HdO

La civilisation phénicienne & punique

Manuel de recherche

édité par

Véronique Krings

E. J. Brill

LA CIVILISATION PHÉNICIENNE ET PUNIQUE

Manuel de recherche

ÉDITÉ PAR

VÉRONIQUE KRINGS



Ce volume collectif est consacré à la civilisation phénicienne et punique étudiée pour elle-même mais aussi dans ses rapports avec les cultures contemporaines de la Méditerranée antique.

Une première partie traite des diverses sources relatives au monde phénicien et punique; une deuxième tente de faire le point sur les différentes facettes de son environnement matériel et culturel; une troisième présente l'état actuel des connaissances sur les Phéniciens et les Puniques dans chacune des grandes aires géographiques où les uns et les autres se sont manifestés. L'ouvrage rassemble ainsi de façon claire, commode et aussi complète que possible, les données essentielles qui permettront aux spécialistes des disciplines voisines de s'initier et aux chercheurs avertis de compléter ou vérifier aisément leur information. Le volume comprend bibliographie, illustrations, cartes et indices.

Véronique Krings, qui a édité ce manuel dont toutes les contributions sont dues à des spécialistes, est chercheur au Fonds de la Recherche Fondamentale Collective (FNRS) à l'Université de Liège et spécialiste du monde phénicien et punique.

LA CIVILISATION PHÉNICIENNE ET PUNIQUE

Manuel de recherche

HANDBUCH DER ORIENTALISTIK
HANDBOOK OF ORIENTAL STUDIES

ERSTE ABTEILUNG

DER NAHE UND MITTLERE OSTEN
THE NEAR AND MIDDLE EAST

HERAUSGEGEBEN VON

H. ALTENMÜLLER · B. HROUDA · B.A. LEVINE
K.R. VEENHOF

ZWANZIGSTER BAND

LA CIVILISATION
PHÉNICIENNE ET PUNIQUE

Manuel de recherche



LA CIVILISATION PHÉNICIENNE ET PUNIQUE

Manuel de recherche

ÉDITÉ PAR

VÉRONIQUE KRINGS



E.J. BRILL
LEIDEN · NEW YORK · KÖLN
1995

Réalisé dans le cadre d'un projet de recherche du Fonds de la Recherche Fondamentale Collective (F.N.R.S.), au Séminaire d'histoire grecque de l'Université de Liège (Place du 20–Août, 32 B–4000 Liège); promoteur responsable: Cl. Baurain.

The paper in this book meets the guidelines for permanence and durability of the Committee on Production Guidelines for Book Longevity of the Council on Library Resources.

Library of Congress Cataloging-in-Publication Data

Krings, V. (Véronique) (éd.)
La civilisation phénicienne et punique : manuel de recherche / par V. Krings (éd.).
p. cm. — (Handbuch der Orientalistik. Erste Abteilung, Nahe und der Mittlere Osten ; 20. Bd.)
Includes bibliographical references and index.
ISBN 9004100687
1. Phoenicians. 2. Carthaginians. I. Title. II. Series: Handbuch der Orientalistik. Erste Abteilung, Nahe und der Mittlere Osten ; Bd. 20.
DS81.K65 1994 94-40540
CIP

Die Deutsche Bibliothek – CIP-Einheitsaufnahme

Handbuch der Orientalistik / hrsg. von B. Spuler unter Mitarb. von C. van Dijk... – Leiden ; New York ; Köln : Brill.
Teilw. hrsg. von H. Altenmüller. – Teilw. mit Parallelt.: Handbook of oriental studies.
Abt. 1, Der Nahe und Mittlere Osten – The Near and Middle East / hrsg. von H. Altenmüller...
NE: Spuler, Bertold [Hrsg.]; Altenmüller, Hartwig [Hrsg.]; Handbook of oriental studies
Bd. 20. La civilisation phénicienne et punique. – 1994
La civilisation phénicienne et punique : manuel de recherche / par V. Krings (éd.). – Leiden ; New York ; Köln : Brill, 1994
(Handbuch der Orientalistik : Abt. 1, Der Nahe und Mittlere Osten ; Bd. 20)
ISBN 90-04-10068-7
NE: Krings, Véronique [Hrsg.]

ISSN 0169-9423
ISBN 90 04 10068 7

PRINTED IN THE NETHERLANDS

TABLE DES MATIÈRES

II. INITIATION À LA CIVILISATION

AVANT-PROPOS

Lorsqu'en 1990 fut lancé le projet d'un *Manuel de recherche* consacré à la *Civilisation phénicienne et punique*, l'objectif était de mettre à la disposition des chercheurs un outil de travail, non disponible à ce jour, qui leur permette de se familiariser avec cette discipline mais aussi d'élargir, compléter ou vérifier aisément leur information sur l'une de ses composantes. D'emblée, il fut fait appel à une large collaboration internationale; les auteurs, des spécialistes, reçurent pleine liberté pour traiter, dans le cadre de la philosophie générale du *Manuel*, les thèmes qui leur étaient confiés; les seules consignes étaient de se limiter, dans la mesure du possible, à un nombre de pages imparti en fonction de la matière et d'éviter les développements érudits réservés aux spécialistes. Afin de tirer le meilleur profit de cette collaboration, trois brochures, qui se voulaient un trait d'union entre les participants au projet, furent diffusées en mai 1990, septembre 1990 et mai 1991. De même, des comités de lecture furent constitués; ceux-ci ont fonctionné dans la mesure du possible. L'ouvrage qui suit ne se résume donc pas à la juxtaposition de chapitres écrits par des auteurs différents. Autant que de respecter les sensibilités de chacun, notre but était de présenter, d'une manière harmonieuse, un bilan d'ensemble cohérent des problématiques et des recherches.

Une première partie traite des sources relatives au monde phénicien et punique; une deuxième tente de faire le point sur les diverses facettes de la civilisation; une troisième dresse un état des connaissances sur les Phéniciens et les Puniques dans chacune des grandes aires géographiques où les uns et les autres se sont manifestés. Ce plan avait été défini dès le début et nous lui sommes restée, moyennant quelques aménagements mineurs, fidèle. S'il a été retenu, c'est parce qu'il nous est apparu comme le meilleur dénominateur commun à tous les sujets qu'il fallait couvrir, à tous les collaborateurs qui avaient été contactés et même à l'ensemble des lecteurs qui étaient visés. À l'arrivée, ce recueil se révèle aussi une sorte d'état des lieux de notre discipline, avec ses forces et aussi, reconnaissons-le, ses faiblesses, ses déséquilibres, ses attentes...

Tout d'abord, si, comme on peut l'imaginer, il existe déjà un discours méthodologique relatif aux sources, celui-ci prend généralement place dans des recherches ponctuelles et accessibles seulement au prix d'une

enquête bibliographique qui peut décourager le non-initié. Pour la première fois sont réunies ici des contributions qui cernent, d'une façon critique, les problèmes heuristiques.

Dans la deuxième partie, ont été rassemblées, sous le titre générique d'«initiation à la civilisation», des contributions fort différentes, ce qui rend bien compte de l'ampleur du domaine exploré par les chercheurs d'aujourd'hui. Néanmoins, un tel assemblage de recherches qui empruntent des voies aussi variées que celles qui sont relatives par exemple à la langue, à l'expansion et à la colonisation, à la religion ou encore à la vie des cités et à l'urbanisme ne va pas sans soulever des problèmes d'approche et de méthode. Nous songeons en particulier aux chapitres consacrés à l'art. En effet, si jusqu'à présent l'objet d'art a plutôt été étudié dans une perspective civilisationniste, on voit maintenant se détacher, avec ses exigences critiques, une tendance à l'envisager comme une forme de langage symbolique, liée aux circonstances de sa réalisation, aux souhaits de son commanditaire et aux potentialités créatrices autant que techniques de son auteur.

Quant à la troisième partie, notre souhait était de revenir de façon plus détaillée sur les espaces particuliers du large horizon géographique dans lequel intervinrent les Phéniciens et/ou les Puniques. Nous avons suivi les usages qui veulent qu'on se réfère à des espaces taillés en fonction de critères non constants : c'est ainsi qu'on recourt tantôt aux limites d'États modernes, tantôt à des réalités géopolitiques anciennes, tantôt encore à des entités dont on doute qu'elles aient jamais connu une existence en tant que telles.

Une ultime remarque concerne la division de quelques chapitres en deux parties, intitulées respectivement «Orient» et «Occident» (chacune est rédigée par un auteur différent). Nous ne cachons pas que nous aurions souhaité atténuer davantage cette bipartition voulue par certains collaborateurs qui l'ont justifiée par des raisons de spécialisation et de compétence. Au fil des pages, on constatera d'ailleurs que l'univers phénicien est l'objet d'essais de redéfinition tant dans le temps – c'est en amont le débat autour des «années 1200» et en aval celui des survivances – que dans l'espace, en réaction à une dimension trop «méditerranéo-centriste» largement conditionnée par l'image d'une civilisation de commerçants des mers.

Une masse d'informations se trouve donc rassemblée ici qui, nous en avons l'espoir, sera utile au développement de nos études. Nous n'en n'avons pas moins conscience que la vitalité d'une discipline ne dépend pas tant du nombre des publications qu'elle suscite que de sa capacité à se

remettre en question. Puisse dès lors ce *Manuel* attirer l'attention sur la nécessité de poursuivre une réflexion méthodologique; celle-ci pourtant, quelle que soit la voie qu'elle empruntera – histoire des études par exemple, ne pourra, sous peine de devenir un vain discours, que se fonder sur un exposé rigoureux, et dans une certaine mesure humble, des données, des interprétations et des points de vue.

Dans la pratique, l'édition de ce volume collectif a été guidée par quelques principes. On s'est notamment abstenu d'appliquer des règles rigides en ce qui regarde l'orthographe des noms, des noms propres pour l'essentiel : nous avons opéré une uniformisation minimale qui vise autant que possible à respecter les choix de chaque auteur, tout en cherchant à limiter le nombre de graphies différentes. Les références bibliographiques, qui ont été proposées par les auteurs, ont été présentées selon le système suivant : nom de l'auteur suivi de la date de parution. On trouvera en fin de volume une liste bibliographique, par ordre alphabétique des noms d'auteurs, qui en regroupe les références complètes. L'illustration a été réalisée à partir des documents procurés par les auteurs. Pour ce qui concerne les figures («fig.»), insérées dans le corps du texte, elles sont, sauf indication contraire, la réalisation des contributeurs. Il en va de même pour les photographies («ph.» dans les contributions), qui ont été numérotées de façon continue et réunies à la fin de l'ouvrage. Enfin, deux index (noms de personnes, noms de lieux et de peuples) aideront les lecteurs à la recherche d'informations plus ponctuelles.

Nous adressons tous nos remerciements aux personnes et institutions qui ont permis la réalisation de ce *Manuel* : le Fonds de la Recherche Fondamentale Collective du Fonds National de la Recherche Scientifique de Belgique, qui a offert les meilleures conditions et tous les moyens nécessaires pour mener cette entreprise dans le cadre du Séminaire d'histoire grecque de l'Université de Liège; Claude Baurain, promoteur responsable du projet auprès du F.R.F.C., qui en a assuré la direction et dont l'aide ne fut pas seulement scientifique mais aussi morale. Notre gratitude va aussi au Professeur Claude Desama pour l'intérêt qu'il a porté à ce travail, à Corinne Bonnet, membre du comité promoteur, dont le concours a été particulièrement précieux, ainsi qu'aux Professeurs André Finet et Tony Hackens, membres du comité promoteur. Nous souhaitons associer à ces remerciements les Professeurs Serge Lancel et Carlos Gómez Bellard pour leur amical soutien. Cet ouvrage n'aurait pas vu le jour sans l'attention portée par la maison d'édition E.J. Brill, et en

particulier par F.Th. Dijkema. Sans la présence à nos côtés d'Olivier Devillers, ce livre ne serait pas ce qu'il est.

Liège, octobre 1994 Véronique Krings

Les contributions suivantes ont été traduites de l'italien par C. Bonnet : *Introduction* (S. Moscati), *Les sources égyptiennes* (G. Scandone), *Les sources gréco-latines* (S. Ribichini), *La céramologie* (A. Ciasca), *Le commerce, les échanges, l'économie* (S.F. Bondì), *Navires et navigation* (P. Bartoloni), *Les institutions, l'organisation politique et administrative* (S.F. Bondì), *L'armée et la guerre* (G. Brizzi), *Les mentalités* (S. Ribichini), *La société* (S.F. Bondì), *Sciences et techniques* (P. Bartoloni), *Céramique et coroplastie* (A. Ciasca), *Glyptique* (D. Ciafaloni), *Ivoirerie* (S.M. Cecchini), «*Arts mineurs*» (S.M. Cecchini), *Iconographie et iconologie* (D. Ciafaloni) et *Sardaigne* (C. Tronchetti). La contribution *La numismatique* partim *Occident* (P. Visoná) a été traduite de l'anglais par O. Devillers. Les contributions suivantes ont été traduites de l'allemand par O. Devillers : *La langue* (M.G. Amadasi Guzzo & W. Röllig), *L'alphabet* (W. Röllig), *Expansion et colonisation* (H.G. Niemeyer), *Anatolie* (W. Röllig) et *Péninsule Ibérique* (H. Schubart). Les contributions suivantes ont été traduites de l'italien par O. Devillers : *Arts des métaux* (G. Falsone), *Sculpture en ronde-bosse* (G. Tore), *Sarcophages, relief, stèles* (G. Tore), *Sicile* (G. Falsone) et *Malte* (A. Ciasca). La contribution *Architecture funéraire* (E. Diés Cusí) a été traduite de l'espagnol par V. Krings.

INTRODUCTION

S. Moscati

Parmi les problèmes que posent les études concernées par ce *Manuel*, le premier est déjà sous-jacent dans le titre même de l'ouvrage. En parlant d'«études phéniciennes et puniques», en effet, on utilise une double définition, ce qui indique qu'une seule semblait insuffisante. En réalité, dans la terminologie courante, on a tendance à préférer le terme «phéniciens» pour les aspects qui concernent l'Orient et «puniques» pour ceux qui regardent l'Occident, et ce pour un peuple et une culture qui, fondamentalement, forment une seule unité. Il s'agit d'un cas assez analogue à celui des Grecs de la métropole et des Grecs de la Grande Grèce, mais, à leur propos, il n'existe pas, pour l'Occident, un nom différent qui ait été diffusé et largement utilisé.

Nonobstant cela, si l'on songe au fait indubitable – comme nous le verrons sous peu – que le terme «punique» est seulement une adaptation latine du grec «phénicien», on comprend que l'utilisation d'un double qualificatif n'a aucune incidence sur l'unité fondamentale (du moins sur les fondements communs) de ce peuple et de sa culture. Parler d'«études phéniciennes et puniques» revient donc à mettre en évidence l'intention de globaliser l'approche, de ne pas accorder moins d'importance et de consistance aux événements et aux manifestations culturelles de l'Occident. Si l'on avait parlé uniquement d'«études phéniciennes», la réalité aurait été la même, sauf si l'on s'était fixé des limites intentionnelles, et par conséquent, le titre de ce *Manuel* signifie que de telles limitations sont à exclure de notre propos.

A. *Le nom et le peuple*

Quelle est l'origine du nom «Phéniciens» ? Quelle réalité historique ce terme recouvre-t-il ? *Phoinikes* pour le peuple et *Phoinikè* pour la région sont des dénominations grecques, utilisées par Homère. Elles apparaissent liées au terme *phoinix*, «rouge pourpre», et donc à l'industrie de teinture des tissus typique des cités phéniciennes. Leur utilisation par Homère trouve quelque antécédent dans les textes mycéniens, dans la seconde moitié du IIe millénaire, et de tels précédents, à vrai dire rares, peuvent se référer soit à la couleur, soit aux personnes.

À ce point, une autre interrogation vient à l'esprit : comment les Phéniciens se désignaient-ils eux-mêmes ? En réalité, la conscience unitaire des cités phéniciennes semble faible et on ne connaît pas non plus un nom constant, affirmé, qui les distingue des autres. Le nom de Canaan, pour la région, et de Cananéens, pour le peuple, fut en usage dans l'aire syro-palestinienne à partir du IIIe millénaire et fut certainement utilisé par les Phéniciens pour eux-mêmes, de sorte qu'il apparaît légitime d'y recourir pour désigner les Phéniciens, mais en tenant compte du fait qu'il couvre une réalité plus vaste, dont les Phéniciens ne constituaient qu'une partie.

Il est intéressant de noter que le nom «Cananéens» est également lié à la couleur pourpre. Dans les textes akkadiens de Nuzi, au milieu du IIe millénaire, le terme *kinakhnu* apparaît en effet avec le sens de «rouge pourpre». Ce parallèle est très éclairant en ce qui concerne le rapport entre le nom propre et le nom commun : linguistiquement parlant, on peut concevoir un passage de Canaan à *kinakhnu*, mais pas l'inverse. Dès lors, ce fut bien l'activité industrielle typique qui prit le nom de la région dans laquelle elle se déroulait et non le contraire.

Dans l'état actuel de nos connaissances, donc, l'histoire du nom semble se poser dans les termes suivants. Canaan apparaît dès le IIIe millénaire comme désignation de la région syro-palestinienne, d'où le terme «Cananéens» pour désigner ses habitants. Les Phéniciens adoptent pour eux-mêmes ce terme, mais ce ne fut ni le seul (comme nous allons le voir), ni le plus fréquemment utilisé. De Canaan dérive, en raison de l'activité locale la plus caractéristique, le terme qui signifie «rouge pourpre». Le grec calque sur le nom local celui de la région, celui de la couleur et celui des habitants.

L'utilisation du terme «Cananéens» pour désigner les Phéniciens (et plus généralement les peuples de la région syro-palestinienne) est aussi caractéristique de l'Ancien Testament. Il est important de remarquer qu'il survit dans la conscience du peuple auquel il se réfère, y compris dans la diaspora méditerranéenne et jusqu'à une époque tardive : dans un célèbre passage, saint Augustin affirme, à propos de la population africaine de son époque, que les paysans (de toute évidence les descendants des Phéniciens et de leurs successeurs Carthaginois) se donnaient le nom de *Chanani*.

Comme nous l'avons souligné, ce nom ne fut toutefois pas le seul à être utilisé. Homère appelle aussi les Phéniciens «Sidoniens», d'après le nom d'une de leurs principales cités; cet usage grec trouve un écho dans divers passages de l'Ancien Testament. Quant à savoir si les Phéniciens aussi recouraient à un tel nom, on peut penser que c'était vraisemblablement le

cas si l'on songe à une inscription de Chypre dans laquelle un gouverneur phénicien se définit comme «serviteur d'Hiram, roi des Sidoniens». Il semble donc évident qu'un tel usage reflète une phase historique de domination sidonienne, ce que suggèrent du reste les circonstances de la plus ancienne histoire phénicienne. Le nom de «Tyriens», par ailleurs, peut également désigner, dans certains cas, une réalité plus vaste que celle de la cité homonyme.

Pour en revenir au rapport, dont nous avons parlé au début de cet exposé, entre les substantifs «Phéniciens» et «Puniques» et les adjectifs correspondants, étant donné que le second naît comme adaptation latine (et donc occidentale) du premier, nous pouvons conclure que le terme «Phéniciens» désigne ce peuple tant dans sa réalité la plus large (à la fois orientale et occidentale) que dans sa réalité plus spécifiquement orientale, tandis que «Puniques» désigne le même peuple seulement dans sa dimension occidentale. Mais deux mises en garde s'imposent : la première est qu'il existe bien une phase proprement «phénicienne» en Occident, celle qui précède l'affirmation de Carthage vers 550 av. J.-C.; la seconde est que, à l'intérieur du terme générique de «Puniques», on peut parler plus spécifiquement de «Carthaginois» pour désigner ce qui relève de la population et de la culture de cette cité.

Après avoir précisé la question du nom, il nous incombe de nous interroger sur le peuple lui-même : précisément, comment identifier et définir, dans ses composantes et ses caractéristiques propres, la réalité historique et culturelle des Phéniciens ? Mais avant cela, une précision s'impose : par «peuple», nous entendons un ensemble de personnes qui peuvent être de race et de provenance différentes, mais qui présentent des caractères suffisamment homogènes et distinctifs s'ils ont en commun une langue, une aire géographique et un processus historico-culturel.

Sur base de cette définition, il semble assuré que les Phéniciens se définissent comme une réalité historique au sein du Proche-Orient, à partir de 1200 av. J.-C., simultanément au passage de l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer et à la suite de la nouvelle situation provoquée par l'invasion (ou la pénétration) des «peuples de la mer». Après que ces derniers ont été refoulés, les grandes puissances limitrophes (Égypte et Mésopotamie) restent, du moins temporairement, à l'écart de la zone syro-palestinienne tandis que de l'intérieur surviennent les Israélites, les Araméens et d'autres peuples qui constituent de véritables États, d'une réelle importance, de sorte que les cités côtières acquièrent une relative autonomie.

Ce sont ces cités qui méritent le nom de «phéniciennes». Elles se trouvent naturellement plus unies entre elles et, du même coup,

encouragées à chercher de nouveaux débouchés, ceux de la colonisation méditerranéenne. Ce phénomène n'existait pas auparavant alors qu'il apparaît et s'affirme avec l'Âge du Fer. Ainsi se constitue une nouvelle qualification spatiale, de la Syro-Palestine à l'Espagne, qui définit bien les Phéniciens. On se doit d'ajouter que les connotations spécifiques des centres coloniaux, qui exploitent les promontoires, les baies et les îlots, sont les mêmes que celles qu'on rencontre dans la métropole. Elles fournissent donc un élément caractéristique supplémentaire.

On pourrait faire remarquer qu'en dernière analyse l'autonomie des cités phéniciennes à l'Âge du Fer prolonge celle dont jouissaient les mêmes cités durant l'Âge du Bronze et que, donc, la différenciation par rapport au milieu est une définition en négatif, puisque le milieu lui-même change. Cela est partiellement vrai, mais pas entièrement, comme suffit à le montrer le phénomène de la colonisation méditerranéenne (absent auparavant et présent ensuite) et comme on peut le voir si l'on envisage d'autres aspects, non plus seulement l'histoire, mais la langue, la religion et la culture matérielle.

Ce sont donc ces domaines que nous allons maintenant considérer, mais nous devons encore préciser que la date de 1200 av. J.-C., aux alentours de laquelle on situe le passage de l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer, non seulement est approximative, mais aussi qu'elle indique le début d'un phénomène plutôt que son accomplissement total. En réalité, la documentation qui couvre la période entre *c*.1200 et 1000 est très maigre puisque la majeure partie des témoignages phéniciens sont postérieurs à 1000 av. J.-C. Ceci dit, le vide de ces «siècles obscurs» n'est pas complet et il faut probablement l'attribuer, dans une large mesure, à la rareté persistante d'enquêtes archéologiques dans l'aire phénicienne.

B. *La langue et l'écriture*

La question de la langue présente un intérêt tout particulier puisqu'il s'agit d'un élément essentiel dans la définition d'un peuple. La possibilité d'une confrontation avec la phase antérieure, représentée par les textes d'Ougarit du XIVe-XIIIe s., donne des résultats très éclairants : tandis que l'ougaritique se présente comme une langue archaïque ou archaïsante, le phénicien est une langue fortement évoluée et ce, pour autant que nous puissions en juger, suite à une évolution interne. On observe, en phénicien, la disparition de certaines consonnes, la chute de la flexion nominale, l'apparition de l'article, la réduction des thèmes verbaux, la mise au point sémantique des «temps» parfait et imparfait.

Reste le problème de l'autonomie du phénicien par rapport aux autres langues sémitiques de la même époque et de la même aire géographique, particulièrement par rapport à l'hébreu. Dans ce dernier cas, à côté de nombreuses convergences, on note cependant plusieurs divergences. En ce qui concerne les premières, on se contentera de dire que les phénomènes relevés au paragraphe précédent valent tant pour l'une que pour l'autre langue. Quant aux divergences, elles sont de deux types : la conservation d'éléments archaïques et les innovations qui valent pour une langue et pas pour l'autre.

Parmi les éléments archaïques conservés par le phénicien, mais pas par l'hébreu, citons par exemple le pronom personnel de la 3e personne masc. pl. *hmt*, le pronom indéfini *mnm*, le suffixe du substantif féminin en *-t*, les thèmes nominatifs *qatl*, *qitl*, *qutl*. Par contre, des éléments archaïques ont été maintenus par l'hébreu, mais pas par le phénicien : mentionnons les survivances figées de la flexion nominale, le passif interne du thème verbal simple, la conservation partielle des valeurs sémantiques des «temps».

En ce qui concerne les innovations qu'on observe dans une langue et non dans l'autre, on citera en phénicien le pronom suffixe de la 3e pers. sing. *-y*, le thème verbal causatif en *y-*, le passage *ā* > ō, même dans le cas de *ā* secondaire, l'assimilation de *n* dans les verbes qui possèdent cette consonne comme 3e radicale. Par contre, l'hébreu présente des innovations qui n'existent pas en phénicien : l'évolution des diphtongues non contractées *ay* > *ayi* et *aw* > *awu*, l'allongement de la voyelle prétonique, le pronom relatif *ʾăšer*, les démonstratifs avec *hall-*, l'utilisation systématique du *w* conversif...

Il faut, à ce point de l'exposé, rappeler que l'évaluation qu'on donne est conditionnée par l'antique débat sur la langue hébraïque, ou du moins sur la langue littéraire de l'Ancien Testament qui nous sert de référence. Si, comme cela semble être le cas, cette langue fut adoptée sur place, on posséderait là un élément supplémentaire pour caractériser l'aire phénicienne comme zone de continuité par rapport à la culture de l'époque précédente, tandis que l'hébreu témoignerait de l'adaptation à cette culture d'une population venue de l'intérieur : une adaptation, cela va de soi, partielle et non totale, d'où les convergences et les divergences. On comprendra que ces dernières se maintiennent et s'amplifient par la suite avec le phénomène, typiquement phénicien, de la diaspora méditerranéenne.

La question de la langue est indissociable d'une autre, non moins déterminante pour ce qui regarde la définition de l'autonomie phénicienne, la question de l'écriture, et plus précisément, de l'alphabet.

Traditionnellement considéré comme une invention des Phéniciens, ce dernier apparaît en réalité déjà plus tôt et en dehors des limites de l'aire géographique spécifique de ce peuple (encore qu'à proximité). En effet, les inscriptions palestiniennes du Bronze Moyen (de Sichem, Gézer et Lakish), qui marquent le début du processus alphabétique entre 1700 et 1550 av. J.-C., n'appartiennent ni à l'époque ni à la région proprement phénicienne, pas davantage que les «sinaïtiques», qui constituent l'étape suivante de ce processus au XVe s. À Ougarit, ensuite, un alphabet complet en caractères cunéiformes existait dès le XIVe s.

Comme on le voit, l'alphabet est le résultat d'un long développement dont témoignent des tentatives répétées. Ce développement caractérise comme telle l'aire syro-palestinienne dans laquelle il se déroule, même si l'idée qui l'inspire, on peut le démontrer, provient d'Égypte. Ce phénomène est déjà parvenu à terme, chronologiquement parlant, à Ougarit au XIVe s., c'est-à-dire avant l'époque phénicienne proprement dite.

Demeure le problème, qui n'est pas de moindre importance, de la forme, c'est-à-dire de l'écriture qui facilita et activa la diffusion de l'alphabet : une forme qui ne pouvait certes pas être la cunéiforme d'Ougarit. Si donc Ougarit témoigne de l'usage pleinement réalisé de l'alphabet, cette cité illustre un phénomène formel divergent et «anormal», dans la mesure où il ne connut aucun développement. Le destin de l'écriture phénicienne fut exactement à l'opposé : d'une part, elle porte à terme un processus entamé dans la région syro-palestinienne (selon une continuité maintes fois mise en évidence); d'autre part, elle le complète, le rend plus systématique et surtout crée les conditions de sa diffusion.

Cela se passa, à nouveau, après le début de l'Âge du Fer, à savoir après la date-limite, déjà évoquée à diverses reprises, de 1200 av. J.-C. C'est encore après cette date – y compris l'intervalle, toujours relatif et jamais absolu, des «siècles obscurs» jusque *c.*1000 – que les documents se concentrent dans la région phénicienne d'où irradient, vers 900, les formes alphabétiques en direction de la Grèce. En conclusion, que la diffusion de l'alphabet, destiné à conquérir tout le monde méditerranéen, soit l'œuvre des Phéniciens ne fait aucun doute. L'expression «lettres phéniciennes», utilisée par les Grecs, confère à cette association ultérieure entre un peuple et un processus historico-culturel toute son importance.

C. *Le processus historique*

Le processus historique qui conduit les Phéniciens à se répandre sur toutes les côtes de la Méditerranée, jusqu'au détroit de Gibraltar et au delà, constitue la caractéristique la plus spectaculaire, et en même temps la plus distinctive, de ce peuple et de sa culture. Jamais auparavant – et cela n'arrivera jamais plus par la suite avant la conquête arabe de l'époque médiévale, un peuple du Proche-Orient n'avait connu une diffusion aussi large. De plus, si l'expansion arabe fut le fruit d'une conquête, l'expansion phénicienne apparaît en revanche comme un phénomène éminemment commercial, initié par un peuple dont le poids politique, et plus encore militaire, était modeste.

Pour analyser le processus historique en question, il importe avant tout d'en définir les protagonistes d'autant plus que, à ce sujet, les connaissances ont beaucoup évolué ces derniers temps. Dans le passé, en effet, on considérait les Phéniciens en général, et leurs cités en particulier, comme les protagonistes de la diaspora méditerranéenne. Un examen plus attentif a maintenant permis d'établir que, pour la plupart des cités phéniciennes, on ne dispose d'aucune information sur une activité colonisatrice, ni d'aucun indice de celle-ci. Les sources, en revanche, concentrent sur Tyr leur attention et leurs témoignages. Cette dernière doit donc être considérée comme le principal, sinon l'unique, représentant du processus de colonisation.

Seule Sidon, comme l'indique le terme *Sidonii* parfois utilisé comme synonyme de Phéniciens, peut avoir joué un rôle dans la diaspora. S'il en alla ainsi, du reste, c'est vraisemblablement parce que, durant la phase historique qui précéda la diaspora elle-même, Sidon formait, comme divers indices le révèlent, un seul royaume avec Tyr, sous la domination de cette dernière. En d'autres termes, il est possible que l'État qui mena la colonisation ait dépassé les limites de la cité, mais il reste peu vraisemblable que d'autres cités, indépendamment de Tyr, en aient été des protagonistes.

En ce qui concerne la chronologie de la colonisation, une longue controverse a opposé, dans le passé, partisans de la chronologie «haute», basée sur certaines sources classiques qui datent la fondation de Gadès, Lixus et Utique de la fin du XIIe s., et tenants de la chronologie «basse», basée sur les témoignages archéologiques qui fait remonter les premières manifestations tangibles en Occident au VIIIe s.

Un réexamen attentif des sources classiques a récemment mis en évidence le fait qu'on a affaire à des auteurs peu nombreux et tardifs,

dépendant tous d'une tradition unique qui veut présenter l'expansion phénicienne en Occident comme une conséquence du retour des Héraclides d'Ibérie quatre-vingts ans après la guerre de Troie et donc, selon la chronologie de ce conflit, *c*.1100. Cette tradition, comme on a même pu le démontrer, naquit vraisemblablement à l'époque hellénistique et en milieu alexandrin, où l'on attribuait aux poèmes homériques une validité historique : étant donné que ces poèmes font référence aux activités maritimes des Phéniciens, on replace de telles activités à la même époque et, étant donné qu'Héraclès était considéré comme l'ancêtre des Phéniciens, on assimile les voyages de ces derniers à ceux des Héraclides.

Ceci dit, partout en Occident, les premiers témoignages archéologiques remontent à 750 environ. Quant au rapport entretenu avec la colonisation grecque, le témoignage de Thucydide, selon lequel les Phéniciens précédèrent les Grecs en Sicile et se retirèrent en quelques points favorables lorsque ceux-ci arrivèrent en masse, est acceptable dans la mesure où la fréquentation phénicienne de l'Occident peut avoir précédé la fondation de colonies et ce dernier phénomène peut être une réaction nécessaire face à la colonisation grecque, laquelle était bien plus consistante.

Ceci n'exclut pas que, comme en Sicile, on ait assisté ailleurs aussi à une fréquentation phénicienne des côtes méditerranéennes antérieure à la fondation de colonies consistantes. On dira même que de nombreux indices en ce sens ont été recueillis, à la suite desquels on a parlé ces dernières années d'une «précolonisation» phénicienne par analogie avec la célèbre «précolonisation» grecque dont les Mycéniens furent les représentants. Cette «précolonisation» pourrait remonter approximativement à ce XIIe s. auquel se réfère la tradition classique, faisant donc le lien avec elle.

Un examen plus approfondi des témoignages conduit toutefois à exprimer quelque réserve. Les trouvailles considérées comme phéniciennes et antérieures au VIIIe s., provenant de diverses régions de la Méditerranée (Sicile, Sardaigne, Espagne), sont en réalité des objets épars dont la datation peut certes remonter au XIIe s., voire plus haut, mais dont l'attribution est plutôt proche-orientale en général que phénicienne en particulier. En d'autres termes, ces objets peuvent suggérer l'existence d'une navigation commerciale au départ des ports du Proche-Orient sans qu'on puisse pour autant démontrer que les Phéniciens en étaient les protagonistes. En outre, il reste la possibilité que plusieurs peuples aient pu véhiculer ces objets, et on songe plus particulièrement aux Mycéniens.

Quant aux causes de l'expansion phénicienne en Méditerranée, les données chronologiques qu'on vient de mettre en évidence contribuent à clarifier cette question. Avant tout, cette expansion fut-elle le fruit de la prospérité croissante des Phéniciens ou bien la conséquence de la fermeture des marchés proche-orientaux victimes de la pression assyrienne recrudescente ? L'alternative a souvent été présentée en ces termes, mais en fait, elle ne rend pas bien compte du phénomène. Que la pression assyrienne dans la zone phénicienne se soit intensifiée précisément vers le milieu du VIIIe s. est indubitable, mais à l'égard de Tyr elle s'est essentiellement exercée sous la forme d'une inclusion dans la propre sphère d'influence, ce qui revenait à utiliser, et non à réduire les potentialités de ce centre.

En réalité, il semble difficile d'imaginer qu'une région et un État en crise (celui de Tyr) aient pu concevoir et réaliser des entreprises aussi vastes et coûteuses dans toute la Méditerranée. Il est plus raisonnable de considérer que, en même temps que le pouvoir assyrien s'affirmait dans la région syro-palestinienne, Tyr devint la composante primordiale, et consentante, d'une politique commerciale à longue distance, développée certes de sa propre initiative, mais avec l'accord et pour le compte de l'empire assyrien. Du reste, les informations que nous possédons sur cette époque montrent Tyr comme un État florissant, et non décadent.

Un aspect fondamental de la diaspora phénicienne est lié à l'artisanat spécialisé et aux matières premières nécessaires à celui-ci, en particulier les métaux. Or la fermeture significative des ressources anatoliennes au VIIIe s., suite à l'évolution de la situation historique, rendait également nécessaire de se tourner vers l'Occident, et plus spécialement vers la péninsule Ibérique où il était possible de se procurer en abondance de l'argent, de l'or et de l'étain. Ce n'est certainement pas un hasard si les fondations coloniales ibériques sont parmi les plus anciennes, et la route de Tyr à Gadès s'affirme comme le fil conducteur du trafic méditerranéen.

Naturellement, des raisons d'ordre intérieur peuvent aussi être mises en avant. Parmi elles, il faut tenir compte de la crise climatique qui frappe le Proche-Orient à partir du XIIe s. et qui cause une dégradation de la couverture forestière et de la végétation méditerranéenne, d'où un déficit agricole que rend plus sensible l'augmentation de la population pour laquelle il incombe de trouver de nouveaux débouchés. C'est une motivation acceptée depuis longtemps pour la colonisation grecque qu'il faut prendre en considération pour le milieu phénicien aussi.

Les protagonistes de la colonisation sont, sans nul doute, à chercher parmi la classe des marchands qui constituaient l'aristocratie de l'État phénicien. On notera aussi la composante religieuse, car la colonisation est

souvent accompagnée de la fondation de temples. Le cas le plus célèbre est celui du temple d'Héraclès, c'est-à-dire Melqart, à Gadès, mais on trouve aussi des temples dédiés à Melqart à Lixus, Carthage et Malte. Ces temples étaient assurément fondés en fonction du culte, mais ils exerçaient vraisemblablement aussi d'autres fonctions : lieu d'asile, siège des archives et surtout véritables agences commerciales, avec une administration prise en charge par du personnel spécialisé.

Enfin, il faut s'interroger sur les modalités de la colonisation, c'est-à-dire sur la nature des établissements. Les cités phéniciennes constituent le prototype des fondations d'outre-mer, placées sur des promontoires qui pouvaient être abordés de deux côtés, ou bien sur des îlots face à la terre ferme, avec une autonomie plus grande encore. Quant à la distance entre les fondations, on observe qu'elles correspondaient souvent aux points terminaux d'une journée de navigation. Les eaux basses des lagunes, qui facilitaient l'accostage, et les sources d'eau douce, qui facilitaient le ravitaillement, étaient particulièrement recherchées.

Des établissements mineurs ont été récemment mis au jour, spécialement en Sardaigne et sur la Costa del Sol, à l'embouchure des fleuves, ce qui permettait de s'abriter et, en cas de besoin, de remonter vers l'intérieur des terres. Ces établissements font fonction de ports de transit, d'escales dans le cours de la navigation. Le cas le plus évident est celui de l'Espagne où une série de ports sur la Costa del Sol rendait plus facile pour les embarcations le tronçon final et le plus difficile de la route vers Gadès, avant les Colonnes d'Hercule.

Quant aux routes qui reliaient Tyr à Gadès, il y en avait une par le N. (Chypre - Anatolie - Égée - mer Ionienne - Malte - Sicile - Sardaigne - Baléares - Espagne) et une par le S. (Égypte - Cyrénaïque - Tripolitaine - Afrique N.-occidentale - Espagne). Sur base des vents, il est vraisemblable qu'à l'aller on préférait la route septentrionale et au retour la route méridionale. Mais la Sicile constituait un point de rencontre possible entre les deux itinéraires, selon les circonstances. En outre, en Espagne, un itinéraire intérieur entre la zone de Malaga et celle de Gadès offrait une alternative au passage des Colonnes d'Hercule.

Le long de ces routes, les Phéniciens exportaient des tissus colorés, du bois, de l'ivoire et surtout ces petits objets manufacturés qui constituaient l'essentiel de leur artisanat, pour satisfaire aux demandes des diverses aristocraties locales. Ils importaient, en revanche, avant tout des métaux qu'ils travaillaient ensuite et revendaient sous forme de petits objets d'art. Le récit de Diodore de Sicile, selon lequel les premiers Phéniciens qui atteignirent l'Espagne forgèrent des ancres d'argent pour ramener chez

eux le maximum de métal, exprime bien, abstraction faite de la question de l'authenticité de l'épisode, la signification essentielle du commerce phénicien.

D. *Les aspects religieux*

En ce qui concerne les aspects religieux, la question de l'affirmation de l'autonomie du peuple et de la culture phénicienne se pose en des termes presque exclusivement limités aux divinités attestées dans la documentation. Cela revient à se demander jusqu'à quel point on peut relever des caractéristiques de cohérence intrinsèque et d'indépendance par rapport à l'environnement dans le cadre de l'aire spatio-temporelle que nous avons définie. En regard de la documentation interne, les termes de comparaison apparaissent plus larges : du point de vue temporel, les textes d'Ougarit témoignent de croyances en vogue durant une phase antérieure, encore que dans les limites d'une cité; du point de vue spatial, l'Ancien Testament (ainsi que quelques inscriptions) évoquent amplement la religion des Hébreux et des autres peuples voisins.

Quant à la cohérence intrinsèque, il existe indubitablement la limitation imposée par la forte accentuation de l'horizon de l'État-cité, avec la présence dans les divers centres d'un dieu poliade en position prééminente : Melqart à Tyr, Eshmoun à Sidon, Adonis à Byblos. Mais ces divinités attestent précisément l'apparition de figures neuves, donc une séparation temporelle et spatiale par rapport au milieu environnant. Melqart, le dieu de Tyr, revêt une importance particulière, lui qui est absent dans la documentation du IIe millénaire et s'affirme dans celle du Ier millénaire, en assumant la fonction spécifique de fondateur et maître de la cité.

Sous cet aspect, Melqart est probablement le résultat d'une réforme religieuse. Sa diffusion au départ de l'Orient dans tout l'Occident constitue un élément supplémentaire de qualification et de cohésion. En Occident, du reste, la diffusion de Melqart peut être considérée comme générale et non plus liée à un seul centre, ce qui, en dernière analyse, dépend du fait que Tyr apparaît comme le véritable protagoniste de l'expansion phénicienne, laquelle ne peut plus être rattachée indistinctement aux différentes cités.

Une déesse parèdre qui connaît une large diffusion, dans la mesure où elle dépasse l'horizon de l'État-cité et trouve des échos dans l'époque antérieure, est Astarté; ceci confirme le phénomène, maintes fois souligné, de la continuité à côté de l'innovation. À l'époque phénicienne, Astarté

assume de nouvelles fonctions et prend une nouvelle prééminence. Par ailleurs, son apparition dans une inscription de Sarepta en combinaison avec Tanit soude les deux figures, la première voyant sa présence se réduire en Occident tandis que la seconde y connaît un grand développement.

Quant à l'opinion, jadis courante, selon laquelle le panthéon phénicien était organisé en triades (un dieu protecteur de la cité, une déesse épouse et compagne, un dieu jeune généralement sous la forme d'un fils qui meurt et revient à la vie par l'intermédiaire d'un rituel), elle a été contredite par les études récentes. Dans aucune des cités phéniciennes, l'existence d'une triade ne peut être démontrée. Mais il est parfois vrai que la divinité masculine peut être rattachée au modèle du dieu qui meurt et revient à la vie. À ce propos, on doit souligner qu'Adonis, considéré pendant longtemps comme le principal exemple de ce type de figure, a été récemment reconsidéré : il s'agirait d'un personnage grec «construit» sur base de conceptions orientales elles-mêmes librement élaborées.

À côté des divinités qui apparaissent à l'époque phénicienne, d'autres disparaissent, ce qui concourt à la définition d'une autonomie : c'est par exemple le cas de Dagan et Shapash, présents à Ougarit et ailleurs. En outre, il faut tenir compte d'une évolution tout au cours de l'histoire phénicienne, tant dans la mère-patrie que dans la diaspora. Vers le milieu du Ier millénaire, on observe divers phénomènes, comme l'émergence de divinités guérisseuses (Shadrapa, Horon, Sid), la diffusion de noms divins doubles (Eshmoun-Melqart, Milk-Astarté...), l'affirmation de Tanit (ou peut-être plus exactement, Tinnit) en Occident.

Ce dernier cas illustre bien le phénomène le plus fondamental de toute l'histoire de la religion phénicienne : des divinités attestées dans la mère-patrie se développent et adoptent des connotations plus précises, ou intégratives, ou encore divergentes, dans l'aire occidentale. Tanit est assez peu connue en Phénicie, y compris en relation avec Astarté dans la dyade «Tanit Astarté» d'une inscription, tandis qu'en Occident elle s'affirme et se répand comme la grande divinité féminine du *tophet*, avec les qualifications de «mère», «maîtresse», «nourricière» (en grec et en latin, elle a pour correspondantes Héra et Junon Caelestis ou simplement Caelestis).

De même, Baal Hammon (qui dans sa composante Baal «seigneur» est beaucoup plus antique) apparaît en Phénicie comme le représentant d'un culte privé, que reflète son épithète Hammon qui, dernièrement, a été interprétée comme signifiant «chapelle» ou «petit temple». C'est précisément ce que sont les stèles du *tophet* où Baal Hammon apparaît seul dans la phase la plus antique, tandis qu'au Ve s., à Carthage, Tanit

intervient à ses côtés pour le flanquer, en première position, ou pour le supplanter. Mais ce phénomène ne se déroule pas partout et le titre «visage de Baal» qui lui est fréquemment donné trahit une spéculation théologique sous-jacente qui trouve un précédent dans le titre de «nom de Baal» donné à l'Astarté phénicienne. Les épiclèses de Baal Hammon en Occident indiquent son caractère de dieu «puissant» et «saint» (en grec et en latin, il a pour correspondants Kronos et Saturne).

Dans l'ensemble, tant Tanit que Baal Hammon sont des divinités originaires de la zone phénicienne, avec des précédents au moins dans l'élément Baal; en Occident, ils se caractérisent et se spécialisent dans le *tophet* et dans le rituel qui lui est associé. Continuité et évolution donc, entre l'Orient et l'Occident : cela est naturel si l'on songe à la vaste disposition spatiale et aux relations nécessairement réduites, qui entraînent des développements autonomes pour les diverses zones coloniales et colonies au sein desquelles, toutefois, la matrice primaire est constamment identifiable.

E. *Les aspects artisanaux*

En ce qui concerne la production artisanale, les dernières années ont permis un enrichissement remarquable de nos connaissances pour le monde punique, tandis que pour les cités phéniciennes les données restent limitées entre celles des époques, mieux connues, qui précèdent et qui suivent. On doit toutefois rappeler que de nombreux témoignages découverts en dehors de la zone phénicienne sont pourtant phéniciens, des ivoires aux coupes métalliques, ainsi que le prouvent entre autres les inscriptions. Ce sont précisément ces découvertes qui rendent sûre l'existence d'une florissante activité artisanale en Phénicie.

Quant à l'affirmation d'une autonomie, longtemps niée au nom d'un éclectisme par comparaison avec les arts majeurs qui l'entourent, il est évident que la nature même de cet éclectisme peut être distinctive et qualifiante. En réalité, lorsqu'on examine la production de l'Âge du Fer de la zone phénicienne, un fait nouveau s'impose : à cette époque et dans cette région, l'influence égyptienne émerge et s'affirme beaucoup plus qu'à l'époque précédente et que dans le reste du territoire syro-palestinien.

Ceci est parfaitement compréhensible si l'on songe aux communications directes et immédiates, par voie maritime, entre la Phénicie et l'Égypte et, par conséquent, au rapport commercial plus constant et intense qui les unissait et constituait le but primordial de la production artisanale. Tout cela n'est pas sans précédent à l'époque pré-phénicienne, mais connaît un

développement bien plus grand à l'époque phénicienne, en particulier en relation avec le phénomène de la colonisation méditerranéenne qui donne au commerce une impulsion inconnue jusqu'alors.

Il en résulte que les motifs iconographiques égyptiens s'affirment dans la production phénicienne avec une intensité toute particulière, dépassant la situation antérieure d'équilibre avec les composantes mésopotamiennes et parfois égéennes. Les produits des arts «mineurs», dans lesquels ces motifs apparaissent, connaissent un développement quantitatif et qualitatif sans précédent. Dans la diaspora méditerranéenne, il n'est pas facile de distinguer dans divers cas la production spécifiquement phénicienne de celle des différentes régions colonisées.

Par ailleurs, l'originalité de l'artisanat phénicien est bien visible dans la dimension méditerranéenne. Il existe des genres de production traditionnels, comme les coupes métalliques, qui ne réapparaissent pas en Occident (à part le cas de la production orientalisante, qui est autre chose). Par contre, il existe des genres de production qui «naissent» en Occident, comme les rasoirs, dont il est possible de suivre la genèse à Carthage d'après une inspiration égyptienne. On en dira autant de la dimension temporelle : une mutation d'importance primordiale s'observe par exemple dans la typologie des sceaux, qui passent du type cylindrique à celui du timbre.

Tout ce qu'on a dit jusqu'ici demeure, du reste, dans les limites d'une enquête extrinsèque. Du point de vue intrinsèque, c'est-à-dire en ce qui concerne les modalités de réception des influences, l'artisanat phénicien se définit par rapport à des modèles égyptiens dont les valeurs sémantiques se délitent progressivement au bénéfice des valeurs décoratives qui jouissent alors d'une prééminence absolue. Cela aussi est lié à la fonction des produits, destinés au commerce le long des routes méditerranéennes comme biens de luxe ou de toute façon ornementaux.

Un autre élément de différenciation de l'art phénicien naît de l'imposant apport matériel des métaux provenant d'Occident, en particulier de la péninsule Ibérique. La richesse des bijoux, qui connaissent un développement hors du commun par rapport à l'aire orientale, en est la preuve la plus éclatante. En outre, on peut tenir pour sûr que de nouvelles conceptions vont de pair avec la production de la diaspora : des cas comme celui du «signe de Tanit», très répandu en Occident, mais avec des précédents rares et incertains en Orient, sont là pour le démontrer. En réalité, les valeurs sous-jacentes à l'apparence ornementale constituent une thématique à approfondir. Il est certain que cette thématique revêt des aspects spécifiques dans la diaspora

méditerranéenne où la tradition pré-phénicienne et phénicienne entre en contact avec divers substrats et adstrats.

L'existence désormais assurée de nombreux centres de production est un aspect non moins essentiel de la question de l'autonomie de l'artisanat phénicien. Elle nécessite le déplacement au niveau des diverses localités de la définition fonctionnelle des caractères et des éléments de confrontation. S'il est encore bien difficile de traiter ce sujet dans la zone orientale, la situation est plus favorable pour l'Occident, en particulier dans les îles italiennes où les découvertes et les publications de ces dernières années ont fourni un matériel abondant et consistant. Il en dérive la nécessité d'enquêter sur chaque centre en particulier, alors que dans le passé on considérait globalement la production comme irradiant de Carthage et étant passivement reçue dans les autres colonies.

À côté de la définition des centres de production, émerge progressivement celle des ateliers artisanaux auxquels sont attribués des choix spécifiques. On perçoit en effet de mieux en mieux la tendance des divers centres à se spécialiser et à sélectionner les productions : Motyé et Sulcis, par exemple, s'affirment dans l'artisanat des stèles, Bitia dans celui des figurines au tour, Tharros dans celui des arts de luxe. De plus, entre les divers centres, il existe des cas évidents de rapports et d'échanges, en particulier avec Carthage qui apparaît toujours davantage non seulement comme un centre d'irradiation artisanale, mais aussi comme un lieu de réception de la part d'autres localités.

F. *Note bibliographique*

Sur l'ensemble des questions traitées dans cette «Introduction», on consultera les ouvrages de l'auteur de ces lignes : *Chi furono i Fenici*, Turin 1992; *Nuovi studi sull'identità fenicia* (Memorie dell'Accademia Nationale dei Lincei, sér. IX, vol. 4, fasc. 1), Rome 1993.

Autres ouvrages d'ensemble : *I Fenici*, Milan 1988²; GRAS M., ROUILLARD P. & TEIXIDOR J., *L'univers phénicien*, Paris 1989; MOSCATI S., *L'arte dei Fenici*, Milan 1990; BAURAIN Cl. & BONNET C., *Les Phéniciens. Marins des trois continents*, Paris 1992; FERJAOUI A., *Recherches sur les relations entre l'Orient phénicien et Carthage*, Carthage 1992; LANCEL S., *Carthage*, Paris 1992; LIPIŃSKI E. (éd.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, Bruxelles - Paris 1992; PASTOR BORGOÑON H., "Die Phönizier. Eine begriffgeschichtliche Untersuchung", *HambBeitrA* 15-17 (1988-1990) [1992] p. 37-142; FANTAR M.H., *Carthage. Approche d'une civilisation* I-II, Tunis 1993.

Dans ces différents ouvrages, on trouvera une bibliographie abondante, d'ordre général et aussi sur des questions précises. Pour ces dernières, on consultera aussi la bibliographie citée dans chaque chapitre de ce *Manuel*.

I

LES SOURCES

A. LES SOURCES ÉCRITES
1. SOURCES DIRECTES

CHAPITRE 1

LES INSCRIPTIONS

M.G. Amadasi Guzzo

On considère comme phéniciennes toutes les inscriptions rédigées en alphabet consonantique linéaire à partir de *c*.1100 av. J.-C. et qui présentent des traits linguistiques communs (*cf.* II.1 La langue; pour les inscriptions dites protocananéennes ou cananéennes ainsi que pour le déchiffrement de l'écriture, *cf.* II.2 L'alphabet). Les documents phéniciens constituent un corpus assez restreint, moins de 10 000 textes, qui s'échelonnent sur une période d'un millénaire environ (jusqu'au IIe s. ap. J.-C.). Ils proviennent non seulement de la Phénicie proprement dite, mais aussi de différentes régions de l'Asie antérieure, de l'Égypte, de zones de la Méditerranée orientale (Chypre, Crète, la Grèce continentale) où le commerce et la culture phéniciennes pénétrèrent déjà à partir de *c*.900 av. J.-C. En outre, de nombreuses inscriptions ont été découvertes dans les principales colonies phéniciennes et puniques aussi bien en Afrique du N. que dans différents pays de la Méditerranée centrale et occidentale (Malte, Sicile, Sardaigne, péninsule Ibérique, Baléares).

A. *Les documents*

1. *Byblos*

De Byblos proviennent des inscriptions importantes soit pour leur datation haute (au moins 1000 av. J.-C., dans le courant du Xe et au début du IXe s.), soit pour la variété linguistique qu'elles attestent (*cf.* II.1 La langue). La plus ancienne est celle qui est gravée sur le sarcophage d'«Ahiram» (appelé ainsi d'après le nom du roi défunt; *KAI* 1). C'est avec ce texte qu'on fait traditionnellement commencer l'écriture et la langue proprement phéniciennes (qui est cependant aussi attestée, à une époque plus ou moins contemporaine, sur des pointes de flèches de provenances variées et sur de petits objets en argile trouvés à Byblos; *cf.* II.2 L'alphabet). D'autres textes, de caractère également royal, rappellent une dynastie successive par rapport à celle d'Ahiram : inscriptions de

Yahimilk (*KAI* 4), d'Abibaal (*KAI* 5), d'Elibaal (*KAI* 6) et de Shapatbaal (*KAI* 7), qu'on doit vraisemblablement dater entre 950 et 875. On attribue aussi à cette période ancienne une inscription fragmentaire sur pierre (BORDREUIL 1977) et deux textes gravés l'un sur une «spatule» en bronze (*KAI* 3), l'autre sur un tesson (*KAI* 8).

Les éléments pour établir la chronologie des textes sont fournis par les inscriptions d'Abibaal et d'Elibaal, qui sont gravées sur deux statues égyptiennes, ayant l'une le cartouche du pharaon Shéshonq Ier (*c*.935-915), l'autre, celui d'Osorkon Ier (*c*.912-874). On suppose communément que ces deux rois de Byblos sont contemporains des pharaons dont ils usurpent les monuments. Sur cette base, et sur celle des indications contenues dans les textes, on reconstitue la succession dynastique, avec des problèmes qui restent encore ouverts (*cf.* RÖLLIG 1982a). En particulier, Abibaal et Elibaal pourraient être postérieurs aux deux souverains de la XIXe dynastie. En outre, le lien de parenté d'un roi par rapport à l'autre n'est pas indiqué dans les textes.

L'inscription d'Ahiram, qui présente des caractères linguistiques et paléographiques assez archaïques – et qui provient en outre d'une nécropole qui remonte au Bronze Récent – est unanimement classée avant les autres. Toutefois il n'y a pas d'accord parmi les savants sur sa chronologie absolue (GARBINI 1980a, p. 31-40; RÖLLIG 1982a). Les données linguistiques montrent un niveau plus archaïque par rapport aux autres documents (GARBINI 1980a, p. 31-40), mais l'examen paléographique indique une position voisine des autres textes et proche de l'inscription, gravée sur une coupe en bronze, trouvée dans la nécropole de Tekké (Cnossos, Crète), dont le contexte archéologique est placée vers 900 (SZNYCER 1979; COLDSTREAM 1982) : la datation vers l'an 1000 proposée pour l'inscription d'Ahiram indique donc sa position relative par rapport aux autres documents phéniciens connus et non une chronologie absolue (les datations basses proposées par WALLENFELS 1983 ne sont pas acceptables).

Byblos a aussi livré une série d'inscriptions royales d'époques perse et hellénistique. La plus ancienne, celle d'un fils d'un roi Shapatbaal (conventionnellement Shapatbaal III, *KAI* 9), est placée *c*.500. La plus longue et la plus importante, celle de Yehawmilk (*KAI* 10), doit appartenir au début du Ve s. À cette même époque est à placer l'inscription funéraire fragmentaire Byblos 13, d'un personnage dont le nom n'est pas conservé (STARCKY 1969). On doit placer vers 350 l'inscription funéraire de Batnoam (*KAI* 11), fille du roi Az(z)ibaal, dont le nom se retrouve sur une série de monnaies, qui fournissent un appui pour établir la chronologie absolue des textes. L'inscription la plus récente, gravée sur un petit monument en calcaire (considéré comme un autel; *KAI* 12) est l'une des manifestations les plus tardives de l'écriture et de la langue phéniciennes d'Orient (BRIQUEL-CHATONNET 1991). Tous les documents cités sont rédigés dans un dialecte qui se différencie par certaines caractéristiques du phénicien de Tyr et de Sidon (*cf.* II.1 La langue).

2. *Sidon*

Des documents phéniciens importants sont connus pour l'époque perse dans la région de Sidon. Il s'agit encore pour la plupart d'inscriptions royales ou de membres de la famille royale. On rappelle en particulier celles de Tabnit et d'Eshmounazor (*KAI* 13-14), qui sont gravées sur des sarcophages égyptiens et celles de Bodashtart, qui proviennent du sanctuaire de Bostan esh-Sheikh (BORDREUIL 1990a), et de Baalshillem (*TSSI* III 114-115 n°29). Du temple d'Eshmoun à Sidon proviennent aussi six *ostraka* qui constituent de rares exemples de l'écriture phénicienne cursive employée en Phénicie propre (VANEL 1967).

3. *Tyr et son territoire*

La région de Tyr était jusqu'à présent la plus pauvre en documents écrits. Le seul groupe important avait été trouvé dans l'établissement d'époque hellénistique d'Oumm el-Amed, situé à quelques km au S. de cette ville (DUNAND & DURU 1962). Mais une découverte récente, à Tyr même, à la suite de fouilles clandestines, est venue ajouter à ce dossier un nombre remarquable d'inscriptions de type funéraire, à dater entre le VIIIe et le VIe s., du moins d'après la forme des lettres (SADER 1991-1992, 1992).

Il s'agit de courts textes gravés sur des stèles en calcaire local et consistant pour l'essentiel en un nom propre accompagné éventuellement du patronyme ou de quelque autre spécification. Encore une fois l'absence d'un contexte archéologique sûr nous prive de ces éléments extérieurs de jugement qui, seuls, auraient permis d'utiliser les inscriptions sans aucune réserve.

4. *Autres sites phéniciens*

Un petit groupe d'inscriptions a été découvert à Sarepta, entre Sidon et Tyr. Parmi celles-ci il faut citer une dédicace à Tanit-ʿŠTRT exécutée sur une plaquette en ivoire (début du VIe s.), la formule initiale d'une lettre et un alphabétaire (*c*.IVe s.), gravés sur un tesson, enfin une inscription sigillaire de caractère fiscal (IVe s., *cf. Sarepta* IV, p. 10-11, n°6; pour des inscriptions plus anciennes trouvées à Sarepta, *cf.* II.2 L'alphabet). En Phénicie du N. ne sont conservés que quelques textes provenant d'Amrit (BORDREUIL 1985; PUECH 1986); la fameuse stèle avec dédicace à Shadrapa devrait provenir de ce site (GUBEL 1990a propose une provenance de l'actuel Tell Kazel).

À toutes ces inscriptions de provenance assurée il faut ajouter des objets inscrits achetés pour la plupart au marché antiquaire, en particulier des sceaux importants surtout des points de vue onomastique et épigraphique (forme des lettres; *cf.* BORDREUIL 1992a).

5. *Asie antérieure et Égypte*

Des inscriptions phéniciennes d'époque archaïque (fin du IXe-début VIe s.) proviennent de territoires situés en dehors de la Phénicie. Les plus importantes viennent de l'Anatolie méridionale (*cf.* III.5 Anatolie).

Dans cette région, habitée par une population mixte louvite et araméenne, le texte phénicien le plus ancien est celui de Kilamuwa, roi de l'État de Sam'al (aujourd'hui Zincirli), qu'on date autour de 825 av. J.-C. (*KAI* 24). On rappelle ensuite l'inscription bilingue de Karatepe, inscription phénicienne la plus longue qui existe à ce jour (*KAI* 26, BRON 1979), en langue louvite et écriture hiéroglyphique-hittite et en phénicien (fin du VIIIe s.-premières années du VIIe s.; *cf.* DESHAYES, GARELLI & SZNYCER 1981) qu'on connaît en trois versions presque égales, deux qui sont gravées à côté des portes de la ville, l'autre sur une statue divine. L'emploi du phénicien dans ces sites doit s'expliquer soit par l'existence d'une voie commerciale (passant d'abord à Zincirli, plus tard plus à l'O., à Karatepe, le long d'une voie de communication avec les zones productrices de métal; WINTER 1979), soit par l'importance culturelle de cette langue avant la diffusion de l'araméen. La présence d'un noyau stable de Phéniciens dans cette région est également probable.

Quelques textes plus brefs trouvés à Arslan Tash, dans les palais assyriens de Nimroud (BARNETT 1967; RÖLLIG 1974; HELTZER 1982), et dans le temple d'É-nun-maḫ d'Ur (*KAI* 18), doivent leur présence soit aux tributs levés par les Assyriens, soit aux butins de guerre, soit, peut-être, à des groupes de Phéniciens résidant à l'extérieur.

Un cadre linguistique mixte permet peut-être d'expliquer les textes magiques présents sur deux amulettes acquises à Arslan Tash (*KAI* 27; *cf.* RÖLLIG 1974; *TSSI* III 79-92, n°23 et 24), rédigées en écriture araméenne (à dater dans le courant du VIIe s.), mais dans une langue de type phénicien, avec des traits qui paraissent incohérents. Cette dernière constatation, l'achat des objets sur le marché antiquaire ainsi que d'autres difficultés ont poussé J. Teixidor à envisager que les amulettes puissent être des faux (TEIXIDOR 1983, p. 105-108 + p. 109, remarques iconographiques de P. Amiet; *cf.* cependant VAN DIJK 1992). La présence stable de Phéniciens en Anatolie permet aussi de comprendre qu'entre la fin du VIIe s. et le début du VIe s. on ait encore employé la langue phénicienne en Cilicie, ainsi que l'atteste une inscription trouvée à Cebel Ires Daği (MOSCA & RUSSELL 1987). Il s'agit d'une répartition de propriétés agricoles, le seul texte de ce genre connu en phénicien.

La présence de Phéniciens en Palestine est également assurée par une série d'inscriptions (DELAVAULT & LEMAIRE 1979; LEMAIRE 1987). On attend encore la publication complète des inscriptions de Kuntillet 'Ajrud, parmi lesquelles on mentionne des textes en graphie phénicienne (MESHEL 1978).

Des Phéniciens résidaient et voyageaient en Égypte dès une époque assez reculée (documents provenant d'Abydos, Abou Simbel, Éléphantine,

Saqqâra, datables à partir au moins du début du VI[e] s.; *cf.* par exemple *KAI* 48-52; SEGAL 1983).

6. *Chypre*

L'attestation épigraphique de véritables installations phéniciennes dès le IX[e] s. est fournie par des inscriptions de Chypre (*KAI* 30, de provenance inconnue et AMADASI GUZZO & KARAGEORGHIS 1977, D 21). Celles-ci se trouvaient surtout dans la partie S.-E. de l'île. Le site qui a fourni les documents les plus abondants est Kition (l'actuelle Larnaka), où il faut citer la découverte d'un texte gravé sur la base d'un trophée, commémorant une victoire sur les Paphiens, qui est à dater de l'an premier du roi Milkyaton, soit en 392/391 (YON & SZNYCER 1991). D'autres textes importants, à partir du IV[e] s., proviennent surtout d'Idalion (par exemple *KAI* 38-40) et de Tamassos (par exemple *KAI* 41). Mais des témoignages écrits en phénicien sont connus dans presque toutes les zones de l'île (MASSON & SZNYCER 1972). En particulier, d'une zone intérieure, il faut rappeler les importantes inscriptions de Larnaka-tis-Lapithou (*KAI* 42-43; HONEYMAN 1938).

7. *Îles méditerranéennes, Grèce, Occident*

Des inscriptions anciennes trouvées en Crète (SZNYCER 1979) et en Occident, surtout en Italie centrale (Palestrina, *CIS* I 164; Pontecagnano, *cf.* en dernier lieu TEIXIDOR 1990; AMADASI GUZZO 1992a, p. 98-99) et peut-être en Sardaigne (Bosa, *CIS* I 162), en dehors de la colonisation proprement dite, attestent des liens commerciaux établis dès une époque reculée entre Phéniciens, Grecs et, en Italie, populations étrusques et italiques. Dès le V[e] s. et plus tard, pendant la période hellénistique, des communautés phéniciennes établies en Grèce (Athènes, Pirée, Volos, en Thessalie, à Rhodes et à Délos) ont laissé quelques documents surtout de nature funéraire (par exemple *KAI* 44-45, 53-59; RÖLLIG 1972; KANTZIA & SZNYCER 1986). Un décret, à dater entre le III[e] et le II[e] s., provient du Pirée (*KAI* 60) et atteste l'existence dans ce port d'une communauté de Sidoniens. Pour ce qui concerne les colonies proprement dites, les inscriptions les plus anciennes, pouvant remonter déjà à la fin du IX[e] s., ont été trouvées en Sardaigne (fragment de Nora, *CIS* I 145, stèle de Nora, *CIS* I 144 = *KAI* 46).

Parmi les documents répertoriés ci-dessus, quelques-uns doivent être examinés plus en détail en raison des problèmes que leur présence a suscités. Pour son antiquité (*c.*900), on rappelle l'inscription, déjà citée, gravée sur la coupe en bronze d'une tombe de Tekké (Crète), qui indique le propriétaire de l'objet lui-même. Ce personnage n'était pas le

défunt lui-même, qui devait posséder l'objet en don d'un Phénicien, reçu soit en Crète même, soit en Phénicie. La coupe démontre, avec d'autres objets non inscrits, les liaisons précoces entre Grecs et Phéniciens. Elle ne documente nullement, en particulier, l'introduction de l'alphabet en Occident à une époque aussi ancienne (COLDSTREAM 1982).

La date de la stèle et du fragment de Nora est très discutée. Pour le fragment, il faut exclure (RÖLLIG 1983b) la datation encore dans le courant du IIe millénaire et la lecture en boustrophédon soutenues par CROSS 1974, 1979, p. 103-104. Pour la stèle, on peut proposer une datation approximative entre le dernier quart du IXe et la première moitié du VIIIe s. sur la base de l'analyse de la forme des lettres (AMADASI GUZZO & GUZZO 1986). Enfin, il est possible (GARBINI 1983, p. 160) que le fragment de Bosa, à présent perdu, ait été la plus ancienne des trois inscriptions sur la base de la position verticale que présente la lettre *mem*.

Les documents à attribuer au VIIIe s. sont rares. On rappelle l'inscription gravée sur le socle d'une statuette en bronze conservée à Séville (*TSSI* III 64-66, n°16; *cf.* en dernier lieu, AMADASI GUZZO 1992b), le texte gravé sur un médaillon en or de Carthage (*KAI* 73; *c.*700) et peut-être, une inscription sur lamelle en or fragmentaire du *tophet* de Sulcis (*ICO* Sard. 38). Un petit groupe d'inscriptions remonte au VIIe s.; il s'agit en particulier de deux stèles de Malte (l'une perdue; *KAI* 61 A-B), de groupes de tessons inscrits en Espagne (surtout Toscanos, Morro de Mezquitilla; *cf.* FUENTES ESTAÑOL 1986, 09, 30-38; à présent aussi Castillo de Doña Blanca; *cf.* CUNCHILLOS ILARRI 1991), et d'une partie au moins du matériel épigraphique (toujours graffiti sur céramique) trouvé à Mogador (Maroc méridional; FÉVRIER, GALAND & VAIJDA 1966) : ce matériel inscrit d'usage quotidien constitue la preuve de l'expansion des Phéniciens dans l'Extrême Occident dès une période ancienne de la colonisation.

C'est à cette époque que Carthage commence à s'imposer comme capitale des Phéniciens d'Occident et que la culture des colonies occidentales prend le nom de punique. Cette phase nouvelle se reflète dans la langue et dans la forme des lettres, lesquelles subissent un développement caractéristique et différent par rapport au phénicien de la mère-patrie. Les textes à attribuer aux VIe et Ve s. sont cependant encore rares et ne contiennent pas de formes orthographiques caractéristiques du punique (*cf.* II.1 Langue). On rappelle quelques stèles archaïques du *tophet* de Carthage (FERRON 1964-1965; MAZZA 1977), des stèles inscrites du *tophet* de Motyé (AMADASI GUZZO 1986a), et enfin, l'inscription sur lamelle en or trouvée dans le temple B de Pyrgi (*KAI* 277). Le punique est au contraire richement attesté à partir du IVe s. et jusqu'à la chute de Carthage. Les documents les plus nombreux proviennent de cette ville, en particulier du *tophet*, où l'on a mis au jour des milliers de dédicaces à Tanit et à Baal Hammon (*cf.* *CIS* I). Des

groupes considérables d'inscriptions viennent aussi d'autres sites, aussi bien tunisiens qu'algériens (en particulier les inscriptions de Constantine; *cf.* BERTHIER & CHARLIER 1955; BERTRANDY & SZNYCER 1987) et libyens, ainsi que de la zone S.-O. de la Sardaigne. Les inscriptions puniques en Sicile sont au contraire moins nombreuses (par exemple *ICO*). Enfin, quelques inscriptions monumentales et un grand nombre de graffiti sur céramique, à partir du IVe s. et jusqu'à l'époque romaine (Ier s. av. J.-C.-Ier s. ap. J.-C.), proviennent du sanctuaire de Tas Silg à Malte (publications préliminaires dans *Missione Malta* 1964-1973).

Tandis qu'en Orient l'emploi du phénicien ne semble pas dépasser la période hellénistique, dans les domaines occidentaux cette langue, avec son écriture caractéristique, se maintient après la conquête romaine. Aux Ier s. av. J.-C.-Ier s. ap. J.-C., une série d'inscriptions, d'origine surtout africaine (par exemple CHABOT 1918; FANTAR 1974; *IPT*) montre une langue assez évoluée et une écriture propre, qu'on appelle néopunique (*cf. infra* B. Écriture). Le document le plus récent de l'écriture phénicienne, qui présente un tracé des lettres d'ascendance plutôt punique que néopunique, provient de Bitia en Sardaigne et date de l'époque d'Antonin (*KAI* 173). La disparition de la langue punique ne coïncide pas avec la disparition de l'écriture. Encore aux IVe-Ve s. ap. J.-C. (chronologie approximative), des inscriptions, appelées latino-puniques, trouvées pour la plupart dans la région intérieure de la Tripolitaine, montrent une langue punique très développée, écrite en alphabet latin (*cf.* II.1 Langue), auquel on a ajouté deux signes spécifiques (Ꞩ et Σ) pour indiquer *š* et *ṣ* (LEVI DELLA VIDA 1963; AMADASI GUZZO 1990b).

B. *Écriture*

Les inscriptions que nous possédons sont pour la plupart gravées sur un support dur (pierre, métal, céramique). Il reste très peu de textes à l'encre exécutés sur papyrus et un petit nombre d'inscriptions peintes sur de la poterie, qui présentent une variété cursive des signes. La rareté de témoignages cursifs de chancellerie ou d'usage commun ne permet pas de retracer les rapports entre ce type et une variante plus monumentale de l'écriture. Cependant, l'aspect des signes phéniciens, dès la période la plus ancienne, est celui d'une écriture cursive qui n'a presque jamais assumé un caractère monumental standardisé.

Comme pour la langue (*cf.* II.1 Langue), l'écriture phénicienne, cursive et monumentale, se partage en trois phases caractéristiques : phénicienne, punique et néopunique. La phase phénicienne correspond à toute la

période d'attestation du phénicien dans la mère-patrie et dans l'Asie antérieure (en outre les inscriptions de Chypre, des îles grecques, de la Grèce continentale et quelques inscriptions de Malte). Les documents les plus anciens du phénicien en Occident, jusqu'au VIII[e] s., sont également rédigés au moyen de cette écriture.

Le développement chronologique général, avec quelques lacunes dues à l'inégalité de la documentation, est assez bien connu. Il est caractérisé par l'inclinaison et l'allongement progressifs des hampes des lettres et par l'évolution typique des signes (en particulier *alep*, *he*, *waw*, *zain*, *ḥet*, *ṭet*, *yod*, *kap*, *lamed*, *mem*, *samek*, *ṣade*, *qop*, *taw*). Au contraire, des variétés ou tendances régionales de l'écriture, identifiées par PECKHAM 1968, sont moins évidentes et ne sont reconnaissables que pour des périodes déterminées (où les documents sont les plus abondants) : à Byblos pour l'époque archaïque et l'époque perse, à Chypre pour les V[e]-III[e] s. (variété à laquelle doit sans doute se rattacher l'écriture attestée en Grèce). On ne connaît presque pas l'écriture de Tyr (pour les nouveaux documents, *cf. supra*), qui, cependant, ne devait pas être très différente de l'écriture de Sidon, comme on peut le conclure aussi sur base de l'homogénéité de la langue écrite (*cf.* II.1 Langue).

Comme c'est le cas pour la langue, l'écriture punique n'apparaît pas clairement avant le IV[e] s. En effet, les signes attestés au VI[e] s. soit sur les stèles du *tophet* de Carthage, soit sur celles de Motyé et sur la lamelle de Pyrgi, bien qu'assez uniformes, ne possèdent pas encore de traits prononcés qui les différencient de ceux de l'écriture de la mère-patrie. Au contraire, l'écriture punique à partir du IV[e] s. est caractérisée soit, à nouveau, par l'allongement des hampes des lettres, soit par leur inclinaison vers la gauche, soit, surtout, par l'introduction dans l'écriture sur pierre de traits typiques d'une écriture à l'encre, en particulier, un jeu de pleins et de déliés.

L'écriture néopunique qui s'affirme partout en Occident après la chute de Carthage a des traits cursifs bien prononcés; les signes subissent une forte schématisation et certains se confondent (*alep* et *mem*, *bet* et *dalet*, *taw* et *nun*, surtout). Ce type d'écriture n'était pas inconnu avant la chute de Carthage; on en a quelques témoignages sur les stèles les plus récentes du *tophet*. Des lettres avec la forme néopunique se trouvent en outre déjà sur les *ostraka* d'Égypte (V[e]-IV[e] s.) et, isolément, sur des documents de la Phénicie d'époque hellénistique (par exemple BORDREUIL 1990b et *KAI* 12) et sur des stèles assez anciennes de l'Occident (Motyé). Ces attestations montrent que le néopunique était une variété d'écriture cursive employée vraisemblablement d'habitude sur un matériel périssable, dont le développement a commencé déjà en Phénicie et qui s'est affirmée en tant

qu'écriture lapidaire après la destruction de Carthage. Il est possible de supposer que la diffusion du néopunique a été accélérée par l'affaiblissement des traditions scribales provoqué par la chute de la métropole.

C. *Typologie*

Les textes des inscriptions phéniciennes ont des caractéristiques qui se répètent suivant leur genre (AMADASI GUZZO 1989-1990). On distingue les inscriptions votives, célébratives et funéraires. Il faut classer à part les inscriptions sur céramique et sur papyrus, qui peuvent contenir des lettres, des comptes ou textes de nature économique, les différents graffiti (signatures, sigles...), les légendes de sceaux ou gravures sur objets (contenant le plus souvent le nom du propriétaire) et les légendes de monnaies.

Les textes votifs renferment les noms d'une (ou plusieurs) divinité(s), de ce qui est dédié, du dédicant, le verbe exprimant la dédicace et enfin, l'expression de la raison du don (en général, un vœu exaucé ou à exaucer). On peut trouver à la fin une malédiction contre celui qui oserait abîmer l'objet voué. Parmi les inscriptions votives, une place spéciale est occupée par les dédicaces accomplies dans le *tophet* qui, à l'intérieur de formulaires communs aux textes de vœu, emploient des expressions spéciales – *MLK(T) BʿL*, *MLK(T) ʾMR*, *MLK ʾDM*, *BŠ(ʾ)RM BTM ʾZRM ʾŠ(T)* surtout – devant se référer à des pratiques sacrificielles spécifiques de ce lieu de culte. Les inscriptions célébratives contiennent la narration des gestes d'un souverain ou d'un grand personnage; elles sont typiques de la période ancienne (fin IXe-VIIIe s.; on les trouve à cette époque dans toute l'aire du sémitique du N.-O.) et sont représentées surtout par les textes de Kilamuwa et de Karatepe. La geste est racontée à la première personne; la divinité, lorsqu'elle est nommée, est représentée comme se tenant à côté du rédacteur du texte et agissant en sa faveur : pour cela, l'inscription lui est souvent dédiée, de sorte que le récit peut s'insérer dans un schéma votif. Ce type d'inscription pose le problème du rapport avec les annales des différents souverains. À l'époque perse à Byblos, on constate de manière évidente la superposition des schémas votif et narratif (avec changement de personne suivant le modèle auquel on se réfère), en particulier dans l'inscription de Yehawmilk. Les inscriptions funéraires sont en général simples et mentionnent le nom du défunt, éventuellement de celui qui a fait ériger la tombe, parfois des malédictions contre qui osera ouvrir le sépulcre (ou le sarcophage). Des schémas plus complexes sont employés souvent dans le cas d'inscriptions funéraires de souverains. Ici encore, des

formulaires d'origine différente peuvent se superposer : tel est le cas du texte d'Eshmounazor de Sidon, qui raconte, comme dans un texte célébratif, ses hauts faits soit envers la ville et les dieux (construction de sanctuaires), soit envers le roi de Perse.

Pour suivre le développement des formulaires, si l'on découpe les textes en éléments, comme l'objet offert, le nom de la divinité, le nom du dédicant (ou de celui qui est célébré), le verbe, la raison du vœu, les malédictions, on constate que la place ou le choix des termes varient selon l'époque et en partie, selon l'endroit de provenance de l'inscription. On peut ainsi établir une grille générale de formulaires, qui permet de classer dans une série théorique tout nouveau document (dans la mesure où celui-ci emploie des formulaires connus). Ce classement est particulièrement clair pour les inscriptions votives. Par exemple, à l'époque archaïque, l'objet voué est à la première place, suivi par le verbe et par le nom du dédicant, enfin par la mention de la divinité; la raison du vœu vient en dernier lieu. Plus tard, surtout en Occident, c'est la divinité qui prend la première place, tandis que suit le nom de l'objet voué; à un verbe du type «faire, placer» (*PʿL*, *ŠM*) se substitue le plus souvent le verbe «dédier» (*NDR*). L'objet lui-même est parfois sous-entendu et n'est exprimé que par le pronom relatif *ʾŠ* (type «au dieu X, ce qu'a voué Y ...»). La différenciation des formules correspond sans aucun doute à différents types de relations entre les sphères divine et humaine, ou entre le souverain et ses sujets, suivant les époques et les régions.

D. *Publications*

Le premier recueil systématique d'inscriptions phéniciennes, puniques et néopuniques est constitué par l'ouvrage de GESENIUS 1837. Il est suivi par la liste qui figure dans la première grammaire scientifique du phénicien, due à SCHRÖDER 1869. À partir de 1883 commence la publication du *CIS*, fondé par E. Renan au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et dont la *pars prima* est consacrée aux inscriptions phéniciennes. La publication du *CIS* I se poursuit jusqu'en 1963 grâce en particulier au travail de Ch. Clermont Ganneau, Ph. Berger, J.-B. Chabot, J.-G. Février, mais le nombre élevé des stèles inscrites de Carthage a absorbé toutes les énergies des auteurs. Ainsi, il a été nécessaire de créer un nouvel instrument de travail, le *RES*, destiné à fournir les données essentielles concernant les nouveaux textes qui étaient connus. Cette publication s'est arrêtée elle aussi, en particulier pour ce qui concerne le phénicien, en 1919.

À partir de 1900, une revue (*Ephemeris*) systématique des différentes éditions de textes épigraphiques en sémitique du N.-O. a été entreprise par LIDZBARSKI 1902-1915. Le même savant est aussi l'auteur du seul manuel d'épigraphie sémitique existant à ce jour (LIDZBARSKI 1898) ainsi que d'une anthologie de textes (LIDZBARSKI 1907). Une autre anthologie, précieuse pour l'ampleur des commentaires philologiques, est celle de COOKE 1903. Dans les années 1916-1918, J.-B. Chabot publia dans le *Journal Asiatique* une série de commentaires sur les inscriptions puniques et néopuniques, soit déjà connues soit découvertes à l'époque, commentaires qui furent réunis dans le volume *Punica* (CHABOT 1918), lequel reste actuellement encore essentiel, en particulier dans le domaine du néopunique.

Dans les années plus récentes, en plus de la publication de nouveaux textes, des recueils, soit sectoriaux, soit anthologiques, ont cherché à donner une idée d'ensemble de l'épigraphie phénicienne, punique et néopunique. L'ouvrage de H. Donner et W. Röllig, *KAI* et le troisième volume du *TSSI*, publié par J.C.L. Gibson, qui est consacré aux inscriptions phéniciennes, constituent des instruments de base. Un nouveau recueil, *NESE* (les travaux sur le phénicien sont dus à W. Röllig), destiné à continuer *l'Ephemeris* de LIDZBARSKI 1902-1915, a paru en trois volumes entre 1967 et 1975.

Différentes bibliographies critiques ont vu le jour. On rappellera les plus importantes. Le *BES*, qui couvre tout le domaine du sémitique du N.-O., a été publié annuellement par J. Teixidor dans la revue *Syria* entre 1967 et 1979 (la bibliographie, mise à jour, a été réunie dans un volume en 1986). Les inscriptions puniques ou les ouvrages d'épigraphie punique ont été recensés par G. Garbini dans la revue *Studi Magrebini*, entre 1965 (vol. 6 de la revue [1965-1974]) et 1980. Cette bibliographie a été réunie dans un supplément de la *Rivista di Studi Fenici* en 1986 (GARBINI 1986). À partir de 1983, plusieurs nouveaux documents, ainsi que de nouvelles études d'inscriptions déjà connues, sont publiés chaque année dans le *BAALIM* édité par P. Bordreuil et E. Gubel, de nouveau dans *Syria* et bientôt, dans *Semitica*. La *Bibliographie analytique de l'Afrique ancienne*, publiée d'abord par J. Desanges et S. Lancel entre 1962 et 1985 (Rome), ensuite par Fr. Lassère et J. Le Bohec, renferme des références et commentaires aux travaux d'épigraphie punique. Les études d'épigraphie phénicienne et punique sont enfin régulièrement recueillies dans la bibliographie annuelle, à partir du vol. 1 (1973), de la *Rivista di Studi Fenici*.

Un manuel d'introduction à l'épigraphie sémitique a été édité par GARBINI 1969. Le seul ouvrage d'ensemble consacré à la paléographie est celui de PECKHAM 1968.

CHAPITRE 2

LA LITTÉRATURE PHÉNICIENNE ET PUNIQUE

V. Krings

A. *Considérations liminaires*

Rien n'est parvenu de la littérature phénicienne et punique et on s'interroge aujourd'hui encore sur la nature et l'ampleur de celle-ci (pour une vue d'ensemble, LEMAIRE 1986b). En raison du type d'intérêt – qu'explique en grande partie la tradition même des études sur la civilisation phénico-punique – porté aux textes, davantage étudiés pour les problèmes philologiques et linguistiques qu'ils recèlent que dans une perspective proprement historique et méthodologique, cette question de la littérature des Phéniciens et des Carthaginois ne constitue pas un thème de recherche privilégié, à la différence par exemple du dossier, constamment ouvert et nourri, de l'alphabet (à ce propos, on notera d'emblée que ce n'est pas parce que les Phéniciens ont contribué à mettre au point, à époque relativement haute, une écriture alphabétique destinée à connaître un grand succès qu'ils ont nécessairement produit une «littérature» proportionnellement significative). Ainsi, contrairement à ce qui se passe dans des domaines d'études proches, qu'ils concernent le Proche-Orient ancien ou, surtout, le monde gréco-romain (on songe en particulier aux travaux de E.A. Havelock), où les problématiques relatives aux formes et aux fonctions mêmes de la «littérature» se trouvent au cœur des préoccupations, le domaine phénico-punique est jusqu'à ce jour resté assez en marge de celles-ci.

Il n'empêche qu'un tableau de la littérature phénicienne et punique (cette dernière a été davantage prise en compte ces dernières décennies) a été proposé, sans faire pour autant l'unanimité, chacun recourant à des approches méthodologiques, s'inspirant aussi parfois d'a priori idéologiques, sur lesquels il convient ici d'attirer brièvement l'attention.

Il y a d'abord et surtout la tendance, très nette chez maints spécialistes, à se conformer, de façon quelque peu abusive, aux modèles de civilisation gréco-romains. Ainsi, l'appréhension de la littérature phénico-punique semble s'être faite essentiellement à travers les classifications par genres littéraires propres au monde gréco-romain (SZNYCER 1968-1969; LIPIŃSKI

1992b; FANTAR 1993, t. 2, p. 153-174). On peut se demander si ceci ne ressortit pas, en partie du moins, aux vieilles dichotomies réductrices «civilisés-primitifs», fondées notamment sur l'écriture ou sur le mode de pensée; celles-ci ont certes été discréditées par les travaux de Cl. Lévi-Strauss et de J. Goody surtout, mais sans que les réflexions de ces derniers aient encore porté leurs fruits dans l'étude de la littérature phénico-punique (BAURAIN 1992).

Ensuite, il est clair que les «archives» (qu'elles émanent de sphères laïques ou religieuses) constituent une donnée fondamentale pour comprendre le fonctionnement de cette littérature – prenant en compte le rôle de la communication orale par rapport à l'écrit – et sa classification interne. Comme les sources littéraires gréco-romaines n'offrent guère d'informations utilisables, la lumière pourrait venir du matériel épigraphique phénico-punique (déjà GREENFIELD 1971) – même si les limites de telles enquêtes sont patentes (sur les scribes, par exemple BONNET 1991) – ainsi que d'une approche comparatiste avec d'autres civilisations, en particulier celles du Proche-Orient antique (GARBINI 1990, 1991a). Du reste, d'autres questions de méthode sont liées à l'exploitation même des mentions contenues chez les auteurs gréco-romains (*cf.* I.A.II.4 Les sources gréco-latines). À cet égard, la démarche par laquelle on s'est efforcé de trouver dans celles-ci des confirmations ou des preuves de l'existence d'une littérature punique se révèle infructueuse (KRINGS 1991).

Enfin, comme on ne cesse de le répéter, sans en tirer toujours les conclusions, l'aire géographique et le champ chronologique considérés ici sont relativement vastes. Or la prise en compte des données spatio-temporelles est indispensable en vue d'une perception équilibrée de ces questions : par exemple, on ne peut ignorer qu'à l'époque hellénistique il est tout à fait habituel pour un écrivain non-hellénophone de s'adresser à son public en grec (MOMIGLIANO 1992, p. 93-126). Il est donc déplacé de proposer un tableau unique et intemporel de la «littérature» phénico-punique, dont toute évolution historique serait en quelque sorte gommée (il ne viendrait à l'esprit de personne d'envisager en un seul instantané la littérature «latine» : ce sont des images différentes qu'on proposera selon qu'il s'agit de Fabius Pictor ou de Tacite).

B. *Littérature phénicienne*

L'opinion la plus répandue est qu'un certain nombre de témoignages, principalement les textes grecs et latins (*cf. infra*) mais aussi la tradition

biblique et la littérature ougaritique (surtout dans la mesure où elles fournissent des parallèles : GARBINI 1990 [autour des deux amulettes d'Arslan Tash], 1991a; XELLA 1991b), attestent la richesse de la littérature phénicienne.

Flavius Josèphe, un historien juif du Ier s. ap. J.-C., prétend, pour asseoir certaines de ses affirmations, s'être inspiré des «chroniques tyriennes» (*C. Ap.* I 107). Celles-ci lui étaient, dit-il, connues à travers les œuvres d'écrivains hellénistiques : Dios (*FGH* 785), un historien presque inconnu par ailleurs, qui avait rédigé en grec des *Peri Phoinikôn historiai* (JOS., *C. Ap.* I 112) et Philostrate (*FGH* 789), auteur de *Phoinikikai historiai* (JOS., *A.J.* X 228). On est un peu mieux documenté sur Ménandre d'Éphèse (IIIe-IIe s.) dont l'œuvre est également connue surtout par les extraits qu'en cite Flavius Josèphe (*FGH* 785, par exemple *C. Ap.* I 116) selon lequel (*A.J.* VIII 144; IX 283), Ménandre «traduisit les archives tyriennes du phénicien en grec». Mais il est loin d'être acquis que Ménandre connaissait le phénicien et il a plus probablement puisé son information à des sources antérieures auxquelles il est malaisé de donner un nom. De même, un usage direct de l'œuvre de Ménandre par Flavius Josèphe est loin d'être avéré (LEMAIRE 1986b, p. 217-219). À travers cette tradition littéraire très complexe, si l'on ne peut exclure que ces auteurs ou leurs sources aient dans un premier temps puisé une part de leur information dans des documents tyriens, il est en définitive extrêmement difficile de se faire une idée exacte de la nature de ces «chroniques tyriennes» (GARBINI 1980b).

Philon de Byblos (fin du Ier-début du IIe s. ap. J.-C.) rédigea, en grec, une *Histoire phénicienne*, qui est connue par des citations (*FGH* 790) de Porphyre et surtout d'Eusèbe de Césarée (BARR 1974; TROIANI 1974; BAUMGARTEN 1981; ATTRIDGE & ODEN 1981; EDWARDS 1991). Il s'agirait d'une traduction-adaptation de l'œuvre de Sanchouniathon, un érudit phénicien qui aurait vécu au temps de Moïse. La date et l'historicité de ce Sanchouniathon ont été souvent discutées et sa prétendue œuvre s'est retrouvée très tôt au cœur d'une bataille d'érudits, révélatrice de la sensibilité persistante des débats sur la «littérature» phénicienne (par exemple RENAN 1858; récemment, ODEN 1978; BAUMGARTEN 1981, p. 41-93). C'est en fait plus probablement en grec qu'en phénicien que Sanchouniathon, en auteur de l'époque hellénistique soucieux de présenter un résumé des traditions cosmogoniques locales, aurait écrit (LEMAIRE 1986b, p. 217). La question de ses sources est elle-même éminemment problématique (BAUMGARTEN 1981, p. 1-7). Les extraits qui en ont été

conservés dans l'*Histoire phénicienne* de Philon concernent la cosmogonie et la théogonie; il relatait aussi la naissance de la civilisation (II.11 Les mentalités). C'est pourquoi on voit communément dans l'œuvre de Philon une preuve indirecte de l'existence d'une littérature épico-mythique ou religieuse. Il en va de même pour Damascius, qui aurait utilisé une cosmogonie phénicienne, résumée en grec, d'un certain Mochos (*FGH* 784) (LIPIŃSKI 1992b).

En parallèle avec Sanchouniathon, on rappellera encore le cas de Dictys de Crète (*FGH* 49). Celui-ci, un participant de la guerre de Troie, aurait écrit en phénicien une sorte de journal de la guerre. Le prologue de l'ouvrage, probablement rédigé en grec à l'époque néronienne, mais qui est parvenu dans une version latine, prétend, selon un *topos* habituel aux romans historiques de ce genre, que cette adaptation aurait été faite d'après un manuscrit miraculeusement retrouvé dans la tombe de Dictys, en l'an 13 de Néron (EISENHUT 1969; MERKLE 1989; MAZZA 1991).

Enfin, grâce au recensement de F. Jacoby (*FGH* 274, 615, 752 et 783-794), nous apprenons que des auteurs anciens avaient composé des œuvres, écrites en grec, qui s'intitulaient *Phoinikika*, *Peri Phoinikès*, *Phoinikikai historiai*. On ne connaît souvent qu'un titre et quelques passages qui ne laissent pas aisément deviner le contenu et la portée de ces écrits. Pourtant, en dépit de la similitude de leurs titres, ceux-ci devaient recouvrir des réalités différentes : par ex., la *Phoinikikè historiè* de Philon de Byblos différait sans doute largement des *Phoinikika*, le roman de Lollianos (HENRICHS 1972) ou de ceux de Claudios Iolaos (*FGH* 788). Néanmoins, de façon générique, ces œuvres apparaissent comme des créations s'inscrivant dans la lignée de l'érudition hellénistique.

C. *Littérature punique*

Traditionnellement, on considère que la littérature punique fut ample et diversifiée. Pour justifier cette affirmation, on recourt aux témoignages des écrivains grecs et latins ainsi qu'à un certain nombre de «traductions-adaptations» (*cf. infra*). Or, libérés de tout présupposé interprétatif, ces témoignages sont loin de se révéler aussi parlants, en particulier pour ce qui concerne l'existence d'une littérature historique, géographique, politique, philosophique ou même religieuse (KRINGS 1991). Ainsi, les références répétées à des *Karkhedionaka* (*FGH* 276, 743 et 744), à des *Historiae Poenorum* ou à des *Punicae historiae* renvoient très vraisemblablement à des ouvrages écrits en grec ou en latin. De même, on a

souvent évoqué, pour justifier l'existence d'une littérature politique, un passage de la *Politique* d'Aristote (II 11, 1-16); en fait, ce passage s'inspire très probablement d'une de ces monographies érudites qui, telle la *Constitution d'Athènes*, ont nourri l'ouvrage de synthèse qui y fait référence. En ce qui concerne la philosophie, c'est en grec que les philosophes carthaginois – Hasdrubal-Clitomaque est le plus célèbre – rédigèrent leurs traités. Quant au texte de Plutarque (*De facie* 26-30) qui témoignerait de l'existence d'une littérature religieuse, il est inopportun de le solliciter, tant il est clair que le thème des parchemins perdus et miraculeusement redécouverts tient du *topos* littéraire, comme dans le cas de Dictys de Crète évoqué plus haut. En somme, un certain nombre d'a priori ont provoqué une réelle sous-estimation de la place, à Carthage, de la littérature en langue grecque (SZNYCER 1968-1969; KRINGS 1991; BAURAIN 1992; VÖSSING 1993). Pourtant, on imagine difficilement que les œuvres, rédigées en grec, d'historiens des guerres puniques, par exemple Silénos de Kaléaktè ou Sosylos de Lacédémone, qui furent tous deux des compagnons d'Hannibal (*FGH* 175-179), n'aient pas eu des lecteurs puniques, de même que celles de Charon de Carthage (*FHG* IV 360).

1. *Le Périple d'Hannon*

Parmi les écrits qu'on invoque pour témoigner de ce qu'était la littérature historique punique, le *Périple d'Hannon* figure toujours en bonne place. Une «version» du *Périple*, en langue grecque, nous est parvenue par un manuscrit de Heidelberg du IXe s. (DESANGES 1978, p. 73-85). Ce texte raconte la navigation d'un roi carthaginois, Hannon, le long du rivage occidental de l'Afrique (DESANGES 1981; HUß 1985, p. 75-83; LANCEL 1992a, p. 119-126). Il en existe par ailleurs un certain nombre de mentions dans la littérature antique, principalement dans le *Traité des merveilles* du corpus aristotélicien, dans la *Chorographie* de Pomponius Méla, dans l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien et dans l'*Indikè* d'Arrien (DESANGES 1978, p. 45-73).

Les recherches modernes sur cette œuvre ont été menées dans deux directions. D'une part, on s'est attaché à reconstituer les conditions concrètes de navigation le long de la côte atlantique de l'Afrique (DESANGES 1978, p. 40-43; DEMERLIAC & MEIRAT 1983). D'autre part, la version grecque a été soumise à un examen linguistique approfondi destiné surtout à proposer une datation (DESANGES 1978, p. 43-45; MUSSO 1989). Sur aucun de ces points, on n'est parvenu à un consensus.

Mais toutes ces discussions ne doivent pas occulter un autre débat fondamental, sur la nature du *Périple d'Hannon*. Certains y voient un

compte rendu de voyage objectif et l'analysent comme un témoignage privilégié sur l'expansion commerciale phénico-punique dans l'Atlantique (CARCOPINO 1944, p. 73-163; PICARD 1982, 1983, p. 281-283; PICARD & PICARD 1982, p. 238-289). D'autres se demandent s'il ne faut pas le considérer comme un récit entièrement réélaboré et adapté aux cadres de l'anthropologie grecque (JACOB 1991, p. 73-84). Quoi qu'il en soit, dans le texte du manuscrit de Heidelberg, l'imaginaire occupe une place non négligeable et la part de la réécriture grecque est déterminante. Ceci n'empêche d'ailleurs pas qu'il y ait eu, à un stade antérieur, un inspirateur punique.

Quant à l'écrit du voyage d'Himilcon, mentionné par Pline (*N.H.* I 5, II 169), il ne nous est pas parvenu, ni dans une version «originale» en punique, ni dans sa «traduction» grecque. On considère généralement que les *Ora maritima* d'Aviénus (*Or.* 114-129, 380-389, 404-415), poème didactique latin de la seconde moitié du IVe s. ap. J.-C., seraient un souvenir indirect du périple d'Himilcon (DUPUICH 1974; HUß 1985, p. 84-85).

2. *Le Traité d'agriculture de Magon*

Magon compta pour la littérature agronomique ancienne et Columelle l'appelle même *rusticationis parentem* (COLUM., *Rust.* I 1, 13; *cf.* aussi VARR., *R.* I 1, 10; PLINE, *N.H.* XVIII 22-23). De ce traité de Magon, vraisemblablement rédigé en punique, il ne reste rien. Par ailleurs, dès l'Antiquité existèrent plusieurs «traductions», probablement une en latin et trois en grec, réalisées entre le milieu du IIe s. et le milieu du Ier s. av. J.-C. (HEURGON 1976); de ces «traductions» (plutôt des adaptations), subsiste seulement une soixantaine de menus fragments qui ont été conservés principalement grâce à Varron, Columelle et Pline l'Ancien (SPERANZA 1974).

Sur l'époque à laquelle Magon aurait vécu, on a émis plusieurs hypothèses. Le problème le plus intéressant concerne toutefois la façon dont il aurait rédigé son traité. On peut, même si l'enquête est extrêmement difficile en raison de l'état de la documentation, s'interroger sur ses sources, en particulier sur sa connaissance du grec (MARTIN 1971, p. 37-52).

3. *Le Serment d'Hannibal*

On désigne ainsi l'alliance qui, en 215, fut signée entre Hannibal et Philippe V de Macédoine. Polybe (VII 9) en a livré le texte intégral en grec – probablement, du moins en partie, la traduction littérale d'un original punique (BICKERMAN 1944, 1952). La question qui se pose est

précisément celle de la langue (ou des langues) dans laquelle (lesquelles) fut rédigé ce traité de même que ceux, de nature commerciale, politique ou juridique, qui furent contractés entre les Carthaginois et les autres peuples, notamment Grecs, Étrusques ou Romains (par exemple SCARDIGLI 1991). Outre qu'il soulève des problèmes d'interprétation d'ordre politique (nature du pouvoir d'Hannibal) et religieux (*interpretatio* des divinités, composition du panthéon pris à témoin), le document a aussi retenu l'attention parce que on y a vu une preuve supplémentaire de l'existence d'une littérature punique (LEMAIRE 1986b, p. 220-221; SZNYCER 1978b, p. 591-592).

4. *Le* Poenulus *de Plaute*

Dans le *Poenulus*, rédigé entre 195 et 189, le monologue d'Hannon et quelques vers éparpillés offrent des passages en langue punique transcrits en lettres latines (SZNYCER 1967; KRAHMALKOV 1988; MAURACH 1988). Même si l'établissement du texte est malaisé, car les manuscrits de Plaute présentent des divergences notables, on observe que la version punique (v. 930-939; 940-949) ne concorde pas avec la traduction latine (v. 950-960). L'intérêt de ce texte punique ou néopunique résulte du fait qu'il est vocalisé et qu'il permet une meilleure connaissance de la langue punique. Néanmoins, il est difficile d'y voir un témoignage probant de l'existence d'une littérature punique.

5. *Les bibliothèques de Carthage*

À en croire Pline l'Ancien (*N.H.* XVIII 22-23), le contenu des bibliothèques de Carthage – exception faite du traité de Magon – aurait été distribué, en 146, aux rois africains avant que le feu les détruise complètement, en même temps qu'il faisait disparaître la métropole punique. Le texte est bien connu, l'image plaît; il n'en faut pas moins s'interroger sur la nature même du passage de Pline, sur la place qu'il occupe dans l'ensemble de l'œuvre de celui-ci (une anecdote dont le caractère exceptionnel est stylistiquement souligné) et sur les intentions qui peuvent figurer en filigrane de l'information (une revalorisation du traité agronomique de Magon se ferait aux dépens de Caton, lui aussi auteur d'un ouvrage de même nature) (KRINGS 1991, p. 653-654). En fait, destructions, pillages, incendies ont immanquablement frappé les grands rassemblements de livres, pesant par la même sur la transmission des œuvres littéraires (CANFORA 1992). Il n'empêche que, dans ce cas précis, on reste singulièrement dépourvu d'informations sur la localisation de ces «bibliothèques» dans la cité, sur l'époque de leur mise en place (dès les

origines de la cité ou sur le modèle hellénistique ?) ainsi que sur leur organisation et sur les documents qu'elles contenaient (BISI 1986b). Enfin, le thème de la destruction par le feu des bibliothèques, conservatoires d'un héritage culturel, et des livres est bien connu. Mais à Carthage, le feu, s'il a détruit les livres, n'a pas encore cessé de nourrir les imaginations.

II. SOURCES INDIRECTES

CHAPITRE 1

LES SOURCES CUNÉIFORMES

P. Xella

A. *Aires syro-mésopotamienne et égyptienne*

Une série de textes cunéiformes provenant des aires syro-mésopotamienne et égyptienne, aux IIIe et IIe millénaires, offrent un important point de repère historique, linguistique et religieux pour les antécédents de la civilisation phénico-punique des IIe et Ier millénaires. Il faut, de manière générale, opérer une distinction entre les données isolées et les informations plus ou moins homogènes tirées de blocs de documentation. Le premier cas vaut pour le IIIe millénaire, époque pour laquelle on possède très peu d'informations sur les villes côtières. La situation au Bronze Récent est différente : les documents sont beaucoup plus nombreux et significatifs. Les sources les plus riches et les plus importantes sur la vie politique, économique et religieuse des villes phéniciennes sont les lettres d'el-Amarna et les documents de Ras Shamra-Ougarit. Parmi les ensembles textuels qui présentent un intérêt indirect pour la civilisation phénicienne, mais dont il faut tenir compte afin de connaître ses présupposés historiques, on doit signaler les archives d'Ébla et celles d'Émar.

1. *Ébla*

Les archives d'Ébla (Tell Mardikh, à 55 km au S.-O. d'Alep), qui datent de *c*.2400 et qui couvrent approximativement une période de trois générations, représentent une source primordiale pour l'étude de la civilisation syrienne au Bronze Ancien et de ses développements postérieurs. Ébla était un centre puissant et florissant dont la culture s'est avérée être à divers égards l'antécédent de celle des Sémites de l'O. des époques plus tardives. La grande majorité des tablettes présentent un caractère administratif, mais les documents d'intérêt historico-politique et religieux (rites, listes divines, mythes) ne manquent pas. Les textes sont transcrits en écriture cunéiforme sumérienne, mais dans une langue sémitique archaïque.

Au début des études éblaïtiques, on a cru pouvoir y identifier une série de toponymes se référant à la région libanaise et désignant des villes phéniciennes : Byblos, Beyrouth, Tyr, Sidon, Sarepta et encore Bit-Arkha, Irqata et la chaîne du Liban. En particulier, il semblait que Byblos et Beyrouth apparaissaient comme des royaumes autonomes, tandis que les autres villes, plus méridionales, auraient été comprises dans le territoire d'Ébla ou soumises à son contrôle. Aujourd'hui, une telle reconstruction doit être largement revue. Tout d'abord Ébla, malgré sa puissance économique, n'exerçait absolument pas son contrôle sur un territoire aussi étendu. On discute même actuellement de l'évaluation d'Ébla comme «empire». En plus, du point de vue philologique, les lectures de ces toponymes «phéniciens» sont loin d'être démontrées. Le prétendu nom de Byblos, par exemple, est plus vraisemblablement à lire Dulu, une ville qui doit être sans doute localisée dans l'arrière-pays d'Ébla, à peu de distance de la ville. Il paraît surtout invraisemblable que les villes les plus méridionales de la côte méditerranéenne aient été soumises à Ébla ou englobées dans son territoire.

En réalité, seul un nombre très restreint de grandes villes lointaines semblent avoir eu des rapports avec Ébla : Kish, Mari et Nagar. La plupart des autres toponymes sont probablement à localiser soit dans la région éblaïte, soit ailleurs, dans des aires variées. Il semble en effet que l'horizon commercial de la ville comprenait essentiellement la Syrie et la haute vallée de l'Euphrate. Ougarit est mentionnée avec Arados dans une liste géographique, mais il faut faire une distinction entre les documents rédigés à Ébla et ceux d'autre provenance. Ainsi, l'«atlas géographique» où l'on rencontrerait les toponymes côtiers est un texte dont la composition apparaît étrangère à la géographie éblaïte. En conclusion, même si des contacts entre Ébla et les villes «phéniciennes» ne peuvent être exclus *a priori*, la seule donnée à retenir est le rôle d'intermédiaire que Byblos joua entre l'Égypte et la Syrie, Ébla comprise (dont l'accès à la mer était peut-être garanti par Ougarit et son port).

Les textes de Tell Mardikh fournissent aussi des données intéressantes dans le domaine linguistique, socio-politique et religieux. Même si l'appartenance linguistique de l'éblaïtique reste controversée, son lexique possède une série de racines et de mots communs au sémitique de l'O., qui figurent donc aussi dans la langue phénicienne. On y parlait une langue sémitique occidentale pré-amorrite, commune aux gens qui vivaient dans la région entre le Moyen Euphrate et la Méditerranée.

Quant à la structure politique de la ville, qui garde les traces d'une ancienne organisation tribale, à côté du souverain (appelé *en*) est attesté un chef de l'administration (*lugal-sa-za*) et surtout un «Conseil des Anciens»

(désignés comme *lugal* quand ils exercent leurs fonctions administratives), qu'on retrouvera ensuite dans les villes phéniciennes aux IIe et Ier millénaires. Du point de vue économique, Ébla avait une base agro-pastorale, mais aussi une activité commerciale très développée qui concernait surtout les métaux et les étoffes : son industrie textile et sa production de vêtements bigarrés sont bien documentées.

En ce qui concerne la religion, le panthéon d'Ébla comprend plusieurs théonymes (attestés directement ou documentés dans l'onomastique personnelle) qui sont aussi présents dans la religion phénicienne : Dagan, Adda (=Baal), Rashap, Ashtar (=Ishtar/Astarté), Malik, Kothar, la divinité solaire et peut-être aussi Eshmoun. La documentation d'Ébla montre aussi l'importance particulière attribuée par cette religion au culte des ancêtres et des rois défunts, une caractéristique qui marque profondément les manifestations religieuses de l'aire syro-palestinienne aux époques postérieures.

2. *Ur III*

Vers la fin du IIIe millénaire, une tablette de l'époque d'Ur III (sous le règne d'Amar-Suena, 2045-2037) fait état d'un certain Ibdati, souverain de Byblos, qualifié d'*ensi* de la ville. La donnée est importante, car il s'agit d'un nom amorrite, un fait qui est confirmé par les noms d'autres princes giblites attestés dans les inscriptions hiéroglyphiques découvertes à Byblos (Abishemu Ier, fin du XIXe s.; Yakin(ilu), XVIIIe s.; Ilimayapi (?), Abishemu II, Yapishemuabi, Egel/Egliya, *R-y-n-t-y*, Ḫasrurum, tous compris entre le XVIIe et le XVIe s.). Ce phénomène démontre la pénétration profonde de l'élément amorrite aux plus hauts niveaux de la société, ce qui a certainement eu toute une série d'implications linguistiques et culturelles. Toujours à Byblos, les fouilles ont livré un texte contenant un vocabulaire du type d'Ur III, ce qui confirme les relations entre la ville phénicienne et la cour mésopotamienne à cette époque.

3. *Mari*

Le royaume de Mari, durant la seconde moitié du IIe millénaire, entretenait des rapports politiques et commerciaux avec Ébla, mais des contacts (moins fréquents) sont également attestés avec certains centres de la côte méditerranéenne, parmi lesquels Ougarit, Byblos et Hazôr (période des archives, XIXe-XVIIIe s.). Ces relations ne pouvaient qu'être sporadiques, étant donné l'époque et la grande distance entre les interlocuteurs. En ce qui concerne Byblos, un texte de l'époque de Zimri-Lim (9e année de son règne) fait état d'un souverain appelé Yantin-Ḫammu (encore un nom amorrite) qui porte le titre de *lugal* de Byblos et

qui offre au roi mariote un vase d'or. Il faut par ailleurs souligner que les textes de Mari emploient souvent l'adjectif *gublâyu* «giblite», soit pour qualifier des personnes (des messagers), soit pour désigner des vêtements, des étoffes et des tapis.

Dans l'onomastique de Mari sont attestés plusieurs anthroponymes appartenant à des personnes d'origine amorrite. On désigne de la sorte des groupes nomades de Sémites occidentaux caractérisés par une structure tribale et une économie pastorale, qui occupaient les espaces non urbanisés de la Mésopotamie et de la Syro-Palestine. Parallèlement au développement de la culture urbaine, en effet, l'aire syro-palestinienne avait vu l'accroissement imposant de la composante nomade et pastorale qui s'était progressivement organisée en fédérations tribales. Ces groupes, appelés Martu, parlaient une langue sémitique occidentale, différente de la langue d'Ébla, et s'imposèrent en Syrie après la destruction d'Ébla, tandis qu'en Mésopotamie leur hégémonie s'instaura avec la chute de l'empire néo-sumérien d'Ur III qu'ils avaient contribué à provoquer.

Ces Martu sont déjà documentés à Ébla, puis à Akkad et ensuite à Ur III. Les sources égyptiennes du Moyen Empire témoignent aussi du danger représenté par les nomades. La pression de ces populations deviendra de plus en plus forte vers la fin du IIIe millénaire. Tandis qu'en Palestine le territoire entier semble rétrograder nettement du stade urbanisé au système tribal et pastoral, en Syrie l'organisation urbaine se maintient en partie, même si l'occupation agricole connaît une contraction importante. La vague amorrite touche donc tout d'abord la Palestine, puis la Syrie du N. et enfin, la haute Mésopotamie. Les souverains de plusieurs centres urbains portent désormais des noms amorrites : on a vu que quelques noms de princes giblites aux XIXe-XVIe s. ont une structure amorrite très claire. En même temps, l'anthroponymie témoigne d'une présence massive de cet élément à l'intérieur de la population.

À côté des aspects linguistiques, l'étude de cette documentation révèle un certain nombre de théonymes et d'épithètes divins, dont quelques-uns réapparaîtront dans les panthéons sémitiques plus tardifs, notamment dans le monde phénico-punique (Haddu/Baal, Ila/El, Dagan, Horon, Malik, Sakon, Shalim, Shamash, Ṣadiq, Rashap). Ce répertoire d'anthroponymes constitue une source précieuse pour l'étude de l'évolution historique des cultes dans l'aire syrienne.

4. *Émar*

Émar (Meskéné Qadima) au pays d'Ashtata, sur la rive droite de l'Euphrate, partiellement fouillée avant l'inondation du site, était un

centre important, une position-clé sur les routes commerciales reliant Mari à Ébla et la Babylonie à l'Anatolie hittite. Durant le Bronze Moyen, Émar gravitait dans la sphère d'influence du royaume de Yamkhad et ensuite, au Bronze Récent, elle appartenait au territoire contrôlé par Karkémish. On y a découvert plusieurs tablettes cunéiformes en sumérien, akkadien, hourrite et hittite qui datent de la fin du XIVe au début du XIIe s. (*c*.1320-1180). Elles sont donc à peu près contemporaines des textes d'Ougarit (les archives les plus anciennes n'ont pu être sauvées). Ces textes livrent une anthroponymie qui montre que la population locale, bien qu'à forte composante hourrite, parlait une langue sémitique occidentale.

Pour la plupart, il s'agit de documents à caractère économique et juridique (contrats de vente et testaments, états de soldes, assignation de biens divers, inventaires...), mais on compte aussi des lettres et des textes cultuels. On possède encore plusieurs textes de tradition mésopotamienne : listes lexicales, syllabaires, textes divinatoires et oraculaires, incantations et rituels et aussi textes sapientiels.

Mis à part quelques renseignements éparpillés concernant les villes de la côte (par exemple la mention d'un homme de Sidon dans une lettre), c'est surtout la documentation religieuse de tradition locale qui s'avère importante de notre point de vue, avec l'attestation de plusieurs théonymes (documentés aussi dans les noms de personne) qu'on retrouvera dans la religion phénico-punique. Les moments forts de cette documentation sont quelques fêtes religieuses en l'honneur de différents dieux, ainsi que des rituels de consécration de certaines prêtresses. Au sujet du panthéon, il semble qu'à Émar, Baal et Astarté (qui se cachent derrière la forme akkadienne) jouent un rôle fort important; la déesse, en particulier, se signale par une série remarquable d'épiclèses et de manifestations locales (Astarté de l'écrasement, du retour, du combat, de la mer, des éclairs, des laisses, des sources, du carrefour, de la rive...). Parmi les autres divinités, il faut mentionner Dagan, Yam, El, peut-être Gad (la «Fortune») et Rashap (dans les noms de personnes). Il faut encore souligner le culte des bétyles, connu également à Mari, qui confirme les liens avec la tradition sémitique postérieure.

5. *El-Amarna*

Les archives d'el-Amarna, en Égypte, à environ 300 km au S. du Caire, sur la rive droite du Nil, contenaient plusieurs centaines de lettres dont la plupart furent rédigées dans un babylonien fortement teinté de traits dialectaux (il y en a aussi en assyrien, en hourrite et en hittite). Il s'agit de la correspondance internationale échangée entre la cour des pharaons

Aménophis III (1386-1349) et Aménophis IV (Akhénaton) (1350-1334) au XIVe s. et les souverains des états syro-palestiniens de l'époque, parmi lesquels les roitelets des villes phéniciennes. Du point de vue linguistique, l'akkadien des lettres laisse entrevoir l'influence des idiomes locaux des expéditeurs (par exemple dans le cas de Byblos). Il n'est pas rare d'y trouver des gloses : les scribes indiquaient parfois à côté du mot akkadien son équivalent dans la langue locale. Ce petit répertoire permet de saisir une série de particularités morphologiques et lexicales des dialectes parlés dans les états cananéens et constitue un échantillon remarquable du sémitique de l'O. du IIe millénaire, qui est un antécédent direct du phénicien de l'Âge du Fer.

À l'époque en question, la Syrie du N. était passée du contrôle mitannien au contrôle hittite, tandis que la Syro-Palestine était divisée en trois provinces contrôlées par l'Égypte, avec un délégué (appelé *rābiṣu* «commissaire» en akkadien, «chef des pays étrangers du Nord» en égyptien, et *sa/okinu* en sémitique occidental) installé dans une ville de chaque région qui fonctionnait comme «capitale» du district. Il y avait la province de Canaan, c'est-à-dire toute la Palestine et une partie de la côte phénicienne (probablement jusqu'à Beyrouth), dont la capitale était Gaza. Un deuxième fonctionnaire égyptien se trouvait à Simyra et il contrôlait la province d'Amurru dont les frontières devaient s'étendre de Byblos à Ougarit et, à l'intérieur, à peu près jusqu'à l'Oronte. Le troisième centre sous contrôle égyptien était Kumidi (Kamid el-Loz), dans la province de Oube/Apu, c'est-à-dire la Béqaa et la région de Damas (de Qadesh à Hazôr) et la Palestine septentrionale jusqu'à la Transjordanie.

Le système de contrôle égyptien laissait en principe le dynaste local en place, mais ce dernier – parfois défini dans les lettres comme «maire» (*ḫazannu*) ou bien «homme» (*awīlu*), parfois «roi» (*šarru*) ou «prince» (d'après l'ég. *wr*, «grand») – était subordonné aux fonctionnaires du pharaon et lié à l'Égypte par un serment de fidélité. En particulier, il était tenu de fournir toute une série de prestations : payer des contributions périodiques, garantir l'ordre intérieur, envoyer sur demande certains produits, protéger les caravanes, assister les soldats égyptiens de passage et/ou en garnison. Dans ce type de rapport, le pharaon ne s'engageait pas directement ni n'intervenait dans les disputes régionales opposant les différents seigneurs locaux; il laissait les conflits locaux se dérouler selon leur propre logique. Il se contentait de maintenir la *pax aegyptiaca* et il était disposé à considérer comme ses interlocuteurs les hommes nouveaux qui accédaient éventuellement au pouvoir. Cette prise de distance du pharaon était la cause fréquente de malentendus entre lui et certains

roitelets, par exemple Rib-Adda de Byblos qui continuait à lui écrire en sollicitant un soutien qui n'arrivera jamais contre les chefs d'Amurru.

Durant la seconde moitié du XIVe-XIIIe s. cette région bénéficiait d'une certaine stabilité territoriale entre la zone soumise au contrôle hittite (Syrie du N., avec Ougarit) et celle qui était soumise au contrôle égyptien. La plupart des troubles concernant les villes côtières étaient provoqués par la politique agressive d'Amurru, un État «nouveau», sans villes ni rois véritables, dont le cœur était sur les montagnes du Liban et qui avait surtout comme force militaire des Ḫabiru («réfugiés») et des pasteurs. Abdi-Ashirta et son fils Aziru, les chefs de ces gens, exerçaient une pression continue sur les villes phéniciennes (surtout Byblos) et aussi sur celles de la vallée de l'Oronte, en profitant de leur position frontalière et de la crainte égyptienne qu'ils puissent passer de la part des Hittites. Amurru parvint à occuper Tunip et Simyra, et gagna un statut de puissance notable. Telle est la toile de fond des lettres envoyées à la cour égyptienne par Rib-Adda de Byblos, toujours angoissé par Amurru et constamment dans l'attente d'aide de la part du pharaon.

Plusieurs villes phéniciennes, situées tant sur la côte qu'à l'intérieur, sont mentionnées dans la correspondance amarnienne; la plupart sont bien connues, mais d'autres restent encore à localiser sur le terrain. Du N. au S. : Arwad (Arados), Simyra, Ullasa, Qidshu (Qadesh, c'est-à-dire Tell Nebi Mend), Irqata (Tell Arqa), Ardata (Ardé), Tripolis (s'il s'agit bien de Waḫliya), Ammiya (peut-être Amyun, près de Tripolis), Magdalu (également près de Tripolis), Ampi (Enfé), Shigata (entre Ampi et Baṭruna), Baṭruna, Ibirta (à localiser au N. de Byblos), Byblos, Burusilim (près de Byblos ?), Beyrouth, Yarmuta (au S., non loin de Beyrouth), Kumidi (Kamid el-Loz), Sidon, Tyr et sa partie continentale Ushu, Akko, Akshapa (près d'Akko).

La documentation amarnienne privilégie Byblos et fournit une série de renseignements précieux à propos de sa vie politique, économique et religieuse. Deux souverains sont attestés, Rib-Adda et Ili-Rapiḫ. Ils entretiennent de façon générale de bons rapports avec le roi de Tyr (avec lequel Rib-Adda était apparenté), jusqu'à l'intervention d'Amurru. Il y avait par contre une tension continue entre Byblos et Sidon dont le roi Zimredda était allié aux chefs d'Amurru. On apprend encore que Byblos avait été obligée d'acheter des vivres (surtout des céréales) au pays de Yarmuta (une ville côtière au S. de Beyrouth, non localisée). On trouve çà et là des allusions aux dieux du panthéon giblite, avec au premier plan la Baalat de la ville et un Baal local présentant des traits de dieu de l'orage. D'autres lettres mentionnent une certaine Ummaḫnu (et son mari

Milkuru), prêtresse de la Dame de Byblos et parlent d'une célébration religieuse appelée «fête du vin».

À propos de Tyr, plusieurs lettres concernent son roi Abimilki, lui aussi en difficulté et prêt à demander le soutien égyptien contre Amurru et contre le roi de Sidon, Zimredda. Ce dernier avait occupé Ushu, la Tyr continentale, de sorte que le Tyriens n'avaient plus d'eau potable, ni de bois, ni d'argile, ni de paille; maintes fois, le roi de Tyr affirme qu'on ne pouvait plus ensevelir les morts à cause de la perte d'Ushu. Zimredda de Sidon, épaulé par Arados à la flotte puissante, effectuait continuellement des razzias, parvenant même à empêcher un voyage d'Abimilki en Égypte. Le même Zimredda réaffirme souvent sa fidélité à l'Égypte, tout en continuant sa politique d'agression aux côtés d'Amurru. Malgré cette situation, Tyr donne l'impression d'être une ville difficilement prenable et on apprend que son palais royal était riche et splendide comme celui d'Ougarit.

Cette documentation représente donc une source unique pour la reconstruction de la période concernée et constitue une mine d'informations sur les villes phéniciennes, une mine qui attend encore d'être exploitée systématiquement.

6. *Ougarit*

Ougarit, aujourd'hui Ras Shamra, sur la côte syrienne face à Chypre, était la capitale d'un petit royaume particulièrement riche et prospère à l'époque du Bronze Récent. Du point de vue politique, socio-économique et culturel, Ougarit peut être considérée comme l'antécédent direct des cités phéniciennes du Ier millénaire, dont elle se rapproche par la langue et les traditions religieuses. La ville d'Ougarit, alors en profonde crise économique et sociale, fut détruite à la fin de l'Âge du Bronze (XIIe s.), à la suite des troubles provoqués par le passage des Peuples de la Mer.

Ougarit doit sa célébrité à son extraordinaire documentation archéologique ainsi qu'au patrimoine textuel mis au jour dans ses archives et dans celles du centre assez proche de Ras Ibn Hani (probablement la résidence royale d'été). Les documents sont rédigés dans des langues et des systèmes graphiques très différents (du sumérien et de l'akkadien au hourrite et à l'égyptien). Les textes en langue locale, l'ougaritique, révèlent une langue O.-sémitique écrite dans un alphabet proche de l'alphabet phénicien, dont les lettres, plus nombreuses, sont représentées par des signes cunéiformes. Ces documents sont un point de repère essentiel pour les études phénico-puniques. Les croyances mythologiques et les usages rituels attestés à Ougarit peuvent être considérés comme un échantillon suffisamment représentatif de la religion de l'aire syro-

palestinienne à la fin de l'Âge du Bronze. Le riche panthéon ougaritique comprend de nombreuses figures divines qui seront très populaires durant le Ier millénaire et leur connaissance est indispensable à toute étude historique sur la religion phénico-punique. Les textes économiques et épistolaires d'Ougarit fournissent en outre des informations directes sur certaines villes phéniciennes tandis que l'économie de ce royaume syrien, où domine déjà l'industrie textile et celle de la pourpre, est un «modèle» pertinent pour les centres côtiers de la fin du IIe millénaire. Du point de vue linguistique (lexical) et onomastique aussi, l'apport des documents de Ras Shamra est remarquable. On notera enfin que quelques documents rédigés dans un alphabet cunéiforme «réduit», proche par conséquent de celui qui est en usage en Phénicie, ont été retrouvés dans la zone phénicienne. On tiendra donc compte du rôle d'Ougarit dans l'étude du processus de mise au point de l'alphabet phénicien (*cf.* II.2 L'alphabet).

Les principales cités phéniciennes sont plusieurs fois mentionnées dans les textes ougaritiques, aussi bien alphabétiques que syllabiques. Si Akko semble marquer dans une certaine mesure la limite du monde proche pour les voyageurs d'Ougarit, il est vrai que ce royaume septentrional entretenait des rapports cordiaux avec les villes phéniciennes du S. Une entente diplomatique et des intérêts commerciaux communs sont attestés par la documentation ougaritique et akkadienne de Ras Shamra qu'il convient ici de rappeler dans les détails, en intégrant la liste dressée par ARNAUD 1992.

a. *Akko* (on rassemble ici toutes les données même s'il est probable que le toponyme en question cachait des localités différentes)

– Textes syllabiques

RS 19.042 = *PRU* VI, n. 79, p. 77-78 (à remarquer le NP Susu).

RS 19.182 = *PRU* VI, n. 81, p. 79-80. Liste de personnes dont les villes d'origine sont situées pour la plupart sur la côte. Trois NNPP fragmentaires sont documentés pour des individus originaires de Byblos, de Sidon et d'Akko (?).

RS 34.147 = *RSO* VII, n. 5, p. 23-24. Liste de bateaux de Karkémish à désarmer. Il est question de bateaux d'un «Sidonien» (l. 8) et d'une embarcation d'un habitant d'Akko (l. 15). Cette flotte appartenait au roi de Karkémish et était retenue à Ougarit.

– Textes alphabétiques

KTU 2.38. Lettre du roi de Tyr au roi d'Ougarit concernant des bateaux. Le roi de Tyr fait allusion à la flotte (ou à la moitié de la flotte ?) ougaritique qui a été envoyée en Égypte et qui se trouve à Tyr, à cause de pluies torrentielles. Il semble probable qu'une deuxième flotte (ou bien la seconde moitié de celle-ci) se trouve dès lors à Akko. Quoi qu'il en soit, il semble que le chef de l'équipage ait pu récupérer le chargement, probablement du blé, et l'ait confié au roi tyrien qui a en même temps pris en charge les membres de l'équipage.

RIH 78/12. Lettre adressée à la reine (vraisemblablement Aḫat-milki, femme de Niqmepaʿ et mère d'Ammishtamru II), où il est question d'un messager envoyé à Akko.

b. *Arwad*

– Texte syllabique

RS 19.42 = *PRU* VI 79, p. 77-78. Liste de personnes qui figurent à Ougarit comme des étrangers (il est entre autres question d'un certain Akbaru de Tyr, d'un Ṣaduqu d'Arwad, d'un Ḫé(?)gilu également d'Arwad et d'un Yapaʿu d'Ascalon).

c. *Beyrouth* (il faut distinguer ici la Beyrouth «classique» du petit centre – peut-être Ras Ibn Hani – à l'intérieur du territoire d'Ougarit)

– Textes syllabiques

RS 11.730 = *PRU* III, p. 12-13. Lettre du roi de Beyrouth au «préfet» d'Ougarit, dans laquelle il annonce l'envoi d'un messager personnel.

RS 17.341, 14'.17' = *PRU* IV, p. 161. Verdict d'Ini-Teshub, roi de Karkémish, concernant des incidents de frontière survenus entre Ougarit et Siyannu. On y fait allusion au commerce du vin entre les gens de Siyannu et la ville de Beyrouth.

RS 34.137 = *RSO* VII, n. 37, p. 79-80. Lettre du roi de Beyrouth au préfet d'Ougarit. Ce document témoigne de la chaleur des relations entre les deux États, à une époque qui ne peut être davantage précisée.

RS 34.147 = *RSO* VII, n. 5, p. 23-24. *Cf. supra.*

RIH 81/4 (Dieux du pays de Beyrouth).

RS 86.2212. Le roi d'Ougarit au roi de Beyrouth (inédit; *cf.* ARNAUD 1992, p. 192).

CK 7. Collection privée (*cf.* ARNAUD 1992, p. 192).

– Textes alphabétiques

RS 16.191 + 272 (ce dernier inédit, *cf.* ARNAUD 1992, p. 192) = *PRU* III, p. 172, pl. LXIII-LXIV (fragmentaire).

KTU 4.337. Liste comptable qui mentionne des forgerons bronziers de Beyrouth.

d. *Byblos*

– Textes syllabiques

RS 19.182 = *PRU* VI 81, p. 79-80. *Cf. supra.*

RS 19.28 = *PRU* VI 126, p. 100. Liste d'étoffes et de vêtements destinés à Byblos (remis à un certain Abiḫilu, qui pourrait provenir de cette ville).

RS 34.145 = *RSO* VII, n. 9, p. 32-34. Instructions diverses données à la reine d'Ougarit par le roi d'Ougarit. Il est question de bateaux qui doivent/peuvent aller à Byblos et à Sidon, mais ne doivent pas s'éloigner davantage.

– Textes alphabétiques

KTU 4.338. Ce document témoigne probablement d'un cas de *leasing* de bateaux : Ougarit paye à Byblos une somme pour les navires ainsi qu'un surplus pour l'équipage (loué ?).

KTU 2.44. Lettre du roi de Byblos au roi d'Ougarit (fragmentaire).

e. *Sidon*

– Textes syllabiques

RS 11.723 = *PRU* III, p. 9. Lettre envoyée par le roi de Sidon, un certain Imtu[..., au roi d'Ougarit. Le contenu du message est illisible à cause du mauvais état du texte; les deux rois se disent «frères», c'est-à-dire du même rang.

Dossier de documents concernant le «grand péché» : *RS* 18.054 = *PRU* IV, p. 228, pl. LXXXI; *RS* 86.2208; *RS* 86.2221 +; *RS* 86.2234; *RS* 20.182A (+B) (?). Ce lot de lettres provient de Sidon et se réfère à un épisode très intéressant du point de vue historico-religieux. Un groupe d'Ougaritains a commis un «grand péché» envers le dieu poliade de Sidon, un Baal caractérisé comme dieu de l'orage (dIškur). L'outrage s'est passé à l'intérieur d'un espace sacré dont l'accès était interdit (*piriktu*), probablement le *sancta sanctorum* qui abritait les statues divines et qui a manifestement été violé par les étrangers. Suite à cette faute une réparation s'impose, consistant en une série de sacrifices et d'offrandes à toutes les divinités du territoire sidonien, effectués par les coupables (définis comme «chiens») accompagnés par le peuple et le roi de Sidon. Ceux qui refusent de s'y soumettre risquent d'être mis à mort par la population. Il semble que le roi de la ville cherche une compensation financière, tandis que le peuple s'exprime plutôt pour la lapidation.

RS 34.153 = *RSO* VII, n. 35, p. 75-76. Lettre de Zu-Ashtarti à Urtenu (correspondance entre Émariotes et Ougaritains). Le rédacteur raconte les vicissitudes (dont l'interprétation est difficile) qui l'ont conduit à Sidon.

RS 34.149 = *RSO* VII, n. 38, p. 80-81. Lettre du roi de Sidon au roi d'Ougarit. Le roi de Sidon s'appelle probablement Addu-yašmaʿ (Idiškur-*iš-me*) et le ton semble plutôt chaleureux et familial.

RS 19.182 = *PRU* VI 81, p. 79-80. *Cf. supra.*

RS 34.147 = *RSO* VII, n. 5, p. 23-24 (mention d'un Sidonien).

RS 34.145 = *RSO* VII, n. 9, p. 32-34. *Cf. supra.*

RS 1-11 (028) = *PRU* III, p. 1, n. 1 (mention).

RS 18.268 = *PRU* IV, p. 229, pl. LXXXIV (mention).

RS 25.430 A : inédit. De Yapaʿ-Addu, roi de Sidon, au roi d'Ougarit (ARNAUD 1992, p. 193).

ARNAUD 1984, p. 186, l. 13-20. Un «Sidonien» n'autorise pas des témoins à jurer (le cadre semble celui d'un procès international : lettre d'un certain Abi-lalu au chef, ugula).

Sceau *AO* 22362; *cf.* ARNAUD 1992, p. 193.

Sceau *AO* 22361; *cf.* ARNAUD 1992, p. 193.

– Texte alphabétique

KTU 1.14 IV 31b 55. *Cf. infra.*

f. *Tyr*

– Textes syllabiques

RS 19.042 = *PRU* VI 79, p. 77-78. *Cf. supra.*

RS 34.167 (+ 175) = *RSO* VII, n. 25, p. 57-61. Lettre qui vient probablement de Tyr et qui concerne une épidémie (de peste ?) qui met en danger la vie du fils du rédacteur. Ce dernier lui fait quitter Tyr et le confie à un parent au Cap de Tyr (uru sag-du *ṣú-ri*), toponyme attesté ici pour la première fois. Le rédacteur promet d'envoyer à son correspondant des produits qui semblent typiques de sa ville, en particulier des chemises de lin, de la laine couleur pourpre et couleur lapis-lazuli de bonne qualité, un talent de poissons séchés.

ARNAUD 1982. Il s'agit de la seule lettre en akkadien adressée par le roi de Tyr à son homologue d'Ougarit et elle montre de façon définitive que les deux cours s'écrivaient dans cette langue (les autres lettres en cunéiformes alphabétiques n'étant que

des brouillons ou des traductions de textes réellement envoyés). Du contexte on peut déduire qu'il s'agit de la troisième lettre d'un dossier concernant un achat de vantaux (?) de portes non payé et conclu à Tyr par un homme d'Ougarit qui était accompagné par un certain Šipiṭ-ba'al, chef du quai, lui aussi Ougaritain. Il faut souligner l'entente cordiale qui règne entre les deux souverains (le roi de Tyr étant défini comme «roi de la ville [URU] de Tyr»). D. Arnaud a souligné à juste titre la solidarité qu'on devine entre les deux cours, qui plonge ses racines dans un milieu culturel, idéologique et politique commun, et ce malgré leur appartenance – on est alors proche de la fin d'Ougarit – à deux sphères d'influence différentes.

RS (*varia* 25). *Cf.* ARNAUD 1992, p. 194.

– Textes alphabétiques

KTU 2.38. *Cf. supra.*

KTU 2.40. Mention probable de Tyr et du roi de Tyr dans un contexte obscur.

KTU 1.14 IV 31b. *Cf. infra.*

RIH 83/12 (BORDREUIL *et al.*, *CRAI*, 1984, p. 430-431. NP, ṣry.

RIH 84/8 (BORDREUIL *et al.*, *CRAI*, 1987, p. 291ss).

RS 18.031. Du roi de Tyr au roi d'Ougarit.

RS 18.040. De Šipiṭ-ba'al au roi d'Ougarit avec une mention de Tyr.

Outre les documents économiques et les lettres en langue locale, les archives d'Ougarit ont restitué une série de textes de contenu religieux (mythes, rituels, incantations, hymnes, dédicaces et oracles). L'ensemble de cette documentation reflète un patrimoine culturel d'une importance extraordinaire qui devait être connu dans toute la région syro-palestinienne. Les personnages et les histoires dont font état les mythes ougaritiques (la seule mythologie actuellement connue à travers des sources directes dans le monde O.-sémitique) sont un point de repère primordial pour le développement historique des croyances religieuses chez les Phéniciens de l'Âge du Fer. Divinités et rites ougaritiques permettent d'envisager l'étude de la religion phénico-punique dans une perspective diachronique, laissant entrevoir des phénomènes de continuité ou d'innovation à travers les siècles, mais confirmant l'unité de fond de la tradition syro-palestinienne.

Dans le récit relatif à Keret, le protagoniste a perdu son épouse et tous ses enfants. Destiné à rester sans descendance – une situation très redoutable dans le monde proche-oriental – il a obtenu du dieu El une nouvelle chance d'avoir une famille et des enfants, à condition de suivre les conseil divins. Après des rites de purification et des sacrifices à El lui-même et à Baal, il doit lever son armée et partir vers le pays d'Udum où se trouve la belle Hurriya, fille du roi local Pabil. Elle est l'épouse tant désirée, mais il faudra obliger son père à concéder sa main à Keret en faisant le siège de la ville. Pendant son voyage, Keret passe au sanctuaire d'Athirat, qualifiée de déesse de Tyr et de Sidon. Là, il prononce un vœu solennel et promet à la divinité une certaine somme d'argent et d'or s'il arrive à épouser la femme de ses rêves. La suite du récit se passe comme El l'a

prévu, mais Keret semble avoir oublié sa promesse à Athirat. Coupable de ne pas s'être acquitté de son vœu, il tombe malade et risque la mort. Seule une intervention providentielle du dieu El le sauve in extremis par une guérison miraculeuse.

Quoi qu'il en soit, l'épisode du vœu au sanctuaire de la déesse Athirat est très significatif et montre l'autorité et le respect dont cette divinité jouissait dans toute l'aire syro-palestinienne. Une déesse nommée Athirat n'est pas attestée, à ce jour, dans les sources phéniciennes et son identification précise paraît difficile. Il faut sans doute penser à une divinité maternelle, épouse du dieu suprême El, un rôle joué plus tard par Astarté et Tanit dans le panthéon phénico-punique.

Plusieurs divinités ougaritiques, mentionnées directement ou présentes dans les anthroponymes, sont communes à la religion phénico-punique du Ier millénaire : entre autres El, Astarté, Rashap, Horon, Milkashtart, peut-être Eshmoun, Baal Saphon, Kothar, Anat. La possibilité de disposer d'un patrimoine mythologique rend possible une évaluation approfondie des personnalités divines, qui s'avère bien souvent valable aussi pour les époques postérieures. Dans la mythologie ougaritique, centrée sur les vicissitudes du dieu poliade Baal, on dispose de toute une série d'épisodes et de motifs qui faisaient sans doute partie des traditions phéniciennes, comme en témoigne notamment Philon de Byblos. En particulier, le cycle de Baal, vainqueur de Yam et engagé contre Mot dans une lutte qui entraîne sa disparition aux enfers et son retour triomphant, devait représenter un motif mythique au centre des cultes phéniciens consacrés à des dieux comme le Baal de Byblos, Adonis, Eshmoun à Sidon et Melqart à Tyr : autant de divinités qui, malgré des variantes locales, connaissent des épisodes de «mort» et de «résurrection» aux profondes implications culturelles (*cf.* II.10 La Religion).

Il faut enfin rappeler le rôle primordial qu'avait à Ougarit le culte des Rapa/iuma (les Rephaïm de l'Ancien Testament), les esprits des défunts et en particulier des rois trépassés, au centre de la vénération populaire, qui constituaient une congrégation mythique avec à sa tête le dieu national, Baal en personne. À cette tradition typiquement syro-palestinienne se relie directement l'idéologie qui, à l'Âge du Fer, voit l'affirmation des Baal poliades en Phénicie, et plus particulièrement du dieu Melqart.

B. *Les sources assyro-babyloniennes*

La documentation cunéiforme de provenance mésopotamienne représente un matériel très important et incontournable pour la connaissance de l'histoire politique et économique des cités phéniciennes d'Orient à partir du roi assyrien Tiglath-phalazar Ier et jusqu'à l'époque perse. Arados, Byblos, Sidon, Tyr et d'autres centres y sont souvent mentionnés, particulièrement dans les «Annales» des rois assyriens et babyloniens, à l'occasion des expéditions militaires effectuées dans cette région. Il s'agit d'inscriptions royales des souverains, des documents rédigés souvent sous forme d'annales et destinés à commémorer et à célébrer les gestes des rois pour qui, au delà des objectifs pratiques (politico-économiques), pouvoir

se vanter d'avoir eu accès à la Méditerranée constituait un élément important sur le plan idéologique.

Des phases de relative indépendance, de dépendance ou d'assujettissement total sont reflétées par cette documentation qui fournit également des informations sur la vie économique des cités phéniciennes. Les passages qui évoquent les tributs imposés par les rois mésopotamiens, avec la mention souvent détaillée des produits et des biens de consommation typiques de l'économie phénicienne, peuvent être à cet égard significatifs, même si l'on remarque que, dans leur ensemble, ces produits ne semblent pas toujours spécifiquement phéniciens. Il suffit par exemple d'examiner la composition du butin perçu en Juda par Sennachérib pour se rendre compte que toute l'aire syro-palestinienne avait, aux yeux des rédacteurs, des connotations génériquement «exotiques». Derrière cette constatation se cache aussi la relative homogénéité économique de la région, où – mis à part le bois de cèdre – les métaux, les pierres précieuses, l'ivoire, les produits d'art et d'artisanat, les vêtements, les étoffes et la pourpre de différentes tonalités pouvaient provenir de plusieurs centres tant de la côte que de l'intérieur.

Les textes akkadiens peuvent aussi contribuer à la connaissance de l'onomastique phénicienne puisqu'ils mentionnent parfois des anthroponymes sémitiques du N.-O. portés par des individus originaires des différentes cités phéniciennes.

Il s'agit donc d'une documentation importante à divers égards, qui, même si elle est conçue dans l'optique des rédacteurs, jette une certaine lumière sur une période de l'histoire phénicienne pour laquelle les autres sources sont rares ou maigres. Dans l'utilisation historique de ces informations, il faut évidemment tenir compte du caractère célébratif et rhétorique des textes, conçus et rédigés pour glorifier la geste royale, ce qui déforme souvent la portée réelle des événements : par exemple, quand on parle d'une conquête, il peut s'agir d'une simple admission de l'autorité du plus fort par les plus faibles; les tributs dont on fait souvent mention peuvent être parfois insérés dans un contexte davantage commercial que militaire, même si ces échanges sont déséquilibrés au bénéfice des rois mésopotamiens toujours intéressés par le bois et les produits de luxe typiques de l'aire syro-palestinienne.

Cette documentation permet en somme de se faire une idée assez précise du contexte historique qui vit les villes phéniciennes se tourner progressivement vers la Méditerranée à la recherche de nouveaux marchés et d'espace vital. Le climat qu'on perçoit, caractérisé par des rivalités ancestrales, un individualisme farouche et l'incapacité chronique d'assumer une attitude unitaire face au danger commun afin de défendre des intérêts

collectifs, confirme qu'un sentiment d'unité nationale n'a jamais existé parmi les villes de la côte et qu'on ne peut vraiment pas parler d'une «nation phénicienne», avec à sa base le concept de «peuple».

Les premiers contacts historiquement documentés entre l'Assyrie et les villes phéniciennes remontent à Tiglath-phalazar Ier (1114-1076), qui tire son pays d'une longue crise. Dans sa 4e année de règne (*c*.1100), il entreprend une expédition vers la Méditerranée afin de se procurer du bois de cèdre pour le temple d'Anu et d'Adad (ici ses «Annales» ne sont en fait que l'inscription de fondation de ce temple) et d'obtenir un accès à la mer. Le roi assyrien s'était assuré le contrôle des routes caravanières qui passaient par le territoire araméen : l'assujettissement des États araméens et néo-hittites et la crise des dynasties locales eut des conséquences remarquables sur l'horizon commercial phénicien, de plus en plus limité. Le roi assyrien reçut à cette occasion le tribut d'Arados, Byblos et Sidon. Son excursion maritime jusqu'à Simyra sur des bateaux d'Arwad et la chasse au dauphin organisée en son honneur témoignent du climat plutôt détendu de cette entreprise qui ne visait nullement l'annexion : le roi voulait faire reconnaître son autorité et profiter des contacts commerciaux phéniciens, sans oublier la gloire d'avoir eu accès à la mer (pour la première fois depuis l'époque de Shamshi-Adad Ier). Dès cette occasion se révèle clairement la politique conciliante des cités phéniciennes, alors indépendantes de l'Égypte.

Après un longue silence, les informations reprennent au IXe s. En 875, le roi Assournasirpal II (883-859), suite à diverses opérations militaires, atteint à nouveau la Méditerranée et y reçoit les tributs de diverses cités côtières : Tyr, Sidon, Byblos, Makhallatu, Kaizu, le pays d'Amurru et Arwad. Il obtient des métaux précieux, une marmite de bronze, des vêtements de lin, des singes, du bois de diverses essences, de l'ivoire et un dauphin. Les rois locaux lui embrassent les pieds en signe de soumission, même s'il n'y eut pas de véritable conquête. Sur la stèle dite «du banquet», découverte à Kalakh, figure la description de la construction des temples et des palais et le banquet tenu à l'occasion de la construction du palais royal. Parmi les nombreux invités figurent des dignitaires et des envoyés de tous les pays, notamment de Tyr et de Sidon, signe qu'un climat substantiellement amical devait régner entre l'Assyrie et les royaumes côtiers qui lui étaient soumis. Divers indices montrent toutefois que l'atmosphère générale évolue, prélude aux prochaines conquêtes assyriennes.

Salmanasar III (858-824), après avoir affaibli la résistance des États syro-hittites, entreprend, durant la 6e année de son règne, une nouvelle

campagne en Syrie au cours de laquelle il se frotte à une coalition de rois locaux, à Qarqar sur l'Oronte. De cette coalition, menée par le roi d'Hamath et celui d'Aram-Damas, faisait partie Achab d'Israël et des contingents venus de Byblos, Musri, Irqata, Arwad, Ushnatu, Siyannu. La contribution phénicienne s'élevait à 200 soldats de Mattanbaal Ier d'Arwad, 500 de Byblos, 10 chars et 10 000 soldats d'Irqata. Bien que le roi assyrien se fût proclamé vainqueur, l'issue ne lui fut pas trop favorable puisqu'il ne dit mot d'éventuels prisonniers et que, des années durant, il ne remit plus le pied dans cette région. La nouvelle empreinte expansionniste de la politique assyrienne marque néanmoins un tournant : durant les années qui suivirent, le roi assyrien effectua de nouvelles expéditions militaires avec des objectifs variés (Hama, Damas...). Il en profita pour faire des demandes de tributs très lourdes sous peine d'envahir et de dévaster ces régions; les Phéniciens, comme d'habitude, préfèrent se soumettre et payer pour éviter toute catastrophe.

Après quelques années de stabilité, marqués seulement par une expédition isolée d'Adad-nirari III (810-783) pour mettre un terme à une rébellion qui faisait suite à la perception de tributs, l'époque néo-assyrienne voit éclore des intentions de véritable annexion territoriale avec Tiglath-phalazar III (744-727). En 743, suite à des entreprises victorieuses en Urartu et en Syrie, toute la côte septentrionale (à l'exclusion de Byblos qui demeure formellement indépendante, mais avec les obligations habituelles de tributs et de dépendance politique) devient province assyrienne, avec Simyra pour capitale. Arwad, forte de sa position insulaire, résiste et des cités plus méridionales échappent aussi à l'annexion, tout en continuant à payer le tribut. Cette escalade dans l'invasion assyrienne est grandement facilitée par la désagrégation des divers centres de la côte qui se figent dans une attitude d'individualisme et de résolution à défendre les micro-intérêts locaux.

Pour Salmanasar V (726-722), auteur de la conquête de la Samarie, les sources cunéiformes ne font état d'aucun exploit militaire en Syro-Palestine (JOS., *A.J.* IX 14, évoque quant à lui des attaques et des sièges répétés à l'encontre de Tyr et d'autres cités).

Sargon II (721-705) conquit Chypre, ce qui eut de lourdes conséquences pour les Phéniciens sur le plan politico-commercial, avec l'interruption de leur contrôle exclusif des voies maritimes E.-méditerranéennes. Il en résulta le déplacement forcé de leurs intérêts vers l'Occident. On enregistre des tentatives de rébellion de la part des centres de la côte centrale et septentrionale, ainsi que de l'hinterland, avec l'appui de Samarie. Mais ceux-ci sont écrasés sans trop d'effort par le roi assyrien qui réaffirme sa domination sur la région.

Sennachérib (704-681) dut faire face à une coalition de cités syriennes auxquelles s'unirent divers centres phéniciens. L'issue fut désastreuse puisque Sidon (qui s'était alliée à Tyr) fut conquise et se vit imposer un roi pro-assyrien. Arwad et Byblos aussi envoyèrent régulièrement des tributs tandis que Tyr fut soumise à un siège qui dura de longues années sans qu'intervint une véritable capitulation, mais qui impliqua néanmoins une défaite (les sources parlent d'une déportation partielle de la population).

Assarhaddon (680-669) conquit Sidon qui s'était rebellée avec l'aide de Tyr et la transforme en province assyrienne. Tyr elle-même et son roi Baal se voient imposer un traité de vassalité qui, tout en lui accordant certains privilèges, révèle sa subordination politique. Il y est question d'accords concernant la navigation et le commerce dans certaines zones, avec la spécification de routes et de ports accessibles aux marchands tyriens. Le texte du traité est important sur le plan historique général, mais aussi du point de vue historico-religieux, car il renseigne sur le panthéon tyrien de l'époque : à la fin du document, on trouve la mention d'une série de divinités phéniciennes et mésopotamiennes témoins du traité et succinctement caractérisées par la description de leurs interventions. Peu après Tyr se rebella et perdit ses possessions continentales (qui devinrent une province assyrienne avec Ushu pour capitale); la Tyr insulaire resta autonome. On possède ainsi d'importantes informations sur la configuration politique du territoire côtier. D'autres conquêtes sont suivies de destructions et de déportations avec des reconstructions en d'autres lieux.

Sous Assourbanipal (668-627), Tyr et Arwad se rebellent encore, peut-être appuyées par l'Égypte qui est toutefois vaincue tandis que Tyr n'est pas prise, mais soumise plus durement encore, quoique la dynastie locale reste en place. Peu après, une autre révolte, avec Ushu et Akko, est à nouveau réprimée avec la déportation de population phénicienne en Assyrie.

En 612, la chute de l'empire assyrien est provoquée par les Mèdes. La Phénicie est alors divisée en trois provinces : Simyra (N.), Sidon (centre), Ushu (S.); Arwad, Byblos et Tyr, avec un territoire réduit, restent formellement autonomes, mais soumises au tribut. Entre 640 et 590, aucune information n'est livrée par les sources cunéiformes. Les cités phéniciennes semblent jouir d'une certaine indépendance, à la faveur des tensions entre Égyptiens et Babyloniens. Ces derniers, avec Nabuchodonosor II (604-562), auteur de la prise de Jérusalem en mars 597, mettent le siège devant Tyr, et ce durant 13 ans (*c*.585-572). Finalement, Tyr doit capituler. Le roi est remplacé et flanqué par un

délégué babylonien. Toute la bande côtière finit plus ou moins directement sous l'administration babylonienne. Lorsque les Achéménides s'emparent du pouvoir avec Cyrus II en 539, toutes les cités phéniciennes passent sous le pouvoir perse et font partie de manière plus ou moins organique et privilégiée de l'empire achéménide.

CHAPITRE 2

LES SOURCES ÉGYPTIENNES

G. Scandone

Bien qu'elle ne soit pas continue et qu'elle soit parfois difficile à identifier, la présence égyptienne en territoire phénicien, et par conséquent la preuve d'une influence et d'échanges mutuels entre les Égyptiens et les habitants du littoral levantin, est attestée à partir du IVe millénaire. Elle est tout spécialement concentrée sur un site : Byblos, en égyptien *Kpn, Kbn*, qui était l'*emporion* commercial où, provenant d'Égypte, les navires du pharaon, précisément appelés *Kbnwt*, c'est-à-dire «navires de Byblos», en d'autres termes bateaux à long cours, jetaient l'ancre pour se procurer certaines matières premières indispensables dont le pays du Nil était dépourvu. Avant tout, le bois de sapin, en égyptien *ʿš*, et le bois de cèdre, en égyptien *mrw*, mais aussi des huiles, résines et arômes, ainsi que le très précieux lapis-lazuli, une pierre dure d'une merveilleuse couleur bleu foncé avec des reflets dorés qui, des lointains gisements d'Afghanistan, parvenait à Byblos.

A. *Ancien Empire et Byblos*

Les premières traces matérielles égyptiennes à Byblos remontent, comme on l'a dit, au IVe millénaire et consistent en objets d'ivoire (figurines et récipients), têtes de massue piriformes et ornements de l'époque de Naqada I. Le témoignage épigraphique égyptien le plus ancien, en provenance de Byblos, peut être daté du premier quart du IIIe millénaire, soit de l'époque proto-dynastique égyptienne, donc après une longue interruption. Il s'agit d'un fragment de vase en brèche portant le «nom d'Horus» de Khasékhemui (fin de son règne *c*.2640), le dernier souverain de la IIe dynastie. Il provient malheureusement d'un niveau superficiel des fouilles de M. Dunand, mais il est de toute manière un excellent point de repère chronologique quant à la plus antique présence égyptienne dans la cité. À partir de ce moment, les contacts s'intensifient et la période de l'histoire égyptienne connue sous le nom d'Ancien Empire (2640-2155) est une des plus riches en témoignages concrets sur les Égyptiens à Byblos. Dans les fouilles de P. Montet et de M. Dunand, en effet, on a mis au jour

de très nombreux fragments d'objets d'origine égyptienne, surtout des vases de pierre avec les noms des divers rois de l'époque et aussi de citoyens privés qui devaient assumer des charges de type commercial pour le compte de la cour égyptienne. Il est aussi très vraisemblable que, dès la IIIe dynastie (2640-2575), il ait existé à Byblos une colonie mercantile égyptienne avec son propre quartier résidentiel et ses sanctuaires.

Le matériel égyptien devait faire partie de séries d'objets de valeur envoyés par les pharaons en paiement des biens acquis à Byblos. Une partie de ces objets étaient consignés au roi giblite, responsable au premier chef de la coupe des arbres et des autres livraisons, une autre étant dédiée, comme don à la divinité, dans le temple de la principale déesse de la cité, la Baalat Gubal, une Astarté locale assimilée à l'égyptienne Hathor. Ces deux figures divines avaient effectivement maints traits en commun : toutes deux étaient des déesses présentant une forte composante ouranienne, préposées en outre à l'amour et aux manifestations du plaisir, protectrices enfin de la royauté. De plus, les Égyptiens considéraient Hathor comme la maîtresse des terres étrangères d'où provenaient les matières précieuses et les onguents : Pount, sur la côte méridionale de la mer Rouge, le Liban, la Syrie.

Les trouvailles égyptiennes de l'époque de l'Ancien Empire commencent par un fragment de disque-offertoire en albâtre d'un fonctionnaire appelé Néfér-seshem-Ré, «scribe des ébénistes royaux», de la fin de la IIIe-début de la IVe dynastie (*c*.2500). Le rôle de ce personnage était lié à la coupe et à la préparation des arbres des montagnes libanaises dont l'Égypte avait un besoin constant pour des usages très divers : construction de temples, de tombes, de sarcophages, de navires, et aussi pour les très hauts mâts qu'on fixait sur le devant des immenses portails des grands édifices sacrés appelés «pilons». Une plaquette en ivoire portant l'inscription «le connu du roi Tasen» semble appartenir également à la même époque. Peut-être est-ce le nom d'un autre fonctionnaire lui aussi chargé de la fourniture de bois à l'Égypte ?

La IVe dynastie est présente à Byblos avec ses souverains les plus illustres : des fragments de récipients en pierres dures portent les noms de Chéops et Mykérinos, des reines Méritités, épouse du roi Snofrou, et Hétéphérès, la mère de Chéops; un sceau-cylindre porte imprimé le texte «Chéfren aimé d'Hathor aimé des dieux». Pour ce qui regarde la IVe dynastie, il existe aussi un témoignage concret du travail accompli par les bûcherons égyptiens dans les montagnes libanaises : une hache de cuivre portant le nom de Chéops, perdue ou abandonnée par quelque ouvrier puis retrouvée dans le lit du nahr Ibrim. Les objets portant les noms des pharaons de la Ve dynastie (2465-2325) sont aussi

remarquables : on y retrouve peut-être Sahoure, Néférirkare-Kakaï, Niouserre (présent avec un fragment de vase en albâtre et un petit buste anépigraphe en granit rose repéré voici des années par B. von Bothmer) et Ounas auquel appartiennent des fragments de récipients ainsi qu'un récipient entier.

Mais la dynastie de l'Ancien Empire de loin la mieux représentée à Byblos est la VIe (2325-2155), en particulier à travers les pharaons Pépi Ier et Pépi II. Téti, le fondateur de la dynastie, est mentionné sur un disque-offertoire et Mérenre, successeur de Pépi Ier, sur un fragment de vase. Mais aucun souverain égyptien n'a laissé autant de témoignages dans la cité levantine que les deux pharaons cités en premier lieu. Il existe en effet 19 fragments de vases où Pépi Ier est nommé avec certitude et 6 avec le nom de Pépi II. À ceux-ci, il faut ajouter des exemplaires de lecture incertaine, imprécise ou difficile à attribuer à l'un des deux souverains parce qu'ils ne portent que le nom «Pépi» sans l'adjonction du second nom, Mérire ou Néferkare, qui seul permet de préciser auquel des deux souverains l'objet a appartenu. Il est remarquable que presque toujours Pépi Ier et Pépi II sont appelés «fils d'Hathor Dame de Dendéra» et que souvent dans les inscriptions on évoque la célébration de la fête Sed, le jubilé royal.

B. *Moyen Empire et Byblos*

La Première Période Intermédiaire (2155-2000), époque obscure et confuse pour l'Égypte, voit une interruption temporaire des rapports avec Byblos. Ceux-ci reprennent au Moyen Empire avec les souverains de la XIIe dynastie (1991-1785) qui recommencent à envoyer des expéditions dans les montagnes du Liban, avec une belle cargaison d'objets qui serviront à payer les fournitures, à s'attirer les bonnes grâces du roi de la cité et la divine protection de la Baalat Gubal. Sésostris Ier, le deuxième souverain de cette dynastie, est présent avec un petit relief en calcaire de ravissante facture représentant Hathor qui protège un cartouche portant un de ses noms. Sésostris III est présent grâce à une statuette, identifiée par G. Scandone Matthiae, dont il ne reste malheureusement qu'une partie de la tête, et grâce à un coquillage incisé. Amenemhet III est représenté par une autre statuette fort mutilée (ici aussi il ne subsiste qu'une partie de la tête, identifiée par la même personne), par deux perles de collier et un cylindre portant son nom et surtout par les splendides dons envoyés au roi de Byblos Abishemu. Ces derniers furent retrouvés précisément dans la tombe d'Abishemu et ils comprennent un petit vase très raffiné en

obsidienne avec des bords en or, un collier composé de 102 perles d'améthyste, une pierre précieuse qui, à l'époque, ne se trouvait qu'en Égypte, une bague avec un scarabée en améthyste et deux vases d'albâtre jadis plein d'essences précieuses. Amenemhet IV, le successeur d'Amenemhet III, envoya aussi des dons précieux à Yapishemouabi, le fils d'Abishemu : un splendide coffret en obsidienne avec des finitions en or, un vase en pierre grise, un collier, un bracelet et deux anneaux d'or et d'améthyste, ainsi qu'un miroir d'argent avec un manche papyriforme.

Les rapports officiels entre l'Égypte et Byblos continuèrent aussi durant la XIIIe dynastie (1785-1650), une époque au cours de laquelle le pays du Nil fut gouverné par une longue série de souverains parfois éphémères et souvent d'origine plébéienne, qui pour certains ne régnèrent que quelques années, préparant surtout le terrain à la fondation des principautés Hyksos dans le delta oriental. Le prince Yantin-Hammu de Byblos est en effet représenté, sur un relief extrêmement fragmentaire, face au pharaon Néférhotep Ier qui régna *c.*1741-1730.

Le Moyen Empire est donc une époque au cours de laquelle la présence égyptienne à Byblos est encore et toujours très remarquable. Outre les témoignages émanant des pharaons, nous trouvons, comme pour l'époque de l'Ancien Empire, des traces émanant de citoyens privés : des statuettes de dimensions modestes retrouvées surtout dans les fouilles en surface et dans le Temple Syrien, souvent avec des dédicaces à Hathor, des scarabées, des ornements en or, des vases de pierre.

À ce point de l'exposé, avant de passer à la liste des témoignages égyptiens de l'époque du Nouvel Empire, il est nécessaire de souligner un phénomène particulier à Byblos : la forte acculturation égyptienne de la cité. La longue période de contacts avec le royaume des pharaons et la présence d'une colonie égyptienne de fonctionnaires et d'artisans résidant en permanence avaient marqué profondément la vie de Byblos depuis le IIIe millénaire.

Nous savons en effet que les rois locaux portaient alors le titre égyptien de *Heka Khasout*, «Seigneur des Terres Étrangères» et qu'ils possédaient des sceaux-cylindres portant leur nom et leurs épithètes écrits en hiéroglyphes égyptiens, comme sur le célèbre «cylindre Montet» qui a appartenu à un prince giblite dont le règne remonterait à 2350 selon H. Goedicke (GOEDICKE 1966), même si une récente proposition de W. Helck (HELCK sous presse) tend à en abaisser la datation au Moyen Empire.

Au Moyen Empire, le processus d'acculturation est encore plus marqué (ou pour le moins il semble tel du fait d'une documentation plus vaste) : le roi de Byblos, désormais considéré comme un véritable haut dignitaire

égyptien, porte le titre strictement égyptien de *Haty-aa* qui équivaut à «maire, bourgmestre»; il adopte complètement l'écriture hiéroglyphique, il écrit son propre nom en l'entourant d'un cartouche royal semblable à celui du pharaon et il veille à faire restaurer les temples dédiés aux divinités égyptiennes, comme ce fut le cas d'Egel, un roi contemporain des pharaons de la XIIIe dynastie. Dans les tombes royales, à côté des cadeaux envoyés par le roi d'Égypte, on a découvert des bijoux et des armes d'apparat qui imitent l'orfèvrerie égyptienne, comme le célèbre pectoral de Yapishemuabi, sa harpe et un splendide coquillage orné d'un scarabée. Les citoyens de Byblos, en outre, dédiaient des monuments de type égyptien pour la santé de leurs souverains : c'est ce que fit le «porte-sceaux royal Koukoun», peut-être d'origine lycienne, qui fit ériger un petit obélisque inscrit en caractères hiéroglyphiques dans le «Temple aux obélisques» ou «Temple de Rashap» pour le roi Abishemu précédemment évoqué.

C. *Nouvel Empire et Byblos*

Après l'expulsion des Hyksos et la fin de la Seconde Période Intermédiaire (1740-1565), avec l'avènement des grands pharaons guerriers du Nouvel Empire et avec la nouvelle situation politique en vigueur au Levant, la position privilégiée dont Byblos jouissait face à l'Égypte fut sérieusement revue et corrigée. Désormais, toute la Palestine et une grande partie de la Syrie font partie de l'empire égyptien et d'autres cités acquièrent de l'importance en qualité de centres administratifs et sièges des délégués du roi d'Égypte : Simyra (Tell Kazel), Kumidi (Kamid el-Loz), Gaza. Byblos demeure un centre primordial pour l'exportation de certains produits, en premier lieu le bois. Surtout, dans l'esprit de ses rois, elle reste la «fille bien-aimée» des maîtres de l'Égypte, une autre Memphis, comme le dira le roi Rib-Adda. Mais par comparaison avec les temps anciens, lorsque Byblos était la tête de pont égyptienne en Asie et le point de repère par excellence pour les Égyptiens qui ne dominaient pas encore le Levant, la cité recèle bien moins de traces concrètes de la présence égyptienne.

Le premier souverain du Nouvel Empire qui ne se contenta pas de nommer Byblos dans ses Annales, mais qui y laissa aussi des traces concrètes est Thoutmosis III, le plus grand guerrier de la XVIIIe dynastie (1490-1436) : un bloc de pierre portant son nom et provenant du tempe dédié à la Baalat Gubal qu'il fit construire par l'architecte Minmose a été fortuitement retrouvé, voici de nombreuses années, dans une fouille

exécutée dans une maison de la petite ville moderne de Gebeil. C'est probablement aussi de Gebeil-Byblos que provient la partie inférieure d'une statuette en pierre qui fit son apparition il y a quelques années sur le marché des antiquités; elle émane de Djehouty, général de Thoutmosis III et inventeur du célèbre stratagème qui permit la prise de Jopé. Elle porte une dédicace à la Dame de Byblos et un texte qui traite de la perception du tribut de Retenou (la Syrie) par Djehouty lui-même qui, ici, porte les titres de «directeur de la Porte des Pays Étrangers du Nord, scribe royal». On possède aussi quelques scarabées de Thoutmosis III, d'Aménophis II et d'Aménophis III. À l'heure actuelle, on n'a aucun témoignage émanant des souverains de la fin de la XVIIIe dynastie, ce qui n'étonne guère si l'on songe à la situation reflétée par les lettres d'el-Amarna (*cf.* I.A.II.1 Les sources cunéiformes).

La XIXe dynastie est présente grâce aux monuments du seul Ramsès II (1290-1224) : la partie d'une chapelle, une stèle, des vases et un scarabée. On notera que ce souverain laissa un souvenir de ses entreprises sur les parois rocheuses qui longent le nahr el-Kelb. La XXe dynastie est complètement absente de Byblos. Les témoignages de privés sont aussi rares pour la période du Nouvel Empire : trois fragments de statuette, un de bas-relief et un d'inscription.

Avec le déclin et la dissolution de l'État égyptien à la fin du IIe millénaire, le rapport entre Byblos et le pays du Nil se transforme une fois encore profondément. Cette situation est bien décrite, pour ce qui concerne la partie égyptienne, dans l'unique source épigraphique que nous possédons pour cette période, un document au demeurant d'importance primordiale : le voyage d'Ounamon, un fonctionnaire du temple envoyé de Thèbes à Byblos pour acquérir le bois nécessaire à la construction de la barque sacrée d'Amon (II.4 Histoire événementielle - *partim* Orient). Ici, le roi de Byblos, même s'il se souvient de la grandeur passée de l'Égypte, se considère comme tout à fait indépendant par rapport aux pharaons et leur égal. Il met l'accent sur la différence entre les rois égyptiens du passé, généreux dans leurs dons aux princes locaux et prompts dans le paiement des fournitures de bois, et les responsables de l'Égypte contemporaine qui envoient des contreparties insuffisantes et prétendent que le travail soit de toute façon porté à terme vite fait, bien fait. La perte de prestige des souverains égyptiens se perçoit encore plus clairement à l'époque de la XXIIe dynastie (945-722) : comme cela n'était jamais arrivé auparavant, les rois giblites Abibaal et Elibaal s'approprient des statues des pharaons Sheshonq Ier (945-924) et Osorkon Ier (924-887) pour y graver leurs propres dédicaces à la divinité. Ces statues doivent avoir été envoyées par les pharaons eux-mêmes, tout comme celle de leur

successeur Osorkon II qui ne fut pas usurpée, pour être dédiées, selon l'usage, dans le temple de la Baalat Gubal. Simultanément furent sûrement envoyés d'autres objets précieux et du matériel d'usage commun en paiement des fournitures de bois et vraisemblablement aussi d'argent et de lapis-lazuli, des matières premières de provenance extérieure. Nous savons en effet, sur la base de découvertes archéologiques (les tombes des souverains de la XXIIe et de la XXIIIe dynastie découvertes à Tanis par P. Montet) que l'Égypte de l'époque libyenne faisait largement usage d'argent et de lapis-lazuli pour l'orfèvrerie royale : il est probable que, comme jadis, le commerce de ces matières premières passât par Byblos.

La période libyenne est, quoi qu'il en soit, la dernière à voir la présence de statues de souverains égyptiens à Byblos. Après cela, interviendra la longue interruption de la période éthiopienne lorsque les cités côtières graviteront dans l'orbite politique assyrienne. À l'époque saïte, on connaîtra un nouveau rétablissement des contacts comme le montrent quelques fragments de statuettes émanant de privés et divers objets mineurs comme des scarabées et des fragments de petits récipients trouvés tant à Byblos que, comme nous le verrons, à Sidon, Tyr et Arados.

D. *Autres cités phéniciennes*

Tels sont donc les témoignages égyptiens présents dans la cité levantine la plus longuement et la plus étroitement liée au pays du Nil. Dans d'autres centres côtiers phéniciens la présence des Égyptiens est aussi perceptible. Si on laisse de côté Ougarit détruite par les Peuples de la Mer et si l'on procède du N. au S., à Arados ont été retrouvés un fragment de table-offertoire émanant d'un fonctionnaire de la XXIIe ou XXIIIe dynastie et un fragment de statue masculine de la XXVIe dynastie. À Sidon ont été découverts deux objets portant les noms des pharaons Néchao (610-595) et Amasis (570-526) de la XXVIe dynastie, des scarabées et les célèbres sarcophages en forme de momie du VIe s. usurpés par la famille royale locale. De Sarepta proviennent des scarabées et des amulettes du VIIIe s.; de Tyr, une tête royale du Moyen Empire découverte en mer, face à la cité, et deux fragments de récipients de la XXVIe dynastie. Comme on le voit, dans les autres cités, contrairement à ce qui se passe à Byblos, les trouvailles, à l'exception de la tête royale de Tyr, remontent toutes au Ier millénaire et sont bien moins significatives que les *aegyptiaca* de Byblos. Ce centre se présente donc comme le point d'irradiation par excellence de la culture égyptienne en terre asiatique.

CHAPITRE 3

LA BIBLE

P. Xella

L'absence toujours regrettée de textes phéniciens à caractère historique, mis à part les données indirectes contenues dans les «Annales de Tyr» (*cf.* I.A.II.4 Les sources gréco-latines), a comme conséquence de faire de la Bible un document d'importance extraordinaire pour l'histoire, la religion, l'économie et l'art des Phéniciens d'Orient. L'ensemble des informations, bien que la plupart soient dispersées et disorganiques, contenues en particulier dans l'Ancien Testament fait de celui-ci une source incontournable pour les études phéniciennes : le milieu culturel cananéen qui sert de toile de fond aux événements de l'Ancien Testament coïncide essentiellement avec la civilisation des gens phéniciennes, du reste mentionnées à plusieurs reprises dans le texte biblique où elles sont appelées en général «Sidoniens» (comme dans les poèmes homériques) et sont comprises parmi les habitants de Canaan. Même à une époque tardive, dans le Nouveau Testament et dans les livres Apocryphes et Pseudoépigraphes, des notices éparses enrichissent le cadre de nos informations. Il faut ajouter que l'examen attentif des différentes versions de la Bible hébraïque (surtout la traduction grecque des LXX) offre d'autres éléments utiles à la connaissance de la civilisation phénicienne.

Avant d'employer la Bible comme source historique sous différents points de vue, il faut tenir compte : a) de son caractère particulier de recueil de documents disparates, b) de l'histoire et la date des textes dont elle est composée, c) des buts idéologiques qui ont présidé à sa rédaction, effectuée à des époques bien postérieures aux événements concernés. Il est par conséquent indispensable de garder présente à l'esprit cette problématique et d'utiliser une méthodologie sérieuse qui permette de tirer le maximum d'informations à travers un travail préliminaire de décodage des textes.

L'Ancien Testament est en effet une collection hétérogène de documents, conservés et transmis par différents groupes (plus ou moins identifiables à travers la *Quellenforschung*) dont l'orientation idéologique n'était absolument pas la même. En ce qui concerne l'époque des textes qui

composent le Canon biblique (différents selon les traditions religieuses : hébraïque, chrétienne catholique, protestantes), on peut en général affirmer que ces «livres», dans leur état actuel, datent tous des années entre 500 et 100 av. J.-C. Il faut surtout tenir compte que l'œuvre a, dans son ensemble, un but théologique et didactique de fond, car on propose une reconstruction rédactionnelle spectaculaire et *a posteriori* de l'histoire du culte de Yahvé, le dieu unique : son origine, son histoire particulière à travers une série d'événements spécifiques qui concernent des phases historiques et culturelles tout à fait variées, son affirmation définitive après l'exil. Il s'agit de la narration articulée, mais ni systématique ni homogène, du chemin tourmenté du peuple élu qui vise à acquérir et à garder (entre mille dangers, tentations et hésitations) la vérité de sa foi dans le dieu unique. Du point de vue rédactionnel on a de la sorte affaire à l'histoire des rapports entre un dieu et son peuple. On comprend bien d'après cette prémisse la portée des déformations nombreuses, de forme et de substance, dérivant de cette orientation (aprioristique et élitaire) qui ont affecté le récit des événements et la présentation/description des personnages mis en cause par le texte biblique; ces déformations sont particulièrement évidentes lorsqu'il est question de la culture cananéenne et de sa tradition religieuse et cultuelle.

La révision post-ésilique ainsi que l'idéologie prophétique ont opéré en partant du présupposé que la vraie religion avait été pratiquée au désert par Moïse avant d'entrer en Canaan. Les contacts successifs avec les peuples de la région avaient ensuite provoqué une contamination de cette foi, avec l'introduction – présentée en général comme temporaire et partielle – de mœurs cultuels étrangers à la vraie tradition yahviste. Il s'agit donc d'une tendance systématique à dévaluer tout ce qui est cananéen et à expliquer les coutumes religieuses non-orthodoxes du peuple hébreu en termes d'assimilation temporaire des pratiques des gens voisines. L'exemple le plus frappant de cette optique, qui a laissé des traces évidentes aussi au niveau linguistique, est représenté par le nom de la déesse Astarté (ʿAštart), vocalisée par les Massorètes *ʿAshtoret*, en employant les voyelles du mot *boshet* qui signifie «abomination», «honte».

On a de toute façon affaire avec la Bible à une véritable mine d'informations historiques et politiques, économiques et religieuses. Il ne faut pas non plus oublier l'apport linguistique de l'Ancien Testament à la connaissance du phénicien, car l'hébreu et la langue phénicienne sont des idiomes très proches et au lexique en partie commun. En plus d'une série de passages explicites et détaillés sur les Phéniciens contenus dans la Bible, il faut aussi faire état d'une myriade d'allusions concises et/ou indirectes

aux coutumes populaires, où il est facile de repérer des éléments de culture et de religiosité phéniciennes, ou bien qui remontent à un héritage commun à ces civilisations.

Dans le cadre des informations directes sur les Phéniciens, la part du lion revient aux rapports entre le royaume d'Israël (et partiellement celui de Juda) et Tyr, rapports attestés déjà à l'époque antérieure à la monarchie, mais qui deviennent beaucoup plus profonds, durables et systématiques à l'âge des rois David et surtout Salomon. Il faut aussi compter sur un petit lot de textes prophétiques qui contiennent une série d'allusions à des réalités historiques plus ou moins précises qui peuvent être mises en rapport avec cette époque ou avec des situations historiques à peine postérieures.

A. *Rapports entre le royaume d'Israël et Tyr*

Pour la période pré-monarchique – à laquelle se réfèrent essentiellement les livres de *Josué* et des *Juges* – on sait que la tribu d'Asher possédait des territoires situés dans une aire traditionnellement phénicienne (Akko, Carmel). En ce qui concerne cette époque, nos sources n'ont qu'une valeur historiographique limitée et il peut souvent s'agir d'une projection rédactionnelle rétrospective, à savoir de la volonté d'attribuer au passé des événements et des réalités beaucoup plus récentes, sinon contemporaines aux rédacteurs.

Avec la période monarchique la situation s'améliore nettement, aussi bien en ce qui concerne l'abondance des informations, que pour la qualité de nos sources : le IIe livre de *Samuel*, 1 et 2*Rois* (les livres de *Chroniques*, d'époque hellénistique, n'ajoutent pratiquement rien et dépendent des livres des *Rois*) fournissent des notices détaillées qui se concentrent surtout sur les relations entre Israël, Juda et Tyr. Le niveau de l'historiographie biblique est dans ce cas plutôt élevé (même avec les limites idéologiques déjà soulignées) et il est aussi possible d'intégrer partiellement ces données avec celles qui sont contenues dans les fragments des «Annales de Tyr» auxquelles on a fait allusion plus haut.

Le règne de David (*c*.1000-961) voit le royaume d'Israël atteindre son plus grand développement territorial et il se pourrait que ce roi ait étendu ses frontières jusqu'à une partie de la côte phénicienne (*cf. Jos*. 19, 24-31 et surtout le texte relatif au recensement davidique dans 2*S*. 24, 1-9). À cette époque Tyr est de toute façon un État autonome et son roi Hiram

aurait envoyé à David des artisans (charpentiers et maçons) ainsi que du bois de cèdre pour que ce dernier pût édifier son palais royal (2*S*. 5, 11; 1*R*. 5, 19; 1*Chr*. 14, 11). On a pourtant remarqué des anachronismes dans le récit biblique et l'épisode en question pourrait représenter un pendant (en partie ?) artificiel aux relations postérieures entre Hiram et Salomon, le fils de David. Malgré cela, la situation politique et culturelle de cette époque invite à postuler l'existence réelle de rapports de ce type entre les deux cours, même si les détails de ces derniers peuvent nous échapper.

La plupart des informations concernent les excellentes relations entre le roi d'Israël Salomon (*c*.961-922) et le roi tyrien Hiram, fils d'Abibaal. Il s'agissait en effet de deux royaumes voisins, souverains mais aux économies en partie complémentaires. Une alliance doit avoir existé entre Israël et Tyr, entraînant d'une façon plus ou moins explicite une entente dans les grandes lignes pour des échanges commerciaux et des entreprises d'ordre économique, toujours en vue des intérêts communs. Les échanges étaient orientés selon la Bible dans les directions suivantes : Israël exportait à Tyr céréales, huile, peut-être vin, miel, baumes et arômes divers; Tyr de son côté exportait en Israël au premier chef du bois de type différent (surtout des cèdres du Liban et des cyprès ou bien, plus probablement, des genévriers). On doit ajouter encore les produits de l'artisanat, les ivoires, les étoffes et aussi de la céramique et des jarres de transport pour les produits de l'agriculture (par ailleurs mis au jour çà et là par l'archéologie palestinienne). L'ensemble des informations bibliques fournissent en outre quelques indices pour connaître les mécanismes de ce commerce, ses protagonistes et les routes suivies par ces derniers.

Le roi Salomon obtient d'Hiram des artisans et des matériaux (bois de cèdre et de sapin) et, en plus, de l'or pour bâtir son palais et le célèbre temple de Yahvé à Jérusalem. Il donne en échange du froment et de l'huile avec une cadence annuelle. La Bible témoigne encore de l'offrande au roi tyrien de la part de Salomon d'une vingtaine de villes de Galilée (région de Kaboul : 1*R*. 9, 10-14), que Hiram ne semble pas particulièrement apprécier d'après notre source. On ne peut déterminer avec certitude, d'après notre source, s'il s'agit d'une transaction ou bien d'une question de réglementation de frontières entre les deux États.

Un aspect très intéressant de l'entente économique israélo-tyrienne à cette époque est représenté par les expéditions conjointes au pays d'Ophir (1*R*. 9, 26-28 = 2*Chr*. 8, 17-18; 1*R*. 10, 11 = 2*Chr*. 9, 10), qu'on identifie en général avec l'Arabie du S. (Yémen ?) ou bien avec le continent africain (Soudan/Somalie); d'autres ont pensé aussi à l'Inde, avec peu de fondement, et on a également mis en cause l'Afrique du N. Le but de ces

voyages communs est l'or, les bois et les pierres précieuses. Dans le cadre des entreprises conjointes, il faut encore inscrire les voyages triennaux à Tarshish (1*R*. 10, 22 = 2*Chr*. 9, 21; *cf*. *Gn*. 10, 4; *Is*. 23,6; *Ez*. 27,12; *Jon*. 1, 3), une région de l'O. méditerranéen qu'on situe volontiers sur la côte méridionale de la péninsule Ibérique. Il est en effet question d'un «navire de Tarshish» (*Is*. 2, 16; 23, 1, 14; 60, 9; *Ez*. 27,25; 1*R*. 22, 49 : l'expression est à interpréter vraisemblablement dans le sens de «navire de haute mer» ou «navire au long cours») qui part avec des bateaux tyriens pour cette destination et revient tous les trois ans avec de l'argent, de l'or, de l'ivoire et des singes. Sans nier les fondements de cette coopération commerciale, il faut aussi s'interroger sur la mesure dans laquelle les récits bibliques à ce sujet ne sont que la projection partielle (due comme toujours aux rédacteurs) d'une réalité postérieure de quelques siècles.

Le roi Salomon décida d'introduire dans son harem entre autres aussi des femmes sidoniennes (= phéniciennes) et de prêter un culte à des dieux étrangers, parmi lesquels Astarté. Il n'y a pas de raison de douter de ces détails, surtout à la lumière des contacts étroits et continus entre les deux États. On devrait au contraire s'étonner si faisaient défaut les indices d'une influence culturelle et religieuse phénicienne en Israël, dont nous avons par ailleurs d'autres témoignages extra-bibliques (textuels et archéologiques). En ce qui concerne le temple de Jérusalem, dont la construction est largement redevable aux Tyriens (*cf*. par exemple 1*R*. 7, 13-14; 2*Chr*. 2, 12-13), il n'est pas obligatoire de penser qu'il s'agit forcément d'un modèle architectural phénicien; le plan de la construction paraît suivre par contre une typologie «syrienne» plus générale, à laquelle a peut-être concouru aussi une tradition locale dont nous ignorons tout. La description biblique représente de toute façon un exemple précieux et unique, aussi bien en ce qui concerne l'ornementation interne du sanctuaire (*cf*. le maître bronzier tyrien appelé par Salomon, s'il s'avère qu'il a effectivement contribué aux travaux en question : 1*R*. 7, 13-14; 40-45). Il suffit ici de rappeler les deux piliers Iakin et Boaz, souvent mis en parallèle avec les deux colonnes du temple de Melqart à Tyr.

À la fin d'une période politiquement tourmentée pour Israël, au IX[e] s., les relations israélo-tyriennes se renforcent et les informations bibliques reprennent. Sur la ville phénicienne (et en même temps sur Sidon ?) règne Ittobaal, prêtre d'Astarté, qui a tué son frère et qui sera roi pendant 32 ans (*c*.887-856). Du côté palestinien, le schisme a lieu entre Israël (dont le roi est Omri) et Juda. La fille d'Ittobaal de Tyr se marie avec Achab, fils d'Omri : on a affaire à un mariage interdynastique qui vient certes sceller une alliance politique. On cite souvent à cet égard le Psaume

45, un épithalame qui célèbre les noces d'un roi avec une princesse tyrienne (mais il peut s'agir aussi des noces entre Joram et Athalie, *cf. infra*). Les implications culturelles et religieuses liées à cet événement sont évidentes, et ceci ne concerne pas seulement Israël, mais aussi Juda. Ici, le fils du roi Josaphat, Joram, se marie avec Athalie, fille de Jézabel (2*R*. 8, 18) : l'influence phénicienne s'étend aussi au royaume du S. comme en témoignent entre autres l'érection à Samarie d'un sanctuaire en l'honneur de Baal (bâti d'après un modèle phénicien; *cf.* 2*R*. 11, 18) et surtout l'épisode de la confrontation entre Élie et les 400 prophètes de Baal (et d'Astarté : cette addition est discutée par les exégètes) sur le mont Carmel, décrite par 1*R*. 18, 19-46. Il doit s'agir sans aucun doute des ministres du culte du dieu phénicien qui se trouvent tout à fait chez eux à la cour de Samarie, car la Bible nous informe qu'ils mangent à la table de Jézabel. Il est question d'obtenir la pluie après deux ans d'une terrible sécheresse et un défi a lieu entre Élie et les prêtres cananéens pour provoquer l'intervention bénéfique de leur divinité respective, Yahvé et Baal.

Le récit de l'épisode révèle une série d'indices – mis à part le cadre général de l'événement – qui suggèrent l'identification de ce Baal avec le dieu tyrien Melqart, dont les pouvoirs pouvaient très bien comprendre la maîtrise des éléments de la nature. Le récit biblique suit bien sûr sa propre logique, mais le défi entre Yahvé et le dieu étranger, même s'il résulte d'une situation occasionnelle, a pour enjeu l'établissement de la suprématie de l'un ou de l'autre. Il ne peut donc s'agir d'un Baal quelconque (par exemple un éventuel dieu local du Carmel, comme on l'a suggéré). Le dieu d'Israël doit ici se mesurer avec son archi-adversaire et toute l'histoire doit avoir un caractère paradigmatique et exemplaire. Il ne faut pas forcément penser à un parallèle ponctuel avec une cérémonie comme l'*égersis* de Melqart (*cf.* II.10 La religion), mais le contexte dans son ensemble indique que l'antagoniste de Yahvé doit être le dieu le plus puissant et populaire des Phéniciens et de la princesse tyrienne en particulier.

Dans la suite des événements, Joram est assassiné et Jéhu prend le pouvoir. Une série de circonstances, parmi lesquelles les guerres contre les Araméens, conduisent à un affaiblissement et à une rupture des relations avec Tyr, avec l'apparition de tendances xénophobes. On en arrive ainsi à la destruction du temple de Baal à Samarie (2*R*. 10, 26-27), qui avait été érigé par Omri ou Achab (1*R*. 16,32). La reine Jézabel est elle aussi victime d'un massacre (2*R*. 10, 30-37) auquel n'échappe pas le personnel (la plupart tyrien) employé au culte de Baal (2*R*. 10, 18-25).

Un coup d'état similaire se produit en ce temps-là à Jérusalem par Athalie (2*R*. 11,1), qui semble au contraire renforcer l'influence phénicienne aussi du point de vue religieux, à travers le culte de Baal. On a toutefois affaire à un phénomène très limité dans le temps, puisque le temple érigé à cette divinité est démoli sous le roi Joas.

Une époque de vrai syncrétisme – avec l'introduction de cultes et de dieux phéniciens (2*R*. 26, 3) et de toute une série de pratiques à mettre pour la plupart en rapport avec la tradition phénicienne (culte des astres, nécromancie, sacrifices humains...) – coïncide avec le règne de Manassé (2*R*. 21, 3-7), un roi considéré parmi les pires par le texte biblique, avec un tel acharnement que la critique moderne suspecte des exagérations délibérées de la part des rédacteurs afin d'établir une comparaison entre Manassé lui-même et le mauvais Achab. On se demande en effet jusqu'à quel point a opéré la volonté rédactionnelle de faire de ce souverain l'archétype du roi impie par excellence, en lui attribuant toutes sortes de déviations et d'idolâtries. Il est de toute façon impossible de nier toute influence phénicienne à cette époque et de douter de la présence d'un noyau historique véritable, exagéré probablement ensuite par une relecture tardive des événements, afin de trouver dans les «erreurs» du passé les causes susceptibles d'expliquer la ruine de Jérusalem et les malheurs successifs. Parmi les pratiques idolâtriques répandues sous le règne de Manassé et aussi d'Achab il faut mentionner le «passage par le feu» (2*R*. 16, 3; 17, 17 et 31; 21, 6; 23, 10). À ce rituel font allusion aussi quelques passages du Pentateuque (*Lv*. 18, 21; 20, 2-5; *Dt*. 12, 29-31; 18, 10) et aussi de prophètes comme Jérémie (*Jr*. 7, 31; 19, 5; 32, 35) et Ézéchiel (*Ez*. 16, 20-21; 20, 31; 23, 37). Les destinataires de ce rite, pratiqué seulement dans le *tophet* de la vallée de Ben-Hinnom à Jérusalem, sont différentes divinités, parmi lesquelles Baal et Molech. On a beaucoup discuté sur la morphologie et les buts de cette pratique et sur ses connexions éventuelles avec le rite *molk* attesté dans le monde punique, sans arriver à un accord sur son interprétation (*cf*. II.10 Religion).

Dans la même logique interprétative on évaluera de la sorte la soi-disant réforme religieuse de Josias (2*R*. 23, 15-20; 2*Chr*. 34, 6-7) – qui s'étend aussi au N. (2*R*. 23, 15-20) – comme symptôme (entre autres) du haut degré de pénétration de l'influence religieuse phénicienne.

À part quelques notices éparpillées concernant Tyr et Sidon à l'époque de la domination babylonienne, les informations de l'historiographie biblique sur les Phéniciens s'arrêtent pratiquement ici. En ce qui concerne les événements successifs, on dispose d'informations dispersées dont on peut fournir quelques exemples : Sidoniens et Tyriens sont impliqués

directement pour l'érection du deuxième temple, à l'âge hellénistique (*Esd.* 3,7; *cf.* 2*Chr.* 2, 12-13 et [?] *Ne.* 13, 16); le I[er] livre des Maccabées (1*M.* 14-23) fait allusion au rôle hostile des Phéniciens pendant les guerres, tandis que, d'après 2*M.* 4, 18-20, le grand prêtre de Jérusalem envoie (vers 175) une délégation pour participer aux jeux en l'honneur d'Héraclès/Melqart de Tyr.

B. *Textes prophétiques*

On possède par ailleurs une petite série de témoignages des prophètes, qui servent parfois à enrichir ou compléter le cadre historique de cette période. En ce qui concerne l'élégie du prophète Isaïe contre Tyr (*Is.* 23), on a proposé de la mettre en relation avec l'invasion de Sennachérib (701), mais d'autres contextes historiques ont été également suggérés sans qu'on puisse arriver à une reconstruction convaincante. On a aussi émis des doutes sur l'unité littéraire même de l'oracle et il faut avouer que son orientation théologique complique toute sorte d'interprétation ponctuelle.

Avec le prophète Ézéchiel on se retrouve vers la fin du VII[e] s. : lui aussi dirige ses invectives contre la ville de Tyr, son roi et son opulence (*Ez.* 26-28, 19). Malgré le ton du discours et ses intentions polémiques, le passage est précieux, puisqu'on y trouve une esquisse détaillée des commerces tyriens, de ses particularités et de ses horizons. Moins riche est le bref oracle du même prophète contre Sidon (*Ez.* 28, 20-23).

Toujours Tyr et la Phénicie sont l'objet des reproches de la part du prophète Amos (*Am.* 1, 9-10). On est au début du VIII[e] s., une époque où Israël dominait sur Juda et exerçait une pression remarquable sur les frontières tyriennes. Ce passage, dont l'authenticité semble assurée, peut se référer à l'époque immédiatement postérieure à la mort de Jéroboam, lorsque l'Assyrie a intensifié son activité de conquête en direction de l'Occident. La condamnation des Phéniciens semble dans ce cas être due à la rupture d'une alliance avec Israël. De toute façon, avec le roi Tiglath-phalasar III, les relations politiques entre Tyr et Samarie cessent et la ville phénicienne se range du côté assyrien et est pratiquement intégrée à cet empire. Amos ne manque pas de faire çà et là quelques allusions aux cultes étrangers et à l'apostasie pratiquée en Israël et à Samarie spécialement. Un intérêt particulier est présenté par le passage du prophète (*Am.* 6, 4-7) où il est question du *mrzḥ* (un mot vocalisé différemment), dont l'étymologie est discutée (peut-être dérivée d'une racine qui signifie «crier [de joie]»). Ce terme désigne une association répandue dans le monde sémitique (d'Ébla à Ougarit, de la Phénicie au

monde araméen) à caractère religieux qu'on peut définir comme une «thiase». Ses membres se réunissaient dans un endroit donné («maison du m.») pour des banquets en commun avec des excès alcooliques. Les sources montrent que chaque *mrzḥ* était associé au culte d'une divinité et les célébrations communautaires étaient entre autres en rapport avec les défunts. L'institution en question devait être bien connue dans le monde hébraïque, surtout au niveau du peuple, mais elle est officiellement condamnée (*Jr*. 16, 6-9) soit pour les excès auxquels elle donne lieu (transe alcoolique, «débauche» selon la Bible), soit pour ses liens avec le culte des morts.

La condamnation des déviations religieuses du peuple élu, attiré par les pratiques des voisins et notamment des Phéniciens, est un thème très cher aux autres prophètes, parmi lesquels Osée (déchaîné contre l'idolâtrie d'Israël) se signale particulièrement. Zacharie, de son côté, a laissé un bref oracle prophétique contre Sidon et Tyr (*Za*. 9, 2-4), mais il est malaisé de déterminer avec précision le contexte politique auquel il se réfère; il manifeste plutôt en général un espoir de type messianique, qui souhaite la destruction des peuples coupables de la fin de Juda (aussi bien les ennemis directs que leurs alliés). Un passage isolé de Joël, enfin, accuse les Phéniciens et les Philistins de pratiquer le trafic des «fils de Juda et de Jérusalem» vendus aux Grecs (*Jl* 4, 4-8).

CHAPITRE 4

LES SOURCES GRÉCO-LATINES

S. Ribichini

A. *Remarques générales*

Le lecteur qui voudrait vérifier l'importance des sources littéraires grecques et latines pour l'étude de la civilisation phénico-punique pourrait utilement commencer par examiner de manière diachronique l'histoire de ces études. Il se rendrait immédiatement compte combien la recherche a été conditionnée par la typologie de ces sources jusqu'au moment où l'archéologie et l'épigraphie ont commencé à offrir, de manière systématique et abondante, de nouveaux éléments de connaissance. Simultanément, il prendrait conscience de la richesse des apports qui peuvent résulter d'une relecture moderne et plus correcte de ces sources. Il suffit de suggérer, par exemple, une confrontation entre trois grandes synthèses qui ressortissent à des moments historiques différents et qui sont encore utilisées de nos jours comme sources pour les données littéraires : l'œuvre de F.C. Movers (MOVERS 1841-1856), au milieu du siècle dernier, l'enquête monumentale de St. Gsell dans les premières décennies de ce siècle (*HAAN*) et le travail de G. Bunnens à la fin des années '70 (BUNNENS 1979). Mais c'est surtout si l'on envisage dans son détail le volumineux ensemble constitué par les études mineures (*cf. Bibliografia* dans la *RSF*, à partir de 1973) qu'on peut appréhender combien, aujourd'hui encore, le recours à ces sources indirectes est important pour l'étude d'une civilisation aussi composite que la civilisation phénico-punique, en particulier pour ce qui concerne les aspects autrement peu balisables (histoire politique et diplomatique, histoire militaire, économie...) ou encore pour ce qui concerne des aspects pour lesquels il est utile de procéder à une confrontation entre les sources littéraires et les données de l'archéologie, de l'épigraphie, de l'histoire de l'art, de l'architecture et de l'urbanisme.

Il apparaîtra aussi, de manière évidente, sur la base d'une lecture de ce type que, si d'une part les diverses disciplines historiques ont élaboré pour les études phéniciennes et puniques des voies de recherche toujours plus ponctuelles, le renvoi à l'ensemble du corpus des témoignages classiques reste indispensable. On ne négligera pas pour autant la copieuse série de

notices mineures consistant en fragments, scholies et gloses, décidément moins privilégiées que les informations plus amples contenues dans les œuvres d'auteurs mieux connus et plus cités.

C'est dans ce contexte de spécificité des études phéniciennes et puniques et d'exigence d'exhaustivité des instruments de travail qu'est né le projet d'un recueil de tous les témoignages littéraires classiques sur la civilisation phénico-punique. Ce projet, entamé par F. Mazza, S. Ribichini et P. Xella auprès de l'*Istituto per la Civiltà fenicia e punica* du *Consiglio Nazionale delle Ricerche* italien, se propose de recueillir de manière systématique tous les témoignages contenus dans la littérature grecque et latine sur la civilisation en question et de les présenter selon un ordre chronologique, depuis Homère jusqu'aux Pères de l'Église, afin de réaliser un corpus complet des informations disponibles.

Parmi les critères qui ont jusqu'à présent guidé ces chercheurs dans la collecte du matériel, il y a, en premier lieu, la présentation systématique de tous les témoignages, même les plus menus, directement ou indirectement relatifs à la civilisation phénico-punique, afin de rendre véritablement exhaustif le dossier déjà connu. Il y a ensuite l'ordre chronologique des sources comme instrument pour mettre en évidence l'évolution d'une attention envers la civilisation en question et simultanément, la maturation des idées, des informations et des lieux communs qui la concernent. Enfin, l'élaboration d'index analytiques articulés doit faciliter la consultation du corpus, étant donné l'absence délibérée de traduction et de toute mise en valeur subjective des témoignages par les éditeurs du volume.

Une lecture du premier volume des matériaux édités (les sources depuis Homère jusqu'à la fin de l'époque classique : MAZZA, RIBICHINI & XELLA 1988; un deuxième volume sur l'époque hellénistique est en préparation) suffit à démontrer la richesse des informations dont on peut disposer, mais aussi leur hétérogénéité par rapport à ce que constitue la civilisation phénico-punique, tout comme les problèmes et les limites d'utilisation de ces sources. Il est aisé de constater que, sur certains aspects parfois importants à nos yeux, les informations sont maigres ou inexistantes, alors qu'elles sont en revanche abondantes pour d'autres questions, quelquefois ponctuelles et de peu de relief. En outre, il est possible de vérifier sur pièces la remarquable discontinuité de traitement des phases historiques sur lesquelles les auteurs grecs et latins centrent leur attention et le déséquilibre dans la distribution chronologique des témoignages par rapport à l'époque des faits narrés. Il n'est pas rare que les Phéniciens et les Carthaginois apparaissent dans nos sources comme un peuple purement «historicisé» dont les caractéristiques proviendraient

principalement de références littéraires à des auteurs plus anciens ou à une *communis opinio* faite souvent de stéréotypes, de proverbes et de simplifications abusives, de préjugés et de malveillance. Il faut encore souligner le caractère fréquemment fortuit des témoignages, parfois insérés dans des contextes qui présentent un intérêt marginal pour la civilisation phénico-punique et, en outre, la nature indirecte de ces témoignages qui proviennent de civilisations entretenant avec les Phéniciens et les Carthaginois des rapports toujours concurrentiels, voire même conflictuels.

Ainsi, le problème d'une critique préliminaire des sources classiques est une question de caractère général, qui est intimement liée à celle des distinctions typologiques au sein des matériaux disponibles. Il s'agit d'identifier la différence qui sépare les éléments originaux de la culture phénico-punique, vus dans l'optique du monde classique, des éléments considérés comme phéniciens (ou puniques) dans le cadre même de la culture grecque et latine; de distinguer aussi entre les informations capables de fournir des éléments sur l'histoire et la civilisation considérées et celles qui renvoient à une certaine image (plus ou moins élaborée) des Phéniciens et des Puniques vus comme une (dangereuse) altérité par rapport à son propre univers, à sa propre vision culturelle; de bien évaluer enfin les témoignages des auteurs qui étaient convaincus que les Phéniciens, ainsi que d'autres peuples orientaux, avaient joué un rôle central dans la formation de leur culture – conformément à une certaine image de cette partie du monde «barbare» – et de ceux qui étaient plutôt désireux de fournir des informations d'origine, tirées des archives et des chroniques «authentiquement» phéniciennes.

B. *Typologie des sources*

Ces considérations valent surtout pour les données concernant les us et coutumes ainsi que les traditions, dans lesquelles on repère plus aisément les connotations particulières de la *barbaritas* phénico-punique par rapport à d'autres visions d'altérité chez les auteurs classiques. Mais c'est aussi le cas pour les nombreuses informations qui sont parvenues sur l'histoire politique et l'organisation sociale des centres phénico-puniques, ainsi que sur les interminables conflits qui opposèrent les Phéniciens et les Carthaginois aux Grecs, puis aux Romains et, plus généralement, pour toutes les observations et évaluations sur la civilisation qui nous intéresse.

Une utilisation correcte des sources classiques devra donc d'abord mettre en évidence, de manière adéquate, la crédibilité historique des

informations, par exemple, en examinant à l'intérieur de la culture grecque et latine les épisodes et les personnages mythiques qui sont considérés comme phéniciens par la tradition classique, et ce avant même de les récupérer au sein d'éventuelles (et hypothétiques) traditions orientales. On lira, à titre d'exemple, les études de BORGHINI 1985, de PICCALUGA 1983, de MOSCATI 1985a, de SCHEID & SVENBRO 1985, sur les récits relatifs à la fondation de Carthage, pour saisir combien il est nécessaire de tenir compte de l'optique du monde classique qui dépend non seulement des canons littéraires et des schémas mytho-poïétiques qui lui sont propres, mais aussi d'une attitude critique spécifique qui tend à placer sous une lumière déterminée la civilisation antagoniste, y compris dans ses traditions les plus lointaines. À côté des mythes qui ont pour protagoniste la princesse de Tyr fugitive en Afrique, on peut aussi rappeler ceux qui concernent Kadmos et l'introduction de plusieurs éléments culturels en terre grecque, conformément à une idée de dérivation allogène qui connaît aujourd'hui encore un *revival*, et pas uniquement dans l'œuvre de M. Bernal (dans ce qu'il appelle le «modèle antique» et dans sa «provocante» reconstruction de l'historiographie classique des derniers siècles; BERNAL 1987). Dans le cadre de cette opération nécessaire, qui consiste à distinguer entre les éléments (éventuellement) originels et les aspects originaux des traditions classiques sur la culture phénico-punique, on rappellera encore, à côté des aventures d'Elissa/Didon et de Kadmos, les mythes de Phoinix, Agénor, Adonis, Kinyras et Myrrha, qui illustrent une certaine image mythique de l'altérité phénicienne (RIBICHINI 1983). Il en va de même pour les notices teintées de mythe sur la présence phénicienne à Rhodes (RIBICHINI sous presse a), en Grèce et dans la Méditerranée occidentale jusqu'à Gadès, ou encore pour les informations sur les rites du sacrifice humain qui rattachent les Phéniciens, et surtout les Carthaginois, à d'autres sacrificateurs «barbares», tels les Scythes ou les Gaulois.

Il s'agit en définitive d'identifier d'abord dans les sources les clichés qui renvoient à un milieu phénicien «stéréotypé», c'est-à-dire à un module mytho-poïétique grec (ou romain), délibérément utilisé pour marquer comme phéniciens (donc pour repousser dans l'altérité) certains aspects considérés comme négatifs par les cultures classiques (inceste, royauté, mollesse, sacrifice humain...).

Il faut distinguer de ce type de sources celles qui renvoient plutôt aux divers aspects des contacts interethniques sur le plan politique et commercial : des textes qui se réfèrent aux navigations des marchands phéniciens vers l'Occident, à leurs activités d'intermédiaires dans le cadre des échanges internationaux, aux conflits avec les Grecs de la métropole

(guerres médiques, expédition d'Alexandre le Grand...) et de Sicile, aux luttes contre les Romains pour la suprématie en Méditerranée (guerres puniques...) et à la fin de l'empire carthaginois. Même dans ce groupe de sources, en tout cas, on doit tenir compte de l'optique particulière qui inspire les auteurs grecs et latins face à une civilisation ressentie comme antagoniste. À travers le filtre de l'opportunisme et de la propagande, souvent présents dans de telles sources, apparaît une image ambiguë des Phéniciens et des Carthaginois considérés comme des vecteurs d'éléments culturels, mais aussi comme de dangereux concurrents sur les routes et dans les territoires méditerranéens. C'est une image qui se trouve déjà dans les sources les plus antiques et qui se répète, tout en s'enrichissant de nouvelles significations, dans le cadre d'une opposition, d'abord commerciale, puis, toujours davantage, politique et culturelle, tant en domaine grec que latin. Bien qu'on reconnaisse quelques mérites à ceux qui ont introduit en Occident, et surtout en terre grecque, des rites, des coutumes, des inventions et l'écriture, on rencontre essentiellement le jugement négatif porté sur un peuples de pirates, de roublards, d'avares, de mesquins, de sanguinaires impitoyables, extrêmement rusés et même cannibales, pour ne rien dire de leur perfidie proverbiale qui sera à la base, surtout à partir des témoignages sur les guerres puniques, du stéréotype de la *fides punica*.

Un autre groupe de sources semble apporter un témoignage direct sur les mythes, les cultes et d'autres éléments culturels «authentiquement» phéniciens. Philon de Byblos en est l'exemple le plus obvie, pour les matériaux de son *Histoire phénicienne* tirés de l'œuvre du prêtre phénicien Sanchouniathon et transmis sous forme de fragments par l'évêque Eusèbe de Césarée. Un autre exemple est fourni par Damascius et ses fragments de la mythologie phénicienne (sidonienne en particulier), tirés de Mochos, d'Eudème de Rhodes ou de sources plus directes. Un troisième exemple est celui de Flavius Josèphe et des prétendues «Annales de Tyr» citées par le chronographe Ménandre d'Éphèse (TROIANI 1985). D'autres exemples encore sont fournis, dans le monde punique, par des textes comme le *Périple d'Hannon* (*GGM* I, p. 1-14), ou le «Serment d'Hannibal» chez Polybe (VII 9) (I.A.I.2 La littérature phénicienne et punique).

Dans de tels cas, le problème principal est constitué par les modalités de transmission des hypothétiques matériaux originaux repris de seconde et de troisième main, avec un intérêt qui ne porte pas sur le texte lui-même, mais qui peut s'expliquer par la volonté de «garantir» d'une certaine façon l'authenticité de sa propre œuvre, à travers le renvoi à des archives publiques rédigées dans les diverses cités phéniciennes ou à des écrits

sacrés provenant des sanctuaires où l'original pouvait théoriquement être consulté.

Il est donc extrêmement compliqué de distinguer dans ces sources ce qui devrait être attribué aux restes d'une authentique littérature phénicienne et ce qui, au contraire, est dû à la mentalité et aux objectifs de la source. En d'autres termes, il s'agit de discerner ce qui relève d'un intérêt, disons scientifique, pour les archives et les chroniques des peuples non grecs et ce qui dérive du *topos* littéraire, comme celui, évoqué ci-dessus, qui vise à garantir l'authenticité de son œuvre en mentionnant des archives et des témoins favorables (un expédient plutôt répandu).

L'*interpretatio* grecque et latine des divinités phénico-puniques, entendue comme traduction du polythéisme phénicien dans les termes d'une pensée «autre», constitue un problème en soi. Ainsi que j'ai essayé de le montrer dans *Poenus Advena*, la confrontation entre les diverses visions historico-religieuses ne répond jamais à de simples critères d'équivalence, de syncrétisme ou de correspondance entre les personnages divins considérés comme analogues; elle reflète plutôt des considérations théologiques complexes et comporte une relecture réciproque des morphologies divines, avec des solutions parfois locales et de circonstance (RIBICHINI 1985). Ainsi, si Héraclès/Hercule représente l'*interpretatio* constante du dieu de Tyr Melqart, à Astarté peut correspondre Aphrodite/Vénus, mais aussi Héra/Junon, Leucothéa et même Sélénè, indépendamment du phénomène plus complexe du syncrétisme. Il existe des entités surhumaines phéniciennes, connues d'auteurs comme Philon de Byblos ou Mochos ou bien par l'épigraphie grecque et latine, pour lesquelles on ne connaît pas de correspondant précis. En revanche, dans des cas comme celui du «Serment d'Hannibal», cité dans les *Histoires* de Polybe, les adaptations grecques du panthéon carthaginois reflètent, plus que des analogies morphologiques, des correspondances fonctionnelles et contingentes. En somme, la question de l'*interpretatio* classique des divinités phéniciennes ne peut être résolue sur base d'une simple équation entre tel et tel personnage, mais elle traverse l'ensemble des rapports entre deux conceptions du monde surhumain qui s'interprètent historiquement et pas toujours de la même manière, l'une à la lumière de l'autre.

Cette longue mise au point sur les limites et l'utilisation complexe des sources classiques ne vise nullement à minimiser leur importance, mais plutôt à mettre en garde contre le danger de «combiner» des témoignages variés, sans tenir compte des différences culturelles et temporelles entre les phénomènes étudiés. Elle veut aussi proposer une utilisation aussi fructueuse que possible, qui ne néglige pas les limites de ces informations,

limites qui dérivent de la déformation interprétative intrinsèque à tout témoignage de ce type ainsi que des modalités de sa transmission.

Par ailleurs, en l'absence d'une littérature phénico-punique qui puisse enrichir à plusieurs niveaux de confrontation les dossiers épigraphique et archéologique, cette documentation reste inégalable et d'une grande utilité à divers titres.

C. *Survol diachronique*

De ces sources on peut proposer un tour d'horizon historique, tel qu'on l'organise dans le projet de recueil entamé auprès de l'*Istituto per la Civiltà fenicia e punica* ou, plus synthétiquement, tel qu'on le retrouve dans le chapitre *L'immagine dei Fenici nel mondo classico* du Catalogue de l'exposition de Venise *I Fenici* (MAZZA 1988), ou dans l'entrée *Autori classici* du *Dizionario della civiltà fenicia* signée par P. Xella (*Dizionario*, p. 44-47). Ces deux auteurs ont justement souligné l'ambiguïté de la perspective qui, dans chaque cas, caractérise ces sources oscillant entre deux tendances opposées. D'une part, on observe une certaine admiration pour les conquêtes culturelles des Phéniciens, de l'autre, apparaissent une dévaluation et une dénigration systématiques d'une culture considérée comme «différente», spécialement dans les moments de conflit les plus durs avec les civilisations grecque et romaine.

On peut ainsi passer de nouveau en revue divers jugements et commentaires formulés par Homère, Hérodote, Diodore, Pline l'Ancien, Strabon et d'autres sur l'habileté technique et artisanale des Phéniciens et sur leur raffinement dans le domaine de la pourpre et des métaux précieux, du verre et du bois, mais aussi du creusement des canaux, de la navigation, de la découverte de l'alphabet, dans le commerce et l'exploration des terres et des mers inconnues. Mais la reconnaissance de l'intelligence pratique très vive des Phéniciens est généralement tempérée par une caractérisation péjorative qui en fait, dès le début, des brigands, des pirates, des voleurs de femmes et de jeunes gens, des menteurs et même des guerriers féroces capables de pires atrocités.

La critique est moins sévère, et plus simplement ironique dans les comédies, depuis Aristophane et Ménandre jusqu'au *Poenulus* de Plaute. Les jugements de Polybe, l'historien par excellence des conflits entre Carthage et Rome (SCHEPENS 1989), sont au contraire marqués par un certain effort d'objectivité, si bien que nous rencontrons ainsi des témoignages sur le courage et la valeur des marins carthaginois, sur une forme d'héroïsme dans la résistance aux ennemis, sur une image du grand

Hannibal qui semble bien éloignée des jugements de cruauté, impiété et avarice exprimés par de nombreux auteurs grecs et latins à son encontre.

Des opinions divergentes sont en outre conservées d'une part chez des auteurs comme Plaute, Cornelius Nepos et Virgile, lesquels ne semblent pas adopter les tons de la propagande anti-punique, d'autre part chez des auteurs comme Cicéron, Plutarque, Appien, Tite-Live, Valère Maxime et Silius Italicus, lesquels redonnent vigueur aux évaluations négatives sur la sensualité excessive et le luxe des Carthaginois corrompus et corrupteurs, sur la perfidie de ces trompeurs et traîtres cruels, aux antipodes de l'honneur et de la grandeur d'âme des Romains.

On doit enfin mentionner l'attitude délibérément négative qui ressort des témoignages des Pères de l'Église sur les rites et les croyances des Phéniciens et des Puniques, traités comme les autres cultes païens, avec de fréquentes confusions et une réutilisation constante d'auteurs antérieurs.

Si une étude diachronique de ce type peut rendre compte de l'évolution de l'image des Phéniciens et des Carthaginois et du jugement à leur égard qui en dérive (*cf.* DUBUISSON 1983), elle met aussi en évidence un déséquilibre temporel, auquel j'ai déjà fait allusion, entre les témoignages disponibles et l'époque des faits narrés. On peut ainsi, au cas par cas, saisir les motifs de l'attention de chaque auteur pour la civilisation qui nous intéresse dans le contexte de chaque époque et de chaque milieu culturel. Une distinction entre les groupes d'auteurs (historiens, comiques, géographes, mythographes..., *cf.* LIPIŃSKI 1992a) semble au contraire moins utile et plus marginale dans la perspective qui est la nôtre, car elle répondrait bien évidemment à des critères littéraires externes à la culture phénico-punique et serait en conséquence peu significative par rapport aux informations qu'on peut en tirer. À ce sujet, la section *Phoenikien* dans *FGH*, 783-794, montre l'émergence progressive, dans le secteur de l'histoire, d'œuvres ethnographiques qui visent à une *Archaiología Phoinikikè* ou à des recueils du type *Phoinikiká*, auxquels on peut ajouter les quelques informations de la littérature latine sur une *Historia Poenorum* et sur des *libri punici* de contenu varié (KRINGS 1991). Mais il est évident que certaines œuvres plus vastes peuvent être, à plus d'un titre, et indépendamment de leur genre littéraire, fort utiles : pour Hérodote, par exemple, une analyse précise de S.F. Bondì l'a déjà démontré (BONDÌ 1990a). On pourrait en faire autant pour des auteurs comme Thucydide, Diodore de Sicile, Pòlybe, Tite-Live, Appien, Pline l'Ancien, Trogue-Pompée résumé par Justin (ALONSO-NÚÑEZ 1990), Quinte-Curce et même Servius (RIBICHINI 1992), qui offrent un éventail d'informations bien plus articulées et plus riches que le laisserait supposer à première vue le genre littéraire auquel ils appartiennent. Du reste, il est

évident que certains auteurs qui ne portent aucun intérêt à la civilisation en question peuvent accidentellement ou marginalement fournir des notices sur les thèmes les plus variés : c'est le cas de saint Augustin, Arnobe, Athanase, Hérodien, Porphyre, Clément d'Alexandrie et Tertullien, spécialement sur la religion, mais aussi Hésychios, Étienne de Byzance, la Souda et l'*Etymologicum Magnum* pour les toponymes, étymologies, rites et coutumes; c'est aussi le cas d'Achille Tatius, Aelius Aristide, Apollodore, Apulée, Aulu-Gelle, Aristote, Athénée, Aviénus, Caton, César, Claude, Columelle, Corippe, Cyprien, Diogène Laërce, Denys d'Halicarnasse, Denys le Périégète, Dion Cassius, Dion Chrysostome, Éphore, Élien, Ennius, Euripide, Firmicus Maternus, Florus, Frontin, Jean le Lydien, saint Jérôme, Lollianos, Lucien, Macrobe, Maxime de Tyr, Minucius Felix, Naevius, Nonnos, Orose, Pausanias, Photios, Platon, Pomponius Mela, Ptolémée, Salluste, Scylax, Solin, Stace, Tacite, Varron, Vitruve, Zonaras et tant d'autres auteurs grecs et latins qui constituent une mine d'informations concises, ponctuelles et extrêmement précieuses. Une mention à part, pour finir, pour les scholies, qui contiennent une multitude de données, souvent négligées dans les recherches, mais pas moins importantes pour une évaluation historico-culturelle ample et complète.

D. *Approche thématique*

Une autre approche possible de cet immense patrimoine d'informations est l'approche par thèmes (colonisation, religion, artisanat, voyages et explorations, inventions et découvertes, langue, musique...), qui correspond du reste à l'utilisation la plus fréquente du matériel littéraire gréco-latin par les spécialistes du monde phénico-punique dont l'intérêt se porte sur des aspects particuliers (par exemple MOSCATI 1985b; DESANGES 1986; MENDELS 1987; BERTI 1988). Le risque majeur, dans ce cas, est évidemment de «combiner» des témoignages variés, tirés de leur contexte culturel et temporel. Mais d'autre part, une fois qu'on a pris conscience de ce danger et s'est efforcé d'y faire face, cette approche se révèle assurément féconde, comme l'ont montré BUNNENS 1979 et MUSTI 1991 à propos des thèmes de la colonisation en Méditerranée, BAUMGARTEN 1981 et d'autres pour l'œuvre historiographique de Philon de Byblos et, dans une moindre mesure, BONNET 1988, pour reconstituer le culte d'Héraclès/Melqart, ou encore l'auteur de ces pages pour les textes relatifs au sacrifice humain, dans une monographie en préparation.

Il est évident, en conclusion, que d'autres distinctions typologiques au sein des matériaux classiques et des diverses voies d'approche offriront des résultats positifs lorsqu'il sera possible de s'interroger de manière cohérente sur tout le patrimoine des sources grecques et latines, évaluées dans leur contexte et confrontées avec l'ensemble de la documentation, encore que dans le cadre d'une réalité documentaire qui continuera à refléter, en premier lieu, la nature indirecte de ces témoignages.

E. *Épigraphie*

Jusqu'ici, nous nous sommes occupés des sources classiques en tant que témoignages littéraires, mais il faut rappeler qu'à côté de celles-ci, les informations dérivant de l'épigraphie grecque et latine ne sont pas à négliger.

Il s'agit d'un dossier épigraphique qui mérite une attention plus grande qu'on ne l'a fait auparavant, car il permet de renouveler certains problèmes déjà évoqués (en particulier celui de l'*interpretatio* des divinités phénico-puniques) (*cf.* par exemple AMADASI GUZZO & BONNET 1991; BASLEZ & BRIQUEL-CHATONNET 1991). En même temps, il est moins touché par d'autres questions complexes, à commencer par celles qui sont liées à la mythisation littéraire de la culture phénico-punique. Rappelons, par exemple, les données qui concernent l'histoire, la religion, l'onomastique, les institutions et d'autres aspects culturels contenues dans des recueils comme *OGIS*, *IGRR* et *IGLS*, avec des informations notamment sur le culte de Baal Marqod et sur le panthéon de Beyrouth à l'époque hellénistique et romaine. Il en va de même pour les *ICS* d'O. Masson, les *Inscriptions de Délos* ou le *CIG*, avec des témoignages sur les cultes chypriotes ou sur les communautés phéniciennes en terre grecque (*cf.* BASLEZ 1984; BASLEZ & BRIQUEL-CHATONNET 1990; BONNET 1990a; AMELING 1990). On citera encore la bilingue de Cos retrouvée il y a quelques années avec une dédicace à Astarté/Aphrodite de la part du fils du roi de Sidon, les inscriptions étrusques de Pyrgi et les inscriptions latines de Sardaigne pour les cultes d'Astarté, d'Eshmoun et de Sid/Sardus Pater, les bilingues de Malte pour l'équivalence entre Héraclès et Melqart de Tyr, le riche corpus épigraphique latin de l'Afrique du N., extrêmement utile pour les survivances puniques dans les institutions et dans le culte. À l'intérieur de celui-ci, le dossier relatif au Saturne africain (LE GLAY 1961), les inscriptions puniques en caractères grecs d'El-Hofra, les inscriptions latines de la Tripolitaine et les «latino-puniques» (AMADASI GUZZO 1990b) revêtent un intérêt spécial. Cette

liste est purement indicative par rapport à un répertoire de sources très varié, couvrant un arc temporel et des milieux culturels fort différenciés, qui n'a peut-être pas encore été suffisamment exploité en raison de sa dispersion dans de nombreux recueils et publications. On ne peut qu'en espérer un dépouillement adéquat qui favoriserait une meilleure utilisation (*cf.* III.6 Monde égéen).

Conclusion

Notre conclusion, pour les sources classiques, se bornera à mettre une fois de plus en avant l'utilité d'un recueil exhaustif de tous les témoignages grecs et latins : sources indirectes et disorganiques, présentant diverses limites et maintes difficultés, mais en même temps, sources d'une extrême importance pour une discipline comme les études phénico-puniques qui vit, de par sa nature même, de la confrontation systématique, méthodique et interdisciplinaire de témoignages de divers types.

B. LES SOURCES MATÉRIELLES

CHAPITRE 1

LES PROSPECTIONS ET «SURVEYS» *PARTIM* ORIENT

M. Yon

A. *Délimitation de l'aire des prospections*

En abordant l'histoire des recherches sur le terrain en ce qui concerne la Phénicie, deux remarques préliminaires s'imposent pour définir le sujet dans l'espace et dans le temps. Ces remarques ne sont pas gratuites, mais sont liées aux indications que donne notamment l'épigraphie. La première porte sur la délimitation géographique de l'aire considérée comme «phénicienne», l'autre sur la période chronologique à prendre en compte.

1. *Délimitation géographique de la Phénicie*

Lorsqu'on parle de Phénicie («monde phénicien», «univers phénicien»... : *cf.* formules récemment choisies dans diverses publications), on se réfère à des aires géographiques variables. En réalité, on peut déterminer en Méditerranée orientale plusieurs zones, où l'intensité du caractère dit «phénicien» est décroissante :

a) Le «cœur» de la Phénicie proprement dite (PTOL. V 14, 3 *Phénicie : embouchure de l'Éleuthère, Simyra, Orthosia, Tripoli, promontoire de Theouprosopon, Bothrys, Byblos, embouchure de l'Adonis, Beryte, embouchure du fleuve Léon, Sidon, Tyr, Ecdippa, Ptolémais, Sycaminon, le Mont Carmel, Dora, embouchure du fleuve Chorseus*; *cf.* DUSSAUD 1927, p. 3, n. 1) (fig. 1) est la zone où l'on parle et écrit majoritairement en phénicien; c'est une zone essentiellement maritime. Il s'agit de la rive levantine d'un bassin limité à l'E. par la côte, depuis le territoire de Tartous (Arwad, Amrit) jusqu'à celui de Tyr (Sour), et au Carmel – en passant par Tell Kazel (Simyra), Tripolis, Byblos, Beyrouth, Saïda (Sidon), Sarafand (Sarepta)..., à l'O. par la côte S.-E. de Chypre. Dans l'île, la région de Larnaka (Kition) constitue une annexe d'un type particulier : ce royaume phénicien (= de langue phénicienne) est celui qui a fourni le plus grand nombre d'inscriptions (près de 150 textes, contre

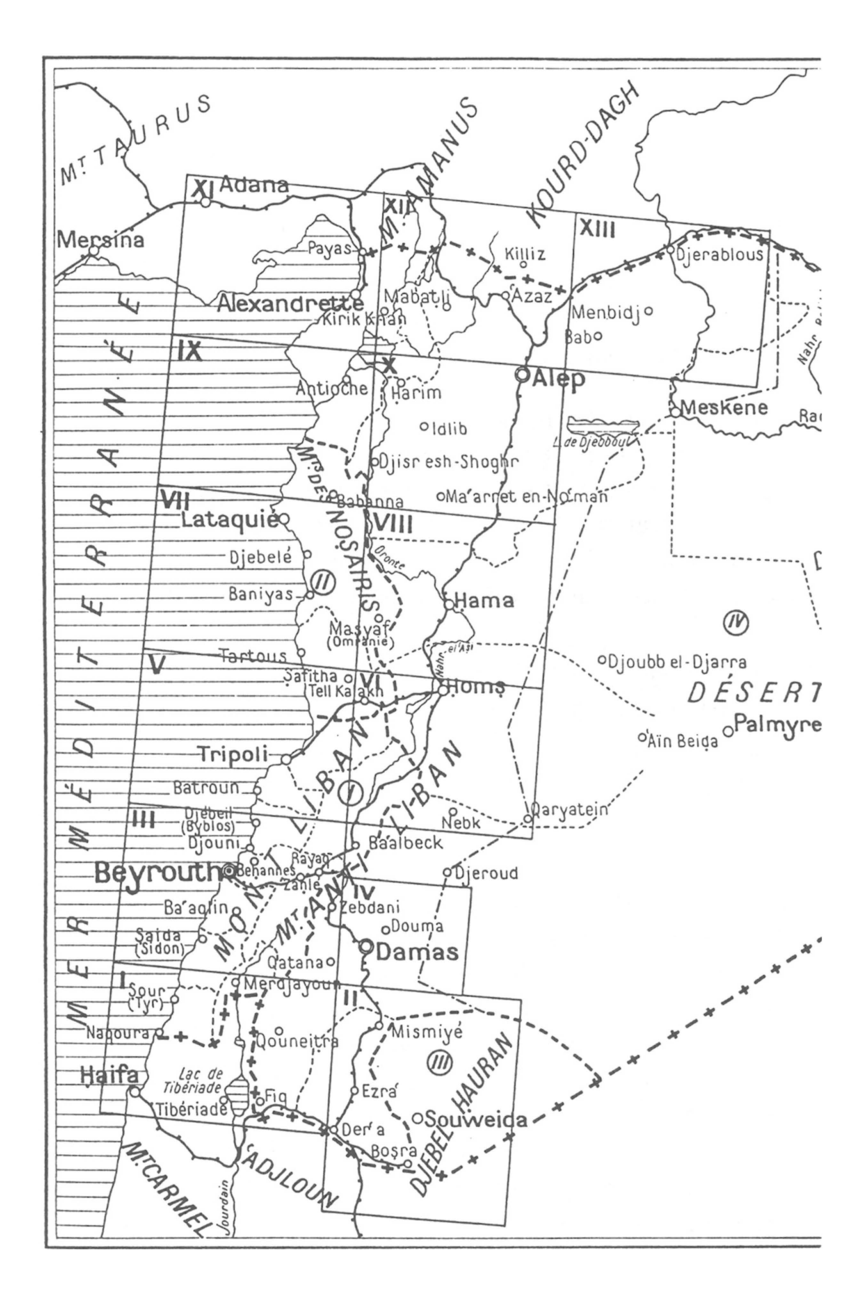


Fig. 1. La côte de Phénicie, d'après DUSSAUD 1927.
Carte d'assemblage, p. 8 (partie gauche).

250 pour la totalité de la Phénicie côtière propre, y compris Tyr, Sidon, Byblos...). Même si l'on fait la part du hasard des découvertes et des conditions de conservation sur le continent, on ne peut négliger cette donnée pour étudier une entité culturelle qu'on définit avant tout par l'emploi prédominant d'une langue.

b) Autour de ce cœur, des zones géographiques plus éloignées ont subi la marque phénicienne, éventuellement par l'intermédiaire des régions primaires ci-dessus qui ont étendu à certaines périodes leur territoire ou leur influence. Elles ont abrité des communautés phéniciennes importantes et elles présentent des caractères culturels communs avec les régions phéniciennes évoquée plus haut («cœur»). On peut donc légitimement à certaines périodes étendre la notion vers le N. jusqu'à la région de Lattaquié, vers l'E. jusqu'à la montagne et à la plaine intérieure de la Béqaa, vers le S. jusqu'à la côte au delà du Carmel. Vers l'O., à Chypre, on reconnaît aussi des caractères phéniciens aux sites de Lapéthos, Tamassos, Idalion et, à un moindre degré, Amathonte. Mais il faut garder à l'esprit que la situation n'est pas constamment identique au cours de la dizaine de siècles pris en compte.

c) La discussion reste ouverte pour des régions situées au delà : elles ont montré à certaines périodes des liens avec la civilisation phénicienne, et éventuellement ont livré quelques inscriptions phéniciennes (parfois de grande importance), mais elles sortent de la définition stricte de Phénicie. Les allusions des textes littéraires, ainsi que la découverte d'inscriptions en langue phénicienne dans diverses régions côtières de tout le bassin oriental de la Méditerranée, attestent de l'extension de la langue et de l'écriture phénicienne, notamment dans les régions suivantes : côte N.-syrienne (Al-Mina, Ras el-Bassit), Syrie du N. et Cilicie (Kilamuwa, Karatepe), côte d'Anatolie, Grèce continentale et des îles (Rhodes, Cos, Thasos, Délos, Le Pirée, Démétrias...)... Elles révèlent parfois simplement l'utilisation d'un outil linguistique et d'une écriture considérés comme performants, ou concernent fréquemment des communautés de Phéniciens (commercants) installés sur place et/ou des cultes phéniciens, et rappellent leur présence et/ou leur rôle. Là encore, il faut prêter la plus grande attention à la dimension chronologique.

2. *Délimitation chronologique*

Devant la difficulté de définir exactement la réalité phénicienne, on admet que le critère le plus objectif est celui qui s'appuie sur la réalité linguistique. La période à prendre en compte s'étend approximativement entre le XIIe s. et la fin du Ier millénaire av. J.-C., à peu près entre le

sarcophage d'Ahiram roi de Byblos et les dernières inscriptions en langue phénicienne à l'époque romaine.

Fréquemment, on voit prendre en compte dans une étude du monde phénicien les civilisations qui ont précédé immédiatement cette période, et en particulier ce qui concerne la civilisation d'Ougarit (Ras Shamra, au N. de Lattaquié) ou les découvertes de Kamid el-Loz (Béqaa) au Bronze Récent. Sans méconnaître les filiations et parentés indubitables, on aura avantage à les considérer comme des entités différentes, et à centrer ici l'étude sur le Ier millénaire.

B. *Critères archéologiques*

L'étude de la civilisation phénicienne relève pour une part de la science archéologique dont les travaux de terrain constituent le plus efficace mode d'acquisition de données. Mais quelles sont les données significatives ? à quel signe peut-on reconnaître un site phénicien ? Là encore, il est nécessaire de s'appuyer sur des considérations méthodologiques strictes.

Les informations données par les travaux de terrain (prospections et fouilles archéologiques) ont besoin d'être interprétées avant d'être définies comme phéniciennes. En principe les documents «parlants» (textes littéraires, inscriptions, monnaies légendées) sont ceux qui permettent de définir la nature et la spécificité phéniciennes : les données historiques que transmettent les textes littéraires (historiens de la tradition classique), et l'utilisation de la langue telle qu'elle est perceptible par les inscriptions, ou les monnaies (à légende en phénicien), doivent être considérées comme des données primaires (elles n'en méritent pas moins une analyse critique).

Il faut considérer comme secondaires les données qu'on tire des autres catégories de documents. En effet, il existe diverses autres catégories (objets ou monuments architecturaux), dont on peut définir des critères spécifiques internes et qu'on désigne généralement comme phéniciens. Mais il est nécessaire de définir préalablement leurs caractères spécifiques. C'est le cas notamment pour les catégories suivantes : a) céramique dite «phénicienne», avec utilisation des analyses de provenance (ateliers qu'on peut localiser dans la zone géographique et culturelle phénicienne) et répertoire particulier de formes; b) arts mineurs (typologie et iconographie d'objets en ivoire, métal...); c) coroplastie (types particuliers de figurines considérées comme phéniciennes, et détermination d'ateliers); d) nécropoles, avec usage de sarcophage du type anthropoïde (dit autrefois

«sidonien»)... Mais leur présence dans un site ne suffit pas à définir celui-ci comme phénicien.

En outre, il reste des séries de documents dont la spécificité «phénicienne» est actuellement difficile à définir autrement que par leur découverte dans un site dit «phénicien» d'après d'autres critères (géographique par exemple). C'est le cas de l'architecture (par exemple l'idée répandue et indémontrable d'un type de «mur phénicien»), de la sculpture en pierre, dont les critères sont difficiles à différencier de ceux d'aires culturelles voisines (variables selon les époques : par exemple Chypre ou Grèce)... La situation changera peut-être, mais en l'état actuel, on peut difficilement définir dans ces domaines de critères spécifiquement phéniciens.

C. *Phases de l'exploration archéologique*

1. *Jusqu'au milieu du XIXe s.*

Une des grandes difficultés de l'archéologie phénicienne de terrain tient à ce que les sites historiques majeurs (par exemple Tyr, Sidon) n'ont pas été abandonnés, mais constamment utilisés jusqu'à l'époque moderne, et reconstruits indéfiniment en réutilisant ou en détruisant des éléments architecturaux des siècles précédents (particulièrement les constructions monumentales d'époque romaine ou médiévale aux profondes fondations). Les découvertes qu'on y fait donnent donc une image discontinue de l'occupation humaine. Ceci explique pourquoi les informations dont on dispose actuellement sur la période phénicienne (même si des sites urbains comme Sidon en ont livré) viennent en grande partie de nécropoles (situées hors des zones d'habitat), ou des établissements d'importance moindre dans l'Antiquité, mais mieux préservés (par exemple Sarafand), voire de prospections dans les zones seulement rurales.

Jusqu'au XIXe s. les sites de Phénicie, connus de façon littéraire, ont été visités par de nombreux voyageurs dont les relations ont été publiées, de Benjamin de Tudèle au XIIe s. (diverses publications : par exemple Constantinople 1543; translation and commentary M. Adler, Oxford 1907), à Cyriaque d'Ancône (*Itinéraires*, Florence 1742); le voyage de R. Pococke (*A Description of the East and some countries*, Londres 1745) au XVIIIe s. reste une contribution de première importance pour la côte du Levant (fig. 2). L'exposé de S. Bochart (*Geographia sacra*, 1646), puis le déchiffrement du phénicien par l'Abbé Barthélémy (communication à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1758) marquent des étapes clés dans le progrès de la science phénicienne en

Europe. Mais la phase de la véritable exploration archéologique n'avait pas encore commencé.

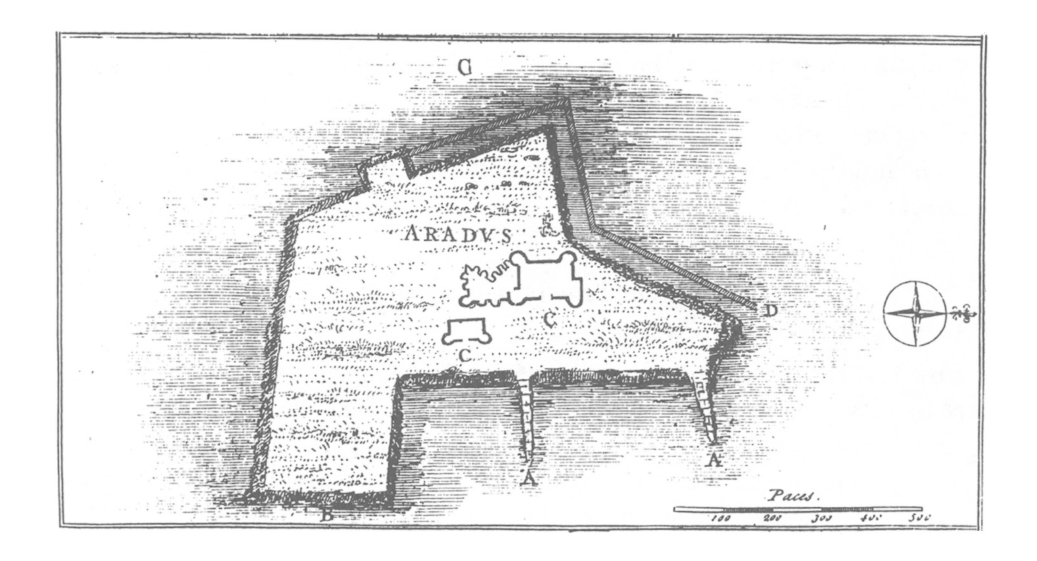


Fig. 2. «The island of Aradus»,
plan d'Arwad publié en 1745 par R. Pococke (II, p. 202)

À Chypre, le caractère phénicien de l'ancienne Kition (Larnaka), déjà signalé par les auteurs antiques, avait été largement confirmée au XVIIIe s. par les nombreuses inscriptions phéniciennes que signale R. Pococke à Larnaka : la plupart sont aujourd'hui disparues (fig. 3).

2. *Milieu XIXe-milieu XXe s.*

À partir du milieu du XIXe s., souvent à la suite de découvertes de hasard (par exemple sarcophage d'Eshmounazor à Sidon en 1855), l'attention du monde savant se tourne vers l'archéologie de terrain en Phénicie : l'archéologie est, là comme ailleurs à cette époque, considérée avant tout comme un fournisseur d'inscriptions, mais on commence à s'intéresser à la recherche de monuments. Pendant la seconde moitié du XIXe s., puis dans la première moitié du XXe s., la Phénicie côtière est surtout un terrain de recherche des Français.



Fig. 3. Trente-trois inscriptions phéniciennes de Kition (aujourd'hui perdues), reproduites en 1745 par R. Pococke (II, p. 203).

En 1860-1861, accompagnant l'expédition militaire française, la mission d'exploration d'E. Renan a un double objectif : trouver des inscriptions et trouver des monuments. Il prospecte lui-même la région en commençant par Byblos, puis Sidon (fig. 4) (où il confie des recherches au Dr F. Gaillardot), Tyr. Il se rend ensuite à Tartous pour explorer Arados et

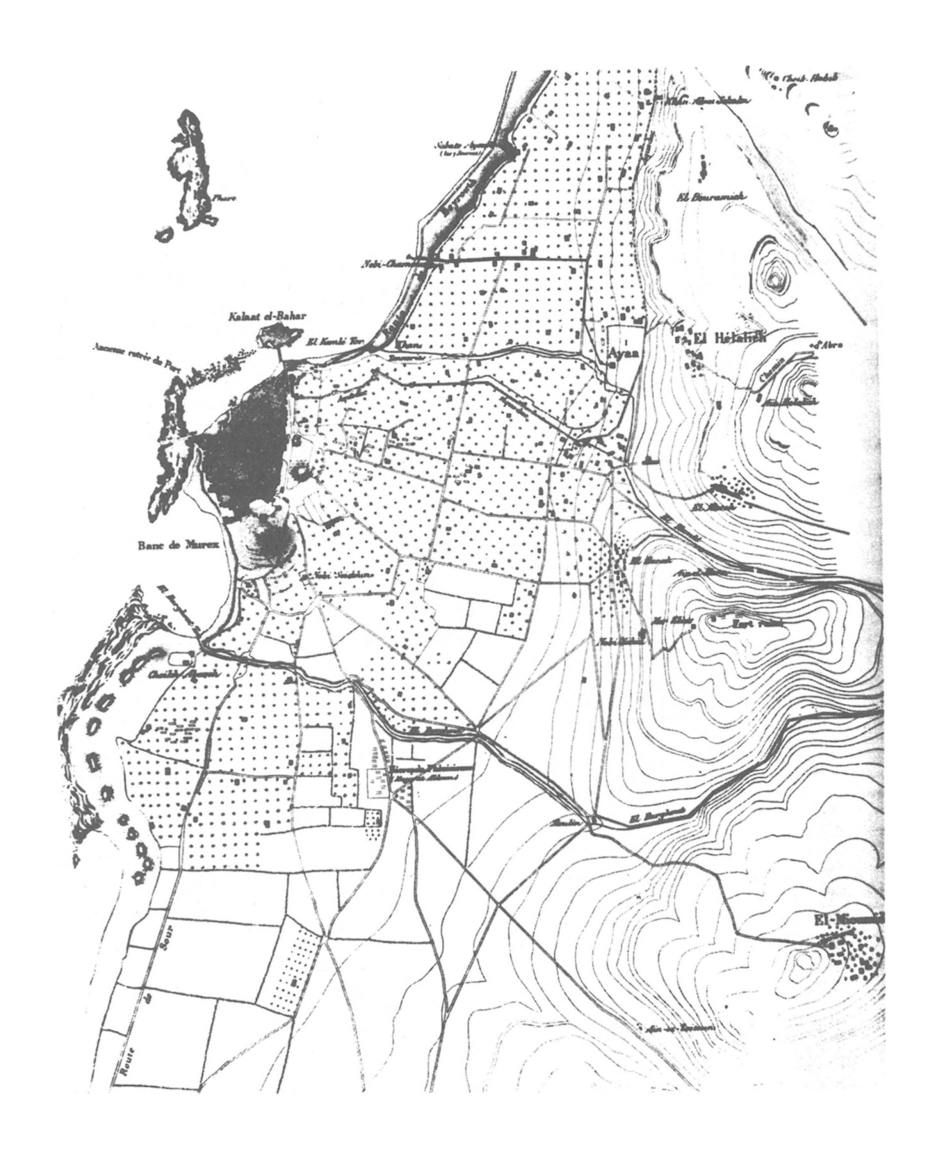


Fig. 4. La région de Sidon vers 1860
(relevé de F. Gaillardot, ds RENAN 1864, pl. LXVI).

Amrit, de nouveau à Tyr et Oumm el-Amed (où il donne délégation à M. Thobois). Revenu en France après la mort de sa sœur Henriette à Amchit, il publie son volume *Mission de Phénicie* (Paris 1864) et fait connaître notamment des plans d'Amrit, Tyr, Sidon (fig. 5)... (levés par F. Gaillardot). E. Renan est le premier à avoir mené en Phénicie une véritable prospection de type scientifique (par exemple méthode d'enquête sur Byblos et sa région), et non pas seulement une recherche de trésors

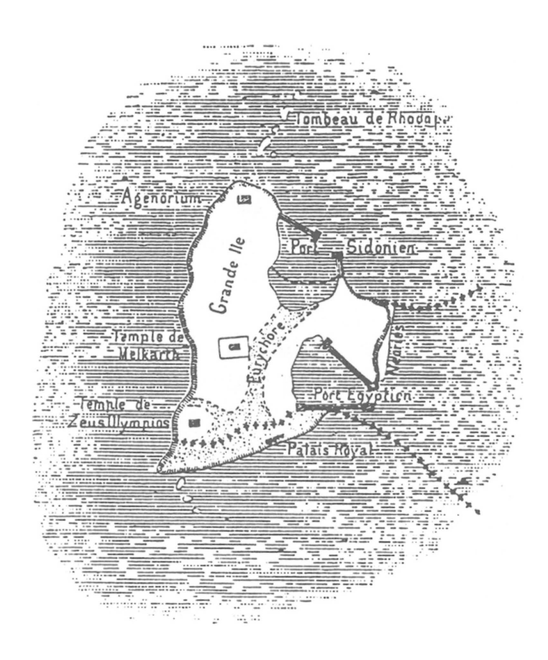


Fig. 5. «Tyr avant le siège d'Alexandre», proposition de RENAN 1864, p. 569.

(que ce soit pour le commerce ou pour les musées). Il s'est attaché à constituer, avec l'aide des services géographiques français qui ont dressé en 1862 la carte du Liban, des relevés topographiques des sites, et une carte (500 000°) de l'itinéraire de la mission. C'est à E. Renan aussi que l'on doit la mise en route (1867) du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* dont le premier volume, paru en 1881, est consacré aux inscriptions en phénicien.

D'autres recherches ont été entreprises pour découvrir des trésors et des inscriptions. Il faut rappeler le nom d'E. Guillaume-Rey à qui l'on doit par exemple de nouveaux documents d'Amrit (au Louvre), celui de Ch. Clermont-Ganneau dont le flair dans les prospections épigraphiques a enrichi les corpus d'inscriptions... De plus, d'innombrables fouilles clandestines ont alimenté un fructueux commerce qui a fourni les musées d'Europe. On est alors sous l'autorité ottomane, et vers 1900, les autorités turques ne manquent pas de lancer également des programmes de fouilles : O. Hamdy bey (nécropole de Sidon), le Directeur des Antiquités Th. Macridy (Sidon et Tyr) sur ordre du sultan Abdulhamid II (ph. n°1). C'est pourquoi une grande partie des découvertes, transportée avec l'aide de la marine ottomane, est aujourd'hui conservée au musée d'Istanbul (par exemple grands sarcophages des nécropoles de Sidon).

Il faut noter la fondation de l'Université américaine de Beyrouth (AUB) en 1866 (avec bibliothèque et musée archéologique) ainsi que son rôle dans le développement des recherches archéologiques de terrain (encore aujourd'hui : par exemple reprise des fouilles de Tell Kazel).

Avec la Grande Guerre et la chute de l'empire ottoman, une nouvelle phase commence. Le Service des Antiquités du Mandat français (Ch. Virolleaud et H. Seyrig) joue un rôle important dans l'exploration archéologique, poursuivant la tâche entreprise par E. Renan. À cette époque, G. Contenau mène des fouilles sur la colline du château à Sidon (1914, 1920). R. Dussaud relève la carte archéologique de Syrie, avec l'aide du bureau topographique de l'armée française à Beyrouth (Service géographique de l'armée), insistant à juste titre sur l'importance de la toponymie (DUSSAUD 1927, avec 16 cartes et la localisation de nombreux sites archéologiques : *cf.* notamment pour la côte, cartes I, III, V, VII). En 1921-1924, P. Montet (égyptologue) commence l'exploration archéologique de Byblos, remplacé ensuite par M. Dunand, qui dirige pendant un demi-siècle les fouilles de Byblos (1926-1973), puis celles du temple d'Eshmoun à Sidon. Grâce au Père A. Poidebard commencent les prospections aériennes avec le support de l'aviation française du Levant (ph. n°2, 22-24), ce qui permet de constituer un répertoire de photos aériennes de sites archéologiques (archives IFAPO). C'est aussi le début des recherches sous-marines du même A. Poidebard. Il faut noter le rôle de l'Université Saint-Joseph (Jésuites) dans l'exploration archéologique des pays phéniciens (prospections aériennes et sous-marines, recherches auprès des marchands d'antiquités et dans les villages; fouilles préhistoriques notamment). Le Père S. Ronzevalle fut un grand prospecteur de monuments, d'objets et d'inscriptions (qu'il signale dans la revue des *Mélanges de l'Université Saint Joseph*).

Les sites de la plaine côtière au N. du Carmel relèvent alors du Département des Antiquités du Mandat Britannique en Palestine : fouilles de Tell Abu Hawam à l'embouchure du Kishon dès 1922 (nécropole, P.L.O. Guy), et surtout, 1932-1933 (tell, R.W. Hamilton); nécropole d'Akziv en 1941 et 1944 (I. Ben Dor).

En ce qui concerne Chypre, le projet Renan devait se prolonger par une exploration de l'île (où l'on connaissait les inscriptions phéniciennes signalées par R. Pococke), mais il y renonça pour des raisons personnelles et en confia le soin à M. de Vogüé. Mais les informations sur Chypre phénicienne sont dues plutôt aux Britanniques, établis dans l'île en 1880. Puis l'exploration suédoise en 1929, sous la direction d'E. Gjerstad, marque le véritable début de l'archéologie scientifique.

3. *Seconde moitié du XX*^{e} *s.*

Après la deuxième guerre mondiale, l'activité archéologique de terrain connaît un grand développement, avec le support des revues scientifiques. Le Service des Antiquités du Mandat français fut remplacé par la Direction des Antiquités du Liban (revue *BMB*). Il faut signaler l'activité de l'Université Saint-Joseph (revue *MUSJ*), de l'Institut français d'archéologie (IFAB), aujourd'hui Institut du Proche-Orient (IFAPO, revue *Syria*), et de l'Université américaine de Beyrouth (AUB, revue *Berytus*).

Pendant une trentaine d'années (*c*.1945-1975), les sites phéniciens du territoire libanais ont vu de nombreuses entreprises de fouilles (françaises, libanaises, américaines : dir. M. Dunand, M. Chéhab, J. Pritchard, E. Will...). Pour la période en question (à partir de 1945), les recherches ont concerné Byblos, Sidon et ses nécropoles, Tyr et sa région (Oumm el-Amed, Rachidiyeh), Tell Arqa, Sarafand... Des prospections sous-marines (A. Poidebard et J. Lauffrey, 1946, 1950; H. Frost, 1967) ont exploré les ports de Tyr et de Sidon. Outre les travaux de terrains, il ne faut pas négliger le rôle essentiel qu'a joué H. Seyrig, non seulement comme directeur de l'Institut Français, mais comme savant : ses travaux, souvent à partir de documents numismatiques (publiés dans *Syria*, *RN*...), ont une portée archéologique et historique de première importance.

Depuis 1975, la recherche de terrain de type scientifique est interrompue, mais non l'apparition de documents nouveaux. De tous temps, des fouilles clandestines ont alimenté le marché des antiquités, mais la situation de guerre favorise ces activités non scientifiques qui apportent sans cesse des documents inédits. Actuellement se dessine un mouvement de reprise (par exemple projet Beyrouth, Association pour la Sauvegarde de Tyr...) qui s'amplifiera si la situation politique se stabilise.

En Syrie, la Direction Générale des Antiquités (revue *AAAS*) a mené des travaux sur la partie S. de la côte. Les recherches ont concerné pour la période en question : la région de Tartous/Arwad (île de Rouad, Tartous, Amrit : M. Dunand, N. Saliby; les travaux récents de l'autoroute ont continué à livrer des sarcophages dans la nécropole au S. de Tartous); Tell Kazel/Simyra (Direction des Antiquités de Syrie, Université américaine de Beyrouth : A. Bounni, L. Badre).

Sur la côte au S. de Tyr, les travaux archéologiques qui se poursuivent encore aujourd'hui sont pris en charge par le Département des Antiquités et des Musées d'Israël, et par l'Université de Haïfa (avec le Centre d'Études Maritimes), entre autres : pour les périodes qui nous concernent,

citons Akko (M. Dothan depuis 1973; exploration sous-marine depuis 1964, E. Linder); Akziv (M. Prausnitz depuis 1958; E. Mazar depuis 1988); reprise des travaux à Tell Abu Hawam avec l'École Biblique et Archéologique Française de Jérusalem, puis avec le CNRS-Centre de Recherche Français de Jérusalem (J. Balensi depuis 1984). Voir l'historique des recherches avec bibliographie très complète de ces sites dans STERN (éd.) 1993 (bibliographie à jour jusqu'à 1991).

À Chypre, depuis l'indépendance en 1960 (revue *RDAC*), des fouilles chypriotes du Département des Antiquités, puis des fouilles françaises (Université de Lyon) ont poursuivi l'exploration de Kition (V. Karageorghis, M. Yon; *cf.* «Chronique des fouilles et découvertes archéologiques à Chypre», annuellement depuis 1959 dans la revue *BCH*).

Diffusion des résultats. Depuis plus d'un siècle ont paru des comptes rendus d'expédition et des publications de fouilles (monographies). Depuis une trentaine d'année, des rapports de fouilles sont publiés assez régulièrement dans des revues : *AAS* devenu *AAAS* en 1966, *AJA*, *BASOR*, *BCH*, *BMB*, *Berytus*, *IEJ*, *Levant*, *MUSJ*, *PEQ*, *RDAC*, *Syria*... On en trouvera le détail plus loin.

D. *Histoire des recherches par site*

On indique ici, pour des sites clés, les phases de la recherche, avec les principaux éléments de bibliographie (nous ne reprenons que les références liées à l'archéologie : il existe naturellement d'autres travaux importants d'ordre historique).

La plupart de ces sites ont une vie plus longue que la période dite «phénicienne» (niveaux préhistoriques, dits souvent simplement «pré-phéniciens», puis époque romaine, médiévale...). C'est pourquoi les séries de publications ne sont pas entièrement consacrées aux niveaux phéniciens pris en compte ici.

En allant du N. au S. :

1. *Arwad/Arados*

L'exploration de l'île a été faite au XIX[e] s. par E. Renan, qui y voyait un site phénicien majeur, et des documents intéressants ont été rapportés au Louvre (RENAN 1864; YON & CAUBET 1993). Mais les dimensions réduites de l'espace constamment occupé font qu'il ne reste pas grand chose des niveaux antiques, et aucune fouille réelle n'y a été menée. On

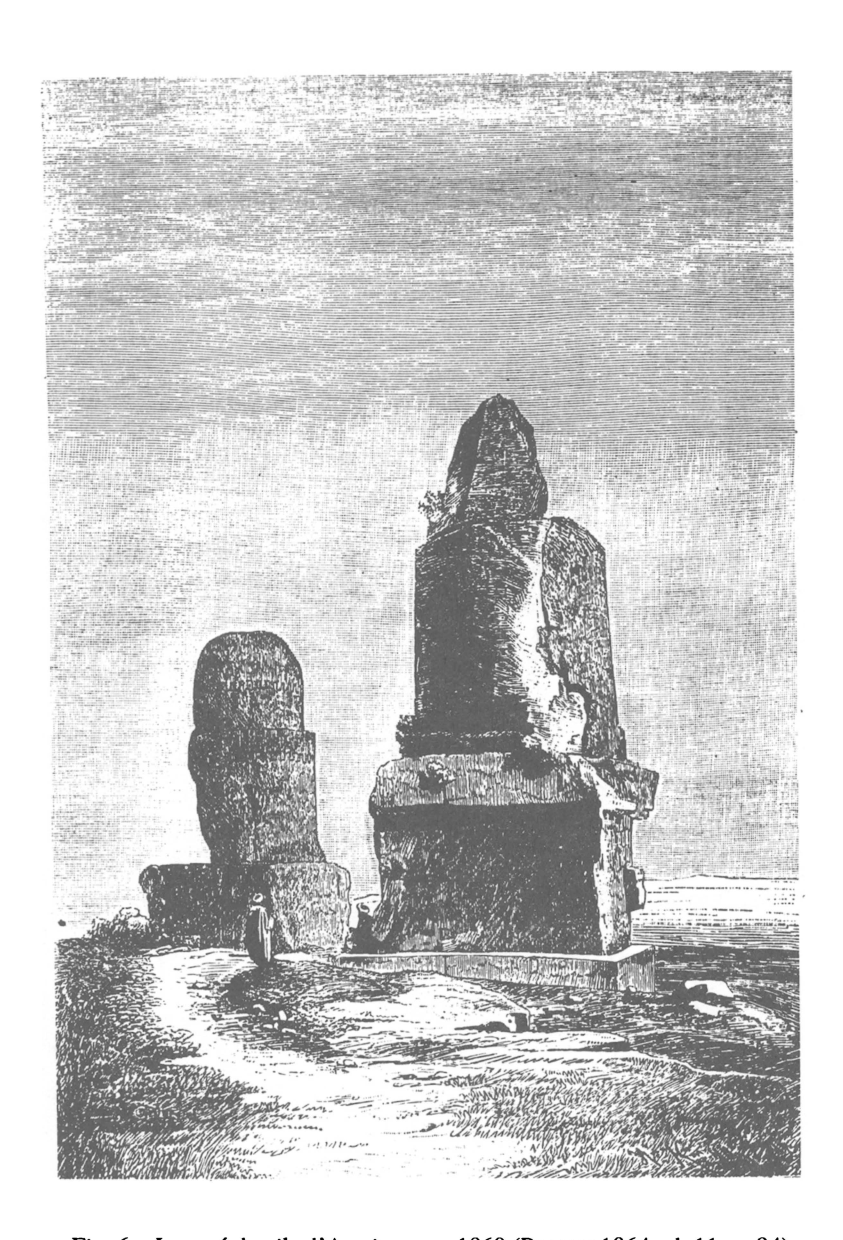


Fig. 6. «Les méghazils d'Amrit», vers 1860 (RENAN 1864, pl. 11, p. 94).

peut se référer à l'exploration du port et des remparts (FROST 1973a), ainsi qu'à des recherches historiques et documentaires : recherches de numismatique et d'histoire par H. Seyrig (SEYRIG 1952, 1964...); étude historique (y compris la période phénicienne) et étude du territoire, avec corpus des inscriptions grecques (REY-COQUAIS 1974).

Il faut signaler ici Baetocécé/Hosn Suleiman, lieu de culte montagnard de la confédération aradienne : il est connu par les monuments d'époque romaine, mais il pourrait refléter un lien plus ancien de l'organisation d'Arados (*cf.* recherches de H. Seyrig et J.-P. Rey-Coquais sur l'extension du territoire continental d'Arados; prospection de SAPIN 1989a, 1989b).

2. *Amrit/Marathos*

Le site antique est déjà bien connu au XIXe s. : *c.*1860, la mission Renan explore le Maabed (chapelle sur podium dans bassin sacré) et les monuments funéraires (Meghazils); les irremplaçables dessins de M. Thobois donnent l'état des monuments (RENAN 1864, vol. de planches) (fig. 6). La mission Guillaume-Rey (*cf.* PERROT & CHIPIEZ 1885), puis des fouilles en 1873 ont apporté de nombreuses sculptures (par exemple collection Pérétié : «60 têtes provenant d'Amrit»). Fouille par M. Dunand en 1926, et découverte d'une *favissa* (sculptures : DUNAND 1944-1945, 1946-1948; JOURDAIN-ANNEQUIN 1992); puis en 1954, reprise des travaux : Maabed (DUNAND & SALIBY 1985), stade, tell, et monuments funéraires.

3. *Tell Kazel/Simyra*

Le tell est situé à la sortie de la trouée d'Homs, du côté N. Une prospection fut entreprise en 1956, puis une fouille en 1960-1962 par M. Dunand, A. Bounni et N. Saliby. À partir de 1985, des fouilles régulières y ont été reprises par la Direction Générale des Antiquités de Syrie (A. Bounni, M. Maqdissi) et par l'AUB, qui y poursuit actuellement ses travaux (AA. VV. 1990a).

4. *Trouée de Homs*

C'est la voie de communication vers l'intérieur de la Syrie, très utilisée depuis les temps préhistoriques. Des prospections y ont été reprises ces dernières années (SAPIN 1989a, 1989b; THALMANN & MAQDISSI 1989).

5. *Tell Arqa/Irqata*

À la sortie de la trouée de Homs du côté S., le tell Arqa a fait l'objet de fouilles de l'IFAPO depuis les années '70 (THALMANN 1978). Pour la période concernée, la fouille a commencé à mettre au jour un habitat important et des tombes à la périphérie du tell. Après plusieurs années d'interruption dues à la guerre, les travaux viennent de reprendre sur le terrain.

6. *Tripolis*

Ville triple, fondée *c*.800 comme centre d'une confédération phénicienne avec des quartiers qui dépendaient de Tyr, de Sidon et d'Arados. Mais, en l'état actuel, on ne sait rien des niveaux phéniciens, détruits en grande partie par les reconstructions hellénistiques et romaines, puis médiévales, après des tremblements de terre.

7. *Jbail/Byblos*

C'est le site le plus fouillé de toute la Phénicie (sa localisation est connue depuis toujours), et le plus célèbre en Occident, depuis les voyageurs du temps des Croisades, comme Benjamin de Tudèle (publication, Constantinople 1543) qui y avait vu «trois colosses assis, recouverts d'or». Des fouilles clandestines au début du XIXe s. ont fait connaître par exemple le buste d'Osorkon (Louvre). En 1860, avec la mission Renan (publication, 1864), commence la prospection de la région de Byblos : une enquête minutieuse auprès des populations, dans les villages environnants construits avec du matériau emprunté au site de Byblos, permet de retrouver beaucoup d'objets (inscriptions grecques notamment). E. Renan entreprend les premiers sondages sur le site du tertre alors encombré par le village moderne dominant le port, d'où il rapporte des objets importants au Musée du Louvre. Le caractère égyptien de certaines découvertes engagea l'égyptologue P. Montet à y reprendre des fouilles, quatre campagnes de 1921 à 1924 (MONTET 1928-1929) : il découvrit notamment le sarcophage d'Ahiram, porteur de ce qu'on considère comme la plus ancienne inscription en phénicien. Il fut remplacé par M. Dunand, qui fouilla systématiquement le site de 1926 à 1973 (*Byblos* I-II, IV) : sa méthode a consisté à fouiller toute la surface du site par levées strictement horizontales, la superposition des relevés de fouille permettant théoriquement une interprétation stratigraphique indiscutable. Mais dans la pratique, l'utilisation en est difficile.

Dans la longue histoire de Byblos, l'occupation d'époque phénicienne n'est pas la mieux connue sur le terrain.

8. *Beyrouth/Berytos*

La ville moderne recouvre le site antique, dont elle a utilisé constamment les matériaux. On ne connaît pas réellement les niveaux phéniciens, recouverts et certainement détruits pour une grande partie par les niveaux romains puis médiévaux et modernes, et très peu d'objets de la période phénicienne ont été trouvés : on peut signaler un dépôt de figurines de cavaliers entre 550 et 330 (trouvé en 1930, aujourd'hui au Musée de

l'Université américaine). À la suite des destructions récentes du centre-ville, l'IFAPO avait entrepris vers 1975 un programme archéologique, qui a été interrompu par la reprise des combats (FOREST & FOREST 1982; TURQUETY-PARISET 1982). Un nouveau programme pourrait être mis en route.

À *c.*12 km au S. de Beyrouth, le site antique de Khaldé (entre la mer et l'aéroport) a été exploré par R. Saidah : habitat et nécropole (SAIDAH 1975a).

9. *Sarafand/Sarepta*

Le site fut visité par E. Renan au XIXe s. Au XXe s., on y a fouillé des tombes des VIe-Ve s. (SAIDAH 1969). Puis, un important programme de fouille a été mené sur le site de la ville de 1969 à 1974 par J. Pritchard (mission américaine, Université de Philadelphie; PRITCHARD 1978, publication *Sarepta* I-IV) : il concerne la ville, un sanctuaire de «Tanit-Astarté», le port, et s'efforce de mettre en œuvre des techniques modernes archéométriques (photos aériennes, analyses 14 C, étude des ossements...). À ce jour c'est le seul site urbain fouillé de Phénicie côtière (et encore, il ne l'est que partiellement).

10. *Saïda/Sidon*

La région de Saïda est l'une de celles qui a fait l'objet des recherches les plus assidues depuis le XIXe s. La ville d'époque phénicienne n'est pas visible sous les villes postérieures qui l'ont détruite en grande partie, et que cache encore la ville moderne, mais des découvertes ponctuelles attestent sa présence. Par exemple on a découvert à la fin du XIXe s. des fragments de chapiteau de type achéménide à deux taureaux (CONTENAU 1923, pl. 44; *cf.* JIDEJIAN 1971, p. 61, fig. 187); un monument à quatre taureaux a été trouvé maçonné au temple d'Eshmoun (DUNAND 1967, p. 41; *cf.* JIDEJIAN 1971 «Persian period or early hellenistic»). Proviennent-ils de monuments publics ? de palais ? Le château de Saint-Louis (qui recouvre peut-être l'acropole antique ?) avait commencé à être fouillé par G. Contenau en 1914 puis en 1920. Les projets de reprise et de développement des fouilles dans la ville sont interrompus depuis 1975.

Les ports de Sidon ont fait l'objet d'explorations en 1946 et 1950 par A. Poidebard et J. Lauffrey, et en 1967 par H. Frost. Mais la construction du château de la mer a, là aussi, profondément modifié l'aspect antique.

Les nécropoles qui entourent la ville sont une des plus importantes sources d'informations archéologiques sur la Phénicie, depuis les explorations du XIXe s. : fouilles de E. Renan en 1860-1861, puis du

Dr Gaillardot (RENAN 1864); fouilles turques (HAMDY BEY & REINACH 1892); G. Contenau en 1914 et 1920; nouvelles tombes fouillées par la Direction des Antiquités du Liban (M. Chéhab, R. Saidah). Les nécropoles «royales» : Magharat Abloun au S.-E. (fig. 7), Ayyaa au N.-E. (Helalié), Ain el-Halwi au S.-O., ont depuis longtemps livré des sarcophages anthropoïdes de type dit «sidonien», et des sarcophages de marbre grec décorés (par exemple sarcophages du satrape, des pleureuses, d'Alexandre... aujourd'hui au Musée d'Istanbul ou au Musée du Louvre. D'autres nécropoles ont été fouillées autour de Saïda : nécropoles de Dakerman (tombes de l'Âge du Bronze, mais également tombes phéniciennes), de Tambourit...

À la suite des travaux de Th. Macridy (1901-1903; *cf.* GANZMANN, VAN DER MEIJDEN & STUCKY 1987), les fouilles ont été reprises entre 1963 et 1975 par M. Dunand au temple d'Eshmoun, situé à l'extérieur de la ville (Bostan esh-Sheikh, près du nahr el-Awwali), vers le N.-E. (STUCKY 1984).

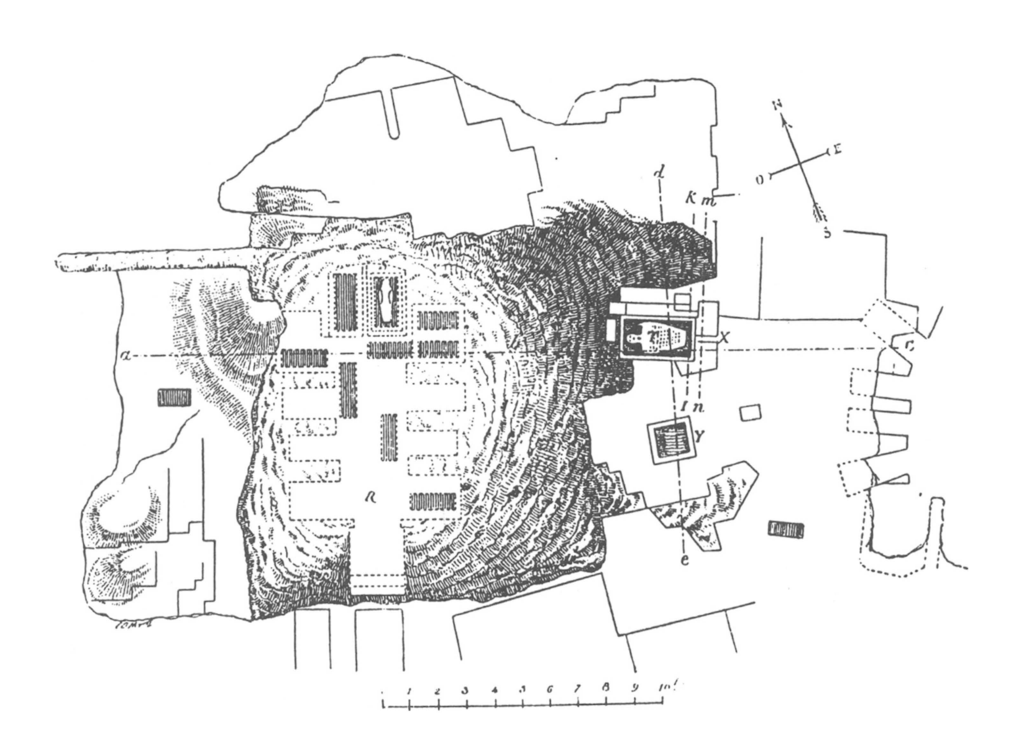


Fig. 7. Sidon, plan de la nécropole de Magharat Abloun avec la tombe d'Eshmounazor II (d'après RENAN 1864, pl. 62, p. 106).

11. *Sour/Tyr*

Le site est connu depuis l'Antiquité (*cf.* Hérodote) comme le plus important site phénicien avec Sidon, mais les restes de l'époque phénicienne sont encore peu connus (détruits ou recouverts par les constructions hellénistiques, romaines, médiévales et modernes). Les premières recherches réellement archéologiques datent de 1837, avec l'expédition de J. de Berthou pour la Société de Géographie (*Bulletin de la Société de Géographie*, 1839), destinée à retrouver les ports, les temples, l'île d'origine, et fondée sur une enquête auprès des populations et sur des relevés topographiques : le résultat le plus important, c'est l'établissement du premier plan utilisable du site, et des travaux sur l'environnement (puits...). Par la suite, E. Renan y fit de nombreux sondages, sans grand résultat pour la période concernée.

D'autres travaux furent repris en 1903 par les autorités ottomanes (Th. Macridy) dans la nécropole de Rachidiyeh (dans une ferme impériale de Ras el-Ain) et des sarcophages furent envoyés au Musée de Constantinople.

La période qui suivit la Grande Guerre est marquée surtout par les campagnes aériennes et sous-marines de A. Poidebard (1934-1936) : il s'agit d'un véritable projet archéologique de prospection du port, combinant toutes les approches, avec des architectes, des géologues, des archéologues, et l'assistance technique de l'armée française du Levant. Des fouilles ont été reprises dans la nécropole de Rachidiyeh en 1942-1943. Les explorations sous-marines ont été complétées en 1966 par H. Frost.

Après l'indépendance, la Direction des Antiquités du Liban a entrepris un vaste projet d'exploration de la ville de Tyr : M. Chéhab y a travaillé à partir de 1947 (travaux interrompus par la guerre récente), mais les fouilles ont surtout remis au jour les niveaux romains (monuments publics, hippodrome en 1967). Puis la fouille de la nécropole a été reprise en 1972 par P. Bikai, mais vite interrompue (BIKAI 1992a). Actuellement, de grands efforts sont déployés par le *Comité International pour la Sauvegarde de Tyr*.

12. *Oumm el-Amed*

Le nom (Oumm el-Awamid : «mère des colonnes») indique que le lieu était connu depuis longtemps pour ses ruines antiques. Ce site important du territoire tyrien avait été exploré par la mission Renan, qui y délégua M. Thobois (RENAN 1864, p. 8), et Ch. Clermont-Ganneau en rapporta des inscriptions. Le travail archéologique a été repris en 1942-1945 par

M. Dunand. C'est un vaste ensemble qui regroupe un habitat et deux sanctuaires, dont l'installation remonte sans doute au moins à l'époque perse (DUNAND & DURU 1962). La fouille a livré de nombreuses inscriptions phéniciennes, des sculptures (stèles, statues, «trônes d'Astarté»...), des éléments architecturaux... : hellénistiques, et aussi vestiges du VIIIe, et des Ve-IVe s.

13. *Akziv*

L'établissement du Ier millénaire, dont le nom apparaît dans les sources antiques (grec Ἔκδιππα; *cf.* aujourd'hui Ez-zib), est mal connu (les fouilles ont révélé jusqu'ici surtout la ville de l'Âge du Bronze). En revanche, l'occupation phénicienne est bien attestée par les importantes nécropoles qui entouraient la ville; fouillées dès 1941 par I. Ben Dor, puis depuis 1957 par M. Prausnitz (*cf.* rapports dans *IEJ* de 1959 à 1965), avec reprise de l'exploration en 1988 par E. Mazar (*cf.* STERN [éd.] 1993, vol. 1, p. 32-36), elles ont livré un abondant mobilier, et en particulier une céramique qu'on considère comme spécifiquement phénicienne (*Akhziv ware*).

14. *Akko*

Laissant de côté les sites de l'intérieur (qu'on rattachera à la Palestine intérieure), on prend en compte le site côtier d'Akko qui fut, en particulier au VIIIe-VIIe s. (= Fer II) puis à l'époque perse, une importante cité phénicienne. Les fouilles menées depuis 1973 par M. Dothan sur le tell (*cf.* STERN [éd.] 1993, vol. 1, p. 16-29) ont révélé notamment les restes d'une grande construction (bâtiment administratif du pouvoir perse ?). Dans le port et le long de la côte, l'exploration sous-marine commencée dès 1964 a été poursuivie par E. Linder et A. Raban (*cf.* STERN [éd.] 1993, vol. 1, p. 29-31) : restes de constructions du port, épave d'un cargo du Ve ou IVe s.

15. *Tell Abu Hawam*

Situé à l'embouchure du Kishon, Tell Abu Hawam commandait la route menant de la mer vers l'intérieur; le tell est aujourd'hui gagné par la ville moderne de Haïfa. Le site (dont le nom antique n'est pas assuré) comporte un tell occupé dès le début du Bronze Récent, un établissement portuaire et des nécropoles. L'occupation de l'Âge du Fer correspond à l'époque phénicienne et au développement du territoire de Tyr. Après une fouille dans la nécropole en 1922, l'exploration du tell entreprise en 1929 s'est surtout développée en 1932-1933 (HAMILTON 1935). L'étude

générale du site et de son environnement a été reprise à partir de 1984 par J. Balensi *et al.* (*cf.* STERN [éd.] 1993, vol. 1, p. 7-14).

16. *Chypre : Larnaka/Kition*

La ville était considérée comme phénicienne par les auteurs antiques, et les découvertes récentes l'ont confirmé. Au XVIIIe s., R. Pococke y signale une quantité exceptionnelle d'inscriptions phéniciennes. L'exploration de Kition commence à partir du milieu du XIXe s. (Ross, M. de Voguë, L. Palma di Cesnola). L'installation britannique en 1880, avec la destruction volontaire de la colline de Bamboula (pour des travaux d'intérêt public), marque un tournant dans la découverte du passé phénicien, avec les travaux de M. Ohnefalsch-Richter, de J.L. Myres... Puis en 1929, E. Gjerstad dans un sondage découvre le sanctuaire de Bamboula (GJERSTAD 1937). À partir de 1960, les fouilles du Département des Antiquités de Chypre (V. Karageorghis) révèlent à Kathari pour l'époque phénicienne un ensemble sacré de grande envergure. Depuis 1976, les fouilles françaises (YON *et al.* 1982-1992) explorent à Bamboula le complexe sacré et le port de guerre (ph. n°3).

E. *Conclusion : limites de l'exploration*

Ce bilan des entreprises archéologiques n'est pas très satisfaisant au regard de ce qu'on espère. Il entraîne plusieurs remarques.

– E. Renan avait mené une vraie prospection régionale de type scientifique. On doit également signaler les entreprises aériennes et marines de A. Poidebard. Récemment les travaux de J. Sapin et ceux de J.-P. Thalmann dans la trouée de Homs ont montré l'intérêt qu'il y aurait à mener ailleurs de vrais programmes de prospections. Mais dans l'état actuel, on manque cruellement de véritable «surveys» en Phénicie, par exemple pour essayer de délimiter les territoires dépendant des cités (dont on sait en outre qu'ils ont varié selon les époques).

– En ce qui concerne les fouilles de sites, la situation est à peine meilleure, pour des raisons diverses, mais en grande partie à cause de la présence d'une occupation humaine continue depuis l'Antiquité. Peu de sites ont été réellement fouillés en extension et en profondeur. La permanence de l'habitat dans les sites les plus importants explique le caractère topographique dispersé des informations : la présence d'une ville moderne (habitat continu) interdit l'exploration en profondeur du centre des cités et leur vue d'ensemble (par exemple Tyr/Sour, Kition/Larnaka).

– Notre information est donc peu cohérente et résulte du hasard : il est difficile dans ces conditions d'essayer de confronter les maigres résultats de terrain aux informations de la tradition écrite qui sont rares elles aussi (textes assyriens, Hérodote, Diodore...) : par exemple on pourrait penser que les destructions de Tyr en 573 après 13 ans de siège, ou en 332 après 7 mois, auraient laissé des traces archéologiques, mais on n'a aucun témoignage actuellement.

– Même dans le cas où les sites ont été fouillés, il est fréquent que les parties explorées et connues n'entrent pas vraiment dans les limites chronologiques qui nous intéressent ici (par exemple longévité de Byblos; importance à Tyr des niveaux romains). Le seul ensemble urbain fouillé est une petite agglomération d'importance secondaire (Sarafand), et pour le reste la période phénicienne est surtout représentée par des sites à l'extérieur des villes (par exemple nécropoles de Sidon ou de Tyr, sanctuaire d'Eshmoun hors les murs à Sidon).

– Enfin, la situation politique des quinze dernières années a fait obstacle à la recherche archéologique sur le territoire libanais (aussi bien pour des prospections régionales que pour les fouilles en ville), même si l'on peut fonder des espoirs sur les projets actuellement en cours (*Sauvegarde de Tyr* ou projet de Beyrouth par exemple). En revanche, elle a accéléré les travaux à Chypre (malgré les conséquences néfastes du développement de l'urbanisme).

CHAPITRE 1*bis*

LES PROSPECTIONS ET «SURVEYS» *PARTIM* OCCIDENT

S. Lancel

A. *Délimitations géographiques et chronologiques*

1. *Les aires des Phéniciens et des Puniques en Occident*

Même si, comme on le verra plus loin, la recherche récente rejette l'historicité des fondations les plus anciennes (fin du IIe millénaire) telles qu'elles sont rapportées par les traditions textuelles dans l'extrême Occident (à Gadès dans le S. de l'Espagne, à Lixus au Maroc), on admet communément que les Phéniciens, en une première phase de «précolonisation», se sont portés jusqu'aux limites occidentales du bassin de la Méditerranée au début du Ier millénaire avant notre ère, en laissant des jalons significatifs de leur progression en Sicile, puis en Sardaigne et dans le S. de l'Espagne. La fondation de Carthage, à la fin du IXe s. selon les traditions textuelles – nous savons maintenant que la colonie fondée par Tyr est une réalité urbaine consistante dès la seconde moitié du VIIIe s. – marque le début d'une seconde phase, de colonisation proprement dite, au cours de laquelle la «nouvelle Tyr» prend rapidement le relais d'entreprises d'abord proprement phéniciennes.

À partir du milieu ou de la fin du VIIe s. au plus tard, le contrôle, sinon au sens fort du terme, l'«empire» de Carthage s'étend progressivement sur l'ensemble du monde phénicien d'Occident. Ce relais – ou ce recouvrement – n'est pas sans poser des problèmes d'identification, le matériel, notamment céramique, ne permettant pas toujours de trancher de façon sûre entre les apports propres de la Phénicie, ou des Phéniciens anciennement établis (par exemple en Andalousie), et ceux de Carthage. L'emploi du terme «phénico-punique» est dans le vocabulaire le reflet de cette difficulté et de cette ambiguïté.

Au VIIe s., l'effacement définitif des cités phéniciennes, en particulier Tyr, et le rayonnement grandissant de Carthage laissent à la métropole africaine le monopole des entreprises commerciales et coloniales en Méditerranée occidentale. Et aussi des grandes entreprises d'exploration maritime. L'archéologue sait ainsi que grandes sont ses chances de rencontrer des vestiges d'une culture punique en dehors des limites étroites

du territoire carthaginois strictement entendu : vers l'E., à Malte et sur les côtes de Libye; au N., en Sicile occidentale et en Sardaigne; à l'O., sur la façade septentrionale de l'Afrique jusqu'à la côte atlantique, ainsi qu'aux Baléares, en Espagne méridionale et dans le Levant ibérique. Au delà même de cette œcumène occidentale, la tentation a été forte de se lancer sur des traces plus lointaines, en prenant pour guide les indications bien incertaines du Périple d'Hannon, ou celles, sensiblement plus fiables, du Périple du pseudo-Scylax. Pour ne rien dire de ceux qui n'ont pas craint d'attribuer à ces hardis navigateurs le mérite d'avoir découvert l'Amérique vingt siècles avant Christophe Colomb.

2. *Délimitations chronologiques*

On le voit, les aires, dans le domaine occidental, d'une influence ou d'une culture d'abord phénicienne, puis «phénico-punique» et punique sont d'une extension considérable. Le champ chronologique recouvert n'est pas moins vaste. Les dates les plus hautes sont, d'une part difficiles à fixer, et d'autre part ne doivent pas être prises en considération de la même manière, selon qu'il s'agit de la datation de documents «erratiques», d'apports non insérés dans un contexte archéologique cohérent et sûr, ou de vestiges dont on peut penser qu'ils témoignent d'une implantation réelle, quelle que soit sa nature, «précoloniale» ou «coloniale», comptoir et fondation urbaine. De la première catégorie, on donnera pour seul exemple la petite statuette de divinité en bronze repêchée au large de Sélinonte, en Sicile, d'abord datée des XIVe-XIIIe s., puis plus récemment, des Xe-IXe s., objet qui entre dans la série largement syro-palestinienne des *smiting gods* et dont le vecteur jusqu'aux côtes de Sicile a pu être aussi bien mycénien que phénicien. Mais on prendra en considération la stèle inscrite de Nora dont la date probable, déterminée en fonction de critères paléographiques (milieu IXe s.), peut être tenue pour celle d'une première implantation phénicienne consistante en Sardaigne.

Au bas de cette échelle chronologique, on s'interrogera sur le terminus auquel s'arrêter. Car la chute de Carthage en 146 n'a pas signifié la fin d'une culture dont les survivances se manifestent notamment par une épigraphie «néopunique», avec des derniers témoins jusqu'au Ve s. ap. J.-C. au moins. Mais ces traces sont sporadiques, limitées à l'Afrique, et n'entrent pas pleinement dans le champ d'une investigation archéologique des Puniques, au sens historique du terme.

B. *La recherche archéologique*

1. *Une perception archéologique retardée*

L'appréhension archéologique des Phénico-Puniques d'Occident est une conquête relativement récente. On verra plus loin que la juste évaluation des sites et le début de leur exploitation proprement scientifique datent de moins d'un siècle.

Les raisons d'un tel retard par rapport à la perception beaucoup plus précoce des grandes civilisations du monde antique – l'Égypte, la Grèce et Rome entrent dans le champ d'une exploration scientifique dès la fin du XVIIIe s. – sont principalement de deux ordres.

La première raison est sans doute que la culture matérielle du monde phénicien d'Occident, et à sa suite du monde punique, d'abord très marquée par les apports égyptiens et égyptisants, et par la suite de plus en plus influencée par les cultures du monde classique, est apparue comme une culture hybride. Significative à cet égard est la réflexion que faisait un homme du milieu du XIXe s., G. Flaubert, non spécialiste, certes, mais cultivé et averti autant qu'on pouvait l'être alors, lorsqu'il rassemblait sa documentation pour *Salammbô* : «Je cherche à retrouver l'*architecture punique*, qui devait être un mélange de la phénicienne et de la grecque ? Mais quels étaient les ornements ? Quel était le goût punique ?» (*Correspondance*, éd. de la Pléiade, p. 693). Composite dès l'origine, la civilisation venue de la Phénicie est demeurée accueillante, en faisant en Occident l'expérience des cultures locales : indigènes et grecque en Sicile et en Sardaigne, ibérique et celtibérique en Espagne et à Ibiza, libyque et numide en Afrique. Cette porosité a brouillé les repères habituels d'une reconnaissance archéologique immédiate.

La seconde raison est que cette culture métissée a subi de surcroît le recouvrement matériel des siècles, la superposition des états de culture, hellénistiques et romains, qui lui ont succédé. Il s'ensuit qu'un site phénicien d'Occident, ou punique, est le plus souvent occulté en surface. Les vestiges architecturaux sont rares. Les éléments matériels les plus caractérisants sont les inscriptions et les monnaies. Les premières ne sont pas fréquentes à haute époque, et les secondes n'apparaissent, avec le monnayage de Sicile, qu'à partir du début du IVe s. Ajoutons que les unes et les autres sont des fossiles parfois trompeurs. C'est une évidence pour les monnaies, qui voyagent beaucoup; des monnaies puniques trouvées en Bretagne, près de Lannion (BOUSQUET 1960), d'autres trouvées anciennement (au XVIIIe s.) à Corvo, aux Açores (ISSERLIN 1983), ne constituent aucunement l'indice d'établissements carthaginois en leur lieu de trouvaille, ni même la preuve formelle de pérégrinations

carthaginoises en ces lieux. Quant aux inscriptions, en dépit des apparences, même sur pierre et pesantes, il arrive qu'elles soient aussi mobiles : la plus célèbre inscription punique de caractère religieux, le tarif sacrificiel du temple de Baal Saphon à Carthage est appelée «Tarif de Marseille» pour avoir été trouvée dans la cité phocéenne, où elle est conservée au Musée Borély. C'est sur la base de cette découverte qu'en 1878 on put échafauder une thèse sur l'existence de colonies phéniciennes dans le Midi de la France (BARGÈS 1878).

Pour une prospection en surface, et même pour l'identification des structures mises au jour dans une fouille, la céramique est, à défaut d'autres caractéristiques, le fossile directeur le plus sûr. Mais la connaissance de cette céramique punique est récente. Elle n'est guère antérieure à la publication, au milieu de ce siècle, d'un livre pionnier en la matière (CINTAS 1950). Il faut cependant nuancer l'affirmation en ajoutant que la céramique phénicienne d'Occident de haute époque, celle qu'on trouvait par exemple dans les nécropoles archaïques de Carthage dès la fin du siècle dernier, était déjà assez bien identifiée.

2. *Les grandes étapes de l'investigation archéologique des Phéniciens d'Occident*

Les divers domaines des Phéniciens d'Occident ne se sont pas éveillés en même temps à la connaissance scientifique.

On ne s'étonnera pas que Carthage ait d'abord attiré l'attention. En premier lieu, celle de C.T. Falbe, consul général du Danemark à Tunis, qui publia en 1833 le premier document topographique de référence (FALBE 1833). Mais les fouilles faites sur le site au milieu du XIXe s. n'atteignent pas les niveaux puniques, ou les touchent sans les identifier, que ce soit les fouilles de BEULÉ 1861, qui explora la colline de Byrsa, ou celles de N. Davis qui publia à la même époque ses investigations dans la zone littorale (DAVIS 1861).

Quelques années plus tard, les premiers vestiges assurément puniques, sous la forme d'environ 2 000 stèles votives, étaient recueillis par E. de Sainte-Marie (1874-1875). Les deux décennies qui suivirent jusqu'à la fin du siècle voient le véritable développement de l'archéologie carthaginoise, avec la fouille de S. Reinach et de E. Babelon en 1883, et surtout, avec l'exploration des nécropoles préromaines, sur les sites de Douimès, de Byrsa et de Sainte-Monique, par les soins du Père A.L. Delattre. Ces fouilles seront relayées par celles de P. Gauckler dans les premières années du XXe s. sur le site de Dermech, puis par celles d'A. Merlin sur la colline de Junon. On restait dans le domaine funéraire avec la mise au jour du

tophet à la limite S. du site antique, à la fin de l'année 1921. Mais cette première révélation des aires sacrificielles du monde punique ouvrait une ère nouvelle dans l'archéologie carthaginoise.

Coïncidence : en cette même année 1921, J. Whitaker publiait le résultat de ses fouilles dans l'îlot de Motyé (WHITAKER 1921). C'était la première investigation archéologique approfondie et méthodique d'un site non classique de Sicile occidentale, après les prospections rapides effectuées par FREEMAN 1891.

En Sardaigne, la prospection avait avancé d'un pas plus rapide, d'abord avec les explorations de deux pionniers : A. Della Marmora, à partir de 1830 (DELLA MARMORA 1839) et le Chanoine G. Spano qui s'intéressait à Tharros dès le milieu du XIXe s. (SPANO 1851), mais aussi à Nora et à Olbia.

Dans la péninsule Ibérique, la recherche des colonisations les plus anciennes a longtemps tourné autour du problème de Tartessos, nom donné par les Grecs à partir d'Hérodote à la basse Andalousie, plus précisément, semble-t-il, à la moyenne et basse vallée de l'actuel Guadalquivir. Là, dès la fin du XIXe s., des prospections avaient découvert les traces d'une colonisation agricole ancienne et très riche, mettant au jour des ivoires gravés et plusieurs trésors d'orfèvrerie nettement orientalisants : à Carmona, au N. de Séville, à El Carambolo, à La Aliseda, ce dernier publié en 1921. Mais dans le même temps la documentation archéologique proprement relative aux Phéniciens d'Occident restait cantonnée aux nécropoles puniques de Gadès, d'Ibiza (*cf.* III.12 Baléares), et de Villaricos, où rien n'apparaissait antérieur à la fin du VIe s. Dans les années '60, la découverte successive des sites d'Almuñécar et de Toscanos, sur la côte andalouse, commençait d'attester la réalité de «comptoirs» phéniciens datables à partir de la fin du VIIIe s. et permettait de mieux expliquer historiquement le caractère orientalisant de la culture tartessienne, greffé sur le substrat de la culture ibérique du Bronze Final. Un ouvrage collectif – les travaux d'un colloque – faisait le point sur ce tournant capital de l'archéologie préclassique en Espagne (AA. VV. 1969a).

C. *État actuel des recherches archéologiques*

Compte tenu du nombre des sites et de l'ampleur de la matière, on se bornera ici à indiquer le dernier état des recherches, en insistant sur celles qui ont plus proprement valeur de prospections et de «surveys».

1. *Afrique du N.*

a. *Carthage*

La campagne internationale programmée sous l'égide de l'Unesco a dans les vingt dernières années fait accomplir de remarquables progrès à la connaissance archéologique des vestiges et niveaux de la Carthage punique. En particulier sur les sites ou secteurs suivants :

– *Tophet*. Après les importantes fouilles de P. Cintas, publiées de façon seulement partielle (CINTAS 1948), l'exploration de l'aire sacrificielle de Salammbô a été reprise par une mission américaine (rapport préliminaires de STAGER 1980, 1982, en attendant une publication exhaustive).

– Quartier des ports. Les investigations conduites entre 1973 et 1979 par une mission britannique sur le port de guerre (port circulaire) et par une mission américaine sur le port de commerce ont définitivement confirmé la réalité d'installations portuaires antiques à la place des actuelles lagunes, mais seulement à partir de l'époque hellénistique (fin IVe s. au plus tôt; HURST & STAGER 1978; HURST 1979; LANCEL 1992b).

– Plaine littorale. D'importantes découvertes récentes éclairent l'organisation de la ville basse, notamment en faisant apparaître les premières traces d'un habitat à partir de la seconde moitié du VIIIe s. (NIEMEYER 1990c; RAKOB 1990). À partir de la seconde moitié du Ve s. sont tout à la fois attestées une organisation urbaine avec un tracé approximativement parallèle à la ligne du rivage et l'élévation d'un rempart maritime (RAKOB 1987, 1989). Les vestiges d'une construction monumentale – peut-être un temple, mis au jour dans un sondage profond, peuvent être datés de cette époque ou du IVe s. (RAKOB 1991b). L'ensemble de ce quartier évolue jusqu'à la chute de la ville en 146 (RAKOB 1989).

– Colline de Byrsa. À la suite des fouilles entreprises à partir de 1974 sur les pentes S. et S.-O., l'histoire de ce secteur de la Carthage punique peut maintenant être suivie dès le début du VIIe s., où une nécropole y est en usage, jusqu'à la fin du VIe s. Y font suite des ateliers métallurgiques (Ve-IIIe s.). Un habitat régulièrement organisé, sous forme d'*insulae* séparées par des rues à angle droit, est attesté très tardivement, à partir de la fin du IIIe s. (LANCEL 1981a).

– Gammarth. Une fouille de sauvetage le long du littoral N. de la presqu'île de Carthage a permis le dégagement d'une villa suburbaine du début du IIe s. ap. J.-C., exemple de l'habitat semi-rural de Mégara détruit lors du siège mené par Scipion-Émilien entre 148 et 146 (FANTAR 1984a).

– Le Kram. Un atelier de foulon ou de teinturier a été fouillé en limite S. du site urbain (ANNABI 1981).

– Presqu'île de Carthage. Un «survey» effectué dernièrement dans la presqu'île, notamment vers l'O., du côté de Sidi Daoud, a abouti à densifier sensiblement les reports de vestiges de différentes époques puniques dans le «grand Carthage» (GREENE 1985).

b. *Utique*
La ville d'époque punique est encore très mal connue. Les fouilles de CINTAS 1951, 1970, ont permis le repérage d'une partie du domaine funéraire, sans parvenir à remonter plus haut que la fin du VIIIe s., laissant largement béant l'hiatus chronologique avec la datation très haute (1101 av. J.-C.) indiquée par les sources textuelles (PLIN., *N.H.* XVI 216). Une prospection interdisciplinaire actuellement en cours, portant à la fois sur toute la zone de la Medjerda et sur le site d'Utique proprement dit, devrait permettre de mieux cerner la localisation de la cité la plus ancienne, notamment de son port (CHELBI, PASKOFF & TROUSSET 1993).

c. *Tunis*
Divers vestiges d'époque punique récemment mis au jour (un trésor monétaire de la fin du IVe s., une tombe monumentale du IIIe s., un atelier de potier) attestent l'importance de Tunes/Tunis à l'époque hellénistique (FANTAR 1972, 1979).

d. *Bizerte*
Des installations puniques datables entre la fin du IVe s. et le début du IIe s. ont été récemment prospectées sur la rive S. du lac de Bizerte (CHELBI 1987).

e. *Cap Bon*
L'ensemble de la zone du Cap Bon a beaucoup bénéficié de prospections récentes, avec notamment l'identification en zone littorale de points d'appui et de fortifications d'époque punique : au Djebel Fortas, à Ras ed-Drek (où un petit temple a aussi été élevé), à Kélibia (BARRECA 1983a). De nouvelles fouilles ont aussi concerné les nécropoles de la région : dans l'arrière-pays de Kerkouane, à Dar Essafi et à l'Arg el-Ghazouani (ACQUARO, BARTOLONI, CIASCA & FANTAR 1973; GALLET DE SANTERRE & SLIM 1983); à Menzel Témime, entre Korba et Kélibia, ainsi qu'à Kélibia (FANTAR 1985a); au voisinage d'El-Haouaria (BEN YOUNÈS 1987).

Commencées au milieu de ce siècle, les fouilles de Kerkouane ont été poursuivies et publiées (FANTAR 1984b, 1985b, 1986).

f. *Byzacium*
La prospection et les fouilles ont été actives dans le Sahel tunisien, en particulier sur les gisements funéraires : à Mahdia (BEN YOUNÈS 1985a),

à Mesjed Aissa, près de Monastir (BEN YOUNÈS 1985c), à El Hkayma (BEN YOUNÈS 1988).

g. *Djerba*

Aux vestiges puniques déjà inventoriés dans l'île vient s'ajouter la redécouverte et l'identification correcte récentes, à Hr Bourgou, d'un mausolée d'époque hellénistique, remarquable par son plan hexagonal, présentant des faces alternativement planes et concaves (AKKARI-WERRIEMI 1985). À proximité de l'île, sur la presqu'île de Zarzis, un nouveau site votif punique a été récemment prospecté à Zitha/Hr Zian (DRINE 1991).

h. *Libye*

Les quelques fouilles et prospections publiées récemment intéressent l'époque punique tardive. Ainsi pour *Tubactis municipium*, non loin du Cap Misurata, où rien n'est antérieur à l'extrême fin du IIIe s. (ARTHUR 1983). À Sabratha, le *tophet* est pour l'essentiel d'époque néopunique, entre le IIe s. av. et le IIe s. ap. J.-C. (BRECCIAROLI TABORELLI 1983).

i. *Algérie*

Il y a une cinquantaine d'années, une intuition féconde avait inspiré à P. Cintas l'idée qu'il y avait chance de retrouver sur le littoral algérien les traces d'«échelles puniques» se succédant d'E. en O. tous les 30 ou 40 km. Des fouilles fructueuses à Tipasa y avaient accrédité la réalité d'un établissement préromain (CINTAS 1949), qui venait s'ajouter à d'autres qui avaient déjà été décelés auparavant un peu plus à l'O., à Gouraya/Gunugu et à l'E., à Djidjelli/Igilgili. C'est en particulier dans le secteur occidental de cette longue façade maritime que des confirmations ont été récemment acquises : à Mersa Madakh (VUILLEMOT 1954), dans l'île de Rachgoun, en face de l'embouchure de la Tafna (VUILLEMOT 1955), aux Andalouses, à l'E. d'Oran (VUILLEMOT 1965, p. 157-308). À Siga, où des stèles puniques avaient été découvertes en grand nombre en 1969, un tombeau monumental attribuable à Syphax ou à Vermina a été publié (RAKOB 1979).

À Tipasa, une suite a été donnée aux travaux de P. Cintas par l'exploration d'une seconde nécropole d'époque préromaine à l'O. de la ville (LANCEL 1968). À Cherchel, sur l'îlot Joinville, de la céramique punique des Ve-IVe s. avait été autrefois recueillie (VUILLEMOT 1965, p. 334). Les travaux récents d'une mission algéro-britannique confirment l'importance de la cité préromaine d'Iol (POTTER 1985, p. 458).

j. *Maroc*

Tanger/Tingis, première base phénico-punique du Maroc, a bénéficié des travaux d'A. Jodin à Mogogha es-Srira (JODIN 1960) et de M. Ponsich sur les nécropoles de la région (PONSICH 1967a, 1970).

En suivant la côte vers le S., des vestiges d'occupation punique ont été découverts à Tahadart et à Kouass (PONSICH & TARADELL 1965; PONSICH 1967b). À Lixus/Larache, depuis les travaux déjà anciens de M. Taradell (1960), poursuivis par M. Ponsich, on pense que l'établissement phénicien primitif devait occuper le plateau de la colline de Tchemmich (ARANEGUI, BELÉN, FERNANDEZ MIRANDA & HERNANDEZ 1992, p. 9-12), mais les niveaux analysés ne remontent pas plus haut que le début du VII[e] s. (PONSICH 1982, p. 437-438; *contra* NIEMEYER 1992a, p. 57). Si l'occupation punique de Mehedia à l'embouchure du Sebou est discutée (PONSICH 1982, p. 439-440), les origines «phéniciennes» semblent attestées à Sala, encore que les conditions de la fouille de ces vestiges préromains n'aient pas été suffisamment éclaircies (BOUBE 1984).

À 400 km. au S. de Sala, on retrouve la haute époque à Mogador, dont l'îlot, à 1 km de la côte fut occupé au moins à partir du milieu du VII[e] s. Mais il semble avoir été déserté à partir du V[e] s., jusqu'à l'époque de Juba II (JODIN 1966). L'examen du matériel et des vestiges découverts suggère un «comptoir extrême», à l'habitat précaire (LÓPEZ PARDO 1992).

Récemment, deux prospections concordantes le long des côtes S. du Maroc et du littoral de la Mauritanie ont vainement recherché, jusqu'à l'île de Herné, des traces du Périple d'Hannon (GRAN AYMERICH 1979; MONOD 1979).

2. *Malte*

Explorés déjà depuis près d'un siècle, les sites maltais préromains ont bénéficié des travaux de la mission archéologique italienne entre 1964 et 1973, notamment à Ras il-Wardija, sur l'île de Gozo et sur les sites de San Pawl Milqi et de Tas Silg à Malte même (*Missione Malta* 1964-1973).

Sur le site de Tas Silg, la fouille a notamment intéressé le temple d'Astarté, fréquenté par les Phéniciens dès la fin du VIII[e] s. La fouille des *favissae* a fourni d'abondants témoignages d'une céramique punico-maltaise souvent originale (CIASCA 1982).

3. *Sicile*

a. *Palerme*

Une nécropole à hypogées datable à partir du milieu du VII[e] s. a été explorée (TAMBURELLO 1974). Près de Palerme, aux flancs du Monte Gallo, la Grotta Regina a livré des inscriptions peintes, de caractère religieux, datables à partir du VI[e] s. (AMADASI GUZZO & COACCI POLSELLI & TUSA 1979).

b. *Motyé*

Après les fouilles de J. Whitaker publiées en 1921 et complétées par une autre équipe britannique un demi-siècle plus tard (ISSERLIN & DU PLAT TAYLOR 1974), le site a beaucoup bénéficié des travaux de la surintendance des antiquités de Sicile occidentale : sur la muraille d'enceinte et les portes (CIASCA 1978a); sur le *tophet*, déjà partiellement exploré par J. Whitaker et identifié comme tel par P. Cintas (1962), qui a été fouillé lors de plusieurs campagnes (TUSA *et al.* 1965-1969; CIASCA 1972, 1978b); sur les nécropoles archaïques (TUSA 1972, 1978). On ne peut enfin passer sous silence la remarquable découverte récente d'une statue datable de la première moitié du Ve s., de facture probablement grecque, mais dont la représentation figurée (dieu ou héros ?) est encore discutée (FALSONE 1987a).

c. *Lilybée*

Des tombes récemment découvertes confirment par leur matériel la datation de la fondation de la cité après la destruction de Motyé en 397 (BISI 1968a; DI STEFANO 1974).

d. *Éryx*

Après une phase «élyme», un état punique du rempart a été identifié (BISI 1968b).

e. *Sélinonte*

Les fouilles récentes permettent de mieux saisir l'urbanisme de l'époque punique (TUSA 1971; MARTIN 1977).

4. *Sardaigne*

Nombreuses et riches en résultats ont été les fouilles et prospections en Sardaigne depuis une trentaine d'années. Dans les années '60, des reconnaissances topographiques systématiques ont été effectuées dans la zone S.-O. de l'île, dans la région de Sulcis (BARRECA 1965, p. 141-175; 1966), mais aussi le long de la côte orientale, pauvre en vestiges archéologiques identifiés (BARRECA 1967, 1983b).

a. *Antas*

Les fouilles ont précisé les deux phases puniques du temple de Sid (Sardus Pater), datées respectivement du VIe s et du IIIe s. (AA. VV. 1969b).

b. *Bitia*

On notera en particulier la découverte d'ex-votos en terre cuite provenant de la *favissa* d'un temple peut-être consacré au dieu Bès (UBERTI 1973).

c. *Monte Sirai*

La connaissance du site de Monte Sirai est la plus importante acquisition récente de l'archéologie punique en Sardaigne. Le premier établissement est phénicien (VII[e]-début VI[e] s.), avec la mise en place d'une forteresse sur l'acropole. Après une phase d'abandon, le plateau est réaménagé à partir de la fin du VI[e] s. (BARRECA 1986).

d. *Olbia*

Déjà explorée dans la première moitié de ce siècle, les nécropoles ont fait l'objet de nouvelles fouilles récentes, sans livrer un matériel antérieur au IV[e] s. (ACQUARO 1979a, 1980).

e. *Tharros*

Des fouilles récentes au *tophet* de Tharros (ACQUARO 1983a) ont enrichi la collection déjà importante des cippes et des stèles provenant de ce site (UBERTI 1985) ainsi que des urnes (ACQUARO 1989a). Parallèlement, de nouvelles études ont paru sur les officines de Tharros, notamment dans le domaine de l'orfèvrerie (PISANO 1974, 1985) et de la sculpture (MOSCATI 1987a).

5. *Monde ibérique*

a. *Baléares*

À Ibiza, la nécropole de Puig des Molins, déjà fouillée au début du siècle par A. Vives y Escudero, a été de nouveau explorée récemment, avec des attestations intéressant à la fois l'époque archaïque et la période hellénistique (GÓMEZ BELLARD 1989). À quelques km à l'O. de la cité d'Ebusa, le plus ancien établissement clairement phénicien (abandonné *c.*600) a été découvert à Sa Caleta (RAMÓN 1991a).

À Majorque, la fouille du site de Na Guardis, un petit îlot sur la côte S. de l'île, a fait récemment connaître un comptoir commercial établi par les Ébusitains (GUERRERO 1984).

À Minorque, la prospection a mis en évidence, à Cales Coves, un débarcadère fréquenté par les habitants d'Ibiza à l'époque punique (FERNANDEZ MIRANDA & BELÉN 1979).

b. *Levant espagnol*

À Vinarragell, à l'embouchure du rio Mijares, la découverte récente de matériel punique datable de la fin du VII[e] s. et du début du VI[e] s. atteste en ce lieu une occupation ou un comptoir (ARTEAGA & MESADO 1979).

Dans l'arrière-pays d'Alicante, des découvertes récentes à Elche (RAMOS & RAMOS 1976), à La Peña Negra de Crevillente et à Los Saladares, plus au S., attestent les importations phéniciennes dès la fin du VIII[e] s. (BARCELÓ 1988).

c. *Andalousie orientale*

C'est sans conteste sur la côte S.-E. de l'Andalousie que les prospections et fouilles de ces dernières années ont donné les résultats les plus nombreux et les plus importants. On les recense rapidement d'E. en O.

À Adra, les débuts de l'antique Abdera peuvent être datés de la fin du VIIIe s. et l'établissement est bien attesté tout au long de la période préromaine (FERNANDEZ MIRANDA & CABALLERO ZOREDA 1975).

À Almuñécar, les fouilles de la nécropole du Cerro de San Cristóbal ont fait remonter la fondation de l'antique Sexi à la fin du VIIIe s. (PELLICER CATALÁN 1986). Une autre nécropole fouillée plus récemment à Puente de Noy fait connaître la vie de l'établissement punique jusqu'au Ier s. av. J.-C. (MOLINA FAJARDO 1986).

À l'embouchure du rio Algarrobo, le site de Chorreras a révélé une des colonies phéniciennes les plus anciennes du S. de l'Espagne, à partir du milieu du VIIIe s. (AUBET, MAASS-LINDEMANN & SCHUBART 1975). Il semble que l'établissement ait été abandonné au début du VIIe s. et que ses habitants aient grossi la population du Morro de Mezquitilla qui semble encore antérieur à Chorreras; la nécropole de Mezquitilla a été en partie fouillée à Trayamar, de l'autre côté du rio Algarrobo (NIEMEYER & SCHUBART 1975; SCHUBART 1983).

À l'embouchure du rio Vélez, Toscanos apparaît fondé à la fin du VIIIe s., mais le site est abandonné au VIe s., au profit, semble-t-il, du site du Cerro del Mar, de l'autre côté du rio Vélez, tandis que la nécropole reste fixée sur la rive droite, à Jardín (NIEMEYER 1982).

À Malaga même, des fouilles franco-espagnoles menées de 1981 à 1987 font connaître une première période, phénico-punique, puis une période plus proprement punique de la cité (GRAN AYMERICH [éd.] 1991).

Plus à l'O. encore, le petit promontoire du Cerro del Villar, qui était dans l'Antiquité un îlot dans l'embouchure du rio Guadalhorce, s'est avéré être le site d'une occupation continue de *c*.700 à 550 (ARRIBAS ARTEAGA 1975; AUBET 1987b, 1991).

Enfin, près du détroit de Gibraltar, au fond de la baie d'Algéciras, une prospection sur le site du Cerro del Prado, à l'embouchure du rio Guadarranque, a fait connaître un petit établissement attesté du milieu du VIIe jusqu'au Ve s. (ROUILLARD 1978; SCHUBART 1982).

d. *Côte atlantique*

À Cadix et aux environs de Cadix, de nouvelles découvertes ont renforcé les attestations archaïques, sans cependant permettre de remonter plus haut que la première moitié du VIIIe s. : en particulier au Castillo de Doña Blanca (RUIZ MATA 1986) et à l'îlot de Sancti (BLANCO FREIJEIRO 1985).

Le rôle de Huelva comme débouché des Tartessiens sur la mer a été précisé par des fouilles récentes qui attestent l'intensification des échanges aux VIIIe-VIIe s. (BELÉN, FERNANDEZ MIRANDA & GARRIDO 1977). Un fragment de skyphos eubéen datant de la seconde moitié du VIIIe s. a été récemment découvert à Huelva (CABRERA-BONET 1986).
Sur la côte du Portugal, la découverte du trésor de Sines est déjà ancienne (DA COSTA 1973), mais les trouvailles récentes du Castelo à Alcacer do Sal montrent l'existence d'un établissement phénicien à l'embouchure du Sado au début du VIIe s. (SOARES & TAVARES DA SILVA 1980).

CHAPITRE 2

L'ARCHÉOLOGIE MONUMENTALE *PARTIM* ORIENT

M. Yon

On sait peu de choses d'une architecture qui serait spécifiquement phénicienne : il est dit que, pour construire le Temple de Jérusalem, le roi Salomon fit appel à des maçons phéniciens (1*R*. 7, 13-14; 2*Chr*. 2, 12-13), et il est de règle de prêter aux Phéniciens une compétence en fait de techniques architecturales dès le début du Ier millénaire. Il est certain en effet que les Phéniciens, héritiers des traditions techniques du Bronze Récent (par exemple, pour Ougarit, *RSO* I), ont utilisé largement la pierre taillée au cours du Ier millénaire et ont transmis vers l'Occident un certain nombre de techniques architecturales. Ils ont réalisé de grands monuments spectaculaires dont on a l'évocation dans des textes littéraires ou sur des représentations figurées (assyriennes notamment). Mais ces monuments restent pour une bonne part hypothétiques, en raison à la fois de l'insuffisance des fouilles dans les grands sites urbains et des constructions d'époque postérieure (romaine, médiévale...) qui ont dans bien des cas oblitéré, voire détruit, les bâtiments d'époque phénicienne : en définitive, pour la Phénicie propre, les informations sont rares et dispersées.

On a donc peu de possibilité de présentation diachronique pour analyser les caractères proprement phéniciens et aussi pour déceler une éventuelle évolution des pratiques architecturales sur les huit à dix siècles envisagés. Pour la période concernée, seuls de rares sites fouillés ont livré des monuments construits (ou des parties de monuments) qu'on puisse réellement étudier. Citons du N. au S. de la côte levantine Amrit, Saïda, Sarafand, Oumm el-Amed...; à Chypre Kition... Pour le reste, on dispose seulement de traces, voire de blocs d'architecture isolés de leur ensemble, qui font suggérer des monuments (par exemple, des restes de murs à Tyr ou à Tell Kazel, des éléments architecturaux décorés à Arwad...). Il faut donc tirer le maximum de ces minces témoignages, qui sont loin de représenter ce que pouvait être l'architecture des cités phéniciennes, dont plusieurs étaient de vraies capitales. Malgré les efforts qui ont été faits pour définir les traits d'une «architecture phénicienne», on doit actuellement se contenter d'intégrer les analyses de restes architecturaux

dans l'étude des techniques utilisées à la même époque dans l'ensemble des régions du Levant (notamment dans les zones situées au S. en Palestine, ou à l'E. en Syrie intérieure), qu'il s'agisse de procédés de construction ou de plans de bâtiments publics ou privés : les monuments phéniciens ont leur place dans l'évolution générale de l'architecture de cette partie du monde antique.

A. *Architecture palatiale*

1. *Arwad*

Des éléments architecturaux – linteau et montants de porte (Louvre) – décorés de sphinx et de palmettes (ph. n°4), et datant probablement du V[e] ou du IV[e] s., proviennent vraisemblablement d'un bâtiment important et de grande qualité, qui pourrait être un palais (YON & CAUBET 1993).

2. *Sidon*

Pour le site actuellement recouvert par le «château de Saint Louis», on croit localiser les restes de l'*apadana*, ou du moins d'un bâtiment officiel, à cause d'un chapiteau de type perse à deux avant-trains de taureaux (Musée de Beyrouth), d'un type issu du chapiteau achéménide à imposte (CONTENAU 1923, pl. 44; *cf.* JIDEJIAN 1971, p. 61, fig. 187). Un monument à quatre avant-trains de taureaux en croix (Louvre) – mais sans la fonction architecturale du type à imposte – a été trouvé réemployé au temple d'Eshmoun à Bostan esh-Sheikh (DUNAND 1967, p. 41; *cf.* JIDEJIAN 1971, p. 61, fig. 187 «Persian period or early hellenistic»).

3. *Oumm el-Amed*

Dans l'angle du téménos du sanctuaire de Milkashtart est aménagée une salle hypostyle presque carrée (19,6 x 18,8 m), à quatre colonnades (DUNAND & DURU 1962, p. 29-34), qui pourrait évoquer un palais du type *apadana* : la construction hellénistique reprendrait alors le plan d'un bâtiment plus ancien.

B. *Architecture défensive*

Il faut imaginer une importante architecture défensive, comme l'attestent pour certaines périodes les textes ou l'iconographie. Ainsi, on n'explique pas la durée des sièges de Tyr sans une défense puissante, qu'illustrent par exemple pour les IX[e]-VIII[e] s. plusieurs représentations assyriennes : sur une porte de bronze de Balawat (British Museum) montrant les porteurs de tribut à Salmanasar III (858-824), l'île de Tyr est fortifiée par un rempart

fait de murs alternant avec des tours à créneaux; un relief de Sennachérib trouvé à Ninive (aujourd'hui perdu, conservé par des dessins de Layard), à propos de la fuite du roi de Sidon Lulî en 701, représentait de façon un peu plus détaillée le rempart de Tyr, avec des tours à merlons et une porte, et protégeant un bâtiment dont l'entrée est flanquée de deux piliers à chapiteaux éoliques (BARNETT 1956b, p. 93). Au IVe s., au cours du siège de la ville par Alexandre, le récit décrit les murs de pierre haut de 16 m flanqués de hautes tours (ARR., *An.* II 21). Mais on n'en connaît rien actuellement sur le terrain.

On pourrait dire la même chose de Sidon (*cf.* DIOD. XVI 44) et de bien d'autres sites. Parmi les rares vestiges archéologiques de Phénicie orientale qui se rattachent à l'architecture défensive, on peut rappeler quelques exemples (*cf.* LERICHE & TRÉZINY [éds] 1986), mais la part de l'hypothèse reste grande.

1. *Arwad*

Les quelques restes encore visibles de l'enceinte au bord de la mer remontent peut-être à l'époque médiévale (?), mais ils pourraient reprendre le tracé d'une fortification antique, dont il resterait quelques éléments : une partie, qualifiée d'«ouvrage vraiment phénicien» par RENAN 1864, p. 39, «hellénistique» par POIDEBART & LAUFFRAY 1951, p. 80-81, serait peut-être «d'époque perse» selon FROST 1966, p. 17.

2. *Baniyas*

La forteresse (*c*.500 x 250 m) devait protéger la frontière N. de la Phénicie et remonte peut-être à l'époque assyro-babylonienne. Deux côtés (S.-O. et S.-E.) sont protégés par leur situation sur l'éperon qui domine le coude de la rivière. Le côté N.-E. est défendu par de solides murailles de pierres (jusqu'à 8 m d'épaisseur), en blocs dégrossis liés au mortier de terre, conservées par endroits jusqu'à *c*.10 m de haut. Trois portes en chicane y donnent accès, dont la plus importante, au N.-O., est renforcée par une tour (fig. 1).

3. *Byblos*

En réalité, la «fortification d'époque phénicienne» est le dernier état d'un rempart plus ancien (au moins six enceintes successives depuis le IIIe millénaire), en arc de cercle appuyé sur l'escarpement rocheux qui surplombe le village et sur la colline (ils barraient au N.-E. l'éperon où est construite la ville). Une forteresse (fin du Ve s.) est appuyée au podium d'époque perse : longue de 90 m sur une largeur maximale de 50 m, elle

est composée de murs de 2,5 m d'épaisseur alternant tous les 12 m avec des tours carrées de 10 m de côté; les murs sont constitués de deux parements de pierres taillées (bossages) et soigneusement ajustées, avec un remplissage de terre et de pierre (LERICHE 1992, p. 173-174).

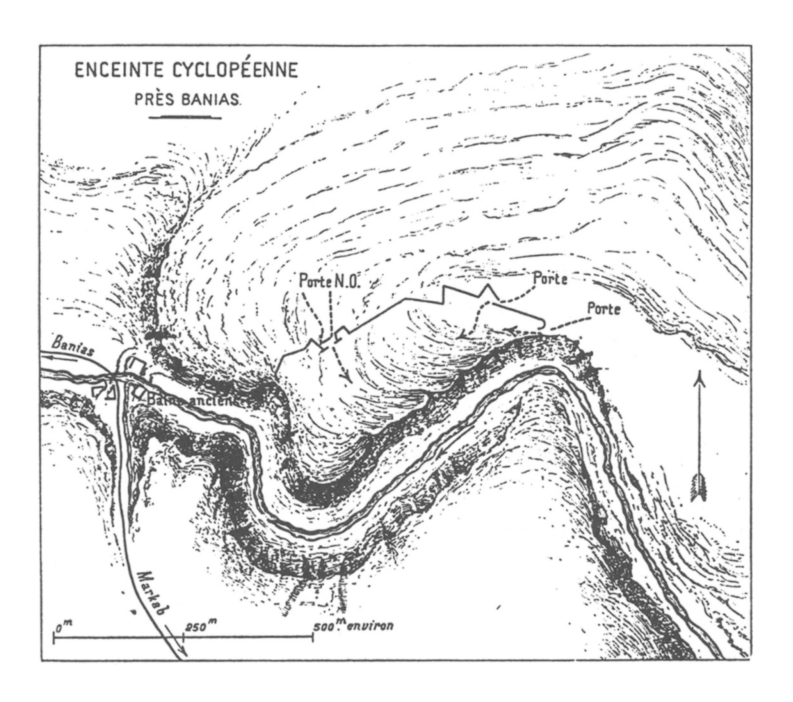


Fig. 1. Baniyas, établissement fortifié d'après PERROT & CHIPIEZ 1885, p. 27, fig. 237.

C. *Architecture sacrée*

L'architecture religieuse est mieux représentée archéologiquement dans l'espace phénicien d'Orient, mais ce n'est rien en comparaison de ce qu'on pourrait espérer d'après les documents littéraires. Ainsi, dans le cas de Tyr, on évoque souvent les travaux du roi Hiram rapportés par Flavius Josèphe (*C. Ap.* 1, 112-127, d'après diverses sources : une colonne d'or érigée dans le «temple de Zeus», probablement Baal, et la construction des «temples d'Héraclès et d'Astarté») ou encore les deux sanctuaires d'Héraclès (l'un est Melqart, l'autre est l'Héraclès Thasien) vus par Hérodote (II 44) au Ve s., mais on ne les connaît pas. Il est évident pourtant qu'il y en avait des dizaines d'autres dans les cités phéniciennes. À part le modeste sanctuaire de Sarepta, les temples d'Oumm el-Amed, ou les sanctuaires de Kition (Chypre) liés à l'architecture urbaine, on connaît

surtout des sanctuaires isolés plus ou moins éloignés des grandes agglomérations : Amrit, Bostan esh-Sheikh (Sidon), Kharayeb...

1. *Amrit*

Dans le territoire d'Arados, le Maabed d'Amrit (VIe-IVe s.), situé à côté du tell, est un ensemble monumental spectaculaire, où l'eau joue un rôle essentiel (fig. 2). Il se compose d'un grand bassin presque carré – 46,7 (N.-S.) x 38,5 m (E.-O.), profond de 3 à 3,5 m, entouré sur les côtes S., E. et O. de portiques, à piliers de section rectangulaire; le côté N., ouvert sur le fleuve, est bordé de deux tours. Au centre du bassin, une île consistant en un socle réservé dans la roche porte un naos monumental de presque 4 m de côté, ouvert au N. Les portiques et le naos portent une décoration architecturale caractéristique de merlons et des gargouilles en têtes de lions (DUNAND & SALIBY 1985). Un *bothros* (= *favissa*) a livré des figurines de pierre au type dit Héraclès/Melqart (comme à Kition de Chypre), et des dédicaces à Eshmoun. C'était probablement pour une part le centre d'un culte aux fonctions thérapeutiques.

2. *Bostan esh-Sheikh*

À Bostan esh-Sheikh, à 2 km au N.-E. de Sidon/Saïda a été fouillé un autre sanctuaire monumental, consacré à Eshmoun (Asclépios dans les inscriptions en grec). L'ensemble est constitué d'une esplanade et d'une grande cour limitée par un énorme mur de terrasse en grands blocs taillés, qui supporte un podium monumental appuyé à la pente (ph. n°5). Un premier édifice avait été bâti à la fin du VIIe s. Par la suite, au cours de très importants travaux d'agrandissement au VIe s., il est pris dans un énorme podium de 50 x 70 m, conservé sur une hauteur de plus de 20 m, qui supportait les constructions du sanctuaire. En bas du podium ont été construites, au cours des siècles, plusieurs chapelles, une piscine... Différents éléments, tels que le trône d'Astarté, un chapiteau de marbre à quatre avant-trains de taureau, et la «tribune» (en réalité un autel) de marbre blanc ornée de reliefs (frise de divinités, de danseuses, relevant des critères esthétiques et des techniques de la sculpture grecque), attestent entre autres de l'importance des travaux du IVe s. (DUNAND 1973; STUCKY 1984; *cf.* WILL 1985). Il faut souligner le rôle de l'eau (canalisations, bassins, bains...) dans les installations, liée à la fonction thérapeutique du sanctuaire. Là encore, il s'agit d'un culte médical, particulièrement actif entre le VIe et le IVe s. Des figurines nombreuses représentent de jeunes enfants (*temple-boys*), notamment une statue de marbre qui porte une dédicace à Eshmoun de Baalshillem, fils du roi

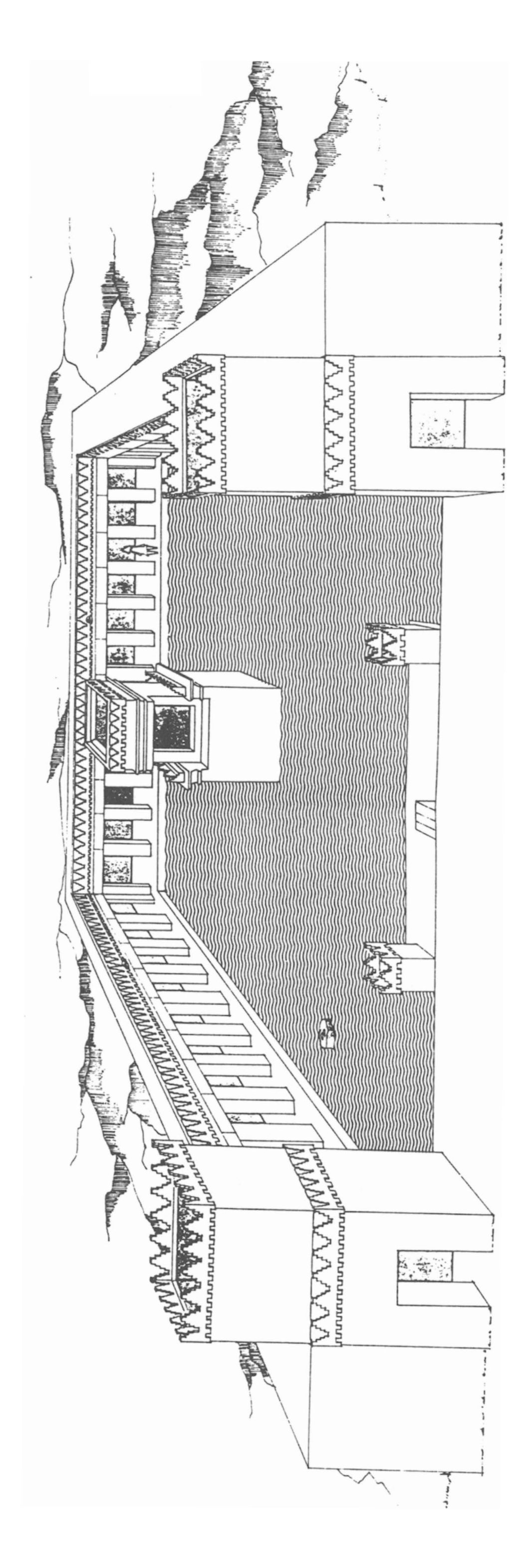


Fig. 2. Amrit, le Maabed : vue axonométrique selon DUNAND & SALIBY 1985, pl. LXIII.

Baana, preuve supplémentaire de l'importance qu'avait ce sanctuaire pour le pouvoir royal *c.*400.

3. *Sarepta*

À Sarafand/Sarepta, à côté du quartier dit «industriel» et au-dessus du port, a été mis au jour le temple dit «de Tanit-Astarté» (inscription sur plaque d'ivoire). Il paraît avoir servi du VIIIe au IVe s. (fig. 3). Le temple est un bâtiment à peu près rectangulaire de dimensions modestes (6,4 x 2,5 m), construit en moellons, et de qualité architecturale assez médiocre. Il abrite un autel, une table à offrandes et une base. La nature du mobilier découvert (objets votifs, amulettes, figurines...) confirme la destination sacrée de ce monument (PRITCHARD 1978, p. 131-148; *Sarepta* I-IV).

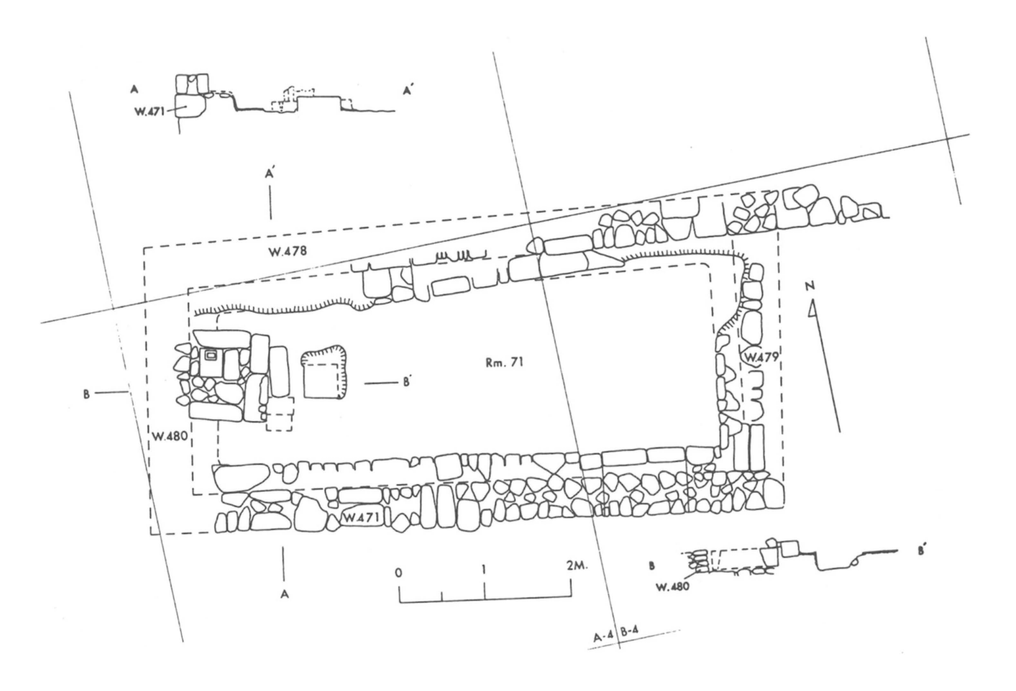


Fig. 3. Sarepta : plan du temple de Tanit-Astarté, d'après PRITCHARD 1978, p. 132, fig. 125.

4. *Kharayeb*

Dans la région de Tyr, on peut citer les vestiges d'un bâtiment rectangulaire à Kharayeb, dont l'état de l'époque hellénistique est probablement la transformation d'un sanctuaire d'époque perse (KAOUKABANI 1973).

5. *Oumm el-Amed*

Il faut citer surtout, à une vingtaine de km au S. de Tyr, l'ensemble important fouillé à Oumm el-Amed, qui, à l'époque hellénistique, comporte deux temples. Le plus grand (27 x 8,5 m), consacré à Milkashtart (inscriptions) – avec une enceinte protégeant le temple rectangulaire prostyle sur podium, entouré d'une cour et de diverses annexes, abritait aussi un culte d'Astarté. L'autre, dit «Temple Est» (14,5 x 7,8 m), dont il ne reste que le podium, est situé aussi dans une enceinte, avec une cour à portiques et des annexes (fig. 4); dans le temple, un espace fermé contenait un trône vide (trône d'Astarté). Selon M. Dunand, l'état qu'on a dégagé dans les fouilles remonte seulement à l'époque hellénistique (IIIe s.). Il est possible cependant que la disposition des lieux (on a des témoignages antérieurs sous le temple de Milkashtart), remonte au moins à l'époque perse, avec reprise et agrandissements au temps des Lagides. Il reste des éléments d'une belle décoration architecturale : orthostates de l'autel remployés dans des murs, fronton à uræi, beaucoup de stèles votives (tradition phénicienne combinée avec influence grecque). Des inscriptions donnent des noms de prêtres et de dignitaires du culte de Milkashtart (DUNAND & DURU 1962, p. 21-80).

6. *Kition*

À Chypre, dans la ville de Kition/Larnaka, ont été mis au jour des ensembles sacrés dans deux quartiers de la ville : Kathari, près de la limite N., et Bamboula, à côté du port. Dans l'un et l'autre quartiers, figurines et inscriptions attestent les cultes de Melqart et d'Astarté.

Le complexe sacré de Kathari (fig. 5) – deux temples et plusieurs cours avec divers bâtiments et autels – a été réaménagé au IXe s. par les colons phéniciens dans les bâtiments construits au Bronze Récent (XIIIe s.) et modifié à plusieurs reprises par la suite (jusqu'au IVe s.). Le grand temple (Temple 1) – le plus grand et le mieux conservé des temples phéniciens actuellement connus en Méditerranée orientale – est un bâtiment rectangulaire de 33,6 (E.-O.) x 22 (N.-S.) m, en bel appareil de pierres taillées (réutilisation du Bronze Récent), avec un accès décentré au N.-E. (utilisé dans l'état du IXe s., bouché ensuite) et un autre au S.-E. (qui devient ensuite l'entrée unique); des colonnades intérieures déterminent une nef centrale menant au Saint-des-Saints, dont l'entrée est flanquée de deux piliers (*cf.* Yakin et Boaz dans le temple de Salomon à Jérusalem). L'autre temple (Temple 4), lui aussi réaménagé au IXe s. dans une construction du Bronze Récent, est un bâtiment rectangulaire – 15, 2 (E.-

O.) x 8,2 (N.-S.) m – dont le Saint-des-Saints occupe la partie E., et qui ouvre dans l'angle S.-O. (KARAGEORGHIS 1959-1989, 1976).

À Bamboula, le lieu de culte construit au IXe s. est d'abord une petite pièce rectangulaire (fondations et bases des murs en moellons, superstructures en briques crues), ouverte au S. sur un espace ouvert avec des autels. Il est progressivement agrandi ultérieurement, du VIIIe au Ve s., et se compose alors de cours bordées de portiques, avec des autels en plein air. Puis, au Ve s., l'ensemble est recouvert d'une grande cour, soutenue au N. par un mur de terrasse qui limite en même temps les hangars à bateaux du port; la cour est bordée au S. par un long bâtiment rectangulaire destiné aux cérémonies du culte, avec d'importantes installations hydrauliques (YON, *Rapports «Chronique»*, à partir de *BCH*, 1977; CAUBET 1986).

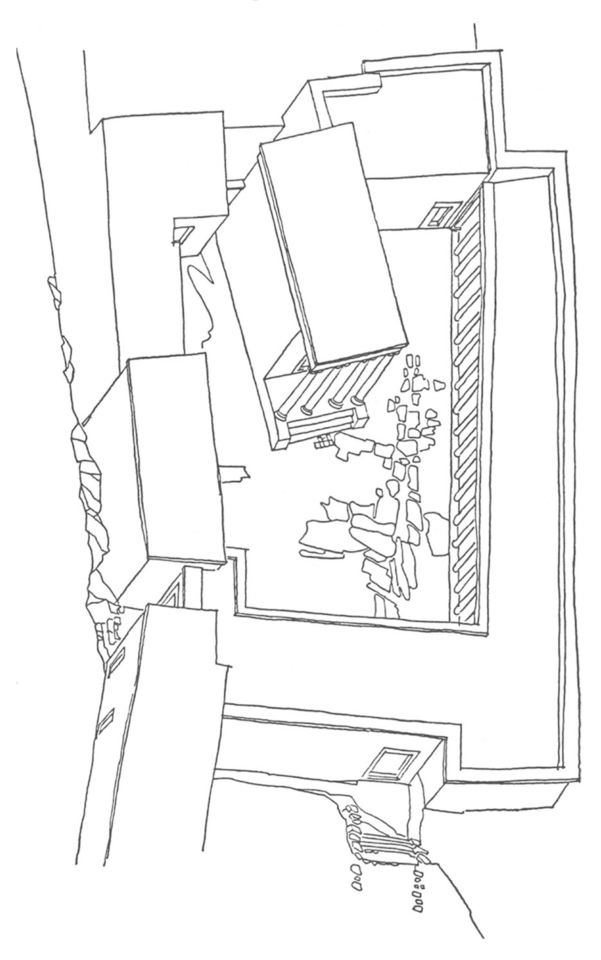


Fig. 4. Oumm el-Amed : le temple Est, «perspective cavalière restituée», selon DUNAND & DURU 1962, fig. 17.

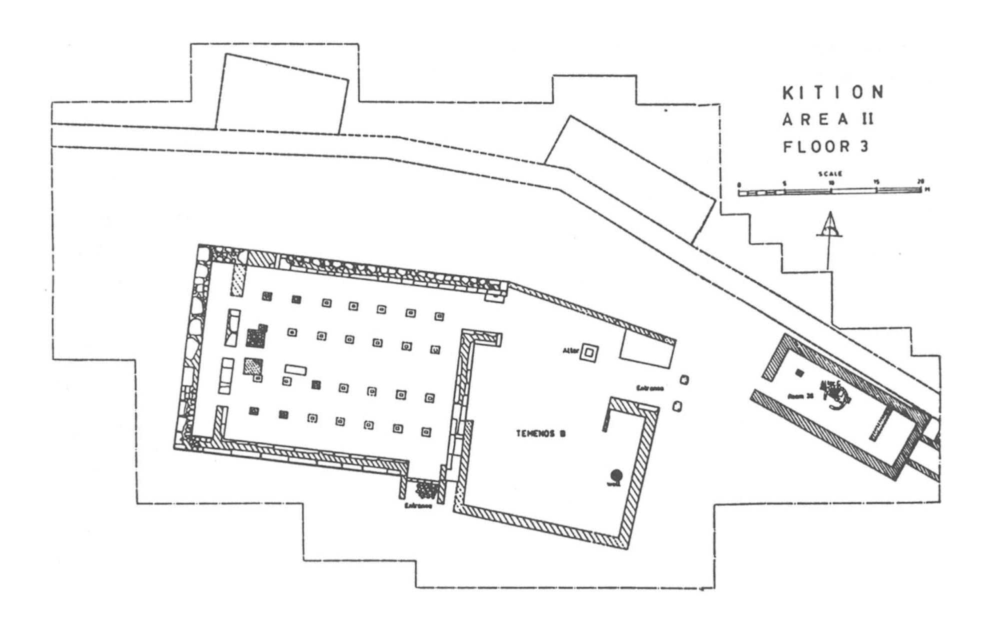


Fig. 5. Kition-Kathari : plan des temples 1 et 4 à l'époque phénicienne, selon KARAGEORGHIS 1976, p. 118, fig. 18.

D. *Architecture urbaine (publique et privée)*

Les textes littéraires, qu'il s'agisse des textes bibliques ou de ceux de la tradition classique (par exemple *Ez.* 26; STR. XVI 2, 13; MEL. II 7...), évoquent les cités phéniciennes et leurs maisons. Par définition, l'existence de constructions urbaines sur les sites des villes phéniciennes est hors de doute. Mais on n'en connaît à peu près rien actuellement. À vrai dire, à part l'attestation de quelques restes de constructions çà et là, ou de découvertes isolées d'éléments architecturaux, on dispose essentiellement pour la côte des résultats des fouilles de Sarepta, qui a fourni de modestes restes d'un habitat de petite ville. À Chypre, le site de Kition a livré des restes plus importants de monuments d'intérêt public.

1. *Sarepta*

À Sarepta, les carrés de fouille n'ont pas permis de reconnaître réellement les caractères de l'habitat d'époque phénicienne. En revanche, on a mis au jour un établissement de type industriel, dont l'activité la mieux représentée est un ensemble consacré à la céramique : sur un espace de

20 x 40 m (sondage X) ont été repérés quinze ateliers, avec des pièces rectangulaires construites en moellons, équipés de bassins de décantation et de plus de vingt fours (PRITCHARD 1978, p. 110-130).

2. *Kition*

À Kition, de grands travaux urbains d'intérêt collectif ont été menés au IVe s. par le roi Milkyaton (392-362), en même temps que ceux qui concernent le sanctuaire et le port de guerre. Le plus spectaculaire est la construction d'un réseau d'égouts (collecteurs où se jettent des égouts secondaires), destiné à drainer les eaux usées qui ne s'infiltraient pas facilement dans le sous-sol humide de la ville (ph. n°6). De ce réseau complexe, qui suppose un habitat groupé et organisé, on a exploré un collecteur sur une longueur de 40 m (1,7 à 1,8 m de haut; 0,6 à 0,8 m de large) : il est fait de deux murs en moellons et mortier, avec un sol de ciment mêlé de cendres, et couvert de larges dalles plates en gypse (1,5 x 0,8 m). De pente assez faible (10%), cet égout, qui vient de la ville en traversant le sanctuaire de Bamboula, se jetait sans doute dans le port (CALLOT & SALLES 1981; SALLES 1983). On possède peu d'exemples comparables dans le monde phénicien oriental, même si un collecteur (un peu plus récent), reconstruit à l'époque hellénistique dans les ruines de l'établissement du Bronze Récent à Ras Ibn Hani, au N. de Lattaquié, reflète peut-être la même tradition urbanistique.

E. *Architecture maritime*

Les ports de la côte phénicienne, en particulier Tyr, Sidon, Arwad, ont été explorés par A. Poidebart (POIDEBART 1939; POIDEBART & LAUFFRAY 1951) et par H. Frost (FROST 1973a, 1973b). Mais on ne connaît pas les constructions d'époque phénicienne (souvent cachées par les travaux postérieurs), sinon la jetée de Tabbat el-Hammam (au S. de Tartous), construite probablement au IXe s. (ph. n°7) (BRAIDWOOD 1940).

Le seul site oriental qui ait livré une architecture proprement portuaire à l'époque phénicienne est le port de guerre de Kition/Larnaka, qu'on connaît dans son état du IVe s., en usage sous les rois phéniciens Milkyaton et Pumayyaton (YON, "Rapports", *BCH*, 1988, 1989 et 1991; ds *Dossier archéologie*, n°183, juin 1993, p. 40-41). Au N. du sanctuaire de Melqart et Astarté à Bamboula, ce port militaire était constitué d'un bassin fermé, dont on a commencé à fouiller le côté S. (ph. n°8). On y a mis au jour des rampes parallèles, en maçonnerie de pierres et de mortier,

destinées à supporter les bateaux de guerre; elles étaient abritées sous de grands hangars, comme on les connaît à la même époque dans des ports de Grèce (notamment à Zéa au Pirée) et plus tard au IIe s. à Carthage.

F. *Architecture funéraire*

La documentation archéologique concernant les pratiques funéraires dans le monde phénicien oriental est abondante et variée, mais ceci s'explique surtout par la richesse du mobilier funéraire d'un grand nombre de nécropoles et par l'importance qu'ont eue pendant plusieurs siècles les nombreuses stèles funéraires inscrites ainsi que les sarcophages : «sarcophage d'Ahiram» de Byblos d'abord (inscription du Xe s. sur un sarcophage probablement plus ancien); sarcophages-coffres (sites de la côte phénicienne, Chypre); puis, pour les Ve-IVe s., sarcophages anthropoïdes (dits parfois «sidoniens» : Sidon, Tartous; Amathonte et Kition à Chypre) ou sarcophages à décor en relief de type grec (Sidon : sarcophages dits du Satrape, du Lycien, des Pleureuses, d'Alexandre, des Amazones; Musées d'Istanbul, de Vienne, du Louvre). En revanche, les monuments funéraires conservés au-dessus du sol sont relativement rares. Les inhumations ont été souvent effectuées dans de simples fosses (par exemple Tell Arqa, Khaldé, Akziv), parfois avec ciste (Khaldé, Akziv) ou bien dans des caveaux creusés dans le roc, avec un *dromos* d'accès en puits (Akziv) ou escalier et une ou plusieurs chambres (par exemple Byblos, Sidon, Rachidiyeh près de Tyr, Kition...).

Cependant, pour l'époque qui nous concerne, quelques exemples de véritables monuments ont été conservés, qui signalent à l'extérieur la présence d'une tombe, généralement une tombe à chambre, appartenant sans doute à un mort particulièrement riche et vénérable (c'est le rôle que jouent ailleurs, de manière plus modeste, les stèles funéraires ordinaires).

On peut signaler les tours d'Amrit (IVe s.), notamment les deux monuments cylindriques qu'on appelle *maghazils* («fuseaux»), dont le plus beau, orné de quatre lions et décoré de merlons et de denticules, mesure près de 10 m de haut (RENAN 1864, pl. 13).

À proximité de Tyr, le Qabr Hiram (en réalité beaucoup plus récent que le roi Hiram Ier à qui la tradition l'attribuait), monument rectangulaire sur socle, porte un sarcophage (hauteur totale : 6 m) (fig. 6).

À Sidon (nécropole de Magharat Abloun), le sarcophage d'Eshmounazor (Ve s.) reposait dans une cavité creusée sous une construction en pierres de taille, reproduisant la forme d'une tombe, et dont

il restait quelques éléments lors des fouilles du XIXe s. (croquis de M. de Vogüé).

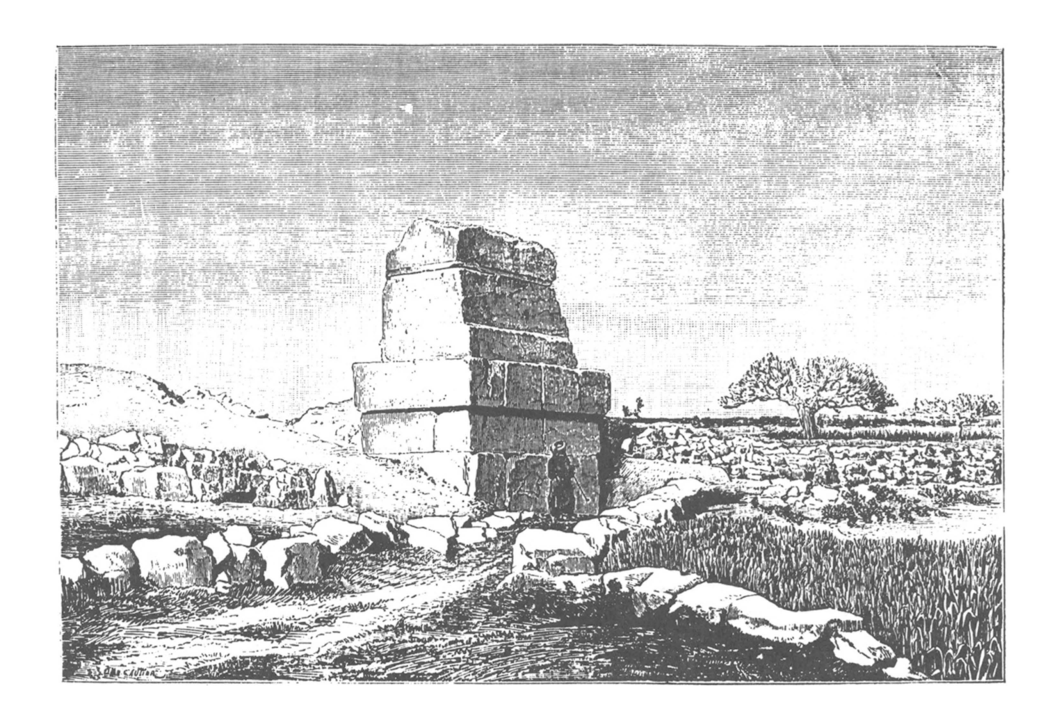


Fig. 6. «Le tombeau d'Hiram à Tyr», selon RENAN 1864, pl. 47.

CHAPITRE 2*bis*

L'ARCHÉOLOGIE MONUMENTALE *PARTIM* OCCIDENT

S. Lancel

Compte tenu du caractère limité et souvent répétitif des sources écrites directes, notamment des inscriptions (I.A.I.1 Les inscriptions) et compte tenu aussi de l'aspect partiel et partial des sources écrites indirectes (I.A.II.4 Les sources gréco-latines), les données matérielles fournies par l'archéologie – notamment monumentale – se sont vite révélées de première importance pour notre connaissance des Phéniciens d'Occident et des Puniques.

Les principaux exemples de ces apports sont développés ci-dessous. Ainsi, que saurait-on de Motyé, en Sicile, à part la date précise de sa destruction, en 397, après le siège mené par Denys de Syracuse (DIOD. XIV 47-53), n'était le dossier archéologique rassemblé maintenant depuis plus d'un siècle ? Inversement, l'archéologie – et particulièrement l'archéologie monumentale, même la mieux informée, ne peut dire que ce qu'elle sait. Tout autant que les apports, il importe donc de fixer les limites de l'information archéologique.

A. *Apports de l'information archéologique*

1. *Apports chronologiques*

On vient, avec la date de destruction de Motyé, de fournir un exemple de ce que la chronologie doit aux sources littéraires. On pourrait ajouter la date de la destruction de Carthage, au printemps 146. Précieux parce qu'ils fixent des *termini ante quem*, ces repères ponctuels sont rares. Avec une précision évidemment bien moindre, l'archéologie supplée à leur rareté. Non parfois sans entrer en conflit avec les données chronologiques issues des sources textuelles, notamment quand ces dernières se font l'écho de traditions diverses ou mal fixées.

On prendra l'exemple, classique, de la datation de la fondation de Carthage. On sait que l'historien dispose de plusieurs traditions, dont la plus haute fait remonter la fondation de la colonie tyrienne à la fin du XIII[e] s. (LANCEL 1992a, p. 33-34), tandis que les traditions «basses» (la tradition orientale et la tradition classique convergent à quelques années

près) la situent dans le dernier quart du IXe s. : on retient en général la date de 814.

Le dossier archéologique, lui, ne permet pas de remonter si haut. Si l'on fait abstraction des céramiques de tradition orientale, malaisément datables, et si l'on s'en tient aux produits importés du monde grec, une réévaluation récente du matériel anciennement découvert en milieu funéraire (D'AGOSTINO 1977) et, plus récemment encore, la découverte de céramique eubéenne dans un contexte d'habitat archaïque (VEGAS 1992) permettent cependant de dater, sinon dans le deuxième quart du VIIIe s., du moins au plus tard vers le milieu du VIIIe s., les premières attestations archéologiques de la Carthage punique.

2. *Confirmation des implantations anciennes à l'origine de l'expansion phénicienne en Occident*

Un exemple privilégié est celui de l'expansion phénicienne en Espagne méridionale. Les données du dossier philologique sont stables depuis longtemps : d'une part, une fondation très ancienne à Gadès, que la tradition dont se fait l'écho Velleius Paterculus fait remonter à 1110 av. J.-C.; d'autre part, tout un ensemble de textes qui, sous l'appellation de Tarshish (textes bibliques) et de Tartessos (textes classiques) – ce serait la réalisation variable d'un même radical toponymique de la langue des Ibères du S. : KOCH 1984, font référence à un Eldorado qui pourrait se situer dans la basse vallée du Guadalquivir et dont Gadès aurait pu être le débouché sur l'océan. La découverte, dès la fin du siècle dernier, des riches «colonies agricoles» de Carmona et d'El Carambolo commençait à donner quelque support à cette hypothèse, mais rien n'y apparaissait, non plus qu'à Gadès, antérieur au VIIe s. Ces importantes lacunes du dossier historique sont maintenant comblées avec la mise au jour, depuis une trentaine d'années, des sites phéniciens qui jalonnent la côte méditerranéenne de l'Andalousie, d'Almuñécar au Cerro del Villar (I.B.1 Les prospections et «surveys»; III.11 Péninsule Ibérique). On voit mieux, maintenant, avec l'identification de ces «comptoirs» dont certains, comme Chorreras et Toscanos, datent du milieu et de la fin du VIIIe s., comment les sites «tartessiens» dont les premiers développements remontent à l'Âge du Bronze et dont la richesse reposait anciennement sur l'exploitation des mines de la Sierra Morena ont été culturellement irrigués et valorisés par les implantations côtières phéniciennes. Le phénomène «orientalisant» qu'ils manifestent avec éclat trouve ainsi son explication (AUBET 1982a).

3. *Mise en évidence de réalités culturelles occultées ou insuffisamment dégagées par les textes*

Ce qui vient d'être formulé à propos du facies orientalisant des sites ibéro-phéniciens de l'Andalousie intérieure en est déjà un exemple. Mais, plus précisément, seule l'investigation archéologique a pu dans maints sites phénico-puniques dégager des spécificités, soit matérielles et structurelles, soit proprement culturelles, que les textes ne mettent pas en évidence.

Spécificités structurelles : par exemple celle des installations portuaires (II.14*bis* Vie des cités et urbanisme *partim* Occident), avec l'existence, parfois dès la haute époque, de ces bassins artificiels que les textes appellent des *cothons* sans en faire apparaître la réalité.

Spécificités culturelles : la situation archéologique concrète que présentent dans les aires sacrificielles des *tophets* le *nexus* votif constitué par un cippe ou une stèle surmontant une ou plusieurs urnes dont le contenu, dûment analysé, établit la réalité de l'offrande suggérée par l'inscription votive.

Spécificités à la fois matérielles et culturelles : celle de ces tombes à puits souvent profond, à chambres multiples, parfois étagées, pour une meilleure utilisation de l'espace souterrain et une plus grande ségrégation verticale des vivants et des morts.

4. *Définition des facies archéologiques et mise en évidence de contacts culturels*

Le mot de *pavimenta Poenica*, parfois attribué à Caton l'Ancien, figure dans le lexique de Festus (BRUNEAU 1982), mais c'est l'archéologie monumentale, avec la mise au jour, notablement accrue et accélérée ces dernières années, de «pavements puniques», notamment à Carthage, dans des contextes du IIIe s. et du début du IIe s., qui a permis d'identifier et d'étudier ces pavements dans leurs diverses modalités (LANCEL 1985a; RAKOB *et al.* 1991a, p. 220-225).

Que l'investigation archéologique soit seule en mesure de faire connaître les détails d'une culture matérielle est, dans ce domaine comme ailleurs, une évidence. Mais c'est tout particulièrement vrai dans le cas d'une culture composite, ou mieux «métissée», largement pénétrée d'influences extérieures – égyptiennes entre autres – dès ses origines phéniciennes, très réceptive aux apports locaux partout où elle s'est implantée en Occident.

On en donnera deux exemples. Le premier concerne l'art monumental. À défaut d'édifices conservés, les stèles votives, qui présentent souvent des «modèles réduits» de façades, montrent qu'à haute époque punique le type

architectural des monuments est franchement égyptisant. À basse époque, l'influence égyptienne perdurera en coexistant avec les canons classiques : des monuments comme le tombeau du Médracen, en Algérie, où une corniche à gorge égyptienne surplombe, au-dessus de l'architrave, les chapiteaux doriques, ou encore le mausolée à étages de Dougga, en Tunisie, caractérisent bien ce syncrétisme égypto-grec (LANCEL 1992a, p. 326-330).

Un deuxième exemple de ces contacts et interactions culturelles, qui, cette fois, ne met plus en scène les influences orientales, est relatif aux terres cuites figurées, avec le corpus des brûle-parfums à tête féminine recueillis sur différents sites de la Méditerranée occidentale. Une étude récente a montré que la série carthaginoise, de loin la plus abondante, présente, par rapport au type de *thymiatèrion* originaire de la Sicile grecque, une variante qui s'est imposée à partir de Carthage dans les sites puniques de Sardaigne et au moins aussi à Villaricos, en Espagne (PENA 1991).

B. *Limites de l'information archéologique*

Il est à peine besoin de souligner les limites de l'information archéologique. Elles apparaissent cependant dans le domaine phénico-punique occidental d'autant plus sensibles que l'information textuelle y est de son côté souvent déficiente.

C'est vrai particulièrement dans le domaine institutionnel : à côté des *bouleutèria* du monde grec et des curies romaines, aucun édifice retrouvé ne vient donner l'apport d'une enveloppe concrète au corps politique des cités puniques. De même, dans le domaine religieux, ce qui a été mis au jour des édifices cultuels éclaire assez peu sur les liturgies et sur les pratiques de dévotion. Dans le domaine de l'histoire des mentalités et des croyances, l'interrogation de quelques peintures funéraires laisse beaucoup d'incertitudes (LANCEL 1992a, p. 235-248).

C. *Les grandes fouilles du monde phénico-punique occidental dans les trois dernières décennies*

Les recherches des trente dernières années ont beaucoup fait progresser l'information archéologique, notamment dans le domaine monumental. On retiendra ici les apports les plus marquants et les dossiers les plus significatifs, en renvoyant à ce qui a été consigné plus haut à propos des prospections et «surveys» (*cf.* I.B.1*bis*).

Pour la haute époque, l'effort mené conjointement par des équipes allemandes et espagnoles sur les côtes de l'Andalousie a totalement renouvelé notre perception de l'implantation phénicienne dans l'extrême Occident et beaucoup affiné l'analyse du phénomène orientalisant dans tout le S. de la péninsule Ibérique. Aux références déjà indiquées, on ajoutera ALMAGRO-GORBEA 1991.

On retiendra aussi particulièrement, compte tenu de l'importance de l'investigation archéologique et des résultats obtenus, les fouilles menées sur les sites suivants :

a) en Afrique du N., à Carthage et à Kerkouane (*cf.* I.B.1*bis*);

b) aux Baléares, à Ibiza : aux références précédemment mentionnées (I.B.1*bis*), on ajoutera GÓMEZ BELLARD 1991; COSTA RIBAS, FERNÁNDEZ GÓMEZ & GÓMEZ BELLARD 1991; DÍES CUSÍ & MATAMOROS DE VILLA 1991;

c) à Motyé, en Sicile : aux références citées précédemment (I.B.1*bis*), ajouter FAMÀ 1991;

d) à Tharros, en Sardaigne; aux références indiquées plus haut (I.B.1*bis*), ajouter ACQUARO 1991a.

CHAPITRE 3

LA CÉRAMOLOGIE

A. Ciasca

A. *Histoire des recherches*

Les travaux spécifiquement consacrés à l'étude de la céramique phénicienne et punique appartiennent à une phase relativement récente de la recherche archéologique moderne. Ceci peut surprendre si l'on songe que la céramique est, parmi les productions antiques, l'une des mieux adaptées, sinon la mieux adaptée, à fournir des indications de caractère historique et si l'on considère que l'utilisation de séries de céramique correctement établies et élaborées peut largement contribuer à la définition, à la clarification ou, pour le moins, à la nette simplification de problèmes de portée plus large demeurant sans solution tant qu'on recourt à des sources d'autre type, écrites ou matérielles.

Les raisons qui expliquent ce relatif retard sont nombreuses; elles valent en partie aussi pour d'autres régions du Proche-Orient, mais sont dans une certaine mesure spécifiques de la zone phénicienne, qui est restée étrangère à l'utilisation des méthodologies de recherche innovatrices basées sur la céramique, appliquées dès la fin du siècle dernier par F. Petrie à la proche Palestine et perfectionnées ensuite par de nombreux spécialistes qui provenaient de toute l'Europe et de l'Amérique (à ce sujet, on tirera profit de la lecture en parallèle des chapitres de deux livres très différents par leur date de publication et leur orientation générale, à savoir ALBRIGHT 1949b, chap. *The Discovery of Ancient Palestine*, et GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, chap. *Histoire d'une science*). C'est une donnée de fait que l'archéologie phénicienne est longtemps restée une «archéologie de l'objet» (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 22).

Parmi les nombreux motifs de la situation à laquelle je viens de faire allusion, il faut en premier lieu prendre en considération les incertitudes relatives à l'attribution de classes spécifiques d'objets manufacturés à des groupes ethniques/culturels précis : c'est une des difficultés fondamentales qu'il faut affronter dans le cadre de la reconstruction de toute société antique – mais qui est plus pressante dans le cas des Phéniciens dont l'identité ainsi que la caractérisation historique et culturelle sont encore l'objet d'un vif débat, avec des positions qui ne parviennent toujours pas à

se concilier ou qui sont même parfois carrément discordantes. Dans un tel contexte, les caractères mêmes du processus historique particulier des régions côtières de l'Asie, des lieux paradigmatiques de rencontre et d'amalgame des cultures, acquièrent une importance tout autre que secondaire. On peut mesurer les effets de ces difficultés et d'autres problèmes analogues d'évaluation – au début de la nouvelle phase des recherches et après la reprise des fouilles intensives dans les centres urbains d'importance variée, dans la zone la plus occidentale du Proche-Orient (Tell Sukas, Hazôr, Byblos, Kition...) – dans plus d'une publication, par exemple dans le volume de R. Amiran sur la céramique de la Palestine (AMIRAN 1963, p. 192, 272), où l'on enregistre notamment la perplexité de l'auteur quant à l'usage du terme «phénicien» appliqué à des vases provenant matériellement de régions extérieures à l'aire des cités phéniciennes historiques. Or, précisément, cette ampleur de diffusion en dehors de leur berceau des produits phéniciens par leur manufacture et leur style (en particulier à l'Âge du Fer) pose des problèmes d'identification à la recherche, alors que dans d'autres contextes culturels ceux-ci sont inexistants ou de modeste proportions. Du reste, ces problèmes se posent pour la céramique comme pour d'autres catégories d'objets, de valeur bien supérieure, comme les ivoires et les métaux.

On ne doit pas non plus oublier que l'acquisition de groupes, parfois importants, de matériel en provenance du marché des antiquités, donc avec une provenance non assurée ou douteuse, et sans contexte d'appartenance, a pu conduire à des désignations qu'on peut, aujourd'hui, considérer comme erronées (*cf.* par exemple CHAPMAN 1972, p. 148 pour la collection de céramique phénicienne de l'American University de Beyrouth, prise en considération par C.L. Woolley en 1921).

Enfin, mais il s'agit là d'une des carences les plus dommageables, il nous faut déplorer, à l'unisson avec tant d'autres, le manque ou la rareté des fouilles régulières et de grande ampleur dans les habitats phéniciens, une carence qui, ces dernières années seulement, a commencé à s'atténuer partiellement.

La recherche sur la céramique phénicienne s'est intensifiée récemment, notamment à la suite, d'une part, d'un nouvel intérêt pour la culture phénicienne, en particulier dans ses manifestations coloniales d'Occident et, d'autre part, de l'orientation de tout un filon d'études vers les problématiques relatives aux fondations coloniales et aux rapports, durant l'époque historique, entre Orient et Occident, en particulier entre les Grecs et les Phéniciens, des problématiques profondément renouvelées entre

autres par l'espace donné à juste titre aux importantes découvertes de Pithécusses et aux études d'ensemble de grande ampleur historique qui en sont issues (RIDGWAY 1984).

Les recherches en cours impliquent des spécialistes de formations très diverses, archéologues orientalistes et archéologues occidentalistes, tout en offrant la possibilité de faire circuler les données et les résultats, ainsi que de confronter des méthodologies simplement impensables voici quelques années seulement. Il est inévitable qu'un moment comme celui-ci génère des incompréhensions et des malentendus, comme dans tout contexte qui englobe des traditions d'études différentes. Ces contradictions seront toutefois dépassées sans dommage pourvu qu'on ait conscience des dangers qui nous guettent. L'un de ces dangers les plus aisément reconnaissables actuellement, toujours à propos de la céramique, concerne la terminologie, qui risque parfois de passer pour un signe unifiant des entités en réalité distinctes; je songe, par exemple, à des désignations comme *Samaria Ware*, *Samaria Pottery* ou autres, utilisées par certains auteurs (*cf.* à ce sujet, *Sarepta* I, p. 354-355; W.P. Anderson parle de «term which is both inappropriate and misleading») comme quasi-équivalentes du terme plus vaste de *Red Slip Burnished.* Un autre exemple pourrait concerner un terme qui semble rencontrer un succès considérable – *Sandwich, Sandwich Ware* – qui est appliqué à la description des sections de céramique, mais qui risque, dans l'usage qu'en font les occidentalistes, d'étendre sa signification (générale, quoique utilement significative à un premier niveau d'analyse), s'il est transféré du domaine de l'observation technique de la cuisson des vases à celui d'indicateur culturel précis.

Les résultats obtenus ces dernières années sont nombreux et fondamentaux. Ils sont en particulier relatifs à des domaines qu'on peut synthétiquement désigner comme la typologie du répertoire phénicien (identification et classification des formes), les inter-relations (concordances stratigraphiques avec des sites localisés dans des aires différentes et chronologie relative), les synchronismes (associations d'objets allogènes et chronologie absolue). Tous ces aspects, dans un certain sens techniques, sous-tendent des implications historiques et conduisent à des révisions, des réévaluations et des clarifications de problèmes parfois de large portée, qui concernent non seulement la Phénicie asiatique, mais aussi le monde colonial d'Occident. On se propose ici de présenter seulement l'essentiel de quelques-uns de ces résultats qu'on considère comme particulièrement significatifs sur le plan historique.

B. *Orient*

Un moment de renouvellement décisif des problématiques phéniciennes est la publication en 1978 du volume de P.M. Bikai, *The Pottery of Tyre*, à la suite des fouilles qui ont été menées dans un secteur limité de la Tyr insulaire, durant une période d'une année environ, de 1973 à 1974, et qui ont finalement permis d'établir la séquence stratigraphique d'une grande ville phénicienne (les niveaux intacts atteignent la fin du VIII[e] s.). Les sondages ont été exécutés sur la base d'un programme de recherches qui trouve son origine dans les fouilles exécutées à partir de 1969 par J.B. Pritchard à Sarepta – au cours desquelles fut découverte une zone destinée à la fabrication de la céramique (PRITCHARD 1975) – et qui fait suite à des études analytiques préliminaires de P.M. Bikai elle-même sur du matériel sporadique ou provenant de niveaux troublés de Tyr, études qui ont permis l'élaboration de séries typologiques de base, encore qu'il ne s'agisse pas de séquences continues. Outre une série de précisions et de nouvelles indications sur la vie de la cité, en particulier pour la période du Bronze et pour les alentours de 1200 (*cf.* BIKAI 1978a, p. 72-76), l'étude et l'évaluation des matériaux d'importation à Tyr (Égypte, Chypre, monde mycénien, Grèce, BIKAI 1978a, p. 64-68) offrent un panorama d'une validité exceptionnelle pour les corrélations entre sites et régions voisines du Proche-Orient au cours des siècles. Les divers types de la série de Tyr sont aussi systématiquement confrontés avec les trouvailles faites dans d'autres centres, y compris extérieurs à la Phénicie, une façon de procéder qui concourt grandement à la clarification de contextes et de milieux culturels différents, sans parler de la définition chronologique des types eux-mêmes, et ce en dépit des problèmes que pose l'utilisation de stratigraphies de sites distincts, étudiés, qui plus est, en des époques et avec des méthodes différentes. Le décompte des fragments, le calcul de pourcentages et des tableaux illustrant la densité en rapport avec les niveaux facilitent l'évaluation même d'un point de vue visuel des données ainsi mises à disposition de tous. On se reportera par exemple au tableau relatif au *Plate* (BIKAI 1978a, p. 21: «... the most useful indicator of the whole type series»), d'où il résulte, notamment, la position chronologiquement récente des plats classifiés comme types 2 et 3 (niveaux III-II/I, datation proposée *c*.740-700), dont dépendent les formes coloniales d'Occident.

Parmi les acquisitions d'importance, y compris en raison de leurs répercussions sur la complexe et toujours vive problématique de la colonisation phénicienne en Occident, les travaux de P.M. Bikai permettent désormais d'identifier avec un bon degré de certitude les

formes et les styles qu'on peut définir comme phéniciens et d'évaluer en outre leur localisation dans le temps, y compris en termes de chronologie relative. L'observation du fait que se succèdent dans le temps deux «styles» différents de céramique fine/décorée – la céramique peinte *Bichrome* et la céramique lustrée *Red Slip* – ainsi que du rapport existant entre la seconde et les trouvailles faites dans les niveaux les plus anciens de Carthage induisent à établir une correspondance entre le facies de Tyr III-II (*c*.740-700) et les plus anciennes attestations coloniales en Occident; «It is the red-slip repertoire that goes with the colonists to the western sites» (BIKAI 1978a, p. 75; 1978b). H. Schubart, pour sa part, a pu confirmer cette correspondance en mettant en œuvre un système différent de sériation des matériaux coloniaux de la péninsule Ibérique (SCHUBART 1982).

Dans le développement des études sur le matériel céramique de Tyr, on porte maintenant une attention particulière aussi aux fragments d'importation grecque (BIKAI & COLDSTREAM 1988), suivant de la sorte un nouveau filon qui s'élargit à des zones extérieures aux cités phéniciennes, non seulement avec l'objectif d'enquêter sur la possibilité de pratiquer des comparaisons entre différents sites (par exemple, Kition, dans l'île de Chypre), mais aussi en accord avec les tendances les plus actuelles de révision générale et de reconsidération historique et chronologique globale du Proche-Orient et de l'Occident, à l'époque caractérisée par la diffusion de la céramique géométrique grecque; ces travaux concernent des centres aussi fondamentaux qu'Al-Mina, Hama, Tell Abu Hawam (FRANCIS & VICKERS 1985; MUHLY 1985; NITSCHE 1986-1987). À part les problèmes, complexes et bien connus, relatifs aux chronologies absolues du Proche-Orient (avec les oscillations que l'association à de la céramique grecque entraîne), la succession proposée par P.M. Bikai entre les styles *Bichrome* et *Red Slip* est d'une importance fondamentale. Même si l'on suggère qu'il serait nécessaire de la revoir (NITSCHE 1986-1987, p. 28, n. 101), la séquence indiquée pour Tyr trouve d'abord une confirmation dans la nécropole de Khaldé, près de Beyrouth, avec des tombes à dépositions uniques qui présentent clairement, dans les dépôts funéraires des niveaux III et IV, la même séquence clairement reconnaissable (SAIDAH 1966), ainsi que dans le site de Sarepta, dont la récente publication, pour l'*Area II, Y*, représente un excellent écho au schéma de la séquence de Tyr de P.M. Bikai : au «style III» de la céramique *Bichrome* avec décoration peinte en cercles concentriques du niveau D fait suite, au niveau suivant, la céramique *Red Slip* en association avec le «style IV» de la classe *Bichrome* à décoration

peinte à bandeaux et lignes horizontales (niveau C, *Sarepta* I p. 425 «...It is this latter group of vessels which finds its way to Cyprus and eventually to the West Mediterranean during the eighth century B.C. ... and becomes the hallmark of the Phoenician settlements in the West»). On commence à s'interroger sur les nombreuses répercussions de portée historique, à bien des égards insoupçonnées, qui dérivent de ces études : par exemple MUHLY 1985, p. 179, s'interroge sur la maigre documentation provenant de Tyr et de Sarepta concernant les contacts avec l'extérieur à l'époque de Hiram Ier et de Salomon, la grande période de l'activité mercantile phénicienne selon la Bible.

En outre, les recherches sur la céramique des deux sites permettent de mettre en lumière certaines différenciations significatives entre répertoires céramiques contemporains, entamant ainsi un important filon de recherches destiné à se développer, sur les caractéristiques typiquement citadines plutôt que régionales qui peuvent même concerner des villes très proches telles que Tyr et Sarepta (*Sarepta* I, p. 418, niveaux Sarepta C et Tyr V-I), qui plus est au cours d'une période où Sarepta est englobée dans le territoire de Tyr.

Une interrogation historique récurrente qui, grâce précisément aux recherches récentes sur la céramique, n'a pratiquement plus de raison d'être est la question de la chronologie de la présence phénicienne à Chypre. Les fouilles de V. Karageorghis à Kition (nécropoles et sanctuaires) et dans les nécropoles de nombreux sites importants de l'île (Idalion, Palaepaphos-Skales, Salamine), publiées toujours avec une clarté exemplaire, au même titre que les fouilles des missions étrangères à Chypre et les trouvailles sporadiques ou isolées rendues publiques, de manière préliminaire, à dater de 1959 par V. Karageorghis dans le *BCH*, ont contribué à amplifier considérablement le matériel disponible pour la recherche, un matériel issu de contextes fiables, et à renouveler la problématique relative aux présences phéniciennes. Le travail de P. M. Bikai sur la céramique de type et de provenance phéniciens trouvée à Chypre (une majorité de formes complètes et aussi beaucoup de vases entiers) propose une classification des formes selon divers «horizons» ou phases culturelles distinctes, et ce à partir du IXe s. («Kouklia horizon: ca 1050 to 850?», BIKAI 1987, p. 69) : l'arc temporel/typologique des quatre horizons chypriotes est en outre mis en rapport avec les indices disponibles en provenance de bon nombre des sites de la côte asiatique, tant des établissements (Tyr, Tell Abu Hawam, Tell Keisan, Sarepta, Al-Mina) que des nécropoles (Khaldé, Rachidiyeh, Akhziv, Atlit, er-Reqeish) et des tombes ou des trouvailles isolées. Parmi les correspondances rapportées à l'horizon de Kition («750? to after 700», correspondant à Tyr III-II), on

notera les fragments de Huelva, à l'estuaire du Guadalquivir, quelques-unes des rarissimes importations phéniciennes en Occident (on verra à présent aussi MAASS-LINDEMANN 1990b pour d'autres fragments de Morro de Mezquitilla).

Ces propositions sont présentées par P.M. Bikai avec une grande rigueur méthodologique et avec toute la prudence nécessaire, en particulier pour ce qui est de la durée des horizons qu'elle définit, de la transition de l'un à l'autre, du rapport avec le système de périodisation en usage dans l'archéologie chypriote qui remonte à la Swedish Cyprus Expedition (*cf.* III.3 Chypre) et aux dates «conventionnelles» qui en découlent...

En guise de conclusion, on peut observer que les recherches sur l'aire asiatique et sur Chypre ont conduit, surtout dans les années récentes, à un degré de connaissance satisfaisante pour certaines classes bien précises de céramique phénicienne (céramique fine et en partie amphores commerciales), tandis que moins de clarté a été faite sur le vaste répertoire de la céramique d'usage commun. Quoi qu'il en soit, on dispose désormais d'«indicateurs archéologiques» d'une importance particulière, qui se réfèrent tant aux aspects formels les plus caractéristiques de la culture phénicienne du Fer, fortement marquée par la production de vaisselle et d'autres objets métalliques (qui servent d'inspiration pour les formes, grandes et petites, de la céramique), qu'au moment culturel et chronologique des fondations occidentales.

C. *Occident*

En ce qui concerne les recherches sur la céramique du monde colonial phénicien d'Occident, on doit avant tout souligner qu'elles se sont en substance déroulées, jusqu'il y a quelques décennies seulement, de manière indépendante et détachée par rapport à ce qu'on produisait dans ce domaine pour le Proche-Orient. L'archéologie orientale et celle du monde classique ont sur ce point suivi chacune leur propre développement, ne parvenant qu'épisodiquement et rarement à se mettre en contact. Les études sur le monde colonial phénicien de l'Occident méditerranéen, confiées à des spécialistes de formations très diverses, mais généralement des «occidentalistes», ont eu l'avantage de pouvoir bénéficier de contextes assurément mieux connus que les contextes orientaux, grâce aux contacts avec la culture grecque dans le S. de la Méditerranée. Ces conditions matérielles, tout autre que négatives, peuvent même être considérées comme idéales en raison d'une possibilité de confrontation entre les deux «extrêmes» du monde méditerranéen

antique dans la délicate phase des fondations coloniales. Cette confrontation porte non seulement sur les méthodologies et les stratégies d'enquête qui peuvent du reste se diversifier, mais aussi sur les résultats qui devraient idéalement parvenir à se compléter et à se renforcer réciproquement. La concrétisation de ces attentes sera certainement une acquisition des années à venir.

L'histoire des études sur les colonies phéniciennes d'Occident est bien connue, tout spécialement pour ce qui concerne les fouilles de Carthage et il n'est pas nécessaire d'en répéter les étapes.

Un point de contact avec la méthodologie de l'archéologie orientale peut être constitué par l'article rigoureux d'HARDEN 1937, sur la céramique du «Precinct of Tanit» de Carthage, dans lequel l'auteur propose une série typologique vasculaire basée sur la stratigraphie des fouilles antérieures (F.W. Kelsey et autres).

L'œuvre monumentale de CINTAS 1950 – inspirée par le travail de D.B. Harden – constitue une étape importante dans l'utilisation du matériel occidental et représente un répertoire de formes auquel on a encore l'habitude de se référer, malgré les carences qu'il renferme et qu'on a souvent soulignées, en particulier en ce qui concerne l'illustration ainsi que l'inclusion de formes en réalité très disparates au sein d'un seul «type». Le volume reflète bien une certaine phase de la recherche, certainement importante, quoique pratiquement dépassée aujourd'hui, centrée sur le concept d'unitarisme (dans le sens le plus rigide du terme) de la culture phénicienne, tant dans les manifestations coloniales que dans celles des cités asiatiques. Les idées les moins heureuses du travail de P. Cintas sont sans doute le choix constant de chronologies vasculaires absolues très hautes (malgré les rectifications de DEMARGNE 1951), le désir commun à bien des spécialistes de vouloir rattacher la documentation archéologique aux sources écrites sur la colonisation et la volonté de rapporter à un milieu spécifiquement phénicien de Chypre un grand nombre de caractéristiques occidentales, y compris, par exemple, les contacts avec la syntaxe décorative peinte de tradition grecque géométrique qu'aujourd'hui, au contraire, on rattache plutôt à la zone siciliote (*cf.* aussi CINTAS 1970, 1976). Ces positions, en partie partagées par d'autres, ont influencé durant pas mal d'années l'activité des spécialistes du secteur punique (*cf.* pour la céramique et d'autres matériaux, BISI 1966a, 1970b); elles peuvent être considérées en fin de compte comme dépassées, dans l'attente du moins d'enquêtes renouvelées et rigoureuses sur ce matériel. On rappellera en effet que les études publiées à ce jour par P.M. Bikai sur Chypre ne touchent pas les productions dites «chypro-phéniciennes».

Les recherches les plus récentes sur l'Occident, du moins pour ce qui concerne la céramique, visent à atteindre des données historiques ayant des perspectives peut-être moins ambitieuses, mais indubitablement plus concrètes et utilement disponibles aussi pour le travail d'autrui. On signalera ici seulement quelques exemples, différents quant à leur orientation et leur méthodologie.

Les travaux de H. Schubart sur les plats à rebord distinct, évoqués ci-dessus (SCHUBART 1976, 1982; *cf.* aussi III.11 Péninsule Ibérique), développent et systématisent, de manière originale, des observations antérieures sur les variations de proportions dans le vase, en particulier sur la tendance à l'élargissement progressif du bord. Le processus est ainsi mis en évidence dans sa dimension temporelle et la «Randbreitechronologie» s'affirme comme un système fiable, y compris en raison des possibilités de confrontation avec les autres sites qu'elle offre, étant entendu, naturellement, qu'on procède à une sélection attentive des pièces soumises à l'analyse (à Malte, par exemple, on produit entre les VIe/Ve et IVe/IIIe s. des séries parallèles de diverses ascendances, avec des bords très différents).

Le travail de MAASS-LINDEMANN 1982 constitue la première tentative moderne de retracer le développement d'ensemble du répertoire de la céramique d'Occident, basé sur l'utilisation des dépôts funéraires avec des chronologies fixées grâce aux vases d'importation (grecs, étrusques, ainsi qu'une petite cruche phénicienne à bobèche bien connue). Il en résulte, entre autres, l'identification de répertoires régionaux suffisamment différenciés (Sicile, Sardaigne, Espagne) et la postériorité claire, y compris sur le plan typologique, par rapport au facies désormais bien connu de Tyr, Sarepta et Chypre (les seules exceptions, diligemment repérées, sont des vases provenant des tombes carthaginoises 19, 20, 23, 24).

Bien d'autres publications d'un intérêt particulier proposent des évaluations sur les céramiques provenant de fouilles en cours ou terminées à Carthage, sur des sites de la péninsule Ibérique, des Baléares, de la Sicile, de la Sardaigne, fondées sur des stratigraphies soigneusement établies, encore qu'il ne s'agisse pas toujours de niveaux «fermés» et qu'on ait quelque perplexité sur la «lecture» de fragments trop petits (pour les bords des amphores commerciales, qu'il n'est pas toujours facile de distinguer des autres, par exemple, des amphores étrusques, également présentes dans les contextes phéniciens coloniaux).

Les amphores commerciales en circulation en Méditerranée centrale et occidentale méritent quelques mots; depuis plusieurs années, elles sont rassemblées et publiées (exemplaires complets et fragments) et sont

désormais connues en quantité vraiment remarquable dans la péninsule Ibérique et dans les Baléares (PELLICER CATALÁN 1978, avec du matériel stratigraphié; RIBERA LACOMBA 1982; RAMÓN 1991b). On se contentera d'évoquer ici brièvement le fait que les amphores d'importation et/ou de typologie phénicienne sont étonnamment rares (*cf.* par exemple, GUERRERO AYUSO 1989b pour les amphores dites «Cintas 282/283»; CHELBI 1991 pour Carthage). On essaye en même temps d'élaborer des typologies de ces conteneurs commerciaux, si possible en relation avec leurs centres de production effective, tandis que d'importantes corrections dérivent de la révision des matériaux provenant de fouilles antérieures (LÓPEZ PARDO 1990b).

De récentes et nouvelles découvertes de fragments à Carthage, en Sardaigne, dans la péninsule Ibérique ont donné un coup d'accélérateur au filon des études sur la céramique grecque, en particulier sur la céramique de la période du Géométrique Tardif, des études qui rentrent dans le cadre d'un travail plus général consistant à repenser les activités grecques, et en particulier eubéennes, au Proche-Orient et en Occident, durant les Xe/IXe et VIIIe s. et qui peuvent désormais se prévaloir de la participation de spécialistes du secteur et de l'ingérence dans le débat de contextes non orientaux théoriquement plus sûrs. L'argument est développé selon des modalités et des orientations qui ne coïncident pas nécessairement, mais qui visent toujours à des reconstructions de plus en plus détaillées des contextes historiques et culturels au sein desquels interviennent les fondations phéniciennes d'Occident. À cet égard, les récents travaux sur les productions phéniciennes occidentales de *skyphoi* d'inspiration proto-géométrique présentent un intérêt particulier (ROUILLARD 1990; BRIESE & DOCTER 1991; NIEMEYER 1993-1994; VEGAS sous presse); ces pièces, dans un certain sens, rouvrent le dossier des imitations du répertoire géométrique grec qui, avec l'acquisition d'autres formes ainsi que d'un système décoratif spécifique, semblent caractériser le répertoire vasculaire de la première période coloniale.

Pour conclure, on dira qu'il est désormais évident que le plus antique répertoire colonial connu en Occident peut être rapporté à des phases assurément non antérieures à Tyr III-II et à l'horizon de Kition, c'est-à-dire au facies qui, dans les centres phéniciens asiatiques, correspond au VIIIe s. (éventuellement dans la seconde moitié).

On peut ajouter que les indices les plus nombreux provenant du monde colonial s'accorderaient avec un moment encore plus avancé dans le cours du développement typologique : on utilisera, par exemple, comme indicateurs, les cruches trilobées à *Red Slip* occidentales parmi lesquelles la variante de l'horizon de Kition est rare, alors qu'est courante une forme

plus récente, analogue, entre autres, aux divers exemplaires en métal en circulation en Campanie, dans le Latium, en Étrurie, dans la péninsule Ibérique. On doit se souvenir que les vases à *Red Slip* occidentaux se trouvent associés aux séries contemporaines à décoration peinte avec bandeaux et lignes rouges et noires, que nous pouvons considérer comme les descendants des *Bichromes* asiatiques tardifs (Type IV de Sarepta).

Pour l'ensemble du répertoire occidental, il est opportun d'ajouter qu'il semble présenter des différences remarquables par rapport au répertoire asiatique, tant pour la céramique fine que pour les conteneurs destinés au transport qui sont les catégories les moins imparfaitement connues. En outre, les acquisitions de nouvelles formes et de nouveaux systèmes décoratifs qui concourent à mettre en évidence ces différences apparaissent dans les contextes occidentaux depuis les niveaux les plus anciens des sites explorés.

Un autre thème intéressant est celui des différenciations «régionales» très marquées qui caractérisent le panorama occidental. Celles-ci sont perceptibles non seulement d'une région à l'autre, mais aussi par rapport à l'aire proche-orientale et à certaines de ses caractéristiques les plus manifestes : par exemple, tant la péninsule Ibérique que Malte semblent rester complètement en dehors de l'influence de la tradition *Bichrome* qui est en revanche très vivante par exemple à Carthage et à Motyé. Se pose, en d'autres termes, le problème de la définition des groupes et des centres responsables des fondations coloniales.

Ces exemples de problématiques de caractère archéologique (mais bien d'autres observations pourraient venir s'ajouter) indiquent quelques-unes des directions que la recherche centrée sur des objets manufacturés modestes comme la céramique pourra suivre, menant ainsi à des révisions et à des mises au point sur le contenu historique qu'il convient d'attribuer au terme «phénicien» en Occident.

CHAPITRE 4

LA NUMISMATIQUE *PARTIM* ORIENT

A. Destrooper-Georgiades

A. *Historique et outils de travail*

Une source riche d'informations pour l'étude de la civilisation phénicienne est la numismatique. Toutefois, la numismatique est souvent traitée comme une discipline particulière. Les textes, les inscriptions, servent à identifier et à dater les monnaies. Par ailleurs, pour les historiens et les archéologues, les sources numismatiques servent d'illustration et les épigraphistes y trouvent des renseignements de paléographie.

Du reste, les sources numismatiques ne sont d'habitude pas abordées dans le cadre global du monde phénicien. Dans les pages qui suivent, seront considérées les monnaies de la Phénicie centrale, qui comprend au N. Arados et sa Pérée, au S. Tyr et Akko, et les monnaies des régions limitrophes qui sont imprégnées de la civilisation phénicienne comme en témoignent les légendes phéniciennes.

1. *Phénicie*

Depuis le siècle passé, des recueils de numismatique phénicienne de l'époque classique à l'époque romaine ont été constitués, sous forme de catalogue par J. Rouvier (ROUVIER 1900-1904), augmenté d'un commentaire tant numismatique qu'historique par E. Babelon (BABELON 1893, p. cliv-cxcic et 123-350, pl. XXII-XXXVIII) et par G.F. Hill (HILL 1910). Jusqu'à présent, aucune étude d'ensemble plus récente ne remplace ces ouvrages.

Toutefois, pour la numismatique phénicienne classique, un bref aperçu a été esquissé par C.M. Kraay (KRAAY 1976, p. 286-292, pl. 61), et par J. Elayi et A. Lemaire qui passent en revue l'état de la question (ELAYI & LEMAIRE 1989). Une étude plus complète a été entreprise par J.W. Betlyon, étude qui ne satisfait malheureusement pas complètement, entre autres parce qu'elle n'utilise pas tout le matériel disponible (BETLYON 1982). Ces études sont à compléter par le *Bulletin d'information : Numismatique*, qui paraît régulièrement dans *Transeuphratène*, depuis 1989.

Quelques pages sont consacrées au monnayage phénicien aux types d'Alexandre dans l'étude de M.J. Price (PRICE 1991, p. 405-447) et au monnayage phénicien au début de la période romaine dans BURNETT, AMANDRY & RIPOLLÈS 1992, p. 641-661 n°4466-4767).

2. *Chypre*

Le monnayage «phénicien», à légende phénicienne, dans les régions limitrophes n'a jamais été inclus systématiquement dans les recueils de numismatique phénicienne. Il est traité dans l'ensemble de la numismatique de la région : les monnaies «phéniciennes» de Chypre sont discutées dans le catalogue commenté de G.F. Hill (HILL 1904) et dans le recueil d'E. Babelon (BABELON 1907, col. 569-620, pl. XXVI-XXVII; 1910, col. 691-842, pl. CXXVIII-CXXXVI), qui datent du début du siècle.

La bibliographie du monnayage chypriote de GESCHE 1970 et de DESTROOPER-GEORGIADES 1981, 1995 mentionnent les études plus récentes. De plus, O. Masson et M. Sznycer ont traité exclusivement le monnayage «phénicien» à Chypre, mais certains résultats sont dépassés (MASSON & SZNYCER 1972, p. 79-81 Marion; p. 97-100 Lapéthos).

En plus, l'état des recherches en numismatique est esquissé dans les *Survey of Numismatic Research*, qui paraissent tous les six ans (mais manque dans celui de 1978-1984), et la bibliographie numismatique semestrielle, *Numismatic Literature*, aborde également la numismatique phénicienne.

B. *Début du monnayage en Phénicie*

Un des problèmes de la numismatique de la Phénicie est de déterminer quand le premier monnayage a été frappé et quel atelier a pris l'initiative. Il semblerait qu'il ait débuté à des moments différents dans le courant du deuxième tiers du Ve s. et que les divers ateliers ne se soient probablement pas concertés (ELAYI 1989a, p. 198), à savoir Byblos (*c*.460 ?), Tyr (*c*.450 ?), Sidon (*c*.440 ?), Arados (*c*.430 ?) – état de la question chez KRAAY 1976; ELAYI 1992c – et puis Tripolis au IVe s. (ELAYI & ELAYI 1992a). Le corpus du monnayage phénicien, en préparation par J. Elayi, apportera certainement des éclaircissements à ce propos.

C. *Ateliers de la Phénicie à l'époque classique*

1. *Arados*

Aux Ve-IVe s., l'attribution des monnaies à un atelier bien défini et la datation des séries monétaires ne sont pas évidentes. Ainsi, à Arados

(Arwad), les premières monnaies sont anépigraphes. Elles représentent au droit une figure marine, torse nu de face se terminant en une queue de poisson, au revers une galère (ph. n°9/1). Les mêmes types, de style plus évolué, sont répétés sur les monnaies qui portent au droit l'inscription phénicienne, *m'*, interprétée comme d'A[rados], initiales de «de Arados» ou de «roi, royaume d'Arados» (BETLYON 1982, p. 82, 100-101, n. 47-56; ELAYI & ELAYI 1986a, p. 16) (ph. n°9/2). À partir de la fin du Ve ou au début du IVe s., une tête de divinité marine, œil de face, figure au droit, tandis qu'au revers le type de la galère est conservé avec l'hippocampe dessous, comme sur les dernières monnaies de la série précédente; dès lors, la légende se trouve au-dessus de la galère (ph. n°9/3). Plus tard, des lignes de vagues sont ajoutées sous la galère (ph. n°9/4), des chiffres au-dessus, puis des chiffres et des lettres (ph. n°9/5) qui sont peut-être les initiales d'un nom de gouverneur, de roi (BETLYON 1982, p. 91; ELAYI & ELAYI 1986a, p. 16). Au droit de ces monnaies, l'œil de la tête marine est représenté de profil. C'est une caractéristique précieuse pour dater la série (ELAYI & ELAYI 1986a, p. 6-7; 1990, p. 9; ELAYI 1992c), d'autant que le manque de textes, de trésors ou de monnaies isolées stratifiées avec exactitude ne permettent pas une datation définitive. Jusqu'à présent, aucun nom de dynaste, à l'exception du dernier, n'est attesté par les autres sources. Celui-ci, Gérastratos (ARR., *An.* II 13), aurait régné au moins neuf ans selon les témoignages numismatiques (ph. n°9/6). De nombreuses petites monnaies divisionnaires au même type de droit, mais aux types de revers très variés, ont aussi été frappées au IVe s., ainsi que des monnaies en bronze qui portent les types du Ve s. (datées dès le début du IVe s. par ELAYI & ELAYI 1986b, 1990; ELAYI 1992c; BETLYON 1982, p. 89) (ph. n°9/7). Plusieurs interprétations des types monétaires ont été avancées (BETLYON 1982, p.79-80, 96-99, n. 19-36; ELAYI & ELAYI 1986a, p. 7-9).

2. *Byblos*

L'attribution à Byblos de petites monnaies anépigraphes et de types variés est fondée sur le lieu de trouvaille de telles monnaies à Byblos et dans ses proches environs. Ces monnaies sont datées d'avant le milieu du Ve s. par leur style. Elles représentent au droit entre autres un sphinx couché ou un sphinx assis, au revers un double lotus (ph. n°9/8), une tête casquée, un faucon portant sur l'épaule le fléau et le sceptre égyptiens. Leur classification se précise continuellement à l'aide de nouvelles trouvailles (ELAYI 1989b; PUECH 1991a). Quelques exemplaires de la dernière série au sphinx et au faucon qui date du dernier quart du Ve s. portent les lettres

gk'-my (z?, l?). Ni la lecture exacte de ces lettres, ni leur interprétation comme abréviations du nom de la ville émettrice, du nom royal, d'une valeur, ne sont évidentes (PUECH 1981, 1991a, p. 293-296; ELAYI & LEMAIRE 1991a).

À la fin du Ve s., les types monétaires changent et les dénominations monétaires sont plus grandes. Au droit figure invariablement une galère montée par des soldats casqués et armés de boucliers, mais les types de revers sont encore variés. Ce sont par exemple un lion assis, un griffon, un vautour portant le fléau et le sceptre égyptiens sur l'épaule, un vautour en relief debout sur un bélier gravé en creux (ph. n°9/9). Toutefois, dès le début du IVe s. jusqu'à l'avènement d'Alexandre le Grand en 332, les types caractéristiques de Byblos, aussi bien sur les statères que sur les monnaies divisionnaires, sont constamment une galère comme sur la série précédente, au-dessous de laquelle figurent un hippocampe ailé et un murex et au revers un lion dévorant un taureau, au-dessus desquels se trouve l'inscription entière ou abrégée des noms du roi et de la ville émettrice.

Notons que Byblos est à l'époque classique le seul atelier phénicien où la légende est aussi complète. Ainsi les témoignages numismatiques permettent de compléter la liste des rois giblites au IVe s. : aux noms des rois Az(z)ibaal (ph. n°9/10) et Aïnel connus par la tradition littéraire, s'ajoutent les noms des rois Elipa'ol et Adarmilk jusqu'à présent non-attestés dans d'autres sources. La succession des rois Elipa'ol, Az(z)ibaal, Adarmilk et Aïnel est également établie par la numismatique, à savoir par le style des monnaies, par la liaison des coins d'Adarmilk et d'Aïnel (BETLYON 1982, p. 121, 134, n. 71), par les trésors monétaires (entre autres ELAYI 1989b, p. 17; ELAYI & ELAYI 1992b; NASTER 1992). D'autres renseignements sur l'histoire de Byblos au temps d'Aïnel, juste avant la conquête d'Alexandre le Grand, peuvent être obtenus de l'inscription du nom de la cité et pas du nom et du titre du roi sur les monnaies (ELAYI 1989b, p. 19) et de la frappe hâtive de ces monnaies. Quant aux types monétaires, ils fournissent des informations sur les influences politiques et culturelles à Byblos (BETLYON 1982, p. 111-135; ELAYI 1989b, p. 11-15; PUECH 1991a, p. 290-293).

3. *Sidon*

Aucune inscription monétaire ne fait référence à Sidon. Pourtant, un monnayage abondant est attribué à cette ville maritime de Phénicie la plus importante de l'époque. Cette attribution est fondée sur le type de la galère, sur l'abondance du monnayage et sur la provenance des monnaies.

De plus, quelques lettres inscrites sur les monnaies coïncident avec les initiales des noms de certains rois connus par les textes littéraires et épigraphiques, à savoir *ʿb*, et *tʿ*, initiales d'ʿAbdʿastart (Ier et II) (Straton Ier et II) et de Tennès. D'autres lettres sont vraisemblablement aussi les initiales de noms de rois (ELAYI 1989a, p. 235; BORDREUIL 1990a).

Le début du monnayage est daté de *c*.440, date déduite de la relation entre les premières monnaies et les monnaies mieux datées. Au droit de toutes les monnaies de Sidon, le type est invariablement une galère. Sur les premières monnaies, la galère est représentée avec des voiles triangulaires (ph. n°9/11), ensuite les voiles sont partiellement ferlées (ph. n°9/12), plus tard la galère est représentée sans voiles devant des fortifications (réelles ou imaginaires), tandis qu'à l'exergue apparaissent des lions adossés (ph. n°9/13), et depuis la fin du Ve ou au début du IVe s., la galère qui est équipée de rames, n'est plus représentée devant les fortifications mais sur des lignes de vagues, et des chiffres – probablement les années de règne du roi local – sont inscrits au-dessus (ph. n°9/14).

Les types de revers sont plus variés et semblent avoir quelque rapport avec la dénomination de la monnaie. Sur les pièces les plus anciennes, des demi-statères, un archer est représenté, qui est probablement une divinité poliade plutôt que le roi de Perse ou le roi de Sidon (ph. n°9/11). À partir de la série suivante, des dénominations plus grandes sont également conservées, à savoir des doubles statères. Ils représentent probablement le même personnage que l'archer sur la série précédente, debout dans un char avec un aurige, traîné par des chevaux. Au début, la scène, qui est surmontée d'une protomé de bouquetin en creux, est inscrite dans un carré creux (ph. n°9/12), puis cette scène est comprise dans une dépression circulaire et au-dessous du char figure en creux un bouquetin (ph. n°9/13), au-dessus parfois des lettres phéniciennes, peut-être les initiales du nom du roi émetteur (ELAYI 1989a, p. 202). Vers la fin du Ve s., un personnage, le prêtre de la divinité poliade ou le roi de Sidon, vêtu d'un costume et d'un couvre-chef égyptiens (ph. n°9/14) et plus tard d'un habillement asiatique (ph. n°10/15) ou grec, suit le char (ELAYI 1989a, p. 205-206, 211-213; NASTER 1957). Depuis la fin du Ve ou le début du IVe s., le char est représenté sur une double ligne de sol et des lettres – les initiales des noms de rois – sont toujours inscrites au-dessus de la scène.

Les revers des demi-statères représentent le personnage archer, plus tard, une scène de combat entre un personnage, probablement le même, et un lion qui se tient debout sur les pattes arrière et depuis la fin du Ve ou le début du IVe s., par la scène du char comme sur les doubles statères mais sans suivant.

Les plus petites dénominations sont très nombreuses et les types fort variés. Au IVe s., ils semblent parfois reprendre les types plus anciens et qui ne sont plus en usage sur les plus grandes dénominations (ph. n°10/16). Pour bien comprendre la manière de différenciation des nombreuses petites dénominations, une étude exhaustive de toutes les variétés connues devrait être faite.

Depuis le IVe s., des monnaies en bronze, anépigraphes, de grand et petit modules, sont également frappées à Sidon. Elles portent les mêmes types que les monnaies en argent (ph. n°10/17).

Signalons aussi une série de monnaies qui diffère des autres par ses types et par ses poids. Il s'agit de tétradrachmes attiques, des petites dénominations qui relèvent de l'étalon phénicien et des bronzes. Ils représentent au droit une tête barbue coiffée d'une tiare, probablement la tête d'une divinité poliade plutôt que du roi de Sidon (NASTER 1965; BETLYON 1982, p. 13-14; ELAYI 1989a, p. 213-214; mais MOYSEY 1989, p. 120-121) et au revers une galère sans vagues et au-dessus parfois des chiffres (ph. n°10/18). Ces monnaies sont peut-être à attribuer à ʿAbdʿastart Ier (Straton Ier), comme le suggèrent les lettres *ʿb*, initiales du nom de ce roi, inscrites au droit. Toutefois, les étalons différents employés pour les statères et les monnaies divisionnaires posent des problèmes.

L'attribution des monnaies à des rois bien déterminés est parfois incertaine : jamais le nom du roi n'est inscrit en entier. De plus, malgré la découverte de nouvelles inscriptions qui révèlent les noms de rois sidoniens inconnus jusqu'à ce jour, la datation et la succession des rois sont rarement bien précisées.

Toutefois, les règnes consécutifs de Baalshillem Ier, Abda(esh)moun, Baana et Baalshillem II semblent se situer à la fin du Ve s. et les monnaies inscrites de lettres qui semblent être leurs initiales, leurs sont attribuées. En revanche, les monnaies inscrites des lettres *ʿʿ* ne peuvent être attribuées avec certitude à Évagoras II, roi de Salamine de Chypre.

Sur certaines monnaies aux types sidoniens, la légende est gravée en araméen. C'est le nom de Mazday (Mazaios), clairement inscrit en entier (ph. n°10/15). Mais l'interprétation des chiffres, qui indiquent vraisemblablement des dates, n'est pas aisée. Il semble toutefois très probable qu'ils se réfèrent à la période où Mazday contrôlait la Phénicie entre 355 et 333 et que ces monnaies font partie du monnayage satrapique qui semble être parallèle au monnayage civique à Sidon (ELAYI 1989a, p. 214-215, 218-219, 232, n. 163-166).

Par ailleurs, le nom de Baana, un roi de Sidon, est distinctement inscrit sur quelques monnaies. Pourtant, à la place des types conformes aux monnaies sidoniennes, la scène d'un personnage combattant un lion est

représentée au droit dont le style diffère de celui des revers des monnaies divisionnaires de Sidon sur lesquelles la même scène figure. Au revers se trouve une vache allaitant son veau. Du reste, ces monnaies relèvent de l'étalon persique et non de l'étalon phénicien comme la plupart des monnaies sidoniennes (ph. n°10/19). Aussi leur attribution à Sidon n'est-elle pas certaine (MILDENBERG 1987; ELAYI 1989a, p. 216, 231, n. 143; *SNG France* 2 438).

4. *Tripolis*

La représentation d'une galère phénicienne sur un didrachme de poids attique et l'interprétation de l'inscription comme phénicienne, ʾTR (?), initiales de la ville monétaire, plutôt que comme araméenne, ont conduit J. Elayi à attribuer à Tripolis une monnaie jusqu'à présent unique, qui selon son style date du IVe s. Au revers un lion est représenté sur une ligne de sol (ELAYI & ELAYI 1992a) (ph. n°10/20). Tous les problèmes que pose cette monnaie ne sont pas encore résolus, par exemple l'interprétation du signe qui figure au-dessus du lion comme signe de marru ou thymiatérion.

5. *Tyr*

Les monnaies de Tyr ne sont inscrites, ni du nom de la ville émettrice ni du nom d'un roi connu. En fait, jusqu'à présent aucun nom de dynaste tyrien n'est connu par les sources anciennes, sauf celui d'Az(z)imilk, roi au temps d'Alexandre le Grand (ARR., *An.* II 15, 7; 24, 5).

La date des premières monnaies frappées dans cet atelier depuis la fin de la première moitié du Ve s. jusqu'à la fin de ce siècle, est déduite de la date de l'enfouissement du trésor de Jordanie (*IGCH* 1482) après 450, dans lequel une pièce de Tyr était incluse.

Pendant toute la période classique, le même type est représenté au revers, à savoir une chouette debout à droite, la tête de face, portant le sceptre et le fléau égyptiens sur l'épaule. Au début, le type est inclus dans un carré creux (ph. n°10/21), puis dans un large sillon (ph. n°10/22) et ensuite, au début du IVe s., dans un cercle creux. Dès lors, des lettres (*m*, *mb* [ph. n°10/23], ou *z*), peut-être les initiales de noms de rois, et/ou des chiffres, vraisemblablement des dates, sont inscrites dans le champ. Pendant la seconde moitié du siècle, on trouve dans le champ encore des lettres (*m*, *ṣ* [ph. n°10/24]), probablement également les initiales des autorités monétaires, à moins que le *ṣade* soit l'initiale de la ville monétaire – Ṣur, le signe *o* qui ne représente probablement pas le chiffre 20 mais l'initiale du seul nom royal connu, à savoir Az(z)imilk (SEYRIG

1957) et également des chiffres pour dates (ph. n°10/25), qui semblent parfois introduits par la lettre *bet* (BETLYON 1982, p. 53). On note également une évolution du style qui, à la fin de la série, devient assez décadent.

Au droit des premières monnaies, un dauphin est représenté sur des lignes de vagues; au-dessus une inscription est parfois gravée (ph. n°10/21). On ne sait pas avec certitude si celle-ci se réfère au nom d'un monétaire, d'une valeur ou d'une dénomination (ELAYI & LEMAIRE 1990). Sur les monnaies divisionnaires, les types sont similaires sauf sur les toutes petites dénominations où les types sont souvent très variés. Dès le début du IVe s., un nouveau type de droit est introduit, à savoir une figure marine, probablement Héraclès plutôt que Melqart, chevauchant un hippocampe ailé, tenant les rênes dans la main droite, un arc à flèches dans la gauche, et dessous un murex, coquille caractéristique de Tyr (BETLYON 1982, p. 46; BONNET 1988, p. 85-90) (ph. n°10/23-25). Depuis lors, le monnayage en bronze qui représente les mêmes types variés que les petites monnaies divisionnaires, est abondant.

Les mêmes types de droit et de revers restent inchangés jusqu'en 333 av. J.-C. Toutefois, vers 364-357, les monnaies ne relèvent plus de l'étalon phénicien mais de l'attique. Cette datation est confirmée par les contextes pré-alexandrins de la trouvaille à wadi Daliyeh (CROSS 1963, p. 116-118) et des trésors de Tell Abu Hawam et de Tell Fukkhar (KINDLER 1967), qui contiennent des monnaies tyriennes qui relèvent des étalons phénicien et attique.

Signalons encore qu'au début du IVe s. beaucoup de monnaies sont fourrées (et ont ultérieurement été cisaillées probablement pour les tester), pratique qui se répète au temps du dernier roi, Az(z)imilk. Est-ce une pratique officielle dictée par les difficultés politiques ou économiques de l'époque ? (BETLYON 1982, p. 39-40, 67, n. 40-43).

6. *Caractéristiques du monnayage classique en Phénicie*

Les inscriptions sur les monnaies phéniciennes classiques sont en phénicien. Ce sont des lettres qui sont les initiales de noms de rois, d'ateliers, peut-être des signes de valeur et rarement des mots entiers comme sur les monnaies de Byblos, ou des chiffres qui se réfèrent vraisemblablement aux années de règne du dynaste local. J. Elayi suggère qu'elles servent à différencier les diverses émissions (ELAYI & ELAYI 1987-1988; ELAYI 1991a, 1992a). Ultérieurement des graffiti ont parfois été gravés sur certaines monnaies (ELAYI & LEMAIRE 1992).

Les monnaies phéniciennes du Ve s. sont en argent. Celles de Byblos, Sidon et Tyr relèvent de l'étalon dit phénicien, qui pèse environ 13,9 g. À Sidon, cet étalon est «réduit», pesant environ 12,88 g, depuis le temps de Straton Ier; il est toutefois temporairement abondonné au temps de la révolte phénicienne, par préférence à l'étalon attique qui pèse environ 8,6 g, pour les monnaies représentant une tête barbue coiffée d'une tiare. À Tyr, l'étalon phénicien est définitivement abandonné à la faveur de l'étalon attique vers 364-357 et l'unique monnaie attribuée à Tripolis relève également de l'étalon attique. Les causes politiques, économiques ou autres, pour lesquelles les monnaies d'Arados relèvent uniquement de l'étalon dit persique qui pèse environ 11 g, ne sont pas connues (BETLYON 1982, p. 78, 94-95, n. 10).

Aucune monnaie de Phénicie qui date de cette époque n'est en or. À Sidon comme à Tyr, les monnaies en bronze sont frappées depuis la première moitié du IVe s., et Arados n'a pas tardé à suivre l'exemple tandis qu'à Byblos, les monnaies en bronze ne semblent pas être frappées pendant l'époque classique. En revanche, comme les autres ateliers, Byblos a frappé de nombreuses petites dénominations.

Ceci donne à penser que dans toutes les villes monétaires les monnaies servaient avant tout au commerce local, ce qui est confirmé par les trésors monétaires (NASTER 1967; la liste des trésors est à compléter : *IGCH*; revue *Coin Hoards* I-VII, 1975-1985; ELAYI & LEMAIRE 1989, 1991b, p. 120-121; ELAYI & ELAYI 1993).

Les trésors monétaires indiquent également que les monnaies de Byblos et, en moindre mesure, celles d'Arados circulent peu hors de leur région, alors que quelques monnaies en argent de Sidon et de Tyr ont aussi été dispersées à l'étranger, jusqu'en Iran et en Égypte. Comme l'économie monétaire n'était pas encore introduite dans ces régions, les monnaies n'y étaient pas employées en tant que monnaies, n'étaient pas un moyen de paiement de marchandise, de solde. Il est également peu vraisemblable que les monnaies trouvées en Iran représentaient le tribut à verser par la Phénicie au dominateur achéménide puisque le tribut n'était probablement pas payé sous forme d'argent monnayé. D'ailleurs, les autres monnaies trouvées en Iran proviennent de régions de Grèce qui n'étaient pas soumises aux Achéménides et n'étaient donc pas redevables de tribut. Toutefois, ces monnaies proviennent de régions de Grèce riches en mines d'argent qui exportaient le métal sous forme de monnaie dans des pays sans mines d'argent. Bien que la Phénicie n'ait pas non plus des mines d'argent, il est bien possible que les monnaies phéniciennes se soient ajoutées pour leur valeur en métal à ces monnaies-marchandises en route vers les pays limitrophes de la Phénicie.

Les types des petites monnaies sont souvent très variés. Sur les grandes dénominations, soit le type du droit, soit celui du revers, sinon les deux faces, sont des types maritimes, et dès le IVe s. la galère apparaît dans tous les ateliers. Ces types semblent en rapport avec la politique militaire ou économique des villes phéniciennes. Les influences attiques, égyptiennes et proche-orientales sont indéniables sur les monnaies de tous les ateliers (NASTER 1961; BETLYON 1982; ELAYI 1988a, p. 45-48, 51-52; 1989a, 1991b; GUBEL 1992b).

Signalons une caractéristique de gravure dans tous les ateliers phéniciens au Ve s., à savoir la technique partiellement incuse de monnaies. Son origine ne se trouve probablement pas en Grande Grèce mais semble plutôt influencée par les bas-relief égyptiens (NASTER 1958; ELAYI 1989a, p. 207, 226, n. 76). Mentionnons encore qu'au début les monnaies phéniciennes sont frappées sur des flans épais, et qu'au IVe s., le flan devient moins épais, peut-être sous influence de l'étranger (BETLYON 1982, p. 45, 67, n. 38).

Les problèmes de la numismatique phénicienne classique sont encore nombreux. Un corpus de toutes ces monnaies, comme le projette J. Elayi, sera très bienvenu. Les monnaies seront plus facilement mises dans leur contexte historique précis. L'étude métrologique du monnayage se trouvera facilitée. Par ailleurs, il reste à faire les études d'histoire économique, à savoir les études en rapport avec le genre d'économie (naturelle ou monétaire) qui régnait dans chaque région, en rapport avec l'utilisation des monnaies pour les échanges commerciaux (monnaie, marchandise), pour le paiement du tribut, de taxes, de soldes, en rapport avec le pouvoir d'achat. Cette activité économique se déduit parfois de l'activité de l'atelier monétaire. Par exemple les nombreuses monnaies surfrappées de Baalshillem II de Sidon suggèrent peut-être une pénurie de métal. De plus, les analyses métallurgiques qui commencent à être effectuées pourront peut-être nous renseigner davantage sur la (les) provenance(s) du métal des monnaies de la Phénicie qui est un pays pauvre en minerais.

D. *Monnayages hellénistique et romain en Phénicie*

La conquête de la Phénicie par Alexandre le Grand en 333-332 a mis un terme au monnayage autonome. Toutefois, dans la plupart des ateliers, le monnayage n'a pas été interrompu et de nouveaux ateliers ont été installés à Beyrouth, à Carné et à Marathos (PRICE 1991, p. 405-447). Dans tous les ateliers, les monnaies portent les types alexandrins aussi bien au temps

d'Alexandre qu'après. La légende principale est en grec et sur les premières monnaies, en or, argent ou bronze, quelques lettres ou chiffres phéniciens sont parfois ajoutés. Les lettres sont souvent les initiales de noms d'ateliers, par exemple *aleph mem* pour Arados, *ṣade* pour Sidon (ph. n°10/26), *ayin* ou *ayin kap* pour Akko peut-être et probablement des noms de rois comme *ayin yod* pour Aïnel de Byblos ou *ayin kap* suivi de chiffres pour Az(z)imilk de Tyr, à moins que les lettres *'k* soient les initiales de l'atelier d'Akko (LEMAIRE 1976, 1991a) ou qu'elles indiquent les années de l'ère d'Alexandre comme à Sidon. Les chiffres phéniciens indiquent également les années comme sur les monnaies inscrites d'un *ayin* et d'un *kap*.

Après la bataille d'Ipsos en 301, une certaine stabilité s'installe dans la région. La Phénicie est partagée entre les diadoques. Les monnaies frappées dans le S. de la Phénicie par Démétrios Poliorcète entre 298 et 296-295 à Tyr, puis par les Ptolémées jusqu'en 200-199 dans plusieurs ateliers du S., à savoir Sidon, Tyr (ph. n°10/27), Ptolémaïs-Akko, Ioppé, Gaza, Beyrouth, et épisodiquement dans les ateliers dans le N. de la Phénicie comme Arados et Botrys, portent les types royaux et s'inscrivent dans la politique économique centraliste des rois. Ce sont essentiellement des monnaies en argent et en bronze; elles ne font pas allusion à la civilisation phénicienne et les légendes sont en grec. Seules les initiales grecques de chaque atelier, en forme de monogramme, se réfèrent à la Phénicie.

En revanche, dans le N. et depuis 200-199 dans toute la Phénicie, quand les Ptolémées ont perdu presque définitivement toute la Phénicie avec la bataille de Panion, jusqu'à la fin du IIe s., les Séleucides mènent une politique monétaire plus libérale : ils tolèrent divers étalons monétaires (MØRKHOLM 1982), tandis que, contemporainement et parallèlement aux monnaies royales en argent et en bronze qui portent les types séleucides et les inscriptions grecques (ph. n°10/28), ils laissent frapper les monnaies autonomes en argent et en bronze et semi-autonomes en bronze.

Les types de ces monnaies sont très variés. Poséidon-Baal et Tychè (Astarté) figurent sur les monnaies d'Arados (ph. n°11/29), Kronos-El sur celles de Byblos (ph. n°11/30), Baal-Poséidon et Astarté sur celles de Beyrouth (ph. n°11/31), le héros Marathos sur les monnaies de Marathos (ph. n°11/32), les Dioscures sur celles de Ptolémaïs-Akko (ph. n°11/33), Europe sur un taureau sur celles de Sidon (ph. n°11/34), Melqart, Héraclès-Melqart et Astarté (ph. n°11/35) sur celles de Tyr (SCHWARTZ 1982).

Les légendes sont souvent digraphes : le nom royal est toujours inscrit en grec, mais le nom de l'atelier, la date et les lettres distinctives qui sont probablement des indications chronologiques plutôt que de l'officine, de la série ou du magistrat, sont en phénicien (SEYRIG 1964, p. 19-20; MESHORER 1984, p. 171; KROMANN 1988, p. 104-106). Progressivement les légendes s'inscrivent davantage en grec, d'abord sur les monnaies en argent, puis sur celles en bronze, en premier lieu le nom de l'atelier, à moins que celui-ci soit dédoublé comme à Tyr, puis la date, les titres et les lettres distinctives.

Les dates indiquées sur les monnaies suivent des ères diverses, à savoir l'ère des Séleucides datée depuis 312, et les ères locales d'Arados (259), de Beyrouth (81-80), de Sidon (111-110), de Tripolis (début entre 105 et 95), de Tyr (274-273 et 126-125), auxquelles s'ajoutent à l'époque romaine (64-63), l'ère de Pompée (64-63), l'ère de Cléopâtre en Syrie (37-36) et l'ère d'Actium (31-30) (Par exemple ère à Byblos et à Tyr : SEYRIG 1950, p. 28-31; ère pompéienne à Byblos et Tripolis : SEYRIG 1954, p. 73-76).

La grande diversité de types, de légendes, d'ères de datation, est maintenue dans les monnaies municipales de l'époque romaine (64-63 av. J.-C.-fin du IIIe s. ap. J.-C.). Ce sont essentiellement des monnaies en bronze et aussi quelques-unes en argent jusqu'au milieu du Ier s. ap. J.-C.

Pourtant, petit à petit les légendes phéniciennes sont abandonnées à l'avantage des légendes grecques et latines dans le cas où les cités deviennent des colonies romaines comme Beyrouth (en 14 av. J.-C.), Ptolémaïs-Akko (en 50-51 ap. J.-C.), Tyr (en 198 ap. J.-C.) et Sidon (en 218 ap. J.-C). À Tyr les légendes phéniciennes sont le plus longtemps en usage, c'est-à-dire jusqu'en 195 ap. J.-C. Exceptionnellement, l'écriture phénicienne y réapparaît même au IIIe s., mais déjà au IIe s. ap. J.-C., ces légendes phéniciennes deviennent méconnaissables (comme le néopunique). Il se peut qu'à ce moment le phénicien était déjà une langue morte (BRIQUEL-CHATONNET 1991). Toutefois, depuis la fin du Ier s. av. ou au Ier s. ap. J.-C., la plupart des ateliers n'inscrivent plus les légendes monétaires en phénicien. À Sidon, la dernière monnaie avec une inscription phénicienne semble dater de 76 ap. J.-C. et à Arados de 44 av. J.-C., mais dans cet atelier quelques lettres phéniciennes se trouvent encore dans le champ monétaire jusque *c*.96 ap. J.-C.

En revanche, les types monétaires de caractère phénicien ne sont pas tombés en désuétude. Au contraire, les représentations d'inspiration mythologique ou religieuse locales deviennent même plus nombreuses au temps de Trajan, puis de Marc Aurèle et de Commode pour atteindre leur apogée au temps des Sévères et d'Élagabal. Aux figurations de l'époque

hellénistique, s'ajoutent par exemple celles d'Isis Pharia sur les monnaies de Byblos (ph. n°11/36), de Kadmos, de Didon (ph. n°11/37) sur celles de Tyr. Toutefois depuis le milieu du IIIe s., la frappe de monnaies municipales vient à sa fin en Phénicie, quand leur remplacement progressif par les dénominations romaines s'achève (BURNETT, AMANDRY & RIPOLLÈS 1992, p. 37, 53).

Beaucoup de points de la numismatique phénicienne des périodes hellénistique et romaine sont encore à éclairer : par exemple l'attribution de certains alexandrins à Arados, de la série de sicles représentant la tête laurée d'Héraclès-Melqart et l'aigle sur un éperon à Tyr ou à Jérusalem à partir de 18 av. J.-C. où elles circulent normalement à l'époque du Christ (MESHORER 1984; BURNETT, AMANDRY & RIPOLLÈS 1992, p. 655-656); le système très confus des petites dénominations et des bronzes très divers de l'époque hellénistique; l'évolution des étalons pondéraux, de la paléographie et du contenu des inscriptions, des types; les conséquences de la politique monétaire fermée des Lagides et de la politique économique ouverte menée par les Séleucides et les Romains sur la circulation monétaire à l'intérieur de la Phénicie et sur la circulation des monnaies phéniciennes à l'étranger.

Souvent, ces questions s'inscrivent dans le contexte de la numismatique royale ou impériale de la région. Mais jamais, la numismatique hellénistique de la Phénicie n'a été considérée comme le successeur de la numismatique phénicienne classique. Les liens exacts, les agencements, les influences entre les monnaies autonomes, semi-autonomes, municipales, provinciales, royales et impériales et l'intervention du pouvoir central sont rarement discutés, de même que, entre autres, les liens entre les monuments numismatiques et la civilisation phénicienne, l'apport, le rôle de l'élément phénicien dans les monnayages hellénistique et romain, y compris le choix, la signification des types monétaires.

E. *Ateliers «phéniciens» de Chypre*

À Chypre, où les influences phéniciennes sont multiples, deux ateliers inscrivent régulièrement, depuis la fin du VIe ou du début du Ve s., les monnaies d'une légende phénicienne, à savoir Kition, la ville phénicienne par excellence, et Lapéthos. Au contraire, dans les autres ateliers chypriotes, on se sert à la même époque de l'écriture chypro-syllabique et depuis le IVe s., parfois de l'écriture alphabétique grecque.

1. *Kition*

À Kition, les premières légendes se réfèrent à Baalmilk (Ier), attesté comme roi de Kition dans les inscriptions. Il a probablement été installé comme roi après les guerres médiques en 479. Son nom est inscrit en entier, introduit par un *lamed*, pour *de*, au-dessus d'un lion assis. Au droit de la monnaie, Héraclès est représenté, coiffé d'une dépouille de lion. Dans la main, il tient ses attributs, l'arc et la massue (ph. n°11/38). On ne sait si ces monnaies sont les premières de Kition ou si les monnaies anépigraphes représentant un lion la tête retournée ou un lion couché, ont été frappées dans cet atelier, puisque le lion couché est également un type monétaire d'Amathonte (DESTROOPER-GEORGIADES 1984, p. 141, n. 15).

L'ordre successif des rois de Kition depuis Baalmilk Ier est bien connu grâce aux inscriptions trouvées sur l'acropole d'Idalion (DESTROOPER-GEORGIADES 1992). Az(z)ibaal (ph. n°11/39), Baalmilk II (ph. n°11/40), Baalrôm (ph. n°11/41), Milkyaton (ph. n°11/42) et Pumayyaton (ph. n°12/43) représentent, comme leur prédécesseur, le même type d'Héraclès au droit, tant des statères que des monnaies divisionnaires. Quand la surface de ces dernières devient trop petite, seule la tête du héros se trouve au droit, une tête de lion et la légende en abrégé au revers. Toutefois, au revers des statères et des grandes monnaies divisionnaires d'Az(z)ibaal et de ses successeurs, figure un lion mordant un cerf couché (ph. n°11/39-12/43). Ce thème du lion attaquant sa proie se trouve aussi, mais plus tard, au début du IVe s., sur les monnaies phéniciennes de Byblos (ph. n°9/10).

Depuis Baalrôm, le titre de roi, *mlk*, est ajouté à la légende (ph. n°11/41), et depuis Pumayyaton, à la fin de la première moitié du IVe s. (362-361), l'année du règne du roi (ph. n°12/43). Déjà au début du IVe s., ceci était l'habitude sur les monnaies phéniciennes de Sidon, Tyr et Arados (ELAYI & ELAYI 1987-1988) et sporadiquement sur quelques inscriptions de Kition.

Comme les autres chypriotes, toutes les monnaies en argent de Kition relèvent de l'étalon dit persique, pesant environ 10,6 g, à l'exception des monnaies de Pumayyaton qui relèvent de l'étalon dit rhodien, pesant environ 7,5 g. Cet étalon avait déjà été introduit dans d'autres ateliers chypriotes comme Salamine, Amathonte et à cette époque ou un peu plus tard dans le courant du IVe s., à Lapéthos.

Le monnayage daté de Pumayyaton permet de suggérer les causes pour lesquelles des monnaies furent frappées à des moments précis, par exemple au moment de la conquête de la région par Alexandre le Grand (ph. n°12/43), ou pour lesquelles il a apparemment momentanément frappé monnaie en argent plutôt qu'en or (DESTROOPER-GEORGIADES 1993).

En effet, depuis le IVe s., plus précisément depuis Milkyaton, des monnaies en or ont aussi été frappées à Kition, portant les mêmes types et inscriptions (ph. n°11/42). De plus, quelques monnaies en bronze sont attribuées à Milkyaton, représentant la tête tourelée d'Aphrodite et Héraclès combattant, inscrit d'un grand *mem*, l'initiale du roi (?) (ph. n°12/44) et une série anépigraphe figurant au droit un lion, au revers un cheval et à côté le «signe de Tanit» est parfois attribué à Pumayyaton (CALLOT 1992) (ph. n°12/45).

Signalons l'attribution incertaine à Kition ou à un autre atelier chypriote ou phénicien du statère daté de la fin du VIe ou du début du Ve s. Il représente Héraclès combattant, courant à gauche, dans un style très différent et au droit une figure munie de deux paires d'ailes accompagnée de l'inscription Baal (PRICE & WAGGONER 1975, p. 126 D; DESTROOPER-GEORGIADES 1987, p. 346-347, n. 33) (ph. n°12/46).

2. *Lapéthos*

Une autre série de monnaies est certainement chypriote et datable de la fin du VIe s. par son contexte dans le trésor de Larnaka (*IGCH* 1272). Elle représente au revers Héraclès courant à droite, tenant ses attributs, dans la position agenouillée, ensuite de manière plus naturaliste et dans le champ se trouvent les traces d'une ou deux lettres phéniciennes peu claires. Au droit de ces monnaies figure un héros barbu, agenouillé de face sur les deux genoux, ensuite la tête casquée d'Athéna (ph. n°12/47). Ces monnaies sont vraisemblablement attribuables à Lapéthos comme le suggèrent les types monétaires. En effet, ces types sont liés à la série qui représente la tête d'Héraclès au revers, la tête d'Athéna coiffée d'un casque attique au droit (ph. n°12/48), et aux séries qui représentent la tête d'Athéna, au droit coiffée d'un casque attique, au revers d'un casque corinthien qui sont souvent anépigraphes ou qui portent une légende apparemment phénicienne qui n'a pas encore été déchiffrée (ph. n°12/49). Toutefois, sur un statère de cette série, l'inscription qui est clairement phénicienne, se lit *ldmwnks*, de Démonikos (ph. n°12/50). Le nom Démonikos n'est attesté dans aucun texte concernant le Ve s. Pourtant, les types monétaires sont liés aux types de monnaies anépigraphes datant du début du Ve s., qui figurent au droit la tête d'Aphrodite, au revers la tête d'Athéna casquée (ph. n°12/51) et aux monnaies figurant la tête d'Athéna casquée de profil au droit, de face au revers. Cette dernière série a indiscutablement été frappée à Lapéthos comme l'écrit la légende du roi émetteur, à savoir Sidqimilk, qui est introduit par un *lamed*, pour *de* (ph. n°12/52). Ce nom royal n'est pas attesté dans d'autres sources, mais

le style et le contexte numismatique suggèrent que ce roi et ses monnaies datent du milieu du Ve s. (DESTROOPER-GEORGIADES 1984, p. 144-148). De plus, sur les monnaies du IVe s. de Lapéthos, qui représentent Athéna en armes et Héraclès combattant, le même nom Démonikos et son titre de roi de Lapéthos sont inscrits (ph. n°12/53), de sorte que l'attribution des premières monnaies de Démonikos à Lapéthos est presque certaine.

On ignore le nom entier d'un autre roi de Lapéthos, qui a frappé des monnaies avec les mêmes types, mais avant Démonikos puisque ce dernier, Démonikos, a employé un coin monétaire du premier (SCHWABACHER 1947, p. 79-81; ROBINSON 1948b). En effet, seules les premières lettres de son nom, à savoir *Andr...*, sont inscrites sur les monnaies et aucun texte ne fait référence à un nom royal de Lapéthos formé avec ces lettres.

Sur un unique didrachme rhodien qui porte les mêmes types monétaires dans un style un peu différent, datable du milieu du IVe s., les lettres grecques ΔΗ-ΒΑ sont inscrites, qui sont probablement à comprendre comme ΔΗΜΟΝΙΚΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Cette monnaie suggère qu'à un certain moment, l'étalon dit persique et l'écriture phénicienne ont été abandonnés à Lapéthos. Pourtant, sur une autre monnaie unique relevant aussi de l'étalon attique et portant les mêmes types monétaires mais dans un style plus récent, de *c*.340, la légende est à nouveau en caractères phéniciens, à savoir *br*, probablement les initiales du nom de Barik-Shamash, Brkšmš, qui est attesté dans une inscription, Larnaka-tis-Lapithou III (GREENFIELD 1987) (ph. n°12/54).

Finalement, les bronzes représentant la tête laurée d'Apollon au droit et un cratère au revers, sont uniquement inscrites de lettres grecques ΒΑ-ΠΡ, vraisemblablement les initiales du nom et du titre du roi Praxippos. Ces bronzes sont également attribués à Lapéthos puisqu'à la fin du IVe s., lors des guerres de succession, le roi de Lapéthos porte ce nom (DIOD. XIX 79, 4).

Toutefois, malgré les témoignages littéraires et numismatiques, tous les noms royaux et la succession précise des rois de Lapéthos du IVe s. ne sont pas encore connus et encore moins ceux du Ve s., uniquement attestés par les renseignements numismatiques épars.

Par ailleurs, on ignore ce que reflètent les changements d'étalon et d'écritures phénicienne et grecque au IVe s., alors que les noms des rois inscrits en phénicien semblent aussi bien grecs, Démonikos, que phéniciens, Sidqimilk, Ṣdqmlk, et Barik-Shamash, Brkšmš. Y avait-il deux communautés à Lapéthos, une grecque et une phénicienne, y avait-il un rang social lié à un certain language ou écriture comme à la fin du IVe s. à Sidon, au temps de Philoclès ? (HAUBEN 1987).

3. *Apport phénicien au monnayage de Marion*

Dans cet ordre d'idées, signalons encore l'inscription phénicienne *ml*, au revers de deux monnaies connues à ce jour qui ont été frappées à Marion au milieu du Ve s. Ces signes *ml*, signifient peut-être le mot *milk*, roi, ou Malion, Marion, ou sont l'initiale et la finale d'un anthroponyme. Ils sont gravés au-dessous du bélier auquel est accroché Phrixos (MASSON & SZNYCER 1972, p. 75-81; PUECH 1985). Au droit de ces monnaies figure un lion léchant une patte antérieure et au-dessus la légende est inscrite en chypro-syllabique et se réfère au roi responsable de la frappe et à son père. Il est notable que l'un porte un nom probablement phénicien, Sasmas, l'autre un nom grec, Doksandros (ph. n°12/55). Comme à Lapéthos, on ignore les causes du mélange de phénicien et de chypriote à Marion, de plus qu'il n'y apparaît que momentanément sur les témoins numismatiques.

4. *Liens Chypre-Phénicie*

Les caractéristiques phéniciennes de certaines monnaies chypriotes sont évidentes par les inscriptions. Les types monétaires sont aussi très instructifs bien qu'il soit souvent difficile de distinguer les types proprement phéniciens à cause des assimilations entre les diverses cultures à Chypre. Prenons en exemple la figure d'Héraclès qui est parfois désignée de Melqart (BONNET 1988, p. 85-90).

On note aussi que les systèmes monétaires des ateliers «phéniciens» s'intègrent à ceux des autres ateliers chypriotes. Il reste à examiner si la circulation des monnaies à caractère phénicien diffère des autres monnaies chypriotes, aussi bien à l'intérieur de chaque cité, à travers toute l'île et à l'étranger. Signalons à ce propos qu'au Ve s., les monnaies à légendes phéniciennes ou syllabiques ont souvent été trouvées ensemble dans un même trésor.

Toutefois, avec la prise de Chypre par Ptolémée Ier en 312-311, le monnayage chypriote autonome prend fin. Depuis lors, il fait partie du monnayage royal de Démétrios Poliorcète et des Ptolémées, puis du monnayage romain, et les caractéristiques phéniciennes du monnayage chypriote sont effacées.

F. *Monnayage en Palestine*

Dans les régions limitrophes au N. et au S. de la Phénicie, en Syrie et en Palestine, on n'a pas frappé monnaie avant la fin du Ve et le IVe s. Bien que les monnaies phéniciennes aient circulé dans ces régions (en Palestine : LEMAIRE sous presse), le monnayage de la Syrie ne semble pas

être influencé par la culture phénicienne mais plutôt par la culture attique et proche-orientale. En Palestine, en revanche, le choix de certains types monétaires, très divers au IVe s., en a peut-être subi l'effet. Les représentations d'une forteresse (ph. n°12/56) ou d'une protomé d'hippocampe ailé, peut-être inspirées respectivement des monnaies de Sidon (ph. n°9/13) et de Tyr, en seraient des exemples (KINDLER 1963, p. 27; KRAAY 1978; MESHORER & QEDAR 1991, p. 20-37). Contrairement, il semblerait que l'écriture en usage sur ces monnaies est davantage araméenne que phénicienne (NAVEH & GREENFIELD 1984, p. 122). Il faut pourtant noter que ces deux écritures sémitiques se distinguent mal quand les inscriptions ne comportent que quelques lettres ou des numéraux. En outre, les monnaies ne relèvent pas de l'étalon dit phénicien. Il est toutefois vrai que dans le cas de petites dénominations que sont les premières monnaies connues jusqu'à présent, il est souvent difficile de reconnaître de quel étalon relève le monnayage.

Depuis la conquête de la région par Alexandre le Grand, ce monnayage local s'inscrit dans le monnayage royal, puis impérial, et toute influence phénicienne disparaît.

Il est clair que beaucoup de recherches restent à faire sur la détermination plus précise des influences de la Phénicie sur le monnayage de ces régions, entre autres sur les types monétaires et sur les rapports entre monnaies phéniciennes et palestiniennes.

CHAPITRE 4*bis*

LA NUMISMATIQUE *PARTIM* OCCIDENT

P. Visonà

Les monnaies issues d'ateliers puniques en Sicile, Afrique du N., Sardaigne, Espagne et Italie du S. constituent un groupe hétérogène d'émissions, embrassant presque quatre siècles (de la fin du Ve au Ier s. av. J.-C.) et témoignant de différents systèmes de monnayage. Une étude de leurs caractéristiques distinctives, ainsi que des modalités de leur circulation, est essentielle pour quiconque veut reconstruire l'histoire et l'économie du monde punique avant et après la conquête romaine. Il a toutefois fallu attendre une époque récente pour que certains de ces monnayages soient étudiés avec attention.

Jusqu'à la seconde moitié du XIXe s., l'intérêt pour la numismatique punique s'est focalisé sur l'interprétation des légendes monétaires (ACQUARO 1989b, p. 7). Ceci permit assurément d'identifier les monnayages de plusieurs ateliers puniques, mais des pièces anépigraphes, frappées dans différents territoires puniques, ont continué à être attribuées à la Sicile ou à l'Afrique du N. sur base d'hypothèses. L'absence de données provenant de nouvelles découvertes de pièces explique également l'échec des premières tentatives pour identifier les différents types de monnaies puniques qui circulèrent à Carthage ainsi que dans la Méditerranée centrale et occidentale (par exemple COUSINÉRY 1825, p. 183; VAUX 1863, p. 73-75). Même l'étude d'ensemble de L. Müller sur les pièces carthaginoises fut achevée avant que soit disponible une information substantielle sur les découvertes de monnaies puniques à Carthage et dans ses diverses dépendances (MÜLLER 1861, t. 2, p. 65-148). L. Müller était ainsi incapable de distinguer les monnaies frappées à Carthage de celles qui provenaient d'ateliers sous autorité carthaginoise, à l'exception d'une série de six tétradrachmes attribuées à Panormos ou Lilybée et d'un groupe de pièces puniques en bronze attribuées à la Sardaigne (MÜLLER 1861, t. 2, p. 83, 107-108, 146-147). Son catalogue et sa chronologie de monnaies carthaginoises étaient fondés essentiellement sur des considérations de style.

Depuis la tentative de synthèse de L. Müller, qui est restée sans parallèle, maints essais ont été consacrés aux pièces frappées tant par Carthage que par les ateliers puniques autonomes (JAHN 1977). La mise au jour de trésors et de trouvailles sur les sites a permis de considérer sur une échelle de plus en plus vaste et avec davantage de clarté la circulation des monnaies puniques et a montré que des ateliers carthaginois furent mis en activité en Espagne (VILLARONGA 1973, 1983) et en Italie du S. (ROBINSON 1964; VISONÀ 1989a), aussi bien qu'en Sicile et en Sardaigne. De plus, des analyses de la composition métallique de pièces puniques (JENKINS & LEWIS 1963; CARRADICE & LA NIECE 1988) ainsi que la reconstruction de séries de coins, surtout par G.K. Jenkins, ont fourni de nouveaux éléments à la fois pour l'attribution à des ateliers et pour la datation de différentes séries de pièces, tout autant que pour l'évaluation quantitative de leur production (JENKINS 1971, 1974, 1977, 1978). La publication dans le *Sylloge Nummorum Graecorum* des monnaies puniques de la collection du Musée National Danois, publication faite selon une disposition synchronique par ateliers (JENKINS 1969), a supplanté les catalogues fondés sur la classification obsolète de L. Müller (par exemple MAC DONALD 1905; FORRER 1929; BABELON 1936) comme référence pour les pièces carthaginoises et N.-africaines.

Les recherches sur le monnayage punique ont été régulièrement recensées au cours des trente dernières années (JENKINS 1967, 1973, 1979; BALDUS 1986; ACQUARO 1991b); récemment, une réflexion sur les approches méthodologiques a été suscitée par E. Acquaro (ACQUARO 1971b, 1975a, 1988a). Une bibliographie commentée sur la numismatique punique, complétant les résumés publiés dans *Numismatic Literature*, a également commencé à paraître dans la revue *Studi di Egittologia e di Antichità Puniche* (ACQUARO & MANFREDI 1989, 1992) et vient s'ajouter à la bibliographie annuelle qui figure dans la *Rivista di Studi Fenici* depuis 1973. Une liste de trésors puniques connus avant 1973 se trouve dans *IGCH* (relevé dans JAHN 1977, p. 463, n°276). Des découvertes plus récentes sont enregistrées dans le périodique *Coin Hoards* depuis 1975.

Dans cette contribution, il sera question des monnaies frappées dans les ateliers puniques de Méditerranée centrale, d'Afrique du N. et d'Espagne jusqu'à la destruction de Carthage en 146 av. J.-C.

A. *Sicile*

L'adoption du monnayage dans les cités puniques de Motyé et Panormos/Palerme, à la fin du Ve s., est un phénomène complexe, qui

suppose deux conditions : une longue familiarité avec l'utilisation de monnaies par les voisins grecs; un processus d'influence culturelle et d'échanges économiques (CUTRONI TUSA 1982-1983, p. 215-216; 1983, p. 37-39). Panormos peut avoir été le premier atelier punique dans l'O. de la Sicile, pour autant que la légende *ṣyṣ* sur les pièces en argent et en bronze avec un «coq» sur l'avers qui, selon G.K. Jenkins, furent frappées vers 430, soit à mettre en relation avec ce centre (JENKINS 1971, p. 29-33, 1978, p. 48-50; *contra* CUTRONI TUSA 1982-1983, p. 216-217; *cf.* GANDOLFO 1984; ACQUARO & MANFREDI 1989, p. 13). Un élément milite fortement en faveur de cette opinion : la présence de ce mot punique sur l'avers de *litrai* bilingues ultérieures qui portent sur le revers l'inscription ΠΑΝΟΡΜΟΣ (JENKINS 1971, p. 28-29, pl. 2 Y). Par ailleurs, les premières pièces de Motyé commencent à apparaître vers 425; il s'agit de didrachmes relevant de l'étalon attique et portant la légende grecque MOTVAI ON, dont les types sont dérivés de ceux d'Himère et de Ségeste. Des coins motyens et ségestains furent aussi utilisés pour les premières séries de didrachmes *ṣyṣ* jusque *c.*415, date à laquelle furent émises les premières didrachmes et tétradrachmes de Panormos avec une légende grecque. Il semblerait donc que, dès le début, les monnaies siculo-puniques étaient destinées à se fondre dans la monnaie grecque de Sicile qui existait déjà (KRAAY 1976, p. 233).

Après 410, les deux ateliers remplacèrent les inscriptions grecques sur leurs monnaies par des inscriptions puniques, mais ils continuèrent à imiter des types grecs. Motyé frappa deux séries de tétradrachmes et de didrachmes avec avers et revers copiés respectivement sur des modèles d'Agrigente et de Syracuse, de même que de petites pièces en argent et bronze, entre *c.*405 et 397, lorsqu'elle fut détruite par Denys Ier (JENKINS 1971, p. 31-33, 74-75). Panormos produisit des tétradrachmes avec un quadrige sur l'avers et un tête de femme de type syracusain sur le revers (ph. n°13/2) de *c.*410 à la fin du IVe s. (JENKINS 1971, p. 40-44); la plupart de ses *litrai* en argent et de ses monnaies en bronze datent du IVe s. et présentent des types d'origine grecque (JENKINS 1971, p. 74-75; 1983, p. 21-22; GANDOLFO 1984, p. 80-83).

Ršmlqrt, Thermai, Solonte et Éryx furent quatre autres ateliers actifs en zone punique durant la seconde moitié du IVe s., même si seul Ršmlqrt a une production substantielle. À la différence de Thermai, de Solonte et d'Éryx, Ršmlqrt émit uniquement des tétradrachmes (JENKINS 1971, p. 53-75), ce qui pourrait être la marque d'un monnayage militaire (ph. n°13/5). Cependant, tant la signification de la légende *Ršmlqrt* que la localisation de cet atelier demeurent incertaines. G.K. Jenkins et A. Cutroni Tusa l'ont

interprétée dans un sens géographique (= «Cap de Melqart») et ont suggéré qu'il pouvait s'agir de Sélinonte (JENKINS 1971, p. 54; *cf.* cependant, JENKINS 1977, p. 11; CUTRONI TUSA 1982-1983, p. 220), mais d'autres ont supposé que le terme donnait l'identité de l'autorité chargée du monnayage, comme un centre religieux investi de fonctions administratives (MANFREDI 1985; *cf.* ACQUARO & MANFREDI 1989, p. 36) ou un corps d'officiers militaires (MILDENBERG 1989, p. 8, n. 12).

Étant donné que chacun de ces ateliers opérait dans une relative autonomie, Carthage introduisit également son propre monnayage sur tétradrachme destiné à un usage militaire en Sicile. La première série est constituée de pièces présentant la partie avant d'un cheval ou un cheval cabré sur l'avers et un palmier sur le revers, avec les inscriptions *qrtḥdšt* (= Carthage) et *mḥnt* (= le camp). G.K. Jenkins a suggéré que ces tétradrachmes furent frappées à Carthage même, et ce malgré l'absence de certaines caractéristiques habituelles (JENKINS 1974, p. 25-26; *cf.* MILDENBERG 1989, p. 8). Une de ces pièces a été surfrappée par Agrigente avant sa destruction en 406, ce qui implique que la série doit avoir commencé vers 410, en relation avec l'invasion de la Sicile par Carthage; les trésors indiquent qu'elle finit vers 390 (JENKINS 1974, p. 23-25). Par la suite, après qu'eurent éclaté de nouveaux conflits avec les Grecs, la fabrication des tétradrachmes se fit en Sicile même (peut-être à Lilybée, selon J.K. Jenkins) et trois séries de pièces, portant respectivement les inscriptions *qrtḥdšt*, *'mmḥnt* et *s'mmḥnt* (= les gens du camp), furent frappées entre *c.*350 et 300 (JENKINS 1977, p. 8-33; *cf.* HANS 1987). L'importante production de tétradrachmes siculo-puniques par les ateliers carthaginois et locaux au cours de la seconde moitié du IVe s. (ph. n°13/1, 6-7) correspond à deux phases de guerre acharnée entre Carthage et Syracuse sous Timoléon et Agathocle (JENKINS 1977, p. 6; CUTRONI TUSA 1982-1983, p. 223). Une série de *litrai* (JENKINS 1974, p. 31) et au moins deux séries de monnaies en bronze furent également frappées par différents ateliers siciliens durant cette période (VISONÀ 1990, p. 181-190).

Après 300, le contrôle exercé par les Carthaginois sur le monnayage en Sicile occidentale semble avoir été plus étroit : les ateliers de Panormos et Ršmlqrt cessent leurs activités tandis que le volume de la production imputable au monnayage militaire carthaginois s'accroît. La dernière série de tétradrachmes carthaginoises, avec les légendes *'mmḥnt / mhmḥnt* (= les gens du camp), et *mḥsbm* (= les contrôleurs des finances), fut émise par deux ateliers distincts durant la première décade du IIIe s. (JENKINS 1978, p. 5-19) (ph. n°13/8). Aucun argent punique ne fut travaillé en Sicile pendant plus de trente ans après la mort d'Agathocle et on ne sait si des

monnaies puniques en bronze continuèrent à être frappées sur l'île jusqu'à la fin de la première guerre punique. Des triples sicles en électrum et des pièces de grandes valeurs de 3, 5 et 6 sicles en argent furent fabriqués en Sicile en 256-255, en relation avec l'invasion de l'Afrique du N. par Régulus (BALDUS 1982; JENKINS & LEWIS 1963, Groupe VIII; JENKINS 1978, p. 36-39). En se fondant sur le fait que ces monnaies relèvent de l'étalon phénicien et que les pièces en électrum ainsi que les cinq sicles portent la légende *bʾrṣt* (sur le territoire) sur le revers, H.R. Baldus a suggéré qu'elles étaient destinées à circuler en Afrique du N. et a interprété l'inscription comme signifiant «(valable) sur (tout) le territoire» (BALDUS 1982, p. 178-182).

L'usage de monnaies puniques en Sicile cessa de fait avec la défaite carthaginoise de 241. Il faut attendre la deuxième guerre punique pour voir à nouveau un monnayage militaire substantiel sur le sol sicilien, en vue de financer le corps expéditionnaire carthaginois qui tenta de conquérir l'île entre 213 et 210. Les pièces en argent sont constituées par une série de sicles et de 1/2 sicles représentant une tête masculine couronnée de laurier et un éléphant, qui fut frappée soit à Carthage soit en Sicile (WALKER 1984, p. 275, n. 6). Une autre série de sicles et de monnaies divisionnaires, avec une tête masculine couronnée d'épis de blé sur l'avers et un cheval libre sur le revers (ph. n°13/12), provient d'Agrigente (BURNETT 1983, p. 5-6, 11-13; WALKER 1984, p. 275-281; CUTRONI TUSA 1991). Des monnaies de bronze, dans trois valeurs différentes, furent également frappées par les Carthaginois, peut-être à Morgantina (VISONÀ 1989a, p. 87-88).

B. *Afrique du N.*

L'absence presque totale de trésors enfouis avant 400, ainsi que le résultat des fouilles archéologiques de Carthage, montrent que l'Afrique du N. punique ne ressentit pas le besoin de se livrer à un monnayage avant le IVe s. (*cf. IGCH* 2259 et VISONÀ 1985, p. 673-675). Carthage commença même à battre monnaie seulement après que la métropole et les plus anciennes cités puniques de Sicile eurent introduit des pièces sur le modèle grec. Étant donné les relations étroites entre Carthage et ces centres, l'adoption du monnayage par l'État carthaginois à la fin du Ve s. apparaît moins abrupte (VISONÀ 1992a, p. 16-17). Il n'en demeure pas moins remarquable que Carthage put ignorer pendant plus d'un siècle le développement du monnayage en Sicile et en Cyrénaïque. Ceci donne à penser que l'économie intérieure carthaginoise utilisa longtemps des types

alternatifs pour les transactions financières. Le troc peut avoir été employé pour différentes formes de commerce avant l'adoption du monnayage (*cf.* HDT. IV 196).

La première phase d'activité de l'atelier monétaire de Carthage est encore quelque peu obscure. Si l'opinion de G.K. Jenkins, qui attribue à Carthage les tétradrachmes portant les légendes *qrtḥdšt* et *mḥnt*, est fondée, il en résulte que cet atelier fut établi vers 410 afin de fournir une monnaie en argent destinée à être utilisée en Sicile. Quelques rares sicles et monnaies divisionnaires en or avec une tête féminine sur l'avers et un cheval libre sur le revers, fabriqués durant le deuxième (?) quart du IVe s., peuvent avoir été les premières monnaies carthaginoises qui relèvent de l'étalon phénicien (JENKINS & LEWIS 1963, Groupe II; JENKINS 1974, p. 30-31); le seul spécimen portant mention de sa provenance a été trouvé à Tharros (SPANO 1858, p. 104, n. 1). Au total, cette production d'or et d'argent fut relativement limitée. Les émissions en argent cessèrent entre 390 et 260, date à laquelle apparurent les premiers sicles en argent (BALDUS 1982, p. 168-169). Il en découle que Carthage resta apparemment sans monnayage en argent jusqu'au début de la première guerre punique. Néanmoins, l'économie locale doit s'être monétisée dans le courant du IVe s., car il est établi que des monnaies en bronze circulaient à Carthage avant 300 (VISONÀ 1985, p. 674-675). Les plus anciennes pièces en bronze trouvées à Carthage sont dépourvues d'inscription et portent une tête masculine couronnée d'épis de blé sur l'avers et un cheval libre sur le revers (ph. n°13/3). Ces monnaies ont été traditionnellement attribuées à un atelier sicilien (JENKINS 1983) et A. Cutroni Tusa estime qu'elles ont été émises dès le deuxième quart du IVe s. (CUTRONI TUSA 1983, p. 40). D'autres chercheurs ont toutefois soutenu qu'elles furent fabriquées à Carthage même (VISONÀ 1985, p. 671-673; ACQUARO 1987, p. 30). Cela signifierait alors que Carthage eut un monnayage en bronze avant l'introduction pour un usage local de toute autre monnaie en métal précieux (*cf.* le monnayage de Gadès au début du IIIe s.).

Une nouvelle phase de production de monnaies commença après 350, lorsque de lourds 1 1/2 sicles en or, avec une tête de Korè sur l'avers et un cheval debout sur le revers, furent frappés sur une vaste échelle (ph. n°13/4). Ces pièces furent attribuées à Carthage et datées avec un peu d'hésitation entre 350 et 320 par G.K. Jenkins et R.B. Lewis (JENKINS & LEWIS 1963, Groupe III). Toutefois, on a récemment émis l'hypothèse qu'elles auraient été fabriquées en Sicile durant la guerre contre Agathocle et que Carthage aurait commencé à émettre des sicles en électrum portant les mêmes types seulement vers la fin du IVe s. (MILDENBERG 1989,

p. 10, 12) (ph. n°13/9). Quatre groupes de sicles en électrum furent émis, mais leur contenu en or diminua régulièrement jusqu'à être seulement de 45% vers 260 (JENKINS & LEWIS 1963, Groupes IV-VII).

Un tarissement des ressources financières consécutif à une longue période de guerre peut expliquer l'introduction de monnaies en bronze d'un format plus large et d'un poids plus lourd après 300. La principale série de ces monnaies en bronze, avec tête de Korè sur l'avers et tête de cheval sur le revers, fut fabriquée à Carthage ou en Sicile occidentale au début du IIIe s. Des pièces similaires furent également frappées en Sardaigne, peut-être jusque *c.*260 (*cf.* MANFREDI 1987, p. 17, 22-23; VISONÀ 1992a, p. 15; 1992b, p. 124).

Durant la première guerre punique, l'essentiel du monnayage en métal précieux était fait à Carthage, tandis que la production de monnaies en bronze semble avoir été concentrée en Sardaigne. La qualité de l'électrum carthaginois et des pièces en argent diminua sensiblement après 255. Après deux émissions, faites dans l'urgence, de lourdes monnaies en or, en 256-255 (ph. n°13/10), en relation avec l'intrusion de Régulus en Afrique du N. (JENKINS & LEWIS 1963, Groupe IX; BALDUS 1988b, p. 171-176), ce furent de légers 1 1/2 sicles en électrum ainsi que des monnaies en argent de mauvaise qualité qui furent frappés jusqu'à la fin du conflit (JENKINS & LEWIS 1963, Groupe X; BALDUS 1982, p. 185-186; 1988b, p. 176-179; 1991b, p. 179-181; JENKINS 1984, p. 127-129). Une bonne partie de cette production en argent à la qualité altérée fut contremarquée par les mercenaires et leurs alliés libyens qui se rebellèrent contre Carthage entre 241 et 238. De plus, les rebelles émirent leur propre monnayage en billon, en bronze (lui aussi largement contremarqué) et en cuivre arsenical (CRAWFORD 1985, p. 135-138; HUß 1988; CARRADICE & LA NIECE 1988; ACQUARO 1989c; MANFREDI 1990, p. 27-80, 159-167; BALDUS 1991b, p. 181-184). Une émission de 1/2 sicles en électrum, très fins (JENKINS & LEWIS 1963, Groupe XI), ainsi que quelques sicles en billon peuvent avoir été frappés par les Carthaginois pour les mercenaires avant que la révolte éclate (CARRADICE & LA NIECE 1988, p. 49-50, pl. 9, 39-42). Des sicles et des doubles sicles en billon continuèrent à être produits à Carthage après la guerre libyenne et la perte de la Sardaigne, en même temps que de lourdes monnaies en bronze qui peuvent avoir été surévaluées par rapport à l'argent (BALDUS 1983, p. 11; JENKINS 1987, p. 215-216). Toutefois, la proportion d'argent dans le billon diminua encore dans les deux décennies précédant la deuxième guerre punique, même après que les Barcides eurent obtenu l'accès à de nouvelles sources de métal en Espagne.

Une période d'intense activité monétaire suivit le début du conflit avec Rome. De grandes dénominations en métal précieux ne furent plus frappées; les plus grandes monnaies en électrum produites à Carthage jusqu'à la dernière phase de la guerre furent des 3/8 sicles avec une proportion de 30% d'or, portant une tête de Korè sur l'avers et un cheval debout ou marchant vers la droite sur le revers (JENKINS & LEWIS 1963, Groupe XV). Une autre émission de 3/8 sicles en électrum avec la même proportion d'or, dont les types imitent ceux des *quadrigati* romains (ph. n°13/11), a été attribuée récemment à Carthage plutôt qu'à un atelier d'Hannibal en Italie (JENKINS & LEWIS 1963, Groupe XVI; JENKINS 1987, p. 220, 223-224; *cf.* SERAFIN PETRILLO 1991). L'atelier de Carthage produisit également des 1/4 sicles en argent de très bonne qualité (ph. n°13/13), qu'on a trouvés presque exclusivement dans des trésors d'Italie du S. et qui constituent les renforts envoyés à Hannibal (JENKINS 1984, p. 134-135, 1987, p. 218-221). Puisque les monnaies en électrum et en argent étaient dans leur très grande majorité envoyées outre-mer pour financer la guerre, un important monnayage en bronze, incluant quatre groupes de pièces, était réalisé pour être utilisé en Afrique du N. L'effort le plus considérable fut fourni entre 213 et 210 : Carthage supportait alors un corps expéditionnaire en Sicile et en même temps, réapprovisionnait Hannibal. Comme les ressources carthaginoises se réduisaient de plus en plus durant la dernière phase du conflit, une petite pièce de 1/4 sicle en or fut frappée par l'atelier de la métropole, ainsi que des monnaies en billon d'une qualité altérée et des monnaies divisionnaires en bronze (JENKINS & LEWIS 1963, Groupe XIV; JENKINS 1984, p. 134-135).

Le système de monnayage monométalliste qui fut adopté par Carthage *c.*200 était le résultat d'une réforme monétaire tout autant que la conséquence de la défaite face à Rome. Confinés dans des limites territoriales réduites et condamnés à verser de lourds dommages de guerre, les Carthaginois introduisirent une nouvelle série de monnaies en bronze, incluant deux pièces d'environ 20 et 100 gr (pouvant correspondre à une unité et à son multiple), au lieu d'une monnaie en argent ou en billon (ALEXANDROPOULOS 1989, 1991). Les monnaies en bronze les plus légères portent une tête de Korè sur l'avers et un cheval debout sur le revers (ph. n°14/14); les plus lourdes se distinguent par deux sortes de revers, montrant un cheval debout ou au pas avec un disque solaire flanqué d'uræus. Leurs types sont très proches du point de vue stylistique et il est établi que ces deux émissions datent du début IIe s. (BALDUS 1979, 1988a, p. 8-10). De petites monnaies divisionnaires d'un style identique, avec tête

de Korè sur l'avers et tête de cheval sur le revers, appartiennent aussi à cette série (ph. n°14/15).

Aucune autre monnaie en bronze ne fut émise par l'atelier de Carthage avant la destruction de la cité. Des monnaies en or et en argent, relevant de l'étalon du sicle, furent à nouveau frappées à Carthage avant la troisième guerre punique ou au cours de celle-ci, mais leur production limitée et l'exceptionnelle pureté du métal suggèrent qu'il s'agissait d'émissions faites dans l'urgence, sous la pression des événements (JENKINS & LEWIS 1963, Groupe XVIII; BURNETT 1987, p. 175).

Outre Carthage, cinq autres ateliers puniques au moins furent actifs en Afrique du N. entre la fin du III[e] s. et le milieu du II[e] s. Cirta et Siga, respectivement en Numidie et en Maurétanie, commencèrent d'abord à émettre des monnaies sous Syphax vers la fin de la deuxième guerre punique. La plus ancienne série numide fut frappée à Cirta sur le modèle carthaginois; il s'agit de trois dénominations en bronze avec un portrait idéalisé de Syphax sur l'avers et une représentation du roi (identifié par son nom et son titre) à cheval sur le revers. Plus tard, une série de monnaies en bronze avec des types identiques, constituée par une seule dénomination portant sur l'avers une tête couronnée d'un diadème, de style hellénistique, fut battue à Siga. Des sicles et des doubles sicles en argent, ainsi que des pièces en bronze de mauvaise qualité, furent émis par le même atelier pour Vermina, le successeur de Syphax (BALDUS 1979, p. 188, 190; 1991a).

Cirta fut occupée par Massinissa en 203 et devint sans doute à partir de cette date le principal atelier de celui-ci, vu que Siga cessa de battre monnaie après 200. Iol était le seul autre atelier en Maurétanie à battre des monnaies en argent et bronze avant la chute de Carthage (ph. n°14/16). Ses émissions autonomes commencèrent pendant la deuxième guerre punique et furent diffusées hors d'Afrique du N. (MAZARD 1955, n°546-557; *cf.* VILLARONGA 1983, p. 64; 1989, p. 154). Une série de monnaies autonomes en bronze et en plomb fut aussi produite par Icosium vraisemblablement avant le milieu du II[e] s. (MAZARD 1955, n°541-542; *IGCH* 2303; *cf.* CRAWFORD 1985, p. 141). Toutefois, G.K. Jenkins a considéré leur légende comme néopunique, ce qui militerait en faveur d'une datation plus tardive (JENKINS 1969, n°678).

Le monnayage de Massinissa était entièrement constitué de métal de mauvaise qualité; il comprend trois séries principales de pièces dont le poids s'alourdit progressivement (GERIN 1989). Les plus anciennes monnaies en bronze appartiennent aux dernières années du III[e] s. et portent la tête du roi couronnée d'un diadème sur l'avers et un cheval cabré devant

une palme sur le revers (BALDUS 1991a, p. 27-28). Une autre série de bronzes, avec un cheval au pas et une étoile sur le revers, peut être datée du début du IIe s. L'essentiel du monnayage est constitué par une série de pièces en bronze et en plomb, avec la tête de Massinissa couronnée de laurier et d'un diadème sur l'avers et un cheval au galop sur le revers, série dont la production peut avoir commencé durant la deuxième ou troisième décennie du IIe s. Ces monnaies furent produites sur une grande échelle et circulèrent beaucoup en Afrique du N. jusqu'au début de l'empire. Il est improbable qu'elles continuèrent à être frappées après la mort de Massinissa en 148 (BURNETT 1987, p. 176; GERIN 1989, p. 15-17; VISONÀ 1989b; *cf.* MANFREDI 1989, p. 27-28). Comme Utique émit aussi des monnaies en bronze de poids et de module similaires avant la troisième guerre punique, une sorte de *koinè* monétaire semble avoir été instaurée en Numidie et en Zeugitane vers le deuxième quart du IIe s. (BALDUS 1988a, p. 9; ALEXANDROPOULOS 1989, p. 537-538).

Dans le canal de Sicile, Pantelleria et Malte, qui restèrent des dépendances carthaginoises jusqu'au début de la deuxième guerre punique, commencèrent à émettre des monnaies en bronze probablement à la fin du IIIe s. (MAYR 1894; *cf.* BISI 1969-1970a, p. 59-70; COLEIRO 1971). Leurs types n'ont que peu de rapport avec ceux des monnaies carthaginoises et elles ont en commun que certaines de leurs caractéristiques distinctives sont d'origine égyptienne. Pantelleria frappa seulement deux séries de bronze portant des types très similaires, l'une avec légende punique (*'yrnm*) (ph. n°14/17), l'autre avec légende latine. Le monnayage de Malte fut plus substantiel; il comporte différentes séries de pièces avec légendes en punique (*'nn*), en grec et en latin. Le passage du punique au grec et au latin pour les légendes peut être intervenu au cours du IIe s., mais la datation de chaque série de monnaies demeure sujette à caution. L'étude de COLEIRO 1971, sur les pièces de Malte en particulier est peu probante.

C. *Sardaigne*

Contrairement à la Sicile et à Carthage, la Sardaigne n'avait guère de tradition monétaire (à tout le moins, il s'agissait d'une tradition relativement récente) avant la conquête romaine. Bien que la monnaie eût été utilisée sur l'île sans doute dès la seconde moitié du IVe s., l'activité monétaire punique se limite chronologiquement à la cinquantaine d'années qui précéda 238 et elle concerne principalement un monnayage en bronze. Le nombre relativement réduit de monnaies grecques découvertes,

monnaies dont la plupart appartiennent au III[e] s., indique que les valeurs étrangères n'intervenaient guère dans les échanges locaux (GIBERTI 1989). Il est également clair que jusque *c.*300, ce furent les mêmes types de pièces puniques qui circulèrent sur l'île (FORTELEONI 1961, p. 45). Comme ces pièces provenaient toutes d'ateliers puniques et siculo-puniques, la Sardaigne devait originellement dépendre de Carthage et de la Sicile occidentale pour son approvisionnement en monnaie. Ceci changea au début du III[e] s. : les Carthaginois commencèrent alors à émettre des monnaies de bronze en Sardaigne. La concentration des découvertes de pièces sardes en bronze dans le S.-O. de l'île pourrait indiquer que la production de la monnaie était centralisée. On n'a pas encore pu démontrer que plusieurs ateliers furent établis.

Les plus anciennes émissions sardes portaient une tête de Korè sur l'avers et une tête de cheval sur le revers. Leur style est proche de celui d'une série ultérieure de monnaies en bronze d'un module plus grand, portant les mêmes types (ph. n°14/18), qui commença à être frappée un peu avant la première guerre punique, ou au début de celle-ci (ACQUARO 1974b, n°763-862). La principale série de bronzes sardes, frappée au plein milieu du conflit, comprend au moins trois groupes de pièces; certaines d'entre elles, avec une tête de Korè sur l'avers et un cheval debout sur le revers (ph. n°14/19), présentent des types qui peuvent dériver de ceux des sicles en électrum frappés à Carthage vers 260 (ACQUARO 1974b, n°863-989). Deux autres séries portent un cheval avec la tête tournée vers l'arrière et un cheval debout devant un palmier sur le revers, ce qui imite les types de pièces en or et en billon qui furent battues à Carthage entre 256 et 241; elles sont presque toujours surfrappées sur des bronzes sardes antérieurs (MANFREDI 1990, p. 96-122). Ces monnaies furent les dernières à être produites en Sardaigne sous l'autorité de Carthage. La surfrappe est révélatrice des difficultés financières provoquées par la guerre avec Rome, lesquelles entraînèrent un réévaluation des valeurs existantes (JENKINS 1984, p. 131).

L'essor du monnayage entre *c.*240 et 238, c'est-à-dire pendant la révolte des mercenaires qui précipita la conquête de l'île par Rome, est sans doute l'épisode le plus intriguant de l'histoire monétaire de la Sardaigne punique. Les plus grandes séries de bronzes émises par les rebelles comprennent deux dénominations portant une tête de Korè sur l'avers et trois épis de blé avec une tige commune sur le revers (ACQUARO 1974b, n°1065-1515; 1987). Or un type identique de revers apparaît sur les monnaies de la rébellion libyenne, certaines de ces monnaies ont voyagé jusqu'en Sardaigne (CARRADICE & LA NIECE 1988, p. 38-39, 45-46; *cf.* MANFREDI

1990, p. 76-78) et enfin, il semblerait que des contacts ont existé entre les rebelles (POL. I 79, 9-10). Il est donc plausible que les mercenaires de Sardaigne ont emprunté ce type monétaire au monnayage des rebelles libyens (*contra* ACQUARO 1989c, p. 143).

Une autre série de monnaies puniques en bronze provenant de Sardaigne, avec une tête de Korè sur l'avers et un taureau en pied, tourné vers la droite, au-dessous d'une étoile sur le revers (ph. n°14/20), est très proche des pièces avec épi de blé, à la fois par la fabrication, le poids, le tracé des lettres et le style (ACQUARO 1974b, n°1525-1678; ACQUARO & COSTA 1979). Leur type de revers, qu'on trouve également sur une pièce en or et sur des sicles en billon, a été expliqué en référence avec un culte local préhistorique et son apparition a été mise en relation avec la révolte d'Hampsicoras contre Rome en 216-215. Ce rapprochement s'appuyait notamment sur le fait que plusieurs exemplaires de cette série furent surfrappés par les Romains durant la deuxième guerre punique (JENKINS & LEWIS 1963, p. 51-52; ACQUARO 1974a; MANFREDI 1987, p. 24-25; 1990, p. 209-224). Toutefois, un type identique de taureau est connu par une série de monnaies en bronze battue en Afrique du N. par les Libyens vers 240-238 (MANFREDI 1990, p. 46, 164, n°69a; VISONÀ 1992b, p. 126-127) et les mercenaires de Sardaigne auraient très bien pu l'avoir adopté afin d'affirmer ouvertement leur indépendance par rapport à Carthage (*cf.* KRAAY 1976, p. 229). De plus, les étroites similitudes entre les deux monnaies sardes – à épi de blé et à taureau – suggéreraient qu'elles furent frappées à faible intervalle. Car il est peu probable que de telles caractéristiques distinctives (comme celles qui concernent le tracé des lettres et le style) aient pu demeurer inchangées après un arrêt de production long d'une vingtaine d'années. Plus spécialement, la plupart des rares sicles en billon avec tête couronnée d'un diadème (vraisemblablement celle de Melqart) sur l'avers et un taureau devant un épi de blé sur le revers portent les trois mêmes paires de lettres (*MG, ʿD, ʿR*) que les pièces en bronze à épi de blé. En outre, la surfrappe ne «prouve» pas que la série au taureau fut produite pendant le soulèvement d'Hampsicoras, car les Romains surfrappèrent aussi (bien qu'en nombre plus réduit) des bronzes du type à épi de blé. Enfin, les deux types de pièces ont été découverts ensemble dans de nombreux trésors et peuvent avoir continué à circuler même après 215, puisque relativement peu de valeurs romaines arrivèrent en Sicile dans le sillage de la conquête romaine et puisqu'aucune pièce romaine en bronze ne fut battue localement avant 211 (CRAWFORD 1985, Appendice 33; VISONÀ 1992b, p. 126, n. 20).

D. *Italie*

Les seules monnaies puniques qui furent frappées en Italie appartiennent à l'époque où Hannibal occupait le Bruttium (215-203), et ce même si les valeurs puniques atteignirent la péninsule italienne bien avant la guerre contre Hannibal (CRAWFORD 1985, Appendice 17; PENNESTRÌ 1986, p. 118-127). Les émissions d'Hannibal consistent principalement en deux séries différentes de 1/2 et 1/4 sicles en argent, dont l'une est stylistiquement liée à une série de monnaies en bronze. Les 1/2 sicles portent une tête de Korè sur l'avers et un cheval avec disque solaire et uræus (ph. n°14/21) ou devant un palmier sur le revers. Sur le revers des 1/4 sicles figure simplement un cheval debout. Les bronzes furent aussi frappés en deux dénominations; ils portent une tête de cheval (ph. n°14/22), ou un cheval debout ou marchant avec la tête tournée vers l'arrière sur le revers. Ces émissions ont été surtout retrouvées sur le territoire de l'actuelle Calabre (Bruttium), où elles furent probablement battues. Contrairement à une opinion longtemps admise, il n'est guère probable que les Carthaginois frappèrent des monnaies en Campanie durant la deuxième guerre punique, car aucune émission d'Hannibal n'a été trouvée dans cette région (JENKINS 1987, p. 218-221; VISONÀ 1989a, p. 83-85; *cf.* ROBINSON 1964, p. 39-41, 44-46). Deux autres séries de monnaies en bronze plus lourdes, portant la tête d'Apollon et d'Héra (?) sur l'avers et un cheval avec disque solaire et uræus ou devant le palmier sur le revers, peuvent aussi avoir été battues dans le Bruttium. Une étude des coins de toutes les pièces en bronze d'Hannibal, dont certaines sont surfrappées sur des pièces romaines, a montré qu'ils furent produits en petite quantité et pendant une période relativement courte (vers 215-210 ?). Une étude similaire sur le monnayage en argent du même Hannibal n'a pas encore été faite. Pourtant, la seule production des 1/2 et 1/4 sicles semble avoir été modeste, et il est loin d'être établi qu'Hannibal continua à émettre de la monnaie en argent jusqu'au moment où il fut contraint d'évacuer le Bruttium en 203 (VISONÀ 1989a, p. 85-86; *cf.* MANFREDI 1990, p. 150-153).

E. *Espagne*

Les plus anciens monnayages puniques dans le S. de l'Espagne diffèrent sensiblement de ce qui est fait en Méditerranée centrale sous autorité carthaginoise. Tant Gadès qu'Ibiza commencèrent à émettre des monnaies anépigraphes en bronze relevant d'un même étalon de poids, basé sur une unité d'environ 8/9 gr, au cours du premier quart du IIIe s. (CAMPO 1976,

p. 88-90; ALFARO ASINS 1988, p. 77, 125-126). Chaque atelier adopta un système à plusieurs dénominations, trois pour l'un, deux pour l'autre. Leurs principaux types – tête de Melqart et thons sur les pièces de Gadès, représentation de Bès sur celles d'Ibiza – ne changèrent pas avant le I[er] s. Les premières monnaies en bronze de Malaga et de Sexi, deux autres ateliers puniques autonomes dans le S. de l'Espagne, furent elles aussi frappées d'après le même étalon dans le dernier quart du III[e] s. (VILLARONGA 1979, p. 158-161; 1984; CAMPO 1986; LÓPEZ CASTRO 1989, p. 160; ALEXANDROPOULOS 1991; RUIZ FERNÁNDEZ 1991).

L'activité monétaire dans la péninsule Ibérique s'accrut significativement après l'arrivée de l'armée carthaginoise conduite par Hamilcar en 237. Un important monnayage militaire, comprenant des pièces en argent, or et bronze – toutes anépigraphes – fut émis par les Barcides entre 237 et 206; l'essentiel des monnaies en métal précieux relevaient de l'étalon du sicle phénicien (VILLARONGA 1973, p. 98-101, 118). On ne peut déterminer si une série de rares drachmes en argent de fabrication espagnole, portant une tête de Korè sur l'avers et un cheval avec la tête tournée en arrière sur le revers, fut frappée par les Carthaginois avant 237 (ALFARO ASINS 1988, p. 75).

Les plus anciennes monnaies barcides en or et en argent portent une tête de Melqart sur l'avers et une proue sur le revers. Elles furent frappées vers 237 à Gadès ou dans ses environs. C'est probablement à cette époque que la même ville commença à émettre des drachmes en argent avec le nom de la cité inscrit en lettres puniques (ALFARO ASINS 1988, p. 75, 126). Une autre série en or et huit séries de pièces en argent (ph. n°14/23) furent ultérieurement frappées dans le S. et le S.-E. de l'Espagne jusqu'à la conquête romaine (VILLARONGA 1973, p. 125-129; 1983, p. 62, 67, 69). Les types figurant sur les avers de certaines de ces pièces ont été considérés comme des portraits de Barcides, mais il n'existe aucun argument incontestable en faveur de cette interprétation (ACQUARO 1983-1984). Le volume du monnayage en argent produit par les Barcides grossit dramatiquement après le début de la deuxième guerre punique, durant laquelle le poids du sicle fut progressivement réduit (VILLARONGA 1973, p. 100-101; 1983, p. 69-70; *cf.* MANFREDI 1990, p. 131-132). Leur dernière série fut la plus importante; elle fut frappée en quatre dénominations (du triple sicle au 1/4 sicle) avec une tête masculine imberbe sur l'avers et un cheval devant un palmier (ou debout tourné vers la droite, sur les 1/4 sicles) sur le revers. À cette production vinrent s'ajouter les émissions de Gadès, qui continua à battre des drachmes et des monnaies divisionnaires en argent jusqu'en 206. Ibiza frappa également une série de légères

drachmes en argent pour soutenir l'effort de guerre carthaginois (CAMPO 1976, p. 90; VILLARONGA 1983, p. 63; ALFARO ASINS 1988, p. 122-123). Les trésors les plus représentatifs de la deuxième guerre punique comprennent, à côté des pièces barcides, des monnaies en argent provenant de ces deux ateliers (*IGCH* 2326, 2328; VILLARONGA 1983, p. 58; CRAWFORD 1985, Appendice 27).

Par ailleurs, le monnayage de pièces en bronze barcide commença seulement avec Hannibal, peu avant 218. Les pièces d'Hannibal portent une tête de Korè sur l'avers et une tête de cheval sur le revers; elles présentent des affinités stylistiques avec les bronzes du même type qui furent battus pour l'armée carthaginoise dans le Bruttium. Les deux premières séries relevaient du même étalon que les monnaies en bronze déjà existantes de Gadès, Ibiza, Malaga et Sexi, mais le poids des pièces suivantes ne fit que croître. Après *c*.211, des bronzes barcides relevèrent d'un étalon basé sur une unité de 10/11 gr, s'alignant sur un changement identique constaté dans les monnayages en bronze de plusieurs ateliers en Espagne et qui a été rapproché de l'introduction de l'as sextantaire romain (VILLARONGA 1973, p. 102, 105; 1984, p. 209; *cf.* ALFARO ASINS 1988, p. 81).

La victoire romaine en 206 ne diminua pas l'activité des ateliers autonomes puniques dans le S. de l'Espagne. Même si Gadès et Ibiza cessèrent d'émettre des monnaies en argent après la deuxième guerre punique, leur production de monnayage en bronze au cours de la première moitié du IIe s. demeura très importante. Ces bronzes relevaient du nouvel étalon introduit après 211 et circulèrent largement en Méditerranée occidentale et en Afrique du N. Les monnaies de Gadès eurent une légende punique sur le revers jusque vers la fin du Ier s., tandis que les bronzes d'Ibiza restèrent anépigraphes durant toute la première moitié du IIe s. Seule la dernière grande série de pièces ébusitaines, qui commença vers 125 après un long arrêt dans l'activité de l'atelier, porte la légende *'ybšm* (en punique, néopunique, et lettres tant puniques que néopuniques) ainsi que le nombre 50 dont la signification demeure incertaine (CAMPO 1976, p. 30-34, 90, 95; JENKINS 1984, p. 132; ALFARO ASINS 1988, p. 49-58, 124, 127-128). Ibiza cessa de produire des monnaies en bronze *c*.75 av. J.-C.; ses dernières émissions appartiennent au début de l'époque julio-claudienne.

Malaga et Sexi battirent également une assez grande quantité de monnaies en bronze durant le IIe s. Leurs pièces portent des légendes néopuniques et relèvent d'un étalon basé sur l'unité 10/11 gr, mais elles sont moins répandues que celles de Gadès ou d'Ibiza (CAMPO 1986;

ALFARO ASINS 1988, p. 124, 127-128; LÓPEZ CASTRO 1989, p. 161-164; ALEXANDROPOULOS 1991). Toutes ces cités où était battue monnaie restaient d'importants foyers de culture punique à la fin de la République et elles continuèrent à produire des monnaies de bronze avec des types puniques jusque la seconde moitié du Ier s. Des pièces de bronze relativement moins nombreuses furent frappées par trois autres ateliers puniques du S. de l'Espagne – Olontigi, Ituci et Abdera – dont l'activité commença dans les dernières décennies du IIe s. et cessa probablement vers le milieu du Ier s. av. J.-C. ou peu après cette date (VILLARONGA 1979, p. 160-163).

II

INITIATION À LA CIVILISATION

CHAPITRE 1

LA LANGUE

M.G. Amadasi Guzzo & W. Röllig

A. *Considérations générales*

Le phénico-punique est une langue sémitique; rangé dans la famille des langues sémitiques du N.-O, il appartient avec l'ammonite, l'édomite, l'hébreu et le moabite au groupe cananéen, distinct du groupe araméen (qu'on partage, suivant sa chronologie, en araméen ancien, «araméen impérial», palmyrénien, nabatéen, etc.).

Sa documentation commence vers la fin du XI[e] s. (inscription d'Aḥiram, *KAI* 1) et s'étend durant tout le I[er] millénaire av. J.-C. avec, pour le punique, de nombreux témoignages jusque dans les premiers siècles ap. J.-C. Toutefois, une délimitation chronologique reste difficile et discutée : en effet, des gloses en cananéen dans les lettres en akkadien trouvées à Amarna présentent déjà des phénomènes qui apparaîtront plus tard dans le phénicien (par exemple, le passage *ā* > *ō*; *cf.* SIVAN 1984, p. 25ss) et une anse de cruche de Sarepta (XIII[e] s. av. J.-C.), avec une inscription en cunéiforme ougaritique, contient vraisemblablement le relatif *z*, typique de l'ancien dialecte de Byblos (BORDREUIL 1979).

D'abord limité à la bande côtière du Liban et du S. de la Syrie, le phénicien fut propagé par des marchands, artisans et colons : dès le IX[e] s. en Asie mineure, en Palestine et plus à l'O. en Égypte, à Chypre, dans les îles égéennes et en Grèce, à Malte, en Sicile, en Sardaigne ainsi que, tout particulièrement, en Afrique du N. et dans le S. de l'Espagne. En Afrique du N., la langue et l'écriture en vinrent à se modifier de sorte que, dès le début du VI[e] s., dans cette région et dans celles qui sont soumises à l'influence de Carthage, on emploie un dialecte qu'on appelle «punique» (< lat. *punicus*, *poenus*, «punique»). Celui-ci se maintint en Afrique du N. et ailleurs en Occident après la chute de Carthage en 146, subissant dans une certaine mesure l'influence de substrats locaux (libyco-berbère en particulier) et d'un adstrat latin. Cette phase du développement de la langue, connue comme «punique tardif», a encore particulièrement besoin d'être clarifiée (à cause d'un développement phonologique qui se traduit par des oscillations orthographiques et d'une écriture cursive dite «néopunique» qu'on ne peut déchiffrer qu'avec peine) et a été quelque peu

négligée par les chercheurs, aussi bien dans la reconstitution épigraphique des textes que dans leur interprétation grammaticale.

Le phénico-punique est connu presque uniquement par des témoignages épigraphiques (inscriptions sur pierre et sur métal pour la plupart) le plus souvent de caractère officiel (inscriptions votives, inscriptions funéraires, de fondation, «tarifs»); les inscriptions sur terre cuite (*ostraka*) et les papyrus sont rares. Les auteurs anciens attestent certes l'existence de nombreux ouvrages à contenu mythologique, historique et scientifique, mais ceux-ci n'ont pas été conservés dans leur langue originale. L'unique témoignage littéraire de la langue punique, préservé et transmis sous une forme fortement mutilée, se trouve en fait dans une comédie latine, le *Poenulus* de Plaute (en deux versions, v. 930-939; 940-949; brefs passages aussi en 994-1027), qui se rattache probablement elle-même à un modèle grec (SZNYCER 1967).

Il existe quelques textes, l'un phénicien (*KAI* 174), les autres puniques (*KAI* 175-177), en transcription grecque qui donnent des indications sur la vocalisation du stade linguistique tardif; des noms propres phéniciens et puniques ont été également transmis par des sources akkadiennes, grecques et latines; il en va de même pour quelques mots puniques cités jusqu'à l'époque de saint Augustin (IVe s. ap. J.-C.). Une trentaine d'inscriptions dites «latino-puniques», en écriture latine (avec des signes particuliers pour *ṣ* et *š*), datent du IVe/Ve s. ap. J.-C. et documentent une forme tardive de la langue.

Sur la base de phénomènes paléographiques et linguistiques, on identifie les niveaux de langues et particularités dialectales qui suivent :

– phénicien, qu'on peut partager en deux phases : a) phénicien ancien représenté par les inscriptions des Xe-VIIe s.; b) phénicien classique, à partir du VIe s.; la tradition la mieux représentée est celle qui se rattache aux dialectes de Tyr et Sidon;

– punique dans les colonies occidentales à partir des Ve-IVe s., documenté surtout par les inscriptions de Carthage;

– punique tardif, avec évolutions phonologiques et morphologiques caractéristiques, qui vont s'amplifiant à partir du IIe s. et laissent apparaître en particulier une confusion et une disparition progressive des consonnes laryngales et pharyngales;

– dans la mère-patrie, une place particulière est occupée par le dialecte de Byblos, auquel appartiennent a) l'inscription archaïque d'Ahiram (caractérisé surtout par le suffixe 3e pers. sg. *-h* et par le relatif *z*), b) l'ancien giblite des Xe-IXe s. (suffixe 3e pers. masc. sg. *-w*, relatif *z*), c) le

giblite de l'époque perso-hellénistique avec l'adoption de traits caractéristiques du phénicien classique (suffixe encore -*w*, relatif phénicien commun *ʾš*).

La graphie fortement défective du phénicien ne permet pas de déterminer s'il existait encore d'autres différenciations dialectales (par exemple dans la Phénicie du N. et à Chypre). Cette même particularité de l'orthographe phénicienne rend difficile toute tentative pour reconstituer la langue dans son ensemble et, en particulier, sa vocalisation. Alors que l'araméen commence dès le IXe s. à employer à des endroits déterminés des *matres lectionis*, c'est-à-dire des signes consonantiques, pour indiquer certaines voyelles, cet usage n'apparaît pas en phénicien avant l'époque tardive; le punique au contraire y recourt de plus en plus, du moins à partir du IVe s. et surtout dans les inscriptions néopuniques. C'est pourquoi une reconstruction du vocalisme dans le phénico-punique doit s'appuyer sur les noms propres/mots transmis en akkadien, grec et latin (par exemple dans le *Poenulus* de Plaute) et aussi sur l'analogie avec l'hébreu biblique, qui est toutefois en partie différent et qui n'a été uniformisé lui-même que tardivement, par les Massorètes.

Enfin, bien qu'il soit certain que le phénico-punique a tout naturellement subi des évolutions et des modifications au cours de son histoire plus que millénaire, nous ne trouvons dans la pratique que peu d'éléments permettant de les suivre.

B. *Caractéristiques de la langue*

Une difficulté ultérieure pour reconstruire le phénico-punique réside aussi dans le caractère fortement stéréotypé et uniforme des textes qui nous sont parvenus. La plupart des inscriptions – plus de 6 000 textes de Carthage – consiste en inscriptions votives ou commémoratives qui suivent un schéma rigide. De même, les autres textes, avant tout des inscriptions dédicatoires, des inscriptions funéraires, une lettre (*KAI* 50) et de brèves indications de propriété, sont souvent très simples du point de vue stylistique (avec quelques exceptions, en particulier les textes de Kilamuwa, *KAI* 24, et de Karatepe, *KAI* 26). On notera l'absence, par exemple, de tous les genres poétiques, de la langue juridique et économique (avec l'exception des textes *KAI* 86, comptes d'un sanctuaire et des «tarifs sacrificiels», tels que *KAI* 69) ainsi que celle des mythes, des prières, des hymnes et des lamentations, des rituels et des incantations (avec l'exception des amulettes d'Arslan Tash, *KAI* 27 [*cf. NESE* 2, 17-28] et *NESE* 2, 28-36). Il s'ensuit que le vocabulaire conservé est réduit, que la phraséologie est

limitée. Par exemple, on connaît presque uniquement les formes verbales de la 1ère et le plus souvent de la 3e pers. masc. et fém. sg.; déjà plus rares sont celles du pluriel et extrêmement rares celles de la 2e pers. Pour cette raison, la reconstruction complète de paradigmes n'est guère possible.

Les caractéristiques essentielles de la langue (avec quelques éléments d'évolution) peuvent toutefois être passées en revue.

1. *Phonologie*

L'alphabet phénicien comprend 22 signes consonantiques qui doivent correspondre aux phonèmes existant dans la langue. Par rapport au patrimoine sémitique commun, on observe une forte réduction du nombre des phonèmes :

– les fricatives vélaires *ḫ* et *ġ* se confondent avec les pharyngales *ḥ* et ʿ;

– les fricatives interdentales *ṯ*, *ḏ*, *ṯ̣* et *ḏ̣* se confondent avec d'autres dentales et sifflantes (c'est le phénomène qu'on appelle la «mutation consonantique cananéenne»), soit *ṯ* > *š*, *ḏ* > *z*, *ṯ̣* et *ḏ̣* > *ṣ*;

– il n'y a pas de distinction entre *š* et *ś* (comme en ougaritique).

Le punique, particulièrement le punique tardif, tend à confondre et à laisser tomber les pharyngales et les laryngales. Il s'ensuit de nombreuses confusions orthographiques et l'emploi des signes pour ces phonèmes en fonction vocalique. Les radicaux puniques sont en conséquence parfois fortement altérés (par exemple *ḥwʾ*, *ḥwʿ*, *hwʿ*, *ʿwʾ*, *ʿwʿ*, *ʿwh* pour **ḥwy* «il vit»).

Le *n* s'assimile toujours à une consonne qui suit. Des cas de dissimilation secondaire sont caractéristiques du punique (par exemple phén. *mṣbt* «stèle», racine *nṣb*; punique *mnṣbt*).

En phénicien, les voyelles ne sont pas reproduites dans l'écriture; en punique tardif, des *matres lectionis* (ʾ, *h*, *w*, *y*, parfois *ḥ*, ʿ) sont utilisées sans règles strictes (un vrai système se développe en Tripolitaine). À partir des transcriptions, on peut reconstituer l'existence des voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et *ī*, *ō*, *ū*. Le passage de *ā* > *ō*, caractéristique du cananéen, se poursuit en phénicien, avec une extension à chaque *ā* secondaire (par exemple **našaʾti* > **našāti* > *našōti* «je portai», *nasot* d'après le *Poenulus*, v. 937); *o* en syllabe non accentuée ouverte, souvent aussi fermée, devient *u* (par exemple **ṯalaṯ-* > *šaloš* > *šaluš*/*salus* «trois»). Les diphtongues sont monophtonguées (par exemple **yadaym* > **yadēm* d'après le latino-punique *iadem* «ses mains» *KAI* 178).

2. *Morphologie*

a. *Pronoms*

Le phénico-punique connaît un pronom personnel indépendant, conformément aux autres langues sémitiques. La 3e pers. sing. est *hʾ* en phénicien; le giblite conserve une forme longue *hʾt*. La 3e pers. pl. est, en phénicien comme en giblite, *hmt*. Les pronoms possessifs et les pronoms compléments d'objet direct apparaissent sous la forme de suffixes au nom et au verbe. En ce qui concerne le suffixe de la 3e pers. masc. et fém. sing. et pl. possessif et complément d'objet, on constate une différence formelle suivant la terminaison du nom ou du verbe. En laissant de côté le développement morphologique qui se produisit au cours du temps, on peut formuler la règle suivante : après une terminaison en consonne, le suffixe sing., masc. et fém., est respectivement *-ō* et *-ā*, non indiqué par l'écriture en phénicien, indiqué par *-ʾ* en punique; le suffixe masc. pl. est indiqué par *-m* (*-ōm*) en phénicien comme punique. Après une terminaison en consonne, le suffixe sing., masc. et fém., est écrit *-y* (*-yū*, *-yā*), en phénicien comme en punique; le suffixe masc. pl. est écrit *-nm* (*-nōm*) en phénicien comme en punique. Quelques oscillations graphiques se rencontrent en punique tardif. Cette dernière phase de la langue se caractérise aussi par la présence d'un suffixe de 3e pers. masc. (et fém. ?) sing. *-m* (*-im*/*-em*) dont on n'a pu encore expliquer l'origine.

Le pronom relatif est *z* en giblite ancien, *ʾš* en giblite récent et en phénicien; le démonstratif sing. masc./fém. est *z* en phénicien, en giblite ancien et récent *zn*; l'inscription du roi Yehawmilk de Byblos (*KAI* 10 : époque perse) emploie aussi *z*. Le punique tardif connaît la forme *st* (masc./fém.); le pluriel est partout *ʾl*.

La détermination s'effectue au moyen de l'article préfixé *h-* (*ha-*) avec gémination de la consonne qui suit (par exemple *ʿmmqm* «le lieu» en punique tardif, *KAI* 173, 5). Toutefois, l'article ne se trouve pas encore dans l'inscription d'Ahiram (première attestation : dans l'inscription de Yahimilk de Byblos, *KAI* 4) et même plus tard, son emploi demeure relativement rare par rapport à l'hébreu biblique.

Les pronoms interrogatifs sont *my* (*mī*) «qui ?» et *m* (punique *mʾ*, *mu*) «quoi ?», qui peuvent aussi être utilisés comme indéfinis (par exemple dans *qnmy* «qui que ce soit» *KAI* 14, 20); en punique tardif ils sont employés aussi comme pronoms relatifs (par exemple *mnṣbt mʾ pʿlʾ* «stèle que firent...» *IPT* 77, 1). Un autre pronom indéfini «quelque chose» (et sa négation «rien») est *mnm*; pour «chaque, chacun» on utilise *kl* «tout».

b. *Substantifs et adjectifs*

Les substantifs et les adjectifs sont manifestement formés d'après les mêmes schémas nominaux qui se rencontrent dans les autres langues sémitiques. Les noms présentent un état absolu et un état construit; ils distinguent singulier, pluriel et duel (qui tend à disparaître). Les formes de la flexion du singulier, que la comparaison linguistique permet de supposer (nominatif *-um*; génitif *-im*; accusatif *-am*), ne peuvent plus être décelées, après la perte de la mimation et la chute de la voyelle finale, que dans des formes suffixées (nominatif-accusatif *yd(ʾ)* = **iadō* < **iada-hu* «sa main» qu'on comparera avec le génitif *ʾdny* = **ʾadoniyū* < **ʾadoni-hu* «de son maître»). La désinence du féminin est -(*a*)*t*; *t* final tend à tomber en punique tardif. Le pluriel du masculin à l'état absolu est *-īm*, à l'état construit *-ē* (par exemple *bʿlʾ tbgg*, c'est-à-dire **baʿalē Tubgag* «les citoyens de Thugga» *KAI* 101, 1); le pluriel du féminin était *-ōt*/*-ūt* dans les deux cas (*cf.* punique tardif *šʿnwt* «années» *JA* 1917/2, 13, 3). Le duel avait au masculin comme au féminin la désinence *-ēm*, *-ē* (à l'état construit).

c. *Verbe*

– Conjugaisons. Le phénico-punique a quatre conjugaisons, proches de celles qui sont attestées en hébreu : une conjugaison simple (hébr. Qal); une conjugaison à redoublement de la deuxième radicale (hébr. Piel) avec sens factitif; une conjugaison causative (hébr. Hiphil), avec préfixe *y-* en phénicien, *y-*, *ʾy-* et *ʾ-* en punique tardif; une conjugaison à préfixe *n-* avec sens réfléchi et passif. L'existence de traces d'un passif interne est possible. Le giblite ancien de l'inscription d'Ahiram conserve une conjugaison avec *t-* infixé et sens passif (*tḥtsp* «que [le sceptre] soit brisé» ainsi que *tḥthpk* «que [le trône] soit renversé» *KAI* 1, 2).

– Temps et modes. Le phénico-punique possède deux temps ou flexions : un temps à suffixes (dit «parfait» ou «accompli») et un temps à préfixes (dit «imparfait» ou «inaccompli»). L'accompli se conjuguait vraisemblablement comme en hébreu. Ainsi la 3e pers. masc. sing. se terminait par la simple consonne radicale (*ndr* «il dédia»), tandis que la 3e pers. fém. sing. se terminait par la voyelle *-a*; *cf.* la graphie punique tardive *ndrʿ* *CIS* I 207, 3 «elle dédia» (à côté de *ndrʾ*; *cf.* par exemple *CIS* I 216, 3-4). Toutefois la terminaison du fém. en *-t* se conserve devant les suffixes; *cf.* *pʿltn* *KAI* 10, 2 «elle me fit». De même les préfixes et suffixes de l'inaccompli semblent correspondre à ceux de l'hébreu; *cf.* par exemple pour la 1ère pers. sing. *ʾpʿl* «je ferai» (racine *pʿl*) *KAI* 26C IV 17; 2e pers. masc. sing. *tšmʿ* «tu écouteras» *KAI* 14, 6; 3e pers. masc. pl. *yšmʿʾ* «qu'ils écoutent» *CIS* 3709, 6 (racine *šmʿ*). La distinction originelle entre

«imparfait long» (indicatif) et «imparfait court» (jussif) n'est avérée que pour la 3e pers. pl. (indicatif *yš'n* «ils paieront» *KAI* 60, 6, qu'on comparera avec un jussif *yd'* «qu'ils sachent» *KAI* 60, 7). Un énergique se retrouve sans aucun doute dans *'pqn* «recevrais-je» (*KAI* 50, 3).

– L'impératif n'est que rarement attesté, sans aucune indication quant à sa vocalisation. Pour l'infinitif, il faut distinguer du point de vue syntaxique l'infinitif absolu de l'infinitif construit. Le participe a une formation active et passive; cette dernière diverge de l'hébreu en présentant en punique tardif la forme *qatil* (par exemple dans le NP *Baric CIL* VIII 10686).

d. *Prépositions, signes de l'accusatif, négations*

Les prépositions les plus employées sont *b-* «dans», *l-* «pour», «à», *m*(*n*) «de»; pour *'l* «sur» il y a aussi la variante *'lt*. La particule de l'accusatif est le plus souvent notée *'yt* à la différence de la préposition *'t* «avec»; cette distinction graphique est perdue en punique. Les prépositions *b-*, *m*(*n*) et *l-* peuvent être combinées (par exemple *l-m-b-yrḥ* «depuis le mois» *KAI* 81, 5).

Comme particules négatives le phénico-punique connaît dans un sens affirmatif *bl* et *'y*, combinées aussi en *'*(*y*)*bl*, et dans un sens prohibitif *'l*, avec renforcement en *'l 'l* «certainement pas» (*KAI* 13, 3.5).

3. *Syntaxe*

L'emploi si caractéristique pour l'hébreu de ce qu'on appelle le «waw conversif» ou «consécutif» avec l'imparfait, utilisé comme temps de la narration dans le passé, n'a que des exemples incertains (*cf.* *w-yb'* «et il vint» Hassan-Beyli l. 4 (*KAI* 23) et *w-yp'l* «et il fit» Hassan-Beyli l. 5; *cf.* LEMAIRE 1983, p. 11). Plus souvent *waw* apparaît avec le parfait dans un sens futur ou jussif dans l'apodose de propositions conditionnelles (par exemple *w'm mlk* ... *wmḥ b'l šmm* ... *'yt hmlk h'* «et si un roi ... alors, que Baal Shamêm anéantisse ce roi...» *KAI* 26 A III 18-19), suivant un usage bien connu dans les langues sémitiques.

On remarque aussi l'utilisation de l'infinitif absolu suivi d'un pronom personnel indépendant comme mode narratif au début d'une phrase, dans laquelle on peut poursuivre alors avec des formes verbales conjuguées (par exemple *p'l 'nk* ... *lrbty* ... *km'š qr't* «je fis ... pour ma maîtresse ... comme je l'avais promis» *KAI* 10, 6-7).

Une autre particularité est l'emploi de la préposition *l-* avec l'infinitif pour exprimer une action future, parfois avec une nuance volitive ou impérative (*lktb h'dmm* «que les gens écrivent» *KAI* 60, 45; *kl 'š lngb t 'bn z* «quiconque volera cette pierre» *CIS* I 3784; *w'l kl zbḥ 'š 'dm lzbḥ* «et pour chaque sacrifice, qu'un homme offrira...» *KAI* 69, 14).

C. *Instruments de travail*

Dans le cadre d'une matière aussi spécifique que celle qui est traitée dans ce chapitre, une présentation des principaux instruments de travail paraît nécessaire :

– ouvrages généraux : HARRIS 1939; GARBINI 1960, 1984, 1988; SIVAN 1984; GARR 1986;

– corpus de textes : *CIS*; *RES*; *KAI*; *TSSI*; *IPT*; CHABOT 1918; BERTHIER & CHARLIER 1955; FÉVRIER, GALAND & VAIJDA 1966; FANTAR 1974; AMADASI GUZZO & KARAGEORGHIS 1977; AMADASI GUZZO 1986a; BERTRANDY & SZNYCER 1987; LEVI DELLA VIDA & AMADASI GUZZO 1987;

– grammaires : SCHRÖDER 1869; HARRIS 1936; SEGERT 1976; FRIEDRICH, AMADASI GUZZO & RÖLLIG 1995;

– dictionnaires : JEAN & HOFTIJZER 1965; FUENTES ESTAÑOL 1980; TOMBACK 1980;

– bibliographies : LIDZBARSKI 1898; VEENHOF 1973;

– NN PP : HALFF 1965; BENZ 1972; JONGELING 1984.

Enfin, on trouvera des renseignements précieux dans un certain nombre d'études spécifiques, par exemple LEVI DELLA VIDA 1963; SZNYCER 1967; MASSON & SZNYCER 1972; BORDREUIL 1979; BRON 1979; RÖLLIG 1980; FERJAOUI 1993a.

CHAPITRE 2

L'ALPHABET

W. Röllig

On considère comme l'une des grandes réalisations de la culture orientale, si ce n'est comme la principale, l'«invention» de l'alphabet et la transmission de celui-ci aux Grecs. Dès l'Antiquité, cela était présenté comme l'œuvre des Phéniciens. C'est Hérodote qui l'affirme : «De ces Phéniciens qui avaient accompagné Kadmos (en Béotie) ... les Grecs ont beaucoup appris, et tout particulièrement l'écriture alphabétique, dont les Grecs ... n'avaient jusqu'alors aucune connaissance» (HDT. V 57-58; *cf.* MAZZA, RIBICHINI & XELLA 1988, 75 T, p. 42-43). De même, les chercheurs modernes ne nourrissent finalement aucun doute à ce sujet : l'alphabet grec – et, en conséquence, toutes les écritures du monde occidental – a été emprunté aux Phéniciens (plus précisément, aux habitants de la côte du Levant libano-syrienne). Ce qui demeure néanmoins l'objet de controverses est de savoir quand, où et comment a eu lieu cet emprunt. De plus, il est également aujourd'hui hors de doute que l'«alphabet phénicien» ne fut pas une «invention» ponctuelle, mais fut soumis à une évolution.

A. *Les débuts de l'écriture alphabétique*

Différentes découvertes des dernières décennies ont permis d'identifier quelques étapes dans l'évolution de l'écriture alphabétique, sans qu'on pût néanmoins nulle part observer de continuité. On ne saurait du reste même pas affirmer s'il n'y eut pas primitivement plusieurs centres où s'est développée l'écriture – centres qui existaient simultanément à proximité les uns des autres ou qui se sont succédé, sans que nous soyons à ce jour en mesure de le vérifier dans les faits. En conséquence, loin s'en faut également que nous puissions établir une chronologie quelque peu exacte des différentes formes prises par l'écriture alphabétique, d'autant que les découvertes sont largement disséminées dans l'espace. Finalement, dans le cas des découvertes les plus anciennes, ou de celles qui sont dues au hasard, nous dépendons uniquement, pour une classification, d'indices paléographiques – avec tous les problèmes qu'implique un tel a priori méthodologique.

1. *Inscriptions proto-cananéennes*

En Syro-Palestine, on a découvert différents documents dans lesquels on peut voir des tentatives pour opposer un système d'écriture propre aux systèmes, assurément déjà connus, des voisins égyptiens et babyloniens. Aucun de ces textes, pour la plupart très courts, n'a pu à ce jour être interprété avec certitude et intégralement. Ils laissent apparaître différents points de départ pour le processus qui nous occupe (*cf.* DIETRICH & LORETZ 1988; SASS 1988).

a. C'est un emprunt à des hiéroglyphes égyptiens que montre le système d'écriture des inscriptions proto-sinaïtiques. Leur datation est controversée. Elles pourraient remonter à l'époque de la XIIe dynastie (*c.*1800; *cf.* dernièrement, SASS 1988, 1991) ou seulement à la XVIIIe dynastie (*c.*1300). Ce dernier avis me paraît le plus vraisemblable car la forme des signes, ainsi que les sons qu'on peut en déduire, s'insèrent bien dans le processus d'évolution qu'on suppose avoir eu lieu durant le Bronze Récent. Les signes qui apparaissent sur ces quelques 31 textes en tout ont fréquemment des correspondants parmi les hiéroglyphes égyptiens (sic !). Ils semblent avoir été choisis d'après le principe de l'acrophonie mais ils sont encore très variables dans leur forme extérieure. Même après les études de ALBRIGHT 1969, et les récents travaux de RAINEY 1975, et de SASS 1988, encore peu nombreux sont à ce jour les mots qui ont pu être isolés et interprétés avec quelque probabilité.

b. Ce sont différents points de départ pour la création d'une écriture que montrent les plus anciens documents, pour la plupart encore fortement pictographiques. Dans la terminologie spécialisée, devenue entre-temps usuelle, on en parle comme suit : Lakish dagger (*c.*1700; TUFNELL 1958, p. 108), Nagila sherd (*c.*1650; LEIBOVITCH 1965), Gézer sherd (TAYLOR 1930), Lakish sherd N°7 (*c.*1600; TUFNELL 1953, p. 116, 1958, p. 131) et la plaquette de Sichem (*c.*1500; BÖHL 1938). Souvent, il n'est pas clair s'il agit encore d'une écriture à idéogrammes ou à phonogrammes, d'une combinaison des deux ou d'une écriture alphabétique proprement dite.

c. Quelques autres documents présentent peut-être des évolutions locales particulières, sans relation formelle avec des systèmes d'écriture connus par ailleurs : les deux tablettes en terre cuite de Tell Deir-Alla (XIIIe s. environ; CAZELLES 1965), l'inscription fortement endommagée de la stèle de Balū'ā (entre 1200 et 1100; HORSFIELD & VINCENT 1932) et l'«inscription énigmatique» de Byblos (*c.*1200; ALBRIGHT 1949a; *cf.* cependant CROSS 1954, p. 22-24).

d. À Kamid el-Loz, à la lisière de la Béqaa, on a trouvé, au niveau du Bronze Récent (XIII[e]-XII[e] s.), quelques tessons sur lesquels ont été gravés un petit nombre de signes qui constituent éventuellement un lien avec l'alphabet S.-sémitique (MANSFELD & RÖLLIG 1970; HACHMANN 1993).

2. *Inscriptions cananéennes anciennes*

Un certain nombre de documents témoins d'une écriture, pour la plupart très courts, contiennent des signes dont la forme extérieure est déjà indicative d'une tendance qui devint en définitive la norme de l'alphabet cananéo-phénicien. Le plus souvent, ces signes sont, d'après le principe de l'acrophonie, dérivés de l'objet qu'ils figurent (par exemple *'alef* «bœuf» pour *'*, *bēt* «maison» pour *b*...); cet objet donne aussi son nom au signe. De tels documents datent tous des XIII[e]-XI[e] s. et, sur base de spécificités paléographiques, se laissent répartir en deux groupes, l'un davantage au S., l'autre au N.

a. De Lakish proviennent un vase (*bowl*; TUFNELL 1958) et un fragment de vase (USSISKHIN 1983) ainsi qu'une cruche (*ewer*; TUFNELL 1940, p. 47-54; 1958, p. 36, 127, 130, 138), avec chaque fois des inscriptions peintes. Sur ces deux dernières pièces, l'écriture va de gauche à droite; sur le *bowl*, elle va de droite à gauche. Raddana (Ḫirbat Rudanna) a livré un fragment d'anse de cruche avec seulement trois lettres (CROSS & FREEDMAN 1971). À Beth-Shemesh, on a trouvé un *ostrakon* sur les faces avant et arrière duquel on avait manifestement écrit de haut en bas à l'encre noire (GRANT 1932, p. 30 : 1698). D'autres signes sont par contre gravés : sur le fragment de Tell eṣ-Ṣārem (T. Rehov; KALLNER 1945), sur les fragments de coupes de Qubūr al-Walaidā (de gauche à droite; CROSS 1980) et sur l'*ostrakon* de 'Izbet Ṣarṭā, qui comporte entre autres un alphabet écrit de gauche à droite (avec quelques omissions et inversions) (DEMSKY & KOCHAVI 1977).

b. Du N. de la Palestine-Syrie ne sont parvenus à ce jour que très peu de documents : le tesson peint de Sarepta avec seulement 3 1/2 lettres (TEIXIDOR 1975b) et un petit fragment d'Hazôr (2 signes; YADIN *et al.* 1958, p. 107), et aussi deux *cone-inscriptions* archaïques gravées de Byblos (CROSS & MCCARTER 1973), ainsi que la plupart des plus anciennes pointes de flèche (el-Ḫaḏr, Ruweiṣeh...; MITCHELL 1985; BORDREUIL 1992b). À ceci, il faut encore ajouter le tesson gravé de Manaḥat (Malḥā; STAGER 1969).

c. Il vaut la peine de souligner qu'on ne dispose assurément pour l'heure que de découvertes peu nombreuses, fort éparpillées dans l'espace et dans

le temps, qui ne laissent pas percevoir une «évolution». Néanmoins, la relativement grande uniformité des formes des signes est frappante et autorise à conclure à une vaste diffusion et une utilisation intensive de l'alphabet (peut-être sur papyrus), dans des proportions supérieures à ce que nous sommes à ce jour en mesure de prouver. Cette impression est confirmée par le fait que l'alphabet cunéiforme d'Ougarit, pour ce qui regarde la succession des signes (et en partie aussi pour ce qui concerne leur forme), s'est manifestement développé sur le modèle de l'écriture cananéenne ancienne (par exemple STIEGLITZ 1971; DIETRICH & LORETZ 1988, 1991). S'il faut y distinguer deux types – une forme longue avec 30 signes, une forme courte avec 21 signes, cela est imputable à la circonstance suivante : il est manifeste que, dans des parties de la Syrie, un nombre plus élevé de consonnes demeuraient en usage et que le système d'écriture pouvait tenir compte des besoins locaux. Il est alors frappant que la forme longue qui, outre trois signes aleph (suivis respectivement des voyelles *a*, *i*, *u*), utilise encore *ḫ*, *ś*, *ḏ*, *ẓ* et *ġ* ainsi que *s*, fut employée presque exclusivement à Ougarit et Ras Ibn Hani même. La forme courte, qui, à côté de l'inventaire de consonnes phénicien classique, présente encore une réduction concernant le *ṣ*, n'était que rarement en usage à Ougarit, alors qu'elle est fréquente dans presque tous les autres endroits (Ougarit excepté) où l'alphabet cunéiforme était utilisé. Il n'y a que sur la tablette très abîmée de Beth-Shemesh que figure selon toute apparence la forme longue (27 signes ?; DIETRICH & LORETZ 1988, p. 277-296; PUECH 1991b). Toutefois, de cette découverte isolée, on ne peut conclure qu'existait là-bas une tradition locale répandue.

B. *Diffusion de l'écriture alphabétique*

1. *Écriture phénicienne*

a. *La mère-patrie phénicienne*

Au XI[e] s., suite à l'adoption de l'écriture cananéenne ancienne et à ses développements formels ultérieurs, une écriture consonantique était devenue usuelle dans la mère-patrie phénicienne. Ses plus anciennes attestations proviennent principalement de Byblos. Ceci ne signifie pas nécessairement que c'est uniquement dans cette cité que, pour la première fois, on a utilisé l'écriture alphabétique sur une plus vaste échelle; le fait s'expliquerait plutôt surtout par le hasard des fouilles archéologiques. De façon générale, il importe d'être conscients que nous ne pouvons nous fonder que sur le matériel épigraphique qui nous est parvenu, c'est-à-dire ce qui a été gravé sur pierre ou sur métal. Les textes sur papyrus, parchemin, bois ou sur tablettes de cire – on peut imaginer qu'il y en eut beaucoup – n'ont pas du

tout été conservés pour la période la plus ancienne, et ne l'ont été que très rarement pour les temps plus récents. En dépit de cela, la succession presque ininterrompue d'inscriptions en provenance de Byblos (*KAI* 1-8), inscriptions qui commencent avec Ahiram et qui se laissent dater avec assez bien de précision, fournit des indications précieuses pour la question de l'évolution progressive de la forme des signes. Que cette évolution ne s'est pourtant pas seulement produite au niveau local, on en trouve deux indices : les différentes pointes de flèches inscrites venant sans doute principalement du S.-O. du pays (MITCHELL 1985; BORDREUIL 1992b); les inscriptions trouvées dans d'autres régions. Voici les principales caractéristiques qui se dégagent des premiers textes.
– L'inventaire des signes comprend uniformément 22 signes de consonnes, ce qui correspond sans doute à l'inventaire des sons en phénicien depuis le XIe s.
– L'écriture va de droite à gauche. On ne constate pas de boustrophédon.
– Des séparateurs de mots (points ou petits tirets) sont seulement utilisés dans les inscriptions très anciennes et par la suite réapparaissent à époque tardive.
– La fin des mots ne correspond pas nécessairement avec la fin des lignes.
– L'écriture est totalement défective; des *matres lectionis* ne sont pas utilisées. Ceci suppose un enseignement uniforme.

Cette uniformité est d'autant plus étonnante que très rapidement cette écriture s'était imposée et était en usage non seulement dans la mère-patrie phénicienne mais aussi dans des territoires qui ne lui étaient pas directement limitrophes. Pour ce qui concerne les cités-États phéniciennes, les vicissitudes de la tradition font qu'à ce jour, ceci ne peut être démontré que dans une mesure très réduite : les plus anciennes inscriptions provenant de Sidon apparaissent seulement à partir du VIe s. (*KAI* 13), et il en va peut-être de même pour Tyr. Outre le fragment d'un tesson peint, qui remonte peut-être au XIe s. (*cf. supra*), Sarepta a conservé quelques courts textes du VIIe s. (*Sarepta* IV, p. 3-12). Des textes volumineux proviennent par ailleurs de Zincirli (stèle de Kilamuwa, dernier quart du IXe s., *KAI* 24), de Hassan-Beyli (LEMAIRE 1983) et de Karatepe (chaque fois VIIe s.; *KAI* 26). De même, au VIIe s., le phénicien fut écrit même en Cappadoce (Ivriz). À cette époque, l'écriture n'avait pas uniquement un caractère monumental, ainsi que l'indiquent les amulettes (à divers égards problématiques) d'Arslan Tash (*KAI* 27; CAQUOT & DU MESNIL DU BUISSON 1971) avec leurs textes incantatoires. Nous pouvons donc, même sans en avoir la preuve pour l'ensemble de l'aire considérée, conclure que,

depuis le IXe s., l'écriture phénicienne s'était répandue sur toute la côte du Levant et jusqu'au N. de la Syrie et l'Asie mineure.

b. *Chypre*

L'île de Chypre, qui se trouve à portée du regard de la côte phénicienne, fut assurément la première région où la nouvelle écriture fut exportée. Pourtant, la tradition ne commence qu'avec une inscription du IXe s. (*KAI* 30). Elle se poursuit au VIIIe s. avec le plateau d'offrande du temple d'Astarté à Kition (AMADASI GUZZO & KARAGEORGHIS 1977, D 21), tandis que les deux coupes en bronze de Limassol (*KAI* 31) doivent être exclues comme importations. Il est possible que le médaillon en or *KAI* 73, qui a été trouvé dans une tombe à Carthage et qu'il faut dater de la fin du VIIIe s., soit originaire de Chypre (discussion par PECKHAM 1968, p. 119-124). Pour les siècles suivants également, on connaît de nombreuses inscriptions phéniciennes de Chypre.

c. *Monde égéen et Grèce*

Des témoignages d'écriture de haute époque en provenance du monde égéen et de Grèce même sont extrêmement rares. Une coupe de bronze de Tekké, près de Knossos en Crète, avec une courte inscription gravée du IXe s. (SZNYCER 1979), est vraisemblablement une pièce importée, qui ne nous apprend donc rien sur l'utilisation de l'écriture alphabétique dans l'île. Un tesson de Rhodes appartient sans doute au VIIIe s., mais il ne porte que peu de signes; à cet endroit, les témoignages deviennent plus nombreux au IVe s. seulement (*KAI* 44, 45). C'est également comme des importations qu'il faut considérer les morceaux d'un harnais avec inscription araméenne de Hazaël (de Damas) – en conséquence datable de la fin du IXe s. – dont une œillère a été trouvée dans une couche de la fin du VIIIe s. à Érétrie sur l'île d'Eubée; une plaque frontale qui en faisait partie se trouvait (dans un contexte du VIe s.) près du sanctuaire d'Héra à Samos (KYRIELEIS & RÖLLIG 1988). Toutes les autres attestations d'une écriture sémitique en provenance de cette zone sont à ce point tardifs qu'ils n'entrent pas en compte pour la question de la diffusion de l'alphabet (BASLEZ 1986).

d. S'il est dans une certaine mesure possible de saisir les traces archéologiques du chemin suivi par les Phéniciens vers l'Occident, la répartition des vestiges épigraphiques, dont dépend la diffusion de l'alphabet, est en revanche étrangement irrégulière. À Malte, la tradition écrite ne commence qu'au VIe s. Pour la Sicile – y compris Motyé, on ne connaît décidément que des inscriptions puniques, à partir du VIe s. Pour la Sardaigne (Nora, Bosa), on a pourtant conservé des inscriptions monumentales phéniciennes (*CIS* I 144, 162), qui d'après leur caractère

scriptural pourraient être datées assez sûrement de la seconde moitié du IXe s. (discussion de la datation en dernier lieu par CROSS 1987). Par la suite, on constate un hiatus dans la tradition. Cette situation ne cesse qu'avec des textes du VIe s., lesquels ont été trouvés dans des proportions variables, et pour une période de plusieurs siècles, en des endroits comme Tharros, Sulcis, Monte Sirai, Bitia, Antas... Une situation particulière se présente à Pithécusses/Ischia : dans l'ancienne colonie grecque, qui, du point de vue archéologique, peut être nettement rapprochée de l'Eubée (RIDGWAY 1992b), on a trouvé sur des tessons de vases fabriqués sur place également des graffiti sémitiques (phéniciens et peut-être araméens) de la seconde moitié du VIIIe s. (BUCHNER & GARBINI 1978). Mais c'est aussi là qu'a été trouvé le «gobelet de Nestor», une coupe rhodienne avec une inscription grecque en vers, écrite de gauche à droite, de la fin du VIIIe s. Ceci est le signe d'un contact culturel entre colons sémitiques et grecs, contact qui, il faut le remarquer, inclut l'Eubée, laquelle, selon la tradition romaine, aurait servi de point de départ pour la transmission (via Cumes) de l'alphabet en Italie. En Italie même ont été assurément trouvés des témoignages d'écriture phénicienne, comme une coupe en argent de Préneste (tombe Barberini) avec mention de propriété de la fin du VIIIe s. (AMADASI GUZZO 1990a, p. 64-65, 94) et une pièce identique qui provient, semble-t-il, de la métropole de Pontecagnano (Salerne). Mais, une fois de plus, dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'articles importés. Ainsi que le montre l'acte de fondation en or de S. Severa (Pyrgi), comportant une dédicace à Astarté avec son pendant étrusque (AMADASI GUZZO 1990a, p. 94-95), l'écriture sémitique (phénicienne) était encore en usage en Étrurie à la fin du VIe s.

e. L'Espagne, bien que, du point de vue archéologique, elle soit tout à fait riche en témoignages relativement anciens d'une présence phénicienne, n'a à ce jour livré que peu de documents écrits – qui plus est, très courts pour la plupart. Ils se concentrent sur la côte S. et datent de la fin du VIIIe s.-début du VIIe s. (Gadès, Morro de Mezquitilla) ou du VIIe-VIe s. (Toscanos, Almuñécar). Une relativement longue dédicace d'El Carambolo (également VIIe-VIe s.) est une fois de plus sûrement une pièce d'importation. Pour ce qui concerne l'Espagne, on peut, en raison de la répartition dans l'espace et dans le temps des restes d'inscriptions alphabétiques, exclure qu'une influence, par exemple sur les écritures ibériques locales, ait été exercée (*contra* par exemple DE HOZ 1991).

f. En Afrique du N., l'alphabet phénicien est sûrement arrivé en même temps que les premiers colons. Mais, de l'époque de la fondation de Carthage (dernier quart du IXe s.), il n'y a pas à ce jour d'inscriptions qui

puissent être attribuées avec certitude. Seul le médaillon d'or (*KAI* 73) déjà évoqué ci-dessus, pour autant qu'il ait été fabriqué et inscrit à Carthage même, constituerait pour ce lieu un premier témoignage, datant du VIIIe s. Tous les autres textes (stèles), dans la mesure où ils sont datables sur base de critères archéologiques, typologiques et paléographiques, appartiennent à la période qui s'étend du Ve s. au IIe s. (PECKHAM 1968, p. 177-222). La variante punique de l'alphabet phénicien se distingue par des formes de signes fortement cursives; même sur des inscriptions sur pierre, elle imite volontiers les épaississements de la hampe qui sont en fait caractéristiques de l'écriture à la plume de roseau. Enfin, indépendamment de la cursive punique de Carthage se développe une autre cursive «néopunique»; à partir du IIe s. celle-ci s'introduit avec quelques signes dans le punique et, après la chute de Carthage, elle le supplante, y compris dans les inscriptions monumentales, là-bas et dans les autres sites d'Afrique du N. Pourtant, même dans la «calligraphie» en usage en Tripolitaine, elle demeure souvent peu lisible, en raison de la ressemblance entre plusieurs lettres. De même, les règles orthographiques du phénicien, qui étaient encore totalement respectées dans le punique, ne sont plus inconditionnellement appliquées.

g. L'Égypte était à ce point enfermée dans son propre système scriptural que dans cette région l'écriture alphabétique ne put se répandre que tardivement et encore, seulement dans des colonies étrangères. Pourtant, le fait qu'une lettre adressée au pharaon par un vassal proche-oriental (*KAI* 266) ait été rédigée en langue et écriture araméennes laisse penser que, au plus tard au passage du VIIe s. au VIe s., de tels documents ont pu être traités par la chancellerie.

2. *Écritures araméennes*

Déjà au IXe s., dans la Syrie du N. vraisemblablement, l'écriture phénicienne servit à reproduire des textes araméens. Le premier exemple en est la «stèle de Melqart de Barhadad» (*KAI* 201). De façon purement extérieure, les inscriptions araméennes des IXe-VIIIe s. ne se distinguent généralement pas des inscriptions phéniciennes, c'est-à-dire que la forme des lettres est identique (NAVEH 1970). Pourtant, cette conviction a depuis lors été ébranlée par la mise au jour de la bilingue de Tell Fekherye (ABOU-ASSAF, BORDREUIL & MILLARD 1982); cette inscription du IXe s., provenant de l'E. de la région où était alors parlé l'araméen, présente des formes de signes clairement différentes, manifestement archaïques et apporte une preuve de ce qui, sans ce document, n'était qu'une hypothèse vraisemblable : l'écriture phénicienne ne fut pas adoptée partout en même

temps ni en un seul endroit, mais en plusieurs lieux et à des stades différents de son évolution formelle. Les règles orthographiques demeurent cependant quasiment inchangées. Plus particulièrement, l'araméen n'a pas essayé d'étendre l'inventaire des sons phéniciens pour l'adapter à son propre système phonétique, qui était plus vaste; par exemple, pour restituer le *ḏ*, il s'est contenté de *z* ou *d*. Dès le IXe s. (Fekherye) s'amorce pourtant une évolution : avec l'utilisation de quelques signes consonantiques (*w*, *y* et *h*, plus tard aussi ʾ) comme *matres lectionis*, on abandonne le strict système de l'écriture défective au profit d'une restitution (d'abord sans conséquences) de la longueur des voyelles aussi bien à l'extrémité des mots que déjà à l'intérieur de ceux-ci. On est enclin à penser que cela s'est produit sous l'influence du système cunéiforme (ou des hiéroglyphes louvites, SEGERT 1963) qui était tout d'abord dominant dans le N. de la Syrie. La forme des lettres se transforme également désormais : les arrondis supérieurs des signes consonantiques sont ouverts de sorte que se constitue un type de jambages clairement différent du phénicien, type qui connaît, avec sa variante cursive, une large diffusion dès le VIe s. Quand l'araméen devient la langue administrative de l'empire achéménide, cette forme d'alphabet originellement phénicienne se répand dans tout le Proche-Orient et donne naissance aux systèmes d'écriture indiens mais aussi à l'écriture arabe moderne (NAVEH 1987a).

3.

Dès le Xe s., l'alphabet phénicien fut adopté dans la région qui était limitrophe à l'E. Le «calendrier de Gézer» (*KAI* 182), vraisemblablement un texte d'école, atteste son adoption pour la zone d'implantation d'Israël; la volumineuse inscription de Meša du IXe s. (*KAI* 181) témoigne de son utilisation par les Moabites. De même, chez les Ammonites et les Édomites voisins, cette écriture devint peu après usuelle et se développa en se distinguant en partie du point de vue formel du modèle phénicien, pour ce qui concerne l'hébraïque par exemple par des allongements inférieurs et supérieurs et des inclinaisons. Sous l'influence de l'araméen, on utilisa aussi dans l'espace linguistique hébraïque, dès le VIIIe s. et toujours davantage, des *matres lectionis*.

C. *Écritures S.-sémitiques*

Par écritures S.-sémitiques, on entend ces écritures consonantiques qui, du point vue formel, se démarquent nettement de l'alphabet linéaire des Phéniciens et qui furent utilisées pour écrire des langues arabes anciennes

comme le sabéen, le minéen..., plus tard aussi pour l'éthiopien par exemple. Contrairement à de précédentes hypothèses, elles ne consistent pas en un développement spécifique d'époque tardive, mais elles remontent elles aussi à l'écriture cananéenne ancienne (état de la question par SASS 1991). Pourtant, on débat toujours pour savoir si les signes se trouvant sur quelques tessons de Kamid el-Loz (XIII[e]-XII[e] s.; *cf. supra*) en constituent déjà une manifestation. Dans la négative, cette évolution proprement S.-arabique commence au plus tôt au X[e] s. L'alphabet présente alors, conformément à l'inventaire phonétique plus riche de l'arabe, 29 signes : leur succession s'écarte, d'après certains alphabet (SASS 1991, p. 90-91), du type O.-sémitique, avec une suite initiale *h l ḥ m*... On ne sait rien sur le nom des signes. La tablette, malheureusement en piètre état de conservation, de Beth-Shemesh (PUECH 1991b; *cf. supra*), utilise manifestement la même suite de consonnes et témoigne donc que, à date ancienne, la tradition alphabétique était déjà divisée.

D. *Adoption de l'alphabet par les Grecs*

La localisation chronologique et géographique de l'écriture consonantique phénicienne ainsi que son élargissement en une écriture complète par les Grecs sont encore et toujours débattus. Il faut néanmoins considérer comme établi qu'un rattachement à des écritures linéaires du Bronze Récent n'est pas possible. Même les défenseurs d'une adoption *c.*1200, ou plus tôt ou un peu plus tard (J. Naveh, M. Bernal...), reconnaissent qu'à ce jour on n'a trouvé aucun témoignage écrit grec significatif qu'on puisse placer avant la fin du VIII[e] s. On peut bien sûr supposer qu'il y eut un stade préliminaire durant lequel l'écriture était utilisée sur un support périssable – et donc perdu – dans le cadre d'activités commerciales; mais cette vue dépend elle-même d'hypothèses qui font remonter à date haute l'existence de relation entre Grecs et habitants du Levant, ce qui, à ce jour, n'a pas été prouvé. En fait, même en admettant une «phase transitoire», on ne pourrait pas aller au delà du IX[e] s., ce qui correspond au début de l'«époque orientalisante», durant laquelle des contacts intensifs sont perceptibles également dans d'autres domaines. De façon générale, il faut considérer que le processus de l'emprunt ne se fit pas «simplement» par l'intermédiaire de marchands itinérants, mais il convient de supposer – ce que laisse déjà entendre Hérodote – qu'il y eut une relation directe et durable avec des scribes O.-sémitiques, peut-être en Eubée ou en Asie mineure (RÖLLIG 1992) et donc que l'adoption se produisit «en milieu bilingue» (MAREK 1993). On peut appuyer cette hypothèse par le fait que

le signe sémitique ʿ(ēn) «œil» est employé pour la voyelle o formé par acrophonie d'après *ophtalmos*. En somme, même si déjà très tôt les alphabets grecs se divisent selon les régions, d'après la forme et le nombre de lettres additionnelles, en différentes branches («vert», «rouge» et «bleu» selon la terminologie de KIRCHHOFF 1877), l'adoption a pourtant nécessairement eu lieu à un endroit et à un moment donnés. Sinon on ne pourrait expliquer que l'ordre des lettres soit conservé et que l'emploi des noms des signes soit uniforme. Le fait que beaucoup de noms de signes se terminent en *-a* (*alpha*, *bêta*, *delta*...) n'indique pourtant pas que l'adoption s'est faite à partir d'un contexte araméen (KNAUF 1987). Cela tient plutôt de la mnémotechnique : l'utilisation de l'alphabet était liée à l'apprentissage (scolaire) d'abécédaires. Par ailleurs, même dans le cas de l'écriture araméenne ancienne, on n'a pu élucider comment on en est arrivé à la succession «canonique» des signes. Dans l'espace linguistique grec, il s'ensuivit alors une évolution logique vers une écriture complète : l'utilisation de certains signes comme *matres lectionis*, déjà appliquée en araméen, fut développée et un certain nombre de signes qui n'avaient pas d'équivalent phonétique en grec, furent «réquisitionnés» comme signes de voyelles. Le type d'écriture complète qui avait été ainsi réalisé se propagea alors très rapidement en Grèce même et dans l'ensemble du bassin méditerranéen (COOK & WOODHEAD 1959).

E. *Chiffres*

La formation d'un système de chiffres n'eut lieu, dans le domaine de l'écriture cananéenne, que tout à fait tardivement. Ces chiffres étaient principalement utilisés pour des indications de mesures ou dans le cadre de listes d'objets. Dans les inscriptions officielles, ils se rencontrent occasionnellement à côté des nombres écrits en toutes lettres. Dans le domaine linguistique hébraïque, pour les chiffres *5*, *10*, *20*..., on utilise généralement les signes hiératiques correspondants, tandis que, pour les nombres de *1* à *4*, on inscrit des traits droits disposés l'un à côté de l'autre ou l'un au-dessus de l'autre. Dans l'espace linguistique phénicien et araméen, cela se produit aussi pour les chiffres de *5* à *9*. Pour *10*, *20*, *100* et *1 000*, des signes particuliers sont employés. Le recours à des lettres de l'alphabet pour indiquer des nombres apparaît – sans doute suite à l'influence du grec – seulement au Ier av. J.-C. en Israël.

Tables de l'écriture phénicienne et punique

1. Ostracon d'Isbet Ṣarṭah près d'Apheq, Palestine, XII[e]/XI[e] s. av. J.-C.
2. Pointe de flèche n°5, El-Khadr, Palestine, XI[e] s. av. J.-C.
3. Pointe de flèche du «Roi d'Amurru», Liban ?, XI[e] s. av. J.-C.
4. Cône A, Byblos, XI[e] s. av. J.-C.
5. Sarcophage d'Aḥīrām, Byblos, *KAI* 1, *c*.1000 av. J.-C.
6. Inscription de Jeḥīmilk, Byblos, *KAI* 4, *c*.950 av. J.-C.
7. Inscription d'Elībaal, Byblos, *KAI* 6, *c*.900 av. J.-C.
8. Coupe de Tekke, Crète, *c*.900 av. J.-C.
9. Inscription de Nora, Sardaigne, *KAI* 46, *c*.900 av. J.-C.
10. Inscription du roi Kilamuwa, Zincirli, *KAI* 24, *c*.825 av. J.-C.
11. Ancienne inscription de Chypre, *KAI* 30, *c*.880 av. J.-C.
12. Coupes de Limassol, Chypre, *KAI* 31, *c*.750 av. J.-C.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
ʾ												
b												
g												
d												
h												
w												
z												
ḥ												
ṭ												
y												
k												
l												
m												
n												
s												
ʿ												
p												
ṣ												
q												
r												
š												
t												

13. Inscriptions de Karatepe, *KAI* 26, *c*.720 av. J.-C.
14. Inscription en ivoire de Sarepta, *c*.725 av. J.-C.
15. Boîte en ivoire d'Ur, *KAI* 29, *c*.700 av. J.-C.
16. Graffiti d'Abu Simbel, Égypte, *c*.700 av. J.-C.
17. Stèle de Malte *CIS* I 123, seconde moitié VII[e] s. av. J.-C.
18. Statuette d'Astarté, *TSSI* III, Hispania 14, n°16, p. 64-66; fin VII[e] s. av. J.-C.
19. Stèle d'Amrit, *RES* 234, première moitié VI[e] s. av. J.-C.
20. Inscription de Sulcis, Sardaigne, *CIS* I 147, fin VI[e] s. av. J.-C.
21. Inscription de Yehaumilk, Byblos, *CIS* I 1, milieu V[e] s. av. J.-C.
22. Sarcophage d'Eshmunazor, Sidon, *CIS* I 3, milieu V[e] s. av. J.-C.
23. Sarcophage de Batnoam, Byblos, *KAI* 11, première moitié IV[e] s. av. J.-C.
24. Inscriptions de Bodashtart, Sidon, *KAI* 15/16, deuxième moitié V[e] s. av. J.-C.

	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
ɔ												
b												
g												
d												
h												
w												
z												
ḥ												
ṭ												
y												
k												
l												
m												
n												
s												
c												
p												
ṣ												
q												
r												
š												
t												

25. Récipient de Baalpilles, *RES* 1520, première moitié VIIe s. av. J.-C.
26. Papyrus de Saqqāra, Égypte, *KAI* 50, deuxième moitié VIe s. av. J.-C.
27. Ostraca d'Éléphantine, Égypte, Ve s. av. J.-C.
28. Ostraca de Saïda, Sidon, VANEL 1967, V^e^/IVe s. av. J.-C.
29. Inscriptions de pierre à chaux, Larnaca, Chypre, *CIS* I 86 A.B = AMADASI GUZZO & KARAGEORGHIS 1977, C 1 A.B, seconde moitié Ve s. av. J.-C.
30. Papyrus du Caire, Égypte(?), *KAI* 51, *c.*300 av. J.-C.
31. Inscription de Milkyaton, Idalion, Chypre, *CIS* I 91, 386 av. J.-C.
32. Inscription d'Abdosir, Larnaca, Chypre, *CIS* I 13 = AMADASI GUZZO & KARAGEORGHIS 1977, A 27, *c.*305 av. J.-C.
33. Inscription d'Umm el-Amed, *KAI* 19, 222 av. J.-C.
34. Inscription du Pirée,/Athènes, Grèce, *KAI* 60, 96 av. J.-C.

	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
ɔ										
b										
g										
d										
h										
w										
z										
ḥ										
ṭ										
y										
k										
l										
m										
n										
s										
c										
p										
ṣ										
q										
r										
š										
t										

35. Médaillon d'or de Carthage, *CIS* I 6057 = *KAI* 73, *c*.700 av. J.-C.
36. Inscription de Carthage, *CIS* I 5684, seconde moitié VIIe s. av. J.-C.
37. Inscriptions de Motyé, Sicile, strate IV, milieu VIe s. av. J.-C.
38. Inscription de Carthage, *CIS* I 6025, V^e/IVe s. av. J.-C.
39. Inscription de Carthage, *CIS* I 5717, milieu IVe s. av. J.-C.
40. Inscription de Carthage, *CIS* I 3800, fin IVe s. av. J.-C.
41. Tarif de Marseille, provenant de Carthage, *CIS* I 165 = *KAI* 69, seconde moitié IVe s. av. J.-C.
42. Inscriptions de Carthage, IIIe s. av. J.-C.
43. Tablette de plomb de Carthage, *CIS* I 6068 = *KAI* 89, IIe s. av. J.-C.
44. Tablette d'Ibiza, Espagne, *KAI* 72, IIe/Ier s. av. J.-C.
45. Inscription funéraire de Dougga, Tunisie, *KAI* 100, Ier s. av. J.-C.
46. Inscription votive de Bitia, Sardaigne, *KAI* 173, *c*.180 ap. J.-C.

	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46
ͻ												
b												
g												
d												
h												
w												
z												
ḥ												
ṭ												
y												
k												
l												
m												
n												
s												
c												
p												
ṣ												
q												
r												
š												
t												

47. Inscription votive sur un autel, Byblos, *KAI* 12, Ier s. ap. J.-C.
48. Inscription bilingue de Délos, DUSSAUD 1925, Ier s. ap. J.-C.
49. Grande inscription de Maktar, *KAI* 145, Ier s. apr. J.-C.
50. Inscriptions de Hadrumetum/Sousse, *KAI* 97-99, IIe/Ier s. av. J.-C.
51. Inscriptions néopuniques de Carthage et Constantine (El Hofra), IIe/Ier s. av. J.-C. à Ier/IIe s. ap. J.-C.
52. Ostracon de Cússabat, Tripolitaine, *IPT* n°86, Ier ap. J.-C.
53. Inscription de Rās el-Haddağa, Tripolitaine, *IPT* n°76, 15-17 ap. J.-C.
54. Inscription de Leptis Magna, Tripolitaine, *IPT* n°32, *c.*30 ap. J.-C.

	47	48	49	50	51	52	53	54
ɔ								
b								
g								
d								
h								
w								
z								
ḥ								
ṭ								
y								
k								
l								
m								
n								
s								
c								
p								
ṣ								
q								
r								
š								
t								

Comparaison de l'alphabet phénicien avec l'alphabet grec ancien

Alef
Bet
Gimel
Dalet
He
Waw
Zain
Ḥet
Ṭeṭ
Yod
Kaf
Lamed
Mem
Nun
Samek
Ain
Pe
Ṣade
Qof
Resh
Shin
Taw

1 2 3 4 5 6 7

1. Inscription de Sipitbaal, Byblos, *c*.925-900 av. J.-C.
2. Inscription du roi Mesa de Moab, Liban, *c*.830 av. J.-C.
3. Inscription de la coupe du temple de Kition, Chypre, *c*.800 av. J.-C.
4. Coupes de Limassol, Chypre, *c*.750 av. J.-C.
5. Herpeditamos, Crète.
6. *Oinochoè* du Dipylon, Athènes, VIII[e] s. av. J.-C.
7. Inscriptions de Pithécusses et Lefkandi, Eubée, VIII[e]/VII[e] s. av. J.-C.

CHAPITRE 3

L'ONOMASTIQUE ET LA PROSOPOGRAPHIE

F. Israel

A. *Structure formelle des noms de personnes (NNPP)*

La structure des NNPP phénico-puniques comporte les mêmes caractéristiques que celle des autres onomastiques de langue sémitique. Ces NNPP peuvent être : a) profanes (définition chez NOTH 1928, p. 221-232), par exemple *špn* (= lapin); b) théophores (définition chez CAQUOT 1975; *cf.* aussi ISRAEL 1992b), par exemple *ytnbʿl* (= Baal a donné); ces derniers noms peuvent être soit abrégés (par exemple *ytn* = le dieu X a donné), soit hypocoristiques (BENZ 1972, p. 232-233; JONGELING 1984, p. 35; NOTH 1928, p. 38-39; PIKE 1992; *cf. infra* les exemples). De plus, le NP peut être constitué par un simple nom ou par la juxtaposition de deux noms en relation d'état construit (par exemple *ʿbdbʿl* = serviteur de Baal) ou encore par une phrase. On appelle les premiers *Wortnamen*, les seconds *Satznamen*. Avec un prédicat verbal, on aura un NP à phrase verbale à l'accompli ou encore plus rarement à l'inaccompli (par exemple avec le prédicat à l'accompli *ytnbʿl* et son inverse *bʿlytn*; avec l'inaccompli *yknšlm* et son abrégé *ykn*). Avec un prédicat nominal, on aura un NP à phrase nominale (par exemple *ḥnbʿl* ou *bʿlḥn*). L'ordre du prédicat et du sujet peut varier. Cette terminologie est empruntée à NOTH 1928.

Par ailleurs, l'onomastique phénicienne, comme celle des autres onomastiques des Sémites du N.-O., ne présente pas de NNPP formés avec une phrase complexe; ce type est courant – probablement en raison du substrat sumérien – dans les onomastiques de la Mésopotamie (*cf.* TALLQUIST 1903, p. xv-xvi, pour des exemples des différentes structures). Comme dans d'autres onomastiques sémitiques (*cf.* NOTH 1927) sont attestés des NNPP composés avec des éléments du lexique familial *ʾb*, *ʾḥ* et *ʿm*, *ʾḥtʾm* et *bt* (ces trois derniers composent les NNPP féminins). Toujours comme dans les autres onomastiques sémitiques du N.-O., le NP féminin (STAMM 1967, p. 339) est reconnaissable seulement par la présence de formes grammaticales féminines; ils sont aisément signalés seulement par Carthage (HALFF 1965, p. 83; chez BENZ 1972, l'éventuelle attestation d'un NP féminin est précédée par le sigle f).

En ce qui concerne le NP abrégé, il faut distinguer entre NP abrégé par *troncamento*, ou en allemand *Kurzname* (par exemple *ytn* et *ykn*), et NP abrégé par contraction, système défini chez CHABOT 1943-1945 (par exemple *ḥl* pour *ḥ[nbʿ]l*).

Enfin, le NP hypocoristique reste difficile à définir, vu l'emploi souvent incorrect du terme hypocoristique dans la littérature onomastique. Dans les études dédiées à l'onomastique du Proche-Orient, les seuls chercheurs qui emploient correctement le terme (MAROUZEAU 1951, p. 112, *s.v.* hypocoristique) sont STAMM 1939, p. 11, 113-114, ainsi que RANKE 1952, p. 95. Sont souvent classés comme hypocoristiques tantôt les NNPP abrégés – c'est-à-dire ceux où le sujet ou le *nomen rectum* divin est omis – tantôt ceux dans la composition desquels une terminaison hypocoristique se substitue au nom du dieu; en phénicien cette terminaison est *aleph* (BENZ 1972, p. 241-242; par exemple *ḥnʿ* pour *ḥnbʿl*). Historiquement, l'origine des terminaisons hypocoristiques reste hypothétique (RENAN 1882, repris par CAQUOT 1992, p. 14-15; LIDZBARSKI 1902, p. 1-23); elle est peut-être liée à la déclinaison (HUFFMON 1965, p. 104-117; LAYTON 1990, p. 37-49, 107-118).

B. *Sources de l'onomastique phénico-punique*

Notre source documentaire principale est constituée par les inscriptions (I.A.I.1 Les inscriptions). La publication continuelle de nouveaux documents oblige le chercheur à tenir à jour un fichier des nouveaux matériaux.

Des sources secondaires, mais non moins importantes, sont les inscriptions historiques des souverains assyriens (SAPORETTI 1990), la mention des quelques individus d'origine phénicienne dans les sources administratives néo-assyriennes (on dépouillera à cet effet TALLQUIST 1914 et les différentes volumes de la collection SAA; liste provisoire chez VATTIONI 1980, p. 77-82; *cf.* aussi LIPIŃSKI 1975, 1983a, 1990, 1991a) et néobabyloniennes (on dépouillera à cet effet ZADOK 1977; *cf.* aussi ZADOK 1978).

Pour ce qui concerne les auteurs classiques, on consultera avec profit MAZZA, RIBICHINI & XELLA 1988, mais de bons services sont encore rendus par GESENIUS 1837, p. 398-415, ainsi que par VATTIONI 1980, p. 1-42 (pour les auteurs latins), 43-64 (pour les auteurs grecs). Pour ce qui regarde les sources épigraphiques classiques, on se reportera aux travaux de F. Vattioni et plus précisément a) pour les inscriptions d'Afrique du N., à VATTIONI 1977, p. 2-5 (plus spécialement pour

l'épigraphie latine), 1979, 1980, p. 64-77 (plus spécialement pour l'épigraphie grecque); b) pour la Cyrénaïque, à VATTIONI 1987; c) pour la Grèce à VATTIONI 1987-1988, p. 110-124.

Ces sources révèlent des NNPP qu'on peut classer comme phénico-puniques soit par leur étymologie, soit par la qualification du personnage dans le contexte comme phénicien.

C. *Instruments de travail*

Trois répertoires onomastiques constituent la base de départ pour la recherche dans ce domaine : BENZ 1972; JONGELING 1984; HALFF 1965 (ce dernier est restreint à l'onomastique carthaginoise). Les données rassemblées dans ces trois ouvrages devront être complétées avec les lexiques de HARRIS 1936, p. 71-156, et de FUENTES ESTAÑOL 1980, et avec BORDREUIL 1992a, col. 164-166, pour la glyptique. Pour un *survey* des études consacrées à l'onomastique phénico-punique, *cf.* ISRAEL 1991b.

D. *Analyse onomastique*

La tâche la plus ardue pour le chercheur est de proposer pour les NNPP qu'il retrouve dans la documentation un commentaire adéquat. Le recours aux instruments de travail cités au précédent paragraphe permet avant tout de signaler la présence ou l'absence du même NP dans la documentation. Selon les nécessités de l'étude, le chercheur pourra élargir son commentaire onomastique aux différentes documentations épigraphiques sémitiques. On signale ici les outils de travail qu'il faudra consulter. Du point de vue synchronique, il faudra avant tout examiner les onomastiques du Ier millénaire et notamment : a) pour l'onomastique israélite, les répertoires de NOTH 1928 et de ZADOK 1988; b) pour l'onomastique de la région philistine, ISRAEL 1991a, p. 134-140; c) pour les peuples transjordaniens, ISRAEL 1992a; d) pour l'onomastique araméenne de l'Asie antérieure, MARAQTEN 1988; e) pour l'Égypte, KORNFELD 1978 et GRELOT 1972, p. 455-508; f) pour l'onomastique dissimulée dans la documentation cunéiforme, surtout néobabylonienne, ZADOK 1977. Une analyse soigneuse des NNPP en transcriptions grecques et latines manque. Le seul répertoire est celui de WÜTHNOW 1930 (*cf.* aussi LITTMANN 1922, col. 519-526).

Du point de vue diachronique, pour ce qui concerne la documentation du IIe millénaire, on consultera : pour l'amorite, HUFFMON 1965, et GELB 1980; pour l'ougaritique, GRÖNDAHL 1967. Au dehors du monde

syro-palestinien, on peut étendre l'analyse en se tournant vers les onomastiques de l'Arabie préislamique, mais il faut faire preuve de grande prudence dans la comparaison; le répertoire à consulter alors est HARDING 1971.

Une fois terminée la recherche comparative et/ou étymologique, il faut établir le classement formel du NP et pour cela, il faudra en proposer une vocalisation. À cet effet, une aide précieuse est offerte par les sources secondaires ainsi que par l'onomastique biblique qui, par sa vocalisation, reflète au moins une certaine fidélité envers les structures formelles des NNPP. Cette vocalisation demeurera toujours hypothétique vu la possibilité de proposer, dans certains cas, différentes prononciations possibles du squelette consonantique : par exemple un NP comme *ʿzrbʿ* d'après les transcriptions classiques et les parallèles bibliques pourrait être vocalisé *uzerbalos* (*cf. ozerbalos*), ou *ʿazrubaʿl* (*cf.* Hasdrubal), ou encore *ʿazorbaʿal* (*cf.* hébreu biblique *ʿazaryahû*). Les comparaisons ainsi obtenues seront dites «directes» si l'on se borne dans le commentaire à signaler les données de la documentation phénicienne; elles seront dites «indirectes» si l'on élargit l'horizon aux autres onomastiques. Dans ces deux catégories, on fera encore une distinction entre parallèles proches et parallèles de premier ou de deuxième degré. Le parallèle proche est constitué par l'attestation du même NP dans l'onomastique phénicienne (comparaison directe) ou dans d'autres onomastiques (comparaison indirecte : par exemple le NP *mnḥm* est attesté dans toutes les onomastiques de la région syro-palestinienne). Dans la comparaison indirecte, on aura des parallèles de premier degré pour les mêmes structures onomastiques, c'est-à-dire «Wortnamen» ou «Satznamen» dans lesquels on trouve une autre composante théophore (par exemple phénicien *ytnbʿl* et hébreu *netanyahû*). Inversement, on appellera parallèles de deuxième degré tous les NNPP composés avec la même racine mais dont la structure formelle est différente.

E. *Stratification et répartition géographique des données*

Dans la documentation, il est possible de reconnaître une différenciation soit chronologique, soit spatiale.

Du point de vue chronologique, il faut distinguer entre onomastique phénicienne et onomastique punique, distinction qui correspond grosso modo à la différenciation qu'on observe entre les divers stades de la langue phénicienne (FERJAOUI 1993a, p. 185-222, 245-549; *cf.* aussi II.1 La langue).

Du point de vue spatial, les principales aires d'expansion phénicienne dans le bassin méditerranéen ont fait l'objet d'études spécifiques : ce sont notamment l'Espagne (SOLA SOLÉ 1967), la Sardaigne (COACCI POLSELLI 1975a; XELLA 1978), Motyé (COACCI POLSELLI 1975b), Carthage (HALFF 1965; FERJAOUI 1993a), la Tripolitaine (AMADASI GUZZO 1986b), Chypre (BONNET 1990b), la Grèce (VATTIONI 1987-1988; AMADASI GUZZO & BONNET 1991) et la Phénicie même (ISRAEL 1983). Toutes ces études restent, dans leurs conclusions, toujours limitées par la nature restreinte de la documentation locale, qui est contrebalancée par la grande quantité d'inscriptions retrouvées à Carthage.

La documentation épigraphique phénico-punique laisse saisir le procédé d'intégration et les contacts des Phéniciens avec les autres populations du bassin méditerranéen. Parmi les NNPP d'étymologie non sémitique, on trouve des NNPP :
a) anatoliens (LIPIŃSKI 1983b, p. 133-141; LEMAIRE 1991b, p. 142-144);
b) égyptiens (répertoires de BENZ 1972, p. 192-193; GRELOT 1972, p. 460-502; KORNFELD 1978; études spécifiques de RIBICHINI 1975; LEMAIRE 1986a; VITTMANN 1989);
c) grecs (BENZ 1972, p. 193-195; études spécifiques de MASSON 1969, 1971; VATTIONI 1987-1988, p. 100-109; BONNET 1990b; AMADASI GUZZO & BONNET 1991; FERJAOUI 1993a, p. 324);
d) juifs (DUPONT-SOMMER, HADJISAVVAS & LOZACHMEUR 1984; HELTZER 1989, 1991; PUECH 1990, p. 99-105);
e) latins (répertoires de BENZ 1972, p. 195-196; JONGELING 1984, p. 94-95; études spécifiques de AMADASI GUZZO 1986b; FERJAOUI 1993a, p. 324-325);
f) libyques (GALAND 1977; MASSON 1977; FERJAOUI, 1993a, p. 325-328).

Les problèmes posés par l'onomastique des inscriptions bilingues gréco-phéniciennes (inventaire dans VATTIONI 1987-1988, p. 100-110), plus précisément ceux qui concernent l'interprétation-traduction des NNPP, ont été étudiés par HERZOG 1897, et par BRIQUEL-CHATONNET sous presse. Les NNPP latins sont révélateurs de la prononciation du latin vulgaire (FRIEDRICH 1947, p. 115-118; 1953, 1957, p. 282-289; FÉVRIER 1953; MASSON 1977; AMADASI GUZZO sous presse). L'onomastique d'étymologie africaine, dénommée habituellement libyque, a été analysée par JONGELING 1984, p. 55-91, qui en a reconnu les éléments constitutifs.

F. *Utilité de l'onomastique*

L'étude de l'onomastique reste précieuse du point de vue historique : elle est révélatrice du processus d'acculturation des Phéniciens dans leur expansion coloniale dans le bassin méditerranéen, du processus de romanisation en Afrique du N. et de la présence de la population indigène. Dans le domaine de l'histoire des religions, elle permet par exemple de cerner le degré de vénération d'une divinité dans la religiosité populaire (PARDEE 1988, p. 134-135) et de compléter ainsi le dossier relatif à cette divinité. Du point de vue lexical, elle donne l'occasion d'élargir le lexique phénicien par la mise en évidence de racines non attestées par ailleurs dans la langue courante (par exemple CLERMONT-GANNEAU 1885, p. 165-166). Du point de vue diachronique, l'onomastique phénicienne révèle la position particulière des Phéniciens dans la région syro-palestinienne. L'absence de continuité avec l'onomastique sémitique d'el-Amarna (évaluée par HESS 1989; *cf.* RÖLLIG 1983a, p. 85, n. 36) ainsi qu'avec celle des anciens Hébreux (*cf.* FOWLER 1988, § 4.2, p. 190-197) a été remarquée. Enfin, une comparaison statistique entre l'onomastique ougaritique (*cf.* provisoirement PARDEE 1989-1990) et phénicienne reste un *desideratum* mais, pour nous être livré à un *survey* rapide du corpus onomastique ougaritique, nous attirerons en priorité l'attention sur le fait que les composantes ethniques d'Ougarit et de la Phénicie sont différentes.

G. *Prosopographie*

L'état de conservation lacunaire de la documentation épigraphique ainsi que la perte de la littérature phénicienne n'autorisent pas des recherches prosopographiques comparables à celles qui sont habituelles dans le monde classique. Mais l'analyse de la documentation épigraphique révèle tout de même des données intéressantes pour ce qui concerne la composition sociale de la population.

On peut parfois remarquer la pratique de la papponymie, mais malheureusement, on ne dispose pas d'étude détaillée sur cette pratique chez les Phéniciens (*cf.* pour une liste des inscriptions révélant le phénomène, NOTH 1928, p. 57, n. 5, p. 58, n. 1-3).

À partir des inscriptions on peut dresser une liste des magistrats, surtout pour Carthage (SZNYCER 1978b, p. 561-585; HUß 1985, p. 467-474; pour les suffètes HUß 1983, p. 36-43; FERJAOUI 1991a), mais aussi pour l'époque impériale (BERTINELLI ANGELI 1970; LEVI DELLA VIDA 1971)

et aussi, pour ce qui concerne les métiers (pour Carthage, HUß 1985, p. 481-488; BEN YOUNÈS-KRANDEL 1986; FERJAOUI 1991b; pour Chypre, SZNYCER 1985), entre autres l'armée (SZNYCER 1990; HUß 1985, p. 475-480), la marine (SZNYCER 1992) et les scribes (BONNET 1991, p. 169-171). D'une part, l'évaluation de ces données ne pourrait pas se passer des autres sources secondaires, notamment de ce qu'apprend la littérature classique sur les magistratures ou sur l'économie. D'autre part, cette utilisation des données épigraphiques pour l'histoire politique et économique a été possible surtout pour des zones bien fournies en documentation épigraphique, comme Carthage ou la Tripolitaine.

Par ailleurs, le dépouillement des inscriptions permettra d'établir, dans le cas où un NP est suivi d'un adjectif ethnique, la présence éventuelle des étrangers dans la population (pour Carthage, FERJAOUI 1993a, p. 324-328; BORDREUIL & FERJAOUI 1988; XELLA 1990b; pour Chypre, BONNET 1990b).

Enfin, dans le *DCPP* figurent des notices succinctes, mais bien formulées, sur les personnages mentionnés dans les sources historiques. Les éventuelles attestations de ces personnages dans la documentation épigraphique sont signalées dans les mêmes notices.

CHAPITRE 4

L'HISTOIRE ÉVÉNEMENTIELLE *PARTIM* ORIENT

G. Bunnens

Une histoire événementielle de la Phénicie est impossible à écrire. Si l'on s'intéresse aux actes des hommes politiques, aux traités et aux batailles, on ne trouve que des références sporadiques, insuffisantes pour constituer la matière d'un récit suivi. La raison en est à rechercher dans la nature de nos sources. Les Phéniciens eux-mêmes n'ont laissé que quelques très rares inscriptions commémoratives dont le contenu pourrait jeter un peu de lumière sur les événements de leur histoire. Il est possible qu'une littérature phénicienne de caractère historique ait existé. Les «Annales» de Tyr dont, au dire de Flavius Josèphe, Ménandre d'Éphèse se serait servi, pourraient en être un exemple, mais de tels documents, s'ils ont existé, sont perdus. Il est bien connu, d'autre part, que les Phéniciens n'ont pas développé le genre de l'inscription monumentale comme on le voit pratiqué, par exemple, en Assyrie ou en Égypte. De telles inscriptions seraient fort utiles pour rédiger une «histoire événementielle». Nous en sommes donc réduits à chercher nos informations chez les peuples qui furent en contact avec les Phéniciens. L'essentiel des sources contemporaines, ou raisonnablement proches dans le temps des événements qu'elles rapportent, sont d'origine assyrienne. De notables compléments d'information se trouvent dans les traditions recueillies par les auteurs bibliques ainsi que par les auteurs grecs et latins.

On va donc tenter d'évaluer brièvement l'apport de cette documentation à notre connaissance de l'histoire politique et militaire de la Phénicie (sur le problème en général, ALBRIGHT 1975; RÖLLIG 1982b; BONDÌ 1988e; CULICAN 1991; BAURAIN & BONNET 1992). Cinq grandes périodes seront considérées. La première comprendra les «siècles obscurs» qui marquent la transition entre l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer, de *c*.1200 à 1000. Viendra ensuite la période d'indépendance de la Phénicie au Xe et au début du IXe s. La troisième période, qui couvre les IXe, VIIIe et VIIe s., sera celle de la résistance et de la soumission progressive à l'Assyrie. La quatrième période correspondra à la domination

babylonienne au VIe s. Enfin, la cinquième période sera celle de l'incorporation dans l'empire perse jusqu'à la conquête d'Alexandre.

La région considérée s'étendra du golfe d'Alexandrette au mont Carmel. La partie méridionale de la côte syro-palestinienne, occupée par les Philistins, n'appartient pas à la Phénicie historique.

A. *Les «siècles obscurs»*

Deux villes ont marqué l'histoire de la région au IIe millénaire : Ougarit et Byblos. Ougarit disparaît dans la tourmente liée à l'invasion des peuples dits de la Mer au début du XIIe s. et Byblos, une fois la tourmente passée, ne retrouvera que partiellement sa grandeur d'autrefois. On ignore cependant l'ampleur exacte des destructions infligées par les «Peuples de la Mer» (DE VAUX 1969). Un texte de Justin (XVIII 3, 5) semble faire allusion aux troubles du XIIe s. Selon ce texte, les Sidoniens, expulsés par le roi des Ascalonites, auraient fondé Tyr un an avant la guerre de Troie. Ascalon étant une des villes principales des Philistins, lesquels sont comptés au nombre des Peuples de la Mer, on pourrait voir ici un lointain écho des troubles qui ont marqué la fin de l'Âge du Bronze. Il faut noter toutefois que l'existence de Tyr est déjà attestée par les textes égyptiens d'exécration qui datent du Moyen Empire (KLENGEL 1992, p. 42) et que le ton général de la notice de Justin semble refléter la querelle d'ancienneté qui opposa Tyr et Sidon à l'époque hellénistique.

Une conséquence possible, mais non démontrée, de l'invasion des Peuples de la Mer serait l'installation en Phénicie, comme en d'autres régions de Syro-Palestine, de Mycéniens chassés de Grèce (BARAMKI 1961, p. 9-11; GARBINI 1968a). Quoi qu'il en soit, les nouveaux venus doivent avoir été rapidement assimilés aux populations locales.

Deux sources d'information essentielles jettent une lumière un peu plus forte sur la période qui suit l'invasion des Peuples de la Mer. La première se trouve dans les inscriptions du roi d'Assyrie Tiglath-phalazar Ier (1114-1076). La seconde est constituée par le récit égyptien du Voyage d'Ounamon, censé se passer peu après 1080. Elles tendent à montrer que, moins d'un siècle après le passage des Peuples de la Mer, les villes de Phénicie étaient toujours indépendantes et apparemment prospères.

Dans deux de ses inscriptions, Tiglath-phalazar Ier se glorifie d'avoir fait abattre des cèdres au mont Liban puis, après avoir soumis le pays d'Amurru, d'avoir reçu le tribut des villes de Byblos, Sidon et Arwad (*RIMA* 2, A.0.87.3, l. 16-25; A.0.87.4, l. 24-28; *ARI* II § 81 et 95). L'un des textes ajoute que le roi d'Assour fit une promenade en bateau d'Arwad

à Samuri (Tell Kazel ?), au cours de laquelle il tua un *nahiru* (dauphin ?). L'autre texte mentionne un crocodile et un singe donnés en cadeau à Tiglath-phalazar. L'omission de Tyr étonne mais s'explique probablement par l'éloignement géographique. Comme le roi d'Assyrie est arrivé par la trouée de Homs, Tyr, la plus méridionale des grandes villes phéniciennes, ne s'est peut-être pas sentie suffisamment menacée pour venir payer tribut. L'impression qui se dégage de ces textes est celle d'une Phénicie pacifique et suffisamment prospère pour payer tribut, inaugurant ainsi une politique de compromis qui préservera longtemps son indépendance.

Quelques dizaines d'années plus tard, Ashur-bel-kala (1073-1056) affirme avoir navigué sur des bateaux d'Arwad et tué un *nahiru* en mer (*RIMA* 2, A.0.89.7, col. IV, l. 1-3; *ARI* II § 248), mais il ne fait peut-être que s'attribuer un exploit de Tiglath-phalazar Ier.

Le récit du voyage d'Ounamon se situe sous le règne de Ramsès XI, probablement en l'an 5 de la renaissance de ce roi, soit vers 1076 (KITCHEN 1986, p. 251). Il en existe plusieurs traductions et commentaires (voir entre autres, LEFEBVRE 1949, p. 204-220; GARDINER 1961, p. 306-313; WILSON 1969; GOEDICKE 1975). L'allure romanesque du récit, les erreurs dans les dates empêchent d'y voir un rapport authentique. Il doit s'agir d'une espèce de roman, mais le cadre général du récit est vraisemblable. Le pouvoir, détenu nominalement par Ramsès XI, est partagé *de facto* entre Hérihor, qui gouverne Thèbes, et Smendès qui domine la Basse Égypte avec l'assistance de son épouse Tentamon. Ounamon, membre du clergé d'Amon, part en mission afin de se procurer du bois pour réparer la barque de son dieu. En route, Ounamon s'arrête à Tanis, dans le Delta, où Smendès et Tentamon l'accueillent et le confient à un capitaine de navire syrien nommé Mengebet. Après diverses tribulations, au cours desquelles nous apprenons que la ville de Dor était occupée par les Tjekker, l'un des Peuples de la Mer, Ounamon fait escale à Tyr puis arrive à Byblos. Il entreprend alors de laborieuses tractations avec Sakarbaal, le roi de Byblos, afin de se faire livrer du bois de cèdre. Le roi finit par céder lorsque Smendès et Tentamon lui font parvenir des cadeaux qui annoncent les contre-dons destinés à payer le bois demandé.

Le récit est souvent cité pour illustrer la décadence de l'Égypte, incapable d'imposer sa volonté à des cités qui naguère faisaient partie de son empire. Ceci ne fait évidemment pas de doute, mais il faut aussi noter qu'une grande partie des difficultés rencontrées par Ounamon résultent non tant de cette décadence de l'Égypte, alors politiquement divisée, que de la méconnaissance des usages diplomatiques dont l'envoyé d'Amon fait preuve (BUNNENS 1978). En outre, ce récit confirme ce que les textes de Tiglath-phalazar Ier ont montré : la Phénicie est pacifique et prospère. Les

trois villes de Byblos, Sidon et Tyr sont mentionnées. Les activités maritimes et commerciales de Byblos et Sidon sont spécialement évoquées. Enfin, le régime politique de l'une de ces villes au moins, Byblos, est monarchique.

D'une époque voisine, ou un peu plus récente, doit dater la plus ancienne inscription phénicienne connue, qu'Ittobaal fit graver sur le sarcophage de son père Ahiram, roi de Byblos (*KAI* 1).

B. *La Phénicie indépendante (X^e^-IXe s.)*

Byblos semble toujours entretenir des relations privilégiées avec l'Égypte au Xe s. Les rois Abibaal et Elibaal ont tous deux fait graver une inscription à leur nom sur une statue de pharaon égyptien, Sheshonq Ier (950-929) pour le premier (*KAI* 7), Osorkon II (929-893) pour le second (*KAI* 6). Il ne s'agit probablement pas d'une usurpation de monument, mais plutôt de l'offrande de vénérables reliques à la grande déesse de Byblos, comme une interprétation possible de l'inscription d'Abibaal permet de le penser. Vers la fin du Xe s., l'inscription de Shapatbaal Ier (*KAI* 7) fournit encore quelques noms royaux.

Le plus célèbre des souverains phéniciens du Xe s. est Hiram de Tyr. Tyr jouera d'ailleurs le rôle principal dans l'histoire phénicienne jusqu'à la conquête perse. La source essentielle, mais non unique, concernant Hiram est la Bible. Les problèmes d'interprétation soulevés par cette documentation sont considérables (voir par exemple KATZENSTEIN 1973, p. 77-115; DONNER 1982). Tenons-nous en à l'essentiel.

Le premier point est celui de l'historicité des faits rapportés : Hiram envoie des messagers et des artisans à David lorsque celui-ci eut affermi son pouvoir sur Israël (2*S*. 5, 11; 1*Chr*. 14, 1); il envoie à nouveau des messagers à Jérusalem lorsque Salomon succède à son père (1*R*. 5, 15); des négociations sont ouvertes entre les deux rois au terme desquelles Hiram fournit des artisans et des matières premières à Salomon afin de construire le palais du roi et le temple de Yahvé (1*R*. 5, 16-32; 2*Chr*. 2, 2-3; 6-15); à la fin des travaux, Salomon offre vingt villes de Galilée à Hiram qui les refuse (1*R*. 9, 10-14; selon 2*Chr*. 8, 1-2, ces villes sont données à Salomon par Hiram); Hiram et Salomon organisent une expédition maritime en mer Rouge à destination d'Ophir (1*R*. 9, 26-28; 10, 11-12; 21-22; 2*Chr*. 8, 17-18; 9, 10-11; 20-21).

On s'accorde généralement à reconnaître que les livres des *Rois*, qui réunissent diverses traditions anciennes, n'ont pas été rédigés dans leur forme actuelle avant le VIe s. Il est évident, d'autre part, que les notices

relatives à Hiram ont pour but essentiel de rehausser le prestige de Salomon. Il n'est pas impossible, enfin, que les relations supposées entre Hiram et David ne soient qu'un doublet de celles qui existèrent au temps de Salomon. Il n'en reste pas moins qu'il serait hypercritique de douter de la réalité de l'existence de Hiram et de nier toute relation entre le roi de Tyr et, au moins, Salomon. Le cadre institutionnel dans lequel ces relations sont placées est d'ailleurs conforme aux usages de la diplomatie orientale (BUNNENS 1976). Il est donc permis de penser que Salomon et Hiram se sont effectivement associés pour mettre sur pied diverses entreprises commerciales.

La portée religieuse des tractations entre Hiram et Salomon a engendré dès l'Antiquité une abondante littérature. D'un intérêt particulier pour notre propos sont les notices que l'historien juif Flavius Josèphe leur a consacrées. Désireux de prouver la véracité de la Bible et l'antiquité du peuple juif, il cite des témoignages extra-bibliques à l'appui de ses dires. Ainsi, dans le *Contre Apion* (I 112-115), il invoque l'*Histoire phénicienne* d'un certain Dios pour confirmer l'existence de Hiram et ses relations avec Salomon. Dios dit, entre autres, que Hiram aurait pratiqué une politique de grands travaux, embellissant les temples et étendant par des remblais la surface habitable de l'île de Tyr. Plus loin, Josèphe invoque Ménandre d'Éphèse (*C. Ap.* I 116-120) qui se serait servi de documents authentiques de chaque peuple, donc, entre autres, de documents tyriens. Ce n'est pas ici le lieu de discuter de la nature de ces documents. Bornons-nous à constater que le témoignage de Ménandre confirme, avec plus de détails, celui de Dios sur les constructions de Hiram et qu'il ajoute une information sur la politique militaire du roi : Hiram aurait entrepris une expédition contre un peuple qui refusait de lui payer tribut. Le nom du peuple est corrompu. On y reconnaît parfois le nom des habitants de Kition, à Chypre, ou celui des habitants d'Utique en Afrique (BUNNENS 1979, p. 140; *cf.* aussi III.3 Chypre).

Après la citation de Ménandre, Josèphe donne des indications chronologiques, peut-être également empruntées à Ménandre, afin de relier le règne de Hiram, et donc la date de la construction du temple de Jérusalem, à la fondation de Carthage (*C. Ap.* I 121-126). Ceci nous vaut une liste des rois de Tyr avec la mention de leur durée de vie et de règne ainsi que quelques renseignements historiques, essentiellement les violences qui accompagnèrent plusieurs changements de règnes. La liste va du père de Hiram, Abibaal, à Pygmalion sous le règne de qui Carthage aurait été fondée. Nous serions donc en droit de penser que nous disposons ainsi d'un cadre chronologique pour l'histoire de Tyr aux Xe et IXe s. Malheureusement, les chiffres indiquant les durées de règne sont

corrompus en plus d'un cas. D'autre part, les recoupements avec d'autres sources sont quasi inexistants et la date de la fondation de Carthage est une des plus controversées qui soit (BUNNENS 1979, p. 318-326; HUß 1985, p. 42-43). Il en résulte que la liste transmise par Josèphe se résume à une énumération de rois qui restent presque tous de parfaits inconnus pour nous.

Une exception est constituée par Ittobaal (*C. Ap.* I 123). Dans le passage déjà mentionné, Josèphe le décrit comme un prêtre d'Astarté qui aurait usurpé le trône en assassinant son prédécesseur. Ailleurs, il rapporte à son sujet, toujours d'après Ménandre d'Éphèse, qu'il aurait fondé les villes de Botrys en Phénicie et d'Auza en Libye (*A.J.* VIII 324). Le fait, s'il est authentique, montre que la colonisation phénicienne en Méditerranée a déjà commencé. Cet Ittobaal est identifié par Josèphe à Ethbaal dont la fille, la fameuse Jézabel, épousa Achab d'Israël (*A.J.* VIII 317; 324; *cf.* 1*R.* 16, 31; KATZENSTEIN 1973, p. 129-166). Ittobaal aurait donc régné vers le milieu du IX[e] s. (de 887 à 856 selon KATZENSTEIN 1973, p. 129). Jézabel, dont le mariage est signe des bonnes relations existant entre Tyr et Samarie, introduisit des cultes phéniciens en Israël, notamment celui de Baal (1*R.* 18, 4 et 13).

Le titre de «roi des Sidoniens» que 1*R.* 16, 31 attribue à Ethbaal fait difficulté. Josèphe, toutefois, le dit tantôt roi de Tyr (*A.J.* VIII 324), tantôt roi de Tyr et Sidon (*A.J.* VIII 317; IX 138). Ce second titre a chance d'être plus proche de la réalité. Un certain nombre d'indices donnent en effet à penser qu'aux IX[e] et VIII[e] s., sinon plus tôt, Tyr et Sidon ont été regroupées en un seul royaume gouverné par le roi de Tyr portant le titre officiel de «roi des Sidoniens» (pour plus de détails, voir KATZENSTEIN 1973, p. 130-135; BUNNENS 1979, p. 292-299).

C. *L'expansion et la domination assyriennes*

Le IX[e] s. est l'époque du début de l'expansion assyrienne vers l'O. (voir en général GARELLI 1983). C'est probablement sous le règne d'Ittobaal qu'Assournasirpal II (883-859) fait campagne vers la Méditerranée. Il énumère les villes phéniciennes qui lui paient tribut. Tyr vient en premier lieu, puis Sidon, Byblos, Makhallatu, Maizu, Kaizu et Arwad (*ARI* II § 586 et 597; *RIMA* 2, A.0.101.1, IV, 84b-92a; A.0.101.2, l. 25b-31a). Il faut noter, toutefois, qu'à l'inauguration du palais d'Assournasirpal, à Nimroud, seuls assistent des délégués de Tyr et de Sidon (*ARI* II § 682; *RIMA* 2, A.0.101.30, l. 145).

Le successeur d'Assournasirpal II, Salmanasar III (858-824), reprend la politique d'expansion de son prédécesseur. En sa sixième année de règne

(853) il rencontre à Qarqar sur l'Oronte une coalition menée par Irhuleni de Hamath et Adad-idri de Damas et incluant entre autres Achab d'Israël et les villes du N. de la Phénicie (Irqanata, Arwad, Usanata, Shian, peut-être Byblos : *Monolithe de Kurkh* = *ARAB* I § 610). Tyr et Sidon sont absentes, mais Salmanasar parvient peut-être à atteindre la mer car il se glorifie de faire une promenade en bateau (*ARAB* I § 647). La coalition semble tenir bon plusieurs années, car ce n'est pas avant sa dix-huitième année (841) que Salmanasar III est capable de pousser plus avant vers le S. et de menacer Damas. Il va ensuite ériger une stèle sur la côte au lieu-dit Baali-rasi, voisin de Tyr, et il perçoit le tribut de Tyr et Sidon, selon une version (*ARAB* I § 672), du seul Baali-manzer de Tyr selon une autre version (SAFAR 1951, col. IV 7-11, p. 11-12, 19). Ce Baali-manzer est très vraisemblablement à identifier à Balezoros (var. Badezoros), fils et successeur d'Ittobaal selon Josèphe (*C. Ap.* I 124). Tyr, Sidon et Byblos paient encore tribut en la vingt-et-unième année de Salmanasar (838 : *ARAB* I § 578). Les célèbres reliefs en bronze des portes du temple d'Enlil à Balawat montrent les Tyriens apportant le tribut à Salmanasar (*ARAB* I § 614).

Tyr, dont il se confirme que le sort est lié à celui de Sidon, semble ainsi mener une politique de conciliation à l'égard des envahisseurs assyriens en évitant la confrontation directe (voir son absence à Qarqar) et en payant tribut dès que la menace devient sérieuse. Cette politique, facilitée il est vrai par une efficace protection naturelle, lui permettra de préserver son indépendance alors que les royaumes syriens tomberont les uns après les autres sous la domination assyrienne (BUNNENS 1983).

Adad-nirari III (810-783) mentionne brièvement le tribut de Tyr et Sidon (stèle de Rimah : PAGE 1968, p. 142; stèle de Nimroud : *ARAB* I § 739) et se glorifie d'avoir fait ériger une stèle à Arwad (stèle de Rimah).

Avec Tiglath-phalazar III (744-727) la pression assyrienne se fait plus forte (COGAN 1973; KATZENSTEIN 1973, p. 202-219; ODED 1974; WEIPPERT 1982; GRAYSON 1991, p. 74-79; KLENGEL 1992, p. 222-225). La chronologie de ses campagnes n'est pas facile à établir. Les annales de Tiglath-phalazar sont en effet gravées sur des orthostates dont l'ordre de succession n'est pas assuré (voir TADMOR 1967). Le «canon des éponymes» pourvu de notices historiques permet de remédier en partie à ce problème.

Il semble ainsi qu'après une campagne victorieuse en 743-742 contre le Bît Agusi et sa capitale Arpad, en Syrie du N., le roi d'Assour reçoive le tribut de divers rois de la région, dont un roi de Tyr dont le nom est perdu (*ARAB* I § 769). Il s'agit probablement de Ittobaal II (Tubail) mentionné dans une stèle retrouvée en Iran (LEVINE 1972).

En 738, il mate une révolte menée par un certain Azriyau qui entraînait à sa suite, notamment, Hamath et plusieurs régions avoisinantes. Les territoires rebelles sont transformés en provinces assyriennes. L'une de ces provinces englobe les villes de la Phénicie septentrionale, entre autres Ushnu, Siyannu, Simyra et K(R?)ashpuna, avec Simyra pour capitale (*ARAB* I § 770; sur cette province, SAPIN 1989a). Les villes plus méridionales – Byblos, où règne Shapatbaal, et Tyr, où Hiram II a remplacé Ittobaal II – paient tribut (*ARAB* I § 772). Le cas d'Arwad est remarquable. Son nom n'apparaît pas parmi ceux des villes incorporées à l'empire, encore que cette absence puisse être due à une lacune dans nos textes. D'autre part, son roi Mattanbaal est mentionné parmi les tributaires de Tiglath-phalazar dans une liste relativement tardive (*ARAB* I § 801).

Quelques années plus tard, de 734 à 732, Tiglath-phalazar conduit ses armées en Syrie du S. en une série de campagnes qui aboutissent alors à la conquête de Damas. À Tyr, Hiram II, qui avait embrassé la cause de Damas, est contraint à payer tribut après que les Assyriens eurent conquis la localité côtière de Mahalab (*ND* 4301 + 4305 : WISEMAN 1956). Tyr préserve cependant une indépendance nominale. Deux lettres qui datent probablement du temps de Tiglath-phalazar III montrent que Tyr et Sidon sont étroitement contrôlées par l'administration assyrienne. La situation de Byblos, dont le roi Shapatbaal est encore mentionné, outre dans le passage des annales cité plus haut, dans deux listes de tributaires (*ARAB* I § 801; LEVINE 1972, p. 18), doit être similaire. Le siège du fonctionnaire qui supervise les affaires phéniciennes est probablement à Simyra (KATZENSTEIN 1973, p. 234, qui date cependant les lettres du temps de Sargon II).

Une dernière mention de Tyr contemporaine de Tiglath-phalazar III donne le nom d'un troisième roi : Mattan (Mitinna) (*ARAB* I § 803). Tiglath-phalazar lui dépêche son *rab shaqê* afin de percevoir le tribut. Il est possible que Mattan ait succédé à Hiram peu après la campagne assyrienne contre Damas.

Les principales villes de Phénicie semblent donc parvenir à préserver leur indépendance, ou au moins une certaine autonomie, en payant tribut plus ou moins spontanément.

Le successeur de Tiglath-phalazar III, Salmanasar V (726-722), fait peut-être campagne en Phénicie s'il faut en croire une citation de Ménandre d'Éphèse dans un passage apparemment corrompu de Flavius Josèphe (*AJ*. IX 284-287). Il peut cependant y avoir confusion avec une campagne d'un roi plus récent (GRAYSON 1991, p. 86). Le roi qui règne à Tyr à ce moment s'appelle Eloulaios selon Josèphe qui lui attribue une

durée de règne de 36 ans. Ceci fait difficulté si Eloulaios est identique à Lulî qui s'enfuit à Chypre et, selon la traduction la plus courante du texte, y meurt en 701 lorsque Sennachérib assiège Tyr (*ARAB* II § 239, 309, 326). Lulî/Eloulaios serait alors monté sur le trône en 734 à un moment où il est quasi certain que Hiram II régnait encore. Il n'est pas impossible, cependant, comme le suggère KATZENSTEIN 1973, p. 223, qu'il faille comprendre «disparut» au lieu de «mourut». Eloulaios pourrait donc avoir continué à régner après 702 et être monté sur le trône plusieurs années après 734.

L'extrait de Ménandre cité par Josèphe attribue à Eloulaios la répression d'une révolte des habitants d'une localité qui, malgré le mauvais état du texte, paraît être Kition à Chypre. Il est à noter d'autre part que Sargon II (721-705), qui signale brièvement qu'il a maintenu la paix à Tyr (*ARAB* II § 118), se glorifie aussi d'avoir soumis sept rois de Ya ou Yadnana, qui ne peut guère être que Chypre (sur les rapports entre Sargon II et la Phénicie, ELAYI 1986). Il doit aussi, en sa deuxième année (724), mater une révolte de Hamat qui avait entraîné à sa suite entre autres Arwad et Simyra (selon la lecture de *ANET*, p. 285).

Les événements rapportés par Sennachérib au sujet de sa campagne de 701 jettent une certaine lumière sur la disparition du grand royaume tyro-sidonien qui paraît avoir existé depuis au moins le IX[e] s. Sennachérib qualifie Lulî de roi de Sidon, mais, dans un texte qui décrit sa fuite vers Chypre, il précise que Lulî s'embarque à Tyr (*ARAB* II § 309). Lulî, roi de Sidon, domine donc probablement Tyr aussi. À la fin de sa campagne, Sennachérib place un certain Ittobaal sur le trône de Sidon, mais ne mentionne pas Tyr. Il est possible que l'île de Tyr, que Sennachérib n'est pas parvenu à conquérir, soit restée fidèle à Lulî, dans l'hypothèse où celui-ci n'est pas mort, et que, une fois Sennachérib parti, Lulî ait repris possession de la ville de Tyr mais que Ittobaal se soit maintenu à Sidon. La campagne de Sennachérib marquerait donc la fin d'une union séculaire entre les deux villes. Toutes les deux maintiennent apparemment leur autonomie envers l'Assyrie. Les contacts ne sont cependant pas rompus, car Tyriens et Sidoniens, ainsi que des gens de Chypre, fabriquent des bateaux pour Sennachérib (*ARAB* II § 319). En même temps que Sennachérib fait campagne contre Tyr et Sidon, les rois de Byblos (Urumilk) et Arwad (Abdiliti) paient tribut.

Un silence de quelques années s'établit ensuite. Ce silence signifie probablement un relâchement de la pression assyrienne qui permet aux cités phéniciennes de réaffirmer leur indépendance. Assarhaddon (680-669) s'oppose à deux foyers de résistance : Sidon, d'abord, où règne Abdimilkutti, Tyr ensuite dont le roi est Baal.

Abdimilkutti est le plus malchanceux des deux. Il s'allie à Sanduarri, roi de Kundu et Sissû en Cilicie, mais est vaincu en 677. Abdimilkutti et Sanduarri sont déportés à Ninive et décapités (GRAYSON 1975, p. 83). Sidon, rasée, fait place à une ville neuve que le roi d'Assyrie baptise Kar-Assarhaddon. C'est la première fois que les sources assyriennes rapportent l'anéantissement d'une ville phénicienne. Il semble que la pression militaire n'ait jamais été aussi forte. Jusqu'à ce moment les souverains locaux s'en sortaient généralement en payant tribut lorsque la menace devenait trop précise.

Baal est déjà sur le trône de Tyr au moment du sac de Sidon (sur Baal, voir entre autres KATZENSTEIN 1973, p. 259-294; PETTINATO 1975). Il en profite directement en recevant les deux villes sidoniennes de Marubbu et Sarepta (BORGER 1956, p. 49). En contrepartie, il est contraint de payer un tribut plus lourd. Vers 675/673, il fournit, avec Milkyasap de Byblos, Mattanbaal d'Arwad et d'autres rois de Syro-Palestine et de Chypre, des matériaux pour le palais d'Assarhaddon à Ninive (BORGER 1956, p. 60; *ANET*, p. 291). Baal cherche ensuite à se détacher de l'Assyrie et se tourne vers l'Égypte. En 671, Assarhaddon marche contre l'Égypte et assiège Tyr au cours de la campagne. Baal, retranché dans l'île de Tyr, échappe à la capture, mais perd toutes ses possessions sur le continent. Il se soumet au roi d'Assour et c'est probablement à ce moment que lui est imposé le traité de vassalité dont le texte nous est parvenu (*ANET*, p. 533-534; PARPOLA & WATANABE 1988, n°5, p. 24-27). Aux termes de ce traité Baal est soumis à l'autorité d'un gouverneur assyrien et la liberté de navigation des navires tyriens est réglementée, essentiellement, semble-t-il, pour empêcher toute relation avec l'Égypte.

Baal occupe toujours le trône de Tyr à l'époque d'Assourbanipal (668-627) (sur la Phénicie en général à cette époque, ELAYI 1983). La première année de son règne Assourbanipal entreprend une campagne contre l'Égypte. Outre Baal de Tyr, plusieurs rois de Phénicie, Palestine et Chypre paient tribut. Milkyasap de Byblos et Yakinlu d'Arwad sont parmi eux (*ARAB* II § 876). Ils fournissent en outre des contingents et des bateaux à l'armée assyrienne pour envahir l'Égypte.

La troisième campagne d'Assourbanipal serait dirigée directement contre Baal de Tyr (*ARAB* II § 779, 847). En fait, cette campagne semble se situer plutôt vers 662. Assourbanipal met le siège devant Tyr ou, plus exactement, en organise le blocus. Baal se soumet en envoyant son fils Yahimilk, ainsi que sa fille et ses nièces au roi d'Assour. Celui-ci décide de faire preuve d'une certaine mansuétude en renvoyant le fils de Baal, mais il lui impose tribut (*ARAB* II § 779, 848).

Au retour d'une campagne contre des tribus arabes, *c*.644/643, Assourbanipal s'empare d'Ushu, c'est-à-dire de la Tyr continentale, qui refusait de se soumettre aux gouverneurs assyriens (*ARAB* II § 830). Il n'est fait aucune mention de Tyr ou de son roi. On connaît par ailleurs un gouverneur de Tyr du nom de Bel-shadua (*K* 1292; EBELING 1928). Se pourrait-il que le royaume de Tyr ait été intégralement annexé à l'empire assyrien ou ce Bel-shadua ne serait-il pas, comme on le pense souvent, le même que Bel-harran-shadua, gouverneur de Kar-Assarhaddon (UNGNAD 1938, p. 446; *cf.* HENSHAW 1968, p. 476, 479) ? Le titre de «gouverneur de Tyr» pourrait n'être qu'une hyperbole pour «gouverneur de Kar-Assarhaddon», le gouverneur de Kar-Assarhaddon devant assez naturellement garder un œil vigilant sur Tyr.

Au début du règne d'Assourbanipal le roi d'Arwad, on l'a vu, s'appelle Yakinlu. On possède une lettre d'un fonctionnaire assyrien décrivant les entraves que Yakinlu met à la circulation des bateaux en territoire assyrien (*ABL* 992). Les affaires d'Arwad doivent avoir été préoccupantes pour Assourbanipal. On sait en effet qu'il a demandé un oracle au dieu Shamash pour savoir s'il convenait d'envoyer un messager à Yakinlu (STARR 1990, n°89, p. 104-105). De fait, Assourbanipal signale dans une de ses inscriptions que Yakinlu est passé par une période d'insoumission avant de livrer sa fille et de se décider à payer tribut (*ARAB* II § 780, 848, 912). Ce revirement pourrait être un effet de la victoire remportée sur Baal de Tyr. Lorsque Yakinlu meurt, ses fils s'en remettent à Assourbanipal pour régler la succession. Az(z)ibaal est choisi pour monter sur le trône de son père (*ARAB* II § 783).

D. *La domination babylonienne*

On ignore ce qui se passe en Phénicie pendant les dernières années de l'empire assyrien. L'Égypte dut certainement tirer avantage de la faiblesse assyrienne, car on trouve une armée égyptienne sur l'Euphrate à la fin du règne du roi babylonien Nabopolassar (625-605) (GRAYSON 1975, p. 91, 95, 96; 2*R*., 22, 29; 2*Chr*. 35, 20). Le prétexte en avait été donné par une alliance avec l'empire assyrien moribond contre l'expansion babylonienne. Les régions occidentales de l'empire, Phénicie comprise, en profitèrent sans doute pour recouvrer une certaine indépendance. En 605 le prince héritier de Babylone, le futur Nabuchodonosor II (604-562), défait l'armée égyptienne du pharaon Néchao à Karkémish et la poursuit jusqu'à Hamath où la déroute est achevée (GRAYSON 1975, p. 98, 99; *cf.* JOS., *C. Ap.* I 135-137; *A.J.* X 220, 222, d'après Bérose).

Monté sur le trône l'année suivante, Nabuchodonosor exploite sa victoire en soumettant la région syro-palestinienne à l'empire de Babylone (GRAYSON 1975, p. 100, 101, 102; *cf.* JOS., *C. Ap.* I 143-144, d'après Bérose). L'entreprise ne va pas sans résistance cependant, non seulement en Juda, comme on sait, mais aussi en Phénicie. Au témoignage du prophète Jérémie (27, 3), en 594/593, une coalition réunissant les rois de Tyr, de Sidon, de Moab et d'Ammon tente d'attirer Sédécias, roi de Juda. Vers 585 (KATZENSTEIN 1973, p. 330), Nabuchodonosor met le siège devant Tyr (JOS., *C. Ap.* I 156, *cf.* 143-144; *A.J.* X, 228) où règne Ittobaal III (sur la campagne contre Tyr, voir aussi un bordereau de livraison de farine au roi et aux soldats qui l'ont accompagné à Tyr : UNGER 1926). C'est peut-être à cette époque que le pharaon Apriès (589-570) entreprend la campagne qui, au dire d'Hérodote (II 161) et de Diodore de Sicile (I 68, 1), le mène à Tyr et à Sidon. Toutefois, si cette campagne est historique, on imagine qu'elle était destinée à soutenir les assiégés contre l'assaut babylonien plutôt qu'à combattre les cités phéniciennes comme l'affirment les deux historiens grecs.

Le siège de Tyr dure treize ans (JOS., *C. Ap.* I 156; *A.J.* X 228) et ne semble pas se terminer par un succès de Nabuchodonosor (*cf. Ez.* 29, 17-18). Une sorte de compromis doit s'être établi entre les Tyriens et les Babyloniens au terme duquel Tyr conservait une certaine autonomie tout en reconnaissant la suprématie babylonienne. Nous savons en effet, grâce à Josèphe qui en donne la liste jusqu'à l'époque de Cyrus (*C. Ap.* I 156-158), que des rois continuent à régner sur Tyr.

Cette liste donne une certaine idée de la nature des liens existant entre Tyr et Babylone. Baal II succède à Ittobaal III, mais après lui, des juges, sans doute des sufètes, gouvernent Tyr pendant un peu plus de sept ans. Un nouveau roi, Baalazor, monte ensuite sur le trône et, pour lui succéder, on fait venir de Babylone Maharbaal, puis son frère Hiram. On peut se demander si, à la suite d'événements inconnus de nous, le successeur de Baal II, peut-être Baalazor, n'a pas été contraint de s'établir à Babylone. Alors que le roi était rétabli sur son trône après l'épisode des juges, sa famille est peut-être restée en Babylonie, ses fils ne revenant que pour exercer la royauté. Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'un texte célèbre, daté de 570, énumère les membres de la cour de Nabuchodonosor et mentionne, notamment, les rois de Tyr, Sidon et Arwad (*ANET*, p. 308). Dans les temps qui ont suivi le siège de Tyr, la situation politique a pu se révéler instable au point que le roi de Babylone ait ordonné la déportation des rois de Phénicie et Palestine qui avaient été laissés en place. Il n'est pas impossible non plus, et sans doute plus simple, de penser que la soumission de la Syrie, Phénicie et Palestine s'est

accompagnée d'une déportation systématique d'une partie de la population. Souvenons-nous qu'une localité de Babylonie s'appelle Surru (Tyr) et Bît-Surraya, (littéralement «maison», c'est-à-dire «domaine des Tyriens») (JOANNÈS 1982, 1987; *cf.* ZADOK 1985) et que Josèphe fait allusion aux captifs que Nabuchodonosor a ramenés de ses campagnes en Syrie et Phénicie (*A.J.* X 222).

E. *La domination perse*

On ignore comment la domination perse s'établit sur la Phénicie, mais la transition du pouvoir babylonien au pouvoir perse semble se faire sans heurt (en général, sur la Phénicie perse, ELAYI 1978, 1980a, 1987a, 1988a, 1990a; KLENGEL 1992, p. 234-239). Cambyse (529-522), partant en campagne contre l'Égypte en 526/525 est suivi sans réticence par les Phéniciens (HDT. III 19). Ceux-ci s'opposent cependant à une expédition que le roi veut organiser contre Carthage. Désireux de disposer des forces navales phéniciennes, Cambyse s'incline. Lors des guerres médiques les cités phéniciennes, au premier rang desquelles Sidon (*cf.* HAUBEN 1970), fourniront d'ailleurs la meilleure part de la flotte perse (*cf.* HDT. VI 6; VII 96, 100).

Darius Ier (521-486) réorganise l'administration de l'empire et inclut la Phénicie dans la cinquième satrapie qui comprend en outre la Syrie-Palestine et Chypre (HDT. III 91; *cf.* CALMEYER 1990). Les cités sont toujours gouvernées par un roi. On peut sans doute reconnaître certains d'entre eux parmi les amiraux qui participent à la deuxième guerre médique sous le règne de Xerxès : le Sidonien Tetramnestos fils d'Anysos, le Tyrien Matten fils d'Eiromos (Hiram), l'Aradien Merbalos fils d'Agbalos (HDT. VII 98). Byblos n'est pas nommée.

Une innovation importante est introduite vers le milieu du Ve s. : les cités phéniciennes commencent à battre monnaie (ELAYI 1988a, p. 50-52).

Sidon semble s'être substituée à Tyr dans le rôle de cité prédominante (HDT. VII 98; VIII 67; *cf.* ELAYI, 1989a). Les inscriptions phéniciennes fournissent quelques noms de rois de Sidon (BORDREUIL 1990a, p. 500-502) : Tabnit, fils d'Eshmounazor Ier, à la fin du VIe s., Tabnit, Eshmounazor II, Bodashtart Ier, Bodashtart II au Ve s. Pour la fin du Ve s., on possède la séquence Baalshillem Ier, Abdamon, Baana, Baalshillem II (RÖLLIG 1969, p. 121-124).

L'inscription d'Eshmounazor II contient quelques renseignements intéressant l'histoire événementielle (*KAI* 14). Eshmounazor rappelle que le roi de Perse l'a remercié de ses services en lui permettant d'étendre son

royaume vers le S. par l'annexion des villes de Dor et de Jaffa ainsi que de la plaine de Sharon. Aucune précision n'est donnée sur les services rendus à la Perse. Une difficulté surgit, cependant, lorsqu'on se souvient que Tyr sépare Sidon des régions annexées. Tyr constitue-t-elle une enclave dans le royaume sidonien ou a-t-elle été soumise à celui-ci ?

Au IVe s., les faits les plus marquants concernent des révoltes fomentées contre la Perse. Le roi de Salamine Évagoras Ier, allié au roi d'Égypte Achoris (390-378), débarque en Phénicie et, selon Diodore (XV 2, 4; *cf.* ISOCR., *Ev.* 62), se rend maître de Tyr et d'autres localités.

Le roi de Sidon Straton Ier (Abdashtart) participe à la grande révolte des satrapes (366-360) (DIOD. XV 90; WEISKOPF 1989; sur Sidon au IVe s., BONDÌ 1974). Il est connu pour son attitude favorable à la Grèce. Un décret athénien lui accorde la proxénie et, en même temps, libère de certaines taxes les Sidoniens séjournant à Athènes (*IG* II 141). On attribue aussi à Straton, mais sans raison contraignante selon ELAYI 1988a, une inscription bilingue gréco-phénicienne trouvée à Délos (*CIS* I 114).

Son successeur Tennès fait de Sidon le foyer d'une révolte de toute la Phénicie contre Artaxerxès III Ochos (358-338) (DIOD. XVI 40-46; *cf.* ISOCR., *Phil.* 102). Il tente ensuite de s'entendre avec le roi de Perse et finit exécuté par les Perses eux-mêmes. Sidon est incendiée par ses propres habitants et les autres cités se soumettent. Une chronique babylonienne signale l'arrivée de prisonniers sidoniens à Babylone et à Suse en 345 (GRAYSON 1975, p. 114). Au moment de la conquête d'Alexandre, le roi de Sidon est Straton II que le Macédonien remplace par un certain Abdalonymos (CURT. IV 1, 15-23; JUST. XI 10, 8-9.).

Diodore, dans son récit de la révolte de Tennès (XVI 41, 5), signale la présence de hauts dignitaires perses à Sidon et l'existence d'un domaine royal (*basilikos paradeisos*) à proximité de la ville. On s'est demandé si ceci n'impliquait pas la présence d'une résidence royale dans la grande ville phénicienne. Un chapiteau perse trouvé à Sidon pourrait provenir de cette résidence.

Byblos semble jouer un rôle mineur pendant l'époque perse. On connaît cependant quelques noms de rois dont certaines inscriptions ont été conservées : Shapatbaal (*KAI* 9), Yehawmilk (*KAI* 10) et Az(z)ibaal (*KAI* 11). Les monnaies permettent d'ajouter trois ou quatre noms à cette liste (HILL 1910, p. 94-96).

Tyr n'est guère mieux connue. Une révolte d'esclaves pourrait porter au pouvoir un certain Straton, peut-être dans la première moitié du IVe s. (JUST. XVIII 3, 7-17; ELAYI 1981).

Tyr sera cependant le théâtre du dernier acte de l'histoire phénicienne. Alexandre, après sa victoire d'Issos en 333, entreprend la conquête de la

Syrie. Arwad, Byblos et Sidon se soumettent sans résistance (ARR., *An.* II 13, 7; 15, 6; DIOD. XVII 40, 2; CURT. IV 1, 5-6, 15-23). Seule Tyr, où règne Az(z)imilk, s'oppose à l'envahisseur, mais, après un siège de sept mois, en 332, elle succombe à son tour (ARR., *An.* II 16-24; CURT. IV 2, 1 - 4, 2; DIOD. XVII 40-47; JUST. XI 10, 10-14).

CHAPITRE 4*bis*

L'HISTOIRE ÉVÉNEMENTIELLE *PARTIM* OCCIDENT

V. Krings

A. *Temps et histoire*

Lors du premier Congrès d'Études phéniciennes et puniques (Rome, 1979), à la question – en partie suscitée par la mise sur pied alors récente des fouilles, patronnées par l'UNESCO, de différentes missions archéologiques à Carthage – de savoir s'il était «possible d'écrire une histoire de Carthage», G.-Ch. Picard répondait qu'il convenait de distinguer, dans les sept siècles qui s'écoulent de 814 à 146 av. J.-C., deux périodes, l'une avant 480, l'autre après. Établissant ce constat sur la base des sources classiques, il rejetait comme constitué de «mythes» tout ce qui est antérieur au début du Ve s. et considérait que «l'histoire de Carthage commence avec Hérodote et la bataille d'Himère» (PICARD 1983). En 1985, dans l'introduction de sa *Geschichte der Karthager*, W. Huß, se fondant sur le dossier documentaire extrêmement lacunaire et partial à la disposition de celui qui s'intéresse à l'histoire de Carthage, tenait cette opinion pour trop optimiste et ne partageait pas les espoirs placés dans la bipartition suggérée par G.-Ch. Picard (HUß 1985, p. XI-XII). C'est pourtant bien une «histoire de Carthage» que contient son ouvrage, dont le fil conducteur est d'ailleurs pour l'essentiel constitué par une trame chronologique quasi continue depuis les débuts de l'expansion phénicienne en Occident, et en particulier la fondation de Carthage, jusqu'à la destruction de la métropole punique.

Le débat auquel il est fait brièvement allusion ici est assez révélateur des courants de recherche qui, aujourd'hui comme hier, traversent les études historiques sur l'Antiquité, notamment quant à leur nature, leur sens, leurs moyens et leurs méthodes. Pour ce qui concerne plus précisément l'histoire des Phéniciens d'Occident, ceux qu'on appelle plus souvent, en partie par convention, tantôt les Puniques, tantôt les Carthaginois (*cf.* Introduction), on semble privilégier aujourd'hui une approche «historique» davantage axée sur les aspects civilisationnels, ceux que les recherches archéologiques de ces dernières décennies ont sans conteste le plus enrichis (*cf.*, en dernier lieu, LANCEL 1992a; FANTAR 1993).

L'engouement suscité par les découvertes récentes dans le domaine de la culture matérielle et l'indigence documentaire que déplorait W. Huß n'expliquent pas seuls un tel état de fait, qui pourrait trouver en partie ses racines dans l'histoire des études qui nous concernent. Au début de ce siècle, St. Gsell rédigea une synthèse monumentale sur l'histoire ancienne de l'Afrique du N. (quatre volumes sur huit y sont consacrés à la Carthage phénico-punique). Elle constitue aujourd'hui encore l'ouvrage de référence. Si l'on insiste habituellement sur la nécessité de revoir les parties de l'œuvre consacrées à l'archéologie, nécessairement dépassées par un siècle d'explorations intenses sur le terrain, on s'accorde encore généralement à suivre l'historien dans son étude des témoignages classiques – ceux précisément à partir desquels on tient en définitive pour «possible» d'écrire une histoire «événementielle» de Carthage. Il n'est pas exagéré de dire que sur ce point la synthèse de St. Gsell semble toujours reçue comme un «κτῆμα ἐς ἀεί». C'est d'ailleurs encore une idée assez répandue dans le domaine des études phéniciennes et puniques que de croire que les sources classiques, une fois soumises à une exégèse serrée, auraient livré une fois pour toutes «leur» sens. Cette approche a donc pour conséquence qu'un exposé général de l'histoire de Carthage, tel qu'il apparaît chez St. Gsell, se retrouve encore souvent en filigrane dans les recherches actuelles. Toutefois, il est une tendance récente, qui puise en partie ses racines dans les développements des études sur l'historiographie ancienne et moderne et qui tend à expliquer, et aussi à remettre en cause, des pans de cette reconstruction canonique (par exemple, BARCELÓ 1989a).

La contribution qui suit n'ambitionne pas de donner un aperçu même sommaire de l'histoire «événementielle» des Phéniciens d'Occident, mais d'en présenter à grands traits une vue diachronique, en s'arrêtant sur ce qui en constitue des «moments» particuliers.

On rappellera enfin que l'histoire des Phéniciens d'Occident ou des Puniques a eu tendance, dans la recherche moderne, à se confondre avec une histoire de la seule Carthage.

B. «*Naissance et mort*» *de Carthage*

1. *La «fondation» de Carthage*

Le problème de la fondation de Carthage a donné lieu à d'âpres discussions et il n'y a pas de consensus sur l'interprétation des sources classiques, ni sur l'exploitation du dossier archéologique constitué à ce propos. Ces divergences ne surgissent pas seulement à propos des approches méthodologiques, parfois totalement antagonistes, des sources littéraires et archéologiques; elles s'expriment aussi dans la diversité des

conclusions qu'on tire de leur confrontation. Le débat, pour l'essentiel, porte d'abord sur la date de la fondation et la nature de celle-ci, en particulier au regard des autres fondations phéniciennes, ainsi que sur le contexte historique général dans lequel elle intervint (HUß 1985, p. 39-43, avec la liste des sources classiques). Au delà de ces désaccords, il faut cependant constater que la documentation dont on dispose est particulièrement abondante. Dans l'Antiquité se côtoyèrent plusieurs traditions, dont on a pu mettre à nu l'armature symbolique profondément gréco-romaine. En particulier, on signalera Timée de Tauroménion qui fournit le témoignage le plus ancien et Justin qui livre le récit le plus détaillé (*HAAN* I, p. 374-401; FANTAR 1993, t. 1, p. 83-93). Pour ce qui concerne les évaluations chronologiques, on distinguera trois groupes : ceux qui, tel Philistos (556 F 447 *FGH*), situent la fondation de la ville peu de temps avant la guerre de Troie, ceux qui, tel Timée (566 F 60 *FGH*), la placent la 38e année avant la première olympiade, soit en 814/813 ou 813/812 – c'est la date la plus commune dès l'Antiquité, et enfin une dernière tradition, qu'on trouve chez Flavius Josèphe (*C. Ap.* I 18), qui date la fondation de Carthage de la septième année du roi de Tyr Pygmalion, c'est-à-dire entre 825 et 820 (BUNNENS 1979, p. 315-329). Les récents développements des fouilles de Carthage réhabiliteraient plutôt la chronologie de Timée (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 198-226; LANCEL 1992a, p. 32-47) dans la mesure où le matériel remontant au VIIIe s. est présent partout sur le site et où l'on conclut de sa dispersion et de sa variété que Carthage était, dès cette époque, une «installation consistante». Une fondation à la fin du IXe s. serait donc vraisemblable. Mais la problématique va bien au delà d'un synchronisme textes-archéologie qui pourrait être illusoire et fortuit.

Quant au cadre historique dans lequel intervint la fondation de Carthage, on y a vu une réponse des Phéniciens à un double «défi» assyrien et grec (FANTAR 1993, t. 1, p. 95-107). Néanmoins la nature du lien qui unit la pression assyrienne sur les cités phéniciennes et le mouvement d'expansion phénicienne n'est toujours pas claire (BUNNENS 1992). Quant aux relations entre Phéniciens et Grecs, leur perception a souvent été conditionnée par l'idée préconçue d'un fort antagonisme politique et économique (*cf.* II.5 Expansion et colonisation), dont il resterait à démontrer la réalité historique pour l'époque concernée.

2. *La «destruction» de Carthage*

De même que la fondation de Carthage a focalisé l'attention des chercheurs, le moment de sa destruction a attiré les regards. Des derniers

jours de Carthage, une description, pour ainsi dire apocalyptique, est encore largement répandue : «Le traitement infligé à Carthage vaincue est demeuré dans la mémoire des hommes comme le plus terrible exemple de l'anéantissement total d'un peuple : la ville incendiée, les ruines détruites jusque dans leurs fondations, le sol semé de sel, les survivants vendus en esclavage, les dieux mêmes emmenés à Rome, avec promesse d'y recevoir un culte s'ils voulaient abandonner leurs adorateurs» (PICARD 1956, p. 76). Cette vision, si elle trouve en partie ses origines dans des témoignages anciens, doit beaucoup à l'imagination des modernes et le succès qu'elle rencontre pourrait bien être à rechercher dans un penchant – dont on trouve encore aujourd'hui des manifestations médiatiques – pour les situations, passées ou actuelles, où l'existence d'un groupe est ressentie comme mise en péril au niveau de l'opinion.

Sur ce qui s'est passé en 146 à Carthage, nous aurions pu disposer du témoignage, de grande valeur, de l'historien Polybe qui, à la fois mentor et ami de Scipion Émilien, était attaché à l'état-major de celui-ci en raison de ses connaissances poliorcétiques et participa au siège de Carthage. Son récit ne nous est pas parvenu et il faut se rabattre sur des allusions qui se rencontrent éparpillées dans la littérature antique, auxquelles s'ajoutent de brèves évocations insérées dans des ouvrages d'histoire générale. Les unes et les autres illustrent combien la fin de la ville frappa les imaginations, mais, à vrai dire, ces documents rendent davantage compte des débats qui, à Rome, portèrent sur le sort à réserver à l'État carthaginois qu'ils ne fournissent de renseignements sur ce qui se passa réellement en 146 (*cf.* contributions dans *Studia Phoenicia* 10).

Les progrès de l'investigation archéologique du site remettent eux aussi en cause l'idée selon laquelle Carthage aurait été victime d'une «solution finale». Si les fouilles ont révélé, en maints endroits, des traces indiscutables d'incendie, il n'en va pas de même en ce qui regarde un prétendu processus de destruction systématique et totale (LANCEL 1992a, p. 444-449). En fait, en 146, c'est l'État carthaginois – et lui seul – qui cessa d'exister à la suite de la prise de la ville par les troupes de Scipion, et il est d'ailleurs devenu aujourd'hui banal de dire qu'après 146, la Carthage punique a continué à exister des siècles durant, à travers son héritage culturel (LANCEL 1992a, p. 447-457; FANTAR 1993, t. 2, p. 355-376).

C. «*Périodes*» et «*événements*»

L'histoire est communément présentée comme une succession de «périodes». «Périodiser» – opération qui, supposant l'homogénéité de chaque période

et le choix d'un critère pour l'identifier, consiste à segmenter la ligne du temps en étapes temporelles fortement particularisées – n'est pas, c'est connu, une opération gratuite. Pour le monde occidental et Carthage en particulier, la tendance la plus courante est de recourir à une périodisation empruntée à l'histoire grecque («siècles obscurs», périodes archaïque, classique et hellénistique), mais il n'y a pas eu à ce jour de réflexion spécifique sur les problèmes propres à l'histoire des Phéniciens d'Occident. Quant aux «événements», dans la mesure où ils constituent la toile de fond de l'histoire carthaginoise, on peut dire que s'ils n'ont jamais totalement quitté la scène des études phéniciennes et puniques (*cf. supra*), ils n'ont pas non plus bénéficié, dans leur approche, des remises en cause qu'on constate par ailleurs dans la recherche historique contemporaine. En définitive, c'est un récit historique de la métropole punique – ou plutôt de ce qu'on appelle communément l'«empire» de Carthage – qui est traditionnellement proposé, un discours que ponctuent les rapports conflictuels que celle-ci entretint avec les différentes populations de la Méditerranée occidentale (*cf.* MOSCATI 1988h), ce qui n'exclut pas des essais pour écrire une histoire de Carthage davantage «intérieure» (AMELING 1993).

1. *Les «siècles obscurs» (VIIIe-VIIe s.)*

L'histoire la plus ancienne des Phéniciens d'Occident commencerait vers la fin du IIe millénaire avec l'expansion phénicienne dans cette partie de la Méditerranée, un processus multiforme que la recherche appréhende mieux aujourd'hui, même s'il n'a pas encore pu être expliqué de façon satisfaisante et cohérente (*cf.* II.5 *Expansion et colonisation* et III. Les aires de la recherche).

Les questions relatives à la Carthage des débuts ont particulièrement retenu l'attention, ce qui s'explique en partie par l'état de notre documentation (*cf. supra*). De la Carthage primitive, l'archéologie ne peut pourtant proposer qu'une vision très partielle. Les données archéologiques qui, jusqu'à ces dernières années, ne concernaient quasiment que les nécropoles, se sont considérablement enrichies récemment : des fouilles ainsi que des sondages stratigraphiques ponctuels ont mis en évidence les vestiges d'un habitat et permettent ainsi de mieux apprécier l'étendue de la ville – sans informer beaucoup sur le mode d'occupation de cet espace – dès la première moitié du VIIIe s. (*cf.* I.B.1*bis* Prospections et «surveys» *partim* Occident). Les zones d'ombre restent néanmoins considérables (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 207-226; LANCEL 1992a, p. 49-93).

Le recours à l'expression «siècles obscurs» pour désigner les deux premiers siècles de l'existence de Carthage rend néanmoins compte du désarroi des chercheurs, ici comme en Grèce. Une telle vision est cependant aux yeux de certains en voie d'être dépassée, au fur et à mesure que se nourrit un débat qui cherche à mieux cerner «l'enchevêtrement des présences et des commerces» en Méditerranée, qu'il s'agisse des rapports des «Phénico-Puniques» avec les «Grecs» (par exemple, ROUILLARD 1991) ou avec les «Étrusques» (par exemple, GRAS 1985) ou des relations avec certaines communautés indigènes (AUBET 1994). L'évolution dans l'étude du dossier relatif à Tartessos est à cet égard exemplaire avec les résultats de lectures plus attentives des sources littéraires, auxquels s'ajoutent les acquis récents de l'archéologie. Il convient aussi de signaler la mise en place d'une approche historiographique enrichissante autour notamment de la personne et de l'œuvre d'A. Schulten, l'inventeur en quelque sorte du mythe de Tartessos (ALVAR & BLÁZQUEZ [éds] 1993).

Parmi les questions toujours en suspens, on retrouve celle de «l'identité» des occupants des établissements «phénico-puniques». Le cas de la fondation d'Ibiza, en 654/653 selon Diodore de Sicile (V 16, 2-3), est à cet égard révélateur : en se demandant si Ibiza a été colonisée en premier lieu par des gens venus de Carthage ou plutôt par des Phéniciens, venus peut-être d'Andalousie, on touche au cœur même d'une problématique fondamentale pour la perception de l'histoire de Carthage : selon certains, cette fondation serait la première des manifestations connues de l'impérialisme carthaginois, pour d'autres, on serait en présence d'une ultime phase de l'expansion phénicienne en Méditerranée (*cf.* III.12 Baléares). Ce problème ne peut être séparé de la perception même de l'histoire de Carthage qu'on place parfois, dès le VII[e] s., à la tête d'un «empire».

On signalera enfin que les questions évoquées à l'instant sont jusqu'à présent restées l'objet d'approches disciplinaires assez cloisonnées : par exemple, dans le cadre d'ouvrages de synthèse, «côté punique», HUß 1985, p. 57-74 qui propose un seul horizon géographico-chronologique pour la période 814/812?-480), «côté grec», BOARDMAN 1980, p. 210-216; GRAHAM 1982, p. 186-189. On nommera toutefois la tentative d'approche plus globale rencontrée chez GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989.

2. *La période archaïque (VI[e] s.-480 av. J.-C.)*

On peut dire, en schématisant à peine, que la période qui va du VI[e] s. à 480 est traditionnellement placée sous le seul signe de conflits tous azimuts opposant «Phéniciens et/ou Carthaginois» et «Grecs» (et, dans une mesure

moindre, populations indigènes). Les moments forts de cette lutte, qui sont connus à travers les sources classiques, sont exposés dans *HAAN* I, p. 424-467. Parfois nuancé (ASHERI 1988), voire rejeté avec de sérieux arguments (BARCELÓ 1989a), ce tableau demeure le plus courant aujourd'hui encore. On considère que, pour l'essentiel, ce sont des impératifs commerciaux de concurrence qui ont contribué à nourrir les hostilités. Un moment particulier serait constitué par les années 550 et suivantes (MOSCATI 1990c), culminant avec la bataille d'Alalia, qui vit s'affronter les Grecs d'une part et les Carthaginois et les Étrusques de l'autre. On estime souvent que l'issue de celle-ci, qui aurait été favorable aux seconds, aurait engendré des changements radicaux dans la marche des échanges commerciaux en Méditerranée occidentale (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 229-231).

C'est aussi vers cette époque qu'on place en général l'avènement de la «dynastie des Magonides» (du nom de son fondateur supposé, Magon), qui aurait donné à la politique de Carthage son caractère ouvertement impérialiste, et qui selon les opinions occuperait le devant de la scène punique soit jusque 480, soit jusqu'à la fin du IVe s.

On signalera enfin que c'est en 510/509 qu'aurait été signé le premier traité Rome-Carthage (SCARDIGLI 1991, p. 47-87), Rome faisant ainsi son entrée dans le concert méditerranéen, et dans l'histoire des Carthaginois, bien avant les guerres puniques.

3. *La période classique (480-323)*

a. *Himère et «le problème du Ve siècle»*

À Himère, en 480, les Grecs d'Occident (Gélon de Syracuse et Théron d'Agrigente) infligèrent aux Carthaginois (Hamilcar) une sérieuse défaite. La portée exacte de celle-ci de même que ses conséquences éventuelles aux niveaux économique et politique ont été très diversement appréciées par la recherche moderne. Si certains y ont perçu une victoire conjointe de l'hellénisme sur les ennemis perses et carthaginois, soupçonnés d'une vaste conspiration commune, on a aussi proposé, à juste titre, de voir dans cette bataille qui opposa, en 480, des Carthaginois à certains Grecs de Sicile, un accrochage militaire auquel il serait toutefois malvenu de prêter des conséquences exagérées, telle une redistribution totale des «zones d'influence» en Méditerranée occidentale (GAUTHIER 1966; BICHLER 1985; ZAHRNT 1993).

De même, si l'on a parfois estimé que la défaite d'Hamilcar avait entraîné pour Carthage un premier déclin, cette opinion ne peut plus être retenue aujourd'hui comme cela apparaît non seulement à la suite du réexamen et de la découverte des lots de céramique (les importations

grecques, attiques en particulier) mais aussi à travers l'analyse du développement urbain de Carthage (MOREL 1983; LANCEL 1992a, p. 153-161; 1992c).

b. *Le IVe s. ou les conflits de Sicile*

Le IVe s., comme du reste déjà la dernière décennie du Ve – 410-405, 397-392, 382-374 ou 373, 368-362(?), 345-339(?), est surtout connu à travers les conflits qui opposèrent les Carthaginois à certaines cités grecques, conflits dont un examen extrêmement détaillé est fourni par FREEMAN 1892 et EVANS & FREEMAN 1894. Ces affrontements eurent en définitive pour conséquence l'établissement d'une *epikrateia* carthaginoise sur la Sicile occidentale, qui se serait traduite par une réglementation du commerce maritime et par une hégémonie militaire, l'intérêt stratégique pour l'île croissant peu à peu (*HAAN* III, p. 2-17; HANS 1983; HUß 1985, p. 107-145, 156-166; [éd.] 1992, p. 418-420).

4. *L'époque hellénistique (323-146 av. J.-C.)*

On ne s'arrêtera pas ici sur la question des fameux projets occidentaux d'Alexandre le Grand – une réduction de Carthage en particulier – dont l'authenticité a été affirmée ou rejetée avec la même vigueur par les uns et les autres (FERJAOUI 1993a, p. 67-68). Par ailleurs, l'amitié avec l'Égypte des Ptolémées est notoire (HUß 1979, 1985, p. 169-175). Il convient encore d'évoquer Agathocle de Syracuse qui, en 310, porta la guerre en Afrique, celle-ci se terminant en 306/305 par la conclusion d'un traité (EVANS & FREEMAN 1894, p. 356-491; *HAAN* III, p. 18-63; HUß 1985, p. 176-203; [éd.] 1992, p. 421-422). Cette même année, Carthage aurait conclu un nouveau traité (le troisième ?) avec Rome, connu sous le nom de «traité de Philinos» (HUß 1985, p. 204-206; [éd.] 1992, p. 422; SCARDIGLI 1991, p. 129-162). Il reste à rappeler l'arrivée de Pyrrhus en Italie, imploré par les Tarentins contre Rome (281/280), et son débarquement en Sicile pour soutenir les Syracusains contre les Carthaginois : ces événements furent lourds de conséquences, dont l'ultime fut un premier face-à-face, sans tierce force, entre Rome et Carthage (HUß 1985, p. 207-215; [éd.] 1992, p. 423).

On voit généralement dans la dispute pour le contrôle de la Méditerranée occidentale la première des causes des guerres, dites «puniques», qui virent s'affronter Rome et Carthage (NICOLET 1978, 1989 [pour le supplément bibliographique p. X-XII]; HUß 1985, p. 216-457; *Studia Phoenicia* 10). Jusqu'alors, les deux puissances avaient du reste entretenu des relations plutôt bonnes, scellées par plusieurs traités (SCARDIGLI 1991).

Un relevé détaillé des sources relatives aux guerres puniques se trouve chez HUß 1985, p. 216 (pour la première), p. 284-285 (pour la deuxième), p. 436 (pour la troisième). Quelle que soit la richesse et l'apparente diversité des documents, littéraires surtout, on ne perdra pas de vue qu'il manquera toujours le point de vue du perdant, le Punique, et un tel déséquilibre pèse lourdement sur l'idée qu'on peut se faire de ces conflits.

– Première guerre punique (264-241)
Une orientation bibliographique est fournie par HUß 1985, p. 216-217; (éd.) 1992, p. 423-427. On y trouvera en particulier des références aux publications consacrées aux causes du conflit (une question très ouverte) ou à celles qui proposent un récit plus détaillé des péripéties de la guerre. Ne seront épinglées ici que les dates extrêmes :

«264» : La cause première du conflit est à rechercher dans l'occupation de Messine par des mercenaires campaniens, les Mamertins. Enrôlés par Agathocle, ils avaient occupé la ville à sa mort (*c*.286). Menacés par les Syracusains, ils reçurent d'abord l'aide des Carthaginois, puis des Romains qui dépêchèrent sur place le consul Appius Claudius. En 264, celui-ci débarque en Sicile à la tête d'une armée romaine et s'en prend aux Carthaginois.

«241» : Une flotte, confiée au consul Lutatius, remporte la victoire finale aux îles Égates.

On ne peut évoquer l'entre-deux-guerres (sources anciennes, bibliographie et exposé chez HUß 1985, p. 252-268) sans mentionner même brièvement «la guerre des mercenaires» (241-238) – en révolte parce que Carthage n'était pas en mesure de payer leur solde, dont la recherche a mis en exergue qu'elle fut aussi une sorte de guerre civile, entre Carthaginois et Libyens, sujets de Carthage. Au moment où la guerre se terminait à l'avantage de Carthage, Rome contraignit celle-ci à céder la Sardaigne (238/237). C'est alors que Carthage, sous l'impulsion des Barcides, s'engagea dans la «conquête» de l'Espagne (HUß 1985, p. 269-283; BARCELÓ 1989b). Il faut rappeler ici combien reste ouverte la question de la nature et de la chronologie de la présence carthaginoise antérieure à cet éphémère empire barcide. S'y ajoutent les questions, chères à A. Schulten, qui sont liées à l'hypothétique occupation de l'Espagne méridionale par les Carthaginois vers 500 (WAGNER 1983; BARCELÓ 1988).

– Deuxième guerre punique (218-201)
On trouvera une orientation bibliographique chez HUß 1985, p. 285; (éd.) 1992, p. 430-439. Cette guerre est d'abord celle d'Hannibal qui, parti

d'Espagne, mènera contre Rome des opérations d'usure au cœur même des territoires italiens. Le conflit s'étendra sur de nombreux fronts en Espagne, en Sicile, en Italie, auxquelles s'ajoutera la Grèce après qu'un accord eut été conclu entre Hannibal et Philippe V de Macédoine.

«218» : la prise de Sagonte (en Espagne) marque le début des hostilités.

«201» : la victoire définitive est romaine, à Zama.

L'entre-deux-guerres est marqué par la relative prospérité de Carthage, dont témoigne notamment le développement urbain (quartier de Byrsa), avec en particulier l'aménagement monumental du port de guerre (LANCEL 1992a, p. 161-202, 423-429; *cf.* aussi, en dehors de Carthage, par exemple, GÓMEZ BELLARD 1989).

– Troisième guerre punique (149-146)

Ce dernier conflit n'a guère retenu l'attention pour ses aspects militaires, sinon pour son ultime péripétie, la «destruction de Carthage» (HUß 1985, p. 436; [éd.] 1992, p. 441-442).

«149» : Carthage est acculée à se défendre contre les Numides, ce qui offre aux Romains le prétexte pour assiéger la ville.

«146» : Carthage est prise d'assaut et détruite (*cf. supra*).

CHAPITRE 5

EXPANSION ET COLONISATION

H.G. Niemeyer

A. *Introduction*

Le recours à deux termes – «expansion» et «colonisation» – pour définir le thème de ce chapitre est révélateur d'une difficulté d'ordre méthodologique fondamentale, inhérente à la matière même en question. Confrontés à la tâche ardue d'expliquer la présence phénicienne et punico-carthaginoise en Méditerranée centrale et occidentale, présence qui se manifeste de multiples façons, les spécialistes de l'Antiquité n'ont pu à ce jour dégager un modèle satisfaisant, qui prenne en compte tous les phénomènes archéologiques et historiques, et qui soit en même temps cohérent. Ceci s'explique pour l'essentiel par la nature particulière du sujet à traiter.

Deux «strates» historiques différentes, qui se chevauchent dans l'espace et dans le temps, doivent être envisagées. D'une part, il est question d'une extension de l'activité des commerçants à partir des cités phéniciennes, sur la côte du Levant, c'est-à-dire d'un élargissement ciblé de leur champ d'action – ce qu'on appelle «expansion» – vers l'O. D'autre part, on a affaire à des établissements permanents, dont dépendent des territoires, que leur facies culturel permet de reconnaître comme «phéniciens» ou «puniques» et qui peuvent être à juste titre considérés comme des colonies. À cet égard, il ne fait guère de différence si ces colonies, conformément à la conception romaine du terme (celle surtout qui a prévalu dans la perception moderne), se caractérisaient par leur dépendance durable à l'égard de leur métropole et de la sphère de domination politique de cette dernière, laquelle devait précisément son extension à la colonisation elle-même, ou bien si, sur le modèle des «apoikies» grecques, sans renier leurs liens culturels et religieux traditionnels, elles se développèrent rapidement en entités politiques autonomes, voire même qu'elles eussent été destinées dès le début à cela.

1. *L'expansion et la colonisation phéniciennes comme objet de l'enquête archéologique*

Selon les sources littéraires (BUNNENS 1979), l'expansion et la colonisation phéniciennes constituent un processus historique datable de la fin du IIe millénaire et du début du Ier millénaire, ce qui peut être confirmé par les témoignages archéologiques, pour autant toutefois que ces deux voies différentes de la tradition soient interprétées sous référence réciproque (*cf. infra*). Ce processus est accompagné d'abord, supplanté ensuite, par l'essor de la Carthage phénicienne qui accède au rang de grande puissance territoriale et politique en Méditerranée. À la suite des Romains, on caractérise volontiers ce nouveau facies de «punique».

Ce n'est que si l'on tient compte des témoignages archéologiques que l'expansion et la colonisation phéniciennes gagnent des contours plus nets, ainsi que l'avait prédit J. Beloch il y a déjà cent ans de cela (BELOCH 1894, p. 130-131). La démarche qui consiste à essayer de passer du concept abstrait à la réalité historique conduit cependant à des difficultés méthodologiques considérables. Avant tout, il convient d'expliquer ce qu'il faut entendre par Phéniciens, ce qu'il faut entendre par Puniques (PASTOR BORGOÑÓN 1992; MOSCATI 1993a, p. 9-14) et de quelle façon l'héritage archéologique des uns et des autres peut, le cas échéant, être différencié. Bien plus, les biens et techniques culturels dont on sait avec certitude qu'ils ont été transmis d'Orient en Occident par des marchands phéniciens ou par leurs concurrents proche-orientaux ne se laissent pas toujours identifier nettement comme «phéniciens» (plutôt que comme syriens, N.-syriens, d'Asie Mineure...). De même que les rares informations antiques sur les Phéniciens émanent majoritairement de cultures «étrangères», de façon identique les concepts – pour le moins peu clairs du point de vue archéologique – de «Phéniciens» («ceux qui teignent au pourpre») et de «Puniques» ont été forgés seulement dans un contexte méditerranéen, c'est-à-dire «de l'extérieur», et désignaient sans doute l'ensemble des commerçants orientaux qui se signalaient par leur activité en Méditerranée orientale et centrale.

Pour ce qui est de la part prise par les Phéniciens au sein de cet ensemble plus vaste, il semble – à en juger par l'écho qu'on en trouve dans la tradition grecque – que les protagonistes du mouvement d'expansion et de colonisation ont été d'abord Sidon, ensuite Tyr. Ceci pourrait expliquer la dénomination de «Sidonioi» dans les vers homériques et avoir influencé aussi les dénominations ultérieures (MOSCATI 1992a, 1993a, p. 29-30).

Par ailleurs, il faut prendre en considération le fait suivant : l'expansion et la colonisation, en tant que phénomènes historiques – et économiques –

de portée considérable, durent avoir diverses conséquences historiques pour les régions de l'extérieur, et ce en relation avec les différences qui existaient – théoriquement – dans l'intensité des rapports et dans le «potentiel d'acculturation». Mais précisément, ceci ne peut être que rarement mis en évidence de façon satisfaisante à partir de l'observation archéologique, ce qui serait nécessaire si l'on voulait fonder sur cette dernière les bases d'un modèle interprétatif. La situation est encore compliquée par le fait que les modèles de ce genre qui ont été développés dans le domaine des études sur l'Antiquité pour les expansions et colonisations grecques et romaines, modèles qui ont fait leurs preuves dans l'historiographie moderne, ne peuvent être appliqués sans autre forme de procès aux «matières phéniciennes» (NIEMEYER 1990a). Souvent, confrontés à des situations qui semblent apparemment analogues dans le domaine de l'histoire phénico-punique, nous avons en fait affaire à des types divergents d'expansion et de colonisation. Il est donc dans bien des cas difficile de déterminer si une découverte archéologique précise est symptomatique d'une «expansion» ou d'une «colonisation» et pourtant l'un et l'autre phénomène devraient être exprimés selon une typologie propre.

En raison de cette problématique spécifique, la réflexion se portera successivement a) sur l'apparition de produits phéniciens ou syro-levantins dans le contexte méditerranéen, b) sur les témoignages d'une perméabilité culturelle ou d'«acculturation» dans différentes zones-cibles des expansion et colonisation phéniciennes en Méditerranée, c) sur les établissements phéniciens et puniques dans le monde antique (*cf.* III Les aires de la recherche).

2. *Évolution et problèmes de la recherche*

À la différence des sciences de l'Antiquité classique ou de l'Égyptologie, la recherche sur la culture phénico-punique ne peut se reposer sur une longue tradition : études sémitiques, études sur l'Orient ancien et exégèse de l'Ancien Testament, archéologie biblique et histoire ancienne, histoire de l'architecture et conservation des monuments régionaux ont permis de rassembler le peu que nous connaissons à ce jour. Des origines aussi hétérogènes, conjuguées à des sources littéraires diversement interprétées, peu nombreuses et en fin de compte peu fiables, expliquent pourquoi les Phéniciens et leur expansion occupent aujourd'hui encore une place le plus souvent marginale dans le cadre des recherches générales sur l'Antiquité. Il ne faut pas s'étonner non plus que dans le passé – et c'est toujours le cas actuellement – les monuments archéologiques ont avant tout été sollicités

pour les informations historiques qu'ils pouvaient apporter. Mais, compris uniquement comme témoins ou illustrations d'événements historiques, ces monuments ont peine à exprimer pleinement leur dimension archéologique, singulièrement artistique et culturelle. Quelques ensembles plus importants de monuments seulement, par exemple les stèles tombales provenant des *tophets*, ont été étudiés dans cette optique (MOSCATI 1992d); pour le reste, les questions appropriées n'ont même pas été prises en considération.

Après tout, ce n'est pas un hasard si une histoire de la recherche scientifique sur la culture phénico-punique se fait aujourd'hui encore attendre. Cela est d'autant plus regrettable que cela a laissé, et laisse toujours, la porte ouverte aux spéculations les plus débridées autant qu'aux polémiques les plus stériles (MUHLY 1990). Des éléments d'histoire de la discipline ne sont apparus que dans des ouvrages récents (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 11-24; LANCEL 1992a, p. 457-465). Il n'y a qu'en Italie qu'on est parvenu, dans la recherche (Centro Nazionale delle Ricerche) comme dans l'enseignement académique, à établir les *Studi per la civiltà Fenicia e Punica* comme discipline scientifique de plein droit.

Pendant longtemps, la recherche a été déterminée par des méthodes et des modèles de pensée qui avaient été développés dans le cadre de l'archéologie classique, ainsi que par les paradigmes de l'idéologie culturelle néo-classique qui dominait dans l'Europe du XIXe et des débuts du XXe s. Ceci a rendu difficile jusqu'à ce jour une juste évaluation du rôle des Phéniciens dans le bassin méditerranéen, particulièrement en Égée (KOPCKE 1992), et a empêché de percevoir combien la culture phénico-punique, en tant que d'empreinte sémitico-orientale, devait se développer sur la base de principes structurels «autres» et en réaction aux cultures «classiques» de la Grèce et de Rome auxquelles elle était confrontée.

B. *Les sources écrites*

À l'inverse de ce qui se passe pour deux autres grandes civilisations méditerranéennes anciennes, celles des Grecs et des Romains, la tradition écrite, c'est-à-dire épigraphique et littéraire, propre à la civilisation phénico-punique, spécialement pour ce qui concerne ce chapitre, est peu abondante ou fait totalement défaut (I.A.I Les sources directes). Tout au plus elle ne se laisse reconstituer que pour une très petite partie et de manière fort imparfaite, à partir de passages qui s'y réfèrent ou d'emprunts et de citations dans la littérature des cultures voisines (I.A.II Les sources

indirectes). Concrètement, ceci a pour conséquence de conférer aux témoignages archéologiques, outre leur valeur propre, la mission subsidiaire qui a été décrite ci-dessus : servir de substitut, fatalement imparfait, à des sources littéraires absentes, surtout aux sources de nature historiographique.

D'autant plus indispensables sont les rares témoignages écrits provenant des cultures voisines des Phéniciens et du monde gréco-romain (BUNNENS 1979; MAZZA, RIBICHINI & XELLA 1988). Les plus anciennes informations sur l'«expansion», *in concreto* sur l'entrée en scène des Phéniciens, sur des entreprises phéniciennes en dehors de leurs métropoles, sur la présence d'articles de luxe et de biens commerciaux négociés par eux, se trouvent dans les livres historiques de la Bible et dans les épopées homériques (LATACZ 1990). Les Phéniciens y apparaissent comme des spécialistes expérimentés, tel le bronzier Hiram qui, dans la vallée du Jourdain, fabrique les objets destinés à la maison de Yahvé érigée par Salomon (1*R*. 7, 13-45) ou les charpentiers et autres artisans du roi Hiram de Tyr qui, au Liban, débitent le bois de cèdre et participent à la construction du temple et du palais de Salomon (1*R*. 5, 20 et 32). À la même catégorie appartiennent les habiles teinturières et tisserandes de Sidon que Pâris avait fait venir à Troie à la cour de son père (*Il.* VI 288-295). Il en va de même aussi, à Athènes, des Géphyréens dont Hérodote lui-même veut avoir découvert l'origine phénicienne et la participation au processus de transmission de l'écriture aux Grecs (HDT. V 57-58) et qui déclaraient eux-mêmes venir d'Érétrie (sur les *enoikismoi*, *cf. infra*). Ces deux informations partielles s'accordent du reste à merveille si l'on se figure les nombreuses importations orientales présentes parmi les découvertes archéologiques d'Érétrie (et Lefkandi) (COLDSTREAM 1982; POPHAM, CALLIGAS & SACKETT 1988-1989; BURKERT 1992, p. 12) et si l'on prend en considération le rôle prépondérant des Eubéens lors de l'adoption par les Grecs de l'alphabet phénicien (BURKERT 1984, p. 29-34; RÖLLIG 1990, p. 92).

Ce ne sont pourtant pas ces *enoikismoi* qu'on trouve à l'avant-plan des récits sur les débuts de l'expansion, mais des expériences et succès qu'ont connus les Phéniciens dans le commerce lointain et le commerce en général. Particulièrement spectaculaires sont à cet égard les expéditions vers Tarshish qui étaient effectuées tous les trois ans, à la manière d'un «joint-venture» par les rois Hiram de Tyr et Salomon de Jérusalem (1*R*. 10, 22; *Ez*. 27, 12) et qui avaient pour but les ressources minérales du S. de l'Espagne (KOCH 1984). Dans les témoignages homériques, après un premier sentiment d'admiration perce quelque mépris, celui avec lequel une société féodale, comme la société grecque archaïque, exprime sa réprobation envers des marchands orientaux dont le mode de vie est tourné vers le profit et la richesse (LATACZ 1990; *cf. Od.* XV 416).

Il faut aussi citer ici les informations qu'on trouve chez des historiens anciens et qui sont relatives aux plus anciennes fondations d'établissements phéniciens dans le lointain Occident, fondations qui auraient prétendument déjà été réalisées à la fin du XII[e] s. (par exemple, VELL. I 2, 3; PS.-ARSTT., *Mirab. Ausc.* 134; PLIN., *N.H.* XIX 63) : l'existence de colonies permanentes à aussi haute époque n'a pas à ce jour été confirmée par l'archéologie et est du reste pour le moins peu vraisemblable. Les sources antiques ne furent sans doute pour la plupart précisées en tant que «tradition» historiographique que dans le contexte de l'érudition post-classique et hellénistique. En conséquence, il faut les interpréter de préférence comme des reconstructions *ex post* et à caractère plutôt légendaire (NIEMEYER 1981; AUBET 1987a, p. 176-178; MOSCATI 1989b, p. 49-51). Il se pourrait très bien sans doute que Gadès, Lixus et Utique eussent été accostées à l'occasion de ces premières expéditions commerciales, ou même qu'elles l'eussent été systématiquement; il n'en demeure pas moins que les informations évoquées ci-dessus font vraisemblablement plutôt référence à quelque manifestation du commerce lointain «précolonial», lequel s'étendit jusqu'aux contrées inconnues et fort éloignées où étaient produites des matières premières.

C. *Archéologie de l'expansion*

L'archéologie de l'expansion phénicienne (et carthagino-punique) prend en compte – dans les régions-cibles de l'exportation – d'abord les biens culturels identifiables comme des importations, ensuite des phénomènes d'acculturation et de «perméabilité» (par exemple, l'apparition d'un horizon orientalisant), enfin des colonies et des établissements. Une telle étude, qui dans la recherche se focalise le plus souvent sur les IX[e]-VI[e] s., ne peut toutefois être incluse dans des dates-limites strictes, ni vers le bas – si l'on veut envisager de concert les expansions phénicienne et punico-carthaginoise, ni vers le haut – car il est net, ainsi que la recherche archéologique précisément l'a montré, que, pour ce qui regarde l'expansion vers l'O., ce sont des chemins déjà fréquentés au Bronze Récent et pendant les «Dark Ages» qui ont été de nouveau parcourus.

1. *Les précurseurs de l'expansion vers l'O. à l'Âge du Bronze Récent*

Des contacts commerciaux intensifs entre l'Orient, le monde égéen et la Méditerranée sont bien attestés pour le Bronze Récent (SMITH 1987; MUHLY, MADDIN & STECH 1988; MATTHÄUS 1989). Ils s'expliquent par le commerce lointain des minerais les plus recherchés, commerce qui

s'épanouissait à nouveau à cette époque. En raison de découvertes de céramique mycénienne et surtout de typiques «oxhide-ingots», la Sardaigne se profile comme une importante province périphérique de la «koinè mycénienne», dont la culture était florissante au Bronze Récent (MUHLY, MADDIN & STECH 1988). Que la péninsule Ibérique en faisait aussi partie, au moins en périphérie (MARTÍN DE LA CRUZ 1988), n'est plus improbable depuis la découverte de deux tessons *MYC IIIA/IIIB* à Montoro dans la haute vallée du Guadalquivir. À côté du cuivre, l'étain d'Occident était une matière première recherchée déjà à l'Âge du Bronze (BOULOUMIÉ 1989, p. 218-219). Dans la péninsule Ibérique, des trouvailles spectaculaires dans l'arrière-pays, comme le «trésor de Berzocana» en Estrémadure, doivent vraisemblablement être expliquées dans ce contexte (SCHAUER 1983).

On peut à juste titre postuler qu'au début de l'Âge du Fer un grand nombre d'informations sur de profitables liaisons Orient-Occident à travers la Méditerranée circulaient, qu'elles étaient transmises de génération en génération parmi les marins et les marchands et qu'on put s'appuyer sur elles lorsque la conjoncture générale conduisit à leur revivification et à leur épanouissement rapide.

2. *Le monde égéen au Ier millénaire*

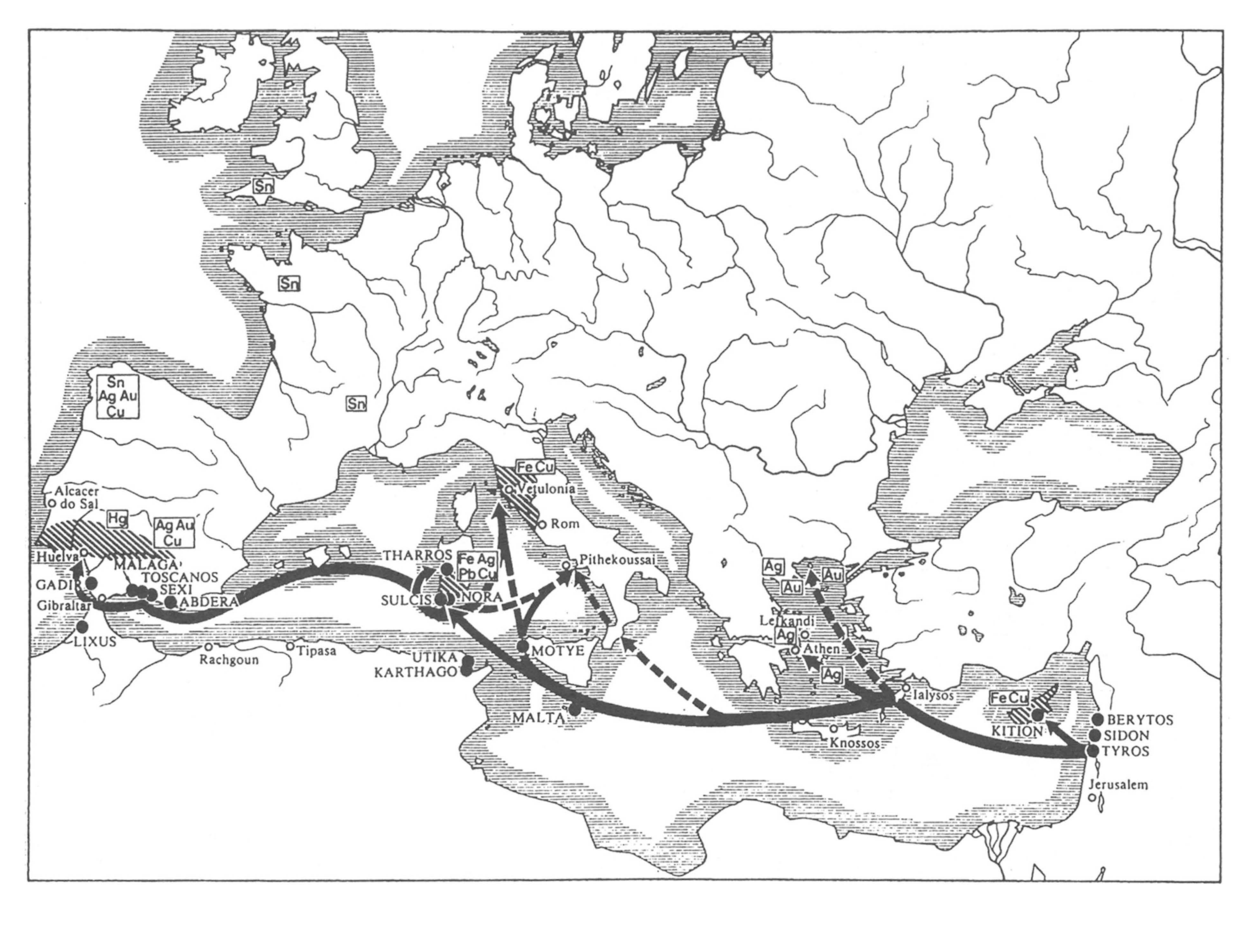
Des objets de luxe importés d'Orient se trouvent de façon isolée dans le monde égéen déjà durant les «Dark Ages» (POPHAM, CALLIGAS & SACKETT 1982a, 1982b, 1988-1989). Au Xe, et plus encore à partir du début du IXe s., ils deviennent nombreux et fort répandus, surtout dans des tombes richement dotées (celles de nobles ?), ensuite dans des sanctuaires grecs (STRØM 1992). La qualité artistique de ces importations, par exemple celles qu'on trouve parmi les découvertes de la grotte de Zeus sur le mont Ida en Crète ou de l'Héraion de Samos, est très souvent d'un très haut niveau (SAKELLARAKIS 1987, 1993; KYRIELEIS & RÖLLIG 1988). Simultanément toutefois étaient également négociés des articles bon marché en provenance d'Égypte (HÖLBL 1987). Par la suite, on en arrive, dans les plus importantes communautés grecques comme l'Érétrie/Lefkandi, à Cnossos et ailleurs en Crète, peut-être aussi à Samos(?) et à Athènes, à la fondation d'ateliers orientaux (ivoiriers, orfèvres, toreutes, parfumeurs, céramistes...). Il s'agit alors de véritables *enoikismoi* en milieu étranger, ainsi qu'on l'admet généralement aujourd'hui (par exemple MAAß 1992). Le sanctuaire phénicien de Kommos sur la côte S. de la Crète, qu'on identifie comme place cultuelle par sa chapelle à trois bétyles (SHAW 1989), est un signe qui ne trompe pas, autant sur le rang que sur la

longévité de ces installations. Dans ce cas au moins, l'origine – en l'occurrence, une communauté cultuelle – s'en laisse préciser sans ambiguïté. Un tel *enoikismos* est aussi attesté à Pithécusses/Ischia (*cf. infra*).

Les plus anciens parmi ces multiples témoignages archéologiques sont chronologiquement antérieurs aux premiers établissements (*enoikismoi*) que les Grecs installèrent pour leur part sur la côte du Levant et comme on peut le supposer à Al-Mina, Tell Sukas et Ras el-Bassit par exemple (COLDSTREAM 1982; COURBIN 1986). Ceci donne à penser que la porte conduisant à la médiation culturelle de l'Orient vers l'Occident pendant la phase orientalisante, si extraordinairement fructueuse pour l'évolution ultérieure du monde méditerranéen, a été ouverte d'abord par des artisans, scribes et marchands orientaux, au premier chef phéniciens.

De toute façon, il faut assurément compter avec un réseau beaucoup plus complexe de relations commerciales, dans lequel l'Asie mineure, elle aussi, put avoir sa place (RÖLLIG 1992). Pour les Grecs, tous ces marchands matois, habiles commerçants et pleins d'énergie qui venaient d'Orient, tels qu'ils se rencontrent chez Homère et sont encore caractérisés par Hérodote (I 1), étaient selon toute apparence des «Phéniciens». La société grecque elle-même – exception faite des Eubéens – émergeait alors seulement lentement des «Dark Ages» et était encore fort éloignée de l'époque de la *polis*. Au moment de l'expansion phénicienne, le mode de vie agraire demeurait, du moins dans un premier temps, dominant, tandis que, dans les régions les plus reculées, on en était toujours au pastoralisme (SNODGRASS 1987, p. 170-209; NIEMEYER 1992b).

Les deux siècles suivants, ceux de la «renaissance grecque» (IXe-VIIIe s.), sont marqués par un afflux croissant d'importations orientales et par une imitation, toujours plus perfectionnée, des modèles orientaux par des ateliers grecs «orientalisants». Cette influence, qui n'était certes pas exclusivement phénicienne, se fait toujours davantage sentir sur le développement de l'art et de la culture grecs (BURKERT 1984, 1992; NIEMEYER 1984, p. 62-72; KOPCKE 1992; DE POLIGNAC 1992). Mais de colonisation entendue dans le sens de fondation d'établissements autonomes plus vastes et permanents – comme l'avait imaginé F.C. Movers il y a presque 150 ans de cela (MOVERS 1856, p. 246-286), il n'est pourtant pas question pour ce qui regarde le monde égéen.



Carte des gisements de minerais et des routes commerciales fréquentées par les Phéniciens au début de l'Âge du Fer : essai de reconstitution

3. *Horizon proto-orientalisant et orientalisant au début du Ier millénaire en Méditerranée centrale et occidentale*

Dans le cadre du vaste processus d'acculturation au début du Ier millénaire, l'horizon orientalisant en Méditerranée centrale est un phénomène aux multiples racines. D'un côté, les établissements phéniciens fondés en Sardaigne au milieu et dans la seconde moitié du VIIIe s. (BERNARDINI 1993a; *cf. infra*), jouent un rôle; ces établissements eux-mêmes trouvent leur origine dans les liens commerciaux «précoloniaux» antérieurs et fort développés qui s'étaient noués entre les cités du Levant et cette île riche en minerais (BARTOLONI 1990a; BERNARDINI 1993a, p. 39), tandis que le rayonnement vers l'Étrurie ne paraît commencer qu'un peu plus tard, vers la fin du VIIIe s. (BERNARDINI 1993a, p. 79). D'un autre côté, déjà à haute époque, il faut compter avec une extension du commerce phénicien des matières premières vers le N. de l'Étrurie riche en minerais; les gisements d'argent semblent y avoir joué un rôle particulier (MARKOE 1992; sous presse). Le chemin visiblement très fréquenté que suivait ce commerce lointain est jalonné par les découvertes à peu près simultanées dans la nécropole énotrienne de Macchiabate (Francavilla Marittima) sur la côte S. de la Calabre (NIEMEYER 1984, p. 14-15; RIDGWAY 1988, p. 657-660; 1992a, p. 110) ainsi que par les témoignages d'une présence orientale (représentants de commerce et techniciens ?) sous forme d'un *enoikismos* au sein de l'établissement eubéen de Pithécusses (RIDGWAY 1988, p. 656-657; 1992a, p. 111-118).

Une première réaction au rayonnement des importations orientales et aux influences qui pourtant remontent à des expéditions commerciales phéniciennes qu'on peut supposer fréquentes est constituée par les imitations de formes et de techniques de céramique phéniciennes dans les productions du début de l'Âge du Fer de l'«italo-géométrique» et de l'*impasto rosso* (RATHJE 1983, 1990; NIEMEYER 1984, p. 72-75; *cf.* RIDGWAY 1988, p. 661-662, fig. 59 : inscription du propriétaire !). À Populonia également, on a identifié de la céramique phénicienne ou punique originale, et il en reste sans doute encore à identifier dans d'autres sites concernés d'Étrurie (MARKOE 1992, p. 76-77). Des importations orientales (RATHJE 1983, 1990; RIDGWAY 1988, p. 650-654) apparaissent alors à partir du début du VIIe s., surtout dans les riches tombes princières de Populonia, Vétulonia, Tarquinie, Caere, Préneste... Des signes d'«orientalisation» se laissent en outre déduire de relations linguistiques et religieuses, de plus en plus perceptibles, entre l'Orient et l'Étrurie (BURKERT 1992, p. 46-49).

Dans ce contexte, l'extension des Grecs vers l'Occident a en fin de compte joué un rôle non négligeable. En effet, un tel processus d'acculturation avait commencé plus tôt chez eux et ils pouvaient ainsi se muer en médiateurs de l'influence orientalisante dans la péninsule des Apennins. Dans la recherche, la part prise respectivement par les Grecs et par les Phéniciens dans ce phénomène a été diversement évaluée (RATHJE 1979; RIDGWAY 1992a, p. 109-111; sur des modèles de médiation, *cf.* dernièrement COLDSTREAM 1993). En tout cas, avec le processus déclenché par des marchands et colons grecs, on a affaire, jusqu'à un certain point, à un «phénomène secondaire» de l'expansion phénicienne. Ainsi, la diversité des réactions au contact avec le monde oriental n'est pas seulement fonction de disparités régionales dans l'intérêt porté par les commerçants-pionniers phéniciens (ou plus généralement orientaux) ainsi que dans le stade de développement des cultures indigènes soumises aux influences de l'Orient, mais il faut aussi compter que s'exerça une influence phénicienne «filtrée» par un nouvel horizon grec.

La péninsule Ibérique est indéniablement une région dont le rôle est capital dans l'expansion phénicienne. Par comparaison à l'Italie et à la Grèce, la situation s'y présente de façon quelque peu différente. Comme partout dans la Méditerranée (et surtout occidentale !), il faut supposer à l'origine du processus d'anciennes expéditions que les marchands phéniciens ont dirigées au loin afin de se procurer de précieuses matières premières – cuivre, argent, étain (BOULOUMIÉ 1989; FERNÁNDEZ JURADO 1989; MARKOE 1992). Mais, à la différence de ces endroits, d'une façon comparable à la rigueur à ce qu'on observe en Sardaigne, on assiste bientôt à la fondation d'une série d'établissements (ou factoreries) phéniciens sur la côte S. de l'Espagne (AUBET 1986a). Au cours d'un long processus, qui commence au moins dès l'Âge du Bronze indigène, d'abord parviennent sur la péninsule quelques importations orientales spectaculaires. La coupe en bronze du trésor de Berzocana et le sceau-cylindre de type oriental ancien provenant de Vélez-Malaga appartiennent aux plus anciennes d'entre elles (NIEMEYER 1984, p. 8-9). Un groupe de témoins particulièrement significatif est constitué par les stèles décorées de dessins et de reliefs provenant du S.-O., stèles sur lesquelles, à côté de chars aux roues à rayons, sont représentés des armes et des ustensiles d'origine orientale (peignes...) qui appartinrent aux défunts (ALMAGRO BASCH 1966; NIEMEYER 1984, p. 82-83; FERNÁNDEZ MIRANDA & OLMOS 1986; CULICAN 1991, p. 513-517). La propagation de ces stèles coïncide, ce qui est particulièrement significatif en tant que symptome d'une correspondance

aussi bien culturelle que régionale, avec celle de certains témoignages linguistiques «tartessiens» (UNTERMANN 1985, p. 8, carte 6).

Un facteur déterminant pour tous les développements culturels et économiques dans le S.-O. de la péninsule est constitué par les riches gisements de minerais dans la région du rio Tinto et dans la Sierra Morena. Leur exploitation commence, de façon certes modeste, au plus tard à l'Âge du Cuivre (IVe-IIIe millénaire) (BLANCO FREIJEIRO & ROTHENBERG 1981, p. 165). À partir de cette base économique fort ancienne s'était formé à la fin de l'Âge du Bronze, c'est-à-dire au tournant du Ier millénaire, ce que les Phéniciens et, après eux, les Grecs, durent connaître comme l'empire de Tartessos et qui, dans les sources bibliques, est désigné par le nom «Tarshish» (KOCH 1984). Sa légendaire richesse en argent – et autres minerais – explique qu'il y ait eu une forte présence phénicienne dans la baie de Cadix au plus tard depuis le début du VIIIe s. À Huelva, à l'embouchure des fleuves Odiel et rio Tinto, qui conduisent dans la principale région minière, des fouilles récentes ont permis de conjecturer avec assurance la présence d'un *enoikismos* dont les dimensions étaient considérables et qui exerçait un fort rayonnement culturel (FERNÁNDEZ JURADO 1990).

Dans ce contexte s'insèrent aussi les données fournies par les fouilles menées dans une série de sites de la basse vallée du Guadalquivir. Setefilla, dont l'investigation a été très avancée, peut en fournir un exemple particulièrement illustrant (AUBET *et al.* 1983). On a montré qu'à cet endroit, au terme d'un long processus transitoire qui débute à la fin du IIe millénaire, se dessine dès le IXe s. une évolution culturelle et économique : la métallurgie gagne progressivement en importance et on voit apparaître une céramique de particulièrement haute qualité (*Cerámica bruñida*, céramique à décors polis). Dans l'horizon orientalisant qui succède, aux VIIe-VIe s., apparaissent avec des céramiques tournées les premières importations provenant des factoreries de la côte S. Les seigneurs de Setefilla voient alors croître leur puissance et leur richesse, et ils se font construire d'imposantes tombes à tumulus, ainsi qu'il en va pour Los Alcores près de Carmona et ailleurs dans l'O. de l'Andalousie (NIEMEYER 1990b, p. 100-101).

Ici prend forme un processus d'acculturation intense et dense, régionalement limité (à de rares exceptions près) à la côte centrale du Levant espagnol ainsi qu'au haut plateau central du S. de la péninsule Ibérique, et en conséquence clairement défini. Ce processus ne fut pas originellement initié par les établissements phéniciens installés au cours de la seconde moitié du VIIIe s. sur la côte méditerranéenne de l'Espagne (*cf. infra*), et guère davantage par la ville de Gadès, fondée vraisemblablement

un peu plus tôt (ESCACENA 1986) : le centre de rayonnement se situe manifestement dans l'O. de l'Andalousie, c'est-à-dire précisément dans cette région qu'on a, avec de bonnes raisons, revendiquée comme royaume pour Tartessos (AUBET 1982b; CELESTINO PÉREZ 1991).

On surestimerait difficilement la portée historique des faits rapportés ici. La construction, qu'on identifie maintenant comme un palais, de Cancho Roano, près de Zalamea de la Serena (ALMAGRO-GORBEA, DOMÍNGUEZ DE LA CONCHA & LÓPEZ-AMBITE 1990), avec des échos au schéma du *bît-hilani* et avec des parallèles dans le N. de la Syrie, atteste pour le VI[e] s. en Estrémadure – donc déjà au delà de la barrière montagneuse que constituait la Sierra Morena – un état d'acculturation à pure empreinte orientale dans une société indigène.

Toutefois, on ne peut pas toujours déterminer si les découvertes en question, qui présentent un caractère orientalisant, doivent être mises en rapport avec une expansion phénicienne «primaire» ou avec une expansion tartessienne «secondaire». Ceci concerne particulièrement les découvertes faites sur la côte atlantique du Portugal, où des fouilles sporadiques, entre autres à Alcacer do Sal sur le cours inférieur du Sado (CAVALEIRO PAIXÂO 1981; GAMER-WALLERT 1982b) de même qu'à Baiâo et Sines (BLÁZQUEZ 1975, p. 280-282), attestent des intérêts phéniciens pour la route de l'étain.

D'après Aviénus (*Or.* V 113-115), les Tartessiens étaient maîtres des liaisons commerciales avec les Oestrymniens (CULICAN 1991, p. 535). De même, il reste à préciser qui est responsable de la présence d'objets orientalisants isolés sur la côte supérieure du Levant de la péninsule Ibérique (MALUQUER DE MOTES 1969; MOLAS, RAFEL & PUIG 1987). Dans ce cas, les fouilles récentes invitent à considérer Ebysos/Ibiza comme un second centre de rayonnement : l'établissement des Phéniciens sur les Pityuses se produisit de façon sûre dès le VII[e] s. et à partir de la côte S. de l'Andalousie (RAMÓN 1992; GÓMEZ BELLARD 1993). Une phase antérieure de contacts commerciaux occasionnels n'a pas encore été reconnue à ce jour, mais son existence ne peut être exclue.

Au Maroc (CULICAN 1991, p. 540-546), un horizon orientalisant ne se dessine que sous forme de tentatives. La région de Tanger semble être tombée à époque déjà ancienne sous le charme des établissements phéniciens du détroit de Gibraltar (LÓPEZ PARDO 1990a). De façon générale, il faut supposer que, du point vue chronologique, ceci est postérieur aux établissements phéniciens qui ont été installés là-bas, qui sont attestés par des témoignages littéraires et archéologiques, et qui s'étendent loin vers le S. le long de la côte atlantique (Mogador !). Enfin,

que les tribus nomades du Haut-Atlas occidental aient connu, par voie de la mer, le fer et le char représenté sur leurs dessins rupestres demeure une possibilité (CULICAN 1991, p. 545-546).

D. *Archéologie des colonies phéniciennes*

1. *Structures communes*

Avec l'organisation d'installations permanentes, de «colonies», l'expansion phénicienne en Méditerranée entre dans une nouvelle phase, que, tout en veillant du point de vue méthodologique à utiliser un modèle interprétatif «non-grec», on peut caractériser comme phase de «colonisation phénicienne». Par ces mots, on n'entend pas un processus nettement défini, commençant simultanément dans l'ensemble de la Méditerranée et ayant valeur d'événement historique : il s'agit plutôt d'un changement structurel aux multiples facettes qui s'accomplit durant un certain laps de temps. Les établissements de type *enoikismos* ou *emporion* en Méditerranée centrale et occidentale en auraient été, comme l'a montré l'examen historique et archéologique esquissé ci-dessus, les devanciers. Les nouvelles fondations doivent être interprétées comme le signe d'une tentative pour établir solidement des liaisons commerciales fructueuses (lesquelles remontaient peut-être à une époque bien antérieure), pour consolider durablement celles-ci dans un contexte historique nouveau et pour les protéger contre des forces concurrentes ou hostiles mettant en péril leur existence même (au premier chef la colonisation grecque). Aussi s'avère-t-il utile ici, en dehors de leur étude au cas par cas, de soumettre ces nouvelles fondations à un bref examen, dans lequel l'accent sera porté sur leurs caractéristiques et structures communes.

Kition, sur la côte de Chypre qui est orientée S.-E., est sans doute, d'après les découvertes archéologiques qui y ont été faites, le plus ancien établissement phénicien permanent vers l'O. (GJERSTAD 1979). Cette ville, qui fut fondée à la fin du IX[e] s. sur une installation antérieure du Bronze Récent et qui connut un essor rapide, appartient cependant par son facies culturel plutôt à la *koinè* est-phénicienne (MUHLY 1985; *cf.* BIKAI 1992b; CHATZISABBAS 1992; YON 1992a). Sa signification particulière pour les débuts de l'expansion repose dans son appartenance à la voie commerciale plus ancienne entre l'Eubée et la Phénicie. Cette voie est mise en évidence pour le début du IX[e] s. déjà dans le matériel découvert à Amathonte et c'est grâce à elle que Cnossos en Crète, par exemple, recevait depuis *c.*800 des flacons d'huile *cypro*-phéniciens (COLDSTREAM 1986). Ainsi, tout juste en face de la côte du Levant, une phase «précolonisatrice» de quelque durée a précédé l'établissement permanent.

Gadès/Cadix est, d'après les découvertes archéologiques, sans doute aucun la fondation phénicienne la plus significative dans l'Occident lointain. Compte tenu de la tradition littéraire, qui la fait remonter à une époque fort haute, elle doit elle aussi être placée dans la phase initiale du nouveau déploiement. Bien que l'état de la recherche soit encore toujours insatisfaisant, il est possible d'envisager une fondation au plus tard au tout début du VIIIe s. (ESCACENA 1986). La cité eut pendant longtemps une étendue relativement modeste (CORZO SÁNCHEZ 1991, p. 82). Lixus, sur la côte atlantique du Maroc, et Utique, dans la baie de Tunis, ont, tout comme Gadès, été comptées par la tradition littéraire parmi les plus anciennes colonies. Elles n'ont pas encore été suffisamment fouillées à ce jour pour qu'on puisse attendre de l'archéologie une réponse aux questions relatives à leur origine (AA. VV. 1992a; LANCEL 1992a, p. 30-31; NIEMEYER 1993a).

Dans cette période initiale de la nouvelle phase, on doit maintenant ranger avec quelque assurance Carthage. Dans l'optique de la phase précédente, celle de l'«expansion commerciale», cette cité devait sans doute se trouver dans une position privilégiée du point de vue stratégique : sur le chemin du détroit de Tunis, quasiment à mi-distance entre la côte du Levant et Gibraltar. Toutefois, un but prioritaire de cette «nouvelle fondation» – concept que traduit «Qarthadascht», nom qui lui est resté – était vraisemblablement de servir de «nouvelle cité» à un des deux partis qui se trouvait en conflit dans la métropole de Tyr. Il s'agit ainsi d'une authentique «apoikie» et aussi sera-t-elle traitée ici à part (*cf. infra*).

À partir d'environ la moitié du VIIIe s. et jusqu'à la moitié du VIIe s. apparaissent probablement, à la périphérie des régions-cibles de l'expansion décrites ci-dessus ainsi que le long des routes utilisées pour le commerce lointain, la plupart des nombreux petits et grands établissements qui se succèdent de Mogador, dans l'Extrême Occident, jusqu'en Sardaigne, Sicile et Malte, de même que sur la côte méditerranéenne de l'Afrique du N. (*cf.* III Les aires de la recherche). Mises ensemble, toutes ces installations fournissent en apparence la structure de ce qu'on pourrait appeler un «empire colonial». Pourtant les concepts historico-politiques modernes n'ont aucune pertinence quand il s'agit de l'Antiquité.

Une réflexion d'ensemble laisse apparaître aisément combien les premiers établissements phéniciens dans l'O. méditerranéen poursuivent un objectif tout autre, tout en étant les uns et les autres soumis à une typologie plus ou moins commune et caractéristique. Un critère prépondérant est l'orientation le long des voies maritimes trans-méditerranéennes empruntées par le commerce lointain d'Orient en Occident et donnant

accès aux grands gisements de minerais antiques. Ainsi, la chaîne des établissements le long de la côte S. de l'Espagne se trouve manifestement sur la voie qui par le détroit de Gibraltar conduit à l'embouchure du Guadalquivir, à l'entrée dans l'ancienne Bétique et aux légendaires gisements de la péninsule. Plus précisément, le choix du lieu où est installé un établissement répond à certains critères déterminants (NIEMEYER 1990b) :

– une aire pour la colonie qui soit délimitée naturellement et qui ne soit pas trop étendue;
– une défense qui soit facile à assumer, par exemple depuis une île située devant le continent ou d'une langue de terre qui s'avance dans la mer;
– une situation portuaire qui soit favorable, avec des rades et lieux de débarquements qui soient abrités du plus grand nombre possible de vents;
–la proximité d'amers repérables de loin qui puissent faciliter la navigation (caps, montagnes proches de la côte...);
– des accès qui mènent dans l'arrière-pays proche et lointain.

Ceci a du reste été depuis longtemps mis en évidence par la recherche.

Aucun des établissements le long de la côte méditerranéenne de la péninsule Ibérique ne semble avoir possédé dès l'abord une plus grande *chora*, un arrière-pays qui lui soit soumis du point de vue administratif; il en allait autrement dans les colonies grecques de Sicile et d'Italie méridionale dont les citoyens devenaient d'emblée des *Gamoroi*, des propriétaires fonciers (NIEMEYER 1986, p. 120-124; 1993b, p. 337). Abstraction faite d'un développement urbain ultérieur possible çà et là, on n'a pas affaire à des fondations urbaines. Cela est aussi valable dans les premiers temps, du moins en principe, pour les installations sur les côtes de Sardaigne et de Sicile. L'idée qui a présidé au choix d'emplacements comme, par exemple, Tharros, Sulcis, Nora (NIEMEYER 1984, p. 48-50) ou Motyé (TUSA 1985b, p. 38-40) ne peut se comprendre que dans la perspective de l'effort qui est déployé pour institutionnaliser et protéger à partir des points stratégiquement les plus favorables qui se trouvaient sur les voies commerciales antérieures.

L'horizon des premiers établissements subit du reste une évolution dynamique. On pourrait en prendre comme exemple l'histoire de la colonisation dans la baie stratégiquement importante de Malaga. À cet endroit, on trouve d'abord, au S.-O., une factorerie d'étendue modeste, presque un peu isolée de l'arrière-pays, sur le Cerro del Villar (sur le rio Guadalhorce), une fondation qui date probablement encore du VIII[e] s. et dont la brève période de prospérité prit fin dans la première moitié du VI[e] s, comme c'est le cas dans la factorerie voisine de Toscanos à l'E.

Elle est relayée par la «cité» phénicienne de Malaka qui fut fondée au début du VI[e] s. sur une position dominante à l'E. de la baie et qui se maintint jusqu'à l'occupation romaine (AUBET 1991; GRAN-AYMERICH [éd.] 1991).

Une correction du choix primitif du site semble aussi avoir eu lieu pour l'établissement, situé seulement à 40 km à l'E., sur le Morro de Mezquitilla (SCHUBART 1986), lequel succéda à l'implantation toute proche, et éphémère, de Chorreras (AUBET 1974). On explique de la même façon la succession des implantations de Sa Caleta et Ebysos sur l'île d'Ibiza (RAMÓN 1992). Il vaut la peine de souligner que ces «transferts» n'étaient pas alors rendus nécessaires, par exemple par un début d'assèchement des prairies fluviales.

2. *Carthage*

Avec Carthage (RAKOB 1987, (éd.) 1991a, 1991b; NIEMEYER 1989a, 1989b; LANCEL 1992a; FANTAR 1993, t. 1, p. 63-107), on est confronté à un cas à part dans l'histoire de la présence phénicienne en Méditerranée. La tradition classique date sa fondation de 814/813, mais, sur base des dernières investigations archéologiques, on placera celle-ci, non point au IX[e] s., mais au plus tard vers le milieu du VIII[e] s. (VEGAS 1989a, p. 213-217; NIEMEYER & DOCTER *et al.*1993).

Déjà cette Carthage phénicienne archaïque avait une superficie construite d'au moins 25 ha et elle doit avoir occupé un rang particulier parmi les plus anciennes cités méditerranéennes. Ce n'est pas par hasard qu'il existe une légende de fondation détaillée qui nous fournit la clef pour comprendre la spécificité de Carthage : contrairement à ce qui se passait vraisemblablement dans de nombreux établissements phéniciens dans l'Occident lointain, c'est une population formée de plusieurs classes sociales et déjà structurée, comprenant une couche supérieure noble, qui avait émigré là-bas. Il y avait donc un potentiel démographique suffisant pour former, à époque postérieure, un des premiers états territoriaux du monde méditerranéen antique.

Aménagée selon le modèle d'implantation phénicien «typique», c'est-à-dire située sur une langue de terre s'avançant profondément dans la mer de façon à être bien protégée du continent, la cité est orientée vers le commerce maritime lointain. Toutefois, elle dispose en même temps d'un accès vers un hinterland dont les produits agricoles faisaient, encore sous le principat, de l'Afrique Proconsulaire le «grenier à blé» de l'empire.

3. *L'extension carthaginoise en Afrique du N. et dans la Méditerranée de l'O.*

La prise de possession par Carthage de terres environnantes peut être comprise comme une colonisation «secondaire». Son début n'a pas encore été daté avec certitude. Deux passages de Justin parlent de tributs versés par les Carthaginois à la population indigène d'Afrique (JUST. XVIII 5, 14), tributs dont ils n'auraient pu se libérer que quelques années après la bataille d'Himère, c'est-à-dire pendant le deuxième quart du V[e] s. (JUST. XIX 2, 4). Mais d'un autre côté, il est, comme l'ont montré les fouilles archéologiques, peu vraisemblable que la ville fortifiée de Kerkouane, fondée dès le VI[e] s., sur la côte orientale du Cap Bon (FANTAR 1984b, 1985b, 1986) ait pu prendre naissance indépendamment de Carthage. De même, on souhaiterait attribuer à une activité ciblée de la métropole punique les traces archéologiques qui ont été mises en évidence par des «field-surveys» dans l'hinterland carthaginois et qui commencent au plus tard à la fin du VII[e] ou au début du VI[e] s. (LUND 1988). Pour ce qui regarde les événements ultérieurs, les auteurs grecs et latins en disent davantage que ce que peut, en l'état actuel de la recherche, démontrer l'archéologie. Quant à déterminer ce qui, dans l'hinterland tunisien, doit être revendiqué comme carthaginois et ce qui doit l'être comme numide «carthagisé», il n'est guère actuellement possible de le faire sur la base d'arguments archéologiques (CULICAN 1991, p. 495-496; *cf.* LANCEL 1992a, p. 277-294). Sur ce point, les fouilles d'Ibiza invitent à la prudence : jusqu'il y a peu, en se fondant sur la tradition littéraire, précisément sur Diodore de Sicile (V 16, 2-3), on considérait que l'établissement phénico-punique célèbre par son port naturel remarquable, la ville d'Ebysos, avait été fondé à partir de Carthage et on le datait de 654/653. Maintenant, il est établi par des observations d'ordre archéologique que l'île a été colonisée à peu près une génération plus tard et à partir du S. de l'Espagne, par des Phéniciens de l'O. (RAMÓN 1991a; GÓMEZ BELLARD 1993). Plus tard encore, les Carthaginois auraient pris possession de l'île, ce dont la notice de Diodore serait un écho quelque peu déformé.

E. *Conclusion*

1. *Expansion, «pré»colonisation et colonisation dans un contexte historique*

Le rapide survol des établissements et colonies «phéniciens» dans l'O. méditerranéen laisse apparaître un horizon plus ou moins uniforme des points de vue structurel et chronologique. Seuls se détachent quelques

lieux de colonisation : Gadès, Carthage, peut-être Utique et Lixus. D'un côté, il y a les sources écrites, qui postulent une date de fondation antérieure à celles des autres établissements – à celles aussi que mettent en évidence les témoignages archéologiques. D'un autre côté, il y a – à Carthage – un modèle de fondation divergent. Par ailleurs, il est évident que la phase initiale de fondations «coloniales» a été précédée par des contacts commerciaux plus anciens. Ces derniers n'ont peut-être laissé que des traces éparses et peu nombreuses, mais, de façon générale ils ont pu être mis en évidence de façon probante par l'archéologie. La période concernée couvre deux à trois siècles, davantage peut-être dans certains cas particuliers. On s'étonnera aussi des distances parcourues, lesquelles étaient parfois considérables, ce qui suppose un haut niveau technologique dans les transports.

Ainsi se dessine un processus historique d'interaction culturelle, de très longue durée, qui, étant donné la «différence de culture» existant entre les partenaires, eut un impact d'autant plus grand. Les protagonistes en étaient vraisemblablement d'un côté des agents et représentants commerciaux, des techniciens et des spécialistes qualifiés qui occasionnellement séjournaient plus longtemps en terre étrangère. Ils trouvaient comme partenaire naturel la classe politique (et économique) dirigeante d'une société en mutation constante.

Des points de vue chronologique et géographique, le tableau que nous révèle l'archéologie correspond de manière étonnante aux longues et régulières expéditions commerciales des rois Hiram de Tyr et Salomon de Jérusalem (*cf. supra*). Cette coïncidence reste, selon toute apparence, valable lorsqu'on envisage les objectifs commerciaux : au centre de ceux-ci se trouve l'acquisition de métaux essentiels et précieux, ainsi que le confirment aussi bien une carte topographique des découvertes et observations archéologiques que les traditions littéraires explicites.

Dans un premier temps, ce processus a été interprété par la recherche par référence à la «colonisation» grecque en Italie méridionale et en Sicile et il a été désigné par le terme de «précolonisation» : effectivement, les «colonies» grecques, au terme de leur évolution, étaient des cités et États-cités grecs pleinement développés. Mais, interprété par référence aux Phénico-Puniques eux-mêmes, le processus qui nous occupe est essentiellement d'une autre nature et il conduit essentiellement à d'autres évolutions, à une forme de «présence» différente de ce qu'on observe à propos des Grecs. Une comparaison plus détaillée pourrait le montrer avec davantage d'évidence encore. Ce processus est désigné par le terme plutôt descriptif d'«expansion», lui aussi imparfait. C'est de ce terme provisoire

dont il faut continuer à s'accommoder dans le discours scientifique (NIEMEYER 1981, 1984; MOSCATI 1983, 1989b).

2. *Expansion et colonisation grecques et phéniciennes : entre partenariat et concurrence*

À partir du milieu du VIII[e] s., particulièrement en Méditerranée centrale, l'expansion phénicienne entre en concurrence avec le mouvement de colonisation grecque qui vise l'Italie méridionale et la Sicile. Ce mouvement, provoqué par une forte pression démographique intérieure, conduit en tout cas en Sicile – d'après le témoignage de Thucydide (VI 2; *cf.* TUSA 1982) – à l'éviction d'établissements phéniciens qui, du moins en partie, devaient encore présenter un caractère principalement commercial. Il s'ensuivit à coup sûr une rivalité croissante.

L'a priori d'un fort antagonisme politique et, avant tout, économique a longtemps conditionné la recherche. En réalité toutefois, les fouilles récentes montrent justement que la phase initiale de contact entre Phéniciens et Grecs se fit plutôt dans un climat de coopération et d'échange culturel.

L'établissement eubéen de Pithécusses est aujourd'hui l'exemple le plus connu d'une coexistence pacifique entre les deux «partis» (BUCHNER 1982; RIDGWAY 1992a). Il dut y avoir plusieurs endroits de ce type. On en citera comme indice le «Vogelskyphos» eubéen de Huelva (CABRERA & OLMOS 1985, fig. 1) ainsi que la pyxide pithécusséenne du *tophet* de Sulcis (TRONCHETTI 1979, pl. 67-68). C'est aussi dans ce sens qu'il faut sans doute interpréter la présence de céramique eubéenne géométrique tardive dans les plus anciennes couches de l'habitat de Carthage (VEGAS 1989a, p. 213-217; NIEMEYER & DOCTER *et al.* 1993). Ceci donne une raison supplémentaire d'accorder une place à part à cette ville, manifestement plus ancienne que l'horizon chronologique du proto-corinthien ancien, un peu plus récent, des factoreries de l'O.

Dans ce contexte se situent en outre les emprunts mutuels de formes de récipients pour la céramique, qui propageaient l'adoption et l'échange de coutumes alimentaires. Par exemple, le *skyphos*, forme grecque géométrique de coupe à boire la plus populaire, est adapté à la céramique peinte locale dans presque tous les établissements phéniciens les plus anciens de l'O. méditerranéen (BRIESE & DOCTER 1991).

Une situation conflictuelle, ouvrant la porte à une délimitation mutuelle, ne dut se produire qu'au passage du VIII[e] au VII[e] s., lorsque les colonies grecques furent fondées en Italie méridionale et en Sicile. Déjà la phase immédiatement antérieure était marquée par une plus grande agressivité

(NIEMEYER 1993b). Les trophées guerriers consacrés dans les sanctuaires grecs du début du VIIIe s. en provenance d'Étrurie témoignent de façon éloquente qu'il y eut une tentative pour prendre pied militairement dans les régions riches en minerais du centre de l'Italie (HERRMANN 1983), une tentative que ne purent non plus faire aboutir les Phéniciens par des voies pacifiques et commerciales. Déjà dans les poèmes homériques plus ou moins contemporains, se fait sentir, lorsqu'il est question des Phéniciens, l'écho d'un changement intervenu dans le climat interculturel : tandis que les passages plus anciens sont marqués par un esprit plutôt coopératif, les plus récents laissent paraître quelque aversion et même un certain «antisémitisme» (LATACZ 1990).

CHAPITRE 6

LE COMMERCE, LES ÉCHANGES, L'ÉCONOMIE

S.F. Bondì

L'activité commerciale a toujours été considérée comme un élément caractéristique du monde phénicien au point de devenir un véritable *topos* dans l'image ancienne et récente de ce peuple. Toute l'histoire des Phéniciens, dans l'optique de leurs contemporains et plus encore dans celle des traditions successives, s'est focalisée sur cet aspect, tenu pour dominant au delà de l'incidence effective qu'il eut dans l'aventure historique des Phéniciens.

Il faut en effet rappeler que l'époque des grands échanges internationaux menés par les Phéniciens (ou, pour le moins, de ceux qui furent gérés par les cités de la mère-patrie, en premier lieu par Tyr) fut relativement brève puisqu'elle ne s'étend pas au delà de la fin du VIIe s., comme l'indique la présence de matériel phénicien dans les aires limitrophes et dans le bassin égéen. En outre, pour ce qui concerne les fondations en Occident, à partir du moment où Carthage s'assura l'hégémonie sur le monde colonial phénicien l'exploitation des ressources internes de cet empire eut sur l'économie punique un poids indubitablement supérieur à celui des transactions commerciales avec l'extérieur.

On doit encore souligner que l'ampleur du cadre chronologique et géographique de référence rend fort ardu un traitement unitaire des problèmes : la transformation du cadre social, pour ce qui concerne les acteurs de l'initiative commerciale et les structures d'organisation sur lesquelles ils s'appuyaient, l'orientation variée des circuits mercantiles à l'intérieur desquels les Phéniciens opéraient (AUBET 1986a, 1987a; BONDÌ 1991), la progressive transformation des produits qui étaient l'objet de transactions (BONDÌ 1988a) imposent de garder toujours présente à l'esprit la nature profondément variable, dans le temps et dans l'espace, des éléments de base de l'activité commerciale phénicienne.

A. *Structures d'organisation du commerce phénicien à l'époque précoloniale*

Si l'on commence notre exposé par les structures primaires du commerce, on doit noter que l'existence d'activités qu'on peut définir généralement comme mercantiles est attestée dès l'aube de l'histoire phénicienne, au XIe s. La documentation de référence est constituée d'une part par des sources littéraires (surtout pour l'Orient) et d'autre part par des éléments de nature archéologique qui, surtout en Occident, témoignent de l'existence de matériaux et d'influences phéniciennes dans un vaste arc géographique qui va de la Sicile à la péninsule Ibérique (BONDÌ 1988b).

Pour la Phénicie, l'indication la plus remarquable dans cette phase est fournie par le récit égyptien des aventures d'Ounamon (BETRÒ 1990, p. 59-72), qui révèle une réalité déjà bien articulée en deux secteurs quant à l'initiative des entrepreneurs : le secteur palatial et le secteur privé. Nous verrons comment la position respective de ces deux composantes – dont le rôle, à l'époque à laquelle se réfère la source égyptienne, à savoir la première moitié du XIe s. (BETRÒ 1990, p. 59), semble assez inégal – est destinée à évoluer avec le temps.

Le roi de Byblos dont il question dans le récit d'Ounamon agit selon une logique qui semble encore celle qui caractérise le Bronze Récent syrien, avec l'«échange de dons» et avec des rapports gérés pour l'essentiel par les institutions palatines ou sacrées; il traite en personne avec l'envoyé égyptien, à l'égard duquel il se pose comme un interlocuteur en mesure de contrôler la matière première qui est l'objet de la tractation («Si j'adresse un cri en direction du Liban, je fais ouvrir le ciel et les troncs sont ici»; *cf.* BETRÒ 1990, p. 66; «le prince ... envoya 300 hommes et 300 bœufs, en plaçant à leurs têtes des messagers, pour faire couper les troncs»; *cf.* BETRÒ 1990, p. 69). Il apparaît donc en réalité comme le chef d'une entreprise palatiale capable de contrôler le territoire et ses ressources, et qui dispose à son gré de la main-d'œuvre spécialisée.

Mais le même texte laisse apparaître l'existence d'une réalité commerciale différente, représentée par des «agences» privées, qui développent une activité régulière et continue le long de l'une des routes primaires du commerce phénicien, celle qui relie la côte orientale de la Méditerranée à l'Égypte : «N'y a-t-il pas vingt navires de transport, dans mon port, qui sont en société avec Smendès ? Et en ce qui concerne Sidon, n'y a-t-il pas cinquante autres navires qui sont en société avec Barkatel ?» (*cf.* BETRÒ 1990, p. 65).

Dans le passage en question, le roi de Byblos fait remarquer à l'envoyé du temple égyptien l'existence de relations intenses entre l'Égypte et la

Phénicie, assurées en partie par des entreprises privées, parfois associées de manière organique avec les milieux égyptiens (le Smendès cité dans le texte est le futur pharaon).

Les informations suivantes, issues des sources littéraires, sur l'activité commerciale phénicienne se rapportent à une période postérieure d'un siècle environ. Il s'agit du célèbre récit biblique sur les rapports entre Hiram, roi de Tyr entre 969 et 936, et Salomon de Jérusalem. Ces notices concernent d'une part la contribution tyrienne à la construction du temple de Jérusalem ainsi que les contreparties et, d'autre part, l'organisation de navigations conjointes en direction de terres lointaines dans le but d'acquérir des produits exotiques et estimés.

Dans le premier cas, l'Ancien Testament (1*R*. 5, 1-11; 9, 10-14; *cf.* JOS., *A.J.* VIII 142-143) révèle, comme déjà le récit d'Ounamon, la capacité du souverain d'une cité phénicienne de disposer de matières premières et de main-d'œuvre, ainsi que de présider à de véritables transactions commerciales afin d'assurer à la ville des denrées alimentaires de première nécessité. La quantité de celles-ci (20 000 cores – plus de 6 millions de litres – de froment et autant d'huile) montre que le but poursuivi par Hiram n'était pas seulement d'assurer «le ravitaillement de sa cour», mais aussi de se procurer une réserve utilisable dans un rayon bien plus vaste, pour les besoins peut-être de toute la population tyrienne. De nouveau, on a la preuve du rôle décisif joué par le palais royal dans l'économie citadine.

En ce qui concerne les initiatives dirigées vers des pays tiers, le témoignage biblique (1*R*. 9, 26-28; 10, 11 et 22) se réfère aux expéditions conduites conjointement par les mêmes acteurs dans des terres lointaines qu'on peut en tout cas localiser sur les côtes de la mer Rouge. Voici ce qu'en dit le passage le plus long : «Le roi Salomon arma une flotte à Éçyôn-Gébèr, qui est près d'Élat, sur le bord de la mer Rouge, au pays d'Édom. Hiram envoya sur les vaisseaux ses serviteurs, des matelots qui connaissaient la mer, avec les serviteurs de Salomon. Ils allèrent à Ophir et en rapportèrent quatre cent vingt talents d'or, qu'ils remirent au roi Salomon» (1*R*. 9, 26-28). Ailleurs on précise que «le roi avait en mer une flotte de Tarshish avec la flotte d'Hiram et tous les trois ans la flotte de Tarshish revenait chargée d'or, d'argent, d'ivoire, de singes et de guenons» (1*R*. 10, 22).

La narration biblique, l'identité des acteurs et la nature des produits traités suggèrent quelques réflexions sur les modalités et les objectifs de ces activités. En premier lieu, les navigations promues par Hiram et Salomon ne semblent pas présenter les caractéristiques de véritables

commerces, si du moins on entend par ce terme une activité qui vise à obtenir un gain à travers l'échange de biens. Il semble plutôt s'agir de ce qu'on pourrait définir comme un «commerce d'acquisition», en d'autres termes d'expéditions qui ont pour but de se procurer des produits exotiques, ou pour le moins introuvables sur les marchés voisins, dont la possession est liée à une forte connotation de prestige.

Un autre témoignage remarquable que ces passages fournissent réside à nouveau dans le fait que les milieux palatiaux jouent un rôle dominant dans l'organisation de ces activités. Or, étant donné que l'époque à laquelle le récit biblique se rapporte n'est pas très distante de celle à laquelle remontent les premières fréquentations phéniciennes organisées des circuits centraux et occidentaux de la Méditerranée, on en conclut que ces mouvements aussi ont dû être conçus de manière analogue.

Les premières navigations phéniciennes vers l'Occident doivent en d'autres termes avoir bénéficié d'un climat de coopération identique entre des partenaires d'ethnies différentes: les Phéniciens d'une part et les Mycéniens de l'autre (BONDÌ 1988c; BERNARDINI 1986, 1991a). L'analogie entre les structures palatiales respectives peut avoir facilité de tels accords et il n'est sans doute pas trop aventureux d'identifier la zone géographique de rencontre entre ces deux composantes à Chypre, à laquelle renvoient – ce n'est pas un hasard – bien des trouvailles opérées surtout en Sardaigne, qui documentent les plus anciennes fréquentations de la part de marins orientaux (BERNARDINI 1986, 1991a).

La pauvreté de la documentation archéologique limite les possibilités d'une reconstruction de ces mouvements précoces, mais certaines constantes peuvent certainement être saisies. Il s'agit avant tout du caractère non exclusif des transactions, conduites systématiquement dans un cadre de coopération entre des éléments phéniciens et égéens (BONDÌ 1988b), ainsi que de la constante recherche de partenaires locaux fiables. Mais, en vérité, la partie la plus remarquable des mouvements précoloniaux des Phéniciens vers l'Occident concerne, comme nous le verrons, une époque plus tardive, au sein de laquelle les paramètres fondamentaux de l'activité mercantile se sont modifiés et où la conduite du commerce est assurée par de nouveaux acteurs.

B. *Horizon géographique (IXe-VIIIe s.)*

Pour en revenir à l'Orient, la période probablement la plus prospère pour les commerces internationaux phéniciens, celle qui se place au milieu du

VIIIe s., est le mieux attestée par le célèbre passage d'Ézéchiel (XXVII 12-24) qui reconstruit l'ensemble des circuits qui mènent à Tyr (GARBINI 1980a, p. 65-69). On apprend que Tyr entretient des rapports avec toutes les régions de la Méditerranée orientale et de l'Asie antérieure, dans une vaste aire comprise entre l'Égée, l'Arménie, la Mésopotamie et l'Arabie. Ainsi, Tarshish – qu'il faut identifier avec Tarse en Cilicie; *cf. infra* – fournit du fer, de l'argent, de l'étain et du plomb. Javan, Tubal et Mosoc, c'est-à-dire l'Ionie, la Cilicie et la Phrygie, procurent des produits en bronze et des esclaves. De l'Arménie arrivent des chevaux et des mules. Quant à l'aire égéenne, Rhodes et les nombreuses îles sont évoquées pour l'ivoire et l'ébène.

Pour ce qui concerne les zones du Proche-Orient plus proches de la Phénicie, les Araméens (ou Édomites) sont fournisseurs d'étoffes et de pierres précieuses, tandis que de Juda et d'Israël parviennent des produits agricoles et des parfums; de Damas, du vin et de la laine. Le cadre géographique s'élargit encore d'une part vers l'Asie mineure, pour laquelle on cite le fer fourni par les gens de Dan et les Ioniens, et d'autre part vers l'Arabie, évoquée pour ses ovins, ses arômes, ses pierres précieuses et l'or qui provient de Dedan et de Saba. La grande fresque des commerces phéniciens se conclut, dans le passage d'Ézéchiel, par la Mésopotamie, dont les villes, Haran, Kanné, Assour et Éden échangent avec Tyr des vêtements, des étoffes précieuses, des tapis et des cordes.

Tout en dessinant de façon alerte et suggestive l'ampleur des horizons commerciaux tyriens, ce passage biblique laisse de côté des régions qui étaient à coup sûr systématiquement reliées à Tyr. C'est par exemple surtout le cas de Chypre, la région qui fut en premier intéressée par l'expansion coloniale tyrienne et qui, peut-être pour cette raison, c'est-à-dire en vertu du fait qu'elle était considérée comme trop étroitement liée à elle, ne trouve pas de place dans un texte qui – il ne faut pas l'oublier – n'a et ne peut prétendre à l'exhaustivité.

L'autre région absente du passage en prose d'*Ez.* 27 est l'Égypte, au demeurant présente, tout comme Chypre, dans le passage en vers qui le précède ainsi que dans la prophétie d'Isaïe (23, 1-17) contre Tyr remontant aussi au VIIIe s. (en dernier lieu, MOSCATI 1992a, p. 47-48). Là-bas, les témoignages littéraires antiques (HDT. II 112-113) et les recherches archéologiques récentes (BRESCIANI 1988) attestent de toute manière une fréquentation commerciale longue et approfondie de la part des Tyriens.

Le témoignage d'Ézéchiel permet, selon LIVERANI 1988, p. 704-706, qui le situe toutefois à la fin du VIIe s., de reconnaître quatre niveaux ou circuits commerciaux différents, approximativement concentriques et

caractérisés, outre par les distances croissantes par rapport à Tyr, par des différences intrinsèques dans les produits échangés.

Au niveau le plus proche de la Phénicie, constitué par la Syrie et la Palestine, reviendrait le devoir d'approvisionner Tyr en produits agricoles. Le second niveau, qui s'étendait de l'Anatolie orientale à l'Arabie septentrionale, procurerait des produits issus de l'élevage. Du troisième niveau, comprenant la majeure partie de l'Asie mineure, la Mésopotamie et un secteur de la péninsule arabe, proviendraient des produits artisanaux et des esclaves. Le quatrième niveau, incluant les régions les plus lointaines comme l'Arabie méridionale, le bassin égéen et Tarshish (localisée ici en Méditerranée occidentale; sur les problèmes relatifs à la localisation de Tarshish et sur son identification probable avec Tarse de Cilicie, GARBINI 1980a, p. 95-116) assurerait à Tyr l'approvisionnement en produits exotiques et en métaux.

D'autres travaux récents semblent réserver une attention plus large aux horizons commerciaux phéniciens (ou plus exactement tyriens). Ainsi, AUBET 1987a, p. 66-69, en référence surtout aux axes géographiques, prône l'existence de trois circuits différents. Le premier, qui comprend Israël, la mer Rouge et Ophir, est actif dans les phases initiales du Ier millénaire. Le second, constitué de la Syrie du N. et de la Cilicie, se présente comme une alternative au précédent et se consolide durant le IXe s. Le troisième, inauguré en substance à l'époque de la fondation de Carthage, est orienté vers la Méditerranée centrale et occidentale et est activé à son maximum lorsque la mobilité commerciale des Phéniciens en Méditerranée orientale est gravement compromise par les nouveaux équilibres politiques.

Les contributions les plus récentes à l'étude des limites géographiques du commerce tyrien en Orient (*cf.* BOTTO 1988), analysant les témoignages archéologiques et les sources littéraires, dessinent un cadre large et articulé de l'activité mercantile de cette cité : celle-ci atteignait l'Anatolie et la Syrie (BOTTO 1991, p. 259-266), la Mésopotamie, l'Égée et Chypre, l'Égypte et la mer Rouge et enfin les régions voisines de Juda, Israël et Damas.

C. *Commerce avec l'Occident et évolution des structures d'organisation*

De l'ensemble des contributions évoquées (*cf.* aussi GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 79-127; MOSCATI 1992a, p. 45-57) émerge avec netteté, dans une perspective diachronique, le fait que l'engagement systématique des Phéniciens en direction des marchés occidentaux

constitue une option secondaire dans le temps, déterminée par la nécessité de répondre, par un renouvellement de l'organisation commerciale, de ses objectifs et de ses horizons géographiques, aux mutations des conditions économiques et politiques des régions orientales de la Méditerranée.

Que ce phénomène soit déterminé par le début d'un état de crise, dû à l'impact de l'expansion assyrienne ou qu'il soit plutôt la réponse vitale et consciente d'un organisme en mesure de satisfaire au mieux ses propres exigences économiques est l'objet d'un vaste débat dans nos études. La recherche archéologique a désormais démontré qu'il n'y a pas de synchronie entre les premières interventions assyriennes en Phénicie et l'amorce du mouvement colonial en Occident (BONDÌ 1991).

En même temps, on a mis en évidence le poids qu'ont eu, dans la nouvelle orientation donnée au commerce phénicien à partir du milieu du VIIIe s., des facteurs autres que le rapport avec l'Assyrie, comme l'émergence d'une classe d'entrepreneurs privés au sein de la société phénicienne (BONDÌ 1978a, 1988a) et la confrontation avec les formes qu'assumait alors l'organisation du commerce grec contemporain (BOTTO 1989; BONDÌ 1991). On a aussi mis en cause des facteurs intrinsèques au développement économique et à la situation de l'environnement en Phénicie, comme la mutation climatique qui, à partir du XIIe s., touche la zone côtière de la Méditerranée orientale, la pression démographique croissante, la crise de la production agricole ou, pour le moins, le déficit progressif dont celle-ci souffre par rapport aux exigences des habitants (AUBET 1986a, p. 15-16; pour une synthèse récente sur ce sujet, MOSCATI 1992a, p. 100-102).

On peut en tout cas affirmer que la fréquentation systématique de la part des Phéniciens de Tyr des circuits de la Méditerranée centrale et occidentale coïncide de fait avec une perte d'incisivité de leur présence dans des secteurs jadis fondamentaux pour leur propre activité mercantile : l'aire anatolienne et l'aire égéenne enregistrent, avec la seconde moitié du VIIIe s., une chute remarquable de la présence phénicienne (BONDÌ 1991; BOTTO 1991) et, en général, la mobilité phénicienne dans les régions du Proche-Orient semble subir une forte contraction. La phase la plus vitale des commerces internationaux des Phéniciens semble donc toucher à l'épuisement au moment où se consolide définitivement le tissu de leurs établissements coloniaux en Occident.

D. *Marchandises, produits et «itinéraires»*

Après avoir ainsi limité au milieu du VII[e] s. la période la plus vitale de l'activité mercantile phénicienne, on peut procéder à une analyse plus détaillée de ses contenus, ce dont il a déjà été question quand on a fait référence aux témoignages des sources bibliques. Il faut avant tout rappeler le rôle fondamental qu'a joué, dans le cadre de l'activité mercantile phénicienne, la recherche des matières premières, spécialement des métaux.

Cette recherche constitue une sorte de «fil rouge» qui permet de reconstruire presque intégralement les itinéraires qui conduisirent les Phéniciens à commercer avec les régions du Proche-Orient et de la Méditerranée centrale et occidentale (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 91-107; MOSCATI 1989a, p. 68-74; 1992a, p. 54). Tous les aboutissements des grands circuits phéniciens, de l'Anatolie à la péninsule arabe, des limites septentrionales de l'Égée aux confins occidentaux de la Méditerranée, sont constitués par des régions riches en métaux, de sorte qu'on peut affirmer que les motivations principales du commerce tyrien coïncident avec les exigences d'approvisionnement en matières premières métalliques.

Un deuxième élément caractéristique, outre la recherche des métaux, est la vente de produits finis, souvent de contenu intrinsèque et technologique élevé, généralement réalisés grâce au travail de ces mêmes matières premières de valeur (or, argent, ivoire) acquises sur des marchés lointains.

Un troisième aspect typique est représenté par la capacité à mettre en relation des circuits dépourvus de liens directs entre eux, en jouant donc le rôle d'«importateurs» uniques de produits exotiques et rares, mais très demandés sur des marchés qui en sont habituellement dépourvus. Ceci permet en outre aux Phéniciens de spéculer sur la valeur différente qu'on attribue à ces biens selon les secteurs.

Ainsi les produits que, selon le témoignage d'Ézéchiel, les Phéniciens ramenaient d'Arabie, d'Ophir ou de la Mésopotamie sont certainement destinés à être replacés sur des marchés internationaux bien plus qu'à être utilisés à l'intérieur de la Phénicie, tandis que sur les profits tirés de l'importation à bas prix de l'argent de la péninsule Ibérique un célèbre passage de Diodore de Sicile (V 35, 1-5) est éloquent : il relate comment les marchands phéniciens payaient pour l'argent seulement «quelque petit échange d'autres produits».

Enfin, il faut rappeler le poids certainement très consistant que dut avoir, dans le volume total des échanges gérés par les Phéniciens, le «commercio ombra», c'est-à-dire celui dont il ne reste aucune trace dans

les strates archéologiques. Il ne fait aucun doute que le trafic des esclaves, des armes, des étoffes et des denrées alimentaires, sur lequel les sources insistent à plusieurs reprises, eut un rôle considérable dans le commerce phénicien et contribua fortement à enrichir ses acteurs.

E. *Rôle du commerce dans l'économie phénicienne*

Il faut à présent tenter d'évaluer l'incidence de l'activité commerciale phénicienne sur l'ensemble de l'économie du pays. À ce propos, une remarque s'impose avant toute autre : la Phénicie est presque totalement dépourvue de matières premières, à la seule exception du bois des montagnes libanaises, bois très estimé qui constitua en effet une richesse fondamentale de l'économie phénicienne et un élément primordial de tout le commerce proche-oriental depuis les premiers temps de l'époque historique (*cf.* III.1 Phénicie). Si l'on ajoute à cela l'insuffisance de la production agricole par rapport aux nécessités de la population (insuffisance largement documentée déjà par les passages bibliques consacrés aux rapports entre Hiram et Salomon; *cf.* 1*R*. 5, 26; 2*Chr*. 2, 9), on comprend aisément que le fait de se lancer dans une intense activité commerciale pour pallier l'insuffisance des ressources disponibles dans la mère-patrie fut une exigence à laquelle il était impossible de se soustraire.

La présence sur les circuits mercantiles fut donc une composante primordiale de l'économie phénicienne. Ce n'est pas un hasard si l'identité des acteurs de ce secteur se modifie dans le temps, en relation avec les variations qui interviennent dans les situations politiques et institutionnelles. Quant aux autres aspects de l'économie de la Phénicie (élevage, agriculture, pêche, petit artisanat) et à son organisation, nos connaissances sont très limitées, mais l'introduction précoce de ces activités dans les premières colonies fondées en Occident montre leur diffusion et leur importance, même si, comme on l'a affirmé ci-dessus, la production qui en résultait ne fut probablement pas en mesure de couvrir les nécessités de la population résidant dans la mère-patrie.

F. *Économie des colonies d'Occident*

Cette évocation du monde colonial servira de transition pour introduire le thème des activités économiques et commerciales dans ce cadre. Il faut d'emblée affirmer que la position traditionnelle selon laquelle l'ensemble des fondations coloniales jouait un rôle exclusif, ou pour le moins prépondérant, dans le cadre de la gestion des commerces internationaux

semble de fait dépassée par l'évolution des recherches et les récents acquis de l'archéologie.

Il ne fait aucun doute que, alors que les centres majeurs créés par les Phéniciens dans la Méditerranée centrale et occidentale se situent le long des grandes routes qui relient l'Orient à l'Occident (sur les routes utilisées par les Phéniciens en Méditerranée, AUBET 1987a, p. 140-174), seuls quelques-uns d'entre eux ont exercé une fonction fondamentale dans le contrôle et dans la gestion des itinéraires maritimes, tandis que d'autres semblent plutôt avoir été orientés vers des formes différentes d'activité économique et d'autres encore apparaissent actifs le long de circuits qui ne coïncident pas (ou qui coïncident seulement en partie) avec les routes de la traversée de la Méditerranée (BONDÌ 1984a).

Les raisons du contrôle de ces routes sont en tout cas bien fondées : elles ressortent clairement de la situation en Sardaigne et en Espagne, aux endroits où aboutissent les traversées en Occident et où l'on assiste à un phénomène de grande promiscuité entre les établissements (MOSCATI 1989b, p. 146-149). Beaucoup d'entre eux ont une fonction de récolte des produits de l'intérieur et se placent pour cela au début des voies qui partent vers les zones métallifères de l'hinterland – Sulcis (BARTOLONI 1989a) et Othoca (NIEDDU & ZUCCA 1991) en Sardaigne; Gadès et le Castillo de Doña Blanca en Espagne (AUBET 1987a, p. 228-253), et fondent leur propre opulence sur cette fonction.

Le rôle commercial d'autres établissements repose en revanche sur des formes différentes d'activité mercantile, qui ne sont pas complètement coupées des grands circuits internationaux, mais qui ne coïncident pas non plus parfaitement avec eux. Ainsi, par exemple, le bien-être économique de Motyé, le centre sicilien pour lequel la dimension commerciale a toujours été prééminente, est essentiellement lié aux rapports avec l'élément grec de l'île (sur Motyé, AA.VV. 1989; sur son économie pendant la phase de domination carthaginoise, BONDÌ 1986, p. 241-244), tandis que, pour revenir à la Sardaigne, un établissement comme Cuccureddus (MARRAS 1991), aux confins orientaux du golfe de Cagliari, joue un rôle très actif dans les trafics avec la côte tyrrhénienne de la péninsule italique qui lui fait face.

En ce qui concerne les activités économiques autres que le commerce, les récentes acquisitions de la recherche archéologique permettent aujourd'hui d'apporter plus de lumière. Si, depuis longtemps déjà, on a attribué à certains petits centres côtiers de l'Afrique du N. et de l'Espagne la définition de «villages de pêcheurs» (BLÁZQUEZ 1980a, p. 312, pour Aljaraque ; ACQUARO 1983b, p. 49, pour Mersa Madakh), ce n'est que

récemment qu'on a attiré l'attention sur le poids que, dans l'organisation économique des fondations coloniales, ont eu l'agriculture (WAGNER & ALVAR 1989), l'élevage du bétail ou l'exploitation des ressources forestières.

En Sardaigne, la haute antiquité de la fondation de Monte Sirai (BARTOLONI 1990c, p. 31-33; BONDÌ 1992, p. 20-21) et la nature non exclusivement militaire de cet établissement dans les premières phases de sa vie montrent une préoccupation précoce des habitants de Sulcis pour l'acquisition de terrains sub-côtiers où implanter des formes d'agriculture visant à assurer l'autosuffisance des cités (BONDÌ 1983a, p. 85-86; 1988g, p. 160-165). Les matériaux découverts dans les environs de Cagliari et de Tharros font penser que ces deux centres donnèrent naissance à une irradiation en rapport avec les efforts d'exploitation des territoires environnants.

Pour l'Espagne, de récentes études de M.E. Aubet, surtout, ont mis en évidence le rôle fondamental des activités agro-pastorales, liées à l'exploitation des ressources forestières, dans les sites côtiers à l'E. du détroit de Gibraltar (AUBET 1987a, 1987b; *cf.* aussi WAGNER & ALVAR 1989). Le cadre qui ressort de ces travaux est celui d'une économie dépendant seulement en partie du flux des commerces et fort bien enracinée sur le territoire. La crise de ces établissements est donc davantage à mettre en relation avec un processus progressif de dégradation de l'environnement qu'avec le déclin du réseau des trafics phéniciens au départ et en direction du lointain Occident.

G. *Économie de Carthage et du monde punique*

La phase de déclin des grands commerces phéniciens coïncide avec l'émergence de Carthage comme puissance dominatrice du monde colonial. Sur le plan économique, cela a des conséquences et produit aussi des innovations assez remarquables. D'abord, le rapport avec les cités de Phénicie devient un élément négligeable de l'économie des centres occidentaux, tandis que les échanges entre les régions du *commonwealth* carthaginois ainsi qu'entre ces régions et les États limitrophes assument un rôle prépondérant.

Ensuite, on observe une croissance remarquable des processus primaires de production (agriculture, élevage, pêche...) dans le cadre de l'économie punique. Enfin s'amorce, au VIe s., une forme de «division du travail» entre les régions soumises au contrôle de Carthage, qui trouve son application la plus vaste à partir du IVe s. Ainsi, ces régions connaissent

des formes de développement de l'activité économique différenciées les unes par rapport aux autres, mais cohérentes par rapport aux intérêts prédominants de la métropole punique.

Sur le plan des commerces, il ne fait aucun doute qu'un ample volume de trafics se développait au sein du monde punique, en raison de la dispersion des matières premières, des denrées alimentaires et aussi – dans une moindre mesure cependant – des produits de l'artisanat. Dans cette activité, les divers centres, une fois admise la coordination exercée par Carthage, jouissent d'une remarquable autonomie : on peut citer Motyé pour ses rapports avec le monde siciliote et aussi Tharros pour ce qui concerne le placement des produits de son propre artisanat spécialisé et, en partie, pour le contrôle des activités agricoles de la zone environnante (BONDÌ 1986).

Le réseau commercial du monde punique, pour ce qui regarde en particulier les rapports avec l'extérieur, peut être reconstruit comme un tissu de brefs itinéraires gérés par les entrepreneurs des diverses régions ou villes intéressées. Les rapports qu'entretinrent la Sardaigne avec l'Étrurie, Motyé avec la Sicile grecque, Malte avec le monde siciliote et l'Égée, Carthage avec l'Égypte et les régions plus éloignées du littoral N.-africain doivent être considérés comme des aspects d'une activité commerciale dont la titularité reste l'apanage des entrepreneurs des divers centres concernés.

Mais, au delà du commerce, la donnée économique la plus remarquable liée à l'époque de l'hégémonie carthaginoise est fournie par l'existence de nouvelles voies à exploiter, mises en service par Carthage elle-même en Afrique du N. et dans les régions d'outre-mer. Elles reposent sur l'acquisition par la cité punique d'un territoire suffisamment vaste pour constituer à cette époque (Ve s.) le plus grand État de toute la Méditerranée.

En Afrique du N., avec la formation d'un État territorialement étendu, Carthage peut exploiter au mieux les ressources agro-pastorales. Pour y arriver, les régions qui font partie de l'État sont distinguées, fonctionnellement et en partie juridiquement, afin d'assurer la meilleure rentabilité possible à la production (BONDÌ 1985a, spéc. p. 174-182). Ainsi, la bande côtière et sub-côtière est de fait réservée aux productions arboricoles et maraîchères, cultivées dans des entreprises agricoles de petites ou moyennes dimensions, dont sont titulaires des propriétaires terriens carthaginois. C'est à ceux-ci en particulier que s'adresse Magon que Columelle (I 1, 3) désigne comme le père de l'agronomie et dans

l'œuvre duquel on trouve habituellement des renvois à une propriété foncière structurée de la sorte (BONDÌ 1987a).

Dans les zones méridionales et dans celles de l'intérieur du pays, on pratique en revanche une production de céréales extensive (de froment et d'orge), à laquelle travaille une main-d'œuvre indigène tenue en condition de semi-liberté. Le contrôle de ce secteur vital de l'économie est accentué par le régime particulier des sols dont l'État restait probablement le propriétaire et par la taxation élevée qui pouvait atteindre un quart, voire la moitié de la production.

En ce qui concerne l'élevage, les sources littéraires antiques (POL. XII 3, 4) laissent entendre que cette activité était pratiquée par des tribus semi-nomades de la Libye. Mais le fait que Magon en traite dans son œuvre d'agronomie prouve que les propriétaires puniques s'en occupaient aussi sur leurs terres.

Si l'on passe enfin aux régions d'outre-mer, Carthage ne semble s'être engagée à aucun moment de son histoire dans la gestion directe des ressources économiques de la Sicile, laissées en substance à la responsabilité directe des communautés locales puniques. Pour la Sardaigne, Carthage s'est appliquée dans cette île à mettre en œuvre un programme d'utilisation systématique de toutes les potentialités locales d'importance (BONDÌ 1988d, p. 191-195). L'exploitation directe des ressources minières fut facilitée par l'existence de bourgs constitués aux marges des zones intéressées; l'agriculture bénéficia d'une présence diffuse de populations puniques ou punicisées, en partie de provenance N.-africaine, dans toutes les zones les plus fertiles de l'île, du Sinis au Campidano, de Sulcis à la Trexenta et à la Gallura.

Une supervision de la part de l'État carthaginois est certes probable dans ces secteurs vitaux de l'économie insulaire, tant dans le but de constituer une réserve stratégique (comme ce fut le cas pour le blé sarde, selon le témoignage de DIOD. XI 20; XIV 63; 77; XXI 16) que pour arriver à orienter la production : c'est ce que semble révéler un passage du pseudo-Aristote (*Mirab. Ausc.* 100) quant à l'interdiction imposée dans l'île de cultiver les arbres fruitiers.

L'opulence des centres de la Sardaigne punique destinés au contrôle des régions agricoles (Monte Luna et Olbia, mais aussi Tharros et Cagliari) montre qu'une grande partie des gains de cette activité restait sur place. En raison des différences existant dans la typologie des cultures, on doit toutefois considérer que le régime des sols ne coïncidait pas avec celui dont on a parlé pour l'Afrique du N. En Sardaigne en effet l'entreprise agricole de grandes dimensions vouée à la culture des céréales semble

répandue et, en général, dans les mains de propriétaires issus d'une classe de latifondistes puniques ou punicisés (MELONI 1975, p. 55-56, 94-98, 122).

En ce qui concerne la péninsule Ibérique, deux secteurs apparaissent prééminents à l'époque punique : la pêche et l'exploitation des ressources minières. Pour le premier point (BONDÌ 1985a, p. 175, 178-179), il faut rappeler l'existence de niveaux différents d'engagement économique comprenant tant l'activité «professionnelle» des flotilles atlantiques dont parlent les sources (STR. II 3, 4; PS.-ARSTT., *Mirab. Ausc.* 136) que des formes de transformation «industrielle» du produit, comme l'attestent les nombreux établissements pour la salaison du poisson (PONSICH & TARADELL 1965) et surtout pour la fabrication du célèbre *garum* espagnol.

Pour le second point, on rappellera que les sources classiques (POL. XXXIV 9; DIOD. V 35; PLIN., *N.H.* XXXIII 96-97) attestent l'existence d'une gestion carthaginoise directe des mines d'argent espagnoles, dont les gains rejoignent directement le trésor de la métropole N.-africaine, constituant à l'époque barcide une part fondamentale des réserves publiques.

CHAPITRE 7

NAVIRES ET NAVIGATION

P. Bartoloni

A. *Navigation*

1. *Période de navigation*

Normalement les navires marchands phéniciens et puniques avaient l'habitude de prendre la mer vers la fin mars et, à la fin de la saison, ils étaient reconduits dans les ports plus ou moins au début du mois d'octobre (de façon générale, sur les différents problèmes traités dans cette contribution, BASCH 1969; BARTOLONI 1979, 1988a). La saison de la navigation durait donc un peu plus de six mois. Elle s'ouvrait par des cérémonies particulières à caractère propitiatoire dont on a encore des échos dans l'Afrique romanisée. Le choix de la saison de la navigation correspondant aux périodes printanière et estivale répondait à une nécessité incontournable dictée par les agents atmosphériques, en particulier le vent. Celui-ci est assez constant en Méditerranée durant la seule période indiquée tandis que, pendant la seconde partie de l'automne et en hiver, il est inexistant ou inconstant ou encore excessif, ce qui rend la mer trop agitée. Au printemps et en été, dans le bassin occidental de la Méditerranée, le vent, qui a un régime de brise, est plus constant et, avec le mistral et le sirocco, il alterne principalement le long de la directrice N.-O. - S.-E.; il favorise ainsi les relations entre les rives opposées de la Méditerranée. Dans la partie orientale, en revanche, les brises de la saison de la navigation sont de direction variable dans l'arc de la journée, à l'exception du meltem, un vent bien connu, y compris des navigateurs grecs, qui souffle à partir du mois d'août souvent avec force, ce qui rend assez problématiques les routes vers l'Orient.

La navigation à buts militaires avait par contre nécessairement lieu par tous les temps et parfois durant toute l'année, lorsque les événements le réclamaient. Les patrouilles le long des côtes et les actions d'attaque et de défense ne connurent notamment aucun arrêt durant la première guerre punique et, en réalité, Polybe lui-même note que le véritable vainqueur fut la mer puisque les dommages provoqués par les intempéries furent de beaucoup supérieurs à ceux qui furent causés par les faits militaires à proprement parler. On estime que, si les Carthaginois perdirent 750

navires à cause des tempêtes, les embarcations romaines qui connurent le même sort dépassèrent le millier.

Il est vrai que, comme on le verra ci-dessous, tant par sa structure que par sa forme le navire de guerre n'est absolument pas conçu pour affronter de grandes traversées et des mers agitées et, de fait, la majorité des faits d'armes avaient lieu près des côtes.

2. *Systèmes de navigation*

Les systèmes de navigation variaient selon la distance et selon le lieu de destination. Pour les brèves distances, on utilisait la navigation de petit cabotage qui se faisait en gardant constamment la côte en vue. Mais cela n'était théoriquement possible que dans des conditions de visibilité excellentes, dans un arc inférieur à 50 milles, ce qui signifie que pour atteindre certaines îles ou pour couper la Méditerranée en direction N.-S., il était nécessaire de pratiquer la navigation en haute mer. Celle-ci se faisait en s'orientant d'après le soleil et les étoiles, ou, en leur absence, au moyen d'autres indices comme l'humidité, la température du vent et la direction des courants.

Contrairement à ce qu'on croit communément, les étoiles qui guidaient les marins n'étaient pas l'Étoile Polaire, qui constitue l'extrémité de la queue de la constellation de la Petite Ourse et qui, à la fin du IIe millénaire, était bien distante du pôle céleste, mais plutôt l'étoile Kochab qui représente au contraire la patte antérieure gauche de la même constellation, et ce à cause du mouvement de rotation de l'axe terrestre. Du reste, Kochab était connue dans le monde antique sous le nom significatif de *Stella Phoenicia*.

L'habileté des marins phéniciens était à ce point célèbre qu'elle donna lieu à des légendes étiologiques souvent invraisemblables, par exemple celle qui parlait d'un maître d'équipage phénicien qui, poursuivi par des navires étrangers, préféra jeter son bateau sur des écueils que de révéler sa destination. Il est patent que ce récit cache la mauvaise connaissance qu'avaient les marins grecs du bassin occidental de la Méditerranée alliée à une affabulation sur les énormes richesses que les Phéniciens ramenaient de ces lieux.

Un autre système utilisé pour trouver la direction juste et la distance de la terre la plus proche durant la navigation en haute mer consistait à libérer un oiseau du type passereau. Une caractéristique de ces oiseaux était leur vol court et donc, si la terre était trop distante, ils revenaient à bord. Un écho de cet expédient est contenu dans la narration biblique du déluge, tandis qu'un témoignage archéologique en est fourni par des

lampes nuragiques en forme de barquettes qui portent parfois sur les batayoles de nombreuses représentations d'oiseaux.

3. *Principales routes*

La principale route tracée par les Phéniciens va de l'Orient vers l'Occident et parcourt plus de 2 000 milles. Elle réclamait théoriquement environ un mois de navigation sans escale. En réalité, si l'on tient compte des nécessaires approvisionnements et de l'inconstance des agents atmosphériques, les délais pouvaient même au moins doubler. Les routes commerciales changèrent avec le temps et si, à la charnière entre le IIe et le Ier millénaire, la route qui parcourait les côtes de l'Anatolie était assez fréquentée, dès le VIIe s., on entrevoit les premiers symptômes de l'abandon de cet itinéraire (*cf.* II.6 Le commerce, les échanges, l'économie). La grande route vers l'Occident, qui pouvait en théorie suivre les côtes, connut aussi des variantes au cours des siècles. Si, à l'origine, elle parcourait un itinéraire «septentrional» qui passait par la Crète, Cythère et le détroit de Messine, à partir de la fin du VIIIe s. fut introduite la variante «méridionale» qui passait par les ports d'Afrique du N. et la côte S. de la Sicile.

Il faut prendre en considération le fait que durant le printemps et plus encore en été des brumes diffuses sont présentes et limitent la visibilité, si bien que tous les trajets qui dépassaient les 40 milles de distance de la côte devaient être considérés comme trajets de haute mer. Des itinéraires qui prévoyaient la navigation de haute mer, quoique brefs, étaient par exemple ceux qui reliaient la côte syro-palestinienne à Chypre ou bien la côte N.-africaine à la Sicile et la Sardaigne ou encore cette dernière à l'archipel des Baléares et à la péninsule Ibérique.

4. *Typologie des ports*

Sur les routes vers l'Occident furent choisies des escales temporaires qui présentaient les mêmes conditions environnantes que celles de la mère-patrie. Les sites les plus fréquents et les plus sûrs furent donc les ports fluviaux, comme l'étaient Byblos ou Al-Mina en Orient, dont on trouve de très nombreuses répliques en Occident. Il n'existe pas d'estuaires le long des côtes occidentales de l'Afrique du N., de la Sardaigne ou de la péninsule Ibérique méridionale qui n'ait livré de traces d'établissements phéniciens archaïques : parmi ceux-ci, on peut citer, à titre d'exemples, Utique et Rachgoun, Bitia et Tosa, Toscanos et Huelva.

Il existait en outre des ports formés par des îles faisant face à la côte, comme c'est le cas notamment des ports de Tyr et de Sidon ou, en

Occident, d'Alger, de Mogador et de Gadès. Ceux-ci, moyennant des intégrations artificielles, fournissaient d'excellents abris. Les ports lagunaires étaient excellents, car à l'intérieur de ceux-ci, de très nombreux navires pouvaient trouver refuge. Dans cette catégorie, on peut citer le port de Lixus, de Motyé et les ports de Cagliari, Nora et Sulcis. Mais la cité qui jouissait du meilleur port naturel en Méditerranée fut sans aucun doute Carthage.

L'utilisation de ports artificiels fut assez vaste, voire très répandue. On les mettait en service là où la nature le permettait, et ils avaient surtout la fonction de bassins de carénage. Certains bassins qui ont survécu, parfois dans d'excellentes conditions, sont encore visibles par exemple à Carthage, Mahdia, Motyé et Tharros.

B. *Les navires*

1. *Charpenterie navale*

Un fameux passage de la Bible (*Ez*. 27, 3-15) décrit allégoriquement la cité de Tyr comme un navire et cite une série de bois utilisés pour sa construction. Il est clair qu'au delà de la convention poétique on peut retrouver un solide noyau de vérité puisque les navires phéniciens étaient, du moins en partie, construits avec les bois mentionnés : cyprès, cèdre et chêne. Il s'agit des essences les plus dures et les plus résistantes disponibles sur une large échelle dans le bassin méditerranéen. Ils constituaient les «parties nobles» de l'embarcation. Dans la liste ne sont pas compris le pin et le sapin, qui étaient plus facilement repérables et qui constituaient les parties périphériques du navire.

Les techniques de construction étaient celles qui sont encore en usage pour la construction des embarcations de pêche traditionnelles. La construction de l'embarcation se faisait en plaçant d'abord la coque, puis les couples et les barrots, qui en constituaient l'armature. Sur celle-ci on plaçait le bordé extérieur sur lequel on appuyait le pont supérieur. À l'intérieur, on plaçait un dernier bordé. Toutes les parties en bois étaient étroitement unies au moyen de mortaises et de tenons, ainsi qu'avec de longs clous en bronze et en fer à section carrée rabattus. À l'extérieur, l'embarcation était calfatée avec de l'étoupe, recouverte de poix, puis couverte de lamelles de plomb sur toute la partie immergée.

Un système de construction rapide, intéressant et fortement innovateur, employé à Carthage à l'époque hellénistique, a pu être étudié grâce à une épave retrouvée près de Marsala. On a découvert que toutes les parties en bois étaient marquées au moyen de lignes qui servaient de points de repère et par des lettres de l'alphabet phénicien, toujours les mêmes, aux endroits

où les pièces s'emboîtaient les unes aux autres. De tout cela on a déduit que les différentes pièces étaient préfabriquées et qu'elles étaient assemblées lorsqu'il fallait lancer un navire. Ce système offrait aux constructeurs l'avantage de pouvoir travailler tranquillement en temps de paix à la coupe des morceaux qui étaient emmagasinés et montés seulement en cas de nécessité, avec un grand gain de temps et d'espace.

Les navires étaient considérés presque comme des êtres vivants et ils étaient l'objet d'attentions particulières. Sur les deux côtés de la proue, on dessinait ou sculptait deux grands yeux apotropaïques qui permettaient au navire de suivre la route et d'apercevoir les dangers éventuels. Quelques sources classiques racontent que le lancement même d'un navire de guerre était accompagné de rites propitiatoires particuliers : dans certains cas, on écrasait les corps de quelques prisonniers de guerre sous la coque, de manière à ce que le sacrifice sanglant «lave» le navire et le sauvegarde d'autres écoulements de sang.

2. *Navires marchands*

Les navires phéniciens les plus caractéristiques étaient sans aucun doute les navires marchands, connus sous le nom grec de *gaulos*, déformation évidente du nom phénicien originel, puisqu'il dérive de la racine **GWL*. Ce mot est employé en général pour exprimer l'idée d'«être rond» et il était appliqué aux bateaux de transport qui avaient précisément une forme arrondie.

Ce type de navire, destiné exclusivement au transport, n'utilisait que la propulsion à voile et il avait un seul mât qui soutenait une vergue à laquelle était appliquée la voile, très souvent de lin. La direction était assurée par une grande rame qui faisait fonction de gouvernail, fixée sur un côté de la poupe. L'équipage, mis à part le commandant et le timonier, était composé de peu de membres, dont la tâche se limitait à s'occuper des manœuvres du navire.

3. *Navires de guerre*

La fonction des équipages embarqués sur les navires de guerre était différente. Dans ce cas, la majeure partie des hommes était employée aux rames, tandis qu'à seulement quelques-uns d'entre eux revenait la charge de guider le navire et de prendre soin de la propulsion à voile. Les navires de guerre se mouvaient donc grâce à un double système qui pouvait être utilisé alternativement ou simultanément. Pour la navigation jusqu'au théâtre des opérations, on utilisait la voile, tandis que pour

l'action en bataille le navire était uniquement manœuvré grâce à la force des rames.

Les navires de guerre phéniciens et puniques varièrent considérablement du point de vue typologique et de leurs dimensions selon le moment de leur emploi et de leur fonction. Avant tout, il faut garder à l'esprit que la fonction et l'objectif d'un navire de guerre étaient de mettre hors combat l'embarcation adverse. Pour y arriver, il était nécessaire de toucher et de couler celle-ci. Donc tant la structure que la forme d'un navire de guerre étaient entièrement différentes de celles d'un navire de charge. Tandis que ces derniers étaient larges et trapus, avec un rapport entre longueur et largeur qui ne dépasse pas 3 à 1, les navires de guerre avaient un rapport aux alentours de 6,5 à 1. Ce qui caractérisait ces navires, c'était leur longueur et leur relative minceur, qui les rendaient difficilement gouvernables sur une mer agitée, mais qui en faisaient des dards dans la course et des béliers au moment de l'impact.

La structure du bateau reposait tout entière sur trois composantes longitudinales, constituées de la coque et des fourrures de gouttière, sur lesquelles reposaient toutes les autres pièces, comme les couples, le bordé et le pont supérieur. Ces robustes traves, qui couraient respectivement à la racine de la coque et le long des flancs, se rejoignaient à l'extrémité de la proue et confluaient dans le rostre. Cette arme terrible des navires de la mère-patrie était constituée d'une pointe de bois recouverte de bronze, tandis que celle de Carthage, durant les guerres puniques, était entièrement de bronze avec trois pointes et une forme caractéristique dont l'invention était attribuée à la marine étrusque.

Les types de navires de guerre utilisés par les cités phéniciennes au cours de leur histoire sont nombreux. Il est intéressant de noter que les sources grecques et latines, bien que partisanes, attribuent inconditionnellement l'invention de ces différents types à la marine phénicienne.

Le type le plus simple et décidément le plus cosmopolite fut la pentécontère, utilisée dans sa forme canonique depuis le VIIIe s. Ce navire, long d'environ 30 m et large de moins de 5 m, était pourvu d'un mât avec vergue et voile. Il était propulsé, comme le suggère son nom, par vingt-quatre rameurs de chaque côté, auxquels il faut ajouter deux timoniers qui dirigeaient les rames du gouvernail fixées sur les côtés de la poupe. Un commandant situé à la poupe et un officier subalterne qui prenait place à la proue complétaient l'équipage. Une passerelle avec des parapets en osier, parfois protégés de boucliers, courait le long des bancs des rameurs et permettait la communication entre proue et poupe.

C'est à la fin du VIIIe s. qu'apparaît en Phénicie, représentée sur des reliefs assyriens, la dière. Il s'agit d'un navire dont la conception révolutionnaire permit d'augmenter le nombre de rameurs et par conséquent la vitesse, sans accroître la longueur de l'embarcation. Le principe se basait sur la disposition en quinconce des rameurs sur deux niveaux différents, de sorte qu'un rameur du niveau supérieur se trouvait dans l'espace laissé vide entre deux rameurs de la file inférieure.

Mais c'est au début du VIIe s. qu'apparaît celle qui fut la reine incontestée des mers au moins jusqu'à l'époque hellénistique, la trière. Il s'agit d'un navire d'une longueur d'environ 35 m et d'une largeur de peu supérieure à 5 m, pourvue de trois files de rameurs disposés en quinconce. Ceci permit non seulement de limiter la longueur totale du navire, mais aussi de limiter la hauteur de l'embarcation qui se trouvait hors de l'eau. L'équipage était composé de cent cinquante-quatre rameurs répartis sur trois files pour chaque côté, mais, tandis que les deux files inférieures comprenaient vingt-cinq rameurs chacune, la file supérieure, exploitant la longueur plus considérable du navire à ce niveau, en comptait vingt-sept. Ceci garantissait une vitesse estimée à environ 5 nœuds (à peu près 9 km/h) qui avec l'aide d'une voile pouvait atteindre même 6 nœuds (à peu près 11 km/h). La seule propulsion à voile ne permettait pas de dépasser les 3 nœuds, ce qui constituait aussi la vitesse de croisière d'un navire marchand normal.

Outre les cent cinquante-quatre rameurs, il y avait un équipage qui se concentrait sur la manœuvre des deux gouvernails et de la voile et, parfois, un petit noyau d'infanterie. La bataille de Salamine, de même que toutes les batailles conduites sur mer durant la guerre du Péloponnèse et les faits d'armes liés à celle-ci, auxquels furent mêlés les satrapes perses sous les ordres desquels les marines des cités phéniciennes combattaient, furent menées avec ce type de navire.

Aristote lui-même attribue aux Carthaginois l'invention de la tétrère au IVe s. L'invention consistait en un retour à une seule file de rames par côté, mais avec l'application de quatres rameurs sur chaque rame. Ceci rendait le mouvement des rames assez lent, mais certainement plus constant et plus durable. Chaque tetrère avait vingt-cinq rames de chaque côté et donc un équipage de deux cents rameurs, auxquels il faut ajouter une trentaine de marins de pont.

Immédiatement avant les guerres puniques, la reine des mers de l'époque hellénistique vit le jour. Il s'agit de la pentère, un navire long de *c.*40 m et large de *c*.6 m, armée des vingt-cinq rames habituelles auxquelles on appliquait cinq rameurs. Les embarcations étaient pourvues d'un pont praticable sur toute la largeur et elles portaient deux châteaux

élevés respectivement à la proue et à la poupe. Sur le château de proue prenaient place les catapultes ou les mangonneaux qui lançaient des pierres ou des flèches de feu sur les navires adverses. Devant le château de proue était élevée l'enseigne symbolique ou une statue de la divinité sous la protection de laquelle le navire était placé. Dans d'autres cas, il s'agissait de reproductions d'animaux marins, tels que des dauphins, qui faisaient probablement allusion à la vitesse du bateau. Enfin, il pouvait s'agir d'une protomé monstrueuse de démon ou d'animal féroce destinée à effrayer l'adversaire. Les équipages étaient toujours et exclusivement composés de citoyens engagés par l'armateur, et non pas d'esclaves dont l'éventuelle rébellion aurait gravement compromis la sécurité et l'existence même de l'embarcation. Pour la même raison, les batailles navales avaient lieu à proximité des côtes, afin de limiter les pertes humaines en cas de destruction des navires.

Le premier objectif de la bataille était la destruction de l'adversaire. Pour atteindre ce résultat, il existait différentes tactiques qu'on attribuait à la marine phénico-punique. Si l'on tient compte du fait que les flottes adverses, avant le combat, se faisaient face sur deux lignes opposées, une des tactiques consistait à s'enfiler dans l'espace entre deux navires ennemis et, s'il y avait place, de virer rapidement sur le côté afin de toucher au moyen du rostre le flanc de l'adversaire. Si les navires ennemis étaient plus proches les uns des autres, une autre tactique était de s'enfiler dans l'interstice et, passant au delà de l'ennemi, de virer de bord et de le frapper à la poupe.

CHAPITRE 8

LES INSTITUTIONS, L'ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

S.F. Bondì

L'analyse de la réalité institutionnelle et administrative souffre de manière décisive de la vaste étendue chronologique et géographique du monde phénico-punique. Le passage de l'Âge du Bronze à l'époque hellénistique, celui de l'Orient à l'Occident ainsi que la transformation des États de la dimension de cités à celle d'un grand empire comme le fut celui de Carthage sont autant de facteurs qui ont entraîné des modifications substantielles dans les systèmes et les appareils administratifs ainsi que dans les modes de participation des citoyens à la gestion de la chose publique.

Si cette situation ne permet pas une prise en considération globale de cette réalité, un autre élément conditionne fortement notre travail : la nature de la documentation. À l'exception des témoignages fournis par Aristote (*Pol.* II 11), aucun traitement organique des institutions politiques, administratives et juridiques de la Phénicie, de Carthage ou des autres colonies en Occident ne nous est parvenu dans les sources classiques. Les sources directes sont du reste constituées presque intégralement par des inscriptions aussi riches en noms de rois (en Orient) ou en titulatures de magistrats (dans le monde punique) qu'elles sont avares en informations sur les prérogatives de ceux-ci.

Quant aux sources égyptiennes, assyriennes ou vétéro-testamentaires, qui, à divers titres, traitent des institutions propres aux cités phéniciennes, elles n'offrent pas d'informations plus consistantes. Là aussi les noms de souverains, les mentions d'institutions représentatives ou de figures isolées de magistrats ne s'accompagnent pas d'indications précises sur leurs attributions, généralement induites, de manière indirecte, sur la base d'observations contextuelles.

Le cadre qui en ressort est en conséquence marqué par de larges zones d'ombre et par la nécessité de combiner les données provenant des sources épigraphiques, littéraires et monétaires avec une série d'hypothèses reconstructives qui parfois concernent des aspects fondamentaux de la réalité institutionnelle. Il en va ainsi, par exemple, pour la fonction exercée

par les temples (surtout dans la phase initiale du phénomène colonial) et pour le vieux problème de l'existence de la monarchie à Carthage.

A. *Institutions de la Phénicie*

1. *La monarchie*

Dans le monde phénicien d'Orient, le cadre institutionnel est caractérisé par l'existence d'une série de cités-États guidées par des souverains (sur la royauté en Phénicie, GARBINI 1980a, p. 53-63; ELAYI 1987a, p. 21-37; *Dizionario*, p. 174-175; MOSCATI 1992a, p. 37-40; sur l'ensemble des questions traitées dans ce chapitre, BONDÌ 1988f, p. 131). Cette situation constitue un héritage direct de l'organisation politique de l'aire syro-palestinienne de l'Âge du Bronze (on peut même affirmer que ce n'est qu'en Phénicie qu'il existe une authentique continuité avec la réalité institutionnelle de l'époque précédente).

Les cités de Phénicie constituent donc fondamentalement des royaumes séparés entre eux qui parviennent à se regrouper, de manière temporaire, en raison de l'hégémonie exercée par un centre sur l'autre (de Tyr sur Sidon, de la cité chypriote de Kition sur divers centres limitrophes) ou en vertu d'une inclusion commune dans des ensembles plus vastes (provinces, satrapies) de la part d'occupants étrangers.

En ce qui concerne les prérogatives des souverains, ce thème constitue un des aspects les plus intéressants de l'étude de la réalité institutionnelle phénicienne, en raison notamment de l'évidente différence qui se marque entre la situation initiale et celle qui est documentée à partir de l'époque de la domination assyrienne (VIIIe s.).

La royauté nous apparaît, au début de l'histoire phénicienne (XIIe s.), comme dotée de pouvoirs assez amples. Les prérogatives des rois de Dor et de Byblos, telles qu'elles ressortent du récit égyptien du voyage d'Ounamon (BETRÒ 1990, p. 59-73), au XIe s., sont très vastes. Le souverain est avant tout en condition de revendiquer sa pleine autonomie par rapport aux potentats étrangers («Moi je ne suis pas ton esclave. Et pas davantage de qui t'a envoyé» – proteste le monarque de Byblos face au messager égyptien; *cf.* BETRÒ 1990, p. 66).

En second lieu, il dispose pleinement des ressources économiques primaires de son royaume («Si je lance un cri vers le Liban ... les troncs sont ici»; *cf.* BETRÒ 1990, p. 66; ou encore, «Le prince ... expédia trois cents hommes et trois cents bœufs, mettant à leur tête des messagers pour faire couper les troncs; *cf.* BETRÒ 1990, p. 69). En outre, selon ce qu'on peut déduire d'un autre passage du même texte, le roi fait fonction, dans

les cités phéniciennes, d'administrateur suprême de la justice («Tu es le prince de cette terre et son juge»; *cf.* BETRÒ 1990, p. 61).

En ce qui concerne les autres instances institutionnelles, le texte se réfère à une assemblée convoquée par le roi de Byblos (BETRÒ 1990, p. 71), si bien qu'on doit sans doute penser que cet organisme, documenté, comme nous le verrons, jusqu'aux époques les plus récentes, a été actif à partir des premières phases de l'histoire phénicienne. Le fonctionnaire défini comme «commandant du port» (BETRÒ 1990, p. 64) apparaît pour sa part comme doté de prérogatives plus administratives que politiques, tandis qu'une série d'autres figures citées dans le même texte (messagers, scribes, échansons) devaient exercer des fonctions limitées au service du souverain, sans autonomie dans les décisions à prendre.

Certains des éléments issus du récit d'Ounamon sont confirmés par des passages bibliques (2*S*. 5, 11; 1*R*. 5, 6-11; 9, 26-28; 10, 11 et 22; 2*Chr*. 2, 7-15), surtout en ce qui concerne le contrôle exercé par le roi sur l'économie de la cité, sa capacité à concevoir et à conduire des expéditions commerciales dans des pays lointains et aussi à imposer, dans sa patrie, des corvées à ses sujets. Par ailleurs, sur le plan des relations internationales, les mêmes passages bibliques et des documents d'autre provenance (comme le célèbre traité entre l'assyrien Assarhaddon et Baal de Tyr; *cf.* PETTINATO 1975, et dernièrement, SAPORETTI 1990, p. 212-218) montrent que les souverains phéniciens sont titulaires des relations diplomatiques, parfois gérées avec les instruments dynastiques typiques des monarchies du Bronze syrien (*cf.* 1*R*. 16, 31, sur le mariage entre Achab d'Israël et Jézabel, fille du souverain tyrien Ittobaal).

En ce qui concerne les données fournies par les sources épigraphiques, dans les inscriptions royales de Byblos du Xe s. (*KAI* 4-7) les personnages qui règnent sur la cité apparaissent comme des constructeurs ou des restaurateurs de temples, ou sont de toute manière engagés dans des activités liées au culte des principales divinités poliades. Le fait de se distinguer et de vouloir passer à la postérité pour la *pietas* qui les caractérise est évident aussi dans la référence faite à leurs propres qualités de justice et de rectitude (*cf.* les adjectifs *ṣdq* = «juste» et *yšr* = «droit», par lesquels se qualifie le roi giblite Yahimilk, *KAI* 4).

Un autre élément que les souverains tiennent à souligner est leur légitimité dynastique : il n'est pas rare, à l'époque la plus ancienne comme au seuil de l'hellénisme, que les monarques phéniciens rappellent qu'ils sont fils et petits-fils de rois. Mais l'élément assurément le plus caractéristique de la monarchie phénicienne reste encore la dimension religieuse, au point qu'on a pu soutenir que les véritables prérogatives des

monarques restaient limitées à cette seule sphère (spéc. GARBINI 1980a, p. 53-63, et aussi *Dizionario*, p. 174). Les sources littéraires confirment ce fait : parlant du roi de Tyr Hiram, Flavius Josèphe (*C. Ap.* I 118-119) rappelle l'érection de nouveaux temples pour Astarté et Héraclès, la dédicace d'une colonne d'or dans le temple de Zeus, la première célébration de la «résurrection d'Héraclès». Au même Flavius Josèphe on doit l'information selon laquelle certains rois de Tyr (Ittobaal au IXe s.; Abbar au VIe s.) étaient respectivement «prêtre d'Astarté» et «grand-prêtre» (*C. Ap.* I 123, 157).

En dehors de Tyr, un phénomène semblable se présente à Sidon, où le roi Tabnit, *c*.475, se définit comme «prêtre d'Astarté, roi des Sidoniens». La même titulature est citée à propos de son père, Eshmounazor Ier (*KAI* 13). À Byblos, en outre, le roi Az(z)ibaal est évoqué comme «prêtre de la Dame» (*KAI* 11), c'est-à-dire de la principale divinité poliade, confirmant ainsi, pour le IVe s., les connotations sacrées que la monarchie giblite a présentées depuis l'époque phénicienne la plus reculée.

D'autres prérogatives de la monarchie phénicienne semblent avoir eu un caractère moins constant. La capacité d'initiative que les souverains de Tyr détiennent par rapport au monde colonial (dont témoigne Flavius Josèphe en parlant d'une expédition de Hiram de Tyr contre Kition et de la fondation de Botrys et Auza à l'initiative d'Ittobaal, respectivement en *C. Ap.* I 119 et en *A.J.* VIII 324) ne semble pas survivre à l'époque de la conquête assyrienne. La conduite des armées et des flottes de la cité, attestée la première par les annales assyriennes des IXe-VIIIe s. (MOSCATI 1979, p. 33-37), la seconde par Hérodote (VII 98) pour l'époque des guerres médiques, semble limitée à des circonstances particulières. Du reste, sur le témoignage d'Hérodote pèse le doute que les commandants des flottes phéniciennes au service de Xerxès ne coïncident pas nécessairement avec les rois des diverses cités.

2. *Les magistratures militaires et civiles, les assemblées*

Dans une situation d'évidente limitation des pouvoirs royaux, les responsabilités politiques et administratives sont partagées, dans le cadre des cités phéniciennes, avec des magistratures civiles et militaires, sur lesquelles les sources directes et indirectes fournissent de nombreux, mais maigres, témoignages. Outre les données fournies par le récit d'Ounamon, les indications les plus anciennes viennent de l'inscription du roi de Byblos, Ahiram, qu'on peut dater du XIIIe/XIIe s. (GARBINI 1980a, p. 31-40). Dans le texte, il est question de fonctionnaires comme le gouverneur (*skn*)

ou le commandant du camp (*tm' mḥnt*), détenteurs en compagnie du roi, selon toute vraisemblance, de l'autorité civile suprême pour le premier, des attributions militaires les plus élevées, pour le second.

On a donc considéré (GARBINI 1980a, p. 59-63) que, une fois admis le rôle éminemment sacré de la monarchie, les cités phéniciennes étaient en fait le théâtre d'une tripartition du pouvoir entre les détenteurs de la fonction sacerdotale, de la fonction politique et de la fonction militaire. On doit enfin signaler que la suppression de l'institution de la monarchie en Phénicie est attestée une seule fois, et pour une période bien limitée. Selon Flavius Josèphe (*C. Ap.* I 157), à l'époque de la domination babylonienne, entre 567 et 563, les rois, à Tyr, furent remplacés par des sufètes. Il s'agit d'un écho significatif à la situation institutionnelle des colonies en Occident.

La participation des citoyens à la gestion politique et administrative est assurée par des assemblées représentatives ou générales dont les prérogatives effectives, du moins pour l'époque phénicienne la plus reculée, ne sont pas claires. L'existence d'une assemblée d'anciens, déjà mentionnée dans le récit d'Ounamon, est confirmée, pour le VII[e] s., par le texte du traité entre Assarhaddon et Baal de Tyr. Ici, le contexte et la formule employée («Les anciens de ton pays en conseil») suggèrent un renvoi à une assemblée disposant de pouvoirs délibératifs (dernièrement, SAPORETTI 1990, p. 213). Une indication du livre biblique d'Ézéchiel (27, 9) est en revanche moins claire : on y parle des «anciens de Byblos» dans un cadre entièrement dépourvu d'autres références institutionnelles.

Une réalité plus complexe, et probablement sujette à des modifications liées à l'évolution de la situation politique internationale, est documentée pour la période de la domination perse (spéc. ELAYI 1987a, p. 42-53). Les nombreuses sources disponibles (entre autres Diodore de Sicile, Quinte-Curce et Arrien) font à plusieurs reprises allusion à des collèges, des groupes de citoyens, des délégations fournies par un certain type de pouvoir délibératif.

Les situations historiques évoquées sont toutefois toujours extraordinaires, puisqu'il s'agit de rébellions au pouvoir perse, d'épisodes de guerre, de conquête de la part d'armées étrangères, tandis que la manière dont on fait référence à ces instances collectives (qu'elles soient constituées de 100 conseillers du roi de Sidon, comme chez DIOD. XVI 45, 1, ou des *populares* de la même cité, selon CURT. IV 1, 15, ou encore des πρέσβεις cités par ARR., *An.* II 15,6; 16, 7 à propos de Tyr) ne permet pas d'appuyer l'hypothèse selon laquelle on a affaire à des assemblées dotées de prérogatives autonomes en matière de décisions (BONDÌ 1974, p. 158-160).

Le témoignage fourni par une inscription phénicienne de Tyr (*RES* 1502; *cf.* ELAYI 1987a, p. 51) semble plus consistant : un personnage de nom *ʿbdbʿl* est mentionné avec le titre de *rb mʾt*, «chef des cent». Dans ce cas, on se réfère clairement à une assemblée, mais l'état lacunaire du texte et la datation incertaine interdisent d'avancer des hypothèses suffisamment fondées.

Quant à l'existence d'assemblées générales dans lesquelles la volonté de l'ensemble des ayant-droit pouvait s'exprimer, elle est moins controversée. Un passage d'Arrien (*An.* II 16, 7) et un autre de Quinte-Curce (IV 3, 21), tous deux relatifs à Tyr, semblent se référer à une assemblée (τὸ κοινὸν, *contio*) qui comprend la totalité de la population (ELAYI 1987a, p. 48-50). On peut en conclure que, surtout en des circonstances où l'attitude de la monarchie contraste avec celle du reste de la population, cette assemblée organise les formes par lesquelles se manifeste sa propre volonté politique, selon des critères autonomes qui ne rentrent pas nécessairement dans les modes de division traditionnels des prérogatives institutionnelles (BONDÌ 1974, p. 158, 160).

B. *Institutions carthaginoises*

1. *Le problème de la royauté*

Si l'on s'attache au monde phénicien d'Occident, le problème fondamental qui se présente pour la reconstruction du cadre institutionnel est celui de la royauté. L'existence de la monarchie a été soutenue sur la base d'indications d'auteurs anciens qui souvent utilisent une terminologie propre au monde gréco-latin pour se référer aux institutions puniques. La structure du mythe de fondation de Carthage a été considérée comme une confirmation supplémentaire de cette assertion.

En réalité, un examen attentif du problème montre qu'il n'existe aucune preuve fiable qu'au sommet de l'État carthaginois se soit trouvé, à une quelconque époque historique, un souverain. Sur cette conclusion concordent largement les plus récentes études (HUß 1990, p. 334; *Dizionario*, p. 175-176; MOSCATI 1992a, p. 39; FERJAOUI 1993a, p. 172-173; pour une synthèse sur ce problème, HUß 1991). De plus, un argument *a silentio* est apporté par l'absence totale, dans l'archéologie des centres phéniciens d'Occident, de toute structure assimilable à un palais royal, sans parler du caractère discutable de la documentation épigraphique invoquée (HUß 1991, p. 120-121 + n. 39).

2. *Les principales magistratures*

À partir du moment où la situation institutionnelle de Carthage est plus clairement connue, c'est-à-dire à partir du Ve s., au sommet de l'État

figurent en permanence des magistrats élus qui portent le titre de sufètes (*cf.* dernièrement, HUß 1990, p. 334-335; *Dizionario*, p. 200-201; MOSCATI 1992a, p. 39-40). Leurs prérogatives semblent très vastes : outre qu'ils administrent la justice (le terme signifie précisément «juges» en phénicien), ils sont responsables de divers secteurs primordiaux de la politique locale.

On notera en premier lieu que l'accès à la fonction sufétale se fait par voie élective, mais il faut aussi posséder un revenu minimum et appartenir à une famille aristocratique de la cité. Sur les modes d'élection, on discute de savoir qui en avait le droit (*HAAN* II, p. 197). Il est en tout cas probable que celui-ci revenait à l'assemblée du peuple. Les sources indiquent que, au moins à partir du IVe s., les sufètes étaient élus chaque année et étaient, au moins d'habitude, au nombre de deux (MOSCATI 1972, p. 654; HUß 1991, p. 123). En tout cas, que la magistrature ait été précédemment identique quant à sa composition et sa durée n'est qu'une hypothèse.

En ce qui concerne les attributions des sufètes, elles étaient, comme on l'a dit, particulièrement complexes. À ces magistrats revenaient la présidence du Sénat, la convocation de ses séances et la rédaction de l'ordre du jour (pour les sources sur ces questions, MOSCATI 1972, p. 656). On ne sait, en revanche, ce qu'il en était au juste de leurs prérogatives militaires. Sans pouvoir exclure que le sufétat ait à l'origine uni des attributions civiles et la titularité du commandement en état de guerre, la documentation disponible montre que, au moins à partir de la fin du IVe s., à Carthage on chercha à tenir distinctes ces fonctions : aux sufètes, à partir de cette période, on ne conféra assurément aucun pouvoir militaire (*HAAN* II, p. 199-200). L'administration de la justice demeura au contraire une charge constante du sufétat (ARSTT., *Pol.* II 11, 3; LIV. XXIII 46, 5-7; JUST. XIX 2, 5).

3. *Les organismes représentatifs et les assemblées*

Des responsabilités politiques et administratives sont confiées, à Carthage, à diverses instances collectives. Le caractère oligarchique de l'État carthaginois est représenté au mieux par le Sénat local et par le rôle prééminent que celui-ci joue dans le vie politique de l'État (sur cet organisme, *HAAN* II, p. 202-226; MOSCATI 1972, p. 659-661; 1992a, p. 40-41; HUß 1991, p. 124-127; *Dizionario*, p. 42). Bien que les indications des sources soient maigres, on doit considérer que ce collège, dont la consistance numérique et les critères de formation sont inconnus, était constitué par les représentants des riches familles aristocratiques de la

ville. Il représenterait en somme l'élément de continuité et de vigilance le plus significatif, l'organisme à travers lequel l'oligarchie carthaginoise s'assure le contrôle exclusif de la politique de l'État.

Généralement convoqué par les sufètes, le Sénat jouit de prérogatives de première importance en matière législative, tant en temps de paix qu'en temps de guerre. Les épisodes conservés par les sources montrent qu'en temps de paix, parmi les sujets discutés dans ses assemblées, il y avait des questions sur les dépenses publiques (LIV. XXIII 13, 7), sur les dépenses faites par des privés en des occasions particulières (JUST. XXI 4, 5) et sur des aspects de «politique culturelle», en relation avec des questions internationales (l'interdiction d'apprendre la langue grecque sur laquelle nous informe JUST. XX 5, 13).

La nature des sources fait que les informations relatives au Sénat carthaginois concernent surtout son rôle dans la conduite de la guerre et dans les relations diplomatiques. Cet organisme apparaît engagé à recevoir les déclarations de guerre envoyées par les puissances étrangères, à discuter les propositions de paix, à prendre des décisions relatives à la composition et l'utilisation des armées. Il apparaît aussi comme le destinataire des rapports d'information envoyés par les commandants militaires, à l'encontre desquels il peut décider de procédures disciplinaires (MOSCATI 1972, p. 659-660).

En son sein se réunit (peut-être à partir d'une époque relativement récente, car il n'y en a pas de traces chez Aristote) un organisme restreint, un *sanctius consilium* pour reprendre les termes de Tite-Live (XXX 16, 3) auquel sont déléguées des fonctions particulièrement délicates, liées à la sécurité publique (*HAAN* II, p. 219-221; dernièrement, HUß 1991, p. 125). Une autre assemblée est constituée à Carthage par le Conseil des Cent ou des Cent quatre, qui exprime le mieux la nature oligarchique de l'État et la «prise» qu'exerce sur lui la classe au pouvoir (*HAAN* II, p. 205-206; MOSCATI 1972, p. 661-663; HUß 1991, p. 125-127). Ce collège naquit probablement au début du IVe s., avec des pouvoirs de haute cour de justice et l'objectif principal de sauvegarder la légitimité républicaine face aux menaces que représentaient les commandants militaires.

Le Conseil des Cent dut progressivement élargir de manière consistante ses prérogatives, en ajoutant aux fonctions de juridiction constitutionnelle celles de l'administration de la justice ordinaire, si l'on en croit un passage d'Aristote (*Pol.* III 1, 7). Les membres du collège, qui restaient en charge pour un temps déterminé, renforcèrent peu à peu leur pouvoir jusqu'à parvenir à rester en charge à vie (HUß 1991, p. 126). La situation décrite

par Tite-Live (XXXIII 46, 1), qui pour l'année 196 atteste le caractère viager de cette magistrature, peut donc être comprise comme une modification de fait de la constitution carthaginoise, qui intervint à un moment non précisé entre le IVe s. et le commencement du IIe.

Une autre magistrature collective de Carthage semble en quelque sorte liée à la Cour des Cent : il s'agit de ce qu'on appelle les «pentarchies» (*HAAN* II, p. 209-210; MOSCATI 1972, p. 663; HUß 1991, p. 126). Comme l'apprend Aristote (*Pol.* II 11, 7), le recrutement des membres du Conseil des Cent revient précisément aux pentarchies, dont les membres, qui peuvent être élus seulement après avoir exercé d'autres charges d'une certaine importance, restent en place plus longtemps que les autres magistrats.

Dans l'État carthaginois, l'instance la plus largement représentative est constituée par l'Assemblée du peuple (*HAAN* II, p. 226-230; MOSCATI 1972, p. 665-666; HUß 1991, p. 129-130), déjà présente, comme nous l'avons vu, dans les cités phéniciennes d'Orient. Le caractère aristocratico-oligarchique de la constitution carthaginoise a fait en sorte que, durant de longs siècles, l'assemblée n'a eu que des pouvoirs très limités et a de fait été exclue des décisions les plus importantes. Aristote (*Pol.* II 11, 5-6) rappelle qu'elle était interpellée habituellement seulement en cas de divergence entre les sufètes et le Sénat. En général, cette assemblée peut se réunir seulement sur convocation des principaux magistrats de la cité.

Quant à ses prérogatives, nous savons que lui était réservée la nomination des commandants militaires (*HAAN* II, p. 226 n. 5), tandis qu'on n'est pas sûr que lui revenait celle des sufètes ou d'autres magistrats. Un élargissement des attributions de l'assemblée populaire se produit, au début du IIe s., à l'initiative d'Hannibal lequel, résolu à renouveler les institutions de l'État et surtout à limiter les pouvoirs de l'oligarchie, s'appuie précisément sur cet organisme. Il lui soumet et lui fait approuver un décret en vue de limiter les pouvoirs de l'*ordo iudicum* (la Cour des Cent) (LIV. XXXIII 46, 5-7; sur le caractère révolutionnaire des innovations introduites par Hannibal, PICARD 1968a).

4. *L'administration du territoire métropolitain*

Dans l'administration et le contrôle du territoire N.-africain qui en vint à faire partie de l'État, Carthage semble avoir limité ses interventions à la mise en place d'institutions capables de lui garantir la perception des tributs (MOSCATI 1972, p. 626-629) et, en cas de guerre, la mobilisation rapide des ressources humaines et matérielles. Rentre probablement dans

cet objectif la subdivision du territoire métropolitain en divers districts administratifs (Tusca, Gunzuzi, Zeugei, Muxsi, *pagus Gurzensis*, Byzacène et région des grandes plaines) (PICARD G.-Ch. 1966), auxquels on peut peut-être ajouter la zone des Syrtes (*HAAN* II, p. 127-128).

À l'intérieur de ce vaste territoire des formes de juridiction centralisée semblent d'habitude manquer. Ce n'est qu'en période de guerre qu'est attestée la nomination d'un magistrat avec fonction de «stratège de toute la Libye» (POL. I 67, 1; DIOD. XXV 8). Quant au statut des diverses cités, les données épigraphiques prouvent que leur organisation interne reflète celle qui est en vigueur à Carthage : la magistrature sufétale est attestée jusqu'à l'époque romaine dans un grand nombre de centres de l'hinterland carthaginois (POINSSOT 1959b; MOSCATI 1972, p. 612-614), tandis qu'une indication du *Bellum Africum* (LVIII 3) atteste l'existence d'un Sénat municipal à Utique. En ce qui concerne la titularité des droits civils, dans le territoire métropolitain comme à Carthage, celle-ci revient seulement à une minorité de citoyens *de iure*, qu'on peut identifier aux *bʿlm* des inscriptions puniques et aux Libyphéniciens d'Afrique du N. cités par divers auteurs classiques (BONDÌ 1971; avec une approche différente LÓPEZ CASTRO 1992). Bien qu'on ne puisse pas démontrer l'existence d'une articulation du droit civil liée au statut juridique des divers centres, on peut certainement formuler l'hypothèse selon laquelle dans les zones les plus internes du pays, habitées en majorité par des noyaux de population libyque en condition de semi-liberté, Carthage n'a pas imposé l'application des institutions typiques des centres puniques, permettant ainsi le maintien des formes d'organisation traditionnelles (DEBERGH 1983; BONDÌ 1985a, p. 180).

5. *L'administration des possessions d'outre-mer*

Envers les régions d'outre-mer soumises à son hégémonie, Carthage met en place des formes de contrôle administratif, politique et militaire différenciées. L'intervention carthaginoise dans la gestion de ces territoires est perceptible, du point de vue institutionnel, seulement à travers de maigres éléments fournis par les sources littéraires classiques ou induits de la documentation archéologique.

On rappellera, avant tout, que, dans les clauses des traités romano-carthaginois conservées par Polybe (III 22-24), la Sardaigne est à tous égards assimilée au territoire N.-africain. C'est là une forme de contrôle qui n'a pas son égal dans l'expérience carthaginoise de gestion des territoires d'outre-mer (à l'exception, peut-être, de l'Espagne à l'époque barcide). La disponibilité des ressources agricoles de l'île, sur lesquelles

l'armée carthaginoise put compter en diverses circonstances (DIOD. XI 20; XIV 63; 67; XXI 16), et le contrôle que la métropole punique exerçait sur les cultures agricoles (*Mirab. Ausc.* 100) en sont des indices évidents. De même, l'irradiation de nombreux noyaux de population punique dans les territoires du Sinis, de la zone de Sulcis et du Campidano rentre évidemment dans un organique projet de gestion des ressources de l'île.

En tout cas, c'est surtout sur le plan militaire que l'intervention de Carthage en Sardaigne se révèle la plus ferme et la plus incisive. L'île est la seule région dans laquelle soit documentée, grâce à un témoignage de Polybe (I 79, 2), l'existence d'une magistrature de coordination militaire. La présence d'un système cohérent de fortifications, mis au jour ces vingt dernières années (BARRECA 1976), en a apporté la confirmation archéologique. On doit souligner que dans aucune autre région méditerranéenne l'intervention de Carthage ne prend, comme c'est le cas en Sardaigne, l'allure d'un contrôle territorial systématique, soutenu par un système de surveillance militaire répandu sur tout le territoire.

C. *Institutions dans les autres colonies d'Occident*

En ce qui concerne le statut des diverses cités phéniciennes des régions d'outre-mer, aucune information ne nous est parvenue pour la phase pré-carthaginoise. Pour la période plus récente, en revanche, la documentation épigraphique et la documentation littéraire concordent pour indiquer la présence d'institutions analogues à celles de Carthage, avec des sufètes, un Conseil des Anciens ou Sénat et une assemblée populaire.

Dans aucun centre, en vérité, on ne trouve attestée la coexistence de ces trois instances, mais le cadre qui ressort de la documentation permet de considérer cette conclusion comme crédible. On soulignera en même temps l'autonomie substantielle dont jouissent ces cités, pleinement souveraines dans la détermination des choix de politique interne, souvent autonomes dans les décisions économiques les plus importantes et autorisées d'habitude à battre leur propre monnaie (à l'exception de la Sardaigne et, dans les dernières années du IVe s., de la Sicile; *cf.* ANELLO 1986, spéc. p. 61-64).

Pour revenir aux institutions municipales, la présence de sufètes est indiquée par les sources épigraphiques puniques à Éryx en Sicile (*ICO* Sic. 1), à Cagliari (*ICO* Sard. 36), Bitia (*ICO* Sard. Npu. 8), Sulcis (FANTAR 1969, p. 63, n. 5) et Tharros (*ICO* Sard. 32) en Sardaigne; une inscription en langue grecque (*IG* XIV 953) et un passage de Tite-Live (XXVIII 37, 2) attestent l'existence de la même magistrature à Malte et à

Gadès. Quant au Sénat, il est cité en dehors de l'Afrique du N. dans une bilingue latino-punique de Sulcis (*ICO* Sard. Npu. 5) et dans une inscription grecque de Malte (*IG* XIV 953).

La présence dans les centres puniques d'une assemblée populaire du type déjà connu en Orient semble une donnée assurée, même s'il est probable que la consistance des attestations soit moindre que ce qu'on pense habituellement. De récentes études de G. Garbini ont permis de souligner le fait que l'expression *ʾš bʿm*, dans laquelle on reconnaissait généralement une définition de l'appartenance à l'assemblée populaire, identifie plutôt celui qui fait valoir son appartenance à la classe des citoyens de plein droit (GARBINI 1983, spéc. p. 158-160).

Il existe cependant quelques cas où la référence au peuple (*ʿm*) ne semble pas liée à la mention d'un personnage isolé, mais semble concerner un organisme collectif. Dans ces cas, représentés par des inscriptions puniques de Gozo (*ICO* Malta 6), dans l'archipel maltais, et d'Olbia (*ICO* Sard. 34) et Bitia (*ICO* Sard. Npu. 8) en Sardaigne, il apparaît évident qu'on a affaire à un organisme délibératif comprenant tous les citoyens de plein droit appartenant aux divers centres impliqués.

Par souci d'exhaustivité, on rappellera encore que des inscriptions puniques émerge l'existence d'une série de magistratures mineures, assurément de type administratif plus que politique, qui montrent l'articulation de la structure publique carthaginoise, surtout pour ce qui concerne la sphère des tributs. Il en va ainsi des magistrats appelés les *rbm* (les «grands»), dans lesquels on a reconnu les chefs de l'administration financière, des *mḥšbm* («comptables» ou «contrôleurs»), les *sprm* («secrétaires») et des fonctionnaires que nous connaissons à travers une terminologie latine, comme c'est le cas des *quaestores* ou des *praefecti morum* (dernièrement HUß 1991, p. 129).

L'analyse des structures politiques et administratives des colonies phéniciennes d'Occident doit nécessairement passer par la prise en compte du problème du rôle qu'ont eu, au sein de celles-ci, les grands sanctuaires et les associations religieuses. En ce qui concerne le premier point, on a depuis longtemps souligné la fonction officielle des temples d'Astarté et de Melqart fondés en Occident, qui, dans les premiers temps de la colonisation, constituèrent – en l'absence d'une présence reconnue des organismes palatiaux – l'authentique référence officielle des Phéniciens débarquant en Occident (GROTTANELLI 1981a; MOSCATI 1989a, p. 77-79; BONNET 1992a, spéc. p. 116-117).

Quant à la possibilité que certains sanctuaires aient maintenu une fonction analogue, y compris durant la domination carthaginoise, quelques

données provenant de Sicile et une nouvelle interprétation relative à un temple de Melqart invitent à aller dans ce sens (MANFREDI 1985).

Concernant la fonction politique des associations religieuses, la question tourne essentiellement autour d'un passage d'Aristote (*Pol.* II 11, 3) qui, illustrant les institutions de Carthage, mentionne les «hétairies». En se basant sur le rapprochement qu'Aristote établit avec les institutions spartiates, on doit considérer qu'à ces associations était reconnu un rôle politique sans que leurs attributions soient explicitées. La possibilité d'identifier ces «hétairies» avec les *mzrhm* de la documentation épigraphique punique ou avec les *portae* attestées à Thugga reste de toute façon hypothétique (HUẞ 1991, p. 128-129, n. 114-116).

CHAPITRE 9

L'ARMÉE ET LA GUERRE

G. Brizzi

A. *Les Phéniciens, les Carthaginois et la guerre*

Sur les Syro-Palestiniens (et donc probablement aussi, en partie du moins, sur les Phéniciens, qui sont d'habitude compris dans ce groupe ethnique) et sur les Carthaginois pèse, durant toute l'Antiquité, un préjugé répandu. Tant Cléomène de Sparte, en 222/220 (POL. V 36, 5) que, à peu près trente ans plus tard, T. Quinctius Flamininus (LIV. XXXV 49, 8; *cf.* PLUT., *Reg. et imp. apopht. T.Quinct.* 4 = *Moral.* 197c) parlent des premiers avec le mépris tranquille de celui qui jauge les possibilités d'une race d'esclaves à qui une mollesse congénitale interdit le métier des armes. Quant aux Carthaginois, les auteurs antiques leur reprochent d'avoir négligé l'infanterie et de ne même pas s'être intéressés à la cavalerie (POL. VI 52, 3-4), une indifférence qui les a rendus progressivement fort peu courageux (DIOD. V 38, 3).

Comme tous les stéréotypes, celui-ci est, en partie du moins, erroné. Pourtant, il semble qu'on doive objectivement reconnaître que les Phéniciens probablement, les Carthaginois sûrement, eurent à l'égard des activités guerrières une attitude à l'opposé de celle qui prévalait dans les réalités classiques contemporaines : «nelle città-stato greche e a Roma vi era un nesso strettissimo tra diritti politici e doveri miltari : l'assemblea popolare non era, originariamente, altro che l'esercito civico chiamato ad espressione politica... A Cartagine non si rintraccia nulla del genere» (dans ce sens, MOSCATI 1972, p. 678).

Les deux rameaux de ce peuple furent donc fort peu enclins aux arts de la guerre. La cause de cette attitude réside probablement dans leur vocation mercantile commune. Ainsi, de fait, les cités du littoral syro-palestinien renoncèrent constamment à des visées expansionnistes que leurs dimensions n'auraient en aucune manière permises. De même, on n'observe jamais, de leur part, d'impulsion à recourir à la force pour conquérir des terres ou des marchés, ou pour fonder des colonies outre-mer. Enfin, même la plus puissante des fondations tyriennes, Carthage, qui exerça longtemps son hégémonie sur le bassin occidental de la Méditerranée, semble avoir en

substance ignoré, ou pour le moins progressivement ramené à ses justes proportions, cet aspect de sa politique étrangère.

Dès lors, si pour les Phéniciens, «l'aventure militaire, dans son ensemble, n'est pas de celles qui tentent un peuple voué plutôt à la navigation et au négoce» (LAUNEY 1949, p. 541), Carthage, de son côté, «souhaitait que ces guerres, fort coûteuses, fussent de courte durée, et elle se résignait, sans trop de peine, à les terminer sur une défaite lorsque la fortune ne l'avait pas favorisée... Une seule ville, si peuplée fût-elle, ne pouvait pas fournir sans s'épuiser les armées qu'exigeait cette politique de conquêtes. Il était impossible d'arracher les citoyens à leur famille, à leur métier, à leurs intérêts, pour exposer ou sacrifier leur vie dans des expéditions fréquentes et lointaines. C'eût été détruire le commerce et l'industrie qu'on prétendait développer en leur ouvrant de nouveaux marchés» (*HAAN* II, p. 331). Si donc on peut, et même parfois on doit, pour Carthage, parler d'impérialisme, il s'est sans aucun doute agi d'un impérialisme «riluttante» (MOSCATI 1982b, p. 265), même dans les moments d'impulsion la plus forte dans ce sens.

B. *Les armées phéniciennes*

Une seule campagne offensive menée par les Phéniciens est connue, celle d'Hiram de Tyr contre une des colonies de la ville qu'il faut peut-être identifier à Kition (ou à Utique ?) (JOS., *C. Ap.* I 119). Peu de choses ou pratiquement rien ne nous est parvenu des sources écrites internes qui semblent médiocrement intéressées par ce phénomène. Pauvres pour la réalité syro-palestinienne, elles sont totalement inexistantes pour la réalité africaine dont la production historico-littéraire n'a pas survécu au destin qui lui fut infligé après la destruction de Carthage (toute la bibliothèque de la ville fut donnée aux rois des Numides : PLIN., *N.H.* XVIII 22; *cf.* MOMIGLIANO 1980, p. 6; BRIZZI 1987, p. 30-31).

Une contribution minime, quoique précieuse pour la connaissance du milieu syro-palestinien surtout, vient du répertoire figuré et de l'ensemble des données archéologiques. Cette catégorie de sources suggère que les soldats phéniciens étaient armés de lances, d'épées ou de poignards, de haches et de massues, mais rarement seulement pourvus de protections passives comme les boucliers et les cuirasses (BARTOLONI 1988a, p. 132) et qu'étaient plutôt fréquents, parmi ces armées, les contingents d'archers. Rien ne permet de se prononcer, en revanche, sur l'existence de normes ou de critères visant à rendre homogène l'armement, pas plus que sur l'existence de corps d'armée bien définis avec des fonctions tactiques

préétablies et réparties entre eux. Sur la consistance numérique des différentes unités, on ne possède aucun indice sinon, peut-être, ceux que, sur la base de processus analogiques tout à fait arbitraires, on a voulu parfois tirer de passages isolés de la Bible (par exemple 1*S*. 8, 12; 2*R*. 1, 9, 11, 13; *cf*. BARRECA 1983-1984, p. 48, dont le parallèle avec le monde hébraïque semble toutefois mieux convenir à la proche réalité syro-palestinienne qu'à celle de l'armée d'Hannibal, si éloignée dans le temps).

Peu enclins à entreprendre toute action offensive, les Phéniciens furent en revanche souvent obligés, au cours des siècles, à se battre dans le cadre de guerres défensives, parfois pour conserver leur autonomie, parfois pour protéger leur existence même contre la pression menaçante des grands empires qui se succédaient à la tête des territoires plus continentaux. On peut par conséquent tirer quelques éléments d'informations des sources étrangères, en premier lieu des inscriptions royales assyriennes. Salmanasar III entre autres énumère ainsi les forces phéniciennes qui, en 852, s'opposèrent à lui sur le champ de bataille de Qarqar, enrôlées qu'elles étaient dans l'armée de la coalition syrienne : «Cent chars et dix mille soldats d'Irqata, deux cents soldats de Mattanbaal d'Arados, deux cents soldats d'Ushnatu, trente chars... et mille soldats d'Adonibaal de Siyannu» (*ARAB* I, p. 611).

Insignifiant en soi, ce passage invite à hasarder quelque hypothèse. Si nous devons nous en tenir littéralement aux données numériques, étant donné qu'il est impensable qu'une seule cité ait pu, même si elle y était contrainte, mobiliser autant de milliers de citoyens, on doit conclure que les centres phéniciens avaient abandonné fort tôt la pratique originelle de la conscription, caractéristique des principautés proche-orientales, et que, dès cette époque, l'emploi dominant, sinon exclusif, de troupes mercenaires s'était imposé (MOSCATI 1972, p. 677). Déjà au Bronze Récent, celles-ci étaient recrutées parmi les peuples limitrophes, les *ḥāpirū* et les nomades des steppes prédésertiques (KNUDTZON 1907, p. 195; WISEMAN 1953, p. 181), ainsi que parmi les barbares habitant l'Anatolie (*PRU* II, n. 163; *cf*. aussi, pour une époque beaucoup plus tardive, *Ez*. 27, 10; MOSCATI 1972, p. 690; BARTOLONI 1988a). Quant à l'emploi, évidemment coordonné, des chars à faux (tirés généralement par deux chevaux seulement et pourvus de longues faux fixées au timon et aux axes, ils étaient montés par un aurige et un soldat armé probablement d'un arc) et d'importants noyaux d'archers, le texte mentionné ci-dessus nous induit à croire que, dans une phase au moins de leur histoire, les Phéniciens ont tenté de modeler leurs propres forces armées sur celles de leurs voisins plus puissants, en s'inspirant dans la mesure du possible de l'armée assyrienne. Leur tactique visait donc à désagréger l'adversaire pris sous

une pluie de flèches, puis à le détruire précisément au moyen des chars à faux.

Les sources classiques (TERT., *Pall.* 1) attribuent aux Carthaginois l'invention du bélier. L'utilisation de cet instrument (comme du reste de quelques autres techniques de siège; BOTTÉRO & FINET 1954, p. 198, 206, 240) était toutefois bien connue au Proche-Orient dès le IIe millénaire, de sorte qu'il est permis de penser que les colons occidentaux l'ont importée de la mère-patrie (qui en avait elle-même eu connaissance à travers les Assyriens, véritables maîtres dans le domaine de la poliorcétique : *cf.* MOSCATI 1972, p. 684).

Enfin, on ne sait pratiquement rien des structures de commandement. Prérogative royale, au moins initialement, les questions militaires semblent avoir été bien vite (dès l'époque du royaume d'Ougarit) déléguées aux membres de l'aristocratie (*PRU* II, n. 12) qui en vertu de cet honneur étaient naturellement exposés à toutes sortes de rivalités et de jalousies (*Ugaritica* V, n. 20; *cf.* MOSCATI 1972, p. 679).

C. *Les armées puniques (avant Hannibal)*

En raison du silence absolu des sources antiques, on ignore malheureusement tout des caractéristiques que présentaient les structures militaires dont les cités phéniciennes d'Occident se dotèrent avant l'instauration de l'hégémonie carthaginoise. Nés avec une finalité principalement commerciale, ces centres durent certainement éviter avec soin, durant la première phase de la colonisation au moins, toute approche hostile envers les indigènes, trop nombreux. Préoccupés avant tout de se défendre, comme l'attestent la nature et les caractéristiques de leurs établissements (*cf.* II.5 Expansion et colonisation), les colons instituèrent vraisemblablement des milices locales qui ne durent toutefois pas atteindre les dimensions de véritables armées.

Quant à Carthage, les premières entreprises militaires dont on ait connaissance sont celles qui ont été menées par les Magonides en Sardaigne durant le VIe s. Contemporaine, ou de peu antérieure, est la plus antique documentation archéologique qui provient précisément de cette île; là, des sépultures archaïques ont livré en bon nombre des armes offensives – pointes et talons de lance, pointes de javelot, courts poignards à lame large – qui, au vu de leurs caractéristiques, pourraient avoir servi d'équipement aux milices légères (BARTOLONI 1988a, p. 132).

Sur les siècles suivants nous sommes, heureusement, beaucoup mieux informés grâce aux sources classiques, témoins attentifs des guerres contre

les Grecs et contre Rome pour le contrôle des îles et pour l'hégémonie sur la Méditerranée occidentale. Dans un premier temps, les armées puniques conservèrent certainement beaucoup des traits archaïques qui caractérisaient les structures de la mère-patrie orientale. Ces traits survécurent assez longtemps s'il est vrai que la présence par exemple de chars à faux – biges et quadriges, dans ce cas – continue à être attestée pour les expéditions siciliennes de 480 (DIOD. XI 20, 2-3), de 396 (DIOD. XIV 54, 5), de 345 (DIOD. XVI 67, 2) et de 340 (DIOD. XVI 77, 4), pour cesser complètement à l'époque des guerres puniques seulement.

Cela dit, à mesure que le temps passait, Carthage fut obligée de rénover son dispositif militaire devenu inefficace et de l'adapter aux acquisitions plus récentes de l'art de la guerre. À l'instar de toutes les armées du monde méditerranéen, elle semble s'être inspirée, à partir d'une époque non précisée, des modules helléniques et avoir introduit dans sa propre armée des formations d'hoplites : tel était sûrement le cas des fantassins dotés d'une armure lourde qui combattirent au Crimisos en 339 (PLUT., *Tim.* 27-28; DIOD. XVI 80, 2).

Mais il y a davantage. Si l'allusion de Diodore (XVI 80, 4) au «bataillon sacré» qui s'est héroïquement sacrifié cette même année ne représente pas seulement un parallèle arbitraire avec l'épisode contemporain de Chéronée, si ce corps d'élite a véritablement existé et a été d'une certaine manière semblable au bataillon thébain homonyme, alors on doit conclure que Carthage prêtait une certaine attention aux développements récents de la science militaire. Mais quelque doute subsiste quant à la crédibilité de l'affirmation diodoréenne. Ce qui semble particulièrement excessif, c'est l'évaluation numérique de ce corps qui aurait été composé de pas moins de deux mille cinq cents citoyens d'extraction noble (contre les trois cents seulement qui formaient le bataillon thébain) : il s'agit d'une divergence difficile à accepter même si l'on tient compte de la consistance démographique différente de Thèbes et de Carthage. Diodore (XX 10, 6; 11, 1) fait néanmoins à nouveau allusion, pour l'an 310, à la présence de cette force d'élite, à laquelle Agathocle aurait opposé un contingent d'hoplites.

Les armées puniques durent être initialement composées exclusivement de citoyens (JUST. XVIII 7, prétend qu'on infligea l'exil comme peine à Malchus et aux survivants de son armée défaite en Sardaigne, vers le milieu du VIe s.). Ces citoyens semblent avoir été au départ plutôt fiers de leurs vertus guerrières s'il est vrai qu'ils aimaient porter ostensiblement autant de bagues qu'ils avaient accompli de campagnes militaires (ARSTT.,

Pol. VII 2, 6). Par la suite, on leur adjoignit, regroupés en unités autonomes, d'abord les alliés et les tributaires de Carthage, puis des contingents de mercenaires en proportion toujours croissante.

On continua de recourir à l'enrôlement des citoyens dans les moments de crise grave seulement : en 310 par exemple, à l'époque du débarquement d'Agathocle en Afrique (DIOD. XX 1, 5), en 256/255, pour s'opposer aux forces de Régulus (POL. I 32, 7-9; 33, 6; 34, 6), en 205, enfin, pour faire front à l'armée de Scipion. À partir du III[e] s., la présence de citoyens au sein des armées puniques était à ce point réduite qu'elle avait pratiquement disparu et elle était désormais exclusivement réservée à la défense du territoire africain (DIOD. XVI 81, 4, semble fixer à 343 le *terminus post quem* du début de ce processus).

Les mercenaires firent leur première apparition dans la seconde moitié du VI[e] s., peut-être sur initiative de Magon qui «avec la discipline militaire ordonnée fonda l'empire des Carthaginois et raffermit leur force avec l'art de la guerre tout autant qu'avec la valeur» (JUST. XIX 1) : préoccupé par son propre pouvoir, Magon pensa probablement que des troupes étrangères à la cité auraient mieux servi ses ambitions personnelles. Des contingents de mercenaires étaient de toute manière certainement présents en grand nombre en 480, à la bataille d'Himère, quand l'armée d'Hamilcar aligna simultanément – outre les Phéniciens, les Libyens, les Sardes, les Corses et tous les peuples soumis à Carthage – des Ibères, des Élisykes et des Ligures, recrutés moyennant salaire (HDT. VII 165).

Avec la réduction graduelle de la composante civique, les armées puniques revêtirent un aspect de plus en plus hétérogène. En faisaient partie, avant tout, les milices provenant des vassaux de la cité, en Afrique et outre-mer, qui étaient, à ce qu'il paraît, conscrites par la force (pour les Libyens : DIOD. XIII 54, 1; 80, 3; XVI 73, 3; APP., *Pun.* 9; LIV. XXIX 4, 2; 35, 10; XXX 7, 8; pour les Ibères: LIV. XXI 11, 13; XXIV 42, 6; XXVIII 12, 13) : ce furent surtout ces Libyens, ou *Afri*, qui, durant près de trois siècles, combattirent au service de Carthage sur les fronts les plus divers, en Sicile (HDT. VII 165; DIOD. XI 1, 5; XIII 44, 1; 6; 54, 1; 80, 3; XIV 54, 5; 95, 1; XVI 73, 3; XIX 106, 2...), en Sardaigne (PAUS. X 19, 7), en Espagne (par exemple LIV. XXI 11, 8), enfin en Italie, dans le sillage d'Hannibal. À côté de ceux-ci, on citera encore les Corses (HDT. VII 165) et les Sardes (HDT. VII 165; DIOD. XIV 95, 1), les habitants des Baléares (par exemple DIOD. XIII 80, 2; XIX 106, 2; 109; POL. III 83; 113 et *passim*) et les Ibères (par exemple HDT. VII 165; DIOD. XIII 44, 6; 54, 1; 80, 2; 85, 2; 87, 1; XIV, 54, 5; 75, 8; XVI 73, 3), et peut-être aussi les Élymes et Sicanes (DIOD. XIV 54, 6; XIX 26, 5).

Tous ces gens étaient entourés par les contingents des États vassaux ou alliés de Carthage, les Numides et les Maures par exemple (DIOD. XIII 80, 3, en donne la première mention, pour l'année 406; hors des frontières de l'Afrique, ils apparaissent pour la deuxième fois en 262 seulement : POL. I 19; *cf.* DIOD. XX 17-18 pour la guerre contre Agathocle) et par les mercenaires à proprement parler.

Pour rassembler ceux-ci, les ξενολόγοι, les recruteurs de Carthage, parcouraient sans relâche toutes les rives de la Méditerranée. Diodore (XI 1, 5) semble faire allusion à un recrutement en Gaule en 480, bien que des informations sûres quant à la présence de guerriers celtes dans les armées puniques ne soient pas antérieures à 343 (DIOD. XVI 73, 3). Des Ligures, il n'est pas fait mention avant la lutte contre Rome (sinon, de manière tout à fait sporadique pour 480 : HDT. VII 165), tandis que les Tyrrhéniens sont signalés pour la campagne de 311 seulement (DIOD. XIX 106, 1). L'apport des Campaniens fut plus consistant. Recrutés pour la première fois à la fin du IVe s. (DIOD. XIII 44; 62, 5; 80, 4; 88, 5), ils constituèrent à partir de cette date une présence continue et importante au sein des armées puniques : les ἐξ 'Ιταλίας βάρβαροι enrôlés en 392 (DIOD. XIV 95, 1) étaient probablement des Campaniens et peut-être aussi une partie de ceux que Polybe, dans son évocation des faits de 241, appelle les μιξέλληνες. Quant aux Grecs à proprement parler, employés seulement après la bataille du Crimisos (PLUT., *Tim.* 30; DIOD. XVI 81, 4), ils devinrent particulièrement nombreux durant le premier conflit contre Rome et fournirent entre autres des figures de grand relief comme l'Achéen Alexon qui éventa le piège tendu par les mercenaires gaulois aux dépens d'Agrigente (POL. I 43, 2-8; II 7, 7) et, surtout, le Spartiate Xanthippe.

Étant donné que tous les soldats de Carthage étaient régulièrement rémunérés, il n'est pas toujours facile de faire une distinction nette entre les diverses forces qui composaient les armées de la République. Il semble en tout cas assuré que les mercenaires étaient liés par un contrat qui venait à échéance à la fin de la guerre et qui prévoyait parfois, outre le montant du salaire, des clauses et des indemnités spéciales (selon les affirmations de POL. I 68, 8-9; 69, 8, en 241 les survivants de Sicile réclamèrent, outre leur rétribution, une indemnisation pour les chevaux perdus au combat et un remboursement des frais occasionnés par le ravitaillement en blé, une prestation que rappelle aussi DIOD. XIII 88, 2, pour la fin du Ve s.).

On ne sait avec certitude si, après avoir emprunté aux Grecs la formation hoplitique, Carthage a ou non adopté, pour ses armées, la disposition en phalange de type macédonien. On ne possède en la matière que des indices.

Ce dont l'État punique pouvait disposer était assurément en bonne partie des troupes légères, une catégorie dans laquelle rentraient aussi les Libyens, armés à l'origine de javelots, d'un petit bouclier rond (*caetra*), d'un poignard court (OR., *Hist.* V 15, 16; SERV., *ad En.* VII 732; *cf.* *HAAN* II, p. 359-360). Mais ils étaient néanmoins d'excellents soldats et ils s'adaptèrent fort bien au service des troupes de ligne, avec Hannibal certainement (POL. III 87, 3; 113; 114 et *passim*), mais probablement aussi avant. Ils auraient donc pu d'autant plus facilement être incorporés dans une phalange de type macédonien, une tâche à laquelle, du reste, les souverains hellénistiques semblent les avoir parfois destinés (on se souviendra, par exemple, du corps de trois mille fantassins armés «à la façon des Macédoniens» qui prit part à la bataille de Raphia : POL. V 65, 8; 82, 4; *cf.* LAUNEY 1949, p. 597-598 et *passim*).

Pour abriter une armée structurée sur le modèle de la phalange, on aurait prévu, de l'avis de certains (BARRECA 1983-1984, p. 46, 50), de grands logements creusés à l'intérieur des murailles plus internes de Carthage. Là aurait trouvé place une «unità organica dalla consistenza numerica prestabilita», en d'autres termes, une armée de campagne composée, précisément, d'une phalange (quoique plus réduite que la phalange macédonienne : douze mille hommes seulement contre seize mille), flanquée de huit mille fantassins légers, de quatre mille chevaux et de trois cents éléphants.

Le mérite de cette transformation pourrait principalement revenir au Spartiate Xanthippe, capable de défaire Régulus et ses légions *non virtute sed arte* (VEG. 3, *praef.*; sur la figure et les aventures de Xanthippe : POL. I 32-34; DIOD. XXIII 13. 14; 15, 7; 16; APP., *Lib.* 3-4; ZON. VIII 13; LIV., *Per.* 18; VAL. MAX. I 1, 4; IV 6 *ext.* 1; SIL., *Pun.* VI 680-683; FRONT., *Strat.* II 2, 11; 3, 10; FLOR. I 18, 3; *Auct. de vir. illustr.* 40, 3; EUTR. II 21, 4; OR., *Hist.* IV 9). C'est peut-être de lui qu'Hamilcar Barca apprit les secrets de la phalange : membre de l'état-major punique (POL. I 30, 1), il servit sous les ordres de Xanthippe et eut certainement l'occasion de méditer la leçon, puis de la transmettre à son fils (CARCOPINO 1961, p. 155; LÉVÊQUE 1978, p. 275).

La cavalerie et les éléphants acquirent en tout cas progressivement plus d'importance. Formées à l'origine pour l'essentiel de Numides, excellentes troupes légères d'origine berbère, les forces montées de Carthage purent par la suite aligner des contingents toujours plus nombreux de Gaulois et d'Ibères.

Quant aux éléphants, leur emploi visait peut-être à compenser d'une certaine façon la faiblesse de l'infanterie. Quand ils purent le faire, les

Puniques mirent donc constamment sur le champ de bataille un grand nombre de ces animaux dont l'usage leur avait été enseigné, disait-on, par Pyrrhus. Il semble désormais assuré que les pachydermes utilisés par Carthage étaient de la variété africaine, aujourd'hui disparue, qui vivait le long de la côte, celle qu'on appelait l'éléphant des forêts (*loxodonta africana cyclotis*). Plus petit que l'éléphant indien, dont il redoutait l'attaque durant la bataille, il était généralement protégé par des plaques métalliques en guise d'armure (LIV. XXXVIII 40, 4; APP., *Pun.* 43), mais il n'était pas en mesure de porter une tour sur le dos et était donc mené au combat par le seul cornac (POL. I 40, 5; II 1, 12; sur les éléphants de guerre, GLOVER 1944, 1948; SCULLARD 1974, p. 236-250).

Composées de peuples très divers et souvent hostiles entre eux, les armées puniques avaient une organisation interne tout à fait particulière qui parfois en rendait plus difficile le fonctionnement correct. La prudence la plus élémentaire voulait que, étant donné aussi la fréquence des révoltes, les soldats fussent répartis par nations (*cf.* en particulier POL. I 66). Le commandement, enfin, posait en soi des problèmes. Tandis que les officiers subalternes qui cohabitaient avec les soldats et qui partageaient leur existence émanaient des troupes elles-mêmes, nation par nation, les supérieurs provenaient tous de l'aristocratie carthaginoise si bien que l'ignorance de la langue créait, entre les diverses composantes de l'armée, et tout particulièrement entre l'état-major et les soldats, des barrières que la malveillance des divers chefs mercenaires contribuait parfois à rendre infranchissables (*cf.* en particulier POL. I 67, 9).

Les commandants en chef, enfin, étaient choisis par le peuple (ARSTT., *Pol.* II 11, 9; DIOD. XXV 8) sur la base de critères qui, bien qu'étant essentiellement fondés sur le mérite, ne négligeaient toutefois pas toujours de prendre en considération la richesse personnelle. Avec ses généraux «Carthage n'avait pas la réputation de se montrer indulgente» (*HAAN* IV[2], p. 425-426). L'État punique refusa toujours de s'identifier à eux et exerça à leur égard un contrôle politique très sévère, surtout à travers la Cour des Cent (LIV. XXII 61, 15; DIOD. XX 10, 3-4; JUST. XIX 2, 5-9). Les commandants de la République, dont on redoutait les tentations autoritaires, furent toujours exposés à toutes sortes de dangers. S'ils étaient défaits, ils pouvaient en effet être mis à mort par leurs propres troupes (POL. I 24, 6; LIV., *Per.* 17; OR., *Hist.* IV 8, 4; ZON. VIII 12) ou ils pouvaient se voir retirer le commandement (JUST. XIX 2, 5-6; DIOD. XVI 73, 3; XX 10, 3-4; XXIII 10, 1-2; APP., *Ib.* 4; *Hann.* 2; DC., fr. 43, 18; 56, 90; ZON. IX 14); ils pouvaient être mis à l'amende (DIOD. XXIII 9, 2), voire crucifiés (POL. I 11, 5; ZON. VIII 9; 14; 17) sur ordre du pouvoir central. S'ils

rentraient victorieux, ils étaient de toute manière regardés avec suspicion par une oligarchie envieuse et méfiante envers les chefs trop populaires ou trop puissants : la peur qu'inspirait l'hostilité des aristocrates était telle que même des hommes tout à fait adaptés au commandement refusèrent à l'occasion toute charge (DIOD. XX 10, 4; *cf. HAAN* II, p. 244, 424). La réalité militaire de Carthage est surtout celle-là.

D. *Armée d'Hannibal*

La dernière et la plus grande réalisation de l'histoire punique n'appartient en effet pas à la cité, mais à un homme dont le génie a finalement, à lui seul, engendré cet exploit. L'armée créée par Hannibal est fort différente des troupes carthaginoises contemporaines, plus encore qu'elle ne l'est des légions romaines elles-mêmes qu'elle défit à plusieurs reprises sur le champ de bataille. Ces dernières se montrent en effet très souvent supérieures – et pas seulement grâce à ses généraux – lorsqu'elles affrontent n'importe quelle autre armée ennemie. La naissance d'un tel organisme a été, de l'avis de certains, favorisée ou carrément rendue possible par les profondes transformations politiques opérées à Carthage par le père et le beau-frère d'Hannibal (sur la prétendue «révolution populaire», un phénomène du reste remis en question actuellement, PICARD 1968a). On peut en tout cas attribuer un poids assez remarquable à la concession faite aux soldats de participer à l'élection de leurs propres commandants (durant la guerre contre les mercenaires, POL. I 82, 4; *cf.* PICARD 1968b, p. 63; PICARD & PICARD 1970, p. 205), ce qui préluda à l'instauration d'une activité pluridécennale de commandement au sein de cette même famille et était nécessaire au processus d'évolution constante qui culmina sur le champ de bataille de Cannes.

Les circonstances dans lesquelles Hannibal grandit, enfin, n'ont pas moins d'importance pour comprendre ce phénomène. Né dans une famille ouverte et sensible aux ferments de la culture hellénique, le Barcide reçut les notions propres à une double éducation, phénicienne et grecque en même temps (DC., fr. 54, 3). Le Spartiate Sosylos, qui fut son maître (NEP., *Hann.* 13, 3), le poussa certainement à méditer sur les œuvres stratégiques et tactiques publiées par les générations précédentes d'historiens grecs, qui racontaient les campagnes au cours desquelles les plus grands généraux grecs s'étaient distingués : Philippe et Alexandre, Antigone Monophtalmos et son fils Démétrios Poliorcète, Pyrrhus, peut-être Xanthippe lui-même. Dans ses lectures figuraient donc selon toute vraisemblance les *Éphémérides* d'Eumène de Cardia et l'histoire de

Ptolémée Sôter, les *Praxeis* de Callisthène et les *Mémoires* de Pyrrhus, les rapports de son historiographe Proxène, toutes sortes de biographies et d'écrits *de re militari*.

Par rapport à Pyrrhus et à Alexandre lui-même (qui furent ses modèles et à qui la tradition antique l'a fréquemment comparé), Hannibal a toutefois introduit dans les conceptions stratégiques de son temps d'importantes réformes. Il a en effet porté à une perfection unique la manœuvre enveloppante qui était typique de l'école hellénistique en l'appliquant à plusieurs reprises avec maîtrise sur les champs de bataille italiens. Pourtant, authentique génie militaire, il ne peut être simplement considéré comme le produit d'un courant de pensée. À travers les modifications apportées à la structure de l'armée punique, il a véritablement transformé l'art de la guerre de son temps.

Désormais obligé de recourir exclusivement aux contingents tirés des vassaux de Carthage, Hannibal fut le premier à comprendre que, pour obtenir d'un rassemblement de mercenaires souvent d'origine barbare une force vraiment efficace, il était nécessaire d'exploiter au mieux les caractéristiques des diverses ethnies qui le composaient et de combiner, dans la mesure du possible, leur action durant la bataille. Pour atteindre cet objectif, en renversant la perspective suivie précédemment dans les armées puniques, il saisit qu'il convenait de respecter les particularités des autres troupes et de renouveler plutôt, en les adaptant aux autres, l'équipement et la manière de combattre de l'infanterie libyenne, nerf des forces carthaginoises, qui avait été jusque-là armée et employée à la grecque, avec des résultats en vérité plutôt maigres.

Tant la tactique hoplitique que, plus encore, celle de la phalange macédonienne, fondaient leur efficacité sur la cohésion parfaite d'une formation serrée et impénétrable, mais elles nécessitaient un long apprentissage, une discipline de fer et l'habitude de manier les armes adéquates, comme la lance d'attaque ou la longue sarisse macédonienne. Bien que cette solution eût été souvent adoptée par les souverains hellénistiques eux-mêmes, obligés du fait de la pénurie toujours croissante de soldats d'origine grecque d'armer «à la macédonienne» des contingents barbares, il n'était pas facile de transformer en membre de la phalange un soldat originaire de l'Illyrie ou de la Thrace, de la Pisidie ou de la Lycaonie. Il était plus difficile encore d'y adapter un guerrier occidental – même libyen – essentiellement porté pour le combat individuel et concevant la bataille comme une longue série de duels. Ainsi, en lieu et place de la pique typique tant des armés hellénistiques que de celle, profondément hellénisée, de Carthage (qui, durant la dernière période,

peut-être même avec Hamilcar, avait probablement aligné des noyaux de phalange), Hannibal fournit l'épée comme principal instrument offensif à tous les contingents de son infanterie lourde (même si certains secteurs conservèrent peut-être aussi la lance, qui était utile pour s'opposer à l'armement des *triarii*, le troisième échelon de l'infanterie lourde des légionnaires). Outre les Ibères et les Gaulois, qui en sont déjà pourvus, les Libyens aussi obtiennent immédiatement une arme plus adaptée au combat rapproché : le prouve le fait que ceux-ci, après les victoires de Trasimène et de Cannes, échangent leurs armures avec celles qui ont été enlevées aux Romains tombés au combat, des armures qualitativement supérieures, mais de toute évidence analogues à la typologie des armures puniques (POL. III 87, 3; 114, 1; *cf.* LAZENBY 1978, p. 14).

L'armée d'Hannibal, donc, ne semble avoir conservé aucun caractère intrinsèque grec. Complètement transformée dans sa physionomie, elle est divisée en *speirai*, des unités tactiques mineures comparables peut-être aux manipules de la légion romaine plutôt qu'aux articulations internes de la phalange. Elles sont formées en respectant l'origine des populations qui les composent. Ces unités sont ensuite réunies – en cas de besoin – en secteurs de consistance supérieure (proche de celle, précisément, d'une légion romaine), qui ont l'élasticité et la capacité de manœuvre de la légion (comme le démontre leur conversion effectuée sur la champ de bataille de Cannes : POL. III 115, 8-10). C'est donc par sa structure interne, et non pas seulement par son armement, que l'armée d'Italie s'apparente aux armées romaines qu'elle affronte plutôt qu'aux structures hellénistiques contemporaines.

La manœuvre effectuée sur le champ de bataille par les troupes demeure toutefois bien grecque, mais elle a subi des modifications au moins partielles. Puisqu'il ne dispose pas d'une phalange en mesure de résister à la pression frontale, le Carthaginois se voit de fait obligé d'adopter souvent des dispositifs élastiques, occupant le centre avec des troupes légères ou moins fortes et parfois même, comme à Cannes, en prévoyant leur retraite progressive afin de rendre en quelque sorte la poussée ennemie plus lente et plus supportable. L'agilité plus grande de ses troupes représente toutefois aussi un avantage. Ainsi, l'encerclement, s'il est habituellement opéré par les cavaleries, comme dans le monde hellénistique, peut néanmoins, comme à Cannes, être engagé par les formations d'une infanterie bien plus souple que l'infanterie grecque.

Les nouveautés les plus marquantes introduites par Hannibal sont sûrement celles-là. Bien qu'apparemment moins puissante et moins compacte que les armées hellénistiques contemporaines fondées sur le bloc

massif de la phalange, son armée est cependant plus maniable que celles-ci. Moins liée à la nécessité de maintenir une formation rigide, elle est par conséquent moins conditionnée par la nature du terrain sur lequel elle a à combattre. Enfin, même si elle doit pouvoir parfois opérer aussi comme une formation compacte, elle maintient (et même stimule) chez ses hommes cette férocité innée et cette combativité individuelle qui en constituent un des traits distinctifs les plus authentiques et qui semblent, à l'inverse, plutôt atténuées dans les armées de l'Orient grec.

Par son armement ainsi que par sa composition ethnique, l'armée qu'Hannibal mena en Italie était donc une armée en quelque sorte atypique par rapport aux modèles de l'époque. En son sein, en effet, sont à la fois maintenues et parfaitement intégrées les caractéristiques, qu'on pourrait qualifier globalement d'occidentales, des populations qui la composent. Au Barcide revient le mérite d'avoir le premier donné à l'Occident méditerranéen une originalité tactique, en la libérant de sa soumission aux modèles du monde hellénique qui pesaient encore, dans certaines solutions en tout cas, sur l'armée romaine elle-même. Son armée représente le lien entre les armées romaines de la République Moyenne, encore lentes et fort limitées par le caractère répétitif et mécanique de leurs schémas tactiques, et les armées postérieures à la réforme de Scipion, capables, dans la décennie qui suivit la bataille de Zama, de s'imposer sans effort contre les armées hellénistiques désormais désuètes (BRIZZI 1984a, p. 11-12 et *passim*; 1984b, p. 17-20; 1990a, p. 33-35; 1990b).

CHAPITRE 10

LA RELIGION

C. Bonnet & P. Xella

A. *Questions de définition*

On parle régulièrement de «religion phénicienne» et de «religion punique», mais ces expressions correspondent-elles à une réalité historique ? La Phénicie ne fut jamais une entité politique unifiée et circonscrite tandis que le «monde punique» est en fait une constellation de situations historiques et culturelles très différenciées. Au sein d'un tel cadre constitué d'entités géopolitiques souvent jalouses de leur autonomie, les cultes ont exercé une importante fonction de différenciation culturelle. À travers l'identité spécifique de ses dieux et de ses déesses poliades, de son panthéon, chaque cité, chaque État, chaque communauté voulait se distinguer des autres et affirmer sa spécificité. Donc, bien davantage qu'à «une» religion phénicienne et à «une» religion punique, nous avons affaire à une «religion» tyrienne, sidonienne, giblite, carthaginoise, gaditaine..., en d'autres termes à des «panthéons poliades» qui présentent des particularités significatives et fonctionnent comme des systèmes cohérents au sein desquels les sphères d'intervention sont plus ou moins nettement définies.

Cela dit, à l'intérieur de ces grands ensembles (Phénicie/monde punique) existait une spécificité culturelle, un dénominateur commun assez consistant. C'est dans cette mesure qu'il est légitime de parler de religion phénicienne et de religion punique, même s'il est fondamental de mettre en évidence l'extrême variété des réalités ainsi désignées, puisque les études phénico-puniques ont pour théâtre la Méditerranée. Le phénomène de l'expansion phénicienne, même s'il impliqua au premier chef Tyr, brassa des populations venues d'horizons variés et fut probablement l'occasion d'une mise en commun des croyances, d'une sorte de «synthèse» qui donna naissance à la religion punique qui présente par ailleurs une série de développements propres, liés notamment à l'influence de substrats ou d'adstrats locaux. À propos de la religion punique, on tiendra compte de la situation politique du bassin méditerranéen occidental au sein duquel Carthage exerce une hégémonie indiscutable, donc une influence culturelle

qui imprègne bien entendu les croyances, alors qu'une telle situation de «centralisation» ne se présente guère dans l'Orient phénicien.

Il serait donc illusoire et néfaste d'isoler la religion phénicienne de la religion punique; le champ d'enquête doit être la Méditerranée toute entière. Cela signifie qu'il faut aussi prendre en considération les divers milieux d'accueil au sein desquels les Phéniciens et les Puniques se sont plus ou moins intégrés (monde hispanique, sarde, siciliote, chypriote, grec, étrusque...) et face auxquels ils ont réagi, y compris au niveau des croyances. Par ailleurs, de même qu'un fractionnement géographique est contraire à la logique historique, un isolement chronologique serait méthodologiquement insoutenable : la religion phénicienne et la religion punique de l'Âge du Fer doivent être étudiées en rapport avec les antécédents de l'Âge du Bronze (par exemple les données relatives à la religion des centres phéniciens contenues dans les lettres d'el-Amarna ou bien la religion d'Ougarit) et avec les prolongements d'époque tardive, lorsque l'hellénisation et la romanisation changèrent le visage des cultes, sans pour autant les défigurer totalement.

B. *Les sources et leurs problèmes*

D'un programme aussi ambitieux, on pourrait attendre des résultats spectaculaires, mais l'état et la typologie des sources ne sont pas toujours à la hauteur.

On opère généralement une distinction entre sources directes (c'est-à-dire émanant de la civilisation phénico-punique) et sources indirectes (c'est-à-dire étrangères) d'une part, sources écrites et sources non écrites d'autre part. Pour ce qui est de la première distinction, on doit relever un gros déséquilibre entre sources phénico-puniques et sources classiques. Les premières sont exclusivement épigraphiques : sept ou huit mille inscriptions dont les 3/4 pratiquement proviennent de Carthage, très stéréotypées, souvent laconiques et imparfaitement comprises les rares fois où elles entrent dans le détail de la terminologie sacrée. Toutes n'ont du reste pas un contenu religieux, loin de là, et si les dédicaces et les épitaphes forment le gros du lot, on aurait aimé disposer d'hymnes, de prières, d'oracles, de présages, de mythes, de textes rituels, ainsi que de textes économiques capables d'éclairer le fonctionnement des sanctuaires : autant de catégories qui font pratiquement défaut. Dans ces conditions, rien ne nous est parvenu, sinon par les sources indirectes, du patrimoine mythologique probablement livré au papyrus victime du temps écoulé.

Rien de comparable donc à ce que représentent Hésiode ou Homère pour la religion grecque.

Les inscriptions phénico-puniques sont disponibles dans divers recueils (I.A.I.1 Les inscriptions), en particulier le *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, qui ne contient toutefois pas toutes les inscriptions et a besoin d'être mis à jour par une série de publications dispersées dans des publications spécialisées.

En ce qui concerne les sources classiques, elles constituent un apport fondamental, mais elles présentent des limites évidentes et leur exploitation est parfois délicate (I.A.II.4 Les sources gréco-latines). Elles relèvent souvent d'interprétations, de relectures, parfois même d'incompréhensions qui nécessitent un décodage, mais elles peuvent aussi, en tant que telles, enrichir doublement notre connaissance. Les travaux de S. Ribichini et des auteurs de ces pages fournissent maints exemples de la méthode suivie ces dernières années pour les faire parler. Ici aussi, les instruments de travail ne livrent pas, loin de là, l'ensemble du matériel : on dispose depuis peu du premier volume des *Fonti classiche* (MAZZA, RIBICHINI & XELLA 1988), mais il ne couvre que la littérature grecque d'Homère à Aristote et ne brasse pas nécessairement tous les témoignages qui pourraient intéresser l'historien des religions. Pour le reste, il faut s'en remettre aux voies heuristiques traditionnelles pour le monde classique (*Realencyclopädie*...).

M. Sznycer (SZNYCER 1981) a également souligné, dans ses travaux méthodologiques, le danger représenté par un autre «écueil» (outre l'écueil classique) pour qui s'intéresse à la religion phénico-punique : celui d'accorder trop de poids et de crédibilité à une autre importante source étrangère, l'Ancien Testament qui, à plusieurs reprises, fustige les pratiques religieuses des Phéniciens et en fournit par conséquent une vision profondément idéologique (I.A.II.3 La Bible). Quoi qu'il en soit, une fois saisies les déformations dues à la polémique, on peut retirer de l'Ancien Testament toute une série de données de valeur relatives à la civilisation phénicienne, dont la civilisation hébraïque était très proche géographiquement et culturellement. Mentionnons encore, pour rappel, l'apport des sources cunéiformes (Ougarit notamment comme terme de comparaison, les lettres d'el-Amarna...), égyptiennes (rapport Égypte-Byblos notamment, y compris au niveau des cultes) et hébraïques (présence de noms théophores phéniciens).

Il importe donc, d'une manière générale, de saisir les sources dans leur contexte culturel et chronologique et de rejeter toute forme de «comparatisme sauvage» entre les données issues de la religion phénico-punique et d'autres situations historiques forcément différentes et

étrangères. Cela dit, le comparatisme demeure un outil privilégié de l'histoire des religions pourvu qu'il opère dans le cadre d'unités fonctionnelles homogènes.

Quant à l'apport des sources non-écrites issues des fouilles, structures et matériel (archéologie religieuse, symboles divins, statues de culte, représentations figurant sur les stèles, les sceaux, les monnaies...), il est très différent selon les régions envisagées. Si le monde punique a été l'objet, ces dernières décennies, d'une exploration archéologique assez intense (I.B.1 Les prospections et «surveys» *partim* Occident), la Phénicie reste très imparfaitement fouillée, ce qui pourrait entraîner un faussement de perspective (*cf.* les récentes polémiques sur l'existence d'un *tophet* à Tyr, qui serait le premier en Phénicie). Déséquilibre quantitatif donc entre l'Orient et l'Occident, mais aussi manque d'intérêt et d'application des archéologues et historiens de l'art face aux questions en rapport avec la religion. On manque en effet d'instruments de travail pour affronter les questions relatives à l'iconographie des divinités, à la symbolique religieuse, à l'organisation de l'espace sacré : il s'agit d'un domaine qui est manifestement en retard par rapport à ce qu'on observe par exemple dans le secteur classique.

C. *Questions de méthode*

Outre les principes qui viennent d'être énoncés (recourir à toutes les sources, dans un cadre géographique et chronologique aussi ample que possible, replacer ces témoignages dans leur contexte historique et culturel et les décoder, éviter le comparatisme sauvage), il en est un qui vaut en vérité pour l'étude de n'importe quelle religion, mais qui n'a peut-être pas reçu, dans le domaine phénico-punique, toute l'attention qu'il mérite.

Comme toutes les religions antiques, judaïsme mis à part, la religion phénicienne est en effet une religion polythéiste, ce qui ne signifie pas que son étude puisse se résumer à une énumération de noms de divinités. Les panthéons polythéistes étaient structurés de l'intérieur et fonctionnaient comme un tout organique et cohérent au sein duquel les pouvoirs, les attributions, les sphères d'action étaient définis, sans exclure du tout des superpositions partielles, des liens privilégiés, des associations occasionnelles. Pour le monde phénicien, nos connaissances actuelles ne permettent pas toujours de pénétrer profondément au cœur du système, mais tel est bien le cadre conceptuel au sein duquel il faut étudier chaque manifestation religieuse particulière. Ainsi les monographies consacrées

par C. Bonnet à Melqart (BONNET 1988) et à Astarté (BONNET 1995) et par P. Xella à Baal Hammon (XELLA 1991a) montrent que l'étude d'une divinité ne peut se faire qu'en tenant constamment présent à l'esprit les autres composantes du panthéon par rapport auxquelles la divinité prise en considération se différencie par des jeux d'opposition ou d'alliance.

On a longtemps pensé que l'unité de base qui servait d'armature à la religion phénicienne était la triade, c'est-à-dire une famille de trois divinités : un dieu-père, une déesse-mère et un dieu-fils. Mais voici plusieurs années déjà que les historiens de la religion phénico-punique ont montré que pareille interprétation résulte d'une utilisation forcée des documents et qu'elle doit être abandonnée. L'examen de nos sources révèle plutôt la présence fréquente d'un couple de divinités poliades à la tête des panthéons (Tyr : Melqart-Astarté; Byblos : Baalat-Baal/Adonis; Sidon : Eshmoun-Astarté...). Néanmoins, au niveau de la logique interne des panthéons, bien du chemin devrait encore être fait, si du moins les sources le permettaient.

On peut en tout cas affirmer que, durant la dernière décennie, de nets progrès ont été enregistrés sur le plan méthodologique avec quelques ouvrages de référence (AA. VV. 1981; RIBICHINI 1985; *Studia Phoenicia* 4; BONNET 1988; XELLA 1991a) qui ont contribué à faire de ce secteur un champ d'investigation autonome, avec ses méthodes et ses outils propres, et non plus le lieu d'incursions occasionnelles et anarchiques de spécialistes d'autres domaines (philologue, épigraphiste, archéologue).

D. *Bref historique*

Il va de soi que le déchiffrement de l'alphabet phénicien par J.J. Barthélemy en 1758 marque une étape importante dans l'étude de la religion phénico-punique. Jusqu'alors, elle n'était connue que par les sources gréco-latines et par l'Ancien Testament. C'était donc essentiellement des philologues classiques ou des biblistes qui en traitaient, d'où un intérêt limité à quelques thèmes comme le sacrifice humain avec le prétendu dieu Moloch ou Sanchouniathon et ses révélations reprises par Philon de Byblos. La publication progressive du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, puis d'autres recueils épigraphiques, permit d'élargir l'horizon et d'entreprendre des enquêtes différentes. La plupart des grands historiens de la civilisation phénico-punique ont consacré une partie de leur intérêt à la religion qui est, en effet, omniprésente dans la documentation et constitue donc un secteur «cardinal» : F. Münter, F.C. Movers, E. Renan, W.W. Baudissin, St. Gsell. Les pages de ce dernier sur la religion

punique d'Afrique du N. restent parmi les meilleures sur le sujet, malgré un vieillissement naturel. De même, les études de Ch. Clermont-Ganneau sur les dieux phéniciens demeurent, à maints égards, exemplaires. L'érudition allemande, avec W.W. Baudissin et O. Eissfeldt, a aussi beaucoup contribué au progrès des connaissances.

D'une manière générale, avant l'avènement de ces grands savants, à l'instar de ce qu'on pensait au XIX[e] s. surtout de la civilisation phénicienne dans son ensemble, on estima pendant longtemps que la religion phénicienne était une sorte de manifestation culturelle hybride mi-égyptienne mi-mésopotamienne, taxée de barbarisme et de sauvagerie (*cf.* G. Flaubert), dépourvue de toute originalité, voire d'identité, et ce particulièrement par opposition à la sacro-sainte religion grecque. Sa découverte et sa mise en valeur sont donc des phénomènes relativement récents.

E. *L'orientation des recherches*

1. *Les dieux*

On soulignera d'emblée qu'il n'existe aucune synthèse sur la religion phénico-punique, rien de comparable par exemple à l'ouvrage de W. Burkert sur la religion grecque, et c'est naturellement un lourd handicap pour quiconque est amené à s'intéresser, en spécialiste ou en non-spécialiste, à ce domaine. Comme les sources, l'information est donc dispersée et parcellisée. Il n'entre nullement dans nos intentions de fournir ici une micro-synthèse des connaissances actuelles : tel n'est pas l'objectif du présent volume. Du reste, si l'on ne dispose pas de monographie globale, on trouvera diverses mises au point qui peuvent servir de palliatifs et donner une première idée d'ensemble de la matière. C'est le cas des pages consacrées à la religion dans le volume de S. Moscati *I Fenici e Cartagine* (MOSCATI 1972, p. 513-574), des pages sur ce sujet dans les synthèses de S. Moscati (entre autres MOSCATI 1982a) ou encore des pages de S. Ribichini dans le Catalogue *I Fenici* (AA. VV. 1988, p. 104-125), et enfin des entrées *culto*, *mitologia* et *divinità* par P. Xella et C. Bonnet dans le *Dizionario della Civiltà fenicia*, ainsi que du chapitre sur la religion phénicienne dans BAURAIN & BONNET 1992, p. 191-209.

Par ailleurs, de même qu'on s'est interrogé sur la possibilité réelle d'écrire une histoire de Carthage, on doit se demander si une synthèse sur la religion phénico-punique est réalisable, notamment à la lumière de la pauvreté documentaire et aussi du manque d'études monographiques sur des thèmes spécifiques. Bref, pour parvenir à écrire une synthèse de la

religion phénico-punique, il semble indispensable de procéder d'abord à des «études préliminaires» qui baliseront le terrain. Certains progrès dans ce sens ont été récemment enregistrés.

La «voie royale», dans une perspective monographique, est évidemment l'étude d'une figure divine, d'un dossier de sources liées à un nom divin. C'est ainsi que S. Ribichini a étudié Adonis (RIBICHINI 1981), C. Bonnet, Melqart (BONNET 1988) et Astarté (BONNET 1995), P. Xella, Baal Hammon (XELLA 1991a) et Eshmoun (ouvrage en préparation). Ce type d'approche présente de grands avantages dans la mesure où il permet de faire le tour d'un dossier, d'étudier toutes les manifestations et toutes les facettes d'une figure divine dans l'ensemble du domaine phénicien et punique. Il apporte donc une somme d'informations irremplaçable et fait progresser de manière décisive nos connaissances. Mais il n'est naturellement pas exempt de dangers : surestimer l'importance réelle de la divinité prise en considération, fausser la perspective en donnant l'impression qu'elle est le «nombril» ou la pierre milliaire de la religion phénico-punique, mais aussi regrouper au sein d'une même étude, de manière peut-être artificielle, des manifestations historiques d'époques et de lieux divers, qui, tout en portant le même nom divin, étaient dans la réalité des faits très autonomes et très différenciés. La prise de conscience de ces dangers devrait néanmoins suffire à en amortir largement les effets.

On porte par ailleurs une attention croissante aux épiclèses divines qui sont un instrument fondamental de différenciation, mais aussi de connexion entre les divinités. Ainsi, l'Astarté d'Éryx et l'Astarté de Paphos sont-elles probablement de très lointaines parentes, tandis que l'attribution de l'épiclèse de «saint» ou de «puissant» à certaines divinités, à l'exclusion d'autres, est révélatrice d'analogies fonctionnelles. On notera encore que l'étude monographique des divinités, grâce à la découverte de nouveaux documents (par exemple l'inscription de Sarepta ou l'amulette de Tyr) et grâce à une meilleure prise en compte du passé «pré-phénicien» ou «paléo-phénicien» (IIIe-IIe millénaires; *cf.* I.A.II.1 Les sources cunéiformes), a permis de donner davantage de profondeur historique à la religion phénico-punique.

Par ailleurs, si l'on croyait jadis que la religion punique était marquée par des «innovations» radicales, en premier lieu la prééminence de Tanit et Baal Hammon, on se rend compte aujourd'hui que les cultes puniques trouvent bel et bien leurs racines en Phénicie. Il reste néanmoins difficile d'évaluer les processus historiques qui ont fait évoluer la situation phénicienne en celle que nous observons, des siècles plus tard, sur le sol punique.

Pour replacer les divinités au sein d'une dynamique cultuelle «sociale», il faudrait mener des enquêtes sur les panthéons dans le cadre d'une cité ou d'une région, mais il s'agit d'une approche plus délicate par manque d'informations (XELLA 1986). On trouvera quelques essais intéressants dans ce sens chez S. Ribichini – contribution au catalogue *I Fenici* (AA. VV. 1988) et communication au Colloque sur Byblos (RIBICHINI sous presse b) –, chez P. Xella (XELLA 1978, sous presse), chez Cl. Baurain et C. Bonnet (BAURAIN & BONNET 1992) et pour certaines cités puniques, chez S. Ribichini et P. Xella (RIBICHINI & XELLA 1994), ou encore dans les monographies sur Melqart et Baal Hammon, respectivement pour les panthéons de Tyr et de Carthage. Mais ce terrain est encore assez vierge et risque bien de le rester aussi longtemps que le matériel disponible ne sera pas plus riche et plus explicite – on ressent ici fortement le manque de sources mythologiques révélatrices de liens de parenté entre les divinités.

Récemment, on a aussi insisté sur la distinction entre le panthéon officiel et le panthéon privé. Les dédicaces privées et surtout l'onomastique aident à opérer cette distinction et à vérifier s'il existe effectivement une démarcation par rapport aux inscriptions officielles et publiques.

Un autre biais pour aborder le monde des dieux phénico-puniques est de les regrouper par catégories. On voit en effet émerger, dans la religion phénico-punique comme dans la religion classique, à partir de l'époque hellénistique surtout, un désir de protection plus «intime» de la part des dieux; c'est dans ce cadre que fleurissent les cultes salutifères et les divinités guérisseuses. À leur propos, on sait relativement peu de choses dans le monde phénico-punique, mais on note un intérêt plus grand pour Eshmoun – identifié à Asclépios-Esculape, Shadrapa, Horon, les dieux égyptiens et des divinités demeurées anonymes qui voient affluer dans leurs sanctuaires des offrandes représentant les parties du corps atteintes par la maladie ou déjà guéries grâce à l'intervention du dieu. Un autre phénomène intéressant est celui des divinités doubles (XELLA 1990a) : il s'agit de comprendre pourquoi on a vénéré, comme s'il formait une seule entité divine, Sid-Melqart, Sid-Tanit, Eshmoun-Astarté, Eshmoun-Melqart, Tanit-Astarté..., bref des figures divines que leurs fonctions ont encouragé à regrouper. Enfin, on a étudié une catégorie de divinités apparentées par un épisode mythico-rituel analogue qui les met en étroite relation avec une parèdre très active dans ce cadre (RIBICHINI 1985, chap. «L'eroe divino»). Il s'agit en substance de Melqart, Eshmoun et Baal/Adonis qui connaissent tous un épisode de mort et de retour à la vie,

ce qui, malgré leur nature bien divine, les apparente à la catégorie des «héros», pourtant inconnue comme telle en milieu phénico-punique.

2. *Le rapport hommes - dieux*

Certaines personnes entretenaient, en raison de leurs fonctions, un rapport privilégié et continu avec la sphère divine : les prêtres et les prêtresses, le personnel sacerdotal en général. Nous sommes assez peu renseignés sur leur compte. Les inscriptions font connaître quelques prêtres attachés au temple de telle ou telle divinité, mais les conditions pratiques de leur vie et de leur rapport au divin nous sont de fait inconnues. Comme dans le monde classique, une hiérarchie existait à l'intérieur du corps sacerdotal, probablement regroupé en collèges dirigés par un «chef des prêtres» qui devait jouir d'un prestige considérable. Un document unique, provenant du sanctuaire d'Astarté à Kition (Chypre) et daté du premier quart du IVe s. (AMADASI GUZZO & KARAGEORGHIS 1977, C 1), consiste en un extrait de la comptabilité sacrée, avec la mention d'une foule de dépendants rémunérés par le sanctuaire et exerçant les métiers les plus variés : barbiers, pasteurs, architectes, ouvriers, portiers, prostitués et prostituées, scribes... On n'a toutefois pas l'assurance que tous ces gens vivaient à demeure dans l'enceinte sacrée. Quelques inscriptions puniques (*KAI* 69, 74-76), appelées «tarifs sacrificiels», fixaient les redevances dues par les offrants aux prêtres pour chaque catégorie de sacrifice (holocauste...) et chaque type de victime (gibier, oiseaux, ovins, caprins, bovins...). Mais la terminologie de ces textes n'est pas toujours claire, en dépit des rapprochements effectués avec la documentation biblique et ougaritique (XELLA 1983; AMADASI GUZZO 1988c).

Les hiérodules, ou prostituées sacrées, constituent, à en croire nos sources, une particularité assez typique des sanctuaires phénico-puniques, notamment de ceux d'Astarté. Elles représentaient une source de revenus non négligeable, mais nos documents ne permettent pas toujours de faire la distinction entre les hiérodules professionnelles attachées en permanence au sanctuaire et celles qui occasionnellement, dans le cadre d'un rite particulier, comme les Adonies de Byblos, pratiquaient la prostitution sacrée. Une approche de type comparatiste permettrait sans doute d'éclairer la portée de ce phénomène. Enfin, sans avoir toujours le rang de prêtre, le roi en Phénicie, comme dans le reste du Proche-Orient, entretenait avec les divinités une relation privilégiée : il bâtissait et restaurait les temples, faisait des offrandes prestigieuses, servait en quelque sorte d'intermédiaire entre les dieux et son peuple. Un lot

d'inscriptions royales, en particulier de Byblos et de Sidon, nous informent à ce sujet.

Pour le reste de la population, le rapport avec les dieux était lié aux actes du culte public ou privé et régi par une logique qu'on pourrait résumer par la formule *do ut des*. Offrandes et sacrifices étaient adressés aux dieux pour obtenir en échange une faveur : la santé, la guérison, une descendance, une bonne récolte, la victoire. Une fois celles-ci obtenues, il n'était pas rare que le fidèle prît la peine de remercier publiquement la divinité par un autre «monument». Le riche lot de dédicaces phénico-puniques renseigne sur les destinataires de ces actes de culte, avec une certaine différence entre la dévotion officielle, à caractère civique, et la vénération privée, familiale. On est aussi informé sur le type d'offrandes, non sanglantes ou sanglantes : galettes, gâteaux, fruits, vin et aussi animaux plus ou moins volumineux. Ici aussi, les «tarifs sacrificiels» sont nos sources primordiales. Nous reviendons ci-dessous sur la question du sacrifice humain.

On pouvait encore offrir aux divinités des statues monumentales les représentant ou représentant l'offrant, des statuettes en terre cuite, comme celles qui indiquent les parties du corps malades, des objets précieux, des autels, des stèles... Les sanctuaires étaient à ce point encombrés d'offrandes qu'au bout d'un temps on vidait les lieux et on ensevelissait le surplus d'offrandes dans des *favissae* qui font le bonheur des archéologues. À cet égard, on notera que ne pèse sur les cultes phéniciens aucune prohibition relative à la représentation des dieux, ce qui est assez logique dans le cadre d'une religion sans «théologie» ni «dogmes» centralisés. Les Phéniciens s'imaginaient d'ailleurs leurs dieux à l'image des hommes, c'est-à-dire capables d'écouter, de dormir et de se réveiller, de se nourrir (RIBICHINI 1990), ce qui n'exclut pas quelques cas probables de thériomorphisme divin (Horon).

À ce propos, il faut souligner la carence de discours méthodologique et substantiel sur l'iconographie divine dans le cadre de la religion phénico-punique. On sait très peu de choses sur les symboles religieux, sur leur signification et sur leur rapport avec telle ou telle divinité; on peine à mettre en rapport une iconographie donnée, par exemple le type du «Smiting-God» ou de la «Smiting-Goddess», la déesse aux seins nus, ou encore le signe dit de Tanit, avec les composantes du panthéon. Les acquis de la recherche sont à cet égard insuffisants; P. Xella, dans sa monographie sur Baal Hammon, a tiré au clair les caractéristiques majeures de l'image du dieu (ancien, assis sur un trône, bénissant, portant une couronne typique et une longue tunique) (XELLA 1991a). Le trône,

occupé ou vide, semble un élément caractéristique du culte d'Astarté à qui étaient probablement associés divers animaux, lion, sphinx, cheval, oiseau, mais certains de ces symboles, ainsi que d'autres (comme la fleur) semblent aussi arborés par Tanit dont l'iconographie ne se distingue pas clairement de celle d'Astarté. Melqart prend généralement les traits d'Héraclès, mais divers symboles pourraient aussi l'évoquer (pierres ambrosiennes, *pyrè*, animaux marins). On mentionnera encore une récente étude sur les représentations de divinités dans le domaine cananéen durant l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer, mais elle ne couvre qu'une partie du domaine qui nous intéresse ici (KEEL & UEHLINGER 1992). Bref, au delà de quelques acquis récents, on doit reconnaître que dans ce secteur règne encore un flou très dommageable, d'autant plus que, dans le domaine classique, l'analyse du langage imagé a accompli d'énormes progrès ces dernières années.

Le culte comprenait tout un éventail de pratiques, plus ou moins «officielles», outre les offrandes et les sacrifices : la consultation des oracles, la magie dont témoignent des milliers d'amulettes, des rites processionnels, comme ceux qu'illustrent les monnaies de Tyr et de Sidon, ou d'autres cérémonies encore liées à la récolte et au battage du blé, mais peu d'études leur sont consacrées. On a récemment porté un certain intérêt aux rituels qui mettent en scène des divinités poliades (Melqart, Eshmoun, Baal/Adonis) disparaissant puis renaissant, en étroit rapport avec une parèdre (Astarté/Baalat). Ces fêtes (l'*egersis* de Melqart à Tyr ou les Adonies giblites dans une certaine mesure) avaient une importance primordiale dans la vie de la communauté civique, en raison du lien qui unissait le pouvoir royal au dieu poliade. Des banquets collectifs promus par des associations semblables aux thiases grecs et probablement appelées *marzeaḥ* servaient à célébrer des divinités particulières ou bien les morts et les ancêtres. On peut imaginer que la naissance était aussi entourée de toute une série de rites, tout comme la circoncision qu'évoquent peut-être les statuettes du type «temple-boy». Cependant, au contraire de ce qu'on observe dans le domaine classique où les prétendus «rites de passage» sont au centre d'une attention presque exagérée, rien de tel n'existe dans le domaine qui nous intéresse, tant par manque de sources que parce que la structure socio-politique diffère de celle de la *polis* grecque au sein de laquelle l'initiation s'inscrit si nettement. Il est clair que, à mesure qu'on pénètre dans l'intimité de la foi et qu'on s'éloigne du domaine public, des cours et de la vie officielle, il devient plus difficile de saisir une réalité historique non écrite ou écrite sur des supports disparus.

Pratiquement, seule l'onomastique est capable d'éclairer sur ces questions. Les anthroponymes contiennent en effet souvent des noms de divinités sous la protection desquelles on était placé depuis la naissance et pour toute la vie. En dépit des modes et des tendances conservatrices, on peut en retirer des indices significatifs sur la popularité des divinités. Ce ne sont pas toujours les plus présentes au niveau officiel qui ont la plus grande faveur dans l'onomastique, d'où la différenciation entre religiosité publique et religiosité privée.

L'onomastique est intéressante à d'autres titres. Les verbes, les épithètes, les substantifs ou les locutions qui accompagnent les noms de divinités dans les anthroponymes sont significatifs des pouvoirs attribués aux entités divines, du rapport qui s'instaure entre la personne et son saint protecteur. Certains de ces éléments sont utilisés avec tous les noms divins, comme «serviteur», «client», «dans la main de», «père/mère» ou bien les verbes «donner», «élever» ou «aider». Mais, parfois, un élément est spécifique, voire même exclusif d'une divinité, ce qui permet d'en mieux cerner la personnalité (par exemple, BONNET 1989a). Malheureusement, la valorisation de cet énorme patrimoine d'informations est loin d'être achevée.

L'onomastique permet enfin de mesurer la popularité des divinités étrangères, notamment les divinités égyptiennes qui en tant que telles sont relativement mal représentées au niveau de la dévotion «officielle». Ainsi n'est-il pas rare de rencontrer des noms formés sur Isis, Osiris, Bastet, Horus, Amon... (LEMAIRE 1986a).

3. *Les interactions*

La religion phénico-punique, comme toutes les manifestations culturelles de cette civilisation, est entrée en contact avec un grand nombre de milieux, substrats et adstrats, sur lesquels elle a agi et dont elle a reçu des influences. C'est un des aspects les plus significatifs et les plus étudiés de la religion phénico-punique, ne serait-ce que parce que les sources elles-mêmes, dans la mesure où elles sont souvent indirectes, y invitent.

On a donc étudié la pénétration des dieux phéniciens en terre étrangère et les phénomènes d'*interpretatio* et de syncrétisme qui en résultent. Dès le IIe millénaire, les campagnes asiatiques des pharaons entraînèrent l'introduction dans le panthéon égyptien de divinités phéniciennes : Rashap, Anat, Astarté, Baal, Horon, avec des évolutions naturelles dans leur personnalité (STADELMANN 1967). À l'inverse, les divinités égyptiennes furent reçues en Phénicie, en particulier à Byblos, où la Baalat locale n'était autre qu'une forme d'Hathor, avant d'être identifiée à Isis.

Le dieu Bès fut très tôt représenté en Phénicie et à Chypre, et fut très populaire dans la glyptique, avant de devenir l'emblème monétaire d'Ibiza.

Chypre fut le carrefour où religion grecque et religion phénicienne entrèrent le plus profondément et le plus durablement en contact. Astarté y rencontra Aphrodite, Rashap, Apollon et Melqart, Héraclès. Quant à Eshmoun, il fut assimilé au dieu guérisseur, Asclépios. En Afrique du N. romanisée, c'est au contact des correspondants romains (Vénus, Hercule, Esculape, Saturne, Caelestis...) que les divinités phéniciennes se transformèrent. En ce qui concerne le célèbre «serment d'Hannibal», il montre que le panthéon carthaginois pouvait être traduit en grec selon une logique indubitablement fonctionnelle (Zeus = sûrement Baal Hammon, en tant que «chef» du panthéon), mais qui résiste, en partie du moins, aux analyses des modernes. Divers chercheurs ont eu le mérite de montrer dans leur travaux que le phénomène de l'*interpretatio* n'est ni automatique ni immuable (RIBICHINI 1985; BASLEZ 1986; BONNET 1988), mais dépend des circonstances et des lieux : on peut interpréter ici un dieu (Baal en Zeus) qui ailleurs demeure tel quel; on peut rendre par une divinité grecque (Astarté = Aphrodite) une divinité phénicienne qui a d'autres équivalents ailleurs (Héra, Leucothéa, Sélénè). Bref, c'est au cas par cas, en en tirant toujours le maximum d'enseignements sur la personnalité de la divinité d'origine, qu'il faut étudier la question de l'*interpretatio graeca* et *romana*.

Parmi les quelques divinités phéniciennes qui pénétrèrent en sol grec (au Pirée, à Délos, à Rhodes, à Cos...), à la suite des négociants et armateurs phéniciens, aucune ne fut en vérité adoptée par les Grecs qui, en matière de cultes étrangers, furent assez sélectifs et certainement moins réceptifs que les Phéniciens. Le cas le plus ambigu en la matière est celui d'Adonis que des études récentes ont permis de bien encadrer (RIBICHINI 1981; AA.VV. 1984). Par ailleurs, en pleine deuxième guerre punique, le culte d'Astarté érycine fut officiellement introduit à Rome. Enfin, l'Ancien Testament témoigne de la pénétration en Israël des cultes phéniciens.

4. *Mythes et mythologie*

Face au naufrage presque total de la littérature phénico-punique, on s'est interrogé sur les raisons de la relative discrétion de la mythologie phénico-punique. Les Phéniciens auraient-ils eu quelque difficulté à franchir le «seuil du mythe» (RIBICHINI 1985), étant entendu que la notion de «mythe» au Proche-Orient est forcément différente de celle qui vaut pour

la culture grecque d'où provient ce terme ? La seule source d'importance dans ce domaine est Philon de Byblos (IIe s. ap. J.-C.) qui rédigea, en grec, une *Histoire phénicienne* connue par fragments grâce à la médiation d'Eusèbe de Césarée (IVe s. ap. J.-C.), en prétendant s'inspirer d'un antique sage phénicien nommé Sanchouniathon qui aurait vécu avant la guerre de Troie et qui aurait eu connaissance des révélations de Taautos, un personnage dont le nom renvoie au dieu égyptien Thot (II.11 Les mentalités). On relèvera en passant le titre de l'œuvre, qui renvoie explicitement à l'histoire qui englobait donc, significativement, le discours sur les origines du monde, des dieux et des hommes. L'intérêt porté à ce texte remonte au début des études anciennes : c'était un cas de critique historique particulièrement stimulant. Avec le temps, l'intérêt s'est déplacé de l'existence ou non de Sanchouniathon à l'interprétation des données fournies par le texte et à l'évaluation de l'origine (phénicienne, grecque ou autre) du savoir hétérogène qu'il reflète. On est encore loin de comprendre parfaitement ce texte aux multiples stratifications, mais on a assurément mieux pris conscience de ses potentialités (EBACH 1979).

Philon de Byblos propose donc une cosmogonie, avec le chaos et le souffle primordial qui donnèrent vie à Mot, le «limon», le principe de toute la création. Comme chez Damascius et Mochos qui livrent également une cosmogonie phénicienne, on rencontre un œuf cosmique dont la rupture symbolise la séparation entre la terre et le ciel. Suit une histoire de la culture qui rend compte des origines de divers phénomènes comme l'agriculture, le feu, la création de villes, en particulier de Tyr par Hypsouranios et par Ousoos. Viennent alors des récits relatifs à l'invention de la chasse et de la pêche, de la métallurgie et de la magie ainsi que de la mantique... Pour chaque trouvaille est mentionné un inventeur dont le nom n'est souvent que la personnification de l'activité à laquelle il donne naissance, ce qui rappelle les conceptions grecques du *prôtos euretès*. Mais divers traits indiquent que derrière ces noms existait une tradition authentiquement sémitique. Tous ces personnages auraient fait, après leur mort, l'objet d'un culte dont nous n'avons aucune trace : cette inscription des personnages mythiques dans l'histoire semble à la fois le reflet des courants philosophiques dont Philon est l'héritier et une composante originale de la religion phénico-punique qu'on pourrait qualifier d'«historicisante».

La théogonie de Philon de Byblos voit, comme celle d'Hésiode, les générations divines se supplanter progressivement. À l'origine, un certain Elyoun/Hypsistos et sa femme Bèrouth engendrent Ouranos et Gè; ceux-ci donnent naissance à quatre fils dont Kronos, alias El, qui finit par renverser son père Ouranos, auquel il tranche les organes génitaux, et qui

règne sur la Phénicie. Cette «Geste de Kronos» évoque inévitablement les vicissitudes analogues contenues dans la mythologie grecque, mais aussi dans la théogonie hourrito-hittite dont Koumarbi est le héros. Kronos fonda Byblos et eut nombre de filles et de fils, notamment de ses sœurs Astarté, Rhéa et Dionè, ce qui en fait le père de plusieurs parmi les principales divinités phéniciennes (mais pas de Melqart ni d'Astarté).

Outre Philon de Byblos, on possède, à travers divers auteurs classiques (Eudoxe de Cnide, Pausanias, Strabon...), des allusions à des mythes prétendument phénico-puniques qui concernent les vicissitudes des dieux (Héraclès/Melqart mis à mort et ressuscité, Eshmoun...) et aussi la colonisation phénicienne, par exemple la fondation de Gadès. Dans ce dernier cas toutefois, on retrouve aisément le moule grec derrière le vernis phénico-punique.

5. *Mort et sacrifices humains*

Concernant les usages funéraires (RIBICHINI 1987a), on est mal informé. Les textes classiques évoquent certes le rituel lié à la mort d'Adonis et les représentations du sarcophage d'Ahiram de Byblos, les cérémonies en l'honneur d'un roi défunt (lamentations, cortège, offrandes), mais il s'agit de sources très partielles. Pour ce qui regarde Carthage, la synthèse d'H. Benichou-Safar sur les tombes puniques de Carthage a tiré d'un matériel très dispersé le maximum d'informations sur la mort et ce qui l'entourait (culte, libations, modes d'ensevelissement) (BENICHOU-SAFAR 1982). Divers parallèles proche-orientaux, notamment ougaritiques et bibliques, indiquent qu'il existait une véritable typologie de la lamentation funéraire (port d'un «sac», tonsure, flagellations ou mutilations).

Tant dans la sphère phénicienne que dans l'aire punique, l'inhumation en pleine terre ou dans une cuve et l'incinération, avec conservation des restes brûlés dans une urne, furent pratiquées. D'un point de vue chronologique, la seconde, plus répandue à haute époque, fut supplantée par la première, avant de connaître un regain de faveur à l'époque hellénistique. Faute de documents, on est toutefois bien en peine de saisir l'arrière-plan «philosophique» de ces pratiques (existence d'une «âme» séparée du corps, par exemple).

Le mort était généralement accompagné de menus objets, céramique, bijoux, amulettes, qui sont révélateurs de son statut social et qui servaient à recréer dans l'au-delà un cadre de vie familier. Les attentions des descendants visaient aussi à protéger le défunt des forces malfaisantes. Outre quelques allusions bibliques, le texte magique, faux pour certains, des amulettes d'Arslan Tash (*KAI* 27) mentionne des entités démoniaques

nommées «la Volante», «les Étrangleuses» ou encore «celui qui a un grand œil». D'après les inscriptions phénico-puniques, la tombe était un «mémorial» destiné à conserver, parmi les vivants, le souvenir des morts et aussi un «lieu d'éternité». Les peintures de l'une ou l'autre tombe punique (Djebel Mlezza et Kef el-Blida) pourraient évoquer le voyage du défunt dans l'au-delà, mais l'eschatologie phénico-punique demeure en bonne partie une inconnue. Les préoccupations essentielles des Phéniciens et des Puniques concernaient la vie d'ici-bas, et non l'au-delà, dont on n'attendait rien sinon un repos infini, d'où les imprécations contre les violateurs de tombes. La notion de sotériologie *post mortem* est donc substantiellement étrangère à la religion phénico-punique et ce serait une erreur d'interpréter dans cette optique les cultes des dieux «mourant» et «renaissant» (comme Baal, Melqart ou Eshmoun).

Mouth, fils de Kronos et de Rhéa chez Philon de Byblos, est une personnification de la Mort, sans doute le continuateur de l'ougaritique Mot, adversaire farouche de Baal. Sur sa personnalité et ses faits et gestes, nous n'avons malheureusement aucune donnée précise. Plusieurs autres entités divines sont liées à la sphère de l'au-delà, comme Baal Addir ou Shamash, un familier des lieux infernaux. Mais surtout, à cause de l'épisode de disparition/retour dont elles sont les protagonistes, ce sont les principales divinités poliades, Melqart, Eshmoun et Baal qui ont une dimension chthonienne.

Sur la question des sacrifices humains, quelques remarques préliminaires semblent nécessaires (pour un aperçu bibliographique, MOSCATI & RIBICHINI 1991). Si ce phénomène est généralement mis en relation avec le monde punique sur la foi des auteurs classiques, on doit se garder de le considérer comme un développement spécifique de cette civilisation. Certains auteurs classiques en effet font explicitement référence à un usage ancestral d'origine phénicienne, tandis que l'Ancien Testament et Philon de Byblos, sans parler d'un témoignage isolé de Quinte-Curce, fournissent des informations applicables à la Phénicie même. Ce qui a troublé les historiens de la civilisation phénico-punique, c'est qu'en Occident les découvertes de *tophets* sont venues appuyer les textes, tandis que pour l'Orient le terrain est resté muet (si ce n'est tout récemment avec la découverte, à Tyr, d'urnes et de stèles funéraires inscrites que certains interprètent comme les traces d'un *tophet*; *cf.* SADER 1991-1992, 1992).

Le *tophet*, cette aire à ciel ouvert abritant une chapelle et généralement située à la limite de l'établissement humain, est un champ d'urnes contenant les restes incinérés d'enfants et/ou d'animaux. Le terme n'est jamais utilisé dans la documentation phénico-punique, mais bien dans

l'Ancien Testament : il y désigne un lieu à proximité de Jérusalem, dans la vallée de (Ben) Hinnon où, en opposition avec la loi yahviste, des adultes passaient par le feu leurs propres enfants. Ce rite est désigné par le terme *mlk*, lui-même bien attesté dans la documentation épigraphique punique pour évoquer un certain type de sacrifice sanglant dans lequel la majorité des spécialistes reconnaissent le sacrifice humain. Les destinataires traditionnels des offrandes brûlées au *tophet* sont Baal Hammon, le Kronos/Saturne des sources classiques, et Tanit, alias Caelestis.

Depuis le Moloch de G. Flaubert, l'étude de ce dossier complexe a beaucoup progressé, mais il ne faut pas masquer la forte charge idéologique (les Phéniciens sont-ils vraiment les cruels barbares que prétendent les sources classiques ?) et émotive (sacrifices d'enfants) qu'il charrie. Les recherches ont suivi plusieurs voies :
– réexamen et réévaluation des sources classiques (SIMONETTI 1983; RIBICHINI 1987b). Dans l'Antiquité, les Phéniciens et les Carthaginois, adversaires séculaires des Grecs et des Romains, devaient apparaître comme des êtres cruels et perfides. Les auteurs classiques ont donc tendance à les noircir; ils ont en outre pu mal comprendre et mal interpréter le rite, comme en témoigne l'imprécision de leur témoignage quant aux circonstances et aux motivations des sacrifices (enfants, adultes, veillards, étrangers / de jour, de nuit / en public, en cachette / chaque année, régulièrement, exceptionnellement...). Cela dit, la consistance de leur témoignage demeure un argument à ne pas sous-estimer.
– réexamen de la tradition biblique relative au *mlk* (HEIDER 1985; DAY 1989). Loin d'être univoques, les passages bibliques posent de sérieux problèmes d'interprétation : contexte idéologique, chronologique, réalité du *mlk* (rite, divinité ?).
– examen du contenu des urnes et reconstruction du rite (BENICHOU-SAFAR 1988). Avec des méthodes empruntées à l'anthropologie, voire à la médecine légale, on a analysé le contenu des urnes de divers *tophets* (Carthage, Tharros, Motyé...) pour fixer des pourcentages (êtres humains/animaux, foetus/nouveaux-nés/enfants/adultes, divers types d'os...) et proposer une reconstruction du déroulement du rite, sans toutefois clarifier le problème majeur : les victimes étaient-elles ou non brûlées vivantes ?

À l'heure actuelle, en dépit de ces approfondissements (voir aussi des efforts semblables pour le sacrifice humain en domaine grec; BONNECHÈRE 1994), on ne sait si le rite qui se déroulait dans les *tophets* consistait en l'immolation de jeunes enfants par leurs parents (avec des motivations à préciser) ou plutôt en un rite funéraire spécifique, réservé aux jeunes enfants morts avant d'avoir été intégrés dans la société. Dans

cette dernière optique, la plus en vogue actuellement, le *tophet* fonctionnerait comme une nécropole réservée aux enfants morts en bas âge. On ne peut toutefois adhérer sans réserve à cette interprétation et on ne doit pas oublier que la terminologie des inscriptions provenant du *tophet* est complètement différente de celle des inscriptions funéraires et renvoie à des offrandes.

6. *Les lieux de culte*

Il est difficile d'établir une typologie des lieux de culte valable pour l'ensemble de la religion phénico-punique; c'est un exercice qui ne présenterait du reste qu'un intérêt douteux. La terminologie phénico-punique rélative à l'espace sacré n'est pas toujours claire et mériterait une enquête spécifique. Outre les lieux naturels, grottes, montagnes, sources..., les sanctuaires étaient le lieu de résidence des divinités (*bt* = temple, maison). Peu d'entre eux ont été fouillés et nous ne connaissons qu'imparfaitement leur disposition. Le *tophet* constitue naturellement un cas particulier, tandis que les chapelles domestiques, bien attestées par exemple à Carthage en relation avec le culte de Baal Hammon (Baal «de la chapelle»), étaient le siège d'actes de culte spécifiques. Quelques descriptions d'auteurs classiques peuvent compléter notre information (Silius Italicus pour Gadès, Virgile pour Carthage...), mais il faut faire la part – souvent grande – de l'élaboration littéraire. Enfin, on discute actuellement du rôle économique des sanctuaires dans le cadre de l'expansion phénicienne en Méditerranée, mais il faut veiller à ne pas étendre à l'Âge du Fer une situation bien documentée en revanche pour l'Âge du Bronze.

CHAPITRE 11

LES MENTALITÉS

S. Ribichini

A. *Questions générales*

L'analyse des réactions habituelles d'une collectivité face aux problèmes de la vie et des rapports entre les hommes constitue un des aspects les plus actuels des études d'histoire antique, grâce à une confrontation systématique entre les données archéologiques, épigraphiques et littéraires et les thèmes majeurs de l'anthropologie historique (HUMPHREYS 1978; DI DONATO 1990). Mais, au contraire de ce qui se passe dans le domaine classique, et plus généralement dans l'étude de la Méditerranée antique, la pauvreté des informations disponibles pour le monde phénico-punique rend fragmentaire et incertaine toute tentative d'analyse du système de pensée et de la vision culturelle des choses. Comme E. Acquaro l'a observé (ACQUARO 1983c, p. 43), le discours anthropologique dans le cadre des études phéniciennes et puniques n'a même pas été esquissé selon des paramètres historiques bien médités et corrects d'un point de vue méthodologique, tandis qu'on ne dispose toujours pas d'un recueil des données pertinentes, même si une telle entreprise n'est guère encourageante, à la lumière tant de la quantité que de la qualité de ces éléments.

On éprouvera donc de sérieuses difficultés à baliser de manière organique le domaine du consensus collectif, de l'auto-reconnaissance des consciences dans une vision du monde bien précise, dans un système particulier de croyances, d'attitudes et de comportements, dans une mentalité collective spécifique et l'imaginaire qui lui était sous-jacent. On peut certes tenter de tirer parti des résultats obtenus dans le secteur anthropologique par des spécialistes aussi renommés que Cl. Lévi-Strauss pour la mentalité dite «primitive» ou L. Gernet et J.-P. Vernant pour le monde classique (GERNET 1983), en les appliquant à ce que nous savons de la civilisation phénicienne et punique. Néanmoins, l'étude globale du système plus ou moins vaste de représentations au moyen desquelles la société phénico-punique, avec son articulation spécifique, avait organisé dans le temps sa propre conception du monde, classifié la réalité et les rapports humains, identifié des rapports de causalité ou d'autres types,

élaboré des catégories logiques ou intellectuelles, demeurera, par la force des choses, une tentative préliminaire et forcément incomplète.

L'obstacle principal, comme on l'a souligné ci-dessus, est la pauvreté des sources disponibles et leur dispersion dans une documentation hétérogène : l'archéologie fournit seulement quelques éléments épars (œuvres d'art, iconographie divine, indications dans le domaine de l'anthropologie physique et de la paléoécologie...); l'épigraphie dispose d'inscriptions pour l'essentiel stéréotypées et avares d'informations utiles pour notre propos, ou difficiles à évaluer quant à leur importance réelle; la littérature grecque et latine, ainsi que l'Ancien Testament, offrent des notices indirectes, élaborées plus ou moins consciemment dans une vision anthropologique «différente» par rapport à la culture prise en considération et de toute manière dépendantes, plus ou moins explicitement, des intérêts de ces sources (*cf.* I Les sources).

Le seul cas pour lequel on peut, afin d'enquêter sur la conception de l'univers et sur l'origine de la culture, se servir de matériaux et de témoignages déjà structurés précédemment est symptomatique : il s'agit de l'*Histoire phénicienne* qu'Herennius Philon de Byblos a écrite à la fin du Ier s. ap. J.-C., en recourant, à l'en croire, à des documents originaux. Cette *Histoire* nous est parvenue à travers Eusèbe, évêque de Césarée au IVe s. ap. J.-C., qui la cite sous forme de fragments dans sa *Préparation évangélique*, si bien que, dans l'état actuel du texte, la structure littéraire de ce qui reste de l'œuvre dépend non seulement de la tentative opérée par Philon de rendre en langue grecque et dans la culture de son temps les traditions de sa patrie phénicienne qu'il déclare avoir consultées (chez Sanchouniathon), mais aussi, et surtout, de la mentalité d'Eusèbe et de ses objectifs apologétiques.

Des problèmes analogues se posent quand on prend en considération les œuvres d'autres auteurs auxquels on devrait sans doute recourir pour enquêter dans ce sens, s'ils n'étaient plus fragmentaires encore dans leurs témoignages et si les notices qui restent d'eux n'étaient plus pauvres encore. Ce discours vaut en particulier pour les auteurs d'«Histoires» ou d'«Archéologies» phéniciennes en langue grecque, comme Mochos, Dios, Hestiée, Claudios Iolaos..., et aussi pour les penseurs grecs qui, selon divers témoignages, auraient tiré des Phéniciens leur inspiration pour élaborer des théories cosmologiques ou philosophiques (Phérécyde de Syros et Pythagore par exemple). Ne sont pas non plus d'un grand secours les vagues allusions de la littérature latine (Servius par exemple) à une *Historia Poenorum* qui narrait les origines de Carthage et d'autres villes d'Afrique du N., les notices sur des écrits qui racontaient en grec l'histoire des guerres guniques (Philinos d'Agrigente pour la première,

Sosylos et Silénos pour la deuxième) ou encore les quelques auteurs d'œuvres philosophiques de la Carthage hellénisée (de Clitomaque/Hasdrubal à Charon). Il en va de même pour les références à des textes qui semblent être des traductions d'originaux puniques, tels que le *Périple d'Hannon*, les fragments du traité sur l'agriculture du carthaginois Magon, le *Poenulus* de Plaute... (KRINGS 1991).

Dans tous ces cas, il semble extrêmement difficile de distinguer les vestiges d'une authentique littérature phénicienne ou punique des filons et des canons littéraires des auteurs grecs et latins, et même des clichés élaborés dans le monde classique pour décrire d'une certaine façon cette civilisation, dans le cadre d'une définition articulée des peuples «barbares» (I.A.II.4 Les sources gréco-latines). On rencontre des difficultés analogues dans l'usage des sources orientales, que ce soit les inscriptions hébraïques ou la documentation épigraphique d'autres pays périphériques de la Phénicie, ou des témoignages bibliques, dont le bilan est bien maigre à propos de notre thème. Seulement quelques renseignements isolés peuvent être tirés par exemple de la correspondance d'el-Amarna, du texte du voyage d'Ounamon ou des annales royales akkadiennes. Quant à la Bible, quelque fondamentale qu'elle soit pour l'histoire des relations entre la Phénicie et Israël, il faut se méfier, surtout dans le cadre de l'étude des mentalités, de toute utilisation qui ne tienne pas compte de la déformation que l'information historique a subie pour être adaptée aux buts de l'œuvre sacrée, avec des jugements presque toujours d'ordre théologique et moral (BRIQUEL-CHATONNET 1992a, p. 11-14; *cf.* I.A.II.3 La Bible). Il en découle qu'une réflexion préalable sur l'utilité de la Bible dans ce contexte est nécessaire pour franchir ce que M. Sznycer appelait naguère l'«écueil biblique» des études phéniciennes, «pendant» oriental de l'«écueil classique» des études puniques (SZNYCER 1976, 1978a).

Il s'agit donc d'un secteur d'études peu pratiqué en raison des difficultés objectives qu'il soulève et difficilement praticable vu le constat de la pauvreté, du caractère fragmentaire et de la complexité des informations disponibles. À côté des précautions que nécessite une approche méthodologiquement correcte, c'est donc dans le *Guide bibliographique* qu'on trouvera les meilleurs exemples pour se faire une idée, aussi bien sur le plan général que sur le plan spécifique, tant des recherches possibles que des résultats susceptibles d'être obtenus. Puisque l'état des sources nous contraint à une certaine disorganicité, les quelques indications qui suivent voudraient autant que possible enrichir les rares données disponibles et éclairer plus particulièrement certains thèmes à exploiter, à l'aide surtout de la documentation classique, la plus riche, sans doute, en données sur les mentalités.

B. *Conception de l'univers*

On peut commencer par la «conception de l'univers» à propos de laquelle une remarque de Macrobe (*Sat.* I 9, 12) est particulièrement suggestive. Selon lui (IVe-Ve s. ap. J.-C.), les Phéniciens considèrent que l'image du serpent qui se mord la queue est un symbole du monde qui se nourrit de sa propre substance et tourne sur lui-même. Cette indication semble bien générale (il faudrait avant tout préciser ce qu'on entend par «Phéniciens»), mais elle peut être mise en parallèle avec un passage de Philon-Sanchouniathon sur les dieux-serpents (chez EUS., *PE* I 10, 45; 53). L'auteur giblite, pour revendiquer l'influence des mythes phéniciens sur les penseurs grecs les plus anciens, apprend que Phérécyde lui-même aurait trouvé son inspiration auprès des Phéniciens pour élaborer sa théologie relative au dieu-serpent, qu'il appelle Ophion, et à ses descendants, les Ophionides. Philon semble donc connaître, à côté des récits sur les combats entre Kronos et Ouranos pour la conquête de la souveraineté, un mythe phénicien semblable à la théomachie grecque qui met en scène l'armée de Kronos d'une part et l'armée d'Ophion de l'autre. Sur ce type de conflit primordial, plusieurs parallèles sont possibles entre la cosmogonie grecque (Hésiode, la poésie orphique...) et les traditions proche-orientales (Ougarit, Ancien Testament...), bien que tout cela aide très peu à éclaircir tant la portée de ce thème dans l'ensemble de la mythologie phénicienne que les procédés d'utilisation de ces récits dans la culture qui les véhiculait (RIBICHINI 1986; BURKERT 1987; ANDERSEN 1988).

Nous devons encore rappeler qu'à l'origine de l'univers, Philon place, avant même les luttes cosmogoniques, un air opaque et venteux et le chaos bourbeux, ténébreux. De ces éléments, après un long laps de temps et grâce à une union suscitée par l'amour, naquit un mélange qu'on appela Pothos (le Désir). C'est là le principe de la création de toute chose. Ce Désir-Pothos apparaît aussi dans une autre cosmologie phénicienne, rattachée au nom de Damascius, en tant que première mutation du vent primordial et probable transcription grecque d'un terme analogue au *rûah* de *Gn.* 1, 2. Eudème de Rhodes, quant à lui, rapporte une cosmologie sidonienne dont les éléments primordiaux ont pour nom Chronos, Pothos et Omichlè (l'Obscurité). Mochos, un autre écrivain phénicien d'époque tardive, fait intervenir un démiurge-créateur, Oulomos (le Temps indéfini, vraisemblablement), fils du couple originel Éther et Vent. Dans l'ensemble, les sources semblent se recouper lorsqu'elles indiquent que la pensée phénicienne avait associé le Temps à l'acte de la création et que cette dernière était le résultat d'une rencontre primordiale entre l'air et les

vents (GARBINI 1982, 1985; KOCH 1993). Mais nous devons encore à Philon et à Mochos la mention d'un Œuf cosmique dont dériverait la séparation du Ciel et de la Terre, une donnée supplémentaire sur la cosmogonie phénicienne, qui n'est pas dépourvue de parallèles dans les cultures grecque et égyptienne. Au témoignage de Philon, on doit en outre le récit (fragmentaire) de l'origine de l'humanité et de l'invention de la culture par une longue série de personnages structurés en une succession de généalogies et responsables de l'origine de l'humanité en tant qu'auteurs d'inventions et de découvertes, en qualité de fondateurs de cités, de héros divinisés après la mort par leurs descendants.

Celui qui voudrait étudier la conception de l'univers dans le monde phénicien dispose en définitive de divers fragments de mythes phéniciens, cosmogonies, théogonies et théomachies, mythes de fondation de cités, récits sur l'origine de la culture. Par ces mêmes sources, nous avons aussi connaissance d'un certain travail d'élaboration des mythes par des personnes diversement qualifiées de hiérologues, théologiens, hiérogrammates, auteurs et commentateurs de cosmogonies, «examinateurs de la vérité».

C. *Concept d'histoire*

On peut dès lors se demander ce qu'était le «concept d'histoire», quels étaient les mécanismes d'exploration/enregistrement des événements du passé. Eusèbe et Porphyre nous apprennent l'existence d'archives publiques et d'annales conservées dans les temples auxquels Sanchouniathon et Philon lui-même auraient eut accès. Par la «Chronique» de Ménandre d'Ephèse et par Flavius Josèphe, qui les cite, nous connaissons l'existence d'«archives» des Tyriens, des listes de souverains, depuis la mort du roi Abibaal jusqu'à Pygmalion. On peut donc supposer que chaque cité phénicienne possédait des archives recelant ses propres «histoires», rédigées selon des critères propres aux annales, aux récits mythiques ou d'autres types. Mais on doit encore s'interroger sur les caractéristiques que présentait l'ensemble de ces traditions narratives. Quel rapport existait par exemple entre l'histoire «sacrée» et l'histoire «événementielle» ? Peut-on parler en outre d'«une» mythologie phénicienne ou ne serait-il pas préférable de parler d'une pluralité de structurations (littéraires, rituelles, poétiques) des récits mythiques, avec des «variantes» selon les cités et les diverses traditions (pour une comparaison avec d'autres civilisations du Proche-Orient se fonder sur VAN SETERS 1983) ? Par ailleurs, le discours relatif aux notices de dérivation classique concernant

la fondation de Carthage et d'autres colonies en Occident est encore plus complexe. Là, des éléments de probable dérivation punique sont combinés avec des finalités et des mécanismes narratifs extérieurs à une hypothétique «archéologie» mythique carthaginoise originelle. On peut aussi songer à l'existence d'un cycle mythique lié aux vicissitudes des fondations et de la colonisation phénicienne en Méditerranée. Mais des récits de ce type doivent être étudiés avec attention et prudence, en tenant toujours compte de la médiation grecque et latine.

Quoi qu'il en soit, si l'on demeure au niveau de la mythographie, qui présente les difficultés évoquées ci-dessus, on pourra difficilement distinguer, à l'intérieur d'un tel patrimoine de traditions, le rapport entre d'une part une éventuelle «mémoire active» des mythes, riche de variantes et due à la libre circulation orale des récits, et d'autre part une «écriture mémoriale» des mythes, enregistrés et archivés après sélection, vérification et approbation. À en croire les témoignages disponibles, il semble que dans la Phénicie du Ier millénaire il ait existé un patrimoine du second type, c'est-à-dire une mythologie écrite, probablement fonctionnelle dans le cadre d'une récitation liturgique et préservée, dans ce but, de la transmission mnémonique et de ses mutations. Mais il faut admettre que certaines traditions sur l'aventure colonisatrice des exilés tyriens à la suite de la princesse Elissa/Didon ainsi que certains motifs considérés comme «phéniciens» par la tradition classique (le suicide par le feu, la lamentation rituelle de jeunes héros, une idéologie royale particulière et l'importance accordée aux cultes dynastiques, certains thèmes de la colonisation en Occident) semblent pouvoir être rattachés à une espèce d'élaboration, une *mythopoièsis*, encore vive et opérante, y compris à Carthage et dans le monde punique (XELLA 1981 [*cf.* GROTTANELLI 1981b], 1986; BORGHINI 1985; RIBICHINI 1985; BERTI 1990).

D. *Évaluation qualitative du temps*

À ce point, nous pouvons envisager l'«évaluation qualitative du temps». Philon procède, dans son *Histoire phénicienne*, par générations successives de divinités, d'inventeurs et de héros culturels. La succession généalogique du mythe (chez Philon, comme dans d'autres sources classiques) n'est pas simplement chronologique, mais elle représente le passé à travers une stratification de races qui forment les temps «anciens». Le temps «réel», en revanche, était vraisemblablement marqué non seulement par la référence aux années de règne, aux magistrats éponymes ou à l'«ère» de la cité (LEBEAU & LIPIŃSKI 1992) mais aussi par la récurrence régulière de

fêtes solennelles au cours desquelles le concept de renouvellement de l'existence était plus ou moins marqué. C'est ce que suggèrent aussi certains noms de mois du calendrier phénicien : celui de Karar, peut-être célébré par des chants et des danses, et le mois du «sacrifice du (ou au) Soleil»; ou encore la fête du vin à Byblos (selon une lettre d'el-Amarna); ou la fête de «l'ensevelissement de la divinité» (inscription de Pyrgi), la mention de sacrifices annuels dans des inscriptions phéniciennes et d'un «jour heureux et béni» dans des inscriptions néopuniques d'Afrique du N. d'époque romaine, la citation d'une grande fête joyeuse d'hiver qui à la fin du IIe s. était célébrée dans toute l'Afrique du N. (*cf.* SALL., *Jug.* 66, 2; 68, 2)...

Parfois, dans les sources classiques figurent des éléments qui prouvent aussi l'existence de traditions concernant certains édifices. C'est le cas par exemple du temple d'Héraclès/Melqart à Tyr (HDT. II 44) et de celui d'Aphrodite/Astarté/Baalat de Byblos sur le mont Liban (*cf.* en particulier PS.-LUC., *Syr.* 9), avec une probable référence à une «histoire» du lieu sacré tirée des traditions autochtones (*cf.* aussi Strabon pour le sanctuaire de Melqart à Gadès et Pline pour ceux d'Utique et de Lixus). De même dérivation classique, nous possédons des informations sur des cités directement fondées par des dieux (Byblos, Tyr, Beyrouth), par des ancêtres sur l'indication des dieux (Carthage, Gadès) ou encore suite à l'initiative d'un colon ou d'un groupe de colons (Sid-Sardus Pater/Iolaos en Sardaigne, Kadmos et ses compagnons à Thèbes et dans d'autres centres de la Grèce...).

On peut aussi penser à l'importance d'une «évaluation verticale du temps» pour l'histoire personnelle, celle des individus, qu'il s'agisse de souverains qui indiquent leurs propres ancêtres dans les inscriptions commémoratives ou de personnages d'origine plus modeste qui utilisent la mention de plusieurs ascendants (jusqu'à seize générations dans les inscriptions *KAI* 68 et 78; *cf.* XELLA 1990c) dans leur lignage. Dans le cadre de l'importance accordée aux traditions familiales, il faut encore mentionner la transmission fréquente du nom du grand-père au petit-fils (la papponymie) et la préoccupation, évidente dans les inscriptions, d'avoir une descendance comme moyen d'assurer la continuité individuelle et familiale. Dans ce domaine de l'histoire individuelle, on rappellera aussi, outre l'existence probable d'un rite d'imposition du nom, la pratique de la circoncision, abandonnée selon Hérodote (II 104) à la suite des contacts avec les Grecs, mais stigmatisée aussi, sur le ton de la plaisanterie, par Aristophane (*Av.* 504-507 et *Schol. ad* AR., *Av.* 507 Dübner), et encore la pratique de la prostitution sacrée qu'on peut, en tout cas en partie, rattacher, comme les deux premiers phénomènes, à des rites

de passage à l'âge adulte. En outre, selon ce que semblent affirmer quelques textes classiques, les Phéniciens (du moins en Occident) ont cru que certains hommes, après une vie illustrée par des actions d'éclat et des bienfaits, avaient été appelés à une condition d'immortalité bienheureuse (voir l'histoire du général Hamilcar, des frères Philènes, d'Elissa, d'Alétès à Carthagène...). Mais là aussi, comme pour Philon, il s'agit de bien évaluer la portée «historique» de cet «évhémérisme»...

E. *Conception qualitative de la vie*

En ce qui concerne la «conception qualitative de la vie» (en général BONDÌ 1985b), on possède quelques allusions sporadiques, comme l'indication de Servius (*in Aen.* IV 625) relative à la génération par les os (pour des parallèles bibliques et égyptiens, VATTIONI 1978, p. 28), et surtout les éléments tirés de l'onomastique, avec la présence d'anthroponymes qui permettent de penser que la venue de l'enfant était considérée comme une preuve de la générosité divine. Dans la vaste gamme des expressions formant les noms de personne, la divinité est invoquée pour protéger non seulement la conception et la naissance de l'individu, mais aussi tout le cours de son existence. Le dieu est qualifié de seigneur ou de patron de l'homme ou, plus familièrement, de père (mère), frère (sœur) et conjoint de celui qui porte son nom. En outre, une confrontation entre les théonymes présents dans l'onomastique et ceux de la religion officielle laisse penser qu'il existait une sphère de religiosité privée et familiale qui ne coïncidait pas avec les formes du culte public. Il faut encore évoquer les informations qu'on peut tirer des inscriptions dédicatoires : dans le cadre de l'anthropomorphisme divin, les dieux peuvent entendre la voix des fidèles, bénir, guérir, répandre le bien-être, la paix, la prospérité, punir les profanateurs de tombes et les violateurs de dédicaces. Le rapport avec la figure du roi est particulière : il s'agit d'une relation qui s'exprime souvent en termes d'interdépendance : le roi phénicien assure la continuité du culte des dieux, prenant soin de leurs sanctuaires, tandis qu'il attend d'eux une aide contre les ennemis, une longue vie et un bon gouvernement, sans oublier une descendance et un trône sûr (RIBICHINI 1990).

Une place particulière revient, dans ce cadre, aux notices bibliques et surtout à celles des auteurs grecs et latins sur les valeurs morales des Phéniciens et des Carthaginois, des notices dont la crédibilité doit toutefois être mesurée à la lumière des divers clichés interprétatifs élaborés en Israël et dans le monde classique pour cette civilisation. Rentrent dans cette

sphère les données sur la cruauté, l'avidité, l'avarice et la mollesse des us et coutumes, mais aussi sur le caractère fonctionnel de la constitution carthaginoise, sur l'attachement à la famille, aux ancêtres et à la descendance, les notices sur la pratique de l'hospitalité et de la *proskynèsis*, sur le rôle non marginal des femmes dans la vie sociale et familiale (les «biographies» quoique exceptionnelles de Didon, de Sophonisbè et de la femme du dernier général de Carthage, Hasdrubal, ainsi que d'autres héroïnes de la tradition classique peuvent être rapprochées des données épigraphiques relatives à Immi-Ashtart, reine de Sidon et prêtresse d'Astarté, ou aux nombreuses dédicantes des inscriptions puniques), sans compter celles qui concernent les habitudes alimentaires considérées comme spécifiques (abstinence de la viande de porc, cynophagie, usage modéré du vin...) et d'autres us et coutumes phénico-puniques (*cf.* pour Hannibal, FUCECCHI 1990).

F. *Explication des événements*

Il est difficile de se prononcer sur la question d'éventuels rapports de causalité, de prévision et d'intervention sur la réalité dans l'«explication des événements». Pausanias (VII 23, 7-8) et le pseudo-Lucien (*Syr.* 8) laissent supposer qu'il existait une certaine critique des traditions religieuses, soumises à des interprétations rationnalisantes très répandues. D'autres auteurs, comme Diodore de Sicile ou Polybe, attestent la croyance en des rêves prémonitoires ainsi que l'interprétation d'épidémies, de sécheresses et d'autres calamités comme étant les signes d'une colère divine qui demanderait des rites apotropaïques, mantiques, ou expiatoires. Mais, comme il s'agit toujours de témoignages classiques, il faut s'assurer d'abord qu'ils ne correspondent pas à des usages considérés comme plus ou moins diffusés aux confins du monde «barbare».

G. *Évaluation qualitative de l'espace*

Si l'on passe à présent aux questions d'«évaluation qualitative de l'espace», on peut avant tout se référer à la sphère sémantique du terme *qdš*, «sacré», utilisé pour indiquer des lieux et des espaces soustraits à la dimension profane et marqués par les cérémonies du culte (BISI 1991). À la définition de l'espace sacré concourent également la notion de temple, considéré comme «habitation» (*bt*) de la divinité, au sein et en dehors de l'architecture citadine, celle de «hauts-lieux» dont parle l'Ancien Testament, l'espace sacré spécifique désigné en hébreu par le terme *tophet*,

ainsi que les nombreux lieux naturels, comme les sources, les bosquets sacrés, les montagnes et les grottes, riches de témoignages cultuels. Pour une évaluation de ce type, les diverses figures divines correspondant à des entités naturelles divinisées peuvent aussi fournir un certain éclairage; c'est le cas de Shamash, le Soleil (BONNET 1989b), et de Baal Shamêm, le Seigneur du ciel. Il semble obvie, en outre, pour une civilisation dont une des caractéristiques essentielles fut la confrontation avec d'autres peuples, et ce à l'échelle de la Méditerranée, qu'une place de choix devait être réservée aux conceptions et figurations relatives à la mer, ce qui du reste ressort des sources classiques qui font souvent référence à un dieu marin (un Poséidon/Neptune pour lequel on ne peut à l'heure actuelle proposer une identification univoque). On est encore en droit de penser qu'à la subdivision du cosmos entre les diverses divinités, comme le reflète l'*Histoire phénicienne* de Philon, correspondait l'idée d'une espèce d'«ordre» terrestre préconstitué et placé sous le contrôle des dieux, bref une vision culturelle de la subdivision spatiale. À ce propos, on rapellera encore les mythes de la tradition classique relatifs à l'acquisition du territoire sur lequel Carthage serait fondée (et à la ruse de la *byrsa* : *cf.* SCHEID & SVENBRO 1985; LÉTOUBLON 1987), à l'établissement des confins du domaine punique en Afrique du N., tant vers l'Occident (la fondation de Gadès : en général, BUNNENS 1986a; pour des parallèles, MALKIN 1987) que par rapport au territoire de Cyrène (sacrifice des frères Philènes : RIBICHINI 1991; MALKIN 1990), sans parler des nombreux témoignages des auteurs classiques et des données de l'archéologie concernant l'organisation de l'espace urbain, le choix d'une localité, la construction des ports, murailles, édifices publics, sanctuaires et nécropoles. Quant à la localisation (mythique) de l'au-delà, les traditions relatives aux Rephaïm ont récemment permis de prendre en considération l'hypothèse d'une croyance en un séjour commun des trépassés, qui continuaient à languir dans une presque-vie dans l'au-delà. De vagues allusions dans les inscriptions suggèrent en tout cas que la mort était conçue comme un repos éternel et la tombe comme le lieu de résidence permanent des défunts (RIBICHINI 1987a).

H. *Conclusion*

Comme on peut s'en rendre compte d'après cette série de «flashes» sur des thèmes particuliers, et sur la base surtout des sources classiques, une histoire des mentalités phéniciennes et puniques demeure assez floue et requiert une confrontation prudente entre plusieurs disciplines. On a

affaire à un secteur peu développé et destiné, par la force des choses, à demeurer circonscrit à des cas particuliers et des problèmes spécifiques, ou bien limité à un certain type de témoignages, sans qu'il soit possible de développer un discours organique, si ce n'est en l'insérant dans un cadre plus général, c'est-à-dire dans le cadre de l'étude synthétique des différentes composantes de la civilisation phénicienne et punique.

CHAPITRE 12

LA SOCIÉTÉ

S.F. Bondì

L'étude des caractéristiques de la société phénicienne et de son évolution dans le temps est fortement conditionnée par les limites de nos connaissances. En l'absence de documents d'origine phénicienne ou de provenance extérieure spécifiquement consacrés à ce sujet, la reconstruction du tissu social repose sur des notices épisodiques, occasionnelles ou indirectes. Celles-ci contribuent certes à éclaircir certains aspects isolés, mais dans l'ensemble la majeure partie des mécanismes de la dynamique sociale, les formes concrètes à travers lesquelles se manifeste la séparation entre les classes, les conséquences d'éventuels phénomènes évolutifs, le rapport entre ceux-ci et la transformation des institutions juridiques et politiques sont autant de points qui demeurent dans l'ombre.

A. *Évolution de la société phénicienne*

Il faut souligner d'emblée que les données en notre possession indiquent l'existence d'un processus de forte modification dans le temps des formes juridiques et de l'organisation de la société phénicienne, en parallèle avec un phénomène d'évolution des institutions politiques. D'abord subdivisée – à l'aube de l'histoire phénicienne – en deux secteurs, l'un gravitant autour du palais, l'autre, quantitativement majoritaire, dépourvu de rapports organiques avec le milieu palatial, la société phénicienne acquit progressivement de nouvelles formes de stratification sociale. Celles-ci furent dictées par la transformation radicale non seulement du monde phénicien comme tel mais aussi du cadre de référence socio-politique que représentait le système des monarchies citadines en vigueur en Syrie et en Palestine au Bronze Récent (LIVERANI 1988, p. 629-660).

Le monde des cités-États phéniciennes semble donc tourner, initialement, tant sur le plan social que politique, autour du palais royal. Les informations contenues dans le récit d'Ounamon (BETRÒ 1990, p. 59-73) et la narration biblique des rapports entre Hiram de Tyr et Salomon (1*R.* 5, 6-11; 9, 11-14 et 26-28; 10, 11 et 22; 2*Chr.* 2, 7-9) dépeignent une société économiquement dépendante de l'entourage palatial et structurée

autour de lui. Messagers, employés de rangs divers, fonctionnaires, ouvriers et «esclaves» constituent une échelle sociale très différenciée, mais qui semble en substance figée dans des formes d'agrégation et d'appartenance typiques des époques précédentes.

Peu de temps après, le cadre tracé par Homère à propos des commerçants phéniciens actifs en Égée, en Crète, au Proche-Orient et en Égypte semble déjà sensiblement différent sur le plan de la dynamique sociale (HOM., *Il.* XXIII 741-745; *Od.* XIV 287-300; XV 415-484). La façon dont ces commerçants opèrent, la longue durée des séjours à l'étranger, leur rang – qui ressort des rapports avec les «seigneurs du marché» locaux – et l'existence de solides richesses possédées dans la patrie indiquent une situation sociale définie selon des paramètres désormais radicalement modifiés (BONDÌ 1988a).

À cette époque, en effet, semble déjà conclu le processus d'émergence au sommet de l'échelle sociale phénicienne d'une classe mercantile qui n'a évidemment plus son point de référence économique dans le palais. Les commerçants n'agissent plus comme «agents» de l'institution palatiale, mais pour leur propre compte, éventuellement en s'associant entre eux. Ceci conduit à penser que, par leurs objectifs, leur rang et leurs façons de procéder, ces marchands peuvent être assimilés aux protagonistes du commerce aristocratique grec contemporain (MELE 1979, p. 87-91).

Du reste, le fait que le commerce international phénicien, partout où il se trouve en correspondance avec une société stratifiée ou en voie de hiérarchisation, fasse émerger ou impose des comportements, des habitudes de consommation et des biens dont la possession souligne le rang social de leurs propriétaires n'est assurément pas fortuit, et n'a pas été déterminé par la seule «attraction» exercée par certains produits d'exportation.

La diffusion en Grèce, en Étrurie et en Espagne des coupes métalliques, des ivoires et des objets liés à l'idéologie du symposium ou à l'exaltation de l'appartenance à une élite privilégiée insère les Phéniciens dans ce commerce aristocratique dont on retrouve les manifestations et les attestations sur un plan plus largement méditerranéen.

L'activité commerciale phénicienne elle-même, qui s'est, au début au moins, nourrie de procédés relevant des «échanges de dons», utilisés comme préambule à des transactions plus avantageuses (BERNARDINI 1991a), se modifie dans le même sens (avec la transformation de l'identité sociale de ses acteurs) de manière progressive jusqu'à perdre toute référence aux conventions en usage dans les rapports entre les souverains de l'aire syro-palestinienne.

En somme, une classe d'armateurs et de marchands prend de fait le contrôle de l'activité commerciale phénicienne au moins à partir du VIIIe s. (BONDÌ 1981) et s'impose au monde des colonies phéniciennes d'Occident, qui commence alors à se constituer une armature institutionnelle correspondant à ses propres exigences. En effet, cette classe s'assure, à Carthage et dans les autres colonies d'Occident, la gestion des institutions civiles et militaires, laquelle restera l'apanage de ce milieu social, sans modification notable, jusqu'à l'époque d'Hannibal.

B. *Les classes sociales : l'exemple carthaginois*

Une innovation profonde intervient donc dans la société phénicienne (et ensuite dans la société punique) par rapport à la situation documentée pour l'époque précédant la colonisation : la discrimination entre citoyens de plein droit et habitants dépourvus de la totalité des droits civils ne repose plus sur l'insertion ou non dans le système gravitant autour du palais (qui en Orient cesse assez tôt d'être le centre de la vie économique et institutionnelle de la cité et qui en Occident n'existe même pas), mais sur l'appartenance à la classe dominante ou à un des groupes sociaux subordonnés (MOSCATI 1972, p. 636).

À cet égard, les données fournies par la documentation sur la situation en Phénicie sont rares, mais l'articulation de nos connaissances sur Carthage et sur le monde des colonies d'Occident permet quelque précision supplémentaire. La première distinction substantielle établit trois classes : les hommes libres, les semi-libres et les esclaves. Tandis que pour les esclaves, dépourvus de tout droit, on ne peut relever que la possibilité de reconquérir la liberté par rachat ou par affranchissement (FÉVRIER 1961), dans la catégorie des semi-libres on trouve une large gamme différenciée de population résidant dans les territoires puniques, selon ce que suggèrent certains textes épigraphiques et diverses indications dans les sources littéraires.

Dans le premier groupe de documents, il faut souligner la définition récurrente de *ʾš ṣdn* («homme de droit sidonien») attribuée par les inscriptions à certains citoyens de Carthage titulaires, de toute évidence, d'un statut particulier. J.-G. Février, dans une étude ancienne, avait proposé de voir en ceux-ci des affranchis (FÉVRIER 1951-1952), mais il est possible qu'il s'agisse de Phéniciens privés, en raison de leur provenance ou de leur origine sociale, de la jouissance des droits réservés aux «aristocrates» d'origine tyrienne (BONDÌ 1991, p. 56). Dans cette catégorie, selon une interprétation de I. Schiffmann, rentrerait aussi une

classe sociale qu'il définit comme la «plèbe» et qu'il identifie aux *ṣʿrnm* («les petits») d'une inscription punique de Cagliari (SCHIFFMANN 1976).

Par ailleurs, c'est assurément à une classe de semi-libres que fait référence, dans le domaine des sources classiques, Diodore de Sicile (XX 55, 4), lorsqu'il parle d'une «masse populeuse d'indigènes», distincte des Phéniciens et des Libyphéniciens de Carthage et des autres centres d'Afrique du N., et «animée d'une haine implacable envers les Carthaginois en raison de la pesanteur de leur domination». Dans le passage de Diodore sur le statut de dépendance dans lequel cette population est maintenue est impliquée non seulement la dureté du régime fiscal, mais aussi la non-participation à la gestion de la politique de l'État, adoucie seulement – à ce qu'il semble – par la faculté de conserver, dans le cadre des communautés locales, les formes d'organisation interne traditionnelles chez ces groupes (DEBERGH 1983; *cf.* II.8 Les institutions, l'organisation politique et administrative).

En ce qui concerne des citoyens de plein droit, on doit à nouveau confronter les données fournies par les sources classiques et celles qui proviennent de la documentation épigraphique punique. Pour ce qui est des premières, une différenciation essentielle est suggérée par Diodore de Sicile qui dans le passage cité ci-dessus distingue nettement «les Phéniciens qui habitent Carthage» des «Libyphéniciens qui occupaient bien des cités maritimes» et «avaient en commun avec les Carthaginois l'épigamie». Dans les premiers il faut reconnaître les citoyens de la capitale, titulaires de la totalité des droits et pourvus, selon le témoignage d'Aristote (*Pol.* II 4, 8), d'un cens minimum. Dans les seconds, on verra leurs correspondants des autres cités d'Afrique du N., détenteurs eux aussi des droits civils et politiques, et authentiques représentants des intérêts de Carthage dans les centres périphériques de l'État (BONDÌ 1971).

Les textes épigraphiques puniques dans lesquels on peut relever quelque référence à cette classe sont nombreux. Certaines études récentes ont eu le mérite d'éclairer d'un jour nouveau cette question. On doit avant tout rappeler que SCHIFFMANN 1976, a reconnu dans l'inscription de Cagliari évoquée plus haut la mention de la classe qui se trouvait au sommet de la société punique et qui est citée avec la qualification collective de *ʾdrnm* («les grands», «les puissants»). En second lieu, une fine analyse de GARBINI 1983 (spéc. p. 158-160), a permis de reconnaître dans la qualification de *ʾš bʿm* («qui est dans le peuple»), suivie du nom d'un centre, l'indication d'appartenance individuelle à une élite privilégiée qui dans le cadre de l'État carthaginois est titulaire, même si elle ne réside pas dans la capitale, «di una specie di cittadinanza speciale (qualcosa di

analogo alla *civitas* romana) di cui godevano alcuni cittadini residenti nelle varie parti dell'impero» (GARBINI 1983, p. 159).

Il ne fait aucun doute qu'à cette seule partie de la population était réservé le droit d'accéder aux carrières publiques, tandis que la masse des hommes libres de condition inférieure (l'existence de cette classe à Carthage est attestée par POL. X 17; LIV. XXVI 47) était probablement admise à participer à l'assemblée générale du peuple. Mais il faut admettre que les informations sur ce point sont très laconiques (sur ce problème, *cf.* déjà *HAAN* II, p. 185, 226-230).

La condition privilégiée de l'aristocratie d'origine phénicienne dans la conduite des affaires publiques et dans les rapports avec un État qui a le plus grand égard pour ses attentes est soulignée avec le plus d'éclat par les exemptions dont elle bénéficie dans le domaine des obligations fiscales et militaires. Pour ce qui regarde le premier point, les citoyens de plein droit sont généralement exemptés du versement de tout tribut à l'État (*HAAN* II, p. 317-318; MOSCATI 1972, p. 626). Les sources qui parlent d'un prélèvement fiscal à leurs dépens laissent clairement entendre qu'il s'agit de mesures exceptionnelles (LIV. XXX 44, 1; XXXIII 46, 9; 47, 2), prises notamment par Hannibal dans une situation où les privilèges des classes élevées sont radicalement remis en question.

Quant au service militaire, Carthage procède habituellement à des conscriptions obligatoires tant sur le territoire africain que, à l'époque barcide, dans les possessions ibériques (MOSCATI 1972, p. 690-692). Toutefois, le service militaire est normalement imposé aux dépendants des nationalités les plus variées, tandis que les citoyens carthaginois qui, durant les époques les plus reculées seulement selon St. Gsell (*HAAN* II, p. 344), avaient constitué l'ossature de l'armée en sont exempts. Par la suite, à partir du IVe s., la présence de ces éléments dans les armées de Carthage devint exceptionnelle (*HAAN* II, p. 344-352) (*cf.* aussi II.9 L'armée et la guerre).

Une composante importante de la société carthaginoise et de celles des autres cités phéniciennes d'Occident est constituée par les étrangers (*Dizionario*, p. 198-200), certes présents en grand nombre dans la capitale et ailleurs, et même majoritaires, numériquement parlant, dans des cas particuliers comme ceux des cités siciliotes soumises par Carthage. À leur propos aussi, on possède seulement des informations fragmentaires, mais qui renforcent l'image d'une Carthage substantiellement ouverte au respect des droits fondamentaux (à l'exception naturellement de la participation aux décisions publiques).

À cet égard, un témoignage de Diodore de Sicile est remarquable (XIV 53, 2-5). Il concerne la présence à Motyé de noyaux de citoyens grecs à qui il était permis d'avoir leurs propres temples. Ces Grecs participaient à ce point directement au sort du centre qu'ils combattirent pour le défendre contre d'autres Grecs, à l'époque du siège de Denys de Syracuse. Toujours au sujet des rapports avec les citoyens des villes grecques de Sicile, il est intéressant de noter une indication de Diodore de Sicile (XIV 65, 2), selon lequel ceux-ci étaient autorisés à conserver leurs propres magistratures et leurs modes de gouvernement traditionnels.

Quant à la cité de Carthage, les sources concernent pour la plupart la présence d'étrangers dans les armées puniques, mais on ne peut rien en conclure en matière de droits individuels. L'épisode de l'introduction officielle à Carthage du culte de Déméter et Korè, dont l'administration est confiée à des éléments grecs et à d'illustres représentants locaux (DIOD. XIV 77; *cf.* XELLA 1969) laisse en tout cas penser que les étrangers présents dans la cité jouissaient d'une certaine autonomie en matière religieuse, ce qui dénote une forme d'attitude «libérale» de Carthage envers les cultes étrangers et envers les exigences des éléments étrangers de sa population (BONDÌ 1985b; RIBICHINI 1985, p. 144).

C. *Main-d'œuvre libre et servile*

Les caractères «hiérarchiques» de la société carthaginoise ayant été ainsi dessinés, on peut tenter d'évaluer le rôle que ces diverses composantes assumaient dans le processus de production. La reconstruction du tissu social peut reposer, pour ce qui concerne ce point, sur diverses indications. En milieu agricole, d'une part, on distingue l'existence d'une classe de propriétaires d'entreprises agricoles de petites et moyennes dimensions (II.6 Le commerce, les échanges, l'économie). Par ailleurs, dans le secteur artisanal (*Dizionario*, p. 144-146), une inscription de Carthage (MAHJOUBI & FANTAR 1966; DUPONT-SOMMER 1968) mentionne une remarquable série de spécialistes des métiers les plus variés, parmi lesquels, selon l'interprétation de A. Dupont-Sommer, on trouve des marchands, des porteurs, des emballeurs, des fondeurs d'or, des potiers, des préposés aux fours et autres, tous cités pour avoir contribué à la construction d'une rue ouverte au IIIe s. «en direction du lieu de la Porte Nouvelle».

Les informations tirées de Polybe (X 17) et de Tite-Live (XXVI 47) sont plus générales, mais elles se réfèrent à une réalité pratiquement identique; elles concernent l'existence à Carthagène d'un nombre

considérable d'hommes libres définis respectivement par les deux écrivains comme χειροτέχναι et *opifices*. Ceux-ci sont juridiquement différenciés des citoyens titulaires de la totalité des droits, appelés πολιτικοί ou *cives*. Seuls ces derniers, après la conquête de la cité par Rome, reçurent la garantie de rester libres.

Parmi les artisans et les travailleurs dont on vient de parler, on comptait certainement (comme le suggère le contexte de l'inscription de Carthage évoquée ci-dessus, qui parle de contributions pour une œuvre publique) de petits entrepreneurs privés qui vivaient de leur propre travail. Mais à côté d'eux, il faut tenir compte de l'existence d'une main-d'œuvre tant libre que servile sur laquelle nous sommes toutefois surtout informés pour le secteur agricole. Tant Magon, dans son traité agronomique qui nous a été transmis par des citations et des adaptations de la part d'auteurs latins, que les historiens qui se sont intéressés aux réalités carthaginoises à l'occasion des guerres contre Rome s'attardent à décrire les activités aux champs et le personnel qui y est employé.

On apprend ainsi par Varron (*R.* I 17, 3-4) l'existence d'*operarii* qu'il faut probablement identifier à une main-d'œuvre libre, à tout faire, aux niveaux les plus bas de la société. De nombreux auteurs classiques (de Polybe à Diodore de Sicile et Justin, témoignages cités et discutés par *HAAN* II, p. 299-300) mentionnent la présence d'esclaves employés au travail des champs. Il s'agit, pour l'essentiel, d'individus dépendant de privés, mais quelques indices suggèrent que, dans les domaines dont l'État était reconnu propriétaire, on recourait à des esclaves (surtout des prisonniers de guerre) appartenant à l'État lui-même (MOSCATI 1972, p. 638).

D. *Rôle des populations de tradition indigène dans l'organisation carthaginoise*

Il ne fait aucun doute que dans le cadre des possessions N.-africaines de Carthage la grande masse de la population ait été constituée d'indigènes libyens, formellement libres, mais dépourvus de toute possibilité réelle d'influencer les processus de formation des décisions politiques. Ceux-ci sont soumis, comme on l'a vu, aux conscriptions obligatoires et à une taxation onéreuse, exigée par un État qui se considère comme juridiquement propriétaire des sols. De ce secteur économique et de l'activité de ces habitants, Carthage tira, à partir du Ve s. – lorsque, en fait, elle se définit comme un État aux dimensions territoriales

considérables, la partie la plus grande et la plus sûre de sa richesse et la base de sa puissance internationale.

Si les rapports entre Carthage et les populations de tradition indigène d'Afrique du N. sont de cet ordre, la situation dans les régions d'outre-mer qui viennent à faire partie de l'État carthaginois – la Sardaigne et, à l'époque barcide, l'Espagne, du moins pour ce qui concerne les relations avec les élites locales – est différente. Envers celles-ci, la métropole punique, une fois qu'elle s'est assurée le contrôle territorial, met en œuvre une politique d'implication attentive, avec à la clé des reconnaissances formelles et substantielles du rôle que les aristocraties locales jouent dans le tissu social des deux régions.

On peut affirmer, dans les grandes lignes, qu'en Sardaigne Carthage vise à coopter dans son propre système de pouvoir l'élite nuragique, à la fois par des formes appropriées de gestion de l'activité agricole, en laissant de l'espace aux propriétés de type *latifondi* des notables locaux, et par des formes de reconnaissance de type idéologique dont les indices les plus explicites sont l'adoption de Sid (facilement assimilable au grand dieu local) comme divinité «nationale» des Puniques de Sardaigne ainsi que certaines caractéristiques de la monnaie locale qui fait place à la reconnaissance de la fonction de l'aristocratie d'origine locale (de façon générale, BONDÌ 1988d, spéc. p. 191-196; sur les émissions monétaires, ACQUARO 1974b).

En Espagne, les divers objectifs de la politique barcide (qui vise essentiellement à s'assurer une base solide pour les futures activités militaires ainsi qu'un rendement sûr des mines d'argent de la péninsule) trouvent un appui suffisant dans une politique d'alliance avec les aristocraties locales, que soulignent les mariages dynastiques conclus par Hasdrubal et Hannibal avec des princesses ibériques (BLÁZQUEZ 1980b). À l'égard des couches inférieures de la population, en revanche, nous savons par Tite-Live (XXI 11, 13) qu'une politique de conscriptions obligatoires, identique à celle qui est mise en œuvre dans les territoires N.-africains de Carthage, est appliquée. Le traitement fiscal qui leur est imposé n'est pas moins pesant (sur les rapports entre Carthaginois et populations ibériques, *cf.* de façon générale BONDÌ 1983b, p. 393-395).

E. *Administration de la justice*

La nette distinction entre l'aristocratie et les autres couches de la population produit également des effets remarquables dans divers secteurs de l'organisation sociale. À ce propos, les informations relatives à

l'administration de la justice (qui à Carthage reste une prérogative exclusive de l'oligarchie dominante non seulement pour ce qui concerne les procédures disciplinaires contre les militaires et les magistrats, mais aussi, au moins à partir d'une époque déterminée, pour ce qui touche à la juridiction ordinaire) sont symptomatiques (sur ce sujet, *cf.* de façon générale MOSCATI 1972, p. 642-643; *Dizionario*, p. 119).

À Carthage, la justice est initialement administrée par les sufètes («juges», précisément, en phénicien) (LIV. XXXIV 61, 15). Aux débuts du IVe s., il devient nécessaire de contrôler et de juger les commandants militaires (JUST. XIX 2, 1-6), de sorte qu'est créée une magistrature collective spécialisée, le Conseil des Cent (sur les prérogatives de cet organisme, II.8 Les institutions, l'organisation politique et administrative), dont les membres sont sélectionnés au sein du Sénat. Cet organisme, né comme garant suprême des institutions carthaginoises, accroît progressivement ses prérogatives au point de finir par s'occuper de toute l'administration de la justice.

Aristote (*Pol.* III 1, 7) fournit un témoignage explicite de cette situation, tandis que Tite-Live (XXXIII 46, 1), en parlant d'une authentique caste (*ordo iudicum*), révèle qu'au début du IIe s. ses représentants restèrent en charge à vie, si bien qu'on peut parler de leur pouvoir comme d'un véritable *regnum.*

Sur d'autres aspects du droit nous sommes beaucoup moins bien informés. Dans la sphère de la famille, par exemple, restent dans l'ombre les rapports juridiques entre mari et femme, entre parents et enfants, sans parler des procédures habituelles relatives à l'héritage, à la succession, au patrimoine des deux époux. Même les études, en vérité peu nombreuses, sur ce problème ont dû s'accommoder de cet état de choses, en se limitant à rapporter les quelques données transmises par les sources, surtout épigraphiques (*HAAN* IV, p. 216-217; MOSCATI 1972, p. 50-61; *Dizionario*, p. 100-101).

Parmi ces dernières, celles qui sont relatives aux dispositions testamentaires, aux adoptions et aux successions (*RES* 13, 264; *KAI* 124, 138, 166) sont particulièrement significatives. Une inscription étudiée par J.-G. Février émerge du lot car elle documente le cas d'un esclave affranchi par disposition testamentaire de son patron (FÉVRIER 1961; *cf.* aussi MOSCATI 1972, p. 638).

CHAPITRE 13

TECHNIQUES ET SCIENCES

P. Bartoloni

A. *Travail de la pierre*

La taille et le travail de la pierre sont étroitement liés à la construction, surtout celle qui revêt un caractère public (sur les sciences et techniques en général, *cf.* MOSCATI 1972, p. 19-48, 65-85, 489-512). Pour la construction des lieux de culte, en effet, on privilégia la pierre de taille. Pour cela, de très nombreuses carrières furent ouvertes, qui sont encore visibles de nos jours le long des côtes de la Méditerranée. On ne peut faire valoir une prédilection spécifique pour un type particulier de pierre, mais le choix se portait toujours sur les bancs de roche les plus proches du lieu choisi pour la construction.

Les carrières étaient généralement à ciel ouvert et elles se concentraient uniquement sur les bancs de roche sélectionnés : parmi les carrières les plus imposantes de la Méditerranée, on peut mentionner, par exemple, celles de Dagla, sur la côte occidentale du Cap Bon, face à Carthage, qu'il ne faut pas confondre avec les carrières proches de El-Haouaria, en activité surtout durant l'époque romaine.

Les coupes étaient effectuées au moyen de scies, dans le cas des pierres calcaires tendres, ou bien au moyen de burins et de coins de bois, dans le cas de pierres volcaniques comme le basalte, le granit ou le trachyte. Le dégrossissement et le travail de la pierre étaient en revanche effectués au moyen d'instruments à lame, comme le burin ou la hache. Tous ces instruments, de même que ceux qui étaient utilisés dans la construction, sont connus à travers les représentations figurant sur les stèles plus tardives du *tophet* de Carthage.

Parmi les pierres qui jouirent d'un succès particulier auprès des ateliers de construction phénico-puniques, les principales furent sans aucun doute le grès et le calcaire, et ce surtout en raison de la relative simplicité de la coupe d'une carrière, effectuée au moyen de scies, et du poids spécifique assez bas puisqu'il ne dépasse pas 1 600 kg/m^3, ce qui en rendait le transport plus aisé. Ce dernier se faisait principalement par mer, sur des radeaux. On remédiait à l'usure rapide à laquelle le grès était sujet s'il

était exposé aux agents atmosphériques en le recouvrant d'un enduit qu'on posait une fois le travail terminé.

Comme liant entre les pierres on utilisait surtout le mortier à base de boue, mais dans certains cas, surtout à l'époque hellénistique, on recourut à la chaux obtenue grâce à la combustion de pierres calcaires réalisée dans des fours cylindriques ou tronco-cylindriques à ciel ouvert. Un autre système pour unir les blocs consistait à placer des embrèvements à queue d'aronde remplis de plomb. Pour les pièces étanches et pour les citernes «baignoires» caractéristiques, on utilisait un enduit hydraulique composé de chaux mélangée à de la cendre. Les mêmes ingrédients, unis à de la céramique pilée, formaient un pavement typique, très résistant, connu sous le nom de *cocciopesto*.

B. *Métallurgie*

L'extraction des minerais se faisait principalement dans des mines à ciel ouvert, mais, bien que des témoignages précis à ce sujet fassent défaut, il n'est pas improbable que dans certains cas la mine comprenne des galeries, ainsi que l'indiquent quelques lampes puniques du type *bilychne* trouvées dans une mine de Sardaigne.

Si à proximité de la côte orientale, et surtout dans l'île de Chypre, on exploita des mines de fer et de cuivre, il est évident que les principaux apports de métaux, surtout de métaux précieux, provenaient des établissements occidentaux.

La Sardaigne et la péninsule Ibérique furent les régions qui fournirent les plus importantes quantités de métaux et leur colonisation fut aussi probablement une conséquence de l'acquisition de ces biens. Les bassins miniers de Sulcis-Iglesiente, en Sardaigne, et du rio Tinto, dans la péninsule Ibérique, étaient connus depuis longtemps et furent exploités peut-être dès la période précoloniale. Ils fournissaient des quantités considérables d'argent. En revanche les mines d'or exploitées, selon la tradition, par les Phéniciens dans l'île de Thasos appartiennent encore au domaine du mythe, tout comme les mines de Kadmos en Thrace, où les Phéniciens auraient extrait de l'or, de l'argent et du cuivre.

Durant le Ier millénaire, ces minerais, ainsi que le fer, l'étain et le plomb, provenaient tous de l'Occident méditerranéen : en particulier, le cuivre de Sardaigne – outre que de Chypre, le fer toujours de Sardaigne et d'Afrique du N., l'or du cœur de l'Afrique, à travers des caravanes trans-sahariennes, l'étain enfin des îles Cassitérides (Cornouailles), d'abord via les Gaules et puis, après la fondation de Marseille, par mer, en

contournant la péninsule Ibérique. Le plomb était extrait de quelques mines situées dans la région de Carthage ou bien des grands gisements de plomb argentifère de Sardaigne.

La fusion des métaux se faisait en broyant finement les minerais, en les soumettant à une forte chaleur dans des fours de terre cuite partiellement enterrés. La flamme était activée au moyen de soufflets pourvus de tuyaux de terre cuite à double embouchure qui étaient insérés à la base du four. Le métal en fusion était recueilli dans des coupelles de terre cuite d'une capacité rarement supérieure au litre, puis versé dans des moules.

C. *Industrie de la céramique*

Dans le monde économique et domestique de l'Antiquité, y compris de la civilisation phénico-punique, le travail de l'argile pour la fabrication de récipients utilisés dans toutes sortes d'activités de la vie quotidienne revêtit une importance particulière (sur la céramique en général, FALSONE 1981b; BARTOLONI 1988b). L'argile était prélevée de préférence dans des zones où le kaolin – terme qui désigne l'argile pure – était déjà mélangé au dégraissant afin de faciliter toutes les opérations qui précédaient le modelage des divers vases. L'argile était longuement pétrie avec de l'eau et là où cela s'avérait nécessaire on ajoutait du dégraissant. Ce dernier était formé d'une sorte de sable composée de très petites pierres calcaires, quartzeuses ou micacées, et avait pour fonction d'éviter les fractures qui généralement se formaient à la superficie du kaolin durant le séchage. Après avoir été pétrie, l'argile était coupée en pains et passée au tour pour obtenir les formes voulues.

Le tour était du type à pédale, c'est-à-dire qu'il était composé de deux disques de bois unis par un mât vertical qui à son tour était placé, mais pas fixé, dans une cavité particulière pratiquée dans une pierre. On faisait tourner le disque supérieur en agissant avec le pied sur le disque inférieur qui servait de volant. Au centre du disque supérieur était fixé un bossage convexe de forme variable selon les époques, qui servait à maintenir en place la masse d'argile durant le travail et qui formait donc la cavité qui apparaît généralement sur le fond des vases.

Le vase ainsi modelé était sommairement ciré au moyen d'un bâtonnet de bois, ou bien couvert d'un engobe et puis posé à l'ombre dans un lieu aéré durant environ une semaine. On procédait ensuite à l'éventuelle décoration et on passait finalement à la cuisson. Celle-ci avait lieu dans un four biparti, c'est-à-dire formé de deux chambres superposées et séparées par une paroi d'argile présentant de nombreux trous. À l'époque

archaïque, cette paroi était soutenue par une cloison, puis à l'époque hellénistique par un pilier central. Dans la chambre inférieure on allumait le feu avec du bois ayant un pouvoir calorifique élevé et dans la chambre supérieure on plaçait les vases l'un au-dessus de l'autre. Ils restaient là à cuire souvent plus d'une journée, soumis à une température qui variait entre 600 et 800 degrés. La céramique destinée exclusivement à l'usage funéraire était cuite à une température sensiblement inférieure.

D. *Industrie du verre*

On a coutume d'attribuer aux Phéniciens l'invention du verre (*cf.* aussi II.17g L'art. Verrerie). Il existe même une légende étiologique, transmise par Pline, qui rapporte que quelques marins phéniciens, une fois l'obscurité tombée, débarquèrent sur une plage où ils allumèrent un feu en le protégeant du vent au moyen de pains de salpêtre. Les pains et le sable fusionnèrent à la faveur de la chaleur et donnèrent naissance au verre.

Il est revanche attesté avec certitude par des témoignages archéologiques que la pâte vitrée fut d'abord utilisée en Mésopotamie, dans le courant du IIIe millénaire, puis en Égypte au début de la XVIIIe dynastie. De là, en vertu des rapports de dépendance qui unissaient la Phénicie à l'Égypte, elle passa rapidement dans les centres de la côte syro-palestinienne où elle connut un grand succès grâce aux qualités artisanales et commerciales de la région. Les Phéniciens eurent donc le mérite de diffuser la connaissance de la pâte vitrée et, par conséquent, du verre dans l'Occident méditerranéen.

La pâte vitrée se compose principalement de silicate et d'oxydes de sodium et de calcium qui souvent sont présents notamment dans les sables du Liban, ce qui a de toute évidence donné naissance à la légende exposée ci-dessus. Sa couleur bleue naturelle, due au salpêtre, pouvait être altérée en ajoutant des oxydes colorants de diverses natures. La fusion avait lieu dans des creusets prévus pour cette opération, après un certain laps de temps, à une température d'environ 1 000 degrés.

Le travail du verre se faisait au moyen de moules, surtout d'argile, et sur des noyaux de même matière. Dans le premier cas, utilisé surtout pour de petites protomés humaines ou animales, sur la masse vitreuse informe et fluide, prélevée au moyen d'un bâtonnet, on imprimait une matrice tridimensionnelle en négatif. Puis l'image ainsi obtenue était complétée en appliquant à chaud des détails polychromes supplémentaires, tels que, par exemple, les yeux ou les cheveux. Dans le second cas – utilisé surtout pour les petits récipients qui servaient de flacons à onguent, on étendait la pâte vitrée autour d'un noyau d'argile crue, travaillé en fonction de la

forme désirée. La décoration polychrome caractéristique, dite «à dents de loup», était toujours obtenue à chaud en étendant des fils de pâte vitrée de diverses couleurs autour de la panse des flacons à onguent et en variant verticalement leur disposition linéaire au moyen d'un peigne métallique à dents larges.

E. *La teinture*

Parmi les *topoi* qui ont trait à la réputation des Phéniciens, outre les inventions de l'alphabet et du verre, celle de la pourpre est également très bien connue (DOUMET 1980). L'importance fondamentale de cette substance pour le monde antique était due au fait qu'il s'agissait de l'unique pigment indélébile connu.

La substance colorante était tirée du traitement auquel étaient soumises certaines espèces particulières de mollusques gastéropodes, principalement le *murex trunculus*, le *murex brandaris*, le *murex erinaceus* et la *purpura purpura*. Ces mollusques, très fréquents dans les eaux basses de la Méditerranée, étaient pêchés en grand nombre surtout au moyen de filets amorcés avec des morceaux de poisson. Les vastes dépôts de coquillages vides et broyés sont caractéristiques des principaux centres producteurs de pourpre, comme Tyr et Sidon en Phénicie et l'actuelle Kerkouane en Occident.

Une fois pêchés, les gastéropodes étaient placés dans de grandes vasques étanches exposées au soleil où les coquillages étaient écrasés afin de tuer le mollusque et d'en écraser la chair. Comme il va de soi, ces grands bassins de décantation étaient toujours placés aux marges de l'habitat et en position d'aération par rapport au vent prédominant. Tandis qu'on laissait la chair pourrir dans les vasques, les fragments de coquillages étaient enlevés des bassins et jetés aux marges des zones habitées, là où, aujourd'hui encore, on les retrouve en grandes quantités. Après environ une semaine, la chair des mollusques était mouillée avec de l'eau de mer et pétrie jusqu'à être réduite à une sorte de pâte. Ce produit, une fois desséché, constituait la pourpre dont la couleur violette pouvait varier jusqu'à devenir rose, selon la quantité d'eau qu'on y mélangeait. Plusieurs bains appliqués au même produit contribuaient à augmenter l'intensité de la couleur.

D'autres pigments colorants, mais non permanents, étaient obtenus à base de substances végétales et minérales. Parmi les premières, il faut rappeler les racines des fleurs de lotus et le pollen de safran à partir

desquels on obtenait la couleur jaune. Parmi les secondes, on citera l'oxyde de cuivre, pour les couleurs verte et bleue.

F. *L'industrie alimentaire*

Si l'on met à part la production agricole normale et l'élevage traditionnel des animaux domestiques, qui ne présentèrent pas de caractéristiques spécifiques, dans le monde phénico-punique, l'industrie alimentaire eut une importance fondamentale, liée principalement aux fournitures de vivres pour la navigation et aux produits de luxe destinés à l'exportation. Pour la conservation des aliments, on utilisait surtout la salaison, le dessèchement et l'infusion, tandis qu'on ne possède aucune information sur la pratique du fumage.

Les biens alimentaires le plus souvent travaillés étaient évidemment d'origine animale et végétale. Parmi les premiers sont compris tant les mammifères que les poissons, tandis que parmi les seconds, outre les grains, on doit penser aux fruits.

Les mammifères, parmi lesquels principalement les bovins, les ovins et les porcins (MOUTERDE 1969), étaient généralement coupés en morceaux et conservés dans des amphores remplies de vin. Les poissons, en revanche, étaient salés ou conservés dans la saumure. À ce propos, la sauce connue sous le nom de *garum* était très célèbre (PONSICH & TARRADELL 1965); sa production était répandue le long des côtes méridionales de la péninsule Ibérique, surtout à Gadès. On obtenait cette sauce en écrasant et en filtrant le poisson bleu, tel que les sardines ou les maquereaux. Elle était conservée diluée, avec du sel et des épices.

Le premier établissement de thonaires semble remonter aux Phéniciens qui utilisèrent ce type de pêche pour s'approvisionner durant les longs voyages vers l'Occident (sur la pêche en général, BARTOLONI 1991). Il est du reste bien connu qu'en Sardaigne, par exemple, tant les thonaires encore en activité que ceux qui sont désormais abandonnés remontent à des établissements phéniciens antérieurs voués à cette activité.

Outre la production d'huile, celle du vin était une des principales industries alimentaires traditionnelles qui était active en Orient, et l'exportation vers l'Occident de la culture de la vigne est sans aucune doute imputable aux Phéniciens. En effet, outre le probable commerce du sel, absolument nécessaire pour la conservation des produits alimentaires et qui était produit dans les salines des établissements côtiers, on doit mentionner le vin que les Phéniciens produisaient en Sardaigne et exportèrent aux VIIIe-VIIe s. dans le Latium et en Étrurie où il était

considéré comme un bien de luxe et de grand prestige. Tandis que dans le monde grec on utilisait la résine qui, en plus de favoriser la conservation du vin, en masquait les défauts, il semble que le vin de production phénicienne était traité avec la chaux pour en éviter la détérioration.

G. *Filature et tissage*

L'habileté des Phéniciens dans l'industrie textile est bien connue dans le monde antique et elle est souvent associée à l'industrie de la teinture tout aussi célèbre, dont on a traité ci-dessus. Du reste, l'art du tissage dans l'Antiquité et dans tout le bassin de la Méditerranée était considéré comme spécifique des femmes et était effectué surtout dans le milieu domestique. Dans le monde phénico-punique au contraire, à côté du travail domestique, il existait certainement une véritable activité industrielle, comme le démontrent non seulement la renommée des tissus phéniciens – qui suppose une exportation liée à une production remarquable, mais aussi les inscriptions votives qui mentionnent des tisseurs professionnels. Un témoignage supplémentaire est fourni par les fuseaux, les canettes et les poids qui ont été découverts dans les tombes et encore par les représentations des ces objets sur les stèles plus tardives du *tophet* de Carthage.

Les métiers à tisser utilisés étaient des plus primitifs, mais de type horizontal, ce qui est caractéristique du Proche-Orient, sans lice, donc avec le canevas fixe et tendu à l'aide des divers poids de terre cuite et avec la canette qui conduisait la trame à travers le canevas même. On ne possède pas de trace, ou de témoignage, de l'existence de métiers à tisser à deux ou plusieurs lices et donc avec canevas mobile.

Pour le tissage, on utilisait des fils de laine et de lin et, peut-être, mais bien plus rarement, de coton. Celui-ci est mentionné par Pline (*N.H.* XIX 2, 4) comme originaire de la péninsule Ibérique, mais il est évident qu'il s'agissait probablement d'une qualité locale de coton d'Inde importé en Occident par les Phéniciens.

Le filage se faisait de la manière la plus simple et traditionnelle, à l'aide d'une quenouille et d'un fuseau. À une extrémité de la quenouille, on assurait une certaine quantité de fibre pour alimenter le fuseau. Celui-ci avait généralement une forme biconique avec un regonflement vers le bas, ce qui garantissait et facilitait la rotation. Il était principalement de bois ou, plus rarement, d'os ou de bronze.

H. *Charpenterie et menuiserie*

L'art du travail du bois (par exemple, BARTOLONI 1987) comptait parmi les activités les plus caractéristiques des artisans phéniciens et puniques puisqu'il concernait non seulement l'ameublement domestique, destiné aussi à l'exportation, mais il était aussi le fondement de l'activité des chantiers navals (II.7 Navires et navigation). En outre, les sources anciennes proche-orientales sont riches en données sur les célèbres cèdres du Liban, convoités par les populations limitrophes et largement utilisés dans le bâtiment, dans les chantiers navals et dans l'ébénisterie. Leur transport se faisait par les fleuves ou sur mer, remorqués qu'ils étaient par des embarcations.

Tous les instruments adaptés au travail du bois, depuis le simple découpage du tronc jusqu'au travail de marqueterie, sont connus puisqu'ils sont souvent représentés sur les stèles les plus tardives du *tophet* de Carthage. On y reconnaît notamment des scies, des haches, des gouges et des burins de diverses formes.

En ce qui concerne les techniques de construction des meubles, on connaissait très bien les emboîtements obtenus avec des mortaises et des tenons, ou bien avec des chevilles et des goupilles, ainsi que le prouvent les sarcophages de bois découverts tant en Afrique du N. qu'en Sardaigne.

CHAPITRE 14

VIE DES CITÉS ET URBANISME *PARTIM* ORIENT

M. Yon

Un état de la question en ce qui concerne la vie des cités et l'urbanisme de la Phénicie (Orient) nécessite quelques remarques préliminaires.

Tout d'abord, dans la plupart des cas, les cités phéniciennes du Ier millénaire ne sont pas des créations nouvelles, comme le sont bien des comptoirs des Phéniciens d'Occident, mais elles prennent leur place dans l'histoire d'un peuplement dont l'origine est parfois très lointaine (par exemple, Byblos, village néolithique *c.*4500, mais déjà devenue une ville au IIIe millénaire). La civilisation dite «phénicienne» est la continuation d'une civilisation levantine de l'Âge du Bronze (qu'on désigne souvent par commodité comme «cananéenne»). Les villes n'ont donc fait le plus souvent que continuer à vivre et à se développer là où se trouvaient auparavant, dans une région de peuplement ancien et déjà fortement urbanisé, des agglomérations abritant le centre d'un pouvoir politique autonome : ainsi, les tablettes d'el-Amarna ou celles de Ras Shamra-Ougarit (XIVe-début XIIe s.) font état de correspondance avec les «rois» de Byblos, de Tyr, de Sidon, de Beyrouth... (*cf.* récemment ARNAUD 1987, p. 39-44; *RSO* VII, p. 79-81).

Ensuite, la Phénicie n'est pas une entité politique centralisée, mais un ensemble de cités qui parlent et écrivent la même langue. Si elles présentent des caractères culturels communs (ceci vaut pour l'urbanisme comme pour le reste), ceux-ci sont en grande partie communs également aux régions qui les entourent. Comme la période considérée s'étend sur près de mille ans, il faut tenir compte de l'évolution historique et sociologique qui a dû se produire du XIIe au IIIe s., en relation avec l'évolution du monde à l'entour, ainsi que des influences venues des civilisations de l'E. aussi bien que de l'O.

Le plus grand obstacle vient enfin des conditions de la documentation. Il est en effet bien difficile d'étudier sur pièces l'urbanisme phénicien et l'organisation de la vie dans la cité, puisqu'aucune grande ville n'a pu être fouillée pour l'époque qui nous concerne. Quant au système politique et social, les informations disparates qu'on a par les textes littéraires ou par

les inscriptions ne permettent ni de le décrire dans le détail ni d'en suivre l'évolution.

A. *Topographie et organisation de l'espace*

Le trait le plus évident des puissances phéniciennes est leur caractère maritime, et l'implantation des capitales se trouve toujours en contact avec la mer, grâce à laquelle sont assurées les activités d'échange. Par ailleurs, dans une économie antique, la vie de la communauté doit être garantie par un approvisionnement régulier en produits de consommation, afin de nourrir la population. C'est pourquoi un des caractères communs à la topographie de l'espace des cités phéniciennes est qu'elles s'appuient sur trois éléments de base : la ville qui en est la capitale, le port, le territoire.

B. *Les sites urbains (implantation des villes)*

La ville (capitale, centre politique de la cité-État) est généralement située sur la côte et bénéficie fréquemment de la disposition naturelle d'un promontoire côtier plus ou moins saillant, dont le tracé peut abriter des ports naturels : ainsi, à Byblos, à Berytos, à Sidon où, de plus, des îlots et des lignes de récifs protègent les ports... (ph. n°15).

Les Phéniciens ont aussi cherché à profiter de la présence, relativement rare, d'îles près des côtes. Avant le Xe s., Tyr était établie sur des îlots rocheux – au moins deux, dont l'un portait le temple de Zeus Olympien (= Baal) – à proximité de la côte dont la séparait un bras de mer de *c.*500 m; le roi Hiram Ier réalisa alors des travaux considérables pour les réunir en une seule île (JOS., *C. Ap.* I 113), en attendant qu'au IVe s. Alexandre rattache l'île à la mer par une jetée (aujourd'hui l'alluvionnement marin en a fait une simple presqu'île) (ph. n°16). Un cas extrême est celui de la ville d'Arwad, construite sur une petite île en pleine mer (1 500 m de pourtour, à 2,5 km de la côte) (ph. n°17).

L'installation insulaire est combinée avec un établissement sur le continent. Pour Tyr, l'établissement continental (Palaityros/Ushu, probablement à Tell Rachidiyeh, situé à 4 km au S. de Tyr, près des sources de Ras el-Ain qui alimentaient la ville en eau) possède une autonomie topographique. Dans le cas du royaume d'Arwad (Arados selon les sources grecques), dont la capitale est en pleine mer, s'est développé sur la côte un établissement continental (Antarados/Tartous), qui est vraiment une autre agglomération (mais non une cité).

Le cas particulier de Tripolis est difficile à analyser. Le site naturel (Al-Mina) sur un promontoire découpé, avec des lignes de brisants protégeant les deux ports N. et S., correspond tout à fait aux caractères des implantations spécifiquement phéniciennes. La ville passe pour avoir été fondée conjointement par les Arwadiens, les Sidoniens et les Tyriens à l'époque perse (DIOD. XVI 41), pour en faire le siège d'une sorte de confédération phénicienne. Mais la *Chronique* d'Eusèbe (II 80) place sa fondation au VIII[e] s., et il n'est pas exclu que le site ait déjà porté une agglomération au II[e] millénaire : il s'agit sans doute à l'époque perse d'une re-fondation. Toutefois, là encore, aucun élément archéologique ne permet de savoir ni les dates réelles des diverses fondations de la ville, ni son organisation urbaine (sinon qu'à l'époque perse Tyr, Sidon et Arwad y avaient chacune un quartier entouré de rempart).

Des villes de moindre importance (autres cités des royaumes) sont établies dans des lieux divers qui privilégient cependant la région côtière (par exemple, Amrit, Sarepta...). Des agglomérations, généralement établies au moins depuis le II[e] millénaire, occupent des sites sur une voie fluviale ou des positions clés sur une voie de passage, comme les deux tells d'Irqata/Tell Arqa et de Simyra/Tell Kazel, au débouché occidental de la trouée d'Homs, l'un au S., l'autre au N... Naturellement, il existait aussi dans les régions agricoles, voire dans les parties montagneuses (élevage, exploitation des forêts du Liban...), toutes sortes de villages dont on ne sait pas grand chose avant l'époque romaine.

Le critère de choix maritime reste prioritaire lorsque les Phéniciens s'établissent hors de leur région d'origine. Sans parler des colonisations occidentales (ce qui n'est pas notre propos), on doit citer Kition à Chypre, seul cas en Méditerranée orientale d'une colonisation qui installe un pouvoir politique phénicien durable : les Phéniciens, arrivant là dans un site partiellement abandonné (mais non pas déserté) après la période florissante de l'Âge du Bronze, ont créé au bord de la mer une «nouvelle ville» (peut-être la *Qarti-hadasht* des textes assyriens de Ninive et des textes phéniciens de Chypre, bien que l'identification soit discutée; *cf.* III.3 Chypre).

C. *Urbanisme*

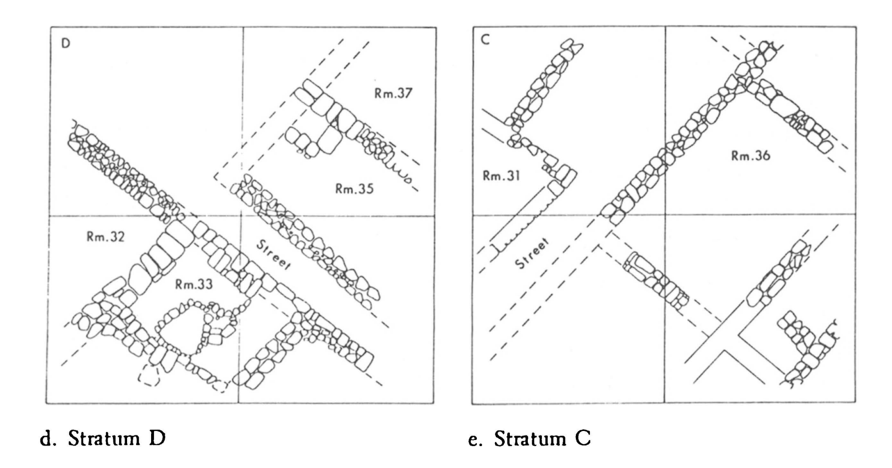
L'archéologie n'apprend pas grand-chose sur l'organisation urbaine de ces agglomérations, qui nous reste totalement inconnue. Dans la plupart des

cas (Arwad, Berytos, Sidon, Tyr, Kition...), le site a été continuellement habité depuis l'Antiquité : les occupations romaines et les constructions médiévales notamment ont souvent détruit les restes plus anciens, et actuellement des agglomérations modernes recouvrent généralement le tout.

La documentation écrite est pauvre. Strabon (III 4, 2) évoque pourtant – mais à propos du site punique de Malaga en Espagne – un «schéma» d'urbanisme qui serait spécifiquement phénicien, mais qu'il ne décrit pas. Les inscriptions ne sont pas d'un grand secours, même lorsqu'elles semblent donner des précisions topographiques : par exemple, le quartier «Ciel magnifique» de la «Sidon maritime» où se trouve le temple d'Astarté (inscription du sarcophage d'Eshmounazor II de Sidon) est difficile à localiser précisément; on ne sait même pas s'il se trouve dans l'enceinte de la ville au sens strict. Dans le même texte, il est aussi question du temple d'Eshmoun dans le «territoire sacré de la source *YDLL* sur la colline» (= temple de Bostan esh-Sheikh à 2 km de la ville). Ces quartiers sont peut-être des districts du territoire plutôt que des quartiers urbains. On ne voit pas bien du reste ce qu'est la «Grande Sidon» par rapport à la «Petite Sidon» (évoquées dans les Annales de Sennachérib : *ANET*, p. 287; la Grande Sidon est citée aussi au Ve s. dans l'inscription d'Eshmounazor II) : la Petite serait-elle seulement la ville dans ses remparts par opposition à l'agglomération comprenant des faubourgs immédiats ? Où se trouvait le parc royal (*paradeisos*) de Sidon détruit au IVe s. par la population révoltée contre le roi Tennès (DIOD. XVI 41, 2, 5) : dans la ville près du palais ? hors la ville ?

Avec les quelques traces d'espaces organisés – rues – à Oumm el-Amed (d'époque hellénistique selon M. Dunand, mais qui remontent peut-être à un état un peu plus ancien), les fouilles de Sarepta par J. Pritchard sont les seules à avoir donné des éléments d'habitat et des quartiers industriels : mais il s'agit d'une très petite agglomération (et non d'une capitale), et de plus, la surface fouillée est insuffisante pour qu'on puisse tirer des conclusions d'ensemble sur un éventuel schéma d'urbanisme (fig. 1).

Ailleurs, des éléments architecturaux découverts isolément semblent appartenir à des ensembles d'architecture urbaine organisés, comme à Arwad, par exempe, le chapiteau à taureaux (Musée de Damas; fin du IVe s.), qui ne se conçoit qu'intégré à un ensemble et suppose autour de lui un espace architectural structuré, comme une agora, une place. Seules des allusions littéraires évoquent les hautes maisons à étages d'Arwad, dans la petite île où l'espace était compté.



d. Stratum D e. Stratum C

Fig. 1. Sarepta : «The Phoenician settlement», selon PRITCHARD 1978, p. 79 (sondage Y : *stratum* D et *stratum* C, carrés de 10 m).

Pour Kition, à Bamboula comme à Kathari, les ensembles sacrés urbains sont situés contre la limite de la ville; la fouille des quartiers de temples a révélé des parties d'espace public, avec des tronçons de rues et pour le IVe s. des éléments d'aménagement collectif (égouts) supposant des quartiers d'habitation relativement serrés.

Tout ce qu'on peut dire, de façon abstraite, c'est que les capitales, entourées de remparts comme ceux de Tyr qu'évoquent les reliefs assyriens des IXe-VIIIe s. (Salmanasar III, Sennachérib; *cf.* II.15 Architecture militaire, civile et domestique *partim* Orient), comportent un quartier de la résidence royale (il devait même y avoir à Sidon aux Ve-IVe s. la résidence du satrape et des autorités perses), des quartiers de temples, des quartiers d'habitation, des quartiers industriels, des quartiers du port (*cf.* I.B.2 L'archéologie monumentale *partim* Orient)... Mais on ne peut ni les localiser ni les analyser ni même déterminer avec certitude quelles parties sont comprises à l'intérieur des remparts de la ville et quelles parties se développent hors les murs.

D. *Nécropoles*

Les nécropoles se développent à l'extérieur de la ville, à une distance d'au moins 1 ou 2 km, pour préserver aux portes de la ville des terrains de culture : à titre d'exemple, Sidon est entourée de plusieurs nécropoles, dont

les plus importantes sont celles d'Ain el-Halwi au S.-O., de Magharat Abloun au S.-E. (où se trouvait le sarcophage royal d'Eshmounazor II), d'Ayyaa au N.-E. (Helalié), qui ont livré les plus célèbres sarcophages. On peut aussi citer à quelque distance les sites de Dakerman (tombes de l'Âge du Bronze, mais également tombes phéniciennes), Tambourit (tombes du IXe s.)...

E. *Port*

L'ouverture sur le monde est le port, situé comme une annexe de la ville. Il est plus ou moins identifié par la topographie, lorsque la côte présente des abris naturels.

La situation idéale est celle d'un site en promontoire entouré de ses deux ports, comme à Sidon où la disposition des îlots et de la côte ménage un bassin assez fermé au N. de l'agglomération urbaine, et un vaste bassin plus ouvert, dit «port égyptien», au S. Comme le confirme la présence d'un grand tas de restes de murex, ce «port égyptien» devait abriter l'essentiel des activités commerciales. La configuration de Tripolis est assez semblable.

Dans les îles de Tyr et d'Arwad, les côtes sont suffisamment découpées pour présenter des abris naturels qui ont été aménagés (quais, jetées...). Malheureusement, malgré les explorations faites à Tyr, Sidon, Arwad par A. Poidebard ou par H. Frost, et en grande partie faute de restes conservés, on ignore tout des aménagements portuaires construits à l'époque phénicienne, à part la jetée en eau profonde de Tabbat el-Hamman près de Tartous qui remonterait au IXe s.

À Kition, la ville moderne et les modifications de la ligne côtière empêchent de repérer le port commercial, mais on commence à dégager le port de guerre du IVe s., aménagé voire creusé de toutes pièces (?) à côté du sanctuaire de Bamboula (aujourd'hui en pleine ville).

Sur les restes de ports, *cf.* bibliographie dans la section I.B.2 L'archéologie monumentale *partim* Orient.

F. *Territoire de la cité*

Le territoire doit permettre d'assurer, au moins en partie, la subsistance de la population, voire de fournir des cargaisons d'échanges pour obtenir les produits dont manque le royaume : productions agricoles, exploitation des forêts, ressources minières, pêcheries de poissons et de murex, activités industrielles... Outre la région côtière, il comporte des zones proprement

rurales (pâturages ou terres de culture) et les régions montagneuses du mont Liban ainsi que de la chaîne alaouite (forêts de cèdres, de pins; régions de pâturage) : elles abritent des localités de moindre importance que la capitale.

Dans le cas d'Arwad, cité construite sur une île, le territoire continental (la «pérée» selon l'expression grecque) est amené à prendre une forme d'autonomie (REY-COQUAIS 1974).

Ces territoires sont plus ou moins étendus et leur extension a varié au cours de l'histoire des cités, notamment en ce qui concerne les limites N. et S., qui séparent les royaumes phéniciens entre eux. Ainsi Sarepta, qui dépendait de Sidon, est rattachée à Tyr par Assarhaddon en 677 (PRITCHARD 1978). Au Ve s., la riche plaine de Sharon, avec les ports de Jaffa et de Dor (pêche, murex) est attribuée par le pouvoir perse à Sidon, comme l'indique l'inscription du sarcophage d'Eshmounazor II (*cf.* ELAYI 1989a).

Vers l'O., la mer forme une frontière aisément repérable. En revanche, on ne peut dire où s'arrêtent à l'E. les territoires du côté de la montagne, malgré quelques indications dispersées. Ainsi, le roi Hiram Ier de Tyr au XIe s. dispose pour ses propres travaux du bois de construction de la montagne libanaise, et il peut en fournir à Salomon pour le temple de Jérusalem : il est certain que son territoire s'étendait jusqu'à la montagne. Autre exemple, celui d'Arwad, dont le sanctuaire fédéral montagnard de Zeus (= Baal) à Baetocécé (Hosn Suleiman), connu pour l'époque hellénistique et romaine, reproduit probablement une configuration territoriale plus ancienne (SEYRIG 1964; REY-COQUAIS 1974).

À Chypre, à en croire des informations textuelles, épigraphiques et numismatiques, le roi de Kition annexe au Ve s. le fertile territoire agricole d'Idalion et au milieu du IVe s. il achète celui de Tamassos avec ses mines de cuivre; mais on ne peut en préciser l'extension et les frontières (YON 1992b).

En définitive, on ne peut rien affirmer sur les délimitations de ces territoires, faute d'informations suffisantes.

G. *Organisation politique et sociale*

L'organisation politique et sociale est très mal connue dans le détail. On sait essentiellement que les cités-États sont gouvernées par un roi (récemment, sur la fonction royale, BAURAIN & BONNET 1992, p. 143-146). Ces rois gardent leur autonomie tout en restant tributaires

successivement des rois babyloniens, assyriens, puis du Grand Roi de Perse. À partir de la fin du VIe s., les cités phéniciennes font partie de la 5e satrapie; le satrape possède une résidence à Sidon, qui fait figure de capitale.

Le roi est assisté éventuellement d'un conseil ou d'une assemblée. Des témoignages épigraphiques et littéraires de dates variables (inscriptions, sceaux royaux, textes d'historiens...) évoquent le rôle des différents corps de citoyens, mais on ignore le rôle réel de cette communauté civique (II.8 Les institutions, l'organisation politique et administrative).

Il semble que dans bien des cas le pouvoir royal dispose également du pouvoir religieux, mais cela ne signifie pas nécessairement que les rois exercent la fonction de grands prêtres. Les rois ornent leurs villes en construisant ou en embellissant des temples pour les dieux : temples d'Héraclès (Melqart) et d'Astarté à Tyr par Hiram Ier au Xe s. (JOS., *C. Ap.* I 113, 118; cf. plus tard, le témoignage admiratif d'HDT. II 44), temple de Baalat à Byblos par Yehawmilk au Ve s. (stèle, Louvre), temples de Baal et d'Astarté à Sidon et temple d'Eshmoun hors la ville par Eshmounazor II au Ve s. (sarcophage, Louvre), pour ne citer que les exemples les plus célèbres. De même qu'il construit de luxueux temples, c'est sans doute aussi le pouvoir royal qui entreprend les travaux d'urbanisme.

Le premier roi phénicien à frapper monnaie est le roi de Kition au début du Ve s., le monnayage des cités de la côte (Byblos, Tyr, Sidon, Arwad) n'apparaissant que dans la seconde moitié du Ve s. Les rois et leur entourage disposaient probablement aussi du pouvoir économique. L'exemple de Kition aux Ve-IVe s. est caractéristique : d'après les inscriptions funéraires (noms de fonctions et anthroponymes), on constate que les hautes fonctions – et les plus rémunératrices – sont occupées par des membres de la famille royale et apparaissent comme des privilèges héréditaires (YON 1989).

Mais là encore, on sait trop peu de choses pour construire une histoire cohérente. À nouveau, il convient d'insister sur les limites de notre information et sur le danger qu'il y aurait à «présenter en bloc des faits qui s'étalent sur plus de mille ans» et «créent le mirage d'une histoire ininterrompue» (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 35).

CHAPITRE 14*bis*

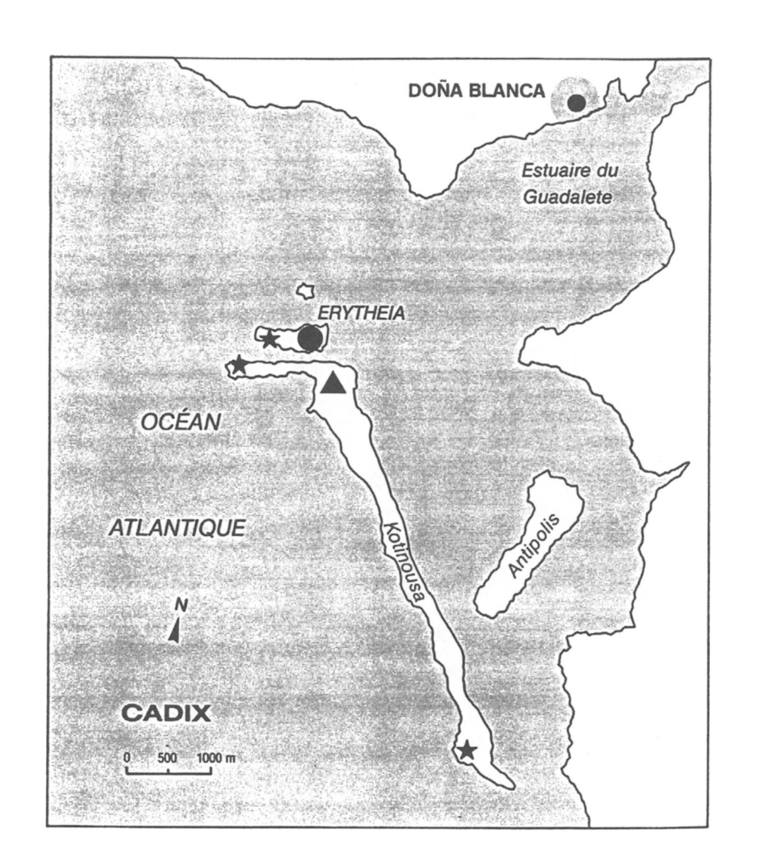
VIE DES CITÉS ET URBANISME *PARTIM* OCCIDENT

S. Lancel

On connaît le texte, un peu énigmatique, où Strabon (III 4, 2), instituant une comparaison entre Mainakè et Malaka (Malaga), relève de façon allusive que la première garde l'empreinte de l'urbanisme grec, tandis que la seconde est beaucoup plus proche du schéma phénicien. Même si l'on peut douter qu'à l'époque de Strabon – celle de l'empereur Auguste – ces différences aient été encore perceptibles, le fait que Mainakè soit réputée fondation phocéenne (encore que le fait soit douteux; *cf.* MOREL 1975, p. 892 + n. 143) donnerait quelque fondement historique à l'affirmation du géographe grec. Malheureusement, le site de Mainakè reste à identifier (l'hypothèse qui le place à Toscanos demeure fragile) et quant aux fouilles récentes de Malaka, ponctuellement exécutées dans le dense tissu urbain de la Malaga moderne, elles n'ont pu restituer le tracé de la ville ancienne, si ce n'est par bribes (GRAN AYMERICH [éd.] 1991).

Cette dernière remarque permet de poser le problème. Des établissements d'époque archaïque des Phéniciens d'Occident, on connaît essentiellement des comptoirs ou factoreries, souvent abandonnés à la fin du VIIe ou au VIe s., comme Toscanos ou Chorreras, dont la fouille, si fructueuse soit-elle, n'a pas révélé d'éléments urbains cohérents. Ainsi, à côté de Malaka (Malaga), la principale et la plus ancienne ville des Phéniciens d'Occident, Gadès, est enfouie sous la moderne Cadix.

C'est pourquoi, faute de résultats de fouilles extensives sur de grands sites urbains antérieurs à l'époque (à partir des Ve-IVe s.) où l'urbanisme du monde classique fait sentir son influence, il est malaisé, sinon impossible, de définir strictement un modèle urbanistique phénico-punique original en Méditerranée occidentale. Mais, à défaut de schéma urbain bien identifiable reproduit comme un stéréotype, on peut reconnaître dans maintes cités phénico-puniques des paysages urbains qui présentent des caractéristiques communes.



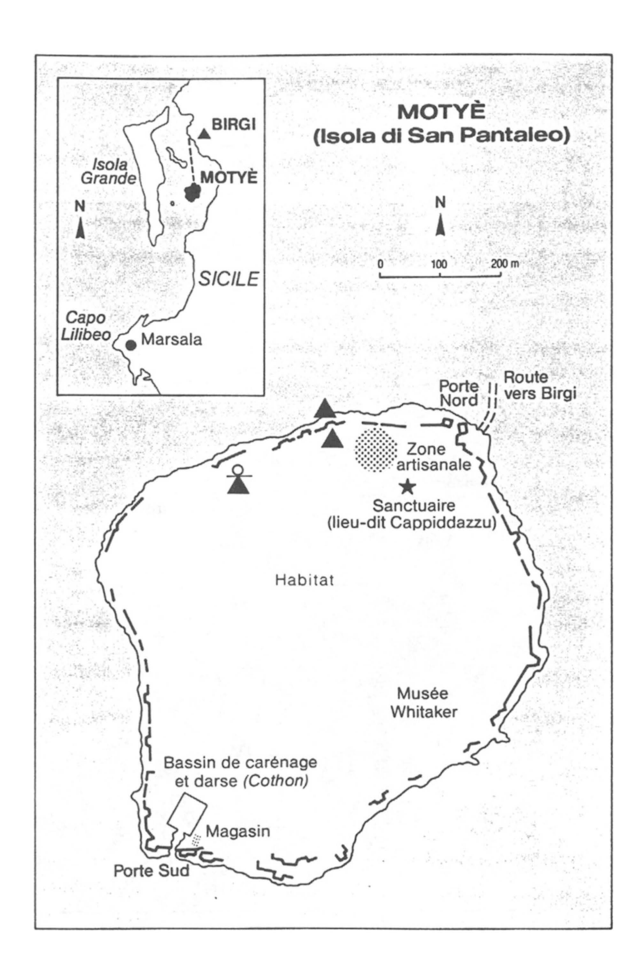
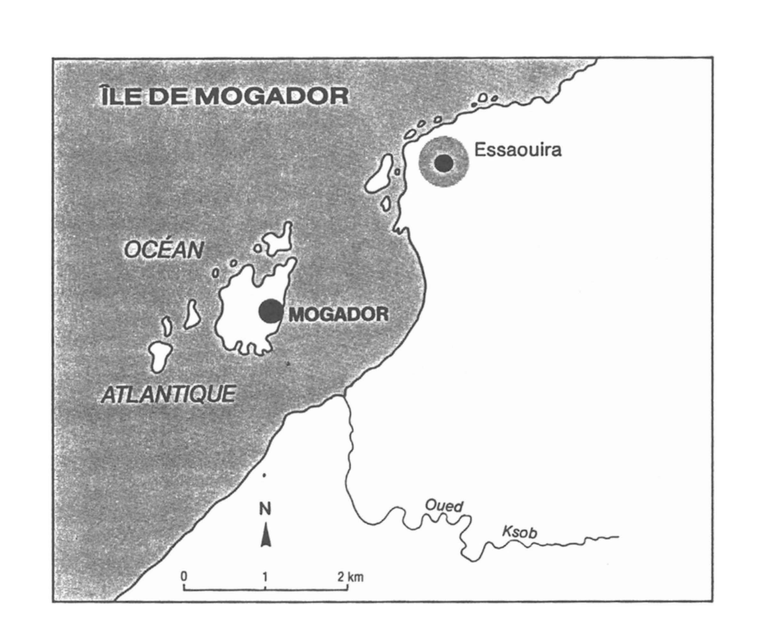


Fig. 1. Le site de Gadès (Cadix). Fig. 2. Le site de Motyé (d'après GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 262 et 252).



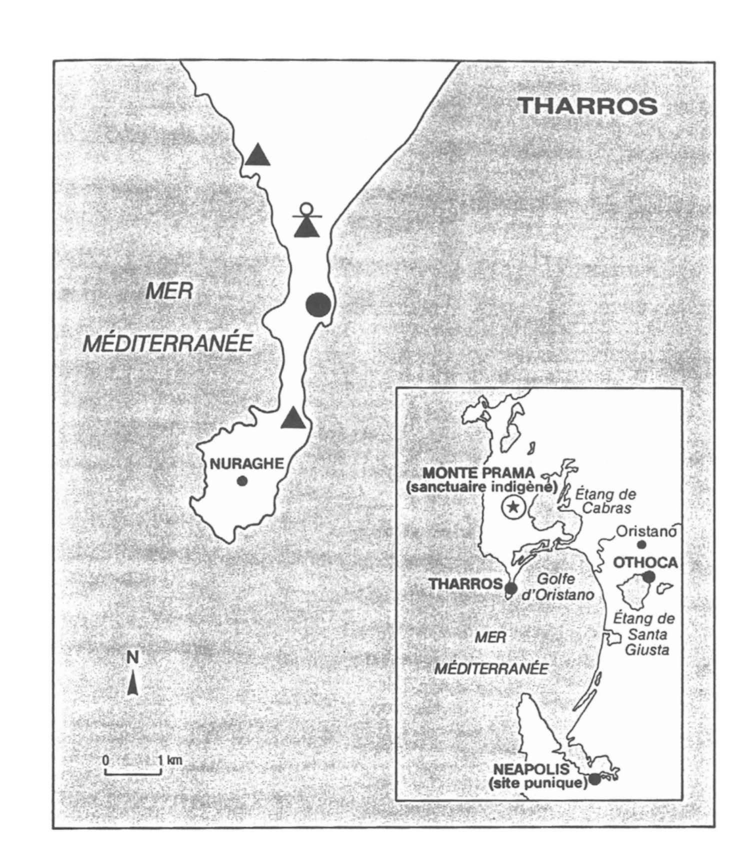


Fig. 3. Le site de Mogador sur la côte marocaine. Fig. 4. Le site de Tharros (d'après GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 264 et 255).

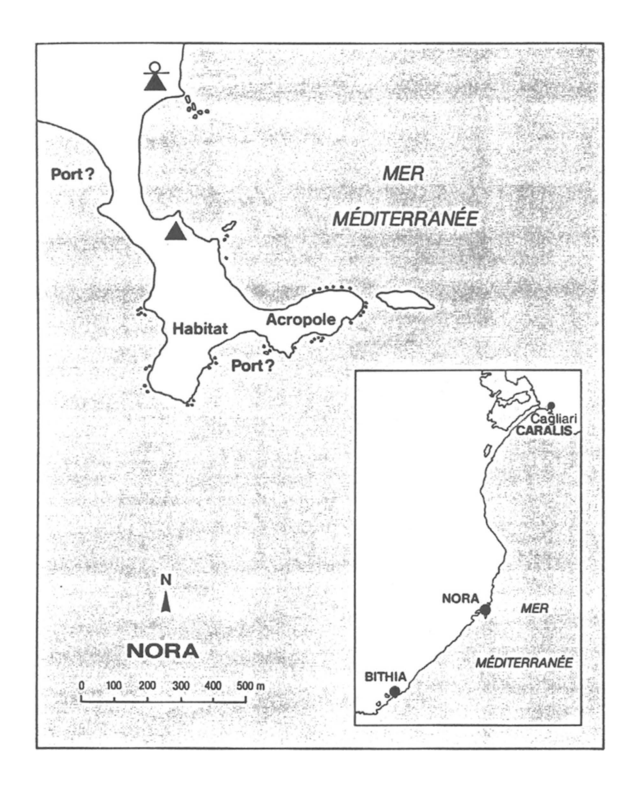


Fig. 5. Le site de Nora (Sardaigne),
d'après GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 253.

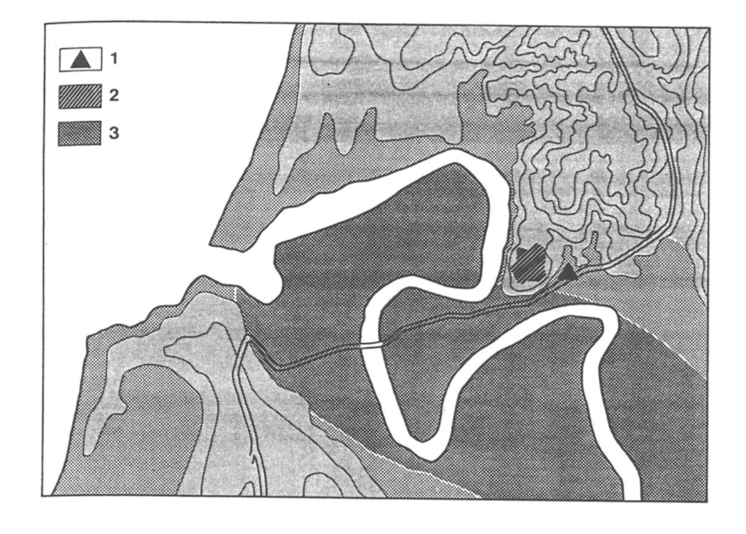


Fig. 6. La région de Lixus (1 : situation présumée du port du premier établissement; 2 : la ville de Lixus, 3 : marécages), d'après NIEMEYER 1992a, p. 47).

A. *Implantations urbaines*

L'archéologie vérifie sans cesse la véracité de l'évocation, faite par Thucydide (VI 2, 6), du paysage phénicien en Sicile. Que les sites urbains des Phéniciens de l'O. (à l'image de ceux de la Phénicie propre) soient des sites littoraux est une vérité quasi axiomatique. On peut distinguer quelques variantes dans ce choix des implantations littorales.

1. *Les implantations insulaires*

Nombreux sont les cas où les Phéniciens ont jeté leur dévolu sur un îlot ou un groupe d'îlots à proximité de la côte du continent (ou du rivage d'une grande île), et souvent au débouché d'une voie d'eau assurant une liaison avec l'intérieur.

C'est en particulier le cas de Gadès, dont la configuration ancienne est complètement occultée par les comblements sur lesquels Cadix a été bâti (fig. 1). C'est aussi le cas pour Motyé, à la pointe Ouest de la Sicile, où l'établissement phénicien s'est déployé dans la cinquantaine d'ha d'un îlot bien protégé du large (fig. 2). C'est aussi celui de Sulcis, même si l'île de S. Antioco, maintenant reliée à la côte sarde par un étroit pédoncule, a perdu sa situation insulaire. En Afrique du N., on citera Rachgoun, au large de la côte oranaise, et Mogador, en marge du Maroc méridional (fig. 3).

2. *Les implantations péninsulaires*

Ce choix est dans une certaine mesure une variante du précédent, avec une commodité de communication plus grande pour une sécurité égale, puisqu'il suffisait de barrer l'isthme par un rempart pour retrouver une situation pour ainsi dire insulaire. C'est le cas en Sardaigne, à Tharros et à Nora (fig. 4 et 5), et c'est en particulier le site choisi pour la fondation de Carthage, à l'époque où le golfe d'Utique, largement envahi par la mer bordait au N. de la presqu'île un isthme réduit à environ 4 km de largeur.

3. *Les sites d'estuaire ou d'embouchure fluviale*

Ils ont été préférés dans le cas des deux fondations phéniciennes auxquelles les traditions textuelles accordent, avec Gadès, la plus grande ancienneté : Lixus, au Maroc, bâti sur une colline dominant un des méandres terminaux de l'oued Loukkos (fig. 6), et Utique, au N. de Carthage, sur une éminence contrôlant l'embouchure de la Medjerda. En Sardaigne, Bitia figure parmi ces implantations qui facilitaient les relations avec l'hinterland et aussi le mouillage des navires.

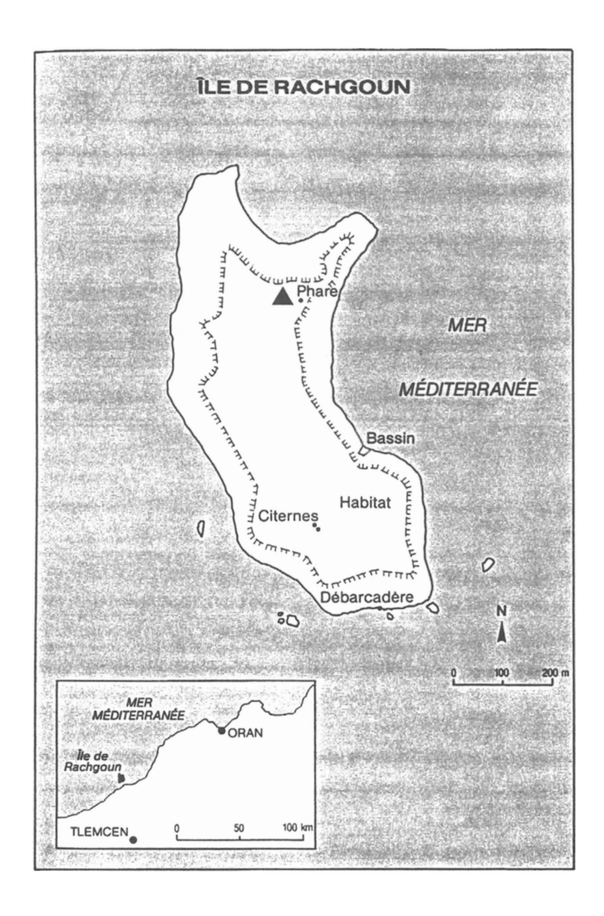


Fig. 7. L'île de Rachgoun, d'après GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 263. Le triangle indique la position de la nécropole, à côté du phare.

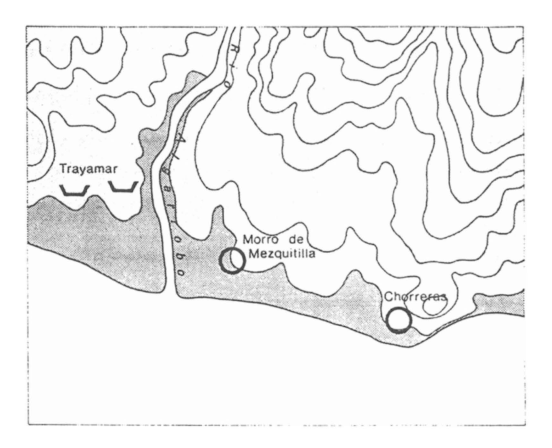


Fig. 8. Le site de la nécropole de Trayamar, d'après SCHUBART 1982.

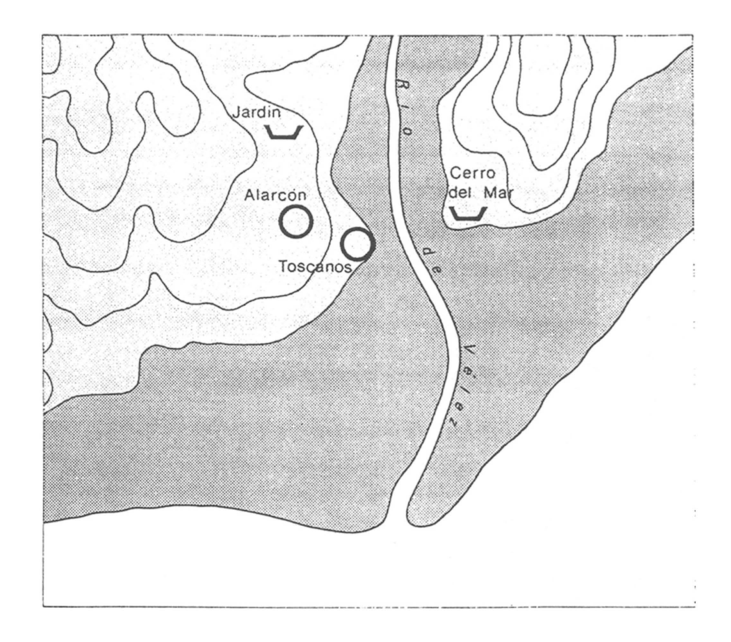


Fig. 9. Le site de Toscanos (d'après SCHUBART 1982).

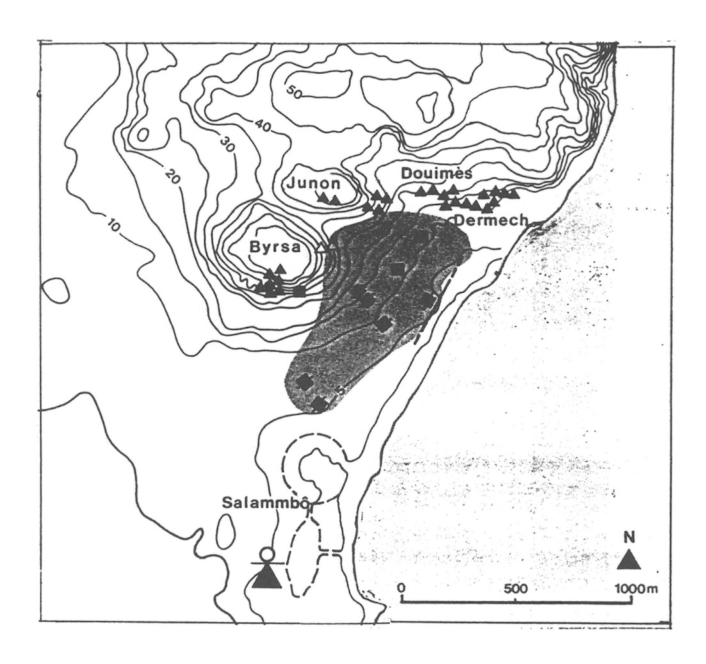


Fig. 10. Plan schématique de la Carthage archaïque, limitée au N. et à l'E. par les zones funéraires; au S., le *tophet*.

B. *Organisation et répartition urbaines*

Il faut les analyser en tenant compte de quelques données majeures : la relation entre le domaine des vivants et celui des morts (nécropoles); les remparts; la situation des temples et des aires sacrificielles; les installations portuaires; la voirie, les édifices publics, l'activité commerciale et la vie dans la cité.

1. *Nécropoles et habitat*

Bien que, à la différence du monde classique, aucun texte connu de nous ne fasse référence en la matière à un interdit d'ordre religieux dans un contexte phénico-punique, la séparation spatiale des morts et des vivants y apparaît nettement dans la réalité archéologique (du moins pour ce qui est du domaine occidental, à la différence d'un site comme Ougarit, où l'on a découvert des sépultures sous les maisons). On se limitera à quelques exemples où la relation entre les nécropoles et les habitats correspondants est suffisamment nette.

Pour ce qui regarde les sites insulaires, un cas particulier est celui où, à côté de l'île abritant l'habitat, un îlot proche assure topographiquement cette ségrégation : c'est le cas de Gadès. Sinon, la nécropole apparaît placée en un lieu éloigné de l'habitat, s'il n'est pas diamétralement opposé à lui, comme à Motyé, en Sicile, ou à Rachgoun, sur les côtes d'Oranie (fig. 7).

Dans les sites d'estuaires, particulièrement fréquents en Andalousie phénicienne, nécropoles et habitats apparaissent souvent situés de part et d'autre de l'embouchure du fleuve : ainsi, à Trayamar, où les tombes ont été retrouvées à l'O. du rio Algarrobo, tandis que l'habitat du Morro de Mezquitilla est à l'E. (fig. 8). Le cas de Toscanos, sur la rive Ouest du rio Vélez, est un peu différent dans la mesure où l'on constate plusieurs nécropoles, l'une sur la rive E., mais aussi une autre du même côté que l'habitat, mais distant de lui, sur le Cerro del Peñon, qui le domine (fig. 9).

Dans les sites péninsulaires, notamment en Sardaigne, à Nora, Tharros, Sulcis, plusieurs centaines de mètres séparent le domaine des morts de celui des vivants. À Ibiza, la nécropole du Puig des Molins est nettement distincte de l'habitat correspondant (GÓMEZ BELLARD 1989). À Tipasa, en Algérie, deux nécropoles distantes du promontoire porteur de l'habitat l'encadrent à l'E. et à l'O. (LANCEL 1982b, p. 746-752).

Le cas de Carthage est à part, parce qu'il s'agit d'une grande métropole et aussi parce que la relation entre l'habitat et le domaine funéraire y est maintenant le mieux connu à travers les différentes phases de la vie de la cité. À l'origine, et de la seconde moitié du VIII[e] au VI[e] s., le domaine des

morts est en marge de l'habitat, mais assez proche de lui, le limitant à l'O., au N.-O. et au N. sur les versants de la colline de Byrsa et de Junon et sur la basse pente de Bordj Djedid (nécropoles de Douimès et de Dermech) (fig. 10). À mesure que la ville se développe, elle tend à transgresser cette limite en bâtissant sur des zones de nécropoles oubliées ou désacralisées. Mais la proximité initiale de ces zones funéraires fait que certaines d'entre elles demeurent à basse époque (IVe-IIIe, début IIe s.) partiellement «enkystées» dans le tissu urbain (nécropoles de la pente S.-O. de Byrsa, nécropole de Saïda). De ce fait, la séparation des vivants et des morts n'apparaît alors pas strictement observée à Carthage (LANCEL 1990, p. 18-25).



Fig. 11. L'île de Motyé et son enceinte en pourtour
(d'après ISSERLIN & DU PLAT TAYLOR 1974).



Fig. 12. Kerkouane, plan d'ensemble (d'après FANTAR 1984b).

2. *Les enceintes fortifiées*

Tout établissement phénico-punique n'était pas nécessairement ceint d'une muraille défensive et de plus, là où nous savons par des textes ou par des indices archéologiques qu'un rempart a existé, la restitution de son tracé est souvent problématique, voire impossible.

Les situations archéologiques apparaissent fort diverses d'un site à l'autre. À Motyé, le pourtour de l'île a été pourvu d'une enceinte – qui a englobé tous les éléments du site, nécropole comprise – au VIe s., lorsque Carthage intervient en Sicile occidentale (CIASCA 1992) (fig. 11). C'est aussi l'époque à laquelle remonte l'organisation de l'acropole et la fortification définitive du plateau de Monte Sirai, citadelle des Sulcitains, en Sardaigne. Toujours en Sardaigne, à Tharros, une triple enceinte barre l'étroite presqu'île peut-être dès l'époque phénicienne, en laissant en dehors du périmètre protégé la nécropole de S. Giovanni de Sinis, à la naissance du promontoire.

À Kerkouane, dans le Cap Bon, en Tunisie, une double enceinte, avec un large boulevard séparant la muraille externe de la ceinture interne, enfermait les 7 à 8 ha de la cité (fig. 12). C'est le rempart interne qui en un premier temps, peut-être dès la fin du VIe s., a dû constituer l'unique défense de la ville. Cette enceinte interne est flanquée de tours et percée de deux portes, dont celle de l'O. se rattache à un vieux plan syro-palestinien : une porte coudée, insérée parallèlement à deux courtines, elles-mêmes parallèles (FANTAR 1984b, p. 125-179). Dans le cas de Kerkouane, les nécropoles apparaissent rejetées loin de la ville, dans la ligne des hauteurs qui courent parallèlement au rivage.

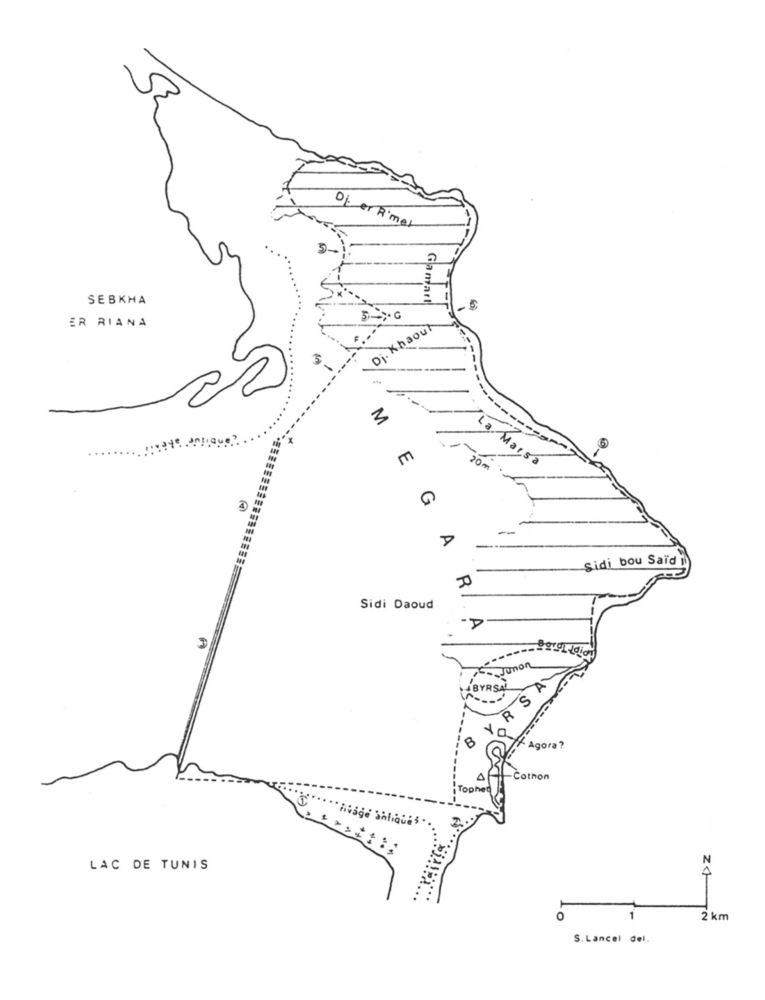


Fig. 13. La grande enceinte de Carthage et les enceintes intérieures à l'époque de la troisième guerre punique.

Au chapitre des fortifications, Carthage présente un dossier riche, mais non exempt d'incertitudes. À lire Justin (XVIII 7, 6-10) relatant le siège mis par Malchus devant Carthage au retour de son expédition malheureuse en Sardaigne, on peut penser que la ville était déjà (au VIe s.) protégée par des défenses. Mais les fouilles récentes de la mission archéologique allemande ne datent pas avant le milieu du Ve s. le mur de mer dont un tronçon a été mis au jour et qui, avec quelques variantes du tracé du Ve au début du IIe s., protégeait la façade maritime de la ville jusqu'au niveau des ports au S. du site (RAKOB 1991a, p. 165-174).

À l'époque finale de Carthage, une vaste enceinte fortifiée de plus de 30 km de développement enfermait toute la presqu'île, dont l'isthme, du côté de l'O., était barré par un triple système de fortifications dont des éléments ont été retrouvés au sol. Il semble découler des textes relatifs à cette époque de la cité (notamment ceux d'Appien décrivant les différentes phases du siège de 149-146) qu'à l'intérieur de cette vaste enveloppe une enceinte interne réduite protégeait le centre urbain, comprenant la plaine littorale limitée au N.-O. et au N. par l'arc des collines (de Byrsa, de Junon et les hauteurs du Bordj Djedid), et qu'au cœur de ce dispositif le sommet de Byrsa était bien l'acropole, la citadelle constituant le dernier réduit défensif (LANCEL 1989) (fig. 13).

3. *Les temples et les aires sacrificielles*

a. *L'aire sacrificielle à ciel ouvert (*tophet*)*

Aussi nettement que les nécropoles, les aires sacrificielles à ciel ouvert (*tophets*) sont rejetées en marge de la ville, sans qu'on puisse déceler dans leur situation une orientation cardinale préférentielle ni un indice de leur fonction spécifique. Leur relation avec l'habitat dépend des contraintes géographiques du site. À Motyé, site insulaire, le *tophet* est situé près de l'aire funéraire, au N., en situation diamétralement opposée à celle de l'habitat (fig. 2). À Nora comme à Sulcis, en Sardaigne, dans des sites péninsulaires, le *tophet* est situé hors les murs, au delà même de l'isthme qui relie le site à la côte, tandis qu'à Tharros, si le *tophet* est séparé de l'agglomération, au N., il est cependant à l'intérieur des murs qui barrent l'isthme. À Bitia, la séparation est encore plus nette puisque le *tophet* a pris place sur un îlot voisin. À Carthage, enfin, le *tophet* était à l'origine (datation dans la seconde moitié du VIIIe s.) situé à bonne distance de l'habitat d'époque archaïque, dont il était séparé par plusieurs centaines de mètres. Mais, comme – et c'est le cas de toutes ces aires sacrificielles – il n'a pas changé d'emplacement au cours des temps, il a fini par se trouver à basse époque punique englobé dans l'agglomération, et dans l'enceinte qui protégeait la cité (fig. 10 et 13).

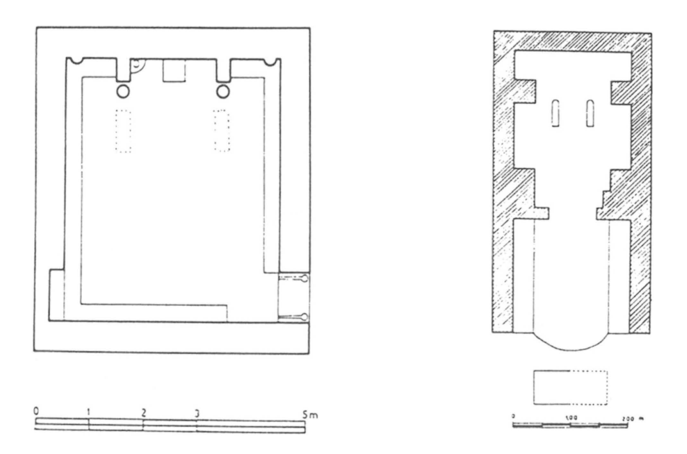


Fig. 14. «Chapelle Carton» à Carthage. Fig. 15. Chapelle punique tardive à Sidi bou Saïd (d'après FERCHIOU 1987).

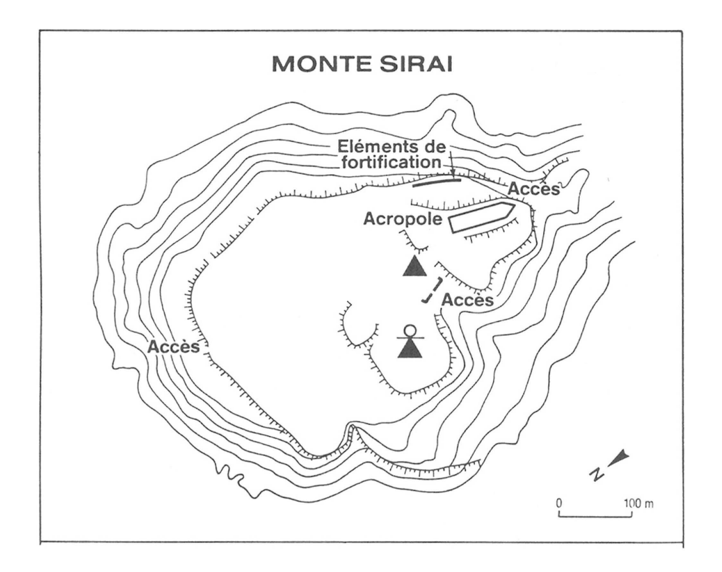


Fig. 16. Plan schématique de Monte Sirai, indiquant la situation du *tophet* (d'après GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 254).

b. *Les temples*

On ne tiendra pas compte ici des sanctuaires *extra muros*, qui n'appartenaient pas en propre à une cité, comme celui qui est dédié à Astarté-Héra-Junon à Tas Silg, dans l'île de Malte, ou celui du dieu Sid (Sardus Pater) dans la vallée d'Antas, en Sardaigne, qu'on peut considérer

comme un sanctuaire collectif, qui devait avoir un caractère national pour les peuples sardes.

Dans le monde phénico-punique occidental, plusieurs temples urbains sont connus par les sources écrites : en particulier dans les fondations les plus anciennes, à Gadès, pour ce qui est du temple d'Héraclès-Melqart, à Utique où Pline l'Ancien (*N.H.* XVI 216) vantait l'ancienneté du temple d'Apollon. Mais l'archéologie n'en a pas retrouvé trace, non plus qu'à Carthage, où la tradition textuelle reste précieuse dans la mesure où elle suggère l'emplacement des sanctuaires : celui en particulier d'Eshmoun-Asclépios, situé au sommet de l'acropole de Byrsa (APP., *Lib.* 130), celui «d'Apollon», en situation centrale, sur l'agora, non loin du port de guerre (APP., *Lib.* 127). Peut-on l'identifier avec les infrastructures monumentales récemment mises au jour dans le secteur central de la zone côtière (RAKOB 1991b) ? Les éléments retrouvés ne permettent pas d'en décider.

Pour rester à Carthage, l'archéologie y a retrouvé anciennement déjà deux sanctuaires qui sont l'un et l'autre très excentriques par rapport au noyau urbain central, même dans les conditions de fort développement spatial de la cité à l'époque basse qui est la leur : l'un au S. du site, la «chapelle Carton» (CARTON 1929; FERCHIOU 1987); l'autre au N., à Sidi bou Saïd (MERLIN 1919a) (fig. 14 et 15).

À Kerkouane, un grand temple de destination incertaine, jouxté par un établissement de bains, a été identifié en position centrale dans le site urbain (FANTAR 1986, p. 145-221). À Motyé, le *temenos* du «Cappiddazzu» englobant un édifice religieux à trois nefs se situait près de la porte N. de l'enceinte, non loin de la nécropole et du *tophet*, et donc en situation diamétralement opposée à celle de l'habitat (fig. 2). À Monte Sirai, en Sardaigne, le *tophet* installé sur une petite colline située en face de l'acropole fut complété au IVe s. par un petit temple comportant un escalier d'accès. Là, le temple qui fait suite aux installations militaires du donjon de l'acropole est très tardif (fig. 16).

4. *Les installations portuaires*

Les ports de l'époque archaïque se dérobent presque toujours à l'investigation, soit qu'ils aient consisté en une grève sommairement aménagée, comme à Toscanos et probablement aussi à Carthage dans les premiers temps de la cité, soit encore que les transgressions marines ou les développements ultérieurs aient occulté les premières installations.

D'époque postérieure (à partir du Ve s. à Motyé, du IIIe s. à Carthage) sont des bassins artificiels appelés dans les sources classiques *cothons*, creusés à peu de distance de la mer libre avec laquelle ils communiquent

par un chenal. À Motyé, le *cothon* est un bassin rectangulaire de 50 x 35 m, relié à la mer par un chenal de 30 m de longueur. Il est situé près de la porte S. de l'enceinte et proche du noyau principal de l'habitat (fig. 17). À Carthage, comme les deux bassins communiquent l'un avec l'autre, le bassin circulaire ou port de guerre comportant en son centre un îlot artificiel et le bassin rectangulaire ou port de commerce sont probablement contemporains (fin IVe-milieu IIIe s., avec des évolutions jusqu'au début du IIe s.) (LANCEL 1992a, p. 192-211) (fig. 18). Ils sont situés à la limite S. de l'agglomération urbaine et inclus dans la grande enceinte qui protégeait l'ensemble de la cité. D'autres *cothons* ont été identifiés en des sites puniques d'Afrique du N., à Mahdia, en Tunisie, et dans l'île de Rachgoun.

Dans la mesure où beaucoup de sites phénico-puniques occidentaux sont des sites péninsulaires, des atterrages multiples y étaient souvent la règle. C'est le cas à Nora et à Tharros, en Sardaigne. Ce devait être aussi le cas à Carthage, où des anses comme celle du «ravin d'Hamilcar», en limite N. de l'agglomération urbaine, et plus loin celle de La Marsa, dans la zone côtière du quartier suburbain de Mégara, complétaient le système portuaire du quartier maintenant dit «de Salammbô», avec ses *cothons*.

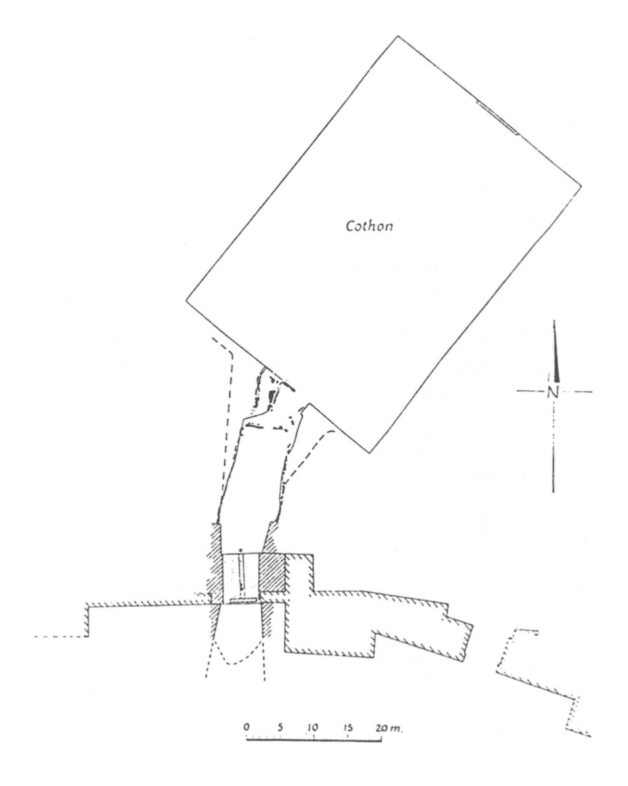


Fig. 17. Motyé, le *cothon* (d'après ISSERLIN 1982, p. 119).

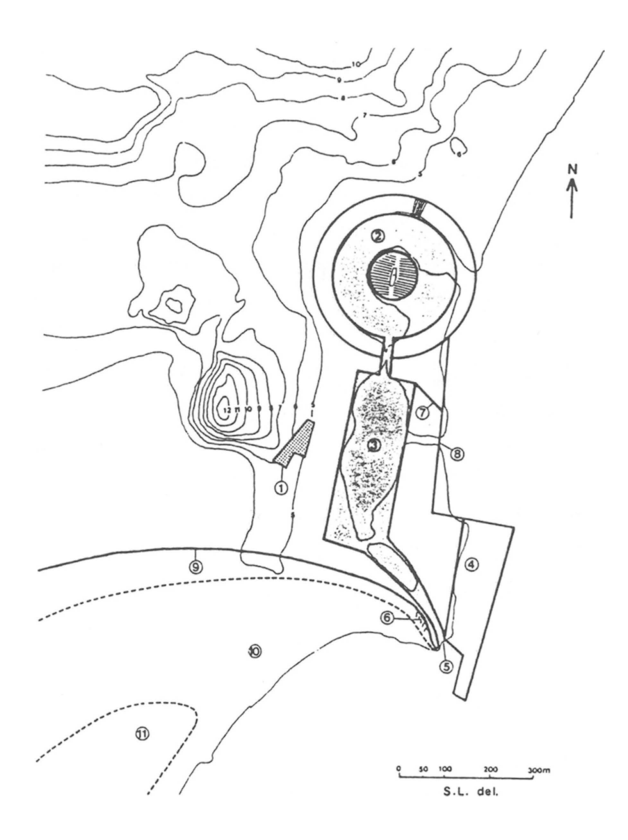


Fig. 18. Restitution hypothétique, en planimétrie,
du quartier des ports à la veille de la chute de Carthage.
1 : *tophet*; 2 : plan d'eau du port circulaire; 3 : plan d'eau du port rectangulaire; 4 : quadrilatère de Falbe (*chôma*); 5 : accès aux ports à l'abri du musoir du *chôma*; 6 : «mur Pistor»; 7 : mur oblique (fouilles du Génie, en 1953); 8 : tronçon du mur de mer punique du IIe s. repéré dans la brèche ouverte pour faire communiquer la lagune rectangulaire avec la mer; 9 : emplacement hypothétique du mur d'enceinte S., qui aboutissait à l'entrée des ports (liaison avec le «mur Pistor»); 10 : chenal d'accès au lac de Tunis à cette époque; 11 : extrémité N.-E. de la *taenia* (ou *glôssa*), point de départ de la digue lancée par Scipion en direction de l'extrémité du *chôma*.

5. *La voirie et les édifices publics*

Si l'on met à part les vestiges bien conservés des murs d'enceinte et de leurs portes (*cf. supra*), ainsi que les restes de quelques installations portuaires, on n'a jusqu'à maintenant identifié de façon sûre aucune trace d'édifice public autre que cultuel, si ce n'est peut-être à Toscanos, avec un grand bâtiment en pierre de taille et appareil pseudo-isodome datable de la fin du VIIe s., et dont la fonction ne peut être précisée (NIEMEYER 1982,

p. 187-189). Pour nous en tenir à Carthage, il fallait bien cependant qu'existent des édifices capables de rassembler matériellement les organismes politiques de la cité, et notamment le Conseil des Anciens, le Conseil des Cent ou Cent quatre. Les textes de Tite-Live (XLI 22; XLII 24) relatifs à des séances de nuit tenues en 174 et 172 dans le temple d'Eshmoun sur la colline de Byrsa visent le *consilium* permanent du Conseil des Anciens. Quant à l'assemblée du peuple, elle semble s'être réunie sur la grande place de la ville, l'*agora* des textes grecs (ainsi DIOD. XX 9, 4), le *forum* des textes latins (LIV. XXX 24, 10).

Pour ce qui est des voies urbaines et de la voirie, c'est encore le dossier archéologique de Carthage qui nous renseigne le mieux. Car l'inscription «urbanistique» de Carthage demeure ambiguë : selon DUPONT-SOMMER 1968, elle commémorerait la construction d'une grande rue, dans la partie basse de la ville, tandis que, selon SZNYCER 1968, elle serait relative au percement de la muraille en vue de la construction d'une nouvelle porte. Il semble qu'à partir au moins du Ve s. on ait privilégié, dans la plaine côtière, un tracé parallèle à la ligne de côte. L'une de ces voies d'axe à peu près E.-O., qui menait à une porte ouverte dans le rempart maritime, a été en partie mise au jour (RAKOB 1991a, p. 176-178). Sur la colline de Byrsa, on observe à basse époque punique (à partir du début du IIe s.) la mise en place, de façon sectorielle, de réseaux de voies urbaines qui se coupent à angle droit, avec des changements d'axe en tournant d'un versant à l'autre, une cadastration rayonnante, en somme (LANCEL 1992a, p. 167-169). Pas plus dans la plaine côtière que sur les pentes de Byrsa, il ne semble que les rues aient été dallées : il s'agissait de chaussées de terre battue dont le niveau était refait de temps en temps par des recharges de sable et d'argile. Elles ne comportaient pas non plus d'égouts axiaux, à la différence des cités puniques de la Sicile hellénistique comme Solonte; elles étaient percées de puisards qui recueillaient les eaux usées amenées des immeubles ou maisons riveraines par des canalisations sommaires (ph. n°18). À Byrsa, ces rues présentent la largeur moyenne (de 5,5 à 7 m) observée dans les cités du monde hellénistique.

On peut considérer Kerkouane comme un exemple caractéristique du schéma urbain d'une petite ville de province punique dont le dossier archéologique se situe entre le VIe et le milieu du IIIe s. (fig. 12). À l'exception du boulevard qui séparait le rempart extérieur de l'enceinte interne, qui était dallé, les rues y sont aussi de terre battue avec une largeur et une orientation variables; elles s'élargissaient souvent en placettes et comportaient des caniveaux et des drains collecteurs pour l'évacuation des eaux pluviales (FANTAR 1984b, p. 180-195).

6. *L'activité commerciale et artisanale et la vie dans la cité*

Un peu paradoxalement, c'est dans les sites phéniciens d'époque archaïque de la côte andalouse qu'ont été relevés les vestiges les plus sûrs d'installations commerciales. Le paradoxe n'est toutefois qu'apparent, puisqu'il s'agit là de «comptoirs» dont la fonction de négoce était prééminente. À Toscanos, on a identifié comme magasin un bâtiment tripartite («édifice C») couvrant un espace de 15 x 11 m (NIEMEYER 1982, p. 192-195). Au Cerro del Villar, à l'embouchure du rio Guadalhorce, un autre magasin a été exploré (AUBET 1987b, p. 51-62). L'un et l'autre sont datables du VIIe s. À Motyé, un entrepôt a été partiellement dégagé. À Carthage, du moins à basse époque punique, les docks et les édifices de stockage des marchandises devaient se trouver à proximité immédiate du port marchand, et sans doute empiéter en partie sur le terre-plein du «quadrilatère de Falbe». Mais aucun vestige archéologique ne permet d'étayer cette hypothèse.

À Carthage encore, les activités artisanales les plus bruyantes, les plus polluantes, les plus malodorantes étaient rejetées à la périphérie de l'habitat, en reculant sans cesse au fur et à mesure du développement de cet habitat. C'est en particulier le cas des activités de fondeurs, notamment des ateliers métallurgiques dont les vestiges, datables entre le Ve et le milieu du IIIe s., ont été découverts d'une part dans la zone méridionale du site urbain, dans le quartier qui sera un peu plus tard celui des ports, et d'autre part en bordure O. de la cité, sur la pente S. de Byrsa où ces ateliers font suite à une nécropole. Des ateliers de potiers ont été mis au jour en limite N. de l'agglomération urbaine, sur les pentes basses des hauteurs de Bordj Djedid, ainsi que dans la zone portuaire, tandis qu'un atelier était localisé en limite méridionale du site (LANCEL 1985b, p. 736-740 et fig. 7). Ces découvertes font écho à ce qu'apprennent les inscriptions sur l'exercice de ces métiers, auxquels il faut joindre l'activité des orfèvres et des tisserands (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1986).

Qu'il y ait eu à Carthage, jusqu'aux derniers jours de la cité, des localisations artisanales, des rues ou des zones urbaines où s'exerçaient de préférence certaines activités est très probable. Ces spécificités sectorielles ne sont cependant pas exclusives d'implantations artisanales et d'animations commerciales à l'échelle d'un quartier, comme le montre l'analyse de la fouille de la pente S. de Byrsa, où des locaux occupés ici par une meunerie, là par une boutique de coroplathe coexistent avec des locaux d'habitation au niveau de la rue (LANCEL 1982a, p. 93-102) (fig. 19). L'étude des strates de chaussée en contrebas des marches d'un carrefour a même montré qu'un bijoutier, qui utilisait la cornaline, le corail et

l'obsidienne avait installé là son échoppe en plein vent, dans les années qui précédèrent la destruction de 146 (LANCEL 1982a, p. 35-39).

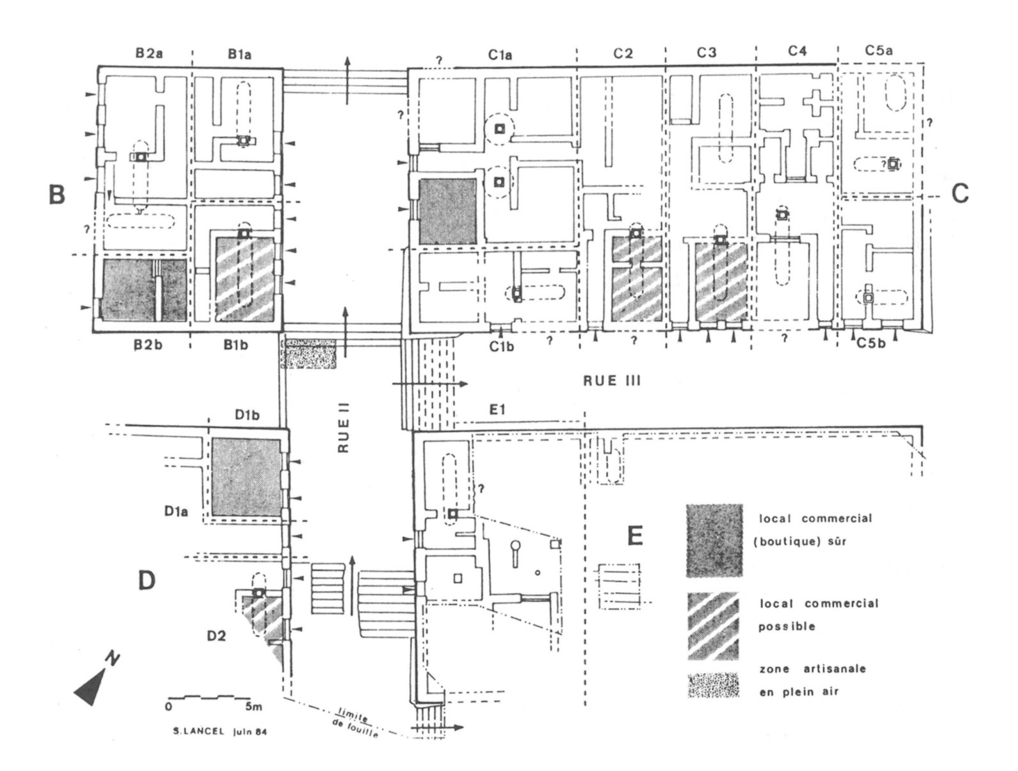


Fig. 19. Le quartier punique tardif de la pente S. de Byrsa.
Schéma des circulations et des installations artisanales et commerciales.

CHAPITRE 15

ARCHITECTURE MILITAIRE, CIVILE ET DOMESTIQUE *PARTIM* ORIENT

S.M. Cecchini

La documentation archéologique relative à l'architecture des sites phéniciens d'Orient et de Chypre est connue de manière tout à fait sporadique et occasionnelle. Cette grave lacune documentaire est due, dans les villes de la côte levantine les plus importantes, Tyr, Sidon, Byblos, Amrit (RENAN 1864; JIDEJIAN 1969, 1971, 1977), à la superposition des couches archéologiques postérieures à l'époque phénicienne, à la difficulté de «relire» les fouilles du passé, à la carence de fouilles systématiques. Ce sont surtout les aspects les plus «modestes» de l'architecture, en particulier ceux qui sont relatifs aux constructions civiles et domestiques, qui ont été négligés, au profit des plus évidents et éclatants vestiges de l'architecture religieuse et funéraire.

Des fouilles récentes, dans des sites dont l'importance historique est moindre, ont en partie comblé ce vide. Tell Sukas, Tell Kazel, Sarepta ont fourni sur l'architecture civile et domestique des données certes partielles, mais de quelque intérêt. Ces données ne permettent pas en tout cas d'établir des typologies architectoniques relatives à toute la période conventionnellement considérée comme phénicienne, du début de l'Âge du Fer à la fin de la période perse. Parmi les centres de la région phénicienne, Sarepta (*Sarepta* I et II), Tell Kazel (AA. VV. 1990a) et Tell Sukas (*Sukas* VIII) nous procurent une documentation désormais solide. Par ailleurs, les sondages de Tyr (BIKAI 1978a) sont limités du point de vue de l'extension, mais ils jouent un rôle important pour l'étude stratigraphique de la culture matérielle. De plus, des renseignements utiles proviennent aussi des centres périphériques, soit au N. (Ras el-Bassit, Ras Ibn Hani) soit au S. (Tell Keisan, Tell Dor, Tabbat el-Hammam, Tell Mevorakh, Tell Abu Hawam). Enfin, en ce qui concerne Chypre, il n'est pas toujours facile de cerner des caractères architectoniques spécifiquement phéniciens parmi les restes archéologiques mis au jour dans l'île.

En effet, même là où des caractères architectoniques relatifs, par exemple, à des habitations privées, à des installations portuaires, à des établissements industriels sont reconnus, ils ne peuvent pas être suivis sur

un arc chronologique ample, ni être insérés dans des tissus urbains connus dans toutes leurs composantes. Dans l'état actuel des découvertes, les rapports réciproques entre les unités architectoniques et, en substance, les caractères essentiels de l'urbanisme du monde phénicien d'Orient nous échappent presque totalement (*cf.* CIASCA 1988, p. 140-142).

Les sources bibliques nous informent en tout cas explicitement de l'habilité des Phéniciens comme constructeurs. Il est bien connu que des artisans envoyés par Hiram de Tyr bâtirent le palais de David et le temple de Salomon et, en effet, une technique de construction attribuée à l'influence phénicienne est évidente dans différents sites de la côte levantine (STERN 1977, 1982, 1988; ELAYI 1980b; BALENSI 1985; SHARON 1987). Il s'agit soit d'appareils de pierres en assises de boutisses et panneresses alternées, soit de murs formés de piliers appareillés, reliés par des sections en blocage de moellons. Même s'il est évident qu'il s'agit d'une tradition de maçonnerie jadis employée dans la région au moins dès le Bronze Récent, il est vraisemblable que ce furent des maîtres-ouvriers phéniciens qui diffusèrent ces techniques (*cf.* 2*S*. 5, 11; 1*R*. 5, 15-32; 2*Chr*. 2, 2). Surtout, le type de mur à piliers a connu son plus grand développement en Palestine aussi (par exemple à Tell Dor qui appartenait au territoire de Sidon, SHARON 1987; STERN 1988; à Tell Mevorakh, STERN 1977, 1978; BALENSI 1985) au Ier millénaire, particulièrement à l'époque perse, ce qui explique sa diffusion dans les colonies d'Occident à partir de cette époque (ELAYI 1980b, p. 180).

A. *Architecture militaire*

Dans les rares restes de fortifications, souvent indatables, des villes phéniciennes on a reconnu une certaine typologie évolutive en ce qui concerne les techniques défensives (LERICHE 1992), lesquelles ne montrent pas de caractères spécifiques par rapport à celles des villes syriennes et palestiniennes de même époque. On ne connaît pas de vestiges du début de l'Âge du Fer, mais on peut supposer que les sites principaux étaient tous fortifiés, comme le montrent les restes d'un glacis de pierres brutes, daté du IXe-VIIIe s., mis au jour près de la porte orientale, dans le secteur N.-O. de Byblos. Un exemple unique d'architecture monumentale phénicienne antérieure à la conquête assyrienne est fourni par les ruines de l'enceinte de Tell Dor (semblables à celles de Megiddo, Hazôr et Gézer), avec la porte à tenailles flanquée de tours (STERN 1988).

La description des enceintes de ces siècles, que P. Leriche déduit de données archéologiques («Les remparts de cette époque sont tous de même conception : murailles linéaires, peu épaisses ... comportant des casemates, mais dépourvues de tours, sauf aux portes qui sont conçues selon un plan à tenailles ... Aux angles et aux changements de direction, l'ouvrage est renforcé par des massifs de pierres appareillées», LERICHE 1992, p. 173), ne semble cependant pas correspondre aux représentations des bas-reliefs assyriens entre le IXe et le début du VIIe s. Sur ces monuments on peut voir toute une série de villes entourées de murailles à tours et balcons; on n'arrive pas facilement à identifier parmi elles des sites phéniciens, lesquels ne sont pas caractérisés, sinon par les détails des paysages ou par les caractères ethniques des personnages représentés – définis d'une façon générique comme «phéniciens».

Cependant, les inscriptions de deux bas-reliefs d'Assournasirpal II et de Salmanasar III sur des portes de bronze de Balawat (respectivement JACOBY 1991, fig. 7-8, et KING 1915, pl. 13) permettent d'identifier, dans les deux figurations, la ville de Tyr entourée par les eaux. Mais les enceintes y diffèrent en nombre de portes et de tours; à part cela, l'île est indiquée dans la représentation la plus ancienne par une simple ligne horizontale, tandis que dans le bronze de Salmanasar le terrain rocheux est représenté, selon la convention courante au Proche-Orient ancien, par un motif à écailles (JACOBY 1991, p. 119). La ville, entourée par des murs à tours et à balcons décorés par des boucliers, qui est représentée sur un bas-relief de la chambre I du palais de Sennachérib à Ninive, est généralement identifiée avec un site phénicien tant à cause des caractères du paysage, de l'architecture et des personnages qu'en raison de l'appartenance de la sculpture au cycle des célébrations de la campagne du souverain en Occident (JACOBY 1991, p. 119-120, fig. 9; RUSSELL 1991, p. 161-162, fig. 85). Des considérations partiellement analogues ont été proposées pour l'identification de la ville représentée sur le relief de la chambre XLVIII du même palais (RUSSEL 1991, p. 70-71, fig. 39). La typologie du paysage conditionne aussi l'identification avec Tyr de la ville insulaire sur un relief de Tiglat-phalazar III à Nimroud (JACOBY 1991, p. 120, fig. 13).

Les vestiges les mieux conservés d'enceinte phénicienne sont, en l'état actuel des recherches, ceux de Baniyas, *c*.40 km au N. de Tartous, site inexploré, mais dont on peut admirer les imposantes ruines de l'ancienne place forte (DUSSAUD 1927, p. 127-129) datée de l'époque assyrienne ou babylonienne (*cf.* I.B.2 L'archéologie monumentale *partim* Orient). Les murs, qui suivent un tracé trapézoïdal à ligne brisée (500 x 250 m), sont

conservés sur une hauteur de 5 à 10 mètres, épais de 5 à 8 m; ils sont formés de blocs à peine dégrossis «disposés en assises régulières, maintenus par des pierres de calage et maçonnés au mortier de terre» (LERICHE 1992, p. 174). Une seule tour protège la porte N.-O., en chicane comme les deux autres qui percent la muraille à l'E.

La documentation archéologique relative aux places fortes dans le territoire phénicien est très pauvre aussi pour l'époque perse. À Byblos, seuls les restes d'une aire fortifiée, datée de la fin du VIe s., ont été mis au jour dans le secteur N.-E.; il s'agit d'une terrasse avec des tours aux angles, qui à la fin du Ve ou au début du IVe s. fut agrandie vers l'extérieur par une autre ligne fortifiée (PARROT, CHÉHAB & MOSCATI 1975, p. 106, fig. 110); conservée sur une hauteur de plus de 10 m, celle-ci fut soigneusement maçonnée en appareils à bossage disposés en assises régulières, qui forment un double parement rempli d'éclats de taille et de terre, renforcé par des tours carrées de 10 m de côté (*Byblos* V, pl. E).

En ce qui concerne Chypre, les restes de l'époque archaïque témoignent de la survivance de formes architectoniques plus anciennes; les fortifications d'Idalion, Salamine, Amathonte, Palaepaphos ne diffèrent pas de façon essentielle des systèmes locaux du Bronze Récent (WRIGHT 1992, t. 1, p. 248-253).

En l'absence d'une documentation archéologique consistante, ce sont les sources classiques qui nous informent que les principales villes phéniciennes étaient bien fortifiées. Tyr résista au siège d'Alexandre le Grand en opposant des murs, renforcés par des tours, hauts de 16 m, «épais à proportion et formés de larges assises de pierre liées entre elles par du gypse» (ARR., *An.* II 21). Sidon aussi, d'après Diodore (XVI 44), s'était opposée à Artaxerxès en se défendant derrières ses murs, protégés par un triple fossé.

En effet, comme l'a souligné LERICHE 1992, p. 175, en dépit des faibles témoignages dans les villes d'Orient, l'importance de l'architecture défensive phénicienne ne réside pas tant dans ses caractères typologiques – qui sont communs à toute la région levantine – que dans le rôle qu'elle joua dans la diffusion des techniques défensives orientales dans l'Occident phénicien-punique.

B. *Ports*

Une partie essentielle des installations urbaines des villes phéniciennes était la zone portuaire. Il est probable que les premières interventions s'en

tinrent à des simples tailles dans les rochers du littoral pour en faire des quais, comme on peut l'observer dans plusieurs sites phéniciens (Arados, Tripolis, Tyr, le port intérieur de Sidon; *cf.* FROST 1973b, p. 78; BLACKMAN 1982, p. 92); il est difficile de dater ce type de ports, mais, en l'absence d'évidence stratigraphique, on peut examiner les changements du niveau de la mer. Les côtes du Levant sont pour la plupart plates et dépourvues d'abris naturels ou de criques profondes : il est évident que l'intensification des activités commerciales, avec des bateaux qui employaient des ancres très lourdes, poussa à des interventions plus considérables, à la construction de barrières artificielles brise-lames et de jetées ayant leurs fondations sous eau.

Il est vraisemblable que, même si les Phéniciens ne furent pas les premier bâtisseurs, ce sont eux qui ont agrandi et aménagé les installations portuaires des villes les plus importantes, comme Sidon et Tyr. Au début du Ier millénaire fut établie à Tabbat el-Hammam, au S. d'Arados, une jetée en bel appareil de pierre calcaire, dont subsiste une structure en L, le bras long s'allongeant dans la mer (BRAIDWOOD 1940, p. 203-208); selon les données stratigraphiques, elle doit dater de la fin du IXe s. Ce serait donc un des plus anciens ports artificiels de la Méditerranée orientale.

La datation pour d'autres installations portuaires est plus difficile, puisqu'elle repose souvent «sur des critères généraux et est plus spéculative» (FROST 1992). Les ports de Tyr ont fait l'objet de recherches sous-marines et aériennes poussées (POIDEBARD 1939); ces dernières ont confirmé l'existence dans l'Antiquité de deux ports, celui du N. «sidonien» et celui du S. «égyptien», aménagé avec un système de bassins, qui tomba en désuétude après l'époque byzantine, mais dont les restes datent très vraisemblablement de l'époque hellénistico-romaine. D'autres recherches se concentrèrent sur le port de Sidon (POIDEBARD & LAUFFRAY 1951); on y a reconnu les structures portuaires internes et l'îlot à 1 km de la côte, qui servait peut-être à l'ancrage des bateaux étrangers. Il faut encore souligner l'importance des installations portuaires de Kition, le «port fermé» de Strabon (XIV 682), que bordaient au Ve s. des hangars pour les trières et dont d'imposants vestiges ont été mis au jour par des fouilles récentes de la mission archéologique française (M. Yon).

Néanmoins la connaissance des installations portuaires phéniciennes, demeure encore insatisfaisante, soit parce que presque toutes les structures ont subi des réaménagements à des époques postérieures, soit parce que de prometteuses recherches d'archéologie sous-marine qui se déroulaient le long de la côte libanaise ont été arrêtées par les vicissitudes politiques. Des recherches de H. Frost semblent en tout cas modifier des conclusions

jadis bien établies : les «môles» au S. de Tyr seraient des phénomènes naturels et l'hypothèse que tout autour de l'îlot de Sidon il n'y avait pas de structures maçonnées s'est révélée non fondée (FROST 1973b, p. 76-77).

C. *Architecture palatiale*

Les fouilles des sites phéniciens d'Orient n'ont jamais mis au jour des restes d'édifices qu'on puisse mettre en relation avec l'architecture palatiale. Mais il est évident que le rapport entre l'architecture palatiale phénicienne et celle des régions voisines fut étroit. Il est vraisemblable que les artisans envoyés par Hiram, roi de Tyr, à David pour la construction de son palais (2*S*. 5, 11; *cf.* aussi 2*Chr*. 2, 2) ont emporté à Jérusalem non seulement leur habilité de charpentiers et de maçons, mais aussi l'architectonique des villes côtières en ce qui concerne tant les techniques de construction que les plans des édifices.

Le célèbre relief de la chambre XLVIII du Palais S.-O. de Sennachérib à Ninive (JACOBY 1991, fig. 2; RUSSELL 1991, 68-69, fig. 39), dans lequel est représentée une ville attribuée, avec incertitude, à un milieu phénicien, nous montre des détails architectoniques, les fenêtres décorées à colonnettes et chapiteaux, que les Phéniciens rendirent probablement courants dans la décoration architectonique de tout le Levant. Des colonnettes à chapiteaux étaient représentées sur des plaquettes d'ivoire phéniciennes montrant le célèbre motif de «la femme à la fenêtre» et des exemplaires réels ont été mis au jour dans la résidence du niveau VA de Ramat Rahel en Palestine, datée entre 608 et 587; ces colonnettes, comme les chapiteaux dits «protoéoliens» et les merlons à gradins, doivent sans doute être considérées comme des éléments du style ornemental que les artisans phéniciens introduisirent en Juda et Israël dès l'époque de Salomon (AHARONI 1964, p. 56-58, pl. 42-48).

En ce qui concerne la période perse, il est probable que l'architecture palatiale phénicienne s'inspira de celle achéménide (STERN 1982, p. 60); un édifice à plan rectangulaire (50 x 25 m), avec un double rang de piliers, reproduisant une typologie caractéristique de l'architecture impériale achéménide, fut érigé sur la terrasse fortifiée dans la zone N.-E. de Byblos. Le style architectonique perse introduisit, à côté des caractères phéniciens traditionnels (STERN 1982, p. 67), des éléments décoratifs nouveaux. On ne connaît pas le plan de l'édifice dans la campagne de Sidon, où des chapiteaux à tête de taureaux ont été trouvés, mais leur ressemblance avec les chapiteaux perses est significative.

D. *Architecture domestique*

En ce qui concerne l'architecture domestique du Levant en général les études de Fr. Braemer sont fondamentales (spéc. BRAEMER 1982). Ce dernier a toutefois bien souligné que la documentation relative à la Phénicie et à la Syrie est «dramatiquement faible» (BRAEMER 1982, p. 2) par rapport aux nombreuses données fournies par la région palestinienne. En effet, sa tentative pour insérer cette «faible documentation» dans les typologies d'habitation déjà reconnues dans la région palestinienne est dépourvue d'un soutien documentaire adéquat. Il en conclut qu'«il n'est pas possible de définir un "type" de maison phénicienne», mais qu'on peut néanmoins reconnaître dans la documentation disponible «des ensembles régionaux, jordano-palestinien d'une part, syrien de l'autre» (BRAEMER 1992, p. 37).

Fr. Braemer reconnaît donc dans la Phénicie du S., comme partout en Palestine, un modèle-type qui se développe dès la fin du IXe s., constitué par des maisons à trois pièces adjacentes par un long côté, parfois bordées d'une pièce transversale sur leur petit côté. La technique de construction typique est celle qui est dite «phénicienne», documentée par les restes de Tyr et de Sarepta, «à piliers construits en carreaux et boutisses qui arment un mur en petit appareil». Sur la côte septentrionale du Levant, à Ras Ibn Hani, à Tell Sukas et à Ras el-Bassit, les plans montrent «trois larges pièces adjacentes par leur long côté ou large pièce flanquée de petites pièces carrées sur son long côté», ce qui, selon Fr. Braemer, est un modèle présent à Tell Sukas au Fer I. Dès le VIIIe s., à Ras el-Bassit et à Tell Sukas, deux types de maisons sont attestés, celles à grand espace carré avec une pièce sur un côté et celles à une seule pièce (BRAEMER 1992, p. 37). Il faut toutefois rappeler qu'à propos de l'architecture domestique de Tell Sukas J. Lund a souligné que le faible état de conservation des restes d'habitations laisse souvent douter de l'attribution à un modèle bien déterminé (*Tell Sukas* VIII, p. 187-188).

À la fin du Ve-début du IVe s. les restes des villes côtières du N. témoignent d'une adhésion encore très modérée au système hippodamien (niveau IV de Al-Mina, période F de Tell Sukas; *cf. Tell Sukas* VIII, p. 192-199, sur l'état de la question pour la période entre la fin de l'époque perse et le début de l'époque hellénistique).

Au regard de l'absence presque totale de données archéologiques sur les aspects civils des installations urbaines de Chypre – dont les zones sacrées et funéraires sont les mieux connues, le système de collecteurs des eaux usées, datant du IVe s., mis au jour à Kition (SALLES 1983) est du plus grand intérêt. Il témoigne, avec son réseau complexe d'égouts collecteurs

et de drains souterrains venant de la ville et se déversant dans le port, d'une organisation urbanistique très avancée.

Les activités industrielles pratiquées dans les villes phéniciennes sont documentées d'une façon disorganique. Les vestiges liés à la fabrication de la pourpre, constitués pour la plupart par des restes de murex (à Tyr on en a trouvé des dépôts de 40 m d'épaisseur) sont souvent indatables. Ce sont les fouilles de Sarepta qui nous informent très ponctuellement sur toute une série d'installations industrielles qui vont de l'activité métallurgique à celle céramique, de celle de l'extraction de l'huile d'olive à celle de la fabrication de la pourpre (*Sarepta* I et II). On qualifiera d'extraordinairement documentée l'activité des potiers de Sarepta (ANDERSON 1987), où l'on a mis au jour la seule fabrique de céramique connue à ce jour en territoire phénicien, témoignant pour la première fois dans la même aire d'une activité continue du Bronze Récent II à la période perse. Les fours de potier, au moins 24, appartiennent à une typologie «cananéenne», celle à deux étages et plan bilobé (connue aussi à Megiddo, Tell en-Nasbeh, Ashdod, Akko et Hazôr), qui sera reprise en Occident, comme en témoignent les fours de Motyé (FALSONE 1981b, 1992a). Les ateliers autour des fours, plus de 15, étaient formés par plusieurs pièces, dans lesquelles se déroulaient toutes les fonctions relatives à la fabrication des produits céramiques.

CHAPITRE 15*bis*

ARCHITECTURE MILITAIRE, CIVILE ET DOMESTIQUE *PARTIM* OCCIDENT

S. Lancel

A. *Architecture civile et militaire*

Faute d'une documentation archéologique suffisante, c'est-à-dire faute d'édifices subsistants ou de vestiges mis au jour dans les fouilles dans un état de conservation autorisant des analyses minimales, on connaît mal, dans le domaine phénico-punique occidental, l'architecture autre que domestique, exception faite des monuments religieux. En particulier, si les murs d'enceinte, les fortins et forteresses identifiés à ce jour permettent au moins de se faire une idée de l'architecture militaire, notre connaissance de l'architecture civile demeure encore très limitée.

1. *Architecture civile*

Dans maintes cités du monde classique, les fouilles ont mis en évidence, bien souvent, une place publique qui apparaît centrale ou principale et, la bordant, des édifices publics à caractère politique ou judiciaire, ou encore commercial : des *bouleutéria*, des curies, des *dikastéria*, des basiliques, des marchés. Nous ignorons (II.14*bis* Vie des cités et urbanisme *partim* Occident) où, par exemple, à Carthage se tenaient concrètement les séances du Conseil des Anciens, celles du tribunal des Cent ou Cent quatre, et même celles de l'assemblée du peuple, qu'une enceinte devait contenir, car il est douteux qu'elles n'aient été que rassemblements de hasard, aux «portes» ou à l'une des portes de la ville (SZNYCER 1978b, p. 582-584).

En l'état actuel, nos connaissances dans ce domaine de l'architecture civile se limitent essentiellement aux ports et à leurs annexes (docks, entrepôts, cales sèches). Pour l'époque archaïque, la documentation archéologique est mince. Par hypothèse, on s'accorde à reconnaître des magasins dans un bâtiment à trois salles oblongues accolées («l'édifice C») de Toscanos, datable vers la fin du VIIIe s. (NIEMEYER 1982, p. 192-197) (fig. 1).

La structure la plus caractéristique des installations portuaires phénico-puniques est un bassin artificiel, le *cothon* des auteurs classiques, dont le

creusement ménageait un accès à la mer libre, sous la forme d'un chenal (II.14*bis* Vie des cités et urbanisme *partim* Occident). Dans le cas de Carthage, une description célèbre, valable pour les derniers temps de la cité, fournit une image très suggestive des aménagements de l'un de ces bassins, le port circulaire ou port de guerre (APP., *Lib.* 96). Les travaux récents d'une mission britannique sur l'îlot du port circulaire confirment la réalité de ces installations (fig. 2) et autorisent une restitution des cales sèches et de la capitainerie du port, au centre de l'îlot, en leur état de la première moitié du IIe s. (HURST 1979, p. 23-32).

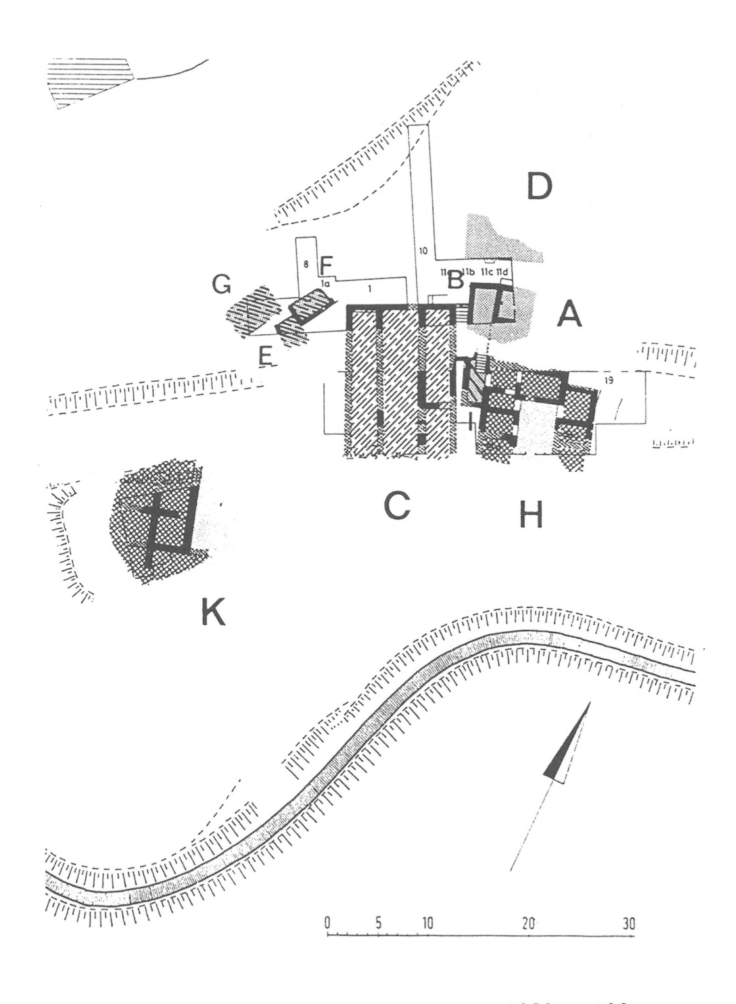


Fig. 1. Toscanos, d'après NIEMEYER 1982, p. 193.

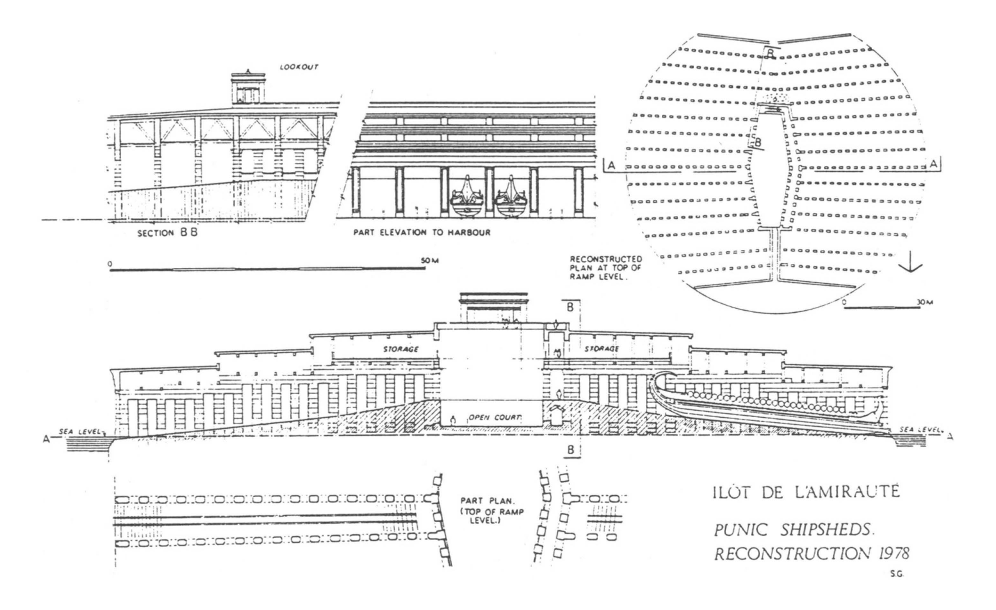


Fig. 2. Restitution des installations navales de l'îlot du port de guerre de Carthage (dessin mission britannique).

2. *Architecture militaire*

a. *Enceintes des cités*

Des fortifications urbaines sont attestées en de nombreux sites phénico-puniques occidentaux.

1) Pour la haute époque, certaines sont bien conservées, pour partie ou pour totalité de leur tracé.

– En Espagne, à Toscanos, on a identifié un système défensif comportant notamment un fossé profond en V, renforcé par un fortin sur la hauteur du Cerro de Alarcon (NIEMEYER 1982).

– En Sicile, à Motyé, l'étude attentive du rempart qui ceignait l'île a permis d'individualiser quatre phases de la muraille entre le milieu du VIe s. et les premières années du IVe s. De la phase 1 à la phase 4, on note une épaisseur accrue des murs de courtine, une multiplication des tours de plan rectangulaire (fig. 3). Le profil des merlons se modifie aussi (CIASCA 1992).

– En Sardaigne, à Monte Sirai, on peut dater de la fin du VIIe s. la première mise en place de fortifications puissantes présentant un plan en profondeur, avec des murs à casemates dont l'épaisseur atteint parfois 4 m (BARTOLONI 1982). À Tharros, la cité était défendue par une triple ligne de murs coupant l'isthme, édifiés à l'époque carthaginoise (V^e^-IVe s.); la porte de la ville présentait encore à cette époque le plan oriental «à tenailles» (BARRECA 1976). À la même époque, les fortifications de

Monte Luna, à 35 km au N. de Cagliari, offrent un exemple de défense en profondeur, avec un rempart et des fortins avancés (COSTA 1980, 1983c).

2) Pour la basse époque punique, les indications tirées des sources textuelles viennent compléter la documentation archéologique.
– En Sicile, la ville de Lilybée, fondée après la destruction de Motyé en 397, était protégée sur trois côtés par des murailles dont la sûreté était célèbre (POL. I 42; DIOD. XX 10), renforcées par des bastions et un fossé profond; certains murs de courtine atteignaient 6 m d'épaisseur (BISI 1967b). À Éryx, l'enceinte qui défendait le flanc O. est une réfection d'époque punique (IVe-IIIe s.) d'une construction élyme (BISI 1968c). De même époque datent les puissantes fortifications de Monte Adranone, avec leur enceinte double.
– En Afrique du N., la ville punique de Kerkouane, dans le Cap Bon, détruite au milieu du IIIe s., était protégée par une enceinte double, dont l'élément interne, rempart unique dans un premier temps, peut dater du VIe s. (II.14*bis* Vie des cités et urbanisme *partim* Occident) (ph. n°19). Quant aux défenses de Carthage, puissantes et complexes, il faut pour les analyser, en particulier dans leur état tardif (IIIe/début IIe s.), replacer les traces archéologiques connues dans le contexte des indications fournies par les textes.

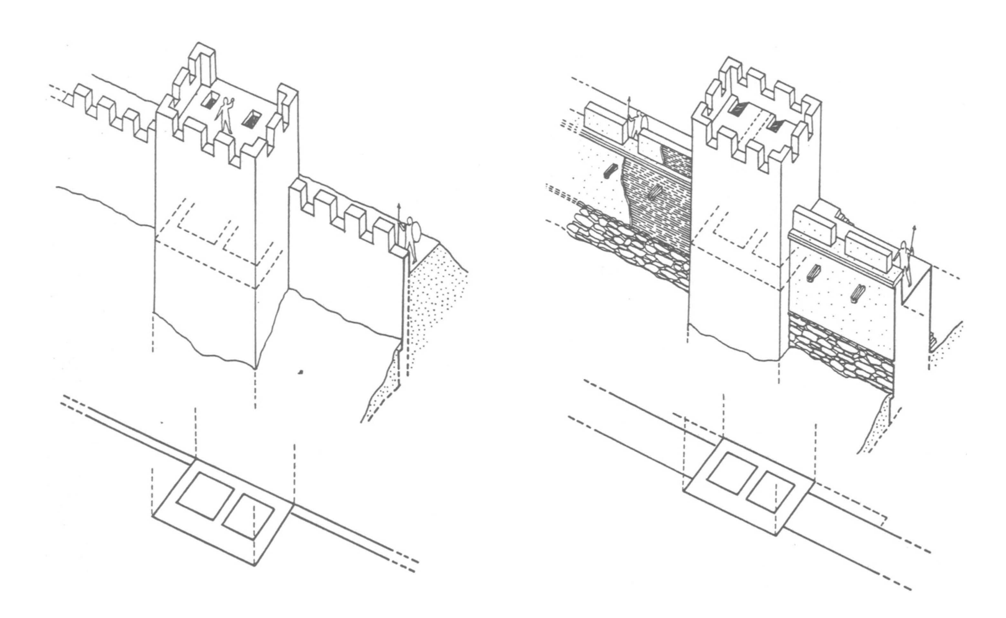


Fig. 3. Le rempart de Motyé. À gauche, phase 1 (seconde moitié du VIe s.); à droite, phase 2 (Ve s.). D'après CIASCA 1992, p. 81.

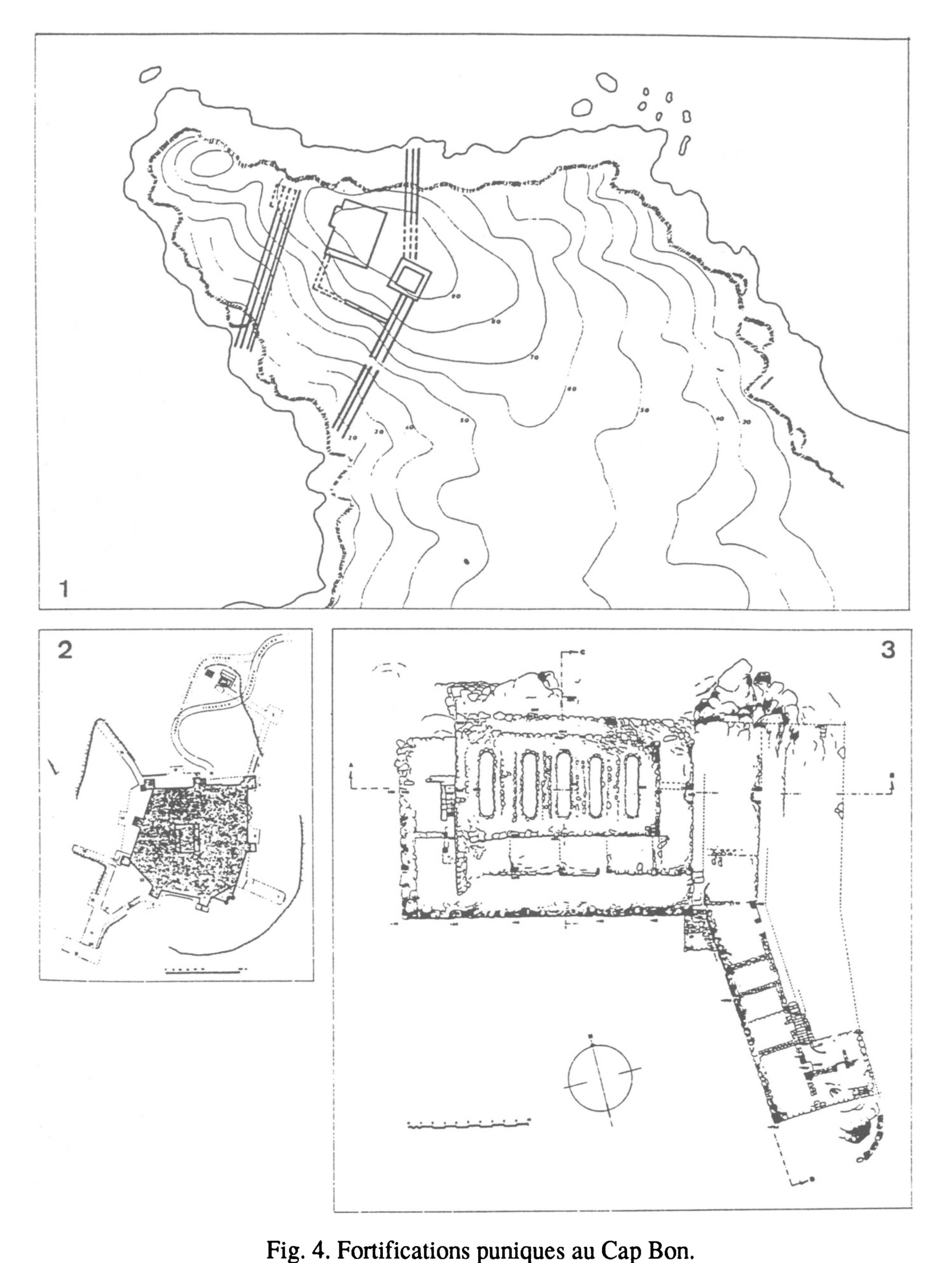


Fig. 4. Fortifications puniques au Cap Bon.
1 : Ras el-Fortas; 2 : Kélibia; 3 : Ras ed-Drek (d'après BARRECA 1983a).

b. *Forteresses et fortins*

Parallèlement à la défense des cités, les Puniques avaient organisé celle de leur territoire au moyen de fortifications ponctuelles, particulièrement sur le territoire africain de Carthage, et notamment dans le Cap Bon, où plusieurs forteresses ont été étudiées récemment.

À Ras el-Fortas, un cap surplombant la côte O. du promontoire portait à une centaine de mètres d'altitude une forteresse dont l'ensemble dessine un trapèze de 250 m de large sur 300 m de long (fig. 4,1). Les murs des courtines doubles pourvues de tours de flanquement atteignent 3 et même 4 m d'épaisseur. L'ensemble est daté à partir du Ve s. (BARRECA 1983a, p. 13-15). À la pointe S.-E. du Cap Bon, au lieu-dit Ras ed-Drek, sur un éperon dominant la côte rocheuse ont été relevés les vestiges d'un fortin composé de deux corps de bâtiments en angle, pourvus de cinq citernes de grande capacité, où l'on a recueilli des balles de fronde en terre cuite et des boulets de catapulte (fig. 4,3). Ces structures défensives ont été en usage du Ve s. à la chute de Carthage (BARRECA 1983a, p. 17-28).

La situation de ce fortin lui permettait des liaisons optiques avec une autre forteresse située à environ 30 km sur la corne S.-E. du promontoire, à Clypea/Kélibia (fig. 4,2). À la différence du fortin de Ras ed-Drek, qui devait avoir surtout une fonction de guet, ce qui reste de la forteresse de Kélibia suggère un plan beaucoup plus ample et à l'origine (Ve/IVe s. ?) quasiment tentaculaire. Lors d'un remaniement qu'on peut dater du début du IIe s., un plan plus compact, en quadrilatère fut adopté (BARRECA 1983a, p. 29-38; GHARBI 1990).

Dans l'île de Majorque, on a également identifié comme un fortin, à l'Hospitalet, un enclos fortifié à parements externes en grand appareil, qu'on propose de dater du Ve s. (GUERRERO AYUSO 1989a, p. 100-105).

B. *Architecture domestique*

Il s'agit d'un domaine particulièrement bien documenté, notamment, pour ce qui est de l'époque punique tardive, à la faveur des fouilles et découvertes récentes à Carthage et à Kerkouane.

1. *De l'habitation archaïque à la demeure d'époque hellénistique*

a. *Époque archaïque*

Les plus anciens vestiges d'habitats actuellement connus dans le domaine phénico-punique occidental datent de la seconde moitié du VIIIe s. Ils ont été mis au jour à Carthage dans plusieurs sondages. Il s'agit de restes de sol en terre battue et de tronçons de murs d'étendue trop restreinte pour suggérer des plans (RAKOB 1984, p. 2-4; 1989; NIEMEYER 1990c).

À Toscanos, en Espagne, des quelques éléments d'époque archaïque (VIIe s.) mis au jour, seule la «maison H» est suffisamment dégagée pour présenter un plan symétrique en U dans lequel deux corps de bâtiment flanquent un espace à ciel ouvert (NIEMEYER 1982, p. 192-195) (fig. 1).

Dans l'aire d'habitat de l'île de Rachgoun, datée des VII[e]-VI[e] s., la demeure est constituée par une juxtaposition de salles de plan carré ou rectangulaire, aux murs élevés en parpaings liés à la terre, puis crépis à l'argile et badigeonnés à la chaux; dans la pièce principale, au sol de terre battue, avec une aire restreinte pavée de galets roulés, une banquette surélevée en maçonnerie occupait le panneau du fond (VUILLEMOT 1965, p. 128-129). À la même époque, à Mersa Madakh, sur la côte oranaise, les maisons sont de simples «gourbis», en partie enterrés, couverts de toits à pente simple, faits de pisé appliqué sur des claies de roseau (VUILLEMOT 1965, p. 136-144).

b. *Du V[e] s. au milieu du III[e] s.*

Bien qu'une périodisation stricte soit souvent malaisée à établir, des *termini post quem* historiques ou des observations stratigraphiques permettent de situer dans cette période intermédiaire où les influences du monde classique se font de plus en plus fortes des éléments d'habitat domestique mis au jour en divers points du monde phénico-punique occidental.

En Sardaigne, c'est le cas de différents sites. À Nora, des murs à chaînage caractéristiques des constructions puniques à partir du V[e] s. sont notés dans un quartier où les pièces d'habitation sont groupées autour d'une cour centrale, mais avec des plans occultés par des réfections postérieures; on a supposé l'existence d'étages. Y apparaissent des citernes de plan rectangulaire allongé, terminées par des arrondis, typiques de l'habitat punique par la suite (PESCE 1957, p. 72-75; CECCHINI 1969, p. 66; MOSCATI 1972, p. 169). À Monte Sirai, un quartier de l'habitat antérieur au III[e] s. comporte des plans centrés aussi sur des cours, accessibles de l'extérieur à partir d'un vestibule en corridor (FANTAR & FANTAR 1967; CECCHINI 1969, p. 55; MOSCATI 1972, p. 168-169).

En Sicile, à Motyé, un petit quartier d'habitation a été identifié anciennement au centre de l'île, au carrefour de deux rues. Deux maisons, la «maison des amphores» et la «maison des mosaïques», y sont datées postérieurement à la destruction de la cité en 397. L'une des deux maisons tire son nom de pavements de galets très élaborés, des *lithostrota* à la fois géométriques et figurés. Le plan comporte un péristyle supporté par des colonnes à chapiteaux doriques. En son dernier état, datable entre le milieu du IV[e] et le début du III[e] s., cette maison fait suite à une construction antérieure (probablement du V[e] s.), dont le plan, plus simple, n'apparaît pas complètement (WHITAKER 1921, p. 159-196; TUSA 1967, p. 88-89; ISSERLIN & DU PLAT TAYLOR 1974, p. 89-91).

Sur la côte atlantique de l'Afrique, à Lixus, on date imprécisément entre le V[e] et le III[e] s. un groupe de maisons «punico-maurétaniennes» sous-

jacentes à des niveaux d'habitat d'époque romaine, avec des plans incertains, comme à Nora, présentant des pièces juxtaposées, longues et étroites, desservies par des corridors. Comme à Nora aussi, on suppose l'existence d'étages. De façon moins élaborée qu'à Motyé dans la «maison des mosaïques», des pavements de galets y comptent parmi les premiers exemples de *lithostrota* (TARADELL 1959, p. 27-28). Plus à l'E., sur la côte oranaise, le «comptoir» des Andalouses comporte encore, au IIIe s., des maisons très modestes, faites de pièces rectangulaires juxtaposées. Mais des aires pavées de galets voisinent, dans les sols, avec la terre battue (VUILLEMOT 1965, p. 294-296).

Dans le territoire proprement carthaginois, on peut, pour la période considérée, faire état, au stade actuel de la recherche, de deux publications. À Carthage même, la fouille effectuée récemment en front de mer autorise à restituer un premier état, avec plusieurs phases de remaniements, datable entre la fin du Ve et le milieu du IIIe s., d'un quartier d'habitation qui évoluera jusqu'à la chute de la ville. En un premier temps, des unités d'habitation de proportions assez modestes et de plans variés et atypiques sont construites de façon à ce que soit laissé entre elles et le rempart maritime qui leur est contemporain un espace libre, ou une réserve foncière (RAKOB 1984, p. 7 et plan 2 dépl.; 1991a, p. 9-46, 93-109, 135-189).

La documentation la plus abondante pour cette période antérieure au milieu du IIIe s. provient des fouilles faites sur le site d'une petite ville de la côte S.-E. du Cap Bon, Kerkouane. L'habitat domestique s'y caractérise par des lots de maisons, souvent contiguës, de formes et de dimensions non standardisées. À défaut de plan-type, les habitations de Kerkouane présentent une disposition couramment reproduite : par un couloir ou vestibule, on accède de la rue à une cour plus ou moins vaste – un élément de plan déjà vu à Monte Sirai – sur laquelle s'ouvre la margelle d'un puits; autour de cette cour s'ordonnent les pièces principales de la maison, d'une superficie qui souvent n'excède pas 10 à 12 m^2 (fig. 5). Ce plan «centripète», le plus courant, alterne avec des plans linéaires et des plans en enfilade. Dans certains cas bien attestés, la cour, comme à Motyé, comporte un portique à colonnade, soit partiel (*porticus duplex* ou *triplex*), soit complet (ph. n°20). Il faut noter le soin apporté aux salles d'eau, avec de remarquables baignoires «sabots» (ph. n°21) et la qualité des *pavimenta Punica*, à fond de ciment rouge parsemé de fragments de marbre blanc. Dans la plupart des maisons, on a observé la présence d'escaliers, aménagés souvent dans la cour intérieure. Ils conduisaient à la terrasse, à une chambre haute ou à un étage supérieur (FANTAR 1985b, p. 391-394).

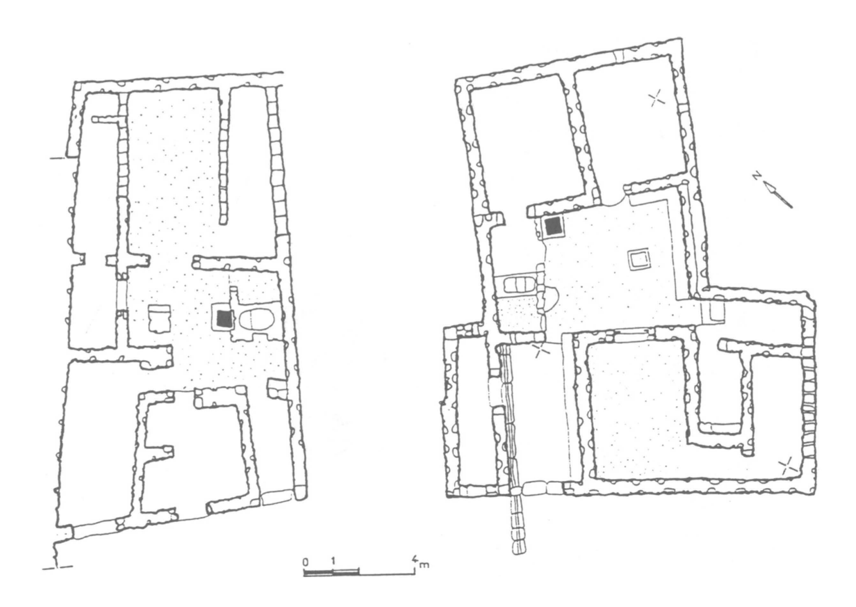


Fig. 5. Deux plans de maisons à Kerkouane, d’après FANTAR 1985b.

Fig. 6. Quartier punique tardif de la pente S. de Byrsa.

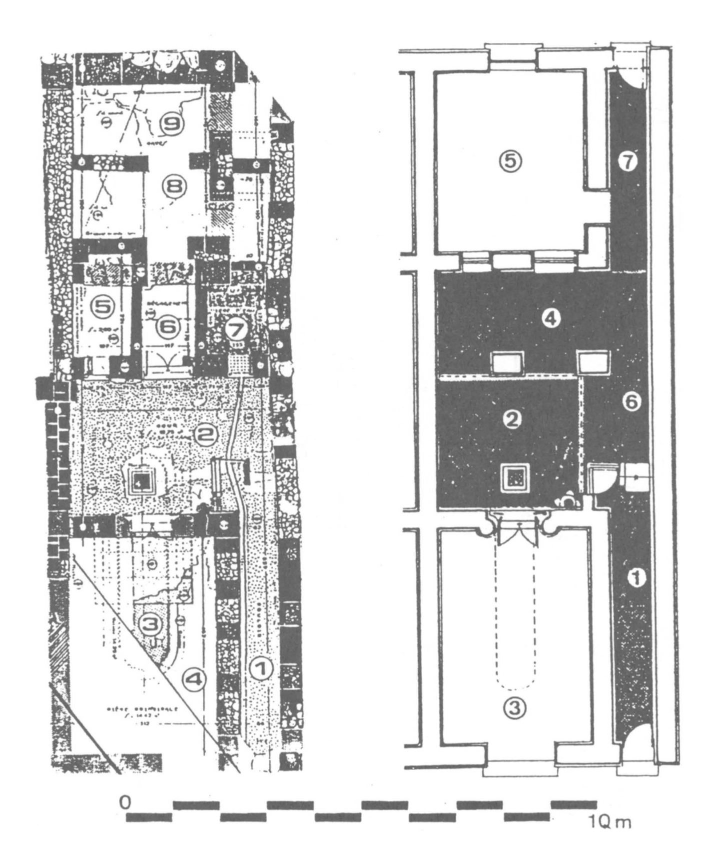


Fig. 7. La maison 4 de l'îlot C du quartier punique tardif de la pente S. de Byrsa. À droite, plan initial restitué. Relevé et desin de G. Robine.

c. *Époque hellénistique : du milieu du IIIe au milieu du IIe s.*

On ne surprendra personne en affirmant que le dernier siècle de l'histoire de Carthage est celui où l'architecture domestique est la mieux documentée par l'archéologie, et d'abord à Carthage même. Mais c'est également une époque où cette architecture risque de n'être qu'une variante peu caractérisée de la *koinè* architecturale du monde hellénistique.

C'est notamment le cas en Sicile occidentale, sur la côte S. à Sélinonte, au N. à Solonte. À Sélinonte, au IIIe s., les maisons ont un couloir d'accès à partir de la rue, donnant sur une cour dépourvue de péristyle; la citerne, creusée en sous-sol, longue et étroite, avec des extrémités arrondies, est typique des réservoirs puniques (DI VITA 1953; MARTIN 1977). À Solonte, l'habitat, comme on va le voir à Carthage sur la colline de Byrsa, est groupé en *insulae* divisées par des *ambitus*. Les pièces dans chaque unité d'habitation s'ordonnent le plus souvent autour d'une petite cour à péristyle (NATOLI DI CRISTINA 1965).

À Carthage, deux types différents d'habitat domestique ont été mis au jour dans les fouilles récentes. Au bord de la mer, dans un quartier urbanisé depuis le Ve s. (*cf. supra*), on constate la mise en œuvre de plans plus vastes pour des demeures centrées sur des cours d'assez grandes dimensions, à *porticus duplex* ou *triplex*, qui occupent parfois l'espace de deux unités d'habitation antérieures (RAKOB 1991a, p. 238-242). De manière toute différente, sur la pente S. de la colline de Byrsa, dans un quartier jusqu'alors non loti à des fins d'habitation, surgit, dans les premières années du IIe s., un habitat domestique collectif, groupé en *insulae* de plans standardisés : soit 15 m sur 30 (30 coudées sur 60), soit 10 m sur 15 (20 coudées sur 30). Les *insulae* sont subdivisées en unités d'habitation de faible superficie qui présentent plusieurs plans (fig. 6). Mais le plan le plus fréquent est un plan en profondeur, qui donne à l'unité d'habitation, en longueur, la largeur de l'îlot (15 m), avec une largeur étroite (5 m). Cette faible superficie est encore minorée par l'existence d'une cour centrale, parfois pourvue d'un portique incomplet (*duplex* ou *triplex*), à laquelle on accédait depuis la rue par un étroit vestibule en couloir (fig. 7, ph. n°22). On note la présence de nombreuses citernes, soit en forme de «bouteilles» profondes, soit le plus souvent du type classique en contexte punique, longues et étroites, avec des extrémités arrondies. La capacité globale de ces réservoirs, la puissance des murs porteurs, l'exiguïté des logements de ces rez-de-chaussée inclinent, même en l'absence de traces d'escaliers, à postuler des étages. On sait au demeurant par deux textes (DIOD. XX 44, 4, et surtout, APP., *Lib.* 128) qu'à Carthage, les maisons étaient souvent hautes et comportaient plusieurs niveaux – Appien précise même six (LANCEL 1982a, p. 85-142, 370-376; 1983a, p. 19-40; 1992a, p. 172-192).

2. *Matériaux et techniques de gros œuvre, pavements de sols, décors*

L'état de conservation des vestiges et l'importance quantitative de la documentation archéologique – faible à haute époque, plus abondante à basse époque punique – limitent pour l'essentiel à l'époque hellénistique (fin IVe-milieu IIe s.) les observations qui peuvent être faites à cet égard. Ces limites chronologiques valent cependant moins quand il s'agit du gros œuvre.

a. *Appareil des murs*

L'impression qui domine est celle d'une grande souplesse et d'une remarquable faculté d'adaptation aux conditions locales.

À l'époque archaïque, le matériau dominant dans l'élévation des murs est la brique crue, faite d'argile brassée avec de la paille ou des feuilles finement hachées. On trouve ces briques notamment dans quelques vestiges

d'habitat archaïque à Carthage, avec parfois des traces d'enduit mural (NIEMEYER 1990c, p. 51). La brique crue est aussi le matériau de base de l'habitat archaïque de Toscanos en Espagne (NIEMEYER 1982, p. 195-196). À la même époque (VIIe s.-début VIe s.), à Rachgoun, en Oranie, faute de filons d'argile dans le sol de l'îlot, la brique crue apparaît plus rarement dans les murs que les parpaings de tuf liés à la terre (VUILLEMOT 1965, p. 128), mais on retrouve la brique d'argile crue à Mersa Madakh, surtout pour la construction de cloisons intérieures (VUILLEMOT 1965, p. 142). On connaît plusieurs modules de ces briques, coexistant souvent à la même époque et en même site (CINTAS 1976, p. 79-82; FANTAR 1984b, p. 273-274; GALLAGHER 1985).

À partir du Ve s., on observe dans l'habitat phénico-punique occidental l'emploi de plus en plus fréquent d'un type de gros œuvre qu'on a appelé *opus Africanum* en Afrique du N., où cette technique a très largement survécu et apparaît fortement généralisée. Elle n'est pourtant pas particulière à l'Afrique du N. : c'est le mur dit *a telaio* des sites phénico-puniques de Sardaigne et de Sicile, le *frame work* des archéologues anglo-saxons. Ce type de mur consiste en un appareillage «à chaînage», où la maçonnerie de petits moellons (ou de briques) est armée et confortée par des harpes verticales en pierres de taille de plus gros module (ph. n°23). Cet appareil se généralise surtout à partir du IVe s. : à cette époque, on le constate aussi bien en Sicile à Sélinonte (DI VITA 1953, p. 39-40) qu'à Solonte (TUSA 1967, p. 144) et il est largement attesté à Motyé (ISSERLIN & DU PLAT TAYLOR 1974, p. 90-91). En Sardaigne, il est observé à Cagliari (DI VITA 1953, p. 44), à Nora (PESCE 1961a, p. 75) et à Monte Sirai (*Monte Sirai* II, p. 35; *Monte Sirai* IV, p. 8). Il est très fréquemment employé à Kerkouane, dans des contextes antérieurs au milieu du IIIe s. (FANTAR 1984b, p. 337; 1985).

On a noté plus haut la souplesse artisanale des maçons du monde phénico-punique occidental. À basse époque (première moitié du IIe s.) le quartier d'habitat de la pente S. de Byrsa à Carthage en est une bonne illustration. On y voit rassemblée, dans des îlots d'habitation construits à peu d'années d'intervalle, toute la gamme de ces appareils. Les gros murs porteurs y apparaissent parfois élevés en pierre de taille en appareil pseudo-isodome à joints vifs (ph. n°24), qui sont apparus souvent effondrés dans la fouille (LANCEL 1982a, p. 85-92; MOREL 1982, p. 182-190). Un siècle auparavant, cette technique de l'appareil pseudo-isodome se trouve à Kerkouane (FANTAR 1984b, p. 315-319). Ces gros murs porteurs périmétraux sont parfois aussi élevés en pisé, ou terre crue «banchée»; en ce cas, un enduit épais et solide en mortier de chaux rose à fines inclusions de terre cuite le protège sur sa face externe (LANCEL

1982a, p. 105-106 : angle O. de l'îlot E). Les murs de ce type sont encore plus fréquents en fonction de murs de refend. À une époque un peu antérieure, ils sont bien attestés à Kerkouane (FANTAR 1984b, p. 312-313). Quant aux appareils en brique crue, ils apparaissent surtout réservés aux cloisons séparatives, dont le socle, sur deux ou trois assises, est fait de petits moellons de pierre calcaire (LANCEL 1982a, p. 116-117, 124-125). Le rôle des enduits était essentiel tant pour la protection que pour l'uniformisation (interne et externe) d'appareils aussi divers (FANTAR 1984b, p. 360-371).

b. *Pavements de sols*

On a vu plus haut que des *lithostrota* rustiques ou déjà très élaborés, comme à Motyé, apparaissent dans des contextes d'habitat domestique phénico-punique au moins à partir du IVe s. Dans certains sites, ces pavements, qui sont les ancêtres des *pavimenta Punica*, sont concurrencés par des dallages faits de briques de terre cuite, soit en forme de losange, soit de forme hexagonale. On les trouve à Carthage dans des niveaux de la fin du IVe et du IIIe s., ainsi qu'à Kerkouane à la même époque (CINTAS 1976, p. 93-94; FANTAR 1984b, p. 278-282).

À partir du IIIe s., on assiste à la mise en œuvre d'une très grande variété de *pavimenta Punica*, au point que la nomenclature habituelle, limitée à deux appellations (*opus signinum* et *opus tessellatum*) rend mal compte du foisonnement des variantes. Techniquement, on est amené à reconnaître, selon le procédé de fabrication, deux grandes catégories de pavements : celle qui est désignée sous le nom de *tessellatum* (ou *opus figlinum* quand les tesselles sont en terre cuite), dont la surface est constituée par la mise en place soigneuse de cubes jointifs; celle qu'on appelle le plus souvent *opus signinum* (ou «sols d'agglomérés», en anglais «*chip pavements*»), faite d'un mortier dont la couche supérieure contient des inclusions (de pierre, de marbre ou de terre cuite) de densité et de polychromie variable (LANCEL 1985a). Sur de telles surfaces, des inclusions non aléatoires peuvent dessiner des motifs, dont le signe «de Tanit» (FANTAR 1984b, p. 504-508). Quant à la première catégorie, celle de l'*opus tessellatum*, elle est à l'origine de la mosaïque. Dans un contexte d'habitat du IIIe s. à Carthage, un seuil décoré de triangles à degrés réalisés en trichromie (marbre blanc, calcaire noir, cubes de poterie rouge) témoigne des effets que le mosaïste punique pouvait déjà obtenir (CHELBI 1984, p. 24-25).

c. *Décor architectural*

On distinguera décoration architectonique et décor pariétal. L'un et l'autre font un large emploi, notamment à Carthage et à Kerkouane, des applications de stuc, souvent polychrome dans la décoration intérieure.

Dans la première série figurent les pilastres et les colonnes, lisses ou cannelées, sommées de leurs chapiteaux, ioniques ou doriques, qui ornaient les péristyles (LANCEL 1982a, p. 121-127, 143-144; MOREL 1982, p. 182-190; FANTAR 1984b, p. 443-457). On y ajoutera d'autres éléments, comme des corniches à gorge égyptienne et des corniches à bec de corbin de divers modules (MOREL 1982, p. 184, 188-189; FANTAR 1984b, p. 457-462).

Le décor pariétal en revêtement des surfaces internes des murs de maison apparaît riche à Kerkouane (FANTAR 1984b, p. 467-491) et plus encore dans les maisons du quartier punique tardif de la pente S. de Byrsa, où les éléments stuqués et peints recueillis dans la fouille (perles et pirouettes, rais de cœur, denticules, oves) permettent de restituer, outre les moulures et les chapiteaux, l'essentiel d'une ornementation architecturale du Premier Style (FERCHIOU 1991).

CHAPITRE 16

ARCHITECTURE FUNÉRAIRE

E. Díes Cusí

A. *Architecture des vivants, architecture pour les morts*

À l'intérieur du vaste domaine de la construction, l'architecture funéraire mérite une place à part, aussi bien en raison de ses caractéristiques de planification et d'exécution que de sa finalité et de son usage. On peut considérer en effet que la première grande distinction qui doit être opérée au moment de commencer à étudier les restes de construction consiste précisément à séparer l'architecture des vivants de celle des morts. Dans le premier cas, au delà de la finalité et des caractéristiques de l'édifice, prévaut une dimension «utilitaire» qui se superpose aux autres : les maisons, les palais, les temples, ouvrages d'infrastructures, systèmes défensifs... ont en commun d'être utilisés et, par conséquent, d'être transformés et adaptés continuellement à mesure que se succèdent les différentes générations d'utilisateurs; de même, ils peuvent être associés à de nombreuses activités, parfois bien différentes de celles qui avaient été prévues lors de leur conception.

Au contraire, la construction d'une sépulture n'a de raison d'être qu'en fonction d'un seul événement, la mort, et n'a d'autre finalité – au delà de la question de son aspect, de sa conception ou de ses caractéristiques propres – que de contenir les restes d'un être humain (exception faite, bien sûr, des cénotaphes, encore que dans ce cas l'absence de cadavre n'influe pas sur l'aspect extérieur). En général, elle ne connaît presque pas de transformations et, dans de nombreux cas, il s'agit d'ensembles fermés, conséquence d'un acte unique, ce qui permet une meilleure évaluation de l'idéologie qui s'est manifestée à travers lui. C'est, peut-être, le type de construction dans laquelle la *praxis* reste le plus en retrait, tandis que la préférence est donnée au monde des idées.

Dans la civilisation phénico-punique, l'architecture funéraire proprement dite est fort peu représentée. Les moyens utilisés pour signaler les sépultures (les «signalisations») sont simples et les tombes sont habituellement taillées dans la roche. Ce n'est que lorsqu'elles sont creusées dans la terre qu'on peut en apprécier l'habilité de construction, à la façon dont les parois sont revêtues de parements en pierres de taille

généralement excellents. De même, seuls les rares monuments funéraires apportent la preuve de la perfection à laquelle on a pu parvenir. Il faut signaler, en outre, que la construction totalement en pierre reste réservée à ces constructions et à quelques petits sanctuaires, puisque l'architecture phénico-punique fut principalement réalisée en terre, support d'un enduit de chaux qui rendait homogène l'aspect final de la construction (DÍES CUSÍ 1995).

Enfin, nous veillerons à dépasser la vision traditionnelle de l'architecture comme art de construire, pour mener notre approche d'un point de vue plus «antique», selon lequel l'architecture ne serait rien d'autre qu'une somme d'activités créatrices (MÜLLER & VOGEL 1984, p. 11). Nous poursuivrons ensuite en considérant tous les éléments et infrastructures nécessaires pour contenir, signaler et honorer la dépouille, son mobilier et le suaire, cercueil et/ou sarcophage.

B. *La construction d'une sépulture*

Dans tous les cas, la création d'une sépulture suppose un investissement en temps et en argent de la part du défunt – s'il lui a destiné de son vivant une part de son patrimoine – ou de la famille/groupe dont il est un membre. Selon les moyens, la tombe et ses éléments extérieurs seront l'œuvre de ceux qui ont survécu au défunt ou bien d'autres personnes payées pour cela. Dans ce dernier cas, l'éventail des possibilités est large – et fonction des ressources financières, depuis le simple fossoyeur jusqu'à l'architecte qui conçoit un grand monument funéraire, en passant par tous les types de maçons, maîtres d'œuvre, carriers, peintres, sculpteurs, charpentiers... dont les services peuvent être mis à contribution.

L'existence de ces professionnels associés à la construction de sépultures est attestée dans certaines d'entre elles, comme dans la nécropole de Kerkouane – Arg el-Ghazouani – où l'on a trouvé, dans une sépulture, la signature d'un carrier inscrite à la peinture rouge (FANTAR 1988b, p. 179). En outre, la découverte de grandes aires funéraires, comme le Puig des Molins à Ibiza, Tuvixeddu à Cagliari ou Sainte-Monique à Carthage, où les sépultures d'une même classe conservent de fortes ressemblances entre elles, donnent à penser qu'il existait des groupes spécialisés dans la construction des tombes. L'intervention de tous ces artisans doit être prise en compte au moment de qualifier la catégorie de la sépulture, chose qui se fait souvent uniquement en fonction du mobilier trouvé à l'intérieur. Pourtant, il ne faudrait pas oublier que la conception et l'aspect final de la sépulture est un fidèle reflet de celui qui y repose et

que le nombre de personnes qui ont pris part à sa construction est un élément fondamental sur lequel se fonder pour tenter d'établir la position sociale et économique du défunt.

C. *Le rituel funéraire*

Dans le cas de l'architecture phénicienne et punique, nous devons partir de ce qu'étaient les croyances de ces peuples sur le corps et l'âme après la mort. Celles-ci ressortaient à des conceptions anthropologiques fort anciennes, qui distinguaient, à côté du corps, deux âmes : la *Nephest*, ou âme végétative, qui demeurait auprès du corps et exigeait d'être alimentée, et la *Rohua* ou âme spirituelle, qui prenait son envol au moment de la mort (DUSSAUD 1935; FANTAR 1970, p. 33-37).

Il n'y a pas lieu de reprendre ici le problème de l'incinération et de l'inhumation, puisque cela n'affecte pas fondamentalement le type de mise en terre, pas davantage qu'il n'existe un mobilier funéraire spécifiquement associé à l'une ou à l'autre : les objets appartenant au défunt ou spécialement fabriqués pour l'enterrement, ceux qui contiennent les aliments pour l'âme ou qui sont utilisés pour le banquet funèbre ainsi que les éléments chargés d'une symbolique de la vie après la mort – comme les œufs d'autruche (ASTRUC 1954, p. 22) – doivent être considérés, en fonction de leur nombre et de leur valeur, comme un reflet des moyens et/ou croyances du défunt ou du groupe auquel il appartenait. Dans quelques cas, comme au Puig des Molins (FERNÁNDEZ 1993, t. 3, p. 260), la catégorie du mobilier est limitée par l'espace disponible et non par la qualité des objets.

Le culte que reçoit ensuite le défunt dépend naturellement de sa position sociale, de l'existence d'un groupe familial ou professionnel qui s'en charge, ou encore des précautions qu'il a pu prendre de son vivant pour se le garantir après sa mort. Parmi toutes ces possibilités, le sacrifice semble avoir été la formule employée par les Phéniciens pour exprimer leur volonté de s'unir plus intimement aux morts et aux divinités telluriques. Ces sacrifices pouvaient être non sanglants, consistant en offrandes de différentes sortes ou en dons, qui majoritairement étaient de nature essentiellement éphémère : nourriture, parfums, libations qui, dans le monde cananéen, étaient habituellement de l'huile, de l'eau, du lait ou du vin (HARAN 1958); des découvertes mettant en évidence ces rituels ont été localisées, entre autres, au Cerro de San Cristóbal (Almuñécar). Les sacrifices sanglants se faisaient par l'immolation d'animaux – généralement

des chèvres – un rite qui, pour la péninsule Ibérique par exemple, est attesté à Puente de Noy (Almuñécar) et Jardín (Malaga).

De cette eschatologie, ce qui nous intéresse au premier chef est la nécessité – au moins théorique – de maintenir un contact relativement durable avec le lieu où repose le défunt, dans lequel sont déposées des offrandes ou ont lieu des libations. Ceci devait logiquement se traduire par une signalisation et par la possibilité que soient mis en place des éléments qui permettent de mener à bien ce rite.

De ceci, il découle que la première distinction que nous devons opérer consiste à différencier éléments extérieurs (les «éléments aériens» selon SARTRE 1989) et éléments souterrains. Les premiers remplissent la fonction de signalisation et, occasionnellement, de lieu de culte ou de système d'accès. Les seconds constituent le réceptacle, aire ou espace dans lequel reposent les restes du défunt et, s'il y a lieu, le mobilier funéraire (fig. 1).

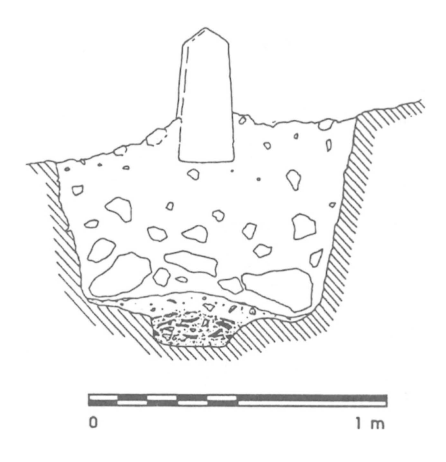


Fig. 1. Schéma d'un enterrement phénicien.

D. *Les éléments extérieurs*

Les nécropoles phéniciennes et puniques se trouvaient en dehors des lieux d'habitat. Généralement, elles étaient situées dans des zones un peu élevées et, le plus souvent, sur un coteau d'où le regard portait jusqu'à l'établissement. Il n'est pas rare, en outre, que l'eau – soit, dans la plupart des cas, un cours d'eau, soit la mer – serve de ligne de démarcation entre le monde des vivants et celui des morts. Il en va ainsi, dans le premier cas, pour les nécropoles de la péninsule Ibérique et, dans le second cas, pour celles de Tyr et Motyé (cette dernière à partir du VI[e] s.).

Le choix de l'emplacement, quand il s'agissait d'îles, pourrait simplement s'expliquer par une question de place, mais lorsque le phénomène se produit sur le continent, on en vient à penser à l'existence d'une eschatologie – fort commune dans le monde ancien, comme dans le cas du Styx – selon laquelle l'âme traverse un cours d'eau qui l'empêche de retourner dans le monde des vivants, non seulement à la suite d'une impossibilité physique, mais parce qu'elle est privée de ses souvenirs.

Aucun témoignage ne confirme l'existence d'une limite concrète – par exemple un mur – pour ces cimetières. Néanmoins la densité qu'on observe dans les grandes nécropoles a pour conséquence, par exemple au Puig des Molins, que parfois la construction d'une tombe en affecte une autre plus ancienne mais toujours en usage. Voilà qui semble indiquer que, si ce n'est *de facto*, il existait *de iure* une limite au terrain destiné aux enterrements.

Ceci confirmerait ce qui a été dit plus haut sur l'incontestable signalisation des enterrements. Malgré tout, celle-ci ne dut pas atteindre l'exactitude de certaines tombes d'époque romaine. Le cas, déjà mentionné, du Puig des Molins est à cet égard révélateur. Quelquefois, la construction d'un nouvel hypogée a eu pour effet de percer une chambre appartenant à une autre tombe, laquelle dut être réparée. Dans d'autres, on voit bien comment le plan de la chambre, habituellement rectangulaire, présente une irrégularité consécutive au fait qu'on avait connaissance de la proximité d'un autre hypogée, ce qui contraignit à modifier l'orientation de la paroi qui, autrement, l'aurait traversé (fig. 2).

Le type le plus simple de signalisation est constitué par des éléments verticaux, généralement en pierre arénaire et le plus souvent anépigraphes, même s'il n'est pas exceptionnel de trouver quelque symbole de la divinité, comme le disque solaire ou le croissant de lune : ce sont les cippes, les bétyles et les petits autels. Ce type est manifestement lié aux pierres de culte qui apparaissent dans maints temples et sanctuaires sémites et que les Phéniciens diffusèrent dans toute la Méditerranée au cours de leur expansion (STOCKTON 1974-1975, p. 1). Ces pierres, qui remontent à une tradition cananéenne mais qui morphologiquement évoluent vers l'obélisque, sont identifiées à la divinité. Néanmoins, elles assument aussi – par paire ou individuellement – l'image de l'arbre ou des arbres du Paradis (*Gn.* 2, 8-10; 3, 21), qui dans certains sanctuaires sont présents à travers un arbre réel, tandis que dans d'autres ils se schématisent sur une pilastre ou une colonne (KARAGEORGHIS 1973b, p. 12-13). Il n'y a aucun cas documenté où ces pièces soient apparues *in situ*, même si l'on en a trouvé beaucoup réutilisées, amorties ou tombées à l'intérieur des

sépultures (FERNÁNDEZ 1993, t. 3, p. 262). La qualité et la taille de ces pièces, qui indiqueraient la situation de la tombe ou de la bouche d'accès au puits, ou *dromos*, va de la pierre grossièrement travaillée au bloc de pierre taillée même enduite avec de la chaux et présentant une décoration peinte (BARRECA 1986, p. 206-207). Malgré tout, leurs dimensions ne sont jamais excessives.

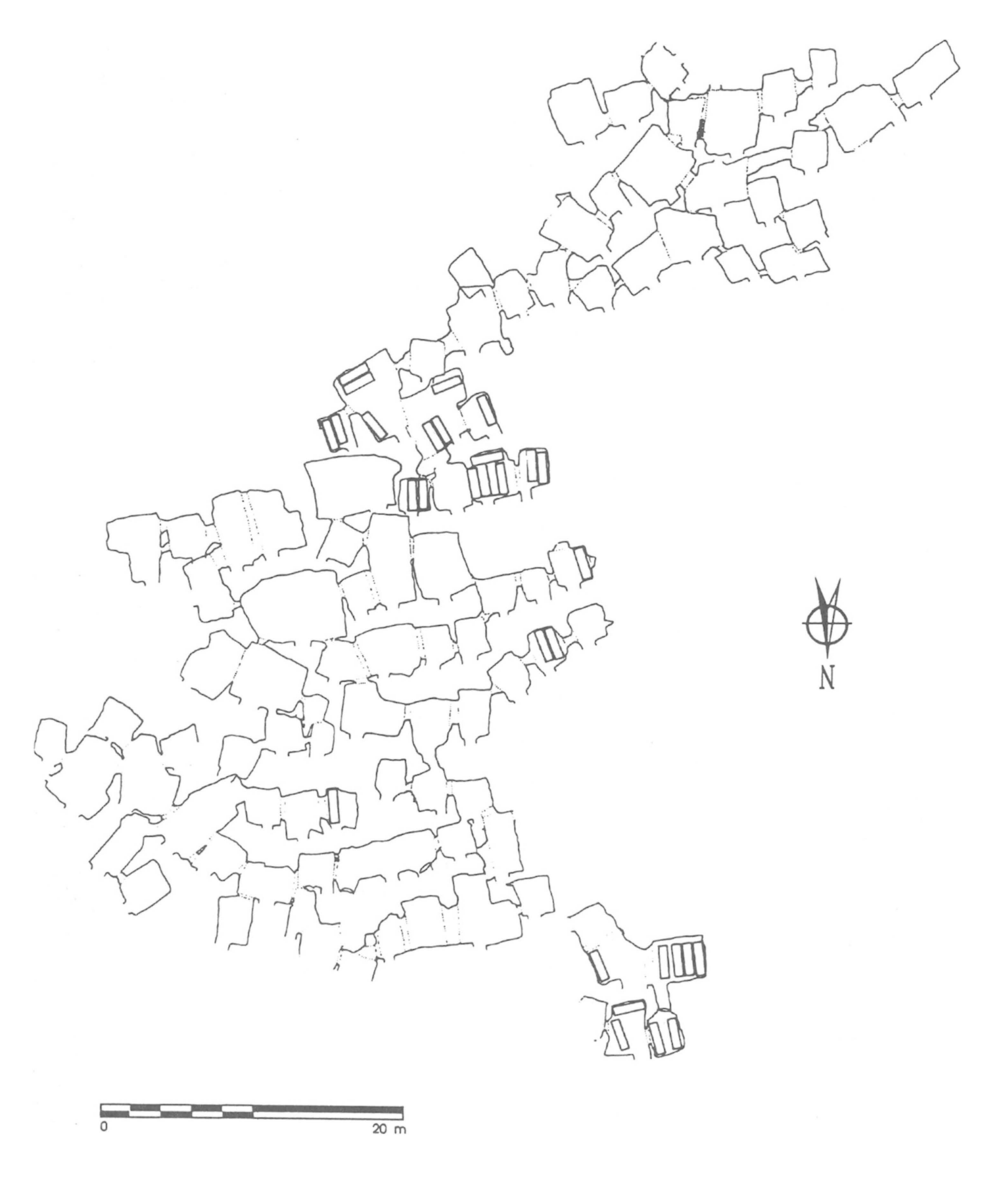


Fig. 2. Planimétrie de la zone N.-O. du Puig des Molins
(E. D. C. & J. Marí Escandell *del.*).

Un autre type de signalisation est la stèle (*cf.* II.17d L'art. Sarcophages, relief, stèles), de dimensions identiques aux types précédents et elle aussi en pierre. Néanmoins, ses faces avant et supérieure sont habituellement décorées, représentant généralement une façade de temple ou *naiskos* à l'intérieur duquel sont dessinés, gravés ou sculptés des symboles de la divinité (bétyles, cippes, autels, disques solaires, croissants de lune), une représentation du dieu et, occasionnellement, des éléments en relation avec le défunt lui-même ou avec ses activités durant sa vie. La typologie de la représentation est clairement de tradition égyptienne jusqu'au Ve s., date où l'influence hellénique – qui culminera ensuite avec l'époque hellénistique – commence à remplacer la corniche à gueule égyptienne par le tympan grec; toutefois, ces éléments du pays du Nil ne disparaissent jamais totalement. Pareillement, les inscriptions sont beaucoup plus nombreuses que dans les types précédents.

Il convient de signaler qu'aucun des éléments décrits ne peut être mis en relation avec un type concret de sépulture; ils apparaissent associés aussi bien à une fosse qu'à un hypogée.

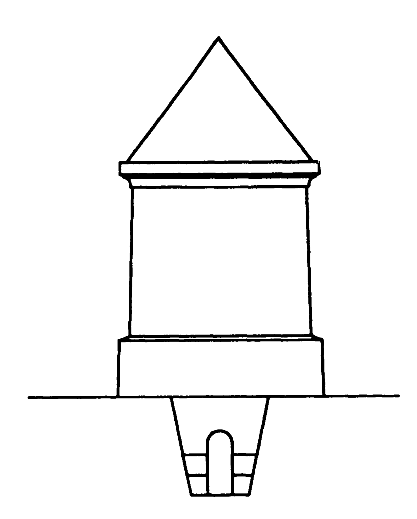


Fig. 3. Restitution idéale d'un monument funéraire.

Le troisième type de signalisation est le monument funéraire (fig. 3). Il faut néanmoins distinguer le monument qui signale une sépulture (généralement une chambre souterraine) de celui qui sert à contenir ou à supporter une tombe. Ce dernier type, comme celui qui a été trouvé à Tyr et qui imite un sarcophage sur trois rangées de bloc, est beaucoup plus tardif que celui qui nous occupe – et qui remonterait au IIe millénaire –

puisqu'il est en relation avec la tombe de Cyrus le Grand à Pasargades (VIe s.), de tradition scythe (CIASCA 1988, p. 147).

Il est vraiment rare, puisqu'il y a seulement une nécropole, celle d'Amrit, où l'on en trouve quatre, lesquels représentent presque tous les types connus. Deux se rencontrent à proximité l'un de l'autre. Le premier superpose des volumes cylindriques sur un soubassement flanqué de protomés de lions et de créneaux dentés dans les reliefs. Le second est coiffé d'une pyramide. L'absence d'éléments grecs dans la décoration conduirait à les dater avant le IVe s. Le troisième, à environ 200 m des précédents, peut appartenir à la catégorie des mausolées de type tour que la côte asiatique fera passer dans les régions puniques d'Afrique du N. et dont il faut signaler la petite gorge concave ainsi que le sommet pyramidal (IVe-IIIe s.). Le quatrième, le «Burg al-Bazzaqa» (la «Tour du limaçon»), se trouve à peu de distance d'Amrit et présente le même modèle de corps carré couronné par une structure pyramidale. Néanmoins, les *loculi* qui y ont été trouvés datent au moins du IIe s. Il est difficile de préciser si ces constructions sont d'origine babylonienne ou égyptienne, mais, quoi qu'il en soit, il est fort probable que la structure pyramidale soit ici chargée de la même signification qu'en Égypte (FEDAK 1990, p. 34).

Les monuments funéraires sont particulièrement bien représentés en Afrique du N., surtout en Libye et en Algérie, encore qu'ils doivent davantage être associés aux royaumes numides – où l'influence punique était forte – qu'aux établissements sémites proprement dits.

Nous y trouvons aussi les monuments de type tour déjà décrits. Parmi eux, on signalera le Mausolée B de Sabratha en Libye (IIIe s.). La tombe de Béni Rhénane à Siga, construite en l'honneur du dernier roi maesyle Vermina et de sa famille, est un peu plus tardive (début du IIe s.); dans ce cas, les tombes n'étaient pas sous le monuments, mais dans dix chambres creusées. De même époque, il faut mentionner le monument de Dougga (Tunisie), attribué à Aṭban; ce dernier a été considéré comme un chef numide de l'époque de Massinissa (IIe s.), bien que, récemment, on ait émis l'hypothèse qu'il s'agissait de l'architecte, étant donné qu'il apparaît mentionné dans d'autres tombes. Quoi qu'il en soit, la tombe devait appartenir à un prince ou un roi numide. Parmi les constructions du type qui nous occupe, il y a encore celle de la Souma du Khroub à 14 km de la résidence des rois numides à Cirta. Cet édifice date de la fin du IIe s. et il illustre les liens que les monarques numides nouent progressivement avec les monarchies hellénistiques. À tout cela, il faut ajouter les représentations de tombes du type tour qui apparaissent peintes sur les parois des nécropoles de Djebel Mlezza. Enfin, dans ces édifices, tous les éléments

de construction et de décoration sont, exception faite de la corniche à gorge égyptienne, de type et d'influence grecs.

À côté de cela, nous trouvons les enterrements en tumulus, parmi lesquels il faut citer tout particulièrement le Médracen, près de Batna (milieu du IIIe s.). De plan circulaire, il présente un tambour cylindrique orné de colonnes sur lequel s'étagent des gradins concentriques jusqu'à atteindre une hauteur de 18,5 m. Un autre exemple du type tumulus est fourni par le Kbour er-Roumia, près de Tipasa.

La morphologie et la syntaxe de cette architecture funéraire illustrent nettement les conséquences de la présence phénicienne et punique en Algérie et en Libye; elles permettent d'apprécier l'osmose et les liens qui se sont établis entre indigènes et colons (FANTAR 1988b, p. 185). Néanmoins, il ne semble pas que tel ait été le type habituel de construction dans les nécropoles cananéennes proprement dites; il aurait été, comme en Numidie, l'apanage de personnages prestigieux et puissants. On peut, en guise de conclusion, dire que le monument de type tour connaîtra une grande continuité : à travers la Sicile,, il atteindra l'Italie et, plus tard, les provinces du N. et de l'O. de l'empire romain (FEDAK 1990, p. 139).

E. *Les éléments souterrains*

La structure souterraine est destinée à conserver le corps, le linceul et le mobilier funéraire. La première distinction que nous devrons opérer concerne le nombre de dépouilles que doit abriter la sépulture, car cela est un facteur déterminant au moment de choisir le type de construction à réaliser.

En premier lieu, nous envisagerons la sépulture qui n'offre aucune possibilité de réutilisation (fig. 4). Il s'agit, fondamentalement, des incinérations déposées dans un trou ménagé dans la terre ou dans la roche. Il en va de même des inhumations qui se font directement dans une fosse creusée dans le sol. Dans de tels cas, la tombe et son contenu doivent être interprétés comme ne faisant qu'un, sans autres variations que celles qu'ont pu engendrer les phénomènes postérieurs à la mise en terre.

Dans le monde phénicien, de telles sépultures abondent, tant pendant la période où l'incinération prévaut (IXe-VIe s.) que dans les moments d'inhumation (V^e-IVe s.). Elles se rencontrent à côté des autres types d'enterrement sans que leur soient consacrées des aires spécifiques dans les nécropoles. Les contenants se présentent sous diverses formes : dans le cas des incinérations, des urnes, des caisses ou des tissus; pour les

inhumations, cela va du simple suaire au sarcophage, en passant par le cercueil ou l'amphore.

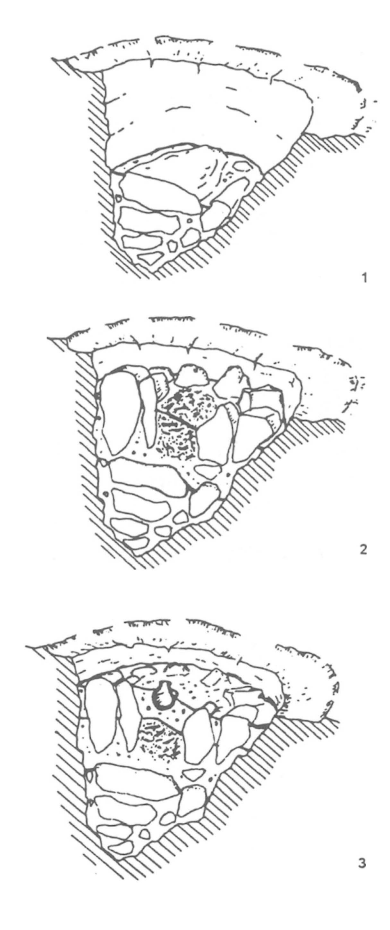


Fig. 4. Phases d'un enterrement sans possibilité de réutilisation.

En deuxième lieu, on signalera la sépulture collective, qui dès le départ est conçue pour être réutilisée (fig. 5). Si, dans le premier cas considéré, on peut envisager une relation avec la tradition d'ensevelir le corps directement dans la terre, le cas qui nous occupe peut être rapproché de la pratique des enterrements dans des grottes, en usage depuis la Préhistoire (BARRECA 1986, p. 200). Néanmoins, ici, l'accès n'est pas direct : on arrive à la chambre par un puits ou un couloir en pente, avec ou sans degrés. La différence fondamentale par rapport au type précédent est que, cette fois, on crée une chambre vide de terre où déposer les cadavres, généralement dans un sarcophage bien que soit attesté le dépôt du corps

dans un simple cercueil, voire, plus rarement, enveloppé dans un suaire (FERNÁNDEZ 1993, t. 3, p. 264).

Il paraît évident que c'est le principe même de la réutilisation qui contraint à choisir ce type d'enterrement communautaire (n'oublions pas qu'il existe une alternative, le tumulus, qui suppose l'enterrement dans un espace réduit d'un groupe, généralement autour d'un enterrement privilégié; c'est seulement à Castillo de Doña Blanca qu'on a fouillé de petites sépultures phéniciennes associées à ce type d'enterrement, et encore, dans un contexte de contact étroit avec les indigènes et, en outre, pour peu de temps; *cf.* RUIZ MATA & PÉREZ 1989). Dans ce sens, il est bien plus simple d'utiliser un espace dégagé que rempli de terre. Il est seulement nécessaire de débarrasser l'accès à la fermeture, laquelle est constituée généralement d'une ou deux dalle(s) de grande taille. Néanmoins, cette obturation du couloir d'accès ne semble se produire que lorsque celui-ci consiste en une rampe ou un puits de dimensions réduites. On n'imagine guère qu'un puits comme celui qui a été trouvé dans la nécropole de Carthage, profond de 38,5 m, devait être dégagé à chaque enterrement; dans un tel cas, la protection contre les pilleurs venait de l'aspect spectaculaire de la descente (BARRECA 1986, p. 201).

À ce type appartient la chambre hypogée, à la base une habitation parallélépipède avec une porte d'accès. Pour la construire, on utilisait normalement un affleurement de pierre arénaire ou de chaux, plus facile à travailler. La finition des parois dépendait des caractéristiques de la roche et de la compétence de l'ouvrier. Ainsi, dans la nécropole de Monte Sirai, le type de roche favorisait le lissage et le polissage de la parois, tandis que les hypogées du Puig des Molins, où l'abondance des veines rend difficile l'excavation, montrent quelques parois et plafonds fort irréguliers. Ceci n'empêche pas que certains hypogées révèlent un travail plus soigné que d'autres. L'excavation se faisait par le puits ou *dromos*, et après avoir ouvert un espace correspondant à la porte, on commençait à creuser la chambre. On a déjà évoqué plus haut les problèmes que cela entraînait dans des nécropoles encombrées et où la signalisation se limitait à la bouche d'accès.

Ce n'est que dans quelques cas isolés que les parois présentent quelque sorte de décoration, laquelle est faite directement sur la roche. On en trouve une attestation à Sidon à partir du IIIe s.; là, les parois sont décorées avec des motifs végétaux et, plus rarement, zoomorphes et anthropomorphes; des couleurs vives, spécialement le rouge et le vert, étaient utilisées. À Tyr également, on a trouvé des tombes décorées avec des éléments hellénistiques (El-Awwatin, Gel el-Amad), mais qu'on date des Ier-IIe s. ap. J.-C. À Carthage, on a trouvé des peintures murales dans

des hypogées des nécropoles des Rabs et Douimès, et il faut signaler, entre autres, dans la zone du Cap Bon, la tombe de Djebel Mlezza, qui présente de magnifiques décorations en ocre rouge sur trois de ses parois (IVe-IIIe s.). De même date, on citera, en Sardaigne, les nécropoles de Tuvixeddu et S. Avendrace.

En raison d'une plus grande facilité pour le travail de la pierre et de la possibilité d'utiliser les veines de la roche, les hypogées sont disposés perpendiculairement aux courbes de niveau; ils offrent de la sorte une disposition plus ou moins régulière, ce qui a maintes fois été interprété comme le résultat d'une orientation commune. Au contraire, dans les grandes nécropoles, on peut constater comment cette orientation suit le flanc de la montagne et s'adapte aux irrégularités du relief.

À l'occasion, néanmoins, l'hypogée n'était pas creusé dans la roche, mais dans la terre. Cela entraînait obligatoirement la construction des parois. Dans de tels cas – ainsi, dans la tombe 1 de Trayamar (Malaga) – on utilise des pierres parfois taillées et emboîtées les unes dans les autres. Le dessus est constitué de poutres et de planches, selon une combinaison de bois et de pierre typique de l'architecture orientale (AUBET 1987a, p. 273). Cette technique est attestée au Proche-Orient (Ougarit, Khaldé), en Afrique du N. (Carthage, Utique, Mogogha-es̀-Srira), en Sardaigne (Othoca) et dans la péninsule Ibérique, comme on l'a dit (BARRECA 1986, p. 205).

Les différentes réutilisations contraignent à creuser des niches dans les parois pour ranger les sarcophages antérieurs qui sont déplacés pour permettre la mise en place de nouveaux cercueils (FERNÁNDEZ 1993, t. 3, p. 263).

On peut y accéder par un puits ou une rampe. Dans le premier cas, on creuse parfois des paires de trous sur les parois opposées en vue de faciliter la descente. Dans le second cas, à l'occasion, on taille des degrés qui peuvent être parfaitement équarris ou à peine ébauchés. L'habitude est que chaque hypogée ait son puits ou rampe d'accès, même si – surtout dans le premier cas – les hypogées doubles, voire multiples, comme à Carthage, ne sont pas rares.

Ainsi qu'on l'a déjà dit, ce type d'enterrement ne doit pas être interprété comme le signe d'une plus grande richesse du défunt, mais plutôt de son appartenance à un groupe – familial ou professionnel – qui affiche une aire permanente ou exclusive d'enterrement (AUBET 1987a, p. 274).

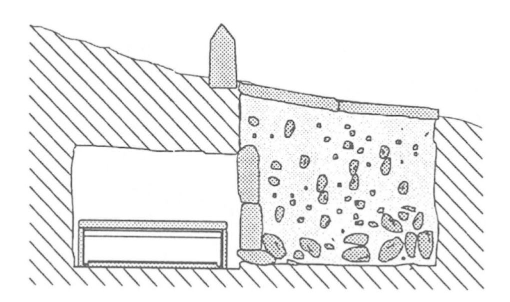


Fig. 5. Enterrement avec réutilisation prévue.
Restitution idéale d'une chambre hypogée avec puits d'accès.

Enfin, en troisième lieu, on citera le type de tombe qui est susceptible d'être réutilisée sans pour autant avoir été originellement conçue comme telle (fig. 6). Ce sont les enterrements en puits et ceux en fosse ou ciste, qu'il s'agisse d'incinérations ou d'inhumations.

Dans quelques cas, il semble évident qu'au moment même de la conception de la tombe on a envisagé la possibilité d'une réutilisation, puisque les corps apparaissent les uns sur les autres, sans s'abîmer, comme à Othoca. Néanmoins, ailleurs, comme au Puig des Molins, des fosses ont été rouvertes et les restes antérieurs ont été ostensiblement séparés des nouveaux, changement affectant aussi les symboles extérieurs, comme le bétyle, qui apparaissait à l'intérieur de la tombe, sous le nouvel enterrement. Il en va de même pour les tombes à puits avec une petite niche latérale qui ensuite connaissent une réutilisation de sorte que l'urne se trouve au fond du puits. De toute évidence, au moment de la construction de la tombe, on songeait à un seul enterrement, mais il y eut un réemploi ultérieur. Dans de tels cas, l'interprétation de la tombe devient beaucoup plus confuse, puisque l'enterrement le plus récent ne correspond pas au moment de la construction.

Les tombes à puits, comme celles qu'il convient de signaler dans la nécropole «Laurita» du Cerro de San Cristóbal (Almuñécar), reprennent l'idée de l'hypogée, mais en l'adaptant à un usage exclusif d'incinérations et sans laisser, en principe, la possibilité d'une réutilisation, en raison de la petitesse des niches. Dans un seul cas, on a trouvé deux niches dans un même puits, tandis que dans d'autres il n'y en avait aucune. Toutes les tombes étaient taillées dans le schiste de la colline (NEGUERUELA 1991, p. 200). Des tombes similaires à celles qui viennent d'être décrites ont seulement été trouvées à Carthage (colline de Bordj Djedid et Ard el-Kheraïeb) et à Lilybée (nécropole des Capucins).

Les enterrements en fosse sont plus abondants. Comme tous les types étudiés, ils sont presque toujours creusés dans la roche et, si ce n'est le cas, il en va comme pour les hypogées : on les transforme en cistes avec les parois réalisées avec des pierres soigneusement travaillées et bien assemblées. Toutes sont couvertes par une série de pierres plates aux formes plus ou moins régulières et, de taille variable, pouvant aller jusqu'à des blocs de grandes dimensions et parfaitement travaillés.

Dans le secteur de Can Partit du Puig des Molins, on a trouvé toute une typologie de fosses creusées dans la roche, associées au rite de l'incinération, bien que, comme on l'a dit, il y en ait aussi ailleurs qui contiennent des inhumations. Ce sont des fosses aux parois droites et fond plat ou avec gouttière, grande ou petite; des fosses avec des saillies latérales; des fosses irrégulières (GÓMEZ BELLARD *et al.* 1990). Ces types apparaissent dans l'ensemble de la Méditerranée dans presque toutes les nécropoles phénico-puniques, bien souvent à côté des hypogées.

Du point de vue chronologique, l'incinération en fosse ou dans une excavation est documentée depuis le XIIe s. Inversement, bien que l'hypogée apparaisse à Trayamar en association avec l'incinération – un rite qui, ne l'oublions pas, ne paraît pas avoir touché les classes supérieures de Phénicie, sa diffusion généralisée va de pair avec celle de l'inhumation. À partir du VIe s., l'hypogée et l'inhumation se répandent à travers toute le Méditerranée tout en y coexistant, comme on l'a dit, avec les enterrements en fosse qui auparavant étaient employés pour les incinérations. C'est seulement au début du IVe s. que la construction des hypogées diminue au profit des enterrements en fosse et de l'incinération qui fait sa réapparition, tandis qu'on assiste à une réutilisation constante de ceux qui existent déjà. C'est précisément à ce moment que, comme nous l'avons vu, la construction des monuments funéraires vient à se répandre, spécialement en Syrie et en Afrique du N., dans le cadre du même courant hellénistique qui avait impliqué le recul de l'incinération.

En somme, pour autant qu'on se réfère à l'aspect extérieur, les nécropoles phénico-puniques font montre d'une grande uniformité que rompent seulement les rares monuments funéraires qui sont associés presque toujours à des personnages puissants. En revanche, les structures souterraines mettent en évidence une nette distinction entre ceux qui, appartenant à des groupes familiaux ou professionnels, partagent leur sépulture et ceux qui ont eu une sépulture individuelle. Quant à savoir si cela répond à une réalité sociale, c'est une question à laquelle doit encore répondre la recherche.

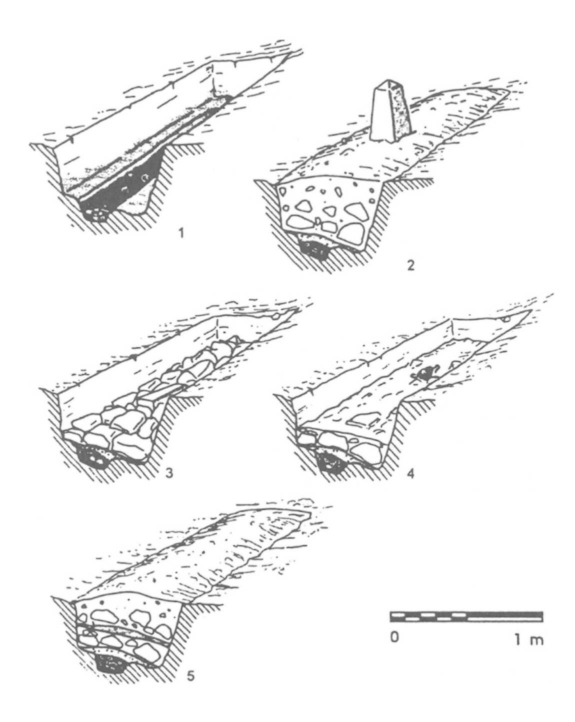


Fig. 6. Réutilisation non prévue d'une sépulture. Après le premier enterrement (1-2), celui-ci est scellé avec des pierres, parmi lesquelles apparaît le bétyle du premier enterrement (3) et on dispose alors le second enterrement (4-5).

CHAPITRE 17a

L'ART
ARTS DES MÉTAUX

G. Falsone

A. *Sources, découvertes et classes de matériels*

Les sources littéraires apprennent que les Phéniciens excellèrent dans les arts des métaux et que leurs ateliers produisaient des ouvrages de toreutique d'une qualité raffinée. Dans un texte ougaritique (*KTU* 1.4 I 23ss [41-43]), au nombre des présents façonnés pour la déesse Athirat par le divin Kothar sont énumérés de splendides objets, parmi lesquels une coupe finement ciselée. Dans les poèmes homériques sont célébrés les vases en argent damasquiné de facture sidonienne (*Il.* 23, 741; *Od.* 4, 615; XV 115). Dans les textes néoassyriens, on lit que divers objets en or, en argent et en bronze étaient payés comme tribut aux souverains d'Assour par les cités de la côte d'Amurru. Dans l'Ancien Testament (1*R*. 7, 13-14; 2*Chr*. 2,13) sont décrites les œuvres admirables que fondit un bronzier tyrien pour le temple de Salomon à Jérusalem. Enfin, *Ez*. 27, 12-22, laisse apparaître l'importance que revêtaient les métaux dans les relations commerciales de Tyr, laquelle entra en contact avec des contrées lointaines pour s'approvisionner en ressources minières.

On voit précisément dans la recherche des métaux une des principales raisons de l'expansion phénicienne en Méditerranée; celle-ci porta les Phéniciens jusqu'en Étrurie, en Sardaigne et en Espagne, et elle caractérisa leurs activités maritimes et leurs stratégies commerciales. Tout ceci dut favoriser le développement d'une industrie métallurgique florissante dans la mère-patrie durant la première moitié du Ier millénaire, industrie qui trouvait ses fondements dans l'important bagage de connaissances techniques que les Phéniciens empruntèrent à la civilisation cananéenne du IIe millénaire. En plus des métaux précieux, comme l'or et l'argent, les toreutes phéniciens continuèrent à utiliser essentiellement le bronze et plus rarement le plomb. Le fer, introduit dans la région après 1200, avec l'arrivée des Peuples de la Mer, en dépit de sa supériorité pour ce qui était de forger des armes et autres ustensiles de la vie quotidienne, était tout à fait inutilisable dans les arts décoratifs.

Tout ceci explique la floraison d'une industrie dont il nous reste aujourd'hui une documentation archéologique abondante, qui confirme les notices littéraires (en général, TYLECOTE 1976; MUHLY, MADDIN & KARAGEORGHIS [éds] 1982; ROTHENBERG & BLANCO FREIJEIRO 1982; CURTIS [éd.] 1988; MITCHELL 1988; LIPINSKI 1992e). Les premières découvertes de produits manufacturés en métal datent du XIXe s., aussi bien en Orient qu'en Méditerranée. En 1849, A.H. Layard découvrait à Nimroud, dans le palais N.-E. d'Assournasirpal II, un très riche dépôt de bronzes, parmi lesquels plus d'une centaine de coupes «au repoussé» qu'il attribua à l'art phénicien. Des trouvailles semblables venaient au jour en Étrurie, dans les tombes princières de Caere et de Préneste, et aussi à Chypre (grâce au consul L. Palma di Cesnola), en Crète et en Grèce, dans les fouilles de la grotte de l'Ida et dans celles d'Olympie. Toutes ces découvertes attirèrent l'attention des hellénistes et des étruscologues qui soulignèrent le rôle-clé joué par la toreutique phénicienne et orientale dans la diffusion du «phénomène orientalisant» (AMANDRY 1958; MUSCARELLA 1970).

Les découvertes ont continué jusqu'à nos jours; elles prouvent que ces produits manufacturés connaissaient une très grande diffusion; à la vérité, il s'agissait de biens typiques du luxe phénicien qui, en plus de satisfaire les besoins intérieurs, étaient exportés en masse. Ils étaient non seulement l'objet d'un échange commercial, mais ils faisaient aussi office de dons ou de tributs payés aux souverains puissants, de butin de guerre, d'offrandes votives dans de grands sanctuaires et d'offrandes funéraires appartenant à des défunts d'un rang élevé.

Dans cette contribution, les arts des métaux du monde phénicien seront envisagés selon trois grandes catégories : a) la toreutique; b) la petite plastique; c) les instruments et objets de différents types. Il faut signaler que l'examen de ces catégories ne va pas sans poser diverses difficultés, soit parce que la documentation archéologique est insuffisante dans la mère-patrie phénicienne, soit parce que de nombreuses découvertes proviennent de fouilles illicites, de sorte que nous n'en connaissons ni la provenance ni le contexte. En conséquence, dans bien des cas, nous n'avons guère que l'analyse typologique et stylistique pour tenter une attribution chronologique et culturelle.

B. *La toreutique*

1. *Les coupes*

La classe principale de la toreutique phénicienne comprend la vaisselle historiée à plaque métallique, surtout les coupes ou patères, auxquelles font

allusion les sources anciennes. La plaque était martelée jusqu'à ce qu'elle prenne la forme désirée; ensuite, elle était décorée en relief selon la technique «au repoussé» au moyen d'instruments particuliers et de poinçons : la ligne du contour et le détail des figures étaient rendus au ciselet et, plus tard, par la gravure au burin. Les formes les plus courantes sont les coupes à calotte hémisphérique avec bord rabattu et celles à fond plat; elles sont parfois munies d'un *omphalos*, d'un rebord ou de poignées amovibles.

À part deux splendides pièces en or de Ras Shamra, datables du XIVe-XIIIe s., les coupes phéniciennes connaissent une grande diffusion aux IXe-VIIe s. Le cadre chronologique doit aujourd'hui être revu à la suite de deux découvertes récentes de la nécropole de Lefkandi en Eubée qui constituent les plus anciens exemplaires du Ier millénaire (fin du Xe s.). Dans l'absolu, le groupe le plus conséquent est représenté par les patères du dépôt de Nimroud dont beaucoup sont encore inédites et qu'on peut dater entre les règnes d'Assournasirpal II (883-859) et de Sargon II (721-705). Au Proche-Orient, quelque rare exemplaire a été également trouvé en Palestine (Meggido), Anatolie (Ankara), Iran et Égypte. En Méditerranée par contre, un groupe considérable provient de Chypre, un autre d'Égée (Crète et Grèce continentale) et un troisième d'Étrurie et de l'Italie péninsulaire. Beaucoup d'autres trouvailles sont de provenance inconnue. La circulation de ces produits manufacturés n'explique qu'en partie le déséquilibre qui apparaît dans la distribution géographique : il faut noter en effet l'absence totale de découvertes en Phénicie, à Carthage et dans les colonies d'Occident.

On peut distinguer deux grandes périodes dans la production : à la première (Xe-VIIIe s.) appartiennent presque toutes les coupes trouvées en Orient et en Grèce, qui sont presque toujours en bronze; à la seconde (700-550) appartiennent celles de provenance chypriote et italienne, qui sont en majeure partie en argent simple ou doré, plus rarement en or ou en bronze.

Quant au style, si l'empreinte égyptisante prévaut, d'autres influences, d'origines diverses, ne manquent pas; elles viennent soit de l'art assyrien et syrien, soit, plus tard, du monde grec et chypriote. Ces influences apparaissent parfois associées dans une même pièce, dont il ressort un éclectisme typiquement phénicien, encore plus évident dans cette production que dans les ivoires et dans d'autres domaines de l'art. Il faut aussi dire que toutes les coupes de la première période ne sont pas phéniciennes, dans la mesure où certaines peuvent être d'un autre style et où il serait plus juste de parler de coupes «syro-phéniciennes». À cet égard, on pourrait suivre la distinction adoptée pour les ivoires, dans lesquels on reconnaît, outre la veine phénicienne, d'autres courants, notamment «N.-syrien» et «S.-syrien». Quant à la production de la seconde période, la

classification traditionnelle proposée pour les coupes de Chypre par GJERSTAD 1946 a été récemment revue et corrigée par MATTHÄUS 1985 et MARKOE 1985. À part le groupe «proto-chypriote» (d'origine N.-syrienne) et le groupe «néo-chypriote» (caractérisé par des éléments mêlés de tradition chypriote et phénicienne), les autres groupes sont de style phénicien. Les inscriptions en phénicien, araméen et chypriote parfois gravées sur les coupes indiquent le nom du propriétaire et non celui du toreute, et elles apportent peu à la question de l'origine.

a. *Coupes de la première période*

Parmi les coupes de la première période, celles de Nimroud présentent une grande variété de schémas et de thèmes iconographiques. La décoration se compose en général d'une ou de plusieurs frise(s) concentrique(s) disposée(s) autour d'un médaillon central. Sur la base du motif géométrique ou floral qui orne immanquablement le médaillon on a mis en évidence différents groupes principaux (BARNETT 1974, p. 18).

Le premier groupe, dit à «bouton de rose», est de style mixte et a été attribué à des ateliers N.-syriens. Deux grandes coupes, dans lesquelles des figures de style assyrien (lions) et égyptisant (sphinx) se mêlent à des motifs N.-syriens (chasse sur un char), méritent l'attention. Des représentations similaires apparaissent sur deux coupes trouvées en Grèce : une d'Olympie (Ashmolean Museum), l'autre de Delphes, qui présente une scène de siège d'une forteresse (MARKOE 1985, n°G4, G7). Dans le même groupe s'inscrit une autre série de style plus homogène; il s'agit de ce qu'on appelle les «coupes des taureaux» (FALSONE 1985). La décoration consiste en une procession de bovidés marchant dans le registre supérieur, auxquels s'unit, dans le registre du milieu, une série de quatre vaches qui allaitent un veau. Ces coupes sont largement diffusées; on en a trouvé non seulement à Nimroud, mais aussi en Anatolie, Égypte, Iran (?), Grèce et Sicile.

Le second groupe (dit «*marsh-pattern*») présente un grand médaillon orné de guirlandes concentriques de palmettes en miniature. Dans ce groupe, de pur style phénicien, une influence égyptienne bien marquée prévaut. La composition comprend un ou plusieurs registre(s) orné(s) de files d'animaux (sphinx, lions, taureaux...), parfois en alternance avec des plantes ou des figures humaines. Sur quelques coupes, les figures (parfois de type égyptisant) sont délicatement ciselées en miniature sans l'usage du relief et sont distribuées en panneaux métopaux. Sur d'autres, décorées «au repoussé», un encadrement à schéma quadripartite est évident : c'est-à-dire que la même représentation est répétée sur chaque quadrant, parfois délimité par des éléments verticaux comme des colonnes, des sceptres, des

étendards... Un exemple classique de ce schéma, qui se distingue par la symétrie de sa composition, par sa perfection stylistique et par son symbolisme religieux, est fourni par la coupe de Nimroud, avec quatre scènes de griffons ailés qui se font face à l'intérieur de *naiskoi* égyptisants, séparés par des étendards avec des scarabées ailés. Deux coupes de ce groupe proviennent de la grotte de l'Ida en Crète; deux autres, proches l'une de l'autre, de Francavilla Marittima et de Vétulonia constituent les deux seuls exemplaires de provenance italienne qui appartiennent au premier groupe (MARKOE 1985, n°Cr2-Cr3, Ca1, E15).

Un troisième groupe, de Nimroud, comprend les coupes avec médaillon en étoile qui ont été en partie attribuées à des ateliers S.-syriens (BARNETT 1974, p. 23). La frise présente une épaisse décoration géométrique ou végétale en miniature, qui semble imiter les broderies de tissus ou le travail des tapis. Les patères de Nimroud sont toutes en bronze, mais certaines de ce groupe présentent des petits globes en argent appliqués en relief. Cette technique apparaît sur une précieuse coupe de style phénicien, ornée d'un entrelacement de rosettes dans le médaillon et d'un autre de palmettes dans la frise principale. Un exemplaire avec motif en étoile, qui provient d'Olympie, présente dans la frise des scènes de banquet et de meurtre d'un griffon en alternance avec des images divines de face, debout à l'intérieur d'une chapelle (MARKOE 1985, n°G3).

Le schéma quadripartite et le travail en miniature sont évidents à Nimroud dans deux autres coupes ornées au centre de montagnes rendues à la manière assyrienne : une d'entre elles, dite «du panthéon» présente dans la frise une série de divinités de l'Olympe phénicien.

On peut aussi ranger dans la première période quelques trouvailles récentes remarquables par leur style et leur iconographie. Les deux premières, de provenance inconnue, se trouvent au Greek Museum de Newcastle et dans une collection privée de New York (FALSONE 1992b) : elles présentent des scènes semblables de culte dont les protagonistes sont des figures divines qui tiennent entre les mains des lances, des sceptres et des bâtons fleuris, qui rappellent l'épisode biblique du «bâton d'Aaron» (*Nb.* 17, 20-23). Deux autres coupes, de la plus haute importance du point de vue chronologique, ont été découvertes dans des tombes du Proto-Géométrique Tardif à Lefkandi en Eubée (POPHAM, CALLIGAS & SACKETT 1988-1989, fig. 5). La première présente des scènes d'animaux et une frise de sphinx qui se font face aux côtés d'un arbre sacré; la seconde, encore inédite, est ornée d'une scène de procession religieuse. Les deux coupes de Lefkandi sont les plus anciennes connues à ce jour et elles démontrent que cette production commença à la fin du Xe s.

b. *Les coupes de la seconde période*

Les coupes en argent doré trouvées à Chypre et en Étrurie constituent un second stade de cette production qui s'avère bien plus uniforme et homogène que le précédent. Si, d'un côté, des thèmes et des motifs du répertoire plus ancien continuent à survivre, on enregistre différentes innovations. Une scène figurée remplace désormais la décoration géométrique du médaillon, les frises concentriques se multiplient et, en comparaison à la composition quadripartite, à la symétrie et à la répétition de simples motifs, c'est la narration continue qui prévaut. Une nouvelle composition est celle à quatre éléments opposés (barques, scarabées...) avec des scènes de type égyptien. En outre, de nouveaux remplissages apparaissent, comme des cyprès, des oiseaux et des palmes. La décoration se densifie, les figures humaines ou animales sont souvent rendues en miniature et se succèdent en abondance dans la même frise.

Les thèmes les plus répandus dans le médaillon central sont le pharaon ou roi victorieux, Isis ou la vache qui allaite et le héros qui tue le lion. Dans les frises, des éléments clairement assyrisants ou hellénisants (files d'hoplites, cavaliers barbus...) s'ajoutent désormais aux motifs égyptiens et levantins. Les scènes de guerre et de chasse, comme celle du roi sur un char qui, d'habitude, guide un cortège d'armées en marche, sont communes. Les scènes de vie nilotique et de vie quotidienne, desquelles se dégage un réalisme maniéré de goût égyptien, ne manquent pas. Des scènes érotiques se mêlent parfois aux scènes de banquet et de danse.

À Chypre, au début de cette production, ces scènes peuvent coexister au sein d'une même pièce avec les schémas rigides et les thèmes traditionnels, de caractère mythologique et religieux, de type oriental. Par exemple, dans une coupe de la collection Cesnola de Kourion (MARKOE 1985, n°Cy8), ces schémas persistent dans la frise principale, tandis que dans la plus petite frise, les scènes d'animaux montrent un vif réalisme. Dans d'autres coupes, comme celles d'Amathonte et d'Idalion (MARKOE 1985, n°Cy1, Cy2, Cy4), à la narration continue de la frise extérieure (siège d'une forteresse, cortège militaire, exploits de l'Héraclès levantin) font suite dans la frise intérieure des motifs chromolithographiques de modèle oriental : arbre sacré, héros qui tue le lion ou le griffon, théories de griffons ailés, Horus enfant, scarabée ailé.

Dans une seconde phase, évidente dans d'autres coupes chypriotes et dans beaucoup de celles qui ont été découvertes en Étrurie, les thèmes de la frise extérieure peuvent continuer à l'intérieur, tandis que disparaît la séquence ordonnée de motifs orientaux, lesquels se retrouvent parfois mêlés aux épisodes narratifs. Dans certains cas, en outre, des épisodes typiques d'une scène continue sont repris et débités à l'intérieur d'une frise

dépourvue de sens (MARKOE 1985, p. 60ss). On citera à cet égard la célèbre coupe de Préneste, sur laquelle sont narrés les exploits du roi-chasseur qui abat un monstre avec la protection d'une déesse (MARKOE 1985, n°E2). Le même mythe est représenté sur une coupe semblable de Kourion, et on peut en reconnaître des épisodes isolés, mêlés à d'autres thèmes, sur d'autres coupes de la même période (MARKOE 1985, n°Cy7...).

Enfin, une découverte exceptionnelle, en dehors du monde méditerranéen, rappelle les thématiques traitées ici. Il s'agit d'une coupe qui a été mise au jour à Arjan, en Iran, et qui appartenait à un roi élamite contemporain d'Assourbanipal (MAJIDZADEH 1992). On y trouve illustrées, sur cinq registres, des scènes de chasse, de guerre, de présentation de tributs, de banquet, de vie domestique et champêtre. Si la majorité des thèmes iconographiques, des costumes et des personnages sont repris au monde mésopotamien, les scènes nilotiques et d'autres éléments étrangers manifestent un éclectisme de modèle phénicien.

En conclusion, les coupes de la seconde période traduisent un goût maniéré et éclectique, mais en tout cas très raffiné, propre à la tradition phénicienne, qui devient un style international à la mode et qui permet aux idées et thèmes propres de l'ancien Orient de se répandre le long des côtes de la Méditerranée.

2. *Les cruches à palmette et à fleur de lotus*

Une seconde classe de vases métalliques comprend les cruches en argent et en bronze avec un ornement sur les anses. La technique «au repoussé», tellement répandue sur les coupes, était en revanche impraticable sur des vases fermés qui, en général, ont le corps sans ornement mais présentent des éléments décoratifs aux attaches des anses, lesquelles étaient fondues séparément et puis soudées.

À cette classe appartiennent deux types de récipients : les cruches à embouchure circulaire et celles à embouchure trilobée, dites aussi *oinochoès*. Les premières sont les plus anciennes et dérivent de prototypes égyptiens. Le manche est orné au sommet d'une large fleur de lotus attachée au moyen de clous à l'embouchure du vase, tandis qu'une palmette en relief en décore la partie terminale, sur l'épaule. Un seul exemple de ce type a été à ce jour retrouvé en Phénicie : une cruche à haut col de Sidon. Des exemplaires plus anciens (IXe-VIIIe s.), qui se distinguent par la forme écrasée du corps et une large embouchure, ont été mis au jour à Chypre, en Crète et en Eubée. Les cruches avec motif à fleur de lotus sont toujours en

bronze et il est parfois difficile de distinguer les originaux égyptiens des imitations phéniciennes (CULICAN 1976b).

Par contre, la cruche à étroite embouchure trilobée et col conique constitue une forme de tradition phénicienne; sa production se développe entre le milieu du VIIIe s. et le VIIe (GRAU-ZIMMERMANN 1978). Une caractéristique de ces vases est le motif de palmette pendante appliquée à la base de l'anse, qui pouvait être en argent doré ou en bronze. Les cruches de ce type ont été trouvées à Chypre et en Méditerranée orientale, mais aussi en Étrurie et en Espagne; de plus, il existe des répliques imitant les prototypes métalliques dans diverses matières : en albâtre (de Nubie, d'Assour), en ivoire (de Nimroud) et en verre (d'Espagne). La version en céramique (*Red Slip*), presque toujours sans la palmette, fut largement produite au Levant et dans presque toutes les fondations phéniciennes en Occident. Pour ce qui regarde les centres de production des cruches en métal, étant donné l'absence de celles-ci dans la mère-patrie, on a supposé une origine chypriote pour les produits manufacturés trouvés en Occident.

On peut rattacher au monde phénicien d'autres types, plus rares, d'attaches d'anses pour vases métalliques : celles en forme de main, d'influence égyptienne, et celles à tête féminine qui rappelle le type de la «femme à la fenêtre» répandu sur les ivoires (CULICAN 1981).

Parmi les vases métalliques avec des ornements sur les anses ou sur le bord, on connaît très bien les grands *lébès* ou chaudrons en bronze, ornés d'une série de protomés humaines et animales. Ils ont été mis au jour aussi bien Orient qu'en Méditerranée. On a abondamment discuté sur l'origine controversée de cette production (HERRMANN 1966; WINTER 1988, p. 198). On a opéré une distinction entre les produits orientaux, d'origine anatolienne, urartéenne et N.-syrienne, et les produits orientalisants de l'Égée, de la Grèce et de l'Étrurie. Nous ne savons en revanche que peu de choses sur cette production en Phénicie; il n'est pas exclu que quelque exemple connu, comme les deux splendides chaudrons découverts dans la tombe 79 de Salamine, puisse être attribué à ce milieu culturel.

3. *Armes et harnais*

À côté de la vaisselle métallique, d'autres exemples, plus rares, de toreutique phénicienne concernent les armes et les ornements équestres en bronze. Un exemple unique, assez connu, est fourni par le bouclier d'Amathonte travaillé «au repoussé» (British Museum). Autour de l'ombon central tourne une frise de lions qui attaquent un taureau, avec des palmettes pour remplir les vides; le bord est décoré d'un motif en tresse continue. Le bouclier a été attribué à un atelier phénicien de la seconde

moitié du VIII[e] s. Une autre pièce remarquable est la hache en bronze du Musée National de Beyrouth (IX[e] s.; BARNETT 1969). La lame, en forme de croissant, présente sur les deux faces une scène identique, finement gravée : une déesse guerrière, combattant – probablement Astarté ou Anat, est flanquée de deux adorants, genou fléchi. La déesse rappelle les petits bronzes féminins dans cette pose (*cf. infra*).

On signalera aussi les harnais en plaque de bronze, travaillés «au repoussé», dont des frontails et des œillères qui rappellent de près, par leur forme et leur style, des objets analogues en ivoire trouvés en grande quantité à Nimroud. Les ornements de cheval, trouvés à Chypre et en Égée, peuvent être de style N.-syrien ou phénicien. C'est à ce dernier courant que se rattache indubitablement un groupe d'œillères trouvées dans les tombes de Salamine et qui présentent les habituels motifs végétaux et zoomorphes (KARAGEORGHIS 1969, p. 87-89).

4. *Rasoirs*

Les objets à lame métallique (armes et autres) ne permettaient pas le travail «au repoussé», mais ils pouvaient être décorés par gravure. Un exemple déjà mentionné en est la hache en bronze de Beyrouth; celle-ci constitue à son tour le prototype oriental d'une catégorie importante de bronzes attestée à ce jour uniquement dans le monde punique, c'est-à-dire les rasoirs (C. PICARD 1966; ACQUARO 1971a; CECCHINI 1992).

Environ deux cents exemplaires ont été trouvés dans les tombes puniques de Carthage, en Espagne et en Sardaigne. Il s'agit d'objets oblongs, de forme rectangulaire, avec le tranchant en demi-lune sur l'un des petits côtés et avec un appendice en tête de cygne, pourvu d'un anneau de suspension, sur le côté opposé. Quelques exemplaires plus anciens sont dépourvus de décoration; mais à partir du V[e] s. les rasoirs présentent des scènes figurées finement gravées sur les deux faces. À côté de motifs où l'empreinte grecque est claire, les thèmes iconographiques d'origine orientale et égyptienne présentent un grand intérêt : naissance d'Horus, déesse qui allaite l'enfant, faucon juché sur une fleur de lotus et personnage barbu avec une haute tiare et une hache fenestrée identifié comme Melqart.

C. *La petite plastique (les statuettes anthropomorphes)*

Une autre grande catégorie de la métallurgie phénicienne est la petite plastique en bronze, qui comprend les statuettes anthropomorphes en ronde-bosse. Celles-ci étaient travaillées en pleine fusion selon la

technique de la cire perdue : les bras pouvaient être fondus séparément et puis attachés aux corps dans des encaissements prévus à cet effet; parfois les yeux étaient incrustés et une feuille en or ou en argent était appliquée à l'extérieur.

Jusqu'à il y a quelque temps, une certaine confusion régnait dans la recherche. Dans les ouvrages de synthèse, on considérait comme phéniciennes quelques pièces orientales, fort diverses entre elles et dont le style et la chronologie étaient tout autres. Même les récentes monographies sur l'art du bronze syro-palestinien (NEGBI 1976; SEEDEN 1980), tout en traitant avec suffisamment de maîtrise la plastique cananéenne de l'Âge du Bronze – ce qui constitue l'immense majorité de cette production, montrent un certain embarras à identifier les peu nombreux, mais significatifs, exemplaires datables de l'Âge du Fer. Les difficultés viennent du fait que bon nombre de ces bronzes orientaux, acquis sur le marché des antiquités, sont de provenance inconnue et qu'il est parfois difficile d'en établir l'origine et la datation. Ces dernières années, quelques recherches (SPYCKET 1981, p. 402; MOOREY & FLEMING 1984, p. 73-76; FALSONE 1988a, p. 81-93) ont en tout cas permis de mieux cerner le problème et d'attribuer une série de bronzes à des ateliers phéniciens de l'âge du Fer (IX[e]-VII[e] s.). Certains, même s'ils sont en grande partie hors contexte, proviennent de Phénicie et des territoires limitrophes. Il convient d'abord d'en amorcer un bref panorama, avant de passer ensuite à Chypre et à l'Occident.

1. *Phénicie*

Un premier groupe comprend les statuettes de divinités combattant, c'est-à-dire du type *Smiting God.* Cette iconographie est très répandue dans les bronzes cananéens du II[e] millénaire; elle se réfère en général à une divinité masculine, à savoir un dieu de la tempête (COLLON 1972). Il s'agit d'une figure en marche, vêtue d'un pagne, avec une haute tiare, parfois munie d'une paire de cornes de bœufs. D'habitude, le bras droit est levé, en train de frapper, tandis que le gauche est abaissé et tendu en avant. Les poings fermés serrent des armes qui ont été perdues. Divers exemplaires de ce type ont été trouvés à Byblos, Ras Shamra, Meggido et dans d'autres sites de la côte syro-palestinienne; ils datent pour la plupart du Bronze Récent.

À l'Âge du Fer, le type masculin semble presque disparaître en Orient, mais il continue certainement à se maintenir, ainsi que le montrent divers petits bronzes trouvés en Égée et dans les colonies d'Occident (*cf. infra*). En Phénicie en tout cas c'est la version féminine, celle de la déesse guerrière combattant, qui s'affirme et se popularise (FALSONE 1986). Si la

pose reproduit celle du type masculin, la déesse se distingue dans la mesure où elle porte une longue robe moulante et a la tête couverte d'une perruque et, souvent, d'une lourde couronne de type égyptien. Un attribut permettant de l'attribuer à l'Âge du Fer est apporté par les cornes de bœufs qui, à la différence des représentations masculines antérieures, sont au nombre de trois ou cinq, dont l'une au milieu du front. Quelques petits bronzes de ce type proviennent de Phénicie, comme ceux de Qal'at Faqra (Liban), de Tel Dan (Galilée) et de Byblos. D'autres exemplaires sont de provenance inconnue : la statuette à couronne hathorique de la collection Ortiz et la déesse armée jusqu'aux dents du Louvre. On remarquera le groupe debout sur un char de Tartous, dans lequel la déesse combattant est accompagnée d'un aurige. L'exécution de ces petits bronzes est en général raffinée; leur corps est plutôt allongé et stylisé, et ils manifestent une influence égyptisante évidente. Il s'agit probablement de représentations d'Anat ou d'Astarté dans leur fonction guerrière.

Un autre type de représentation est celui de la déesse bénissant. Elle aussi est une figure debout, vêtue d'une longue tunique, qui lève la main droite, avec la paume ouverte, en signe de salut. L'exemple-type, du Louvre, la couronne hathorique, et a le visage revêtu d'une feuille d'argent. Une réplique, sans couronne, provient de l'Héraion de Samos. À côté du type debout, d'autres petits bronzes représentent une divinité bénissant assise, aussi bien masculine que féminine. Un exemplaire de Byblos, peut-être datable de l'époque perse, représente un dieu trônant revêtu d'une longue tunique et d'une haute tiare égyptienne. Dans ce groupe, on range aussi la célèbre «Astarté» de Séville : un petit bronze de provenance occidentale qui représente une déesse assise qui, malgré la perte de la main droite, devait être en train de bénir. La déesse est nue, elle a la tête couverte d'une lourde perruque égyptienne, les seins proéminents et les formes du corps rondes. L'inscription phénicienne à la base permet de l'identifier avec Astarté. Proche de cette représentation, on trouve la femme nue avec les mains aux seins qui sert de caryatide dans un support en bronze d'encensoir (Louvre). Les deux derniers petits bronzes, caractérisés par des formes pleines et charnues, rappellent la plastique égyptienne de la XXV[e] dynastie. C'est d'un style divers que sont en revanche les élégantes représentations féminines de la déesse combattant et de celle bénissant, qui tendent à styliser la figure et révèlent une empreinte égyptienne encore plus marquée.

D'autres iconographies sont plus rares parmi les bronzes de la mère-patrie phénicienne : le joueur de lyre de Tyr (Musée de Copenhague); la déesse qui allaite un enfant, attestée à Byblos et à Tell Kazel.

Poids zoomorphes. De la côte syro-libanaise, en plus des figurines anthropomorphes, on connaît une série de petits bronzes zoomorphes qui représentent des lions, des sphinx et des veaux accroupis et qui sont parfois inscrits avec des lettres phéniciennes et araméennes (BRON & LEMAIRE 1983). Ces exemplaires, qu'on trouve jusqu'à l'époque perse, sont remplis de plomb et il est évident qu'ils servaient de poids.

2. *Chypre et l'Égée*

Si les thèmes iconographiques examinés jusqu'à maintenant dans l'art du bronze phénicien rappellent la tradition cananéenne du IIe millénaire, une innovation caractéristique de l'Âge du Fer est constituée par une classe de petits bronzes qui représentent un personnage masculin en marche de style égyptisant. C'est en général une personne imberbe, juvénile, qui revêt un pagne (*chendjit*), un pectoral et une tiare à la mode égyptienne (FALSONE 1989a; REYES 1992). Selon la position des bras on distingue trois types : a) avec les deux bras étendus le long des côtés; b) avec une main levée en signe de salut; c) avec un avant-bras replié sur la poitrine. Comme dans la statuaire égyptienne, les mains sont presque toujours avec les poings fermés. À part un seul exemplaire originaire probablement de Phénicie, les bronzes de cette classe sont particulièrement fréquents à Chypre, en Égée et aussi en Espagne (*cf. infra*) : deux exemplaires viennent des fouilles du sanctuaire d'Astarté à Kition; d'autres de Tamassos, d'Ayia Irini et de Lefkoniko; toute une série du sanctuaire d'Apollon à Idalion. Le type est aussi attesté dans l'Héraion de Samos et à Rhodes. Il est donc probable que beaucoup de ces bronzes soient l'œuvre de bronziers phéniciens résidant à Chypre.

Le personnage avec le *chendjit* connaît une grande diffusion dans le monde phénico-punique (FALSONE 1989a; MARKOE 1990b). Outre la production en bronze, quelques statuettes en ivoire de Nimroud en sont incontestablement les attestations les plus anciennes. Le type est attesté en Phénicie dans la statuaire d'époque perse et surtout dans la statuaire chypriote d'époque archaïque, ainsi que dans la sculpture et dans les stèles puniques. L'identification de ces personnages n'est pas assurée et varie selon l'aire de provenance et le contexte. Il peut s'agir d'êtres divins, de personnages royaux ou de haut rang, ou de génies protecteurs préposés à la garde de l'entrée dans des sanctuaires.

3. *Monde punique*

Une série de bronzes de facture phénicienne orientale ont été trouvés en Sicile et surtout en Espagne. La pièce la plus discutée est la statuette de

Sciacca, trouvée en mer le long de la côte de la Sicile occidentale. Elle représente un dieu de la tempête combattant, avec la couronne osirique et, ce qui très rare, une barbe en pointe sur le menton. Le bronze sicilien a été daté en général d'une époque fort ancienne (XIV[e]-XIII[e] s.), mais une série de considérations de caractère technique et stylistique autorisent maintenant à en abaisser la date aux premiers siècles du I[er] millénaire (FALSONE 1993b).

À l'époque coloniale (VIII[e]-VII[e] s.) remontent du reste une série de petits bronzes d'une facture précieuse découverts dans la péninsule Ibérique. Outre l'Astarté de Séville déjà citée, le petit bronze momiforme type Ptah de Gadès constitue une pièce unique; on en trouve des parallèles dans la glyptique et aussi maintenant dans la coupe de Newcastle. Le personnage a le visage recouvert d'une feuille d'or et il devait tenir dans ses mains, à la poitrine, un sceptre *was*; plus qu'une représentation de Ptah ou d'un prêtre, il est probable qu'il représente un acolyte ou un génie protecteur figuré dans l'attitude classique du dieu égyptien. Un autre bronze raffiné, de l'Hispanic Society de New York, représente le jeune homme égyptisant avec le *chendjit*. Des bronzes mis récemment au jour en mer à Barra de Huelva (deux) et près de l'île de S. Pietro à Gadès (quatre), où se dressait à un moment le célèbre temple de Melqart (GAMER-WALLERT 1982a; PERDIGONES MORENO 1991) sont également fort intéressants. Ceux-ci représentent des personnages masculins égyptisants avec différentes positions des bras, ou le dieu de la tempête combattant. Les nouveaux petits bronzes ibériques, tout comme celui de la Sicile, se distinguent par leur poids et par leur grandeur plus considérable; ce sont vraisemblablement des produits orientaux apportés par les premiers navigateurs phéniciens en Occident.

D'autres statuettes de provenance ibérique et de Sardaigne sont en revanche d'une facture plus grossière et on peut les attribuer à des ateliers locaux, qui imitent les schémas et modèles d'origine orientale. Parmi les petits bronzes sardes, on signalera surtout ceux, masculins, de Flumenelongu et Olmedo, et ceux, plus tardifs de Monte Sirai, parmi lesquels un cithariste. Enfin, on mentionnera une curieuse figurine de plomb d'Ibiza, probablement un dieu de la tempête.

D. *Instruments divers*

1. *Encensoirs*

Les encensoirs en bronze, appelés aussi candélabres, brûle-parfum ou *thymiatéria* constitue une classe particulière. Comme l'indiquent les représentations dans la glyptique et sur les stèles, où ils sont associés à des

divinités assises, ces objets étaient évidemment des instruments typiques de culte du monde phénico-punique. Ils sont constitués d'une haute stèle colonniforme (souvent non conservée), ornée d'une double ou triple série de corolles florales enflées à pétales pendants, auquel se superposent trois éléments hauts et recourbés se terminant en volutes. Ceux-ci devaient soutenir une ou deux coupe(s) contenant l'encens. Un autre type présente à la place des motifs floraux un chapiteau papyriforme de type égyptien (MATTHÄUS 1992).

Les encensoirs ont été souvent mis au jour dans des tombes et des sanctuaires dans des contextes datables entre la fin du VIIIe s. et le Ve. On en connaît environ 90 exemplaires et ils connaissent une grande diffusion dans l'aire méditerranéenne. En plus de quelques pièces de Sidon, ils sont attestés en grande quantité à Chypre et à Samos, et aussi en Occident, surtout à Malte, en Sardaigne et en Espagne. À côté des prototypes métalliques, on connaît des répliques en ivoire (celle de Salamine) et en terre cuite. Étant donné le nombre élevé de découvertes, on a soutenu que Chypre avait été, en sus de Carthage, un des centres majeurs de production.

Un type différent d'encensoir en bronze répandu en Orient aux VIIIe-VIIe s. est constitué d'un support en caryatide, soutenu en dessous par trois pattes zoomorphes (MOOREY 1973). Un exemple de production phénicienne est celui, déjà cité, de la dame nue du Louvre.

2. *Trépieds*

Autres objets du mobilier phénicien, les trépieds métalliques étaient en général associés aux chaudrons et bassins, dont on a déjà évoqué la problématique. Quelque exemplaire, de production probablement phénicienne, vient de Chypre : ainsi le trépied de fer battu orné d'une série de lys découvert dans la nécropole royale de Salamine. De cette nécropole provient une belle quantité d'instruments métalliques orientaux de différents types et origines, dont certains, comme nous l'avons vu, de type phénicien (KARAGEORGHIS 1969, p. 76-91). À ceux-ci, on peut ajouter quelques parements de char en bronze, comme ceux à tête de sphinge, de type égyptien.

CHAPITRE 17b

L'ART
CÉRAMIQUE ET COROPLASTIE

A. Ciasca

A. *Remarques générales*

Céramique et coroplastie sont, pour le monde antique, associées en raison de la matière première qu'elles emploient l'une et l'autre : l'argile. Dans la pratique de la recherche, toutefois, les produits qui résultent de l'élaboration de cette matière demeurent fondamentalement distincts tant pour ce qui est de la technique que de leur destination fonctionnelle. Ces produits sont du reste légitimement pris en considération dans le cadre de catégories d'objets différentes : la première, la céramique, est habituellement étudiée parmi les réalisations qui relèvent de la «culture matérielle», tandis la seconde rentre logiquement dans ce qu'on désigne par le terme «plastique» (sculpture, reliefs...) dont l'étude, ne serait-ce qu'en raison du niveau qualitatif des objets, peut se développer soit sur un plan typologique, soit sur un plan stylistique, soit encore sur les deux plans ensemble. À part la qualité, la coroplastie se caractérise par l'utilisation de techniques bien distinctes par leur intention et leur résultat. La technique à l'aide d'un moule est destinée à la production en série qui – dans le cas des statuettes – est généralement liée aux traditions figuratives de la sculpture majeure, ou qui pour le moins cherche d'une certaine manière à s'en inspirer, y compris peut-être par la reproduction miniaturisée de statues de culte ou d'officiants et de dévots. La technique à la main est d'utilisation plus simple, plus facile; elle satisfait un désir de communication immédiate, dans bien des cas de nature individuelle, qui s'exprime néanmoins plus d'une fois à travers des formes disorganiques ou purement symboliques.

Bien évidemment, il existe des cas de superposition entre les catégories et les techniques, et ce dans tout le monde antique, avec une fréquence plus ou moins grande, surtout dans la réalisation des objets cultuels ou magiques liés, le plus souvent, à des pratiques de dévotion et à des modes figuratives qui peuvent être définies comme «populaires» (par opposition à d'autres, de nature «officielle»). Pour le monde phénicien, un bon exemple en est fourni par les célèbres statuettes de personnages humains

dont le corps a été exécuté au tour de potier et à l'opposé – un cas relativement plus rare, mais dont la diffusion géographique est beaucoup plus vaste – par de véritables vases (récipients pour liquides ou solides) à forme humaine, ou plus souvent animale, exécutés en grande partie à la main, avec la technique de la plastique.

Un objet votif très particulier et aussi assez bien attesté dans le monde phénicien d'Asie est la maquette en trois dimensions de *naiskos* contenant une image divine : bien qu'elle soit réalisée avec de l'argile, une matière à maints égards contraignante, il est plus juste de la ranger parmi les documents relatifs à l'architecture.

Dans l'exploitation des possibilités de l'argile qui est caractéristique de la production céramique phénicienne, on observe – peut-être plus nettement que pour les autres cultures contemporaines – un rapport particulier entre la matière et la forme; une des lectures doit peut-être en être cherchée dans le cadre constitué par les manifestations considérées comme les plus distinctives d'une partie de la culture phénicienne, à savoir la technologie des métaux et le commerce. Il est bien connu que la céramique fine produite dans les cités de Phénicie et de Chypre (avec d'évidentes variantes locales, y compris à Rhodes) suit de très près les productions métalliques parallèles, comme cela ressort non seulement du traitement des surfaces en *Red Slip* (or ? cuivre ?), mais aussi des formes, dans leur ensemble et dans le détail (lèvre, anse, «*bar-handles*»...). En vogue au moins depuis le milieu du IX[e] s., des vases de ce genre restent en usage durant deux siècles environ dans les centres phéniciens d'Asie et dans les colonies occidentales (à partir du VIII[e] s.), sans jamais être associés dans les contextes de découverte à des productions métalliques, destinées en revanche au marché extérieur, oriental et surtout aux communautés indigènes des régions minières (pour les cruches, GRAU-ZIMMERMANN 1978). Des solutions singulières en matière de vases «métalliques» sont réalisées à Chypre : qu'on se reporte par exemple aux vases de céramique présentant une surface incrustée de plomb provenant de la tombe «princière» 79 de Salamine (KARAGEORGHIS 1973a). Plutôt que de parler de phénomène d'imitation ou de falsification d'objets de valeur, on retiendra l'usage exclusivement funéraire qui semble se maintenir longtemps à Chypre (*cf.*, toujours à Salamine, les *alabastra* de terre cuite recouverts d'une feuille d'or dans le cénotaphe du IV[e] s., fouillé aussi par V. Karageorghis).

D'autres vases modestes de céramique reprennent des formes liées à des techniques de travail spécifiques de matériaux plus prestigieux (albâtre,

pâte siliceuse...), et sont de nouveau destinés à satisfaire le marché intérieur.

À part la mode et la recherche de prestige, des exemples d'adaptation aux besoins d'un commerce de type nouveau, ou renouvelé, pourraient être reconnus dans certains choix spécifiques de la production céramique phénicienne. Ainsi, le grand récipient pour denrées des entrepôts des palais «cananéens», dont la forme ventrue est encore proche de l'outre (on le désigne dans la littérature archéologique par le terme de *Storage Jar*) est remplacé, à la suite de la spécialisation phénicienne de l'Âge du Fer, par une forme différente et plus dynamique, géométrique (corps cylindrique, épaule distincte et tendue), faite pour être empilée en laissant un minimum d'espaces vides : une véritable amphore de transport pour les longues distances plutôt qu'un récipient de stockage.

B. *La coroplastie*

Dans la recherche contemporaine sur l'iconographie de la Phénicie propre et des aires coloniales d'Occident, la coroplastie en est arrivée à occuper une place particulièrement importante dans les études modernes – encore que pas toujours avec beaucoup de relief dans les publications – d'une part en raison de la pauvreté objective des autres documentations (reliefs, sculpture en pierre) et d'autre part, au contraire, en raison de l'abondance parfois vraiment remarquable de la production de sculpture mineure en terre cuite (Chypre, Afrique du N., Sicile, Sardaigne, Ibiza).

Parmi les problèmes fondamentaux que soulève l'évaluation de la coroplastie phénicienne, on peut indiquer diverses questions encore ouvertes aujourd'hui : l'identification culturelle et le style, les aires de distribution, la transmission des typologies et des iconographies, la chronologie.

1. *Identification culturelle et style*

Plus d'une ambiguïté limite l'identification immédiate d'une production que, en vertu de son iconographie et de son style, on pourrait considérer comme typiquement phénicienne, en d'autres termes, une production qu'on puisse distinguer des aires environnantes du Proche-Orient, en particulier de sa bande occidentale qui comprend, outre la Phénicie, la Syrie et la Palestine. En plus de la rareté de la documentation provenant des cités phéniciennes, ce que tout le monde déplore régulièrement, et du manque de contexte pour les pièces provenant du commerce de l'art ou de découvertes occasionnelles, on doit tenir compte tant de la modeste qualité

de la production (qui ne permet guère des analyses stylistiques raffinées) que de la distribution des objets sur une aire plus vaste et/ou autre que celle de la Phénicie, par exemple en Palestine. Pour ces motifs et d'autres, l'identification culturelle elle-même n'a pas toujours procédé rapidement jusqu'au milieu de ce siècle, avec la mise en évidence isolée, quoique caractérisante, d'iconographies spécifiques (par exemple le personnage féminin debout avec tambourin) ou de motifs décoratifs et religieux (la «palmette» phénicienne, le croissant de lune et le globe), tandis que seuls des travaux relativement récents ont été consacrés à des iconographies soigneusement et exhaustivement analysées (par exemple les «plaquettes d'Astarté», RIIS 1948-1949; la *dea Tyria gravida* CULICAN 1968b). En outre, la très étroite parenté (pour ne pas dire la presque identité) entre les manifestations de l'histoire culturelle de la Phénicie asiatique et celle des colonies a longtemps été un présupposé fortement enraciné qu'on n'est parvenu à dépasser que lentement, ces dernières années.

Au cours des dernières décennies, un type d'analyse s'est révélé particulièrement profitable ainsi que méthodologiquement praticable, un type d'analyse dans un certain sens «indirect», c'est-à-dire en substance centré sur des aires extérieures dans lesquelles il est aisé de distinguer et de mettre en évidence avec quelque assurance – et, dans la mesure du possible, avec le soutien d'analyses croisées touchant plusieurs catégories d'objets manufacturés – des motifs culturellement phéniciens par rapport à d'autres, indigènes ou d'ascendance différente. Un bon exemple en est apporté par les études récentes qui sont effectuées sur des groupes de matériel et sur des sites de l'île de Chypre où, outre l'abondance des trouvailles, la certitude historique de la présence phénicienne dans des centres comme Kition représente un élément indiscutable de confirmation. Le cas de Chypre est exemplaire et parfaitement valable dans son ensemble pour ce qui concerne l'iconographie, même s'il implique quelque possible complication de lecture, dérivant de la continuité du rapport étroit entre la Phénicie et Chypre y compris aux époques précédant celle des dynasties historiques (*cf.* par exemple, en dernier lieu, MARKOE 1990a, qui suggère, sur une base chronologique, des modèles chypriotes pour les masques phéniciens de l'époque du Fer). De même, grâce à divers auteurs, une telle analyse a été utilement appliquée aux trouvailles de la Palestine où les dépôts votifs (*favissae*), assez nombreux, qui comprennent des terres cuites figurées isolées par rapport à l'idéologie religieuse de la région ont été justement mis en relation sur le plan culturel avec la côte phénicienne «where the evidence is more significant» (STERN 1973, p. 158). Une technique analogue est concrètement applicable à

l'ensemble des terres cuites figurées des régions phéniciennes coloniales d'Occident, où la sélection entre les iconographies d'ascendance orientale et les iconographies grecques ne pose pas problème, sauf dans le cas de représentations très générales (ainsi les nombreux types féminins nus peu caractérisés) pour lesquelles quelque incertitude peut subsister, et ce plus encore si l'on est confronté à un contexte de cultures indigènes mal connues.

Le développement des études s'est engagé, ces dernières années, dans la définition de milieux régionaux, ou encore de centres et de boutiques de production, surtout dans le cas des terres cuites moulées dont les matrices ont effectivement été retrouvées (Kition, CAUBET & YON 1989), ou de groupes dont les particularités décoratives sont bien spécifiques (par exemple Ibiza), ou encore dans les cas de concentration d'objets en série, par exemple auprès de certains sanctuaires (Illa Plana, Bitia, Motyé...).

Pour ce qui concerne le style, la coroplastie est sujette à une problématique qui touche aussi la statuaire majeure et en général le relief, et ce dans toute l'aire phénicienne asiatique (MATTHIAE 1971). L'avantage que pourrait présenter la coroplastie est la continuité plus grande de la documentation, c'est-à-dire la possibilité de suivre le développement d'un processus figuratif sur un arc temporel plus vaste, qui couvre en fait une bonne partie de l'histoire de la culture phénicienne. Un des éléments particulièrement fiables pour l'élaboration de reconstructions culturelles est aussi, à mon sens, que la production coroplastique phénicienne et punique n'était assurément pas destinée – intentionnellement et à l'origine – à la distribution à l'étranger : même si, évidemment, les terres cuites, comme tout autre objet manufacturé, pouvaient circuler, ceci ne se produisit en général pas sur une large échelle, et de toute manière eut lieu dans le cadre de groupes culturellement phéniciens qui en furent les véritables et seuls utilisateurs, encore que distants géographiquement les uns des autres et différenciés à divers égards. On peut ainsi éviter les risques auxquels sont exposées, en raison de leur nature même, d'autres catégories de produits – spécifiquement destinés à l'exportation ou exécutés sur commande – comme les ivoires ou des objets en métal.

Le terrain étant débarrassé des antiques diatribes sur l'originalité de l'art phénicien et des raisonnements sur les «formes vides» (PERROT & CHIPIEZ 1885) et sur le «Mischstil» phénicien, une fois la grande leçon de POULSEN 1912 assimilée (sur ces problématiques, MATTHIAE 1971), les années les plus récentes semblent marquées par un intérêt renouvelé pour l'évaluation historique des manifestations phéniciennes dans le domaine non seulement de la sculpture, mais aussi de l'architecture, de la

sigillographie... À la conviction qu'on reconnaît le signe de la culture figurative phénicienne dans l'utilisation «*lavish*» de thèmes égyptiens (FRANKFORT 1958) s'est substitué désormais un mode différent de considération analytique, mais aussi historique, du monument, qui tend, dans son évaluation, à un équilibre substantiel entre iconographie et style. Un bon exemple des résultats concrets ainsi obtenus est offert par le bref article de MARKOE 1990a : tout en rassemblant et en systématisant des recherches et des observations faites par d'autres, celui-ci conclut en ces termes «The pictorial record thus reveals that Egyptian artistic influence in the Levant did not remain constant throughout the Late Bronze and Iron Ages, but fluctuated according to the extent of Egyptian political and commercial involvement in the region»; il place en outre les points culminants de cette influence aux XIVe et VIIIe s., ainsi qu'à la charnière entre les VIe et Ve s. Cette évaluation historique d'ensemble de l'influence égyptienne sur les réalisations figuratives du Proche-Orient (une évaluation explicitée à la fin quoique légèrement schématique) est riche de conséquences et semble notamment, de manière surprenante, également valable pour le monde colonial phénicien de Méditerranée. Au sein d'un tel cadre interprétatif et chronologique – à l'exclusion du XIVe s. qui n'est pas documenté pour l'Occident et avec les prolongements de l'époque hellénistique (fin IVe-IIIe s.) – pourraient aussi s'insérer bien des manifestations figuratives occidentales (par exemple, les terres cuites, les stèles figurées...), tout en gardant à l'esprit que les motivations historiques proposées pour la Phénicie devraient alors être reconsidérées dans le cadre d'une réalité fondamentalement différente.

2. *Aires de distribution des typologies et des iconographies*

En ce qui concerne la distribution de l'ensemble des typologies et des iconographies de la coroplastie phénicienne, la limite de l'extension maximale dans les régions orientales en contact immédiat est bien claire, à savoir surtout la Palestine et les deux grandes îles de Chypre et de Rhodes, caractérisées par une présence sûre de résidents phéniciens, avec des établissements véritablement coloniaux ou autres. Au contraire, dans les régions coloniales d'Occident – Afrique du N., Malte, Sicile, Sardaigne, Espagne, Baléares – les importations de Phénicie sont non seulement extrêmement rares – en fait, elles sont tout à fait insignifiantes, mais aussi les types du répertoire phénicien qui entrent en circulation dans la culture figurative et dans les ateliers locaux sont très peu nombreux. Si une telle constatation ne manque pas d'étonner (GUBEL 1990c), il faut aussi admettre qu'il s'agit là seulement d'une des manifestations de cette

«discontinuité» qui devient de plus en plus évidente entre les centres phéniciens d'Asie et les centres phéniciens d'Occident contemporains, une discontinuité qu'on peut vérifier dans diverses classes d'objets manufacturés.

Dans la coroplastie des colonies occidentales, on ne trouve par exemple pas représentée la presque totalité des types masculins du répertoire phénicien (*cf.* STERN 1973 pour les iconographies de l'époque perse, laquelle correspond pleinement dans le temps aux manifestations occidentales), notamment les personnages masculins debout, drapés (avec tiare, avec étole...), le personnage sur le trône avec la main droite portée à la barbe (avec tiare, avec couvre-chef bas...), le cavalier avec ses nombreuses variantes et techniques (*bird-faced* ou avec le visage moulé). Pour le type du «Baal» sur le trône avec des sphinx, sa circulation en Occident semble échapper au domaine de la coroplastie et appartiendrait plutôt à des filons distincts et plus «officiels» d'iconographie. Il s'agit de filons idéologiquement distincts et vraisemblablement liés à l'activité de groupes d'artisans de spécialisation différente, versés dans des catégories d'objets spécifiques (orfèvrerie, sceaux, stèles en relief...) qui impliquent le rendu plat du sujet plutôt que le rendu en trois dimensions typique de la sculpture/plastique; la statuette tardive du sanctuaire de Thinissut (Tunis, Musée du Bardo) représente un cas isolé et appartient à un groupe d'autres sculptures en terre cuite exceptionnelles à maints égards (qualité, iconographie, dimensions, techniques...).

Pour les typologies féminines, les deux exemplaires de *dea Tyria gravida* de la tombe 310 de Carthage-Dermech (Tunis, Musée du Bardo) constituent un *unicum* non seulement pour l'Afrique du N., mais aussi pour tout l'Occident, et elles devraient être interprétées comme une simple importation occasionnelle. Un cas diamétralement opposé est fourni par l'autre représentation féminine, la «déesse» avec les mains sur les seins (nue ou «vêtue») : extrêmement courante – peut-être même plus encore dans les figurations en relief comme les stèles votives en pierre, dans l'orfèvrerie... que dans la coroplastie, elle apparaît, en raison du grand nombre des variantes proposées, comme un vecteur culturel seulement général. L'autre typologie féminine bien connue – avec le disque ou le tambourin sur la poitrine – est documentée elle aussi sur des stèles votives en pierre et dans des terres cuites, dans bien des régions coloniales, où elle apparaît avec des variantes telles (moulé ou au tour, de face ou de profil, nue ou vêtue, en costume égyptien, grec, «ibérique»...) qu'une recherche iconographique ponctuelle devrait peut-être être reprise, qui laisse de côté tout autre type de considération sur les usages cultuels, les pratiques religieuses ou autres.

Enfin, on observe à quel point, comme c'est aussi le cas dans la catégorie des protomés féminines, les exemplaires présentant des caractères égyptiens sont en définitive difficiles à comparer avec les exemplaires asiatiques ou chypriotes aux caractères analogues : il s'agit donc plutôt d'une proximité idéologique et religieuse (ou peut-être aussi simplement d'une mode ?) que d'une transmission d'iconographies. En outre, et à l'opposé, c'est un fait que la majorité des protomés féminines puniques dépendent – souvent même avec des liens non seulement typologiques mais aussi stylistiques très étroits – des productions, abondantes et bien connues, des cités grecques coloniales, en particulier de la Sicile; c'est à cette dernière que doit être rattachée l'influence exercée sur les différents ateliers régionaux puniques (y compris les ateliers des Baléares que SAN NICOLÁS PEDRAZ 1992 semble au contraire encline à rattacher à l'origine à des contacts chypriotes). Il faut encore rappeler que, dans les centres proches du point de contact entre les cultures (Carthage, Motyé), les protomés d'importation sont très fréquentes, en provenance vraisemblablement d'ateliers siciliotes.

3. *Chronologie*

Pour les productions coloniales dans leur ensemble, il sera opportun de rappeler que les plus anciennes terres cuites du monde phénicien d'Occident (à ce jour et sur la base des chronologies proposées, ce seraient celles de Carthage, nécropoles et *tophet*) ne semblent pas pouvoir être datées plus haut que le VIIe s. avancé ou final. Quant à l'usage courant des terres cuites figurées dans des tombes et des sanctuaires, il remonterait aux dernières décennies du VIe s., à nouveau en parallèle exact avec les habitudes des cités grecques de Sicile.

CHAPITRE 17c

L'ART
SCULPTURE EN RONDE-BOSSE

G. Tore

Depuis les très succinctes notices consacrées à la sculpture phénicienne dans l'ouvrage de G. Perrot (PERROT & CHIPIEZ 1885, p. 403ss), fruit des connaissances du XIXe s., l'éventail des acquisitions s'est considérablement élargi grâce aux progrès des fouilles et des recherches. La sculpture et le relief en pierre (ces remarques valent en effet aussi pour II.17d L'art. Relief, sarcophages, stèles), d'ancienne tradition proche-orientale, apparaissent dans la civilisation phénicienne (ainsi que dans son extension géographique et culturelle en Occident, communément appelée «punique») comme des témoignages composites d'origine culturelle variée, avec souvent des relectures et des interprétations qui démontrent la capacité de réception et de transformation caractéristique des civilisations sémites.

A. *Phénicie*

La sculpture en ronde-bosse connaît des attestations, associées à un contexte religieux, déjà en Phénicie; elle présente une ample diffusion et s'exprime de façon particulière à Chypre (BARNETT 1976, et en général SPYCKET 1981; GUBEL 1992a, p. 401-403; pour Chypre, BORDA 1948; BISI 1966a).

De Tyr et de Sarepta proviennent les représentations de deux personnages masculins, de type égyptisant comme l'indiquent le pagne caractéristique et le pectoral. Les deux exemplaires, celui de Tyr, découvert récemment (calcaire, 0,54 m/ht, Musée National de Beyrouth), et celui de Sarepta (lave grise, 1,44 m/ht, au Louvre depuis le XIXe s.) (fig. 1), ont en commun le motif du double uræus renversé qui divise le devant du pagne. Celui de Sarepta se distingue par le symbole sémite du croissant de lune sur disque qui pend du pectoral massif.

L'exemplaire de Tyr – comme un autre de la collection Ford en provenance de la région de Sidon – illustre également, grâce à un meilleur état de conservation, le motif, connu par l'iconographie royale égyptienne, de la main gauche qui serre le rouleau. On en déduit sa valeur de représentation de la royauté et aussi une datation entre les VIIIe

et VIe s. Cette iconographie est documentée à Motyé, par un exemplaire lui aussi fragmentaire (la perte d'une partie des membres et l'état acéphale conditionnent assurément la lecture critique des statues), mis au jour à Marsala en 1933 (calcarinite locale noirâtre, compacte, 1,27 m/ht, Musée Archéologique de Palerme). Il se présente avec le bras gauche plié sur la poitrine, tandis que le droit, le long du flanc, a le poing serré autour du «pieu emblématique» ou «rouleau» et est attribué communément au VIe s. Le goût pour les volumes massifs, pour le traitement calligraphique du *chendjit*, le mouvement de la jambe qui s'inspire du type en marche mais qui est plus conforme à une attitude de repos, font de nouveau songer à l'élaboration phénicienne d'archétypes égyptiens. Des exemples ultérieurs en sont fournis par Byblos : deux statues monumentales, rééditées par M. Dunand (*Byblos* II, p. 66ss, fig. 47, pl. XXVI), du «Bâtiment I», utilisé pour sa part jusqu'à l'époque romaine. On a voulu les attribuer au moins à l'époque perse. Une autre, fragmentaire (les deux mains sont fermées en poing le long des flancs), a été récemment découverte dans la mer d'Ascalon (FALSONE 1989a, p. 154-155; *cf.* aussi *infra*).

Quant au torse de Sarepta, on a attribué l'exemplaire davantage au haut-relief qu'à la sculpture en ronde-bosse; on y reconnaît une divinité ou un génie protecteur, disposé en couple, sur les côtés d'une porte (SPYCKET 1981, p. 424; GUBEL 1983, p. 28-29, fig. 2) et on note l'insertion, dans le pectoral, du symbole astral phénicien caractéristique, largement répandu sur les bijoux et par la suite aussi sur les stèles votives puniques (SPYCKET 1981, p. 424, n. 338) à Carthage. Le motif du personnage masculin avec le *chendjit* en haut relief sur un pilier dorsal est attesté dans un temple hellénistique de Milkashtart à Oumm el-Amed par un exemplaire (calcaire, 1,1 m/ht, Musée National de Beyrouth) qui a le torse nu, sans pectoral, avec le bras gauche le long du corps, le «rouleau» serré dans le poing, l'avant-bras droit plié en avant et le pagne compact. M. Dunand le comparait avec un torse anépigraphe (calcaire, 0,7 m/ht, Louvre; DUNAND & DURU 1962, p. 193, pl. LXXXI, 3; pour d'autres comparaisons, MOSCATI 1987d, p. 4-5, pl. IIb) qu'il attribuait à un socle inscrit consacré lui aussi à Milkashtart el-Hammon, mis au jour dans le même site et qu'il faut mettre en rapport avec la porte principale du temple. Sur la base de l'inscription, on en peut proposer une datation au IIe s. Il s'agirait de la plus tardive des attestations de ce type, nouvelle preuve du fort conservatisme (ou de la tendance archaïsante ?) de l'iconographie religieuse phénicienne dans un milieu pourtant assez ouvert aux innovations. Hama a aussi livré un témoignage d'élaboration phénicienne, en l'occurrence une statue d'homme, fragmentaire, en basalte. Elle représente (SPYCKET 1981, p. 425-426, fig. 88) un personnage agenouillé, avec le buste nu et un pagne à plis horizontaux; d'après ce qu'il en reste, les bras devaient être levés. Elle est acéphale et sans jambes. Par la liberté dans le rendu du volume et par l'accentuation de la ronde-bosse, elle se distingue des archétypes égyptiens. On débat pour savoir s'il s'agit de divinités ou de simples dédicants. Une datation au VIe s. est possible. C'est aussi à cette époque et à ce contexte de renouement des relations avec l'Égypte, entre la XXXVIe et la XXXe dynastie, que SPYCKET 1981, p. 425-426, pense possible d'attribuer deux torses inscrits, dédiés l'un à El, l'autre à Osiris (calcaire blanc, 0,675 et 0,868 m/ht, Louvre) d'Oumm el-Amed, ainsi que deux autres anépigraphes – de style toutefois plus modeste que les autres exemplaires (Louvre), de type égyptisant qu'a livré le site.

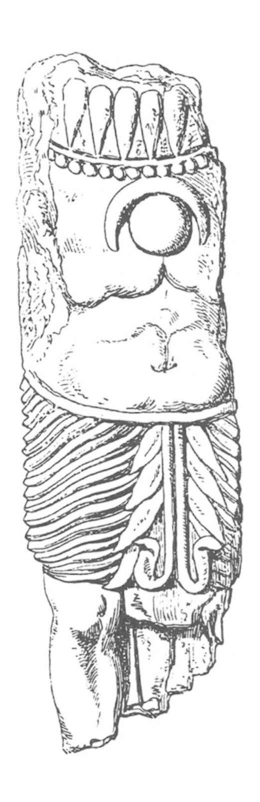


Fig. 1. Torse de Sarepta (PERROT & CHIPIEZ 1885, III, fig. 302).



Fig. 2. Lion en granit noir (PERROT & CHIPIEZ 1885, III, fig. 310).

Un lion accroupi, mis au jour dans les environs de Beyrouth et déjà édité par G. Perrot (PERROT & CHIPIEZ 1885, p. 437, fig. 310; de Byblos selon MOSCATI 1988c, p. 285, GUBEL 1992a, p. 402, fig. 292) et conservé au Louvre (en granit noir, 0,43 m/ht, 0,69 m/lg; SPYCKET 1981, p. 438 n. 414) (fig. 2), révèle des influences composites et est daté de l'époque achéménide (Ve-IVe s.). La référence au milieu saïte est indiquée par le croisement des pattes l'une sur l'autre, selon un archétype qui remonte à l'époque d'Aménophis III et Toutânkhamon. Il présente aussi le motif des traits parallèles sur le dos et la tête tournée d'un côté; le traitement de la musculature fait songer à une réélaboration perse de motifs assyriens, tandis que sur la patte avant le motif en «forme de tulipe» rappelle des exemples comparables sur des lions en bronze d'Urartu (SPYCKET 1981, p. 438).

De nombreuses statues, dans lesquelles l'influence grecque est notable, proviennent du temple d'Eshmoun de Sidon (LIPIŃSKI 1992c), à Bostan esh-Sheikh.

Du dépôt du temple, on connaît des statuettes d'enfants, debout ou accroupis, tenant en main un oiseau ou un objet de petites dimensions. Parmi les plus connues figure celle, à base inscrite, dite «de Baalshillem» (MOSCATI 1988c, p. 285; sur des découvertes récentes, CHÉHAB 1983, p. 101, pl. XXIV, XXV,1-2) : elle représente un petit garçon accroupi, le buste nu, la partie inférieure du corps enroulée dans une longue veste et la tête rasée, serrant un oiseau dans sa main droite. Pour cette typologie, S. Moscati a invoqué la sculpture archaïque chypriote «databile tra la fine del VII e la metà del VI secolo», rappelant toutefois que, sur la base des inscriptions, l'arc chronologique «non dovrebbe scendere oltre il VI-V secolo» (MOSCATI 1972, p. 281; mais GUBEL 1992a, p. 403 «fin du Ve ou du IVe s.»).

C'est aussi à Chypre, mais à une influence grecque archaïque, que se rattachent deux autres statues du VIe s, provenant comme les précédentes du temple d'Eshmoun. Elles sont fragmentaires (une tête et un buste [0,31 m/ht], calcaire, Musée National de Beyrouth; PARROT, CHÉHAB & MOSCATI 1975, p. 98, fig. 103). Le traitement du visage illustre l'influence mentionnée ci-dessus, tandis que le rendu de la lourde perruque est de style phénicien, en opposition à la référence évidente au modèle grec du *kouros*.

De la *favissa* du Maabed d'Amrit proviennent des têtes et bustes fragmentaires avec des peaux de lion, qui attestent l'évolution du type du personnage masculin avec le pagne de type égyptisant. Ils sont associés à des divinités comme Melqart et Eshmoun, respectivement inspirées de l'iconographie grecque d'Héraclès et égyptienne d'Imhotep et datées de l'époque tardo-hellénistique (IVe-IIIe s.; DUNAND & SALIBY 1985, p. 38ss; GUBEL 1992a, p. 400, les datent du Ve/début du IVe s.). On signale aussi de nombreuses statues de fidèles en pose d'offrants, soit totalement nus,

soit le torse nu avec pagne égyptisant, debout. Pour les personnages portant un pagne, on a aussi proposé l'identification avec des adeptes du culte. Les offrandes, documentées elles aussi par les fragments de la *favissa*, consistent en chevrettes, oiseaux, un vase, une fleur, une palmette, un fruit. Pour les types les plus anciens concernant les divinités, qui se réfèrent spécialement à l'iconographie de l'Héraclès chypriote, on a retenu une datation au VIe s. (DUNAND & SALIBY 1985, p. 45).

Des fragments de statues en calcaire ont été mis au jour à Tell Sukas (*Sukas* I). Pour une protomé de lion, on a proposé le VIe s.

A. Spycket signale une manifestation d'influences phéniciennes dans une série de sculptures royales mises au jour à Amman (SPYCKET 1981, p. 421-424). Récemment, A.M. Bisi a examiné la diffusion de ces influences, supposant même la présence d'artisans phéniciens en Jordanie entre les IXe et VIe s (BISI 1989, p. 235-240).

B. *Chypre*

Depuis le XIXe s., la sculpture en ronde-bosse est largement documentée pour Chypre. On citera en particulier Amathonte (HERMARY 1981; pour des données plus récentes, HERMARY 1987; KARAGEORGHIS 1991, p. 966ss) où il a été possible de mettre en évidence des sculptures de type égyptisant (par ailleurs, sur des sculptures de style chypriote provenant des fouilles de l'Héraion de Samos, KYRIELEIS 1989, fig. 3).

Ainsi, on mentionnera l'adorant à pagne avec uræi et pectoral, le bras gauche le long du corps, le droit sur la poitrine avec la main serrée sur l'offrande, peut-être une petite coupe (d'une tombe, calcaire tendre, fragmentaire, traces de peinture rouge et noire, 0,122 m/ht, New York, Metropolitan Museum, collection Cesnola) (ph. n°25). La double perruque appartient à une mode répandue à l'époque saïte, mais obsolète après Psammétique Ier, ce qui permet une datation entre la fin du VIIe et le début du VIe s.

L'influence égyptisante se retrouve dans la statuette de faucon Horus (d'un temple, calcaire tendre, traces de vernis rouge, 0,42 m/ht, New York, Metropolitan Museum, collection Cesnola) (fig. 3). Il s'agit d'un type exceptionnel pour Chypre, et on pense qu'il est lié au sanctuaire d'Aphrodite sur l'acropole. En raison de la typologie du pagne, on le date de la première moitié du VIe s.

D'un type tout aussi rare – documenté par trois autres exemplaires (Nicosie, National Museum et British Museum) – est un petite sculpture (fouilles anglaises, tombe 220, calcaire tendre, British Museum) (ph. n°26) qui représente un potier au travail sur un type de tour assez archaïque. L'archétype en est connu tant au Moyen qu'à l'Ancien Empire. Le rendu réaliste de la physionomie et le type de la barbe en pointe ont été attribués à une influence grecque, entraînant une datation de la pièce dans la seconde moitié du Ve s.

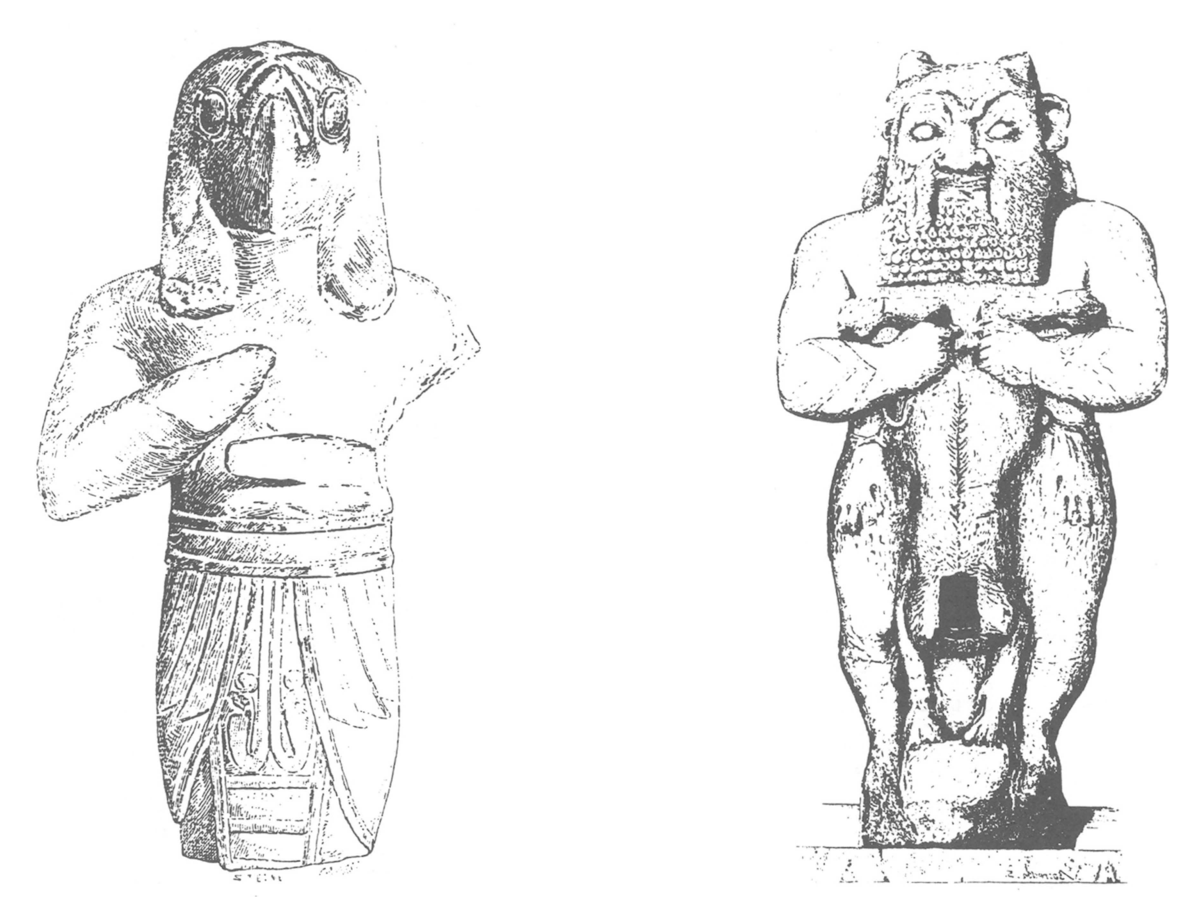


Fig. 3. «Homme à tête grenouille» (PERROT & CHIPIEZ 1885, III, fig. 413). Fig. 4. Bès colossal (PERROT & CHIPIEZ 1885, III, fig. 386).

Un caractère plus proprement phénicien se manifeste dans le type de l'Aphrodite-Astarté sur trône flanqué de sphinx, type représenté par un exemplaire dégagé par les fouilles anglaises (tombe 90, calcaire tendre, fragmentaire, de petites dimensions, 0,075 m/ht, British Museum). Cette iconographie, déjà attestée en milieu cananéen à la fin de l'Âge du Bronze, se répand en Occident, avec des attestations en Sicile (à Solonte) et en Espagne (à Galera). On en connaît un autre exemplaire pour Chypre (calcaire, 0,8 m/ht, 0,66 m comme largeur de la base, Kunsthistorisches Museum de Vienne; sur ce type, TUSA 1965), que BISI 1972 (spèc. p. 380) considère comme le plus archaïque de ce type (dernier quart du VII[e] s.), y voyant un des plus anciens produits de la statuaire locale, dans lequel l'empreinte phénicienne est particulièrement marquée. Pour en revenir à l'exemplaire des fouilles anglaises, l'influence grecque est perceptible dans le type d'habit et dans la position du bras droit porté à la poitrine. En raison de ces éléments – et considérant aussi l'aspect non archaïque des sphinx – A. Hermary préfère une datation au début du V[e] s.

Le Baal Hammon provenant des fouilles anglaises (tombe 258, calcaire tendre, 0,142 m/ht, British Museum) doit beaucoup à une assimilation du type iconographique de la divinité égyptienne à corne de bélier et est en fait un Baal Hammon syro-phénicien, dans une réélaboration chypriote spécifique. Il est assis sur un trône, avec une longue veste et les mains posées sur des accoudoirs représentés en forme de béliers. La partie arrière est seulement dégrossie.

Le type de la divinité féminine assise sur un trône constitué d'un bloc parallélépipède simple, avec piédestal à l'avant, sans ornementation, est attesté par un exemplaire provenant des environs de Viklaes (calcaire dur, 0,45 m/ht, Musée de Limassol) (ph. n°27). A. Hermary a noté une inspiration égyptienne pour le trône, tandis que l'habit se rapproche de motifs figurant sur des ivoires assyriens de Kamid el-Loz et de Nimroud ainsi que sur une statuette d'Assour, et que le réalisme de la silhouette, parmi d'autres particularités, illustre l'éclectisme typiquement phénicien. Pour cela, une datation avant le VI[e] s. ne paraît pas possible, et même, on songera à l'époque perse, vers le milieu du V[e] s. En raison de la découverte d'autres sculptures, pour la plupart fragmentaires, A. Hermary a considéré comme plausible une provenance d'un sanctuaire d'Amathonte, sur la colline au-dessus de la nécropole.

Déjà dans la collection Cesnola, on trouve un torse archaïsant à pagne avec tête de Bès et uræi croisés, présentant un combat d'animaux (un cerf happé par les crocs d'un lion) dans la partie inférieure, également d'Amathonte (calcaire tendre, acéphale et fragmentaire, 0,369 m/ht, Metropolitan Museum) (ph. n°28). Il reprend l'archétype égyptisant, mais le réélabore selon des modèles typiquement chypriotes, bien attestés vers le milieu du V[e] s.

Un autre témoignage archaïsant, mais encore plus tardif, est apporté par le Bès colossal découvert en 1873 entre l'acropole et la mer, près du port (calcaire dur, 4,2 m/ht, Musée archéologique d'Istanbul) (fig. 4). Une barbe et des cheveux en boucles, l'iconographie du «seigneur des lions», le mélange du pagne et de l'habit en peau de lion, les cornes et l'apparence mi-animale, mi-humaine des oreilles, sont autant d'éléments qui autorisent à penser dans ce cas aussi à une élaboration phénicienne de l'iconographie, qu'on jugera tardive sur la base de pièces comparables connues à Chypre et en Phénicie. La présence d'une cavité sur le crâne serait destinée, comme sur des Bès monumentaux de Sardaigne, à soutenir une représentation schématisée de la

tiare de plumes. La pièce faisait partie d'une fontaine et l'eau jaillissait de la tête du lion sur la face de la statue. Le type n'en est pas inconnu même si les témoignages sont tardifs. Dans ce cas aussi, nous sommes aidés par la présence de Bès associés à un sanctuaire des eaux en Sardaigne, à Fordongianus (où l'on trouve également une bouche de lion comme mascaron d'une ample vasque d'eau chaude), à l'époque romaine. Le colosse a été daté du IIIe s. ap. J.-C. et il constituerait une des attestations les plus tardives.

Des témoignages beaucoup plus archaïques existent comme la tête massive de Bès provenant de Pyla, avec base inscrite et dédicace à Rashap, du VIIe s. (de Palaeokastro, près de Larnaka, calcaire). La tête (0,28 x 0,15 m) a été trouvée par la mission Couchoud (1903; *cf.* HERMARY 1984). L'inscription (CAQUOT & MASSON 1968, p. 295-296) comporte trois lignes, sur un socle tronco-pyramidal (0,4 m/ht) (*cf.* aussi YON 1986, p. 131-132). À l'origine, les deux parties ne tenaient sans doute pas ensemble, ainsi que semblerait l'indiquer leur disproportion. En tout cas, le traitement du visage est archaïque, tout comme l'est l'iconographie elle-même, léonine.

Parmi l'iconographie égyptisante la plus répandue, on citera le personnage masculin avec le *chendjit* et le poing sur la poitrine. Il est attesté dans la plastique, y compris de petites dimensions, déjà par des trouvailles de Golgoi du XIXe s. (calcaire local, collection Cesnola; PALMA DI CESNOLA 1885, n°68, 70, 210, 219), ainsi que par une sculpture de Tamassos (British Museum; PRYCE 1931 n°C19, pl. 15) et sur des bustes fragmentaires et une statuette d'Idalion (PRYCE 1931 n°C16, 17, 18 pl. 14; GABER-SALETAN 1986, n°118-119, 129-131), de même que sur un torse de Kazaphani (KARAGEORGHIS 1978a, n°53, pl. 23).

Cette iconographie, considérée comme archaïque, fut attribuée par J.L. Myres à l'influence égyptienne et mise en rapport avec la domination égyptienne à Chypre, durant l'époque saïte (MYRES 1914, p. 135, 223ss); cette hypothèse fut reprise par E. Gjerstadt, avec une datation en 570-545 (GJERSTADT 1948, p. 103-104, 356-357, avec mention d'un «Cypro-Egyptian style»; *contra* VERMEULE 1974; GABER-SALETAN 1986, p. 59ss). Tout récemment, on a proposé de l'attribuer plutôt à un style «phénico-chypriote» spécifique; on a ainsi soutenu que l'introduction de la plastique égyptisante était le fait «della cultura figurativa fenicia operante nell'isola», laquelle serait intervenue dans la formation du style en question (FALSONE 1989a, p. 163). Ceci ressort de l'examen de la figure égyptisante avec le *chendjit* à la fois dans la sculpture en pierre, dans l'art du bronze et dans des prototypes mis en évidence sur les ivoires de Nimroud.

La découverte en 1966 à Salamine d'un masque en pierre figurant un personnage masculin (sanctuaire d'époque archaïque, calcaire blanc à fin grain, concrétions brunes à la surface, 0,045 m/ht, 0,037 m d'épaisseur;

CALVET 1976, pl. XX; un antécédent proche-oriental pourrait être cherché dans les «masques» eux aussi en pierre de Ras Shamra-Ougarit, Âge du Bronze; YON 1991b) présente un intérêt particulier. Il a été rapproché des masques votifs bien connus et largement diffusés dans le monde chypriote et phénico-punique, mais il s'agit du seul exemplaire en pierre connu.

La technique traduit une connaissance raffinée du travail de l'ivoire et relève davantage d'un bas-relief que de la ronde-bosse. La perruque à spirales remonte à des modèles achéménides répandus en milieu chypriote; le rendu de la barbe se rattache à des schémas en vogue au début du IIe millénaire comme dans la tête de Yarim-Lim d'Alalakh; le tortillon qui la délimite est attesté également dans la plastique hittite – au point de faire invoquer par Y. Calvet les lions de Zincirli, illustrant la capacité d'assimilation et de réélaboration propre à la civilisation phénicienne, avec l'écho des civilisations proches-orientales qui l'ont précédée.

C. *Occident*

En Occident, la documentation relative à la sculpture en ronde-bosse s'avère assez rare (MOSCATI 1982b, p. 78), à l'exception de la Sardaigne.

1. *Malte*

On connaît une statuette masculine des fouilles de Tas Silg (d'un remblai, fragmentaire, calcaire, 0,14 m/ht, 0,06 m d'épaisseur maximale; *Missione Malta* 1964, p. 76-78, fig. 4), debout, avec un habit lisse, à décolleté en triangle sur le dos et manches courtes.

Pour autant qu'on peut en juger, elle devait présenter les bras en avant. On y a reconnu une influence chypriote, tant dans l'habit que dans la posture, ainsi que dans la construction de la figure à masses amples (*Missione Malta* 1964, p. 77). La comparaison avec la plastique et la coroplastie chypriote de la période archaïque l'ont fait dater par A. Ciasca probablement entre la fin du VIe et les premières années du Ve s. La même chercheuse la rapproche d'un autre fragment, toujours de Tas Silg, mis au jour en 1963 (réutilisé dans un mur moderne), qui se réfère lui aussi au type de l'ex-voto du personnage masculin en habit soutane droit, avec comparaisons à Oumm el-Amed, Amrit et Ayia Trini.

La typologie de l'offrant agenouillé avec bassin dans une main a été reconnue par M. Cagiano de Azevedo (*Missione Malta* 1968, p. 78) dans un fragment mis au jour, toujours à Tas Silg, en 1968 (calcaire; *Missione Malta* 1968, p. 38).

C'est à un contexte plus tardif et sans doute plus populaire – auquel se rattachent des manifestations similaires d'artisanat mineur à valeur funéraire, y compris en Sardaigne (TORE 1992a) – que pourrait appartenir

une tête masculine de Delimara, près de Tas Silg (calcaire local, 0,4 m/ht, Musée National d'Archéologie de La Valette; *Missione Malta* 1963, p. 109-110, pl. 25). M. Cagiano de Azevedo l'a rapprochée d'une autre, similaire, en relief, sur un bloc de travertin (ruines de la villa romaine de Rabat) qu'a étudiée GARBINI 1968b, p. 323, pl. Ib, II.

Des caractéristiques communes sont la concision de l'exécution des traits, sommairement ébauchés, l'absence de beauté plastique dans l'articulation des surfaces. Le rendu des pupilles avec une incise l'a fait attribuer, à titre indicatif, au IIe ou au Ier s. On mentionne aussi une troisième tête, féminine, du Musée Archéologique de Gozo. Excluant une dépendance spécifique de la plastique préhistorique locale, on y reconnaît ce caractère atypique si particulier de la production artisanale maltaise. La situation en contextes sacraux ou funéraires, l'«interesse così caratteristico dell'area semitica per le teste isolate» ainsi que la comparaison avec les stèles monocéphales et bicéphales du sanctuaire de la Malaphoros à Sélinonte (attribuées à des modèles de «culture non grecque mais sémite») font pencher l'éditeur en faveur d'une appartenance à l'aire culturelle punique. Le traitement de la tête peut aussi être rapproché des sculptures funéraires carthaginoises de la phase finale (FERRON 1975).

Enfin, en 1966, on a récupéré en mer une tête éditée par F.S. Mallia (George's Bay, Birzebugga, pierre locale, 0.145 m/ht, 0,095 m d'épaisseur; MALLIA 1969). Elle a été considérée comme une «fusion of Mediterranean and negroid characteristics» et a été datée, sur base de comparaisons, au VIe/Ve s.

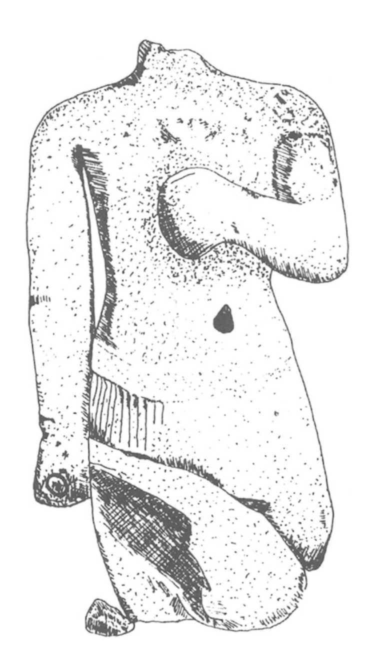


Fig. 5. Torse égyptisant de Marsala (dessin N. Falchi, Cagliari).

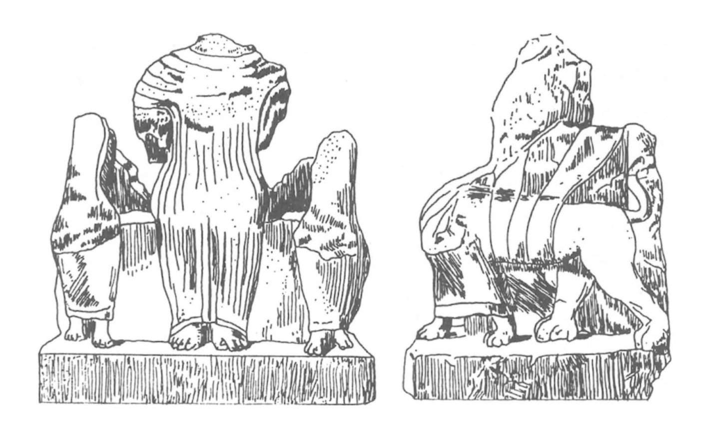


Fig. 6. Déesse assise de Solonte (dessin N. Falchi, Cagliari).

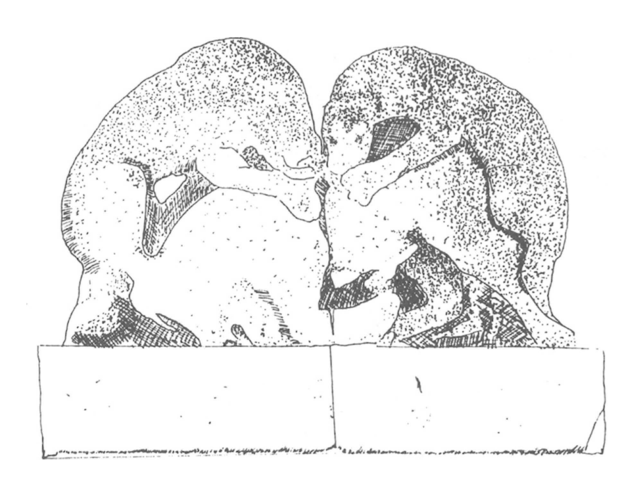


Fig. 7. Groupe de Motyé (dessin N. Falchi, Cagliari).



Fig. 8. Groupe d'Alesa (dessin N. Falchi, Cagliari).

2. *Sicile*

Pour la Sicile (en général TUSA 1985a, p. 582ss; MOSCATI 1987c, p. 63-81; *cf.* aussi MOSCATI 1987d, p. 4-5, pl. IIb, pour des antécédents et comparaisons proche-orientaux), on a déjà signalé la statue de Marsala (sur celle-ci MINGAZZINI 1938, fig. 1-2; MOSCATI 1987c, p. 63-65, 73, pl. 26) (fig. 5) et la divinité sur trône de Solonte (sur celle-ci TUSA 1985a, p. 598 n. 101, p. 609 fig. 667, avec identification à Astarté et datation au VIe s.) (fig. 6). À ces deux pièces on ajoutera deux sculptures d'animaux en lutte, l'une de Motyé (fig. 7), l'autre d'Alesa (l'actuelle Tusa) (fig. 8).

La première, celle de Motyé (découverte en 1793, tuf calcaire blanc compact, 1,44 m/ht, 1,8 m de large, épaisseur des blocs de 0,5 m, Musée Whitaker à Motyé; TUSA 1985a, p. 597, fig. 631, avec datation au VIe s.; MOSCATI 1987c; CIASCA *et al.*, 1989, p. 64, fig. 21), a été récemment étudiée par MERTENS-HORN 1993; cette dernière en rappelle la nature de la ronde-bosse («scultura liberamente modellata anche se comunque proponeva un lato preferenziale») et le lien qu'elle entretient avec des archétypes orientaux répandus dans le monde grec dès le VIIe s. En raison de la fréquence des attestations de ce type, elle considère possible qu'elle ait appartenu à des portes de fortifications (l'alternative, pour de telles compositions, serait l'appartenance à des frontons de temples). Sur base de confrontations stylistiques, elle n'exclut pas de l'attribuer au maître qui, à Sélinonte, a réalisé pour le temple E la métope d'Artémis et Actéon. Elle suppose une communauté motyenne en mesure de recueillir l'écho d'antiques traditions orientales, revues et interprétées à la lumière des expériences helléniques, selon ce goût composite qui ne répugnait pas aux Phéniciens et moins encore aux Motyens.

Quant à l'exemplaire – fragmentaire – d'Alesa, pour MOSCATI 1987c, p. 79, pl. 30, il représente un taureau en lutte avec un lion et se rattache à des archétypes proche-orientaux. Le même chercheur lui prête des interprétations symboliques. La tête du taureau trahit un sens aiguisé du volume dans la disposition des plans et le jeu des lumières. Le traitement du grand œil est naturaliste, tandis que la stylisation dans le rendu du poil se rapproche de motifs de la plastique proche-orientale. Il en va de même pour le traitement de la crinière du lion, le rendu des pattes et le motif de la queue enroulée sur le flanc. Une datation au VIe s. est défendable.

Le site de Motyé a encore livré deux pièces intéressantes : la statuette acéphale de divinité sur trône et la grande statue d'homme découverte en 1979 lors de la fouille de la «zone K».

La statuette (calcaire blanchâtre assez poreux, plus étroite sur la partie postérieure, endommagée, 0,235 m/ht, 0,23 m de large, 0,125 m d'épaisseur) fut mise au jour en 1909 dans la zone S.-E. de l'île. Son premier éditeur (WHITAKER 1921, p. 275, fig. 55) l'identifiait comme Cybèle ou Rhéa et la comparait déjà avec la divinité assise de Solonte. C'est dans la même perspective classique que s'inscrit la lecture de B. Pace, même si celui-ci reconnaît dans l'iconographie de la Cybèle la transposition de la divinité sémite Tanit/Astarté (UBERTI 1975b, p. 33, n. 1-3). Finalement, G. Sfameni

Gasparro l'a identifiée avec la Cybèle phrygienne adoptée en milieu grec et en a fait remonter l'iconographie à un contexte de Grande Grèce (SFAMENI GASPARRO 1973, p. 152-153, 280, fig. 152; *cf.* aussi TUSA 1973). L'étude d'UBERTI 1975b a permis de l'attribuer avec certitude au monde punique, probablement à l'artisanat motyen. De fait, la divinité assise est vêtue d'un chiton à larges plis verticaux, auquel se superpose l'himation, depuis l'épaule gauche jusqu'aux jambes. La main droite tient une patère ombiliquée. Le bras gauche est endommagé. Les accoudoirs rectangulaires se rejoignent sur le devant au moyen de deux lions accroupis qui couvrent aussi en partie les côtés du trône. Un socle mouluré sur trois faces constitue la partie inférieure; on y trouve une inscription usée en caractères puniques (UBERTI 1975b, p. 38-39 : dédicace à une divinité féminine). La fonction portante des deux lions est soulignée par le fait qu'ils correspondent sur le devant, aux accoudoirs et qu'ils sont latéralement dans un rapport organique avec les flancs. Ceci marque une différence par rapport à l'iconographie classique où ils ont un rôle décoratif, flanquant les côtés sans s'identifier avec eux, et apporte la preuve d'un lien avec les modèles proche-orientaux étudiés par DANTHINE 1939 (*cf.* aussi DELCOR 1983 ainsi que, pour une interprétation des trônes vides dans lesquels il voit une typologie funéraire, GARBINI 1981) et documentés dans le mobilier phénicien (KYRIELEIS 1969, p. 41-64; GUBEL 1987, p. 35-84). L'aplatissement du modelé (par comparaison à ce qu'on observe dans les mêmes pièces en Grande Grèce), le rendu compendieux et sommaire (par comparaison au goût plastique et calligraphique de ces mêmes pièces) font de même penser à un artisanat local, qui s'inspire du mode grec mais le réélabore selon une autre sensibilité. M.L. Uberti a aussi noté la différence de niveau par rapport à un produit sémite similaire, comme la divinité de Solonte. Nous aurions donc affaire à des connotations diverses du point de vue culturel, mais peut-être aussi social. Le traitement sommaire manque en effet d'élégance et de linéarité dans le traitement du drapé, lequel apparaît, dans l'exemplaire motyen, bien plus grossier et appauvri. L'ensemble de ces observations a porté la même M.L. Uberti à proposer une datation entre le Ve s. et 397 av. J.-C., date de destruction du centre urbain. Outre les comparaisons déjà signalées, comme à Chypre, où l'on note la prédominance du trône flanqué de sphinx (BISI 1972, p. 380), on citera le relief d'Adloun, au N. de Tyr (Louvre; MOSCATI 1966, p. 85, 471, pl. 30), le trône calcaire du temple d'Eshmoun, à Sidon, d'époque hellénistique (PARROT, CHÉHAB & MOSCATI 1975, p. 110-111, pl. 116), le petit trône miniature avec sphinx du *tophet* de Carthage, attribué au IVe s. (fouilles de 1922, 0,45 m/ht; PICARD 1954, Ca 8, pl. VIII, p. 37-38; *BAC*,1922, p. XLIV : étage B; *cf.* aussi pour un autre exemple, de Khirbet et Taybeh, près de Tyr, SWIGGERS 1983b), le fragment de trône avec sphinx de Lixus, du IIe s. (CINTAS 1954, p. 65-66, fig. 83). Deux statues de divinités assises ont été signalées pour l'Espagne (MOSCATI 1988c, p. 288), l'une de Galera (albâtre, 0,185 m/ht, Musée Archéologique National de Madrid), l'autre découverte à Grenade en 1971 (traces de peinture, 1,5 m/ht; NICOLINI 1973, p. 84, pl. Vb). De la première, on reparlera ci-dessous (*cf.* aussi ph. n°32). Pour la seconde, on pense à une œuvre locale, mais de type clairement phénico-punique (MOSCATI 1988c, p. 288).

C'est dans une problématique bien plus complexe (bibliographie et état de la question : AA. VV. 1986; SPANÒ GIAMMELLARO 1990a) que s'inscrit la grande statue de marbre, dite du jeune homme ou de l'éphèbe de Motyé, mise au jour en 1979, dans

un contexte du début du IVe s. (marbre d'Anatolie d'après TUSA 1988a, p. 53-54, n. 1, 1,81 m/ht, Musée Whitaker). Effectivement, le traitement de la tête appartient au style sévère, tandis que pour celui du corps et du drapé on a aussi songé à l'époque hellénistique (spéc. ARIAS 1988). Il s'agit d'une imposante figure masculine, debout, en pose chiastique, selon le schéma de l'«opposé», qui est déterminée par une station variée des articulations inférieures (jambe droite portée vers l'avant, jambe gauche, sur laquelle repose le poids du corps, légèrement déportée vers l'arrière) et, en conséquence, par une disposition particulière et contrastée de la musculature et des membres supérieurs. Elle porte une longue tunique faite de faux plis, marquée de minces incisions verticales qui soulignent le fin modelé du plissé et s'adaptent sur le corps de façon à accompagner et à marquer le jeu de la musculature. La tête est un peu inclinée. Les cheveux sont rendus par trois bandes compactes de boucles, «en perles», qui tombent derrière les oreilles. Une cavité circulaire, de petites dimensions, située sur le sommet lisse de la tête, ainsi que quatre tenons sur les côtés de celle-ci, font penser à l'existence d'un couvre-chef. Sous l'ample décolleté triangulaire, la robe est retenue par une large bande, croisée sur le dos et fixée par deux cordons sur l'avant, à hauteur de la poitrine. Deux trous, au centre, supposent l'existence d'un élément métallique. Le bras gauche, fragmentaire (les deux bras le sont), était replié vers l'arrière sur la hanche, sur laquelle subsiste, en position appuyée, la main. Le bras droit devait être tendu, de côté, vers le haut, peut-être pour soutenir un élément aujourd'hui perdu. Les pieds manquent. La tête, mise au jour détachée, s'adapte parfaitement au corps. Cette extraordinaire réalisation a été diversement interprétée. Si la composante classique est indéniable – au point qu'on a considéré la pièce comme un simple butin de guerre, emporté d'une des cités siciliotes voisines, il est aussi vrai que cette œuvre, tout à fait présentable dans le contexte de l'hellénisme occidental, pourrait raisonnablement être associée à un milieu et à une communauté puniques ouverts et perméables. Ceci n'est du reste absolument pas inhabituel dans le cadre plus général d'un milieu sémite et vaut tout particulièrement pour Motyé (spéc. BISI 1988a; DI VITA 1988; on a aussi estimé possible la présence d'artistes grecs à Carthage et on cite un sculpteur carthaginois Boethos, fils d'Apollodoros; PESCE 1966, p. 544; *cf.* aussi FANTAR 1993, t. 2, p. 178-185). D'ailleurs, cette attitude d'ouverture est attestée dans la Sardaigne voisine – tenue communément pour moins ouverte à de telles suggestions, pour une période chronologiquement proche, à propos d'une tête d'Aphrodite en marbre de Paros dans le sanctuaire de Sid à Antas (MINUTOLA 1977, avec datation *c.*420). Tout aussi diverses sont les interprétations iconologiques du personnage : prêtre, divinité, héros mythique ou personnage héroïsé, aurige. Cette dernière proposition paraît la plus vraisemblable, principalement en raison d'éléments de comparaison sur des séries monétaires (SPANÒ GIAMMELLARO 1990a, 1990b; *cf.* aussi GARBINI 1993, p. 98). La datation courante, au deuxième quart du Ve s., est parfois rabaissée à la seconde moitié ou à la fin de ce siècle, avec une pointe à l'époque hellénistique (SPANÒ GIAMMELLARO 1990b, p. 232).

La cité élyme voisine d'Éryx présente elle aussi des témoignages composites (Musée Communal local A. Cordici). On notera un cippe en grès (de la nécropole punico-romaine hors les murs de Trapani, 0,27 m/ht; BISI 1966b, p. 245, n°16, fig. 2, pl. LIX,2) avec museau schématisé

d'animal (taureau ou bélier) sur le devant, daté d'époque hellénistique sur base de comparaisons avec des productions artisanales de tradition punique et de contexte funéraire de Sardaigne.

Pantelleria également a livré des témoignages d'importations puniques (du probable sanctuaire punique de Bagno dell'Acqua, Musée Archéologique de Palerme; ORSI 1899), parmi lesquelles une protomé féminine en grès, usée, d'inspiration dédalique.

3. *Afrique du N.*

Carthage livre diverses têtes féminines de type égyptisant, certaines avec des traces de peinture, attribuées à la fin du VIe s. (PARROT, CHÉHAB & MOSCATI 1975, p. 156, invoquent celles, similaires, en terre cuite; à Tuvixeddu, à Cagliari, ont été mis au jour des exemplaires en pierre : MOSCATI 1990b, p. 63-68). C'est à une époque plus archaïque (fin VIIe-début VIe s.) qu'on attribue une tête en marbre découverte par P. Cintas, proche des masques en terre cuite (CINTAS 1955). Les autres témoignages sont nettement plus récents : parmi eux, une divinité sur trône, flanquée de sphinx et la tête voilée (de Bordj Djedid, très fragmentaire, CINTAS 1952, 1968, p. 60, fig. 6), datée du IIIe/IIe s., avec une typologie bien documentée dans tout le bassin méditerranéen.

À Carthage, on a signalé deux fragments de divinités sur trône avec sphinx (du *tophet*; Musée National de Carthage) attribués, l'un au Ve s. (fouilles Icard, 1922), l'autre au IVe s. (fouilles Cintas) (CHÉRIF 1988, p. 187).

Il y a aussi différents exemplaires de statues funéraires de personnages debout, appartenant aux phases finales de la métropole africaine. Une classification en est proposée par FERRON 1975, p. 72ss (mise en évidence d'un type I, avec distinction de types Ia, Ib et Ic, et d'un type II).

Un témoignage en vient notamment de Gammarth (restaurée, calcaire, Musée du Bardo; FERRON 1975, n°385; *cf.* aussi DI VITA 1968b, p. 50) (ph. n°29), un autre de l'ancienne propriété Riant de Rosière, dans la zone de Grombalja (Khanguet el-Hajaaj : FERRON 1975, n°407) et deux autres encore de Korba (de Henchir Boulezhar, type II,1, fragmentaire, calcaire, Maison du Peuple de Korba; FERRON 1975, n°408) et de Radès (des fouilles Molins-Angelvin, Radès 1900, type IC, fragmentaire, calcaire, Musée National de Carthage; FERRON 1975, n°389).

De la zone des *emporia*, aujourd'hui la Tripolitaine, proviennent des témoignages significatifs de la plastique de tradition phénico-punique, insérée dans un cadre complexe d'interactions, d'influences et de réélaborations, typiques de ce monde sémite particulier (DI VITA 1968b).

Il convient de considérer à part le relief documenté par les stèles votives de type carthaginois découvertes en 1937 à Gheran, près de Tripoli (DI VITA 1968b, p. 14-15, fig. 1a-c, du IIIe s.) ainsi que celles de l'aire sacrée de Ras Almunfakh, mise en lumière au début des années '70 à la périphérie de Sabratha (BRECCIAROLI TABORELLI 1983; TABORELLI 1992), sans oublier les stèles d'empreinte punique à Ghadamès (DI VITA 1968b, p. 45-46, fig. 12a) et d'autres de tradition et d'influence punique (TABORELLI 1992, p. 32-33, n. 64-65).

Les sculptures monumentales et les «métopes» du mausolée B de Sabratha, bien datées entre la fin du IIIe et le début du IIe s., émanant d'un contexte funéraire, présentent un intérêt particulier.

Selon la soigneuse reconstruction qui a conduit à la restauration de l'imposant monument funéraire (à l'origine 23 m/ht, recouvert de stuc et peint; DI VITA 1968b, p. 19, pl. I-II), deux petits lions étaient représentés, préposés à la garde de la fausse porte insérée dans la façade principale. Trois autres lions, de plus grandes dimensions, également assis, étaient placés aux angles du second étage, scandant l'espace couvert par trois grandes métopes, encadrées de piliers cannelés. Immédiatement au dessus des trois lions se trouvaient trois statues de *kouroi* égyptisants (3 m/ht). Étant donné l'état de conservation, il est possible de bien décrire la «métope» de la façade principale (1 m/ht, 0,25 m de relief; DI VITA 1968b p. 20-22, fig. 8, pl. I). Elle représente Bès qui abat deux lions et se détache, par un style fort coloré et un jeu d'ombres et de lumières, du fond de la niche architecturale à l'arrière plan. L'espace en est rythmé par des tiges avec boutons et des fleurs de lotus. Les deux lions sont représentés renversés; leurs corps sont disposés symétriquement de part et d'autre du dieu. La langue triangulaire qui fleurit de leur gueule, leurs pattes soulevées, et qu'on laisse de ce fait réchampir l'espace de la représentation, soulignent le corps massif de Bès, centre idéal et moteur de l'action (DI VITA 1968b, p. 21 «le groupe respire l'amour de la symétrie»). On note aussi le goût décoratif prononcé, typique de la plastique punique, en particulier dans le rendu de la barbe et du pagne caractéristique à deux pointes. On remarque de même le souci des détails qui s'exprime dans le rendu de la crinière et dans la denture du dieu ainsi que la vive polychromie de toute la composition (fond blanc, rose des parties dénudées de Bès, blanc du pagne et des dents, bleu cobalt de la barbe du dieu et de la crinière des lions, rouge de leur langue et de leur gueule...) (DI VITA 1968b, p. 21-22). Cette recherche des effets spectaculaires est encore accentuée par l'effet optique consécutif à la diminution du relief vers le bas et à la torsion symétrique des têtes des lions. Aussi A. Di Vita salue-t-il dans cette «métope» une «cohérence formelle» qui «met en valeur un modèle conçu par un artiste», tout en notant la capacité de ce même artiste à traiter un modèle iconographique pour lequel le poids de la tradition laissait une liberté de manœuvre limitée. Les deux autres «métopes» laissent paraître une harmonie bien moindre. Celle de la façade N. rapporte la lutte d'Héraclès avec le lion de Némée, qu'il abat avec une épée à l'origine en métal. L'archétype iconographique en est attesté dans le monde grec, dans la peinture sur vase et dans la plastique d'époque classique tardive, à partir de la fin de la période archaïque. Une caractéristique commune aux trois «métopes» est «l'indifférence au jeu des plans»

(DI VITA 1968b, p. 22-23). La troisième «métope», pour ce qu'on peut en voir étant donné son état de conservation, présente deux personnages à cheval, dont un personnage féminin avec une coiffure assez commune dans la sculpture grecque des Ve-IVe s. En somme, on peut considérer cette œuvre comme «la création d'un véritable artiste et, de plus, d'un artiste qui vit et travaille en plein milieu baroque» (DI VITA 1968b, p. 23). Si c'est dans l'Alexandrie hellénistique qu'on cherchera le cadre culturel de référence et d'inspiration de son modèle architectural, elle n'en révèle pas moins une capacité d'interprétation qu'on attribuera à un artiste punique (DI VITA 1968b, p. 29ss).

Un groupe de sculptures mises au jour en 1930 dans la zone du port néronien de Lepcis Magna ont été par la suite attribuées par R. Bartoccini à un sanctuaire non identifié, mais «dont la construction est certainement antérieure aux travaux néroniens» (DI VITA 1968b, p. 46-52). Il s'agit de neuf pièces dont quatre ou cinq dépassent la grandeur naturelle tandis que deux lui sont inférieures. Cinq au moins (si pas toutes) sont masculines. L'attribution à une production locale vient du type de pierre (calcaire gris de Ras el-Hamman en usage jusqu'au Ier s. ap. J.-C), dont la consistance (c'est un calcaire conchylifère) ne permettait pas d'obtenir des surfaces compactes et nécessitait une importante opération de finissage au moyen de stuc et de peinture.

Deux grands torses jumeaux masculins (fragmentaires 1, 52 et 1,4 m/ht; Musée de Tripoli; DI VITA 1968b, p. 47-49, fig. 13-14, p. 66-67) représentent en personnage en pied.

Son iconographie a des archétypes orientaux qui dérivent des personnages égyptisants avec *ankh* (FALSONE 1989a, p. 159ss, 173), mais se répandent en Occident punique, surtout sur les stèles votives (MOSCATI 1990b, p. 69-71). Le vêtement lui aussi remonte à des prototypes proche-orientaux, encore présents dans la plastique chypriote (DI VITA 1968b, p. 49, n. 1-2). Si l'artiste, comme le note A. Di Vita, n'ignore pas totalement les effets plastiques du drapé, qu'on trouve dans la sculpture grecque postérieure du Ve s., on observe chez lui une absence d'intérêt pour le rendu du corps, jointe à «la sécheresse ancestrale caractéristique du sculpteur punique», au point de faire supposer comme théâtre pour la rencontre et l'assimilation/réélaboration de ces diverses influences la Phénicie et Chypre, après 480-450 et en pleine époque hellénistique : la même forme écrasée et aplatie réapparaît dans un des deux sarcophages anthropoïdes de la Cannita, en Sicile (MOSCATI 1987c, fig. 31).

Deux autres statues, plus petites (de l'une, il ne reste que l'épaule droite), présentent le même rendu du drapé, plus statique encore dans le fragment correspondant à une épaule : le rendu volumétrique des plis s'y traduit par «des espèces de cordons qui ont la rigidité du bois».

C'est avec l'examen de deux têtes masculines (Musée de Tripoli; DI VITA 1968b, p. 49-52, fig. 15-16, p. 68-69), l'une barbue (0,49 m/ht), l'autre imberbe (0,43 m/ht) qu'on clôturera l'évocation de la grande plastique de

Lepcis. L'une porte sur la tête un *polos*, la seconde un *calathos*; leur relation avec des figures divines a été soulignée par DI VITA 1968b, p. 49, n. 3). Elles représentent le rendu de deux idéaux stylistiques nettement distincts, dérivant du monde grec.

Parmi les traits qui les rapprochent, il y a le rendu typique des cheveux, en calotte, d'inspiration proche-orientale et répandu dans la plastique punique. On y remarque aussi la persistance du désintérêt pour l'analyse naturaliste de la musculature et de l'anatomie; le rendu demeure statique et les détails ont un goût de postiche, tout d'une raideur fort éloignée de la fluidité organique et des savantes accentuations descriptives du monde classique. Il s'agit d'une caractéristique de la culture artistique punique que les éventuelles retouches de peintures ne modifient pas. Plutôt que de mettre en cause la capacité des artistes, on y a reconnu une forme d'expression différente, plus concise et symbolique, adaptée à une conception différente de l'humain et du divin. Il semble en effet que se concrétisent ainsi des figures atemporelles, impérissables, étrangères à des réalités individuelles qui les rendraient éphémères.

La seconde tête – celle qui est imberbe – révèle une plus grande perméabilité aux messages de la culture artistique grecque archaïque tardive et proto-classique; en témoignent le meilleur calibrage de ses différentes parties (par comparaison à l'autre où est patent l'allongement du visage et du cou). Son sculpteur, tout limité soit-il par l'approximation technique, tient présente à l'esprit «l'emphase pathétique des sculptures grecques de la période baroque» (DI VITA 1968b, p. 50ss). Ceci est sensible dans la timide tentative pour ranimer l'expression (plus grande plasticité du relief de la coiffure, grands yeux taillés en oblique en direction des joues, sourcils en trait oblique qui débordent sur l'œil, narines amples et dilatées, bouche gonflée et proéminente...). Ainsi prend forme ce qu'A. Di Vita a justement défini comme un essai, pas des plus heureux, du sculpteur punique pour dépasser «ce canon du volume massif», une constante «de la plastique phénicienne et punique et, dans une certaine mesure, de la plastique chypriote», et pour «donner une certaine vie à son œuvre par la distribution de la lumière et de l'ombre», essai toutefois que «la tradition... et, surtout, sa propre sensibilité artistique et la formation reçue» l'ont empêché de concrétiser (DI VITA 1968b, p. 51). Il n'en est pas moins parvenu à créer l'effet d'une «expression quelque peu sombre, douloureuse», bien éloignée de l'abstraction statique de l'autre tête. Dans ce cas, l'artiste de Leptis trahit une connaissance qui n'est que visuelle d'un phénomène (le «tumultueux baroque grec») dont le pathos lui reste pour l'essentiel étranger : il y a certes adhésion formelle, mais absence de participation effective, ce qui a pour effet de donner crédit à l'habituel reproche de manque d'originalité et de sensibilité artistiques phéniciennes. En somme, le provincialisme formel évident de la tête imberbe montre tout à la fois la dépendance de modèles grecs de «style sévère» et une distanciation par rapport aux œuvres authentiquement grecques; elle se rattache au même climat de tradition archaïque tardive et proto-classique mis en évidence dans les bustes. C'est pourquoi DI VITA 1968b, p. 51-52, estime possible de rattacher les deux têtes à ces bustes, voire à un troisième, très fragmentaire, de style identique; plus précisément, il rapproche la tête imberbe d'un des torses, soulignant qu'on obtiendrait ainsi un produit archaïque, copie provinciale et d'inspiration orientale – par la posture et le vêtement – d'un prototype grec datable entre 480 et 450. Pour la tête barbue, il

renvoie à de tels mélanges bien connus à Chypre où le traitement du corps est empreint d'archaïsme et celui de la tête de schémas plus évolués (le contraire du «jeune homme de Motyé» !). Vu le caractère éclectique du goût punique dans les arts figuratifs, il ne juge pas plausibles de forts écarts chronologiques entre les pièces de Lepcis, mais il n'en attribue pas moins, en raison de son style, la tête barbue «à la période hellénistique moyenne» (DI VITA 1968b, p. 52). De semblables observations et en substance un même cadre chronologique valent, selon lui, pour «au moins six fragments importants de statues en grandeur naturelle, sinon plus grandes, en grès sablonneux local stuqué et peint» mis au jour à Sabratha (Musée local; DI VITA 1968b, p. 53).

Rares sont les autres témoignages (et pour la plupart, ils sont tardifs) qui illustrent la sculpture punique, ou de tradition punique, d'Afrique du N.

D'Hadrumète vient un bétyle ovoïde avec épis en relief sur le devant, insérés sur un petit trône à dossier rigide, du IVe s. (Musée de Sousse; FOUCHER 1964, p. 42, pl. IIIb). Du centre urbain provient une tête en grès rose, attribuée à une divinité à tête de lion (FOUCHER 1964, p. 47, pl. IIIc).

À Cherchel sont exposées des sculptures assez grossières attribuées à la phase punique (ou mieux, néopunique) du centre algérien (Musée local; GSELL 1952, p. 65, n°85-89).

À Lixus, les fouilles espagnoles de 1950 ont livré une sphinge (en marbre, 0,32 m/ht, 0,285 m/lg, 0,1 m d'épaisseur, Musée d'Antiquités de Rabat; TARADELL 1960, p. 172-174) que P. Cintas a attribuée à un contexte punique (CINTAS 1954, p. 65-66, avec datation au IIIe/IIe s.).

Il y a une vingtaine d'années, on a signalé la découverte d'un fragment de statue provenant de Jorf el Youdi, sur la côte atlantique, au S. de Safi (BEKKARI 1971, p. 42, pl. XXIX).

Enfin, S. Moscati cite un fragment de statuaire aniconique définie comme «il grande betilo, alto metri 1,47, rinvenuto negli strati più antichi di Mogador» (MOSCATI 1972, p. 283; *cf.* aussi MOSCATI 1988c, p. 284).

4. *Sardaigne*

La Sardaigne offre un panorama plus fourni et articulé, enrichi par les recherches et études récentes. Plusieurs des exemplaires les plus importants de la sculpture phénicienne et punique de cette île (en général TORE 1991; premier exposé systématique, amplement documenté, par PESCE 1961a; *cf.* aussi PARROT, CHÉHAB & MOSCATI 1975, p. 212ss; MOSCATI 1980, p. 170ss; 1986b, p. 167ss; 1990a, 1993c; ACQUARO 1982a, p. 160ss; BARRECA 1986) proviennent des plus anciens centres urbains. Cette observation donnerait à penser, ce qui vaudrait aussi pour les traces mises en évidence à ce jour, qu'on a affaire davantage à une carence de témoignages – qu'expliquerait l'important «naufrage» de documents de ce type, général dans toute l'Antiquité, surtout s'il s'agit d'une civilisation

«vaincue» – qu'à une production déjà réduite au départ (TORE 1989, p. 136ss).

On ne s'étonnera donc pas qu'un centre de l'intérieur puisse livrer une pièce telle que l'«Astarté de Monte Sirai» (du temple du donjon, dans l'acropole, strate de la seconde moitié du IIIe s., grès local, 0,4 m/ht, Musée Archéologique de Cagliari; BARRECA 1965, p. 36ss, pl. XXI, XVIII-XXIX; *cf.* aussi BARRECA 1986, p. 123) (ph. n°30).

On note d'emblée le net contraste entre le traitement soigné, presque calligraphique, de la tête et le corps, seulement ébauché, aux membres rendus de façon sommaire, avec de petits seins à peine esquissés, le bras droit plié sur le flanc et le gauche écrasé sur le devant en direction du sexe. Le goût volumétrique, de souche proche-orientale, s'exprime dans le rendu des joues et du menton, dans les sourcils en cordonnet, à la ligne ininterrompue, curviligne, qui se rejoignent à la racine du nez tuméfié, sur de grands yeux en amande, ainsi que dans la bouche, petite mais bien modelée. La chevelure descend derrière les oreilles en double cercle, en masse compacte, stylisée par des lignes parallèles comme sur le sommet du crâne et se dispose en deux grandes boucles symétriques. S'agissant de la première colonie subcôtière de l'ancienne Sulcis phénicienne, on ne sera pas surpris par cette attestation de filiations directes à partir du monde artistique proche-oriental et d'adaptations artisanales sur place. Dans cette pièce, les archétypes syro-anatoliens présents à Tell Halaf et Zincirli dans le domaine de la sculpture et du relief, se manifestent dans le rendu du visage et de la lourde coiffure en boucles, avec également des échos clairs dans les ivoires phéniciens de Nimroud et Sidon. Le traitement du corps, plus sommaire et désarticulé, l'absence pour ainsi dire d'une présentation naturaliste des détails anatomiques pourraient par contre être mis au compte d'une fabrication locale, sinon d'un réemploi tardif, accompagné d'adaptation, de la statue (CECCHINI 1991, spéc. p. 685). La référence au monde proche-oriental, ponctuellement avancée par le premier éditeur (GARBINI 1966, p. 108-113, pl. L, LI,1, qui la rapprochait de sculptures orientalisantes de la zone étrusque, comme le centaure de Vulci), a été récemment attribuée à une médiation proprement étrusque (NICOSIA 1981, p. 472, repris par BERNARDINI 1988b, p. 17-21, dans le cadre d'une application rigide d'un schéma fortement idéologisé de dépendance par rapport au monde étrusque tardo-orientalisant), avec une datation qui a en conséquence été rabaissée à la fin du VIe s. (BARRECA 1986, p. 123; sur ce problème, *cf.* aussi MOSCATI 1980, p. 170; 1986b, p. 68; 1988c, p. 286; 1990a, p. 22ss). Pourtant l'appartenance de la pierre à une carrière locale voisine (Mazzacara) n'est pas un argument de nature à exclure une référence directe aux traditions proche-orientales, dont il ne manque pas du reste d'attestations à Sulcis même. D'ailleurs, dans une récente relecture de la statue, BISI 1988b a précisément proposé d'en relever la chronologie (fin VIIIe-début VIIe s.), sur la base de comparaisons N.-syriennes, notamment avec les ivoires, et a pris position en faveur d'une influence proche-orientale directe, remontant aux premiers temps de la fondation de la colonie. Elle souligne toutefois que «il curioso particolare del tronco appena abbozzato del simolacro di culto siraiano non sembra dipendere dalla scultura monumentale della madrepatria fenicia».

En 1968 fut découvert un haut-relief (*c.*1,8 m/ht, Musée Archéologique de Cagliari; BARRECA 1986, fig. 118; photographies avant restauration chez MOSCATI 1986b, p. 75-76, fig. 25-26, et après restauration chez HÖLBL 1986, p. 403-405, pl. 166,I) sculpté sur la paroi qui divise en deux la chambre de la tombe hypogée typique de S. Antioco.

Sa position même, vis-à-vis de l'entrée, en indique la fonction apotropaïque; de même, le type iconographique la rapproche d'un personnage divin, type largement attesté de la Phénicie à Chypre ainsi que dans l'O. méditerranéen (MOSCATI 1980, p. 175-176, fig. 3). L'imprécision dans le rendu du modèle – celui de la divinité en marche, avec perruque, pagne égyptisant, bras gauche à la main fermée en poing, bras droit le long du flanc, ainsi que des traces de finissage à la peinture sur le visage, un bichromatisme obtenu par le noir de la barbe et le rouge du visage (choix de couleur qui rappelle singulièrement la convention égyptienne pour le rendu du corps humain), pourrait certes être imputée à une capacité réduite de l'artisan local, mais peut-être aussi à la facile désagrégation du tuf trachytique sulcitain. Celle-ci avait pour conséquence de rendre plus aisé le travail mais aussi plus difficile la conservation de celui-ci; elle entraînait aussi un rendu moins soigné, et ce en raison de la faible consistance des surfaces; ceci explique de nécessaires intégrations de couleurs.

La relation entre métropole et colonie est particulièrement visible dans l'existence de hauts-reliefs funéraires dans les tombes de Monte Sirai, qu'il s'agisse de têtes, de personnages ou de symboles sacrés (TORE 1992a, p. 188 n. 42; *cf.* aussi BARRECA 1986, p. 203, fig. 251, 253).

Toujours en rapport avec la sculpture monumentale, on citera les deux lions découverts, hors contexte, dans la zone de la nécropole punique, réutilisée à l'époque romaine, dans la propriété Agus (BARRECA 1985a, p. 265-266, pl. XL-XLI; 1985b, p. 65, fig. 12; 1986, p. 317-318, fig. 99-101; *cf.* aussi MOSCATI 1986b, p. 73, fig. 18; 1988c, p. 288; 1988g; BERNARDINI 1988b; CECCHINI 1994) (ph. n°31).

Le traitement général traduit un intérêt souligné pour la disposition puissante des volumes, plus marquée si l'on observe de face, dans une fonction éminemment architecturale soulignée par l'encadrement formé par le socle, le pilier et l'architrave et leur modénature. La sculpture elle-même a davantage un caractère calligraphique que naturaliste, davantage descriptif que plastique, selon un goût et une tendance dont l'inspiration est assurément plus orientale que classique. La hauteur (1,565 m) et les dimensions du bloc entier (1,595 m/lg au dessus, 1,74 m/lg max. en dessous, 0,44 m. d'épaisseur max., sur l'arrière) en déterminent le caractère imposant. Ils ont été le plus souvent interprétés comme des lions «soutiens de portes» (BARRECA 1985a, 1986; MOSCATI 1988g); à cette interprétation s'en sont ajoutées d'autres : celle d'éléments flanquant des trônes d'Astarté (BERNARDINI 1988b), celle de lions funéraires (CECCHINI 1994). Cette dernière apparaît la plus convaincante. Elle correspond en tout cas le mieux à leur posture (les lions «soutiens de porte» connus sont en pied et non assis), à leur caractère symétrique (et non complémentaires, et donc pas adaptés à

flanquer des trônes ou des portes) et à leurs dimensions (tout à fait exceptionnelles dans un contexte de temple pour de telles statues). Ces sculptures en tout cas s'adaptent mieux à celles qui étaient aménagées sur les tombes-mausolées répandues de la Phénicie à l'Afrique du N. (avec deux témoignages au moins à Sulcis, et aussi un dit «sa Presonedda» où apparaissent des éléments égyptisants; *cf.* TRONCHETTI 1989b, p. 54-56) tout particulièrement pour ce qui concerne le type d'attache. Ce dernier en effet s'explique par la disposition sur les coins, typique dans ces monuments funéraires. S.M. Cecchini s'oppose également, avec des arguments pertinents, à l'attribution de ces sculptures à des influences filtrées et non pas directes. Elle en abaisse la datation au VIe s., surtout en raison de l'absence de développements naturalistes supplémentaires sur l'unique lion restant du temple punique des demi-colonnes doriques de Tharros (fouilles 1958-1959, grès, grandeur naturelle, Musée Archéologique de Cagliari; MOSCATI 1986b, p. 73, fig. 19). De même époque – et associée à une influence étrusque – est une protomé léonine en albâtre elle aussi de Tharros (Musée Barracco de Rome; PESCE 1966, p. 556, fig. 642 : IVe-IIIe s.; *cf.* aussi SANTI & CIMINO 1991, p. 44, inv. 59, qui la définissent de manière générale comme phénicienne et «proveniente della Sardegna»).

On a attribué à l'époque punique tardive quatre sculptures monumentales représentant le type iconographique du Bès avec pagne et tiare de plumes parfois stylisée sur la tête, d'un contexte de temples : une de Bitia, deux de Maracalagonis (fort endommagées), une de S. Gilla, Cagliari (plus petite : 0,85 m/ht, contre 1,5 m/ht de moyenne pour les autres), toutes conservées au Musée Archéologique de Cagliari, en grès, avec stuc et peinture (HÖLBL 1986, p. 66, 405, pl. 167; *cf.* aussi TORE 1989, p. 139-140, fig. 11, en haut : Bès de S. Gilla, IIIe s.). Sur toutes apparaît le motif du serpent enroulé sur la main gauche. Une confrontation avec l'exemplaire monumental de Sabratha (*cf. supra*), qui révèle un horizon culturel et chronologique voisin, n'est pas sans intérêt (sans qu'il faille pour autant accepter une datation rabaissée à l'époque romaine, comme le propose AGUS 1983, pour l'exemplaire de Bitia).

5. *Espagne*

Dans l'Extrême Occident punique, dans la péninsule Ibérique, les attestations de la sculpture punique sont plutôt maigres (outre les pièces citées ici, on a une autre statue découverte à Grenade en 1971; *cf. supra* et PRESEDO 1973).

Dans la nécropole de l'ancienne Tutugi (près de Galera, Grenade), on a retrouvé une statuette (d'un contexte funéraire tardif, d'une possible réutilisation, de Galera, albâtre, 0,185 m/ht, Musée Archéologique National de Madrid; MOSCATI 1988c, p. 288, 291, avec datation au VIIe s.) représentant le type de la divinité assise sur un petit trône bas sans dossier,

avec sur les deux côtés deux sphinx avec la double couronne égyptienne accroupis, avec un riche pectoral (ph. n°32).

La tête, qui présente un trou pour l'introduction de liquides, est recouverte d'un riche voile, en trois parties, qui est tenu par un ruban sur le front et qui retombe sur les épaules et le dos, laissant les oreilles libres. Elle est vêtue d'une longue robe à faux plis, à décolleté en V, liseré. Le motif se répète au milieu de la robe et sur le bord inférieur. Les pieds sont nus. Les mains soutiennent un bassin qui s'appuie sur la tête des deux sphinx et sur le corps de la divinité. Le liquide y coulait par les deux trous dans les seins, à travers la cavité interne, remplie depuis le sommet du crâne. Le tout reposait sur une petite base moulurée. Pour la typologie, en particulier, des habits et des sphinx, on a invoqué des parallèles avec les ivoires du type dit «syrien» de Nimroud et on l'a considérée comme une possible importation phénicienne faite depuis la côte.

Des fouilles récentes, des années '80, à Cadix, ont mis au jour une statuette obtenue à partir d'un bloc prismatique et réutilisée dans une tombe tardo-impériale (pierre locale, 0,51 m/ht). Elle était stuquée et peinte; elle avait les bras et la tête en bois, mobiles.

Elle représente une divinité féminine assise sur un trône, vêtue avec une longue tunique, pieds nus. Elle a été placée dans le type de la divinité sur trône en rapport avec la fonction de mère et nourrice, liée à la *dea Tyria gravida* et identifiée habituellement avec Astarté et/ou Tanit. On la date avec quelque probabilité à partir du Ve s., spécialement en raison du type de trône, clairement de facture locale. Ses deux éditeurs (MARIN CEBALLOS & CORZO SANCHEZ 1991) l'ont comparée avec la statuette de Galera, mais aussi avec quatre autres plus petites d'Es Cuieram à Ibiza ainsi qu'avec une autre de la nécropole de Villaricos (en pierre, 0,365 m/ht, Musée Archéologique National de Madrid), provenant d'une aire qui a livré divers témoignages sculpturaux puniques, pour la plupart fragmentaires et hors contexte, notamment une stèle inscrite datée entre les Ve et IVe s.

CHAPITRE 17d

L'ART
SARCOPHAGES, RELIEF, STÈLES

G. Tore

A. *Sarcophages*

Gadès a notamment livré deux sarcophages anthropoïdes, longs d'environ 2 m, l'un masculin de la nécropole de Punta de la Vaca de type grécisant (découvert en 1887, marbre, Musée de Cadix; KUKAHN 1951, 1955, p. 50) et l'autre féminin de la nécropole de Puntatierra, avec des parallèles à Solonte et Sidon (découvert en 1980, albâtre, Musée de Cadix; CHIERA 1981, avec datation en 480/470; *cf.* aussi AA. VV. 1988, n°779, avec datation au IVe s. et BUHL 1991 p. 680, n. 27, avec datation *c.*460).

Ces pièces constituent la documentation la plus occidentale d'une typologie particulière, d'origine égyptienne, qui est attestée par la Phénicie, à Chypre, en Sicile et à Carthage (en général KUKAHN 1955; CHIERA 1981; MOSCATI 1988e, 1989c, p. 152-157; SPANÒ GIAMELLARO 1990c; YON 1990b; BUHL 1991; ACQUARO 1992; FERRON 1992; pour la problématique particulière des sarcophages de la Cannita en Sicile, TUSA 1985a, p. 608, 612).

L'exemple le plus ancien de sarcophage monumental est celui du roi Ahiram de Byblos (découvert en 1923, Musée National de Beyrouth; pour une description, PORADA 1973).

Il s'agit d'un caisson, parallélépipède en calcaire soutenu par deux couples de lions accroupis, dont les têtes font saillie sur le petit côté tandis que le corps est en bas-relief sur les deux longs côtés (*c.*1 m/ht, 2,84 m/lg; PARROT, CHÉHAB & MOSCATI 1975, p. 76-80, fig. 76-78). Les longs côtés sont remplis par deux scènes de procession : sur l'un, Ahiram reçoit l'hommage – un guéridon chargé d'offrandes face au trône sur lequel il est assis – d'un cortège de sept orants et offrants avec, en tête, son fils; sur l'autre, il y a huit offrants et orants. Les petits côtés présentent des scènes de lamentations funèbres. Les représentations sont délimitées sur les côtés et au-dessus par des bords, lisses pour les premiers, avec une décoration en tresse en haut. À celle-ci se superpose une autre bande, avec des fleurs de lotus. Sur le couvercle se trouvent deux lions étendus au milieu, avec le museau tourné vers l'extérieur, et deux personnages qui se font face, barbus et vêtus d'une longue robe, en pied et avec une fleur de lotus à la main; on y a reconnu Ahiram et son fils Ittobaal. Ce dernier a

également posé l'inscription en phénicien qui court sur le bord du couvercle (sur celle-ci, GARBINI 1980a, p. 31-40, avec datation au XIII[e]/XII[e] s.; pour d'autres, seul le sarcophage serait aussi ancien, tandis que l'inscription serait du X[e] s.; *cf.* LIPIŃSKI 1992d).

Le style des lions s'inspire de l'art hittite, alors que les reliefs sur les faces remontent pour certains motifs (fleurs de lotus et schéma de la procession devant le roi) à des archétypes égyptiens. Par ailleurs, les habits, les personnages représentés, nous ramènent au monde sémite; en particulier, les meubles et la pose du roi ont d'exacts parallèles en milieu ougaritique. Le trône, avec ses flancs en forme de sphinx, annonce les trônes, plus tardifs, d'Astarté (*cf.* II.17c L'art. Sculpture en ronde-bosse; MOSCATI 1989c, p. 148, en signale déjà pour le VIII[e] s. un exemplaire en ronde-bosse d'Hama).

C'est au VI[e] s. que remontent les premiers exemplaires de sarcophages anthropoïdes; ils proviennent du sac des nécropoles de Memphis et Saqqâra au lendemain de la conquête de l'Égypte par les Perses, et ils furent transférés, comme butin de guerre à Sidon (BUHL 1983). Il s'agit de trois exemplaires en basalte noir, l'un du roi Eshmounazor, un autre du roi Tabnit et un troisième, inachevé, anépigraphe, à la différence des deux autres. Celui de Tabnit conserve l'inscription d'origine en hiéroglyphes égyptiens.

Ces pièces doivent avoir représenté les prototypes des sarcophages dits «sidoniens» qui suivent. Ceux-ci commencent à être attestés en Phénicie, à Sidon et Tartous, vers la première moitié du V[e] s, avec passage d'une iconographie encore égyptisante à celles, plus répandues, grécisantes. Il s'agit d'iconographies aussi bien masculines que féminines (BUHL 1983, p. 200 + fig. 1, pour une carte de distribution; *cf.* aussi BUHL 1964; pour de nouvelles acquisitions de la nécropole de Magharat Abloun, CHÉHAB 1983, p. 171-172, pl. XXVI). En général, seule la tête est soignée; le reste du corps peut être ou ne pas être modelé. Le recours à la peinture pour achever et compléter des détails descriptifs est attesté, un usage qui se retrouve dans les exemplaire d'Occident (SPANÒ GIAMELLARO 1990c; ACQUARO 1992). La production se poursuit jusqu'au IV[e] s., avec un développement progressif de l'influence grecque et la persistance de modèles stylistiques de l'art tardo-archaïque. Pour de nombreux exemplaires, outre la diffusion de cartons, on a émis l'hypothèse d'une importation.

Pour ce qui est des sarcophages qui ne sont pas en pierre, et qu'on connaît à Malte, Carthage et Kerkouane (WHITAKER 1921, pl. 30, en signale aussi un en terre cuite, de Lilybée, qui aurait ensuite été perdu sur le marché des antiquités), on considère qu'ils dérivent de modèles en pierre (ACQUARO 1992).

Enfin, Chypre (par exemple ph. n°33) documente le développement de types sidoniens, dérivant des sarcophages de Tabnit et de son fils Eshmounazor II (fin VI[e]/V[e] s.), jusqu'au IV[e] s., avec adaptation croissante au type dit «gréco-phénicien» (YON 1990b), et il y a également diffusion en Occident (BUHL 1991; sur cette problématique, MARTELLI 1975; sur les rapports entre sarcophages carthaginois et étrusques de type similaire, CARCOPINO 1921; VON BISSING 1933; COLOZIER 1953).

B. *Relief*

Si l'on excepte les stèles, le relief en pierre phénico-punique n'est guère à ce jour abondamment documenté (MOSCATI 1988f, 1989c, p. 146-152). On en a souligné la préférence pour les dimensions réduites, ainsi que l'absence du grand relief historique à valeur commémorative, pourtant répandu dans le Proche-Orient ancien. En revanche, c'est la relation avec le monde sacré qui prévaut.

Par rapport à la documentation qui nous est parvenue, l'apport d'Arados est remarquable. On en connaît un exemplaire avec des sphinges en albâtre, sur une base égyptisante, avec une riche décoration à palmettes stylisées dans la partie supérieure (0,61 x 0,32 m, fragmentaire, Louvre; *Catalogue* 1986, n°7) et un autre, avec le type de palmettes associées à deux griffons ailés rampants dans le schéma de l'arbre de vie (MOSCATI 1989c, p. 146, qui signale, toujours d'Arados, un autre exemplaire comparable); leur datation ne peut aller au delà du VI[e] s. comme terme le plus bas.

Des environs de Tyr, on signale deux fragments : l'un, en marbre, daté du V[e] s., représente une divinité assise sur un trône de sphinx devant un *thymiatérion* de type phénicien sur lequel brûlent des encens (de Djamdjiné, 0,175 m/ht, Louvre; *Catalogue* 1986, n°8); l'autre, en calcaire, du VI[e]/IV[e] s., montre une divinité assise de type égyptisant, en pose de salut (d'El Mashnaqa, 0,38 x 0,34 m, Louvre; *Catalogue* 1986, p. 90-91, n°6). C'est à un contexte funéraire qu'appartient le bas-relief avec des symboles sacrés – entre autres le signe «de Tanit» – qu'a livré une tombe d'époque tardive, à Hananoué, au S.-E. de Tyr (VIROLLEAUD 1924; BISI 1967a, p. 30-31, fig. 6). C'est toujours à une époque tardive (IV[e] s.) que remontent les reliefs avec des scènes cultuelles comme celui de Wadi Ashur avec la déesse assise, ainsi que des personnages masculins avec bonnet en pointe et un orant ou offrant, toujours masculin (RONZEVALLE 1944-1946), qui ont été comparés avec un relief d'Oumm el-Amed

(DUNAND & DURU 1962, p. 171-172, fig. 70, et p. 177ss, fig. 76) et avec la base de Fi.

Cette dernière (0,36 m/ht, 0,54 m de large, 0,0155 m d'épaisseur, Musée d'Istanbul; DUSSAUD 1913), de type égyptisant, trouvée au S. de Tripolis, présente sur la face antérieure, sur la plinthe, deux taureaux opposés, tête baissée, devant l'arbre de la vie, et au-dessus, une divinité assise sur un trône flanqué d'une sphinge mâle, ailée et barbue. Elle porte sur la tête, entre les cornes hathoriques, le disque solaire; la main gauche est levée vers le haut avec la paume ouverte et la main droite tient une coupe offerte par un orant, dans une pose égyptisante, montrée de côté. Les pieds sont sur un escabeau. Sur les côtés apparaissent, toujours en bas-relief, des taureaux ailés agenouillés.

À propos d'objets sacrés et de haut-relief, on citera un encensoir en calcaire, de Chypre (0,16 x 0,11 m, Louvre; *Catalogue* 1986, n°16) (ph. n°34); il représente une sphinge ailée qui soutient avec les ailes et la tête une coupe brûle-parfum. Le type en est archaïsant, attribuable à des influences égyptiennes et à un milieu phénicien. La facture est plutôt grossière. On connaît d'autres exemples d'Amathonte. On le date entre la fin du IVe s. et les débuts de l'époque hellénistique.

L'Occident lui non plus n'a pas livré une documentation fort abondante. On en a déjà évoqué quelques exemples. De Malte proviennent deux cippes inscrits bilingues, en marbre, avec dédicace à Héraclès-Melqart, de type tardo-hellénistique (IIe s., un peu plus d'1 m/ht, l'un au Louvre [= *CIS* I 122], l'autre au Musée National d'Archéologie de La Valette [= *CIS* I 122bis]; ZANOVELLO 1981), ainsi qu'une maquette votive de la façade d'un petit temple avec figuration anthropomorphe, de Tas Silg (Ve s., calcaire tendre blanchâtre, traces de couleur rouge sur l'architrave, 0,1 m/ht, Musée de La Valette; MOSCATI 1973).

Motyé a livré deux sphinges, hautes d'une vingtaine de cm, sculptées en bas-relief sur deux blocs de grès, l'une de profil, l'autre de trois-quart, accroupies (Ve s., Musée Whitaker; WHITAKER 1921, pl. 56-57; MOSCATI 1986e, p. 73, pl. VIIa; pour de lointains archétypes, TROKAY 1986).

Deux cippes de la collection Gouin, de Tharros, présentent des caractéristiques intéressantes; d'abord investis d'une signification funéraire (TORE 1989, p. 140-141, fig. 11-12), ils ont été rapprochés du monde sacré par F. Barreca, qui les a mis en relation avec le culte du dieu Sid et les a considérés comme un produit de l'intégration culturelle sardo-punique d'époque punique tardive (BARRECA 1986, p. 130).

Le premier cippe, de forme pyramidale (0,2 m/ht), montre une scène de chasse (?) ou la lutte entre un personnage masculin – avec pagne à basques, écharpe à la taille,

capuchon conique – et un être ailé qui est représenté abattu au moyen d'une arme courte. Sur le second (0,41 m/ht) figure une danse sacrée qu'effectuent, autour d'un symbole phallique, des femmes nues accompagnées d'un personnage masculin à pagne plissé et bucrane (ou tête de bélier ?) sur la tête. P. Cintas a déjà relevé les implications orgiaques et de fertilité qui se dégagent clairement de cette scène, dont les parallèles ethnographiques sont évidents dans le bassin méditerranéen depuis l'Antiquité (CINTAS 1956; *cf.* PESCE 1961a, p. 81-84, fig. 70-72, qui signale aussi une petite base hellénisante, en marbre, avec inscription punique, de Sulcis, du IVe s., analysée aussi par MINUTOLA 1977, p. 429-431, fig. 16-18). Son rythme fortement décomposé et un naturalisme accentué du trait descriptif font considérer cette sculpture comme un peu postérieure à la première (entre les Ve et IVe s. pour l'une, le Ve pour l'autre).

Deux «bétyles», dont l'un porte une inscription archaïque (sans doute de l'île de La Galite, diorite, 0,32 x 0,28 m, 0,1 m d'épaisseur) et l'autre est anépigraphe (de Nefza, en roche volcanique verte), constituent la maigre attestation du relief à Carthage (FERRON 1978).

Le premier présente une face principale avec un visage humain obtenu au moyen de nettes griffures sur la surface. Il est de forme ovale (schématisation de la barbe en pointe attestée sur les stèles ?), les yeux sont allongés, la bouche en losange, le nez troncopyramidal, les oreilles désarticulées, presque celles d'un animal (une schématisation inspirée de l'iconographie de Bès ou des masques effrayants en terre cuite ?). Sur le dos, on lit quatre lettres, interprétées par FERRON 1978, p. 97ss, comme une formule relative à un ex-voto, en relation avec une divinité solaire. Le second présente un visage similaire et est lui aussi interprété comme se référant à la divinité (FERRON 1978, p. 95, pl. III). Une stèle avec une représentation semblable se trouve au Musée Archéologique de Cagliari (TORE 1975, p. 306; pour d'autres attestations en Méditerranée centrale de ce type dans un contexte funéraire, *cf.* II.17c L'art. Sculpture en ronde-bosse).

C. *Stèles*

Les stèles sont, dans la subdivision du relief, la catégorie la plus amplement et la plus largement représentée, surtout en Méditerranée centrale et en rapport avec le *tophet*. Après l'étude d'ensemble de BISI 1967a (recension de C. PICARD 1968) et à la suite des incessantes découvertes ainsi que de l'édition d'études spécifiques et de nombreux catalogues relatifs aux différentes localités, on dispose d'une bibliographie très abondante (par exemple, MOSCATI 1988d; ACQUARO & PERNIGOTTI [éds] 1992; *cf.* aussi FRANCISI 1983).

Une première distinction est opérée sur le critère de leur destination, entre stèles votives (destinées aux sanctuaires et aux temples) et stèles funéraires (destinées aux nécropoles). Ces dernières connaissent une fortune et une persistance particulières en Occident (MOSCATI, LO

SCHIAVO, PITZALIS & UBERTI 1992; MOSCATI 1992c; TORE 1992a, 1994, spéc. p. 32ss). Pour la classification entre stèles, cippes et bétyles, et pour les différents types et variantes relatifs à ces trois catégories, on se reportera à la fig. 1.

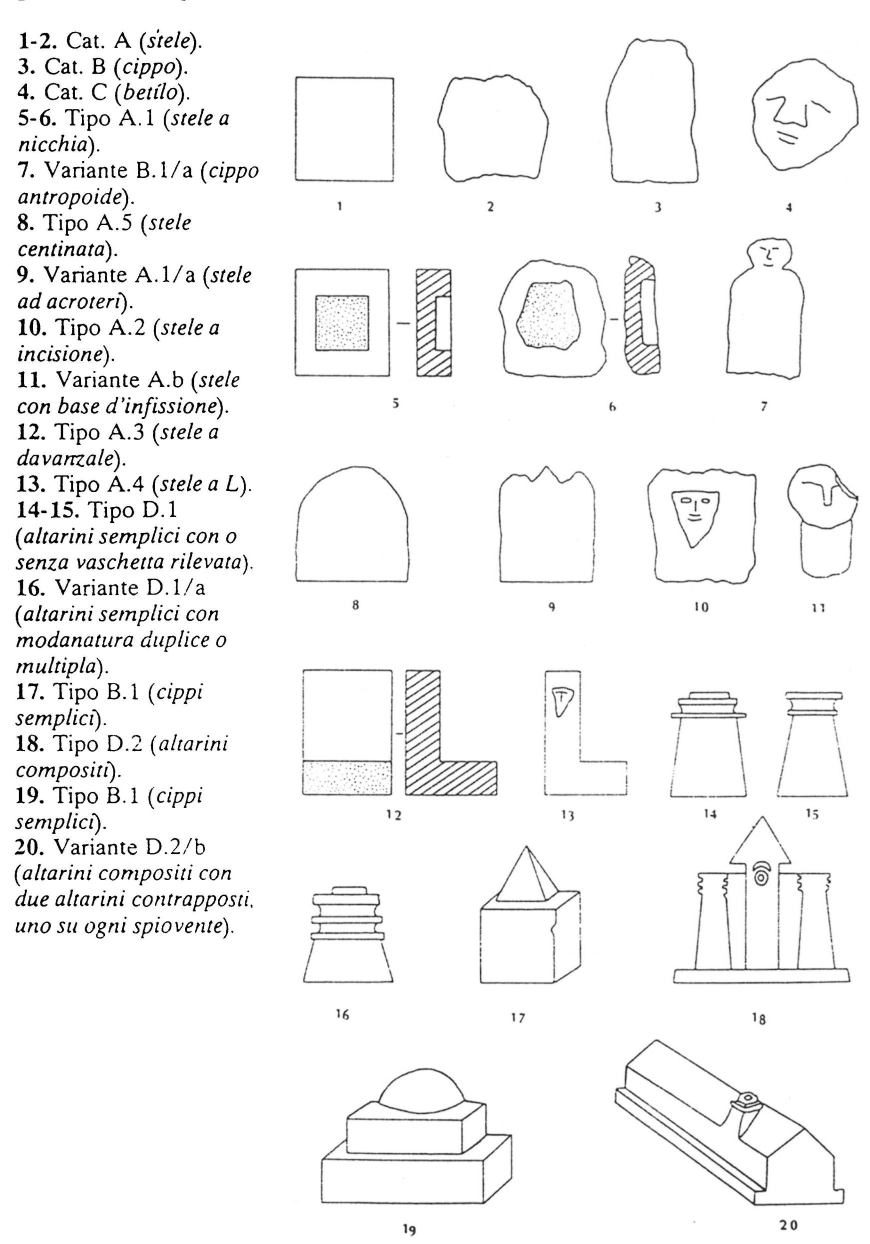


Fig. 1. Schéma de classification : catégories, types, variantes (TORE 1992a, fig. 1).

1. *Phénicie*

Les premiers documents se rattachent à un contexte votif et rappellent par leur typologie, le couronnement cintré, des modèles proche-orientaux, bien connus dans le monde N.-syrien, spécialement à Ougarit, et de lointaine origine mésopotamienne (MATTHIAE 1962a, p. 67ss; MOSCATI 1989c, p. 148ss; pour des archétypes ougaritiques YON 1991a).



Fig. 2. Stèle d'Amrit (PERROT & CHIPIEZ 1885, III, fig. 283).

D'Amrit provient la stèle bien connue de la divinité sur lion (datation controversée entre les IXe et VIe s., calcaire, 1,8 m/ht, déjà dans la collection De Clerq, Louvre; PARROT, CHÉHAB & MOSCATI 1975, p. 117, fig. 122) (fig. 2). Elle appartient au type à corniche relevée qui encadre la scène tout au long des bords. Le soleil ailé réchampit la partie supérieure, surplombant un autre symbole astral proche-oriental typique, le disque solaire enfermé en-dessous par le croissant de lune aux pointes tournées vers le

haut. Dans la partie centrale, un personnage masculin, divin (interprété comme Shadrapa, YON 1986, p. 133ss), à l'allure solennelle, se trouve, à la mode anatolienne, sur un lion (en lieu et place du taureau, plus courant), et celui-ci est sur un relief rocheux, représenté par des triangles en écailles, selon la convention assyrienne. La scène est traitée de profil. Aussi bien le couvre-chef (exception faite des cornes qui le flanquent, un attribut de dérivation mésopotamienne), la couronne blanche avec uræus et élément qui pend du sommet, que le pagne plissé sont d'inspiration égyptienne, tout comme la massue que brandit la main droite. Le motif de la grosse boucle qui fleurit du couvre-chef est quant à lui N.-syrien. Le lionceau, tenu par les pattes postérieures avec la main gauche, dépend d'archétypes anatoliens. Poursuivant l'évolution artistique N.-Syrienne du Bronze Moyen et Final, l'inspiration égyptienne dominante fait bon ménage avec les complexes stratifications mésopotamiennes et anatoliennes.

C'est à une époque décidément plus basse qu'appartient la stèle inscrite du roi Yehawmilk, de Byblos, avec une scène d'adoration de la Baalat Gubal par ce roi (Ve s., 1,13 x 0,56 x 0,24 m, fragmentaire, en calcaire, Louvre et fragment manquant au Musée National de Beyrouth; *Catalogue* 1986, n°12). On constate la persistance du schéma de la stèle cintrée à corniche relevée continue, tandis que la gravure remplace le bas-relief. Le registre supérieur est occupé par la scène cultuelle (sur celle-ci, GUBEL 1986b), surmontée du disque solaire ailé. Les registres central et inférieur contiennent l'inscription. Le roi est représenté en pied avec une longue veste recouverte d'un manteau qui couvre la partie supérieure du corps et les épaules d'où sortent les pieds et les bras. Un bras est tourné vers le haut avec la paume ouverte vers la déesse, en signe d'adoration; l'autre, plié en avant, tient une coupe comme offrande. Le roi est barbu, avec une longue chevelure et porte le couvre-chef cylindrique caractéristique de l'époque perse. La divinité est assise sur un trône à dossier bas, sans accoudoirs; elle pose les pieds sur un escabeau. Sur la perruque, de type égyptien, se trouve le symbole hathorique du disque avec les deux cordes. Elle porte une robe moulante. Elle tient dans la main gauche un long sceptre qui se termine par une fleur de papyrus. Le bras droit est tendu en avant. De Tyr Debba, près de Tyr, provient un fragment de stèle, contemporaine, avec une scène semblable (Louvre; MOSCATI 1989c, p. 150-151).

Certaines stèles, dérivant de lointains archétypes mésopotamiens, comme l'indique leur typologie cintrée, mais sans bord relevé, attestent la persistance du type : ainsi celle, avec personnage masculin de face en calcaire, à longue robe et étole, plus tard répandu en Occident, main droite levée et paume ouverte, qui a été mise au jour en Syrie (0,52 m/ht, Louvre; MOSCATI 1989c, p. 304). Un autre exemplaire en calcaire, lui aussi en bas-relief, de provenance inconnue (0,616 x 0,235 m, Musée de Beyrouth; *Catalogue* 1986, n°22), reprend le type du personnage de profil, tourné vers la droite, avec la main droite levée en signe d'adoration. Peut-être la gauche porte-t-elle un encensoir ? Vu l'état d'usure de la stèle, il n'est pas aisé de déterminer le sexe du personnage (peut-être féminin); une longue robe descend jusqu'aux pieds et couvre les bras. La partie supérieure n'est pas clairement lisible; on y trouve peut-être le motif astral du disque solaire ailé. La partie inférieure présente une base façonnée, de façon à pouvoir être fichée dans le sol. On la date du IVe/IIe s. Une autre, de Tyr, lui est comparable, mais est un peu plus tardive (IIIe/IIe s., calcaire, fragmentaire, 0,49 m/ht, Louvre; MOSCATI 1989c, p. 307). D'Arados, enfin, provient une stèle à trois faces (grès, 0,6 m/ht, Louvre; AA. VV. 1988, n°28) (ph. n°35), avec trois personnages et

disque solaire ailé au-dessus; toujours du type sans bord, elle documente ce type de bas-relief pour une période aussi basse que le I[er] s. av. J.-C.

Le site d'Oumm el-Amed documente abondamment la typologie de la stèle cintrée, avec bord relevé et personnages en pose d'offrants, tournés vers la droite et vers la gauche, en bas-relief, avec des inscriptions, où se marque davantage l'influence grécisante (PARROT, CHÉHAB & MOSCATI 1975, p. 116ss, fig. 118, 121; AA. VV. 1988, n°26-27; *cf.* aussi DUNAND & DURU 1962, pl. LXXVII-LXXXIV, LXXXVIIIbis; CHÉHAB 1956, 1983, p. 172, pl. XXVIII,1; MAES 1991). C'est à un climat pleinement hellénisant que ressortit la stèle de Gharfin, près de Byblos (III[e] s., calcaire, 0,63 x 0,81 x 0,16 m, Louvre; AA. VV. 1988, n°29; *cf.* RENAN 1864, p. 229, pl. XXXII,5), avec Triptolème sur un char, à l'intérieur d'un temple à architrave égyptisante et colonnes de type classique.

L'autre type de stèles, en forme de petit temple (édicule, chapelle), le *naiskos*, dérive du *naos* cubique égyptien, ainsi que l'a souligné A.M. Bisi, qui en a étudié les attestations, pour l'essentiel funéraires, en Phénicie (BISI 1967a, p. 31ss; 1971b).

On citera le *naiskos* de Sidon (calcaire, 0,6 x 0,32 x 0,17 m, Louvre; *Catalogue* 1986, n°5) édité par AIMÉ-GIRON 1934. De forme rectangulaire, il se trouve sur une haute base à gorge égyptienne entre deux tores massifs. Trois faces sont décorées. L'architrave présente une frise de huit uræi discophores que surmonte le disque solaire ailé. En-dessous les piédroits de l'édicule sont pourvus de palmettes phéniciennes et l'architrave d'une guirlande de fleurs de lotus. À l'intérieur se trouvait à l'origine un trône avec des sphinx aux côtés. Sur les côtés extérieurs est représentée une divinité debout sur une base, à couvre-chef conique, qui porte en main un vase et un encensoir. Il a été attribué à l'époque perse et a été rapproché d'un autre exemplaire, fragmentaire, lui aussi de Sidon. BISI 1967a, p. 42-43, signale deux autres stèles, l'une du type *naiskos* simplifié, aniconique (Musée de Beyrouth), l'autre du type cippe à sommet arrondi, iconique, de Tell Daruk. Récemment ont été découvertes des stèles de Tyr qui rappellent singulièrement des stèles funéraires mises au jour en Sardaigne et attribuées à une tradition punique (SADER 1991-1992).

Enfin, les stèles peintes, tardo-hellénistiques, de Sidon (pas plus hautes qu'1 m, Musée d'Istanbul et Louvre), sont intéressantes pour les rapprochements, typologiques plus qu'iconographiques, qu'elles permettent avec les stèles puniques bien connues de Lilybée (*cf. infra* et III.8 Sicile). Il s'agit de stèles funéraires; elles sont en relation, pour la plupart, avec des mercenaires grecs servant dans l'armée séleucide et sont datées entre les II[e] et I[er] s. (CONTENAU 1949, p. 211, pl. XIV).

Une autre comparaison digne d'intérêt, mais malheureusement de datation incertaine parce que mise au jour hors contexte, est offerte par la stèle d'Akziv éditée par MOSCATI 1965 (découverte en 1964, calcaire local, traces de vernis rouge, fragmentaire, 0,07 x 0,1 m). C'est la première attestation du type «idole-bouteille», fort répandu dans les stèles puniques votives. Il s'agit d'un type de chapelle égyptisante fort schématisée, à l'intérieur de corniches multiples, un motif pour lequel on a conjecturé une dérivation d'archétype chypriote (BONDÌ 1978b).

2. *Chypre*

À Chypre, on connaît des stèles liées à l'iconographie hathorique, datées entre les VII[e] et IV[e] s. (une stèle d'Amathonte et deux de Kition : BISI 1967a, p. 46-47; un exemplaire de Paphos : AA. VV. 1988, n°8; dernièrement CAUBET & PIC 1982, p. 240-241; sur des maquettes votives en calcaire chypro-archaïque, CAUBET 1979; sur un groupe de stèles funéraires avec influences grecques, égyptisantes et proche-orientales, CAUBET 1977; sur les stèles de Golgoi-Athienu, PALMA DI CESNOLA 1885, t. 1, pl. XVII, n°24-25; sur des stèles funéraires grécisantes, inscrites en phénicien, de Larnaka, du type à *anthémion*, KARAGEORGHIS 1983a, p. 175-176, pl. XXXIII,2).

De Kourion, et plus récemment de Palaepaphos et Ktima, on signale différentes stèles *naiskoi* avec une abondante attestation du motif des multiples corniches rentrantes (BONDÌ 1978b, p. 149-151; *cf.* aussi WILSON 1974; KARAGEORGHIS 1978b).

3. *Carthage et l'Afrique du N.*

La production en pierre, tout particulièrement votive, est particulièrement développée et bien attestée par les stèles du sanctuaire carthaginois de Salammbô (en dernier lieu, LANCEL 1992a, p. 248-276, sur les fouilles effectuées entre 1922 et 1979, dans l'aire définie par les premiers fouilleurs, comme un *tophet*). Face aux 629 stèles archaïques connues (BARTOLONI 1976), le millier de stèles tardives du sanctuaire restent à ce jour sans catalogue, même si l'on dispose de diverses études centrées particulièrement sur les figurations et sur la symbolique religieuse (BISI 1967a, à compléter par C. PICARD 1968; *cf.* aussi HOURS-MIEDAN 1950; PICARD 1976-1978).

Du VI[e] au IV[e] s. s'articule une série riche et variée de stèles en grès, comprenant de simples cippes, à l'origine grossièrement ébauchés, puis prenant des formes pyramidales et troncopyramidales; ensuite, il y a ajout à l'avant et profil rigide (stèle «à banquette») ou à dossier incliné, avec ou sans accoudoirs (stèle à trône), avec ou sans bétyle. Après celles-ci, les cippes *naiskoi* font leur apparition; avec le temps, ils deviennent plus articulés dans les éléments architectoniques, qui s'inspirent d'archétypes proche-orientaux, progressivement plus proches d'une influence égyptisante dominante.

On reconnaît dans la partie supérieure les habituelles composantes architectoniques, l'architrave et les moulures. Celles-ci peuvent se présenter isolément et articulées parfois avec des uræi plus ou moins stylisés comme elles. La partie médiane se compose de chambranles qui peuvent être, ou ne pas être, distincts des bords de la stèle en relief, obtenant ainsi un effet à deux dimensions, parfois accentué par une présentation où les faces latérales sont aussi travaillées en relief. On trouve également à Carthage les corniches multiples, diversement articulées. Les demi-colonnes sont attestées, quoique rarement; les demi-piliers sont plus répandus. Les chapiteaux proto-

éoliens ne sont pas répandus, mais ils sont connus, rappelant le style dit «éolico-chypriote». Les exemplaires à sommet en flèche et fronton triangulaire sont mis en relation avec la production de Sulcis, dont ils sont vraisemblablement l'archétype (*cf. infra*).

Les représentations aniconiques dominent avec les bétyles pyramidaux, troncopyramidaux, parallélépipèdes, habituellement simples; les doubles sont attestés, les triades et les quadruples sont plus rares, même si sur les stèles à trône apparaissent un exemplaire avec quatre bétyles, un autre avec cinq (BARTOLONI 1976, p. 93, n°132-133). Il y a, ensuite, l'«idole-bouteille», le losange, en nombre variable; le signe «de Tanit», avec une vingtaine d'exemplaires est minoritaire. Les représentations iconiques sont peu attestées, pas plus de quarante en tout. Ce sont des personnages, de sexe souvent indéterminable, nus, à l'allure solennelle et debout, en posture variée. D'autres sont habillés avec des tuniques et des pagnes. Il y a aussi, tout à fait exceptionnellement, des motifs comme la fleur de lotus et la feuille de lierre dans un cas associé sur le même cippe, mais pas sur la même face, à un dauphin et à un signe «de Tanit». Sont aussi présentes les symboliques astrales et les représentations de «bases-autels», attestées, par ailleurs, également isolément comme de vrais monuments à part entière. L'usage du stuc est répandu. Le bas-relief, obtenu par «évidage» est présent, tandis que la simple gravure est rare. Comme à Tharros et à Motyé (*cf. infra*), on assiste à l'apparition de cippes et d'autels de proportions monumentales (Tharros reste le centre où il y a les exemplaires les plus hauts), dépassant, dans le type du cippe-trône et dans sa variante du cippe-autel, le mètre et n'allant pas en-dessous du demi-mètre environ (BARTOLONI 1976, pl. XXXVIII-XLVIII, n°135-170), toujours avec des symboles aniconiques de type bétylique ou finalement pourvus au moins d'accoudoirs et de petits autels brûle-parfum sur le devant (cippe-autel; on reprend la définition qu'en a donné A. Lézine; *cf.* TORE 1973a, p. 137, pl. VI,1) et avec des marches comprises entre eux. Un intéressant exemplaire se situe entre le cippe et le *naiskos* : la haute base troncopyramidale avec moulure à gorge égyptienne soutient non l'habituel petit trône, mais une chapelle avec l'«idole-bouteille» (TORE 1973a, p. 152-153, pl. IX,4-5; BARTOLONI 1976, p. 142, pl. CXLIX, n°541; on a signalé une comparaison possible en contexte funéraire, à Sulcis, où un cippe parallélépipède massif *in situ* dans la nécropole punique de Is Pirixeddus présente deux petits autels stylisés sur le devant; TORE 1992a, p. 183, n. 15).

À partir du IVe s., le calcaire remplace le grès et les stèles tendent à se réduire à des plaques au sommet d'abord en flèche, puis avec des acrotères sur les côtés, dans les exemplaires les plus tardifs, conséquence d'une imitation progressive de modèles helléniques comme les stèles funéraires attiques. Cette production se prolonge jusqu'à la chute de Carthage, même si la strate la plus superficielle est mise sens dessus dessous par des intrusions romaines plus récentes. Parallèlement au processus d'hellénisation du support qui reste néanmoins lié à l'idée du *naos*, on trouve des représentations et des iconographies conformes à ce processus, mais où se maintiennent des symboles puniques comme le signe «de Tanit». La diffusion du caducée, de symboles dionysiaques et de scènes de culte, ainsi que la disparition d'instruments de travail et de références aux activités productives les plus caractéristiques de Carthage indiquent la complexité du phénomène (HOURS-MIEDAN 1950; PICARD 1976-1978).

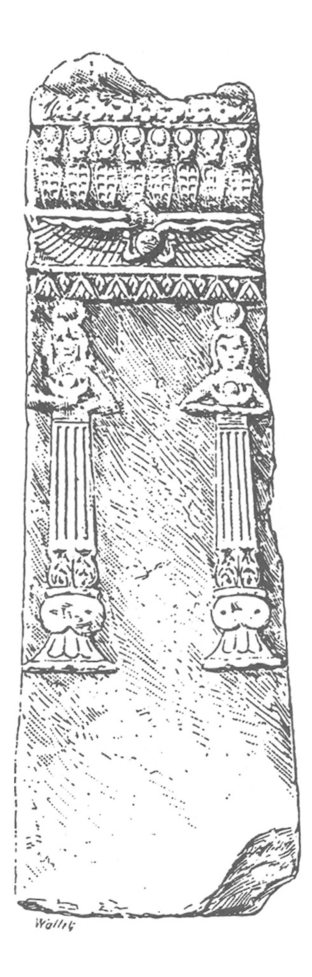


Fig. 3. Stèle d'Hadrumète (PERROT & CHIPIEZ 1885, III, fig. 337).

Sousse (Hadrumète) a livré différentes stèles (fig. 3), dont certaines sont connues depuis le siècle passé (conservées à Paris), tandis que le plus grand nombre provient de la fouille partielle du *tophet* effectuée par P. Cintas en 1946 (CINTAS 1947; *cf.* aussi FOUCHER 1964, p. 33ss; BISI 1967a, p. 93-103; trois stèles avec «idole-bouteille» conservées au début des années '70 au Musée de Carthage sont éditées par TORE 1973a, p. 155-157, pl. XI,1, qui par ailleurs, p. 157-158, pl. XI,2, donne comme de même provenance trois autres stèles qui se sont ensuite avérées avoir été données au Musée par L. Carton et provenir d'El-Kénissia).

La production des stèles embrasse un arc chronologique restreint aux Ve-IIe/Ier s. Elle se différencie de Carthage par la présence de scènes cultuelles archaïques, d'influence proche-orientale, avec des divinités

trônant, masculines et féminines (BISI 1967a, p. 93-97; la peinture est aussi attestée). Par rapport aux exemplaires carthaginois, les stèles sont en général de taille sensiblement plus petite; on y observe une diffusion particulière de l'«idole-bouteille». Pour l'époque romaine, les scènes de sacrifices font aussi leur apparition, communes aussi dans les stèles néopuniques et romaines de Baal Hammon/Saturne africain (LE GLAY 1966a, avec catalogues pour l'Afrique proconsulaire, LE GLAY 1961, et pour la Numidie et la Maurétanie, LE GLAY 1966b; pour Cirta, BERTHIER & CHARLIER 1955; BERTRANDY & SZNYCER 1987; BERTRANDY 1993) aussi répandues dans toute l'Afrique du N. (LE GLAY 1961, 1966b; BISI 1967a; pour la Tripolitaine DI VITA 1968b; BRECCIAROLI TABORELLI 1983; TABORELLI 1992; un cippe funéraire de la côte atlantique du Maroc est édité par BEKKARI 1971, pl. XXVI,1), comme le révèlent les recherches récentes, spécialement pour la Tunisie. On citera ainsi Teboursouk (FANTAR 1974), Bulla Regia (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1985), Thibar (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1990), Ksar Lemka (GHAKI 1990), Henchir Ghayadha (FERJAOUI & MCHAREK 1990), Dougga (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1991), El Ghzaizya (GHAKI 1992-1993), Kesra (FERJAOUI 1993b). On y verra le signe d'une tradition sémite persistante et vivace (*cf.* III.15 Tunisie).

4. *Sicile*

La Sicile a livré des stèles votives – du *tophet* de Motyé, du sanctuaire de la Malophoros à Sélinonte, de Lilybée – et des stèles funéraires – à Motyé, Solonte, Palerme, Lilybée.

a. *Stèles votives*

À Motyé, les stèles votives (MOSCATI & UBERTI 1981; MOSCATI 1986c, 1991a; ARTIZZU 1993; DEL VAIS 1993; il s'agit d'un millier de stèles conservées au Musée Whitaker) commencent, pour la strate la plus ancienne (VIIe s.), avec les pierres brutes et rares qui indiquent parfois les amas de pierre qui recouvrent l'urne. Leur succèdent, à la strate suivante, les cippes à pilier qui diminuent vers le haut, ou en forme de plaque, ou de parallélépipède, souvent avec une base qui fait saillie, de hauteur assez modeste (0,2 à 0,3 m de moyenne). En même temps que ceux-ci apparaissent des typologies attestées dans cette catégorie comme les stèles à petit trône, à protubérance à l'avant («à banquette»), les *naiskoi*, le double bétyle. À partir du milieu du VIe s., les dimensions augmentent (d'un demi-mètre), les *naiskoi* se répandent, les cippes-trônes apparaissent, constitués de bases égyptisantes, parfois superposées, qui soutiennent des trônes avec encensoirs, comme à Carthage et Tharros. Sont attestées des inscriptions avec formulaire dédicatoire et référence à Baal Hammon. L'usage du relief est complété par de la couleur. Les inscriptions sont également peintes. Toutefois, le recours à la couleur pour remplacer totalement le relief demeure encore exceptionnel. Des techniques comme le haut-relief, les graffiti et la gravure sont utilisées avec

maîtrise. Les scènes complexes sont rares, mais l'iconisme est abondamment représenté par des personnages des deux sexes, dans une grande variété de poses (*cf.* III.8 Sicile) et de vêtements, également nus (ce pour quoi, en particulier pour les personnages masculins, on a pensé à des influences grecques). De façon générale, et par comparaison aux autres sites, la référence aux modèles et schémas proche-orientaux est plus marquée. Des figures anthropomorphes géométrisantes sont également attestées. Quant à l'aniconisme, il est représenté par les symboles les plus répandus, bétyles isolés et en paire, pyramidaux et troncopyramidaux, «idoles-bouteilles». Les deux dernières strates (IV[e]-III[e] s) ne comportent pas de stèles, mais seulement des urnes (CIASCA *et al.* 1989, p. 44-47, 65-67).

Sélinonte (MOSCATI 1987c, p. 147-149, 1988d, p. 414-315; *cf.* aussi TUSA & PECORAINO 1976; il s'agit d'une centaine de pièces conservées au Musée Archéologique de Palerme) atteste une composante populaire dans les stèles géminées sculptées grossièrement dans un seul bloc (calcarinite locale), avec deux têtes, l'une masculine, l'autre féminine, représentant les deux divinités du sanctuaire de la Malophoros; hautes en moyenne d'une vingtaine de cm, elles sont attribuées au IV[e] s., c'est-à-dire à la période d'occupation punique du site. A. Di Vita, le premier, les a rattachées au monde punique (DI VITA 1964; pour des comparaisons, BISI 1967a, p. 143-144; TUSA 1985a, p. 624-625). Parmi les représentations aniconiques, l'«idole-bouteille» paraît attestée (BISI 1967c, fig. 18).

Lilybée documente un autre lot de stèles votives (MOSCATI 1987c, p. 145-146, cinq exemplaires conservés à Motyé, Palerme et Marsala; *cf.* aussi DI STEFANO 1993, p. 39-40; BISI 1967a, p. 150-151, mentionne une autre stèle inscrite [*CIS* I 3766] qu'elle pense avoir été importée d'Afrique). L'une d'entre elles est inscrite (Musée de Palerme; BISI 1967a, p. 150-154; MOSCATI 1987c, p. 145); son fronton, avec deux acrotères, est de type hellénisant et la gravure y a déjà remplacé le bas-relief. La scène, en revanche, est typiquement orientale : un prêtre, avec longue robe et bonnet, en pose d'adoration, face à un *thymiatérion* du type à support à corolles pendantes; à ses côtés, il y a, dans des proportions inhabituelles, sensiblement plus importantes, le signe «de Tanit» dans une variante tardive ainsi qu'un caducée. Au-dessus on trouve une triade bétylique sur un socle égyptisant schématisé. La scène entière est réchampie dans un espace régulier, délimité par une gravure, tandis que le symbole astral du croissant sur disque figure dans le registre supérieur, correspondant au tympan du petit temple classique stylisé. En-dessous du champ figuratif, il y a l'inscription.

D'autres stèles de type hellénistique, de dimensions réduites (de 13 à 17 cm), présentent un personnage féminin en pose d'offrant, dans un cas face à un gigantesque caducée surmonté d'un signe «de Tanit» (dédicace à Baal Hammon [*CIS* I 138], calcaire, 0,4 m/ht; MOSCATI 1987c, fig. 78; une autre stèle épigraphe, fortement fragmentaire, peut-être avec une scène semblable, conservée au Musée Whitaker, a été attribuée au III[e]/II[e] s.), dans l'autre cas face à un *thymiatérion* lui aussi surmonté d'un signe «de Tanit» (anépigraphe, Musée Whitaker; BISI 1967a, p. 153, pl. XLIII,1; il utilise le relief et non la gravure comme les suivants; à la différence de ceux-ci, il a un encadrement architectonique, de type hellénique). Une troisième pièce, assez abîmée, présente un personnage masculin (Musée Whitaker; BISI 1967a, p. 153, pl. XLIII,2). Une dernière stèle devrait être elle aussi mise en relation avec le supposé *tophet* de la

localité Timpone di S. Antonio (Musée del Baglio Anselmi de Marsala, auparavant au Musée Pepoli de Trapani; BISI 1967a, p. 153). Ces stèles entretiennent des liens étroits avec les stèles hellénistiques de Carthage et avec les types attestés à Oumm el-Amed; il s'ensuit une attribution au IVe-IIIe/IIe s., avec une plus grande vraisemblance pour le terme le plus bas.

b. *Stèles funéraires*

À Motyé, la nécropole archaïque a livré différents cippes travaillés, datables entre les VIIe et VIe s. (en partie *in situ*, en partie au Musée Whitaker; FALSONE 1993a).

Pour Solonte, l'attribution au domaine funéraire des stèles en grès, hautes d'environ un demi-mètre, en forme de plaques quadrangulaires et autres avec sommet à tympan trahissant l'influence grecque (Musée Archéologique de Palerme; BISI 1966c), a été mise en cause en raison de leur découverte dans le centre habité hellénistique (TUSA 1985a, p. 610, les considère comme votives). La niche est le plus souvent vide. À trois occasions, on observe un cavalier au galop suivi d'un personnage; le type du cavalier au galop est encore attesté sur une plaque fragmentaire où le guerrier est couvert par un énorme bouclier. A.M. Bisi l'a interprété comme une allusion au voyage outre-tombe du défunt, d'inspiration classique et répandu dans les stèles tardives d'Afrique du N. (BISI 1967a, p. 150, n. 50); cette vue a été contestée par V. Tusa, qui y voit, pour sa part, une iconographie se référant à Melqart ou Hadad et qui y trouve davantage de composantes communes au monde punique, comme le grand bouclier qui couvre cheval et cavalier (peut-être une influence libyenne), et le croissant de lune sur le tympan (TUSA 1985a, p. 610).

La nécropole de Palerme (BISI 1967a, p. 149; TAMBURELLO 1986) a livré de nombreux exemplaires de cippes, stèles et plaques – surtout suite aux recherches et fouilles récentes – dont un assez grand nombre sont inédits (actuellement étudiés par G. Tore, lequel attire l'attention sur la présence de cippes façonnés et peints, ainsi que d'une stèle cintrée et d'une à petit trône; sur une stèle inscrite de l'Acquasanta, IVe/IIIe s., mise au jour en 1899, dessin dans *ICO*, p. 60).

À Lilybée, le lot de stèles funéraires (BISI 1970a; TUSA 1985a, p. 612; MOSCATI 1987c, p. 146-147; DI STEFANO 1993, p. 31; *cf.* aussi BISI 1967a, p. 154-156, et auparavant GABRICI 1929), en forme de *naiskoi* peints de couleurs vives, et dont certaines sont considérées comme les attestations les plus tardives d'une influence punique (Ier-IIe s. ap. J.-C.) illustre l'affirmation progressive et prédominante de l'influence grecque, avec des scènes de culte et de libation de goût hellénistique associées, pour les phases les plus anciennes, à des symboles puniques comme le signe «de Tanit» et le caducée (par exemple, MOSCATI 1988d, p. 312; AA. VV. 1988, p. 651). Les types les plus récents datent des débuts de l'époque romaine impériale et trouvent un parallèle dans des édicules comparables, mais plus simples, sculptés dans la roche dans la nécropole découverte en 1902 dans la *contrada* de Pozzallo alla Salinella (DI STEFANO 1993, p. 31, pl. XVIII,1-2; le lieu exact de la découverte de ces stèles n'est pas identifiable avec sûreté; sur des trouvailles récentes et les problèmes chronologiques qui y sont relatifs, DI STEFANO 1984b). Ces stèles ont des édicules hellénisants à colonnes toscanes isolées ou incorporées au devant du petit édicule, qui peut aussi être dépourvu de colonnes, avec les seuls piédroits correspondant aux côtés des stèles. Elles sont stuquées et peintes à l'aquarelle avec des couleurs vives. Elles

présentent des scènes de banquet funéraire, des motifs ornementaux comme des festons de feuilles, de fruits et de décorations géométriques et symboliques plus proprement puniques, déjà relevées dans les types les plus anciens (par exemple, MOSCATI 1987c, p. 146-147, fig. 79-80). L'archétype, avec scène de banquet, vient de l'Asie mineure hellénistique, mais il est enrichi par une décoration baroque, où milieux hellénistiques et italico-romains se rencontrent à travers la probable médiation carthaginoise et l'influence siciliote.

On citera encore une pièce tout à fait singulière par rapport à celles qui viennent d'être évoquées : le cippe anthropoïde mis au jour en 1970, dans lequel on a vu l'archétype de cippes funéraires comparables en Sardaigne et en Espagne, ainsi qu'une parenté avec les stèles de Sélinonte (IIIe s., de la tombe 27, propriété Giattino, calcarinite rouge-jaunâtre, Musée Archéologique de Palerme; TORE 1984; DI STEFANO 1993, p. 34-35, pl. XXXVIII,6).

5. *Sardaigne*

a. *Stèles votives*

En Sardaigne, suite à la découverte de nombreux *tophets*, les stèles votives sont largement et amplement attestées : à Cagliari, à Nora, à Bitia, à S. Antioco/Sulcis, à Monte Sirai et à Tharros (TORE 1987; sur Cagliari en particulier, BARRECA 1986, p. 286).

De Cagliari, on connaît, seulement par des croquis et sans en savoir la localisation actuelle, des stèles assez grossières – un peu plus que de simples pierres à peine travaillées – qui sont typiques des phases les plus archaïques des *tophets* puniques. L'attribution au *tophet* de quelques stèles trouvées hors contexte dans la zone périphérique de la nécropole occidentale est erronée (TORE 1992a, p. 185-186, n. 29-30).

Nora offre une documentation plus ample (MOSCATI & UBERTI 1970 ont publié un lot de 85 pièces, alors que 160 avaient été mis au jour au cours du siècle passé et ont été dispersées; *cf.* aussi MOSCATI 1971a, 1981; TORE 1985). Ils sont pour la plupart en grès quaternaire, quelques-uns en grès tertiaire et en calcaire local, et un en tuf trachytique considéré comme d'origine sulcitaine. Les stèles mesurent un peu plus d'1 m pour les plus grandes (4 exemplaires), mais la hauteur moyenne est d'une quarantaine de cm. Le relief prévaut, à travers la technique de l'«évidage», c'est-à-dire la modulation des plans au moyen d'un creux habituellement peu marqué; il est parfois anguleux, parfois plat, parfois arrondi et élaboré. On trouve rarement la technique «à un seul plan», c'est-à-dire avec réduction des ajouts et protubérances en plans homogènes, comme c'est le cas pour la gravure. La peinture apparaît, mais pas en fonction autonome; elle est toujours subordonnée. L'usage du stuc est documenté. Sur la base d'une relecture de la documentation épigraphique (dernièrement, TORE 1987, p. 35, 55, n. 27), S. Moscati a retenu comme la plus vraisemblable une datation entre les VIe et IVe s. (MOSCATI & UBERTI 1970, p. 43-45; MOSCATI 1971b).

L'aniconisme prévaut. Les figures anthropomorphes sont généralement d'un rendu assez courant. On connaît des personnages masculins et féminins, nus et vêtus. Parmi les féminins, on signalera celui avec tambourin et mains qui couvrent les seins, parmi

les masculins ceux en marche et debout, de profil et de face. Des parallèles et des archétypes peuvent être trouvés dans des motifs proche-orientaux. La documentation relative à l'aniconisme est riche : «idoles-bouteilles» (symboles ainsi définis en raison de leur forme davantage qu'au terme d'une interprétation cohérente), «losanges» (probablement liés aux pierres sacrées les plus connues), «bétyles», troncopyramidaux, attestés isolés, par deux, par trois et, dans un cas, par cinq. On trouve aussi le type à sommet arrondi, représenté dans une série de corniches et encadré par un élément en corniche arrondie qui en suit le contour et rappelle les bétyles du sanctuaire de Melqart à Tyr, documentés par le monnayage romain d'époque impériale (WILL 1951; en milieu funéraire occidental, on citera encore un exemplaire d'Ibiza, édité dans *Catalogue* 1986, n°20, où il est toutefois présenté erronément comme «urne sacrée»). Il y a aussi des types intermédiaires, avec des anthropomorphisations, obtenues par de petits membres qui sortent du profil du symbole, souvent un «losange». Le signe «de Tanit» est bien attesté, du type classique au type tardif, avec le trait médian aux sommets soulevés verticalement à angle droit; dans un cas, il présente, à l'intérieur de la partie triangulaire inférieure, un animal passant. On n'éclaircit pas bien la signification d'un symbole en forme de cercle, avec deux éléments qui en sortent au-dessus, et un, plus petit, vertical, entre les deux autres (MOSCATI & UBERTI 1970, p. 36, 120-121, n°60).

La typologie documente la stèle à petit trône sans accoudoirs, à dossier incliné, avec bétyle troncopyramidal en relief avec un seul exemplaire, avec des traces de vernis rouge. Le type de la stèle *naos* ou *naiskos* est aussi répandu, avec des éléments architectoniques égyptisants, plus ou moins schématisés, ou plus généralement proche-orientaux (comme les colonnettes à corolles pendantes, comparables aux encensoirs en bronze). Il se schématise avec la contraction progressive des composantes architectoniques, jusqu'à ne conserver que la niche centrale ou ne la rendre que par gravure. Au premier cas se rattache un intéressant exemplaire à sommet triangulaire qui paraît rappeler les stèles carthaginoises plus tardives. Dans le type à édicule, dans un cas, la présence de colonnes cannelées documente le caractère hybride qui prend forme, entre influences égyptisantes et helléniques. La symbolique astrale typiquement phénico-punique, avec le disque solaire et le croissant de lune aux pointes tournées vers le bas, est également bien attestée, mais dans un rôle secondaire et en concurrence avec d'autres.

Le *tophet* de Sulcis est connu depuis le XIXe s., ce qui n'a pas été sans entraîner une dispersion des stèles (*cf.* LILLIU 1944a, col. 303ss; CRESPI 1868, p. 114ss). Néanmoins, on y relève un plus grand nombre de petits monuments en pierre, environ un millier, correspondant aux limites chronologiques du sanctuaire et de la production s'y référant (LILLIU 1944a en publie 116; MOSCATI 1986d fournit la bibliographie ultérieure et renvoie pour les 1575 stèles, entières et fragmentaires, mises au jour depuis l'exploration scientifique commencée dans les années '50, à BARTOLONI 1986; *cf.* aussi, pour d'autres exemplaires UBERTI 1971, 1975c, 1986; PISANO 1977, 1983; TORE 1978; CIAFALONI & PISANO 1987; BARTOLONI, MOSCATI & TRONCHETTI 1990; enfin, un lot devrait encore se trouver chez les héritiers de L. Gouin, dont les recherches sont évoquées par CRESPI 1868, p. 115, n. 1; le total des stèles conservées et connues devrait ainsi monter à 1707; sur la chronologie des stèles et du *tophet*, LILLIU 1944a, col. 413-418; MOSCATI 1986d, p. 81-84; BARTOLONI 1989a, p. 15, 52-53). À la différence de Nora, l'iconisme l'emporte sur l'aniconisme, lequel est limité au bétyle

unique, rarement double, attestant le type troncopyramidal, quadrangulaire et à sommet arrondi. Il est rendu à la fois dans les *naiskoi* et par de simples cippes, parfois pourvus de protubérances à l'avant et sur les côtés, au point de pouvoir apparaître, spécialement dans le lot provenant de fouilles régulières, comme des stèles «à banquette».

Les *naiskoi*, dans leurs formes les plus simples, les stèles «à banquette» et «à petit trône», apparaissent à partir du VIe s., vraisemblablement vers le milieu de celui-ci, en harmonie avec les autres *tophets* connus, en même temps que les cippes. Les représentations anthropomorphes simples et bétyliques (appelées toutefois à durer) dominent cette première phase, à laquelle appartiennent aussi les stèles non figurées (peut-être peintes à l'origine). C'est entre le Ve s. et le milieu du IVe qu'on devrait situer les stèles plus élaborées, de type égyptisant, ainsi que des bases-autels et des petits autels (dont certains pourraient remonter à la phase précédente). Pour cette période, on voit des représentations plus complexes, aux origines proche-orientales et égyptiennes, comme la figure féminine avec des fleurs et un tambourin à la poitrine. Précédemment sont documentés des personnages de profil, entre autres une homme avec la lance, barbu, et quelques-uns qui relèvent de l'iconographie, déjà rencontrée, de la fameuse statue de Marsala (II.17c L'art. Sculpture en ronde-bosse), avec *chendjit* et «rouleau» dans la main droite, ainsi que du type de la déesse nue se pressant les seins (un exemplaire avec vêtement en est attesté) ou les bras le long du corps. Un cas exceptionnel est offert par une femme nue avec, à côté d'elle, un *thymiatérion*; à cette scène cultuelle documentée dans le lot de stèles éditées par S. Moscati, on en associe une de la collection Biggio, plutôt grossière, et une autre, plus soignée, pour laquelle on a proposé une confrontation avec des scènes comparables sur les stèles de Carthage (UBERTI 1975c, p. 18, 24, n°5-6, pl. IV, VI). On trouve aussi des types à édicule simplifié et avec des styles architectoniques de goût oriental, jusqu'à ce que, à partir du milieu du IVe s., commencent à dominer des typologies et iconographies qui sont empreintes d'influences helléniques (surtout pour la forme du *naiskos* qui prend parfois l'aspect d'un petit temple classique, tout en présentant des traits hybrides de nature et de taille diverse) et qui se perpétuent jusqu'au Ier s.; il faut cependant tenir compte qu'à ce jour on n'a pas indiqué de corrélation stratigraphique pour cette production et donc qu'il s'agit de propositions fondées sur des confrontations et des mises en série typologiques/iconographiques (MOSCATI 1986d, p. 81ss). Au nombre des types et iconographies plus tardifs figure le bélier passant, associé en général avec la stèle à sommet curviligne, avec ou sans bord. On en trouve un peu plus de septante exemplaires, de dimensions réduites (entre 30 et 14 cm), assez rarement à sommet plat et tympan, avec ou sans acrotère de type classique, selon le développement commun aussi aux stèles iconiques plus tardives (MOSCATI 1986d, p. 75-79, avec datation entre les IIIe et IIe s.). Tout particulièrement, en raison de la présence d'un élément végétal, les palmes, sur le bord, une stèle de la collection Biggio, semble tout à la fois anticiper des schémas présents dans des stèles ultérieures et reprendre d'antiques schémas proche-orientaux (TORE 1978, p. 96-100, n°2, pl. I,b; sur l'animal passant, MOSCATI 1986d, p. 74ss). Les représentations anthropomorphes présentes sur les stèles hellénisantes conservent des iconographies plus antiques comme le personnage féminin avec le tambour, mais dont la pose et l'habit sont hellénisants. Une semblable *interpretatio*, de goût grec, apparaît pour le personnage avec étole et *ankh* qui (comme le précédent) est considéré comme un prêtre ou une prêtresse, plutôt que comme une

divinité (MOSCATI 1986d, p. 65ss) ainsi que pour un groupe restreint dans lequel le personnage, comme dans les stèles funéraires carthaginoises (dont il se rapproche aussi par son sommet triangulaire) tient un objet identifié peut-être avec un petit encensoir ou brûle-parfum (à Carthage, il le tient dans la main gauche, à Sulcis dans la droite) (MOSCATI 1986d, p. 70-71). L'iconograpnie tardive où l'influence hellénisante est la plus marquée est celle de la figure féminine de face, en pose d'offrant, avec la tête voilée, patère et coupe (MOSCATI 1986d, p. 74, pl. XLVII,a, avec datation à l'époque romaine). On y voit les symboles astraux habituels. On note aussi le façonnage égyptisant des bases, reproduisant les bases-autels du type déjà observé à Carthage, à Motyé et à Nora, et nous en trouverons encore à Tharros. Quant à l'usage du «polymatérique», S. Moscati le distingue de celui qui est attesté à Motyé et à Tharros (MOSCATI 1986d, p. 23).

Les dimensions moyennes des stèles de Sulcis sont assez raisonnables, dépassant rarement le demi-mètre (MOSCATI 1986d, p. 32), ce qui explique l'usage répandu de bases façonnées (les «bases-autels») ou l'insertion dans des blocs de grès. On passe donc des cippes, plus massifs, à section triangulaire dominante, à des stèles moins imposantes, assimilables, dans les cas les plus tardifs, à des plaques, tant est réduite leur épaisseur. La technique atteste l'«évidage» (et donc le relief), la gravure (aussi bien profonde que superficielle) et, dans peu de cas, en appoint, la peinture (davantage documentée dans la série publiée par G. Lilliu que dans celle qu'a étudiée S. Moscati). Le trachyte local prédomine, le marbre est rare, le grès est un peu plus répandu (MOSCATI 1986d, p. 12).

Les stèles de Monte Sirai dépendent de la production de la localité voisine de Sulcis, mais présentent aussi des innovations (MOSCATI 1986e, p. 263ss, spéc. 273-276; *cf.* aussi GARBINI 1964; CECCHINI 1965; BONDÌ 1972, 1980, 1984b, 1987b; BARRECA & BONDÌ 1980; BARTOLONI & BONDÌ 1981; BARTOLONI, BONDÌ & MOSCATI 1983; pour les stèles récemment placées au Musée Civique «Villa Sulcis» de Carbonia, BONDÌ 1988i). On dénombre une centaine de stèles pour la majorité en tuf trachytique local, certaines en grès et une seule dans «una pietra calcarea, biancastra e molto pesante» (BONDÌ 1972, p. 16). La production apparaît chronologiquement restreinte, entre les IVe (milieu/fin) et IIe s., correspondant à la phase ultime d'utilisation du sanctuaire. Les dimensions sont le plus souvent réduites, dépassant rarement le demi-mètre. La technique qui prévaut est celle «à un seul plan», avec comme conséquence que le relief est faiblement représenté. La gravure est rare tout comme l'ajout de peinture à celle-ci. Les cippes sont peu nombreux. Il n'y a guère d'attestation de symboles bétyliques. Parmi ceux-ci, on trouve le type à section cylindrique et, vraisemblablement, le double bétyle.

Les édicules dominent; on en connaît quelques exemplaires dont le champ figuratif est dépourvu d'images ou de symboles. D'autres exemplaires sont du type à corniches multiples, considéré comme étant d'influence chypriote.. La forme des stèles est le plus souvent irrégulière, signe, parmi d'autres, d'une exécution locale. L'encadrement égyptisant est répandu, spécialement avec, dans la partie supérieure, frise d'uræi surmontant le disque ailé. Sont attestés les demi-piliers à chapiteaux éoliens à deux volutes et plus rarement les encadrements hellénisants avec les demi-colonnes doriques. On connaît aussi, même s'ils sont minoritaires les piédroits à décorations végétales. Il y a aussi des stèles à sommet en ogive, qui dérivent bien évidemment des types cintrés

de Sulcis; le type à sommet triangulaire est fort rare. L'attestation de l'animal passant est rarissime. Le personnage féminin de face, debout, vêtu, avec le disque ou le tambourin à la poitrine domine, tandis que le personnage féminin nu avec les mains sur les seins ainsi que celui avec étole et *ankh* est largement minoritaire. Les figures masculines sont rares; parmi elles, on trouve le type égyptisant du personnage masculin avec le bras le long du corps et l'autre à la poitrine. On retiendra une stèle avec fronton à tympan et acrotères, encadrement hybride, avec architrave à gorge égyptienne, pour lequel on a imaginé une importation de Sulcis (MOSCATI 1986e, p. 275, pl. XLIIIa). Dans un exemplaire avec gravure, assez grossier (BONDÌ 1972, p. 103-104, pl. V,10), le rendu schématisé du corps, les bras filiformes levés vers le haut ainsi que le visage allongé par des traits physionomiques sommaires font penser d'une part à l'anthropomorphisation du signe «de Tanit», d'autre part à des résultats auxquels a abouti le relief funéraire – par ailleurs déjà attestés sur relief votif à Motyé et à Sulcis (*cf. supra*). Dans un autre exemplaire à figure schématique de femme avec un petit garçon à son côté on a voulu reconnaître tantôt le motif de dérivation grecque de la *kourotrophos*, tantôt une allusion au *molk* (MOSCATI 1986e, p. 275; BONDÌ 1972, p. 130-132, pl. XXI,42). L'iconographie d'un personnage avec la main appuyée sur la tête est également particulière (BONDÌ 1972, p. 150-151, pl. XXXIV,73). Ces singularités (ainsi que d'autres) de Monte Sirai ont été considérées comme distinctives d'un langage expressif «sardo-punique», qu'on estime caractérisé par la rencontre avec des populations d'origine nouragique (BONDÌ 1972, qui dépend de la première interprétation de GARBINI 1964, p. 70-74; *aliter* TORE 1992a). L'habituelle symbolique astrale est attestée, dans un rôle secondaire.

On considère comme chronologiquement antérieurs les types à édicule égyptisant, les stèles avec un animal passant et avec des représentations aniconiques, comme plus récents le types hellénisants, tandis que les stèles avec édicule schématisé et simplifié ainsi que les types figuratifs les plus sommaires et les moins soignés devraient être plus tardifs.

Tharros également documente une intéressante production de stèles votives, sur laquelle on dispose maintenant de l'étude d'ensemble de MOSCATI & UBERTI 1985 (à compléter par MOSCATI 1987e, 1989d; au total : 317 stèles, entières et fragmentaires; *cf.* aussi TORE 1973a; UBERTI 1981). Outre les stèles, on mentionne aussi : des «bases-autels» dans cette fonction autonome de soutien qui est attestée aussi à Nora et Carthage; des petits autels et des «autels à marche», reproductions selon toute apparence des escabeaux en pierres (ou en autre matériel ?) avec une marche à l'avant (MOSCATI & UBERTI 1985, p. 32-34). La pierre vient des carrières du Sinis, pour l'essentiel un grès commun jaunâtre et rarement la calcarinite de couleur blanc-jaunâtre; cette dernière apparaît utilisée pour la stèles qui revêtent une signification et une importance particulière (MOSCATI & UBERTI 1985, p. 15).

Dans l'ensemble, la comparaison la plus ponctuelle se fait avec Nora et Carthage, moins avec Motyé, même si les points de contact existent, spécialement pour ce qui regarde la réalisation de cippes-trônes avec des motifs aniconiques («idole-bouteille» et bétyle), lesquels cependant à Tharros «se monumentalisent» avec des exemplaires à «idole-bouteille» et bétyle. Par contre, la différence avec Sulcis est nette. À côté de stèles de grandes dimensions (plus d'un demi-mètre), il y en a d'un peu plus d'une dizaine de cm, mais de façon générale, on observe une «ricerca equilibrata delle

proporzioni» (MOSCATI & UBERTI 1985, p. 34). Les représentations de symboles astraux, dans un cas redoublés sur la partie supérieure, sont présentes (MOSCATI & UBERTI 1985, p. 41). La chronologie des stèles apparaît fortement conditionnée par la difficulté de trouver des confrontations stratigraphiques solides : dans l'arc chronologique correspondant à la période d'utilisation du sanctuaire (au moins début du VIIe-IIIe/IIe s.), on retient une période probable de production des stèles du VIe s. à la fin du IVe/début du IIIe (MOSCATI & UBERTI 1985, p. 52-57; *cf.* aussi GARBINI 1991b).

On rattache encore à l'artisanat en pierre de Tharros et au domaine votif quelques stèles aniconiques mises au jour dans l'arrière-pays proche du Sinis di Cabras, dans des contextes funéraires et votifs nuragiques, avec réutilisation à époque tardive, à Monti Prama (MOSCATI & UBERTI 1985, p. 85-86, pl. XCVI,A1; *cf.* aussi BARRECA 1977) et à Cuccuru is Arrius (MOSCATI & UBERTI 1985, p. 65, 84, n. 5; *cf.* SIDDU 1982, avec datation entre la fin du Ve s. et la première moitié du IVe). Pour ces dernières, il s'agit de quatre stèles aniconiques et d'un cippe mouluré avec sommet à l'origine pyramidal, en grès, et de dimensions réduites (comparable avec des exemplaires votifs de Carthage et funéraires de Tharros; TORE 1973b, p. 260; 1992, fig. 2, n°3, type B2). S. Moscati note en outre la coïncidence formelle (pour lui, coïncidence aussi chronologique) avec le reste de la production artisanale en pierre de Tharros, spécialement d'un domaine essentiellement funéraire (MOSCATI & UBERTI 1985, p. 63-69).

Au domaine votif, on rattache encore trois «bétyles» conservés Musée Archéologique de Cagliari (PESCE 1961a, p. 92, fig. 84), lesquels s'ajoutent au bétyle avec marche sur le devant (à moins qu'il ne s'agisse d'une stèle «à banquette» ?) (BARRECA 1965, p. 48, 53, pl. XXX) et au haut-relief (BARRECA 1965, p. 41, 55, pl. XVIII, XXI) venu au jour à Monte Sirai.

b. *Stèles funéraires*

La production en pierre relevant du domaine funéraire est amplement attestée en Sardaigne, de l'époque punique aux débuts de l'époque romaine impériale (en dernier lieu, TORE 1994). Depuis les trouvailles de Monte Sirai et à mesure qu'ont progressé les découvertes et les recherches (TORE 1991, 1994; MOSCATI 1993c, spéc. p. 123ss), le débat s'est focalisé sur la question de l'appartenance, directe ou indirecte, aux milieux culturels puniques ou punicisés ainsi que sur celle de l'incidence de substrats indigènes et d'adstrats cultivés, mis en évidence dans l'art du portrait romain, même si cette hypothèse, par ailleurs stimulante, a été récemment redimensionnée (on peut comparer MOSCATI 1993c, p. 127ss et 1991b; pour une nette attribution à un héritage punique, avec des apports de peuples punicisés, peut-être les Libyens, dans le cadre d'un filon «populaire» et non cultivé, avec un développement probable dans l'arc chronologique correspondant au début de la romanisation des centres urbains sardes et à des poches de résistance en milieu rural, TORE 1975, 1994). On a invoqué, tout spécialement pour la Sardaigne, des traces d'antécédents dès l'époque punique, en milieu urbain, selon un processus qui se poursuit dans le temps jusqu'aux limites du moyen empire romain,

ce qui concorde du reste parfaitement avec la documentation linguistique (TORE 1992a, 1993; sur les survivances linguistiques, AMADASI GUZZO 1990a, p. 48). Depuis de rares croquis du XIX[e] s., la documentation sur ce secteur a peu à peu pris des proportions considérables, mais on attend toujours aussi bien une étude d'ensemble que des catalogues par sites; l'un et l'autre sont nécessaires, car il s'agit d'une production substantiellement articulée, avec une ample aire de diffusion et de nombreuses attestations (pour une synthèse récente, avec une carte de diffusion mise à jour et une hypothèse de classification et de lecture, TORE 1992a, p. 194, 1994, p. 35; pour un des rares catalogues MOSCATI, LO SCHIAVO, PITZALIS & UBERTI 1992; l'étude et l'édition globale de la documentation est en cours) (fig. 4).

Les plus anciennes de ces attestations sont mises en évidences en milieu urbain et se concentrent sur les catégories des reliefs et des stèles. On connaît des cippes architectoniques comme celui qu'a signalé G. Lilliu, en provenance de la nécropole orientale de Cagliari, en forme de demi-pilier avec demi-chapiteau éolico-chypriote, peint en rouge (LILLIU 1944a, col. 358, n. 9, pl. X,g : IV[e]-III[e] s. ?); on trouve aussi des stèles de type carthaginois, un peu plus tardives, provenant de la nécropole occidentale du même site (*cf. supra*), ainsi que des reliefs funéraires, toujours du même endroit (TORE 1992b), vraisemblablement attribuables à la pleine époque punique. Des reliefs sont aussi attestés à Nora, Sulcis, Monte Sirai, Tharros, Olbia, des stèles funéraires à Tharros et à Cornus, des cippes grossiers à Bitia et de plus élaborés à Sulcis et à Tharros, enfin des petits autels à Cagliari et à Tharros (TORE 1992a, spéc. p. 188ss; on signale enfin un petit cippe de la nécropole du centre urbain de S. Teru-Senorbì; mise à jour chez TORE 1994).

6. *Espagne*

En Espagne, outre les éléments funéraires de Villaricos (MARIN CEBALLOS & CORZO SANCHEZ 1991; *cf.* II.17c L'art. Sculpture en ronde-bosse), il faut citer : a) le petit autel égyptisant de la zone du rio Huelva (TORE 1973a, p. 193-194, pl. XXI,4); b) d'autres d'Ibiza (étudiés par G. Tore), où est attesté le bétyle funéraire (*Catalogue* 1986, n°20); c) une stèle de type carthaginois (ALMAGRO-GORBEA, 1967, p. 5-11, pl. I-II) de Can Rafalet; d) des cippes avec des parallèles en Sardaigne et en Sicile (TORE 1981, p. 281-182) de la nécropole de Belo, à propos desquels l'éditeur invoque aussi, à titre de comparaison, des bétyles de Gadès, d'Algérie et du Maroc (REMESAL RODRIGUEZ 1979, p. 42-44, pl. XXVIII); e) des stèles funéraires de type punique près de Mahon, à Minorque (signalées par le directeur du Museu de Menorca), île où, à Ciutadela, a été récemment mise au jour une gravure égyptisante (DE NICOLAS MASCARO & SANCHEZ NAVARRO 1992).

1. «BAS» VII (1862), tav. I,2 (*tipo B.1*).
2. *Ibid.*, tav. I,3 (*tipo B.1*).
3. *Ibid.*, tav. I,4 (*tipo B.2*).
4. *Ibid.*, tav. I,6 (*tipo D.2*).
5. *Ibid.*, tav. I,7 (*variante D.1/a*).
6. *Ibid.*, tav. I,8 (= *5*).
7. «BAS» II (1856), p. 36 = *CIS* I, 160 (*tipo B.1*).
8. *Ibid.*, p. 34 = *CIS* I, 159 (*tipo B.1*).
9. *Ibid.*, p. 36 (*tipo D.2*).
10. Tore 1973, fig. 3,10 (*tipo B.1?*).
11. *Ibid.*, fig. 3,11 (*tipo B.1*).
12. *Ibid.*, fig. 3,6 (*tipo D.2?*).
13. *Ibid.*, fig. 3,7 (*tipo D.2*).
14. *Ibid.*, fig. 3,8 (*tipo D.1*).
15. *Ibid.*, fig. 3,9 (*variante D.1/a*).
16-17. *Ibid.*, fig. 3,1 (*variante D.2/a*).

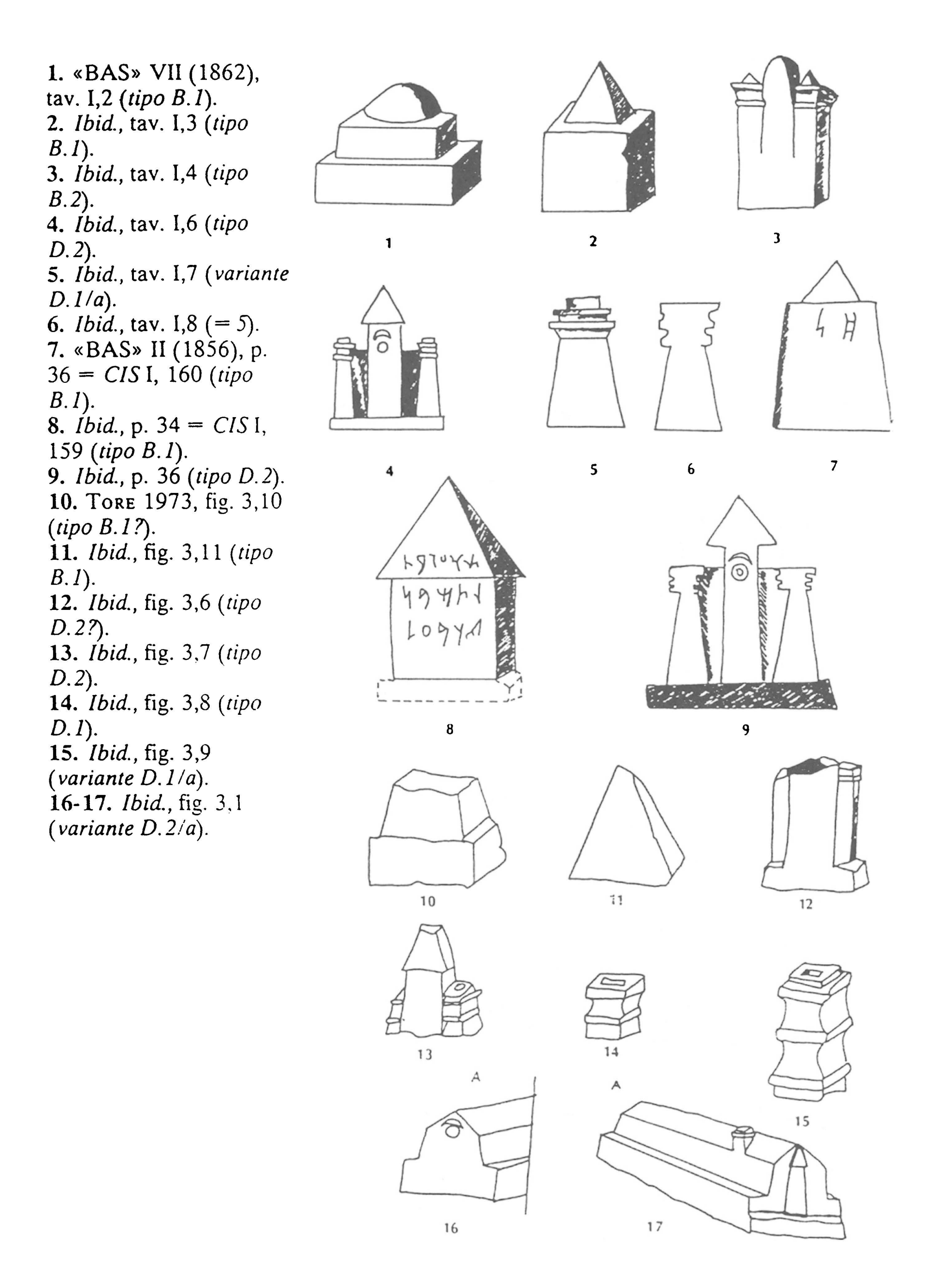


Fig. 4. Cippes et petits autels funéraires de Tharros (Tore 1992a, fig. 2). Les n°1-9 ont été édités par Spano dans le *BAS*; ils ont été mis au jour dans les premières années de la seconde moitié du XIXe s. Les n°10-17 proviennent des fouilles Nissardi de 1885. Tore 1973 = Tore 1973a.

CHAPITRE 17e

L'ART
ORFÈVRERIE

G. Pisano

A. *Questions générales*

L'orfèvrerie comprend au sens large l'étude des bijoux en or ou en d'autres matériaux (pour un examen d'ensemble des productions orientales, MAXWELL HYSLOP 1971; de façon générale, sur l'orfèvrerie phénicienne et punique, PISANO 1974, 1985, 1987, 1988, 1990, 1994; QUILLARD 1979, 1987; ALMAGRO-GORBEA 1986; MOSCATI 1987b; PEREA 1991a). Dans l'assemblage, les parties métalliques constituent le support, les pierres dures semi-précieuses, le verre..., l'ornement. Les pièces les plus anciennes (*c.*VII[e] s.) présentent une plus grande homogénéité; le bijou peut être en or, avec un décor granulé, filigrané et avec des décorations destinées à mettre en valeur le métal noble aux fonctions polyvalentes. On a retrouvé de nombreux exemplaires en or avec un noyau en bronze ou, plus rarement, en argent, à cause de son caractère périssable. C'est pour cette raison qu'un nombre réduit de bijoux réalisés exclusivement dans ce métal a été conservé. Les bijoux sont destinés aux hommes aussi bien qu'aux femmes et certains types sont communs aux deux sexes.

Comme les manifestations artistiques appelées «mineures», l'orfèvrerie constitue – ainsi que le prouvent toujours davantage l'élargissement et l'approfondissement de nos connaissances – le tissu «connectif» de l'art phénicien et punique.

Depuis une quinzaine d'années, la réacquisition systématique de bijoux conservés dans les collections publiques et privées, ou bien provenant de fouilles récentes, a révélé combien ces objets sont le reflet de courants commerciaux, d'influences stylistiques, de suggestions iconographiques et typologiques, d'innovations, de rapports directs et indirects entre les différentes zones culturelles. Mais, précisément parce que le bijou ancien est un objet d'échange et d'importation facile, il n'est pas aisé d'en donner une définition chronologique, de sorte qu'on peut déduire l'époque de son utilisation plutôt que celle de sa fabrication.

L'écart entre la documentation orientale, presque inexistante, et la documentation occidentale limite le champ des connaissances et ne permet pas de remonter, quand c'est le cas, à des prototypes orientaux précis. On ne peut pas avoir non plus un apport valable par d'autres secteurs comme la statuaire, les terres cuites ou les reliefs, et ce en raison de la nature même de l'art phénicien et punique. Cependant, en ce qui concerne l'Occident, dans le cadre des typologies désormais reconnues comme spécifiques de la culture phénico-punique, se développent, à côté des importations de modèles et d'objets propres surtout à la phase phénicienne (VIIe s.), des variantes autonomes dans les centres les plus importants : Carthage, Tharros et Gadès à partir du VIe s. Ceci est dû à l'extension des circuits commerciaux non seulement au niveau local, mais dans l'ensemble du bassin méditerranéen. Alors même que les diverses exigences du marché se manifestent, la possibilité de l'offre et les développements successifs, surtout à caractère local, semblent répondre à travers le temps à des conditions historiques et économiques propres.

La tendance à la thésaurisation, caractéristique du bijou en soi, le traditionalisme typique du genre, les difficultés liées à la reconstruction du contexte originaire de sa découverte – la plus grande partie de la documentation connue appartient à des collections – sont autant d'éléments qui entravent la séquence chronologique précise des différentes typologies, même si, pour ces dernières, on est arrivé à une datation valable au moins en ce qui concerne l'époque d'utilisation.

B. *Les antécédents orientaux*

L'orfèvrerie est une production caractéristique de l'aire syro-palestinienne bien avant l'affirmation des Phéniciens, lesquels continuent une tradition existante en la développant avec les nouvelles possibilités offertes par le commerce des métaux le long des routes méditerranéennes. Un premier et vaste témoignage, relatif aux premiers siècles du IIe millénaire, en est offert par Byblos : les bijoux déposés comme dons votifs dans le temple dit «des obélisques», ainsi que le prestigieux matériel mis au jour dans les tombes des souverains Abishemu et Yapishemuabi de Byblos illustrent la richesse de ce centre, l'étroitesse de ses liens avec l'Égypte et le haut niveau atteint par ses productions artisanales. On rappellera, par exemple, les fameux pectoraux en or (notamment, celui de la tombe du roi Abishemu, PARROT, CHÉHAB & MOSCATI 1975, p. 41, fig. 27), ainsi que celui en or et en émail cloisonné de pierres dures semi-précieuses avec des décorations égyptisantes qui, alors même que l'inspiration égyptienne

générale est évidente, révèlent une liberté de réélaboration de la part des ouvriers locaux. Toujours de facture locale et particulièrement significatif tant pour ce qui concerne l'usage du «polymatérique» que pour la transition technique avec la production ultérieure d'époque proprement phénicienne, on citera le médaillon de forme circulaire, décoré le long du bord d'une série de rosettes, avec, à l'intérieur, le faucon Horus renfermant entre ses ailes la cartouche de Yapishemuabi, encadré par deux serpents uræi, symboles de l'immortalité, et couronné par la haute tiare.

D'autres tombes royales de la cité ont livré des bijoux d'excellente facture. Parmi ceux-ci, il convient de mentionner un médaillon circulaire en or et émail avec des fleurs de lotus et un scarabée qui semble vouloir y entrer, allusion peut-être à la légende du dieu Atum ainsi qu'un autre en or, en forme de rosette, et aussi plusieurs récipients en or et en argent qui annoncent la production phénicienne typique de cruches et de coupes en métal précieux (PARROT, CHÉHAB & MOSCATI 1975, p. 39-47, 62-69, 107-109).

C. *Typologies*

Pour ce qui est du répertoire des formes, les témoignages livrés par les colonies phéniciennes d'Occident compensent la perte d'une grande partie de la production artisanale provenant de la mère-patrie phénicienne et fournissent une variété remarquable de typologies. On songe particulièrement à des centres comme Chypre (PIERIDES 1971; LAFFINEUR 1986), Tharros (PISANO 1974, 1985, 1987), Carthage (LANCEL 1991), Gadès (PEREA 1985, 1986, 1989, 1991b; PISANO 1990, 1994) ou Ibiza (SAN NICOLÁS PEDRAZ 1991).

1. *Boucles d'oreilles*

Parmi les boucles d'oreilles, à part celles qui sont d'origine orientale certaine, à plusieurs pendants accrochés, trouvées jusqu'à présent seulement à Tharros et à Gadès (PISANO 1990) et utilisées aussi comme pendants de tempes (ph. n°36) (PISANO 1994), il y en a d'autres à pendant unique à «boisseau» cubique qui dans le cadre de la production archaïque (VIIe-VIe s.) servent à satisfaire un marché plus commercial. Il en va de même, dans une moindre mesure, pour celles en forme de gland et de croix ansée (ainsi QUILLARD 1979 pl. VIII,5b). Ces dernières sont pour la plupart en or; dans un petit nombre d'exemplaires le corps des boucles est en forme de sangsue, c'est-à-dire avec un renflement caractéristique particulièrement prononcé, ce qui les désigne comme des objets plus

anciens (VIIe s.). La plus grande partie présente un corps, constitué d'un anneau, s'affinant aux extrémités ouvertes sur le côté, courbées en ellipse, plus rarement en cercle. Même si, comme on l'a dit, des facteurs chronologiques concomitants montrent qu'elles furent surtout utilisées à partir de la fin du VIIe/VIe s., il ne manque pas d'indices qui attestent qu'elles restèrent en usage jusqu'au Ve s. et au delà (IIe s. av. J.-C.). Dans ce dernier et seul cas il s'agit de deux exemplaires – un en or et un en argent – mis au jour à Tharros en 1983 en même temps que la statue à tête de lion (ACQUARO 1984). Ces exemplaires, même si leur structure d'origine est modifiée et leur utilisation fonctionnelle différente, témoignent de la persistance du schéma de la croix ansée, symbole profondément imprégné de valeurs magico-religieuses.

D'époque punique (du Ve aux IIIe-IIe s.) et s'inscrivant dans une production qui se fait désormais en série – comme l'indique notamment le nombre élevé d'attestations qui suppose au départ une masse plus importante encore, on citera les boucles d'oreilles avec corps en anneau arrondi ou convexe ou encore facetté, à contour circulaire, s'affinant aux extrémités spiralées ou courbées en crochet respectivement en forme de nœud et de boutonnière, ou même de nœud ou encore aux extrémités accolées. On conjecture que ces dernières étaient aussi utilisées comme anneaux de nez (*nezem*), comme cela est documenté par des masques ricanants et des protomés.

Typologiquement et chronologiquement proches des boucles d'oreilles définies d'époque punique, il y a les anneaux pour cheveux, qui confirment que dominait l'usage du placage sur noyau d'argent ou de bronze. En dépit du caractère homogène de cette typologie, il ne manque pas d'objets qui semblent légèrement différents : certains se terminent en protomés d'ibis regardant en arrière; d'autres présentent entre l'une et l'autre spire, sur environ les 2/3 de leur circonférence, une baguette godronnée.

2. *Bagues*

Parmi les bagues, pour doigts ou à sceaux, qui reproduisent les types en usage dans la mère-patrie phénicienne et sont de dérivation égyptienne, figurent celles avec chaton mobile en métal ou formé d'un scarabée en pâte ou en pierre dure (à partir du Ve s. en jaspe vert, matériel trouvé et travaillé en Sardaigne à Tharros); elles sont décorées avec les principaux motifs du répertoire égyptisant. Caractéristiques de la période plus ancienne (VIIe-VIe s.) sont les exemplaires avec chaton rectangulaire aux angles arrondis (ph. n°37) et corps en anneau qui s'amenuise en haut; ils développent sur le chaton des schémas figuratifs complexes, à lecture horizontale pour la

plupart, remontant au répertoire de tradition proche-orientale. Il ne manque pas non plus de variantes pour ce type (petit chaton rectangulaire, formé de deux lamelles rectangulaires accolées...). Plus limitées en nombre sont les bagues avec chaton ovale, dont la forme rappelle le cartouche égyptien, ou celle avec chaton circulaire. C'est à une époque plus tardive (milieu du VI[e]-V[e] s.) qu'appartiennent les bagues qu'on nomme «en étrier» en raison de la forme du chaton; celles-ci présentent, à cause de leur champ figuratif restreint, un seul sujet : à côté des motifs égyptisants habituels apparaissent des iconographies élaborées de façon autonome ou bien d'inspiration différente (PISANO 1985).

3. *Pendentifs et colliers*

Parmi les pendentifs, qui sont reliés étroitement aux colliers (QUILLARD 1979) et font souvent partie de leur structure en composition avec des perles et amulettes (ainsi QUILLARD 1979, pl. VI,4) aux formes diverses en pierres dures, semi-précieuses ou en verre, on trouve des exemplaires en forme de figure féminine avec les mains sous les seins, de protomés féminines de face avec coiffure à klaft, de faucon Horus, d'œil d'Horus (*udjat*), de «plastron», de chrysalide, de fleur de lotus... Il faut signaler, pour la richesse du témoignage indicatrice de connotations religieuses, le type formé d'une feuille presque circulaire avec une petite bande sur les bords remontant en bas vers un ombon central. La pièce la plus célèbre de Carthage porte une inscription à Astarté, élément qui est encore plus chargé de signification si l'on considère combien la documentation épigraphique figurant sur les bijoux est maigre. Une variante trouvée seulement à Carthage et en Espagne présente sur la superficie circulaire un motif égyptisant complexe, mis en valeur par l'utilisation étudiée de la technique à granulation (VII[e] s.). Une autre plus tardive (fin V[e] s. et IV[e]), caractéristique elle aussi de Gadès et de Carthage, est décorée d'une rosette réalisée en filigrane (PISANO 1990). Nombreux sont les exemplaires de pendentifs à arc cintré présentant des symboles religieux propres au monde phénico-punique («idole-bouteille» et losange, symboles aniconiques de la divinité) et ceux de dérivation égyptienne (uræus, disque solaire...); pour ceux-ci, on observe une évidente relation formelle et en même temps figurative avec les stèles. Les pendentifs en forme d'*amphoriskos* sont d'époque punique (V[e] s).

La série des pendentifs porte-amulettes est variée (QUILLARD 1970-1971) : les plus simples sont en forme de cylindre lisse et cannelé ou en forme d'obélisque; les plus complexes représentent au sommet une protomé d'animal divin égyptien (faucon, lion et lionne, bélier, chat,

chacal). Les objets retrouvés sont en majorité en or, avec quelques exemplaires en argent et en bronze. Les rouleaux intérieurs, quand ils ont été conservés, sont constitués d'une très fine lamelle d'or et portent gravées, avec une grande fidélité envers les originaux égyptiens, des représentations complexes et éventuellement des inscriptions inspirées de textes magiques.

4. *Bracelets*

On trouve parmi les bracelets – ou diadèmes selon une nouvelle proposition de lecture (PISANO 1994) – certaines des pièces les plus significatives de l'artisanat phénicien. Toute la capacité créatrice s'exerce sur eux, ainsi que l'excellente maîtrise des techniques décoratives, pour la mise en valeur chromatique du dessin. Les exemplaires de Tharros, constitués de plusieurs plaques, décroissant progressivement du centre vers l'extérieur, travaillées en repoussé et en granulé, unies par des charnières à pivot interne, illustrent la typologie pour les pièces incomplètes trouvées à Carthage. Celles-ci, comme l'ont confirmé les récentes découvertes (LANCEL 1991), sont toutes en argent doré, ce qui rend plus vraisemblable l'hypothèse d'une réalisation analogue pour les exemplaires de Tharros (PISANO 1985), et datent du VIIe/début VIe s.

D. *Motifs décoratifs*

Le riche répertoire des motifs décoratifs offert par les bijoux est imprégné, en conformité avec les canons figuratifs de l'art phénicien et punique, de motifs égyptiens, lesquels constituent l'ossature du langage iconographique utilisé. La thématique religieuse égyptienne correspond bien, sur la base de traditions remontant à des périodes antérieures, transmises à partir du IIe millénaire, à la réalité phénicienne. Avec un synchronisme qui, de façon générale, singularise la culture phénicienne et punique, cette thématique est élaborée, adaptée sans erreurs substantielles, même si elle est parfois contaminée par des formes propres au patrimoine ethnico-culturo-religieux d'origine.

Cette incidence de la thématique religieuse égyptienne est très prononcée, surtout pour ce qui concerne les bijoux qui appartiennent à une époque archaïque (VIIe-VIe s.). En effet, ceux-ci semblent mieux correspondre au patrimoine de la tradition proche-orientale, pas encore pénétrée par des suggestions dérivées du milieu indigène et par des intrusions dues à des contacts avec des cultures allogènes. Par la suite (à

partir du Ve s.), de telles intrusions et suggestions altèrent la marque d'origine et donnent lieu à des caractérisations différentes et provinciales.

Il est manifeste que les motifs qui sont empruntés, gardent, parallèlement à leur fonction décorative, une signification symbolique. Cela est vrai même si le soin apporté au dessin, l'attention mise à calibrer les espaces, le sens de l'équilibre visibles dans les œuvres qui ne sont pas proprement caractérisées par des motifs symétriques, l'abondance du détail décoratif peuvent conduire à considérer l'essence conceptuelle du sujet représenté comme secondaire par rapport au dessin. C'est ce qui ressort constamment de certaines réalisations voisines. Celles-ci, de style différent selon les époques, sont reproduites sur plusieurs catégories artisanales, précisément parce que les images cultuelles choisies s'avéraient être d'une valeur magico-religieuse particulière, qu'elles conservaient au cours de leur développement diachronique.

CHAPITRE 17f

L'ART GLYPTIQUE

D. Ciafaloni

Une des caractéristiques de la glyptique phénicienne est d'être constituée pour l'essentiel de sceaux-cachets en forme de scarabées ou de scaraboïdes, lesquels présentent, dans leur partie supérieure, la figure massive du coléoptère généralement aplati dans tous les exemplaires de provenance égyptienne et présentant un traitement linéaire par incision visant à distinguer les parties du corps : le dos, les élytres, les pattes et les yeux. Dans les exemplaires occidentaux, au contraire, en particulier dans ceux qui proviennent de Tharros, on tend assez fréquemment vers une plus grande plasticité dans le rendu des détails, avec des résultats de type plus nettement plastique qui accentuent, de manière quasiment monumentale, la figure de l'insecte, révélant l'adhésion des artisans puniques aux modèles étrusco-ioniens des VIe-Ve s. Sur la face inférieure, plate et généralement entourée d'une incision simple ou cordée, est présente la matrice en négatif de la figuration destinée à être reproduite en relief lorsqu'elle est appliquée sur une surface souple.

Les attestations de sceaux-cylindres dans l'aire phénicienne sont sporadiques et au vu des iconographies attestées se réfèrent pour la plupart aux milieux assyrien et perse, et ce nonobstant la présence d'inscriptions phéniciennes qui peuvent évidemment être attribuées à une époque postérieure à la réalisation de l'objet et qui ne constituent donc pas un élément valable de classification de ces exemplaires au sein du corpus phénicien.

La prééminence du sceau-cachet sur le sceau-cylindre d'origine mésopotamienne à partir de l'Âge du Fer dans l'aire syro-palestinienne est généralement mise en rapport avec la diffusion accentuée de l'écriture alphabétique au même moment, ce qui implique l'usage du papyrus en lieu et place des tablettes d'argile traditionnelles auxquelles le sceau-cylindre s'adaptait bien. Il ne faut toutefois pas oublier que les scarabées n'ont pas une fonction exclusivement pratique. Ils apparaissent au contraire dès le début liés à la sphère des biens de luxe, à tel point qu'ils sont souvent des éléments constitutifs de bagues et de colliers

généralement retrouvés dans des contextes funéraires. Ceci fait pencher la balance en faveur d'une interprétation de ces objets comme des *signa* dont la charge magique dérive de l'iconographie même qu'ils portent. On peut peut-être affirmer, sans craindre d'être démenti par des découvertes à venir, que la valeur apotropaïque, et magico-religieuse en général, qu'on attribue à ces objets tend à s'affirmer comme primaire par rapport à la fonction matérielle.

La très large diffusion de ces objets, de la Syro-Palestine à Chypre, de l'Anatolie méridionale à la Transjordanie, et enfin en Occident, engendre certains problèmes d'attribution lorsqu'on s'efforce d'opérer une distinction plus nette entre les exemplaires spécifiquement phéniciens, araméens, israélites, moabites..., étant donné que très souvent les iconographies proposées et le traitement stylistique sont extraordinairement semblables, tandis que l'inscription, comme on l'a déjà signalé ci-dessus, lorsqu'elle est présente, indique exclusivement l'utilisation de l'objet dans un contexte précis, mais jamais son origine de fabrication. À ce problème s'ajoute le fait que, pour ce qui concerne le milieu phénicien d'Orient, la découverte de scarabées dans des contextes archéologiques sûrs, dans les centres côtiers, est très rare.

Pour ce qui est des matériaux utilisés, il s'agit généralement de stéatite, cornaline, jaspe, plus rarement agate et souvent, dans la production plus courante, la pastille, fréquemment traitée pour obtenir un vernis superficiel, selon les modèles égyptiens. Toutefois, les matériaux semi-précieux dominent nettement et ceci s'explique aussi par le contexte somptuaire dans lequel ces objets s'insèrent. Ils étaient en effet généralement montés, comme mentionné ci-dessus, sur des matériaux plus ou moins précieux (or, argent et seulement en partie bronze ou fer) ou bien ils faisaient fonction de chatons dans des bagues ovales.

A. *Production glyptique orientale*

Si l'on se limite dans un premier temps au milieu oriental et si l'on tient compte des réserves générales exposées jusqu'ici, réserves auxquelles s'ajoute la difficulté d'opérer sur le plan archéologique dans les centres phéniciens originels ces dernières années, on peut affirmer que jusqu'à présent les iconographies principalement attestées s'avèrent étroitement liées à celles qui sont présentes sur d'autres matériaux artisanaux dans lesquels les Phéniciens excellaient, tels que les coupes et surtout les

ivoires. Ces matériaux, du reste, ont subi le même sort que les sceaux, c'est-à-dire une grande dispersion dans l'espace qui a fait en sorte que la très grande majorité des pièces ont été découvertes en dehors de l'aire strictement phénicienne (dans les grands centres palatiaux assyriens ou à Chypre, par exemple).

La sphinge passant ailée, couronnée à l'égyptienne (ainsi GUBEL 1985b, p. 105, fig. 13), bien qu'avec diverses variantes, ou encore couchée, remonte évidemment à des modèles égyptiens et sera utilisée en milieu phénicien peut-être avec une valeur symbolico-propagandiste en tant que représentation royale, comme cela se passe aussi sur les ivoires. Une fonction similaire est vraisemblablement réservée aux lions qui s'affrontent, ou couchés sur des podiums, qui sont souvent accompagnés d'inscriptions non seulement phéniciennes, mais aussi araméennes et hébraïques, ce qui illustre la vaste diffusion du motif dans divers milieux dynastiques. Au contraire, les capridés courant ou bien le capridé ou encore la vache allaitant ses petits (ainsi sur un exemplaire de Tartous, GUBEL 1992b, pl. I,c) se rattachent à une symbolique privée et personnelle qui n'est pas dépourvue d'accents eschatologiques. Les divinités face à face aux ailes déployées, les personnages portant un sceptre égyptisant et une haute tiare, en attitude de bénédiction, la divinité en trône, face à des brûle-parfums, les divinités ptérophores qui encadrent la naissance d'Horus d'une fleur de lotus (ainsi sur un scarabée avec la divinité bénissant de Tyr, GUBEL 1992c, p. 119, fig. 41), sont tous des motifs religieux fortement influencés par les apports égyptiens. On doit donc les expliquer en tenant compte de la forte présence de divinités égyptiennes dans les principaux centres phéniciens (qu'on songe seulement au cas de la Baalat Gubal de Byblos). Parmi les variantes locales de ces motifs d'origine égyptienne, on doit enfin rappeler le scarabée à quatre ailes (ainsi HARDEN 1971, pl. 109,c) qui n'apparaît jamais sous cette forme en Égypte; il figure encore sur des coupes et des ivoires et il confirme l'hypothèse d'un échange continu de motifs entre les divers supports artisanaux dès le début de l'Âge du Fer.

En somme, pour ce qui concerne l'Orient, il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de proposer un cadre définitif étant donné la dispersion et, dans certains cas, la parcimonie du matériel disponible.

B. *Production glyptique occidentale*

La recherche en milieu occidental a donné des résultats plus satisfaisants. À cet égard, on doit souligner en premier lieu le fait que les attestations

les plus anciennes ne remontent pas au delà de la fin du VIe s. et proviennent principalement de Carthage, qui s'affirme donc comme le centre de production initial à partir duquel se transmet ensuite le stimulus à d'autres localités parmi lesquelles, comme on le verra, celle qui revêt une position primordiale, à savoir Tharros en Sardaigne. À l'époque archaïque, les rapports avec la production égyptienne sont fondamentaux et constituent un stimulus remarquable, même si très souvent il s'avère bien difficile de distinguer entre l'original égyptien et l'imitation punique. À ce sujet, on se souviendra de l'imposante collection du Musée de Palerme (SCANDONE 1975) qui par son importance quantitative et qualitative a permis de relever ce phénomène dans toute sa portée. Les motifs aniconiques sont également très répandus, en particulier des signes hiéroglyphiques généralement dépourvus de sens et qu'il faut donc entendre comme des éléments ayant une fonction exclusivement décorative. À côté de cela, les éléments iconiques reproduisent pour l'essentiel des divinités pourvues d'attributs égyptiens ou bien des animaux liés au culte égyptien, tels que le faucon ou le sphinx dans ses diverses variantes.

À partir du VIe s., on assiste à une diversification progressive de la production occidentale par rapport à la production égyptienne, pour arriver finalement à une autonomie totale qui est liée à l'émergence de centres de production autonomes et innovateurs, toujours mieux identifiés grâce aux études de quelques spécialistes (spéc. ACQUARO 1976, 1979b, 1982b, 1983d, 1985, 1986a). Parmi tous ces centres, le plus important est sans conteste Tharros, dont les ateliers s'expriment surtout à travers une production en jaspe (un matériau dont on a identifié divers gisements importants en Sardaigne, ce qui confirme encore l'origine locale de la production), à partir de cette époque et jusqu'au IIIe s. Tharros apparaît en outre comme le principal centre de redistribution de cette très vaste production tant à Carthage même, qui semble donc en position de dépendance par rapport au centre sarde à l'époque qui nous intéresse, que dans des centres géographiquement plus éloignés, comme l'Espagne, ou la plus proche Sicile. Ces divers centres apparaissent en outre particulièrement réceptifs à l'égard de matériaux de provenance variée, même si la production de Tharros est quantitativement la plus considérable.

Du point de vue technique, le fait de s'être libéré des influences égyptiennes se ressent notamment dans les liens étroits qui s'instaurent alors avec la production glyptique étrusco-ionienne, en particulier à travers l'adoption des techniques de l'incision linéaire et à globule qui ne sont en tout cas jamais servilement imitées, mais qui subissent certaines variantes stylistiques particulières. Ces dernières permettent de distinguer

avec précision les matériaux provenant de Tharros – et les pièces puniques en général – des objets de la zone gréco-tyrrhénienne.

Dans une récente synthèse consacrée à l'art de la Sardaigne, ACQUARO 1984 résume de manière claire et exhaustive les objectifs critiques atteints par la recherche scientifique des dernières années à propos de ces questions : «Verso la fine del VI sec., quando l'orientalizzante come fenomeno mediterraneo comincia a scomporsi nuovamente nelle maggiori culture da cui deriva, Tharros come tutto l'Occidente punico riorganizzato politicamente da Cartagine dovette accentuare i propri contatti con gli ultimi esiti dell'orientalizzante etrusco. Nel V sec. la crisi economica e politica che investe Cartagine e le sue colonie altera in qualche modo i consueti caratteri commerciali vicino-orientali, egiziani e greci : è in quest'epoca, soprattutto nella prima metà del secolo, che fiorisce in Etruria una glittica ad alto livello, fortemente influenzata da riminiscenze ioniche. È probabile che più o meno alla stessa epoca Tharros, favorita dalla propria posizione geografica e partecipe in prima istanza di un repertorio figurativo fenicio, abbia ospitato botteghe di incisori che avevano decantato e fatta propria attraverso l'esperienza etrusca una buona parte del repertorio orientalizzante : e da qui le suggestioni ioniche di alcuni motivi».

À la quantité de matériel provenant de Tharros conservé au Musée de Cagliari et au British Museum, on doit ajouter les pièces des collections qui, souvent, apportent des données nouvelles pour débattre des diverses problématiques. Tel est le cas de la collection glyptique, petite mais significative, du Musée de Côme, récemment analysée par G. Pisano, qui débouche sur des observations finales intéressantes sur la base de cette documentation (PISANO 1978). Selon l'auteur, après une première période au cours de laquelle la production glyptique semble s'être développée surtout sous l'influence de motifs et de techniques d'origine proche-orientale, entre la fin du VIe s. et les débuts du Ve s., vient, après un très bref laps de temps, au Ve s., une vaste production égyptisante qui continue jusqu'au IIIe s., de manière tout à fait indépendante par rapport aux autres innovations figuratives, tout en montrant des signes toujours plus évidents d'épuisement et de décadence qualitative. Une troisième école, influencée par les produits étrusco-ioniens, s'affirme entre la fin du Ve et le IVe s. comme alternative radicale aux deux tendances précédentes plus traditionnelles. De ces observations critiques, on peut déduire que la production de Tharros semble s'insérer de manière particulièrement vivace dans un patrimoine iconographique et technique méditerranéen, d'une part en faisant preuve d'une fidélité remarquable envers les traditions orientales qui lui sont propres, d'autre part en favorisant un renouvellement

substantiel par le biais d'une réélaboration profonde de la tradition étrusco-ionienne largement répandue à cette époque.

C. *Principaux motifs iconographiques*

En ce qui concerne le patrimoine iconographique attesté, il semble très diversifié : d'une part, sont transmis à l'Occident certains motifs nettement orientaux qui résistent bien et sont réélaborés en fonction des traditions locales; d'autre part, on assiste à l'introduction de motifs de dérivation gréco-archaïque, dans sa composante spécifiquement ionienne, ou bien étrusque, ce qui confirme l'orientation «tyrrhénienne» relevée ci-dessus du point de vue technique. Parmi les premiers, nous pouvons rappeler : les divinités féminines ailées qui protègent la naissance d'Horus sur une fleur de lotus ou qui sont placées symétriquement de part et d'autre d'un arbre sacré; la divinité masculine en trône en train de bénir (ainsi GUBEL 1987, pl. XI,31); la divinité sur une barque de papyrus (ainsi GUBEL 1987, pl. XXVII,83); le faucon avec divers attributs sacrés égyptisants; l'*Isis lactans* (ainsi GUBEL 1987, pl. XXXII,93). Ces motifs semblent en général provenir d'une série de rapports diversifiés avec le milieu oriental, des rapports qui se concrétisaient par l'importation de pièces précieuses comme les coupes ou les ivoires qui ont vraisemblablement été les véhicules privilégiés (à l'époque orientalisante, VIIe-début du VIe s.) de ces représentations typiques de l'antique patrimoine oriental, retransmises ensuite, à des époques plus récentes, à travers les cartons ou les modèles qui devaient circuler avec une certaine facilité dans le milieu méditerranéen, entre les VIe et IIIe s.

En revanche, les motifs de type occidental (par exemple, Héraclès et le lion – *cf.* BOARDMAN 1984, pl. XXXI,194, le satyre et le silène, ou le guerrier nu et armé) peuvent avoir été transmis à travers la distribution dans les zones puniques – un phénomène du reste largement attesté – de la céramique de Grande Grèce ou bien des produits glyptiques d'origine portant les représentations en question.

Un autre problème critique, récemment soumis à l'attention des spécialistes, est celui des difficultés structurelles que les artisans de Tharros, et plus généralement puniques, devaient affronter en adoptant un champ figuratif particulièrement ardu à traiter comme c'est le cas pour les scarabées (ACQUARO 1985). Pour ce qui concerne les motifs égyptisants, le problème semble assez limité, sinon inexistant, dans la mesure où leurs symboles (hiéroglyphes, faucon, figures divines...) s'adaptent aisément à

un espace figuratif limité et de forme ovale. En revanche, quand il s'agit de représentations dérivant d'un quelconque modèle narratif proche-oriental (on se réfère ici particulièrement aux motifs comme la journée du chasseur), force est de constater la tendance des maîtres graveurs puniques, en particulier ceux de Tharros, à extrapoler certaines figures isolées (ou certains groupes de figures), spécialement significatives par leur portée symbolique ou simplement figurative, et à les représenter isolées de leur contexte figuratif d'origine, de manière pour ainsi dire héraldique.

Selon toute vraisemblance, ces motifs, transmis, comme on l'a déjà affirmé, à travers des objets (tels que les coupes) sur lesquels ils apparaissent dans une séquence narrative plus large, structurée et non sans référence aux grands modèles narratifs néo-assyriens, seront probablement parvenus aux artisans puniques à travers des cartons de taille réduite, déjà dans cette structure de type «héraldique» (ACQUARO 1985, p. 194). Malheureusement, il n'est pas possible d'analyser les passages intermédiaires qui conduisent du modèle original aux dérivations plus tardives et largement modifiées, puisque les matériaux auxquels la transmission de ces modèles était confiée étaient certainement périssables. Il n'est pas exclu que des recherches ultérieures dans ce sens puissent conduire à des résultats plus solides.

D. *Conclusion*

Du point de vue de leur signification, il semble évident que la très grosse quantité de scarabées découverts dans des contextes funéraires, pratiquement dans tous les principaux centres phéniciens et puniques d'Occident, constitue déjà en soi un élément de preuve de la fonction essentiellement magique et apotropaïque qu'on attribuait à cet objet. L'importance quantitative des pièces glyptiques caractérisées par des motifs égyptiens ou égyptisants indique en outre le succès que les motifs religieux provenant de la vallée du Nil rencontraient dans le contexte magique phénico-punique, un succès évident tant par l'ampleur des importations de matériaux, assurément égyptiens, provenant surtout des principaux centres de production tels que Naucratis et Memphis, que par l'imitation constante de ces objets, et ce malgré les adaptations et interprétations diversifiées qu'ils subissaient dans chaque milieu et contexte.

À cela s'ajoute que certaines représentations, ou certains détails ou attributs, empruntés au patrimoine religieux grec à travers la médiation de la glyptique étrusco-ionienne devaient aussi revêtir une certaine

signification symbolique et eschatologique. Par exemple, le personnage tenant dans une main la *machaira* et dans l'autre une patte de tortue (ACQUARO 1976, p. 168-169), quoique d'interprétation incertaine, pourrait, à titre d'hypothèse, être interprété comme l'illustration d'un type particulier d'Hermès (une divinité étroitement liée à l'eschatologie), peut-être en train de sacrifier l'animal. On pourrait aussi voir «nelle figure eteromorfe a globulo l'imagine del gigante *serpentides*, rievocazione vivificante per il defunto della lotta/fatica del tema della gigantomachia rivissuto in parametri di riscatto umano» (ACQUARO 1982b, p. 201). Dans cette perspective, les motifs obscurs et dignes d'être étudiés sont encore nombreux (qu'on songe, par exemple, au profil négroïde souvent adopté sur la glyptique de la Sardaigne, dont la fonction magique est entièrement à découvrir). Telle semble être une des tâches les plus attirantes et les plus urgentes des prochaines études sur la glyptique.

CHAPITRE 17g

L'ART
VERRERIE

M. Barthélemy

Le verre est une dissolution composée de silice, chaux et oxydes alcalins auxquels on ajoute des petites quantités d'autres minéraux. Il n'a pas de point de fusion fixe; il s'agit d'une substance rigide, mais non cristalline, et parmi ses propriétés principales, il faut noter sa grande dureté, sa transparence et sa résistance à l'usure et à la compression.

Son invention a été traditionnellement attribuée aux Phéniciens, sans doute en raison des commentaires faits à ce propos par Pline l'Ancien (*N.H.* XXXVI 190-199). Mais aujourd'hui il ne reste de cette théorie qu'une belle légende, étant donné que la découverte du verre est à placer en Mésopotamie lors de la seconde moitié du IIIe millénaire.

Pour pouvoir parler du verre phénico-punique (par exemple, LANCEL 1967; MALAISE 1971; MOSCATI 1972, p. 501-507; SPANÒ GIAMMELLARO 1979; SEEFRIED 1982; BISI 1984b; STERN 1984-1985; BARAG 1985; BIMSON & FREESTONE 1987; UBERTI 1988b; BARTHÉLEMY 1992; GUBEL 1992ds), il faut forcément traiter du verre pré-romain en général, puisque qu'il est impossible de les dissocier, tant du point de la composition que de ceux de la technique, de la fabrication et de l'évolution.

A. *La manufacture du verre pré-romain*

La fabrication du verre exigeait des connaissances scientifiques, surtout chimiques, dans la mesure où il résulte d'une fusion, mais aussi des compétences techniques car, comme pour tout autre procédé compliqué ou exigeant une certaine spécialisation, ces aspects s'étaient progressivement perfectionnés et développés depuis son invention.

De façon générale, les tablettes trouvées en Assyrie, en Anatolie et à Babylone (*cf.* I.A.II.1 Les sources cunéiformes) ont une grande valeur, comme documentation littéraire, dans la mesure où quelques-unes d'entre elles fournissent une information précieuse sur la manufacture verrière dans l'Antiquité. Celles de la bibliothèque d'Assourbanipal à Ninive (VIIe s.) décrivent des formules pour l'obtention de divers types de verre

et couleurs, les outils utilisés (crocs, crochets, cuillères) ainsi que le cérémonial ou rituel qui entourait la fabrication. L'existence d'un cérémonial, ajouté au caractère énigmatique de certaines formules, laisse penser que cette industrie était dans les mains de spécialistes – peut-être une caste ou une secte – dont les connaissances étaient tenues dans le plus grand secret.

1. *La composition*

Des trois éléments principaux déjà nommés, nous savons que la silice a été utilisée sous la forme de sable, quartz et quartzite. Les verres de quartz sont normalement transparents, tandis que ceux qui sont élaborés à partir de sable sont opaques (faute d'une analyse concluante, ces derniers ont été incorrectement qualifiés de «pâte vitrée»). La soude et la potasse ont été utilisées comme oxydes alcalins, quoique la plupart soient de base sodique avec un fort pourcentage de soude pour obtenir un bas point de fusion. D'habitude, la chaux contient un peu de magnésium. À ces composants principaux, on en ajoute d'autres, secondaires, comme les «agents colorants» (métaux colloïdaux, oxydes métalliques et sels) qui transmettent au verre, dont la couleur naturelle est le vert bleuté, les couleurs et tonalités connues.

2. *Les techniques*

a. *Techniques formatives*

Il s'agit des techniques configurant la pièce. Parmi celles-ci nous avons :
– le moulage : semblable par son procédé à celui qui est suivi pour la fabrication de pièces métalliques ou de céramique. Les plus anciens objets connus ont été faits selon cette technique.
– la taille : elle provient de la taille de la pierre et elle a été utilisée depuis le milieu du IIe millénaire.
– le noyau de sable : cette technique a été la plus employée pour la fabrication de vases et de grains de collier jusqu'à l'apparition du verre soufflé. Elle a donné lieu à diverses discussions, car si l'on sait qu'elle part de l'utilisation d'un noyau de sable, les diverses étapes suivies jusqu'à l'obtention des objets font l'objet d'hypothèses plus ou moins valables. Parmi les méthodes suggérées, celle qui a été la plus acceptée a été proposée par SCHULER 1962 : d'après elle, un noyau de sable ajouté à un mandrin, constituant l'intérieur du vase, serait recouvert d'une grosse couche de cire vierge sur laquelle serait adapté un moule extérieur en argile; la cire fond et elle est remplacée par le verre dans un four préchauffé à 1 000° C.; lorsqu'il refroidit, on casse le moule extérieur et

on complète la pièce en ajoutant les anses, le pied et la décoration, incrustés sur le vase en réchauffant à quelque 450° C.; finalement, lorsque la pièce est complètement froide, on casse le moule interne. Comme on peut le constater, cette proposition suggère un procédé semblable à celui qui est utilisé pour la fabrication de pièces métalliques suivant la technique de la cire fondue. Bien que ceci soit sans doute valable et doive être accepté pour les vases de meilleure qualité, il ne faut pas écarter, comme on le lit chez d'autres auteurs, le recours à des variantes plus simples de cette technique pour la fabrication de grains de colliers ainsi que pour quelques vases de mauvaise qualité, et même défectueux.

b. *Techniques décoratives*

Ces techniques peuvent être soit également formatives, comme le moulage et la taille déjà évoqués, ou la technique dite «milefiori» – variante du moulage, soit proprement décoratives. Parmi ces dernières, on citera :

– les gouttes ou les fils de verre appliqués : on laisse couler la goutte ou le fil en état visqueux sur la pièce et, à l'aide d'un outil pointu, on étire les fils jusqu'à avoir le motif décoratif désiré. Si l'on voulait une surface complètement lisse, on les faisait rouler sur une pierre de marbre ou bien on frottait avec un morceau de bois chaud. Cette technique décorative a été la plus employée pour décorer les vases fabriqués selon la technique du noyau de sable.

– la peinture : réchauffant la pièce, on fixait à sa surface des émaux colorés. Ceci a été peu utilisé bien qu'on le connût depuis le milieu du IIe millénaire.

– l'application de fils ou de plaques d'or : cette technique apparaît à l'époque hellénistique. On pouvait fixer les plaques directement sur la pièce, tout en les protégeant avec un vernis, ou sur un disque en verre qui était ajouté à la pièce par chauffage.

3. *Fours*

Les seuls restes connus sont ceux du four découvert à el-Amarna, daté du XIVe s. De petites dimensions, il avait plusieurs fenêtres de ventilation et la base sur laquelle on fondait le verre était formée par une série de cylindres d'argile réfractaire.

B. *Le verre phénico-punique et son expansion en Méditerranée*

1. *Les origines*

Les origines du verre phénicien sont fort obscures et son étude ne peut être menée sans tenir compte du reste de la frange côtière syro-palestinienne.

Les vestiges les plus anciens sont constitués de grains de collier, garnitures et santons ou amulettes de la seconde moitié du IIe millénaire, en provenance de Megiddo, Tell Duwair et Byblos. Mais plus intéressantes encore que ces découvertes, il y a les lettres diplomatiques, trouvées à el-Amarna et datées du XIVe s., qu'adressent au pharaon d'Égypte les rois de Tyr et d'autres cités de la côte syro-palestinienne, et dans lesquelles il est question de la manufacture d'une sorte de verre peut-être introduit en Égypte par un artisan verrier fait prisonnier lors de la campagne menée en Syrie par Thoutmosis III (1490-1436). L'importance de ces lettres réside dans le fait qu'elles confirment l'existence à cette époque d'ateliers et de maîtres verriers sur les côtes syro-palestiniennes.

2. *De 1200 à 750 av. J.-C.*

Dans la période comprise entre 1200 et 900, les découvertes de verres dans la région syro-palestinienne sont fort rares, ce qui s'explique sans doute par la crise des industries d'objets de luxe à la suite des guerres et des pertes de territoire des Cananéens au profit de leurs voisins du N. et du S.

À partir du dernier tiers du IXe s., toutefois, l'industrie du verre renaît et elle ne cessera de s'affirmer jusqu'à la période romaine. De nouveaux ateliers sont créés à Rhodes, à Chypre, à Alexandrie et probablement à Carthage, où l'on fabrique des petits objets, très appréciés sans doute, jusqu'au moment où la production s'intensifie et devient moins chère grâce à l'apparition du verre soufflé quelque part sur cette côte du Levant méditerranéen au Ier s. av. J.-C.

Cette floraison coïncide avec l'expansion coloniale des Phéniciens d'abord et des Carthaginois ensuite. Ceux-ci utilisent de petits objets de verre, surtout des grains de colliers, amulettes et récipients, comme objets précieux de transaction. C'est à eux aussi qu'on doit la diffusion de ce matériel en Méditerranée centrale et occidentale, où, à partir du VIIIe s., nous le trouvons comme partie du mobilier funéraire aussi bien dans les tombes des colons que des indigènes (étrusques, ibères, sardes...) avec lesquels ils ont eu des rapports de commerce.

3. *Époque archaïque*

Le manque relatif de découvertes de l'époque archaïque, c'est-à-dire entre le milieu du VIIIe s. et le début du VIe, provenant du commerce direct avec la Phénicie (les verres sont peu nombreux par rapport au nombre de tombeaux exhumés, et, s'il y en a, ce n'est qu'au nombre de deux ou trois), si l'on tient compte de leur grande dispersion et du fait qu'ils sont trouvés dans des tombes d'une certaine richesse – sûrement celles de

personnages ayant un certain prestige social, confirme les théories qui ont été émises sur la place significative occupée par ces objets en verre en tant qu'objets à valeur chrématistique, comparable peut-être à celle d'autres produits comme l'ivoire et certaines pièces d'orfèvrerie.

On peut grouper selon différentes catégories les objets de cette époque provenant du commerce avec la Phénicie.

a. *Récipients*

Ceux-ci sont caractéristiques par la grande qualité de leur manufacture et leur transparence. Nous avons une série de flacons et de jarres comme celle d'Aliseda (Espagne), le flacon de de Préneste et l'*amphoriskos* de Bologne et l'*alabastron* de Chypre, semblables à d'autres connus en Mésopotamie et en Assyrie (Nimroud) et provenant, semble-t-il, d'un atelier syrien (LEHRER 1974).

b. *Grains de collier*

Ils sont de bonne qualité et généralement sphériques ou annulaires de couleur noire, bleue ou verdâtre. Ils sont parfois décorés; les motifs sont des cercles («yeux») simples, blancs ou jaunes. Les plus anciens datent du VIIIe s. et ont été trouvés au tumulus 1 de la nécropole indigène de Las Cumbres au Castillo de Doña Blanca. On trouve également des grains de provenance phénicienne à Carthage, Motyé, Sulcis, Nora, Trayamar, Setefilla et Peña Negra par exemple.

c. *Amulettes*

Nous trouvons, provenant principalement de Carthage et de Chypre, une série de pendentifs en forme de petites têtes masculines, avec les cheveux raides ou en tire-bouchon, ainsi que d'autres têtes démoniaques. On rencontre assez souvent dans les nécropoles de cette époque de beaux scarabées d'origine égyptienne; ils sont normalement en faïence, mais certains sont en verre, comme les très beaux exemplaires du trésor d'Aliseda, d'une couleur bleu-violacé.

4. *Jusqu'à l'époque romaine*

À partir du VIe s. et jusqu'à l'époque romaine, avec la prédominance commerciale de Carthage en Méditerranéenne centrale et occidentale, spécialement pendant les Ve-IVe s., se produit une floraison de l'industrie et du commerce du verre, provoquant peut-être la création de nouveaux ateliers dans le bassin méditerranéen. Ceci justifierait l'abondance des découvertes, la grande diversité des motifs décoratifs et parfois la piètre qualité de la manufacture.

Il est alors réellement rare de trouver une nécropole punique ou indigène ayant subi quelque influence colonisatrice qui ne recèle des objets en verre. Comme pour la période précédente, différentes catégories peuvent être considérées.

a. *Récipients à onguents*

De petite taille, ils servent à garder des parfums et onguents. Ils sont fabriqués selon la technique du noyau de sable et présentent une décoration polychrome faite avec des fils de verre incrustés qui peuvent adopter des formes de zigzags, vagues, imitations de plumes ou arêtes de poisson; ou alors, il s'agit de simples anneaux lisses. Ces motifs décoratifs sont situés autour de la partie centrale du corps du vase, mais parfois ils recouvrent la pièce totalement. La bouche, le col et le pied sont décorés avec des fils en spirale ou des annulaires parfois en relief. La couleur la plus fréquente est le bleu, dans différentes nuances; les blancs, les noirs, les marrons et les verts sont plus rares. La décoration se fait en jaune, en turquoise, en blanc, en orange et en couleur vin.

On a depuis quelque temps écarté l'hypothèse d'une origine égyptienne; selon des études récentes, ils ont été fabriqués dans des ateliers de la côte syro-palestinienne et à Rhodes. Cette dernière serait le centre de production selon HARDEN 1981, qui appuie sa thèse sur les formes grecques (excepté l'*alabastron*) des vases – *amphoriskos*, *oinochoè*, *aryballos* et *hydria* – et sur le grand nombre qu'on en a trouvé dans cette île. Le même auteur établit diverses chronologies prenant en compte l'évolution de chaque type; selon lui, toutes les formes, sauf l'hydrie qui n'apparaît qu'au IIIe s., se trouvent depuis le milieu du VIe s. dans tout le bassin méditerranéen. Dans une révision récente portant sur plus de cinquante vases, D. Grose (1989) définit quelques formes et modifie légèrement la chronologie, affirmant que ces récipients à onguents n'apparaissent en Méditerranée qu'à la fin du VIe s.

En tout cas, ces objets ont dû être appréciés non seulement pour leur contenu, mais même en tant que récipients.

b. *Amulettes*

Si nous acceptons comme valable la définition donnée par VERCOUTTER 1945 («tout objet possédant pour celui qui le porte un pouvoir de protection de nature magique, car l'objet représenté participe de l'essence de l'original»), nous pouvons affirmer que les pendentifs phénico-puniques sont presque dans leur totalité des amulettes. La plupart sont en faïence, mais quelques-uns sont en verre. Ils sont généralement fabriqués avec un moule même si parfois on a utilisé les techniques de la taille en froid ou du noyau de sable.

Ils répondent iconographiquement à des prototypes égyptiens, assyriens, phénico-puniques et grecs, et il s'agit de représentations de divinités, animaux, parties du corps humain, ou bien de caractère inanimé comme ceux qui imitent les objets de la vie quotidienne ou phytomorphes comme, par exemple, des clochettes, des grappes de raisin... avec des propriétés magiques propres à leur symbolique.

Les petits masques ou petites têtes polychromes en trois ou quatre couleurs, fabriquées selon la technique du noyau de sable, sont, parmi toutes les amulettes, celles qui ont le plus attiré l'attention des chercheurs et ont été les mieux étudiées, peut-être parce qu'elles sont les seules amulettes de provenance clairement sémite et carthaginoise. SEEFRIED 1982 a classé ces masques par types – démoniaques, masculins, féminins – et a établi leur évolution chronologique d'après les variations présentées par chaque type.

c. *Grains de collier*

Il s'agit sans doute du matériel en verre le plus abondant et le plus dispersé géographiquement. Il faut chercher son origine en Égypte, où on en trouve au IIIe millénaire comme imitations, d'après certains, de pierres précieuses.

La plupart d'entre eux étaient fabriqués sur un noyau de sable, mais on a réalisé aussi des fils en verre visqueux sur un fil de fer; ceux-ci sont de meilleure qualité. Les formes sont très variées; les plus fréquentes sont sphériques, annulaires et tubulaires.

Il y a des grains unis, mais, normalement, ils sont décorés, très souvent avec, comme motifs, les gouttes ou les anneaux de verre coloré introduits dans les grains. C'est le système connu comme celui des «yeux», lesquels peuvent être simples ou stratigraphiques. D'autres motifs décoratifs sont ceux qui ont déjà été évoqués à propos des récipients à onguents. Il en existe de toutes les couleurs, avec une vaste gamme de nuances; les plus nombreux ont un fond bleu et jaune.

Un grand nombre de chercheurs estiment, aujourd'hui encore, que ces grains avaient une valeur apotropaïque, et il est possible que cela ait été vrai, tout au moins au début, pour les grains décorés avec des «yeux» et qui ont pu être considérés comme des amulettes destinées à mettre en fuite les mauvais esprits. Mais cette théorie ne peut plus être soutenue à partir du Ve s., quand la production a été commercialisée à grande échelle, car ils doivent alors avoir été considérés comme de simples objets d'ornement.

CHAPITRE 17h

L'ART
IVOIRERIE

S.M. Cecchini

L'art du travail de l'ivoire est une des formes d'artisanat artistique destiné à une clientèle de rang élevé pour laquelle les Phéniciens étaient réputés dans l'Antiquité. La matière première dont se servirent les artisans du Ier millénaire pour décorer des meubles et peut-être des parois, pour les manches des miroirs et d'éventails, pour des pyxides et des objets de toilette, pour des pièces de harnachement de chevaux semble avoir été, pour l'essentiel, l'ivoire dont sont constituées les défenses d'éléphants (il s'agit de l'éléphant africain, indien et syrien qui semble avoir définitivement disparu au VIIIe s., sinon plus tôt; *cf.* GUBEL 1987, p. 20-22, avec renvoi à la bibliographie précédente). Des examens au microscope d'une partie des pièces du Bronze Récent ont révélé une nette préférence pour l'emploi de l'ivoire d'hippopotame pour les objets de petites dimensions et d'usage commun, tandis que l'ivoire d'éléphant semble réservé aux réalisations de luxe (CAUBET & POPLIN 1987). Une étude analogue et exhaustive portant sur tous les ivoires du début du Ier millénaire n'a toutefois pas encore été menée à bien. Dans la catégorie «ivoires» on entend généralement parler aussi de l'artisanat qui utilise l'os en sa qualité de matériel plus économique («l'os fait figure de parent pauvre dans l'artisanat», CAUBET & POPLIN 1987 p. 289), largement utilisé dans les colonies d'Occident, mais aussi au Levant pour des ustensiles et de modestes objets de toilette ainsi que pour de petites plaques décoratives présentant en général des motifs géométriques. L'ivoire et l'os étaient souvent utilisés aussi comme support d'inscriptions.

A. *L'Orient*

Le travail de l'ivoire au Levant connut une période de grand épanouissement au Bronze Récent. Dans la remarquable habileté technique, dans la variété stylistique, iconographique et typologique qu'on relève dans les produits des ateliers qui créèrent les ivoires d'Ougarit, de Lakish, de Kumidi et de Megiddo, on trouve les prémices de l'extraordinaire

production en ivoire du Ier millénaire. Mais on ne peut saisir les éléments de continuité culturelle entre la production la plus ancienne et la production la plus récente en raison de la rareté des trouvailles remontant aux premiers siècles de l'Âge du Fer. Il s'agit d'une carence probablement due en partie à de réelles difficultés d'approvisionnement en matière première, mais aussi au manque de fouilles dans les niveaux correspondants dans les principaux centres de la côte phénicienne, d'autant que les sources écrites livrent l'image d'une activité artisanale très florissante à Tyr au Xe s. quoique sans renvoi spécifique à l'ivoire (1*R*. 5, 1-117).

Des centres phéniciens au Ier millénaire proviennent seulement un ivoire figuré de Byblos (MONTET 1928-1929, fig. CXLII, n°878) trouvé dans la tombe d'Ahiram et daté du Xe s. par BARNETT 1982, p. 46-47, l'ornement d'un bâton ou d'un sceptre du niveau XIII2 de Tyr, daté entre les XIe et IXe s. (BIKAI 1978a, fig. LXXXV,12), une figurine de Sidon (BARNETT 1939, fig. XI,2), une petite tête féminine et une figurine masculine de Sarepta (PRITCHARD 1975, fig. 43 : 1-2). Mais, par ailleurs, de nombreux objets en ivoire ont été découverts qui sont en partie attribuables à l'œuvre d'artisans phéniciens bien qu'ils proviennent de zones extérieures à l'aire phénicienne. Leur découverte a toujours reçu un large écho dans le monde scientifique, ne serait-ce que parce que ces trouvailles archéologiques confirmaient les données bibliques. Lorsqu'à Samarie, entre 1932-1933 et 1935 la mission de la Harvard University et du Palestine Exploration Fund mit au jour environ 500 fragments d'ivoire, dont 200 au moins travaillés (CROWFOOT, CROWFOOT & SUKENIK 1938) qui venaient s'ajouter aux quelques pièces découvertes en 1908-1910 par la Harvard Expedition, on fit immédiatement le rapprochement avec la «maison d'ivoire» du roi Achab qui au IXe s. avait épousé Jézabel, la Phénicienne, reine scandaleuse pour son paganisme et son luxe débridé (1*R*. 22, 39). De même les invectives du prophète Amos qui, dans la première moitié du VIIIe s., avait pris comme exemple de luxe effréné, d'immoralité et d'injustice sociale précisément les «maisons d'ivoire» et les riches qui reposaient sur des «lits d'ivoire» semblèrent particulièrement réalistes.

Du reste, dans le grand mouvement des biens de valeur enregistré par les textes assyriens du Ier millénaire apparaissent souvent, surtout dans les tributs et les butins de guerre, des entrées de grandes quantités d'ivoire, tant comme matière première que comme produits manufacturés. La découverte à Nimroud, à partir du milieu du XIXe s., d'un nombre incroyable d'objets et de fragments en ivoire travaillé confirme les données fournies par les sources écrites sur les biens de luxe parvenus aux souverains assyriens depuis divers sites du Levant. Le travail de l'ivoire

s'est en effet avéré une des activités artisanales les plus caractéristiques de l'Âge du Fer au Levant. Les produits finis ont été découverts en telle abondance que R.D. Barnett a remarqué que les IXe-VIIIe s., dans cette région, pourraient à bon droit être appelés «The Ivory Age» précisément parce qu'alors le travail de l'ivoire fut l'expression d'un artisanat de niveau élevé, avec des ateliers probablement établis dans toutes les cités les plus riches de Syrie, de Phénicie et de Palestine (BARNETT 1982, p. 55). Il faut néanmoins souligner une fois de plus que, si l'on exclut la capitale assyrienne de Nimroud, l'antique Kalkhu, seule Samarie a restitué une quantité considérable d'ivoires travaillés; les trouvailles provenant des cités phéniciennes sont pratiquement inexistantes, comme on l'a déjà dit, tandis que celles provenant des cités syriennes, à l'exception d'Arslan Tash, n'ont pas une grande consistance numérique.

La découverte au milieu du XIXe s. des riches trésors des palais de la citadelle de Nimroud a immédiatement suscité une ample discussion sur l'origine ethnique des pièces retrouvées; R.D. Barnett l'a rappelé dans sa publication de la collection des ivoires (BARNETT 1975, p. 31-33). Ce fut surtout la forte marque égyptisante d'une grande partie des ivoires découverts (ainsi BARNETT 1975, pl. VIII, C. 48; pl. CXXXV, suppl. 22) qui alimenta la discussion sur l'origine égyptienne ou phénicienne de ces œuvres. Mais en 1912 F. Poulsen (POULSEN 1912, p. 38-53), tout en réaffirmant l'origine phénicienne des ivoires, établit une distinction entre ceux-ci et un groupe de pièces qu'il attribua à des milieux artisanaux N. syriens en raison de l'absence de motifs d'inspiration égyptienne et de la présence de caractères qui pouvaient être mis en relation avec les cycles sculptés de certaines villes des royaumes araméens et néo-hittites.

À partir de la fin du XIXe s. et surtout dans les années de l'entre-deux-guerres, divers sites syro-palestiniens livrèrent des pièces en ivoire travaillé. Comme à Nimroud se posait le problème de l'origine de leur création, mais l'état de beaucoup d'entre eux, fragmentaires et de dimensions réduites, ne permettait même pas, dans bien des cas, d'identifier leur fonction originelle ni, dans l'hypothèse où on les identifiait comme des décorations de meubles, leur place d'origine. Les lots les plus consistants d'ivoires reconnus comme émanant de l'école phénicienne, outre ceux de Nimroud, sont les 200 pièces environ découvertes à Samarie ainsi que les 100 pièces mises au jour à Arslan Tash par une mission française dans le palais d'un gouverneur de province assyrien du VIIIe s. (THUREAU DANGIN *et al.* 1931, pl. XIX-XLIV). Les restes fragmentaires de Khorsabad, l'antique Dur Sharrukin, la nouvelle capitale assyrienne fondée par Sargon II au N.-E. de Ninive et fouillée de 1929 à 1933 par

l'Oriental Institute de Chicago furent moins consistants (LOUD & ALTMAN 1934, pl. 51-56). Peu nombreuses aussi les pièces provenant de Zincirli, l'antique capitale araméenne de Sam'al (ANDRAE 1943, pl. 65a, 68, 70, 71), déjà découvertes entre la fin du XIXe s. et le début du XXe par une mission allemande, mais publiées seulement en 1943. Les sept éléments en forme de palmette trouvés dans le temple du dieu de la tempête à Karkémish par la mission anglaise dirigée par L. Woolley durant la première guerre mondiale appartenaient sûrement à un seul objet (WOOLEY & BARNETT 1952, fig. 71-72). La mission allemande du Baron von Oppenheim à Tell Halaf découvrit quelques fragments publiés seulement en 1962 (HROUDA 1962, fig. 9-12, 43 : 271). Les très nombreuses trouvailles en ivoire et en os effectuées dans les années '30 à Hama, sur les citadelles et dans la nécropole, sont dans une large mesure des ustensiles et des éléments de charnières de meubles (RIIS & BUHL 1990, fig. 113-121); les quelques fragments décoratifs ajourés (RIIS & BUHL 1990, fig. 118-119) sont toutefois qualitativement assez significatifs.

C'est précisément la connaissance de ce matériel, qui venait s'ajouter à celui bien plus consistant de Nimroud, qui permit à R.D. Barnett (BARNETT 1935, 1939, 1963, 1975) de préciser et de «codifier» la distinction proposée par F. Poulsen. En se basant sur des critères typologiques et iconographiques, le savant anglais reconnut l'existence d'une «école syrienne» qui était documentée à Nimroud par la collection cohérente, constituée en bonne partie d'objets de toilette, de pyxides, de manches d'éventails, mise au jour par W.K. Loftus en 1854 dans le bâtiment S.-oriental de l'acropole (le «Burnt-Palace» de M.E.L. Mallowan), qui utilisait des schémas propres à l'art syro-anatolien et qui fut probablement produite dans un grand centre de la Syrie intérieure que R.D. Barnett identifia comme Hama. À côté de cela était documentée une «école phénicienne» qui s'exprimait à travers l'extraordinaire quantité de pièces en ivoire destinées à la décoration des meubles et aux pièces de harnachement des chevaux, utilisant toutes des iconographies égyptisantes et découvertes par H.A. Layard en 1848-1849, durant les fouilles du palais qu'avait fait construire Assournasirpal II en 879. Quant aux ivoires qui portent incisés des motifs considérés comme assyriens par leur style et leur sujet, datés du IXe s. et découverts sur le pavement de la salle du trône dans l'Ezida, ils ne posent pas de problème d'attribution (MALLOWAN & DAVIES 1970).

En partant de la distinction désormais fondamentale opérée par R.D. Barnett, on considère comme spécifique du groupe des ivoires

phéniciens (ainsi HERRMANN 1992, pl. 24, n°120; *Catalogue* 1986, n°267) l'adhésion à des traditions artistiques égyptiennes qui s'exprime non seulement à travers l'adoption de motifs iconographiques, mais aussi à travers l'assimilation de canons égyptiens pour les proportions et les modèles de beauté et de symétrie, à travers aussi l'utilisation de figures humaines et animales élégantes et le traitement délicat des surfaces, ainsi que le goût pour la polychromie, bref à travers une adhésion à des formes, à des symbolismes et à des conventions mythologiques et rituelles égyptiennes qui n'étaient certes pas étrangères aux cités de la côte phénicienne y compris avant le début du Ier millénaire (BARNETT 1982, p. 31). La typologie aussi est caractéristique : le milieu artisanal phénicien semble s'être plutôt spécialisé dans la décoration des meubles, de petites plaques portant des figures humaines, divines et animales exécutées avec un goût remarquable pour la symétrie, avec une variété de techniques de travail et de décoration en partie seulement – selon des modalités et dans des proportions variées – communes au groupe syrien. Outre le simple relief, généralement sous la forme de bas-relief, les artisans phéniciens utilisèrent largement l'ajouré (ainsi THUREAU DANGIN *et al.* 1931, pl. XXVII,22) et dans une moindre mesure le champlevé, documenté seulement à Nimroud et à Samarie; dans ce cas, toute la représentation, creusée dans l'ivoire, est formée de matière polychrome. La décoration en cloisonné, avec des alvéoles remplies de pâte de verre colorée, inspirée par le cloisonné de la toreutique égyptienne, atteint des niveaux de raffinement extrême et de sens de la décoration polychrome, avec l'*egyptian blue* caractéristique et aussi avec l'usage de la peinture à laquelle s'ajoutait souvent un revêtement de feuilles d'or pour les reliefs (CIAFALONI 1992, p. 87-94).

Ces caractéristiques sont communes non seulement aux trouvailles du palais N.-O. et du Fort Salmanasar de Nimroud, mais aussi à certains ivoires de Samarie et à ceux de la tombe 79 de Salamine de Chypre (KARAGEORGHIS 1973a, p. 87-97). Dans les ivoires d'Arslan Tash, de Khorsabad, de Karkémish et dans une partie de ceux de Samarie et de Nimroud, on n'utilisa en revanche jamais le cloisonné pour reproduire les motifs du répertoire égyptisant, les déesses ailées, les sphinx, la femme à la fenêtre, la vache allaitant.

La reprise des fouilles à Nimroud d'abord sous la direction de M.E.L. Mallowan (MALLOWAN 1966) entre 1949 et 1963, puis du Département des Antiquités de l'Iraq en 1974, avec l'importante série de trouvailles en provenance du *ekal masharti*, le Fort de Salmanasar III, à l'extrémité S.-E. du site, et celles, inférieures en nombre, mais de qualité

extraordinaire en provenance du puits AJ dans le Palais N.-O., ont considérablement augmenté la documentation à disposition, encore en partie inédite, tout comme sont inédits les milliers de fragments trouvés par la mission archéologique italienne de l'Université de Turin dans une pièce du Fort Salmanasar en 1987-1988. La publication encore partielle de ces pièces (ORCHARD 1967; MALLOWAN & HERMANN 1974; INVERNIZZI 1985; HERRMANN 1986, 1992; SAFER & SA'ID AL-IRAQI 1987) et surtout de celles qui proviennent des pièces SW 7 et SW 37 a donné la possibilité d'examiner le matériel dans des perspectives méthodologiques différentes. L'abondance et la variété des objets manufacturés ont rendu évident qu'une classification iconographique et typologique rigide en deux groupes différents et opposés était inadéquate et ont fait naître l'exigence d'analyses stylistiques en mesure de mettre en évidence des séries de créations liées à des caractéristiques stylistiques communes, indépendantes des choix iconographiques, et de les relier à l'activité des divers ateliers. Un tel examen est relativement aisé pour certains groupes d'ivoires «N.-syriens» qui trouvent des parallèles précis dans des documents figuratifs, à savoir les cycles de sculptures des villes faisant partie des royaumes araméens et néo-hittites conservés dans les sites d'origine (WINTER 1976, 1989; HERRMANN 1989). Pour d'autres groupes, en particulier pour ceux de l'«école phénicienne», dans laquelle on peut aussi reconnaître l'activité de divers ateliers, la possibilité de confrontation avec un contexte culturel bien connu fait défaut. Quant à l'exigence d'identifier des groupes stylistiquement apparentés et de les insérer dans un cadre chronologique plus précis, elle reste encore au second plan par rapport à la tendance au regroupement par thèmes iconographiques.

L'analyse stylistique a de toute manière mis en évidence que des motifs iconographiques de type égyptisant, traditionnellement considérés comme l'apanage de l'«école phénicienne» – notamment le motif de la lutte entre un héros et un griffon, celui des figures féminines ailées, de la vache allaitant et aussi de la femme à la fenêtre (pour cette dernière, THUREAU DANGIN *et al.* 1931, pl. XXXIV,47; *Catalogue* 1986, n°272; HERRMANN 1992, pl. 97, n°467) – sont parfois rendus dans un style qui ne participe pas à l'élégant équilibre de composition des intailles de type phénicien «classique» avec leur sens remarquable des proportions, la rigidité élégante des images et le jeu parfait des espaces pleins et vides. Un tel constat est évident pour certains ivoires de Nimroud, comme pour quelques exemplaires de Samarie, Arslan Tash (ainsi THUREAU DANGIN *et al.* 1931, pl. XIX,2) et Khorsabad. Ainsi se dessine l'hypothèse d'une «école syrienne méridionale» qui aurait opéré dans un milieu culturel en contact

étroit avec des milieux artisanaux phéniciens, à localiser peut-être à Damas en raison de la situation géographique favorable de la capitale araméenne (WINTER 1981).

L'étude des ivoires «phéniciens» ne peut donc être séparée totalement de celle des ivoires «syriens». Un problème commun, fondamental pour une définition précise du cadre spatio-temporel, est que la majeure partie de ces ivoires, sinon la presque totalité, a été découverte dans des sites qui ne correspondent probablement pas au lieu originel de création, à l'exception peut-être des ivoires de Hama et de Tell Halaf (sur la possibilité que les affinités stylistiques et de répertoire iconographique soient dues à l'existence d'artisans itinérants, BARNETT 1975, p. 155; 1982, p. 9-11; GUBEL 1987, p. 27-28). À ces difficultés s'ajoute le caractère fragmentaire des trouvailles, généralement coupées de leur support d'origine, ce qui rend parfois bien difficile l'identification même de la fonction des objets, même si la présence de motifs iconographiquement et stylistiquement apparentés, tels que la femme à la fenêtre, le sphinx, les personnages ailés, utilisés dans la décoration de meubles de sites divers, comme Khorsabad (temple de Nabu), Samarie, Arslan Tash et Nimroud, a fait penser à un répertoire fixe utilisé pour le mobilier, lié à certaines fonctions du *marzeah* (BARNETT 1982, p. 47 et n. 37; GUBEL 1989) et donc sélectionné pour mettre en relief certaines valeurs religieuses précises (BEACH 1992). La datation est problématique, car elle peut seulement se fonder de manière générale sur les données stratigraphiques alors que ces «biens de luxe» dont font partie les ivoires sont facilement transférables et se conservent durant plus d'une génération, ainsi que le démontrent largement les trouvailles opérées dans certaines pièces des palais de Nimroud, au sein desquelles on a mis au jour ensemble des centaines de fragments appartenant sans aucun doute à des ateliers et des époques différents.

Des données archéologiques, des confrontations stylistiques avec le répertoire d'autres catégories artisanales, comme les reliefs en pierre et les coupes métalliques, ainsi que des considérations historico-culturelles liées aux conquêtes assyriennes et à la diffusion de l'artisanat phénicien en Occident ont permis de proposer une date entre la fin du Xe s. et la fin du VIIIe pour les produits des ateliers syriens (la datation à la fin du VIIIe s. se base sur le fait que les royaumes araméens et néo-hittites subirent tous durant le VIIIe s. la conquête, des destructions et des déportations de population, mais on ne peut exclure que des artisans syriens aient continué à opérer y compris après la destruction de leurs royaumes, dans des milieux palatiaux assyriens, peut-être même en compagnie d'artisans

phéniciens; *cf.* CIAFALONI 1992, p. 40, pour qui certaines pièces porteuses de motifs symbolico-politiques, comme l'iconographie de l'ennemi vaincu, peuvent avoir été exécutées dans les laboratoires artisanaux des palais de Nimroud par des artisans déportés ou établis là-bas librement) et une date entre les VIII[e] et VII[e] s. pour les ivoires phéniciens (*cf.* BARAG 1983, pour une datation légèrement antérieure pour les ivoires non cloisonnés). Tandis que pour certains groupes syriens l'examen stylistique a permis une datation assez précise (WINTER 1976, 1989; HERRMANN 1989), ceci n'a pas été possible pour les ivoires de style phénicien parce que leur connotation plus évidente, la connotation égyptisante, offre des éléments stylistiques et antiquaires peut-être à ce point réélaborés par rapport aux modèles qu'il n'est pas facile de comprendre les relations existant avec des moments précis de l'art égyptien (WINTER 1992, p. 40, sur la nécessité d'études analytiques dans ce sens).

Une étude récente a toutefois mis en évidence certains aspects importants de l'artisanat de l'ivoire au I[er] millénaire qui présupposent la connaissance directe de motifs de l'art de Tanis de la part des artisans phéniciens qui les importèrent, tout en maintenant peut-être partiellement la signification idéologique originelle adaptée aux exigences des commanditaires palatiaux orientaux (CIAFALONI 1992, p. 19-30, 124). Ceci nous donne à réfléchir sur l'actualité d'une hypothèse qui soutient l'existence d'une production d'ivoires travaillés en «style phénicien» aux VIII[e]-VII[e] s. seulement (WINTER 1976, p. 16) à partir d'un argument *ex silentio* qui pourrait bien être démenti par de nouvelles découvertes, vu qu'une ville phénicienne comme Tyr était déjà bien prospère et puissante à la fin du II[e] millénaire. Pour les ivoires phéniciens, l'introduction du concept de fonction tant de l'objet auquel les pièces en ivoire appartenaient que de l'iconographie proposée (CIAFALONI 1992, p. 112) permet de supposer l'existence d'un programme décoratif visant à évoquer symboliquement seulement l'exaltation politique du roi et des activités laïques et cultuelles auxquelles il présidait. Il est aussi évident que dans bien des cas l'adoption de motifs et de schémas dut répondre à des exigences de goût pour le neuf et pour l'«exotique», le nouveau bénéficiaire ayant naturellement la liberté d'interpréter selon sa propre idéologie des images purement symboliques : l'épisode du roi de Juda, Achaz, qui en 732, lorsqu'il rejoignit Tiglat-phalazar III victorieux à Damas et vit un autel (probablement celui du temple de Hadad), en envoya un dessin et une maquette parfaite à Jérusalem à son prêtre Uriyya qui en fit immédiatement exécuter une copie avant le retour du roi (2*R*. 16, 10-11) est à cet égard significatif.

L'artisanat de l'ivoire qui s'est diffusé en Occident à partir au moins de la fin du VIIIe s. et qui connut le déclin après le VIIe, probablement à la suite de la disparition des commanditaires d'un certain niveau social, connaîtra en Phénicie, durant l'époque achéménide, une brève renaissance documentée par des peignes et des plaquettes de mobilier avec une décoration en relief, très modeste sur le plan formel et technique.

B. *L'Occident*

La diffusion des produits artisanaux de luxe phéniciens en Occident reflète seulement en partie l'expansion coloniale : celle des produits manufacturés en ivoire pourrait avoir eu lieu à partir de la fin du VIIIe s. et durant toute la première moitié du VIIe, mais la série réduite d'objets ornementaux en ronde-bosse ou en relief ajouré – avec des connotations typologiques, techniques et iconographiques qui l'apparentent aux produits phéniciens d'Orient – découverte à Carthage, à Malte et en Sardaigne est numériquement trop limitée pour qu'on puisse déterminer avec certitude l'origine des ateliers de production.

Un marché qui au début du VIIe s. absorbait volontiers des objets de luxe de goût exotique importés, ou exécutés par des artisans formés à l'école des artisans-ivoiriers orientaux qui s'étaient transférés en Étrurie, explique la présence parmi les ivoires de la tombe Bernardini de Préneste d'un noyau d'objets manufacturés en relief étroitement apparentés à ceux des ateliers phéniciens, tandis que d'autres intailles en ivoire en ronde-bosse de la tombe Castellani et de la tombe Barberini reflètent au contraire plus probablement des liens noués avec des milieux artisanaux de culture syro-anatolienne (AUBET 1971).

Si l'on exclut l'hypothèse de l'importation de pièces travaillées, il est évident qu'au début et jusqu'au milieu du VIIe s., à Carthage, on travailla avec une grande fidélité selon des modèles phéniciens (BISI 1967-1968, p. 44). Certaines des rares trouvailles effectuées dans des tombes de Carthage, comme les deux manches de miroir en forme de figure féminine portant les mains aux seins, soulèvent en tout cas quelque doute quant à leur éventuelle origine locale. Les fragments d'une pièce en ajouré représentant un cervidé rampant devant des éléments phytomorphes découverts dans la nécropole archaïque de la colline de Byrsa feraient penser à des milieux artisanaux du Levant plutôt qu'à l'activité d'un atelier local de haut niveau qualitatif, comme le pense LANCEL 1983b, p. 691-692. Parmi les pièces les plus antiques des autres colonies, on

relèvera un beau fragment en ajouré phytomorphe, portant des traces de la dorure d'origine, mis au jour à Malte dans le sanctuaire de Tas Silg, dédié à Astarté à l'époque phénicienne, puis à Junon à l'époque romaine (parmi les autres pièces en ivoire, une oreille grandeur nature trouve des parallèles significatifs quant à sa forme et à sa technique d'encastrement dans des exemplaires de Nimroud; *cf.* MOSCATI 1969), pour lequel on a proposé une datation au VII[e] s. et qui pourrait être l'œuvre d'ateliers phéniciens d'Orient (MOSCATI 1970). Pour un ivoire de Tharros en Sardaigne, en forme de palmette, qui devait servir de manche à un objet perdu et qui est daté du VII[e]/VI[e] s. (UBERTI 1975a), on pourrait penser en revanche à l'œuvre d'un atelier occidental précisément en raison de la connotation fonctionnelle inhabituelle.

La pauvreté de la documentation correspond vraisemblablement à la pauvreté de la production et elle est significative des perspectives d'un artisanat occidental qui travaille pour des commanditaires bien plus modestes que ceux qui valaient pour l'Orient, où l'épanouissement de l'artisanat de luxe fut suscité par l'existence d'une clientèle palatiale. Le stimulus culturel originaire de la mère-patrie s'épuisa immédiatement, en concomitance avec le déclin en Phénicie de l'activité artisanale; la production des colonies aussi témoigne de la disparition d'une grande tradition. Ce déclin est rendu évident par la simplification de la technique qui voit le travail en relief et ajouré céder toujours davantage le pas face à l'incision. Mais, quoi qu'il en soit, les trouvailles de villes comme Tharros documentent l'existence d'une remarquable offre-demande d'ivoires travaillés de divers types qui illustrent des échanges intenses non seulement avec l'Orient, mais aussi avec Carthage, l'Étrurie, la péninsule Ibérique, depuis l'époque archaïque jusqu'à l'époque hellénistique (UBERTI 1988a, p. 418).

Les peignes d'ivoire de Carthage portant une décoration incisée sont certainement de facture occidentale : le répertoire iconographique est dans la lignée de la tradition égyptisante du répertoire phénicien et présente des analogies non négligeables avec celui des coupes de bronze phéniciennes et chypro-phéniciennes, mais la typologie des peignes est complètement différente de celle des objets orientaux analogues, alors qu'elle trouve des analogies très étroites avec la riche documentation de peignes d'ivoire de la péninsule Ibérique, au point qu'on a songé que les peignes de Carthage, datés du VII[e] s., comme ceux qui ont été trouvés dans l'Héraion de Samos et les exemplaires espagnols les plus anciens (FREYER-SCHAUENBURG 1966), avaient été produits dans un des ateliers hispano-phéniciens (BISI 1967-1968, p. 38, penche en faveur d'une origine carthaginoise pour les

peignes espagnols les plus anciens) formés dans la sphère d'influence de Gadès et qui produisirent pour les princes tartessiens de la région de Carmona et de Huelva des coffrets, des pyxides, des boîtes pour les fards et des peignes d'ivoire (AUBET 1979-1980, 1981-1982). Dans ces ateliers, on perpétuait les thèmes iconographiques phéniciens traditionnels des VIII[e]-VII[e] s. : des scènes de lutte entre animaux réels et fantastiques, lions, sphinx, griffons, entre des héros et des lions ou griffons, ou encore des personnages sur un char tiré par des chevaux, des cavaliers, des taureaux, des gazelles, des chèvres, des lièvres, des palmettes, des fleurs de lotus, mais la valeur originelle sur le plan mythico-symbolique a désormais cédé le relais à une fonction décorative qui donne naissance à des variantes et des innovations par rapport aux motifs de départ. Ces pièces constituent en tout cas la manifestation finale et occidentale de l'«Ivory Age» qui se poursuit à travers des formes archaïsantes et conservatrices jusqu'au VI[e] s. (AUBET 1992, p. 236).

CHAPITRE 17i

L'ART «ARTS MINEURS»

S.M. Cecchini

La qualification d'«arts mineurs» attribuée à une production d'artisanat artistique implique évidemment un jugement de valeur et suppose une dignité inférieure par rapport aux autres arts, dont on reconnaît implicitement la supériorité. On entend généralement par «arts majeurs» la sculpture et la peinture et par «arts mineurs» ce qu'on appelle aujourd'hui les arts appliqués, bien que dans cette catégorie on puisse rencontrer des chefs-d'œuvre dignes d'être considérés comme «majeurs». La définition de «majeur» et «mineur» semble donc pouvoir s'appliquer plus judicieusement à la qualité d'une œuvre plutôt qu'à la catégorie à laquelle celle-ci appartient.

Dans le présent manuel, nombre des arts dits «mineurs» sont traités séparément en raison de leur importance qualitative et quantitative au sein de l'activité artisanale phénico-punique. Par conséquent, sous la dénomination commune d'«arts mineurs», on ne trouvera ici que quelques productions artisanales aussi différentes les une des autres que la peinture, dont on ne possède que des témoignages rares et tardifs, les œufs d'autruche et les amulettes.

A. *Peinture*

En ce qui concerne la peinture, la documentation que le monde phénico-punique offre est maigre à cause du caractère périssable du matériel, du manque bien connu de témoignages archéologiques relatifs aux édifices palatiaux, sans compter l'absence de sources littéraires se référant à une activité phénico-punique dans ce domaine. Le petit dossier documentaire dont nous disposons, tant pour la métropole que pour les colonies d'Occident, provient presque exclusivement de milieux funéraires d'époque hellénistique et on y ressent donc fortement l'influence de la peinture grecque. C'est pourquoi la peinture est classée parmi les «arts mineurs» dans le cadre de la civilisation phénico-punique. On peut seulement supposer, par analogie avec les autres cultures du Proche-

Orient, où l'usage de décorer au moyen de fresques les parois des palais est confirmé à travers une documentation d'une certaine qualité, à défaut d'être abondante (NUNN 1988), que les Phéniciens eux aussi décoraient au moyen de peintures les parois au moins des édifices palatiaux. Le goût pour la décoration polychrome, commun à tout le monde antique, est également attesté par le recours à la peinture pour compléter les motifs iconographiques reproduits sur les œuvres en pierre, en relief ou en ronde-bosse. Certains détails des œuvres issues de la coroplastie et du travail de l'ivoire et de l'os étaient aussi peints au moyen de couleurs vives, sans oublier bien entendu une partie de la production de céramique.

En Phénicie, la peinture est documentée par des tombes de la région de Sidon, à partir du IIIe s., décorées au moyen de couleurs vives et de motifs parmi lesquels dominent les fleurs, les guirlandes et, bien que moins nombreuses, les figures animales et anthropomorphisées (RENAN 1864, p. 408; CONTENAU 1949, p. 208). On citera aussi des tombes de Tyr qui remontent jusqu'aux premiers siècles de notre ère et qui sont peintes dans un style trahissant l'héritage de l'hellénisme tardif avec des sujets empruntés à la mythologie grecque (DUNAND 1961, p. 5-51).

Dans le monde punique d'Occident aussi, l'usage de la peinture est attesté par des décorations figurant sur les parois de tombes. Pour Carthage, on a des informations relatives à des traces de peintures rouges dans les tombes des nécropoles (des Rabs et de Douimès), bien que récemment aucune trace n'en subsiste (BENICHOU-SAFAR 1982, p. 161), tandis que dans la région du Cap Bon on a retrouvé des tombes peintes parmi lesquelles la tombe de Djebel Mlezza (AMADASI GUZZO 1988a, p. 449), datée du IVe/IIIe s., relève certainement de la civilisation punique. La décoration y a été peinte directement sur la paroi rocheuse au moyen d'une solution ocre (CINTAS & GOBERT 1939, p. 190-197). Au-dessus d'une frise continue de losanges (un motif qui se répète linéairement sur les versants du plafond) est esquissée sur les parois à droite et à gauche de l'entrée une sorte de mausolée flanqué d'un autel. Sur la paroi du fond est réprésentée, également de façon linéaire, une ville caractérisée par des édifices crénelés et ceinte par une muraille également crénelée. La présence d'un signe «de Tanit» et d'un motif animal répété, peut-être un coq, a fait interpréter ces scènes dans une perspective eschatologique (FANTAR 1970, p. 26-37); on doute que soient pertinentes à la culture phénico-punique d'autres tombes d'Afrique du N. également décorées avec de l'ocre rouge (FANTAR 1988a), avec des scènes probablement liées à l'idéologie funéraire. À Carthage, est aussi attesté, à partir du IVe s., l'usage de décorer les parois

des édifices civils au moyen de peintures ornementales à motifs géométriques et de compléter les éléments architecturaux en pierre par une décoration en stuc polychrome (LANCEL & THUILLIER 1980, p. 34; RAKOB 1981). Des fragments de stucs colorés, décorés par des motifs géométriques et identifiés à Almuñécar, en Espagne méridionale, sont de datation et d'attribution incertaines (AMADASI GUZZO 1988a, p. 453).

La peinture n'est pas attestée en Sicile dans des tombes : les dessins en assez mauvais état de conservation (signes «de Tanit», animaux, bateaux, personnages humains) exécutés sur les parois rocheuses de la Grotta Regina, près de Palerme (un lieu de culte), avec une substance noire et semblable à du bitume (on y trouve aussi une série d'inscriptions datées entre le Ve-IVe s. av. J.-C. et le Ier s. av./ap. J.-C.), sont considérés comme des exemples d'art «populaire» (BISI, AMADASI GUZZO & TUSA 1969; MOSCATI 1987c, p. 186-187). Toutefois, les stèles de Motyé semblent attester l'usage autonome de la peinture rouge qui n'est donc pas uniquement utilisée comme élément subsidiaire du relief (MOSCATI & UBERTI 1981, p. 22-24; MOSCATI 1987c, p. 185-187). La tradition des stèles puniques peintes est bien documentée, à l'époque romaine, entre le IIe s. av. J.-C. et le Ier s. ap. J.-C., par les stèles funéraires de Lilybée, sur lesquelles des motifs iconographiques (banquets et scènes d'offrande) grecs sont accompagnés par des motifs (le signe «de Tanit», les mains levées, le caducée) typiques de la symbolique des stèles puniques, encore en usage à l'époque romaine (*cf.* III.8 Sicile).

Des tombes à parois peintes sont connues en Sardaigne depuis le début de ce siècle dans le nécropole de Cagliari. Des découvertes récentes et intéressantes ont permis de découvrir dans la même nécropole de nouvelles décorations de ce type (BARRECA 1986, p. 212-218, 289, fig. 174-184). Dans ces cas, comme dans la tombe de Djebel Mlezza, du point de vue technique, il ne s'agit pas de véritable peinture, mais plutôt de dessins parfois remplis de couleur. La «tombe de Sid», qu'on a proposé de dater au IVe/IIIe s., est décorée à l'ocre rouge et en bleu, avec des frises à guilloche et des éléments architecturaux peints sur les parois rocheuses. Sur les deux parois latérales et sur la paroi qui fait face à l'entrée, à l'intérieur de niches encadrées par des motifs géométriques, on a peint en rouge trois bétyles; sur la paroi de droite, un personnage masculin barbu, représenté tandis qu'il brandit une lance, a été identifié par F. Barreca comme le dieu Sid. La «tombe de l'uræus» (CANEPA 1983), qui date du IVe s., est décorée par une frise ocre peinte sur le revêtement, qui court tout le long de la partie haute des deux parois latérales et de la paroi qui fait face à l'entrée (un motif alterné de palmettes et de fleurs de lotus) (AMADASI GUZZO 1988a, p. 451). Est représenté, au centre de la paroi

frontale, un uræus ailé, flanqué de deux fleurs de lotus suivies de deux *gorgoneia*. Les découvertes de S. Giusta-Othoca et de Monte Sirai (UGAS & ZUCCA 1983; AMADASI & BRANCOLI 1965, p. 97) montrent que l'usage de peindre les tombes en Sardaigne n'était pas limité à Cagliari.

B. *Œufs d'autruche*

Les coquilles d'œufs d'autruche peintes, très communes dans les tombes puniques, mais trouvées aussi dans les habitations, représentent une catégorie particulière des pratiques et des croyances religieuses puniques. On leur a prêté une attention particulière dans diverses études qui, bien que conditionnées par la difficulté de traiter d'un matériel d'une extrême fragilité et d'une décoration susceptible de s'altérer, mettent en évidence les différences artisanales entre les divers centres de production du monde phénicien d'Occident et les implications de caractère socio-économique que le commerce de ces objets de luxe comportait. L'emploi de l'œuf d'autruche monté en forme de coupe est connu depuis le IIIe millénaire dans le monde mésopotamien, qui le transmit au monde égéen. L'utilisation symbolique de l'œuf d'autruche, en Syrie, comme en Palestine et à Chypre, dans des tombes du IIe millénaire (CAUBET 1983, p. 194-195; 1992) constitue vraisemblablement l'antécédent le plus direct de l'habitude de déposer dans les tombes phénico-puniques des œufs d'autruche peints, porteurs de l'ensemble des valeurs symboliques liées à cet objet et relatives au principe même de la vie. En Occident, toutefois, l'emploi de coquilles d'œufs d'autruche, répandu entre les VIIe et IIe s., avec une pointe entre les VIe et IIIe s., semble associé à deux valeurs différentes, l'une symbolique et l'autre apotropaïque, qui correspondent à des typologies différentes, celle du récipient d'une part, celle du masque de l'autre, caractérisées l'une et l'autre par une décoration peinte.

La documentation n'est guère homogène pour les diverses zones du monde phénico-punique. Outre le facteur constitué par la capacité de conservation du matériel qui varie selon la qualité des terrains, il faut tenir compte du fait que les découvertes sporadiques de coquilles fragmentaires n'ont pas toujours été enregistrées dans les rapports de fouilles. Mais le fossé documentaire, au Ier millénaire, entre l'Orient et l'Occident est tel qu'il ne peut s'expliquer que par la raréfaction de l'autruche dans les steppes syriennes et par l'instauration consécutive d'un monopole du marché N.-africain (CAUBET 1983, p. 196), distributeur probable non seulement de la matière première, mais aussi en bonne partie des produits

finis (pour l'origine des coquilles sardes et espagnoles des diverses zones de l'Afrique, ACQUARO 1984, p. 53).

Le matériel de provenance occidentale peut être réparti en sept types fondamentaux (SAN NICOLÁS PEDRAZ 1975, p. 75) : I, coquille entière perforée à une extrémité et non décorée; II, en forme de vase clos, avec une ouverture obtenue en enlevant environ un tiers de la hauteur, bord lisse ou dentelé et décoration très riche; III, en forme de vase hémisphérique, obtenu en coupant l'œuf au milieu, avec une décoration très simple; IV, semblable au type III, mais foré sur le fond; V, perforé aux deux extrémités, habituellement décoré; VI, avec un trou de 4 ou 5 cm à une extrémité sur laquelle on insère un col de pierre ou de faïence; VII, fragments de coquilles peintes en guise de masque.

Les études de M. Astruc sur les découvertes opérées à Carthage (ASTRUC 1956) mettent en évidence l'usage prépondérant des fragments de coquilles plus petits, utilisés comme masques apotropaïques, dans lesquels un relief particulier est attribué aux yeux peints en noir, tandis qu'en rouge, et de manière assez sommaire, sont peints le nez, la bouche et les joues. Les coquilles du type I, entières et non décorées, sont environ une douzaine, tandis qu'on n'en compte que six en forme de récipient, trois du type III en forme de coupe hémisphérique et trois taillées en forme de vase clos, du type II. Ces dernières étaient peintes en ocre, bleu et noir avec des motifs géométriques et phytomorphes, presque complètement effacés. Les exemplaires de loin les plus nombreux relèvent du type VII, en guise de masque humain, où dominent le noir pour le contour du visage et pour les yeux et le rouge pour le nez, la bouche et les pommettes des joues.

Dans d'autres nécropoles d'Afrique du N. on a également découvert des coquilles d'œufs d'autruche (ASTRUC 1937) : une riche série tant du type I, entières et non décorées, que du type II, datée du IIIe/IIe s., provenant de Gunugu/Gouraya, en Algérie (ASTRUC 1954). Les thèmes décoratifs sont analogues à ceux, géométriques et phytomorphes, des exemplaires carthaginois, mais le répertoire s'enrichit de figures anthropomorphes et animales (une figure féminine ailée, une figure masculine, une autruche) qui dénotent l'autonomie et la vivacité d'un artisanat capable d'offrir une production destinée aussi à être exportée.

La fragilité du matériel ne permet pas des considérations typologiques et iconographiques sur les découvertes faites à Malte et en Sicile, lesquelles nous sont parvenues dans des conditions extrêmement fragmentaires. Les vagues traces de couleur qu'elles portent sont néanmoins significatives de

l'existence d'une tradition artisanale au service de croyances funéraires communes à tout le monde punique d'Occident.

L'étude des coquilles d'œufs d'autruche découvertes en Sardaigne (ACQUARO 1984), y compris à des époques fort récentes, à Cagliari (ACQUARO 1984, fig. 68-69; AA. VV. 1988, p. 706, n°726), Bitia et Tharros, met en lumière la variété typologique et iconographique d'un matériel qui n'est pas abondant, mais qui témoigne bien des rapports culturels et commerciaux qui existèrent avec la côte N.-africaine. Une dizaine d'exemplaires de masques, datés des VIe, Ve et IVe s. et découverts dans la nécropole de Tuvixeddu à Cagliari (ACQUARO 1975b), proviennent vraisemblablement de Carthage; la typologie en forme de masque est aussi documentée par une quinzaine d'exemplaires trouvés dans les tombes de Tharros (ACQUARO 1984, p. 47-54). De la nécropole de Bitia (ACQUARO 1981) proviennent en revanche trois coquilles dont deux du type III et IV, en forme de coupe, et une du type II, en forme de vase, aucune n'étant antérieure au VIe s. La coupe du type IV, avec un trou à la base et une décoration peinte en forme de tresse de couleur brunâtre, est considérée comme une importation carthaginoise; la coquille en forme de vase, en raison de la décoration ocre à métopes, remplies par le «signe de Gouraya», pourrait au contraire être un produit des ateliers de Gouraya, mais sur lequel une intervention d'un artisan local ne doit pas être exclue (ACQUARO 1984).

L'Espagne est la région qui a de loin offert la documentation la plus vaste de coquilles d'œufs d'autruche, avec plus de 800 exemplaires (*cf.* SAN NICOLÁS PEDRAZ 1975, 1977). En réalité, environ 9/10 de ces exemplaires proviennent de tombes de la nécropole de Villaricos (724, dont 447 du type I, coquilles entières et non décorées, tandis que les autres sont presque toutes du type II, en forme de vase avec une décoration peinte) et sont datés des VIIe-VIe s. (ASTRUC 1951, p. 87-160). La majeure partie des exemplaires restants fut trouvée dans les tombes d'Ibiza (ASTRUC 1957), qui attestent d'une variété plus grande de types (III, IV, V et VII) (ainsi, *Catalogue* 1986, n°353) et qui se situent sur un arc chronologique qui va du VIe au IIIe s. Quelques exemplaires proviennent sporadiquement de contextes funéraires d'autres sites, comme Huelva, Almuñécar, Toscanos et Alicante. On notera avec un intérêt particulier le fait que dans la seule péninsule Ibérique quelques exemplaires, datés entre les VIIIe et VIe s., ont été mis au jour dans des contextes civils, à El Carambolo, Toscanos et Almizaraque. La documentation espagnole se distingue donc par son abondance, mais aussi par le fait qu'y dominent de manière absolue les coquilles en forme de récipients, en vase clos ou en

coupe, et par la richesse de sa gamme décorative. Deux tonalités d'ocre-rouge, trois tonalités de bleu, une de noir, telles sont les couleurs utilisées pour peindre un répertoire décoratif très varié qui est composé de motifs géométriques, phytomorphes (palmettes, fleurs de lotus, rosettes), zoomorphes (cerfs, coqs, oiseaux), à valeur magique et symbolique (œil d'Horus, le «second signe de Villaricos», analogue au «signe de Gouraya»). Les masques peints sur des fragments de coquille sont rares; on n'en possède que trois exemplaires d'Ibiza. Dans la péninsule Ibérique s'était donc imposée la portée symbolique de l'œuf d'autruche (attestée aussi par le grand nombre d'exemplaires à coquille entière non décorée qui relient cette documentation à celle de l'Afrique du N.), ce qui permet de rattacher cette tradition artisanale et religieuse à celle qui était en vigueur au Levant au IIe millénaire. La soigneuse étude typologique, iconographique et chronologique qu'en a faite M.P. San Nicolás Pedraz laisse néanmoins encore ouverte la question de l'existence éventuelle d'une activité locale, secondaire (SAN NICOLÁS PEDRAZ 1975, p. 103), une question qui vaut aussi pour la documentation de la Sardaigne (ACQUARO 1984, p. 47-54) et qui se pose aussi pour les coquilles décorées trouvées en Étrurie (TORELLI 1965). Mais il est évident, de toute manière, que les ateliers N.-africains avaient de fortes capacités d'irradiation dans ce domaine de l'artisanat (MOSCATI 1988b, p. 461).

C. *Amulettes*

Les amulettes (pour la catégorie des porte-amulettes, *cf.* II.17e L'art. Orfèvrerie), très fréquentes dans les tombes phéniciennes et puniques, surtout dans les tombes de femmes et d'enfants, représentent le témoignage le plus évident de l'adoption des croyances magiques égyptiennes et du prestige dont celles-ci et les pratiques qui leur étaient associées jouissaient chez les Phéniciens. Les études consacrées à cette production ont mis en évidence le fait que le monde phénico-punique a opéré une sélection, tant en important qu'en reproduisant, dans l'immense répertoire égyptien et a privilégié certains motifs, comme l'œil *udjat* (ainsi, ACQUARO 1977, n°402, 403, 427; AA. VV. 1988, p. 699, n°681), l'uræus, Horus enfant, Isis nourricière, Ptah patèque (ainsi, ACQUARO 1977, n°578; AA. VV. 1988, p. 699, n°685), Bès. Mais les autres divinités égyptiennes ne manquent pas pour autant, tout comme les animaux-attributs, le tout en fonction d'un choix conditionné par les exigences des contextes rituels expressément phénico-puniques (ACQUARO 1988b). Dans ce contexte si égyptisant, sur une soixantaine

de sujets identifiables dans le répertoire des amulettes découvertes dans les sites phénico-puniques, une minorité seulement dérive de thèmes propres à l'expérience figurative punique, comme le signe «de Tanit», les masques grimaçants et de silènes qui reproduisent des prototypes de terre-cuite, les figures humaines, les cippes qui imitent sur le mode punique le pilastre *djed* (ainsi ACQUARO 1977, n°125; AA. VV. 1988, p. 697, n°672).

D'une manière générale cependant, il n'est pas toujours possible, dans la majorité des cas, d'opérer une distinction entre la production locale et les importations d'Égypte. Dans le monde phénico-punique d'Occident, a observé HÖLBL 1986, p. 162-163, les amulettes se répartissent en véritables exemplaires égyptiens en faïence, amulettes phéniciennes orientales en faïence, tendre, jaune clair et sans glaçure, et en stéatite, produits puniques qui se distinguent généralement du point de vue matériel par une faïence dure, semi-vitreuse et, stylistiquement, par une certaine géométrisation. Mais, dans l'Occident phénico-punique, a aussi soutenu G. Hölbl, si l'on met à part les exemplaires d'importation égyptienne les plus anciens, qui sont caractérisés par une glaçure résistante, dans une grande partie de la documentation n'apparaîtrait aucune véritable différenciation entre les prototypes et les imitations. L'évolution du naturalisme à la géométrisation des formes qui se manifeste dans la typologie serait due tant aux Égyptiens qu'aux Phéniciens et aux Puniques (HÖLBL 1986, p. 163). Quoi qu'il en soit, les travaux d'E. Acquaro montrent que parfois l'amulette phénico-punique de toute évidence «si faccia interprete di una tematica iconografica e stilistica autonoma che, benché modesta ed episodica, non si può ignorare» (ACQUARO 1988b, p. 399).

CHAPITRE 18

ICONOGRAPHIE ET ICONOLOGIE

D. Ciafaloni

A. *Problèmes et perspectives méthodologiques*

Si par enquête «iconographique» on entend l'aptitude habituelle à décrire de manière ponctuelle les monuments figurés dans une perspective de type classificatoire et philologique, largement dominante dans les études sur la production artistique proche-orientale, si d'autre part, par analyse «iconologique», on entend un approfondissement de type sémantique qui implique un jugement de valeur culturelle sur l'image analysée, alors il faut d'emblée souligner que les études phénico-puniques ont été longuement dominées par un intérêt principalement documentariste. On visait ainsi à l'organisation d'une très vaste série de témoignages figuratifs pratiquement inconnus jusqu'il y a quelques décennies, ou en tout cas gravement sous-évalués étant donné la persistance, jusqu'à une époque récente, du jugement fondamentalement négatif porté sur l'art phénicien, accusé en général de manquer d'originalité et d'être répétitif.

Tandis que dans le domaine voisin de l'archéologie proche-orientale se développe, depuis quelque temps déjà, une nouvelle sensibilité envers le document artistique ou artisanal en tant que document sémantique précieux (qu'il s'agisse d'un témoignage sur les pratiques ou les croyances religieuses, sur les traditions mythiques, ou encore sur les conceptions politiques), selon les méthodes de recherche les plus modernes (surtout de la part de l'école américaine), dans le domaine des études phénico-puniques, par contre, a longtemps prévalu une approche du problème de la signification des images qu'on pourrait faire remonter au XIXe s. et au positivisme.

Afin de permettre un encadrement meilleur du problème critique auquel nous sommes ici confrontés, qu'il soit permis de proposer des exemples concrets. Si l'on reste dans le domaine des études sur l'art du Proche-Orient ancien en général – dont, il est bon de ne pas l'oublier, la production artisanale phénicienne est partie intégrante, et non la moindre, il est opportun d'attirer l'attention sur quelques études qui ont marqué un progrès remarquable sur la voie de l'interprétation symbolique des images. Par exemple, la monographie exhaustive de ROOT 1979 sur l'image royale

dans l'art achéménide constitue un des résultats les plus importants dans ce sens : partant d'un substrat méthodologique solide, qui se rattache à la définition kublérienne de l'art comme système symbolique de signes, cet auteur formule une série d'observations, largement documentées, afin de démontrer la fonction propagandiste, et hautement symbolique, des représentations impériales achéménides; celles-ci étaient destinées à exalter la *pax persiana* et l'ordre de l'empire dans une perspective de participation joyeuse et confiante des populations soumises à la construction du destin impérial de la Perse.

Plus récemment, une monographie consacrée à l'analyse approfondie des palais de Sennachérib à Ninive (RUSSELL 1991) a bien mis en évidence la mutation survenue sous le règne de ce roi dans le choix et l'organisation des images destinées à illustrer l'action du souverain occupé à construire un empire solide, sûr et florissant. Contrairement à ses prédécesseurs, Sennachérib semble recourir davantage à une symbolique de type «constructive», mise en œuvre pour signaler l'activité inlassable du roi construisant un palais qui de toute évidence constitue le parallèle microcosmique de l'empire dans son ensemble.

Ces études ne sont que deux exemples parmi de nombreux autres, qui illustrent le développement qu'a connu l'enquête de type iconologique en particulier dans la littérature anglo-saxonne, tandis que l'école italienne est par tradition plus encline à affronter des problèmes de type philologique ou relevant plus spécifiquement de l'histoire de l'art. Il est clair que, pour ce qui concerne le domaine phénicien, le spécialiste doit tenir compte du fait qu'il dispose d'une documentation relativement plus maigre et moins homogène que celle qui existe pour les époques achéménide ou néo-assyrienne. La carence presque totale de sources qui fournissent, comme c'est en revanche le cas pour les deux domaines évoqués ci-dessus, des indications utiles pour l'interprétation de l'image limite assez gravement l'étude iconologique des matériaux qui ont survécu et qui sont déjà eux-mêmes plutôt réduits, tant du point de vue quantitatif que du point de vue de leur dimension (puisque l'art phénicien est principalement connu à travers ce qu'on appelle les «arts mineurs»).

Nous possédons, il est vrai, quelques textes qui évoquent une commande royale, mais ils sont de toute manière très rares et très pauvres quant aux informations fournies, lesquelles sont du reste conventionnelles. En outre, dans les quelques cas où nous disposons d'un texte commémoratif manque malheureusement le monument auquel le texte se réfère, si bien que le spécialiste continue à se débattre dans le problème habituel qui le

voit disposer d'un seul des deux filons d'enquête, ce qui peut difficilement porter à une observation précise et définitive.

Un exemple représentatif de cette situation est fourni par la stèle de Yehawmilk (PUECH 1981, p. 158-162). Celle-ci, bien qu'elle date d'une époque avancée, fournit un témoignage épigraphique précieux : la dédicace à la Dame de Byblos (la Baalat Gubal), par le roi phénicien, d'un petit ensemble monumental qui comprend un autel de bronze, une statue d'or, une sculpture du roi lui-même, un disque ailé toujours en or, le tout inséré à l'intérieur d'une ample colonnade couverte qui constituait une sorte de temple ou de sanctuaire (d'après ce qu'on croit comprendre du texte). Même si les divers éléments ainsi décrits peuvent trouver des parallèles, même partiels, dans les pièces d'artisanat qui nous sont parvenues, en particulier dans les stèles, la disparition du monument spécifiquement mentionné dans l'inscription ne permet pas de déboucher, à travers la combinaison des données à notre disposition, sur des observations utiles et précises. Ceci n'est qu'un exemple des difficultés auxquelles est confronté le spécialiste qui est presque toujours aux prises avec une documentation partielle, chronologiquement et géographiquement disparate, qui s'avère souvent fuyante quand on s'efforce de l'insérer dans un cadre chronologique précis qui en permette une utilisation sûre.

On est de plus confronté à un certain déséquilibre dans la documentation disponible, franchement maigre en Orient (nonobstant la récupération d'une grande quantité de matériel mineur dans des collections, en particulier ces dernières années), plus vaste et plus diversifiée en Occident, où la recherche archéologique a procédé de manière plus rapide, ne trouvant en effet pas d'obstacles extérieurs à son cheminement, comme cela arrive en revanche depuis une vingtaine d'années dans l'aire géographique de la mère-patrie phénicienne. De surcroît, certains matériaux – en particulier les ivoires et les coupes – fort utiles pour le discours iconologique vu la très vaste quantité de motifs qui y figurent ne sont presque exclusivement attestés qu'en dehors de l'aire spécifiquement phénicienne, du fait qu'il s'agit de matériaux précieux destinés à l'exportation qui peuvent avoir subi des conditionnements extérieurs dans le choix et dans l'élaboration des motifs utilisés, parfois en fonction du public auquel ils étaient destinés (*cf.* CIAFALONI 1992, pour les ivoires).

Pour ces matériaux, on préférera donc une analyse de type fonctionnel, attentive à la destination plus qu'à la production. Un tel constat implique que ces pièces ne sont pas entièrement fiables dans l'optique de l'illustration des croyances ou des symboles proprement et exclusivement phéniciens. Mais, d'un autre côté, on ne peut manquer d'observer que

précisément l'éclectisme et la disponibilité des artisans phéniciens à recevoir et à réinterpréter des motifs issus d'une antique tradition est une caractéristique et une constante de cet art, si bien que les matériaux dont nous sommes partis doivent à juste titre être utilisés dans la démarche interprétative. Quoi qu'il en soit, ce n'est que de l'attestation constante d'un motif donné sur divers supports artisanaux (ivoires, toreutique, glyptique, production lapidaire) qu'on est en droit de déduire valablement une valeur originelle, quoique pas nécessairement dans toutes ses connotations.

Malgré les difficultés exposées ci-dessus, ces dernières années surtout, quelques spécialistes (CULICAN 1960-1961, 1968a, 1970, 1975-1976, 1976a; GUBEL 1980, 1985a, 1986a, 1987; MOSCATI 1987a; XELLA 1991a), davantage sensibles au problème iconologique, ont consacré des études lumineuses à l'examen de tel ou tel motif. On fera allusion à certaines de ces acquisitions critiques dans la suite de cette contribution.

Toujours dans le domaine des problèmes de caractère général, il faut souligner le fait que certaines des acquisitions critiques assurées sont dérivées des intuitions de S. Moscati, à qui on doit la définition de «culture d'image» à propos de l'iconographie phénicienne et punique. Cette expression, empruntée à la critique d'art moderne, s'adapte bien à l'attitude des artisans phéniciens dans les processus de transposition où ils utilisent de manière plutôt désinvolte les mêmes motifs iconographiques sur divers supports artistiques. Cette attitude semble avoir conduit, bien que ce phénomène ne soit pas aussi généralisé qu'on avait tendance à la croire jusqu'il y a peu, à une simplification, et parallèlement à des malentendus, dans les messages iconologiques originellement particuliers et distinctifs d'un motif spécifique.

En outre, la constatation, toujours par le même spécialiste, de fortes tendances aniconiques dans l'art phénicien et surtout punique – une attitude du reste bien connue depuis les débuts des études phéniciennes au siècle dernier – a stimulé la recherche des causes et des modes à travers lesquels cette attitude s'est manifestée. Les stèles, mais aussi les bijoux, constituent le matériel privilégié pour une telle enquête, car ils documentent le plus largement cette disposition figurative. Des motifs comme le bétyle, le losange, l'idole-bouteille (ces derniers étant du reste des schématisations évidentes de la figure humaine), le signe «de Tanit» ont été analysés avec attention. Hormis leur évidente dérivation et parenté avec les symboles non figuratifs largement diffusés dans toutes les populations sémitiques, le résultat le plus intéressant de cette enquête est l'observation selon laquelle dans le domaine phénico-punique une analyse

diachronique de cette attitude semble difficile, voire impossible. La cohabitation des deux phénomènes (iconisme et aniconisme) au sein de la production artisanale des divers centres, en particulier en Sardaigne, rend vaine toute tentative visant à distinguer chronologiquement et géographiquement les deux attitudes. Ce que dit S. Moscati à propos de l'«idole-bouteille», abondamment attestée à Tharros sur les stèles, est à cet égard éclairant : «Sia la separazione della testa mediante una linea orizzontale sia la svasatura della base non possono spiegarsi altrimenti che con un tentativo, rozzo ma evidente, di umanizzare l'"idolo a bottiglia"; tentativo tanto più notevole in quanto l'immagine risponde a criteri di schematicità. Un'ipotesi inversa, e cioé quella di un momento di passaggio nella riduzione aniconica della figura umana, non sembra verosimile per l'evidente carattere di deformazione delle anomalie, e in particolare di quelle della base... In conclusione la stele n. 110 di Tharros, mentre non modifica la tesi della derivazione dell'"idolo a bottiglia" dall'immagine femminile con braccia distese lungo i fianchi, dimostra in atto ancor prima dell'età ellenistica la tendenza a "riumanizzare" lo schema derivato, nel quadro di quell'oscillazione tra tendenze iconiche e tendenze aniconiche che sempre più appare, senza possibilità di prevaleze univoche e costanti, una caratteristica dell'iconografia delle stele puniche» (MOSCATI 1987a, p. 46-47).

En somme, étant donné le manque d'homogénéité des témoignages utilisables, leur dispersion géographique et leur différenciation chronologique parfois très nette, il est impossible de fournir ici un panorama exhaustif de tous les motifs iconographiques attestés et de leur interprétation iconologique. Il nous semble donc plus opportun de procéder *per exempla*, en affrontant seulement quelques-uns des schémas iconographiques les plus répandus et en proposant, lorsque cela s'avère possible, un essai d'exégèse iconologique.

B. *Quelques motifs iconographiques et essai d'exégèse iconologique*

1. La tendance à disposer des figures opposées de part et d'autre d'un motif central constitue indubitablement une formule structurale spécifique et caractéristique de l'art phénicien. Le motif le plus souvent choisi comme élément central de ces représentations «balancées» est l'arbre de vie, ou mieux encore, l'arbre sacré, largement attesté dans toute la production artisanale du Proche-Orient ancien depuis les époques les plus reculées (KEPINSKY 1982). L'élément végétal prend, selon les cas, la

forme d'une plante de papyrus ou de lotus, plus souvent d'une palmette stylisée constituée d'éléments superposés. Parfois, on constate l'association d'éléments égyptiens symboliques et aniconiques, par exemple le pilier symbolique *djed* avec des éléments phytomorphes qui semblent naître de celui-ci. En direction de cet élément central convergent de manière spéculaire deux figures humaines, tant masculines que féminines, mais de toute façon chargées, selon toute vraisemblance, de significations religieuses, ou bien des figures animales réelles ou fantastiques (béliers ou sphinx).

Cette formule de composition est particulièrement répandue dans les ivoires, en particulier dans ceux qui proviennent de Nimroud et de Samarie, et dans une moindre mesure, d'Arslan Tash et de Salamine de Chypre. Depuis sa première attestation sur ivoire dans le Proche-Orient, ce motif se répand largement, tant sur des matériaux différents (par exemple, dans la glyptique) que dans des milieux géographiques divers (spécifiquement en Occident), où les connotations originairement symboliques et religieuses présentes au départ dans les matériaux orientaux (ainsi que l'attestent les nombreux détails qui renvoient à la symbolique égyptienne) tendent à s'estomper au sein d'un art-description fondamentalement éclectique et ne manquant pas d'accents réalistes.

2. À ce propos, il suffit de songer, par exemple, au motif de la barque de papyrus (ph. n°38), qui dans les ivoires orientaux apparaît généralement isolé, ce qui accentue son caractère de signe symbolique, probablement chargé d'une signification eschatologique dont on conserve peut-être encore le souvenir, tandis qu'en milieu occidental, et plus spécialement dans la glyptique (ACQUARO 1986b), il semble avoir perdu cette connotation originelle pour acquérir une valeur plus spécifiquement décorative, conditionnée par le support qu'il accompagne (l'ovale du scarabée).

La distance qui sépare ces deux façons de comprendre l'image, dans ce cas particulier, semblerait trouver un élément de jonction dans les coupes. Sur celles-ci d'une part, le motif semble, au moins partiellement, conserver sa valeur religieuse d'origine (à tel point qu'il est souvent accompagné d'autres motifs égyptisants non dépourvus d'une certaine prégnance sémantique, par exemple, le pharaon qui abat l'ennemi sur la célèbre coupe de Préneste – MARKOE 1985, E1) qui véhicule elle-même des motifs symboliques comme Osiris momiforme adoré par deux acolytes vêtus comme Horus, ou bien le scarabée à quatre ailes. D'autre part, la barque de papyrus sur la coupe de Nimroud, récemment découverte dans une tombe princière assyrienne de Nimroud remontant à l'époque de

Sargon II (coupe exposée au Musée de Bagdad; analyse personnelle directement réalisée sur la pièce par l'auteur) apparaît, dans trois cas, comme le simple véhicule d'activités liées à la chasse et à la pêche dans un milieu nilotique, tandis que, dans un cas seulement, il constitue le support d'une scène apparemment cultuelle qui implique vraisemblablement une représentation momiforme d'Osiris ou de Ptah.

Les deux exemples présentés semblent démontrer que déjà dans les coupes, qu'on peut vraisemblablement dater de la fin du VIII[e] ou du VII[e] s. et qui sont donc chronologiquement plus proches des ivoires de Nimroud, il y aurait un phénomène de superposition entre la barque sacrée et la simple barque de transport utilisée pour la navigation nilotique, deux barques qui étaient à l'origine bien distinctes en milieu égyptien. Dans le domaine occidental, les deux fonctions de la barque de papyrus sont perçues, quoique séparément : les scarabées, étant donné notamment leur disposition dans les tombes, semblent privilégier une version plus proche des modèles à connotations symboliques (il suffit de songer à certains scarabées d'Ibiza sur lesquels la barque porte une divinité, bien que sommairement précisée au point qu'une identification directe est pratiquement impossible); au contraire, sur un célèbre ivoire orientalisant de la tombe Bernardini de Préneste (AA. VV. 1988, fig. de la p. 544, au centre), la scène de banquet qui se déroule sur le pont d'une embarcation dénote sa fonction exclusivement «laïque».

3. L'origine égyptienne de nombreux motifs phéniciens présents sur les ivoires phéniciens d'Orient, et donc transmis à l'Occident via d'autres supports artistiques, a été depuis longtemps soulignée. Les deux jeunes gens (ou génies) qui lient l'arbre de papyrus (fig. 1) sont évidemment inspirés du célèbre motif du double dieu Hapi qui lie les plantes de papyrus et de lys autour du hiéroglyphe symbole de l'«unité», symbolisant de la sorte l'union de la Basse et de la Haute Égypte. Dans les ivoires, on note toutefois une différence tant dans la plante, qui ne trouve aucun écho nilotique précis, que dans le vêtement des jeunes gens qui dans un cas (à Arslan Tash) portent une sorte de double couronne qui pourrait les désigner comme princes royaux (?). Il est permis de se demander jusqu'à quel point une telle variation peut être comprise comme une volonté précise de l'artisan phénicien d'actualiser le motif originel égyptien, tout en le libérant simultanément de sa valeur symbolique initiale et en lui en attribuant une autre, de type plus historique et royal. Dans cette perspective, les deux jeunes gens pourraient être interprétés comme deux princes – peu importe s'ils sont royaux ou non – qui sont donc

fonctionnels dans le cadre de la destination royale ou princière du meuble originellement décoré par cette plaque d'ivoire.

Dans d'autres cas, les figures latérales revêtent l'aspect de la tête en forme d'oiseau ou de taureau, ce qui semblerait impliquer une connotation sacerdotale des personnages. Il est de toute manière intéressant de noter que le motif, selon les variantes iconographiques spécifiques qui sont introduites, est l'objet de diverses interprétations et assume des significations différentes. Cette faculté d'adaptation des artistes phéniciens semble caractéristique : en changeant quelques détails, mais en sauvegardant la structure générale de la représentation, une forme figurative spécifique est rendue plurivoque.

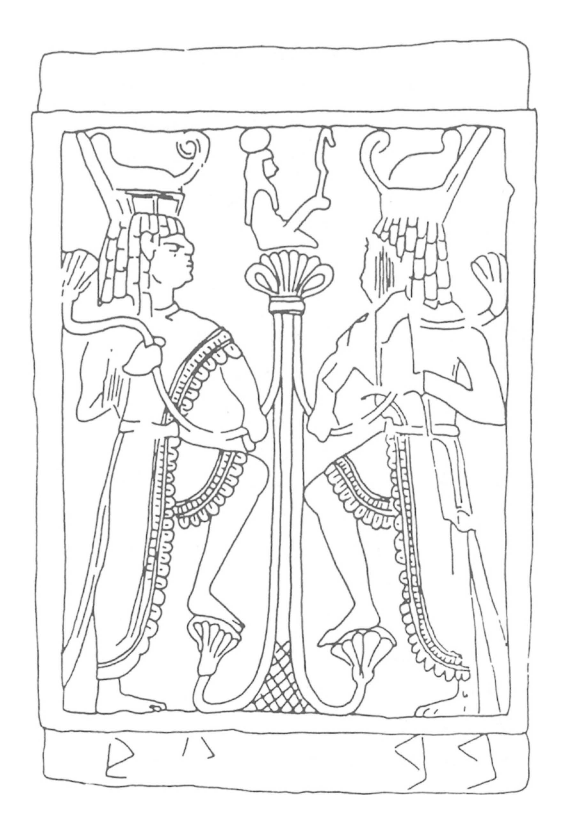


Fig. 1. Génies qui lient l'arbre de papyrus.
Ivoire d'Arslan Tash (MOSCATI 1979, fig. 16).

4. De caractère exclusivement «laïc» et contenant des allusions politiques voilées à la fonction de la royauté, il faut aussi citer l'iconographie de l'ennemi vaincu et abattu par un sphinx à tête de faucon (ph. n°39), qui apparaît souvent sur des ivoires phéniciens provenant surtout de Nimroud

et de Samarie. Leur découverte dans des localités fortement marquées par la présence royale invite déjà à proposer une interprétation en tant que *signa* d'une symbolique du pouvoir qui s'exprimait aussi à travers d'autres supports (à Nimroud, spécifiquement, dans les reliefs historiques du palais N.-O.; à Samarie, dans les sceaux royaux inscrits). En outre, les étroites connexions stylistiques relevées entre les deux séries (CIAFALONI 1992, chap. 2) semblent indiquer l'existence d'une production phénicienne de ces objets chargés de symbolisme, production destinée aux principales cours de l'époque et en premier lieu à la cour néo-assyrienne.

Il semble clair que ces artisans phéniciens, tout en reprenant une iconographie égyptienne largement diffusée, surtout à l'époque du Nouvel Empire, et vraisemblablement bien connue au Levant depuis le Bronze Récent, n'en ont ni perdu ni vanifié la signification originelle, étant donné que les objets précieux (surtout le mobilier) qu'ils produisaient n'étaient pas destinés à la consommation interne (où l'exaltation de la figure royale à travers les produits artisanaux ne semble pas avoir été particulièrement ressentie étant donné l'absence d'une idéologie de la royauté particulièrement développée), mais plutôt au riche marché qu'offraient alors les cours étrangères, en particulier la cour néo-assyrienne, bien plus sensible à une exaltation de la figure du souverain à travers une exploitation attentive des supports artistiques (RUSSELL 1991).

Le motif qui nous intéresse, loin de s'éteindre une fois épuisée sa fonction symbolique en relation avec les milieux palatiaux des grandes monarchies orientales, est encore attesté dans d'autres milieux et sur d'autres supports à des époques différentes. On notera avec intérêt sa présence en milieu chypriote, sur des œillères de bronze provenant de la nécropole de Salamine, datant du VIIe s. (KARAGEORGHIS 1974, pl. 107). Les riches matériaux funéraires du site chypriote étant liés à l'exaltation somptueuse des princes locaux, on devra peut-être penser à une transmission du motif à travers les matériaux précieux orientaux acquis par les aristocraties locales et reproduits par des artisans phéniciens ou phénicisés, en réponse à une sollicitation spécifique de leurs commanditaires, lesquels tentaient d'adapter leur propre glorification aux modèles royaux provenant du Proche-Orient, conformément à un type de comportement qui est aussi attesté en Étrurie pour l'époque orientalisante. Dans le cas particulier des artisans phéniciens, ceux-ci semblent avoir été le véhicule actif de cette acquisition de motifs symboliques. Leur présence à Chypre, qu'il s'agisse d'artisans itinérants ou formés sur place au goût de leurs collègues proche-orientaux, démontre que l'adaptation des élites locales, phéniciennes ou phénicisées, aux goûts de la mère-patrie est accomplie, y compris à travers l'adoption de motifs iconographiques

qui relèvent d'une antique tradition et qui sont encore chargés d'un symbolisme politique net.

Au contraire, l'attestation plutôt sporadique du motif en milieu occidental, par exemple sur un scarabée d'Ibiza du Ve s. découvert dans un contexte funéraire (BOARDMAN 1984, n. 94), semble davantage témoigner de la reproduction mécanique d'une iconographie acquise avec le temps et dépourvue de sa haute signification symbolique que d'un choix significativement sélectif et fonctionnel. Ou alors, il faudrait supposer que le contexte funéraire ait favorisé une interprétation du motif comme symbole évident de mort et de défaite, ce qu'on ne peut en tout cas démontrer.

5. Le sphinx masculin ailé est un des motifs les plus répandus. Il est attesté sur divers supports artistiques, en particulier sur les ivoires, les coupes et dans la glyptique. Il maintient pour l'essentiel les attributs conventionnels qui prouvent son origine égyptienne : la couronne double, la fausse barbe, les colliers ou les pectoraux et la jupe courte. Généralement représenté sous la forme d'un sphinx passant, du moins dans les pièces assurément issues de l'école phénicienne, comme les célèbres ivoires de Salamine de Chypre (ph. n°40), il est toujours traité par l'artisan de manière à suggérer ce que WINTER 1976, p. 6, a justement défini comme l'«emotional disengagement», qui est avant tout obtenu grâce à la position entièrement de profil de tout le corps, tête comprise. Souvent il est utilisé comme élément constitutif des formules opposées et spéculaires dont on a parlé ci-dessus; il y assume, selon toute vraisemblance, la signification protectrice que la plupart des créatures, réelles ou fantastiques, utilisées dans ces compositions, tendent à avoir.

Le sphinx, dans la mesure où il est depuis le début étroitement lié à la symbolique royale, se prête bien, en milieu phénicien, à être interprété comme manifestation symbolique du souverain. Dans cette perspective, le renvoi, plusieurs fois invoqué par les spécialistes, au fameux passage d'*Ez.* 28, 11-14, dans lequel le prophète utilise le sphinx comme symbole de la puissance du roi de Tyr, en lui attribuant en outre la qualité de passer indemne par le feu, est très éclairant. En relation avec cette interprétation, la proposition avancée par MALLOWAN 1978, p. 39, semble pour le moins intéressante et lumineuse; elle se rapporte à la sphinge représentée de face sur un morceau du trône d'ivoire provenant de Nimroud, dont les caractéristiques stylistiques, plus plastiques et monumentales, ne constituent pas un obstacle en mesure de s'opposer à une attribution de cette œuvre au travail d'un atelier phénicien, même si celui-ci fut en partie influencé par des conventions formelles syriennes. Selon le savant

anglais, cette pièce pourrait relever, en tenant compte du contexte de découverte, de l'époque du roi Assarhaddon (*c*.670) puisqu'il fut trouvé dans une des pièces qui faisaient partie de son appartement. S'agissant vraisemblablement d'un couronnement de trône, ainsi que la forme lunaire semble le suggérer, le sphinx devrait constituer la représentation symbolique du roi en personne.

Le sphinx apparaît très souvent également dans sa version féminine. Dans ce cas, il revêt exclusivement une fonction symbolique générale, puisqu'il ne peut évidemment plus être identifié comme la figure du roi. Parmi les diverses variantes attestées, celle qui figure sur un ivoire de Nimroud récemment illustré par HERRMANN 1986, n. 1267 (ph. n°41) est particulièrement intéressante : la sphinge, en marche et de face, porte un couvre-chef hathorique et est occupée à allaiter un petit dans le cadre d'un paysage nilotique (CIAFALONI 1992, chap. 5). La probable association de ce fragment d'ivoire avec d'autres qui représentent des animaux réels, tels des lions ou des vaches, au milieu d'un paysage nilotique similaire et également en train d'allaiter leurs petits, fait pencher la balance en faveur d'une interprétation purement narrative et réaliste du motif, qui semble avoir renoncé aux implications symboliques complexes qui connotent le sphinx masculin. Il semblerait donc que dès l'origine (étant donné la datation haute des ivoires par rapport à d'autres matériaux comme les coupes ou la glyptique occidentale) il existait une version «laïque», ou plus exactement purement descriptive et paysagiste, du motif.

6. La vache qui allaite le veau est un motif très répandu sur les ivoires, en premier lieu sur ceux qui proviennent d'Arslan Tash, mais aussi d'autres localités, et il est très largement reproduit sur les amulettes en milieu occidental, bien qu'on y suive des canons stylistiques bien plus «cursifs» et des critères iconographiques plus généraux et moins caractérisés dans les attributs. L'étude minutieuse de MATTHIAE 1962b a démontré l'antiquité de ce motif symbolique qui déjà dans la glyptique paléo-babylonienne apparaît dans la variante locale de la déesse nue portant les mains aux seins sous une vache et un veau. Si l'on accepte l'identification de la déesse à Ishtar, il semble particulièrement éclairant de renvoyer à un texte rituel (BARNETT 1975, p. 143) dans lequel la déesse est décrite comme une «vache bienveillante qui allaite le prince», ce qui souligne son caractère de nourrice royale. Outre ce renvoi, on doit rappeler que le motif, largement attesté en Égypte avec sa valeur symbolique liée au culte royal, devait déjà être connu au Levant, ainsi que le démontre un pectoral avec cartouche de Amenemhet III retrouvé au Liban (BARNETT 1975, p. 143, n. 8). Plus tard, en milieu ougaritique également, on trouve un témoignage littéraire

d'un certain intérêt : dans un texte, d'interprétation il est vrai controversée, on annonce joyeusement que la déesse Anat a donné naissance à un veau dont le père semble être Baal. De ce témoignage, même s'il apparaît général et peu probant, on pourrait conclure qu'en milieu phénicien la vache qui allaite un veau se réfère à la naissance miraculeuse de quelque divinité locale (BARNETT 1975, p. 143-146).

7. Le motif de la «femme à la fenêtre» (ph. n°42) est parmi les plus caractéristiques et les plus discutés de l'art phénicien. Attesté presque exclusivement dans les ivoires, en particulier dans ceux qui proviennent d'Arslan Tash, mais aussi de Samarie et de Khorsabad, il représente un visage féminin souriant de face, orné d'une perruque de type égyptisant, qui regarde par une fenêtre définie antérieurement par une balustrade basse reposant sur de petites colonnes de type éolien; la représentation est encadrée par une triple corniche progressivement en relief vers l'extérieur. L'interprétation traditionnelle la met en relation avec l'Aphrodite Parakyptousa, dont le culte est particulièrement développé à Chypre (BARNETT 1975, p. 145-151); elle semble trouver un antécédent dans le monde mésopotamien dans la figure de la déesse Kililu qui dans les textes assyriens est définie comme «celle qui se penche à la fenêtre». S'agissant vraisemblablement d'une figure divine, on peut penser que la triple corniche qui l'encadre doit être interprétée comme une représentation synthétique d'un temple ou d'un sanctuaire, à rapprocher de la typologie des *naoi* égyptiens.

Récemment, on a toutefois relevé (BONDÌ 1978b) que le motif des corniches en relief trouve son parallèle le plus immédiat dans certaines pièces du Fort Salmasar de Nimroud, où le motif sert dans un cas d'encadrement à une porte, dans un autre d'élément décoratif dans la salle du trône. Dès lors, il semble raisonnable de déduire qu'il peut synthétiquement représenter «una precisa tipologia di infissi, forse anche lignei, non necessariamente legati all'architettura religiosa» (BONDÌ 1978b, p. 153). Cependant, le fait que le motif semble de toute manière très largement diffusé dans la décoration des stèles en milieu occidental semble indiquer que, indépendamment de son origine, celui-ci a revêtu une signification précise, hautement symbolique et religieuse, qui convient bien à la représentation de la Vénus Prospiciens à laquelle il semble associé sur les ivoires. Quoi qu'il en soit, le problème de leur interprétation précise est encore loin d'être résolu.

8. Une des tâches les plus ardues qui revient au spécialiste de l'iconographie phénico-punique consiste à identifier les nombreuses

divinités représentées sur les divers supports artistiques, lesquels, étant donné leur diversification spatio-temporelle, se prêtent déjà à une superposition de significations selon les époques et les aires géographiques. Pour certaines divinités, il est toutefois possible de rassembler une série de témoignages qui semblent liés entre eux par des traits récurrents, soit de caractère général (conception de la figure, disposition dans l'espace), soit de caractère particulier comme des attributs ou des traits spécifiques de l'habillement.

Parmi les figures étudiées avec le plus de soin, Baal Hammon a été récemment l'objet d'une étude historico-religieuse approfondie (XELLA 1991a) dans laquelle l'auteur a aussi rassemblé une large documentation iconographique qui constitue une référence valable pour des études et approfondissements ultérieurs. Comme l'affirme P. Xella, «Baal Hammon est donc généralement représenté comme un personnage d'âge avancé, avec la barbe, assis sur un trône fréquemment flanqué de sphinx ailés; sur la tête, il porte une tiare ou mitre parfois pointue, ou bien une coiffe caractéristique, décrite comme "radiée" ou "à plumes". Le geste qui lui est habituel est celui de la bénédiction donnée au fidèle, effectuée en levant la main droite, tandis que la gauche tient, usuellement, une hampe ou un sceptre constitué d'une poignée et d'une partie finale généralement terminée par un épi de blé» (XELLA 1991a, p. 112) (ph. n°43).

L'iconographie ainsi décrite, dans ses lignes génerales, est attestée sur une large série de matériaux, parmi lesquels on citera des chatons de bague, des scarabées de jaspe, des stèles, des statuettes et des figurines, provenant tous de l'aire occidentale et datables entre le VIe et le IIIe s., ainsi que sur des monnaies, d'époque toutefois plus avancée. Indubitablement, le trône sur lequel le dieu est assis ne constitue pas en soi un élément suffisant d'identification sûre du personnage divin assis dans la mesure où celui-ci, étant donné son caractère général, est extrêmement répandu, y compris dans d'autres contextes figurés. Néanmoins, certains éléments accessoires semblent utiles pour caractériser plus précisément le personnage assis. En particulier, les sphinx qui flanquent le trône ou le soutiennent, étant donné leur connotation royale assurée, se rattachent vraisemblablement, quand ils lui sont associés, à un personnage divin incarnant la royauté, tel qu'apparaît Baal dans la documentation littéraire et épigraphique. À cela s'ajoute la présence de la couronne, symbole de souveraineté et d'immortalité, ainsi que le geste de bénédiction, qui en définit la nature paternelle et protectrice. Tous ces éléments semblent contribuer à dessiner, dans leur ensemble, une figure divine aux traits universels et multiformes plutôt que «particuliers» et spécialisés, comme est généralement décrit Baal Hammon dans les sources.

L'élément le plus intéressant est cependant constitué par l'édifice cultuel miniature, *cella* ou *naïskos*, qui est souvent associé à cette figure divine et qui abrite ou contient le trône et sa figure, un élément fort répandu en particulier sur les stèles. Des chapelles de ce genre, dérivées de modèles égyptiens, sont attestées en Occident : il suffit de rappeler le célèbre édicule de Nora ou la «Chapelle Carton» de Carthage, qui constitue sans doute à ce jour le meilleur exemple de cette typologie monumentale. Dans ces deux édifices, il est très vraisemblable qu'à l'origine une statue divine ait été placée; ils constituent donc selon toute probabilité le modèle auquel les artisans se sont référés pour représenter le dieu en trône au sein d'un édicule sur les stèles. Plus discutée et généralement moins bien accueillie par les spécialistes, quoiqu'elle ne soit pas à exclure nettement, s'est avérée l'hypothèse selon laquelle l'encadrement architectural des stèles représente le baldaquin placé au-dessus de l'effigie de la divinité à l'intérieur de l'édicule sacré (sur cette question, *cf.* XELLA 1991a, p. 130-140).

9. La figure de Melqart (ph. n°44) semble en revanche identifiable dans les représentations qui montrent un dieu imberbe, en trône ou bien engagé dans une lutte contre un lion, tenant en main la hache fenestrée (CULICAN 1960-1961), même si dans certains cas, comme l'a démontré BISI 1982, il semble plus probable qu'on doive reconnaître dans certaines représentations la figure de Baal Hammon. En outre, en particulier dans la glyptique, on assiste à une sorte de superposition entre le motif de Bès qui combat le lion, celui de Melqart dans la même position et enfin, la figure d'Héraclès qui abat le lion de Némée. Une telle stratification figurative semble être intervenue lors du passage de l'Orient vers l'Occident du motif du *Royal Hero* qui combat un animal sauvage, motif d'abord exprimé dans l'aire phénicienne par la figure de Bès, une divinité très populaire d'origine égyptienne, puis par la figure de Melqart, surtout pour la période de l'expansion vers l'Occident, enfin, selon toute vraisemblance, suite à une médiation chypriote, par la version grécisante d'Héraclès et le lion de Némée, très répandue à partir du Ve s.

10. Étroitement associée aux deux divinités masculines mentionnées ci-dessus, une divinité féminine apparaît sur un scarabée récemment analysé par GUBEL 1980, sur un trône et dotée de ces *regalia* liés également à la fertilité (trône *ḥwt*, couronne, hache fenestrée, sceptre) qui permettent selon toute vraisemblance de l'identifier à Astarté, si l'on tient compte aussi des symboles astraux qui se trouvent sur le fond. La hache et le sceptre, en particulier, des attributs qui sont communs aux figures de

Melqart et de Baal Shamêm à qui Astarté semble liée dans le panthéon phénicien, spécialement à Tyr, paraissent réunir ces trois personnages dans une triade constituée d'éléments associés, l'un à la sphère céleste (Baal), un autre au monde végétal (Melqart) et un troisième (précisément Astarté) à la fertilité.

III

LES AIRES DE LA RECHERCHE

CHAPITRE 1

PHÉNICIE

J.-Fr. Salles

Le thème «Phénicie» tient assurément une place à part dans une étude générale sur les Phéniciens, puisqu'il s'agit, sans aucun doute, du sujet le plus mal connu et le plus disputé : de quoi parle-t-on, en effet ? L'archéologie officielle au Liban est pratiquement paralysée depuis 1974 (HAKIMIAN 1987; FISK 1991) et les cités modernes de Sour et de Saïda oblitèrent deux des plus grandes cités phéniciennes; les recherches entamées sur le site prometteur de Tell Arqa (Institut français d'archéologie du Proche-Orient) reprennent, mais celles de l'Université de la Sarre à Kamid el-Loz ont été brutalement interrompues par la destruction du site. Comme à Byblos, les découvertes en Syrie étaient anciennes (Amrit, Tell Sukas...) et insuffisamment publiées, jusqu'à la reprise des fouilles à Tell Kazel en 1985 (Université Américaine de Beyrouth). Il est en outre improbable que les fouilles annoncées à Beyrouth révèlent la cité phénicienne. L'archéologie de la Galilée israélienne est-elle phénicienne, qui aiderait à mieux comprendre les voisins du N., grâce à des fouilles actives ? Où était vraiment la mère-patrie des Phéniciens tellement bien connus à l'O., quelle était vraiment son étendue ? Dans les trouvailles archéologiques relativement peu nombreuses en provenance des sites de cette région – à définir, qu'est-ce qui est phénicien, qu'est-ce qui ne l'est pas ?

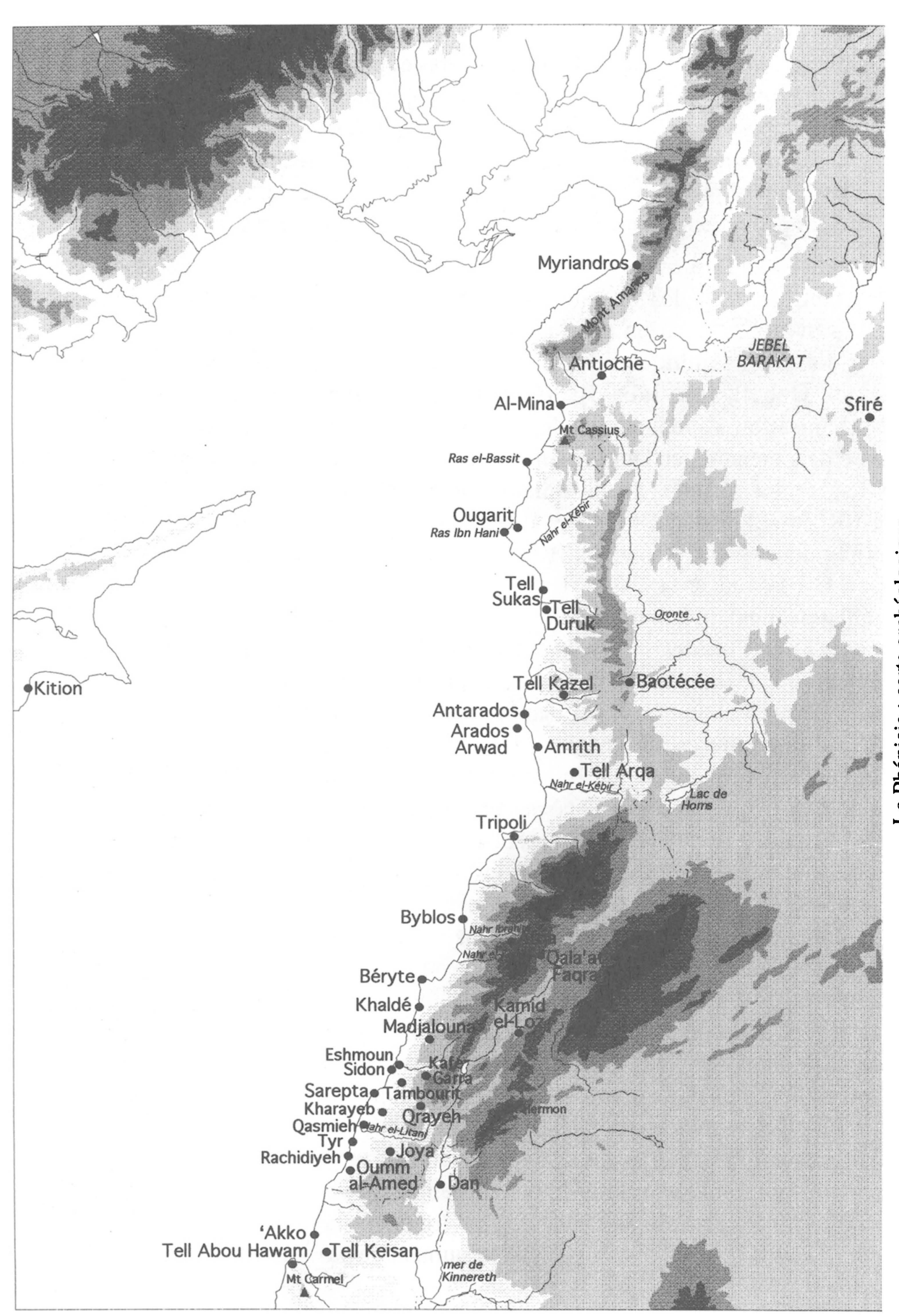
A. *L'aire phénicienne : temps et espace*

1. *Le temps des Phéniciens*

Par convention, les Phéniciens «apparaissent» au Proche-Orient vers la fin du XIIe s. (un peu plus tôt, un peu plus tard est une autre source de débats), et «disparaissent» au moment où les successeurs d'Alexandre le Grand entreprennent l'hellénisation de cette région, à partir du IIIe s. Cette définition chronologique des Phéniciens, peu à peu imposée par S. Moscati à partir des années cinquante (par exemple MOSCATI 1982a, p. 11-26), a été maintes fois contestée (par exemple BAURAIN 1986), et n'a été retenue ici que pour des motifs d'harmonisation avec les autres contributions. Elle présente, en effet, un inconvénient majeur lorsqu'on s'intéresse à la région dont sont originaires les Phéniciens : c'est la période



La Phénicie : géographie physique.



La Phénicie : carte archéologique.

la moins bien fournie en documents archéologiques, alors que les phases antérieure (du néolithique au Bronze Récent) et postérieure (époque gréco-romaine) ont livré, dans la même aire géographique, des quantités de vestiges importants. Il est banal de constater que notre connaissance de la civilisation phénicienne provient, dans sa plus grande partie, des établissements phéniciens hors de leur mère-patrie et que la Phénicie d'époque phénicienne demeure encore largement *terra incognita*.

a. *L'Âge du Bronze*

Pourtant, «avant» les Phéniciens, les fouilles de Byblos ont livré cinq millénaires d'occupation continue d'un site connu dès le III[e] millénaire sous son nom sémitique de *Gbl* (*Gubal*, qui perdure dans le toponyme actuel Gebeil [ou Jubayl]; Byblos est le nom grec de la cité). L'urbanisation s'y développa dès la fin du IV[e] millénaire et la ville n'a cessé de s'étendre pendant deux mille ans autour de la «source sacrée» (ou puits) et du temple de la Balaat Gubal, grande déesse de la cité (FINKBEINER 1981; SAGHIEH 1983), en étroite relation culturelle – et économique – avec l'Égypte (MONTET 1928-1929). Les volumes publiés par M. Dunand en 1939 et 1954 (*Byblos* I et II, V pour les niveaux préhistoriques) présentent les principaux résultats de ces fouilles; le tome VI des *Fouilles de Byblos*, couvrant la période depuis la fin de l'Énéolithique (*c*.3100) jusqu'à la conquête amorite (2150-2000) est en cours de préparation pour publication sous la direction de J. Lauffray, à partir d'un manuscrit rédigé par M. Dunand avant sa mort en 1987; une synthèse sur l'urbanisme de Byblos a été présentée par J. Margueron lors du colloque *Biblo*, Rome 1990 (sous presse). Mais si la civilisation giblite «pré-phénicienne» est relativement bien connue, on ignore tout de la Gubal d'époque phénicienne, dont les vestiges se réduisent à quelques sarcophages, quelques inscriptions et quelques fragments de statues égyptiennes (*cf.* l'absence d'indications archéologiques dans DUNAND 1973, col. 1189-1195). On ne comprend pas pourquoi aucune ruine phénicienne n'a été préservée sur le promontoire de Gebeil, sous les constructions hellénistiques et romaines qui le couronnaient, et on est amené à supposer l'existence d'une ville basse enfouie sous le village actuel, ce que pourraient confirmer quelques trouvailles récentes (MARGUERON sous presse). Parce qu'elle a peu participé à l'expansion phénicienne en Méditerranée, Byblos perd toute réalité archéologique pendant la première moitié du I[er] millénaire jusqu'à l'époque perse, lorsque les fortifications de la ville sont profondément remaniées (DUNAND 1968, 1969b; *cf.* I.B.2 L'archéologie monumentale *partim* Orient).

«Avant» les Phéniciens, Tyr a livré quelques vestiges du IIIe millénaire (fouilles P.M. Bikai, *cf.* BIKAI 1978a, 1978b), et quelques traces datées de la fin du IVe au IIe millénaire ont été retouvées à Sidon (DUNAND 1967) ou à proximité de la ville (fouilles de Dakerman, SAIDAH 1969, 1978). Mais les témoins les plus nombreux d'une occupation de la région à l'Âge du Bronze sont les nécropoles creusées dans les premières collines du mont Liban (Kafer Garra, Majdalouna...; résumé récent dans SALLES sous presse) ou près du littoral (SAIDAH 1978). Des prestigieuses Tyr et Sidon phéniciennes du Ier millénaire, l'archéologie n'a rien révélé, et l'essentiel de nos connaissances repose encore sur les nécropoles fouillées par E. Renan en 1861, par Hamdy Bey et Th. Reinach en 1887 ou par Macridi-Bey en 1903 (I.B.1 Les prospections et «surveys» *partim* Orient), auxquelles viennent s'ajouter quelques découvertes récentes de complexes funéraires (Joya, Krayé, Qasmieh... : CHAPMAN 1972; Rachidiyeh : DOUMET 1982; Tambourit : SAIDAH 1977; Khaldé : SAIDAH 1966).

«Avant» les Phéniciens, un établissement existait à Sarepta/Sarafand, entre Sidon et Tyr (PRITCHARD 1975, 1978; *Sarepta* I-IV). La «ville» est mentionnée dans les textes égyptiens d'el-Amarna (XIVe s., tout comme Tyr, Sidon, Byblos, Akko et d'autres cités de la côte), et les nombreuses importations de céramiques mycéniennes et chypriotes attestent que le site était bien intégré dans les circuits commerciaux maritimes de la Méditerranée orientale au Bronze Récent. Pareillement, et sans chercher à exagérer l'extension du territoire «pré-phénicien», d'autres sites de la même période existaient dans la plaine de Saint-Jean-d'Acre, à Tell Abu Hawam (BALENSI & HERRERA 1985) ou à Akko sur la côte (citadelle du Bronze Moyen et du Bronze Récent : STERN [éd.] 1993), à Tell Keisan dans le bassin septentrional de la plaine (BRIEND & HUMBERT [éds] 1980). S'il fallait fixer une borne méridionale à l'ensemble des échelles du commerce chypro-mycénien sur la côte du Levant au Bronze Récent, ce serait bien le mont Carmel qui marquerait un important point de rupture. Plus au N., dans le S. de la plaine de la Béqaa, le site de Kamid el-Loz a révélé d'importants vestiges datés du Bronze Moyen et du Bronze Récent, dont les restes d'un palais qui rappelle le rôle du royaume de Kumidu connu des lettres d'el-Amarna (HACHMANN [éd.] 1983, avec bibliographie). De très beaux ivoires du XIVe s. sont désormais l'une des clefs du débat évoqué plus haut : faut-il les qualifier de «phéniciens, paléo-phéniciens... ou autre chose», par exemple «syriens de l'Âge du Bronze» ? (BAURAIN 1986, p. 28 + n. 97; BAURAIN & BONNET 1992, p. 101). Plus au N. également, dominant la vallée du nahr el-Kebir méridional et la plaine du Akkar, les fouilles de Tell Arqa ont livré les

vestiges d'un centre urbain remontant au milieu du IIIe millénaire, intégré au système de la plaine centrée autour de Tell Kazel (THALMANN 1978, 1991). Une séquence stratigraphique continue permet d'y étudier précisément la difficile transition entre la fin du IIIe et le début du IIe millénaire (Bronze Moyen I), mais le Bronze Récent n'y est représenté que par une occupation réduite, peut-être une conséquence de la mainmise égyptienne sur cette région.

De l'autre côté du nahr el-Kebir, au N. de la plaine du Akkar (sur le nahr el-Abrash où de nombreux barrages étaient aménagés dès l'Antiquité; *cf.* CALVET & GEYER 1992, p. 53-63), Tell Kazel a livré d'importants vestiges du Bronze Récent (YON & CAUBET 1990) – il n'est pas accepté par tous que le site soit l'ancienne Sumur/Simyra (SADER 1990) , et la ville paraît avoir été un des plus importants centres urbains de la côte dès le début du IIIe millénaire (DUNAND, BOUNNI & SALIBY 1964; AA. VV. 1990a). Plus au N. encore, dans la région de Jeblé, d'autres sites de l'Âge du Bronze attestent l'ancienneté du peuplement de cette bande côtière riche en possibilités agricoles, à Tell Daruk (OLDENBURG & ROHWEDER 1981), et surtout à Tell Sukas : cimetière du Bronze Moyen, niveaux K et J... (*Sukas* II et IV-VIII). Toute cette région deviendra la «pérée d'Arados», c'est-à-dire le district de la grande cité d'Arwad, à partir de l'époque d'Alexandre (REY-COQUAIS 1974) et constituera l'un des principaux foyers de la civilisation gréco-phénicienne sur la côte de la Syrie.

«Avant» les Phéniciens, enfin, existait le royaume d'Ougarit, centré autour du tell de Ras Shamra, au N. de Lattaquié (très abondante bibliographie archéologique : l'essentiel des références est cité dans les différentes contributions de *RSO* III, ainsi que dans d'autres volumes de la même série, *RSO* I et VI; *cf.* aussi le Colloque *Le pays d'Ougarit autour de 1200 av. J.-C. Histoire et archéologie*, Paris, juin 1993, sous presse). Les textes d'Ougarit éclairent de manière déterminante la «pensée» et la religion phéniciennes (*cf.* entre autres les travaux de P. Xella), mais il ne viendrait à personne l'idée de qualifier la cité syrienne de phénicienne. Le royaume et la ville d'Ougarit n'ont pas survécu aux invasions des «Peuples de la Mer» au début du XIIe s., et on ne peut donc pas mesurer une continuité matérielle entre la civilisation ougaritique et la civilisation phénicienne. Mais la filiation est claire entre ce monde «pré-phénicien» et ce que nous connaissons des croyances du monde phénicien.

b. *La naissance des Phéniciens*

Face à cette abondance de données archéologiques et souvent textuelles relatives aux IIIe-IIe millénaires, on est en droit de se demander pourquoi maintenir une telle césure entre le temps «avant» les Phéniciens et celui des Phéniciens eux-mêmes. Une raison, peut-être pas toujours clairement exprimée, pourrait être une sorte de volonté de réhabilitation des Phéniciens. Parce qu'elles sont à la fois les sœurs et les antonymes de l'histoire et de l'archéologie bibliques (BERNAL 1987, chap. VIII-X; BIKAI 1990, p. 70-72), les études sur la Phénicie ont souvent cherché à singulariser les Phéniciens parmi les Cananéens stigmatisés par la Bible, tendant ainsi à identifier un autre «peuple à part» (différent du «peuple élu»), contemporain du peuple hébreu (à partir du XIIe/XIe s.), mais qu'on ne pourrait pas assimiler à de simples Cananéens. C'est ainsi que serait née une sorte de «phénicomanie» en réaction à un «antisémitisme» ambiant depuis l'œuvre de E. Renan. Mais, cédant aux mêmes idées préconçues, les recherches sur les Phéniciens ne pouvaient plus prétendre à la stricte objectivité qui fait parfois défaut dans les travaux archéologiques, historiques ou philologiques sur le monde de la Bible (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 11-24; BIKAI 1990; *cf.* aussi, bien qu'elle ne soit pas directement liée aux Phéniciens, la riche réflexion de BOWERSOCK 1988).

Une autre raison ressort plus clairement de l'historiographie contemporaine. Parce qu'ils ne sont connus que par des textes d'auteurs grecs ou latins, les Phéniciens ont été tout de suite intégrés au débat sur l'évolution du monde hellénique à partir de la fin du IIe millénaire (*cf.*, avec des réserves, les réflexions de BERNAL 1987) et il n'est sans doute pas indifférent que l'un des points sensibles de la discussion soit «Homère et les Phéniciens» (MUHLY 1970, 1985; WATHELET 1983; BAURAIN 1986). Il est inutile de revenir sur les argumentations anciennes – invasions doriennes..., ou toujours actuelles, comme la discussion sur la crise du XIIe s. (WARD & SHARP-JOUKOWSKY [éds] 1992), et sur le débat, encore vif, concernant la coupure, profonde ou superficielle selon les auteurs et les régions, de la fin du Bronze Récent, liée ou non, pour le Proche-Orient, aux «invasions des Peuples de la Mer». Il est clair que c'est à la faveur de ce débat toujours vivace que s'est cristallisée – et continue à s'approfondir – la dichotomie entre les Cananéens «pré-phéniciens» et les Phéniciens eux-mêmes.

Face à ces ruptures proclamées, fréquentes dans l'archéologie du Proche-Orient, la tâche de l'archéologue est de «recoller les morceaux», tisser les éléments de continuité ou reconnaître les solutions de la continuité, souvent à travers les témoignages les plus ténus, par exemple la

céramique lorsqu'elle est bien stratifiée, datée et étudiée (*cf.* les «reconstructions» récentes du Proto-Urbain [travaux de P. de Miroschedji] ou du Bronze Ancien IV [travaux de J.-P. Thalmann] syro-palestiniens, d'où disparaissent les invasions ou migrations précédemment supposées). Par malheur, l'archéologie de l'aire phénicienne n'est pas favorable à de tels travaux de recollage : plusieurs grands sites sont inaccessibles (Tyr, Sidon, Arwad), d'autres n'ont pas livré les niveaux-clefs attendus (Byblos, Tell Sukas), et les nécropoles sont de peu de secours dans ces analyses fines. Faut-il souhaiter que les fouilles en cours à Tell Arqa ou à Tell Kazel, ou d'autres à venir, permettent de réconcilier les habitants de la Phénicie d'«avant les Phéniciens» et les Phéniciens du même pays ? Encore faudrait-il s'entendre sur ce qu'est la Phénicie.

2. *Le territoire des Phéniciens*

Définir un espace géographique aux contours simples qui porterait le nom de Phénicie est une tâche à peu près impossible, tant le débat sur cet espace est complexe. Il serait fastidieux d'en développer les arguments et contre-arguments. Seules quelques données de base seront présentées ici : *in fine*, comme dans la plupart des travaux modernes qui traitent de la Phénicie et des Phéniciens y compris celui-ci, la définition d'un espace phénicien sera conventionnelle et subjective, fondée sur des préférences ou des aversions, avec, sachons le reconnaître, tout le cortège de sous-entendus philosophiques, idéologiques ou politiques qui accompagnent un tel choix.

a. *Phénicie et Canaan*

Les Phéniciens n'ont jamais parlé de leur pays, la Phénicie, parce qu'ils ne le connaissaient pas sous ce nom : ce sont les Grecs qui, après avoir inventé le terme de «Phéniciens» (Φοινίκες), ont considéré que la patrie d'origine de ce peuple oriental était la Phénicie (dernièrement, BAURAIN & BONNET 1992, p. 10-12). G. Bunnens a démontré avec suffisamment de conviction que toutes les sources sur les termes «Phénicie» et «Phéniciens» étaient d'origine classique (BUNNENS 1979), ne constituant qu'une vision des Grecs sur «l'étranger» et jamais une expression de leur réalité par les Phéniciens eux-mêmes – même dans le cas de Philon de Byblos (BAUMGARTEN 1981; BONNET 1983; *cf.* aussi les analyses récentes sur la vision des cités phéniciennes par Nonnos de Panopolis, CHUVIN 1991). Pour ce qui est des sources orientales, les inscriptions royales assyro-babyloniennes, qui magnifient les campagnes militaires des souverains mésopotamiens sur les côtes de la Méditerranée pendant la première moitié du I[er] millénaire, ne citent que les noms des villes phéniciennes et

n'évoquent jamais le «pays» (BUNNENS 1983); les autres sources orientales ignorent également un territoire qui aurait eu pour nom Phénicie (la Phénicie sous domination achéménide n'est qu'une composante, sans nom spécifique de la province d'Abar-nahara, ou Transeuphratène). Seuls donc les textes classiques fournissent quelques enseignements sur cette contrée au nom d'origine grecque – ou mycénienne, dont la signification, encore énigmatique, pourrait avoir un rapport avec la couleur rouge de la pourpre (sur l'origine des Phéniciens, résumé récent dans SALLES 1993).

Pourtant, les nombreux passages dans la version grecque de la Bible (la Septante) où les mots «Phénicie» et «Phéniciens» ont remplacé les termes de «Canaan» et de «Cananéens» présents dans les rédactions plus anciennes du texte attestent que ce que les traducteurs désignaient comme Phénicie était une partie de l'espace que les Orientaux connaissaient sous le nom de Canaan, et que les termes Canaan et Phénicie sont souvent synonymes (NORTH 1970-1971, p. 76; *cf.* aussi, sur ce point, MOSCATI 1959, où la distinction entre Phéniciens et Cananéens n'est pas aussi tranchée qu'elle apparaîtra plus tard chez le même chercheur). Le nom de Canaan est attesté depuis le milieu du II[e] millénaire dans des textes cunéiformes mésopotamiens et dans les sources égyptiennes (ALBRIGHT 1961; ASTOUR 1965a; SCHMITZ P.C., *Anchor Bible Dictionary*, *s.v. Canaan* I, col. 828-830). Le territoire des futurs Phéniciens n'était donc pas anonyme dans la vision orientale du monde, mais si les Cananéens de la Bible habitaient aussi bien à l'intérieur que sur la côte, les Phéniciens des Grecs paraissent avoir été confinés sur les rives de la Méditerranée : le terme Phénicie désignerait ainsi une partie bien individualisée – et mieux connue des marins qui venaient de l'O. – d'un ensemble plus vaste et plus ancien (AP-THOMAS 1973, p. 261-264). L'équivalence Canaan = Phénicie est encore présente à l'époque séleucide, dans les inscriptions monétaires en phénicien de Laodicée de Canaan (= Berytos/Beyrouth, BORDREUIL 1988, p. 304-309), au début de notre ère, lorsqu'une Canaanéenne sort de la région de Tyr et de Sidon dans le Nouveau Testament (*Mt.* 15, 22), enfin sur une monnaie du III[e] s. ap. J.-C. de l'atelier de Beyrouth, où le phénicien *bknʿn* de la légende est traduit en grec *en Phoinikè* (SCHMITZ, *ibid.*). Il n'est pas question, pourtant, d'assimiler le territoire de la Phénicie avec l'aire cananéenne de la Bible, dont les contours sont d'ailleurs assez flous (DE VAUX 1968; NORTH 1970-1971; KEEL, KUCHLER & UEHLINGER 1984). Dans une certaine mesure, l'espace phénicien se définit en négatif, là où d'autres entités connues (royaumes d'Israël, royaumes syriens, pays du Hatti....) n'existent pas.

À partir du moment où un langage phénicien s'est distingué de ses voisins O.-sémitiques, l'hébreu et l'araméen, dans le courant du

IIe millénaire (?), on pourrait supposer un espace phénicien fondé sur la diffusion de la langue et de l'écriture phéniciennes. Ainsi, à défaut d'un parler dont rien n'a subsisté, les inscriptions en alphabet linéaire aux traits linguistiques communs constitueraient les bornes d'un territoire qui serait celui des Phéniciens. Une telle méthode conduirait, pourtant, à inclure Chypre dans la Phénicie – c'est la région qui a livré le plus grand nombre d'inscriptions en langue phénicienne, mais aussi des sites d'Égypte, de Syrie, de Sardaigne..., mais à exclure plusieurs villes de la côte de la Méditerranée orientale où aucune inscription n'a été retrouvée et dont on sait, par les sources historiques ou archéologiques, qu'elles ont été intégrées à la Phénicie à certains moments de leur histoire (Ascalon, Dor...). Si la langue et l'écriture sont bien le signe d'une «identité phénicienne» (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 28-35), elles ne pourraient, pourtant, définir les limites de l'espace de la Phénicie.

b. *Les cités phéniciennes*

Il serait illusoire, il est vrai, d'envisager un territoire homogène et continu, confiné dans des «frontières naturelles», qu'on pourrait assimiler par exemple, comme on est souvent tenté – et induit – à le faire, au Liban contemporain. Tous les témoignages historiques (l'archéologie ne fait pas ressortir autant de différences) évoquent non pas «une» Phénicie, mais plusieurs cités habitées et gouvernées par des Phéniciens, le plus souvent indépendantes les unes des autres, toujours entraînées dans de complexes réseaux d'alliances au gré des circonstances. L'aventure de la Phénicie est celle, éclatée, de l'histoire de chacune des cités phéniciennes, même si l'archéologie laisse transparaître de nombreux éléments communs d'une «civilisation phénicienne». Toutefois, les contributions de la deuxième partie de ce volume (II Initiation à la civilisation) ont bien démontré que la plupart des documents archéologiques pouvaient difficilement être définis comme intrinsèquement phéniciens, comme l'architecture ou la sculpture, sauf à être trouvés dans des sites phéniciens. D'autres sont plus caractéristiques, comme les monuments funéraires de l'aire phénicienne (sarcophages anthropoïdes, cuves, stèles...), mais il n'y a pas d'exclusivité et les mêmes types existent à Chypre, en Syrie du N. ... : le territoire de la Phénicie ne saurait être réduit à des trouvailles de nécropoles. Quant aux données archéologiques «typiquement» phéniciennes, comme la céramique, les ivoires, les récipients en métal, certains types de sculpture, les verres..., elles sont mobiles par excellence, et peu nombreuses dans les cités-mères : leur aire de diffusion définit l'expansion phénicienne, sûrement pas la Phénicie elle-même.

En bonne logique, l'aire géographique de la Phénicie devrait être la somme arithmétique des territoires des cités phéniciennes (hors colonies), mais cette démarche simple ne résout aucun problème. Les limites des royaumes phéniciens, ou l'extension du territoire des cités, sont largement inconnues, et les tentatives de description des «frontières» de Sidon à l'époque perse (ELAYI 1989a) ou d'Arados et de sa «pérée» à la période gréco-romaine (REY-COQUAIS 1974) demeurent exceptionnelles. De plus, ces territoires ont considérablement varié au cours des siècles, et on n'en prendra pour exemple que l'ouvrage très confus et peu utilisable de GRAINGER 1991, sur la seule période hellénistique : l'histoire de chaque cité, dès qu'on peut la découvrir dans les sources orientales à partir du VIIIe s., est celle de bourgs ou de villages et de leurs terroirs abandonnés ou regagnés, d'échelles situées loin de la cité-mère et enclavées dans d'autres territoires, de changements fréquents dans les «divisions administratives»... Dès lors, quelle période privilégier ? Celle de la domination achéménide, relativement bien documentée (ELAYI 1982, 1987a) ? La phase formative de la Phénicie, à la fin du IIe millénaire, à peu près inconnue dans les textes et les trouvailles archéologiques ? La période des contacts avec les mondes néo-assyrien et néo-babylonien, du IXe au VIe s., plus riche en documents archéologiques, mais seulement connue par des témoignages extérieurs, les inscriptions babyloniennes et les livres des prophètes ? Faut-il inclure Dor et Jaffa dans l'espace de Sidon, et Ascalon dans le territoire tyrien, alors que ces possessions ne furent qu'éphémères (fin VIe-début IIIe s.) ? On pourrait multiplier les exemples qui rendraient vaine toute tentative d'additionner les territoires des cités phéniciennes pour dessiner la Phénicie.

Toutes ces précautions préalables à la définition d'un territoire phénicien ne sont pas superflues, et démontrent combien les différentes propositions avancées pour définir l'étendue du pays phénicien sont dépendantes de choix qui ne doivent rien à une quelconque objectivité historique et archéologique : il n'y pas de critère réellement sérieux pour définir un site comme phénicien sur la côte du Levant, sauf son appartenance géographique à un espace qu'on présuppose phénicien. Or les limites de cette Phénicie sont éminemment variables selon les auteurs modernes. Une grande Phénicie s'étendrait depuis les portes de Cilicie et le golfe d'Alexandrette (il est vrai que la cité de Myriandros est désignée, temporairement, comme phénicienne dans certaines sources classiques; *cf.* III.5 Anatolie) au N. jusqu'à Gaza et les frontières de l'Égypte au S., et pourrait être divisée en une Phénicie septentrionale, jusqu'à Tell Sukas, une Phénicie centrale incluant la plaine de Saint-Jean-d'Acre, et une Phénicie du S. le long de la côte palestinienne (ELAYI 1982). C'est

seulement la partie centrale de cette Phénicie, de Tell Sukas à Saint-Jean-d'Acre, qui constitue le «foyer culturel» phénicien proposé par Cl. Baurain (BAURAIN & BONNET 1992, p. 18-19), auquel il faut associer des «secteurs d'activité privilégiés» ou des «fondations secondaires» au N. et au S. Mais ce même domaine phénicien est ramené à Jeblé au N., et Oumm el-Amed au S. par M. Yon, dans le présent volume (I.B.1 Les prospections et «surveys» *partim* Orient; *cf.* aussi la prudence de BROWN 1969, p. xxix-xxx, qui inclut la Béqaa, borne la Phénicie à Arwad au N., mais reste indécis pour la frontière S., citant Césarée Philippe et Dan). Il est clair qu'aucun consensus «objectif» n'est possible, et je bornerai ici la Phénicie au mont Carmel au S. et au mont Casius au N., tout en reconnaissant que les marges intérieures de ce territoire ont parfois échappé au contrôle des cités phéniciennes (III.2 Syro-Palestine et Jordanie).

L'archéologie de chacune des cités phéniciennes a été évoquée dans les chapitres précédents de cet ouvrage, et on en trouvera des résumés, souvent détaillés et compétents, en dernier lieu dans BAURAIN & BONNET 1992, dans le *Dizionario*, dans le *DCPP*, ainsi que dans de nombreuses études générales sur les Phéniciens (voir aussi le numéro «Liban» des *Dossiers de l'Archéologie* 1975). Il n'existe pas, en effet, ou peu (Sarepta : PRITCHARD 1978 ; Byblos : DUNAND 1963), de monographies «archéologiques» aisément accessibles sur les grandes cités phéniciennes – à l'exception des ouvrages de popularisation de JIDEDJIAN 1969, 1971, 1977 – tandis que les synthèses historiques récentes (Tyr : KATZENSTEIN 1973 ; Sidon : ELAYI 1989a) ne fournissent que très peu d'analyses archéologiques.

On considérait généralement les recherches archéologiques sur la Tyr phénicienne closes par la synthèse de BIKAI 1978a : on n'avait aucune trace en place de la ville phénicienne. Mais les études nouvelles sur les nécropoles de Rachidiyeh (DOUMET 1982 et au Colloque de Tunis, cité par FALSONE 1990), ainsi que la découverte d'un *tophet* (?) à Tyr (SEEDEN 1991) comptant plus de 200 (?) stèles funéraires, dont plusieurs inscrites – seules 60 ont échappé au marché des antiquités (SADER 1991-1992) – permettent de mieux comprendre les coutumes funéraires et la culture matérielle des Phéniciens du pays tyrien. Dans cette voie, il ne serait peut-être pas inutile – et une remarque similaire est valable pour les régions de Sidon, Byblos ou Amrit – de «revoir» d'un œil neuf les publications anciennes de nécropoles (fouilles Renan et Macridi-Bey à Tell el-Mashouk dans la région de Tyr, par exemple; également, de manière

plus générale, PERROT & CHIPIEZ 1885; HAMDY-BEY & REINACH 1892; MACRIDI-BEY 1904a, 1904b 1904c...), en s'attachant à réétudier l'architecture des hypogées construits – l'analyse des sarcophages ayant suscité de nombreux travaux (KUKAHN 1955; BUHL 1983; YON 1990b). L'archéologie phénicienne de la région de Tyr ne peut qu'être éclairée par la connaissance des recherches qui se développent au S., dans les nécropoles d'Akziv (PRAUSNITZ 1969, 1982 ; SMITH, HORWITZ & ZIAS 1990 – en attendant la publication finale annoncée) ou dans la plaine de Saint-Jean-d'Acre (Akko, Tell Abu Hawam, Tell Keisan). La transition entre l'époque phénicienne et la période gréco-romaine est brillamment illustrée par les trouvailles de Kharayeb (1946), au N.-E. de Tyr : terres cuites en provenance de la *favissa* d'un temple «phénico-hellénistique» dédié à des divinités égyptiennes et/ou phéniciennes, sans doute dès le IVe s. – ou Ve d'après le matériel publié (CHÉHAB 1951-1954; KAOUKABANI 1973). Enfin, bien qu'il n'ait livré que des vestiges d'époque hellénistique, le site d'Oumm el-Amed, au S.-E. de Tyr, abrita les temples phéniciens de Milkashart (dieu de Hammon, ancien nom de la cité) et d'Astarté (mission Renan; DUNAND & DURU 1962) : il appartient donc bien à l'aire phénicienne de Tyr.

Les niveaux phéniciens de Sarafand/Sarepta ont révélé des vestiges d'activités artisanales qui faisaient le renom des Phéniciens dans le reste du monde antique : murex pour la préparation de la pourpre, installations pour la teinture des textiles, moules pour la fabrication des bijoux. Des restes de pressoir à huile et des jarres de stockage (pour céréales ?) rappellent la vocation agricole de la plaine côtière. Un sanctuaire de taille modeste, pourvu d'un autel et d'une table à offrandes, a livré de nombreux objets votifs; une «inscription de Tanit» révèle une étroite association entre les déesses Astarté et Tanit (PRITCHARD 1982; bibliographie archéologique : *Sarepta* I-IV). Peut-être autonome au début de son existence (textes d'Ougarit), la cité de Sarepta n'a cessé d'être disputée, au Ier millénaire, entre les royaumes ou cités de Sidon et de Tyr (ELAYI 1989a, p. 88-92).

Les rois phéniciens de Sidon ont laissé de nombreuses inscriptions, sur leurs sarcophages ou dans les temples qu'ils ont construits ou restaurés. Cette série de textes, souvent développés, permet de reconstruire les successions dynastiques (malgré de nombreux blancs) depuis le début du VIe s. jusqu'à la conquête d'Alexandre, et renseigne sur l'histoire de la cité (extension du territoire sur la côte S. de la Palestine – Dor et Jaffa – sous le règne d'Eshmounazor – fin du VIe-début du Ve s.) et sur ses

cultes. Mais l'essentiel de nos connaissances provient des textes grecs sur l'empire perse, lorsque Sidon était le siège principal de la 5e Satrapie et abritait une «résidence perse» (inconnue de l'archéologie) ainsi qu'un *paradeisos* (réserve d'animaux, lieu des chasses royales), sans doute dans l'arrière-pays. De cette période d'apogée de Sidon, peu avant et pendant la domination achéménide, on n'a trouvé aucune trace archéologique dans la ville de Saïda, mais la mission Renan (1860-1861) et d'autres travaux anciens (O. Hamdy-Bey, Th. Reinach et Th. Macridi-Bey) ont mis au jour de nombreux tombeaux royaux dans les nécropoles de la campagne sidonienne, ainsi que leurs sarcophages qui témoignent d'une grande maîtrise artistique, d'abord égypto-phénicienne, puis proprement sidonienne. D'autres nécropoles, plus modestes, ont été découvertes près de la côte mais ne sont pas publiées par suite de la disparition de R. Saidah (SAIDAH 1978, p. 12).

Les documents les plus prestigieux de Sidon sont ceux qui reflètent les contacts qui s'établirent à partir du Ve s. avec le monde grec : sarcophages en marbre richement décorés, aux éléments composites (formes et techniques sculpturales grecques, thèmes orientaux), comme les sarcophages «du Satrape» (*c*.440), «aux Pleureuses» (*c*.360), ou «d'Alexandre» (*c*.310) (bibliographie citée *supra*; LERICHE 1975), ainsi que les nombreuses statues et décorations du temple d'Eshmoun, à Bostan esh-Sheikh, à l'E. de Sidon. Le site avait été exploré au début du siècle (récemment, GANZMANN, VAN DER MEIJDEN & STUCKY 1987) et a été fouillé dans les années '60 : on y a retrouvé les traces d'un sanctuaire d'Eshmoun fondé dès la fin du VIIe s. et profondément remanié à l'époque achéménide, sur un vaste podium. Vers le milieu du IVe s., une «tribune chorégraphique» (DUNAND 1969a, 1973) – ou autel à antes (WILL 1976) – a été ajoutée au monument, dont les frises de divinités dansantes expriment l'achèvement de l'art gréco-phénicien (STUCKY 1984). D'autres reconstructions se succéderont jusqu'à l'époque hellénistique. De nombreuses statues de type grec ont été recueillies sur le site, ainsi qu'un lot important de *temple boys*, statues votives de jeunes enfants (DUNAND 1970).

De Beyrouth phénicienne l'archéologie n'a rien découvert, et la cité ne commence à vraiment exister que grâce à l'établissement des Poseidoniastes de Berytos à Délos, au IIe s. Mais si l'on étend le territoire de Beyrouth jusqu'au promontoire du nahr el-Kelb, au N., on rappellera la stèle qu'y fit graver le roi assyrien Assarhaddon. Il faut surtout mentionner l'important cimetière de l'Âge du Fer à Khaldé, au S. de Beyrouth (urnes

à incinération, tombes en cistes...; SAIDAH 1966), ainsi que les traces d'une occupation contemporaine à Khan Khaldé (SAIDAH 1969, 1975b).

On a déjà évoqué les incertitudes sur l'emplacement de la Byblos phénicienne, dont les vestiges les plus connus restent le tombeau et le sarcophage d'Ahiram (MONTET 1928-1929), ainsi que quelques autres fragments de sarcophages (celui de la reine Batnoam était inscrit) et plusieurs inscriptions (Yahimilk, Shapatbaal, Yehawmilk...). L'inventaire des objets «phéniciens» publiés dans *Byblos* I et II reste à faire. Une construction spectaculaire de la période achéménide est l'aménagement d'un podium monumental (70 x 50 m, 18 m de hauteur) au-dessus de l'ancien rempart phénicien, destiné à accueillir un temple (?) dont il ne subsiste rien (fin du VIe s.; DUNAND 1968, 1969b). Bien qu'il manifeste la puissance et la grandeur du roi perse (ou du satrape ?), ce monument exemplaire dans son exécution (taille des blocs, bossage...), comparable à celui du temple d'Eshmoun à Sidon, est certainement l'œuvre d'artisans phéniciens – réputés, dans les textes classiques, pour leur grande maîtrise des arts de l'architecture et de la construction.

Les vestiges de l'Âge du Fer retrouvés à Tell Arqa sont essentiellement constitués de restes de maisons, bien qu'un sanctuaire de plan très incomplet ait été repéré (niveaux 11 à 9, Fer I, Fer II et Fer III). Des ruptures marquées, dans la stratigraphie (couches d'incendie) ou dans l'organisation des installations, permettent de suivre l'évolution de ce petit centre régional pendant plusieurs siècles, jusqu'à l'époque perse, pauvrement représentée. Quelques tombes témoignent de l'usage de l'incinération. Le matériel importé est rare et le caractère phénicien des vestiges matériels du site demeure très local (THALMANN 1978, 1990).

Les fouilles récentes de Tell Kazel ont commencé à livrer des vestiges de l'Âge du Fer (niveaux 6-8, Area III; niveau 4, Area II [?]; niveau 3, Area III; *cf.* AA. VV. 1990a), mais c'est l'époque perse qui paraît présenter, dans l'état actuel des fouilles, le niveau le plus cohérent (GUBEL 1990b). De nombreux silos, un entrepôt (?) et la variété des récipients conteneurs révèlent à la fois l'importance des activités agricoles de la cité et ses relations avec le monde extérieur, d'Al-Mina jusqu'à la région de Jaffa, mais aussi avec les intermédiaires du commerce grec, attestés par plusieurs fragments de céramique attique.

La cité phénicienne d'Arwad fut aussi célèbre que ses sœurs Tyr, Sidon ou Byblos, mais ses ruines ont disparu sous la superposition des villages de

l'île de Rouad, à l'exception de quelques blocs cyclopéens de la muraille. La ville de la terre, Antarados/Tartous, n'a pas livré de vestiges phéniciens (REY-COQUAIS 1974). À quelques km au S. de Tartous, le site d'Amrit (Marathos) fut certainement l'un des grands centres religieux du territoire d'Arwad. Un vaste sanctuaire clos, en partie creusé dans le roc, présentait un bassin dont le centre était occupé par un *naos* surélevé; les «quais» en bordure du bassin, couverts d'un portique, accueillaient les fidèles – qui pouvaient aussi se réunir dans un stade voisin (DUNAND & SALIBY 1985). Construit vers la fin du VIe s., le monument a connu son apogée à l'époque perse – la mieux représentée dans toute l'archéologie de la Phénicie – avant d'être abandonné à la fin du IVe s. Les très nombreuses statues d'Héraclès recueillies dans la *favissa* du temple renvoient au culte du dieu guérisseur phénicien Melqart (BONNET 1988; JOURDAIN-ANNEQUIN 1992). Plusieurs tombes construites ont également été retrouvées dans la région d'Amrit (mission Renan).

Enfin, que l'on considère le matériel de type phénicien recueilli dans ces sites (il est parfois abondant, par exemple à Tell Sukas) comme des importations (par exemple à Ras el-Bassit, BRAEMER 1986) ou comme l'expression de la réelle «phénicité» de ces sites (comme le fait ELAYI 1987b, pour le site d'Al-Mina, dans la plaine d'Antioche), on ne peut exclure d'une étude «archéologique» de l'aire phénicienne (sans préjuger de leur évolution historique) les riches plaines de Jeblé et de Lattaquié : sites de Tell Sukas et de Tell Daruk, de Ras Ibn Hani et de Ras Shamra (STUCKY 1983, pour les trouvailles des Ve-IVe s.) et de Ras el-Bassit (COURBIN 1986, 1993), pour ne citer que les principaux. Sans doute la civilisation de cette région à l'Âge du Fer est-elle mieux définie par l'appellation «N.-syrienne», mais les contacts avec la Phénicie voisine sont intenses et variés (céramique, glyptique, coutumes funéraires...) et ne peuvent être ignorés lorsqu'on étudie la Phénicie elle-même.

Un dernier point mérite mention : la conquête d'Alexandre n'a pas marqué de rupture définitive dans la civilisation matérielle de la Phénicie. Les contacts entre le monde grec et les cités phéniciennes étaient bien établis depuis le Ve s. au moins, et l'hellénisation largement acceptée. Des changements politiques et administratifs sont intervenus (VERKINDEREN 1987), et le processus d'intégration culturelle s'est poursuivi (MILLAR 1983), comme en témoigne l'exemple bien étudié d'Arwad (REY-COQUAIS 1974). Le pays phénicien ne disparaît pas avec les Séleucides ou les Lagides, et notre connaissance des siècles «vraiment» phéniciens ne peut que s'enrichir d'une bonne connaissance des données archéologiques

d'époque hellénistique – et même romaine – qui, parce de nombreuses traditions anciennes ont été préservées et adaptées, éclairent ce qu'était la Phénicie d'avant Alexandre.

Il n'a pas paru utile de retracer ici une histoire de la Phénicie : le récit événementiel de l'évolution des principales cités phéniciennes a été présenté précédemment (II.4 L'histoire événementielle *partim* Orient). Les phases essentielles de la découverte de la Phénicie et les données de base de la civilisation matérielle actuellement disponibles ont été également déjà décrites (I.B Les sources matérielles). On ne pourra pas, non plus, tenter de comprendre comment les Phéniciens ressentaient leur propre pays puisqu'ils n'ont laissé aucun document écrit sur lui – *cf.* les efforts relativement infructueux pour décrypter des éléments «descriptifs» dans les inscriptions phéniciennes (STEPHAN 1985, p. 219-228). Il conviendra maintenant de cerner une certaine originalité du pays phénicien, telle que les conditions naturelles et l'évolution historique depuis les débuts de l'installation de l'homme dans cette région l'ont façonnée – sans exclure l'hypothèse que de telles reconstructions soient totalement infondées. On soulignera, au passage, quelques-uns des problèmes que pose l'exploration archéologique et historique de cette région. Peut-être une dernière remarque aidera-t-elle à relativiser la portée des réflexions qui vont suivre ? Les Phéniciens sont un peuple qui n'a cessé de quitter son pays, pour commercer, explorer, coloniser..., et bien audacieux serait celui qui dirait combien sont revenus au pays : serait-ce dire que le lien qui unissait les Phéniciens à la Phénicie était moins fort, disons, que celui qui rattachait Ulysse à Ithaque, et que la Phénicie fut moins la patrie des Phéniciens que le pays d'où sont partis les Phéniciens ?

B. *Le pays phénicien*

Deux données physiques paraissent caractériser plus que toute autre le pays des Phéniciens dans les sources antiques, de la Bible à Strabon, la mer et la montagne, qui fixent les bornes du pays phénicien entre le rivage à l'O. et la chaîne montagneuse à l'E. L'incertitude demeure de savoir s'il faut intégrer la longue dépression bordant le flanc oriental du massif montagneux (plaine du Ghab, dépression de Homs, Béqaa, haute vallée du Jourdain èt lac du Houlé) ainsi que le bourrelet montagneux qui la borde à l'E. (Jebel Zawiyeh, chaîne de l'Anti-Liban, mont Hermon et Jebel Druze) au pays phénicien. Le débat archéologique est centré autour de la «phénicité» du site archéologique de Kamid el-Loz, dans le S. de la Béqaa libanaise, et englobe parfois les trouvailles du Bronze Moyen et Récent de

Tel Dan, au N. du lac du Houlé. Mais la définition grecque de la Phénicie, on l'a souligné plus haut, tendrait à limiter le pays à la bande côtière. Si les textes bibliques expriment une vision géographique antique, il paraît assez clair dans plusieurs mentions des *Psaumes* ou des prophètes, que le massif de l'Hermon était associé – d'une manière indirecte ? – aux Phéniciens. Mais il ne faut sans doute pas surestimer le rôle de voie de passage qu'aurait pu jouer la plaine de la Béqaa, vide de vestiges réellement «phéniciens» (= Ier millénaire, représenté par quelques tombes seulement à Kamid el-Loz). En l'absence de données archéologiques et historiques qui pourraient valider une continuité de peuplement et une unité culturelle encore floue entre les versants occidentaux et orientaux de la chaîne montagneuse, et en dépit de rares données éparses dans la chronologie qui pourraient associer le mont Hermon, la région du Hermel ou la plaine de Homs au pays phénicien, on préférera, par convention, limiter la Phénicie à la première ligne de crêtes en venant de l'O.

1. *La montagne phénicienne*

Au-dessus de la trouée de Marjayoun ouverte au S. par le Litani (le Leontès des Anciens), on suivra donc, du S. au N., les cimes des Jebel Rihan, Niha, Barouk (1 948 m), Sannine (2 548 m) et Mekmel (point culminant au Kornet es-Saouda, 3 088 m) qui constituent le mont Liban (DE VAUMAS 1954), puis, après avoir franchi la dépression transversale du nahr el-Kebir méridional (l'Éleuthère des Anciens), celles des différents massifs du Jebel Ansarieh (monts Alaouites) jusqu'à la trouée de Jisr al-Shoughour (nahr el-Kebir septentrional), et au mont Casius qui domine la plaine d'Antioche. Cette barrière naturelle s'élève rapidement en gradins au-dessus de la côte jusqu'aux croupes faîtières à la végétation rase et désolée (le *jurd*), puis retombe assez brutalement sur la dépression orientale : c'est seulement le versant O., creusé de nombreux torrents, richement boisé et peuplé, qui constitue vraiment, au regard des autres paysages de la région, la montagne phénicienne.

Les sommets enneigés ou couverts de nuées (la nébulosité est très importante toute l'année sur le haut de la montagne syro-libanaise) sont, par excellence, le domaine des dieux phéniciens. Le mieux connu dans les textes et l'iconographie du IIe millénaire est le Baal Saphon du mont Casius, au N. d'Ougarit (1 778 m, mont Saphon-Jebel Akra) : la montagne est explicitement figurée sur la stèle du Baal au foudre (YON 1991a, p. 295-299) et les textes rappellent que la montagne est le trône de Baal, dieu des orages (*TO* I, p. 80-84; BORDREUIL 1989; YON 1990a,

p. 336). Certes, Baal Saphon est aussi un dieu de la mer dans le traité signé au VIIe s. entre Assarhaddon et le roi de Tyr, ainsi que dans une inscription sur une amulette récemment trouvée dans la région de Tyr également (BORDREUIL 1986b), mais la montagne est importante pour les marins, soit comme amer ou point de repère de la navigation, soit comme poste d'observation. C'est du haut de sa montagne que Baal, maître des vents qu'il déchaîne ou qu'il calme, veille sur les navires ou les naufrages. On a suggéré que le Baal Hammon carthaginois pourrait tirer l'origine de son nom de la montagne Amanus, mais d'autres étymologies peuvent être proposées. On connaît également un Baal du Liban (*KAI* 31; GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 83-84). La Bible rappelle que les Cananéens sacrifiaient à leurs dieux sur des hauteurs (2*R*. 16, 4) et de nombreux sanctuaires montagnards existent en Syrie ou au Liban (Baetocécé, Sfiré, Afqa, Qala'at Faqra... ; plus tard, les temples romains du Jebel Barakat, dans le N. de la Syrie). Enfin, l'un des rituels phéniciens les mieux connus est précisément celui du mont Carmel (dernièrement, BRIQUEL-CHATONNET 1992a, p. 303-313). N'est-il pas significatif, dans d'autres sources orientales, que plusieurs rois assyriens, lors de leurs campagnes en Phénicie, aient consenti l'effort de gravir la montagne (l'Amanus pour Assournasirpal II, le mont Liban pour Adad-nirari III, l'Hermon [?] pour Sennachérib), pour y couper du bois, certes, mais aussi pour y dresser un monument à leur gloire (BUNNENS 1983) ? L'association entre le caractère sacré de la montagne et la portée symbolique du geste royal paraît plus que probable. Ainsi, dominant, parfois de manière abrupte, les cités phéniciennes de la côte, la montagne était-elle objet de vénération – et peut-être aussi de frayeur, puisque outre les dieux, des loups, des lions, des ours et d'autres animaux sauvages l'habitaient (BROWN 1969, p. xxix).

La montagne est source d'eau, dans une région où une semi-aridité prédomine dès qu'on s'éloigne de la côte : cela suffit à assurer la singularité du pays phénicien. La barrière montagneuse reçoit à longueur d'année les masses d'air maritime en provenance de l'O. (vents dominants du S.-O.) : pluies de novembre à avril (de 600 mm sur la côte à plus de 1 200 mm sur les sommets) et neiges abondantes, brumes ou brouillards d'été accrochés aux flancs de la montagne syro-libanaise. Le versant occidental du massif montagneux est richement arrosé, alors que la pente orientale témoigne déjà de la plus grande sécheresse de l'intérieur (450 mm à Baalbek) – mais on sait que des forêts étaient présentes sur le versant oriental, comme l'attestent les inscriptions de Nabuchodonosor dans le wadi Brissa, au N.-E. de Hermel, dans la Béqaa septentrionale (BROWN 1969, p. 196-198), et plus tard, des inscriptions forestières

romaines trouvées dans la même région (BRETON 1980, p. 88). La géologie calcaire complexe de la chaîne montagneuse (empilements sédimentaires du Jurassique, du Crétacé et du Cénomanien plissés en une voûte anticlinale, où domine une érosion karstique active) permet un drainage efficace des eaux de ruissellement, qui s'enfoncent parfois dans de profondes gorges (vallée de la Qadicha, par exemple), ou resurgissent dans les très nombreuses sources (*ʿayn*) qui jaillissent sur tout le flanc occidental de la montagne (par exemple, les sources de Tyr citées par BROWN 1969, p. 56-57; la source d'Afqa, BROWN 1969, p. 65-69; les sources d'Ougarit, CALVET 1989, p. 310-311). Paradoxalement, les «fleuves» les plus importants du pays phénicien trouvent leur source à l'E. de la chaîne montagneuse (nahr el Assi/Oronte et nahr el-Litani dans la Béqaa, nahr Hasbani/Jourdain dans le mont Hermon) et longent son flanc oriental avant de la contourner par le S. (trouée du Litani) ou par le N. (plaine d'Antioche). De la montagne plusieurs torrents dévalent vers la mer, aux débits irréguliers (fonte des neiges, période pendant laquelle on pratiquait, semble-t-il dès le XIe s. [récit d'Ounamon], le flottage des troncs sur le nahr Beyrouth, le nahr Ibrahim... [BRETON 1980, p. 35], étiages d'été); plusieurs d'entre eux sont pérennes (nahr el-Kebir, nahr el-Kelb), et leur cours aval pourrait avoir été parfois navigable (REY-COQUAIS 1974, p. 74-76, où il est surtout question de l'Oronte).

Réservoir d'eau du pays phénicien, la montagne est aussi dispensatrice de l'une des ressources les plus connues de la Phénicie, le bois. La référence aux richesses végétales de la forêt phénicienne constitue un *topos* de la poésie biblique, et l'évocation du cèdre du Liban symbolise souvent puissance, fortune, pureté... Les forêts de la Phénicie sont encore exemplaires au temps de Théophraste (fin IVe-IIIe s.), et il ne fait aucun doute que la dense couverture forestière de la montagne phénicienne, de l'Amanus au Litani, a dû être vue comme une étonnante singularité dans une Méditerranée orientale peu coutumière de ce type de paysage. Tel n'est plus le cas aujourd'hui, et en dépit d'importants efforts de reboisement en Syrie et au Liban, le couvert végétal reste relativement épars, même si le caractère forestier est préservé par endroits (forêt de Kassab, dans le massif du Bassit; forêts des monts Nosairis; forêt d'Ehden, au Liban N.; forêt du Jebel Barouk...). L'appréciation de la richesse forestière de la Phénicie antique est donc tributaire d'une évaluation sérieuse des phénomènes de déforestation (MIKESELL 1969) et de reconstitutions théoriques de la forêt du IVe au Ier millénaire.

La variété et la richesse de la forêt antique peut être estimée à partir de l'étagement actuel des peuplements forestiers (BRETON 1980, p. 17-24).

Comme le remarque justement GUBEL 1987, p. 18, les dénominations des bois en provenance des montagnes phéniciennes dans les sources assyriennes et égyptiennes sont précises et détaillées, soulignant à la fois la valeur marchande élevée du produit et son caractère «semi-divin» (BROWN 1969, p. 164-174), mais garantissant aussi une relative fiabilité des sources – même si le terme égyptien *ash*, traduit généralement par cèdre, paraît désigner aussi d'autres types d'arbres, en particulier le sapin de Cilicie. Le chêne et le pin (pin pignon, pin d'Alep) se développent pleinement au-dessous de 1 000 m d'altitude, en compagnie de quelques genévriers, cyprès et tamaris. À partir de 1 000 m et jusque 1 500 m environ, quelques chênes et pins subsistent, mais on entre dans le domaine des cyprès, des sapins et des grands genévriers; le sapin de Cilicie peut atteindre jusqu'à 45 m de hauteur et reste l'un des bois les plus recherchés dans la construction navale. Il s'épanouit pleinement entre 1 500 et 2 000 m, en compagnie du cèdre et on suppose souvent que cet étage fut le plus boisé pendant l'Antiquité. Au-dessus de 2 000-2 200 m, la végétation forestière disparaît rapidement (les références de base sur la forêt antique demeurent DE VAUMAS 1954; MOUTERDE 1966; *cf.* aussi NAHAL 1962).

Il ne faut pas imaginer un étagement régulier de ces essences, et de grandes diversités ont dû exister selon les régions. Il est néanmoins clair que toute la montagne était boisée. L'Amanus paraît avoir été une source première de cèdres et de conifères pour les rois assyriens (BUNNENS 1983; ELAYI 1988b), mais le Jebel Ansarieh aurait été exploité dans la région de Amrit (GUBEL 1987, p. 17); les inscriptions de Nabuchodonosor dans le wadi Brissa attestent des coupes sur le versant oriental du massif du Mekmel (BROWN 1969, p. 196-198), et Sennachérib ainsi que Assourbanipal auraient abattu des arbres sur l'Anti-Liban et/ou le mont Hermon (mont Sirara, BROWN 1969, p. 192-195; ELAYI 1988b, p. 22; sur les données paléo-botaniques de ces régions, BOTTEMA 1975-1977). La principale région productrice fut, dès le III[e] millénaire (sources égyptiennes), l'arrière-pays de Byblos, sans qu'on puisse évaluer les limites de cette zone d'abattage ni être sûr que les bois giblites provenaient exclusivement des rives du nahr Ibrahim ou des pentes du Jebel Mneitré : il ne faut pas exclure que les commerçants de Byblos aient été, parfois, des intermédiaires pour des exploitations forestières réparties tout au long de la côte (on connaît, par exemple, des cèdres à Arqa, cités par BROWN 1969, p. 150-151). Les forêts de la Phénicie méridionale étaient mises à contribution également; c'est au roi de Tyr que Salomon demande la charpente pour la construction du temple de Jérusalem (BROWN 1969, p. 181-189) et ce sont les Sidoniens et les Tyriens qui sont sollicités pour

fournir les troncs nécessaires à la reconstruction du temple, en 520 (BROWN 1969, p. 201-203) – mais peut-être, encore, agissent-ils comme intermédiaires.

D'autres éléments ressortent des textes. L'exploitation paraît en avoir été intensive : la commande d'Ounamon ne requiert que 300 bûcherons et autant d'animaux de trait, mais celle de Salomon aurait mobilisé plus de 10 000 hommes. En 315, Antigone met au travail 8 000 bûcherons et 1 000 attelages de bœufs dans un territoire qui s'étendait de Tripolis à Sidon (en conservant une place spéciale à Byblos), pour construire une nouvelle flotte de guerre. Il est dès lors difficile d'évaluer réellement l'ampleur de la déforestation antique – minime à l'époque assyrienne selon ELAYI 1988b, d'autant qu'on ignore tout des reboisements probables qui, sur de longues périodes, ont pu contribuer à la reconstitution de la forêt (*cf.* BRETON 1980, p. 30-31, sur les cycles de régénération [de 60 à 150 ans] et l'exploitation de la forêt libanaise en futaie). On sait qu'un «surveillant de la forêt royale» existait au temps de Darius (*Ne.* 2, 8) et il n'est pas exclu que le *paradeisos* de l'arrière-pays sidonien ait également servi de forêt protégée (ELAYI 1989a, p. 141-142; un autre *paradeisos* aurait existé dans le secteur d'Ain Zerqa, aux sources de l'Oronte, BROWN 1969, p. 75-77). Une autre donnée récurrente est la qualité des bois obtenus du Liban, même si les traductions des termes akkadiens ou égyptiens laissent parfois planer quelques doutes sur la désignation exacte des essences. Il est certain que l'importance du cèdre a été exagérée, mais il ne faut pas non plus lui attribuer une fonction seulement symbolique (ELAYI 1988b) : les analyses dendro-archéologiques témoignent que le bois de cèdre était largement utilisé en Palestine depuis le Bronze Moyen, dans des constructions palatiales ou religieuses comme dans des ensembles moins monumentaux (LIPHSHITZ & BIGER 1991). En Égypte, on connaît de nombreux exemples d'utilisation du bois de cèdre (barques funéraires, charpentes de toitures, mâts des temples...), le plus intéressant étant la description des bois d'œuvre (LAUFFRAY 1970-1971) : fûts de 60 coudées (31,5 m) acquis à Byblos au temps de Thouthmosis III (BROWN 1969, p. 178), madriers de 3,5 à 10 m, mâts de bateaux pouvant atteindre jusqu'à 22 m, grumes de 25 m... Le cèdre, parfois noueux et excédant très rarement 30 m, pourrait difficilement correspondre à toutes ces descriptions, qui expriment la variété des bois phéniciens. Nul ne sait vraiment comment les habitants de la Phénicie ont géré cette richesse naturelle tout au long de leur histoire, mais la répétition des textes et des inscriptions (encore nombreuses au temps d'Hadrien) démontre, sans que le doute soit

possible, qu'elle fut primordiale jusqu'aux premiers siècles de notre ère, au moins.

Une dernière interrogation demeure à propos de cette forêt : faut-il adhérer à la suggestion de BROWN 1969, p. xxxiii-xxxv, qui évoque une forêt de type «européen», dense, profonde et peuplée d'animaux qu'on attendrait plutôt dans les plaines d'Europe centrale, mais qui sont cités par les *Psaumes* de la Bible ?

2. *La mer et la Phénicie*

La côte et ses îles marquent la limite occidentale du pays phénicien, et il est inutile de rappeler le rôle de la mer dans le développement de la civilisation phénicienne (commerce, expansion vers l'O.). D'orientation générale N.-S. parallèle à la montagne, le rivage, souvent rocheux, est assez découpé dans le détail et offre de nombreux abris pour le mouillage des navires. Adossés à la chaîne montagneuse, il était donc naturel que les Phéniciens se tournent vers la mer.

La bande côtière entre mer et montagne est le plus souvent étroite, et les plaines qui entourent les villes phéniciennes exiguës (SANLAVILLE 1977) : moins de 5 km en largeur à Byblos ou à Sidon, un peu plus à Tyr, à Tripolis, à Arwad/Tartous ou à Tell Sukas/Jeblé. Les seuls espaces plus ouverts sont la plaine de Lattaquié, à l'embouchure du nahr el-Kebir septentrional, et la plaine de Saint-Jean-d'Acre au S., toutes deux aux marges du pays phénicien, ainsi que la vallée et le débouché de l'Éleuthère/nahr el-Kebir méridional, actuelle frontière syro-libanaise. L'arrière-pays «utilisable» des villes phéniciennes est donc extrêmement réduit, et rien n'indique que, comme aujourd'hui, des terrasses cultivées aient été établies sur les premiers contreforts de la montagne. On ignore également quels étaient les rapports (au sens le plus large : populations semblables ou différentes, répartition du peuplement, communications...) entre le plat pays des villes phéniciennes et les pentes montagneuses qui le surplombaient. On sait qu'il y avait des districts de la montagne à Ougarit (BORDREUIL 1989) et les inscriptions de Sidon différencient «Sidon-mer» et «Sidon-campagne» (ELAYI 1989a, p. 81-86). Mais les limites orientales des cités phéniciennes demeurent inconnues, en dépit de l'existence des sanctuaires montagnards, et il faut sans doute éviter d'établir une analogie avec la symbiose actuelle entre la côte et la montagne libanaises.

Une autre donnée physique accentue l'isolement des zones d'habitat phéniciennes, l'existence de verrous montagneux plongeant dans la mer.

Au N., le pays phénicien est protégé par le ras el-Bassit, qu'il faut obligatoirement contourner. Plus au S., le ras Chékaa ou la falaise du nahr el-Kelb (l'antique Lycos) constituent des passages difficilement franchissables. D'autres caps moins hasardeux (près de Baniyas, au N., ou le ras Naqoura, au S.) contribuent à segmenter le parcours et à isoler les territoires les uns des autres. Une conséquence inattendue est que la circulation N.-S., apparemment naturelle, est rendue difficile et ne paraît pas avoir été importante dans l'Antiquité. Plusieurs textes (ougaritiques, égyptiens, ou la réglementation du traité signé au VIIe s. entre Tyr et Assarhaddon) indiquent que les communications entre les cités se faisaient essentiellement par voie maritime, comme une partie du commerce (récemment, BRIQUEL-CHATONNET 1992a, p. 253, sur les bois livrés par Hiram de Tyr à Salomon). Il ne semble pas y avoir eu de véritable «route» le long du littoral phénicien et une première indication d'un système routier cohérent pourrait être l'aménagement de la forteresse de Byblos à l'époque perse, à la fin du VIe s. (DUNAND 1968). Mais la circulation côtière semble être restée difficile jusqu'à l'époque romaine (BROWN 1969, p. 36).

Si les communications intérieures de la Phénicie étaient malaisées, il en allait de même pour sortir du pays phénicien par voie terrestre. À l'exclusion de la plaine d'Antioche, qui a vécu une histoire la plupart du temps indépendante de celle des Phéniciens et n'a livré qu'un seul «grand» site de l'âge du Fer (Al-Mina; RIIS 1982), on constate que les issues naturelles du pays phénicien, la trouée d'Homs et la région méridionale de Tyr jusqu'à la plaine de Saint-Jean-d'Acre, ont presque toujours été contrôlées par des royaumes indépendants et non-phéniciens (ce qui ne remet pas en cause le caractère souvent phénicien de la civilisation matérielle de ces régions «à la marge»). De ce fait, au delà de la pression qu'a pu représenter la politique assyro-babylonienne dans la région de la fin du IXe au début du VIe s., il est probable que l'une des clefs de l'histoire des cités phéniciennes a été de maintenir ouvertes ces routes terrestres : extensions territoriales intermittentes, créations de «comptoirs» avancés, alliances diplomatiques et mariages dynastiques, établissements de communautés de marchands en pays amis... (pour les détails, II.4 L'histoire événementielle *partim* Orient; III.2 Syro-Palestine et Jordanie). Inversement, l'unification politique imposée par les Achéménides ne pouvait que favoriser les cités phéniciennes dans leurs bonnes relations avec leurs voisins, condition *sine qua non* du succès de leurs activités commerciales : les découvertes archéologiques en Syrie, Jordanie et Palestine indiquent que les Phéniciens ont réussi dans cette voie dès le

X[e] s., sans réelle interruption (BRIQUEL-CHATONNET 1992a). Il faudrait, alors, peut-être renverser certaines propositions couramment admises : les rois assyro-babyloniens n'avaient pas d'intérêt «stratégique» majeur à conquérir le pays phénicien (mais bien à utiliser les flottes phéniciennes et profiter de l'économie marchande), alors qu'il était de l'intérêt vital des cités phéniciennes de s'entendre avec les conquérants des royaumes qui les entouraient.

On mentionnera, pour mémoire, les difficultés de communication à travers la montagne elle-même. Au N., seul l'étroit passage de Jisr al-Shoughour, au débouché des gorges du nahr el-Kebir septentrional, permet de franchir le Jebel Ansarieh; la passe de Masyaf, au dessus de Baniyas, est difficilement praticable. Dans la montagne libanaise, on trouve quelques ensellements dans les chaînes les plus élevées, impraticables en hiver; aucune issue facile n'existe au dessus de Byblos, et les passages du Baydar ou d'Antoura, au dessus de Beyrouth, ne pouvaient certainement pas constituer des voies régulières. De Sidon, on atteignait difficilement la Béqaa par la route actuelle de Jezzine à Mechgara, et seule Tyr disposait de communications moins difficiles vers l'intérieur, par le village contemporain de Nabatiyeh. Tous ces chemins ne sont certes pas impraticables en bonne saison, et on a pu décrire un trajet audacieux et montagnard de Ramsès II dans le N. Liban à la veille de la bataille de Qadesh (DE VAUMAS 1970-1971). Néanmoins, leur difficulté les rendait certainement inaptes à être des voies de communication régulières et très fréquentées.

Les conditions physiques précédemment décrites pourraient susciter des explications fondées sur un «déterminisme géographique» facile. Confinés sur des terroirs trop exigus, acculés à une montagne-barrière, «contrôlés» pour sortir de leur pays au N. ou au S., les Phéniciens n'avaient d'autre alternative que de se lancer sur la mer : l'isolement naturel des cités phéniciennes les aurait contraintes à devenir des puissances maritimes. Sans rejeter la part de vérité contenue dans cette interprétation, il est évident que d'autres raisons expliquent la vocation maritime des cités phéniciennes – la construction navale, qui a rendu célèbres les Phéniciens dès le III[e] millénaire, étant aussi «déterminée» par l'environnement riche en matériaux forestiers : il faudrait pouvoir étudier, par exemple (sans documents réellement disponibles), ce qu'a été la pression démographique au cours du I[er] millénaire, et analyser quelles considérations, plus impératives que les moyens de communication, ont présidé à la fondation des cités de la côte phénicienne, aux IV[e] et III[e] millénaires.

Deux points méritent d'être soulignés. La notion d'isolement a pour réciproque la protection, et les difficultés de communication évoquées plus haut mettaient les Phéniciens à l'abri d'invasions violentes et répétées venues de l'intérieur : la montagne syro-libanaise n'a-t-elle pas toujours servi de refuge, pour les Maronites, les «Assassins» et bien d'autres ? Certes, la côte phénicienne a vu passer les armées assyriennes, babyloniennes et perses (BUNNENS 1983), et quelques traces de destruction correspondent à ces événements dans certains sites (Tell Arqa, Tell Sukas). Mais l'autonomie nominale reconnue à la plupart des cités de la côte témoigne de leur situation privilégiée, à l'abri – protection évidemment renforcée par les négociations des rois phéniciens. Les changements fréquents d'alliances, la multiplication des révoltes et des sièges montrent qu'aucune stabilité ne pouvait être imposée de l'extérieur, même au temps de la domination achéménide, lorsque les cités ont hésité entre l'alliance perse et les appels chypriotes, athéniens ou égyptiens (ELAYI 1990b). S'il faut faire intervenir un déterminisme géographique, il aurait contribué à protéger les Phéniciens plutôt qu'à les jeter vers la mer.

D'autre part, on a eu tendance à privilégier l'étude de l'expansion phénicienne vers l'O. (Carthage, l'Espagne...) en négligeant parfois la présence des Phéniciens dans les pays du Proche-Orient – du moins, une synthèse sur ce sujet fait défaut. On connaît, bien sûr, les étapes du commerce phénicien depuis l'Égypte (récit d'Ounamon, récit d'Ulysse à Eumée [*Od.* 14, 287-295], présence à Naucratis, campement tyrien à Memphis cité par HDT. II 112 ...; *cf.* LECLANT 1968 ; BUNNENS 1979) jusqu'au N. de la Syrie (KESTEMONT 1985; *cf.* en particulier les cartes, très explicites et aussi les fouilles de Ras el-Bassit, où les importations phéniciennes sont attestées dès le IX[e] s., COURBIN 1986; BRAEMER 1986). Mais une présence phénicienne, organisée (sur le type du *karum* assyrien ?; BUNNENS 1979, p. 275-280; LIPIŃSKI 1985a) ou isolée, dans l'intérieur du Proche-Orient est désormais bien attestée. On trouve des Phéniciens dans plusieurs villes de Mésopotamie (ZADOK 1978), soit comme marchands (à Ninive, LIPIŃSKI 1975), soit exerçant d'autres activités, parfois proches de la cour royale. L'organisation du commerce phénicien impliquait sûrement des collaborations étroites – et quotidiennes ? – avec des agents locaux dans les pays où il se développait (LIPIŃSKI 1985b), et il faut peut-être envisager une sorte de «diaspora» phénicienne dans le Moyen-Orient du I[er] millénaire. On doit aussi citer les artisans phéniciens qui pratiquaient leur art loin de chez eux, tels les ivoiriers de Samarie (récemment, BRIQUEL-CHATONNET 1992a, p. 371-374) ou de Nimroud (?) (*cf.* II.17h L'art. Ivoirerie). Il ne faut pas

négliger les charpentiers phéniciens fréquemment appelés sur les bords de l'Euphrate ou du Tigre pour y construire les flottes des souverains achéménides et d'Alexandre le Grand (on a trouvé, à Bahrein dans le golfe Persique, une stèle funéraire du IIe s., inscrite en grec, où le patronyme est typiquement phénicien; MARCILLET-JAUBERT 1990). Loin d'avoir été exclusivement tournés vers l'O., les Phéniciens ont été, très tôt, présents au Moyen-Orient, où ils furent les artisans de nombreux échanges entre l'Orient et l'Occident (*cf.* «le phénomène orientalisant», GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 128-147).

On a déjà évoqué dans ce volume les navires et la navigation phéniciennes (II.7 Navires et navigation). On ne fera ici qu'une brève remarque sur les ports. À la suite des travaux menés sur la topographie des installations portuaires de la côte phénicienne (Tyr : POIDEBARD 1939; Sidon : POIDEBARD & LAUFFRAY 1951; FROST 1973b; le port de Byblos n'a pas été retrouvé; Arwad : FROST 1964, 1966) et sur celles des établissements phéniciens de la Méditerranée occidentale, on a proposé une sorte de «modèle» du port phénicien, bâti sur une île (Tyr, Arwad) ou sur un promontoire (Byblos, Sidon), ouvert (= extérieur aux remparts) et parfois double (port «sidonien» et port «égyptien» de Tyr) pour se protéger contre les changements de vents (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 58-61). L'hypothèse est séduisante et mériterait d'être vérifiée, mais il convient de garder en mémoire que plusieurs ports phéniciens existaient depuis le IIIe millénaire (Tyr, Sidon, Byblos, Arwad), avec des plans qui sont mal connus pour ces périodes reculées (FROST 1973b). Des travaux de creusement pré-phéniciens sont attestés à Tyr, à Sidon ou à Arwad, mais les éléments construits de ces ports ne paraissent pouvoir être datés que de la fin du Ier millénaire, de l'époque perse au plus tôt (Sidon); la transformation des installations portuaires cananéennes en ports phéniciens, à l'Âge du Fer, demeure un processus occulté. S'il existe bien des similitudes dans l'organisation des ports phéniciens en Méditerranée orientale et occidentale, il n'y a peut-être pas un type de plan portuaire typiquement phénicien qui serait applicable partout. Par ailleurs, la côte de la Phénicie n'a livré aucun exemple de port fermé, pourtant réputé phénicien (*cf.* le port de Kition, à Chypre); des cales à bateaux ont été retrouvées à Dor, au S. du pays phénicien (BLACKMAN 1993).

3. *Les ressources de la Phénicie*

Si mer et montagne paraissent avoir été «déterminantes» dans l'évolution de la Phénicie, le pays disposait d'autres ressources. On évoquera à peine

le fer et le cuivre qui auraient été disponibles en Canaan, dans la Béqaa (*Dt.*, cité par BROWN 1969, p. 39-40). Si ces minerais ont pu jouer un rôle dans l'apprentissage de la métallurgie par les Cananéens, dès le IIIe millénaire, les mentions de métaux dans les textes du Ier millénaire concernent toujours des minerais importés ou exportés, et le pays phénicien n'est pas célèbre pour ses mines. Mais les Phéniciens ne se sont pas contentés d'être des marchands de métaux : exploitant l'héritage d'une ancienne et parfaite maîtrise des arts du métal de leurs ancêtres Cananéens (*cf.* les statuettes de Byblos, de Kamid el-Loz, d'Ougarit..., IIIe-IIe millénaires, SEEDEN 1980, 1982), les Phéniciens sont devenus, dès le IXe/VIIIe s., les fabricants et pourvoyeurs des fameuses coupes historiées en argent ou en bronze – d'autres ateliers existaient à Chypre et en Étrurie, associant ainsi, comme dans d'autres domaines, le contrôle de la fabrication (artisanat phénicien) et les échanges (commerce).

Des ressources agricoles étaient disponibles. Les riches plaines du N., de Tell Kazel à Tell Sukas, ainsi que la plaine du nahr el-Kebir méridional ont du être les principaux centres céréaliers de la Phénicie. La richesse en blé de la plaine de Laodicée (Lattaquié) est vantée par Strabon (XVI 2, 9) et des installations de silos à grains ont été retrouvées dans la plupart des sites de la côte. Plus au S., Tyr importe des céréales que lui livre Salomon (du blé; récemment, BRIQUEL-CHATONNET 1992a, p. 230-234), et le blé est à nouveau mentionné dans la prophétie d'Ézéchiel sur Tyr. On peut supposer que les terroirs exigus des cités phéniciennes portaient peu de céréales, les espaces agricoles étant voués à d'autres cultures plus rentables : Tyr aurait ainsi compensé un réel déficit alimentaire (on n'a pas d'indication semblable pour Sidon ou Byblos). Il serait pourtant singulier que la Phénicie eût délibérément opté pour une forme de dépendance céréalière et, sans accorder une importance excessive aux silos découverts à Sarepta, on peut envisager d'autres raisons à de telles livraisons, passagères (mauvaises récoltes) ou plus durables (quels étaient les rapports «alimentaires» entre les cités phéniciennes et leurs colonies ?). À Byblos, l'outillage de broyage abondant dans les niveaux du Ve au IIe millénaire atteste bien l'exploitation locale des céréales. Enfin, à l'époque classique, une semoule prisée à Athènes venait de la Phénicie (*semidalis*) : s'agissait-il d'un produit de transformation spécifiquement phénicien ou d'une élaboration phénicienne de céréales venues d'ailleurs (Syrie, Juda) ? Il paraît clair, en définitive, que les céréales n'étaient pas étrangères aux Phéniciens, comme production locale, objet de commerce ou produit à transformer pour en tirer profit.

L'olivier et la vigne ont été aussi des ressources célèbres de la Phénicie. L'huile et le vin figurent dans les livraisons à l'Égypte depuis le II[e] millénaire et les amphores-conteneurs de ces produits abondent sur tous les sites de Méditerranée orientale au I[er] millénaire (récemment, SALLES 1991a). Ce commerce était actif vers Chypre et l'Égypte et tout le long de la côte du Levant, mais le vin phénicien était exporté vers le monde grec – celui de Byblos n'y avait pas bonne réputation – et, peut-être, jusque dans l'Occident phénico-punique. Il ne faut pas exclure la possibilité que des productions semblables des pays voisins (vins ou huiles de Chypre ou de Palestine) aient enrichi les cargaisons des marchands phéniciens. D'autres produits ont fait le renom de la Phénicie, comme le miel – mais Tyr reçoit aussi du miel de Juda – et les dattes. Le problème de l'extension de la culture du palmier-dattier sur la côte phénicienne mériterait un examen attentif : l'association entre le palmier et la Phénicie est-elle le résultat du double sens du mot grec φοινίξ (pourpre et palmier) ou bien l'appellation Phénicie serait-elle liée à la culture du palmier-dattier, relativement peu à sa place dans ce climat humide et pas assez chaud ? La datte de Phénicie citée par les textes grecs était-elle un produit autochtone ou bien les Phéniciens n'ont-ils été que les intermédiaires de fruits en provenance de régions plus lointaines, vallée du Jourdain ou Mésopotamie méridionale ? Parmi d'autres produits de la terre connus en Phénicie, il faut citer le figuier, le noyer, et le styrax, une résine de l'aliboufier utilisée dans la pharmacopée antique.

Des ressources de la mer le murex était de loin la plus importante : c'est de ce coquillage, ramassé en quantités considérables, qu'on produisait la pourpre, que les Phéniciens ont exportée dans tout l'Orient ou qu'ils ont utilisée pour teindre les tissus qu'ils fabriquaient, tout aussi célèbres que leur productions métallurgiques ou leur orfèvrerie.

Les sources écrites, orientales ou classiques, citent de très nombreux autres objets et produits «venus de Phénicie», depuis les épices, parfums et pierres précieuses (de l'Inde ?) jusqu'aux animaux exotiques et peaux d'éléphants (d'Égypte ?), sans négliger l'ivoire (de l'Inde «et» de l'Égypte ?) qui fut à la base des plus célèbres productions des ivoiriers phéniciens. Mais aucun de ces produits n'est d'origine locale et ces textes révèlent l'extension ainsi que la complexité du commerce phénicien (II.6 Le commerce, les échanges, l'économie), en même temps que les sources d'approvisionnement des artisans et artistes phéniciens.

C'est bien là, en effet, une clef essentielle de l'histoire de la Phénicie. En dépit des conditions favorables que leur offrait leur espace d'origine et

du refuge qu'il constituait pour eux, les Phéniciens n'ont cessé de se disperser en Orient et en Occident pour y jouer les intermédiaires dans toutes sortes d'échanges commerciaux, culturels et artistiques. En ce sens, et au delà de l'existence historique et archéologique des cités phéniciennes de la côte orientale de la Méditerranée, la Phénicie n'est pas une entité naturelle, encore moins nationale, mais bien, d'abord, le pays des Phéniciens.

CHAPITRE 2

SYRO-PALESTINE ET JORDANIE

Fr. Briquel-Chatonnet

A. *Le cadre général*

L'aire envisagée peut paraître, au vu de son titre complexe, très hétérogène. En fait, elle correspond à peu près à la région habitée par des populations parlant des langues N.-O.-sémitiques, du groupe cananéen en Palestine et en Jordanie, du groupe araméen en Syrie (sur la continuité linguistique entre les différentes langues de la région, GARR 1986). Même si cette zone inclut aussi des populations d'autre origine (par exemple Philistins au S. de la côte palestinienne, population de langue hittite dans le N. de la Syrie), elle est ou devient, à l'époque envisagée, entièrement sémitisée (NAVEH 1985) : l'«ashdodite» de *Ne*. 13, 24 est une langue cananéenne. L'unité culturelle est donc réelle et la distinction avec les régions environnantes est claire.

Mais si la région est ainsi définie, la Phénicie en fait partie, habitée aussi par une population de langue cananéenne. De fait, c'est plutôt du côté de la Phénicie que les frontières sont moins claires : si la chaîne côtière, obstacle naturel, correspond aussi à une frontière entre population phénicienne et araméenne, les limites de la Phénicie au N. (plaine de Jeblé ?) et au S. (mont Carmel ?) sont moins claires. On peut ainsi se poser la question pour Akko et son territoire, dont la civilisation matérielle est clairement phénicienne, mais qui a un temps appartenu au royaume d'Israël (LEMAIRE 1991c; LIPIŃSKI 1991b) ou se demander à quel groupe on doit rattacher les populations de la côte septentrionale au N. du royaume de Siyannu, qu'on exclut généralement du groupe phénicien : la région était peut-être politiquement rattachée au royaume de Hamath jusqu'à la disparition de celui-ci mais on n'a par exemple aucun témoignage sur la langue, cananéenne ou araméenne, qui y était parlée (voir cependant quelques lettres phéniciennes à l'encre sur des jarres à Ras el-Bassit; BORDREUIL 1982).

La question des limites n'est pas seulement géographique : la Phénicie participe à la même aire culturelle que la Syrie, la Palestine ou la Jordanie et il n'est pas toujours aisé de distinguer les documents. On notera par exemple les difficultés d'attribution de certains sceaux à tel ou tel groupe



Le Proche-Orient sémitique.

politico-linguistique (BORDREUIL 1992a), la question controversée du classement de la langue du royaume d'Israël au N. entre l'hébreu classique et le phénicien (pour GARBINI 1977, c'est du phénicien; pour ISRAEL 1989, elle ne se distingue pas de l'hébreu judéen; *cf.* aussi BRIQUEL-CHATONNET 1992b), les différentes hypothèses concernant les styles des ivoires (WINTER 1973, 1976, 1981; *cf.* II.17h L'art. Ivoirerie), la diffusion dans toute la région de la céramique à engobe rouge, qui est considérée en Occident comme un marqueur phénicien. De ce fait, la présence spécifique de Phéniciens n'est pas toujours facile à détecter, sauf en cas d'informations précises par des textes ou par des inscriptions. La situation est un peu plus favorable en Palestine grâce au texte biblique et à la présence d'inscriptions phéniciennes (DELAVAULT & LEMAIRE 1979) qu'en Syrie et Jordanie où il n'y a pas de tradition littéraire et où les inscriptions phéniciennes, en dehors de celles de Zincirli à la limite de l'Anatolie qui en tout état de cause n'émanent pas de Phéniciens, sont presque inexistantes (Karkémish, problème des amulettes d'Arslan Tash suspectes d'inauthenticité, inscription sur cruche de Tell es-Sa'aidiyeh dans la vallée du Jourdain).

Ceci dit, la géographie détermine quand même quelques spécificités et modalités des relations entre les Phéniciens et leurs voisins : la montagne crée une barrière, franchissable aisément en certains points précis (S. de Tyr, hauteur de Beyrouth, trouée de Homs) qui sont les voies de contacts, d'échanges et d'invasion (*cf.* III.1 Phénicie). De plus, la topographie a déterminé des économies différentes et complémentaires : la Phénicie est plus tournée vers l'artisanat, la fabrication de produits manufacturés et un commerce maritime de redistribution, tout spécialement des métaux. À l'inverse, les plaines côtières du N. et du S., les vallées fluviales et oasis de l'intérieur ont une vocation agricole tandis que l'ensemble Syrie, Palestine et Jordanie domine les routes des caravanes. Il est à noter ainsi que la région envisagée est le point de passage obligé de tout le commerce terrestre des cités phéniciennes.

Le cadre chronologique appelle également quelques remarques : l'époque qui s'étend du début de l'Âge du Fer à l'arrivée d'Alexandre présente une physionomie bien distincte. C'est justement celle où les Phéniciens se distinguent clairement des entités politico-culturelles qui les entourent, après l'époque de relative uniformité des cités-États de l'ère amarnienne. Cependant les villes de la côte phénicienne et celles de la côte palestinienne ou de l'arrière-pays syro-jordanien n'ont pas attendu 1200 av. J.-C. pour entrer en relations. Axes commerciaux et routes d'invasions, typologie des échanges et formes des traités sont un héritage

ancien dans lequel on observe une réelle continuité par delà la coupure marquée par le passage des «Peuples de la Mer», qui, en tout état de cause, n'a concerné que la côte.

L'approche est en partie biaisée par le déséquilibre de la documentation. Pour les sources littéraires, le cadre historique de l'étude de toute la région dépend pour une grande partie de la Bible, qui présente une vision particulière israélo-centriste. De fait, il faut se souvenir que c'est dans le cadre des études bibliques, et pour leur fournir un contexte historico-culturel, qu'ont été menées les premières recherches tant sur les Phéniciens que sur les autres peuples de la région. Les Phéniciens, ainsi que leur présence ou influence en Palestine, n'ont longtemps été considérés, dans la lignée des oracles d'Amos, Isaïe, Ezéchiel, Joël, que comme un facteur de l'évolution d'Israël vers un État à la fois culturellement et politiquement plus développé mais spirituellement moins pur (I.A.II.3 La Bible). Les annales assyriennes forment aussi une mine de renseignements, mais sont également orientées en fonction de préoccupations extérieures (I.A.II.1 Les sources cunéiformes).

L'archéologie contribue à accentuer le déséquilibre. L'exploration en Palestine, en ce qui concerne l'Âge du Fer, est ancienne et relativement systématique : il n'est guère de grand site qui n'ait fait l'objet de fouilles, avec des méthodes plus ou moins scientifiques, et toutes les régions ont fait l'objet de prospections sérieuses, comme notamment le Néguev (WEIPPERT 1988). Il n'en va pas de même ailleurs. Les recherches archéologiques en Syrie se sont longtemps surtout concentrées sur les IIIe et IIe millénaires (Ébla/Tell Mardikh, Mari, Ougarit), ou sur les grands sites de la Syrie romano-byzantine (situation comparable à celle de la Phénicie). Les fouilles danoises de Hama n'ont pas eu la même ampleur et ont été publiées seulement après un long intervalle. Celles de Bassit apportent un éclairage important pour la côte septentrionale. Plus récemment, on notera surtout les fouilles de Tell Abu Danné, Tell Mastouma, Tell Deinit et Tell Mardikh qui ont apporté quelques connaissance sur l'Âge du Fer. Les grandes villes araméennes de Alep et Damas ne peuvent malheureusement être explorées. On attend donc avec impatience les résultats des missions australienne de Tell Ahmar (BUNNENS 1990) et surtout italienne de Tell Afis : le site est proche de la Phénicie et pourrait correspondre à l'ancienne Hatarrika/Hazrak, qui a joué un grand rôle dans la vie diplomatique de la région lors de la conquête assyrienne (MAZZONI 1987; MAZZONI *et al.* 1992). La recherche archéologique, fouilles et prospections, a pris un grand essor en Jordanie mais l'exploration

y est encore trop récente pour permettre de dégager des conclusions d'ensemble.

De ce fait, et sur tous les plans, la Palestine est, au sein de l'ensemble que nous envisageons, une région d'études privilégiée, pour laquelle on peut envisager une vision synthétique (BRIQUEL-CHATONNET 1992a) encore prématurée pour la Syrie et la Jordanie.

B. *Les premiers liens officiels*

L'Âge du Fer I échappe presque entièrement à notre connaissance, en ce qui concerne les relations et interactions entre cités phéniciennes et arrière-pays cananéo-araméen. Il est marqué par des phénomènes de migration et de sédentarisation progressive de populations nouvelles, notamment araméennes. C'est également à cette époque que se mettent en place les royaumes d'Israël et de Juda (HAYES & MILLER 1986), les royaumes araméens de Syrie (PITARD 1987; SADER 1984), tandis que les royaumes transjordaniens d'Ammon, Moab et Édom n'émergent comme entités politiques indépendantes qu'à une époque plus récente (LEMAIRE 1992).

Ces États se créent sur une base territoriale nouvelle, qui n'est plus celle de la cité-État du IIe millénaire. Ils constituent de véritables royaumes à l'assise territoriale importante (*cf.* l'énumération des villes des États araméens prises par les Assyriens dans leurs annales ou celle des différentes cités qui ont été l'objet de l'activité édilitaire de Meša d'après le texte de la stèle). Cette structure s'oppose à l'origine à celle des cités phéniciennes héritières directes des cités cananéennes de l'ère amarnienne, dont le terroir était réduit et qui se succédaient à faible distance. Au moins pour Tyr, dont l'histoire est mieux connue au Ier millénaire, ce contact semble avoir eu une influence en poussant la cité à se doter d'un véritable territoire, dans la plaine d'Akko d'abord (LEMAIRE 1991c) puis vers le N. au IXe s. en intégrant le royaume de Sidon.

Ce «Dark Age» de l'histoire du Proche-Orient est quand même certainement marqué par de nombreux échanges entre les diverses régions du Levant. Matériellement, c'est le moment où se diffuse, du N. au S. et d'O. en E., la technique de l'engobe rouge apposé sur les céramiques. Culturellement, l'écriture alphabétique mise en place depuis le milieu du IIe millénaire (II.2 L'alphabet) se répand sous une forme relativement uniforme de la Phénicie à la Syrie et à la Palestine. Les pointes de flèches inscrites sont attestées aux XIIe-XIe s. tant en Phénicie que dans la région de Bethléem; les inscriptions archaïques de Byblos s'échelonnent de *c.*1000 à la fin du Xe s., date à laquelle peut remonter l'inscription de

Gézer en Philistie; le milieu du IXe s. voit apparaître les premières inscriptions araméennes (Tell Fekherye, ivoires et bronzes de Hazaël, stèle de Tel Dan) puis de Jordanie (stèle de Meša). Si ces dernières inscriptions montrent déjà le début d'un processus de différenciation régionale qui ira en s'accentuant (pour la Palestine, BRIQUEL-CHATONNET 1993), elles ont encore une paléographie très proche du modèle originel phénicien.

C'est avec ces États nouvellement créés que se nouent les rapports entre les cités phéniciennes et les pays voisins. Le premier témoignage dont nous disposons, transmis à la fois par la Bible et par Ménandre et Dios, concerne les relations entre le roi de Tyr Hiram d'une part et David et surtout Salomon de l'autre. Elles prennent la forme d'envois d'ambassades et de cadeaux, de la négociation d'une alliance, d'échanges commerciaux entre les produits agricoles d'Israël et le bois du Liban, peut-être d'une expédition maritime commune en direction d'Ophir (sans doute en Somalie) : le site de Geziret Fara'un en mer Rouge, localisation probable du port d'Ezion Geber d'où partaient ces expéditions, est typiquement phénicien (FLINDERS 1986-1987). Le commerce avec l'Arabie, attesté pour Tyr par *Ez.* 27 et pour Israël par l'épisode de la reine de Saba (1*R.* 10, 10-13) passait par la route royale en Jordanie qui était à cette époque sous la domination du royaume d'Israël, intermédiaire obligé des Phéniciens (BRIQUEL-CHATONNET 1992a, p. 28-58).

Aucun texte n'évoque la présence de Phéniciens en ce Xe s. dans les régions araméennes. Cependant, on note que, dès leurs premières incursions sur l'Euphrate, au début du IXe s., les Assyriens ont levé en Syrie du N. (Bit-Adini) ou de l'E. (Suḫu, Hindanu) un butin composé de produits typiquement phéniciens (BUNNENS 1985). Cela suppose des relations commerciales régulières, à travers toute la Syrie, avec les cités côtières, et peut-être déjà l'installation de marchands phéniciens, comme les *rôkelim* d'*Ez.* 27, dans des sortes de comptoirs sans doute analogues aux *karums* assyriens.

Après la scission entre Israël et Juda, les relations reprennent au IXe s. sous les règnes d'Ittobaal de Tyr et Omri et Achab d'Israël. Elles sont sanctionnées par un mariage entre Achab et la princesse tyrienne Jézabel, par la construction d'un temple au dieu Baal (sans doute Melqart) à Samarie puis à Jérusalem. Ces sanctuaires ne servaient sans doute pas seulement aux princesses et à leur entourage : il est probable que des marchands phéniciens s'installaient dans des bazars que les rois concédaient mutuellement aux royaumes alliés, d'après le cas évoqué en 1*R.* 20, 34.

L'alliance anti-assyrienne entre les royaumes de Syrie, de Palestine et de Phénicie qui dure de 853 à 845, et dont les participants sont énumérés à propos de la bataille de Qarqar (*TUAT* I.4.I, p. 361), permet de supposer des relations du même ordre entre les royaumes phéniciens (Byblos, Irqata, Arwad, Siyannu, Ushnatu et sans doute Tyr) et ceux de Damas, Hamath et probablement Ammon. Le S. de la Jordanie (Moab, Édom) était encore sous domination israélite mais on doit noter la présence d'un contingent arabe de chameaux.

Vers le N., on manque de témoignages directs sur les relations des cités phéniciennes avec les royaumes de Syrie septentrionale. Cependant, l'usage du phénicien dans l'inscription royale de Kilamuwa à Zincirli dans le royaume de Sam'al (*KAI* 24-25) comme dans les inscriptions des royaumes d'Anatolie méridionale (III.5 Anatolie) montre la forte emprise culturelle phénicienne sur cette région. De même, l'existence d'un culte à Melqart dans la région d'Alep dont témoigne la stèle araméenne qui lui a été dédiée à Breidj (*cf.* en dernier lieu, PITARD 1988; PUECH 1992, qui infirment l'idée d'un lien entre le Bar-Hadad mentionné et Damas) obligent à penser que les Phéniciens, et particulièrement les Tyriens, disposaient de solides implantations sans doute commerciales dans le royaume d'Arpad. E. Puech reprend même tout récemment l'ancienne hypothèse de G. Levi Della Vida, selon laquelle cette stèle témoignerait d'une alliance entre Tyr et Arpad, scellée par un mariage diplomatique, tel qu'on en connaît entre Tyr et Israël pour l'époque d'Achab et d'Ittobaal.

On dispose donc essentiellement de vagues indices. Cependant, tout laisse à penser que la présence des Phéniciens a dû être importante, particulièrement le long des axes commerciaux en direction de la Cilicie, de l'Arménie, de la Mésopotamie et du golfe Persique, de l'Arabie, et ce, pendant plusieurs siècles : le tableau du commerce tyrien présenté en *Ez.* 27, 12-23 (II.6 Le commerce, les échanges, l'économie), qui renvoie sans doute aux VIIIe-VIIe s., évoque plus le commerce terrestre que celui qui se pratiquait sur la Méditerranée. Si l'historiographie moderne a toujours privilégié ce dernier, bien attesté dans la littérature classique, les relations commerciales terrestres ont dû être au moins aussi importantes pour les cités phéniciennes, au moins jusqu'à la conquête assyrienne.

Après la rupture de 841, Israël est dominé par le royaume de Damas, qui attire à lui l'essentiel des relations avec Tyr et prend le contrôle de la route royale en Jordanie, sans doute en liaison avec les États transjordaniens qui accèdent alors à l'indépendance. Cependant, l'oracle d'Amos contre Tyr (*Am.* 1, 9-10) permet de deviner qu'une alliance israélo-tyrienne a été à nouveau contractée au début du VIIIe s. (BRIQUEL-

CHATONNET 1992a, p. 129-140), marquée par de nouveaux échanges commerciaux et par la reprise du rôle d'intermédiaire joué par Israël entre Tyr et l'Arabie : la nouvelle route passe au N. du Sinaï, comme en témoigne la fouille du poste de Kuntillet 'Ajrud (MESHEL 1978). Cependant, si la mention de Yahvé de Samarie dans certaines inscriptions prouve la présence de marchands israélites, on attend encore l'*editio princeps* qui permettra seule de voir si les inscriptions inscrites sur plâtre, qui se distinguent paléographiquement du lot et évoquent Baal ou El mais ont un causatif en *hi-* de type hébreu, sont hébraïques ou phéniciennes. Dans ce nouveau contexte géopolitique, le royaume d'Édom, qui vient d'acquérir son indépendance, joue un rôle important puisqu'il contrôle le fond du golfe d'Akaba et le débouché des routes de l'Arabie.

L'archéologie témoigne de l'intensité des relations entre la Phénicie et les régions environnantes entre le Xe et le VIIIe s. En Israël, les plus belles constructions royales sont faites en blocs parfaitement taillés avec bossage sur la face extérieure, montés avec une alternance de boutisses et de carreaux, dont le modèle est à rechercher en Phénicie. Ce type de construction est souvent associé à des chapiteaux de type dit «proto-éolique», dont le décor est fait d'un triangle reposant sur sa base et des faces duquel part de chaque côté une volute (SHILOH 1979). On en a retrouvé dans les grandes villes d'Israël et de Juda, ainsi qu'en Moab à l'époque correspondant au règne de Meša et le modèle décoratif semble venir de Phénicie (malgré Y. Shiloh).

Un problème particulier a été posé par le site de Ramat Rahel non loin de Jérusalem. On y a retrouvé les restes d'un palais en bel appareil du type que nous venons de décrire et des chapiteaux proto-éoliques. L'inventeur attribuait l'ensemble, sur la base de la stratigraphie, au VIIe s. (AHARONI 1972). Mais Y. Yadin a préféré rattacher ces témoignages au milieu du IXe s. et plus précisément au règne d'Athalie, à la fois parce que l'influence phénicienne est à ce moment-là historiquement plus plausible, que de telles constructions somptueuses, et à l'écart de la capitale, s'expliquent mal dans le contexte difficile du VIIe s., et également pour des raisons stylistiques, les parallèles étant plus anciens que la date proposée par Y. Aharoni (YADIN 1978). Cette hypothèse plus satisfaisante n'a pourtant pas convaincu tout le monde.

Cependant, si l'art de la pierre est phénicien (1*R*. 5, 32), les modèles architecturaux sont locaux («maison à 4 pièces» typique de la Palestine) ou surtout d'influence syrienne : fortifications, portes fortifiées (HERZOG 1986). C'est particulièrement net pour le temple de Salomon qui malgré des affirmations répétées – S.F. Bondì dans AA. VV. 1988, p. 256, le

présente encore comme un exemple majeur d'architecture sacrée phénicienne – a été bâti sur un modèle répandu en Syrie dès le III[e] millénaire (MARGUERON 1985).

La présence de céramique de type chypriote (*Black on Red*, *White Painted* ou *Bichrome*) pose un problème particulier car on ne peut discerner, dans la plupart des cas, si elle a été fabriquée à Chypre ou sur la côte phénicienne (LEBEAU 1983, p. 134). Pour les sites de Syrie intérieure, un intermédiaire phénicien est sûr, de même que les imitations locales sont aussi une marque d'influence phénicienne. Les fouilles de Hamath ont montré que des céramiques phéniciennes ont été importées pendant les IX[e]-VIII[e] s. (RIIS & BUHL 1990, p. 180-181, 188-191). Il en va de même sur la côte au N., comme à Bassit (BRAEMER 1986). Pour la Palestine, on pourrait supposer des relations directes avec Chypre mais sa concentration dans les régions frontalières de la Phénicie, dans l'arrière-pays (Hazôr, Tel Dan) ou au S. (plaine d'Esdrelon, Megiddo) confirme l'idée que les Phéniciens ont, là encore, été les pourvoyeurs.

L'ivoire a également joué un rôle important dans le commerce oriental des Phéniciens. La matière première a pu, selon les époques, être acquise par les Phéniciens en Syrie, venant de l'Inde ou même produite par des éléphants locaux, ou être importée au Proche-Orient depuis l'Afrique, par l'Égypte ou Carthage, et grâce au commerce phénicien (COLLON 1977; *cf.* aussi II.17h L'art. Ivoirerie). Ensuite intervenaient les artistes phéniciens. Les ivoires de Samarie (CROWFOOT, CROWFOOT & SUKENIK 1938), du VIII[e] s., sont dans leur majorité de style phénicien, fabriqués sur place par des artisans itinérants phéniciens (GUBEL 1987, p. 26). Cependant, certains pourraient être à rattacher plutôt à un style de Syrie du S. (WINTER 1976, 1981), tandis que l'artisanat du N. de la Syrie témoigne d'influences orientales plus profondes. Si l'on manque de trouvailles analogues dans la région de Damas, on peut remarquer que les butins pris au roi de Damas successivement par Adad-nirari III en 801 puis par Shamshi-ilu en 773 (stèle de Pasarcik; DONBAZ 1990) énumèrent des richesses qui ne peuvent guère provenir que du commerce phénicien. La trace matérielle en a été retrouvée à Arslan Tash sous la forme d'ivoires dont certains portent le nom du roi de Damas Hazaël.

C. *La lutte contre l'Assyrie*

À partir de la fin du IX[e] s., l'histoire et le développement de tout le Proche-Orient O.-sémitique sont conditionnés par les invasions régulières de l'armée assyrienne, puis par l'intégration progressive des États dans

l'empire assyrien. De fait, on ne saisit guère les relations entre les petits royaumes de Syrie et de la côte que d'après leurs politiques concertées ou divergentes face à cette menace. L'exemple le plus frappant de résistance commune et victorieuse est fourni par la coalition affrontée par Salmanasar III à Qarqar en 853 et qui renouvelle avec succès sa résistance jusqu'en 845. Inversement, en 841, les rois de Hamath, de Tyr et d'Israël acceptent de verser le tribut demandé, tandis que le royaume de Damas est ravagé. Après un répit, le royaume de Damas est à nouveau envahi en 803, tandis que les rois de Tyr et Israël se soumettent à Adad-nirari III (BRIQUEL-CHATONNET 1992a, p. 119-129).

Le règne de Tiglath-phalazar III marque un tournant : après une brève et vaine tentative d'alliance entre Tyr, Israël et Damas en 835 (mais on doit renoncer à voir le roi Tubail/Ittobaal de Tyr dans le Tabéel que, selon *Is.* 7, 6, les rois d'Israël et de Damas voulaient mettre sur le trône de Juda lors de la guerre syro-éphraïmite), le souverain annexe et intègre dans l'empire assyrien la Syrie, le N. de la Phénicie et une partie d'Israël. Le phénomène culminera à la fin du VIII[e] s. quand tout le monde araméen, le N. de la Phénicie et le royaume d'Israël auront perdu leur indépendance et que les royaumes de Juda et de Tyr et une partie des cités philistines seront sévèrement écornés par Sennachérib en 701.

Même si le royaume de Tyr, puis celui de Sidon redevenu indépendant à cette occasion, gardent une indépendance formelle, les relations avec l'Assyrie ont conditionné la vie économique des cités phéniciennes par des ponctions de richesses sous forme de tribut (*maddatu*) et de présents obligatoires (*nâmurtu*). Certes, les profits que les Assyriens en retiraient et le besoin qu'ils avaient de la flotte phénicienne pour leur politique méditerranéenne (en direction de Chypre et de l'Égypte) les ont poussés à ménager les cités phéniciennes qui ont gardé leur indépendance. Mais ils ont cherché à contrôler le commerce tyrien (interdiction du commerce avec la Palestine et l'Égypte dans *ND* 2715, clauses commerciales du traité d'Asarhaddon avec Baal de Tyr qui régente le commerce tyrien avec la côte phénicienne et palestinienne) et le territoire du royaume de Tyr était pratiquement encerclé par des provinces assyriennes. Le contexte des relations terrestres de Tyr avait donc totalement changé. Cela a pu être un facteur décisif dans l'expansion phénicienne en Méditerranée.

Sur le plan culturel, on notera également un changement des axes d'influence en Syrie, Palestine et Jordanie, au détriment des relations avec les Phéniciens. Toute la région subit désormais l'empreinte de l'Assyrie, qui se remarque notamment dans l'architecture (REICH 1992, p. 214-222) et dans la présence de céramique assyrienne. Le modèle oriental s'impose aussi dans la religion. Le royaume de Juda ne tire désormais plus son

inspiration de la Phénicie : Achaz construit un autel sur le modèle de celui de Damas (2*R*. 16, 10-12) et il semble que les rites du *tophet* de Jérusalem, quel que soit leur contenu précis, soient à rapprocher de parallèles connus par les textes assyriens (BRIQUEL-CHATONNET 1992a, p. 313-325).

De fait, aux confins de la région que nous étudions, mention doit être faite de la Mésopotamie parmi les aires qui ont vu la présence de Phéniciens. Si la boîte en ivoire d'Ur portant une dédicace phénicienne à Astarté (*TSSI* III n°20) peut n'être que le résultat d'un butin, on a le témoignage de la présence de Phéniciens grâce aux nombreuses archives en assyrien. Ils sont reconnaissables bien sûr quand un ethnique phénicien est mentionné («le Tyrien» par exemple) mais le plus souvent à la forme phénicienne de leur nom (ZADOK 1977, 1978). Ce sont soit des marchands (LIPIŃSKI 1975), soit des déportés amenés en Assyrie, souvent à cause de leur compétence : artisans, orfèvres, constructeurs de bateaux. Certains semblent avoir joué un rôle important dans leur nouvel environnement (LIPIŃSKI 1991a). Le phénomène s'amplifie à l'époque néo-babylonienne, pendant laquelle un toponyme Surru existait dans la région de Nippour (JOANNÈS 1982, 1987). C'est peut-être parmi cette communauté qu'Ézéchiel aurait été instruit d'éléments de culture et de mythologie phéniciennes (MAZAR 1952).

D. *Les époques babylonienne et perse*

Les trois siècles qui séparent la chute de Ninive de la conquête d'Alexandre sont, pour l'aire qui nous concerne, et à l'exception de la côte, relativement mal connus. En particulier, l'histoire de la Syrie après la chute des États araméens échappe presque entièrement à nos sources (EPH'AL 1988; KLENGEL 1992, p. 234-235). L'époque d'hégémonie babylonienne qui succède à la chute de Ninive voit quelques vaines tentatives de résistance commune de Tyr, Sidon, Juda et des royaumes de Transjordanie (*Jr*. 27, 3) qui aboutissent à la chute de Jérusalem devant les armées de Nabuchodonosor et à un siège de Tyr d'une durée de 13 ans, qui casse les velléités de résistance. Aussi les provinces du Levant passent-elles directement et sans combat entre les mains des Perses avec la chute de Babylone devant Cyrus. Elles font administrativement partie du même ensemble, la satrapie d'Abar-nahara.

Dans cet ensemble, les cités phéniciennes gardent à nouveau une relative autonomie motivée par leur importance pour la politique méditerranéenne et égyptienne des souverains perses. Aussi sont-elles l'objet de faveurs : le

phénomène le plus marquant de l'époque de la domination perse, pour l'aire étudiée, est l'extension du territoire dominé par les cités phéniciennes, particulièrement le long de la côte palestinienne, et ce avec l'accord des autorités achéménides. Il est tellement net que certains auteurs classiques n'hésitent pas à placer la limite méridionale de la Phénicie à la frontière de l'Égypte.

L'exemple le plus frappant de cette phénicisation est celui de Dor, sur lequel les témoignages sont nombreux. L'inscription d'Eshmounazor roi de Sidon (*KAI* 14) relate le don qui lui a été fait par le roi des rois (le souverain perse) de Dor, de Jaffa et de la plaine de Sharon, en remerciement de services rendus. La date exacte et l'occasion qui a justifié cette récompense sont encore l'objet de discussions (fin VIe-début Ve s.) mais c'est certainement en relation avec l'importance stratégique des cités phéniciennes comme débouché maritime et base navale de l'empire perse en Méditerranée. Le pseudo-Scylax, dans sa description géographique de toute la côte levantine, qualifie également Dor de «ville des Sidoniens» (*GGM* I, p. 78). Enfin, les fouilles menées par E. Stern sur le site montrent à partir de l'époque perse que Dor a connu un développement brillant et participait à part entière à la culture matérielle phénicienne : plan hippodamien, construction des murs selon une technique phénicienne, trouvaille du sceau d'un *nʿr ʾšmn*, peut-être un serviteur d'Eshmounazor de Sidon (NAVEH 1987b), céramique phénicienne. Il semble que la plus grande partie de la population de Dor ait été phénicienne. La ville avait même épousé le destin des Phéniciens au point de subir la destruction de ses murailles lors de l'écrasement de la révolte de Tennès. Par la suite, elle est quand même rapidement retombée dans l'orbite sidonienne (sur les fouilles de Dor, synthèse récente et références, STERN 1989).

Le cas de Dor est emblématique car tous les types de sources concourent à témoigner de la présence phénicienne. Mais ce n'est absolument pas un cas isolé : le pseudo-Scylax montre que toute la côte était ainsi sous domination des cités de Phénicie du S., Tyr et Sidon, dont les points d'appui s'alternaient. Ainsi, Tyr est créditée d'une ville à l'embouchure d'un fleuve (Crocodeilopolis citée par STR. XVI 2, 27 ?) et surtout Ascalon est qualifiée de πόλις Τυρίων καὶ βασίλεια. Les liens entre la cité et les Phéniciens sont confirmés par Hérodote (I 105) qui évoque le culte d'Aphrodite Ourania et dit que le temple de Cythère a été fondé par des Phéniciens originaires d'Ascalon. Mais surtout l'épigraphie fait connaître des Ascalonites portant des noms phéniciens à Démétrias de Thessalie et une bilingue gréco-phénicienne d'Athènes émane d'une Ascalonite (*CIS* I 115; *KAI* 54). Là aussi, les premiers résultats des

fouilles reprises depuis quelques années sur le site par L. Stager confirment cette influence : elles ont mis au jour des constructions monumentales en pierre de taille de type phénicien, des jarres de transport phéniciennes, des inscriptions en phénicien, de petits objets en forme de signes «de Tanit», un sac plein de monnaies phéniciennes du IVe s., et surtout un immense cimetière de chiens du Ve s., que le fouilleur met en rapport avec des cultes de guérison et particulièrement avec les *klbm* et *grm* des comptes du temple de Kition (*KAI* 37) qu'il interprète non comme des prostitués mâles mais selon le sens le plus obvie de «chiens» (STAGER 1991).

Cette présence ne se limite pas à quelques grands sites. Toutes les implantations côtières connaissent le même phénomène : on citera ainsi Jaffa, Tel Qasilé, Tel Megadim, Makmish (Tel Michal), Atlit, Shiqmona, Tell Mevorakh (STERN 1982). La cité Tour de Straton porte même le nom de son fondateur, sans doute le roi de Sidon Straton Ier. C'est peut-être dans ce contexte qu'il faut apprécier l'unique éventuel témoignage épigraphique oriental sur le sacrifice *molk* (DELAVAULT & LEMAIRE 1976) tout en gardant en mémoire que l'authenticité de l'inscription n'est point assurée. Les sarcophages anthropoïdes retrouvés à Gaza sont aussi un signe matériel de l'influence phénicienne (WEIPPERT 1988, p. 704).

Dans l'arrière-pays, la présence phénicienne n'est pas aussi prégnante. Mais il faut noter quand même la diffusion des monnaies tyriennes et sidoniennes dans tout le N. de la Palestine. Par ailleurs, le texte biblique atteste que des marchands phéniciens venaient faire du commerce à Jérusalem (*Ne*. 42, 16) et une bonne partie des inscriptions phéniciennes de Palestine remontent à cette époque, notamment deux *ostraka* de Tell el-Kheleifeh, au fond du golfe d'Akaba, qui montrent une fois de plus l'importance de la route de l'Arabie pour le commerce phénicien (DELAVAULT & LEMAIRE 1979, p. 28-30). Un problème se pose avec la colonie sidonienne de Marissa/Marésha, attestée seulement à l'époque hellénistique mais qui pourrait remonter à cette époque (ALBRIGHT 1942).

Au N., les informations sont à nouveau beaucoup plus maigres. En particulier, on ne peut savoir si la fondation de la colonie phénicienne de Myriandros au fond du golfe d'Alexandrette, que Xénophon a rencontré au cours de son périple (*An*. I 4, 6 «une ville peuplée de Phéniciens»), est à rattacher au même processus ou remonte déjà à l'expansion commerciale phénicienne du Fer II évoquée plus haut. Mais il semble bien que l'époque perse ait également été caractérisée par une phénicisation de la côte septentrionale du Levant : l'archéologie témoigne de l'arrivée massive de Phéniciens, et particulièrement d'Aradiens si l'on en croit le témoignage de la numismatique, sur le site d'Al-Mina à l'embouchure de

l'Oronte vers 430 (ELAYI 1987b; LUND 1990). D'autres sont attestés à Ras el-Bassit.

En Syrie intérieure, on ne sait presque rien. Il semble cependant que la région connaisse une certaine croissance des sites d'occupation et un développement culturel marqué notamment par une influence nette de l'Occident, et surtout de la Grèce (MAZZONI 1989). Cela suppose des liens avec la côte phénicienne, intermédiaire naturel entre la côte et l'intérieur.

Inversement, il semble que la Jordanie échappe en grande partie au processus et évolue à cette époque de façon autonome. Les royaumes d'Ammon et Moab disparaissent en 582 devant l'attaque babylonienne et l'archéologie témoigne d'un déclin de la culture matérielle. Surtout, toute la région connaît une infiltration de plus en plus importante de nomades venus de l'Arabie (voir déjà *Ez*. 25, 1-14), parmi lesquels les plus importants seront les Nabatéens (KNAUF 1989). Les installations sédentaires se raréfient et l'emprise administrative des Perses se dissout (même si une province perse d'Ammon est sans doute attestée au moins au début), de sorte que lors de la conquête d'Alexandre, quand celui-ci recueille l'héritage de Darius, la Jordanie est de fait à l'extérieur de cet ensemble (EPH'AL 1982, p. 205-206). Elle ne le réintégrera qu'à l'époque romaine, sous le nom de province d'Arabie. Cependant là encore, l'influence phénicienne se fait sentir : la diffusion des monnaies en est souvent l'unique témoignage (POTTS 1991).

La conquête d'Alexandre marque une réelle coupure dans le contexte politico-culturel de la région, en l'intégrant de façon stable dans les royaumes hellénistiques. Certaines cités recouvrent certes leur indépendance mais toujours selon un modèle grec (ères d'autonomie). De plus, les axes commerciaux et centres vitaux se déplacent, notamment vers l'embouchure de l'Oronte avec la création de la tétrapole de Syrie du N. (SEYRIG 1970). La Phénicie s'intègre alors à la culture hellénistique de Syrie et perd une grande partie des caractères spécifiques qui la distinguaient à l'Âge du Fer. Cela se note aussi bien sur le plan linguistique (disparition du phénicien au profit du grec et de l'araméen; *cf.* BRIQUEL-CHATONNET 1991) que culturel (il n'y a plus guère d'onomastique spécifiquement phénicienne et la culture savante est partout grecque) ou religieux (développement des cultes solaires, des cultes de salut).

CHAPITRE 3

CHYPRE

Cl. Baurain & A. Destrooper-Georgiades

A. *Le cadre géographique*

Longue de 230 km et large de 95 km, Chypre est une île de 9 251 km^2. Pas moins de 350 km la séparent des bouches du Nil, et si l'on excepte Kastellorizo, Rhodes, l'île grecque la plus proche, est à 400 km à l'O. En revanche, sise à seulement 70 km de la côte anatolienne (Cilicie) et 100 km de la côte syrienne (Lattaquié), l'île, escale utile – voire nécessaire – vers l'O., était naturellement prédisposée à devenir un des principaux théâtres d'activité des communautés phéniciennes voisines.

En termes de géographie physique, Chypre offre trois régions distinctes. Face à l'Anatolie, la chaîne de Kyrénia rythme la côte N., où les sites de Lapéthos-Lamboussa et de Narnaka (Larnaka-tis-Lapithou) ont livré l'un des légendes monétaires, l'autre des inscriptions en phénicien. La plaine centrale, la «Mésaoria», compte aussi plusieurs établissements dont certains, à des degrés divers, témoignent de contacts phéniciens, comme, par exemple, Tamassos, Méniko, Lédra (Nicosie), Chytroi (Kythréa-Aghios Démétrios), Idalion (Dhali), Kition (Larnaka) et Salamine (au N. de Famagouste). Torride en été, elle présentait, jusqu'au XIXe s., à ses extrémités O. (baie de Morphou) et E. (baie de Salamine), de basses terres marécageuses. Ceci explique peut-être que les Phéniciens abordèrent plutôt l'île sur ses façades N. et S. Enfin, son gros tiers S.-O., avec les sites de Tamassos (Politiko), Amathonte (Aghios Tychonas, à l'E. de Limassol), Limassol-Kommissariato, Alassa, Kourion, Paphos, Marion (Polis-tis-Chrysochous) et Vouni (près de Soli), est occupé par le massif du Troodos (sommet à 1 953 m). C'est dans les contreforts de cet ensemble montagneux que se rencontrent, associés à une riche couverture boisée, les grands gisements de chalcopyrites qui, aux yeux des populations des régions voisines (dont les Phéniciens), constituèrent très tôt – au moins dès 1650/1600 – un des attraits majeurs de l'île, dont le nom évoque du reste le cuivre (lat. *aes cuprium*) (fig. 1).

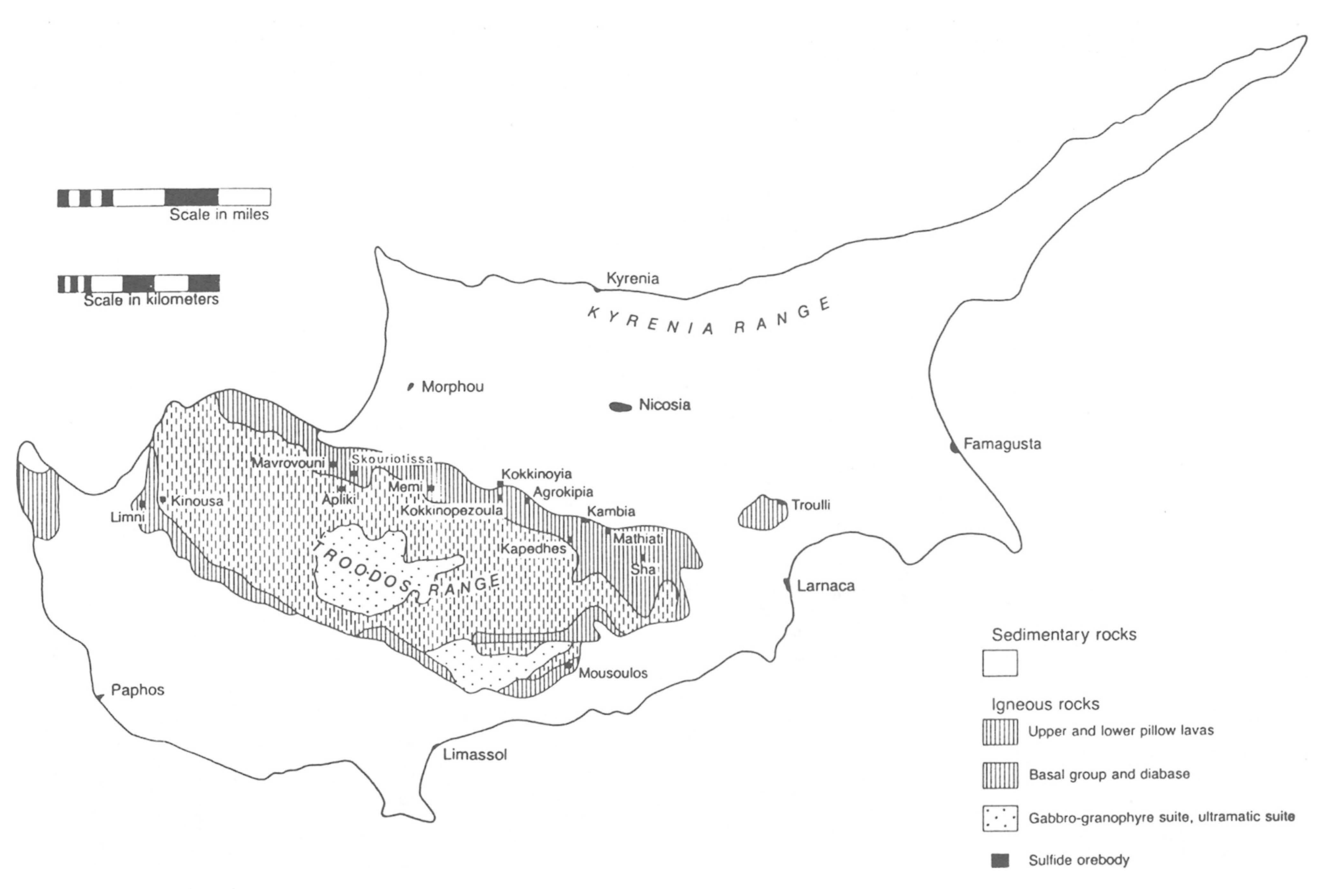


Fig. 1. Répartition des gisements de chalcopyrites à Chypre, d'après STAGER & WALKER 1989, p. 305.

B. *L'exploration archéologique*

Depuis le siècle dernier, l'île a retenu régulièrement l'attention des collectionneurs et des archéologues (PICARD 1993). Après une phase marquée par plusieurs explorations et des fouilles hâtives – L. Ross, L. de Mas Latrie, M. de Vogüé, W. Waddington, Ed. Duthoit, R.H. Lang, G. Colonna-Ceccaldi, L. Palma de Cesnola, M. Ohnefalsch-Richter... (*DCPP*), entre 1927 et 1931, une mission suédoise, dirigée par E. Gjerstad, opérant sur divers sites, a doté, par ses publications rapides et de qualité (GJERSTAD *et al.* 1934-1937, 1948), l'archéologie chypriote d'outils de référence toujours très précieux, dont l'intérêt dépasse en fait le domaine chypriote, malgré certaines faiblesses évidentes (MASSON 1983; KARAGEORGHIS 1982, 1988).

Depuis 1960, de très nombreuses missions archéologiques chypriotes et étrangères sont actives dans toute l'île. Malheureusement, depuis 1974, les fouilles sont interrompues dans la partie N. à cause de la situation politique de l'île.

Chaque année, un aperçu rapide des fouilles est publié dans le *BCH* (KARAGEORGHIS 1959-1989; PAPAGEORGHIOU 1990-1991; CHRISTOU 1992-1993) et des recherches concernant Chypre sont publiées à partir de 1935 dans le *Report* du «Département des Antiquités» de Chypre (*RDAC*).

C. *La chronologie*

Pour l'Âge du Fer, on peut toujours se référer aux dates proposées par GJERSTAD 1948, p. 421-427. La seule modification notable porte sur la date initiale du «Chypro-Archaïque I», qu'on place plus volontiers en *c.*750 qu'en *c.*700 (COLDSTREAM 1979). La table ci-dessous est reprise de KARAGEORGHIS 1990, p. 217.

On notera toutefois que l'absence de chronologie alternative ne doit pas cacher le manque de consensus de fait, tant sur les chiffres proposés que sur les céramiques qui les justifient (*cf.* aussi, avec plusieurs variantes notables, KARAGEORGHIS 1982).

«Pré-Néolithique»	9000-8000 av. J.-C.
Néolithique I	7500-5900/5600
Néolithique II	4600-3900
Chalcolithique I, II, III	3900-2500
Époque de transition	2500-2300
Chypriote (Bronze) Ancien I-II-III	2300-1850
Chypriote (Bronze) Moyen I-II	1850-1600/1550
Chypriote (Bronze) Récent IA-B	1600-1400
Chypriote (Bronze) Récent IIA-B	1400-1200
Chypriote (Bronze) Récent IIIA	1200/1190-1125/1100
Chypriote (Bronze) Récent IIIB	1125/1100-1050
Chypro-Géométrique I	1050-950
Chypro-Géométrique II	950-850
Chypro-Géométrique III	850-725
Chypro-Archaïque I	725-600
Chypro-Archaïque II	600-475
Chypro-Classique I	475-400
Chypro-Classique II	400-325
Hellénistique I	325-150
Hellénistique II	150-50
Romain I	50 av. J.-C.-150 ap. J.-C.
Romain II	150-250
Romain III	250-330

D. *Les prolégomènes*

Vu la localisation de Chypre, les contacts que l'île entretenait tout naturellement avec le Proche-Orient sont sans doute, avec ceux qui la liaient à l'Anatolie (importation d'obsidienne dès l'époque néolithique a-céramique), parmi les plus anciens qu'elle ait noués avec l'extérieur (ÅSTRÖM 1989). Depuis la première occupation de l'île, vers 8500, des immigrants se sont installés à Chypre en diverses occasions. Toutefois, ce n'est qu'au début de l'Âge du Bronze que des relations suivies paraissent s'établir, qui, dans un premier temps, sont uniquement attestées par l'archéologie – la céramique, les objets en bronze qui pour leur fabrication nécessitent en plus du cuivre local de l'étain sans doute importé de Mésopotamie ou d'Asie mineure – et plus tard, depuis les XVIIIe-XVIIe s., également par plusieurs textes, en akkadien cunéiforme, découverts dans divers centres du Proche-Orient, de la Mésopotamie – dont Mari (CHARPIN 1990) – et d'Anatolie (BAURAIN 1984a). En effet, l'*Alashiya* dont parlent les archives cunéiformes correspond très probablement à Chypre et/ou à la ville d'Enkomi (près de Salamine), bien que l'identification soit encore discutée (MERRILLEES 1987, 1992). En tout cas, ce nom se retrouve au Ier millénaire dans l'Apollon «Alasiotas» (c'est-à-dire «chypriote»,

Rashap *'lhyts* en phénicien) d'une des deux inscriptions bilingues gréco-phéniciennes du début du IVe s. découvertes à Tamassos-Phrangissa (MASSON 1983, 1990).

Ces relations se poursuivirent, sans discontinuité véritable, à travers tout le Bronze Récent entre autres avec la Syro-Palestine, dont Ougarit-Ras Shamra (par exemple, deux frères du roi Amishtamru II sont exilés à Chypre au XIIIe s.) et Ras Ibn Hani. Les XIVe et XIIIe s. voient fleurir, dans une île très prospère, qui est un nœud de communications à l'abri des confrontations déchirant périodiquement le continent voisin, une civilisation à la fois cosmopolite et originale, combinant un fonds indigène, des apports anatoliens, proche-orientaux et égyptiens auxquels s'ajoute sans doute déjà une très vivante composante égéo-mycénienne, socle de l'hellénisme chypriote du Ier millénaire (PUECH 1983; BAURAIN 1984a, 1989; LAMBROU-PHILLIPSON 1990; NEGBI 1992).

Malgré les perturbations graves qui ponctuent le terme du Bronze Récent, le même schéma de relations se reproduit aux époques ultérieures, dans une île morcelée en une dizaine de terroirs aux limites inconnues – des «royaumes», dont l'émergence échappe à l'enquête (fig. 2). Les contacts reprennent dès le Proto-Géométrique si l'on en croit le «Rapport d'Ounamon» (BUNNENS 1978) et surtout les découvertes opérées entre autres dans les «quartiers sacrés» de Kition et dans la nécropole d'Alaas. Au Géométrique, ils s'intensifient, comme le donnent à penser les riches nécropoles de Palaepaphos-Skalès et de Kourion-Kaloriziki et le sanctuaire de Kition-Bamboula. Pour l'époque archaïque, ils sont illustrés, par exemple, dans la nécropole «royale» de Salamine et le sanctuaire de Méniko-Litharkes. Enfin, pour les époques classique et hellénistique, on peut se référer aux informations fournies par les centres urbains et portuaires de Kition et d'Amathonte, pour ne citer que les plus remarquables.

E. *La problématique générale*

L'érudition grecque antique a eu du mal à identifier les gens qu'elle a appelé les «Phéniciens», les descendants des Cananéens de l'Âge du Bronze, voire des Phéniciens de Chypre et, aujourd'hui encore, l'exercice reste plus délicat qu'il n'y paraît (BUNNENS 1979). En effet, les Phéniciens semblent dotés d'une réelle faculté d'adaptation à un entourage étranger. Il s'ensuit que l'unanimité est loin de se faire dès lors qu'il convient d'évaluer leur poids politique et culturel – notamment religieux – et de façon plus générale, d'apprécier leurs activités, leur influence dans la plus orientale des îles méditerranéennes et de les distinguer du caractère (proche-)oriental (BAURAIN & BONNET 1992; BAURAIN 1994). Ce constat ne doit pas pour autant conduire à douter d'une présence phénicienne non négligeable et continue à Chypre. Ainsi, ce n'est pas sans raison qu'on y place volontiers le berceau du syncrétisme entre l'Héraclès grec et Melqart, la divinité tutélaire de Tyr (BONNET 1988). D'ailleurs, les informations livrées par l'île s'avèrent toujours essentielles dès qu'il s'agit de préciser ce qu'était le profil culturel proprement phénicien,

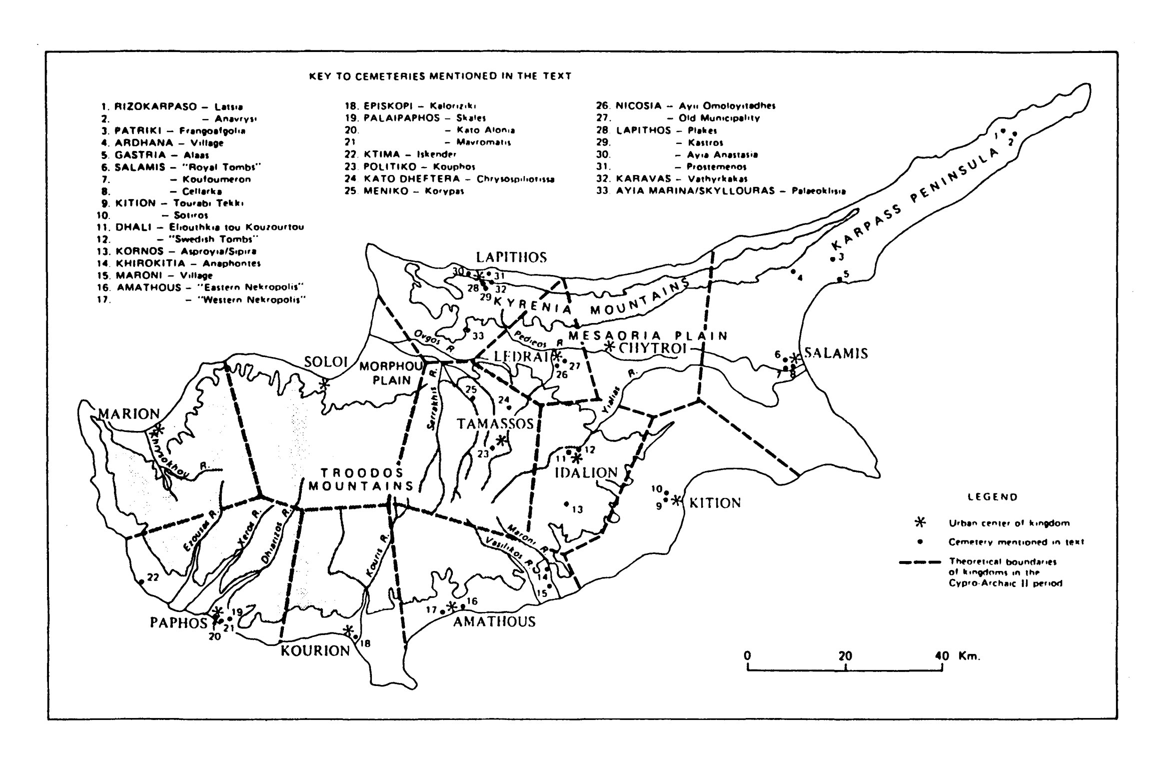


Fig. 2. Frontières hypothétiques des royaumes chypriotes du I[er] millénaire av. J.-C., d'après RUPP 1989, p. 347, fig. 38.5.

notamment en matières religieuse, institutionnelle ou onomastique. Pour éviter l'accumulation d'appréciations fausses, il convient donc de faire avec soin la part de chacun à Chypre.

Ces difficultés s'expliquent sans peine. À Chypre, de puissantes communautés prospérèrent dès le Bronze Ancien, mais aucune documentation écrite ne permet d'identifier leur appartenance anthropologique, ethnique ou linguistique. Tout au plus peut-on dire qu'à partir d'un moment donné du Bronze Récent, au moins certaines d'entre elles vécurent un processus d'hellénisation vigoureux, même si les étapes et la chronologie échappent encore à une analyse circonstanciée (BAURAIN 1989). Il n'est donc pas toujours aisé de spécifier à quel fonds se rattachent certains traits culturels pourtant majeurs, tels que la ou les langue(s), la ou les écriture(s) syllabique(s), l'institution royale, *etc.*

L'identification et l'évaluation en termes historiques de la part phénicienne à Chypre souffrent des mêmes faiblesses : les opérations sont rendues délicates, voire aléatoires, par la survivance tenace, en certains secteurs de l'île, jusqu'en pleine époque hellénistique, d'une population peu spécifique par la culture matérielle mais de langue inconnue, qu'on qualifie d'*Étéochypriotes* («véritables Chypriotes») – par référence à l'exemple crétois (FRIEDRICH 1932), qui se présente, à maints égards, comme des «Orientaux grécisés», mais qui ne sont pas pour autant «Phéniciens» au sens où l'on entend les termes «Phénicie» et «Phéniciens» dans les travaux modernes (MARKOE 1990a; MUSTI 1991; BAURAIN & BONNET 1992).

Autrement dit, on peut soupçonner certains auteurs anciens d'avoir attribué des traits indigènes chypriotes aux Phéniciens par manque de familiarité avec ces deux cultures pour eux étrangères («barbares»), qu'ils découvrent à Chypre étroitement imbriquées l'une à l'autre. Et on peut suspecter certaines analyses modernes fondées sur ces témoignages de reproduire parfois les mêmes défaillances (BAURAIN 1986).

Signalons aussi l'embarras des modernes, suscité par l'expression Κύπριος χαρακτήρ employée dans un contexte plutôt exotique (v. 282) des *Suppliantes* d'Eschyle, une pièce datée de *c*.493 : en fait, on ne peut exclure qu'il s'agisse d'une interpolation tardive née justement de l'invraisemblance de l'exotisme (*cf.* aussi HDT. VII 90) attribué par le tragique athénien à l'île au Ve s. (HILL 1940).

Un exemple de la confusion partielle, rencontrée dans les sources anciennes, est offert avec le caractère «phénicien» parfois reconnu par les Anciens au sanctuaire de l'ancienne Paphos (Palaepaphos, l'actuelle Kouklia), alors que, selon certaines légendes grecques, ville et sanctuaire auraient été fondés après la chute de Troie par l'Arcadien Agapénor et que, de fait, la documentation disponible crédite les rois de Paphos de noms

grecs. Mais ces souverains – qui rappellent un peu les rois «homériques» – sont en même temps grands-prêtres de la déesse locale (la «Reine», la «Chypriote», la «Paphienne»), avec l'appellation générique de «Kinyrades». Par ce biais, les sources font référence à Kinyras, roi mythique indigène, dont les rois de Paphos prétendaient descendre, une figure non grecque, liée au vieux fonds chypriote et évoquée en passant dans l'*Iliade*. Dans ces conditions, comment lire le témoignage Hérodote (I 105) qui voit dans la déesse paphienne une Aphrodite «Ourania» importée à Paphos (et à Cythère) par des Phéniciens originaires d'Ascalon en Palestine ? Doit-on y reconnaître la preuve d'une composante phénicienne majeure à Paphos, celle d'une simple confusion entre l'élément chypriote orientalisant et des pratiques proprement phéniciennes ou encore la trace d'une «activité syncrétique» des Phéniciens à Paphos (BAURAIN 1980; RIBICHINI 1981) ?

Un autre cas litigieux – mais rencontré dans la seule littérature moderne – est donné par l'origine «phénicienne» parfois attribuée à l'entité amathousienne (HERMARY 1987). Au cours des dernières années, le site a connu une exploration archéologique intense (KARAGEORGHIS 1959-1989; HERMARY 1993). Il en ressort qu'incontestablement la communauté humaine d'Amathonte s'est ouverte très tôt et largement sur l'extérieur : importations grecques d'Eubée et d'Attique – dès le Xe s. : les plus anciennes trouvées dans l'île – et orientales, phéniciennes, égyptiennes s'y côtoient et se mêlent bientôt aux imitations locales dans les tombes. De leur côté, les témoignages littéraires présentent plutôt Amathonte comme le principal foyer «étéochypriote» même s'il s'est grécisé : le premier nom royal connu par la numismatique (*c*.450) serait un nom grec, *Wroïkos*; les autres noms attestés par les monnaies sont, pour l'essentiel, des noms grecs ou indéterminés, mais aucun ne serait purement phénicien. Les traces d'influence et même de présence phéniciennes (un graffito sur une coupe attique) ne manquent pas, mais elles sont bien maigres en regard de celles que livre une région entière, clairement habitée par de nombreux Phéniciens, comme celle de Kition, riche, entre autres, en inscriptions phéniciennes variées. Dans ces conditions, convient-il de voir en Amathonte la «Carthage de Chypre» attestée dans divers documents mais dont la localisation exacte est encore très discutée ? Est-on bien inspiré d'y retrouver même une (re)fondation phénicienne de l'époque archaïque ? La question se pose avec d'autant plus d'acuité depuis la découverte d'un éventuel *tophet* (CHRISTOU 1993; KARAGEORGHIS 1994).

La confusion entrevue dans la littérature ancienne et moderne se répercute donc dans l'interprétation des sources archéologiques. En effet, au delà du caractère provisoire de tout constat, il semble que les fouilles et les découvertes nombreuses, intervenues un peu partout dans l'île, ont d'abord mis en évidence un élément chypriote indigène opiniâtre, une population mycénisée à date ancienne (comme l'atteste l'usage du dialecte «arcado-chypriote»), qui se composait volontiers un environnement culturel au moyen d'emprunts égéens et orientaux (et donc, pour une part au moins, «phéniciens») assimilés, réinterprétés, selon ses propres inclinations. Aussi, les divers critères d'évaluation de la pénétration phénicienne à Chypre ne poussent-ils pas à conclure à une abdication pure

et simple des Chypriotes face aux influences culturelles, religieuses ou politiques venues d'une Phénicie pourtant toute proche. Ils n'encouragent pas davantage à envisager la mise en place de puissantes communautés phéniciennes dans l'île, en dehors de celle, très agissante, de Kition.

En témoigne, par exemple, l'écriture, reflet de la situation politique et sociale. L'écriture phénicienne – en usage depuis le IXe s. (peut-être même dès le XIe) et dont on souligne parfois la supériorité indéniable pour les transactions commerciales – ne s'imposa jamais à Chypre comme le système graphique dominant en dehors du domaine de Kition, même pas à Lapéthos ou Narnaka, qui, il est vrai, n'ont encore été que peu fouillés. En effet, un syllabaire linéaire, issu d'un de ceux en usage dans l'île dès le milieu du IIe millénaire (on y voit souvent des variantes locales évoluant peu à peu), resta l'écriture usuelle dans l'île jusqu'au moins la fin du IVe s. (COLLOMBIER 1991), même si, d'une part, certaines inscriptions sont des digraphes (syllabiques et phéniciennes) comme à Idalion, Tamassos, Marion et Kourion et même si, d'autre part, ces écritures transcrivent les noms des intéressés de langues différentes. En tout cas, au début du IVe s., l'alphabet grec entra en usage parallèlement au syllabaire et, plus tard, au phénicien (Narnaka et Dromoloxia, au S.-O. de Larnaka). Le syllabaire s'effaça pour toujours sur la fin du IIIe s. (ultimes attestations à Kafizin), plus ou moins en même temps que le phénicien, sans doute le signe de l'emprise ptolémaïque sur l'île (BAURAIN 1991; PALAIMA 1991).

F. *État de la question*

C'est en général vers le milieu du IXe s. (début du Chypro-Géométrique III) ou peu avant qu'est fixée l'«arrivée» des premiers Phéniciens à Chypre, le «gros de la troupe» n'arrivant sans doute qu'au cours du Chypro-Archaïque (*c*.725-475). Cette chronologie, ignorant certains témoignages littéraires qui paraissent renvoyer aux XIIIe-XIIe s., s'appuie sur quelques indices archéologiques et avant tout sur une inscription funéraire phénicienne fragmentaire, de provenance inconnue, conservée au *Cyprus Museum* – CM Ins Ph 6 (HONEYMAN 1939; MASSON & SZNYCER 1972; TEIXIDOR 1975a) – et datée de cette époque d'après la paléographie. Sont aussi invoquées les découvertes, imposantes, opérées dans un «quartier sacré» de Kition-Kathari, fouillé par le Service des Antiquités (HILL 1940; DUPONT-SOMMER 1974; KARAGEORGHIS *et al.* 1974ss; GJERSTAD 1979).

Au vu de la variété et de la pertinence, toute relatives, des informations (BISI 1986a), il est sans doute prématuré de vouloir distinguer rigoureusement une phase «colonisatrice» d'une phase antérieure, que caractériseraient seulement des échanges d'idées et de biens, en particulier avec la côte méridionale de Chypre, comme l'atteste déjà un peu de

céramique (datée de *c*.1150-1050) trouvée notamment à Maa-Palaeokastro et Palaepaphos, qui précède la céramique phénicienne «géométrique» (datée de 1050-1000) découverte à Salamine, Alaas, Kourion et Kouklia, associée à des imitations locales et à de la céramique chypriote de la même époque (NEGBI 1992). Il n'empêche que, ces dernières années, un tel distinguo – emprunté à l'histoire du mouvement colonial grec de l'époque archaïque – a fait son chemin et qu'on qualifie souvent de «précolonisatrice» la période précédant le milieu du IXe s. Seule une meilleure connaissance de la Kition géométrique (et de la Tyr d'alors) devrait permettre de trancher.

En revanche, il reste fondé de mettre les modifications perceptibles dans l'île à partir de ce moment en rapport avec les immixtions répétées des Assyriens en Syro-Palestine côtière au IXe s. Sans que le littoral syrien paraisse souvent être leur objectif premier – c'est plutôt l'Égypte (BUNNENS 1983; GRIMAL 1988), ces derniers y furent cependant de plus en plus actifs (CULICAN 1991) : Assournasirpal II (883-859), le premier, obtint la soumission de Tyr, Sidon, Byblos et Arwad. Salmanasar III (858-824) renouvelle l'opération comme l'illustrent les portes de Balawat. D'autres agressions suivront avec Tiglat-phalazar III (744-727), Sargon II (721-705) et Sennachérib (704-681). Les activités belliqueuses de ces deux derniers durent encourager les métropoles phéniciennes, obligées de composer pour assurer leur approvisionnement en métal du côté de l'Amanus, à rechercher des sources d'accès plus aisé, donc très probablement à intensifier leur fréquentation de Chypre et/puis de rivages méditerranéens plus lointains.

Les Assyriens eux-mêmes, dans la foulée des Phéniciens, se tournèrent vers l'île et s'en assurèrent d'évidence les services pendant quelques décennies (SAPORETTI 1974). Même si les modalités exactes de cette maîtrise d'Assour sur Chypre restent inconnues (par la force des choses, plutôt lâches : tributs divers, hommes et navires), on n'exclura pas une «interférence phénicienne», pas plus d'ailleurs que par la suite, à l'époque de la domination perse.

Tant sur sa stèle du Musée de Berlin (très vraisemblablement découverte à Kition en 1845), datée de 709/707, que dans plusieurs inscriptions cunéiformes relevées dans sa capitale de Khorsabad, Sargon II se vante, d'une part, des riches dons que lui ont versés «*sept* rois de Ya'», (un district de) «Yadnana qui est à *sept* jours de voyage dans la mer au couchant», d'autre part, de la soumission de ces rois. Quant aux deux derniers souverains assyriens, Assarhaddon (680-669) et Assourbanipal (669-627), ils fournissent chacun, pour les années 673/672 et *c*.667, des listes cunéiformes énumérant quelque 22 centres syro-palestiniens et chypriotes soumis à la tutelle assyrienne, avec

leurs souverains respectifs (CAMPBELL THOMPSON 1931; BORGER 1956). Pour Chypre, ils sont au nombre de dix (LIPIŃSKI 1991c) et plusieurs identifications se font sans peine : Idalion, Chytroi, Soloi, Paphos, Salamine, Kourion, Tamassos, Lédra. Mais deux toponymes sont plus délicats à attribuer (MASSON & HERMARY 1992; MASSON 1992) : «Nurê» avec son roi Busussu (P/Bu-ṣu-su) et «Carthage» avec Damûsi (Da-mu-ú-si). Par ailleurs, en dehors des côtes N.-O. de l'île, qui, protégées par le Troodos et la chaîne de Kyrénia, échappèrent à l'inventaire (Lapéthos, Marion et Kyrénia [?]), deux établissements manquent à l'appel, alors qu'on sait qu'ils étaient aussi chacun le centre d'un «royaume» et que l'archéologie montre leur prospérité : Kition et Amathonte. À moins de supposer que, vu sa qualité de colonie de Tyr, Kition (étymologie obscure) n'avait pas à figurer dans ces listes, divers arguments invitent plutôt à localiser «Nurê» à Amathonte et «Carthage» à Kition, dont l'élément phénicien aurait pu être grossi par des déportations assyriennes et libéré de ses obligations à l'égard de la métropole tyrienne (BAURAIN 1981). En tout cas, c'est de Kition que provient la stèle de Sargon II : «Kittim/Kition est le lieu par lequel le monde levantin a accès à Chypre et où s'affirme, à certains moments, une suzeraineté assyrienne sur l'île, puisque c'est là que Sargon proclame par une stèle l'expression de son pouvoir» (YON 1987).

L'impact assyro-phénicien à Chypre se manifeste déjà au temps de Sennachérib (704-681). Il utilisa des marins chypriotes sur le Tigre et, dans une inscription gravée sur un taureau de Ninive (*Taureau* 4, 18-19), le roi raconte qu'au cours de sa troisième campagne (701), un certain Lulî, roi de Sidon, avait fui, «effrayé par ma splendeur» : désertant Tyr, il avait trouvé la mort en se réfugiant à Yadnana (Chypre), «au milieu de la mer». On rapproche d'ordinaire ce passage d'une citation de Ménandre d'Éphèse (783 F 4 *FGH*), conservée par Flavius Josèphe (*A.J.* IX 14, 2 [284]), où un certain Eloulaios – donné ici comme roi de Tyr et non de Sidon – rétablit son autorité sur des «Kitéens», après une rébellion, épisode intervenant au cours du règne de Selampsas/Salmanasar V (727-722).

En fait, les plus anciens textes connus (*CIS* I 5) qui font sans doute allusion à la domination assyrienne et nomment peut-être d'emblée la «Carthage» de Chypre – une fondation qui devait viser à quelque prétention vu le nom de «Ville Nouvelle» qui lui est donné par ses (seuls?) fondateurs – sont les dédicaces identiques gravées sur deux patères métalliques retrouvées en fragments au XIXe s., dans des conditions peu claires, près de Limassol, au lieu-dit Mounti Sinoas, 12 km au N.-E. d'Amathonte (MASSON 1985). Elles apprennent qu'un individu – dont seule la fin du nom subsiste, «préfet» (*skn*) de «Carthage», serviteur d'un certain «Hiram» (d'après la Bible; en fait, «Hirom»), «roi des Sidoniens», «a offert au Baal du Liban cet ex-voto en bronze de première qualité».

De son côté, Tiglath-phalazar III mentionne, dans un document daté de 738, un certain «Hiram» qu'il qualifie de «roi de Tyr». Partant du postulat (comme pour Lulî-Eloulaios) qu'il serait curieux d'avoir deux homonymes presque contemporains, installés l'un sur le trône de Tyr, l'autre sur celui de Sidon, on préfère y reconnaître, ici et là, une seule et même personne (Lulî/Eloulaios et Hiram II), exerçant l'autorité royale à la fois sur Tyr et sur Sidon. Les patères, qui sont censées provenir de Mounti Sinoas (plus proche d'Amathonte que de Kition), n'apportent à vrai dire aucun élément décisif à la discussion sur l'identification de la «Carthage» mentionnée. Mais sans retenir la Carthage africaine, on propose tantôt Kition, tantôt Amathonte, voire même la Limassol

voisine : longtemps très secondaire, elle fut appelée Néapolis après le IVe s. de notre ère (LIPIŃSKI 1983c).

Une petite réserve devrait prévaloir pour les souverains et les royaumes impliqués par ces témoignages. Seul Sennachérib (704-681) et son adversaire malheureux, Lulî (701), sont solidement fixés sur l'échelle du temps par les archives orientales. En fait, il n'est pas fait référence à Sennachérib dans les «archives tyriennes» (dont on ne sait d'ailleurs trop que penser) invoquées par Flavius Josèphe : il semble aussi qu'on puisse restituer un «Selampsas» ou, tout au plus, rattacher l'épisode d'Eloulaios (auquel Flavius Josèphe fait allusion) au règne d'un Salmanasar que l'auteur cite à la fin du § 287. Or ce Salmanasar «V» – pour qui, côté assyrien, ni annales ni inscription historique substantielle n'a survécu – occupe le trône de 727 à 722. Dans les 36 ans de règne que Ménandre attribue au Tyrien, 10 paraissent de trop (728/727-701), mais le nombre d'incursions assyriennes en Syro-Phénicie permet assurément d'autres reconstructions. On croira donc volontiers qu'on touche là les limites de l'enquête historique menée par Ménandre au IIe s. av. J.-C. Reste qu'on ne peut exclure que l'Eloulaios tyrien de Flavius Josèphe avait d'abord autorité sur Kition où il se réfugia ensuite même si, à peine quelques années plus tôt (709/707), Sargon y avait dressé une stèle commémorant la soumission de l'île à sa personne. De même, aucune date vraiment précise n'est fournie par les patères elles-mêmes : simplement, le «Hiram» nommé par Tiglath-phalazar III *peut* être celui qui est nommé sur les patères, dans la mesure où la paléographie de ces deux textes ne s'y oppose pas.

Pendant la domination assyrienne, en s'appuyant sur Kition, leur principal point d'ancrage dans l'île, il fut donné aux Assyriens de soutenir ou placer sur plusieurs trônes de Chypre des personnalités «phéniciennes» ou «grecques» gagnées à leur cause. Plusieurs d'entre elles ont pu réussir à transmettre le pouvoir à leurs descendants ou à des proches. Cette politique assyrienne sera sans doute reprise par les Achéménides (DESTROOPER-GEORGIADES 1987). De nombreux objets de prestige et au goût du jour, de facture syro-palestinienne, sont alors introduits à Chypre, qui finiront entre autres dans la nécropole «royale» de Salamine, des objets qui contribuent pour une part à brouiller l'estimation de la «présence phénicienne» dans l'île. En fait, ces découvertes n'illustrent pas une présence physique des Phéniciens et encore moins des Assyriens dans l'île : pour l'essentiel, c'est la confirmation des cités côtières de Phénicie, aussi bien de Sidon, de Tyr que d'Arados et de Byblos, dans leur rôle traditionnel de relais économique et culturel majeur entre le Proche-Orient continental et toute la Méditerranée (COLLOMBIER 1987), une fonction remontant au IIIe millénaire et qu'elles rempliront au moins jusqu'à l'effacement de l'empire romain d'Occident.

Quoi qu'il en ait été de cette phase assyrienne, Assourbanipal disparut dès 627 et, lorsque Ninive tombe en 612 sous les coups des Mèdes et des

Babyloniens alors alliés, l'ingérence assyrienne dans l'île ne doit déjà plus se résumer qu'à un lointain souvenir.

À la suite de l'effondrement rapide des Assyriens, selon des sources inconciliables (HDT. II 182 et DIOD. I 68, 1 et 6), certains pharaons de la XXVIe dynastie Saïte, comme Amasis (570/568-526) et moins certainement Apriès (588-570/568), auraient pu se prévaloir un temps d'un contrôle relatif sur Chypre qui offrait des avantages stratégiques indéniables pour l'Égypte (Plus tôt, à la fin du VIIe et au début du VIe s., certains pharaons semblent s'être alliés ponctuellement avec les centres du S. phénicien). En tout cas, si pendant plus d'un siècle, Chypre et la Phénicie ne connaissent plus les mêmes maîtres, pareille conjoncture politique ne semble pas s'être traduite par un arrêt de l'affluence des idées et produits phéniciens dans l'île.

Assez vite, les Égyptiens durent passer la main aux Perses de Cyrus, peut-être dès avant la chute de Babylone (538), ou même dès 545, de toute façon au plus tard peu avant 525, lorsque Cambyse annexa l'Égypte avec l'aide des Chypriotes (HDT. III 19, 3) (WATKIN 1987; WIESEHOEFFER 1990).

Darius Ier rattacha l'île à la «5e Satrapie» d'Hérodote (III 91), qui comprenait aussi les cités de Phénicie et plus globalement toute la Transeuphratène (CALMEYER 1990; PETIT 1990). Les royaumes chypriotes se présentent alors comme autant de petits États prospères, frappant leur propre monnaie, signe de leur autonomie, montrant une culture matérielle où, comme dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, la part phénicienne est atténuée par l'afflux de produits attiques et une hellénisation progressive (ELAYI 1992b). Détenteurs souvent de flottes et d'équipages appréciés, ses dynastes vivaient dans des palais comme ceux de (MAIER 1989a) Vouni, Idalion, Paphos ou Amathonte (?), dans le luxe, sans doute, mais aussi en «liberté surveillée» – comme l'indiquerait la présence occasionnelle de garnisons dans l'île, payant tribut et livrant hommes et matériaux (souvent des vaisseaux équipés) aux Perses, une situation qui se prolongea jusqu'à l'intervention de Ptolémée Ier Sôter (PETIT 1991).

Dans la foulée de la révolte d'Ionie (499-494), il semble que les gens de Kition «phénicienne», comme tous les Chypriotes à l'exception d'Amathonte (le centre étéochypriote) qui se tint à l'écart, cherchèrent à secouer le joug perse – il faut pourtant remarquer que le soulèvement se nourrit d'une querelle à la cour «grecque» de Salamine entre les frères Gorgos et Onésilos. La révolte (HDT. V 104, 108-115), poignardée par la trahison du «tyran» *grec* Stasanôr de Kourion, fut promptement matée

après la défaite sur terre des Chypriotes (499-498/497), à la suite de sièges de villes, notamment celui de Paphos, attesté par l'archéologie, et de Soloi (qui résista davantage) mais pas de Salamine (HDT. V 115). Le sort des autres centres, entre autres de Kition, Lapéthos, Marion et Idalion, n'est pas connu. Comme les Phéniciens déjà auparavant, les Chypriotes figurent ensuite avec leurs flottes du côté des Perses à partir de la bataille de Ladé (494).

Pendant les guerres médiques auxquelles prirent part les Phéniciens et les Chypriotes, le rôle de ces derniers, notamment les rois de Paphos et de Salamine, ne semble pas avoir été brillant (HDT. VIII 68; 100).

Par après, les Chypriotes sont confrontés, d'une part, à l'impérialisme grec, puis athénien (YON 1981; POUILLOUX 1989; RHODES 1991), dont témoigne l'expédition du Spartiate Pausanias et de l'Athénien Aristide en 478, qui soumettent presque toute l'île (THUC. I 94, 1-2; DIOD. XI 44, 1-3), d'autre part, aux intrigues perses qui se manifestent ainsi quand les souverains «phéniciens» de Kition tendent d'étendre leur pouvoir sur Idalion avec l'aide des «Mèdes» (MASSON 1983, n°217, «tablette d'Idalion»), une victoire acquise peu après 450, ainsi que le suggèrent les témoignages numismatiques (DESTROOPER-GEORGIADES 1984, 1985) et archéologiques, plutôt que dès *c*.470 (GJERSTAD 1948), date longtemps avancée – aucune source ne laisse déduire qu'ils furent épaulés cette fois encore par les Perses, comme lors de la première tentative avortée dont témoigne la tablette.

En effet, dans l'île, il n'est pas aisé de faire la part des activités imputables aux Phéniciens de Chypre de celles des Phéniciens du continent ou encore de celles des Perses, tout comme il est difficile de distinguer les activités des Grecs de Chypre de celles des Grecs de Grèce (ELAYI 1987a, 1988a, 1992b; SALLES 1991b). Ainsi, à Lapéthos, Marion et Salamine, la «gestion phénicienne» paraît s'installer à des degrés divers, à des moments variés du Ve s., comme l'indiquent les monnaies des deux premiers royaumes, les textes littéraires concernant le dernier (ISOCR., IX *Ev*. 19-20, 26, 47; THEOP. 111 F 103 *FGH*; DIOD. XIV 38, 2; 98, 1), sans que la part propre de la Phénicie dans ces épisodes soit toujours évidente.

Sans qu'on puisse vraiment lier les événements, il faut cependant noter que dans les années 460-450, les Athéniens – en particulier Cimon, gardien jaloux de la suprématie navale athénienne – ont tenté, à plusieurs reprises après Pausanias, de faire basculer l'île dans le camp des «alliés», pas toujours, loin de là, avec grand succès : leur objectif principal, jamais perdu de vue, était de neutraliser l'influence du Grand Roi en mer Égée. Ainsi après 478, peut-être au début des années '60, lors de la bataille de l'Eurymédon (DIOD. XI 61, 7) ou encore en Égypte dans les années 460-

450 (THUC. I 104, 109-110, 112; DIOD. XI 71, 74, 75, 77; XIII 25) – désastre à la clef, ce qui, au lieu de libérer pour de bon l'île du joug perse, les amena à s'en retirer peu après leur intervention (SALMON 1965). Finalement, après le siège de Marion, vinrent ceux de Salamine et de Kition où Cimon trouva la mort, ce qui entraîna le retour de la flotte à Athènes, en dépit des victoires remportées sur terre et sur mer (THUC. I 112, 2-4; DIOD. XII 3-4; PLUT., *Cim.* 18-19; *Pér.* 10, 4-8).

Les conventions athéno-perses (pacte de non agression ?) qui suivirent – la «Paix de Callias» – font toujours l'objet de débats, mais une certaine accalmie se manifeste dans la politique extérieure des Achéménides, en particulier à l'égard des Grecs, et vice versa, et il semble que, pour 40 ans, Chypre est à nouveau et plus profondément confinée dans la sphère d'influence du Grand Roi (DIOD. XII 4, 6; XVI 24, 1) et peut-être des Phéniciens (ISOCR., IX *Ev.* 19-20, 26; THEOP. 115 F 103 *FGH*), ce qui n'empêcha pas les importations attiques de s'accroître (TATTON-BROWN 1985).

Plus tard, au IVe s., la part des Phéniciens et/ou de leurs alliés parmi les rois chypriotes – qui continuent à porter aussi bien des noms grecs que phéniciens, comme l'indiquent divers auteurs classiques (Isocrate, Diodore de Sicile) et les légendes monétaires – se fait moins claire encore (SCHEPENS 1987). Ainsi, lors des exploits d'Évagoras Ier qui soumet la majeure partie de l'île et Tyr de Phénicie (DIOD. XV 2, 1-4; ISOCR., IX *Ev.* 62) mais non la Kition «phénicienne», ni l'Amathonte (?) étéochypriote, ni Soloi (?) qui avaient fait appel à Artaxerxès II (DIOD. XIV 98, 2). Ainsi encore, lors de l'expulsion d'Évagoras II de Salamine au profit de Pnytagoras (DIOD. XVI 42, 7; 46, 2) ou au temps des révoltes anti-perses des satrapes dans les années 360-350 (DIOD. XV 90-93; XVI 40-46) auxquelles les Phéniciens, en particulier les Sidoniens, prirent une part active peut-être dès les années '60 (DIOD. XV 90, 3). De même au temps de Straton Ier de Sidon qui, rivalisant dans l'intempérance avec Nicoclès de Salamine (THEOP., *Phil.* 15; Anaxaménès chez ATH., *Deipnos.* XII 531a-e), pourrait l'avoir incité à poursuivre son exemple selon certains auteurs modernes. De même assurément vers 351/350 (DIOD. XVI 40-46), quand les Phéniciens, sous la conduite de Tennès de Sidon (DIOD. XVI 40-42), incitèrent tous les rois chypriotes à la révolte (DIOD. XVI 42, 5) et ensuite lors des tentatives de reprise en main de l'île par l'armée perse sous les ordres d'Idrieus de Carie, de Phocion d'Athènes et d'Évagoras II de Salamine, qui provoquaient peur et soumission dans tous les autres royaumes chypriotes de sorte que Salamine se retrouva seule assiégée et se soumit finalement, à une date inconnue entre 351 et 343 (DIOD. XVI 42, 6-9 et 46, 1-3, est très confus, toute la révolte se résumant en deux ans : 351 et 350) – il n'est pas certain qu'Évagoras soit devenu satrape de Sidon, comme certains l'ont déduit de DIOD. XVI 46, 2, ni qu'il ait frappé monnaie aux types habituels de Sidon.

En 333/332, après quelques hésitations, les rois chypriotes (et les Phéniciens avant eux) rejoignirent les rangs d'Alexandre, allant à sa

rencontre à Sidon – ils ne sont pas nommés (ARR., *An.* II 20, 3; PLUT., *Alex.* 24, 2) – et se joignant au siège de Tyr (du moins ceux de Salamine, Amathonte et Kourion plutôt que celui de Soloi : ARR., *An.* II 20, 6-10; 22, 2). La part que prirent dans ces opérations les dynastes phéniciens de Chypre, en particulier Pumayyaton de Kition (DESTROOPER-GEORGIADES 1993), ne se laisse pas cerner : on sait qu'Alexandre lui retira une partie de son territoire (le royaume de Tamassos) au profit de Pnytagoras de Salamine (DOURIS 76 F 4 *FGH*), mais il se soumit pourtant à Alexandre avant la bataille de Gaugamèles en 331, puisque Alexandre se servit là d'une épée reçue en cadeau de ce Pumayyaton (PLUT., *Alex.* 32, 9-10).

Après 323, les rois chypriotes, sans que joue leur appartenance ethnique, se montrèrent désunis face aux Diadoques – Antigonides et Lagides surtout – qui se disputaient l'île. Ainsi en 321, quand les rois Nicocréon de Salamine, Nicoclès de Paphos, Pasicratès de Soloi et Androclès d'Amathonte se rangèrent aux côtés de Ptolémée Sôter et assiégèrent Marion qui reçut l'aide de Perdiccas (ARR. 156 F 10, 6 *FGH*). Ainsi encore en 315, quand les rois de Kition, Lapéthos, Marion et Kyrénia se rallièrent à Antigone pour lequel penchait également le dynaste d'Amathonte, contre Ptolémée Sôter soutenu par Nicocréon de Salamine (DIOD. XIX 59, 1; 62, 5-6).

Finalement, en 312, Ptolémée incorpora l'île dans sa sphère d'influence et mit fin à l'indépendance des rois chypriotes, arrêtant ou exécutant plusieurs d'entre eux (DIOD. XIX 79, 4; XX 21, 1-3) sans que ceux-ci semblent s'être alliés entre eux, et il dota l'île d'un superviseur, plus tard d'un gouverneur général. La suppression des rois et de leurs royaumes (pas pour autant de leurs structures administratives) tarit du même coup les monnayages régionaux, cette source d'informations précieuse pour évaluer la part des «Phéniciens» dans l'île. Après l'épisode de Démétrios Poliorcète, qui annexa l'île entre 306 et 294, l'occupation lagide reprit pour se prolonger pendant près de trois siècles. C'est au cours de cette période que l'hellénisation de Chypre franchit des étapes décisives. Sous les premiers Lagides, à Kition et à Lapéthos – les centres où ils étaient les mieux implantés, quelques «Phéniciens» sont encore attestés (sans doute des magistrats locaux) et on trouve encore quelques inscriptions phéniciennes ainsi que quelques coutumes dites «phéniciennes», comme les formulations généalogiques et chronologiques. Mais depuis le milieu du IIIe s., la présence phénicienne ne quitte plus le cadre privé, comme l'indiquerait l'onomastique où l'on trouve des noms phéniciens parfois traduits en grec.

Quand Chypre devint une province romaine, de 58 à 48 et après l'intervalle lagide de Cléopâtre VII et Antoine, à partir de 30 av. J.-C.

jusqu'à la chute de l'empire, l'hellénisation de Chypre était désormais un fait accompli et, en pratique, on perd toute trace tant des «Phéniciens» que des «Étéochypriotes».

G. *Principaux lieux de présence phénicienne dans l'île* (fig. 3)

1. *Kition (Larnaka)*

Cet établissement maritime s'est développé avec vigueur à partir de *c.*1300, non loin de salines (exploitées au plus tard depuis le IIIe s., mais sans doute dès la période classique), à l'abri d'un rempart, là où s'étend aujourd'hui la vieille ville de Larnaka (NICOLAOU 1976). On est à quelques km au N. d'Hala Sultan Tekké (fouilles suédoises), un des grands centres portuaires du Bronze Récent en liaison avec la côte levantine (exportation du cuivre et de bois de charpente extraits de l'arrière-pays et traités là comme dans diverses agglomérations côtières), mais qui s'est ensablé sur la fin du IIe millénaire.

À Kition même, si l'on excepte les nombreuses activités «préscientifiques», les trois principales zones fouillées (Bamboula, Kathari [area II], Chrysopolitissa [area I]) ont surtout révélé des zones d'habitat, des tombes – à Tourabi, Mnemata et Pervola, près d'Aghios Georghios (HADJISAVVAS *et al.* 1984; YON, CALLOT *et al.* 1987) et Aghios Prodromos, des installations portuaires et des ensembles administratifs et religieux, parfois monumentaux, liés, pour certains, à l'activité métallurgique (KARAGEORGHIS *et al.* 1974ss, 1976).

On s'accorde à reconnaître une présence phénicienne (tyrienne) à Kition à compter du milieu du IXe s. (début du Chypro-Géométrique III). Cette implantation ne paraît pas impliquer la disparition des occupants antérieurs : Kition présente assurément la plus grande concentration de Phéniciens dans l'île, mais elle ne devint jamais un établissement purement phénicien. Simplement, les Phéniciens de Kition, à certaines époques (forts de leurs liens avec Tyr ?), purent «déborder» de leur zone d'implantation initiale et s'assurer la direction de la Kition «chypriote»; l'époque assyrienne – ou les années qui suivirent – paraît la période la plus indiquée pour cette émancipation de Tyr et la prise de contrôle du royaume de Kition.

C'est sans doute à cet établissement, nommé alors «Carthage», que font référence les coupes métalliques de Mounti Sinoas, le prisme d'Assarhaddon trouvé à Assour et la tablette d'albâtre d'Assourbanipal. Le principal obstacle à la localisation de «Carthage» à Kition résiderait dans la mention, dans un relevé des dépenses du temple d'Astarté à Kition (*Kt*[*y*]), parmi les bénéficiaires, d'un certain «Abdoubasti le Carthaginois». On exclut alors l'hypothèse d'un Carthaginois d'Afrique et on en déduit que la «Carthage»

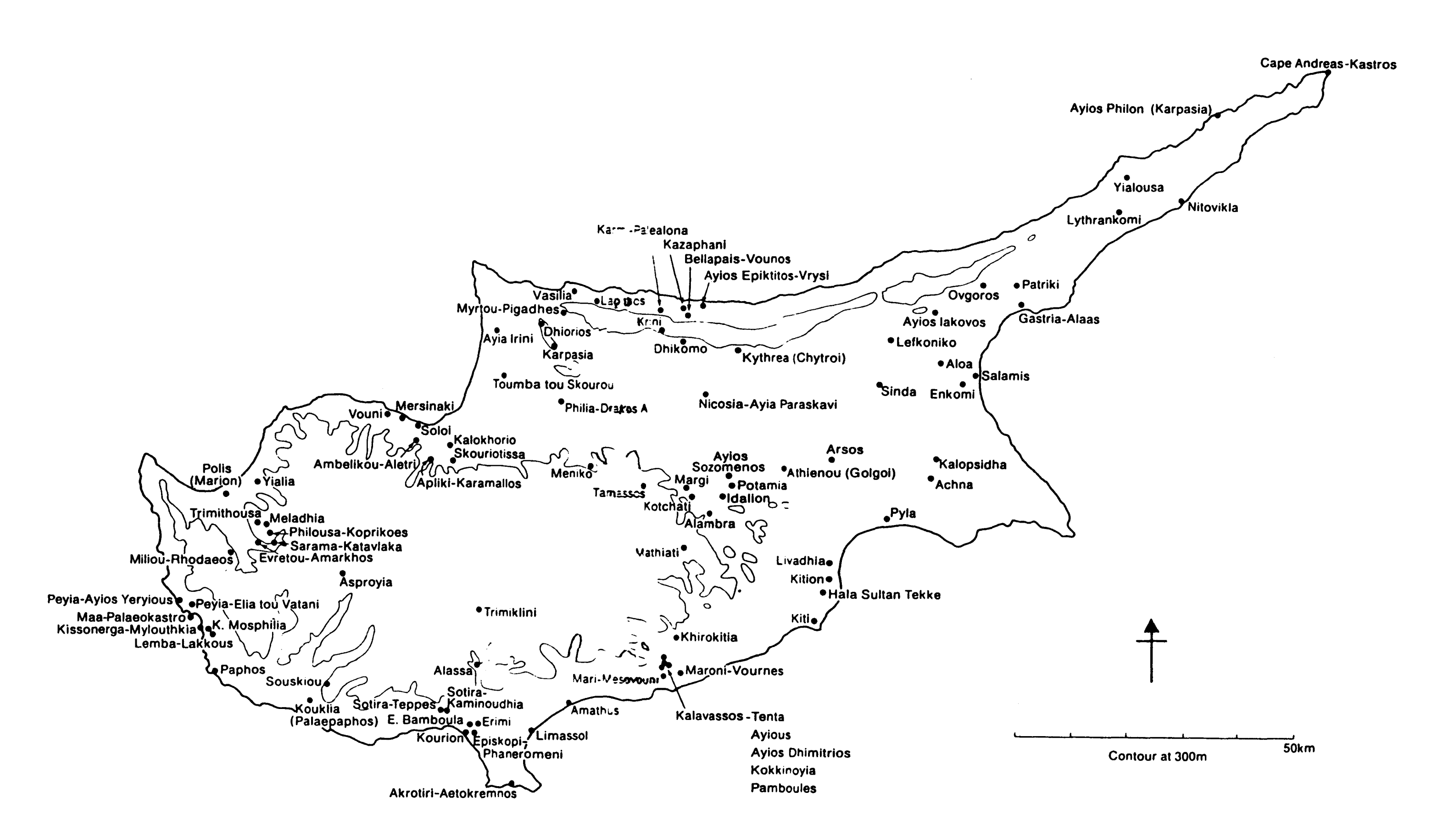


Fig. 3. Localisation des principaux sites archéologiques de Chypre, d'après PELTENBURG (éd.) 1989, deuxième de couverture.

de Chypre était toujours vivante vers 400 av. J.-C., et dès lors distincte de Kition. On notera simplement qu'il serait curieux que cette «Carthage» chypriote fasse là son unique apparition dans les documents postérieurs au VIIe s., impliquant clairement Chypre. Ce témoignage illustre sans doute (comme la mention probable d'un interprète des Crétois dans une dédicace à Melqart) les rapports attendus, entre l'Occident – en l'occurrence la Carthage africaine, et Chypre. En revanche, l'appellation «Kition» semble bien établie depuis la fin du VIIe ou le début du VIe s.

En fait, on notera que des modifications très substantielles interviennent à Kition déjà vers 1200, sans que les responsables se laissent aisément identifier. Le plus souvent, on veut y lire la marque des Achéens célébrés dans les légendes grecques de fondation liées aux capitales royales chypriotes. Les propos des érudits anciens ne peuvent évidemment être pris au pied de la lettre et la réalité historique fut assurément plus complexe (MAIER 1986; BAURAIN 1989). Vers 1200, l'ensemble de l'île fut affecté par des événements impliquant des groupes humains d'origines très diverses, dont certains sont regroupés, dans les textes égyptiens, sous l'expression «Peuples du Nord et de la Mer». Ces derniers comptaient peut-être des Mycéniens/Achéens, mais il faut sans aucun doute y ajouter des populations égéo-anatoliennes et des communautés proche-orientales, déstabilisées par la rupture des vieux circuits d'approvisionnement, consécutive peut-être à une recrudescence de la piraterie à la hauteur des côtes lyciennes (BAURAIN 1984a, 1994). Du point de vue de l'histoire «paléo-phénicienne», on ne sait ce que sont devenus, par exemple, les individus qui peuplaient la grande métropole d'Ougarit, qui ne montre aucune réoccupation après sa désertion suivie d'une destruction générale vers 1200. On notera aussi que les pratiques funéraires observées au Chypriote Récent II, tant à Kition qu'à Enkomi (près de Salamine), rappellent déjà de près celles en usage à Ras Shamra. On ne peut donc exclure qu'après *c*.1200, Kition ait servi de refuge à des Ougaritains exilés. Une telle «date haute» pourrait favoriser «Kition» plutôt qu'«Utique» (BIKAI 1992b) dans un extrait de Ménandre (783 F1 *FGH*) – cité à deux reprises par Flavius Josèphe (*A.J.* VIII 146; *C. Ap.* I 119) – qui relate une expédition punitive de Hiram Ier de Tyr (*c*.955-919) contre une colonie dont la tradition manuscrite du nom des habitants est malheureusement corrompue.

Des résultats des fouilles se dégage une impression de continuité fondamentale depuis la fin du XIIIe s. Après des destructions probablement naturelles, intervenues au début du Chypro-Géométrique, entre 1100-1050 et vers 1000, un abandon temporaire n'est pas exclu à Chrysopolitissa vers la fin du XIe s., mais l'exploration d'autres secteurs de la ville s'oppose à l'idée d'un abandon général du site. On n'exclura pas que des variations dans le tracé du rivage, dues à la montée du niveau des eaux, aient pu contraindre les habitants en quête permanente d'un port à se déplacer de quelques centaines de mètres seulement. Il est donc bien difficile de savoir s'il y eut une continuité substantielle entre l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer ou s'il faut songer à une période intermédiaire de «somnolence» avec un nouveau départ au IXe s. Il s'ensuit que si Kition doit s'identifier un moment avec la «Carthage» de Chypre, ce nom de

«Ville Nouvelle» – à mettre au crédit des Phéniciens de Tyr – pourrait s'être appliqué tant déjà à l'agglomération rebâtie vers 1200 sur les ruines du CR II qu'à celle qui prospéra à partir d'environ 850.

Dans la Bible, le nom de *Kittim* – qui est utilisé pour désigner Chypre et les Chypriotes, en tout ou en partie – est mis en relation avec *Elishah*. On a proposé, avec quelque raison, de le rapprocher, d'une part, d'*Alashiya* (*cf. supra*), d'autre part, d'*Elissa*, la fondatrice tyrienne de la Carthage africaine. *Kittim* ne paraît pas avoir toujours une précision géographique extrême, mais il renvoie en définitive à Kition, escale privilégiée, puis point d'ancrage majeur des Tyriens dans l'île, tandis qu'*Elishah* fait plutôt référence à la vieille population chypriote de l'Âge du Bronze. En donnant comme apparentées ces deux figures, notamment dans le «Catalogue des Peuples» de la Genèse, le texte hébraïque de l'Ancien Testament fait sans doute écho à une longue cohabitation entre Chypriotes et Phéniciens, une coexistence que l'archéologie ne contredit pour aucune des périodes considérées.

Sur le terrain, en dehors des nécropoles, la marque phénicienne s'observe surtout en deux points du site.

Il faut d'abord mentionner le sanctuaire fouillé sous la terrasse artificielle du lieu-dit Bamboula (E. Gjerstad en 1929, M. Yon depuis 1976). Dans ce secteur défiguré par les terrassements anglais de 1879, l'occupation remonte au plus tôt au XIe s., le IXe s. voyant, contigu à des ateliers métallurgiques (en activité au moins au VIIe s.), la construction du sanctuaire primitif, à ciel ouvert, relié, au N., par une voie d'accès au port fermé (*cothon*) tout proche (YON, CALLOT & SALLES sous presse), dont on dégage les structures de l'époque classique (on vient de retrouver les hangars pour trières – *néôria* – des Ve-IVe s.). Réorganisé au VIIe s., le sanctuaire de Bamboula (CAUBET 1984, 1986) acquiert au VIe s. un caractère monumental, autour de deux pôles N.-S. séparés par un mur; le secteur S., où l'eau paraît jouer un rôle essentiel – sans doute en rapport avec des cultes de fécondité – serait plutôt consacré à Astarté (YON 1982); l'autre, avec des foyers et d'abondantes traces de crémation, serait plutôt le domaine d'un Baal, en l'occurrence Melqart. On retrouverait donc là les deux grandes divinités de Tyr (YON 1986). Au terme du Ve s. et vers la fin du premier quart du IVe, le site connut de nouveaux aménagements : le secteur N. fut transformé en grande cour, alors que le secteur S. se vit réservé au culte et aux rites des eaux – comme l'atteste une série d'inscriptions phéniciennes du début du IVe s., dont une tablette d'albâtre découverte en 1879 et portant les comptes du sanctuaire d'Astarté, qui mentionne une série de dépendants au service du culte de la déesse – où tout un système de canalisations et d'égouts fut installé par la suite (SALLES 1983). L'époque ptolémaïque mit lentement une sourdine à toutes ces activités cultuelles.

Non loin au N. de Bamboula, au lieu-dit Kathari (zone des temples), on voit se succéder, entre la fin du XIIIe s. et l'an *c.*1000, des édifices à finalités religieuses, liés à un quartier industriel et artisanal axé sur la métallurgie, dont l'activité ne paraît pas se

prolonger à l'époque archaïque. Parmi ces édifices, le «Temple 1» est un ensemble monumental, construit sans doute pour une bonne part en bois mais sur un soubassement en pierres de taille (*ashlar*). Certains y voient un temple d'Astarté, mais, si les parallèles architecturaux renvoient bien à la Syro-Palestine, les objets découverts ne plaident pas vraiment en faveur d'une divinité féminine. Vers 850/800, un grand temple, attribué aux Phéniciens et élevé en partie sur les structures du «Temple 1» du Bronze Récent (de même que le Temple 4), fut rebâti après un incendie et resta en usage jusqu'à la fin du IVe s. Astarté, dont la promotion dans le monde phénicien fut assurée par le roi Ittobaal au IXe s., reste l'attribution proposée, mais on n'exclura pas Melqart, qualifié de «Baal de Kition» dans une inscription phénicienne retrouvée dans une décharge de ce même sanctuaire. C'est probablement ce dieu qui figure, hellénisé, sous les traits d'Héraclès archer, sur les monnaies de Kition. Du reste, les nécropoles témoignent du caractère «mixte», «gréco-phénicien» des habitants de la ville (POUILLOUX 1988; HADJISAVVAS 1986b, 1992).

À Batsalos enfin, 3 km au S. de la ville, sur le lac salé, existait notamment un petit sanctuaire phénicien *extra muros* d'Eshmoun (poliade à Sidon) et Melqart, d'après une inscription du IVe s. qui en provient (CAUBET 1986; YON 1986, 1992c).

C'est seulement pour les Ve et IVe s. qu'on peut tenter d'esquisser l'organisation de cet État. À sa tête, on trouve un roi héréditaire, sans doute maître des sanctuaires (il est protégé de Melqart) et, d'une façon générale, doté de larges pouvoirs (à en juger d'après les travaux édilitaires) pouvant impliquer les gens de Kition dans d'importantes activités belliqueuses, comme en témoigne l'inscription commémorative de Milkyaton de 391 trouvée en 1990 (YON & SZNYCER 1991, 1992). La succession royale paraît la suivante dans l'état actuel de la documentation (POUILLOUX, ROESCH & MARCILLET-JAUBERT 1987; YON 1987, 1989, 1992b) :

Baalmilk	après 480-milieu du Ve s.?
Az(z)ibaal	milieu du Ve s.- 425/420, devient aussi roi d'Idalion
Baalmilk II	425/420-fin Ve s. (?)
Baalrôm	début du IVe s.
Milkyaton	391-*c*.362
Pumayyaton («Pygmalion» par confusion chez DIOD. XIX 79, 4)	*c*.362-312, rachète le royaume de Tamassos à son roi Pasikypros vers 354/352, mais en 332/331, Alexandre le Grand l'attribue à Pnytagoras, roi de Salamine.

Divers «hauts fonctionnaires» se tenaient au service de cette «théocratie». La documentation nomme surtout des *rab*, sans doute des sortes de chefs de service, dont la charge (archives, courtage commercial, ressources en eau potable et en sel...) paraît plus d'une fois héréditaire et qui semblent être des proches, voire des membres de la famille royale (népotisme). En l'absence des données qu'avaient rassemblées Aristote, Théophraste (et Cléarque de Soles), vu aussi la rareté des recherches modernes sur ce thème (ANTONIADIS 1981), il est difficile d'évaluer l'impact d'un éventuel «modèle kitien» sur les autres royautés chypriotes de l'époque, mais il n'est pas interdit de penser que, joint au «modèle assyrien», il fut réel, notamment sur les «rois-prêtres» de Paphos (MAIER 1989b). Pour le reste, divers indices encouragent à croire que la réciproque fut plus vraie encore et en définitive, d'après les maigres informations disponibles, bien peu semblait distinguer ces monarchies chypriotes «grecques», «phéniciennes» ou même «étéochypriotes» dans leurs structures et leur fonctionnement (WATKIN 1988).

On signalera encore que l'un des grands philosophes «grecs», Zénon (*c*.335-264), fondateur du stoïcisme, fils d'un riche commerçant au nom phénicien de Mnéséas, était natif de Kition et qu'il fut appelé le «Phénicien» à Athènes (Diogène Laërce et *Souda*).

Idalion et Tamassos, qui étaient déjà le siège de communautés prospères pendant tout l'Âge du Bronze, intéressèrent sans doute très tôt les Phéniciens de Kition (*cf. infra*). La raison en est simple : ces centres étaient proches des mines de cuivre du Troodos.

2. *Idalion (Dhali)*

La pénétration phénicienne proprement dite à Idalion – dont la grécité était clamée à travers un œciste au nom évocateur, Chalcanor – est consécutive à l'annexion durable, par la force, de ce royaume par Kition, vers 450. Mais, dès avant cette date, diverses découvertes indiquent que des Phéniciens fréquentaient son territoire qui englobait les riches dépôts cuprifères (*pillow-lava*) situés dans les contreforts du Troodos : Idalion occupe le bord N.-E. du gisement et Tamassos son extrémité N. Ce sont les activités d'extraction contemporaines qui ont permis de localiser (et détruit) les anciens filons exploités (galeries, boisage, déchets d'extraction, scories, le tout difficile à dater de façon précise). Rien ne permet toutefois d'affirmer que l'exploitation des mines elle-même était aux mains des Phéniciens : les populations locales, dotées d'un long savoir-faire, ont dû poursuivre leurs activités et livrer leur production aux centres côtiers, au nombre desquels figurait Kition (STAGER, WALKER & WRIGHT 1974; STAGER & WALKER 1989).

Les fouilles déjà entreprises par R.H. Lang (en 1868), M. Ohnefalsch-Richter, E. Gjerstad et à présent une expédition américaine et le Département des Antiquités de Chypre, ont révélé, hormis un petit établissement du Bronze Récent, des installations bien agencées sur les deux acropoles (E. et O.) fortifiées à plusieurs reprises : au sommet se dressaient des sanctuaires, celui d'Anat-Athéna et d'Astarté-Aphrodite; sur la

terrasse occidentale, des installations administratives, le «palais» (où viennent d'être mis au jour un certain nombre de documents épigraphiques – *ostraka* – à contenu économique en phénicien et en syllabique chypriote : *cf.* CHRISTOU 1993; KARAGEORGHIS 1994) et, dans la ville basse, des quartiers domestiques et industriels (cuivre, raisin), datés en grande partie des périodes archaïque, classique et hellénistique, alors qu'entre les deux acropoles se trouvait un autre temple où des rapprochements avaient été opérés entre un Apollon local et un Rashap phénicien, sans doute représenté sous les traits d'un Héraclès chypriote. Le site avait déjà livré des inscriptions où une section est en syllabaire chypriote ou en alphabet grec, une autre en phénicien. On notera aussi les inscriptions phéniciennes relevées sur deux œillères de cheval du VIIIe s. (LIPIŃSKI 1986), les trois coupes métalliques chypro-phéniciennes plus ou moins contemporaines et, sous réserve, un ostrakon phénicien toujours inédit (?) mentionnant peut-être le sacrifice d'un enfant ([ʿ]*lt ṣmḥ*), la 15e année d'un roi non nommé.

Cette documentation montre le caractère complexe d'Idalion, de même que les diverses destructions et reconstructions illustrent l'enjeu que représentait ce centre pour les souverains de Kition et les Ptolémées.

3. *Tamassos (Politiko)*

Tout comme dans le cas d'Idalion annexée plus tôt, c'est la nature minière de son sous-sol qui aiguisa l'intérêt de Kition pour Tamassos, dont le royaume est racheté à son roi Pasikypros peu avant 351 (MASSON 1983, n°92 et DOURIS 76 F 4 *FGH*). Peu après 332/331, Kition dut en être dépossédée au profit de Salamine.

La présence phénicienne se matérialise dans deux inscriptions bilingues-digraphes de la première moitié du IVe s. (MASSON 1983, n°215-216), avec textes phénicien et chypriote, trouvées dans le sanctuaire rural d'Apollon de Phrangissa, un lieu-dit qui se trouve à 5 km au S.-E. du «centre» religieux et industriel de Tamassos : l'une d'elles (n°216) nomme, vers 375, un Apollon/Rashap «Alasiôtas». L'agglomération fut fortifiée et détruite à plusieurs reprises, hellénisée au moins à partir de l'époque archaïque, comme l'indiquent notamment les noms royaux et les tombes «royales»; néanmoins, elle montre aussi des traits orientaux, entre autres dans l'architecture des temples et des tombes, et il est clair que l'élément phénicien – présent dès le IXe s – comme le suggérerait l'offrande de *ml* au temple d'Astarté à Kition (KARAGEORGHIS *et al.* 1974ss : III, D 21, CM Kit 1435), y était bien implanté, avant même le rattachement du royaume à celui de la Kition «phénicienne».

On mentionnera aussi, à une bonne dizaine de km au N./N.-O. de Tamassos, près des mines de cuivre (à Méniko-Litharkes), un sanctuaire dédié à Baal Hammon (Zeus Amon ?) et Tanit. Par ailleurs, on n'oubliera pas le site de Pyla-Palaeokastro (sanctuaire d'Apollon), à *c.*10 km au N.-E. de Kition, siège d'une certaine «activité phénicienne» : en

proviennent une dédicace à Rashap Shed du VIIe s. et une inscription phénicienne sur une statue du Ve s. trouvée non loin de là, à Pergamon.

Rien de semblable n'est connu pour Golgoi (Athienou, *c.*15 km au N./N.-E. de Kition) – depuis l'époque archaïque, un «royaume» dont on ignore tout, ou un centre secondaire d'Idalion (?) – et son/ses sanctuaire(s) d'Apollon et d'Aphrodite (?), où à côté d'attestations «locales», orientalisantes et «grecques», l'empreinte phénicienne se réduit à deux courtes inscriptions sur céramique qui illustrent tout au plus des contacts sporadiques avec les «Phéniciens».

4. *Amathonte (Aghios Tychonas)*

Sise sur une colline basse dominant la côte S., diverses théories visent à l'identifier avec la «Carthage» de Chypre, mais, en l'état, les justifications demeurent peu probantes. Le caractère gréco-indigène du centre ressort de l'épigraphie et des témoignages anciens impliquant Kinyras, une vieille figure chypriote que la mythologie érudite a fini par doter indûment de traits phéniciens par le biais de la figure d'Adonis (BAURAIN 1980). Cela dit, si Amathonte constitue le centre étéochypriote par excellence (sa civilisation matérielle ne la distingue guère du reste de l'île, mais Ps.-SCYLAX, *GGM* I 103, p. 77-78, la dit peuplée d'«autochtones»), elle tolère toutefois la thèse d'une «fréquentation» sinon d'une certaine «présence» des Phéniciens.

Fort curieusement, ce domaine – qui pouvait avoir une «frontière» commune avec celui de Kition, distante de *c.*50 km – reste inoccupé pendant l'Âge du Bronze. Au Bronze Récent, les établissements majeurs les plus proches étaient Kalavassos-Ayios Dhimitrios, dans la vallée du Vassilikos, et Alassa-Pano Mandilaris (HADJISAVVAS 1986a), à la jonction du Kouris et du Limnatis, impliqués l'un et l'autre dans les circuits du cuivre. À ce jour, sur l'acropole – dépourvue, il est vrai, de point d'eau naturel, les traces d'occupation ne remontent jamais au delà du VIIIe s. La seule exception est un petit lot de céramique attribué au XIe s., découvert dans une «citerne inachevée», sur la «terrasse nord» de l'acropole (Kastros) en 1978 et en partie inédit. À cela s'ajoutent de rares tombes du Chypro-Géométrique I-II (*c.*1050-850) éparpillées souvent assez loin de l'acropole. Dans l'attente de découvertes nouvelles, cette observation favorise l'idée d'une émergence de l'agglomération vers le Chypro-Géométrique III plutôt qu'au XIe s. («pré-Géométrique»), comme c'est le cas des autres «capitales royales». Mais cette «création tardive» ne réclame pas pour autant une initiative phénicienne (HERMARY 1987).

Très tôt, le secteur d'Amathonte reçut des importations venues tant d'Égée (Attique, Eubée) que du Levant (COLDSTREAM 1986, 1989), peut-être liées à l'exploitation de l'arrière-pays minier – la T. 521, de *c.*1000-950, contient déjà un grand nombre de flacons importés du Proche-Orient (KARAGEORGHIS & IACOVOU 1990). Sur ce site longtemps peu habité mais voisin des secteurs miniers et sans doute doté au départ d'un port

abrité formé par un bassin intérieur (antérieur au bassin hellénistique), les demandes syro-phéniciennes de cuivre ont peut-être provoqué un phénomène de fédération, de concentration, un mouvement centripète – sorte de «synœcisme» – chez d'anciennes populations locales jusqu'alors dispersées à travers la région.

Le sanctuaire d'Aphrodite, au sommet de l'acropole, exploré depuis 1976 par l'École française d'Athènes (AUPERT *et al.* 1976ss), peut donner à penser que des Phéniciens de passage – ou une minorité phénicienne installée – ont reconnu dans la divinité locale Astarté, la déesse phénicienne par excellence, dans une démarche qu'on retrouve à Paphos. Étienne de Byzance, lexicographe du VIe s., consigne qu'à Amathonte, on avait aussi vénéré – sans préciser à quelle époque – un Adonis-Osiris «égyptien que Chypriotes et Grecs se concilièrent». Peut-être sa source évoquait-elle sous ce nom le parèdre de la déesse. En tout cas, selon Pausanias, Amathonte possédait un vieux sanctuaire dédié à Aphrodite et Adonis. Finalement, une notice d'Hésychios nomme l'Héraclès d'Amathonte «Malika», peut-être une déformation de Melqart, le Baal de Tyr, régulièrement associé à Astarté. On notera cependant que la plupart de ces témoignages (AUPERT, HELLMANN *et al.* 1984) ne sont pas antérieurs à l'époque impériale – donc d'après le brassage de l'époque hellénistique – et que si, dans le sanctuaire d'Aphrodite, on a bien découvert de petits cavaliers archaïques, qui pourraient être des ex-voto au dieu-parèdre, à ce jour, aucune trace d'épigraphie phénicienne ne vient conforter cette vue.

La source la plus prolixe sur l'Aphrodite amathousienne est Tacite, historien de la Rome impériale; il pourrait donner à entendre une filiation entre ce sanctuaire et celui de Paphos. À en croire les *Métamorphoses* d'Ovide, les deux sanctuaires auraient été le cadre d'une prostitution sacrée, un rituel attesté pour Kition par l'épigraphie phénicienne (comptes du temple). Déjà Hérodote (I 199) fait référence à un usage «presque semblable en certains endroits de Chypre» sans impliquer Amathonte *ipso facto*, une coutume qui selon lui est surtout répandue en Orient chez les Babyloniens.

Selon les rapports provisoires, le sanctuaire aurait été en usage dès le VIIIe s., mais, pour l'essentiel, l'installation cultuelle pré-romaine échappe, tant les lieux subirent alors de profonds remaniements. Quant à la phase romaine, elle est elle-même très oblitérée par la basilique paléo-chrétienne édifiée pour partie avec ses restes. Six inscriptions (5 grecques, 1 latine) y ont été recueillies, qui montrent que la déesse était désignée comme l'«(Aphrodite) Chypriote». Il n'est pas exclu que, dans une septième, conservée au British Museum et datée du IIe s. av. J.-C., la déesse porte l'épiclèse de *Kypros*, au masculin, ce qui renverrait à son ambivalence sexuelle (des textes classiques présentent l'Aphrodite d'Amathonte comme une figure *duplex*, c'est-à-dire double, voire comme un Hermaphrodite, pourvue d'une barbe).

Il faut aussi mettre en rapport avec ce sanctuaire les deux vases monumentaux en pierre, sans date véritable – celui du Louvre, complet, avec inscription étéochypriote (HERMARY & MASSON 1990), qui étaient placés dans la cour d'entrée du sanctuaire. On peut les imaginer remplis d'eau sacrée, jouant un rôle cultuel, évoquant, comme les urnes d'Astarté en Phénicie, le pouvoir fécondant de l'eau et de la déesse. Mais il ne s'agit pas d'un usage typiquement phénicien : d'autres sanctuaires chypriotes possédaient de tels récipients.

Un peu plus loin, dans sa zone S.-E., une petite grotte naturelle, aménagée pour un culte qui dut cesser vers la fin de l'époque archaïque, permet d'évoquer les grottes phénico-puniques d'Astarté ou de Tanit, mais, encore une fois, ce dispositif se retrouve dans d'autres religions.

L'iconographie des ex-voto montre aussi qu'à partir de la fin de l'époque archaïque, la déesse locale était ressentie comme une équivalente d'Hathor, la déesse égyptienne dont l'image est présente sur divers supports, en particulier sur des chapiteaux «hathoriques» en pierre (PARAYRE 1990). Cette Hathor permettait d'évoquer l'Aphrodite gréco-chypriote et l'Astarté phénicienne ensemble (CAUBET & PIC 1982), et les piliers hathoriques du Chypro-Archaïque II pourraient s'expliquer par la domination égyptienne du VIe s. (DIOD. I 68, 5-6). Le type de l'Astarté nue, se tenant les seins, apparaît à quatre reprises sur le «sarcophage d'Amathonte», tandis qu'environ 30 fragments de plaquettes d'Astarté proviennent du sanctuaire, auxquels s'ajoutent les exemplaires trouvés dans les riches nécropoles des IXe s. av. au Ve s. ap. J.-C., réparties autour de la ville (TYTGAT 1989; KARAGEORGHIS 1991).

Reste que la découverte sur le site d'un trône en pierre vide (parmi d'autres objets phéniciens) indique qu'Astarté y était honorée avec les attributs propres à son culte. On ajoutera que c'est dans une tombe construite d'Amathonte que fut découverte en 1875 par L. Palma di Cesnola (PALMA DI CESNOLA 1878) la célèbre coupe métallique chypro-phénicienne du British Museum (elle daterait de *c*.650), qui pourrait avoir été réalisée dans l'île par un Phénicien.

On insistera cependant sur le fait que tous ces objets n'impliquent pas une présence massive de Phéniciens à Amathonte (HILL 1937), mais qu'ils illustrent plutôt son caractère complexe et cosmopolite, lequel se manifeste dans la symbiose de traits grecs, chypriotes et phéniciens, proche-orientaux et égyptiens (BAURAIN 1984b; AUPERT 1986; KARAGEORGHIS 1991; LAFFINEUR, MACDONALD, OLIVER, REESE & DOMURAD 1992; PIRENNE-DELFORGE 1994).

On mentionnera pourtant la découverte de sarcophages anthropoïdes – dont les plus célèbres exemplaires proviennent de Sidon – à Amathonte comme à Kition, et la découverte accidentelle en 1992, juste sur la plage, de ce qui paraît être une petite «nécropole à incinération» très singulière, sans doute d'époques archaïque et classique. Les premiers rapports provisoires, inspirés par les découvertes un peu similaires de Tyr (SEEDEN 1991), devraient proposer cet ensemble comme un *tophet*. Dans l'état actuel de la documentation (AMADASI GUZZO 1986c), un *tophet* reste une réalité aux interprétations très controversées, mais restreinte au monde punique d'Occident, et les récentes découvertes de Tyr ne devraient pas infirmer cette idée s'il se définit comme une aire à ciel ouvert, consacrée à Baal Hammon ou Tanit, sise à la limite de l'agglomération, où sont ensevelies des urnes contenant les restes incinérés d'enfants très jeunes (décédés de mort naturelle ou sacrifiés ?) et parfois aussi d'animaux : «le *tophet* fut un élément essentiel des communautés phéniciennes de la Méditerranée occidentale (Sicile, Sardaigne, Carthage) mais non, semble-t-il, de la Phénicie ou de la Chypre phénicienne» (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, 1991). Les informations

sur la découverte récente d'Amathonte sont encore très rares et risquent de le demeurer (KARAGEORGHIS 1994). Toutefois, l'absence de toute stèle, inscrite ou anépigraphe, en place ou ailleurs en réemploi, et, surtout, la présence, semble-t-il, d'individus ayant atteint au moins l'adolescence, invitent à la plus grande prudence quant à l'utilisation de ce terme qui est associé à toute une tradition littéraire popularisée par le *Salammbô* de G. Flaubert (MOSCATI 1993b). Il conviendra sans doute de se reporter aux découvertes un peu similaires opérées à Salamine et à ce que l'on sait par ailleurs de l'«archéologie du *tophet*».

D'autre part, à Limassol-Kommissariato, exploré entre 1953 et 1957, un petit sanctuaire de la fin de l'époque archaïque, indique un culte de la fertilité, mais son facies «phénicien» n'est pas bien assuré, contrairement à celui de Méniko-Litharkes déjà cité.

Enfin, au N.-O. d'Amathonte, à Alassa, centre métallurgique important du Chypriote Récent, on a relevé dans les tombes archaïques et classiques (HADJISAVVAS 1989a, 1989b), outre une céramique variée – dont levantine, un témoignage phénicien certain, à savoir une inscription phénicienne du Ve s., qui mentionne un fondeur vraisemblablement de métaux. En revanche, la région de Kalavassos, tout aussi impliquée dans la production de cuivre, n'a révélé à ce jour aucune trace phénicienne.

Ces divers traits donnent à penser que le domaine d'Amathonte retint assurément l'attention des Phéniciens, sans doute en raison de son arrière-pays minier. Ces derniers contribuèrent à la croissance rapide de la ville au VIIIe s., mais rien n'indique que la ville soit formellement née d'une de leurs initiatives ni même qu'elle ait compté dans ses murs une forte communauté phénicienne.

Peut-être Kition connut-elle, avant l'annexion effective du royaume d'Idalion de *c*.450, quelque difficulté à accéder aux secteurs miniers ceinturant le Troodos et contourna-t-elle un temps l'obstacle en remontant les vallées peu habitées débouchant derrière le Kastros dominé d'emblée par un sanctuaire indigène de la déesse.

5. *La «Carthage de Chypre»*

Fort curieusement, Kition et Amathonte se présentent comme les seuls royaumes chypriotes qui échapperaient au scénario d'une fondation grecque légendaire, opérée dans la foulée de la «guerre de Troie». Dans le cas d'Amathonte – sans vrai passé matériel avant le VIIIe s., l'Antiquité attribuait néanmoins un œciste mais un indigène, Kinyras, qui aurait vécu avant l'arrivée des Grecs dans l'île. Kition, par contre, prospère dès le XIIIe s., resterait sans œciste attitré. Il existe cependant pour elle une solution qui remédierait à cette lacune et qui, par ailleurs, conforterait encore la localisation de l'éphémère «Carthage» de Chypre à Kition (BAURAIN 1981, 1987).

Trois dates sont proposées par l'érudition antique pour la création de la «Carthage» africaine. Deux tombent dans les années 825-800, mais la troisième (Philistos de Syracuse, *c.*400-350, reprise par Eudoxe de Cnide) indique qu'une autre version plaçait la fondation d'une «Carthage» par deux Tyriens, Azôros et Karchédôn, une génération *avant* la guerre de Troie. Un tel cadre chronologique renvoie aux récits de fondation chypriotes, à la seule différence que, si les Grecs arrivèrent tous après la chute d'Ilion, ces deux Tyriens fondèrent leur «Carthage» une génération plus tôt. Cette troisième version, quelle que soit sa crédibilité, devait tirer son origine du *Triptolème* de Sophocle (468), une pièce qu'on mettra volontiers en relation avec la victoire athénienne de l'Eurymédon mais peut-être aussi avec les prétentions avouées de Kition sur l'Idalion soi-disant «démocratique» (SPYRIDAKIS 1937; YON & SZNYCER 1991) mais assurément «métallurgique» de Chalcanor. Tous ces récits illustrent la compétition à l'ancienneté que se livraient, un peu partout mais surtout à Chypre, par la voix de l'Athènes impérialiste, communautés grecques et phéniciennes. Sans doute Philistos se faisait-il l'écho d'une intrigue tragique impliquant d'abord l'éphémère «Carthage» de Chypre (dont l'emplacement est discuté mais l'existence indéniable).

Qu'on accepte donc de localiser cette «Carthage sophocléenne» *à* (ou *dans*) Kition et le centre chypriote le plus riche en témoignages phéniciens se trouve alors, comme toutes les autres capitales de l'île, enfin doté d'un héros-fondateur (deux, dont les noms sont calqués sur le nom phénicien de Tyr, *Ṣur*, et sur l'éponyme de Carthage en grec, *Karchédôn*). Il y aurait donc eu télescopage entre le récit de fondation de la «Ville Nouvelle» chypriote et celui de sa célèbre homonyme africaine (*cf.* aussi VIRG., *En.* I 619-624). Qu'une fondation de la «Carthage» de Chypre une génération avant la Guerre de Troie soit difficile ou non à croire ne joue pas. Ce qui importe, c'est la contamination qui, pour divers motifs, s'est produite au niveau des sources, dès le IVe s., entre la Carthage de Chypre sans doute tombée dans l'oubli et celle désormais puissante d'Afrique (BAURAIN 1987).

6. *Paphos (Kouklia)*

Parmi les sanctuaires chypriotes d'Aphrodite, celui de Palaepaphos est sans conteste le plus fameux. Le lieu de culte remonte au moins au terme du XIIIe s. et est enveloppé de légendes impliquant tant Kinyras que le héros arcadien Agapénor. Sans doute est-on en présence d'un vieux centre religieux d'essence chypriote : la découverte dans les sites préhistoriques de la région de Paphos d'idoles de la déesse de la fertilité pourrait trahir une continuité vraiment très longue (MAIER & KARAGEORGHIS 1984; MAIER 1985a, 1994). Trois couches religieuses s'y superposèrent et s'interpénétrèrent : (étéo)chypriote, grecque et phénicienne. Grecs et Phéniciens, «fouillant» dans leur panthéon respectif, furent tentés d'y

retrouver des figures divines familières : Aphrodite pour les premiers, Astarté pour les seconds. Ainsi, deux inscriptions phéniciennes donnent Astarté comme l'expression phénicienne de la grande déesse locale et, dans les inscriptions syllabiques de Paphos, la déesse est désignée comme la «reine» (*wanassa*) tandis qu'ailleurs dans l'île, on honore la «Paphienne». Cela dit, la stèle de Melqart (Chypro-Archaïque II) trouvée au rebut dans la «rampe des Perses» (MAIER 1985a) et les rares inscriptions phéniciennes recueillies dans ce secteur de l'île ne suffisent pas à établir une présence nombreuse d'éléments phéniciens. Quant au fragment de «trône royal» en calcaire de Kouklia (Chypro-Archaïque I), avec disque solaire ailé (KARAGEORGHIS 1959-1989 : 1970), sa décoration n'est pas singulière pour Chypre (PARAYRE 1990).

Chez Homère déjà (*Od.* 8, 363), Paphos était la première escale de la déesse à Chypre. Quant au sanctuaire, tout comme la ville, divers récits en créditent Agapénor de Tégée, à la suite de son retour interrompu de Troie. Mais l'Arcadien a un concurrent en la personne de Kinyras, présenté alors comme le fils d'un certain Paphos (lui-même né de Pygmalion) et qui aurait des liens avec la maison royale de Byblos; selon certaines sources, il est aussi père d'Adonis par une union incestueuse avec sa fille Myrrha. Il serait ainsi à l'origine de la dynastie des Kinyrades, prêtres héréditaires de la déesse de Paphos. Ceux-ci exerçaient à la fois les fonctions de rois et de serviteurs de la déesse.

Dans des récits dont l'ancienneté est sujette à caution, les filles de Kinyras, sœurs d'Adonis, furent condamnées à exercer la prostitution sacrée avec les étrangers, puis à mourir en Égypte. Pareille pratique n'étant pas rare dans le cadre du culte d'Astarté, notamment à Kition (le cas d'Amathonte n'est pas éclairci), on peut envisager l'hypothèse que cet usage fut implanté à Paphos par les Phéniciens. Mais des pratiques d'origine chypriote ne sont pas à exclure.

On mentionnera encore l'anecdote de Pygmalion, l'amant d'Aphrodite, puisque localisée à Paphos. Différentes versions circulaient, mais toutes racontent qu'un certain Pygmalion s'éprit d'une statue d'Aphrodite en ivoire et qu'après avoir assisté à une fête en l'honneur de la déesse, il s'unit à la statue pour donner naissance à Paphos, l'éponyme de la cité et le père de Kinyras. Ces récits sans âge renvoient peut-être au thème du mariage sacré, bien illustré chez les Phéniciens : la déesse, sans doute par l'entremise de sa statue, s'unit à son parèdre, peut-être incarné par le roi local.

Un témoignage d'Athénée confirme que la Paphienne était aussi perçue comme une Aphrodite marine et Titus consulta l'oracle de la déesse sur la poursuite de son voyage en mer.

Les fouilles anglaises, puis suisse-allemandes (MAIER & VON WARTBURG 1985), ont mis au jour les restes épars des installations religieuses successives : le Sanctuaire I, comprenant les restes d'un édifice monumental en grosses pierres de taille rappelant le «Temple 1» de Kition mais qui est aussi comparé à celui de la Baalat de Byblos, fut bâti vers 1200, tandis que le Sanctuaire II, d'époque romaine, suivit de peu le tremblement de terre de 77 ap. J.-C. Au XVe s. ap. J.-C., l'installation sur le site d'une raffinerie de sucre provoqua d'irréparables dommages aux ruines. On s'accorde souvent à trouver à ce sanctuaire une «allure orientale», en raison de la présence de deux piliers flanquant

son entrée. Les monnaies d'époque romaine représentent un édifice singulier avec au centre une idole en forme de bétyle. Tacite confirme du reste que le simulacre de la déesse ne prenait pas une apparence humaine, mais consistait en une sorte de borne.

En définitive, à Paphos, les témoignages phéniciens (dont la céramique attestée dès la fin du XIe s. et les rares inscriptions phéniciennes) demeurent, toute proportion gardée, peu nombreux et n'accréditent pas la thèse d'une présence massive d'éléments phéniciens. On n'oubliera pourtant pas que la ville archaïque fut très prospère – entre autres à cause du sanctuaire, comme l'illustrent les vastes nécropoles géométriques et archaïques de la région (KARAGEORGHIS 1983b) et les nombreux ateliers métallurgiques, de tissage, de sculpture et de céramique, découverts notamment aux lieux-dits Evreti, Asproyi ou Marcello (rampe du siège perse de 498). La ville fut à nouveau plus ou moins abandonnée, quand la capitale se déplaça à Nea Paphos dans la seconde moitié du IVe s. av. J.-C., Palaepaphos demeurant pour l'essentiel un grand centre religieux «international».

7. *Marion (Polis-tis-Chrysochous)*

À Marion, sur la côte occidentale, premier port pour les produits grecs, les témoignages phéniciens sont très maigres mais curieux : un de ses rois, qui a sans doute régné vers 450, porte un nom apparemment phénicien, Sasmas, mais son patronyme est grec, Doksandros. De plus, sur deux de ses monnaies, l'inscription au revers est en phénicien, tandis qu'au droit elle est en syllabique. Il faut pourtant se garder d'en tirer argument pour spéculer sur la politique suivie par les rois de Marion lors du siège de la ville en 450 ou encore sur la part qu'ils purent prendre dans la construction et les transformations du palais de Vouni au Ve s. et au début du IVe. En revanche, on peut se demander s'il n'y eut pas à Marion, vers le milieu du Ve s., une dynastie «mixte», comme à Lapéthos pendant les Ve et IVe s. (*cf. infra*).

8. *Salamine*

Ce royaume est présenté par la littérature grecque (CHAVANE & YON 1978) comme un des foyers les plus vivants de l'hellénisme à Chypre, et de fait, pour avoir pris une part active à la vie politique, culturelle et religieuse grecque, certains de ses rois furent honorés en Grèce (décret de *proxénie* d'Évagoras Ier, comptes des temples et listes des *théorodokoi*). Salamine connut cependant, tant pour l'époque archaïque que pour l'époque classique, aux VIe et Ve s., l'un ou l'autre «usurpateur phénicien», à

savoir des personnages liés à la Phénicie même ou à Kition : peut-être «Σίρωμος» à la fin du VIe s. (HDT. V 104), Abdémon et son prédécesseur vers 415.

À cela s'ajoutent, à partir du IXe s., des trouvailles sporadiques dont quelques inscriptions et plusieurs sépultures d'enfants en jarre, dans le S. de la ville, qu'on ne sait trop interpréter (CALVET 1980), ainsi que les liens que Virgile établit entre son fondateur grec Teukros/Teucer et le Sidonien Bélos, dans le cadre, il est vrai, de la fondation de «Carthage» par Didon/Elissa (un récit qui mériterait une nouvelle analyse).

Pour l'heure, à Salamine, on reste très loin de la moisson engrangée à Kition, mais il faudrait éviter que la figure d'Évagoras (*c*.411-374/373) n'occulte toute l'histoire d'un royaume dont l'exploration archéologique n'avait guère entamé les niveaux pré-hellénistiques avant 1974, quand l'invasion turque mit fin à la récolte des informations.

Toutefois, la présence phénicienne en cette zone n'est pas comparable à celle observée dans les autres zones déjà citées (SZNYCER 1980), mais elle est indiscutable à en croire Hermesionax (ANTON. LIBER. 39, *Métamorphon Synagogè* 1-6) qui raconte que la main d'Arsinoè, fille du roi Nicocréon, fut refusée au Phénicien Arkéophron, fils de Minnyrides, probablement issu d'une famille aisée installée à Salamine. Enfin, chez certains érudits (ETIEN. BYZ., *s.v.*), Karpasia, un centre au N.-E. de Salamine, passait pour une fondation de Pygmalion (= Pumayyaton ?).

9. *Lapéthos-Lamboussa et Larnaka-tis-Lapithou (Narnaka)*

Au S.-O. de Lapéthos, sur le versant méridional du Kyparissovouno (point culminant de la chaîne de Kyrénia), l'ancienne Narnaka (village de Larnaka-tis-Lapithou) a livré quelques inscriptions phéniciennes remontant au milieu du IVe et au IIIe s. Touchant à la vie religieuse et assez mal conservées, elles impliquent surtout Melqart qui possédait là un sanctuaire non localisé à ce jour. D'autres divinités phéniciennes y sont connues, comme Anat ou Astarté, sans compter Osiris, une divinité égyptienne véhiculée par les Phéniciens. Il est notable qu'on détecte des liens entre Lapéthos et Byblos en particulier, tant sur le plan de la langue que de la religion (ELAYI 1989b).

Ces documents peu spectaculaires ne peuvent être envisagés indépendamment de deux autres constatations : d'une part, la région de Lapéthos (qui n'a pas fait l'objet d'investigations archéologiques systématiques dans des sites archaïques et classiques) n'a livré aucune inscription chypriote syllabique et, d'autre part, aux Ve-IVe s., la capitale régionale de Lapéthos – dont on ne connaît pas les rapports avec Narnaka – n'a jusqu'à ce jour livré aucune inscription phénicienne, mais elle émet des monnaies présentant, toutes, des légendes en phénicien. Quant au Ps.-Skylax (*GGM* I 103, p. 77-78), au IVe s., il qualifie Lapéthos de «ville des Phéniciens», ce que redit Alexandre d'Éphèse (ETIEN. BYZ., *s.v.*) pour qui elle appartient au domaine de Bélos de Sidon au même titre que Kition.

Toujours est-il qu'on y retrouve une magistrature phénicienne au III[e] s. (PARMENTIER 1987). Il faut cependant noter que les noms des souverains sont souvent grecs – on a parlé de dynastie «mixte» gréco-phénicienne.

En fait, une des facettes du problème n'est peut-être autre que l'existence de souverains ou de simples particuliers se présentant sans doute tantôt sous un nom grec tantôt sous un nom phénicien (tel à l'époque ptolémaïque, ce «Praxidemos/Baalshillem, fils de Sesmai»). On est dès lors en droit de soupçonner aussi l'un ou l'autre individu d'origine phénicienne derrière un nom grec – on songe à Philoclès, fils d'Apollodoros, roi de Sidon (HAUBEN 1987). Ces pratiques curieuses limitent *de facto* les enseignements de l'onomastique dès lors qu'il s'agit de préciser l'appartenance ethnique des individus. Par ailleurs, une tradition voyait en Lapéthos une fondation laconienne de Praxandros (STR. XIV 682). On aimerait donc mieux comprendre les modalités et le poids de la présence phénicienne dans ce secteur N.-O. de l'île, où, au début de l'Âge du Fer, au Chypro-Géométrique I, deux communautés semblent chacune avoir sa propre nécropole, les «Étéochypriotes» au lieu-dit Plakès, les «Grecs» à Kastros.

10. *Kourion (Episkopi)*

Dans ce royaume, qui est déjà attesté dans les listes assyriennes et qui a joué un rôle décisif au début du V[e] s. (révolte d'Ionie), les vestiges urbains archaïques et classiques restent en grande partie à découvrir, mais plusieurs tombes ont été fouillées de manières très «diverses». Ainsi, une coupe métallique «phénicienne» (qui rappelle fort celle trouvée en Italie à Palestrina) figurait dans le «trésor de Kourion», un bric-à-brac aux origines incertaines, dont L. Palma di Cesnola est l'inventeur. Jointe à quelques inscriptions phéniciennes – dont une bilingue funéraire du VII[e] s. (MASSON & SZNYCER 1992) – et à divers petits objets, elle constitue la manifestation phénicienne la plus tangible dans un secteur en fait déjà bien peuplé au Bronze Récent et très riche en importations mycéniennes.

H. *Considérations finales*

En définitive, les Phéniciens restent relativement insaisissables à Chypre, une île pourtant à quelques heures seulement de navigation de leur patrie et passage obligé lors de leurs grandes équipées méditerranéennes. Certes, il se confirme que leur influence ne se limite pas aux sites côtiers, mais, en dehors du royaume de Kition (où leur présence conduit à une «osmose continuellement renouvelée» entre traditions chypriotes et phéniciennes [YON 1987]), on a peine à interpréter leur présence à Chypre comme une «colonisation de peuplement», déplaçant des contingents nombreux. Pourtant, il serait sans doute mal fondé de trop minimiser cette présence.

La première erreur serait de ne pas tenir compte de la faculté de mimétisme et d'adaptation à tout milieu étranger dont les Phéniciens semblent souvent faire preuve : certains d'entre eux adoptèrent même un nom grec lorsqu'ils évoluaient en milieu hellénisé et les quelques individus donnés par les auteur grecs et l'épigraphie n'occupent pas que des fonctions subalternes. N'a-t-on affaire qu'à quelques hommes isolés, qui avaient réussi une carrière personnelle en milieu «étranger», ou le phénomène se reproduisait-il dans les milieux les plus divers ? Il est regrettable que l'information disponible ne permette pas de trancher entre ces deux possibilités ni même d'indiquer une solution préférentielle.

Il serait sans doute dangereux aussi de trop focaliser l'attention sur les seuls Phéniciens comme élément «étranger» dans l'île : la prosopographie indique de façon claire qu'en fait, Chypre (surtout Kition) accueillit des individus venus d'horizons très divers, dont tous ne prirent pas soin ou n'eurent pas l'opportunité de laisser une trace éloquente de leur passage ou de leur installation (BONNET 1990b).

Reste ce qu'apportent divers autres indices, comme certaines fabriques de céramiques – *Black-on-Red* (DE CRÉE 1991) et *Red Slip*. L'origine des premières demeure discutée tandis que les secondes se révèlent être tantôt des importations tyriennes tantôt des imitations locales (BIKAI 1987). Mais, là encore, ces imitations locales n'impliquent pas vraiment la présence de potiers phéniciens dans l'île, encore moins de Phéniciens dans chaque tombe qui les contient; elles indiquent seulement le succès que rencontraient certaines productions phéniciennes à Chypre. On pourrait sans doute en dire autant de l'architecture, qu'elle soit palatiale ou domestique. Quant à l'architecture funéraire chypriote, elle montre une surprenante longévité des traditions, que confirment les réutilisations des sépultures bien souvent au cours de plusieurs siècles. Mais, à partir du milieu du VIe s., c'est l'ensemble des populations de Chypre et de Phénicie qui s'ouvre à la culture matérielle grecque du bassin égéen, un processus qui rend cette dernière moins pertinente encore pour déterminer les rapports ethniques (SEIBERT 1976).

On prendra donc plutôt en considération, pour préciser les formes qu'a pu prendre l'expansion phénicienne dans cette zone, la réintroduction, dans des réalisations de l'époque géométrique, de techniques oubliées depuis l'époque mycénienne, comme la gravure sur ivoire, la ciselure, la granulation, la fonte en creux «à cire perdue» : elles témoignent, semble-t-il, de façon moins ambiguë, de la présence, discrète mais bien réelle, d'artisans orientaux dans les centres grecs et chypriotes, en plus des Phéniciens de passage (MICHAELIDOU-NICOLAOU 1987). En tout état de cause, on est loin du mode de colonisation des Grecs qui, aux mêmes

époques, s'efforcent, partout où ils s'installent, de reproduire leur cadre de vie familier.

Enfin, il convient d'attirer l'attention sur le fait que la présence phénicienne à Chypre repose pour beaucoup sur les fouilles intensives dont l'île a fait l'objet et qui constituent une exception en regard des régions voisines moins densément explorées.

À la réflexion, l'existence éphémère de la «Carthage de Chypre» (qu'ici on a placé à Kition, qu'elle aurait en quelque sorte investi de l'intérieur) pourrait indiquer à la fois la vigueur et les limites d'une pénétration «phénicienne» tant bien que mal endiguée par des communautés gréco-chypriotes solidement implantées, depuis souvent au moins la transition entre l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer. Sans parler de phénomène de rejet, il n'est pas exclu que dans cette île au brillant passé et aux traditions tenaces, dès l'époque Chypro-Géométrique, il n'y ait déjà plus guère eu de place que pour des individus et non des groupes humains revendicatifs d'un territoire spécifique.

L'autre période-clé pourrait bien être celle des années 480-450, marquée par l'agressivité de la Ligue de Délos et l'annexion par la force du royaume d'Idalion par le royaume de Kition. Ces prétentions kitiennes, qui semblent indiquer que les «Phéniciens de Kition» étaient parvenus à se tailler par les armes un domaine respectable dans l'île, inquiétèrent sûrement les dirigeants athéniens et entraînèrent sans doute, à Athènes, une efflorescence de récits légendaires de fondation pour les cités chypriotes. Mais, sur le terrain, à Chypre, cette agitation resta discrète, sans lendemain, et fort peu d'éléments militent en faveur d'une présence, à quelque moment que ce soit, de cités chypriotes au sein de la Ligue de Délos (MEIGGS 1972). Tout en maniant son arme idéologique favorite qu'offraient les concours de tragédies, avec le recours au passé mythique et le thème – récurrent depuis 480 – de l'agression conjointe médo-phénicienne, elle dut néanmoins intervenir, ponctuellement, à quelques reprises, dans l'île, notamment en 478, vers 460 et, peut-être encore (mais c'est très douteux), dans le cadre de ses opérations dans le Delta égyptien (révolte d'Inaros). En *c*.451/450, elle dépêcha sur place Cimon en personne : la mort de cette figure de proue de l'impérialisme maritime des «Alliés» devant Kition ne dut pas calmer les esprits dans les assemblées politiques athéniennes, inquiètes déjà du désastre intervenu en Égypte vers 454. Il n'est pas question d'adopter comme historiquement fondée la vision partiale athénienne désignant les Perses et les Phéniciens comme les éternels agresseurs, ni donc de voir en Kition une communauté exclusivement «phénicienne» ou encore le seul centre agressif de Chypre

parce que «phénicien». Simplement, c'est cette image de *Kulturkampf* que donnent à voir les seuls témoignages parlants disponibles, les grecs (MAIER 1985b). Il paraît cependant tout aussi excessif d'adopter le cliché inverse, qui donnerait l'île comme une sorte de paradis multi-ethnique.

Sans attacher la même portée politique au rachat du royaume de Tamassos par cette même Kition peu avant 351, il n'en demeure pas moins significatif : un siècle après l'annexion d'Idalion, 40 ans après avoir tenu tête à Évagoras Ier et 20 ans avant qu'Alexandre réussisse à unir l'île, le domaine phénicien de Kition n'était pas le plus démuni de l'île. En tout cas, Tamassos (comme Idalion) représentait, vu sa localisation et la richesse de son sous-sol, une proie lucrative, que Pnytagoras de Salamine se fit offrir par Alexandre au titre de service rendu à l'occasion du siège par mer de Tyr en 333-332.

Reste que, au cours de l'époque hellénistique (MICHAELIDOU-NICOLAOU 1976), les éléments phéniciens et étéochypriotes s'évanouissent lentement et l'île s'hellénise de façon définitive à la veille de sa prise par les Romains.

CHAPITRE 4

ÉGYPTE

G. Scandone & P. Xella

A. *Chronologie des relations*

En Égypte, les plus anciennes mentions sûres de la côte asiatique et de ses habitants sont contenues dans les Textes des Pyramides composés aux XXIVe-XXIIIe s. : là, dans certains formules, sont nommés les *Fenkhu* (littéralement «bûcherons»), leur pays, *Nega* (le Liban) et leur dieu Khaytaou, peut-être le nom égyptien du dieu syrien Rashap qui réglait les phénomènes atmosphériques et régnait sur l'au-delà. L'indéniable assonance entre *Fenkhu* et Phéniciens a conduit divers spécialistes à penser que le terme moderne de «Phéniciens», universellement considéré comme une dérivation du grec, a pu à l'origine dériver du terme égyptien *Fenkhu*, une hypothèse qui n'est pas dépourvue d'intérêt. En ce qui concerne l'Ancien Empire, on doit encore signaler la mention de Byblos dans une inscription de la VIe dynastie (2325-2155).

La situation durant la Première Période Intermédiaire, qui voit l'interruption des rapports entre Byblos et l'Égypte, est bien reflétée par un passage des Lamentations de Ipu-ur qui dit : «On ne navigue pas vers le N. de nos jours, vers Byblos; comment ferons-nous pour les cèdres de nos momies, pour le produit avec lequel les prêtres sont ensevelis, pour l'huile avec laquelle (les rois) sont embaumés jusqu'en Keftiu ?».

Pour le Moyen Empire, nous trouvons avant tout la mention dans les textes des Sarcophages de «Hathor, Dame de Byblos»; nous avons aussi les noms de certaines cités levantines de la côte dans les Textes des Exécrations qui visaient, au moyen d'opérations magiques, à rendre inoffensifs et à anéantir les peuples étrangers ennemis de l'Égypte. Les cités concernées sont Ascalon, Tyr, Akko et, de manière surprenante, Byblos; on spécifie toutefois que les ennemis sont «les Asiatiques de Byblos», comme si l'on voulait les distinguer du reste de la population giblite. La très célèbre Histoire de Sinuhé, située au temps du règne de Sésostris Ier de la XIIe dynastie (1971-1926) revêt une importance particulière; elle relate la fuite en Asie d'un dignitaire égyptien et son retour dans sa patrie. Dans ce

texte sont mentionnées Byblos et le «Double Pays des Fenkhu», ainsi que de nombreuses autres localités de la Syrie intérieure. Enfin, récemment, on a mis au jour à Memphis une grande inscription fragmentaire de la première moitié du Moyen Empire, vraisemblablement du pharaon Amenemhet II (1929-1892) dans laquelle il est question d'expéditions militaires et commerciales en Asie et, peut-être, à Chypre. Parmi les toponymes cités, relevons *Khenti-she*, un des noms utilisés pour désigner les montagnes du Liban d'où étaient exportés en Égypte l'argent, le cuivre, le bronze, le bois de conifères et la résine.

Les informations sur les cités levantines de la côte augmentent, naturellement, durant le Nouvel Empire, lorsque les pharaons de la XVIIIe dynastie conquièrent les territoires asiatiques et les exploitent économiquement grâce à un réseau bien organisé de perception des tributs. Thoutmosis III de la XVIIIe dynastie (1490-1436) rappelle dans la stèle de Napata qu'il a fait construire les navires pour traverser l'Euphrate «sur les collines de la Terre du Dieu, à proximité de la Dame de Byblos», c'est-à-dire dans le territoire giblite. En outre, Minmose, l'architecte de Thoutmosis III, construisit à Byblos un temple pour sa déesse, tandis que Sénnefer, trésorier du même souverain, raconte, dans son autobiographie inscrite sur les parois de sa tombe, qu'il a été envoyé à Byblos pour acquérir du bois, nécessaire notamment à la réalisation des mâts du temple d'Amon à Thèbes.

Byblos figure parmi les cités asiatiques conquises dans la liste qu'Aménophis III de la XVIIIe dynastie (1402-1364) fit graver sur le temple de Soleb en Nubie. Durant cette même période, l'appartenance de la cité de Byblos à l'Égypte, avec tous les problèmes que cela implique à une époque de grande activité politique et de grande confusion au Proche-Orient, est attestée par les lettres d'el-Amarna (I.A.II.1 Les sources cunéiformes). Cette importante correspondance diplomatique des pharaons de la fin de la XVIIIe dynastie comprend des messages envoyés par les princes asiatiques, notamment le roi de Sidon, de Tyr et d'Akko, ainsi que diverses lettres de supplication sur un ton désespéré envoyées à la cour égyptienne par Rib-Adda, roi de Byblos, qui invoque l'aide du pharaon contre son ennemi mortel, Abdi-Ashirta d'Amurru, qui tente de s'emparer de la cité. Mais Aménophis IV (1364-1347), fidèle à la politique égyptienne qui consiste à ne pas s'engager dans les querelles internes des roitelets syro-palestiniens, ne répond pas à son fidèle vassal qui est déposé, exilé et finalement, selon toute vraisemblance, mis à mort. Un intérêt tout aussi limité est manifesté par le pharaon envers les autres cités levantines, de la côte comme de l'intérieur, ce qui conduira à la chute

de la domination égyptienne en Asie. Le territoire sera ensuite partiellement reconquis au prix de terribles efforts par les pharaons de la XIXe dynastie. De cette période, qui voit une nouvelle expansion égyptienne en Palestine et en Syrie, nous possédons un célèbre texte fournissant des informations très intéressantes sur les centres côtiers asiatiques : dans le papyrus Anastasi I, qu'on date de l'époque de Ramsès II de la XIXe dynastie (1290-1224), figure un véritable résumé de la géographie palestinienne et syrienne où sont citées, outre quelques cités de l'hinterland, Byblos, Sarepta, Sidon, Tyr et Akko. Le papyrus Anastasi I, connu aussi comme la «Lettre Satirique», est une composition littéraire dans laquelle un scribe nommé Hori, en réponse à une missive provocatrice que lui avait envoyé un collègue, le scribe de l'armée Aménémopé, veut mettre à l'épreuve la compétence de ce dernier dans les divers secteurs de l'art d'écrire. Hori pose donc à Aménémopé une série de questions très variées qui concernent les différentes branches du savoir scribal; parmi celles-ci figurent des questions sur la géographie des pays étrangers, car Hori veut absolument savoir si son rival connaît les principales ville de la Syrie et de la Palestine par ouï-dire ou bien parce qu'il les a visitées lors de ses missions en qualité de scribe militaire.

Le sentiment qui prévaut chez cet Égyptien de bonne culture à l'égard de l'Asie est double : d'une part, une nette crainte envers un pays si différent du sien, couvert de montagnes boisées et infestées d'animaux dangereux, ainsi que d'«Asiatiques bédouins de deux mètres de haut», plutôt mal disposés envers ces intrus que sont les Égyptiens; d'autre part, une sensation de mystère et d'éloignement qui se concentre essentiellement sur les divinités locales. On y parle en effet de Byblos en ces termes : «Je te citerai une autre ville mystérieuse dont le nom est Byblos. Comment est-elle ? Et (comment est) sa déesse ?». Un autre lieu qui a fortement impressionné notre auteur est Tyr : «On parle d'une autre cité sur la mer qui a pour nom Tyr-le-port : l'eau y est portée sur des barques et il y a plus de poissons que de sable».

Du reste, l'Asie et les cités asiatiques avec leurs divinités qui commencent à être introduites en Égypte sous le règne du pharaon guerrier Aménophis II de la XVIIIe dynastie (1438-1412) faisaient désormais, au Nouvel Empire, partie intégrante de l'imaginaire collectif égyptien. On y situait des récits fantastiques, comme l'Histoire du Prince Prédestiné, le jeune et aventureux fils d'un roi d'Égypte qui se rend en Asie et finit par épouser une princesse de la Syrie septentrionale (Naharina), ainsi que des narrations qui ont un caractère à la fois mythologique et fantastique, comme l'Histoire des Deux Frères. Ici, Bata, calomnié et persécuté, fuit l'Égypte et se réfugie dans un Liban fabuleux

où il s'établit dans la Vallée du Pin (ou Vallée du Cèdre), une localité qui tire son nom de l'arbre dont le bois était précisément celui que les Égyptiens venaient se procurer à Byblos. Dans la légende d'Astarté et de la Mer, un texte fort fragmentaire, les protagonistes qui sont mis en scène sont carrément des dieux asiatiques : Astarté, la belliqueuse et sensuelle déesse, considérée en Égypte comme la fille de Ptah de Memphis, et Yam, la Mer personnifiée. On remarquera qu'en Égypte on attribue toujours aux divinités de l'Asie antérieure un caractère violent et dangereux : Baal est identifié à l'Égyptien Seth, celui qui massacra Osiris, le dieu de la confusion, de l'irrégularité, de la tempête; Astarté et Anat, qui sont parfois confondues, sont des déesses sauvages et indomptables, épouses de Seth selon ce que narre le Récit de la Dispute entre Horus et Seth.

Le véhicule de transmission des cultes asiatiques dans le pays du Nil fut certainement, outre les prisonniers capturés par les pharaons durant les campagnes militaires en Syrie et en Palestine puis emmenés en Égypte comme esclaves et outre les serviteurs reçus en cadeau de la part des princes asiatiques qui rendaient ainsi hommage à leurs maîtres égyptiens, les commerçants levantins qui s'étaient fixés dans les ports nilotiques, particulièrement à Peru-nefer, le port de Memphis. Dans ce grand centre cosmopolite, comme nous l'apprenons de sources égyptiennes ainsi que d'un passage d'Hérodote, étaient présentes des colonies de Giblites, de Sidoniens, de Tyriens, qui habitaient dans des quartiers spécifiques, naturellement équipés de chapelles et de temples dédiés aux divinités de ces diverses ethnies : Baal, Astarté, Anat, Qudshu. On sait par une stèle de l'époque d'Aménophis II qu'Astarté en particulier était appelée «Maîtresse de Peru-nefer».

Les rapports réguliers entre l'Égypte et les pays asiatiques furent sérieusement menacés déjà après les règnes de Ramsès II et de son successeur Merenptah de la XIXe dynastie, mais surtout durant la XXe Dynastie, en raison des vastes mouvements migratoires des «Peuples de la Mer», un agglomérat de populations de provenance anatolienne, N.-syrienne et égéenne qui provoquèrent, à la fin du IIe millénaire, de profonds bouleversements dans tout le bassin méditerranéen. Pour ce qui regarde l'Égypte, cette crise survint surtout lorsqu'ils agissaient en concomitance avec des populations libyennes. Lorsque nous disposons de nouveau de sources écrites d'origine égyptienne sur les contacts avec le Levant, plus précisément lorsqu'est rédigée l'œuvre connue sous le nom de «Récit d'Ounamon», la situation semble profondément transformée. On a déjà cité (I.A.II.2 Les sources égyptiennes) cette composition littéraire ou «roman historique» selon la définition de G. Lefebvre

(LEFEBVRE 1949); selon certains, elle serait contemporaine, ou de peu postérieure, à l'époque du récit, c'est-à-dire le XIe s., lorsque l'Égypte, sur laquelle régnait théoriquement Ramsès XI (1090-1070) était *de facto* divisée en deux, avec Thèbes aux mains du Grand Prêtre d'Amon et le Delta (ou pour le moins, la zone orientale) aux mains de Smendès. Selon d'autres, en revanche, cette composition serait postérieure de deux siècles et aurait été réalisée en milieu thébain pour glorifier et exalter la puissance du dieu Amon. Quelle que soit la date qu'on lui attribue, le cadre des rapports entre l'Égypte et le Levant qui en ressort n'est pas des plus idylliques. Le fonctionnaire du clergé de Thèbes, Ounamon, envoyé à Byblos pour acquérir le bois nécessaire à la construction de la barque sacrée du dieu, muni d'une statue miraculeuse d'Amon appelée «Amon du Chemin», est d'abord victime d'un vol de la part d'un marin appartenant à l'équipage du navire sur lequel il voyage, à Dor, sur la côte palestinienne. Ensuite, il atteint Byblos où le roi Sakarbaal le traite, c'est le moins qu'on puisse dire, avec suffisance, jusqu'à ce qu'une intervention divine le fasse changer d'attitude. Sakarbaal toutefois ne consent pas à faire commencer la coupe et le transport des arbres aussi longtemps qu'il n'est pas sûr qu'il sera payé comme il se doit; il s'exprime avec un grand esprit d'indépendance envers l'Égypte «Je ne suis pas ton esclave et je ne suis pas non plus l'esclave de celui qui t'a envoyé...», même s'il reconnaît «Amon ... a fondé avant tout le pays de l'Égypte d'où tu proviens. Et c'est d'Égypte qu'est née la perfection qui a atteint mon pays; c'est de l'Égypte qu'est issue la sagesse qui a gagné mon pays».

La situation des rapports de pouvoir est donc nettement changée et, après les accents triomphalistes des textes égyptiens, royaux et privés, du Nouvel Empire, le pays de Nil redimensionné et politiquement inquiet des débuts du Ier millénaire (ou de la fin du IIe) reconnaît ouvertement dans une œuvre littéraire que son prestige en Asie, et même dans la ville jadis semi-égyptienne de Byblos, est en net déclin. Les cités de la côte levantine, en revanche, figurent dans le Récit d'Ounamon comme étant très actives et économiquement prospères, caractérisées, à ce qu'il semble, par un remarquable sens de l'entreprise commerciale qui peut parfois dégénérer en piraterie (on sait du reste par Homère de quelle réputation jouissaient les Phéniciens dans ce domaine).

Après le récit d'Ounamon, d'une part, et l'envoi des statues des souverains de la XXIIe dynastie à Byblos de l'autre, les cités côtières qu'on peut désormais considérer comme phéniciennes à tous égards passent dans l'orbite politique de l'Assyrie d'abord et de la Babylonie ensuite. Les rapports avec l'Égypte deviennent assez épisodiques durant cette période

appelée «éthiopienne». Les documents sur les Phéniciens en Égypte, pour ce qui concerne les VIIIe-VIIe s., sont en conséquence presque inexistants.

Ils redeviennent intéressants avec la «renaissance saïte», une époque au cours de laquelle les princes de Saïs, dans le delta occidental, grâce à une politique intelligente envers leurs maîtres assyriens, réussissent à gagner d'abord l'indépendance, puis la maîtrise de tout le pays, donnant ainsi naissance à la XXVIe dynastie (664-525) : c'est alors que réapparaissent les objets égyptiens dans les principales villes de la côte (I.A.II.2 Les sources égyptiennes).

B. *Inscriptions phénico-puniques en Égypte*

La présence phénicienne en Égypte est documentée par un corpus relativement vaste d'inscriptions phénico-puniques retrouvées dans différentes localités du pays.

Les documents non sémitiques, c'est-à-dire égyptiens, à lire en parallèle avec les informations données par Hérodote dans le livre II des *Histoires*, se limitent à quelques textes et monuments concernant surtout le culte d'Astarté, provenant d'Éléphantine, de Saqqâra, du Fayyoum et de Tehne (Moyenne Égypte). Parmi les témoignages de dévotion à des divinités égyptiennes de la part d'étrangers, on relève une statuette d'Imhotep, l'architecte du roi Djoser de la IIIe dynastie, ensuite divinisé, avec une dédicace mixte en phénicien et en hiéroglyphes égyptiens inscrite sur la base. Le texte est mixte, c'est-à-dire que le nom du dieu et le verbe sont en hiéroglyphes, tandis que le nom du fidèle et de son père sont en phénicien. Il faut aussi faire état d'un certain Padiastarté, titulaire d'une tombe de famille mise au jour dans l'oasis de Baharia, dans le désert libyen, à l'époque de la XXVIe dynastie.

Environ 150 inscriptions phéniciennes (et une néopunique) ont été retrouvées en Égypte. Le document le plus ancien, de publication récente (ZAUZICH & RÖLLIG 1990), est une *Schreiberpalette* (palette de scribe) d'origine inconnue faisant partie d'une collection privée et aujourd'hui conservée au Musée de l'Université de Würzburg. Elle porte une représentation humaine (peut-être un enfant) et deux inscriptions, l'une en démotique, l'autre en phénicien, sans rapport l'une avec l'autre. L'inscription phénicienne est datée d'après la paléographie du VIIIe s. et semble être un texte magique dont l'interprétation s'avère très difficile.

Les graffiti laissés par des mercenaires sur les statues colossales de Ramsès II, sur la façade du temple d'Abou Simbel, à la suite de

l'expédition envoyée en 591 par Psammétique II de la XXVIe dynastie (595-589) contre l'empire de Koush (Éthiopie) datent du VIe s. Il s'agit en général de simples signatures (avec la formule «je suis x»), mais dans quelques cas la personne précise son métier ou son origine.

Une soixantaine de brèves inscriptions sont incisées sur des tessons d'amphore à vin mis au jour dans le quartier juif d'Éléphantine (Ve s.); elles présentent un intérêt commercial et religieux. C'est également au Ve s. que remontent la dizaine de textes (la plupart funéraires) découverts dans l'aire thébaine.

À Abydos, ville consacrée à Osiris, dont le culte était en train de se répandre dans tout le bassin méditerranéen, environ 70 graffiti phéniciens (il y en a d'autres en araméen) témoignent des dévotions des Phéniciens entre les Ve et IIIe s.; certains de ces Phéniciens énoncent leur métier ou rappellent leur patrie d'origine. Il faut encore faire état de quelques textes, plus longs et intéressants, provenant de la région de Memphis/Saqqâra, parmi lesquels une lettre et un autre texte (probablement économique) rédigés sur papyrus. Cette cité, en effet, resta toujours un centre cosmopolite très important, comme nous l'apprend Hérodote qui parle explicitement de sanctuaires phéniciens en Égypte : «À Memphis, il existe encore un sanctuaire de Protée, très beau et bien orné, situé au S. du sanctuaire d'Héphaïstos (c'est-à-dire Ptah). Autour de cet enclos sacré habitent des Phéniciens de Tyr et tout cet endroit s'appelle «Quartier des Phéniciens». Dans le sanctuaire de Protée, il y a un sanctuaire dit d'«Aphrodite étrangère»; je suppose que ce sanctuaire est d'Hélène...» (HDT. II 112, 1-2). En réalité, le temple devait être le sanctuaire d'Astarté «Dame de Peru-nefer», que nous avons évoqué précédemment à propos d'une stèle de l'époque d'Aménophis II.

Tout compte fait, une évaluation d'ensemble de toutes les données mentionnées ci-dessus montre que, pour la période perse, l'intégration des groupes de Phéniciens établis en Égypte était assez remarquable : ils adoptent les mœurs et les noms locaux, tout en gardant leurs traditions religieuses qui s'ouvrent toutefois aux syncrétismes avec les divinités égyptiennes.

L'Égypte de l'époque saïte s'ouvrit toujours davantage aux étrangers, surtout dans la zone du Delta et de ses ports où jetaient l'ancre des navires provenant de toute la Méditerranée; un pas fondamental vers l'internationalisation du pays fut accompli vers 620, lorsqu'il fut permis aux colons grecs de s'établir dans le delta occidental, en fondant le centre commercial de Naucratis qui deviendra le lieu de rencontre par excellence entre l'Égypte et la Grèce. Le pays s'ouvrit encore plus aux contacts avec

l'extérieur après la conquête perse de 525 par Cambyse lorsque sous la forme d'une satrapie elle finit par faire partie de l'immense empire achéménide. C'est à cette époque que remonte le voyage d'Hérodote rappelé ci-dessus (*c*.450). L'historien fournit d'amples informations sur un pays qui inspire un grand respect en raison de la profonde et antique sagesse dont il était dépositaire et qui nonobstant les contacts avec le monde extérieur et la présence de colonies étrangères sur son sol était demeuré une oasis culturelle tout à fait particulière.

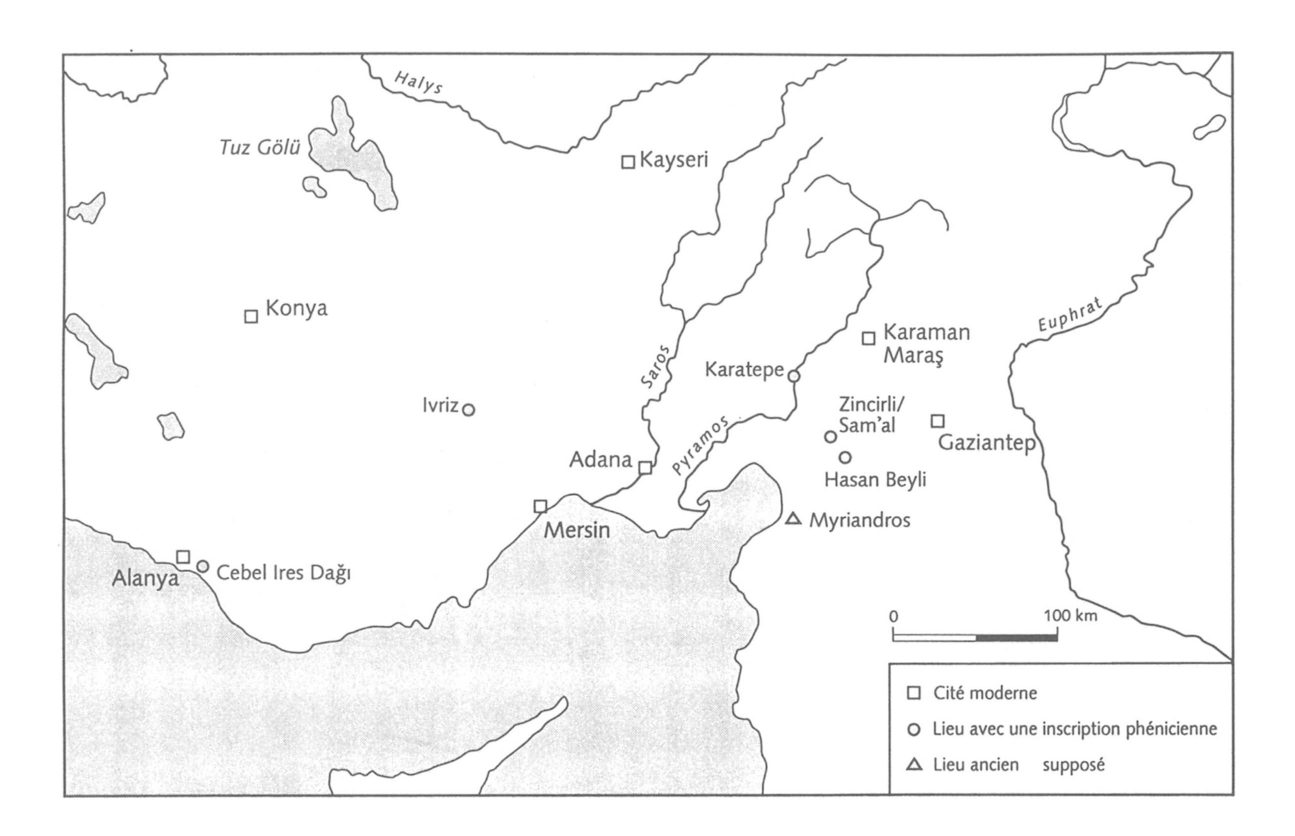
CHAPITRE 5

ANATOLIE

W. Röllig

La zone d'habitat phénicienne sur la côte du Levant est délimitée au N.-E. par les monts du Nosairis (Jebel el-Ansarieh) et l'Amanus (Nur Dağlari); plus loin, le Taurus cilicien présente une barrière montagneuse accessible seulement par les «Portes de Cilicie». Dans la zone côtière, sur le golfe Iskenderun, s'étendent certes à nouveau des plaines, autour du Çeyhan et d'Adana, mais ensuite le paysage se transforme pour constituer les chaînes montagneuses accidentées et peu accessibles des antiques contrées de Cilicie et de Pamphylie (aujourd'hui provinces d'Adana, d'Içel et d'Antalya). Cette situation géographique donnerait à première vue à penser que l'influence phénicienne fut fortement limitée. Tel n'est pourtant pas le cas, ainsi qu'il apparaissait déjà dans l'Antiquité.

1. Le roi assyrien Assarhaddon (681-669) parle d'une coalition entre Abdimilkutti de Sidon et Sanduari, roi de Kundi et Sissû en 676 (BORGER 1956, p. 49-50 : *Nin A* III 20-38; pour un *alabastron* «provenant du trésor du palais d'Abdimilkutti» qui a été trouvé à Assour – aujourd'hui à Berlin : VA Ass. 2258, VON BISSING 1940, *KAH* I 152, *cf. ARAB* II, p. 277-278 § 511). Actuellement, on identifie Kundi avec l'antique Anazarbos et Sissû avec Sisium (aujourd'hui Kozan). En conséquence, le territoire dominé par Sanduari se trouvait dans la région du Yukari-ova dans la plaine du Çeyhan et donc, tout près de Karatepe. Pour cette raison, HAWKINS 1979 propose de voir dans Sanduari la forme assyrienne du nom louvite Azatiwada de Karatepe (*cf.* déjà WINTER 1979, p. 145-149), ce qui n'est pas impossible, bien que l'emploi extrêmement réservé de l'auto-titularisation dans les inscriptions de Karatepe soit un élément qui va contre cette hypothèse. Quoi qu'il en soit, la proximité des «Portes de Cilicie» n'est assurément pas un hasard, mais a sans doute été déterminante dans la décision du roi sidonien de former une coalition avec le souverain cilicien (sur le type de formation du nom de Sanduari, ZGUSTA 1964, p. 454-455, § 1370, 1-12; HOUWINK TEN CATE 1965, p. 136-137; LAROCHE 1966, p. 291). Cette coalition prit fin comme suit : en Tishri de l'année de 676, Abdimilkutti fut décapité, tandis que



Principaux sites d'Anatolie.

Sanduari subit le même sort en Adar, c'est-à-dire après. S'il faut interpréter historiquement ces données, on pourrait conclure que Sidon fut d'abord conquise et puis seulement ensuite le territoire de Sanduari, ce qui s'explique sans doute par le fait que le terrain était plus difficilement praticable. Il est pourtant aussi possible que le roi de Sidon était le partenaire de la coalition le plus important et qu'il était pour cette raison le premier qu'il fallait éliminer.

2. Myriandros. Dans l'*Anabase* (I 4, 6), Xénophon parle de «Myriandros, une ville sur la mer habitée par les Phéniciens», qui fut atteinte à une distance d'une journée de marche après le passage des «Portes de Cilicie». C'était «un *emporion* d'où partaient de nombreux vaisseaux marchands». Il faut donc supposer que cette ville se trouvait sur le golfe d'Iskenderun; à ce jour, elle n'a pas encore été identifiée. Peut-être faut-il aussi citer dans ce contexte Hérodote (IV 38), selon lequel il y aurait eu «au S., face à la Phénicie» un «golfe de Myriandros». Le pseudo-Scylax (102 *GGM*) connaît encore Myriandros comme un port phénicien, ce qui implique que cet *emporion* a dû effectivement exister aux VIe-Ve s. La présence de Phéniciens dans le S. de l'Anatolie est cependant également attestée par des documents originaux et pour une période beaucoup plus ancienne.

3. Autour de Sam'al, à l'emplacement de l'actuelle Zincirli, exista, au cours des IXe-VIIIe s., la petite principauté de Ya'udi. Ses souverains sont connus par diverses inscriptions, sur plusieurs générations et dans l'ordre de leur succession. Alors que les inscriptions *KAI* 214 et 215 sont rédigées soit dans un dialecte propre, le «Ya'udique» (DION 1974, 1978; GARBINI 1976) soit en vieil araméen – du reste, la prétendue «gaine d'or» (*KAI* 25) de Kilamuwa est déjà inscrite en araméen; *cf.* DUPONT-SOMMER 1948, le roi Kilamuwa (sur ce nom et sur sa signification, dernièrement STARKE, 1990, p. 236, n. 806; tous ses ancêtres portent des noms sémitiques, tel son grand-père *bnh* [sic !]; *cf.* LIPIŃSKI 1974, p. 49; SWIGGERS 1983a, p. 136-137) écrivit *KAI* 24, son inscription sur orthostate, qui se trouvait dans un endroit particulièrement en vue de son palais, en langue phénicienne, bien que les lettres soient travaillées en relief à la manière araméenne. Il avait donc au moins sous la main un scribe qui maîtrisait la langue phénicienne et (pour l'occasion) la technique d'écriture araméenne. Le texte doit être daté de la première moitié du VIIIe s. et il constitue la plus ancienne inscription phénicienne de cette région.

4. À Hassan-Beyli, à 13 km seulement à l'O. de Zincirli, fut acheté en 1894 un fragment de pierre inscrite, qui à l'époque byzantine fut réutilisée comme borne (*KAI* 23). Le texte phénicien originel est en conséquence fort endommagé; il n'est lisible et compréhensible que pour une petite partie (LEMAIRE 1983). Avant tout, en raison d'une lacune, le nom de l'auteur est inconnu; il est fait mention – mais pas nommément – du «roi d'Assour» et (l. 5) d'Awarriku, qui est connu par des sources assyriennes comme Urikku, roi de Que. Dès lors, l'inscription se rapproche chronologiquement (seconde moitié du VIIIe s.) des inscriptions de Karatepe, ce qui est confirmé du point de vue paléographique.

5. À Karatepe, une colline sur le cours supérieur du Çeyhan à environ 60 km à vol d'oiseau au N.-O. de Zincirli, ont été découvertes en 1946 les ruines d'une forteresse dont les chemins d'accès étaient garnis d'orthostates couvertes de sculptures en relief. Là-bas, on trouva aussi des inscriptions en hiéroglyphes louvites et en langue phénicienne (*KAI* 26). Parmi celles-ci, l'«Untere Torinschrift» (*KAI* 26A) et l'«Obere Torinschrift» (*KAI* 26B), sont, exception faite de variantes peu significatives, des duplicata. L'inscription qui figure sur une statue de divinité (*KAI* 26C) au centre de la pièce diffère des inscriptions de l'entrée dans sa partie finale; malheureusement, cette partie est incomplète en raison de son autre affectation (sur ces inscriptions, BRON 1979; AMADASI GUZZO 1980; DESHAYES, GARELLI & SZNYCER 1981). Une autre inscription en langue phénicienne, fortement abîmée, constitue sans doute une inscription indépendante de celles qui figurent à l'entrée (édition des fragments A et B par BOSSERT 1953, p. 148-149, fig. 13-16; *cf.* ALT 1955, p. 182-183; LAROCHE 1958, p. 275-283). L'auteur des inscriptions à l'entrée est Azatiwada, dont la fonction n'apparaît pas clairement à la lecture de l'inscription. Il «fut rendu puissant» par Awarikku, le roi de Danuna, et il était donc un contemporain d'Urikku de Que (*cf. supra*). Celui-ci, d'après les sources assyriennes (ORTHMANN 1971, p. 212-216; POSTGATE 1973, p. 28-29; DESHAYES, GARELLI & SZNYCER 1981, p. 54-60; LEMAIRE 1983, p. 16-19; sur la lettre *ND* 2759, PARPOLA 1987, n°1), a vécu à une époque qui couvre les règnes de Tiglath-phalazar III à Sargon II, entre 743 et 709. Ces inscriptions ont donc été très vraisemblablement écrites durant le dernier quart du VIIIe s.; plus précisément, elles sont bilingues et figurent dans un environnement culturel qui, ainsi que l'indiquent les noms – et aussi une partie des dieux (WEIPPERT 1969), peut être défini comme indigène-anatolien.

6. À Ivriz, tout près d'Ereğli en Cappadoce, à proximité immédiate d'un bas-relief rupestre montrant le roi Warpalawas devant le dieu Tarḫunt, on a trouvé, il y a quelques années, la moitié inférieure d'une stèle sur la face antérieure de laquelle est représentée une figure masculine. En outre, cette stèle portait sur la face avant et sur la face arrière une inscription en hiéroglyphes louvites et sur les deux petits côtés une inscription en phénicien. Les textes sont très mal conservés. On peut néanmoins en conclure qu'il s'agissait de l'exécution d'«une représentation de Warbalawa, mon père». Ce Warbalawa est connu par des textes assyriens comme Urballa, roi de Tuḫana (Tyana); il est cité en 737 parmi ceux qui doivent le tribut à Tiglath-phalazar III et son fils, Muwaḫarna (celui qui fit exécuter l'inscription bilingue), apparaît comme roi de Tuwanuwa dans différents textes en hiéroglyphes louvites. Nous disposons donc ici encore d'une attestation de l'emploi du phénicien dans la seconde moitié du VIIIe s. dans une aire linguistique louvite, mais en Anatolie intérieure cette fois.

7. Du Cebel Ires Daği, à 15 km à l'E. d'Alanya et tout à l'O. de la Cilicie Trachée, provient une inscription phénicienne qui est gravée sur trois faces d'un bloc de pierre polie (54,5 x 17,5 x 31,5 cm) (MOSCA & RUSSELL 1987; *cf. aussi* LEMAIRE 1989; LONG & PARDEE 1989). Cette inscription se singularise non seulement par son lieu de découverte, mais aussi par son contenu : il s'agit de l'acte officiel de la transmission de parcelles de terrain par un certain Ašulaparna, gouverneur de Yalbaš, à des hommes portant des noms louvites, comme Masanazimiš et Muttaš. D'ailleurs, les noms de lieux et de personnes ne sont également en rien sémitiques, mais vraisemblablement tous indigènes-anatoliens. De plus, dans cette inscription est nommé un roi qui s'appelait probablement Urikku (*wryk*), mais qui ne peut être identifié avec le personnage de même nom qu'on trouve sur l'inscription de Karatepe. En effet, des arguments d'ordre paléographique obligent à la dater vers la fin du VIIe s. et le début du VIe. À nouveau, il faut retenir que dans un environnement généralement anatolien a été écrite une inscription purement phénicienne, dont l'auteur lui-même porte le nom louvite de Piḫalas.

8. De Cilicie proviennent peut-être aussi quelques sceaux, dont l'un a été publié déjà en 1951, et cinq autres seulement en 1977 (DUPONT-SOMMER 1950-1951; LEMAIRE 1977; *cf.* aussi LIPIŃSKI 1983b, p. 134-139; *BES*, p. 430-431; BORDREUIL 1986a, p. 42-44, n°38 et 39 = n°4 et 3 chez Lemaire; les deux derniers chercheurs cités doutent de l'authenticité de ces pièces). Le premier qualifie le propriétaire du sceau comme «homme de

Tyr», les derniers sont remarquables dans la mesure où chaque propriétaire porte le titre (?) *h-brk(t)* qu'on ne connaît par ailleurs que par l'inscription de Karatepe. Leurs noms ne sont assurément pas phéniciens, ils sont en partie clairement représentatifs de l'Asie mineure (ainsi *mwnns* = muwa-nannis; notons que dans *ʾslthy*, dans le n°5, apparaît l'élément *asula* – qui est aussi attesté dans *ʾslprn* de l'inscription du Cebel Ires Dağı). La datation des pièces pose problème; le VIIe s. paraît vraisemblable.

Par ailleurs, sur une épitaphe bilingue gréco-phénicienne de Kition apparaît un fabricant de gobelets du nom de Limyrnos (*lmrns*), qui se dit Lycien (*h-lwky*) et qui présente donc un cas d'habitant d'Asie mineure qui utilise aussi le phénicien pour son épitaphe (*CIS* I 45; *cf.* AVIGAD & GREENFIELD 1982, p. 122).

En somme, les différentes inscriptions entre le IXe et VIe s. attestent une forte influence phénicienne en Anatolie. Étant donné que seules des inscriptions sur pierre ont été conservées, on ne peut déterminer si l'écriture phénicienne apparut sur d'autres supports et si en conséquence la culture phénicienne affecta d'autres domaines. Il est toutefois remarquable qu'à cette époque, dans la sphère d'influence des États anatoliens qui connaissaient les hiéroglyphes louvites, c'était le phénicien et non l'araméen qui était répandu comme écriture et langue dans les inscriptions officielles. Ceci suppose en tout cas qu'il y avait des citoyens capables de lire et comprendre ces textes. Qu'il y avait aussi des Phéniciens dans cette région est attesté par un sceau et suggéré par les textes anciens ainsi que par différents objets d'artisanat (GUBEL 1991). Ceci donne également quelque vraisemblance à l'opinion selon laquelle les relations commerciales favorisaient alors la forte influence culturelle qu'on a constatée.

CHAPITRE 6

MONDE ÉGÉEN

C. Bonnet

La problématique des rapports entre le monde phénico-punique et le monde égéen a retenu davantage l'attention des hellénistes, soucieux d'évaluer la part de l'héritage oriental dans la civilisation classique, que celle des «phénicologues», plus volontiers orientés vers les destinations occidentales des expéditions phéniciennes en Méditerranée. Pourtant, au delà de l'importante charge idéologique et polémique que véhicule cette question, l'enjeu historique n'est assurément pas négligeable de part et d'autre, puisque les échanges entre le Proche-Orient et le bassin de l'Égée sont très antiques et furent continuellement «revus et corrigés» en fonction du contexte historique.

A. *Les paramètres spatio-temporels*

On envisagera, dans le cadre de cette contribution, les rapports entre le monde égéen et la Phénicie. Par «monde égéen», on entendra cet «espace unique, enrichi par la rencontre d'éléments contrastés, mais complémentaires» (TREUIL *et al.* 1989, p. 81) dont la mer Égée est le centre, soit la Grèce continentale et insulaire (Cyclades, Dodécanèse, Sporades et Crète), sans oublier l'Ionie et sa frange insulaire, Chypre faisant logiquement l'objet d'une contribution spécifique (III.3 Chypre). L'aire envisagée «s'étend des hauteurs sombres des Balkans au nord, jusqu'aux falaises éblouissantes de la Crète vers le sud, des bassins poussiéreux de l'Anatolie occidentale à l'est, jusqu'aux chaînes boisées du Pinde et de l'Épire vers l'ouest» (TREUIL *et al.* 1989, p. 81) et est marquée par une trilogie, mer, montagne, plaine, dont le premier élément surtout nous intéressera en tant que «véhicule» de personnes, de biens et d'idées. En dépit du pouvoir centripète de la mer Égée, l'unité géographique envisagée est profondément morcelée : une mer qui unit et sépare à la fois, des reliefs accentués et un dispositif hydrographique qui créent des compartiments assez étanches, des îles qui sont autant de microcosmes, bref une unité-puzzle, avec des spécificités naturelles et culturelles à ne pas sous-évaluer.



Monde égéen (V. K. *del.*).

Du côté phénico-punique, on prendra en compte le cadre géographique traditionnel. Mais il faut préciser d'emblée que, pour la problématique ici considérée, il n'est pas toujours aisé, ni fondé, de séparer la Phénicie du reste du Proche-Orient, ne serait-ce que parce que les sources grecques elles-mêmes désignaient probablement par l'ethnique «Phéniciens» tous les partenaires levantins avec lesquels les Hellènes étaient en relation, sans avoir une idée précise des contours géographiques de cette réalité qui a du reste certainement varié avec le temps (*cf.* III.1 Phénicie). Par ailleurs, il serait arbitraire et nuisible de laisser de côté, par exemple, la question du rôle joué par les ateliers artisanaux syriens dans les échanges avec l'Égée, sous prétexte qu'ils n'étaient pas situés en Phénicie *stricto sensu*. On débordera donc des limites, en partie arbitraires et conventionnelles, assignées à la Phénicie, pour englober dans notre discours une unité géographique plus ample et historiquement plus fondée.

Conformément aux conventions, plus ou moins justifiées, actuellement en vigueur dans les études phénico-puniques, on envisagera en priorité l'Âge du Fer, c'est-à-dire grosso modo la période postérieure à 1200. Mais les sources elles-mêmes, qui évoquent des Phéniciens en Égée bien avant, invitent à ne pas exclure *a priori* du débat les époques antérieures et à prendre en considération – ne serait-ce que comme toile de fond – la question des relations entre les civilisations minoenne et mycénienne et la «Phénicie» des époques correspondantes.

B. *La question phénicienne dans les études grecques*

Comme nous l'avons noté d'emblée, il existe une «question phénicienne» pour les hellénistes, alors qu'il n'existe nullement une «question grecque ou égéenne» pour les spécialistes de la civilisation phénico-punique qui, d'une manière générale et à quelques exceptions près, ont marqué peu d'intérêt pour l'étude des diverses facettes de la présence ou de la fréquentation phénicienne en Égée. Il n'est sans doute pas inutile de s'interroger sur cette distorsion.

À la vérité, l'idée d'une présence phénicienne en Égée, avec des conséquences plus ou moins importantes au niveau du développement de la civilisation grecque, n'a rien de choquant pour les «phénicologues» habitués à se mesurer constamment à des questions d'interactions culturelles et d'acculturation au sein de milieux géographiques et ethniques très variés. En revanche, pour les hellénistes, la thématique de l'influence phénicienne et orientale en général sur la civilisation grecque est profondément imprégnée de préjugés idéologiques liés à la question de

la genèse plus ou moins spontanée, autochtone ou indo-européenne, pour ne pas dire arienne, de la «culture classique».

Le récent ouvrage de BERNAL 1987, dispense de retracer l'histoire d'un long débat aux implications multiples. En substance, M. Bernal a montré que les Anciens eux-mêmes étaient parfaitement conscients d'une dette considérable à l'égard de l'Orient, la Phénicie entre autres (mais aussi dans une large mesure l'Égypte); c'est le «modèle antique» que les modernes, obsédés par le «miracle grec», ont battu en brèche pour expurger la civilisation grecque de tout élément afro-asiatique, en d'autres termes, égyptiens et phéniciens. On pourrait opposer maintes objections aux thèses de M. Bernal sur les traces effectives de la présence phénicienne en Grèce (*cf.* numéro spécial d'*Arethousa* 1989, et *JMedA* 3 [1990]). Il n'empêche qu'il a démontré avec suffisamment de force que le débat a été et demeure profondément idéologique : les Grecs ont été considérés comme les parangons d'une race et d'une civilisation pure, non-contaminée, venue du N., face à une culture sémitique presque toujours ressentie comme inférieure. Par ailleurs, l'inertie intellectuelle des milieux académiques, bien souvent incapables de remettre en question une historiographie pluriséculaire sur laquelle ils ont bâti une certaine forme de pouvoir (scientifique, corporatiste, éditorial, quand ce n'est pas économique), a pour conséquence la reproduction a-critique de ce qui finit par passer pour des vérités démontrées. On pourrait ainsi se demander si la délimitation de la civilisation phénicienne à l'Âge du Fer ne relève pas en bonne partie de ce type de démarche.

Cela dit, d'un point de vue méthodologique, on doit regretter que les moyens mis en œuvre pour aborder la question de la présence phénicienne en Égée, tant de la part des hellénistes que des orientalistes, soient généralement peu fiables et en tout cas bien différents de ceux qu'on met généralement en œuvre pour étudier des situations analogues de contacts inter-culturels (*cf.* le cas, par exemple, des rapports entre les Phéniciens et la civilisation tartessienne affrontés sur de plus solides bases archéologiques). L'utilisation d'Homère (*cf. infra*) et d'autres sources littéraires sur lesquelles on «plaque» une chronologie absolue, prise à la lettre, comme si l'on avait affaire à des sources d'archive, laisse largement à désirer. De même, le recours aux étymologies (d'anthroponymes, de toponymes...) – une méthode encore largement appliquée par M. Bernal lui-même – affaiblit, plus qu'il ne les consolide, les thèses des uns et des autres, puisqu'il s'agit d'un domaine largement incontrôlable où règne souvent la fantaisie la plus débridée. Enfin, le manque de considération pour les sources archéologiques, forcément plus aisées à faire parler – sans être

naturellement «pures» et «univoques» – témoigne de l'immaturité de certaines recherches proposées jusqu'ici sur ce thème.

Nonobsant ces difficultés, un courant qu'on pourrait qualifier d'«historique» (dans le sens où il met en œuvre une méthode historique, donc globalisante et critique), aussi dégagé que possible des querelles d'école et des *a priori* idéologiques, fait son chemin. Il vise à donner la parole aux documents, à chercher les traces tangibles des Phéniciens en Égée et des Grecs au Proche-Orient pour en évaluer, sur pièces, l'impact réel. La découverte du site d'Al-Mina en 1937 a fait prendre conscience de l'utilité de l'archéologie pour apporter des réponses aux questions posées. On y entrevoyait en effet la possibilité de l'existence, en terre phénicienne ou syrienne, d'une «colonie» grecque qui aurait pu servir de tête de pont vers l'Égée. Même si l'on a surévalué le rôle d'Al-Mina dans les relations Grèce/Proche-Orient – on a voulu sur cette base évacuer toute possibilité de présence sémite en Égée, sa découverte a indiqué une nouvelle voie à suivre : on a commencé à donner la parole aux objets, aux structures architecturales, aux inscriptions, et non plus seulement aux mythes ou aux évocations littéraires. Les étapes de ce nouveau parcours sont les études de BARNETT 1956a, DUNBABIN 1957, et, plus près de nous, COLDSTREAM 1969, 1982, BASLEZ 1977, BOARDMAN 1980, BURKERT 1984, ainsi que BISI 1987, en somme d'hellénistes et d'orientalistes unis par le souci de regagner à l'histoire une thématique trop longtemps empoisonnée par les préjugés de toutes sortes. L'auteur de la présente contribution prépare un volume intitulé *Recherches sur les Phéniciens en Grèce*, qui vise à faire le point sur les récents acquis dans ce domaine.

En ce qui concerne les rapports entre Carthage et le monde égéen, l'information se limite à quelques notices (présence punique à Délos; pseudo-lettre d'Hannibal aux Athéniens) qui ne permettent guère de tracer un cadre global et détaillé. La discussion a, dans ce cas, plutôt porté sur l'hellénisation de Carthage, un problème qui déborde du cadre de cette étude.

C. *Les sources écrites et leur exploitation historique*

1. *Sources littéraires*

Une donnée littéraire, depuis longtemps, focalise l'attention : le terme «Phéniciens» dérive du grec *Phoinikes* attesté pour la première fois chez Homère, mais peut-être déjà mentionné dans quelques textes en Linéaire B. On a beaucoup écrit sur l'étymologie de *Phoinikes*, sans toutefois parvenir

à départager ceux pour qui les Phéniciens sont des «Peaux-Rouges» et ceux qui les considèrent plutôt comme des «producteurs de pourpre». Toujours est-il que cette curieuse «invention des Phéniciens» par les Grecs – la langue phénicienne n'a en effet aucun correspondant pour ce terme – a rapidement focalisé l'intérêt sur Homère dans l'espoir de donner une identité plus précise à ces *Phoinikes*, mais sans toujours se soucier de l'extrême complexité du texte homérique issu d'une longue histoire et témoin de plusieurs époques.

Homère parle tantôt des Phéniciens, tantôt des Sidoniens, mais son témoignage suscite maintes interrogations : à quelle époque se réfère-t-il ? s'agit-il de données traditionnelles fixées dans des formules ou peut-on traduire ces termes en réalités historiques et parler par exemple d'hégémonie sidonienne à un moment donné de l'histoire phénicienne ? que penser de l'absence apparente des Tyriens, grands promoteurs de l'expansion phénicienne ?

Cela dit, Homère demeure une source incontournable, quoique problématique; il fournit notamment pour la présence commerciale phénicienne en Égée des données intéressantes. De son témoignage ressort l'image de Phéniciens artisans réputés (bronze et textile), navigateurs intrépides, voire pirates et marchands d'esclaves, qui se rendent dans les îles de l'Égée pour écouler leur pacotille et faire le plein de biens de première nécessité (vin, céréales...). Le texte épique fournit d'utiles informations sur les mécanismes des échanges prémonétaires et du *chieftain trade* qui implique surtout les élites locales. Si, comme à l'accoutumée, Homère en sait à l'évidence davantage qu'il ne le dit, on ne doit pas attendre de sa lecture un tableau détaillé et précis du commerce phénicien en Égée (MUHLY 1970).

Hésiode, sans parler directement des Phéniciens, intervient dans le débat qui nous intéresse dans la mesure où sa *Théogonie* est empreinte d'éléments d'origine probablement proche-orientale, pour lesquels une médiation phénicienne est régulièrement envisagée, ne serait-ce que parce qu'ils trouvent quelque écho dans les écrits de Philon de Byblos prétendument inspirés de Sanchouniathon, un antique prêtre phénicien (*cf.* II.10 Religion). Pour d'autres on doit plutôt songer à une médiation anatolienne, par référence aux mythes hourrites comparables. Une étude d'EISSFELDT 1960, ne laisse toutefois aucun doute sur la réalité d'une influence phénicienne sur la théogonie hésiodique. Du reste, les sources grecques elles-mêmes reconnaissent une dette substantielle envers l'Orient, dans le domaine intellectuel, notamment la philosophie, les mythes et les sciences.

Un autre groupe important de sources littéraires renvoie aux vicissitudes de Kadmos et de sa parentèle (Europe, Phoinix, Thasos...); venus en Grèce, ils auraient fondé diverses cités et apporté plusieurs bienfaits civilisateurs, dont les célèbres *phoinikeia grammata*. Longtemps considérée comme une élaboration tardive dépourvue de réalité historique (*cf.* notamment VIAN 1963), cette tradition est au contraire perçue par d'autres comme le souvenir d'une antique présence phénicienne en Grèce, ayant entraîné d'importants échanges culturels (GORDON 1955, 1962; ASTOUR 1965b; BERNAL 1987). À ce sujet, il importe de souligner que cette tradition est à bien des égards répétitive et qu'il convient de lui appliquer l'adage *non numerentur sed ponderentur*, comme l'ont montré les enquêtes de EDWARDS 1979 et de BUNNENS 1979. Par ailleurs, avec Kadmos et sa parentèle, nous avons affaire non à un récit historique, mais à un mythe qui est du reste certainement la résultante d'une stratification de traditions d'époques variées et qui doit être abordé comme tel et décodé selon les méthodes spécifiques de l'histoire des religions (ainsi ROCCHI 1989, pour l'épisode des noces de Kadmos et Harmonie).

Quant à la question des *phoinikeia grammata*, elle a été au centre d'un récent colloque dont les *Actes* font l'inventaire des divers aspects de cette difficile question : date, motivations, modalités et lieu de l'emprunt, adaptations au grec, passé de l'alphabet phénicien... (BAURAIN, BONNET & KRINGS [éds] 1991). Si l'on cerne le problème toujours de plus près, si l'on a pris davantage conscience des multiples implications de ce phénomène, si les efforts des orientalistes et des hellénistes, des linguistes et des épigraphistes, des philologues et des historiens se sont conjugués, on n'a toutefois pas enregistré de progrès décisifs qui permettraient de clore le dossier de l'emprunt de l'alphabet phénicien par les Grecs.

Enfin, le patrimoine littéraire antique recèle diverses informations sur les relations Égée-Phénicie. Ces notices sont éparses, mais on en trouvera un premier aperçu, pour ce qui touche à la «colonisation» phénicienne dans la synthèse de BUNNENS 1979, tandis que le premier volume du recueil *Le Fonti classiche per la civiltà fenicia e punica* (MAZZA, RIBICHINI & XELLA 1988) couvre la période Homère-Aristote et contient quelques témoignages pertinents pour notre thématique. On épinglera bien sûr Hérodote et les informations qu'il fournit sur la participation phénicienne aux guerres médiques ou encore les lexicographes qui constituent une mine trop peu valorisée d'informations souvent uniques, y compris pour les phénomènes d'échanges culturels entre la Grèce et la Phénicie. On n'oubliera pas que toutes ces sources, émanant d'un peuple étranger,

concurrent, voire ennemi, véhiculent des clichés (ruse, duperie, avarice...) qui déforment l'image des Phéniciens et le souvenir de leurs actions.

2. *Sources épigraphiques*

Les inscriptions phéniciennes ou bilingues phénico-grecques provenant de la zone égéenne sont peu nombreuses, mais elles n'ont jamais été rassemblées sous la forme d'un corpus et étudiées comme tel. Il s'agit d'une lacune qu'on espère voir combler sous peu.

Ces inscriptions couvrent un arc chronologique assez vaste puisqu'elles vont de *c*.900 (coupe de Tekké) au IIe s. av. J.-C., sinon plus tard (estampille néopunique de Délos). Elles proviennent d'endroits variés : Rhodes, Cos, Délos, Athènes, Démétrias (ph. n°45), Cnossos. Du point de vue typologique, on a à faire pour l'essentiel à des dédicaces et des épitaphes. Sortent du lot, en raison de leur valeur informative, le décret de la communauté sidonienne du Pirée et la dédicace de Cos, émanant du fils d'un roi de Sidon. S'agissant de documents souvent isolés, découverts voici longtemps, sans contexte archéologique précis, il est malaisé de les replacer dans un environnement historique précis et de redonner éventuellement vie aux communautés phéniciennes dont ils sont issus, sauf exception. La présence assez fréquente d'une partie en langue grecque peut d'une part contribuer à affiner la chronologie du document – la paléographie grecque étant plus précise et plus fiable que la paléographie phénicienne – et d'autre part enrichir l'étude du contenu qui reçoit ainsi un double éclairage (*cf.* l'étude exemplaire sur le décret des Sidoniens de BASLEZ & BRIQUEL CHATONNET 1991). De même, les questions liées à l'*interpretatio* (plus ou moins accomplie et jamais automatique ni codifiée) des divinités phéniciennes et à l'onomastique contenue dans ces inscriptions nécessitent une double approche, phénicienne et grecque (BASLEZ 1986; AMADASI GUZZO & BONNET 1991). D'une manière générale, on peut dire qu'idéalement, tous les aspects des relations Égée-Phénicie devraient recevoir l'éclairage d'une double compétence, classique et orientaliste, afin d'éviter les distorsions qui ont fait tant de dégâts dans le passé.

À l'heure actuelle, la liste des inscriptions publiées est la suivante (on ne fournit ici qu'une référence «standard» pour chaque document) :

Tekké	XI/X^e av.	*Kadmos* 18 (1979)	appartenance (Ph)
Ialysos	VIIe av.	*DdA* 5 (1987)	usage (Ph)
Athènes	V^e/IVe av.	*IG* II2 9031	funéraire? (Ph/G)
Athènes	V^e/IVe av.	*KAI* 53	funéraire (Ph/G)
Cos	IVe av.	*ArchDelt* 35 (1980)	dédicace

Délos	IVe av.	*ID* 50	dédicace (Ph/G)
Délos	IVe av.	*RArch* 1988	appartenance (Ph)
Athènes	IVe av.	*KAI* 60	décret (Ph/G)
Athènes	IVe av.	*KAI* 56	funéraire (Ph/G)
Athènes	IVe av.	*KAI* 54	funéraire (Ph/G)
Athènes	IVe/IIIe av.	*KAI* 55	funéraire (Ph/G)
Athènes	IIIe av.	*KAI* 57	funéraire (Ph/G)
Athènes	IIIe av.	*KAI* 58	dédicace (Ph)
Athènes	IIIe av.	*KAI* 59	funéraire (Ph/G)
Démétrias	IIIe av.	*BCH* 93 (1969)	funéraire (Ph/G)
Démétrias	IIIe av.	*BCH* 93 (1969)	funéraire (Ph/G)
Démétrias	IIIe av.	*BCH* 93 (1969)	funéraire (Ph/G)
Rhodes	IIIe/IIe av.	*BSA* 65 (1970)	funéraire (Ph/G)
Rhodes	IIIe/IIe av.	*KAI* 44	dédicace? (Ph)
Rhodes	IIe av.	*KAI* 45	dédicace (Ph/G)
Délos	IIe av.	*ID* 2322	dédicace? (Ph/G)
Délos	IIe av.	*BCH* 106 (1982)	estampille (Ph/G)
Athènes	?	*CIS* I 121	funéraire ? (Ph/G)
Délos	?	*OLP* 14 (1983)	estampille (Np)

Ce petit dossier présente, en dépit de la date tardive de presque tous les documents, un intérêt tout particulier pour ceux qui s'intéressent à la genèse de l'alphabet en Grèce et à la question des modalités (notamment chronologiques et géographiques) de l'emprunt de l'alphabet phénicien.

Enfin, on ne peut passer sous silence les ressources du corpus épigraphique grec en matière de présence phénicienne en Égée. M.-Fr. Baslez s'est spécialement attachée à montrer tout le profit qu'on peut tirer d'un dépouillement systématique des inscriptions grecques pour étudier le statut socio-économique des Phéniciens de Grèce et leur degré d'intégration et d'acculturation, par exemple à travers les métiers qu'ils exercent, les noms qu'ils portent (phéniciens ou grecs), les divinités auxquelles ils s'adressent, les contextes dans lesquels ils apparaissent. Une telle enquête devrait être systématisée.

D. *Les sources matérielles et leur exploitation*

Les explorations archéologiques qui ont apporté des enseignements sur la thématique qui est la nôtre ne sont pas légion, ne serait-ce que parce que les fouilles de sites grecs ne sont naturellement pas finalisées à l'étude de ce phénomène qui n'est qu'un aspect parmi d'autres. Longtemps abordée par le biais des sources littéraires ou des étymologies de noms propres (*cf. supra*), la question des relations entre Grèce et Proche-Orient a reçu l'éclairage de trouvailles éparses qui ne permettent en général qu'un

discours sur les échanges, et rarement sur une présence de population, puisque les structures archéologiques pertinentes font pratiquement totalement défaut. Il vaut la peine de noter que cette situation de fait est en contradiction – apparente du moins – avec les informations livrées par les auteurs grecs et latins qui se réfèrent assez régulièrement à la création d'établissements par les Phéniciens en divers points du bassin de l'Égée (Thèbes, Rhodes, Thasos, Crète...). Ainsi, pour prendre un cas précis, alors qu'Hérodote parle explicitement d'une colonisation phénicienne de Thasos, les fouilles approfondies de l'île, notamment de son Héracléion où l'on aurait pu s'attendre à trouver quelque trace de Melqart, n'ont rien livré qui confirme la présence de Phéniciens à haute époque, pas plus que d'objets attestant leur passage même temporaire à des fins commerciales. Certes les modalités spécifiques du commerce itinérant des Phéniciens devaient laisser des traces bien ténues et en bonne part périssables, mais de telles considérations ne suffisent guère à évacuer la difficile question de l'antinomie entre le discours prétendument historique des sources littéraires et le caractère insaisissable des Phéniciens sur le terrain en divers points du bassin égéen où l'on pensait les trouver.

Cela dit, le bilan n'est pas entièrement négatif et en divers lieux, on a pu cerner ces Phéniciens de Grèce afin de dresser grâce aux efforts conjoints des archéologues et des historiens un tableau de plus en plus nuancé des relations entre les deux communautés et cultures. Pour faire un tour d'horizon des acquis dans ce domaine, outre la synthèse de BOARDMAN 1980, qui ne consacre à cette question qu'un chapitre, on est contraint de recourir à des rapports de fouilles et à quelques études spécifiques, comme celles d'A.M. Bisi ou de M.-Fr. Baslez.

1. *Crète*

Sur le mont Ida, la grotte de Zeus contenait un trésor d'offrandes parmi lesquelles de nombreuses pièces d'inspiration orientale : boucliers, coupes en bronze de style phénicien (importées et produites sur place), ivoires, objets de faïence, bijoux..., le tout remontant en partie au IXe, mais surtout aux VIIIe-VIIe s. Un (voire des) atelier(s) de bronziers phéniciens s'étai(en)t très probablement fixé(s) dans la région.

Dans la nécropole de Fortetsa, près de Cnossos, la céramique d'origine chypriote et syro-phénicienne côtoie les bronzes orientaux ou orientalisants; une coupe de la seconde moitié du IXe s. a été retrouvée dans une tombe en usage entre 870 et 630.

Non loin de là, à Tekké (1,5 km au N.-E. de Cnossos), dans la tombe J, on a recueilli une cinquantaine de vases de provenances variées, dont le célèbre bol en bronze inscrit en phénicien (*cf.* I.A.1 Les inscriptions) (ph. n°46 et 47). Un autre défunt, enterré dans une *tholos* minoenne de la même nécropole, réutilisée à la fin du IXe s., était sans doute aussi un Oriental établi en Crète en qualité d'orfèvre; dans des cavités creusées sous le sol de la chambre funéraire étaient ensevelis deux petits vases contenant des bijoux, dont deux pendentifs très raffinés (granulation, filigrane, motifs iconographiques), trahissant une main experte comme seule pouvait l'être alors celle d'un Oriental, probablement un Phénicien ou un Syrien.

À Kommos, en Crète méridionale, on a mis au jour, dans un sanctuaire archaïque grec, une structure cultuelle comprenant trois piliers en usage aux IXe-VIIIe s. pour laquelle on a proposé une origine phénicienne. Si tel est le cas (car les piliers sacrés sont loin d'être exclusivement phéniciens), elle pourrait avoir été dressée par des marins phéniciens de passage ou établis sur place. On aurait en tout cas là un des rares cas de «construction» encore en place (et plus seulement d'objets de commerce).

D'Arkadès proviennent deux coupes en bronze de style syro-phénicien, mais de facture locale, découvertes dans la nécropole. On y a aussi mis au jour deux boucliers de bronze et diverses autres pièces «exotiques», le tout dans un contexte du deuxième quart du VIIe s. Vers la même époque, d'étranges imitations en terre cuite de modèles N.-syriens apparaissent en Crète centrale et méridionale, en particulier à Aphrati. Elles sont peut-être à mettre en relation avec la présence d'un groupe d'Orientaux en Crète.

2. *Eubée*

Lefkandi, entre Chalcis et Érétrie, est un site-clé pour l'étude des relations égéo-phéniciennes. Le matériel provenant des nécropoles indique que les habitants, à partir de l'époque du Proto-Géométrique (*c*.1050), étaient en rapport avec des aires géographiques très diverses, dont Chypre et le Proche-Orient. Les Eubéens fréquentaient sans doute aussi les côtes levantines, en particulier l'*emporion* d'Al-Mina. Les trouvailles «orientales» de Lefkandi (coupes, bijoux, céramique, faïences...) supposent plus qu'une visite isolée puisqu'elles couvrent un arc chronologique du XIe au IXe s. On doit imaginer des échanges commerciaux suivis et réguliers, quoique assez modestes dans leurs proportions, entre le Proche-Orient et l'Eubée.

C'est d'Eubée que partirent les fondateurs de Pithécusses, créée aux alentours du deuxième quart du VIIIe s. dans l'île d'Ischia. Là, les objets et les inscriptions – dont la célèbre coupe rhodienne de Nestor, qui figure

parmi les plus anciens documents grecs inscrits – découverts dans les nécropoles révèlent une réelle cohabitation entre populations grecque et sémitique. Plus d'un tiers des tombes du troisième quart du VIIIe s. contenaient des objets orientaux. Reste à déterminer qui a véhiculé tous ces objets jusqu'à Pithécusses et dans le plus lointain Occident : Grecs ou Phéniciens ? et dans ce cas, Phéniciens de Phénicie, de Chypre ou encore de Rhodes ?

Enfin, même si cela déborde du cadre strictement «phénicien», relevons que le site d'Érétrie, non loin de Lefkandi, a livré, lors des fouilles du temple d'Apollon, une œillère de style syrien portant la représentation d'une lutte entre un lion et un héros ainsi qu'une inscription araméenne de la fin du IXe s. L'objet a dû connaître diverses vicissitudes avant d'aboutir dans les mains d'un aristocrate local du VIIIe s. qui l'offrit au dieu d'Érétrie. L'intérêt de cet objet fut renouvelé grâce à la découverte, dans l'Héraion de Samos, dans un dépôt votif du VIe s., d'un frontail portant la représentation de déesses debout sur des têtes de lionnes et la même inscription. Les deux objets ont donc appartenu au roi de Damas Hazaël qui les avait reçus en don d'un certain *Hdd*. Ils firent sans doute ensuite partie du butin de guerre des Assyriens lors de leur conquête de la Syrie, puis aboutirent en Grèce. Dans l'un et l'autre cas, on ne peut évidemment considérer ces pièces comme les preuves d'une présence de population O.-sémitique en Grèce, mais plutôt comme les traces d'échanges «diplomatiques» entre les élites sociales de la Grèce et du Proche-Orient. Les changements successifs de propriétaire, que nous ne sommes guère en mesure de reconstruire dans le détail, invitent à la plus grande prudence dans l'interprétation historique d'un objet oriental trouvé dans un contexte archéologique grec. Loin de signifier forcément une présence sur place, il n'est pas non plus nécessairement l'indice d'un contact direct entre le fabricant de l'objet et son ultime possesseur. Cette remarque vaut pour tous les objets orientaux découverts dans des sanctuaires grecs.

3. *Attique*

La nécropole du Céramique a livré une coupe en bronze de tradition phénicienne, de facture chypriote ou N.-syrienne. D'autres tombes contenaient du matériel d'origine orientale.

Une tombe sur les flancs de l'Aréopage recelait des objets de luxe d'inspiration et peut-être de facture orientale accompagnant la dépouille d'une riche aristocrate. On ignore si ces pièces furent importées de Syro-Phénicie, directement ou pas, ou au contraire produites sur place soit par

un orfèvre phénicien, soit par un de ses émules grecs travaillant en fonction du marché local. Athènes a aussi livré des fragments d'une seconde coupe phénicienne en bronze du VIIIe s. découverte dans les fouilles de l'Acropole. Du sanctuaire de Poséidon au cap Sounion provient une figurine-amulette en bronze de style égyptisant qui se rattache à un lot de statuettes de type *Smiting God* attesté en Grèce et à Chypre entre les IXe et VIIe s.

Dès l'époque archaïque et jusqu'à l'époque hellénistique, Athènes fut donc une destination fréquente pour les navires phéniciens qui pouvaient y trouver à la fois de l'argent du Laurion et les céramiques attiques alors très demandées. De l'île d'Égine provient en outre un œuf d'autruche décoré et deux coquilles de tridacnes gravées, des amulettes et des scarabées du VIIIe-VIIe s.

4. *Péloponnèse*

Le sanctuaire d'Artémis Orthia à Sparte a livré des ivoires, peut-être une coupe de bronze, mais surtout des milliers de fragments de masques en terre cuite du VIIe/VIe s. d'une typologie assez proche de ceux qu'on connaît dans le monde phénico-punique, au point qu'on a proposé, sur une base toutefois insuffisante, une origine phénicienne pour le culte spartiate.

On relèvera encore la présence d'ivoires, d'amulettes et de scarabées orientaux ou orientalisants dans l'Héraion d'Argos et celui de Pérachora, ainsi que dans le sanctuaire d'Aphrodite à Corinthe qui recelait diverses plaques en terre cuite du type «Astarté» ainsi que de la céramique punique. Si l'on a souvent discuté de la possibilité d'une origine orientale de l'Aphrodite corinthienne, par référence à l'éventuelle pratique d'une prostitution sacrée, la tendance actuelle est à rejeter ces interprétations effectivement peu fondées.

D'Olympie proviennent quatre coupes en bronze et, d'une manière générale, une forte composante orientalisante marque divers secteurs de la production artistique, surtout les bronzes, signes d'une fréquentation épisodique de certains grands sanctuaires de la Grèce par des Orientaux ou, plus probablement, de l'envoi d'objets de prestige depuis le Proche-Orient, avec transit par les élites locales.

5. *Dodécannèse*

Dans l'Héraion de Samos, outre le frontail (*cf. supra*), le puits G de *c.*640-630 a livré des bronzes égyptiens similaires à ceux qui ont été découverts en Espagne. Les rapports entre Samos et l'Espagne sont du reste documentés par des ivoires du VIIe s. découverts au même endroit,

mais attribuables à un atelier probablement gaditain. Si Hérodote relate le voyage du Samien Kolaios au pays de Tartessos, on peut hésiter entre un Grec et un Phénicien pour expliquer la présence de ces objets à Samos. Parmi les autres offrandes orientales à Héra, mentionnons un panneau d'ivoire daté du VIII[e] s., sans doute réalisé à Nimroud.

La nécropole du Serraglio dans l'île de Cos fournit de précieux renseignements sur la production et la diffusion des flacons à onguents dit «phéniciens» qu'on rencontre également à Rhodes. Les formes les plus anciennes de la céramique phénicienne au sens strict, celle des XI[e]-IX[e] s., font totalement défaut dans les sépultures de Cos, tandis que comme à Rhodes les exemplaires remontant à cette époque se rattachent à Chypre.

Rhodes fournit le dossier le plus riche. Il est vrai que les sources classiques font écho à une présence phénicienne (DIOD. V 58-59; ZENON DE RHODES 523 F 1 *FGH*; ERGIAS DE RHODES 513 F 1 *FGH*; *Chronique de Lindos* 531 F 1 *FGH*). Camiros a livré une coupe phénicienne en argent, sans contexte archéologique, qui daterait de la fin VIII[e]-début VII[e] s. Le sanctuaire d'Athéna à Lindos recelait des ivoires N.-syriens et phéniciens, ainsi qu'une figurine de bronze du type *Smiting God*, peut-être produite dans un atelier de Hama, au VIII[e] s. Rhodes a aussi livré onze coquilles de tridacnes gravées et des coquilles brutes qui font penser à une production locale, assistée peut-être par des artistes itinérants. Comme à Cos apparaissent en premier lieu les céramiques d'importation chypriote (milieu du VIII[e] s.). Ces importations ainsi que celles qui proviennent de la Phénicie suscitent des imitations. Il semble légitime de penser que des communautés fixes d'artisans potiers s'étaient établis dans le Dodécannèse durant les IX[e]-VIII[e] s. au moins. L'orfèvrerie rhodienne orientalisante trahit également un arrière-plan syro-phénicien.

6. *Grecs en Phénicie*

Deux sites, Al-Mina et Tell Sukas, méritent particulièrement l'attention (RIIS 1982, 1991). Localisée sur la rive droite de l'estuaire de l'Oronte, Al-Mina fut une plaque tournante du commerce grec en Méditerranée orientale. Un réexamen récent des trouvailles d'époque perse par ELAYI 1987b, a indiqué qu'un certain flou demeure quant au statut exact d'Al-Mina : établissement grec ? à majorité grecque ? comptoir ou enclave grecque dans un site indigène ? ville internationale et donc lieu d'échange à population mixte eubéenne, cycladique, phénicienne et chypriote ?

Il semble que des Chypriotes et des Phéniciens aient fréquenté ce lieu avant les Grecs, dès la seconde moitié du IX[e] s. : les Eubéens qui s'y rendirent au VIII[e] s. auraient donc suivi les traces des Phéniciens. Comme

dans la plupart des sites, c'est à la lumière des trouvailles de céramique (eubéenne, corinthienne, orientale, attique) qu'on reconstruit le cadre historique, mais ce type de données est très difficile à traduire en termes «démographiques», c'est-à-dire en termes d'appartenance ethnique des populations locales. La découverte de céramique grecque et d'imitation peut n'être indicative que d'échanges, et non la preuve d'un établissement de population. Les marchands phéniciens eux-mêmes n'hésitaient pas à commercialiser la céramique grecque. Si, pour l'époque perse, il ne faut pas trop hâtivement cataloguer Al-Mina parmi les «comptoirs» grecs, on peut néanmoins penser que des Grecs, surtout des Eubéens, implantèrent des têtes de pont commerciales au Proche-Orient, notamment en ce lieu. Ils y côtoyèrent les Phéniciens et établirent avec eux des relations de partenariat fondées sur le fait que chacun produisait et véhiculait des marchandises différentes et que leurs activités étaient, dans une large mesure, complémentaires. Loin de constituer la clé d'interprétation de toute la vague orientalisante qui submergea la Grèce, Al-Mina constitue plutôt un modèle d'*enoikismos*, y compris pour l'étude de l'implantation des Phéniciens en Grèce.

Le site de Tell Sukas relève de la même catégorie. Dès le Bronze Récent, on y trouve de la céramique mycénienne d'importation et une fréquentation chypriote du site antérieure à celle des Grecs n'est pas exclue. Mais entre *c*.850 et 498 on y possède les traces d'une véritable communauté grecque. Outre l'habituelle céramique, on note la présence, durant la période G III (675-588), d'un temple de type *megaron*, comparable à ceux du monde grec archaïque qui jouxtait un «haut-lieu» de type phénicien.

On a en outre trouvé des fragments de céramique grecque géométrique des IXe-VIIIe s. dans une très vaste aire géographique : Mésopotamie (Ninive, Tell Halaf), côte syro-palestinienne (Sidon, Tyr) et vallée de l'Oronte (Hama), sans compter les prolongements septentrionaux en direction de la Cilicie (Soloi, Tarse), de la Lydie et de la Phrygie. Une étude de BIKAI & COLDSTREAM 1988 a de plus révélé la présence de céramique proto-géométrique dans le sol de Tyr.

E. *Conclusion*

Sur la base de ce dossier documentaire, constitué, on le voit, pour l'essentiel d'objets isolés et non de structures architecturales, la réflexion historique a exploré diverses pistes.

1) La présence de tous ces objets en Grèce comme au Proche-Orient pose la délicate question de leurs vecteurs. Des commerçants phéniciens fréquentaient certainement le bassin de l'Égée avec leurs productions typiques et celles de l'Égypte; considérées comme des objets de luxe, elles étaient acquises par les familles aristocratiques et thésaurisées, y compris dans les nécropoles. Mais on doit aussi prendre en considération l'hypothèse d'intermédiaires, les Chypriotes en particulier, que leur position géographique destinait à jouer un rôle stratégique dans le commerce entre Proche-Orient et Grèce. Par ailleurs, les Grecs eux-mêmes, spécialement les Eubéens, fréquentèrent les côtes syro-phéniciennes d'où ils purent ramener une partie des objets dont nous avons parlé. Bref, le débat reste ouvert quant à la part prise par chacun dans ces échanges.

2) La réappropriation de techniques oubliées, notamment dans le domaine de l'orfèvrerie – mais aussi dans celui de la céramique et du travail du bronze – où les Grecs brilleront ensuite par leur école orientalisante indique que des maîtres artisans syro-phéniciens s'établirent en Grèce et s'y mêlèrent aux populations locales, leur enseignant un savoir-faire d'abord imparfaitement assimilé, puis complètement maîtrisé, associé aux techniques et aux goûts locaux et porté à la perfection dans l'art géométrique. Malheureusement, ils n'ont laissé pratiquement aucune trace d'eux et on suppose leur existence sur la base d'objets isolés qui semblent ne pas pouvoir émaner de mains grecques. Si aucun facies phénicien ne permet de les cerner, ils s'inscrivent en revanche dans une longue tradition, plurimillénaire, d'artisans itinérants auxquels Homère déjà fait écho (*Od.* XVII 382-386).

3) La caractérisation chronologique et ethnique du phénomène observé est délicate. D'une part, les éléments phéniciens semblent constamment mêlés à des éléments chypriotes, N.-syriens, araméens et égyptiens. Le commerce phénicien se nourrissait de l'artisanat syrien (et égyptien) et les Phéniciens apparaissent de plus en plus comme des pourvoyeurs d'objets qu'ils n'ont pas produits. D'autre part, ces échanges qu'on a longtemps fait remonter au VIIIe s. apparaissent aujourd'hui comme bien antérieurs. On en a des traces dès le Xe s., notamment en Eubée, ce qui invite à revoir l'approche historique des motivations de l'expansion phénicienne en Méditerranée, en particulier des rapports que celle-ci entretient avec la conquête assyrienne de la Phénicie qui, au Xe s., est loin d'être aussi contraignante, économiquement parlant, qu'elle ne le fut au VIIIe s.

4) La difficile confrontation avec les sources littéraires n'a pas encore trouvé une formulation satisfaisante. Pour un certain courant (C.H. Gordon, M.C. Astour, M. Bernal), des communautés phéniciennes auraient vécu en

Égée dès le IIe, voire le IIIe, millénaire puisque les sources font remonter à cette époque les errances de Kadmos et ses compagnons. Pour appuyer leurs thèses, ces savants font flèche de tout bois et recourent volontiers à des étymologies en grande partie sans fondement réel. D'autres se contentent de relever l'incapacité de retrouver sur le terrain une illustration satisfaisante des traditions écrites. Ainsi, la découverte de sceaux orientaux à Thèbes ne suffit-elle nullement à justifier en termes d'histoire la légende de la fondation de la ville par Kadmos (TREUIL *et al.* 1989, p. 383). Cela dit, il faut éviter de minimiser a priori la portée de ces témoignages et rappeler que d'intenses rapports commerciaux ont existé entre l'Égée et le Proche-Orient durant l'époque minoenne et mycénienne (TREUIL *et al.* 1989, p. 220-221, 317-318, 443-444). Mais aucune étude d'ensemble n'a encore véritablement pris en considération la question, au demeurant délicate, de la continuité, réelle ou non, importante ou non, qui a pu exister entre les échanges égéo-orientaux de l'Âge du Bronze et ceux de l'Âge du Fer. De cette problématique pourraient du reste découler des enseignements sur la validité, ou non, d'un concept de civilisation phénicienne étendu aux IIIe et IIe millénaires.

CHAPITRE 7

MONDES ÉTRUSQUE ET ITALIQUE

M.G. Amadasi Guzzo

A. *Introduction*

L'aire qu'on appelle ici «monde étrusque et italique» est la partie de l'Italie qui correspond aux régions actuelles de la Toscane, du Latium et de la Campanie, où, pour la période examinée dans ces pages, l'élément économiquement le plus actif furent les Étrusques. On prendra en considération l'histoire de ces régions sous le point de vue des rapports, de type commercial, politique ou militaire entretenus avec les Phéniciens et les Puniques (c'est-à-dire les Phéniciens d'Afrique, sous l'hégémonie de Carthage) (PALLOTTINO 1963, 1984; ACQUARO 1988c; MOSCATI 1988i; CRISTOFANI 1991; GARBINI 1991c; GRAS 1992b). Le cadre chronologique qui sera tracé se limite à la période comprise entre le VIIIe s. et le début du Ve; il s'arrête avant que Rome ne devienne le partenaire le plus important dans les rapports entre aire phénico-punique et aire italique.

Des liens commerciaux entre l'Étrurie au sens large, l'aire italique et la Phénicie, ou, de façon générique, le «Levant», ont existé depuis l'époque du Bronze Final. Mais il n'est pas toujours facile de distinguer les importations qui sont dues au commerce mycénien de celles qu'on peut rattacher directement à l'Orient ou à Chypre. C'est par exemple dans l'horizon des commerces mycéniens que doit s'inscrire, à ce qu'il semble, la situation de l'établissement de Frattesina Polesine, en Italie septentrionale, établissement commercial sur la voie vers la Méditerranée orientale, mais aussi centre artisanal, diffusant ses produits (perles en verre) dans la péninsule italique. Dès cette époque, comme plus tard, la Sardaigne revêt une importance particulière dans les échanges, grâce à ses minerais de cuivre et de fer. Par conséquent, les objets de facture orientale déposés vers le Xe/IXe s. par exemple à Piediluco (près de Terni, Ombrie) peuvent avoir atteint l'Italie non pas directement des pays d'origine, mais par l'intermédiaire de la Sardaigne (*cf.* STRØM 1991; on rappellera le grand nombre d'objets nuragiques présents dans des contextes villanoviens).

Des liaisons mieux documentées entre l'aire phénicienne et l'aire étrusco-italique se manifestent aux VIIIe-VIIe s. Dans une phase, qui est

celle de la première période de la colonisation et qui s'étend pendant tout le VIIe s., on constate, d'un côté, la présence d'une vaste production orientale dans des tombeaux et des dépôts d'Étrurie et d'Italie centrale et méridionale et, d'autre part, l'apparition de techniques artisanales, vraisemblablement inspirées de techniques orientales analogues. Il y a donc soit des liaisons de commerce et des imitations, plus ou moins directes, de l'artisanat oriental, soit, sans aucun doute, des phénomènes de cohabitation, plus difficiles à saisir d'une manière concrète.

Pour la période qui suit, à partir du début du VIe s., mais peut-être déjà dans le dernier quart du VIIe, période qui voit la consolidation politique de Carthage et celle d'États étrusques puissants sur la mer, les sources classiques font mention d'accords de commerce et d'alliances militaires entre la cité punique et villes étrusques; à la fin du VIe s. un de ces accords est établi avec Rome (traité de 509). Ces alliances visent d'un côté à combattre la concurrence commerciale des Grecs, surtout des Phocéens, qui après la prise de Phocée (542) s'étendent vers l'O., en essayant en particulier de s'établir en Corse (Alalia), de l'autre à régler les échanges et à définir les zones respectives d'influence, en assurant aux Phénico-Puniques le contrôle de la Sardaigne. Les affirmations des sources littéraires sont appuyées par toute une documentation archéologique; elles ont reçu surtout un éclairage nouveau par la découverte d'une dédicace bilingue, en étrusque et en phénicien, à Pyrgi (S. Severa), l'ancien port de Caere (Latium). Des alliances militaires avec les Étrusques sont encore attestées au Ve s.; pendant les campagnes puniques contre Agathocle, Carthage employait des mercenaires étrusques (DIOD. XIX 106; XX 11).

B. *Période des fondations coloniales*

1. *Importations*

Les attestations les plus évidentes de la présence proche-orientale dans la péninsule italique sont les objets importés de l'Asie antérieure et de l'Égypte (*cf.* par exemple STRØM 1971; HÖLBL 1979). Il s'agit de tout cet ensemble de produits de luxe et de prestige social, acquis par la classe aristocratique, qui se développa grâce aussi au contact avec les étrangers (Grecs en particulier). Cet ensemble de modèles étrangers, imités et assimilés, donna lieu au facies culturel qu'on appelle orientalisant et qui embrasse la période qui va de la seconde moitié du VIIIe s. jusqu'au début du VIe. La première vague d'objets orientaux consiste surtout en petits objets de facture ou d'inspiration égyptienne (sceaux, pendentifs, amulettes de forme variée, dits dans leur ensemble *aegyptiaca*), qui apparaissent surtout dans les établissements situés sur le Tibre (Véies,

territoire falisque) et à Tarquinie. Un peu plus tard, dans la seconde moitié du VIIIe s. et le début du VIIe la diffusion des produits orientaux est beaucoup plus vaste.

Le type des objets de luxe découverts en milieu étrusque et italique trouve ses exemples les plus caractéristiques et les plus abondants dans le mobilier de tombeaux «princiers» et dans quelques dépôts votifs des principaux centres de l'Étrurie, du Latium et de la Campanie. On rappelle pour l'Étrurie les nécropoles de Vétulonia, Tarquinie, Vulci, Marsiliana et Cerveteri; parmi celles-ci, les plus connues sont la tombe «del Duce» à Vétulonia, la tombe Regolini Galassi à Cerveteri et aussi la «tombe d'Isis» à Vulci. Dans le Latium, on rappelle les tombes de Palestrina (surtout les tombes Barberini et Bernardini) et celles qui furent découvertes plus récemment non loin de Rome à Castel di Decima, Ficana et Acqua Acetosa sur la Laurentina. En Campanie les trouvailles orientalisantes proviennent surtout de Cumes et de la nécropole de Pontecagnano. En outre, une coupe en bronze d'origine orientale et un scarabée du groupe du «joueur de lyre» ont été trouvés dans une tombe de la nécropole indigène de Francavilla Marittima (Calabre).

Les objets d'importation typiques de ces contextes sont souvent en matières précieuses ou semi-précieuses, métal (bronze, argent souvent doré et or), ivoires, pierres dures, albâtre. Il faut citer aussi les objets en pâte de verre, en faïence, les coquillages tridacnes et les œufs d'autruche (*cf.* II.17 Art). Ces objets sont précieux non seulement à cause de leur valeur intrinsèque et de la beauté de leur décor, mais encore pour la symbolique qu'ils véhiculent, celle qui caractérise une classe aristocratique locale, qui se définit en tant que telle justement grâce à ces objets. On cite surtout, en plus des bijoux, des scarabées et des objets égyptiens et égyptisants déjà mentionnés, les récipients en métal, véritables «services» pour le banquet : la coupe, la carafe, ainsi que le chaudron pour bouillir les viandes, qui est attesté moins souvent dans les tombes; les éléments de chars ou d'attelages à chevaux. Les ivoires (d'éléphant et d'hippopotame) sont employés pour décorer des meubles, mais aussi pour façonner des récipients, des manches, des pyxides; ces ivoires ont été retrouvés surtout dans les tombes Regolini Galassi, Barberini et Bernardini; un lot d'ivoire brut a été retrouvé à Vétulonia («Circolo della Costaccia»); il est important non seulement pour son lieu de provenance, mais aussi en particulier pour la question de l'artisanat local.

La provenance des objets importés est variée, comme on peut en juger sur la base de leur typologie, de l'iconographie et du style de leur décor. Tandis que certains objets, en général les plus anciens, semblent se rattacher à l'artisanat de la région N.-syrienne, d'autres paraissent de

facture typiquement phénicienne, de la côte proprement dite ou de Chypre; certains sont de facture égyptienne : il faut citer parmi ceux-ci le vase en faïence dit «de Bocchoris», ayant le cartouche de ce pharaon saïte (720-715) trouvé à Tarquinie (pour une discussion sur son origine, HÖLBL 1979, t. 1, p. 81-94), qui est un point de repère chronologique important. Un lot d'objets en métal, attaches de chaudrons, mors de cheval, par exemple, viennent d'Urartu ou du Luristan; un vase en bronze à inscription cunéiforme de Falerii (Civitacastellana) doit provenir d'Assyrie (CRISTOFANI & FRONZAROLI 1971). Même si ces différences de facture pourraient révéler plusieurs courants commerciaux, elles ne signifient naturellement pas des échanges directs avec tous les pays d'origine des objets. Grâce surtout à la présence de céramiques importées, il semble que le commerce passe surtout par l'intermédiaire des Grecs. Dans une première période, un rôle important dans la redistribution des objets de luxe revient à l'établissement eubéen de Pithécusses (dans l'île d'Ischia), comme il apparaît de l'origine eubéenne et cycladique des premières céramiques importées en Étrurie; et la présence eubéenne sur la côte de Syrie (par exemple à Al-Mina, mais aussi dans des villes phéniciennes, comme Tyr; *cf.* NITSCHE 1986-1987) est bien connue. On remarque en particulier que l'alphabet étrusque est d'origine eubéenne et cela suffirait déjà à montrer que la majorité du commerce était dans les mains des Grecs de cette provenance. Par ailleurs, il semble que les indigènes contrôlaient la navigation locale et redistribuaient les objets acquis; en outre, ils gardaient des liaisons directes avec des centres de la Sardaigne nuragique et peut-être phénicienne (à ce propos CRISTOFANI 1991, p. 68, suppose une provenance de la Sardaigne pour la coupe phénicienne trouvée à Vétulonia).

Avec le déclin de Pithécusses, entre la fin du VIIIe s. et le début du VIIe, des artisans étrangers s'établissent de plus en plus fréquemment sur place. Parmi eux il faut supposer avec beaucoup de vraisemblance la présence d'Orientaux (*cf.* II.6 Le commerce, les échanges, l'économie), qu'on ne peut pas nier complètement déjà à l'époque précédente. C'est dans cette deuxième période, surtout, que des techniques orientales sont apprises et imitées localement.

2. *Cohabitation et emprunts*

On a attribué à une influence «orientale» (générique et non spécifiquement phénicienne) une série de traits culturels qui caractérisent la classe aristocratique qui est à la tête des communautés locales soit dans la zone étrusque propre, soit dans le Latium, soit en Campanie. D'un côté c'est la

pratique du banquet, de l'autre ce sont les attributs d'origine «royale» du char, du trône, du sceptre, qui deviennent propres aux aristocrates locaux (*cf.* pour ces derniers les représentations de la tombe de Ceri citée ci-dessus). Le mode et la chronologie de la pénétration de cette idéologie est difficile à cerner de près, et doit avoir été en partie «médiée» par les Eubéens.

Cependant, le cas de Pithécusses démontre dès 760 une présence réelle d'Orientaux en Italie, soit syriens, soit plus proprement phéniciens (c'est-à-dire originaires de villes de la côte, mais qui auraient pu résider ailleurs, soit à Chypre soit dans d'autres zones à forte pénétration phénicienne), en dehors du phénomène de la colonisation; il sert en outre de modèle pour le type de circulation de personnes et de cohabitation qu'on peut supposer en Occident dans le courant du VIIIe s. Les fouilles de cet établissement ont mis au jour de la céramique phénicienne (assiettes, cruches avec embouchure trilobée ou en bobèche, amphores de type «cananéen»), des vases à parfums en faïence, des scarabées (soit égyptiens, en faïence – l'un de nouveau avec le cartouche du pharaon Bocchoris – soit en pierre dure, surtout en serpentine, appartenant au groupe du «joueur de lyre»), surtout dans des sépultures qui ont été attribuées justement à des «Orientaux». L'identification d'une «industrie» métallurgique sur place a permis de supposer aussi qu'au moins quelques-uns parmi eux étaient des artisans du métal, en particulier des orfèvres. Des orfèvres phéniciens, établis plus tard en Étrurie et dans le Latium auraient pu apprendre leur technique aux habitants locaux. L'ethnie des résidents étrangers à Pithécusses est prouvée par une inscription fragmentaire, où l'on reconnaît clairement un *alep* phénicien, qui est incisé sur un canthare de fabrication locale, et qui a été donc exécuté sur place. Au contraire le *he* qui se trouve sur un scarabée du groupe du «joueur de lyre» pourrait être araméen, puisque l'origine de cet ensemble de sceaux est placée dans la zone de Tarse; en tout cas il a été gravé en dehors de Pithécusses, en même temps que le sceau; enfin, on ne peut pas savoir où a été gravé le terme araméen (signifiant «le double» ?) qui se trouve sur l'épaule d'une amphore de type grec, réemployée comme urne funéraire d'un enfant (d'autres graffitis de l'amphore sont difficiles à classer). Quant à l'origine de ces Orientaux établis à Pithécusses, D. Ridgway propose de les rattacher au noyau phénicien de Rhodes, d'où doit provenir la production de vases à parfums en faïence (RIDGWAY 1984).

Le cas de Pithécusses a donc démontré que dans la première phase de la colonisation (VIIIe s.) Grecs et Phéniciens circulaient en Occident en gardant des relations paisibles et de cohabitation. Cet exemple a ouvert la voie pour expliquer par des Eubéens résidents, venant éventuellement de

Pithécusses, la présence dans des sites phéniciens d'Occident, de céramique de type eubéen, mais présentant aussi des caractères mixtes; ces types céramiques sont attestés à Sulcis, en Sardaigne, et, en Afrique, à Carthage. Il est vraisemblable de présumer dans tous ces cas la pratique de mariages mixtes. Il est donc bien possible que les Étrusques aussi aient entretenu au VIIIe s. des rapports directs avec quelques «Orientaux». Mais, comme on l'a observé plus haut, ce n'est qu'au premier quart du VIIe s. qu'on a des indices plus concrets pour en supposer la présence (*cf.* GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 145). C'est à des artisans qualifiés de «Syro-Hittites» qu'on devrait les deux hauts-reliefs de dignitaires (probablement les ancêtres des défunts), représentés suivant la typologie du souverain assis en trône, les pieds sur un tabouret, d'une tombe de Ceri (670 av. J.-C. environ); ces monuments, ainsi que, peut-être, les stèles orientalisantes de la région de Bologne, montreraient qu'à l'origine de la sculpture monumentale en Étrurie il y aurait des artisans de la zone N.-syrienne/S.-anatolienne (COLONNA & VON HASE 1984).

L'influence de maîtrises phéniciennes semble à la base de formes de récipients devenues typiques de l'Étrurie, comme les cruches en métal et en bucchero avec palmette à la base de l'anse et les amphores commerciales ovoïdes. Dans ce dernier cas (*cf.* CIASCA 1985b, p. 323-327), la forme qui se répand en Occident, et de laquelle dérive aussi le type étrusque, est celle qu'on appelle «cananéenne», à épaules arrondies, et non la forme «carénée» qui est typique de la côte phénicienne à partir du Fer II. On remarque en outre la fréquence de la «palmette phénicienne» employée comme décor architectural. Des techniques et des formes spécifiques, comme le «bucchero rouge», ou, éventuellement, la technique architecturale des murs à piliers, qui est présente à Tarquinie (BONGHI JOVINO 1991), sont rapportées aux Phéniciens.

Quelques emprunts lexicaux phéniciens, soit en étrusque, soit en latin, qui les a peut-être reçus par l'intermédiaire étrusque, ont été proposés : il s'agit en particulier du substantif *naplan*, qui est peint en qualité de didascalie, à côté de la représentation d'un satyre avec une outre, sur un vase d'époque classique tardive (CRISTOFANI 1991, p. 69 et n. 13) et qu'on a suggéré de mettre en rapport avec *NBL* («outre», mais aussi «amphore»; il faut remarquer à ce propos que les Grecs aussi doivent avoir reçu des Phéniciens le terme κάδος «amphore» de *KD*, qui est même attesté en phénicien à Rhodes sur un fragment de céramique du VIIe s. [Ialysos]), ainsi que les termes *arrabo*, *arbiter*, *arillator*, à mettre en rapport avec *ʿRB* «garantir» (*cf.* MARTINO 1985).

C. *Période des alliances*

Dans les phases moyenne et récente de l'Orientalisant (fin du VIIe-début du VIe s.) les Étrusques, organisés politiquement en cités-États possédant une riche agriculture et une activité commerciale et maritime en expansion, nouent des rapports étroits avec les Phéniciens d'Occident, parmi lesquels Carthage commence à jouer un rôle de premier plan. Les débuts de cette nouvelle situation ne sont pas encore suffisamment éclaircis. Les données littéraires et les données archéologiques se soudent à partir de la moitié/fin du VIe s. Les sources littéraires, Aristote (*Pol.* III 9, 1280a) et Hérodote (I 166) surtout, informent soit sur les ententes étrusco-carthaginoises, soit sur la grande bataille qui se déroula dans la mer Sarde entre Étrusques et Carthaginois d'un côté, Phocéens d'Alalia et Marseillais de l'autre (540). Enfin, Polybe (III 22) rapporte le texte d'un premier traité, conclu en 509, entre les Carthaginois et les Romains. Le texte d'Aristote se réfère à «des conventions réglementant les importations, des traités interdisant les injustices réciproques et des alliances constatées par écrit» (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 228). Il est difficile d'attribuer une chronologie sûre à cette situation, qu'Aristote décrit vers 330 (*cf.* CATALDI 1974), mais on peut suivre, sur la base de la documentation archéologique, la modification et le resserrement des liens entre cités étrusques et Phéniciens d'Afrique et de Sardaigne.

Du côté étrusque, la période comprise entre la seconde moitié du VIIe s. et le milieu du VIe paraît caractérisée par un commerce intense des centres du S., Caere en particulier, dérivant surtout de l'exploitation des minerais et d'une riche agriculture (*cf.* CRISTOFANI 1987, p. 54ss). Ce commerce semble s'adresser de préférence aux établissements phéniciens d'Afrique et de Sardaigne; dans le courant du VIIe s., en effet, les importations de bucchero et de vases étrusco-corinthiens augmentent de plus en plus tant à Carthage, où le matériel le plus abondant provient des nécropoles, que dans les établissements phéniciens de Sardaigne, surtout à Sulcis, à Tharros et à Bitia. Il semble possible de supposer que ce commerce est accompagné par le déplacement de noyaux de marchands, étrusques en Sardaigne et en Afrique, puniques en Italie centrale. C'est peut être à cet horizon qu'on peut rattacher l'établissement de Punicum, attesté sur la côte tyrrhénienne par la Table de Peutinger.

Cette même période voit l'affirmation progressive de la puissance de Carthage par rapport aux autres colonies phéniciennes : la première initiative coloniale de cette ville remonte, d'après Timée (DIOD. V 16, 2-3) à 654/653, quand, par la fondation d'Ibiza, Carthage essaya peut-être de contrôler le commerce entre la Sardaigne occidentale et l'Espagne

méridionale. Mais ce n'est qu'au VIe s. que la ville obtint l'hégémonie sur les colonies de la Sardaigne. À cette même époque, les Phocéens, chassés d'Asie mineure par les Perses, fondèrent Alalia en Corse. La présence grecque en Corse, où s'appuyait la route qui rejoignait le S. de la France, menaçait Carthaginois et Étrusques (en particulier Caere) dans leurs trafics des produits miniers et agricoles de la Sardaigne et de l'Italie centrale. Cette situation nouvelle amena sans doute aux ententes militaires et à la bataille de la mer Sarde (ou d'Alalia, en 540), à la suite de laquelle les Phocéens durent quitter la Corse, où s'établirent, vraisemblablement à Alalia même, des Étrusques de Caere. En plus du texte d'Hérodote, cinq autres récits font allusion à des batailles dans la Méditerranée occidentale vers cette époque. M. Gras (par exemple dans GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 229-231) a proposé de les rapporter tous à la seule bataille d'Alalia, qui serait racontée suivant des traditions d'origine différente, liées aux différents participants; il distingue donc une tradition phocéenne, une tradition marseillaise et une tradition carthaginoise, chaque population mettant en relief les conséquences subies ou les avantages obtenus du combat. Cette bataille, tout en éliminant la concurrence phocéenne de la Corse, ouvre une époque de conflits et de traités.

Un exemple indirect du type d'ententes commerciales qui devaient exister entre Carthaginois et Étrusques, outre l'importance de l'activité de piraterie, consiste dans le traité de 509 avec Rome. Il excluait le partenaire du Latium du libre commerce dans la Méditerranée occidentale (tout commerce avec la Libye, la Sardaigne et Carthage devait avoir lieu sous le contrôle d'un fonctionnaire punique), accordait la liberté du commerce romain en Sicile et du commerce carthaginois dans le Latium, empêchait les actions de piraterie ou d'agression carthaginoises dans le territoire compris entre Rome et Terracine. Mais l'exemple direct de liens entre Phéniciens (vraisemblablement Carthaginois) et l'État de Caere est fourni par les découvertes de Pyrgi (actuelle S. Severa), le port de celui-ci. Les sources anciennes mentionnent, à cet endroit, un sanctuaire d'Apollon et de Leucothée/Eileithuia, qui fut saccagé en 384 par Denys de Syracuse. Une fouille, qui débuta en 1956, identifia cet important complexe, qui consiste essentiellement en deux grands temples (A et B) et en des constructions annexes. En 1964 on découvrit, abritées dans un dépôt, contigu au temple B (le plus ancien des deux, qu'on date à la fin du VIe s.), à placer à la fin du IIIe s., quand le complexe sacré fut détruit, trois inscriptions gravées sur des lamelles en or, deux en étrusque, une en phénicien; en outre, du matériel architectural pertinent au temple B, ainsi qu'une inscription étrusque sur une lamelle en bronze et des clous en or.

Le texte phénicien contient une dédicace à Astarté, offerte par le plus haut magistrat de Caere (on emploie pour le désigner la racine MLK «régner»), Thefarie Velianas. Les deux inscriptions étrusques paraissent être une version plus longue du texte phénicien. Elles mentionnent, à la place d'Astarté, la déesse Uni, qui était la divinité titulaire du temple B, comme le montrent aussi d'autres inscriptions trouvées sur place, et qui a donc été interprétée par les Phéniciens comme Astarté.

Les inscriptions de Pyrgi ont soulevé un grand nombre de problèmes, aussi bien philologiques qu'historiques (*TLE* 874ss; *CIE* 6314-6316; *KAI* 277; *TSSI* III, 151-159, n°42). Dès leur découverte, on les a mises en rapport avec les ententes entre Étrusques et Carthaginois attestées par Aristote et avec la situation politique qui détermina la bataille d'Alalia. Cependant, plusieurs chercheurs ont voulu expliquer les textes seulement sur la base d'un rapport entre un sanctuaire de la Phénicie propre (ou de Chypre) et l'Étrurie. On a mis en particulier l'accent soit sur l'aspect phénicien (et non punique) de la forme des lettres, soit sur un éventuel culte de Melqart, auquel l'inscription phénicienne ferait allusion (par la mention du «jour de l'ensevelissement de la divinité», *(B)YM QBR ʾLM*), ou bien d'une Astarté de Chypre (le mot *ʾLM* indiquant la divinité dans la formule de datation qu'on vient de citer peut désigner aussi bien un dieu qu'une déesse); on a essayé aussi de relier à Chypre le décor architectural du temple B, qui se réfère au cycle d'Hercule (*cf.* VERZAR 1980). Mais ces liens directs avec la Phénicie ou Chypre demeurent assez hypothétiques, tandis que la thèse de rapports entre Caere et des éléments phéniciens d'Occident (= puniques) autour de 500 s'accorde bien avec la situation d'ensemble qu'on vient de décrire. La présence sans doute usuelle de Puniques en Étrurie, à cette même période, est démontrée, en plus des céramiques étrusques trouvées à Carthage et déjà mentionnées, par une *tessera hospitalis* découverte dans une tombe de la même ville, ayant l'inscription étrusque qui signifie «Je suis un Punique de Carthage» (datée entre 530 et 500). Le mort était donc un marchand (?), qui, venant en Étrurie, se faisait reconnaître comme un «ami» punique.

Un autre problème également débattu concerne la signification du texte en phénicien par rapport au culte attesté par le temple B, un culte qui comportait, en particulier, la prostitution sacrée, sur la base d'indices littéraires (mention de *scorta pyrgensia*) et archéologiques (une série de pièces qui pouvaient servir à cette pratique). On présente ici l'état actuel de ce débat. D'après G. Colonna, les trois lamelles commémorent la construction de l'ensemble du sanctuaire B, qui attesterait un culte d'Astarté, accueilli à Pyrgi (COLONNA 1989-1990). D'après M. Cristofani, au contraire (qui se base sur une suggestion de M. Pallottino), les lamelles

en or commémoreraient, à l'intérieur du sanctuaire B, dédié à Uni, la construction, dans l'espace compris entre le temple lui-même et le mur d'enceinte, d'un petit édifice C, bâti un peu plus tard que le temple (CRISTOFANI 1989). Les indices, surtout lexicaux, contenus dans le texte phénicien ne semblent pas contraignants pour choisir l'une ou l'autre hypothèse. La première est cependant soutenue par le fouilleur de l'ensemble sacré, qui a essayé d'identifier à des réalités archéologiques les différents termes de l'architecture sacrée contenus dans le texte phénicien. La circonstance qui a amené aux dédicaces apparaît en tout cas inconnue, ou du moins discutable; en effet, le texte phénicien est trop laconique pour laisser comprendre si la construction sacrée est le résultat d'un événement spécifique, par exemple d'une aide carthaginoise prêtée à Thefarie Velianas.

On donne ici quelques détails sur ce texte. En ce qui concerne sa structure, il est rédigé, dans ses lignes générales, suivant un schéma dédicatoire bien connu en Occident, avec le nom de la divinité (Astarté) à la première place, suivi par le nom de ce qui est dédié («ce lieu sacré» *'ŠR QDŠ*, dont le sens précis n'est pas déterminable, ce qui a conduit aussi aux discussions sur l'interprétation du bâtiment dédié), par les verbes de la dédicace («qu'a fait et qu'a donné» *'Š P'L W'Š YTN*), le sujet et son titre. L'expression employée pour désigner la dignité de Thefarie Velianas «régnant sur Caere» (*MLK 'L KYŠRY'*) est différente par rapport à celle qu'on emploie en Phénicie pour un roi («roi de» + nom de lieu). Cela indique que Thefarie n'était pas roi, mais le magistrat suprême de la ville. Suit une indication chronologique («dans le mois de *ZBḤ ŠMŠ*» litt. «[mois] du sacrifice pour le soleil»).

La partie suivante du texte a été l'objet des discussions les plus vives, qui n'ont jamais abouti à un accord. Cela est dû au caractère unique du texte, qui contient sans aucun doute des références à des pratiques non phéniciennes et, éventuellement, à une occasion exceptionnelle. L'influence de l'ambiance étrusque paraît claire dans la bipartition du texte : après l'indication de l'offrande, qu'on vient de décrire, il y a la mention d'une autre construction (*WBN TW* «et il construisit une *cella* [?]»), exécutée à la suite peut-être d'une requête de la part de la déesse (?) : *K'ŠTRT 'RŠ BDY* «parce qu'Astarté (le ?) lui a demandé (?)» (le verbe *'RŠ* est attesté seulement ici, en dehors de l'onomastique, sa signification est donc controversée; il faut remarquer en outre qu'il manque d'un complément d'objet); l'expression est suivie par une autre indication chronologique, mentionnant, cette fois trois ans de gouvernement (*LMLKY ŠNT 3*). La requête et la dédicace doivent correspondre au *votum* et à la *dedicatio* de la culture étrusque et italique; on doit vraisemblablement comprendre à la lumière de cette même culture (et exclure donc la traduction par un souhait, qui aurait requis un verbe en phénicien) la mention des «étoiles» à la fin du texte, qui étaient peut-être représentées par les clous en or, trouvés avec les lamelles.

Mais, comme on l'a vu, l'objet lui-même de la dédicace est incertain (sanctuaire B ou élément C); le texte phénicien mentionne, en plus du «lieu sacré» (*'ŠR QDŠ*), peut-être une «*cella*» (*TW*) et une (ou des ?) «statue(s) (?)/dons votifs de» ou «pour la divinité» (*M'Š 'LM*). Cette dernière mention se trouve dans le cadre de formules chronologiques, dont le sens est également incertain, tout particulièrement pour ce qui concerne la

mention des «trois ans de règne» de Thefarie, qui se retrouve aussi dans le texte étrusque. En effet, il peut s'agir de la date du vœu, par rapport à l'année de gouvernement de Thefarie (ayant reçu des pouvoirs exceptionnels, d'une durée d'au moins trois ans), ou bien de sa cause : le vœu aurait eu lieu parce que la déesse a concédé à Thefarie de gouverner pendant trois ans, c'est-à-dire pendant une période d'une longueur inhabituelle. Le manque de formulaires comparables dans d'autres inscriptions rend difficile de choisir entre ces deux hypothèses.

Quant à la date des inscriptions, la paléographie du texte phénicien permet une chronologie approximative. Dans l'ensemble en effet, il s'agit d'une écriture de transition, qu'on peut définir plutôt phénicienne que punique, parce qu'elle ne possède pas encore les traits typiques de cette dernière écriture, qui n'est attestée que par des documents plus tardifs. L'écriture de Pyrgi apparaît dans son ensemble un peu postérieure à celle des textes de Motyé (580-480 environ, avec une évolution qui n'est pas appréciable), qui sont cependant gravés sur du grès assez grossier, mais bien antérieure à la plupart des textes carthaginois que nous connaissons. D'après la forme des lettres, la datation des lamelles est donc à placer vers la fin du VIe-début du Ve s. Enfin, la langue de l'inscription ne peut pas se définir comme typiquement punique. En effet le texte ne contient aucun de ces traits (en particulier le pronom suffixe possessif au nom au nominatif/accusatif) qui permettent de distinguer avec certitude entre phénicien et punique. Le formulaire attesté, avec le nom de la divinité à la première place, s'accorde cependant mieux avec les inscriptions d'Occident qu'avec celles d'Orient, qui maintiennent jusqu'à une époque tardive le nom de la divinité à la fin.

La découverte de Pyrgi est le dernier témoignage direct des accords entre Étrusques et Phéniciens, qui se poursuivent cependant encore plus tard. En 480/479 les Grecs de Syracuse battent en même temps les Carthaginois à Himère et les Étrusques à Cumes. Mais déjà le nouveau partenaire (plus tard l'adversaire) des Carthaginois en Italie est en train de se manifester; Rome conclut avec Carthage le traité à caractère commercial cité plus haut (509) (POL. III 22), renouvelé et modifié d'après Polybe (III 24) en 348, puis peut-être en 306 et en 279/278 (avec des clauses d'alliance contre Pyrrhus). Certainement à la fin du VIe s. déjà, à Rome comme à Caere, la présence d'un Carthaginois était curieuse, non pas inhabituelle ou menaçante. Et, encore au IIIe s., la comédie *Poenulus* de Plaute (qui certes s'inspire d'un modèle grec) obtient ses effets les plus comiques en mettant en scène un Carthaginois et en le faisant parler en punique, ce qui donnait lieu à des situations ambiguës et ridicules. Ce *Poenulus*, représenté comme un marchand très dévoué aux dieux, ne présente pas encore les connotations négatives typiques de l'ennemi qui seront celles des Puniques à la suite des guerres avec Carthage.

CHAPITRE 8

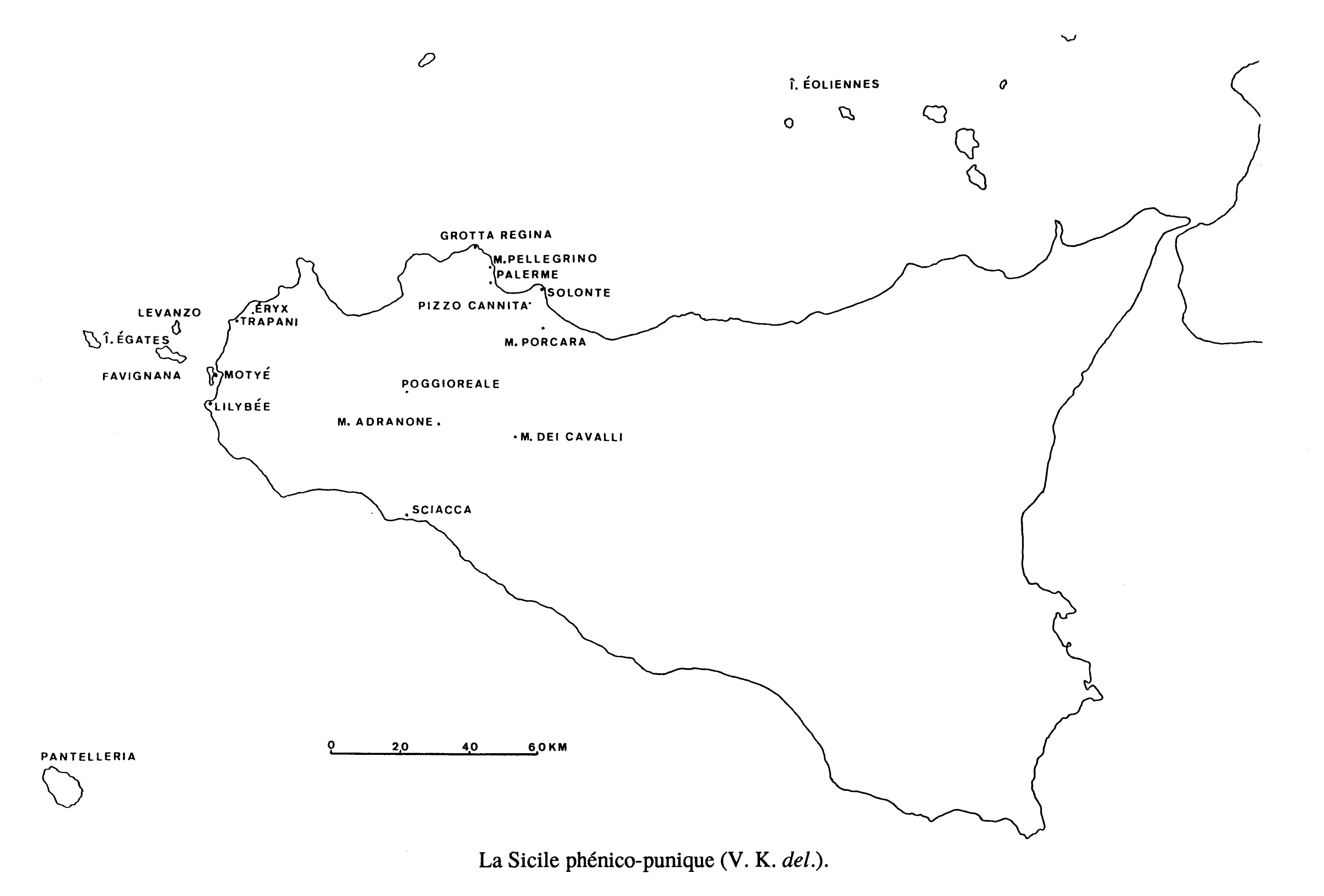
SICILE

G. Falsone

A. *État de la question : historique et problème de la colonisation phénicienne de l'île*

La principale source sur l'arrivée des Phéniciens en Sicile est Thucydide (VI 2, 6). Celui-ci, après s'être livré à une description ethnographique des populations indigènes de l'île, affirme que les Phéniciens s'établirent le long des côtes, occupant promontoires et îlots, afin de se livrer au commerce avec les Sicules; dans un second temps, à l'arrivée des Grecs, ils se retirèrent à Motyé, Solonte et Palerme, dans la partie occidentale de l'île, en raison à la fois de leur alliance avec les Élymes et de la proximité de Carthage. Dans ce passage-clé, l'historien grec établit, entre autres, deux phases dans l'expansion phénicienne en Sicile : la première, qu'aujourd'hui nous pourrions appeler «précoloniale», connaît une présence sémite y compris dans l'E. de la Sicile, où habitaient les Sicules, tandis que la seconde, «coloniale», est marquée par l'installation des premiers établissements permanents, dans le secteur occidental, vers la fin du VIIIe s., période qui voit aussi la fondation des premières colonies grecques sur l'île. De cette même source, il ressort que la colonisation phénicienne précéda la colonisation grecque et que les liens noués avec les indigènes, Sicules puis Élymes, furent pacifiques et de nature commerciale.

Si pour la seconde des deux phases évoquées ci-dessus il existe aujourd'hui des confirmations archéologiques, on manque en revanche de données indubitables sur l'époque dite «précoloniale». À dire vrai, à l'exception de quelques indices discutables, il n'y a, à ce jour, aucune preuve archéologique d'une présence phénicienne en Sicile avant le dernier tiers du VIIIe s. La question de la chronologie n'a pas encore été résolue pour ce qui regarde la Sicile, et ce problème lui-même s'inscrit dans le cadre plus vaste du débat sur l'expansion phénicienne dans l'ensemble de la Méditerranée occidentale (*cf.* II.5 Expansion et colonisation).



La Sicile phénico-punique (V. K. *del.*).

À cet égard, il ne semble pas hors de propos de retracer brièvement le chemin parcouru par les études relatives aux Phéniciens en Sicile. Dès le XVI[e] s., différents humanistes se sont intéressés à la topographie historique de la Sicile ancienne; les sites des antiques colonies phéniciennes furent ainsi pris en compte et localisés. On débattit beaucoup, par exemple, de l'identification de l'antique Motyé, problème qui, après que maintes propositions erronées eurent été émises, fut finalement résolu par Ph. Cluverius en 1619. On soulignera aussi l'influence exercée par S. Bochart (son œuvre monumentale, *Geographia sacra seu Phaleg et Chanaan*, parut d'abord à Caen en 1646) qui proposait des étymologies sémitiques, parfois audacieuses, pour différents lieux de Sicile. De plus, à la fin du XVII[e] s. et au XVIII[e] furent découverts les premiers monuments phéniciens dignes de considération, comme les deux sarcophages anthropoïdes de la Cannita (J.-Ph. D'Orville en 1764) et la sculpture représentant des animaux en lutte de Motyé. Durant la seconde moitié du XIX[e] s., dans le prolongement du «pan-phénicisme» de F.C. Movers, des savants de la trempe de A. Salinas, J. Schubring, A. Holm, P. Orsi ou E.A. Freeman s'intéressèrent aux Phéniciens, et avec des fortunes parfois diverses. Ainsi, tandis qu'en 1883 A. Salinas déchiffrait les lettres gravées sur les blocs des remparts d'Éryx, un peu plus tard, P. Orsi, dans le cadre de fouilles dans l'E. de la Sicile, voyait à tort des traces de navigateurs orientaux dans le site de Thapsos. On considérait aussi que, non seulement cette petite péninsule, mais aussi l'île d'Ortygie à Syracuse, ainsi que le cap Pachynos, avaient été, en raison de leurs caractéristiques topographiques, visités par les Phéniciens avant de l'être par les Grecs.

C'est contre cette tendance que s'insurgea, au XX[e] s., PARETI 1959, p. 79-95; celui-ci, tenant de l'école anti-phéniciste, rejetait les théories précédentes et affirmait qu'il n'y avait pas de trace des Phéniciens avant le VII[e] s. Une position plus équilibrée était prise à peu près au même moment par PACE 1958, p. 222-235; ce dernier, d'une part, était en mesure, notamment grâce aux fouilles et aux découvertes de J.I.S. Whitaker à Motyé (1906-1921), de soutenir à juste titre que les plus anciens objets de facture phénicienne en Sicile remontaient à la seconde moitié du VIII[e] s.; mais, d'autre part, il émettait l'hypothèse d'un facies plus ancien qui, tout en ne pouvant être saisi par l'archéologie, était postulé en raison même de la nature des premiers établissements – ceux dont parle Thucydide, des lieux d'escales et des agences commerciales voués aux échanges avec les indigènes.

Au cours des quarante dernières années, le progrès des études et des découvertes, joint à un intérêt accru pour le monde phénico-punique, ont permis de mieux cerner le «problème phénicien» en Sicile.

Une découverte intéressante, bien que totalement fortuite, eut lieu en 1955; elle fut l'œuvre de quelques pêcheurs qui trouvèrent en mer, le long de la côte S.-O., entre Sciacca et Sélinonte, un petit bronze phénicien fort ancien représentant un dieu de la tempête (*Smiting God*). Il s'agit d'un personnage en marche, vêtu d'un pagne de type égyptien, coiffé d'une couronne osirique (*atef*) et arborant une longue barbe en pointe. Les yeux étaient à l'origine incrustés, tandis que les armes qu'il portait sont perdues. Cette pièce, dont l'inspiration égyptisante est indéniable, rappelle l'art du bronze cananéen du IIe millénaire (II.17a L'art. Art des métaux). Exception faite de son premier éditeur qui en propose une datation au XIIe/IXe s. (CHIAPPISI 1961), la majorité des chercheurs l'ont datée, sur la base de comparaisons avec les prototypes cananéens, du XIVe/XIIe s. Certains, comme D.B. Harden et A.M. Bisi, ont soutenu qu'elle avait atteint la côte sicilienne dans le cadre des trafics mycéniens; d'autres – TUSA, 1979, 1985a, 1985b; MOSCATI 1968c; BONDÌ 1979 – estimèrent au contraire qu'elle y avait été apportée par les marins phéniciens eux-mêmes. Ces mêmes chercheurs ont du reste soutenu à maintes reprises que l'expansion phénicienne aurait commencé vers la fin du XIIe s., ou en tout cas entre les XIe et IXe.

Une contribution non négligeable à l'appui d'une telle vue est venue, il y a une trentaine d'année, de BERNARBÒ BREA 1964-1965 : celui-ci reconnaissait alors une influence phénicienne dans les cultures indigènes de l'Âge du Fer en Sicile orientale. Plus précisément, il considérait comme étant d'origine phénicienne non seulement divers objets typiques de la phase de Cassibile (1000-850) – la «théière» à bec en filtre, la fibule coudée, l'*oinochoè* à embouchure trilobée – mais aussi l'apparition du fer dans l'île, où il est attesté pour la première fois dans la nécropole protohistorique de Molino della Badia.

Bon nombre des chercheurs dont les noms ont été cités plus haut ont adhéré à cette théorie qui va dans le sens d'une chronologie haute pour la fréquentation de l'île par les Phéniciens. D'autres pourtant, peu nombreux, ont émis, sans toujours être pris en considération, divers doutes. Ainsi, la fibule de Cassibile, loin d'avoir des antécédents orientaux, descendrait en droite ligne des cultures indigènes plus anciennes (SPATAFORA 1978). De même, l'introduction du fer en Sicile serait un apport de l'Italie péninsulaire (Calabre), tandis que l'*oinochoè* trilobée dériverait de la céramique grecque d'époque géométrique. Quant à la «théière», on a montré qu'elle a en fait un origine mycénienne et donc elle pourrait bien avoir été apportée par cette culture en Sicile (LEIGHTON 1981); à la vérité, quelque exemplaire de vase à bec en filtre est antérieur à l'époque de Cassibile comme celui qui a été récemment trouvé dans la nécropole de

Scirinda, près de Ribera et qui, dérivant clairement du vase en étrier mycénien, montre bien que cette forme n'a guère à voir avec l'arrivée des Phéniciens en Sicile. Enfin, le bronze de Sciacca lui-même peut être daté des premiers siècles du Ier millénaire plutôt que de la fin du IIe, pour autant qu'on en considère quelques aspects techniques et stylistiques ainsi que son indéniable analogie avec d'autres bronzes, datables avec certitude du VIIIe/VIIe s., qui ont été trouvés à Samos et dans la péninsule Ibérique (Gadès et Huelva) (FALSONE 1993b).

En somme, il ne semble pas qu'on ait trouvé en Sicile des indices suffisants pour pouvoir soutenir la thèse d'une présence phénicienne à date haute (XIe/IXe s.) ni qu'on puisse ainsi combler le vide laissé par la disparition de la civilisation mycénienne. À notre avis, l'existence d'un hiatus est indubitable et si l'on veut défendre la vue d'une phase de «précolonisation» phénicienne précédant l'installation d'établissements permanents, on doit nécessairement réduire celle-ci à un laps de temps plus court (et plus tardif) que celui auquel on a pensé jusqu'à maintenant, c'est-à-dire qu'il faudrait la limiter à une période comprise entre 850 et 730. On ne peut nier en effet qu'à ce moment les Phéniciens étaient en relation commerciale étroite avec le monde égéen et la Grèce. De plus, les dernières fouilles allemandes à Carthage ont mis au jour des traces archéologiques remontant à la première moitié du VIIIe s., proches donc de la date traditionnelle de la fondation de cette colonie (814/813). Enfin, il est sûr que, aux alentours de 750, les Phéniciens avaient déjà franchi le détroit de Messine, ainsi que le montrent les fouilles de la colonie eubéenne de Pithécusses ainsi que d'autres objets, plus rares, provenant d'Orient et trouvé dans la péninsule italienne (par exemple les coupes métalliques de Vétulonia et Francavilla Marittima). C'est pourquoi, sur la base de ces preuves indirectes, nous considérons que la fréquentation «précoloniale» de la Sicile par les Phéniciens à laquelle fait allusion Thucydide ne devrait pas précéder de plus d'un siècle les premières fondations grecques et phéniciennes dans l'île.

B. *Époque coloniale et époque punique*

Sur la fin du VIIIe s., deux vagues distinctes d'immigration changèrent en profondeur le cadre culturel et politique de la Sicile protohistorique, héritage de l'Âge du Fer. Tandis que les Grecs fondaient leurs premières colonies la long de la côte ionienne de la Sicile orientale, de Syracuse à Zancle et puis à Mylai (Milazzo), au delà du détroit de Messine, les Phéniciens se fixaient dans la zone occidentale, aussi bien sur la côte

tyrrhénienne (Solonte et Palerme) que sur la côte de la mer Libyenne en regard de l'Afrique du N. (Motyé). À cette époque, l'île était occupée par trois noyaux distincts de populations indigènes : a) les Sicules et d'autres peuples de souche italique, comme les Ausones et les Morgètes, en Sicile orientale et dans les îles Éoliennes; b) les Sicanes, autochtones, dans la zone centro-méridionale; c) les Élymes, d'origine incertaine (selon certains italienne, selon d'autres anatolienne), dans la zone occidentale. Tandis que les indigènes peuplaient les régions montagneuses de l'intérieur, où ils avaient implanté leurs centres fortifiés sur des points stratégiques faciles à défendre, les nouveaux arrivants se fixèrent le long des côtes, en des endroits pourvus de bons points d'accostage.

Dès l'aube de cette période coloniale, les Phéniciens semblent avoir instauré des rapports pacifiques avec les Élymes, leurs alliés, et ne pas avoir montré de prétentions territoriales. D'un autre côté, les Grecs, après s'être défaits par la force de la résistance des Sicules, se lancèrent dans une politique d'expansion : par la fondation de nouvelles colonies et sous-colonies, ils s'étendirent graduellement vers l'O., tant et si bien que sur la fin du VIIe s., avec les fondations d'Himère et de Sélinonte, ils établissaient deux avant-postes à la frontière même du territoire punique. Dans un premier temps, en tout cas, les relations entre Grecs et Phéniciens furent de nature commerciale. Une grande quantité de céramique corinthienne et proto-corinthienne fut importée dans les colonies phéniciennes de Sicile et inversement, bien qu'en moindre quantité, mais pas moins significatifs, des objets de facture phénicienne ont été trouvés dans des contextes grecs de la Sicile orientale. Par exemple, dans la nécropole archaïque de Fuscus à Syracuse, on a mis au jour des vases en faïence, des scarabées et d'autres objets de production orientale; on a aussi signalé à Syracuse et à Messine la présence de céramique phénicienne à *Red Slip*; des amphores pour le transport, utilisées comme cinéraires, ont été mises au jour, en abondance, dans la nécropole archaïque de Milazzo, mais aussi à Mégara, Kamara et dans d'autres sites grecs.

Pour en revenir aux trois établissements phéniciens les plus anciens, ceux que mentionne Thucydide (*cf. supra*), il faut préciser que nous connaissons bien peu de chose de Palerme et de Solonte à l'époque coloniale. La première se trouve sous la ville moderne et n'a pas livré de traces archéologiques antérieures à la fin du VIIIe s.; quant à la seconde, le site archaïque a été insuffisamment étudié et le matériel le plus ancien provenant de la nécropole remonte au VIe s. En fait, seule l'île de Motyé a fourni des données imposantes datant des dernières décennies du VIIIe s. La céramique corinthienne de style géométrique tardif et sub-géométrique

trouvée dans la nécropole archaïque (notamment une coupe de Thapsos, un aryballe globulaire ...) suggère une fondation aux alentours de 720.

Si les étroits rapports commerciaux entre Phéniciens et Grecs se maintiennent après la période de colonisation, la situation politique change à partir du VIe s. et la Sicile devient un champ de bataille entre deux rivaux. D'un côté, Carthage jette les bases de son empire maritime et l'île se transforme peu à peu en province punique : les vieux établissements phéniciens se muent en riches cités fortifiées et en places militaires d'une grande importance stratégique,comme soutiens de la politique carthaginoise. De l'autre côté, la politique expansionniste des Grecs tend à supprimer l'autorité punique sur l'île. Les affrontements commencent dans le courant du VIe s., avec les premières tentatives pour fonder des colonies grecques en territoire punique, comme celles de Pentathlos de Cnide ou du Spartiate Dorieus. Ce dernier essaya de fonder la colonie d'Héraclée au pied du mont Éryx, mais fut défait par une coalition d'Élymes et de Puniques. Au même moment, on enregistre la première intervention directe de Carthage en Sicile, avec le général Malchus, qui vainc les Grecs, puis se rend en Sardaigne où il essuie un revers. Mais la première grande bataille vient plus tard : en 480, dans la plaine d'Himère, Carthage subit une terrible défaite et son général, Hamilcar, se donne la mort sur le bûcher. À la fin du Ve s. toutefois Carthage prend une éclatante revanche : Sélinonte, Himère, Agrigente et Géla sont, en quelques années, prises et détruites, si bien qu'une moitié de la Sicile tombe sous l'autorité punique. Cette situation ne subit aucun changement substantiel durant toutes les guerres des IVe-IIIe s. Les victoires de l'un ou l'autre belligérant furent sans lendemain et, pour l'essentiel, la frontière s'était stabilisée le long du fleuve Halykos. Les Puniques contrôlaient le territoire élyme et sicane, les Grecs le territoire sicule. Si l'on met à part la victoire initiale remportée sur Motyé, détruite en 397, les nombreuses batailles engagées par Denys Ier de Syracuse dans l'O. de l'île durant le premier tiers du IVe s. n'obtinrent qu'un succès limité. Les entreprises de Timoléon, celles d'Agathocle et celles de Pyrrhus, qui conquit en vain la Sicile occidentale, ne connurent pas un sort meilleur. Seuls les Romains, à l'issue de la première guerre punique, mirent un terme au long conflit entre Grecs et Puniques en conquérant toute l'île à la suite de la bataille navale des îles Égates en 241 av. J.-C.

C. *Les établissements : topographie et archéologie*

Les sites phéniciens reflètent un modèle d'établissement propre aux cités phéniciennes d'Orient, situées sur des promontoires rocheux ou des îlots vis-à-vis de la côte et pourvues de bons ports à l'intérieur de criques naturelles. Ainsi, Motyé (WHITAKER 1921; *Mozia* I-IX, Rome 1964-1978; ISSERLIN & DU PLAT TAYLOR 1974; FALSONE 1981a, 1988b, 1992d; ISSERLIN 1982), comme Tyr ou Arwad dans la mère-patrie et comme d'autres colonies d'Occident, était une cité insulaire. Sis à 8 km au N. du cap Lilybée, l'îlot se trouve à l'intérieur du Stagnone de Marsala, une vaste lagune séparée de la mer par un cordon littoral, l'«Isola Longa»; dans l'Antiquité, cette dernière devait probablement rejoindre l'actuel cap S. Teodoro, formant ainsi la péninsule d'Aighithallos. La lagune ne devait donc être accessible que par le côté S. où se trouvait le port de Motyé. Une jetée reliait l'île à la terre ferme sur le côté N.

Après la destruction de leur ville en 397, les Motyens émigrèrent sur la terre ferme, où ils fondèrent Lilybée (SCHMIEDT 1963; FROST [éd.] 1976; DI STEFANO [éd.] 1984a, 1993), sur le promontoire de même nom. Cette cité remplaça ainsi de Motyé comme principal rempart stratégique de la Sicile punique. Elle était dotée de puissantes fortifications et d'au moins deux ports dont l'accès était fort malaisé : la navigation autour du promontoire requérait une grande expérience en raison de la présence de nombreux bancs et bas-fonds.

Les autres fondations se trouvaient le long de la côte tyrrhénienne de la Sicile N.-occidentale. Palerme (ACANFORA 1948; TAMBURALLO 1977-1979), comme le suggère son toponyme d'origine grecque, *Panormos*, était située au fond d'un large golfe entouré d'un hinterland fertile (la «Conca d'Oro») et d'un rideau de montagnes élevées. L'occupation continue du site aux époques médiévale et moderne a altéré sensiblement la topographie antique, sur laquelle en dépit de multiples hypothèses pèsent encore diverses incertitudes. Le premier noyau phénicien dût se fixer sur une petite colline (Paleapoli) perpendiculaire à la côte, en correspondance avec une petite échancrure au centre du golfe. Le site était en outre compris entre deux petits cours d'eau, le Kemonia et le Papireto, qui sont aujourd'hui, au même titre que l'échancrure, enterrés. La cité phénicienne comprenait donc le cœur de la cité médiévale et se terminait à l'O. dans une partie haute (aujourd'hui Palais des Normands, cathédrale) qui devait constituer l'acropole, ou citadelle, phénicienne. À l'O. de celle-ci (piazza Indipendenza, corso Calatafimi), on a identifié une grande nécropole punique, en usage de la fin du VIIe s. au IVe/IIIe. Du côté de la mer, l'échancrure où se jetaient les deux cours d'eau était

pourvue d'excellentes implantations portuaires, qu'on peut placer entre la Cala (port arabe) et la crique correspondant à l'actuelle piazza Marina, aujourd'hui enterrée. Exception faite de la nécropole, où ont été mises au jour, à partir du XVIIIe s., des centaines de tombes à chambre, nous connaissons peu de vestiges archéologiques de la période phénico-punique : les traces de fortifications adjacentes au lit du Papireto ainsi que quelque autre mur à l'intérieur de la cité moderne sont d'époque incertaine.

Solonte (FATTA 1982), l'autre colonie phénicienne de la côte tyrrhénienne citée par Thucydide, se trouvait à quelques km à l'E. de Palerme, près du cap Zafferano, dans une zone d'une exceptionnelle beauté naturelle où la côte s'élève et se découpe. Les fouilles menées depuis le XIXe s. à Monte Catalfano (397 m) ont mis au jour une cité punico-hellénistique fondée dans le courant du IVe s. Il est clair que le site phénicien qu'évoque Thucydide ne devait pas se trouver sur cette colline, mais dans les environs, sur le littoral. De là vient le problème topographique de la Solonte archaïque, qui a longtemps fait l'objet de débats (TUSA 1970). Certains avaient songé à la zone comprise en le cap Zaferano et Porticello, d'autres à une identification avec Pizzo Cannita, distante de peu de km à l'O. (*cf. infra*). Toutefois, divers indices récoltés récemment, ainsi que la toponymie et des considérations d'ordre topographique, autorisent aujourd'hui à localiser le site phénicien sur l'actuel promontoire de Solanto et sur le petit plateau adjacent de S. Cristoforo. Ce site s'intègre particulièrement bien à la typologie des établissements phéniciens. De plus, à la lumière de cette identification, on comprend mieux l'implantation de la nécropole punique dans la plaine de S. Flavia, où ont été mises au jour de nombreuses tombes à hypogée remontant au VIe/Ve s. et réemployées à l'époque hellénistique. Cette nécropole, implantée dans l'espace compris entre le promontoire de Solanto et la cité de Monte Catalfano, dut en effet être utilisée aussi bien à l'une qu'à l'autre période. Il est dès lors fort probable que la cité phénicienne archaïque, sur le promontoire, fut détruite, comme Motyé, dans les premières décennies du IVe s. durant l'une des guerres entreprises par Denys Ier de Syracuse et qu'elle fut ensuite reconstruite sur la colline voisine dans une position plus élevée et plus facile à défendre.

Pour ce qui regarde les autres établissements phénico-puniques de Sicile, celui de Pizzo Cannita (CITRO 1952-1953) revêt un intérêt particulier. Situé à mi-chemin entre Palerme et Solonte, sur une colline rocheuse qui domine la basse vallée de l'Éleuthère, ce site est à quelques km en arrière de la ligne de côte et, vu sa position stratégique, il fut tout naturellement choisi pour contrôler une route d'accès vers l'intérieur. Bien qu'il n'ait

jamais connu la pioche de l'archéologue, il a été l'objet, ces dernières années, de fouilles clandestines : des restes de murs de maisons sont aujourd'hui visibles en surface sur le versant le moins accidenté de la colline. Son importance vient surtout de la découverte, à la fin du XVII[e] s., de deux sarcophages anthropoïdes (cités *supra*) dans une nécropole proche de la Cannita, à Portella di Mare. D'autres tombes à hypogée, avec des sarcophages creusés dans la roche, furent découvertes durant le XIX[e] s. D'autres trouvailles, moins importantes, sont visibles aujourd'hui au Musée de Palerme : quelques petits autels (*arulae*) en terre cuite avec des scènes d'animaux en lutte et quelques vases, dont un *askos* zoomorphe en forme d'âne. En dépit de l'absence de recherches récentes, on peut considérer que ce site fut habité dans le courant des VI[e]-V[e] s. Les identifications avec l'antique Kronia ou d'autres sites demeurent fort incertaines.

Près de la Cannita, on citera le site de Monte Porcara, où ont été signalés des restes de remparts, des tombes et d'autres objets puniques mis au jour dans des fouilles illégales. Ce site, jamais fouillé par l'archéologue, domine lui aussi la vallée de l'Éleuthère, mais dans une position plus élevée que la Cannita. C'est pourquoi on n'exclura pas qu'il s'agisse d'un établissement indigène punicisé plutôt que d'une fondation phénico-punique proprement dite.

D'autres sites, plus petits, ont été identifiés dans les montagnes qui se dressent le long de la côte à l'O. de Palerme. Au pied et au sommet du Monte Pellegrino (BONANNO 1973), traditionnellement identifié avec le mont Heirktè, on a trouvé la trace de petits établissements caractérisés par la présence de monnaies, céramiques et amphores puniques. Puisque l'activité agricole n'est pas possible sur ce mont rocheux, il faut probablement songer à des garnisons de soldats préposés à la défense du mont, en relation peut-être avec des épisodes de la première guerre punique dans lesquels furent impliqués Palerme et son territoire.

Un plus intérêt plus marqué encore sera porté à la Grotta Regina (AMADASI GUZZO 1992c), une caverne préhistorique située sur les pentes N.-E. du mont Gallo. La grotte fut utilisée comme sanctuaire rupestre à l'époque tardo-punique; elle présente, peintes sur ses parois, de nombreuses inscriptions avec des dédicaces à des divinités sémites et des symboles religieux, dont un signe «de Tanit».

Si l'on continue le long de la côte entre Palerme et Trapani, il faut remarquer qu'on n'a jamais signalé là-bas d'autres établissements phénico-puniques de quelque importance. Cette absence, à la vérité fort étrange, peut être due au manque de recherches dans cette zone. Il est possible en effet que quelque établissement punique côtier ait existé, soit entre Carini

et Terrasini, soit dans le golfe de Castellamare, plus à l'O., soit encore au cap S. Vito.

De l'antique Drepanon (Trapani), connue par les événements qui s'y déroulèrent durant la première guerre punique (notamment POL. I, 46, 1-3; 49-51; 59, 9-10; ZON. VIII 14), nous ne savons rien sur le plan archéologique.

Aux îles Égates, où eut lieu en 241 la bataille décisive, on a identifié de rares traces d'époque punique. À Favignana (ROCCO 1972), on connaît quelques tombes avec un *dromos*; l'une d'entre elles contient une inscription néopunique gravée du IIe/Ier s. À Levanzo, des bassins creusés dans la roche servaient probablement à la production du garum. Les eaux des Égates ont en outre livré divers restes et amphores d'époques punique et romaine.

L'île de Pantelleria (l'antique Cossura) fut certainement une colonie punique. Située dans le canal de Sicile, à mi-chemin entre le cap Lilybée et le Cap Bon, elle était un point de passage naturel entre Carthage et la Sicile. L'établissement principal sur l'île était celui de S. Teresa (vestiges de fortifications puniques). De plus, ORSI 1899 a découvert un lieu de culte dans la localité de Bagno dell'Acqua, d'où proviennent des céramiques corinthiennes et des terres cuites de style punique du VIe s. Quelques monnaies de Cossura du IIe/Ier s. portent le signe «de Tanit».

Enfin, pour en venir aux établissements indigènes punicisés, le plus important est incontestablement Éryx (BISI 1969b; FALSONE 1992c). Il subit d'abord l'influence de la culture punique, puis passa (IVe s., sinon plus tôt) sous le contrôle de Carthage. Cette punicisation progressive de la cité élyme est illustrée par la phase punique des fortifications et par le culte d'Astarté Érycine (*cf. infra*).

D'autres établissements, postérieurs à la destruction de Sélinonte, en 409, ont été identifiés dans la vallée du Belice et sur le territoire de Sciacca. Un mur *a telaio* de type punique a été découvert dans le site indigène de Castellazzo di Poggioreale. Une phase punique plus consistante a été observée à Monte Adranone, près de Sambuca, avec les vestiges d'un temple punique (FIORENTINI 1980; TUSA 1988b, p. 200-203). On pourrait peut-être considérer Rocca Nadore, près de Sciacca, comme une authentique fondation punique du IVe/IIIe s. Enfin, des traces d'occupation punique ont été mises au jour à Montagna dei Cavalli, près de Prizzi, et ailleurs en Sicile. Il est évident que tous ces sites entrèrent dans la sphère de Carthage après la fin du Ve s., lorsqu'une moitié de la Sicile devint province carthaginoise.

D. *Urbanisme et architecture*

La seule implantation urbaine connue à ce jour dans la Sicile punique d'époque pré-hellénistique est Motyé. À l'époque coloniale (fin VIII[e]-VII[e] s.), la cité semble bien ne pas avoir eu de fortifications. Pour cette époque, en fait, nous ne connaissons que la nécropole archaïque, à la périphérie de la ville insulaire (pour un plan, *cf.* II.14*bis* Vie des cités et urbanisme *partim* Occident, fig. 2). On ignore par contre l'étendue du premier noyau de l'établissement, dont on a mis en évidence quelques traces dans la zone du Musée.

Les remparts urbains (CIASCA 1976-1979), construits dans le courant du VI[e] s., entouraient l'île sur tout son périmètre (*c*.2,5 km); ils sont constitués d'une assise en pierre haute de 2 à 3 m et d'une structure en briques crues, surmontée d'un mur de parapet avec des merlons arrondis d'origine orientale.

Les murailles subirent divers remaniements et différentes phases de construction ont été reconnues. Les courtines les plus anciennes étaient pourvues de tours rectangulaires bipartites, disposées à des intervalles d'une vingtaine de m. Dans une deuxième phase, les remparts voient leur épaisseur augmenter (2,6 m) et sont construits avec d'énormes blocs en calcaire irréguliers et dégrossis sur le côté face. Dans une troisième phase, une nouvelle technique apparaît, plus raffinée, avec des blocs équarris disposés alternativement en panneresse et en boutisse; cette technique considérée comme étant de type grec est, à notre sens, de tradition orientale. Les remparts étaient munis de poternes, dont un bel exemple, en ogive, a été découvert par J.I.S. Whitaker. Deux accès plus petits, d'un intérêt particulier, situés sur les côtés oriental et méridional étaient constitués d'un escalier défendu par une tour adjacente.

La cité avait quatre entrées principales. La porte N., dans la partie N.-E. de l'île, était l'accès urbain principal, face à la terre ferme à laquelle elle était reliée par une longue jetée qui traversait la lagune; à l'opposé, au S.-O., la porte S. défendait le quartier portuaire. Il y avait encore deux entrées plus petites, au S.-E. et au N.-O. La porte N. constituait le plus important rempart de la cité; elle était défendue par deux énormes bastions avancés de forme trapézoïdale et par un système complexe de barrières, dont la plus intérieure était formée d'une triple séquence de portes; la dernière était précédée d'un espace aveugle qui rappelle le Dipylon d'Athènes. À l'intérieur des bastions, la route, pavée de dalles qui portent encore les traces du passage des chars, présentait une bifurcation de façon à créer un double sens de circulation. La porte S., quant à elle, plus petite, était flanquée de deux tours rectangulaires. Un canal adjacent, muni de quais et d'un système de vannes, permettait d'accéder au *cothon* (ISSERLIN 1971), un bassin artificiel de forme rectangulaire (37 x 51 m environ); en raison même de ses petites dimensions, il s'agissait davantage d'un bassin de carénage que d'un port à proprement parler. Adjacent au *cothon*, à l'intérieur du rempart, on trouvait un bâtiment administratif dont le plan évoque celui d'une construction similaire de Toscanos en Espagne.

Pour ce qui regarde, le plan de la ville, on ne sait que bien peu de chose sur l'habitat de Motyé. Des segments de pâtés de maisons délimités par des rues ont été découverts au centre de l'île et on citera encore, sur le côté plus au S. autour de l'acropole, la «maison des amphores» et la «maison des mosaïques», ainsi que les structures d'habitat de la zone B, récemment fouillées. Toutes ces structures domestiques datent du IVe s., mais elles reflètent par leur orientation un plan antérieur à la destruction de 397. L'exemple le mieux connu est celui de la «maison des mosaïques», constituée d'une série de pièces disposées autour d'une cour centrale avec un péristyle orné de chapiteaux doriques. Le pavement en mosaïque composé de cailloux présentait des animaux en lutte. Ces scènes étaient elles-mêmes délimitées par une corniche de méandres et palmettes de type grec. Le plan urbain de Motyé au Ve s. était une conjonction de deux schémas différents : le premier, au centre, consistait en un réseau de rues orthogonales d'influence grecque; le second, par contre, à la périphérie était formé par un système radial délimité par une artère annulaire parallèle aux fortifications. La bande comprise entre cette route et la fortification contenait des implantations industrielles, comme l'indiquent des fouilles récentes sur les côtés N. et E. de l'île. Ce système radial reflète un modèle urbanistique de type oriental connu en Palestine à l'Âge du Fer et présente de grandes ressemblances avec l'urbanistique de Kerkouane en Tunisie.

Les implantations industrielles à la périphérie N., à côté de la nécropole, sont fort intéressantes. Là, on a découvert des traces du travail de la pourpre, à savoir de grands trous creusés dans la roche qui contiennent des restes de coquillages du type *murex trunculus*. Il y avait aussi deux fours à céramique. Plus à l'E., dans la zone K (FALSONE *et al.* 1980-1981; FALSONE 1989b), on a découvert un grand atelier de poterie, composé d'une cour intérieure, d'une série de pièces et d'installations diverses, de puits et de fours pour le travail de la céramique. On y a aussi trouvé, en phase de travail, des amphores en torpille en argile crue. On notera tout particulièrement les fours à plan bilobé, dotés d'une cloison médiane que soutenait la sole percée de carneaux. Ces installations s'inspirent de modèles phéniciens et syro-palestiniens connus à Sarepta, Meggido, Hazôr... (FALSONE 1981b, 1992a). Un four semblable, à plan bilobé, a été récemment découvert aussi sur le promontoire de Solanto, et quelque autre exemple en est connu en Espagne.

Enfin, un bon exemple de l'architecture urbaine du IVe s. est fourni par les remparts d'Éryx (BISI 1968b, 1968c, 1969a). Leurs structures sont l'œuvre d'ouvriers puniques ainsi que l'indiquent les signes alphabétiques

phéniciens gravés sur de nombreux blocs appartenant à des tours, poternes et courtines près de la Porta Spada; outre des lettres (*'alep*, *bet*, *'ayin*), on y a reconnu aussi trois signes en forme de croissant. Les enquêtes menées dans le passé en l'absence d'une bonne stratigraphie ne permettent pas de dater de façon satisfaisante les trois phases de construction qu'on observe dans l'édification des murailles. L'attribution ici proposée est suggérée par des caractères épigraphiques.

D'autres restes de fortifications d'époque punique, qu'il n'est pas davantage possible de préciser, sont connus à Palerme. La découverte la plus intéressante de ces dernières années concerne les restes d'une tour et d'une porte mis au jour dans les fondations du palais des Normands.

Au nombre des fortifications les plus imposantes du monde punique, il faut compter celles de Lilybée (DI STEFANO 1972). La cité avait la forme d'un quadrilatère défendu par de puissants bastions et par un profond fossé creusé dans la roche (28 m en largeur), qui protégeait les deux côtés intérieurs et donnait sur la mer, à proximité des ports. Les deux côtés extérieurs, pour leur part, étaient protégés par la mer qu'ils longeaient. Divers tronçons de ce fossé sont encore visibles, tandis que des restes de tours et de courtines ont été découverts lors de fouilles de sauvetage. On a aussi retrouvé des tronçons de galeries creusées dans la roche qui conduisaient de l'intérieur de la ville jusqu'au delà du fossé. Ce système défensif était pratiquement invulnérable, ainsi que le démontre la longue résistance que la cité opposa à Rome lors de la première guerre punique. Quant à l'implantation urbaine du site, elle suivait un schéma orthogonal typique de l'époque impériale qui pourrait refléter le système, plus ancien, d'époque punique. La majeure partie des vestiges d'habitat sont eux aussi d'époque impériale, mais, parfois, ils ont été tracés sur des structures d'époque punico-hellénistique.

E. *Cultes, lieux de culte et croyances religieuses*

Nous ne savons que peu de choses sur les temples et sanctuaires de tradition phénico-punique en Sicile. Quelques édifices découverts à Motyé remontent aux époques archaïque et classique : ainsi, le sanctuaire de Cappiddazzu, le *tophet* et deux petits temples dans les environs de la porte N. En revanche, tous les autres édifices sacrés trouvés ailleurs – ceux de Solonte, Sélinonte, Monte Adranone et Grotta Regina – datent de l'époque hellénistique.

Le sanctuaire de Cappiddazzu, à Motyé, fut en usage du VIIe s. à la fin de l'époque hellénistique. Sur ses ruines vinrent se superposer des structures d'époques romaine tardive, arabe et médiévale qui ont effacé les phases plus anciennes. À l'époque punique appartiennent sûrement le *temenos* quadrangulaire et, s'appuyant sur le côté N. de celui-ci, un temple à trois nefs, postérieur à 397. Celui-ci rappelle, par son schéma planimétrique, des édifices sacrés comparables trouvés à Chypre (par exemple, le temple d'Astarté à Kition). La présence de corniches à gorge égyptienne réemployées dans les fondations donne à penser qu'un édifice semblable dut exister au VIe/Ve s. Les fouilles menées par V. Tusa dans la nef centrale ont en outre mis au jour une construction plus ancienne (VIIe s.), mais plus modeste, avec des murets en pierraille brute et une grande fosse avec des cendres et des os d'animaux que le fouilleur à interprétés comme des restes sacrificiels. On n'a trouvé aucun objet de culte qui donne quelque indication sur la divinité à qui était dédié le lieu sacré; on note pourtant une exception : un tesson punique inscrit sur lequel on lit *lrbt* («à la Dame...») et qui se réfère probablement au culte d'Astarté.

Quant au *tophet* de Motyé, il est l'unique sanctuaire de ce type découvert à ce jour en Sicile. Il s'agit d'une enceinte à ciel ouvert, de plan trapézoïdal, d'environ 60 m en longueur, située à proximité de la plage, sur le côté N. de l'île. Grâce aux fouilles de l'Université de Rome (1964-1972), on a identifié sept strates d'urnes qui vont du VIIe s. au IVe/IIIe. Durant la période la plus ancienne, l'enceinte était plus petite et contenait des restes de petites structures, dont un puits et un *naiskos*, peut-être de type oriental. Dans la seconde moitié du VIe s., on observe une restructuration du lieu sacré : le champ d'urnes est élargi sur le côté E. et est englobé dans une courtine des fortifications, défendue par deux tours. Sur le côté O. est construit un petit temple de plan rectangulaire (10 x 15 m environ), avec des chapiteaux doriques et une tribune sur la paroi du fond. À cette même phase appartient un amas votif de statuettes en terre cuite puniques. D'un autre point provient un groupe de masques en terre cuite de grande qualité (*cf. infra*). En plus de très nombreuses urnes cinéraires contenant les restes de sacrifices humains ou animaux, on a trouvé un grande quantité de cippes et de stèles votives (plus d'un millier), dont une trentaine porte une dédicace à Baal Hammon, lequel était la principale divinité vénérée dans le sanctuaire.

Un autre petit temple motyen se trouvait sur le côté extérieur de l'entrée de la porte N.; de plan carré (4 x 4 m environ), il était orné de chapiteaux angulaires de type oriental et d'un petit autel cubique faisant face; fort délabré, il fut construit au cours du VIe s. et détruit en 397. Un autre édifice de plan rectangulaire, davantage en ruines encore, était situé

à l'opposé devant les bastions de la porte N., mais son interprétation comme lieu de culte relève de la pure hypothèse.

Pour ce qui regarde les édifices sacrés de l'époque hellénistique, les découvertes de Solonte présentent un grand intérêt. On signalera avant tout un autel à trois bétyles pilastriformes (FAMÀ 1980), auquel était attenant un petit bassin destiné à recueillir les restes sacrificiels et qui devait faire partie d'un édifice sacré à trois *cellae*. En deuxième lieu, on citera un temple jumeau, constitué de deux *cellae* rectangulaires contiguës, avec autel faisant face et tribune sur la paroi du fond; selon V. Tusa, sur chacune des deux tribunes se dressait une statue : l'une monumentale de Zeus de type classique, l'autre archaïque et féminine représentant une déesse orientale assise sur un trône (TUSA 1965). Un troisième édifice sacré, dans la partie haute de la cité, présentait un plan complexe, comprenant une *cella* rectangulaire dotée d'une petite niche et d'un espace arrondi de destination incertaine.

Quelques aires sacrificielles ont été identifiées dans l'habitat d'époque punique sur l'acropole de Sélinonte, conquise par les Carthaginois en 409 (sur Sélinonte punique, DI VITA 1953; TUSA 1966, 1971). On y observe des dépositions dans des amphores en torpille qui contenaient des restes d'animaux sacrifiés. On a aussi rattaché à des rites de type punique ou oriental d'autres structures sacrées découvertes à l'intérieur du sanctuaire archaïque de Déméter Malophoros, notamment un autel à trois bétyles semblable à celui de Solonte. Dans le petit temple de Zeus Meilikios on a trouvé un nombre considérable de stèles géminées dans lesquelles on a vu une influence punique. Toujours à Sélinonte, le culte d'Héraclès/Melqart était probablement pratiqué durant la phase punique du temple C sur l'acropole, ainsi que semblent le suggérer le grande nombre d'empreintes d'argile portant des scènes et des symboles relatifs à ce culte.

Un autre édifice de culte de type punique a été découvert sur l'acropole de Monte Adranone, un site indigène de l'intérieur. Ici aussi, il s'agit d'un temple jumeau, caractérisé par des éléments architecturaux de type oriental. Différents cultes devaient également être rendus à des divinités puniques dans la Grotta Regina, près de Palerme : là différentes inscriptions mentionnent des noms de dieu parmi lesquels Shadrapa. Une dernière aire sacrée existait probablement à Bagno dell'Acqua, sur l'île de Pantelleria, où P. Orsi découvrit un groupe de terres cuites féminines.

Reste le fameux sanctuaire – où était pratiquée la prostitution sacrée – d'Astarté Érycine, dont le culte se répandit, à l'époque romaine, en Afrique du N. et à Rome même (MOSCATI 1968d). Il ne reste aucune trace archéologique de l'édifice sacré qui fut bâti sur le sommet du mont

Éryx, entouré par des parois rocheuses abruptes, et qui est recouvert par un imposant château médiéval. Les fouilles conduites par G. Cultrera (CULTRERA 1935) ont mis au jour de modestes structures d'époque romaine parmi lesquelles le «puits de Vénus». Mais le document le plus intéressant est une inscription punique du IIIe/IIe s. (découverte au XVIIe s. et ensuite perdue, il n'en reste que deux copies manuscrites) qui fait mention du culte le plus célèbre et du nom de deux sufètes.

En plus d'Astarté à Éryx, de Baal Hammon à Motyé et à Lilybée, de Shadrapa à la Grotta Regina, d'autres divinités phénico-puniques devaient être vénérées en Sicile. Tanit est mentionnée sur la stèle de l'Acquasanta de Palerme, dont l'origine est, hélas, incertaine. Si celle-ci pouvait être assurée, il serait alors possible que sur la plage de l'Acquasanta ait été situé le *tophet* de la Palerme punique. Un autre *tophet*, celui de Lilybée, pourrait s'être trouvé sur le Timpone S. Antonio à Marsala. Il est de plus plausible qu'on puisse rattacher au culte de Tanit le grand nombre de symboles de cette déesse attestés dans la Sicile punique à Motyé, à Lilybée, à la Grotta Regina et à Scornavacche dans l'E. de l'île. Différents timbres amphoriques avec le symbole divin viennent de Sélinonte, Héracléa Minoa, Éryx et Syracuse (sur Tanit en Sicile, TUSA 1976; FALSONE 1978).

Outre ce que suggèrent les empreintes d'argile de Sélinonte, un culte de Melqart en Sicile est vraisemblable, ainsi que l'indique le toponyme *Ršmlqrt* attesté sur les monnaies, mais dont la localisation demeure incertaine (I.B.4 La numismatique *partim* Occident).

F. *Tombes et coutumes funéraires*

Le rite le plus ancien attesté en Sicile est l'incinération, dont l'usage était presque exclusif dans la nécropole archaïque de Motyé (fin VIIIe/VIIe s.).

Les adultes étaient incinérés et déposés dans quatre types de sépultures : a) tombe en ciste monolithique de forme cubique parfaitement travaillée; b) tombe en caisson quadrangulaire, constitué de quatre dalles grossières fichées verticalement dans le sol et couvertes d'une cinquième dalle horizontale qui faisait fonction de couvercle; c) tombe à petit puits circulaire creusé dans la roche; d) dépositions dans des amphores cinéraires. Dans l'aire de la nécropole on a aussi identifié des restes d'*ustrina*. Environ 200 (?) tombes de ces types furent découvertes par J.I.S. Whitaker, mais le mobilier en a été dispersé : 170 autres tombes sont venues au jour au cours des fouilles reprises récemment. On rencontre encore trois sépultures d'enfants, inhumés et non incinérés et déposés à l'intérieur d'amphores. Le rite de l'incinération fut presque certainement introduit par les Phéniciens d'Orient, car il est assez répandu dans les nécropoles de l'Âge du Fer dans l'aire syro-palestinienne.

Dans l'autre nécropole motyenne, d'époque plus tardive (VIe-Ve s.), sur le promontoire de Birgi (FALSONE 1987b), l'incinération semble se maintenir, mais c'est l'inhumation qui prévaut, et de nombreux sarcophages y ont été découverts. Quelque autre inhumation isolée a été identifiée récemment le long des murailles sur le côté E. de l'île. Tant à Motyé qu'à Birgi, on n'a jamais découvert de tombes monumentales, ce qui s'explique probablement par la friabilité du sous-sol.

Des monuments funéraires de plus grandes dimensions sont en revanche fort répandus dans les nécropoles de Palerme, Pizzo Cannita, Solonte et Lilybée. Il s'agit de tombes à hypogée creusées dans la roche; elles sont constituées par une chambre funéraire pourvue d'un *dromos*, simple ou à degrés, ou d'un puits. Des niches sont souvent creusées dans les parois de la chambre; on trouve aussi des sarcophages creusés *in situ* dans la roche. D'autres fois, des sarcophages monolithiques étaient apportés depuis l'extérieur. Ces structures funéraires trouvent leur origine en Phénicie (grandes nécropoles royales de Byblos et de Sidon) et sont typiques de Carthage et du monde punique.

En Sicile, la plus ancienne nécropole de ce type est celle de Palerme (CAMERATA SCOVAZZO & CASTELLANA 1981; TAMBURELLO 1974, 1986), située hors les murs. Les plus anciennes tombes y remontent à la fin du VIIe s., mais la phase de développement maximum se place entre les VIe et IVe s. Bon nombre des tombes furent réutilisées pendant longtemps (au moins jusqu'au Ier s. ap. J.-C.) et elles contiennent souvent de nombreuses dépositions et un riche mobilier. Celui-ci comprend, outre du matériel punique (céramique, bijoux, armes...), un abondant matériel grec d'importation (amphores vinaires, céramique corinthienne, attique et siciliote...).

D'autres tombes à chambre ont été découvertes à Pizzo Cannita, dans la localité de Portella di Mare, d'où proviennent les deux sarcophages phéniciens anthropoïdes, et aussi dans la plaine de S. Flavia près de Solonte. Les tombes de ces deux sites sont assez semblables à celles de Palerme et remontent au VIe/Ve s. Celles de Solonte furent souvent réutilisées à l'époque hellénistique.

C'est à cette époque qu'appartient la nécropole des Capucins à Lilybée. Le type qui y prévaut est celui de la tombe à chambre hypogée. Au contraire de ce qui se passe dans les sites de la côte N.-occidentale, où l'accès aux tombes se fait presque toujours par un *dromos*, à Lilybée, l'entrée est constituée par un puits vertical (dont la profondeur peut atteindre 10 ou 12 m), pourvu d'entailles ménagées latéralement dans les parois afin de faciliter la descente. Des fouilles récentes ont mis au jour des vestiges, fort en ruines, de grands monuments funéraires, dont subsistent la tribune quadrangulaire et des éléments architectoniques décorant l'édifice. On signalera encore que la nécropole a également livré une série d'édicules peints dont on sera amené à reparler (*cf. infra*).

Enfin, dans les nécropoles puniques de Sicile, de Palerme à Lilybée, on trouve fréquemment, à côté des tombes à hypogée, d'autres types de sépultures. Les tombes à fosse rectangulaire creusées dans la roche sont assez courantes; on citera ensuite les dépositions dans des amphores, ainsi

que les urnes cinéraires, également nombreuses. En outre, le rite de l'incinération, attesté également à Éryx dans une nécropole du IVe/IIIe s., continue à être pratiqué parallèlement à l'incinération.

G. *Arts*

1. *Statuaire*

En Sicile, on connaît des exemples, peu nombreux mais significatifs, de sculpture monumentale qui se rattachent à la tradition phénicienne et orientale. Une description de différentes pièces figurant déjà dans ce volume (II.17c L'art. Sculpture en ronde-bosse), on se contentera ici de quelques remarques.

Une première pièce intéressante, découverte à Motyé en 1793, est un groupe qui représente deux lions en train d'attaquer un taureau (*cf.* II.17c L'art. Sculpture en ronde-bosse, fig. 7). Le thème rappelle un schéma connu dans l'art grec archaïque, mais trouve ses origines dans l'art de l'Orient ancien. La date à laquelle on la faisait généralement remonter, à savoir le VIe s., a été récemment rabaissée au Ve s. par MERTENS-HORNS 1993.

Une autre sculpture digne de considération est le torse acéphale de Marsala, découvert dans les années '30 dans la lagune de Motyé (MINGAZZINI 1938; FALSONE 1970, 1989a) (*cf.* II.17c L'art. Sculpture en ronde-bosse, fig. 5). Son schéma, qui dérive de la sculpture égyptienne d'époque pharaonique, est typique de la statuaire phénicienne d'Orient et est attesté surtout à Chypre. Contrairement à tout ce qu'on a pensé dans un premier temps, la sculpture est en pierre arénaire locale et il faut la considérer comme l'œuvre d'un sculpteur punique motyen, datable *c*.500. À la suite de la découverte, à proximité, d'une énorme architrave à gorge égyptienne, il semble probable que le torse fut érigé à l'intérieur d'une chapelle de type oriental se trouvant dans la lagune de Motyé (FALSONE & BOUND 1986, p. 162, fig. 2).

Il devait y avoir d'autres sculptures monumentales à Motyé, ainsi que l'indique un pied humain (inédit) de grandes dimensions. Le pied reposait sur un socle rectangulaire et devait appartenir à une statue colossale haute de plus de deux mètres.

Quant à Solonte, on y a retrouvé une statue de dimensions moyennes, fort endommagée et datable du VIe s., en pierre arénaire, qui représente une déesse assise sur un trône (II.17c L'art. Sculpture en ronde-bosse, fig. 6) flanqué de deux sphinx selon un schéma typique de l'art phénicien. Une autre statuette, tout à fait semblable par son schéma, vient de Motyé, mais, dans ce cas, au lieu de sphinx, on a un couple de lions. Une

inscription punique, presque illisible, gravée sur la base, serait, selon certains, une dédicace à Astarté.

Si toutes ces sculptures sont l'œuvre d'artistes puniques de Sicile, il n'en va pas de même pour les deux sarcophages anthropoïdes en marbre de Pizzo Cannita, qui sont des importations. Les deux pièces représentent sur le couvercle des personnages féminins. La première est vêtue d'une ample tunique finement drapée et tient en main un *alabastron* (*DCPP*, fig. 284); la seconde, en revanche, a le corps couvert d'un fourreau lisse et moulant, duquel on voit poindre les pieds nus et les bras qui tombent le long des flancs. On remarquera le traitement des cheveux ondulés, qui retombent, en deux bandes, sur la poitrine, ainsi que le léger mouvement des plis des demi-manches. Les deux sarcophages laissent clairement paraître l'influence de l'art grec de «style sévère» et datent du Ve s.

2. *Cippes et stèles*

Pour ce qui est des cippes et des stèles, la meilleure documentation vient une fois de plus de Motyé. Les cippes les plus anciens (VIIe s.) consistent en une douzaine de pièces découvertes dans la nécropole archaïque et qui montrent une représentation bétylique simple ou double (fouilles Whitaker). Par ailleurs, environ 1 100 d'entre eux ont été découverts lors de la fouille du *tophet* (MOSCATI & UBERTI 1981); une présentation en figure déjà dans ce volume (II.17d L'art. Sarcophages, relief, stèles).

On signalera toutefois une pièce unique : un bétyle de forme ovoïde (FALSONE 1993a), caractérisé par une petite gorge égyptienne à la base qui rappelle des représentations semblables sur les cippes-trônes du *tophet* de Carthage et qui s'inscrit dans la tradition des pierres sacrées de forme ronde du monde phénicien. Toujours en provenance du *tophet*, on retiendra encore deux grands cippes-trônes en tout point semblables à ceux de Carthage et de Tharros, qui présentent une «idole-bouteille» sculptée en haut-relief et figurant à l'intérieur d'un trône flanqué de deux brûle-parfum. Pour ce qui est des stèles, les types attestés à Motyé sont assez courants dans le monde punique. On notera diverses représentations anthropomorphes d'origine orientale. Une des plus fréquentes est celle de la femme debout, vue de face, qui porte généralement un habit schématisé de forme triangulaire et une lourde perruque à la mode égyptienne. D'autres représentations féminines sont la femme avec un disque à la poitrine, celle qui tient un tambourin et la femme nue qui se presse les seins, vraisemblablement une déesse de la fertilité. Parmi les représentations masculines, il y en a quelques-unes en bas relief de grande qualité. On épinglera deux personnages qui se font face avec le *chendjit*, de style égyptisant, et aussi le personnage barbu coiffé d'une tiare ovoïde et avec des boucles sur la nuque, qui s'inspire de modèles orientaux. Un autre personnage égyptisant, avec le poing à la poitrine, rappelle le schéma du torse de Marsala. Fort significative est encore la «stèle du *kouros*», dans laquelle le même personnage est nu, dépourvu de pagne et laissant paraître une influence grecque. D'autres stèles motyennes montrent des figures anthropomorphes, stylisées et schématisées, à mi-chemin entre iconisme et aniconisme.

Toutes ces stèles de Motyé, pour la plupart en arénaire local, sont l'œuvre de tailleurs de pierre puniques résidant dans la cité.

D'autres stèles puniques de Sicile sont plus tardives (IIIe-IIe s.). Quatre viennent de Lilybée, qui représentent des personnages féminins face à divers objets de culte puniques (caducée, signe «de Tanit», encensoirs...). Dans ce groupe, la stèle la plus intéressante, dédiée par un certain Hannon à Baal Hammon, représente une scène de culte à l'intérieur d'une chapelle : un prêtre, dans l'exercice de ses fonctions, se tient devant un autel surmonté de trois bétyles. Une stèle semblable, de type carthaginois, vient de l'Acquasanta, près de Palerme et représente une main ouverte; elle est dédiée à Tanit et Baal Hammon. Toujours d'époque hellénistique, on citera quelques stèles en arénaire de Solonte qui présentent, en bas-relief, un cavalier armé d'une lance et d'un grand bouclier rond à l'intérieur d'un encadrement architectonique de type classique (II. 18 L'art. Sarcophages, relief, stèles).

Les stèles géminées de Sélinonte, découvertes dans les fouilles du sanctuaire de la Malophoros à l'intérieur de l'enceinte de Zeus Meilichios (DI VITA 1964), sont fort différentes et par le style et par l'iconographie. Elles appartiennent à la période punique de la cité grecque (IVe-IIIe s.) et présentent une diade divine, généralement composée de deux têtes, l'une masculine et barbue, l'autre féminine, se tenant sur une base lisse commune. Sur le plan stylistique, on distingue deux groupes : dans le premier, les figures sont incisées, fortement stylisées, et les traits anatomiques du visage sont grossiers et schématisés; dans le second, le rendu plastique correspond, en revanche, à la manière grecque. L'origine punique des stèles de Sélinonte n'est pas sûre; nombreux sont néanmoins ceux qui considèrent qu'elles sont l'œuvre de tailleurs de pierre puniques, pour lesquels les deux divinités représentées ici seraient à identifier avec Tanit et Baal Hammon (TUSA 1985a, p. 624).

Enfin, la nécropole de Lilybée a livré une série d'édicules funéraires (ainsi *DCPP*, fig. 206), découverts à la fin du XIXe s. et qui ont tout à fait l'aspect d'un petit temple de style *in antis* de type classique; d'autres, moins élaborés, présentent une simple niche. Ils sont en pierre arénaire et recouverts d'un stuc qui forme une couche de fond pour une peinture polychrome. À l'intérieur de l'édicule est généralement peinte une scène de banquet funèbre dans laquelle le défunt, étendu sur une *klinè*, se trouve vis-à-vis d'une femme et est entouré par divers symboles de l'au-delà. Une formule propitiatoire en grec complète la scène. Sur le fronton et les colonnes, en revanche, ce sont des symboles typiques du monde punique (le croissant et le disque solaire, le signe «de Tanit», le caducée) qui sont

peints. On date ces édicules de Lilybée entre les Ier s. av. et Ier s. ap. J.-C.; ils démontrent la survivance des croyances funéraires propres à la culture punique jusqu'à l'époque romaine impériale.

3. *Masques et terres cuites*

Un groupe remarquable de masques en terre cuite, datables de *c*.500, vient du *tophet* de Motyé. Cinq pièces sont des protomés féminines de style égyptisant, mais l'exemplaire le plus précieux est un masque d'homme ricanant. La tête est chauve, les yeux, en forme de demi-lune, sont travaillés en ajouré, la bouche esquisse une grimace satanique et les profondes striures sur les joues indiquent des tatouages (*DCPP*, fig. 229). Ce type de masque, fréquent à Carthage et dans le monde punique, avait une signification apotropaïque. L'exemplaire de Motyé, moindre que grandeur nature, ne pouvait être porté sur le visage mais il était probablement suspendu à mur à l'intérieur du lieu de culte. D'autres pièces inédites de Motyé sont deux masques de silène cornu à la langue pendante, une tête masculine – peut-être celle d'un guerrier, coiffé d'un casque en calotte, ainsi qu'une autre tête schématisée, avec des boucles en perles. Quelque demi-masque de type grotesque provient aussi de Lilybée.

Le plus ancien exemplaire de statuette en terre cuite (VIIe s.) a été livré par la nécropole archaïque de Motyé. Il s'agit d'une figurine nue, parée de colliers et d'une ceinture, qui porte les mains aux seins. Les détails du visage et les parures sont peints; les attributs sexuels, fort accentués, indiquent qu'on a affaire à une déesse de la fertilité. Des caractères semblables se retrouvent dans un groupe de statuettes travaillées au tour et provenant du *tophet* de Motyé : le corps est fort schématisé, de type cylindrique ou en cloche, la tête est ronde; les autres parties de l'anatomie, comme les seins, les bras, les yeux et les oreilles, étaient appliquées. Quelques-unes de ces statuettes portent sur la tête ou dans les bras une lampe *bilychne* de type punique, et il est probable qu'elles aient eu une fonction rituelle.

Parmi les terres cuites, on comptera un groupe d'*arulae* (petits autels) en terre cuite trouvées à Motyé et à la Cannita. Elles sont en forme de caissons parallélépipèdes avec des bords faisant saillie et elles rappellent par leur typologie des modèles grecs. Sur la face de devant toutefois, elles présentent des scènes de lutte d'animaux qui reflètent un schéma d'inspiration orientale. Le motif le plus courant est celui des deux griffons qui se font face et qui abattent un cheval. C'est à une époque plus tardive que remontent deux *arulae thymiatéria* trouvées à Solonte.

Elles ont la forme d'un tambour mouluré au sommet et elles présentent, sur trois registres, une séquence de diverses représentations appliquées en relief, dont quelques symboles d'origine punique (coq, caducée, signe «de Tanit»).

Une autre catégorie d'objets comprend les moules à gâteau qui portent en négatif des motifs orientaux de type oriental, dont la sphinge, la fleur de lotus, le scarabée ailé... Une série de moules de ce type, en grande partie inédite, vient de Motyé.

4. *Céramique*

La plus ancienne céramique de tradition phénicienne trouvée en Sicile vient de la nécropole archaïque de Motyé. La catégorie la plus fine est celle à vernis rouge (*Red Slip*), qui comprend les bouteilles avec bord à bobèche, les *oinochoès* trilobées, les vases-chardons, les plats et autres vases de forme ouverte. Toutes ces formes sont assez répandues dans le répertoire des colonies phéniciennes d'Occident et subissent, avec le temps, une évolution progressive vers des formes toujours plus aberrantes. Elles se maintiennent jusqu'au VIe/Ve s. comme le montrent diverses trouvailles des nécropoles de Palerme et de Solonte, qui ne présentent pas le vernis rouge typique.

À l'époque archaïque, les récipients les plus grands, comme les amphores, présentent souvent une décoration linéaire peinte en brun de type métopal qui, selon certains, pourrait dériver de la céramique géométrique du monde indigène.

On peut rattacher au substrat indigène un catégorie particulière de vase qui comprend les casseroles tronco-coniques à empâtement. Ces formes se maintiennent de l'époque archaïque (Motyé, Palerme) jusqu'à une époque plus tardive (Lilybée, Solonte).

Quant aux amphores de transport, la forme ovoïde avec un court bord en tortillon prévaut à l'époque archaïque ; à partir du VIe s., elle est remplacée par la forme typique en torpille qui continue jusqu'à l'époque tardive.

5. *Verrerie*

Une série de vases en pâte vitrée polychrome vient des fouilles de Motyé. Les formes les plus courantes sont des *amphoriskoi* et des cruchons miniatures de type grec. Celles d'origine punique, comme la gourde à embouchure trilobée, sont plus rares. Toujours de Motyé, on citera une série de demi-masques en verre polychrome. Il s'agit de visages schématisés, stylisés, parfois barbus, présentant souvent des bouclettes en

anneau. Des découvertes semblables, d'un type fort répandu dans le monde punique, proviennent de Palerme et de Monte Porcara.

Parmi les vases en pâte vitrée émaillée, il faut mentionner un *alabastron* de couleur turquoise, avec la représentation d'un faon, de la nécropole archaïque de Motyé. De semblables petits pots et figurines en faïence viennent de la nécropole de Fuscus à Syracuse, et aussi d'autres colonies grecques siciliotes; il s'agit vraisemblablement d'importation de la Méditerranée orientale.

6. *Amulettes, objets en or et armes*

Les nécropoles puniques de Sicile ont livré toute une série d'amulettes et de scarabées typiques du monde punique. Parmi ceux-ci, les motifs d'influence égyptienne prévalent. On signalera tout particulièrement quelques scènes de style oriental gravées sur des sceaux, des gemmes et des scarabées. On connaît aussi des bijoux et objets en or : bagues, boucles d'oreilles et perles de collier en or, en argent et en bronze. On mentionnera un médaillon de Motyé, en forme de disque, décoré par granulation avec des motifs religieux typiques du monde punique. En revanche, les produits manufacturés en bronze sont fort rares : parmi eux, quelques figurines d'Isis qui allaite Horus et une statuette (inédite) d'un personnage masculin égyptisant en provenance de Motyé.

Pour ce qui est des armes, une série impressionnante d'épées et de poignards en fer a été trouvée dans les nécropoles de Motyé et Palerme. Toujours de Motyé proviennent, en grande quantité, des pointes de flèche en fer et en bronze ainsi que des projectiles en bronze en forme de gland.

D'autres catégories de produits manufacturés sont constituées par les os travaillés, les œufs d'autruche à décoration peinte, les fragments de corail et d'autres objets qu'il serait fastidieux de détailler ici. Toute cette production artisanale est néanmoins fort répandue dans tout le monde punique d'Occident et constitue un témoignage éloquent de la culture punique en Sicile (sur l'art punique en Sicile en général, MOSCATI 1987c).

CHAPITRE 9

MALTE

A. Ciasca

L'espace dans lequel on situe la culture de la Malte phénicienne est géographiquement limité à l'archipel de même nom, composé des deux îles principales de Malte et Gozo, ainsi que de l'îlot de Comino. Les prolongements naturels de Malte, encore que, du point de vue archéologique, ils ne soient documentés que partiellement et de manière diverse, peuvent être recherchés en Sicile (distante d'environ 80 km seulement) et en Afrique du N. (*cf.* la tradition de la fondation d'Acholla en Libye).

Parmi les rares indications qu'on peut déduire des sources littéraires anciennes, celles qui font référence à Malte à propos des navigations phéniciennes (DIOD. V 12, 3) et des rapports avec les Carthaginois (ETIEN. BYZ., *s.v. Melite*) présentent un intérêt particulier (BUNNENS 1979). Citée comme siège de contingents carthaginois au cours des deux premières guerres puniques et en proie pour ce motif à des incursions, Malte fut conquise par les Romains en 218 av. J.-C. Le plus remarquable est l'intérêt spécifique et fondamental que Malte présente pour la navigation phénicienne en Occident, surtout à l'époque des premières fondations, ainsi que, par la suite, pour la sécurité de Carthage.

A. *Chronologie et périodisation*

Dans cette évaluation de l'histoire de la culture phénicienne à Malte, on se propose d'insérer les données dans le schéma chronologique suivant :
- époque phénicienne ancienne : VIIIe-VIIe/VIe s.
- époque phénicienne récente : VIe-IVe s.
- époque punique hellénistique : IVe s.-Ier s. av. J.-C./Ier s. ap. J.-C.

Le choix de cette périodisation – pour schématique qu'elle soit, ainsi proposée de façon concise et de manière à répondre à des exigences essentiellement pratiques – est toutefois particulièrement justifié par plusieurs caractéristiques qui ont été mises en évidence dans le facies phénicien de Malte et qui peuvent être considérées, du moins en l'état

actuel des connaissances, comme les plus représentatives de celui-ci. En premier lieu, on citera l'aspect remarquablement unitaire qu'offre le processus de développement typiquement insulaire de la culture en question; dans cette dernière, les influences des régions voisines, en particulier de Carthage et de son territoire, sont peu reconnaissables. En second lieu, on prendra note de la participation de la communauté maltaise à des manifestations qui prennent place à l'époque hellénistique dans le cadre plus vaste des cultures du bassin méditerranéen.

On y ajoutera une considération préliminaire d'une certaine importance, qu'il est indispensable de mettre expressément en avant à propos de Malte (mais qui serait tout aussi appropriée, du moins en l'état actuel de la recherche, pour d'autres régions touchées par la présence permanente des Phéniciens). Il s'agit à nouveau d'une question, qu'il ne semble pas oiseux de poser, de terminologie et de contenu. Le terme «phénicien» pour qualifier la culture historique de Malte ou ses manifestations est utilisé ici pour désigner un complexe articulé qu'il est possible de définir comme tel avec certitude, sur la base de composantes significatives et non-équivoques, comme la langue, la religion, la culture matérielle. Ceci ayant été précisé d'emblée, il importe de dire encore, et de tenir présent à l'esprit, que, du point de vue archéologique, l'aspect phénicien le plus ancien qui a été conservé est d'une norme sensiblement différente de celui qu'on observe à même époque dans les cités asiatiques, bien qu'il puisse être légitimement considéré comme un de ses «antécédents». Dans la pratique, «phénicien» sera utilisé comme une formulation abrégée de «phénicien d'Occident» ou, en l'occurrence, de «phénicien de Malte».

Toujours à propos de Malte, on note que l'habitude d'utiliser le terme «punique» pour la (les) période(s) centrale(s) des cultures historiques documentées entre les VIe et IVe s. peut certes convenir parfaitement à des situations comme celles qu'on trouve en Sardaigne ou dans les Baléares, dans la mesure où l'on y distingue la marque d'une influence carthaginoise qui à maints égards est tout à fait considérable, qui trouve son origine dans un moment relativement aisément identifiable et qui, en plus d'être liée à des programmes de «repeuplement» des deux grandes îles, est motivée économiquement et politiquement. Il n'y aurait toutefois pas la même utilité à l'appliquer au «cas» maltais, car cela s'avérerait peut-être tout bonnement une source de distorsion. On veillera également à éviter des termes comme «archaïques» et «classiques»; ceux-ci, encore qu'ils soient de nature à fournir au lecteur une référence temporelle immédiate, sont chargés de valeurs culturelles qui semblent trop éloignées de la réalité maltaise, et ce nonobstant qu'ils puissent être reconnus comme possibles dans d'autres situations (Carthage et peut-être la Sicile).

En revanche, l'idée d'utiliser une expression comme «punique hellénistique» pour la période entre le IVe s. av. et le Ier s. ap. J.-C. résulte de ce qu'on considère que ces siècles précisément représentent un moment profondément «unificateur», qui lie l'archipel maltais au reste du monde punique, contribuant à des réalisations qui s'insèrent bien parmi les expressions régionales de l'époque hellénistique. Qu'à partir de 218 Malte soit politiquement romaine semble un fait qui ne pénétrera la sphère de la tradition culturelle locale que progressivement, s'y introduisant de façon ample et reconnaissable.

La définition temporelle de la culture phénicienne des îles maltaises se heurte à des problèmes en substance similaires, sinon identiques, à ceux auxquels on est confronté dans les autres aires de la colonisation phénicienne.

Nous considérons que toute chronologie de type strictement archéologico-culturel – laissant donc de côté les déterminations au C14, la dendrochronologie... – se base : a) sur des synchronismes par associations matérielles avec des objets, le plus souvent de provenance étrangère, dont la situation dans le temps est bien connue ou relativement mieux connue que celle qu'on entend définir; b) sur des confrontations avec des facies comparables caractérisés par des aspects communs. Pour ce qui regarde le premier point, la fiabilité de l'information pourra être considérée comme satisfaisante si les associations sont nombreuses et si elles sont réparties uniformément dans le cours du processus culturel de la région; elle semblera de plus en plus réduite à mesure que seront moins remplies ces deux conditions. Pour le second point, on estime théoriquement praticables des confrontations avec des facies distants dans l'espace – dans notre cas, par exemple, avec des centres de la Phénicie asiatique – et/ou avec des centres très proches également du point de vue géographique, par exemple Carthage; de telles comparaisons pourront aussi fournir des indications relatives, du type «antériorité» ou «postériorité».

Pour ce qui concerne la chronologie absolue, au stade actuel des recherches, l'archéologie maltaise autorise à placer la plus ancienne présence phénicienne dans l'archipel dans le courant du VIIIe s., essentiellement sur base de confrontations typologiques et formelles entre le premier horizon céramique qu'il est possible de mettre en évidence (CIASCA 1982; CULICAN 1982) comme phénicien local, et d'autres du Proche-Orient ainsi que de divers centres occidentaux (Carthage, Sulcis). La céramique d'importation associée dans du mobilier funéraire – en l'occurrence, d'ateliers grecs à localiser plus précisément – est rare et doit être située au début du VIIe s. (pour des évaluations récentes de ces

importations et pour des erreurs commises, GRAS 1985, p. 299-304, en particulier à propos d'un tombe de Ghaijn Qajjet, avec des inhumations d'époques différentes; *cf.* aussi avec d'autres erreurs, BONANNO 1988, p. 419). La définition du terminus chronologique inférieur présente aussi quelque marge d'incertitude, dans le sens où l'on ne peut, loin s'en faut, exclure que la culture phénicienne puisse s'être maintenue à Malte – par exemple dans l'usage de la langue – bien au delà de la période hellénistique, jusqu'à l'époque romaine impériale, comme cela est le cas ailleurs (*cf.* I.A.I.1 Les inscriptions). Le terminus qu'on propose – au Ier s. av./Ier s. ap. J.-C. – est un choix imposé par la prudence; il se fonde aussi bien sur l'emploi du néopunique (très précisément attesté par exemple comme langue écrite sur la céramique de la période) que sur les productions céramiques qui peuvent encore être considérées comme la manifestation tardive de traditions qui remontent en dernière analyse au répertoire trouvant ses origines dans les cités phéniciennes d'Asie.

B. *Établissements et économie*

Les habitats d'époques phénicienne ancienne et phénicienne récente de Malte et Gozo sont pratiquement inconnus en raison des caractéristiques géomorphologiques des deux îles, à la couche d'humus très faible, constamment attaqué par l'érosion. De plus, l'intense peuplement moderne – dont on peut placer l'origine en 1530 ap. J.-C., lorsque Charles Quint en fit don aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et qui a conduit à terme au sur-développement du secteur central côtier autour de La Valette – a entraîné, particulièrement dans les régions centrales de l'île principale, une très forte réduction, voire la disparition presque totale, de la terre cultivable recelant les vestiges antiques. C'est pourquoi, dans l'enquête sur les motifs et les formes de l'établissement phénicien à Malte, peuvent entrer en compte des considérations d'ordre historique parfois bien éloignées les unes des autres, qui privilégient au coup par coup les aspects commerciaux, les aspects stratégiques, sans exclure les aspects religieux (récemment, BONNET 1988, p. 244).

En dépit de cet état de choses, on estime possible de reconstruire au moins la distribution des habitats et d'élaborer des hypothèses sur la structure générale, historique et typologique, de l'établissement phénicien à Malte. Des instruments valables sont fournis par la topographie, la localisation des nécropoles d'époque phénicienne, la carte des établissements indigènes pré-phéniciens (surtout de l'Âge du Bronze).

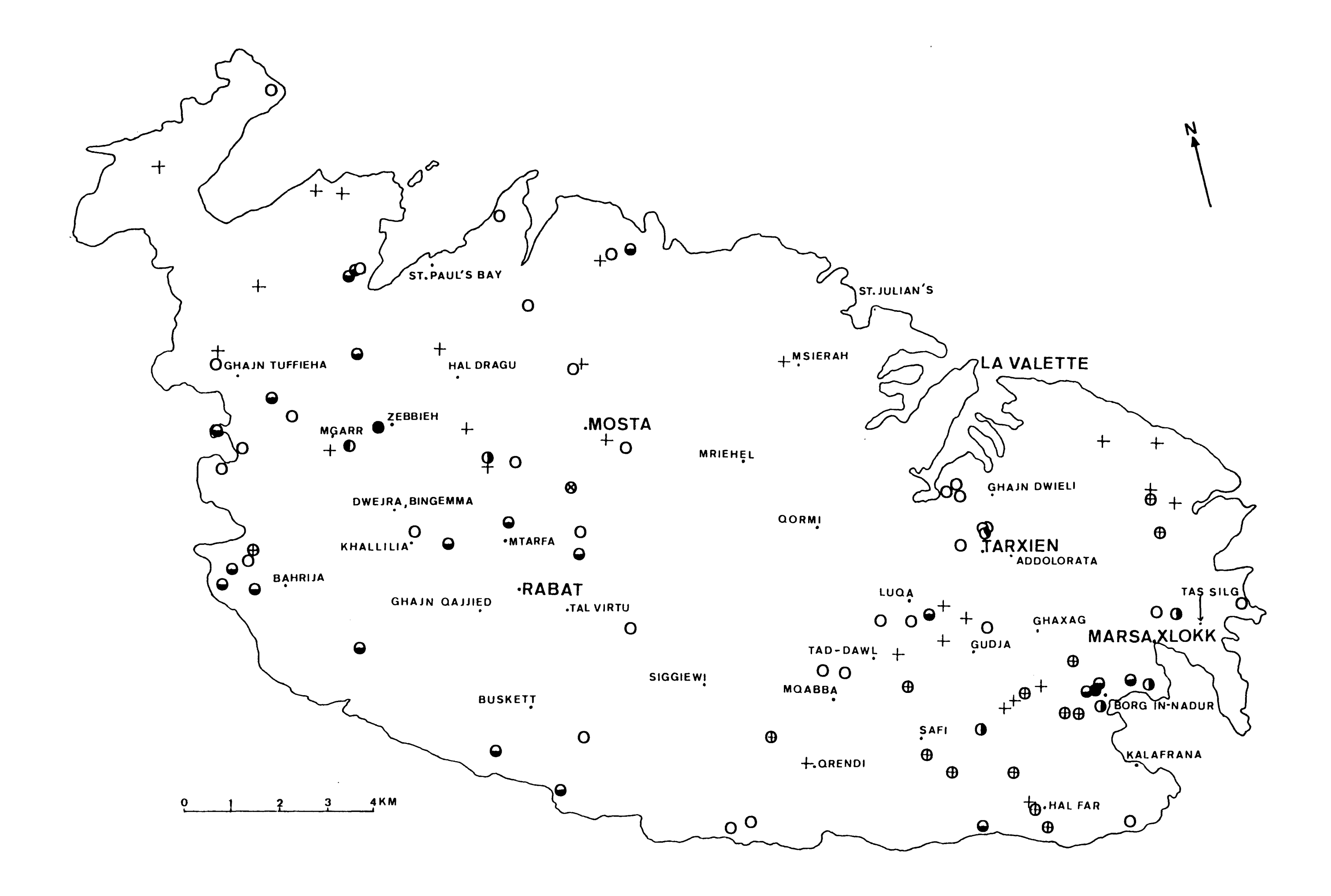

N
ST. PAUL'S BAY
ST. JULIAN'S
GHAJN TUFFIEHA
HAL DRAGU
MSIERAH
LA VALETTE
ZEBBIEH
MGARR
.MOSTA
MRIEHEL
GHAJN DWIELI
DWEJRA, BINGEMMA
QORMI
KHALLILIA
MTARFA
TARXIEN
ADDOLORATA
BAHRIJA
RABAT
TAL VIRTU
GHAJN QAJJIED
LUQA
TAS SILG
GHAXAG
MARSA XLOKK
GUDJA
TAD-DAWL
SIGGIEWI
MQABBA
BUSKETT
BORG IN-NADUR
SAFI
KALAFRANA
QRENDI
HAL FAR
0 1 2 3 4 KM

Fig. 1. (ci-contre). Malte phénicienne et punique (d'après CIASCA 1982), avec indication des trouvailles de l'Âge du Bronze (d'après EVANS 1971).
◐ Néolithique et Âge du Cuivre; O Âge du Cuivre; ⊗ probablement Âge du Cuivre; ◒ Âge du Bronze; ◑ Âge du Cuivre et Âge du Bronze; ⊕ probablement Âge du Bronze; ● Néolithique, Âge du Cuivre et Âge du Bronze; + Préhistorique; pas de datation plus précise possible (V. K. *del.*).

Nous nous attacherons aux données et problèmes de l'île principale, Malte.

Nature des côtes et distribution des établissements sont indubitablement liées. En substance, toute la côte occidentale, très haute et à pic, est impraticable depuis la mer; la zone septentrionale, elle aussi, est peu adaptée à accueillir des habitats de quelque consistance, en raison de la série de failles transversales qui provoquent des différences de niveau très sensibles dans le micropanorama maltais (dans les années 1875-1880, cet endroit fut choisi pour la construction de la ligne de fortins anglais appelée «*Victoria Lines*»). En revanche, sur les côtes orientale et méridionale, de nombreux points sont appropriés aux exigences de la pêche et de la navigation – du simple lieu d'accostage pour petites embarcations à tirer au sec pendant la nuit jusqu'aux grandes baies découpées qui fournissent un abri sûr contre les vents (baies de la Mellieha, S. Paul, Salina, S. George, S. Julian, Marsamxett, Marsaskala, S. Thomas, Marsaxlokk...). La nature puissante et les eaux profondes du Grand Harbour ne militent pas a priori pour une utilisation habituelle et continue de celui-ci à époque antique; mais en faveur de celle-ci, on citera la concentration d'habitat/habitats autour de la moderne Pawla sur la baie de Marsa, au fond du Grand Harbour. Les seules plaines alluviales de quelque importance sont celles de Burmarrad et de Marsa, respectivement au N.-E. et au S.-E. de Malte, sans aucun doute les zones les mieux adaptées à des installations liées à l'exploitation agricole : une confrontation convaincante peut être entreprise avec la carte des trouvailles de l'Âge du Bronze (EVANS 1971) (fig. 1). La distribution des nécropoles – les plus nombreuses et typiques sont les tombes, creusées dans la roche, avec chambre à puits d'accès, malheureusement très souvent utilisées de l'époque phénicienne ancienne à l'époque byzantine (*Museum Annual Reports*, Malte 1906-1993) – confirme cette lecture, en substance pour tout le secteur oriental. La documentation archéologique disponible privilégie les siècles correspondants à la période punique hellénistique, avec des indications claires pour des époques antérieures, surtout V^e^ et IVe s., mais qui peuvent aller jusqu'au VIIe s., par exemple autour du centre moderne de Pawla (BALDACCHINO 1951, fig. 8 C2, 11 E24, E27).

C'est une valeur en partie différente qu'on accordera aux vestiges antiques de l'extrémité S.-E. de l'île, dont la densité est remarquable pour l'Âge du Bronze, à l'abri de la baie de Marsaxlokk.

Sur la base de ces analyses, on peut identifier trois typologies d'établissements pertinentes déjà pour la période phénicienne ancienne.

Une première typologie est un habitat avec de nombreux petits noyaux/villages contigus, qui n'atteignent de grandes dimensions (également par agglomérations et fusions ?) qu'aux époques punique hellénistique tardive et romaine impériale. Cette typologie correspond à la zone centre-orientale, autour des cités modernes de Mosta, Tarxien, Pawla... Pour tout ce secteur, on observe que les groupes de tombes conservés ne se rapportent pas à des centres situés exactement sur la côte, encore que les distances soient dans l'absolu modestes.

Un second panorama en partie différent pourrait être reconstitué pour l'extrémité S./S.-E. de Malte, autour de la grande baie de Marsaxlokk. D'un point de vue naturel, il s'agit certainement de l'endroit le plus propice à l'implantation d'un grand établissement côtier (ou même de plusieurs, de dimensions diverses ?), grâce à un excellent port naturel qui permet un accostage sûr quel que soit le vent. Pour tout ce qui regarde l'époque historique, on déplore toujours non seulement l'absence généralisée de vestiges relatifs à des habitats mais aussi une information très maigre provenant de tombes. Ce qui émerge surtout de ce secteur sont des complexes religieux habituellement du Chalcolithique, avec des constructions de temples du type «mégalithique maltais» dont la fréquentation se prolonge au Bronze Final (phase de Borg in-Nadur) : ainsi à Borg in-Nadur et Tas Silg, sur des sites où apparaissent ensuite respectivement un village fortifié et un grand sanctuaire phénicien (une phase de facies Borg in-Nadur y a été aussi mise en évidence). Sur l'actuelle laisse, des restes de silos du type utilisé pour les denrées alimentaires à l'Âge du Bronze seraient des indices d'un établissement côtier ou d'un port doté d'installations de genres variés (TRUMP 1961; EVANS 1971).

Le troisième panorama, dans la zone occidentale, en correspondance avec la haute côte rocheuse dont on a parlé, a livré, au cours des deux derniers siècles, un nombre imposant de tombes, avec une sensible concentration en relation avec l'actuelle Rabat, sur le haut plateau rocheux à l'O. du point dominant occupé par Mdina, ancienne capitale de Malte. Dans ses terre-pleins et remblais, de très brefs sondages ainsi que des trouvailles occasionnelles ont produit du matériel du Bronze Moyen, et aussi phénicien, romain, arabe et d'époques ultérieures. La masse des

trouvailles est à la mesure d'un grand établissement, un établissement dont le choix de l'emplacement indique clairement la forme et fonction, celle de principal noyau fortifié à l'intérieur des terres (CIASCA 1982).

Sur la base de cette proposition de lecture topographique, on prêtera aux trois typologies dont on vient de dégager les particularités essentielles des fonctions différentes : habitat/habitats fortifiés à l'O.; centres essentiellement voués à l'exploitation agricole et à la pêche dans le secteur central et à l'E.; centres essentiellement voués aux activités maritimes au S./S.-E. Ces trois habitats distincts apparaissent comme déjà constitués à l'époque phénicienne ancienne en tant que composantes complémentaires d'un tout unitaire.

Dans cette reconstruction, une partie des questions jugées essentielles pour les installations phéniciennes en Méditerranée occidentale, par exemple sur des formes et fonctions dont on postule qu'elles sont historiquement distinctes et qui peuvent se succéder dans le temps sur de mêmes sites – *port of trade*, entrepôt/agence commercial(e), colonie commerciale, colonie destinée à l'exploitation de ressources locales (minières, agricoles, autres) (*cf.* Introduction), n'auront guère de pertinence pour la réalité maltaise, si l'on admet que celle-ci était capable – fondamentalement et réellement – de pratiquer contextuellement diverses «spécialisations», qu'il faut imaginer non pas comme stratifiées, mais comme contemporaines (par exemple, port et habitat fortifié à l'intérieur des terres).

Des questions qui ne sont pas accessoires concernent l'arrière-plan culturel de ces typologies, c'est-à-dire en dernière analyse le rapport qui intervient entre monde indigène et «colons» phéniciens, la façon dont survivances et innovations s'équilibrent et coexistent. Même s'il faut rappeler que les résultats de la recherche archéologique actuelle à Malte donnent peut-être la meilleure part à la préhistoire, on essaiera d'avancer quelques propositions de lecture historique.

Il est tout d'abord manifeste que la situation à Malte – pour ce que nous en savons aujourd'hui – est malaisément classable parmi ce que nous considérons habituellement comme typiquement phénicien en Méditerranée occidentale : on n'y reconnaît pas de bons traits de convergence avec des régions comme, de façon emblématique par exemple, la côte andalouse, tandis que quelque point de contact de nature générale pourrait plutôt être trouvé en Sardaigne ou au Maroc. L'emplacement même de Malte et sa dimension insulaire sont singulières au point de ne se prêter ni à une exploitation du territoire sur une vaste échelle, ni à une

fonction d'escale sur une route commerciale bien définie (au contraire, par exemple, de la grecque Pithécusses/Ischia, Malte peut être considérée comme se trouvant à mi-chemin entre une route septentrionale le long de la côte S. de la Sicile et une route septentrionale le long de la côte N. de l'Afrique), et encore moins au rôle de «tête de pont» pour l'occupation de la terre ferme.

Dans l'évaluation des divisions intérieures du minuscule territoire maltais, il se peut que revête un intérêt particulier la reconsidération du modèle de *chiefdom* appliqué par RENFREW 1973 (*cf.* aussi TRUMP 1983) à la société du Chalcolithique maltais et à l'économie spécialisée des «constructeurs des temples» : entre autres, les territoires hypothétiques de ses six *chiefdoms* – définis sur la base de la présence de paires de temples mégalithiques et de la distribution des terres cultivables – ne sont pas en contradiction avec la division moins sophistiquée proposée ici pour la période historique. Ajoutons maintenant que la reconstruction qui est aujourd'hui la plus digne de considération du point de vue historique envisage avant tout une cohabitation substantielle entre indigènes et Phéniciens; il n'y a aucune raison de ne pas considérer celle-ci comme réalisée dès les premiers contacts, en conformité avec la chronologie haute du site phénicien de Mdina, typiquement «indigène» de caractère (et ce, même si, pour l'heure, il n'y a pas de contextes archéologiques sûrs, «fermés» avec de la céramique maltaise du Bronze et de la céramique phénicienne). Ceci se produit dans un milieu qui n'est décidément pas rebelle à de nouvelles expériences, pour autant que nous puissions interpréter dans ce sens, par exemple, le fait d'avoir accueilli précisément au Bronze Final d'autres groupes d'étrangers (en provenance de la péninsule italienne, phase de Bahrija; EVANS 1971), qui semblent se concentrer dans un tronçon réservé de la région rocheuse occidentale.

La présence des Phéniciens est caractérisée par une très grande intégration avec la communauté locale qui trouve son expression dans des apports certainement actifs et innovateurs (même au dire de Diodore; BONANNO 1988, p. 422), totalement différents de tout ce qu'ont pu proposer les petits groupes de Bahrija. Le pôle conservateur est constitué par la permanence des typologies d'établissement indigènes, dont on a parlé. Le champ des innovations résidait, peut-on imaginer, dans l'arrivée de technologies productives plus perfectionnées et dans l'organisation du travail. Mais il consistait surtout dans l'insertion de l'archipel maltais dans un contexte d'intérêts beaucoup plus vastes, liés au commerce y compris sur de longues distances et à la «gestion» de la très importante route maritime le long de laquelle se situent Malte et Gozo. Bien que les

communautés de l'archipel n'eussent vraisemblablement pas interrompu à l'époque phénicienne leur tendance expérimentée à l'autarcie pour les ressources de base – même si des cultures comme celle de l'olive peuvent avoir été développées et améliorées (BONANNO 1988, p. 422), le secteur des activités maritimes dut certainement connaître alors un extraordinaire essor. Un indice frappant, et souvent invoqué, en est le choix, dès la fin du VIII[e] s., de l'antique complexe de temples chalcolithique de Tas Silg, dans le domaine de la baie de Marsaxlokk, comme sanctuaire de la principale divinité phénicienne féminine, Astarté; il a alors valeur de sanctuaire international, sinon de sanctuaire «colonial» au sens propre, un rôle traditionnellement rempli par la divinité masculine Melqart (GROTTANELLI 1981a), dont le lieu sacré à Malte est connu seulement par les sources écrites (BONNET 1988).

Pour tout ce qui regarde la «production» au sens strict – c'est-à-dire l'ensemble des produits manufacturés fabriqués sur place en vue d'être écoulés sur le marché extérieur, on peut assurément songer à divers ouvrages spécialisés (dont la matière première était peut-être achetée ailleurs à l'état brut) : par exemple, la préparation de tissus de genres variés et d'habits est rapportée par les auteurs classiques pour la période romaine (BONANNO 1976-1977). Rien n'indique à ce jour un travail des métaux à Malte, en particulier du fer, ce qui caractérise alors largement de nombreux centres phéniciens, même s'ils se trouvent loin des bassins miniers d'extraction comme c'est le cas pour Carthage ou Motyé. Pareillement, rien n'indique d'autres activité spécialisées, par exemple le verre.

Quant aux activités liées à la pêche, elles étaient de faible signification, ou en tout cas pratiquées sur une échelle peu importante. Il n'y en a aucun indice archéologique sûr et la récurrence à l'étranger d'amphores maltaises, phéniciennes anciennes et récentes, est quantitativement assez modeste, au point qu'on s'accorde à l'expliquer par des déplacements de simples particuliers ou de petites cellules familiales (CIASCA 1985a) plutôt que par des phénomènes proprement commerciaux.

On prendra aussi en compte la possibilité d'activités qui ne laissent pas de traces archéologiques. Il ne sera pas déraisonnable de penser à des travaux de chantiers navals d'étendue variée, de la construction des bateaux à la réparation d'avaries intervenues lors de traversées au long cours. Ceci est possible, quand bien même il n'y a pas moyen de le documenter (ni à Malte, ni ailleurs), et ce bien que les textes font à plusieurs reprises clairement écho à la construction de navires (par exemple pour les expéditions conjointes de haute mer, avec Salomon, avec le pharaon Néchao...).

Des gains considérables étaient liés, peut-on penser, au contrôle du tronçon de mer entre la Sicile et l'Afrique; ils provenaient d'opérations entreprises au coup par coup, selon les opportunités et les circonstances historiques, peut-être de manière non permanente et peut-être, dans un certain sens, «réglementées» (même unilatéralement) par les Maltais : du droit de passage/péage au droit d'asile (BONANNO 1988), à la protection au regard de tiers, jusqu'au pillage, à la piraterie, au commerce d'esclaves... Il n'est peut-être pas sans fondement de se demander si les actions les plus contrariantes menées par les Maltais visaient seulement des commerçants et colons grecs, concurrents traditionnels (mais toujours ?) des Phéniciens en Occident. Pour une toute autre période – et sans vouloir avancer des modèles impraticables, on considérera le cadre fort suggestif proposé par BLOUET 1989, p. 118-121, pour la piraterie maltaise du XVIIe s., qui était en partie organisée et réglementée par l'Ordre des Chevaliers lui-même. S'il en allait ainsi, il faudrait en partie rééquilibrer, en l'insérant dans un contexte lié seulement indirectement au commerce, la grande importance des ports de Malte, en particulier de celui de Marsaxlokk (sous la protection des sanctuaires d'Astarté et de Melqart, peu distants l'un de l'autre et dans le même secteur de l'île d'après Ptolémée), importance déjà mise en avant au cours des dernières décennies, avec les fonctions typiques qu'on peut attribuer au port franc ou au lieu d'échanges et de transactions commerciales et assimilées.

Il s'agit d'hypothèses de travail qu'à l'heure actuelle on tient pour utilement explorables. S'il est vrai que les pirates passaient par Malte sans s'y livrer à des rapines et que le butin étourdiment fait à Malte dans le sanctuaire d'Astarté fut restitué avec un «mot d'excuse» (CIC., *Verr.* II 4, 103-104), ces épisodes peuvent refléter des habitudes bien enracinées, liées non seulement à la dévotion pour un antique lieu de culte mais aussi aux fondements de l'économie de tout l'archipel.

C. *Culture*

La reconsidération moderne du facies phénicien de Malte a reçu surtout son impulsion des fouilles menées dans les années '60 (*cf. Missione Malta* 1964-1973; CIASCA 1982). Elle a acquis un nouvel intérêt tout récemment, d'abord avec la poursuite des études sur le matériel des fouilles, ensuite, indirectement, grâce aux possibilités de nouvelles confrontations à la suite du développement des recherchès dans d'autres contextes coloniaux phéniciens d'Occident (en particulier Carthage, côte de Malaga, Motyé, Sulcis).

Il faut tenir compte que le matériel maltais disponible consiste encore essentiellement en complexes céramiques, conditionnés, qui plus est, par la «sélection» antique liée aux caractères des contextes : mobiliers funéraires, grand sanctuaire (Tas Silg), tandis que les habitations isolées/factoreries fortifiées sont connues pour la période punique hellénistique et romaine (San Pawl Milqi, Ghaijn Tuffieha, Ras ir-Raheb).

Pour la commodité de l'exposition, l'essentiel de la matière sera abordé en trois points.

1. *Caractères phéniciens*

On peut confirmer la présence d'un facies formel décidément ancien, qui caractérise clairement plusieurs des formes de vases apparaissant dans certaines tombes ainsi que dans les niveaux de base du sanctuaire de Tas Silg. En même temps, il convient d'ajouter que dès ce moment dans d'autres centres coloniaux phéniciens également (I.B.3 La céramologie), les stratigraphies des habitats livrent des répertoires céramiques de typologie phénicienne mais d'ateliers occidentaux, qu'on a de solides raisons de rapporter à la période autour du deuxième/troisième quart du VIIIe s. (pour Carthage sur la base de céramique d'importation du Géométrique Tardif d'ateliers grecs; VEGAS, 1989b). Tout ce qu'on sait du répertoire maltais le plus ancien et du répertoire carthaginois semble indiquer que des parallèles peuvent être dressés, en particulier pour les petites formes ouvertes (coupes à calotte, coupes carénées...), qui, le plus souvent, sont conservées dans des conditions satisfaisantes et qui du point de vue quantitatif également sont dans l'absolu significatives.

Il importe de rappeler que plusieurs exemplaires d'*oenochoès* à bobèche (*mushroom jug*) – forme d'usage peu courant au contraire de ce qu'on observe dans les autres régions phéniciennes occidentales – remontent à une version plus ancienne que celle qu'on trouve dans la plupart des tombes des centres occidentaux. De même, parmi les rares exemplaires de cruches à bord trilobé (*trefoiled mouth jug* : Mtarfa, CULICAN 1982, p. 76-78, fig. 13b; Tas Silg) apparaît la typologie caractéristique du Proche-Orient (*cf.* par exemple les exemplaires phéniciens de Chypre, placés par BIKAI 1987, n°397-402, dans le «Kition horizon : 750 ? to after 700»; le vase de Mtarfa semblerait peut-être plus proche de l'«horizon d'Amathonte» qui est plus récent). La poursuite des recherches et des études typologiques et statistiques, surtout sur des contextes d'autres régions de la Méditerranée centrale et occidentale, contribuera sans doute à éclaircir des similitudes et des différences relatives. En l'état actuel, il est toutefois assuré que les typologies maltaises indiquées se distinguent

sensiblement des variantes communément répandues en Occident (pour la typologie de cette forme, en bronze, GRAU-ZIMMERMANN 1978).

2. *Évolution culturelle*

L'évolution de la culture maltaise semble suivre une trajectoire spécifique, éminemment particulière, dont les motivations historiques sont liées à de complexes mécanismes et à l'interaction de contacts multiples.

Toujours sur la base céramique et au sujet des contacts avec le milieu grec, il suffit de prendre en compte, par exemple, l'apparition récurrente de *skyphoi* à décoration géométrique, à bord distinct (Tal Liedna, Tas Silg); il s'agit tout proprement d'un indicateur culturel qui associe archipel maltais, Carthage, Motyé, Sulcis et péninsule Ibérique, en tirant son inspiration de produits d'ateliers grecs de la seconde moitié du VIIIe s. (dernièrement BRIESE & DOCTER 1991; *cf.* aussi VEGAS 1989b). On pourrait imaginer comme intermédiaire l'Eubée (pour Malte, via la Sicile ?), laquelle se trouverait alors assumer dans un certain sens un rôle unificateur à l'égard de toutes les aires intéressées par des fondations phéniciennes, de Malte à l'Espagne. Il s'ensuivrait nécessairement quelque révision/ ajustement de perspective dans les interprétations actuellement courantes sur les mécanismes commerciaux de la période et peut-être aussi sur ceux de l'ensemble du mouvement colonial phénicien.

Ce moment d'unité serait cependant de courte durée. Pour ce qui concerne Malte, la participation à l'expérience décorative géométrique grecque se limite aux imitations déjà citées de coupes; ceci souligne qu'elle prend ses distances – certainement au VIIe s., sinon déjà avant – par rapport aux riches manifestations de l'aire Sicile-Carthage. Peut-être faut-il reconnaître dès ce moment l'émergence d'un processus historique spécifique, de type insulaire, de «région» *per se*, distincte des autres, plus occidentales, que touche la colonisation phénicienne : Malte n'est plus au cœur de la «grand-route» maritime qui relie Orient et Occident. L'archipel maltais semble désormais faire partie d'un secteur culturel et géographique spécifique et bien défini; celui-ci est centré sur la côte N.-africaine à l'E. de Carthage – avec d'autres installations de Phéniciens, peut-être assez nombreuses, et inconnues archéologiquement, comme Lepcis, Sabratha, Acholla – et va jusqu'à toucher l'Égypte, dont on peut imaginer, à titre d'hypothèse, que les manifestations culturelles multiformes lui permirent d'atteindre certains de ses aspects caractérisants.

3. *Contacts*

La singularité du processus culturel maltais (pour lequel on manque toutefois, comme on l'a déjà dit, de tout terme de comparaison sur la côte africaine qui fait face) peut se reconnaître, par exemple, dans sa capacité à recevoir des stimulus extérieurs, même d'origine diverse, qui sont à l'origine de filons typologiques qui se poursuivent dans le temps (une manifestation de conservatisme insulaire ?). Une bonne illustration de tout ceci peut être recherchée une fois de plus dans le répertoire céramique : dans celui-ci – du VIe/Ve s. jusqu'au IVe/IIIe au moins – se côtoient des séries de production locale d'ascendance distincte : à côté de formes du répertoire phénicien colonial commun prennent place d'une part des formes grecques qui ne circulent pas dans les régions phéniciennes plus occidentales et d'autre part, des formes profondément différentes pour lesquelles les meilleurs termes de comparaison sont fournis par des vases de pierre dure et d'albâtre égyptiens.

Pour le reste des sources archéologiques disponibles, la destination privilégiée des contacts avec l'extérieur serait l'Égypte. Ceci se manifeste – surtout dans le domaine de l'idéologie funéraire et religieuse (GOUDER 1975) – par des apports de matériels isolés qui ne se prêtent pas à être organisés en séries typologiques, mais seulement par catégories de produits (par exemple, bijoux/amulettes) ou par classes d'objets unis par des caractères morphologiques génériques (par exemple, sarcophages anthropoïdes). Entre autres, le travail d'analyse pour l'attribution de ces produits à des ateliers ou à des aires spécifiques reste à faire. Mais il est loin d'être sûr qu'on ait à faire à des productions maltaises. Ceci dit, une des lectures historiques actuellement possible pour ces manifestations dans le contexte maltais serait de les ramener à des contacts qui se passaient davantage au niveau de simples particuliers, même s'ils étaient alors multiples et à plusieurs aspects, qu'au niveau collectif (ou, encore moins, au niveau de l'«État»).

Enfin, une période fortement unificatrice est la période punique hellénistique. Celle-ci semble désormais véritablement intégrer l'archipel maltais dans un contexte plus vaste, qui inclut Carthage, la Sicile, la Libye, la Sardaigne, l'Algérie. L'architecture religieuse, avec l'exemple du sanctuaire de Tas Silg (CIASCA 1985a, 1991) est à cet égard un indicateur d'une valeur exceptionnelle. L'initiative est passée alors à l'Égypte alexandrine et le contact traditionnel de Malte avec l'Égypte acquiert une dimension méditerranéenne.

CHAPITRE 10

SARDAIGNE

C. Tronchetti

A. *Limites géographiques et chronologiques de la recherche*

La Sardaigne, en tant qu'île, forme une entité géographique bien définie au sein de laquelle la présence phénicienne d'abord, la présence punique ensuite se profilent dans des secteurs territoriaux qui ne coïncident qu'en partie, la seconde étant plus étendue que la première. Ces différences, et leurs implications historiques, seront davantage explicitées dans la suite de ce travail. Pour la délimitation générale du milieu géographique de la recherche, il suffit de retenir le territoire insulaire et ses dépendances les plus immédiates, constituées par les îlots situés à très brève distance de la côte (fig. 1).

Pour ce qui est des limites chronologiques, il est désormais clair que les premiers établissements fixes des Phéniciens en Sardaigne remontent à *c.*750 av. J.-C. Ils sont précédés par une phase de contacts et de fréquentation commerciale des côtes de l'île qu'on a voulu qualifier de «précoloniale», sur la base d'une terminologie fourvoyante sur laquelle nous reviendrons.

Vers le milieu du VIe s., les armées carthaginoises envahissent la Sardaigne et, à la suite de divers hauts et bas qui occupent en substance les décennies immédiatement postérieures à 550, elles la conquièrent et l'assimilent au territoire métropolitain carthaginois, comme en témoignent les termes du premier traité entre Rome et Carthage en 510/509.

En 238, les mercenaires de l'armée carthaginoise en garnison dans l'île se rebellent, assassinent le boiotarque local et demandent de l'aide à Rome. Celle-ci saisit cette occasion pour prendre possession de ce territoire si important du point de vue stratégique. Cette date marque la fin de la Sardaigne carthaginoise, mais seulement au niveau politique. En fait, la culture punique est fort enracinée dans la population et la continuité culturelle avec la période précédente est nettement perceptible pendant plus d'un siècle, avec des échos manifestes jusqu'en pleine période impériale.

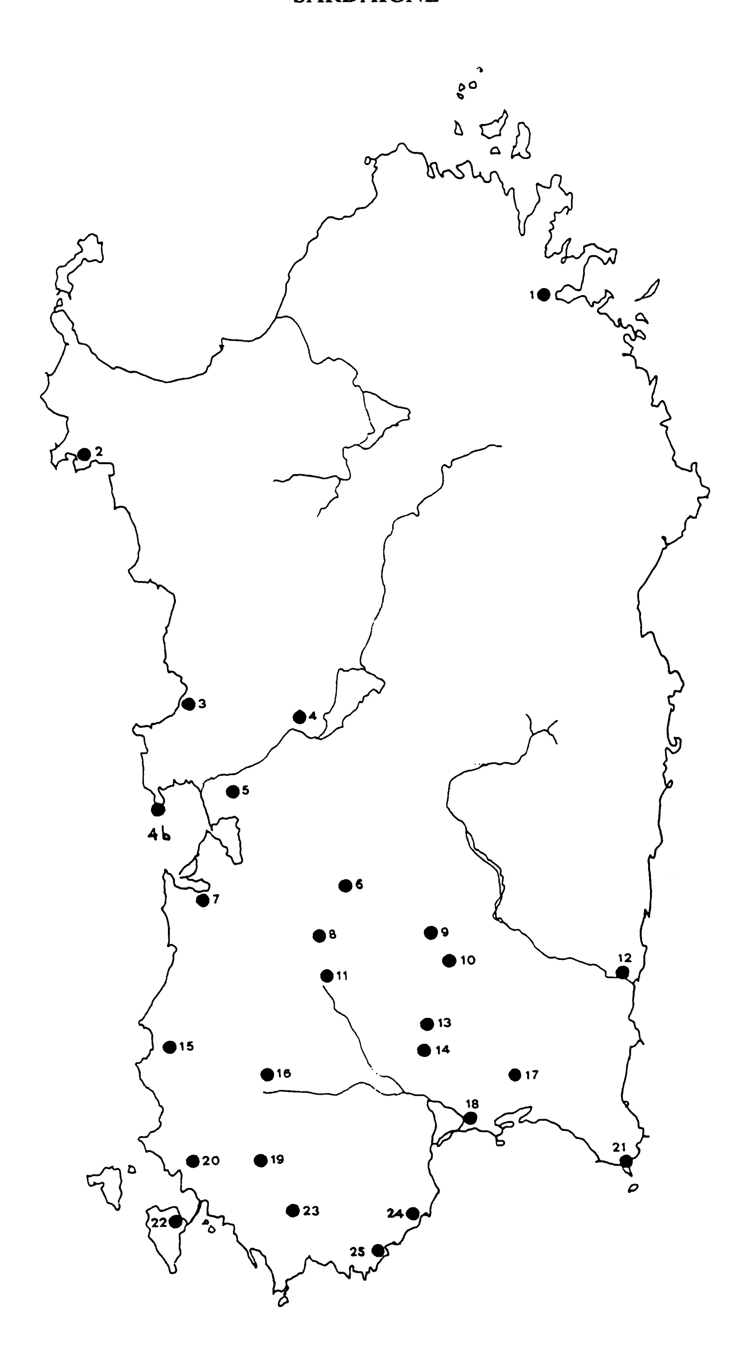


Fig. 1. Principaux sites de Sardaigne : 1. Olbia; 2. S. Imbenia; 3. Cornus; 4. Paulilatino; 4b. Tharros; 5. Othoca; 6. Barumini; 7. Neapolis; 8. Villanovaforru; 9. Gesico; 10. Senorbì; 11. Sanluri; 12. Villaputzu; 13. Monastir; 14. S. Sperate; 15. Antas; 16. Matzanni; 17. Settimo S. Pietro; 18. Cagliari; 19. Terreseo; 20. Monte Sirai; 21. Cuccureddus; 22. Sulcis; 23. Pani Loriga; 24. Nora; 25. Bitia.

B. *Histoire des études*

La naissance des études phénico-puniques modernes sur la Sardaigne peut être fixée à la publication de l'ouvrage de G. Patroni, *Nora. Colonia fenicia in Sardegne* (PATRONI 1904). Après des décennies au cours desquelles des travaux excellents concernant cette période avaient alterné avec des ouvrages sans valeur, l'étude de G. Patroni sur les résultats des fouilles et des recherches effectuées sur le site de Nora constitue une pierre milliaire de laquelle il convient de partir.

Initialement, entre la fin du XIXe s. et les premières années du XXe, les fouilles scientifiques furent conduites en fonction de trouvailles occasionnelles ou des plus frappantes.

C'est précisément le cas des fouilles au *tophet* et, plus tard, dans la nécropole de Nora (PATRONI 1904), ainsi que dans celle de Tuvixeddu, à Cagliari (TARAMELLI 1912). Les enquêtes menées dans les nécropoles furent particulièrement importantes. Même si l'on ne prit pas note des détails de la composition et du nombre des divers mobiliers funéraires à l'intérieur de chaque chambre, les matériaux rassemblés furent malgré tout distingués de ceux qui provenaient du puits. L'enregistrement soigneux de ces données et l'édition presque intégrale des listes d'objets font en sorte que les fouilles de ces deux grandes nécropoles sont aujourd'hui encore pleinement utilisables.

Après la ferveur des investigations concentrées dans les premières décennies de ce siècle, la recherche sur la civilisation phénicienne et punique de Sardaigne connut une phase de stagnation qui dura jusqu'aux années '40, lorsque S. Puglisi (PUGLISI 1942a, 1942b) entreprit de fouiller et décrire les hypogées de Sulcis et de Cagliari, tandis qu'en 1949, on fouille le temple de via Malta à Cagliari que P. Mingazzini attribue à une époque punique tardive (MINGAZZINI 1949), mais qu'on date plutôt aujourd'hui de l'époque de la République romaine.

En somme, l'activité archéologique jusque dans les années '50 fut essentiellement sporadique. Les fouilles étaient dues à des circonstances occasionnelles et n'étaient pas exécutées en fonction d'un programme de recherche dûment finalisé. Les études des objets et des classes de matériaux relevaient aussi de cette optique, mise à part l'étude sur les stèles de Sulcis due à G. Lilliu (LILLIU 1944a); ce spécialiste proposa aussi une synthèse sur les rapports entre civilisation phénico-punique et civilisation nuragique (LILLIU 1944b).

Dans les années '50, on assiste à une renaissance de l'intérêt pour ce secteur d'étude. En 1949 est publié le rapport de fouilles des nécropoles

puniques tardives d'Olbia (LEVI 1949); en 1952 commence la fouille systématique de Nora et en 1956 celle de Tharros. Même si les interventions, dans les deux cas, se limitèrent en grande partie aux niveaux romains, beaucoup de matériel et quelques monuments puniques vinrent au jour. Malheureusement, ces projets furent aussi vastes que conduits avec des critères peu scientifiques; ainsi, les matériaux furent coupés de leur contexte de découverte et les structures furent interprétées et datées sur la base des techniques de construction, avec des erreurs grossières, telles que l'attribution à une époque punique tardive, sur base de la technique du mur *a telaio*, d'un quartier de Nora qui remonte au contraire à l'époque romaine impériale. Au facies punique d'Olbia et de son territoire furent encore consacrés une partie de deux volumes de synthèse (PANEDDA 1953, 1954).

Cette floraison de recherches donna naissance en 1961 à la première synthèse des connaissances sur la Sardaigne punique (PESCE 1961a).

À partir des années '60, on assiste à un changement méthodologique concret dans les recherches. S. Moscati et son école entamèrent une collaboration fructueuse avec les spécialistes de l'île : G. Pesce d'abord, puis, tout spécialement, F. Barreca. L'activité fut menée dans deux directions. La première visa la fouille qui se concentra sur quelques centres. La fouille de Monte Sirai en 1963 (*Monte Sirai* I-IV), celle du temple de Sardus Pater à Antas (AA. VV. 1969b), les enquêtes menées à Bitia (PESCE 1968), les missions d'exploration systématique sur les côtes S.-O. (BARRECA 1966) et S.-E. (BARRECA 1967) et enfin les campagnes de fouille au *tophet* de Tharros (*Tharros* I-XVIII, dans *RSF* 3 [1975] à 21 [1993]) constituent les étapes principales de ce parcours encore en voie de réalisation. Ces résultats ont fait l'objet de nombreuses publications. La seconde orientation de recherche consiste en l'édition des matériaux phéniciens et puniques qui se trouvent dans les collections des Musées de Cagliari et de tout le territoire. On a ainsi créé de grands corpus (*ICO*; MOSCATI & UBERTI 1970; ACQUARO 1971a, 1974b, 1977; ; UBERTI 1971, 1973; BONDÌ 1972, 1975; BARTOLONI 1973b; PISANO 1974; ACQUARO, MOSCATI & UBERTI 1975a, 1975b; SCANDONE 1975) dans lesquels les diverses classes de matériel sont présentées et analysées de l'intérieur, tout en renvoyant, dans la plupart des cas, l'encadrement plus général à une phase ultérieure des études qui devait nécessairement passer par une édition préliminaire, massive et systématique des objets. Ces deux orientations méthodologiques ont trouvé, à plusieurs reprises, des échos dans les ouvrages généraux de S. Moscati (MOSCATI 1968a) et de ses élèves (CECCHINI 1969), ouvrages où les données issues des fouilles et des matériaux sont organisées en synthèse historique.

Depuis la fin des années '70, la recherche a connu une nouvelle impulsion avec la mise en chantier de la recherche sur la céramique phénicienne et punique, en partant des données du contexte, tant dans les nécropoles des vieilles fouilles (BARTOLONI & TRONCHETTI 1981), que des fouilles plus récentes (BARTOLONI 1983a, 1988b, 1988c, 1990b; BERNARDINI 1990). La fouille du *tophet* de Tharros (*Tharros* I-XVIII), l'enquête dans la zone du cimetière de Bitia (BARTOLONI 1983b), la reprise des fouilles à Monte Sirai (BONDÌ 1989), la fouille de la nécropole punique de Senorbì-Monte Luna (COSTA 1980, 1983a) ont conduit à l'édition des contextes les plus significatifs et relevants, avant la découverte du premier établissement phénicien de Sulcis (BERNARDINI & TRONCHETTI 1987; BERNARDINI 1988a, 1991b), avec les niveaux de la phase initiale de l'établissement de la colonie. À cela, il faut ajouter la publication de diverses classes de matériel, parmi lesquelles une place de choix doit être faite aux bijoux (MOSCATI 1988a), aux matériaux et aux stèles des divers *tophets* (MOSCATI & UBERTI 1985; BARTOLONI 1988c; MOSCATI 1988a; ACQUARO 1989a). L'élément qui caractérise le mieux cette dernière phase est le dépassement de l'examen des diverses classes de matériaux, étudiées «de l'intérieur», pour s'ouvrir à des confrontations externes, à une dialectique impliquant les matériaux «étrangers» présents dans le monde phénico-punique, à la problématique historique des rapports et des influences avec le monde indigène d'une part, avec le monde méditerranéen de l'autre (TRONCHETTI 1985a, 1988a, 1988b; BERNARDINI 1992). Enfin, on a publié récemment une nouvelle synthèse sur l'état de nos connaissances dans le domaine de l'archéologie phénico-punique de Sardaigne (BARRECA 1986), un ouvrage qui repose sur une conception essentiellement didactique.

C. *La phase précoloniale*

Entre les XIIe et IXe s., la Sardaigne est l'objet d'une fréquentation commerciale sur ses côtes, un phénomène qui, d'une part, se différencie de l'intérêt porté par les Mycéniens au marché métallifère de l'île avant 1200 et qui, d'autre part, présente des traits nettement distincts par rapport aux fondations coloniales phéniciennes du VIIIe s. (BONDÌ 1988c; BERNARDINI 1991a).

Les échanges, qui ont indubitablement leur origine dans les routes commerciales occidentales empruntées par les Mycéniens, présentent un caractère composite; on y rencontre des groupes égéo-orientaux encore liés à la culture mycénienne et d'autres ayant une forte connotation chypriote

(BERNARDINI 1993b). C'est précisément cet aspect «chypriote» qui acquiert une importance particulière avec l'introduction en Sardaigne de techniques et d'instruments destinés au travail du métal, un phénomène qui s'accentue dans une phase chronologique qu'il faut situer entre les XIe et IXe s., avec des persistances significatives plus tard.

Les traces de cette fréquentation «précoloniale» sont présentes à proximité des milieux indigènes : les échanges avaient lieu selon les modalités de l'échange de dons de prestige qui mettaient sur le même plan d'une idéologie aristocratique les deux partenaires de l'échange. Les marchands n'avaient pas, de la sorte, directement accès aux sources d'approvisionnement des biens recherchés (métaux, esclaves), mais ils acquéraient ceux-ci à travers un rapport direct et privilégié avec les chefs des communautés indigènes qui détenaient le contrôle des moyens de production.

Les témoignages matériels de cette phase proviennent pour l'essentiel de la partie centrale et septentrionale de l'île, vraisemblablement en relation avec la route commerciale ibérique. De petites figurines de bronze d'origine orientale ont été découvertes près du nuraghe Flumenelongu d'Alghero (LO SCHIAVO 1983), dans les territoires de Galtellì, d'Olmedo, de Bonorva (TORE 1983). Dans la région d'Alghero, des fouilles récentes au nuraghe Imbenia ont livré une grande quantité de céramique phénicienne et grecque dans un contexte dont l'attribution culturelle n'est pas encore déterminée avec certitude : milieu indigène ou fondation phénicienne. Parmi les matériaux découverts, qui sont apparentés à ceux de Sulcis, il faut noter la présence du premier exemplaire de *skyphos* **à** demi-cercles pendants qui concerne l'époque antérieure au milieu du VIIIe s. (BAFICO 1991). Plus au S., le complexe sacré du temple à puits de S. Cristina di Paulilatino a livré trois statuettes de bronze du même milieu culturel phénicien (TORE 1983); dans la grotte-sanctuaire de Su Benatzu (Santadi), qu'on date entre l'Âge du Bronze Final et le début de l'Âge du Fer, on a trouvé un petit trépied de type chypriote (LILLIU 1973), mais contaminé par des éléments étrangers, semblable à d'autres provenant tant du milieu sarde que de sites extérieurs à l'île, qu'on peut dater du début de l'Âge du Fer.

On peut relever que la localisation géographique de ces objets, qui constituent les indices d'une fréquentation commerciale, ne correspond pas à la zone au sein de laquelle s'affirmera, plus tard, la colonisation phénicienne de la seconde moitié du VIIIe s. La fréquentation commerciale, dans l'état actuel de nos connaissances, semble en bonne partie calquer la présence mycénienne dans l'île, une présence principalement orientée vers

les zones à vocation minière. La plus importante de ces présences mycéniennes est située dans la partie occidentale du golfe de Cagliari, dans le nuraghe Antigori du Sarroch (FERRARESE CERUTI, VAGNETTI & LO SCHIAVO 1987) (fig. 2), à quelques km du promontoire de Pula qui deviendra ensuite le site de l'établissement phénicien de Nora. Des fouilles les plus récentes de cette localité proviennent maintenant quelques fragments mycéniens, malheureusement dépourvus de contexte (inédit, fouilles de C. Tronchetti).

Cette dichotomie entre les lieux de la fréquentation «précoloniale» et ceux qui virent la colonisation phénicienne suggère de recourir aux guillemets pour le terme «précolonial» qui, autrement, pourrait induire en erreur et faire penser que cette phase est le premier acte de l'expansion coloniale phénicienne. Il est hors de doute que les Phéniciens étaient bien présents dans les groupes de marchands qui fréquentèrent la Sardaigne et que cette fréquentation de l'île a été propédeutique pour la vague colonisatrice qui a suivi, mais les deux phénomènes sont absolument différents l'un de l'autre.

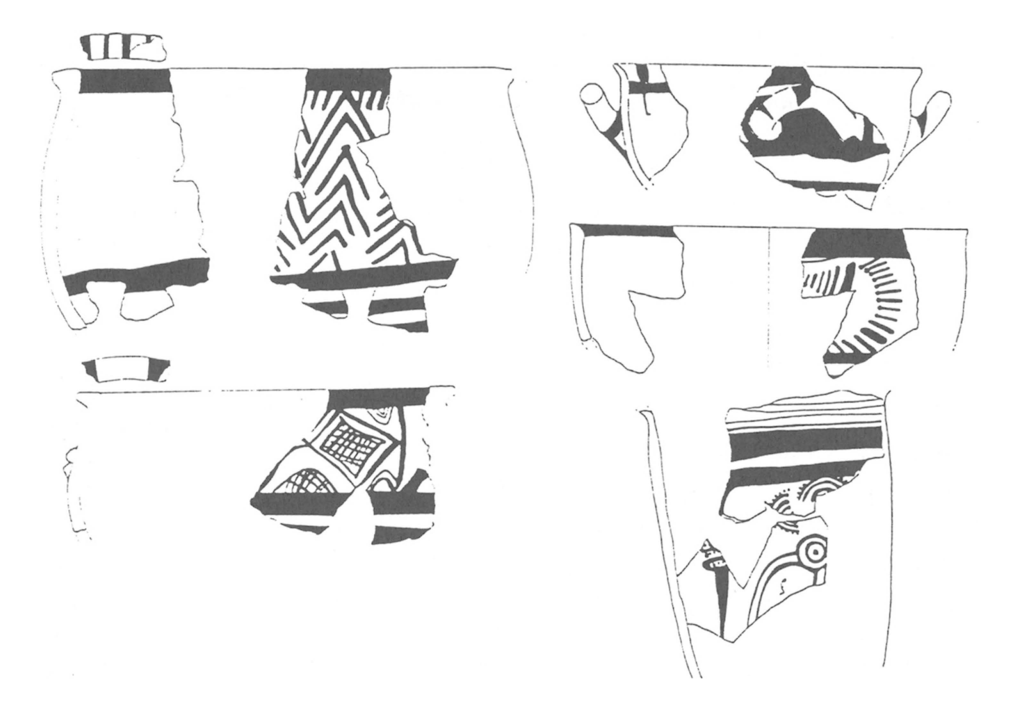


Fig. 2. Fragments mycéniens du nuraghe Antigori (Sarroch-CA), d'après FERRARESE CERUTI 1982.

D. *La fondation des colonies et la phase phénicienne*

Au cours du VIIIe s., le mouvement colonisateur phénicien, qui trouve un stimulus majeur dans la recherche de matières premières et tout particulièrement de minerais métallifères, atteint les riches mines d'argent et d'or de l'Espagne, créant un réseau dense d'établissements le long des côtes de la Méditerranée S.-occidentale. La Sardaigne se trouve directement intéressée par cette route commerciale et, de fait, les établissements les plus antiques se situent dans leur grande majorité sur les côtes méridionales de l'île (BONDÌ 1988g; TRONCHETTI 1988a; BERNARDINI 1993a).

Mais le phénomène de la colonisation est loin de se limiter à l'acquisition des métaux. En fait, si l'on examine la localisation des colonies sardes, on constate que seule Sulcis, la plus antique, est située aux marges d'une zone minière et donc pleinement fonctionnelle à cet égard, tandis que les autres peuvent présenter des traits différents.

Pour certaines d'entre elles, une fonction de simple escale est indubitable, comme c'est le cas de Cuccureddus di Villasimius (MARRAS 1991), un tout petit établissement perché sur un haut promontoire aux limites S.-orientales de l'île. Pour d'autres établissements, la fonction mercantile semble primer dans l'optique d'une route commerciale de retour de la péninsule Ibérique, comme cela semble être le cas de Tharros, et à cela s'ajoute la possibilité d'exploiter, ou pour le moins de bénéficier, des ressources agro-pastorales du territoire, lesquelles durent de toute façon demeurer aux mains des indigènes.

Quelques épisodes d'établissements dans des zones plus internes dans les premières phases de la colonisation, quoique très limités jusqu'à présent, nous informent du fait que les colonies avaient des intérêts territoriaux qui allaient au-delà du simple *emporion*. Le cas exemplaire en est Monte Sirai, émanation directe du centre plus important de Sulcis, dont il contrôlait aussi bien la voie de pénétration vers la zone minière interne que la plus importante des rares et petites plaines cultivables de cette portion du territoire.

Il est hors de doute, en outre, que la fonction mercantile dut être le ressort primaire des établissements qui prennent place dans des situations géographiques «canoniques» : sur des promontoires (Tharros, Nora, Cuccureddus) ou sur des îlots (Sulcis), ou encore à l'intérieur de lagunes (Cagliari). Il semble intéressant de relever que, dans l'état actuel de nos connaissances, les zones où les Phéniciens se sont implantés ont révélé une absence d'établissements indigènes immédiatement antérieurs. Là où l'on trouve des traces de vie préexistante, celles-ci sont nettement antérieures et

ne montrent pas d'interruptions brusques consécutives à l'arrivée des Phéniciens. À Sulcis, l'habitat s'élève sur des fonds de cabanes de la culture d'Ozieri du IIIe millénaire (USAI 1990). À Tharros, le premier plan du *tophet* utilise les restes d'un village nuragique abandonné depuis quelques siècles (SANTONI 1989). À Monte Sirai, le donjon de la forteresse doit sa position à une tour nuragique réduite à la seule assise. En d'autres termes, la fondation des colonies apparaît comme une opération substantiellement pacifique, même si les modalités réelles du phénomène nous échappent. Nous ne savons donc pas si le choix de ces lieux a été opéré directement par les Phéniciens, qui auraient sélectionné ceux qui leur étaient favorables et qui étaient dépourvus d'une forte présence indigène organisée, ou si au contraire ce choix résulta d'une médiation avec le milieu local, laquelle aurait éventuellement débouché sur une transaction plus ou moins équitable (le cas de Carthage faisant école).

Des rares traces archéologiques, on peut en tout cas dresser un cadre assez cohérent et homogène des rapports d'échanges pacifiques avec les communautés indigènes. Les premières années du VIIe s. voient en effet apparaître des objets exotiques de valeur dans des contextes locaux qui, lorsqu'ils peuvent être identifiés, montrent une importante prégnance politico-religieuse.

On fait référence de la sorte aux «torchères» de bronze découvertes dans la zone du complexe nuragique de S. Vero Milis dans la province d'Oristano et dans le grand sanctuaire fédéral de S. Vittoria di Serri (TORE 1986), sans oublier les trois splendides exemplaires de cuvettes en bronze, dont l'une conserve encore les anses décorées d'une fleur de lotus; découvertes alors qu'elles étaient délibérément enterrées dans la «cabane des réunions» du sanctuaire de S. Anastasia di Sardara (UGAS & USAI 1987), dans la plaine de Campidano, elles appartiennent à une phase qui voit simultanément l'inhumation de nombreux pains de plomb et l'érection, dans la même pièce, d'un autel en forme de nuraghe, élément typique des chambres qui sont investies d'une signification politique importante. Il faut encore relever le fait qu'un autre centre, toujours dans la plaine de Campidano, a livré un pain de plomb qui porte imprimée une lettre de l'alphabet phénicien.

Le facies de la culture matérielle des cités côtières présente un aspect composite.

Le centre de Sulcis (BERNARDINI & TRONCHETTI 1987; BERNARDINI 1988a, 1991b), celui dont les niveaux de fondation sont actuellement les mieux connus, montre une forte présence de matériel grec d'origine

variée : corinthien, eubéen et pithécusain. Ces derniers sont l'indice d'une connexion directe de S. Antioco avec la route commerciale menant aux mines espagnoles, une route qui unissait les deux pôles «métallurgiques» Ibérie-Pithécuses. À la lumière de la consistance du matériel hellénique, de la présence de nombreux vases qui témoignent d'une forte contamination d'éléments grecs et phéniciens, tant dans la forme que dans la décoration, et vu aussi l'importance qu'assume l'attestation d'une urne pithécusaine (fig. 3) dans un lieu aussi dense en valeurs sacrées prégnantes que l'est le *tophet* (TRONCHETTI 1979), il n'est pas inopportun de formuler l'hypothèse de l'existence de noyaux de Grecs dans le contexte phénicien de Sulcis.

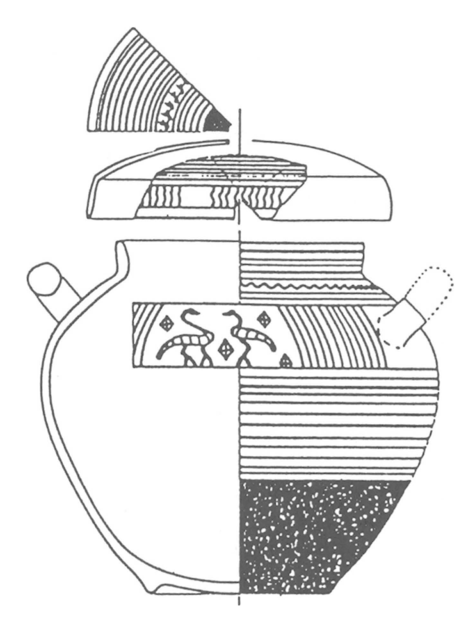


Fig. 3. Urne pithécusaine du *tophet* de Sulcis, d'après BARTOLONI 1983a.

Comme nous l'avons dit, Sulcis semble être à ce jour la fondation phénicienne la plus antique de la Sardaigne : elle remonte à *c*.750 et la prééminence de cette zone de Sulcis est confirmée par la découverte très récente de lambeaux d'une nécropole pratiquement contemporaine de cette époque dans la zone de Portoscuso (inédit, fouilles Bernardini), déplacée à très brève distance vers le N., sur la côte de la Sardaigne, face à l'îlot de S. Antioco. La datation du premier établissement de la colonie est fournie par des matériaux grecs géométriques trouvés dans les niveaux d'habitation de Sulcis; on relèvera en particulier la présence de la coupe du type *Aetos* 666 (fig. 4). Les maisons, disposées, pour autant qu'on puisse se prononcer

sur ce sujet, de part et d'autre d'une voie, sont formées de petites pièces carrées qui donnent sur des cours munies de puits et de citernes. Les murs sont pourvus d'une petite plinthe en pierres liées avec du mortier à base de boue, plinthe sur laquelle reposait toute l'élévation des murs faite en briques crues; les pavements sont formés de tuf émietté uni à l'argile et ils devaient être renouvelés assez souvent. Englobés dans ces pavements, on a retrouvé de nombreux fragments de céramique. Si nous nous sommes arrêtés sur les maisons de Sulcis, c'est parce que nous avons là l'unique exemple d'habitations appartenant à une telle couche chronologique. En effet, des restes de structures phéniciennes découverts à Cagliari (CHESSA 1986; TRONCHETTI 1992a), les uns ne sont pas datés avec certitude (il s'agit d'un mur d'argile sur base de chaume et briques de boue dont l'antiquité est démontrée par le fait qu'il est construit sur la terre vierge) tandis que les autres sont datés, d'après les matériaux mis au jour, entre la fin du VIIe s. et le début du VIe, bien qu'ils soient construits avec une technique très semblable à celle des maisons de S. Antioco. Les quelques restes de murs découverts à Cuccuredus relèvent de la même technique de construction.

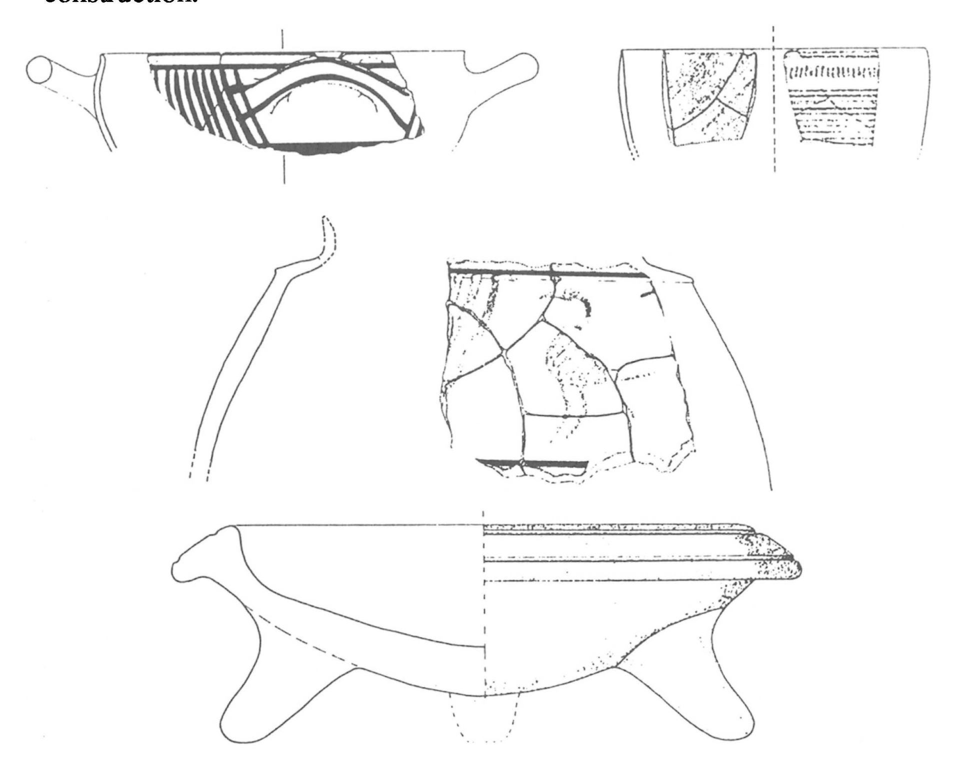


Fig. 4. Sulcis. De haut en bas : céramique grecque; fragment d'une amphore phénicienne avec décoration de type grec; trépied phénicien (BERNARDINI 1988a et 1990).

Selon toute vraisemblance, la fondation de Tharros doit être assignée au même niveau chronologique que Sulcis. En effet, même si nous ne possédons aucune trouvaille récente remontant avec certitude à cette date, les fouilles du XIXe s. ont livré deux *lekanai* de type grec géométrique attestées ailleurs dans des contextes de la fin du VIIIe s. L'état de conservation de ces pièces – elles sont entières – fait penser qu'elles proviennent de nécropoles.

Pour Nora, nous avons la célèbre inscription et un autre fragment inscrit dont la lecture est très incertaine. La datation la plus fiable de la stèle de Nora la situe entre le milieu du IXe s. et le milieu du VIIIe (AMADASI GUZZO & GUZZO 1986). Outre la tradition à laquelle Pausanias (X 17, 5) fait écho et qui indique Nora comme la colonie phénicienne la plus ancienne de Sardaigne, nous avons le témoignage de l'inscription auquel s'est ajouté récemment la récupération, sur les fonds marins face à la ville, d'amphores phéniciennes datant une fois encore du VIIIe s. (CHESSA 1988) (fig. 5).

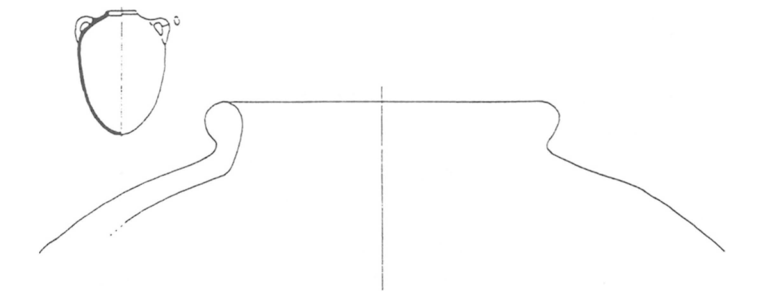


Fig. 5. Amphore phénicienne de Nora (CHESSA 1988).

Les niveaux les plus anciens de Cagliari, comme nous l'avons dit, n'offrent pas de contextes assurés antérieurs à la fin du VIIe s., mais il existe des pièces sporadiques qui appartiennent certainement à la seconde moitié du VIIIe s. tant dans la zone urbaine que dans l'hinterland le plus proche (Settimo S. Pietro) (BERNARDINI & TORE 1987), où elles ne peuvent avoir abouti qu'en provenance de la cité côtière.

Un dernier élément de haute antiquité provient, enfin, de Bosa : un fragment d'inscription, aujourd'hui perdu, qui date du VIIIe s.

Dans le courant du VIIe s., on assiste à une augmentation progressive, mais significative, des colonies phéniciennes, tant du point de vue quantitatif

que qualitatif. Durant la première moitié du siècle intervient la consolidation des établissements déjà existants, qui prennent la physionomie de véritables centres urbains, tandis que simultanément naissent de nouveaux établissements qui complètent le réseau qui couvre la bande côtière méridionale, avec des épisodes significatifs aussi sur les côtes orientales et occidentales.

Il n'est pas exclu que ce phénomène puisse être mis en rapport avec le difficile moment historique que traversaient les cités de la mère-patrie durant le VIIe s., en particulier la chute de Tyr, phénomènes qui peuvent avoir provoqué des déplacements de population vers les colonies, avec pour résultat un peuplement plus dense de celles-ci et des progrès sensibles vers une plus grande stabilité.

Il est en tout cas assuré que dans le courant du VIIe s. les cités phéniciennes de Sardaigne assument une physionomie précise, chacune avec des nuances spécifiques au sein d'un facies substantiellement homogène.

De ces cités nous ne connaissons pas énormément de choses. Comme à l'accoutumée, les zones d'habitation nous échappent dans la plupart des cas et les données proviennent essentiellement des sanctuaires (*tophet*) et plus encore des nécropoles.

L'analyse des nécropoles a précisément porté, ces dernières années, à la reconnaissance d'une donnée de la plus haute importance : on a pu proposer une distinction fondamentale entre la période phénicienne, caractérisée par l'incinération, et la période punique, où l'inhumation domine très nettement (BARTOLONI 1981).

La typologie des tombes archaïques à incinération n'est pas très vaste. Les restes incinérés du défunt peuvent être recueillis dans une urne, laquelle est déposée dans une fosse sur la terre vierge, ou bien placée dans une sorte de ciste réalisée au moyen de plaques de pierre; le mobilier funéraire est placé en partie dans l'urne, en partie dans la ciste ou dans la petite fosse (Bitia) (BARRECA 1985b). L'autre typologie dominante est celle de l'incinération et de la déposition *in situ*. Le défunt est déposé sur une *pyrè* de bois au-dessus d'une fosse de forme allongée et après l'onction rituelle il est brûlé; ensuite les objets du mobilier funéraire sont déposés et la fosse est recouverte de terre (Monte Sirai) (BARTOLONI 1985, 1989b). Nous avons aussi des exemples de restes incinérés déposés dans une fosse sans trace d'urne et encore quelques cas d'inhumation (Monte Sirai, Othoca) (BARTOLONI 1981, 1983c; NIEDDU & ZUCCA 1991).

L'état de nos connaissances varie en fonction des centres phéniciens envisagés. La nécropole phénicienne de Sulcis n'a pas encore été découverte, tandis que les trouvailles de Portoscuso nous signalent la présence de tombes à ciste lithique avec une urne. À Tharros, l'analyse des vieilles données issues des découvertes faites dans les tombes et les nouvelles recherches ont permis d'identifier la présence de l'une et l'autre typologies dans la nécropole de Capo S. Marco, tandis que la nécropole de S. Giovanni du Sinis, à 2 km au N., offre des données encore incertaines, même si les niches de crémation n'ont pas livré de fragments d'urnes et même s'il semble vraisemblable qu'on ait affaire à des

crémations *in situ* (ZUCCA 1989). À Othoca les tombes relèvent de typologies variées : des tombes à incinération constituées d'urnes dans une fosse ou dans une ciste lithique, ainsi que des tombes à inhumation dans des caissons qui sont toutefois très rares (NIEDDU & ZUCCA 1991).

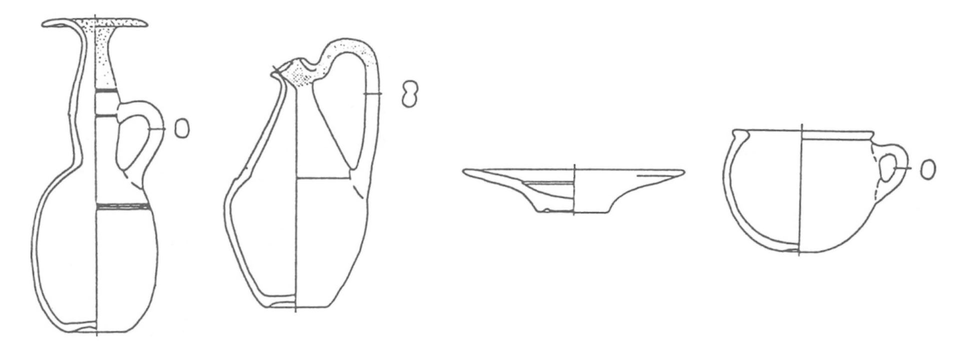


Fig. 6. De gauche à droite : *Oinochoè* à bobèche, cruche bilobée, plat, *cooking-pot* (BARTOLONI 1983a).

Fig. 8. Coupes étrusco-corinthiennes de Bitia (GRAS 1985).

De manière analogue, la typologie des mobiliers funéraires semble assez constante. On observe presque constamment l'association d'une *oinochoè* à bobèche avec une cruche biconique et bilobée présentant une anse à double bâtonnet. Elles sont unies assez souvent à un plat à large rebord, le *cooking-pot* (fig. 6), l'*oil-bottle*; nous trouvons plus rarement la vase-chardon et d'autres formes, comme le *dipper*. Comme il va de soi, les divers centres présentent des céramiques montrant des traits particuliers : à Sulcis et à Monte Sirai, les céramiques sont réalisées dans une pâte rouge revêtue d'un engobe rouge sombre, couvrant, lissé à la baguette, sur lequel la décoration, là où elle est présente, est composée de lignes de couleur noire; à Bitia, les vases présentent un engobe de couleur claire et la décoration est composée de bandes de couleur rouge ou brune, avec la partie finale des cruches bilobées peinte en rouge; à Tharros, nous avons également un engobe clair et des bandes de couleur. Dans certaines nécropoles (Bitia, Othoca), quelques tombes sont caractérisées par des armes en fer (pointes et embouts de lance, estocs, poignards); les bijoux, là où ils sont présents, sont presque constamment en argent. La céramique d'importation n'est pas rare : dans le courant du VIIe s. sont attestés les vases proto-corinthiens tardifs avec des récipients pour l'huile parfumée (aryballes, *alabastra*) et, dans une plus large mesure, le bucchero étrusque, avec des formes qui renvoient constamment au symposium : coupes, *oinochoès*, *olpès* et, à la charnière du siècle suivant, des canthares ainsi que de petites amphores nicosthéniques (GRAS 1985; TRONCHETTI 1988a) (fig. 7). On peut aussi signaler l'importation de biens exotiques comme l'œuf d'autruche décoré d'une tombe de Bitia (ACQUARO 1981).

Durant la première moitié du VIe s., les vases corinthiens tendent à disparaître, supplantés par la céramique étrusco-corinthienne, y compris dans la fonction de récipients pour les parfums. Ainsi, outre le bucchero dont arrivent encore des cruches, des canthares, des amphores nicosthéniques, nous avons de la vaisselle de table étrusco-corinthienne parmi laquelle se détachent les pièces du «Groupe à Masque Humain» (fig. 8) et, dans une plus large mesure, les aryballes globulaires et les *alabastra*. En même temps que ces vases parviennent aussi en Sardaigne des vases gréco-orientaux dans une mesure largement minoritaire par rapport aux vases étrusques; à côté de quelques exemplaires de récipients pour parfums (aryballes plastiques), nous avons de nombreux exemplaires de coupes «ioniennes» relevant dans l'ensemble du type canonique B2 de Vallet-Villard (GRAS 1985; TRONCHETTI 1988a).

Cette large ouverture des centres phéniciens au commerce international et leur fonction de redistribution des produits «exotiques» auprès des communautés indigènes sont caractéristiques de cette période.

En effet, à partir des décennies suivant immédiatement le milieu du VIIe s., les cités phéniciennes de la côte nouent des rapports commerciaux constants avec l'Étrurie méridionale, en premier lieu avec Cerveteri, puis dans un second temps également avec Vulci et Tarquinia. De ces centres partent des céramiques en bucchero et de style étrusco-corinthien qui parviennent dans l'île avec des objets grecs, mais, comme on l'a dit, dans une mesure nettement minoritaire. Le facies du matériel d'importation présent dans l'île confirme que, durant ces décennies, il n'y a pas de

présence grecque directe, même pas au niveau commercial, et que les relations passent par l'Étrurie. Selon toute vraisemblance, étant donné l'absence des amphores à vin, qui sont les témoins privilégiés du commerce étrusque, nous devons supposer que les échanges étaient dans les mains des Phéniciens et que les objets étrusques et grecs doivent être considérés comme un «produit de retour» (TRONCHETTI 1988a). La tradition stylistique de l'orientalisant tardif est aussi rattachée à un intermédiaire étrusque; on lui doit les deux statues monumentales de lions couchés découvertes à Sulcis et datées vers le milieu du VIe s., mais qui furent découvertes dans un contexte de réemploi de l'époque romaine républicaine et qu'on suppose liées à un édifice de culte (BERNARDINI 1988b), à moins qu'il ne s'agisse d'éléments décoratifs d'une grande porte de la ville. Il faut encore citer dans ce contexte la statue de culte en pierre représentant une divinité féminine découverte dans le *sacellum* de Monte Sirai, dans un niveau datant du IIIe/IIe s., mais qui présente un aspect formel à rapprocher de la production orientalisante tardive, au sens large, avec des traits étrusques (*Monte Sirai* III; BERNARDINI 1988b; CECCHINI sous presse).

Les centres côtiers, après avoir acquis un rôle d'importance, font fonction d'intermédiaires pour la pénétration de ces matériaux exotiques en direction des communautés indigènes dont les cités ne reçoivent plus désormais seulement des minéraux et d'autres marchandises d'échange, mais auprès desquelles ils acquièrent aussi des produits de première nécessité. Les rapports avec les populations sardes sont de plus en plus étroits : on assiste d'une part à des phénomènes d'exil urbain (mouvements de populations vers les villes) de la part, selon toute vraisemblance, de groupes appartenant à la classe dominante, ce que rendent évident quelques tombes présentant un rituel et un matériel indigènes dans le cadre de nécropoles phéniciennes (Bitia, Othoca, Tharros) (BARTOLONI 1983a; ZUCCA 1987; NIEDDU & ZUCCA 1991), tandis que le matériel phénicien et d'importation se retrouve dans de nombreux centres indigènes. Les sites privilégiés pour la réception de ces objets se répartissent principalement dans la fertile plaine de Campidano et dans la proche zone de basses collines, jusqu'au sanctuaire de S. Vittoria di Serri (TRONCHETTI 1988a).

On peut relever un changement substantiel dans la nature des biens transmis par les cités phéniciennes aux centres indigènes.

On n'a plus affaire à des objets isolés de grande valeur, des dons destinés aux chefs de la communauté, mais plutôt à une quantité de pièces, en majorité absolue de la céramique, dont la valeur ne dépend pas des

qualités intrinsèques d'un objet unique et de valeur, mais uniquement du fait qu'il s'agit d'un objet «exotique». On constate ainsi un élargissement du corps social en mesure de bénéficier des objets obtenus par l'intermédiaire des Phéniciens et, simultanément, une articulation plus diversifiée de ce corps social qui se révèle à travers la naissance d'une production locale «d'imitation» des objets importés.

Une hypothèse vraisemblable semble être de mettre cette transformation en relation avec l'impact de la présence phénicienne sur la structure sociale des communautés indigènes, mises en crise par l'arrivée de nouvelles valeurs.

E. *L'impact de Carthage et l'époque punique*

Dans le courant du VIe s., la situation change de manière radicale. L'unique source qui relate les événements sardes (JUST. XVIII 7, 1) est tardive et extrêmement pauvre, mais elle offre une référence utile pour fixer un *terminus post quem* aux activités militaires carthaginoises dans l'île, à savoir après l'expédition de Sicile. L'autre borne, le *terminus ante quem*, est le premier traité entre Rome et Carthage cité par Polybe (III 22) dont la datation oscille entre 510 et 508. L'analyse de P. Meloni, encore largement valable (MELONI 1947), place la première intervention de Malchus en Sardaigne dans la décade 545-535, tandis que la seconde intervention, menée par les Magonides Hasdrubal et Hamilcar, dont Justin affirme qu'elle eut lieu quelques années plus tard, est encore dépourvue d'une fixation chronologique précise; on pourrait supposer qu'elle prit place entre 530/525 et 515/510. Avec le premier traité entre Rome et Carthage, on le sait, la Sardaigne est assimilée au territoire métropolitain par la cité africaine, ce qui signifie que la domination carthaginoise est désormais bien consolidée.

On a longtemps discuté, et on discute encore, sur le point de savoir contre qui l'intervention militaire directe de Carthage était dirigée, mais l'hypothèse généralement acceptée de nos jours considère cette intervention dans l'optique d'une expansion de type «impérialiste» de la part de la métropole africaine, expansion dirigée contre certaines au moins des cités phéniciennes de Sardaigne, sinon contre toutes, plutôt qu'une intervention d'aide aux cités en guerre contre les populations locales, une guerre qu'aucun élément valable, nous l'avons dit ci-dessus, n'appuie (TRONCHETTI 1985c; BONDÌ 1988d).

Archéologiquement parlant, on trouve des témoignages vraisemblables d'actions militaires dans la brusque cessation de la vie ou dans des niveaux

de destruction observés dans certains centres phéniciens (Cuccureddus, Monte Sirai). De manière plus générale, on assiste dans la seconde moitié du VI[e] s. et jusqu'à la dernière décade de ce siècle, à une phase de nette récession qui constitue une solution de continuité franche et décisive. Ceci transparaît surtout dans le facies des importations qui dans les années 550-510 connaissent une contraction impressionnante et changent complètement de référent, puisqu'on a désormais presque exclusivement affaire à de la céramique attique à figures noires. L'apparition précoce de cette vaisselle dans certains centres (Neapolis, Cagliari) et dans leur hinterland a amené à supposer que ceux-ci étaient les alliés de Carthage et faisaient fonction de têtes de pont (TRONCHETTI 1988a).

L'intervention de Carthage a un effet considérable dans toute la Sardaigne. En effet, l'attitude envers le territoire change radicalement. Alors que les Phéniciens avaient limité leur intérêt aux zones, du reste étroites, de la côte et à quelques portions plus internes, fonctionnelles pour eux, les Puniques en revanche finalisent leur action à une véritable conquête territoriale, visant principalement les fertiles plaines du Campidano et de la région d'Oristano, sans oublier les zones adjacentes de basses collines et sans négliger, naturellement, les régions métallifères des environs de Sulcis et Iglesias.

Dans cette optique d'occupation du territoire, dont nous verrons qu'elle sera mise en œuvre de manière systématique, le rapport avec les populations indigènes est évidemment un rapport de nette opposition. Les actions militaires carthaginoises doivent avoir affronté le problème à la racine, avec décision. Dans l'arc d'à peine trente ans à dater du premier traité entre Rome et Carthage, dans les zones occupées par les Puniques, nous ne sommes absolument plus en mesure de distinguer un facies qu'on puisse rattacher à la population locale indigène : la culture matérielle est totalement punique ou pour le moins punicisée à tel point qu'on ne peut plus la distinguer.

Une telle punicisation de l'île répond évidemment à un programme précis qui suppose l'arrivée de noyaux consistants de population N.-africaine pour une authentique colonisation du territoire, tendant à l'exploitation du point de vue agricole (MANFREDI 1993).

C'est précisément ce que permet de mettre en évidence l'examen tant des sources écrites que des témoignages archéologiques.

Ces derniers, en effet, révèlent une quantité significative de petits et de très petits établissements distribués dans les plaines, qui se signalent désormais seulement par ce qui reste dans les nécropoles et par une densité

particulière de tessons. Dans quelques cas particuliers, on observe des établissements plus importants avec des restes de structures d'habitation. Que la punicisation du territoire ait été intense et que celui-ci ait été exploité à des fins agricoles, pour la culture des céréales, est rendu évident par d'autres éléments encore. L'historien Diodore de Sicile (XI 21; XIII 55), parlant de la campagne carthaginoise de Sicile qui s'est terminée par la défaite d'Himère, affirme que l'armée punique reçut du blé de la Sardaigne et que parmi les soldats il y avait un contingent de Sardes, une information fournie aussi par Hérodote (VII 165). On peut trouver un autre témoignage de l'importance des cultures de céréales dans le très célèbre passage du pseudo-Aristote (*Mirab. Ausc.* 100) qui raconte comment Carthage imposa l'abattement des arbres fruitiers, une évidente mesure protectionniste en faveur des productions africaines, dans l'optique de réserver la Sardaigne à d'autres cultures, et aussi surtout dans les témoignages archéologiques fournis par les nombreux sanctuaires dédiés à Déméter et Korè, souvent bâtis sur de vieilles structures nuragiques et situés dans des territoires exploités sous forme de latifundi cultivant les céréales, dont proviennent parfois des offrandes d'épis en or et en argent (BARRECA 1985b; BADAS, ATZENI, COMELLA & LILLIU 1988; LILLIU 1988; REGOLI 1991).

La solution de continuité entre périodes phénicienne et punique est particulièrement évidente si l'on examine le changement substantiel dans le rituel funéraire (BARTOLONI 1981).

En effet, quoique moyennant des facies différents que nous identifierons plus avant et qui marquent des ensembles plus ou moins vastes, le monde punique de Sardaigne recourt presque exclusivement à l'inhumation, en opposition donc avec le rituel phénicien où dominait nettement l'incinération.

La typologie dominante de tombe est celle de la chambre ou des chambres à hypogée creusées dans la roche et qui présentent des caractéristiques variées, permettant une répartition en trois groupes.

Le premier est celui qui est attesté dans la région de Sulcis (BARTOLONI 1989b), avec comme pôles principaux S. Antioco et Monte Sirai : les tombes sont à chambre simple ou double, avec une paroi centrale et un accès à *dromos* avec des marches; les chambres ont souvent des niches dans les parois où est déposé le mobilier funéraire; dans quelques cas, on a creusé dans la paroi rocheuse des sarcophages. Parfois, la paroi interne présente des éléments décoratifs. Le plus remarquable est la grande figure masculine en haut-relief d'une tombe de Sulcis, représentée en train de marcher et appartenant à une typologie connue sur les stèles datant du Ve s.; à Monte Sirai, on a retrouvé deux visages apotropaïques grossièrement esquissés et un signe «de Tanit» à l'envers gravé en relief; la décoration la plus fréquente consiste en bandes en relief à la base et au

sommet de la paroi interne, des bandes qui représentent sans doute des éléments architecturaux. Dans les exemplaires les plus antiques de Sulcis, datant des débuts du Ve s. et peut-être même de la fin du VIe, le *dromos* est plus large et plus court; une tombe présente, à côté des marches, une sorte de main courante en relief et curviligne.

Le deuxième groupe est répandu dans la zone centro-méridionale de l'île, avec des attestations principales à Nora, Cagliari-Tuvixeddu, Senorbì-Monte Luna, Villamar (PATRONI 1904; TARAMELLI 1912; COSTA 1983b; TRONCHETTI 1990a). Les tombes de ce groupe ont un accès en puits, de dimensions variées, à la base duquel s'ouvrent une ou deux chambres. Celles-ci ne présentent pas de niches dans les parois, mais, parfois, des fosses dans le pavement. Le puits présente habituellement dans ses parois des entailles ou des petites saillies en relief pour y accéder. La décoration sculptée est extrêmement réduite, car elle se limite à quelques exemplaires de croissant lunaire ou de disque solaire en relief ou incisés au-dessus de la porte d'accès à la chambre; en revanche, une ornementation peinte dans la chambre funéraire elle-même est plus fréquente. Habituellement, celle-ci se limite à une décoration géométrique, faite de bandes ou des lignes de couleur qui délimitent des panneaux. Seules deux tombes de la nécropole de Cagliari se signalent par leurs motifs figurés (CANEPA 1983). La première offre l'image d'un guerrier avec un casque à crête et plumes en train de lancer une perche (il s'agit de la «tombe de Sid»); la seconde présente, sur le sommet des parois latérales, une chaîne de palmettes et de fleurs de lotus qui s'alternent, tandis que sur la petite paroi apparaît un serpent uræus flanqué de deux fleurs de lotus et de deux protomés de Gorgone (c'est la «tombe de l'uræus»). L'une et l'autre tombes sont datées entre la fin du IVe s. et les premières années du IIIe.

Le troisième groupe de la typologie des tombes est attesté à Tharros. Les tombes, du type à hypogée, présentent un long puits d'accès; sur un de ses côtés, celui-ci est pourvu de marches. Ici aussi, la décoration gravée se limite à quelques symboles religieux et on n'a aucune trace de peinture interne à cause de l'état de conservation précaire de la nécropole connue et fouillée dès le XIXe s.

Dans la Sardaigne septentrionale, Olbia a livré des nécropoles avec des tombes à chambre hypogée pour lesquelles sont attestées tant la typologie à *dromos* avec des marches que celle avec un accès à puits (LEVI 1949).

Outre les tombes décrites ci-dessus, on rencontre encore d'autres typologies de sépultures qui se trouvent soit à côté des chambres à hypogée, soit dans des espaces territoriaux où manquent les bancs rocheux qui permettent de creuser des chambres funéraires. Nous avons alors des tombes à caisson creusées dans la pierre, des tombes à fosse, des *enchytrismoi* dans des amphores, ces derniers étant répandus à basse époque, à partir du IVe s. et généralement limités à des dépositions infantiles. À l'époque punique tardive, l'incinération dans les urnes refait son apparition.

Cette différenciation des typologies tombales, bien que dans le cadre de vastes aires géographiques, reflète la distinction concrète qui existe entre les divers grands centres (et leur *chora*), une distinction qui est également manifeste si l'on étudie les diverses catégories artisanales et les divers compartiments de la culture matérielle.

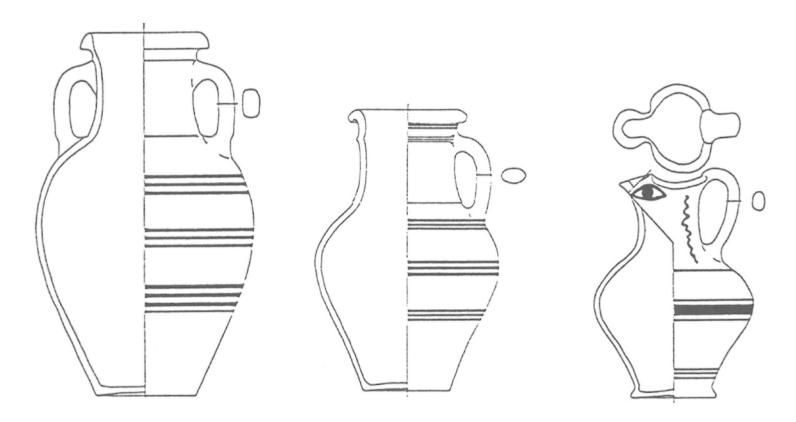


Fig. 9. Vases de Sulcis (BARTOLONI 1983a).

Fig. 10. À gauche. Vase de Tharros (ACQUARO 1989a).
Fig. 11. À droite. Amphore de Senorbì (COSTA 1983a).

Ainsi, la production de céramique, au sein d'un répertoire formel en substance homogène, présente un facies absolument différent d'une ville à l'autre (ou mieux, d'un ensemble à l'autre). Les différences principales se remarquent au niveau de la pâte et de la couleur des vases, autant d'éléments qui permettent de reconnaître pratiquement au premier coup d'œil les diverses productions. Cagliari est caractérisée par des pâtes très claires ou rosées sur lesquelles la décoration, lorsqu'elle est présente, se limite à des bandes de couleur brune ou rosâtre (TARAMELLI 1912); Nora a des pâtes qui oscillent entre la couleur noisette et le rosé soutenu, avec rarement une décoration à bandes (BARTOLONI & TRONCHETTI 1981); Sulcis et Monte Sirai (fig. 9) présentent une céramique avec des pâtes rosâtres et des surfaces rouges ou couleur noisette très foncé sur lesquelles la décoration est faite de lignes droites ou de lignes brisées noires unies ou non à des bandes blanches ou violet foncé (BARTOLONI 1983a); Tharros (fig. 10) a des pâtes de couleur crème et l'habituelle décoration à bandes flanquée d'ornementations plus élaborées, avec des gouttes de couleur et des lignes ondulées (ACQUARO 1989a). De manière générale, les exemplaires dotés d'une décoration qui va au delà de la monotonie des bandes de couleur sont rarissimes : le cas d'une amphore de Senorbì (fig. 11), datant du Ve s. et ornée d'une grande fleur de lotus, est pratiquement unique (AA. VV. 1990c). À partir du IVe s., quelques motifs décoratifs différents apparaissent, qui schématisent des images phytomorphes. En particulier, à Cagliari, les petites cruches en forme de biberon se distinguent, car elles sont pourvues de décorations variées qui comprennent même, par exemple, les étoiles et les yeux qui «humanisent» le récipient. Dans un cas, l'assimilation vase-forme humaine est rendue évidente, ne serait-ce qu'en fonction de l'utilisation présumée de ces petites cruches, par le fait que la partie supérieure du cou est modelé en forme de visage humain tandis que deux bras soutiennent les seins constitués par deux petits becs percés.

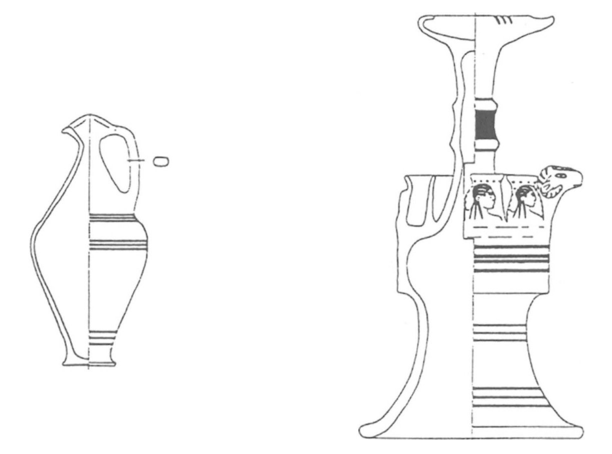
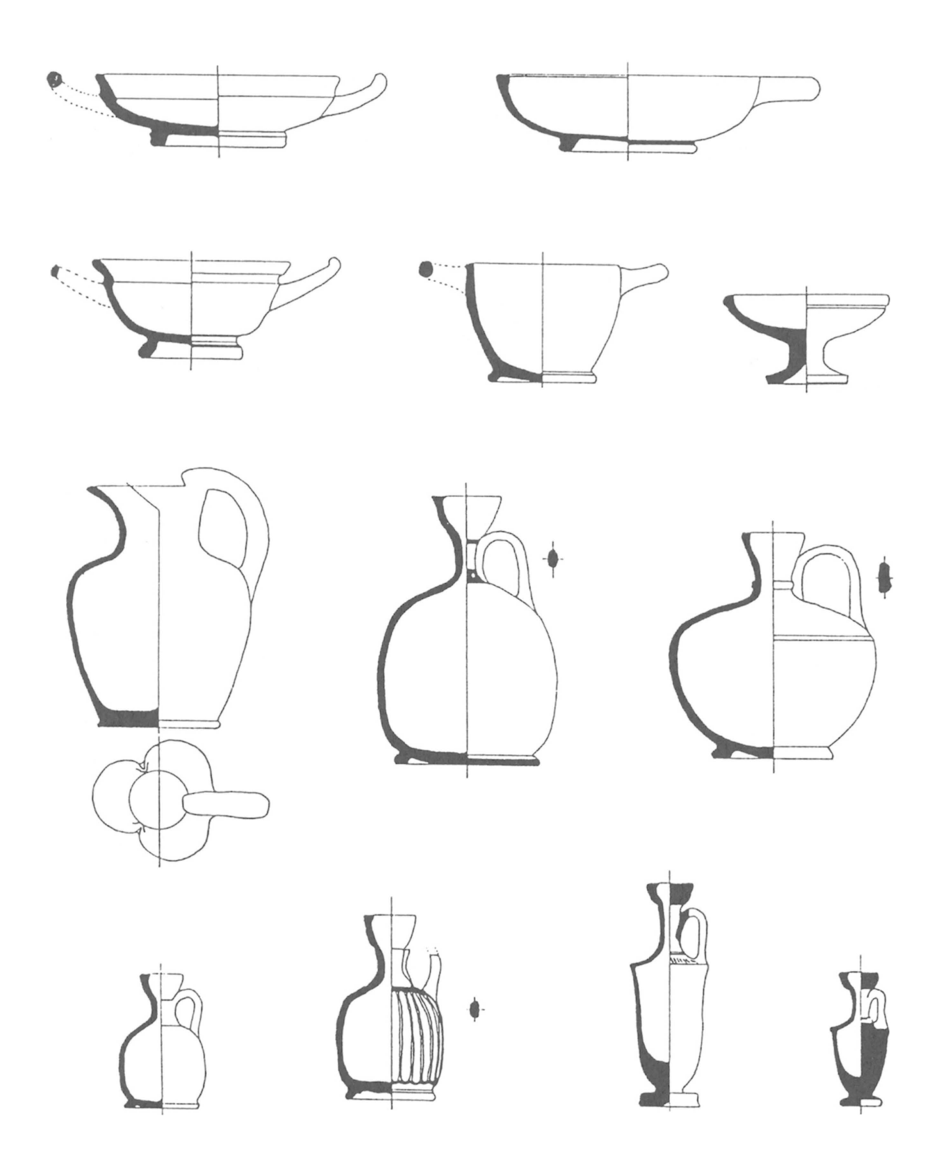


Fig. 12. À gauche. Petite cruche bilobée de Sulcis (BARTOLONI 1987).
Fig. 13. À droite. Lampe *multilychne* de Sulcis (BARTOLONI 1983a).

Comme nous l'avons dit, le répertoire formel est plus ou moins semblable dans tous les centres : cruches, cruchons, plats à large rebord et à centre creux, coupes, coupes

superposées et petites coupes, lampes à huile à deux becs ou en forme de petite tasse, urnes, amphores, récipients à onguents. Seule la zone de Sulcis présente des caractères distincts en tant que zone de récession où subsiste jusqu'en plein Ve s. de vieilles formes d'*oinochoès* à bobèche ou bilobées (fig. 12) (TRONCHETTI 1985b, 1990b; BARTOLONI 1987), abandonnés dès le milieu du VIe s. dans les autres zones; de cette zone est également caractéristique la petite cruche à bord circulaire. Des vases plus élaborés sont rares et réservés à des fonctions rituelles : l'exemple classique est celui de la grande lampe à huile *multilicne* de Sulcis (fig. 13), décorée au moyen de visages humains et les *kernoi* de Monte Sirai et de Bitia (BARTOLONI 1983a).



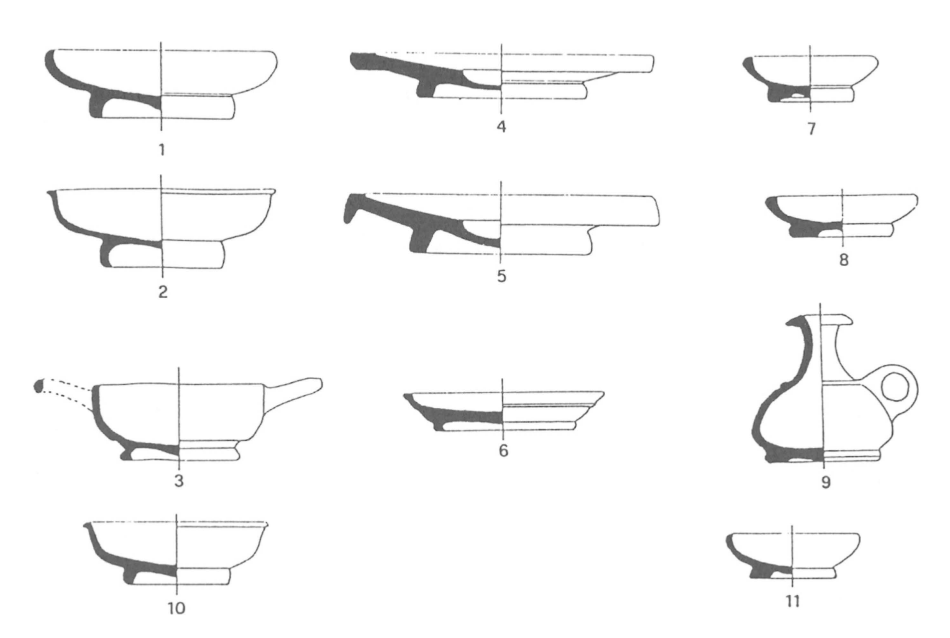


Fig. 14. Céramique attique à vernis noir du Ve s. (page précédente). Au-dessus, céramique attique à vernis noir du IVe s. (1-9); en dessous, vases puniques d'imitation attique (10-11) (TRONCHETTI 1985a).

Les céramiques locales qui imitent les vases importés méritent une place à part. Il s'agit d'un phénomène qui commence, avec des épisodes peu fréquents, dans le courant du Ve s., qui croît au cours du IVe et acquiert un poids considérable au IIIe.

Ces «imitations» s'inspirent, plus qu'elles n'imitent de manière rigoureuse, principalement des formes de la céramique attique à figures noires qui parviennent dans l'île en quantités croissantes aux Ve-IVe s., s'ajoutant au Ve et au début du IVe s. à une présence plus modeste, en quantité et en qualité, de vases décorés à figures rouges parmi lesquels se détache, à la fin du Ve s., un certain nombre de lécythes aryballiques.

Les formes de vases à vernis noir attiques les plus attestées sont, au Ve s., les coupes (*kylikes*) *stemless inset-lip*, les *oinochoès* et les lampes à huile; au IVe s., nous avons les coupes L. 22 (*out-turned rim*), L. 21 (*incurving rim*), le bolsal, les petites coupes L. 21/25, les petites assiettes, les assiettes à poisson, les *askoi-gutti* (fig. 14) et les lampes à huile (BARTOLONI & TRONCHETTI 1981; TRONCHETTI 1985a, 1989a, 1990c, 1992c, 1992e, sous presse). Les productions locales, au sein desquelles on a pu identifier divers ateliers répartis dans les centres les plus importants, d'où les produits étaient distribués dans tout le territoire environnant, recourent surtout aux coupes L. 22, aux petites coupes, aux assiettes à poisson et aux lampes à huile.

Ces ateliers, qui reprennent les formes et cherchent parfois à reproduire aussi la couleur avec du vernis brun ou rouge foncé, connaissent leur période d'expansion maximale durant le IIIe s. (TRONCHETTI 1991a, 1992b) lorsque la céramique à vernis noir attique vient à manquer et est remplacée par des productions similaires en provenance d'Espagne et surtout de Rome, avec de nombreux exemples de l'«Atelier des petites estampilles» (TRONCHETTI 1992d).

Indubitablement, un des milieux les plus représentatifs de la «diversité» des cités à l'intérieur d'une matrice culturelle commune est celui de la sculpture en pierre, représentée essentiellement par les stèles des *tophets*. Au delà d'un répertoire généralisé et répétitif, les divers centres se différencient nettement par la prédilection envers des motifs particuliers et par l'adoption de solutions techniques particulières (*cf.* aussi II.17 L'art. Sarcophages, relief, stèles).

La zone de Sulcis (BONDÌ 1972; BARTOLONI 1986; MOSCATI 1986d) présente comme caractéristique distinctive une attention spécifique portée à la figure humaine depuis les premières phases de la production qu'on situe vers le milieu du VI[e] s. et cette attention reste constante jusqu'au II[e]. Typique aussi de cette zone est l'encadrement architectural des figures, souvent insérées dans une structure évoquant un temple, d'abord de type égyptisant, puis généralement hellénisant. Dans les phases plus tardives, ces stèles, de dimensions réduites et sculptées dans un tuf trachytique dur, sont fréquemment insérées dans un plus grand bloc carré d'une pierre différente. Sont enfin caractéristiques de Sulcis les figures humaines avec l'étole et l'*ankh* ou encore les femmes avec le disque sur la poitrine, sans oublier les petites stèles cintrées des III[e]-I[er] s., décorées avec la figure d'un animal passant, généralement un ovin.

Nora (MOSCATI & UBERTI 1970; TORE 1985) se signale par une technique en relief peu saillant et par une iconographie qui recourt essentiellement à l'aniconisme et présente des traits qu'on peut rapprocher de la production de Carthage. Sont fréquents le bétyle, seul ou en triade, avec l'élément central plus haut et généralement surmonté d'un croissant lunaire, le losange, l'«idole-bouteille» et le symbole «de Tanit». Les figurations renvoient à un milieu «égyptisant», avec des formes habituellement simplifiées : les stèles présentent une base avec un tore et à gorge égyptienne, tandis que les figures sont encadrées dans des édicules avec architrave elle aussi à gorge égyptienne ornée du disque solaire surmonté de serpents uræi; parfois, les figures sont représentées sans encadrement.

Tharros (TORE 1973a; MOSCATI & UBERTI 1985) se distingue par certains éléments caractéristiques, en premier lieu par l'adoption des cippes-trônes de dimensions importantes, d'une hauteur parfois supérieure à 1,5 m, de forme rectangulaire, surmontés d'encensoirs latéraux qui entourent un bétyle, ou une «idole-bouteille», placé sur un podium; d'autres cippes, de dimensions plus réduites, ont une partie terminale en forme de gorge égyptienne. Un autre élément typique est l'utilisation de la peinture rougeâtre pour compléter ou substituer la décoration incisée. À Tharros aussi, comme à Nora et Carthage, l'aniconisme domine : le bétyle, simple, double ou en triade, le losange, l'«idole-bouteille» et le symbole «de Tanit» sont les iconographies les plus répandues; les figures humaines sont présentes dans une mesure très réduite et on se doit de signaler pour elles l'attestation du «polymatérique» (MOSCATI 1976).

La grande métropole de Tharros émerge de manière dominante si l'on examine la production d'*athyrmata* (MOSCATI 1987a). On y a rattaché la fabrication des scarabées en jaspe vert, à la suite de l'identification des mines fournissant cette matière (MOSCATI 1987a); les scarabées de

Tharros sont en outre exportés jusqu'à Carthage, comme le révèle l'analyse des iconographies qui indique que toutes celles qui sont présentes à Carthage sont aussi attestées en Sardaigne, tandis que l'inverse n'est pas vrai (*cf.* aussi II.17 L'art. Glyptique). Pour la production de bijoux, Tharros se signale aussi comme centre primaire (PISANO 1974; MOSCATI 1988a; AA. VV. 1990b), même si l'on ne peut exclure l'existence de productions locales dans d'autres cités et d'orfèvrerie importée. Les typologies comprennent des boucles d'oreille à croix ansée, ou avec des pendentifs de divers types ou encore avec un anneau simple ou retors, ou encore en sangsue, des bracelets (fig. 15), des anneaux pour les cheveux et pour les doigts, parfois avec un châton décoré fixe ou inséré, des colliers. L'attribution assurée au haut Moyen Âge des boucles d'oreille en or et en argent «à globe en forme de mamelle» sardes est une acquisition relativement récente (SERRA 1987; SALVI 1989) : auparavant, on les assignait à la période punique. Parmi les importations de Grande Grèce, selon toute vraisemblance tarentines, ressort l'ensemble de bijoux découverts dans la nécropole de Monte Luna (Senorbì - CA), avec un collier (ou bracelet ?) en maille d'or avec un pendentif en forme de petite amphore, des bagues portant un visage incusé et deux plaquettes circulaires portant le visage de la Gorgone, le tout remontant à la seconde moitié du IVe s. (TRONCHETTI 1991b).

Si Tharros se détache dans le cadre de ces productions, on observe en revanche un facies en substance unitaire pour les autres produits artisanaux faisant partie du groupe des *athyrmata*, comme les amulettes (BARTOLONI 1973b; ACQUARO 1977). Pour celles-ci, la distinction entre les objets importés et ceux qui sont produits *in situ* s'avère assez complexe; ils sont caractérisés par leur fonction magique qui connaît une très large diffusion, avec des images de divinités et des symboles égyptiens, sans oublier des symboles apotropaïques, des animaux et des déformations de figures humaines. La recherche du monstrueux comme altération du réel et comme composition hétéromorphe a précisément été considérée comme un trait particulier de cette catégorie, outre les progressives vulgarisation et banalisation des thèmes à l'origine cultuels.

La coroplastie présente aussi une homogénéité substantielle (MOSCATI 1987a, 1988a, 1990b). Une partie de la production dérive directement de Carthage, comme, par exemple, les masques effrayants, datés entre la fin du VIe s. et le Ve, les masques de silènes, chronologiquement postérieurs, et les protomés féminines tant de type égyptisant que de type hellénique. Parmi lès figurines anthropomorphes se détachent les iconographies de la femme portant les mains aux seins et de celle qui tient un disque sur la poitrine. À partir du IVe s., on introduit des iconographies hellénisantes

pour lesquelles la Sicile, à travers Carthage, a selon toute vraisemblance exercé un rôle de médiation; elles se réfèrent pour l'essentiel au culte de Déméter et Korè : la déesse avec *kalathos* tient un flambeau ou un porcelet, ou encore elle adopte un schéma cruciforme, comme cela est attesté dans le petit sanctuaire de Terreseo (Narcao - CA) (BARRECA 1985b; MOSCATI 1990b) daté entre les III[e] et I[er] s. Une autre iconographie typique et répandue est celle de la *kernophoros*, si l'on définit spécifiquement par ce terme le buste de divinités féminines portant un *kalathos* creusé afin d'être utilisé comme brûle-parfum; de telles images sont largement répandues dans les sanctuaires ruraux dédiés à la déesse des moissons et souvent érigés sur des structures nuragiques antérieures, au même titre que d'autres offrandes typiques de la sphère classique de Déméter, comme les lampes à huile (stipes du nuraghe Lugherras de Paulilatino, OR) (REGOLI 1991) ou bien des offrandes plus typiquement puniques, comme les épis en or et en argent (stipes du nuraghe Gennamaria di Villanovaforru, CA) (LILLIU 1988).



Fig. 15. Orfèvrerie de Tharros (PISANO 1974).

Si l'on passe des catégories artisanales aux structures urbaines, on doit préciser d'emblée que les habitats puniques des centres à ce jour explorés ont été constamment réutilisés à l'époque romaine avec diverses superpositions. C'est pourquoi les niveaux réellement puniques sont pour l'essentiel non-sondés.

On a pu néanmoins explorer certains éléments particuliers, comme les murailles (BARRECA 1978). À Tharros (BARRECA 1976), la ville est ceinte sur le côté septentrional par une muraille en trachyte, ensuite renforcée par un autre mur dans lequel à la trachyte sont ajoutés des blocs de calcaire clair disposés avec art; les fortifications de la ville sont complétées par un fossé et un mur de contrescarpe pourvu d'un terre-plein; on accédait au fossé à travers des poternes; celle qui est le mieux conservée est construite en blocs de calcaire soigneusement lissés et posés, avec une couverture à double pente et un pavement formé de blocs placés en plan incliné. Les murs de Tharros peuvent être datés, pour leur première mise en place, du V[e] s., tandis que la seconde doit remonter au moins au IV[e] (inédit, fouilles Tronchetti). À Sulcis (BARTOLONI 1971), on a mis au jour quelques portions de muraille composées de blocs trachytiques équarris et traités en bossage qui forment un mur à double parement avec des brides internes, le tout s'appuyant sur les protubérances naturelles de la roche et les exploitant. La chronologie de ces murs n'est pas définie sur la base des fouilles, mais, étant donné le type de fabrication et la disposition sur le terrain, qui concerne aussi un lieu sacré comme le *tophet*, on doit considérer qu'ils ont été dressés à un moment à préciser, entre les IV[e] et III[e] s.

Pour ce qui concerne les temples, seuls quelques exemplaires nous sont connus. Les temples de l'acropole et du *tophet* de Monte Sirai présentent une structure très simple avec une pièce donnant accès à la cella qui présente, dans un cas, un trait particulier, à savoir le *doppio penetrale*. Le temple des demi-colonnes de Tharros (PESCE 1961b; ACQUARO 1991a) possède en revanche une dimension monumentale bien plus remarquable. Il a été érigé sur un banc de grès qui en constitue le podium, décoré sur trois de ses côtés, en correspondance avec le *sacellum*, par des demi-colonnes doriques et surmonté par un ornement à gorge égyptienne. Aux angles S. et O. du podium étaient placées les deux statues de lion en grès. La datation de ce complexe cultuel oscille entre les IV[e] et III[e] s., et on estime qu'il était consacré à Melqart.

Un autre temple de Melqart semble avoir existé à Olbia; on le reconnaît dans les structures situées sous l'église de S. Paolo, déjà partiellement explorées par P. Mingazzini; la fouille reste en cours (D'ORIANO sous presse).

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, les habitations puniques sont très peu connues à cause des superpositions de l'époque romaine. Les groupes de maisons de Monte Sirai actuellement visibles, par exemple, ont été datés, sur la base de sondages récents (MARRAS 1981), précisément de l'époque romaine, même s'il est très vraisemblable que les techniques de construction et les typologies planimétriques aient été les mêmes que celles qui étaient en usage quelques décennies auparavant. Ainsi, sur la base aussi des reste d'habitations puniques fouillées à Cagliari (AA. VV. 1992b), il est possible de reconstruire une planimétrie exemplaire, à savoir une maison dotée d'une cour sur laquelle donnent diverses pièces dont le pavement est réalisé en mortier et dont les murs sont construits avec une base en pierres liées au moyen de mortier à base de boue, l'élévation des murs étant en revanche en briques crues, parfois revêtues d'un crépi; parfois, on constate aussi l'adoption de la technique du mur *a telaio*. Souvent on a attribué à l'époque punique les nombreuses citernes «baignoires» qui se trouvent dans les habitations et dans les complexes sacrés, par exemple à Nora, Tharros et Monte Sirai; mais, en l'absence de données stratigraphiques assurées, nous ne sommes pas en mesure de confirmer avec sûreté cette chronologie, même s'il semble de toute manière évident qu'à Nora ces citernes étaient plus anciennes que la phase impériale et que, en général, leur forme renvoie à des milieux culturels puniques. Nous pourrons conclure prudemment donc en disant que ces citernes sont, pour le moins, indubitablement puniques du point de vue culturel, à défaut de l'être assurément du point de vue chronologique.

F. *La continuité culturelle*

Nous allons précisément conclure ce panorama général par le thème de la continuité culturelle entre la période punique et la période romaine (ROWLAND 1977; BONDÌ 1988h, 1990b).

Déjà ci-dessus, en indiquant les limites chronologiques de la recherche, on a fait allusion à la date et aux modalités de la transmission de pouvoir des Puniques aux Romains et il est opportun de préciser que cette transmission politique ne correspond pas à une solution de continuité sensible pour ce qui regarde la culture matérielle et, en général, les traditions et les usages. Concrètement, si nous n'avions pas appris par les sources écrites la nouvelle du changement de pouvoir, sur la base des trouvailles archéologiques, nous aurions continué à définir comme «puniques» une importante série de vestiges et de matériaux postérieurs à 238.

Les secteurs dans lesquels cette continuité culturelle se manifeste sont nombreux. Le premier est, indubitablement, celui de la langue. Tout le monde sait que la langue et l'écriture puniques sont restées longtemps en usage et, outre les inscriptions bilingues d'époque romaine républicaine, nous en avons aussi des attestations en pleine époque impériale, comme l'inscription de Bitia, de la fin du IIe s. ap. J.-C., encore rédigée en punique (MOSCATI 1968b). L'autre secteur intéressé est celui de la religion. Bitia encore nous livre un exemple désormais classique avec le sanctuaire dédié au dieu Bès (UBERTI 1973), honoré par une statue qui appartient à la phase impériale du temple et dont les objets sont datés entre les IIIe et Ier s. sans qu'on puisse reconnaître dans les statuettes rudimentaires et schématiques (fig. 16) une claire évolution stylistique qui permettrait de distinguer la différence d'époque. Le culte de Bès à l'époque impériale, outre le cas de Bitia, est aussi attesté à Fordongianus. La vénération que les Puniques réservaient à la déesse Déméter continue à l'époque romaine en la personne de Cérès, avec des typologies qui perpétuent celles qui étaient déjà en place. La phase ultime du petit sanctuaire de Terreseo (Narcao - CA) remonte au seuil de l'époque impériale, sans solution de continuité dans l'iconographie de la déesse. De même, on trouve, dédiés à la déesse Cérès, dans des sanctuaires champêtres souvent érigés sur des lieux de culte plus anciens, de petits bustes de la déesse, précisément appelée *Sarda Ceres*, avec le *polos* orné d'épis; on a là la dernière manifestation des *kernophoroi* puniques (VISMARA 1980). Le fait que les intérêts des Romains aient convergé vers l'exploitation des plaines sardes où l'on pratiquait les cultures de céréales, un fait attesté à plusieurs reprises dans les sources, tout comme ce fut jadis le cas pour les Carthaginois, est rendu plus manifeste encore par l'impulsion nouvelle donnée au culte de la déesse des moissons. Depuis peu on a établi que les pavements en mortier portant de petites tesselles blanches représentant le signe «de Tanit» et découverts dans diverses habitations de Cagliari doivent certainement être attribués à l'époque romaine (ANGIOLILLO 1981; CHESSA 1992). Les *tophets* aussi continuent à être fréquentés jusqu'au Ier s. av. J.-C., quoique dans une moindre mesure par rapport aux périodes précédentes. Enfin, une série de stèles funéraires du type «à miroir», surtout répandues dans la Sardaigne centrale et septentrionale, ont été rattachées à une tradition populaire s'inspirant de motifs puniques ou punicisants (MOSCATI, LO SCHIAVO, PITZALIS & UBERTI 1992).

Pour ce qui concerne la culture matérielle, on a déjà dit qu'il existe une continuité concrète au niveau des traditions artisanales, continuité spécialement perceptible dans le secteur de la production de céramique.

Ce fil rouge qui unit l'époque punique à la période romaine dans ce domaine ne s'interrompra qu'au seuil de la période impériale, avec l'introduction massive des vases en sigillée italique qui marquent une nette césure avec les traditions de la vaisselle de table à vernis noir, tant d'importation que d'imitation locale, en usage, sans interruption, depuis le Ve s.

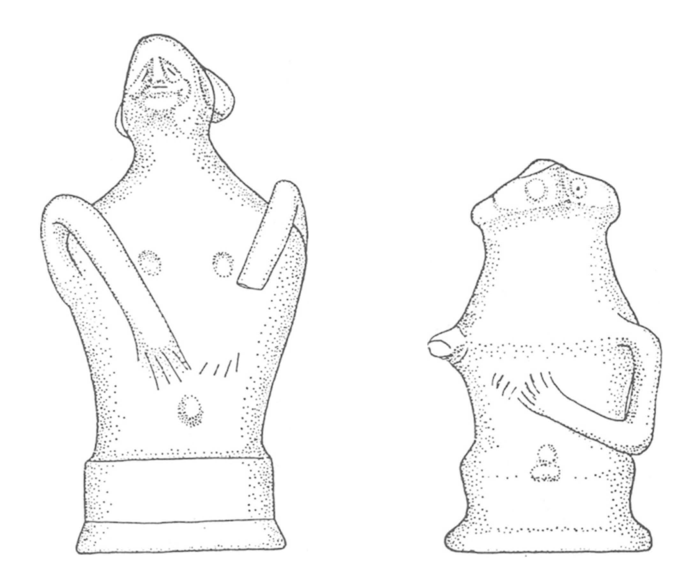


Fig. 16. Statuettes en terre cuite de Bitia (UBERTI 1973).

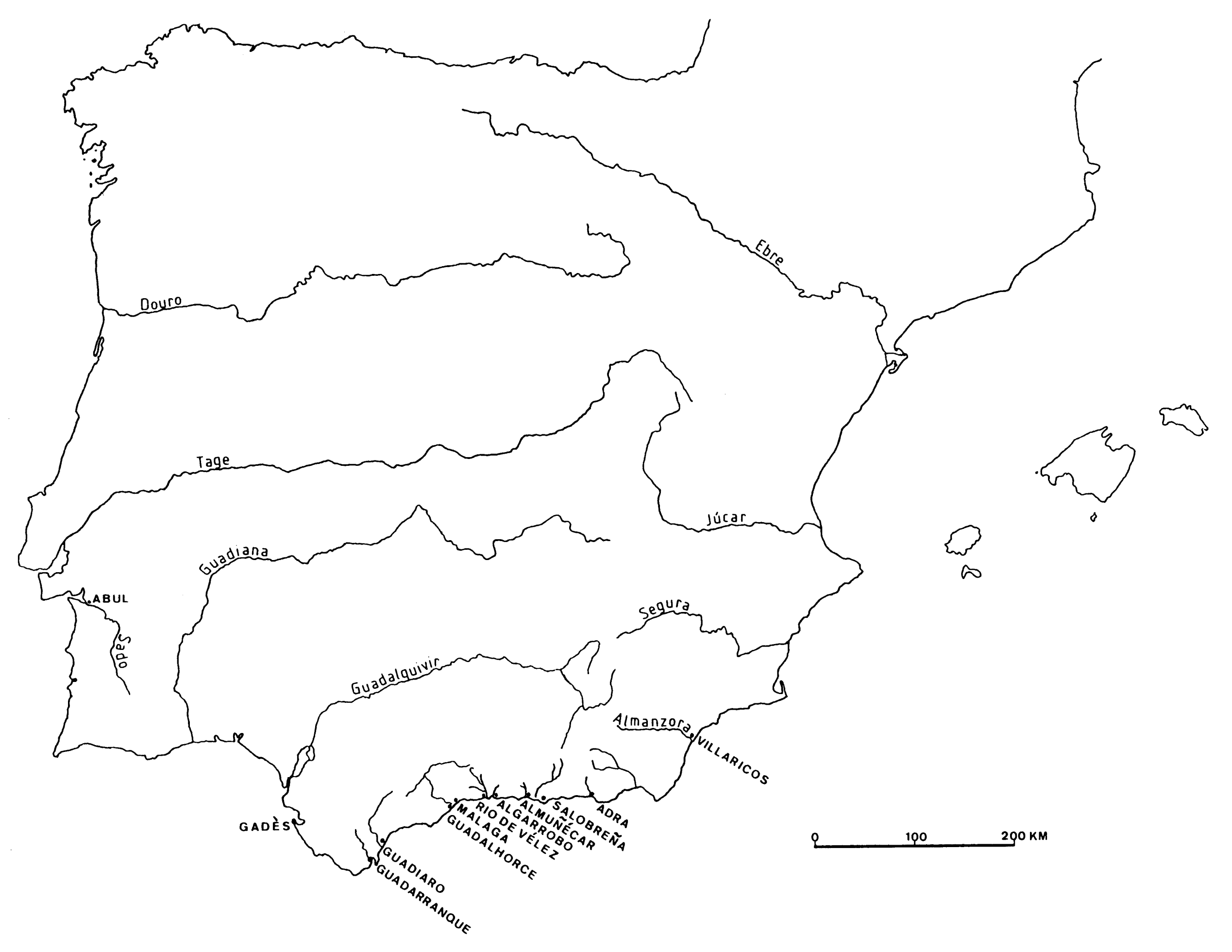
CHAPITRE 11

PÉNINSULE IBÉRIQUE

H. Schubart

Avec ses paysages qui présentent, sur les côtes E. et S., les caractéristiques géographiques et climatiques méridionales, la péninsule Ibérique est ouverte aux influences méditerranéennes. Ses liens avec le Proche-Orient sont nettement visibles dès les premiers agriculteurs du Néolithique et ne s'interrompent plus par la suite. Durant l'Âge du Bronze, ces relations s'intensifient. Ces premiers contacts avec l'Orient avaient si profondément influencé les habitants des zones côtières que leur niveau de culture était devenu supérieur à celui des habitants de l'intérieur du pays et qu'ils étaient enclins à adopter de nouvelles idées venues d'Orient. Pour cette raison, la rencontre entre ce substrat indigène et les colonisateurs d'origine orientale put s'avérer extraordinairement féconde du point de vue culturel. Les fondations phéniciennes ne sont donc, dans ce contexte, que des manifestations récentes d'un processus déjà ancien. Pourtant, ce sont elles – et non les influences antérieures – qui ont reçu le plus grand éclairage historique (NIEMEYER [éd.] 1982; BLÁZQUEZ 1983; DEL OLMO LETE & AUBET [éds] 1986; AUBET 1987a; GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989), de sorte que, pour ce qui regarde la péninsule Ibérique, elles constituent le premier événement de cette nature qu'on puisse historiquement appréhender.

D'emblée, qu'il soit permis de faire une remarque sur les notions de «colonie» et de «colonisation» (*cf.* aussi II.5 Expansion et colonisation), car ces deux mots ont généralement dans le langage actuel une autre signification. Il s'agit ici, pour les «colonies», d'établissements de groupes d'hommes en dehors de leur pays d'origine, ce par quoi on entend, dans l'usage antique, le transfert de communautés humaines assez importantes vers une «ville d'implantation» qui conserve un lien culturel avec la métropole et demeure même le cas échéant sous sa dépendance. Puisque, en l'état actuel, on ne peut déterminer si les traces d'installation phénicienne sur les côtes espagnoles appartiennent à des villes, et donc à des colonies – pour l'heure, on a l'impression que seule Gadès fut une



Principaux sites de la péninsule Ibérique (V. K. *del*.).

ville, on préférera parler ici d'établissement, voire de comptoir, plutôt que de colonie.

C'est avec une même circonspection qu'il convient d'employer le terme «colonisation», d'une part à cause de sa signification moderne et d'autre part parce qu'il donne à penser que c'est un pays entier qui est concerné par les fondations de colonies et qui est mis sous tutelle, ce qui n'était pas le cas des fondations phéniciennes récentes sur les côtes étrangères. Ce n'est donc que dans la mesure où, en parlant de colonisation, on veut entendre la fondation d'établissements commerciaux sur un littoral que ce terme peut être admis.

La patrie des Phéniciens se trouvait sur la côte du Levant proche-orientale, dans la région de l'actuel Liban. Tyr et Sidon sont les places de commerce les plus significatives, celles d'où partit la colonisation phénicienne vers l'Occident. Les établissements phéniciens sur la côte andalouse datent du milieu du VIIIe s., peut-être déjà de la première moitié de ce siècle; l'apogée de ces fondations phéniciennes en Occident se poursuit durant les VIIe et VIe s., avant de se fondre dans l'histoire de l'implantation punique (BARCELÓ 1988). De même, du point vue géographique, la région habitée par les Phéniciens se résume tout d'abord, comme dans la métropole, à une étroite bande de littoral. Toutefois, malgré ces limitations dans l'espace et dans le temps, la colonisation phénicienne occupe une place exceptionnelle et unique en son genre dans l'histoire de l'Espagne ancienne : avec les établissements phéniciens apparaît pour la première fois dans la péninsule Ibérique une civilisation orientale très développée, dans sa forme originelle, avec tous les acquis d'une civilisation urbaine, y compris l'écriture.

Tyr, qui, à l'époque de cette colonisation, tenait le rôle prépondérant, a assurément eu une importance particulière également pour la péninsule Ibérique. Ainsi, c'est par Tyr qu'aurait été fondée Gadès, en 1104/1103 plus précisément, à en croire la tradition historique, laquelle est cependant en partie mythique. On rapporte que des reconnaissances furent d'abord entreprises et que d'autres sites furent examinés avant qu'on se décide pour cette île qui se trouvait dans l'Atlantique, au delà des Colonnes d'Hercule, du détroit de Gibraltar. La fondation d'une colonie à cet endroit s'est faite dans le dessein évident de s'assurer l'accès vers le domaine du Guadalquivir inférieur, qui était particulièrement intéressant pour le commerce des métaux. Autour de la date de cette fondation s'est développée une volumineuse littérature scientifique (AUBET 1987a, p. 175-180, 228-255; *cf.* aussi BUNNENS 1986b). En l'état actuel, une date aussi élevée que 1104/1103 paraît historiquement invraisemblable, même si

Gadès est probablement la plus ancienne fondation phénicienne dans la péninsule Ibérique. L'accroissement de l'expansion commerciale phénicienne vers la fin du IIe millénaire ainsi que son extension vers Chypre aux alentours de 1000 rendent tout à fait acceptable la présence de marchands phéniciens sur des côtes plus occidentales de la Méditerranée dès les premiers siècles du Ier millénaire.

Du reste, si l'archéologie date du VIIIe s., surtout de sa seconde moitié, les établissements phéniciens sur la côte ibérique – sans que cela doive être contraignant pour Gadès, il y a de fortes possibilités que les influences orientales qui sont perceptibles dès la fin de l'Âge du Bronze en Andalousie, spécialement dans la région du Guadalquivir inférieur, aient été rendues possibles par l'entremise de Phéniciens et par voie maritime. Nous devrions dans ce cas distinguer une phase d'influence phénicienne dès le début du Ier millénaire et une phase de fondations phéniciennes à partir du VIIIe s. La recherche archéologique des prochaines années livrera à coup sûr de nouvelles sources sur ce sujet, mais il conviendra aussi de réinterpréter d'anciennes découvertes.

Pour ce qui regarde les établissements phéniciens sur la côte S. de l'Espagne, peu de noms sont connus : Malaka (sur le site de l'actuelle Malaga ou dans ses environs), Sexi (apparemment Almuñécar) et Abdera (Adra). Ces trois établissements sont cités seulement pour des époques plus tardives, mais tous trois sont encore mentionnés comme phéniciens par Strabon et les découvertes archéologiques montrent à leur origine un établissement phénicien datable du VIIIe/VIIe s.

Les sources écrites sur la colonisation phénicienne dans la péninsule Ibérique sont peu nombreuses. Ceci donne aux sources archéologiques, dont le nombre ne cesse de croître suite à des fouilles systématiques et à des découvertes isolées, un poids tout particulier. Si on la compare à l'exploitation des sources littéraires, qui est déjà ancienne, l'étude archéologique des sites et des découvertes phéniciens en Espagne est une science très jeune. Des découvertes ponctuelles avaient déjà été faites vers la fin du XVIIIe s. et aussi plus tard, mais elles furent mal interprétées ou encore classées de manière erronée. Ce n'est qu'avec la découverte de la nécropole phénicienne du Cerro de San Cristóbal près d'Almuñécar (Grenade) (PELLICER CATALÁN 1962, 1963) et de l'établissement phénicien de Toscanos, Almayate Bajo près de Vélez-Malaga (Malaga) qu'a commencé, il y a une trentaine d'années, l'étude des sites phéniciens sur la côte espagnole; depuis lors, cette discipline a rapidement progressé grâce à l'apport de découvertes extrêmement importantes et significatives

(on notera du reste la place occupée par la bonne connaissance des nécropoles et tombes; surce sujet, de façon générale TEJERA GASPÁR 1979; RAMOS SAINZ 1986).

A. *Les sites*

Pour leurs établissements sur les côtes ibériques, les Phéniciens choisissaient des sites bien déterminés, qui se caractérisaient à la fois par leur ouverture sur la mer et par le fait qu'ils se trouvaient à l'écart de l'arrière-pays, sur une presqu'île ou une île (*cf.* II.5 Expansion et colonisation). Un autre facteur intervenait aussi assurément : il fallait que l'arrière-pays soit accessible à partir de l'établissement, par exemple grâce à la proximité d'une grande plaine fluviale ou côtière, ou grâce à des chemins propices, à des cols aussi, qui permettaient de traverser les chaînes montagneuses qui auraient pu restreindre les relations commerciales. La préférence accordée à ce type d'emplacement est facile à démontrer quand on examine les différents sites d'Espagne (SCHUBART 1982; SCHUBART & ARTEAGA 1986), en commençant par Gadès à l'O.

Gadès se trouvait à la pointe d'une longue presqu'île, probablement en partie encore sur une île elle-même à l'écart, dans une position idéale pour un établissement phénicien; de plus, elle faisait face à un arrière-pays riche et peuplé, mis en valeur par le Guadalete d'abord, et plus au N., par le Guadalquivir. D'après les sources littéraires, Gadès est le plus ancien établissement phénicien sur la péninsule Ibérique. Pourtant on n'a trouvé, sur le territoire de la ville de Cadix, aucune découverte archéologique qui puisse justifier une datation si élevée; même des découvertes datant du VIIIe s., exception faite de pièces isolées, font défaut, bien que l'intensification récente de la recherche archéologique ait permis de déceler des traces d'installation et des tombes du VIIe s. Il faut supposer que la colonie phénicienne de Gadès se trouvait plus précisément dans la région au N. de la zone des nécropoles. Le site originellement tartessien de Torre de Doña Blanca, près de Puerto de S. Maria, sur le côté opposé de la baie de Cadix, laquelle était autrefois beaucoup plus grande, donne un exemple de ce qu'offrait la culture phéniciennne de Gadès (RUIZ MATA 1986b).

À l'O. de Gadès, de fortes influences phéniciennes se manifestent particulièrement à Huelva (FERNÁNDEZ JURADO 1985, 1990; FERNÁNDEZ-MIRANDA 1986, 1991), qui est manifestement tartessienne, et rayonnent jusqu'à la côte de l'Algarve au Portugal (TAVARES [éd.] 1993) et jusqu'à

l'embouchure du Sado. Pourtant, jusqu'à présent, on n'a pu déterminer qu'un seul peuplement à l'O. de Cadix qui paraisse mériter l'appellation d'établissement phénicien : à Abul, près de Setubal, dans une situation typique des établissements phéniciens, près du large cours inférieur d'un fleuve, le rio Sado, des fouilles très récentes ont permis de conclure à l'existence d'une implantation remontant au VIIe/VIe s. avec plusieurs phases d'occupation durant les VIIe-VIe s. (SOARES & TAVARES DA SILVA 1980). Des établissements de ce type doivent très probablement se trouver également dans le vaste domaine de l'embouchure du Guadalquivir, près de la Ria de Huelva, près du Guadiana, dans l'Algarve et sur la côte atlantique vers l'O.

Si à partir de Gadès, nous suivons la côte vers l'E., un établissement phénicien aurait sans doute pu se trouver près du rio Barbate. Mais ce n'est que dans la baie d'Algéciras que nous rencontrons le premier établissement phénicien, plus précisément sur le cours inférieur du río Guadarranque, sur le Cerro del Prado, San Roque (Cadix) (ROUILLARD 1978; ULREICH, NEGRETE, PUCH & PERDIGONES 1990), non loin de l'actuelle embouchure du fleuve, sur sa rive E. La butte, qui s'élevait seulement de quelques mètres au-dessus de la plaine fluviale, a été aujourd'hui presque totalement rasée. Mais les fouilles montrent l'existence d'une implantation phénicienne au VIIe s., laquelle dura au moins jusqu'au VIe/Ve s. Des recherches géologiques récentes ont apporté la preuve que le Cerro del Prado était une presqu'île qui s'avançait profondément dans la baie, constituant de la sorte un emplacement idéal pour une implantation phénicienne. De plus, la présence d'une plaine côtière et de vallées qui rendaient accessibles les montagnes offrait, à l'O. et au N., de nombreux débouchés pour une place de commerce située sur le rio Guadarranque.

C'est au delà du détroit de Gibraltar, dans une baie jadis ouverte sur la Méditerranée, dans la région de l'embouchure du rio Guadiaro, près de Montilla, San Roque (Cadix) qu'on trouve le prochain établissement phénicien vers l'E. (SCHUBART 1988). Dans ses environs se situait un peuplement indigène de la fin de l'Âge du Bronze; celui-ci fut à ce point influencé par la civilisation de l'établissement phénicien qu'il présenta rapidement un caractère culturel totalement phénicien.

Cette installation sur le Guadiaro était manifestement une station d'importance secondaire; entre Torremolinos et Malaga se trouvait un établissement phénicien plus conséquent, situé à proximité de l'embouchure

du rio Guadalhorce, sur la colline El Villar, qui, à n'en pas douter, était jadis une île (ARRIBAS & ARTEAGA 1975; AUBET 1991). Les découvertes du VIIe s. (Guadalhorce I) mettent en évidence une première phase de peuplement, que suivit une seconde phase au VIe/Ve s. Des découvertes isolées provenant d'un terrain situé un peu plus à l'intérieur des terres, près de Churriana, fourniraient une première indication sur l'emplacement possible d'une implantation sur le continent et de la nécropole (PÉREZ DIE 1983).

À Malaga également – la Malaka des sources – étaient à époque ancienne réunies les conditions géographiques d'une fondation, ce qui permet de placer un établissement phénicien au pied de l'actuelle colline d'Alcazaba et de le dater au moins du VIIe s. (GRAN AYMERICH [éd] 1991). Les établissements d'El Villar sur le Guadalhorce et de Malaka sur le rio Guadalmedina disposaient en tout cas avec la plaine côtière de Malaga, d'un hinterland proche et avec la vallée du Guadalhorce, de conditions particulièrement favorables pour accéder à l'intérieur du pays.

Plus à l'E. de Malaga, sur l'actuelle rive occidentale du rio Vélez – dont le cours inférieur était jadis une baie s'avançant de plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres, se trouve, sur une butte qui s'élevait jadis de 18 m au-dessus du niveau de la mer, l'établissement de Toscanos (*Torre del Mar* 1988, p. 33ss). On n'a conservé de zones intactes qu'en bordure de la butte, notamment une fosse, vestige d'un ancien ouvrage de fortification, des habitations et un magasin. Le port phénicien était situé dans une petite baie au N.-O. (*Torre del Mar* 1988, p. 127ss). Le premier peuplement de Toscanos semble s'être limité à la presqu'île; ce n'est qu'au VIIe s. que l'espace habité s'étendit aux pentes voisines du Peñón et de l'Alarcón; celles-ci demeurèrent longtemps peuplées et vers 600, elles furent protégées par des murailles dont des traces sont encore visibles sur l'Alarcón (NIEMEYER & SCHUBART 1968, 1969; MAASS-LINDEMANN, NIEMEYER & SCHUBART 1972; NIEMEYER 1977; MAASS-LINDEMANN 1982).

Face à Toscanos, sur le côté oriental de la baie, sur le Cerro del Mar, on a trouvé les restes d'une nécropole qui appartenait à l'établissement de Toscanos et à laquelle succéda, au VIe/Ve s., une autre nécropole près de la Finca Jardín; avec celle-ci, qui se trouve un peu au N. de Toscanos, on est de nouveau sur le côté occidental de la baie (SCHUBART & MAASS-LINDEMANN 1975, 1977). Au début, la nécropole de Jardín appartenait assurément encore à Toscanos, mais par la suite, elle a dû être utilisée par la colonie punique du Cerro del Mar.

L'établissement phénicien suivant, sur la hauteur du Morro de Mezquitilla, Algarrobo (Malaga), sur la rive orientale du rio Algarrobo, se situe à 7 km seulement à l'E. de Toscanos (SCHUBART 1983). Sa baie plus petite était particulièrement bien adaptée pour tirer sur le rivage les bateaux anciens, à faible tirant d'eau. Des vestiges d'un atelier métallurgique, des alignements de maisons et de grandes constructions fournissent un échantillon caractéristique de cet établissement. Le peuplement du Morro de Mezquitilla, d'abord phénicien, puis punique, se poursuivit pendant de nombreux siècles; plusieurs nécropoles ont dû en dépendre, mais à ce jour, une seule a pu être explorée, celle des tombes à chambre de Trayamar, sur la rive occidentale du fleuve (NIEMEYER & SCHUBART 1968, 1975). L'occupation de ces tombes à chambre, commencée vers le milieu du VII[e] s., a duré jusque *c*.600.

À l'E. du Morro de Mezquitilla, juché sur un petit promontoire et accolé au littoral, apparaît un nouvel établissement, celui de Chorreras, qui manifestement se trouvait lui aussi en rapport avec la baie qui se formait à l'embouchure de l'Algarrobo (AUBET, MAASS-LINDEMANN & SCHUBART 1975; MAASS-LINDEMANN 1983). Il n'eut en tout cas qu'une courte existence, qui commence vers le milieu du VIII[e] s. et se termine déjà au VII[e]. Ce peuplement ne connut donc apparemment qu'une seule phase d'exploitation.

Une nécropole a été découverte récemment à l'E. de Chorreras, près de Lagos, mais elle est à ce point éloignée de Chorreras qu'il est préférable de conclure qu'elle dépendait d'un autre peuplement encore inconnu à ce jour (AUBET *et al.* 1991).

Les sites sur le Vélez et sur l'Algarrobo disposaient grâce aux vallées d'un accès aisé vers l'intérieur du pays, jusque (via le col de Zaffaraya, encore emprunté aujourd'hui par les véhicules) les hauts plateaux de Grenade où il n'est pas rare de trouver des importations phéniciennes.

Sur la colline de la ville d'Almuñécar (Grenade) et sous la localité actuelle, sans doute l'antique Sexi, on a pu récemment mettre en évidence, en différents endroits, des vestiges d'un peuplement; celui-ci se situait entre deux baies sur la presqu'île orientée vers le S. (MOLINA FAJARDO 1983-1986). À l'O. de l'établissement phénicien, de l'autre côté de la baie peu profonde, se trouvait une des nécropoles, la nécropole des tombes à puits du Cerro de S. Cristóbal (PELLICER CATALÁN 1962); elle était un peu au N. d'une autre nécropole, celle de Puente de Noy, dans laquelle dominent les tombes à fosse.

À quelques kilomètres à l'E. coule le rio Guadalfeo; c'est dans la région de son embouchure qu'était situé l'établissement phénicien suivant,

plus précisément sur une petite île qui à l'origine faisait face à la côte près de Salobreña et qui aujourd'hui a été rattachée au littoral par les alluvions. À cet endroit, ce sont des objets affleurant à la surface du sol qui ont d'abord donné quelque vraisemblance à l'hypothèse d'une présence phénicienne; la preuve en a été maintenant apportée suite à des fouilles menées en 1992 qui ont mis en évidence une couche d'objets datant du VIIe s.

C'est dans la province d'Almeria, près d'Adra, sur la colline de Montecristo que se trouve l'établissement phénicien suivant. Dans un premier temps, il n'a pu être déterminé que sur la base d'objets affleurant à la surface du sol mais les fouilles les plus récentes ont mis à jour des restes de constructions et des objets datant du VIIIe/VIIe s. (SUAREZ *et al.* 1989). La facilité d'accès à la fois à partir de la mer et en direction de la plaine côtière puis, par la vallée, vers l'intérieur du pays explique la présence de peuplements sur le rio Guadalfeo et pour en revenir au dernier cas cité, sur le rio Grande de Adra.

Des objets phéniciens et puniques ont été récemment trouvés à l'embouchure du rio Antas et l'on pourrait aussi penser que le peuplement punique de Villaricos, Cuevas del Almanzora (Almeria), qui n'a pas été fouillé systématiquement, serait d'époque plus ancienne. La nécropole dépendant de Villaricos, dans laquelle on trouve des tombes à chambre creusées dans le roc, des tombes à fosse et d'autres types de tombes, admirablement conservées, a souvent été fouillée et est mieux connue (ASTRUC 1951; AUBET 1986b).

À l'embouchure du Segura, près de Guardamar del Segura (Alicante), il pourrait y avoir eu un peuplement phénicien; cette hypothèse est déjà ancienne et des fouilles récentes semblent maintenant prouver son bien-fondé. La présence d'objets phéniciens plus au N. sur la côte paraît s'expliquer davantage par une influence commerciale que par une colonisation proprement dite ou par la fondation de comptoirs.

B. *Urbanisme*

Sur la question de la structure urbanistique des sites phéniciens dans la péninsule Ibérique, les fouilles menées jusqu'à présent ne peuvent à ce jour apporter qu'une réponse partielle : d'une part, ces fouilles elles-mêmes n'en sont qu'à leurs débuts; d'autre part surtout, aucun des sites mentionnés ci-dessus n'est suffisamment bien conservé pour que soit possible la mise en évidence d'une vue d'ensemble d'un comptoir

phénicien. Certains sites sont entièrement détruits, comme celui du Guadarranque. Dans d'autres cas – comme à Toscanos, Morro de Mezquitilla et Adra, les restes de constructions et les couches d'occupations sur la partie supérieure de la butte où se trouvait l'établissement ont été à ce point nivelées que des structures et des couches phéniciennes n'ont été conservées que dans des zones réduites, sur les pentes de la butte.

Pourtant, même si aucun plan détaillé de ville n'a pu être mis en évidence, à Toscanos, comme à Chorreras ou sur le Morro de Mezquitilla, des tracés de rues sont reconnaissables. Ainsi, on peut voir comment les maisons de Toscanos s'alignent dans une de ces rues et comment des marches d'escaliers mènent à des entrées formées de seuils constitués de pierres plus grandes. À Chorreras, une rue, à flanc de colline, était stabilisée par endroits. L'orientation de certaines maisons ne correspondait pas avec celle de la rue, de sorte que dans quelques cas isolés, les pièces n'étaient pas rectangulaires et des murs allaient en diagonale. Dans ce cas, il est clair que la nécessité d'aligner en continu les maisons de la rue a été prioritaire. Sur le Morro de Mezquitilla, les rues sont facilement reconnaissables à leurs remblais de gravier chargé de matière organique. Alors qu'au VIIIe s., une rue plus large et continue apparaît sur la surface de fouilles, son orientation est modifiée au cours de la seconde phase par un système de rues qui est tout différent : d'une rue principale plus large part sur le côté un petite ruelle, où les intérieurs des maisons sont considérablement surélévés par rapport au niveau de la rue.

Les maisons mises à jour sont de forme et de taille très différentes; ceci s'explique en partie par des différences sociales, en partie aussi par des fonctions fort variées. Les maisons les plus grandes se composaient apparemment de plusieurs pièces groupées autour d'une pièce ou cour intérieure, comme par exemple la maison A de Toscanos et la maison de Chorreras qui est formée des pièces H/N. Sans doute faut-il aussi dans ce contexte citer la maison O - S de Chorreras. À côté de ces maisons, du type de celles que préféraient sans doute les marchands phéniciens, il faut citer la maison F de Toscanos; celle-ci, qui consiste manifestement en une pièce plus petite avec à l'intérieur un foyer, devait être une cuisine ou une habitation de domestiques.

Le bâtiment C de Toscanos comprend une nef centrale nettement plus large et deux nefs latérales plus petites; il se distingue nettement des autres habitations, non seulement par son plan horizontal mais aussi par ses dimensions : il est long de plus de 15 m et large de 10,75 m. En se fondant sur des parallèles, et également sur la découverte à cet endroit de très nombreuses amphores, on est tenté de considérer ce bâtiment comme

un entrepôt, un magasin, comme il a dû en exister beaucoup dans les comptoirs phéniciens de la côte.

Sur le Morro de Mezquitilla, un grand bâtiment datant de la première phase de l'établissement s'étend sur 17 m et se compose de nombreuses petites pièces individuelles; comme le montrent le soin avec lequel les sols ont été enduits d'argile ainsi que l'installation de foyers, il s'agit apparemment d'une habitation ou alors de l'agglomérat de plusieurs unités d'habitation.

Étant donné que les Phéniciens choisissaient de préférence pour leurs établissements des endroits protégés, sur des îles ou des presqu'îles, on pourrait penser qu'à chaque fois, de puissantes fortifications étaient construites en vue de la protection des marchands et des marchandises. Toutefois, jusqu'à présent, il n'y a qu'à Toscanos que quelque vestige d'une telle fortification a pu être mis en évidence : une fosse profonde entourait apparemment le noyau primitif de l'établissement, mais on ne peut déterminer s'il était accompagné vers le haut d'une palissade ou même d'un mur. Néanmoins, plus haut que Toscanos, sur l'Alarcón, se dressait un mur de fortification qu'on peut dater, d'après les objets trouvés, d'une phase ultérieure de l'implantation phénicienne, lorsque celle-ci s'étendait déjà aux collines, *c*.600. Ce mur a été conservé sur une longueur de 120 m et il était large de 4 à 5 m; il laisse apparaître plusieurs traces d'une consolidation sur sa face extérieure, constatation qu'on fait également à une reprise pour ce qui concerne la face intérieure (*Torre del Mar* 1988, p. 172ss). Cet imposant ouvrage de fortification s'étendait certainement à l'origine sur une longueur plus grande; il reflète l'importance grandissante de Toscanos au VIe s., sa puissance économique et sociale ainsi que sa capacité à réagir face à des menaces extérieures.

Pour les sites phéniciens de la période archaïque, nul besoin n'est de rechercher des installations portuaires proprement dites. Car les bateaux étaient sans doute tirés sur une plage ou alors mouillaient à proximité de celle-ci. Les études géologiques ont établi, à l'O. des peuplements qui se trouvaient sur la colline d'Almuñécar et sur le Morro de Mezquitilla, près de l'Algarrobo, l'existence de baies plates avec des rivages à pentes douces, endroits qui conviennent très bien comme lieux d'accostage. Ailleurs, les baies pénètrent profondément à l'intérieur des terres, comme sur le Guadarranque, le Guadiaro, le Guadalhorce ou le Vélez, près de Toscanos. Dans de tels cas, les bateaux pouvaient s'avancer assez loin à l'intérieur d'une baie tranquille et l'utiliser comme rade.

Néanmoins, dans ces sites également, devaient exister des lieux où il était possible de débarquer. Ainsi, près de Toscanos, au N. de l'implantation phénicienne, après une enquête géologique préalable, on a pu mettre en évidence un tel point d'accostage (dans les prairies le long du fleuve, à un endroit où une baie est aujourd'hui encore reconnaissable) : quelques mètres derrière l'ancienne limite du rivage commence un pavage de pierres et de tessons d'amphores, qui permettait de se déplacer aisément sur le terrain humide du bord de mer et quelques mètres plus haut se trouve la première construction phénicienne. On doit supposer que de semblables points d'accostage existaient à proximité d'autres établissements phéniciens.

C. *Les nécropoles et les coutumes funéraires*

Les nécropoles étaient toujours séparées des peuplements; elles se trouvaient le plus souvent sur le rivage de la baie ou du fleuve qui faisait face à l'implantation phénicienne. Cette observation est d'importance pour l'exploration à venir des champs funéraires. Mais elle n'exclut pas qu'une nécropole plus tardive par exemple, comme celle de Jardín, même si elle est séparée de Toscanos par un ravin, soit sur le même côté de la baie que ce site.

Les nécropoles qui datent de la phase de fondation phénicienne du VIIIe/VIIe s. ne renferment habituellement que peu de tombes : 20 tombes ont été dénombrées pour la nécropole d'Almuñécar, 5 tombes pour Trayamar avec cependant chaque fois plusieurs ensevelissements. C'est seulement à la fin du VIIe s. et au VIe que le nombre de tombes augmente : plus de 100 pour la nécropole de Jardín, plus encore pour celle de Puente de Noy, près d'Almuñécar, si on l'envisage dans son ensemble.

Les sépultures elles-mêmes sont très variées. Il faut tout d'abord distinguer tombes collectives et tombes individuelles. Les tombes collectives sont des tombes à chambre aménagées sous terre. Les tombes individuelles, de loin les plus nombreuses, pouvaient se présenter comme de simples tombes à fosse, comme des cistes en pierres de taille, comme des sarcophages ou encore comme des tombes à puits.

Pour ce qui concerne l'aménagement souterrain des tombes à chambre, on creusait dans la roche une fosse rectangulaire à laquelle on accédait par une rampe. Devant les parois rocheuses était posée une construction en pierres de tailles, qui était bâtie de façon régulière du côté de la chambre, de manière beaucoup plus irrégulière ailleurs. Les cinq tombes à chambre

de Trayamar, qui datent de la seconde moitié du VIIe s., en constituent les meilleurs exemples pour l'Espagne. De forme voisine, quoique plus récentes, sont des tombes de Puente de Noy, près d'Almuñécar et de Villaricos. Dans les parois sont parfois aménagées des niches destinées à recevoir du mobilier funéraire. La tombe 4 de Trayamar présente à elle seule trois niches de ce genre. Les tombes de Trayamar étaient d'abord fermées par un plancher plat en bois, rendu étanche au moyen de dalles et d'argile; sur ce plancher s'élevait ensuite un toit à deux pentes, également en bois, ainsi qu'on a pu l'observer pour les tombes 1 et 4 de Trayamar. Des modèles de ces tombes se trouvent à Utique et à Carthage; là aussi, il y a des tombes à chambre avec une ceinture de poutres encastrée dans les pierres de taille, comme dans la tombe 4 de Trayamar. Cette armature en bois avait pour première fonction de stabiliser la tombe à chambre soumise à la pression des matériaux qui se trouvaient derrière. Mais à la longue, lorsque le bois se décomposait, elle provoquait l'écroulement de la partie supérieure des murs, comme cela s'est produit pour la tombe 4 de Trayamar.

Les tombes à puits sont également typiquement phéniciennes; elles sont caractéristiques de l'Orient phénicien, mais aussi de Carthage. Les 20 tombes à puits d'Almuñécar sont alignées sur trois puis quatre rangées irrégulières, sur le flanc de la colline; elles sont profondes de 3 à 5 m et leur diamètre varie entre 1 et 2 m. Les restes des défunts se trouvent dans des urnes, qui sont au fond du puits, ou qui ont été légèrement enfouies dans le sol rocheux, ou encore qui ont été placées dans une niche latérale creusée à partir du puits. La tombe 19 renferme, dans deux niches latérales indépendantes, les restes de deux incinérations, avec dans chaque cas une urne en albâtre.

Ces deux types de tombe sont particulièrement caractéristiques des premiers établissements phéniciens sur la côte espagnole. Il faut maintenant envisager les types ultérieurs de tombe phéniciens et puniques, comme les tombes individuelles dans des fosses. La forme de tombe la plus simple est la tombe à fosse, c'est-à-dire une simple fosse creusée dans le sol. Les nécropoles de Jardín et de Puente de Noy se caractérisent par des bancs latéraux, taillés dans la roche, en dessous desquels l'espace disponible dans la tombe devient plus étroit qu'à la surface du sol. Souvent, sur ces bancs était certainement placée une couverture en matière organique qui tapissait la partie inférieure de la tombe; dans un seul cas, cette couverture était faite de pierres. Dans certaines tombes de Jardín, ce revêtement de la partie inférieure de la fosse était en argile; des briques en argile étaient également utilisées. Les tombes à fosse ont généralement la

dimension nécessaire pour recevoir un corps humain et ce, même lorsqu'elles renferment des restes d'incinération.

Il en va de même pour les cistes en pierres de taille qui sont fréquents à Gadès et à Jardín. Quelquefois, pour ces tombes, c'est la roche qui sert de fond à la tombe, mais souvent ce fond est lui aussi en pierres de taille. Quant au ciste proprement dit, il est constitué d'une ou deux rangées de pierres de taille, recouvertes elles-mêmes d'autres pierres de taille. Ces cistes constituaient des sépultures plus coûteuses que les simples tombes à fosse; ils étaient certainement pour la plupart réservés à des personnages d'un rang socialement plus élevé.

Enfin, une dernière forme de tombe individuelle est le simple sarcophage, en fait un ciste constitué d'une seule pièce. Il s'agit d'un type de tombe plus rare, qui ne se répand sans doute qu'à partir du VIe s.

Dans les nécropoles phénico-puniques de la péninsule Ibérique, on rencontre aussi bien des restes d'inhumation que d'incinération. Il est fréquent que les deux modes d'ensevelissement apparaissent simultanément et côte à côte. Toutefois, au cours des siècles, l'incinération prend le pas sur l'inhumation. Dans les tombes à chambre, on a, dans la Méditerranée orientale comme à Carthage, procédé à des inhumations; dans les tombes à puits, on a procédé à des incinérations, comme cela se vérifie par exemple dans la nécropole de tombes à puits d'Almuñécar où les cendres des défunts étaient contenues dans de précieuses urnes en albâtre. Par contre, dans les tombes à chambre de Trayamar, les incinérations, plus nombreuses, coexistent à côté des inhumations. Dans la tombe 4 de Trayamar, au-dessus d'une couche plus ancienne correspondant à une phase d'incinération, on trouve les restes de deux inhumations; l'un de ces deux défunts était richement paré, avec de l'or. Pour ce qui concerne les tombes à fosse et les cistes, leur forme, correspondant à celle d'un corps couché, indique que l'inhumation devait prédominer. À Jardín, où les tombes étaient aménagées dans un sol schisteux, les restes de squelettes étaient à ce point décomposés que le mode d'ensevelissement ne fut pas toujours identifiable; néanmoins, dans cette nécropole, les incinérations devaient être plus nombreuses.

Pour ce qui concerne le rang social du défunt, on peut opposer aux tombes à chambres, dont la construction était coûteuse, les simples tombes à fosse, qui étaient creusées dans le sol et n'entraînaient aucune dépense. Les tombes à chambre sont manifestement les sépultures de riches familles de marchands, comme il dut y en avoir au VIIe s. dans les implantations phéniciennes, par exemple sur le Morro de Mezquitilla. Pour la même époque, les tombes de la population moins aisée n'ont pas encore été

trouvées dans les environs du Morro de Mezquitilla, pas plus d'ailleurs que les tombes – qui ont pourtant bien dû exister – de la seconde moitié du VIIIe s. et de la première moitié du VIIe. Le mobilier funéraire constitue aussi un moyen de déterminer le prix qui a été consacré à un ensevelissement. Ainsi, les tombes à chambre de Trayamar révèlent de précieux objets en or et le ciste le mieux construit de Jardín présente également un riche échantillon d'objets, manifestement réduit par les pillages. Des objets en or et en argent ont été également découverts à Gadès, à Villaricos et dans les deux nécropoles d'Almuñécar, Cerro de San Cristóbal et Puente de Noy.

D. *Les objets*

La céramique caractéristique à engobe rouge est en rapport direct avec les modèles phéniciens; sa fréquence et la multitude de ses formes lui donnent une importance particulière pour l'identification d'établissements phéniciens. Un type de poterie rouge est constitué par les œnochoés; elles se présentent sous deux formes, avec embouchure «à bobèche» ou à bec trilobé. Un «fossile directeur» des établissements phéniciens sur les côtes espagnoles sont les plats de couleur rouge. Pas moins de 400 tessons de plats proviennent des couches qui se sont formées après la fermeture de la tombe 4 de Trayamar et qu'on ne peut expliquer que par des pratiques cultuelles qui se sont développées sur la tombe, avec offrandes et libations. Quant aux plats trouvés lors des fouilles de Toscanos et du Morro de Mezquitilla, ils se comptent par milliers. Tandis que, pour ce qui concerne la plupart des formes de vases, une reconstruction à partir d'un tesson est difficilement réalisable, pour ce qui regarde les plats, un tesson du bord permet de déterminer le diamètre du plat ainsi que la largueur du bord (lequel était nettement marqué) et autorise, pour l'essentiel, une reconstitution de l'objet. On dispose ainsi d'une grande quantité de matériel exploitable dans l'optique d'une étude statistique des formes de plats. On observe alors les évolutions suivantes : d'une part, à partir de formes profondes – presque des coupes – vers des formes plates; d'autre part, et simultanément, à partir de rebords très étroits, parfois inférieurs à 2 cm au VIIIe s., vers des rebords toujours plus épais, atteignant 8 cm au VIe (SCHUBART 1976). Par la suite, l'évolution suit une autre voie. Les lampes phéniciennes sont formées en étirant un ou deux bec(s) dans un petit plat; l'évolution du bord de celui-ci fournit également des indications chronologiques.

En ce qui concerne la poterie peinte polychrome, on citera avant tout les amphores à col et les *pithoi*. La décoration est peinte généralement sur l'épaule et sur la panse, mais elle peut aussi se trouver près du bord ou dans la région des anses. Le dessin sur le corps du récipient est ordinairement constitué de larges bandes dont la couleur varie du rouge-brun au rouge-orange et de bandes plus étroites, au nombre de 1 à 5, dont la couleur varie du brun-noir au gris-noir. La majeure partie de la céramique phénicienne ressortit à une poterie en argile à parois rugueuses, surtout des amphores, qui chez les Phéniciens, ne jouaient pas seulement un rôle dans la vie de tous les jours, mais servaient aussi tout particulièrement au transport de différentes marchandises liquides et solides.

Pour ce qui regarde la céramique dite grise, qui est particulièrement fréquente dans les couches les plus anciennes des établissements phéniciens, on a pu établir qu'elle était originaire de la péninsule Ibérique elle-même; tant pour ce qui concerne leur technique, que leur couleur et leur forme, des modèles en sont perceptibles dans la céramique indigène (SCHUBART 1983, p. 128). De la céramique indigène faite à la main, qui correspond à la dernière phase de la fin de l'Âge du Bronze en Andalousie, a également été trouvée à maintes reprises comme céramique importée dans un ensemble qui pour le reste est majoritairement constitué de céramique phénicienne. Suite aux fouilles sur le Morro de Mezquitilla, on a pu distinguer, à côté de cette céramique importée de la fin de l'Âge du Bronze, de la poterie grossièrement faite à la main qu'on considère comme phénicienne (SCHUBART 1983, p. 123-124). Pour l'heure, cette poterie phénicienne faite à la main est connue seulement sous forme de pots; elle servait manifestement à la conservation.

Des vases en albâtre, de dimension plus grande, se rencontrent à Almuñécar et à Trayamar comme urnes funéraires. Des débris d'autres récipients, y compris de petites urnes en albâtre, ont été trouvés à Toscanos et sur le Morro de Mezquitilla, où sont aussi connues des coupes en pierre. Les objets en verre du Morro de Mezquitilla sont d'époque plus tardive. On rencontre beaucoup de fragments d'œufs d'autruche, lesquels n'ont bien entendu jamais été conservés entiers dans les peuplements, mais bien dans les tombes à puits du Cerro de San Cristóbal près d'Almuñécar et dans la nécropole de Jardín. On trouve aussi sporadiquement de l'ivoire sous forme de bijoux, de charnières, du type de ce qui existait pour les coffres de grande taille.

Les objets en bronze sont relativement nombreux, par exemple des fragments d'épingles et de fibules. Au contraire, le fer est extrêmement

rare, ce qui peut s'expliquer par sa valeur particulière mais aussi par les condition de conservation.

Dans les tombes, parmi les offrandes, on rencontre de l'argent sous forme de petits pendentifs et de gaines pour amulette, comme à Almuñécar et à Jardín. De ces deux sites proviennent aussi des bagues en argent avec un scarabée mobile enchâssé qui, du vivant du personnage, lui servait de bijou et de sceau et qui après sa mort, l'accompagnait dans la tombe en tant qu'objet personnel. Une bague en or du même type a été trouvée dans la tombe 1 de Trayamar. Dans la tombe 4 de Trayamar, les bijoux en or témoignent d'un admirable travail du métal : à côté d'un pendentif de 2,5 cm de diamètre richement décoré figurent des pendentifs coniques, des perles rondes et cannelées ainsi que des boucles d'oreille et des bagues, objets dont l'ensemble rend compte de l'existence d'un groupe socialement élevé (sur l'orfèvrerie, notamment ALMAGRO-GORBEA 1986).

La richesse particulière d'une tombe peut aussi être indiquée par la présence d'objets importés, comme par exemple les deux cotyles protocorinthiens de la tombe 19 B du Cerro de San Cristóbal, Almuñécar; ces coupes précieuses furent manifestement placées dans la tombe afin d'indiquer la qualité du défunt. Des vases protocorinthiens étaient également utilisés ailleurs dans le S. de l'Espagne, comme le montrent des tessons – très peu nombreux au demeurant – provenant de Toscanos et du Morro de Mezquitilla (MAASS-LINDEMANN 1990b). Plus nombreux sont les débris d'amphores SOS attiques. À Toscanos ont été trouvés deux tessons de bord de coupes à oiseau ainsi que d'autres coupes ioniques. Moins fréquente, bien qu'attestée par différents tessons, est la poterie d'importation cypriote. Quelques tessons ont pu être assemblés pour former un vase cypriote avec dessins en cercles concentriques typique du *Bichrome* IV du VIIe s. (NIEMEYER & SCHUBART 1968, p. 87). Quant aux scarabées trouvés en grand nombre, ils sont aussi des objets importés, en grande partie d'origine égyptienne (sur cette influence égyptienne, GAMER-WALLERT 1978). Éléments grecs, cypriotes et égyptiens indiquent l'étendue des relations commerciales qu'entretenaient les Phéniciens avec l'étranger.

E. *Économie, commerce et liens culturels*

C'est dans le domaine de l'économie qu'il faut chercher les facteurs qui ont conditionné l'existence des établissements phéniciens. Les établissements commerciaux avaient besoin à la fois de bons points d'accostage, le

cas échéant de bons emplacements pour les ports, et d'une situation adéquate à proximité de terrains exploitables pour l'agriculture. Car il va sans dire que que ces établissements disposaient d'une solide base économique constituée d'agriculture et d'élevage. L'étude des nombreux ossements d'animaux découverts va dans ce sens, de même que les restes – trouvés en quantité moins importante – de céréales et d'autres plantes cultivées. Une autre activité économique essentielle doit également avoir été celle, hautement spécialisée, de la transformation de matières premières.

À cet égard, il est significatif que sur le Morro de Mezquitilla, un des plus anciens établissements phéniciens de la péninsule Ibérique, existait, parmi les premières constructions, un atelier de transformation du fer. On y a trouvé des fosses remplies de cendres et de charbon, et aussi plusieurs fourneaux, des restes de scories, et à de nombreuses reprises, en relation avec les fourneaux, des segments de conduits d'aération, en particulier les pièces terminales de tuyères jumelées de soufflets, en partie couvertes de restes de métal. Les installations métallurgiques proprement dites se trouvaient sans doute plus à l'écart des peuplements, probablement même à proximité du gisement. Dans les peuplements mêmes, on pourrait envisager qu'il y eut des installations de refonte et de réutilisation de fonte brute. À Toscanos également, on a trouvé des restes de scories et des tuyères de soufflet, et sur le Peñón, un petit four à fusion, probablement un vestige d'un atelier métallurgique plus étendu. À l'exception de quelques pièces importées, le fer n'apparaît de façon régulière dans les relations commerciales qu'avec l'arrivée des Phéniciens dans la péninsule Ibérique. C'est pourquoi on leur attribue l'introduction du fer dans la péninsule Ibérique. Grâce aux objets et armes en fer de grande valeur, les Phéniciens durent occuper une position commerciale particulièrement avantageuse. C'est ce qui explique la grande influence qu'ils ont exercée non seulement du point de vue économique, mais aussi culturel.

À côté des métaux usuels, les métaux précieux jouaient aussi bien évidemment un grand rôle dans le commerce phénico-punique. À Gadès et ailleurs, les objets trouvés indiquent qu'il y avait des ateliers qui ont utilisé cet or pour réaliser des pièces d'orfèvrerie extrêmement raffinées. Du reste, la transformation de la matière première est un des aspects fondamentaux des ateliers phénico-puniques, et ceci est valable aussi pour les vases en bronze (GRAU-ZIMMERMANN 1978) et pour le travail de l'ivoire.

Parmi les coquilles de mollusques, spécialement de mollusques marins, on remarque à Toscanos un nombre élevé de représentants de murex. C'est

de différentes espèces de murex que les Phéniciens extrayaient la pourpre. Jusqu'à présent, on n'a pas trouvé, dans la péninsule Ibérique, les mêmes monceaux de coquilles qu'en Phénicie. Néanmoins, les trouvailles de Toscanos pourraient bien être en rapport avec l'extraction du colorant. Vont dans ce sens les traces d'ouvertures qu'on observe sur les coquilles et qui sont identiques à ce qu'on constate à Tyr et à Sidon.

Les établissements phéniciens de la côte ibérique consistaient en comptoirs de commerce comprenant une manufacture propre. Ils se trouvaient en situation de libre échange avec les tribus indigènes de l'arrière-pays et c'est pourquoi ils devaient entretenir avec ces dernières des relations pacifiques. Finalement, la composante militaire paraît avoir été relativement secondaire, ainsi que le donne à penser l'absence presque totale d'installations défensives. De même, le contenu des tombes des marchands phéniciens, dans lesquelles on ne trouve jamais d'armes, permet de conclure que la première préoccupation de ces Phéniciens n'était pas guerrière. La puissance, telle qu'ils l'envisageaient, croissait avec la richesse et dans cette perspective, les crises militaires ne pouvaient être que néfastes, tandis que des relations commerciales pacifiques ne pouvaient être que profitables.

Ce n'est pas seulement l'échange de biens consécutif au commerce, mais toute la culture et tout le mode de vie des Phéniciens et des Puniques qui ont durablement marqué les indigènes, ainsi que le montrent le développement et l'apogée de la culture tartéssienne et turdétanienne. La culture tartéssienne et ibérique reflète cette influence, de même que la première écriture locale, une écriture alphabétique.

L'impression qu'ont dû faire les représentants de cette grande civilisation orientale sur la population indigène, même si, comme on l'a souligné au début de cette contribution, la région côtière connaissait déjà un plus grand développement, fut sans doute exceptionnelle, à la mesure de ce que furent les conséquences de cette première colonisation à avoir laissé sa marque sur la péninsule Ibérique.

CHAPITRE 12

BALÉARES

C. Gómez Bellard

Les Phéniciens et les Puniques aux Baléares : certes, mais quelles Baléares ? Les nôtres, évidemment, puisque pour les Anciens, seules Majorque et Minorque recevaient ce nom, Ibiza et Formentera étant appelées les îles Pithyuses. Or c'est justement dans la plus grande d'elles, Ibiza, que se produisit l'installation de colons phéniciens dès le VIIe s. av. J.-C. Les autres îles ne seront touchées, de façon très différente nous le verrons, qu'à partir du Ve s. tout au plus.

Ibiza est une île d'environ 570 km^2, surtout occupée par des collines qui n'atteignent pas les 500 m d'altitude, boisées de forêts de pins (*Pinus Halepensis*) entre lesquelles s'étendent de petites plaines plus ou moins fertiles, les plus importantes étant celles du Plà de Vila, qui entoure la capitale, et celle du Plà de S. Eulalia, à travers laquelle coulait jusqu'aux années '60 de notre siècle la seule rivière des Baléares. Malgré cet indice trompeur, l'eau n'est pas abondante sur l'île, comme en témoignent la quantité de puits et de fontaines dont la campagne est parsemée et les citernes qu'on trouve partout, des sites puniques aux maisons paysannes actuelles.

La côte est fort abrupte au N., avec de hautes falaises qui ne s'ouvrent que deux fois pour offrir des ports abrités; pour le reste, les collines descendent assez doucement vers la mer et délimitent de toutes petites plaines côtières où se concentrent un bon nombre de sites archéologiques. Des torrents, secs pour la plupart, traversent ces plaines et se jettent dans la Méditerranée en formant de petites criques, souvent couvertes de sable fin, qui servirent de ports tout au long de l'histoire et qui font aujourd'hui les délices du touriste. Dernier fait digne d'intérêt, sur la pointe S., de vastes marais salants, dont la mise en exploitation dès l'époque punique est sûre, furent une des grandes richesses de l'île jusqu'au XXe s.

Voilà donc une région au paysage doux, avec un climat sinon propice du moins pas rigoureux, comptant peu de ressources naturelles hors le sel et le bois (une seule mine, de galène argentifère, est connue) mais offrant des conditions favorables pour l'agriculture et l'élevage. Ainsi Diodore de Sicile vante la fertilité moyenne de la terre et la qualité des laines

ébusitaines (DIOD. V 16). C'est là que des Phéniciens, partis sans doute de l'Andalousie, arrivèrent au VII[e] s., trouvèrent l'endroit inhabité ou presque, ce qui dût leur paraître insolite, et s'installèrent, créant ainsi une première factorerie au S. de l'île, à Sa Caleta.

A. *Les sources de notre connaissance*

Avant de poursuivre par un résumé des connaissances actuelles sur l'Ibiza phénicienne et punique, il convient de se demander quelles sont les sources à notre disposition ? Les auteurs anciens se sont très peu intéressés à nos îles, en ce qui concerne Ibiza avant la conquête romaine : à peine comptons-nous une douzaine de passages qui s'étalent sur plusieurs siècles. Au moins s'agit-il d'auteurs illustres : Diodore qui vient d'être cité; Tite-Live (XXII 20, 7; XXVIII 37, 3) qui relate deux épisodes des guerres puniques; Pline l'Ancien qui loue la qualité et la taille des figues ébusitaines (*N.H.* XV 82); Pomponius Méla (II 125-126) qui rapporte les étranges propriétés de la terre de l'île, laquelle ne permet pas aux animaux dangereux (serpents, scorpions...) d'y vivre. Tout compte fait, on dispose de très peu d'informations d'origine grecque ou latine, quoique certains des passages conservés soient utiles pour tel ou tel aspect concret. Les sources phéniciennes et puniques ne sont guère plus abondantes : certes Ibiza a fourni le texte punique le plus long de l'Espagne, la célèbre plaquette en plomb de la grotte d'Es Cuieram, mais le reste de son épigraphie est très réduite et se compose surtout d'anthroponymes incisés ou peints sur divers objets, en particulier de la céramique. Reste donc l'archéologie, et c'est elle qui est surtout à la base de nos connaissances.

Comme pour le reste de l'Espagne, la recherche archéologique sur le monde phénico-punique d'Ibiza naquit assez tardivement par rapport à d'autres régions. Cependant, si nous la comparons avec le développement de la recherche dans d'autres centres, en particulier en Méditerranée centrale, nous observons qu'un tel retard n'est pas si accusé. En effet, les premières fouilles au Puig des Molins, la grande nécropole urbaine, eurent lieu à partir de 1903, date de fondation de la Sociedad Arqueológica Ebusitana. Cette société de *dilettanti* se forma autour d'un illustre personnage local, J. Román i Calvet, et réunit un bon nombre de notables, sans doute influencés par les résultats des travaux français à Carthage (ROMÁN I CALVET 1906). La S.A.E. réalisa plusieurs campagnes au Puig des Molins, mais aussi à Es Cuieram et Illa Plana, les deux sanctuaires les plus importants. En 1907, l'État espagnol créa le Musée Archéologique

d'Ibiza, à la demande de la S.A.E. et avec la collection d'objets dont celle-ci lui fit don. À partir de ce moment se succèdent des étapes très différentes et dans l'intensité et dans la qualité de la recherche. Une petite synthèse servira d'orientation :

– 1910-1921 : attirés par les résultats des premières fouilles, antiquaires et collectionneurs saccagent impunément le Puig des Molins et d'autres sites, dispersant les matériaux dans des musées différents et des collections privées. C. Román Ferrer, fils de J. Román i Calvet et directeur du Musée, impuissant devant cette situation, fouille de nombreuses petites nécropoles rurales, surtout dans l'O. de l'île (VIVES Y ESCUDERO 1917; ROMÁN FERRER 1918, 1920, 1922a).

– 1921-1929 : fouilles programmées au Puig des Molins, qui constituent la base de nos connaissances sur le monde funéraire d'Ibiza (ROMÁN FERRER 1922b, 1923, 1924, 1926, 1927; FERNÁNDEZ 1993).

– 1929-1944 : interruption presque totale de la recherche, qui se prolonge à cause de la Guerre Civile (1936-1939).

– 1944-1964 : période de José Mª Mañá comme Directeur du Musée; il sera très actif pendant la première décade, fouillera la nécropole urbaine, mais aussi à Illa Plana et à l'intérieur de l'île. Il ouvrit les portes du Musée aux chercheurs, aussi bien espagnols qu'étrangers (parmi ceux-ci, il faut rappeler sa longue collaboration avec M. Astruc). Très malade à la fin de sa vie, Mañá ne pourra pas finir tous ses projets et mourra, jeune encore, en 1964 (MAÑÁ 1984; GÓMEZ BELLARD 1984).

– 1964-1974 : plusieurs directeurs se succèdent au Musée pendant de brèves périodes,ce qui ne produisit que de brefs travaux ponctuels, quoique nombreux, et une petite fouille dans la grotte d'Es Cuieram.

– 1974-aujourd'hui : l'arrivée de Jorge H. Fernández, disciple de M. Tarradell, à la direction du Musée, marque un changement radical. Les deux bâtiments du Musée sont réaménagés et modernisés; de véritables projets de recherche à long terme sont mis en place. Comme nous le verrons, une bonne partie de nos connaissances actuelles vient des travaux qui se sont déroulés au cours de ces vingt dernières années.

Si nous nous sommes permis de nous attarder sur ces questions (dont on trouvera un excellent exposé dans TARRADELL & FONT 1975), c'est pour souligner que l'archéologie d'Ibiza a été, jusqu'à une date récente, l'affaire de fortes personnalités qui se sont succédé à la tête des institutions culturelles de l'île, et surtout de leur bonne volonté. Jusqu'aux années '70, nos connaissances sont donc le résultat d'efforts irréguliers et épars plutôt que d'une recherche scientifique organisée. Ajoutons à cela que, très souvent, les travaux dont nous venons de parler n'ont jamais été

publiés ou l'ont été très récemment. Nous comprendrons donc l'importance des efforts fournis ces dernières années.

B. *Les Phéniciens à Ibiza : les origines*

Revenons-en à ces Phéniciens d'Occident qui s'installent au S. de l'île vers le milieu du VIIe s (fig. 1). Qui rencontrèrent-ils ? quelle était la population indigène à ce moment ? En fait nous l'ignorons, et ce n'est pas l'une des moindres énigmes de la protohistoire locale. Il est incontestable, en effet, que les îles de la Méditerranée sont peuplées en général dès le Néolithique au moins, et au IIIe millénaire au plus tard. Ibiza et Formentera ne font pas exception, qui en ont fourni des preuves éclatantes sous forme de tombes mégalithiques et d'habitats étendus (FERNÁNDEZ 1984). Nous connaissons assez bien ce que nous pouvons appeler le Bronze Ancien et Moyen des Pithyuses (*c*.2000-1100), mais entre la fin du IIe millénaire et l'arrivée des Phéniciens, il n'existe absolument aucun reste archéologique : ni tombes, ni habitats, pas le moindre fragment de céramique ! Après un siècle de recherches, il semble difficile de croire que ce vide soit dû au hasard et qu'il sera un jour comblé...

Sans abuser des arguments *ex silentio*, il faut souligner d'abord que nous sommes en présence d'une situation unique, où les Phéniciens s'installent dans des terres inhabitées (ou presque), et qu'en conséquence, l'évolution culturelle, économique ou sociale ne sera en aucune façon influencée par un substrat indigène, comme cela arrive ailleurs (Malte, Sicile, Sardaigne, Andalousie...). Il convient donc de rappeler qu'il n'y a ni Ibères ni d'autres éléments culturels indigènes sur l'île, contrairement aux affirmations de certains manuels.

L'extension des études et des recherches dont nous avons parlé auparavant a permis d'établir une séquence culturelle qui rend assez bien compte de l'évolution de la présence phénico-punique dans notre aire d'étude :
- du milieu du VIIe s. au troisième quart du VIe s. : époque phénicienne ou archaïque;
- du troisième quart du VIe s. à la fin du IVe s. : époque punique classique;
- IIIe-IIe s. : époque punique tardive;
- Ier s. av.-Ier s. ap. J.-C. : romanisation.

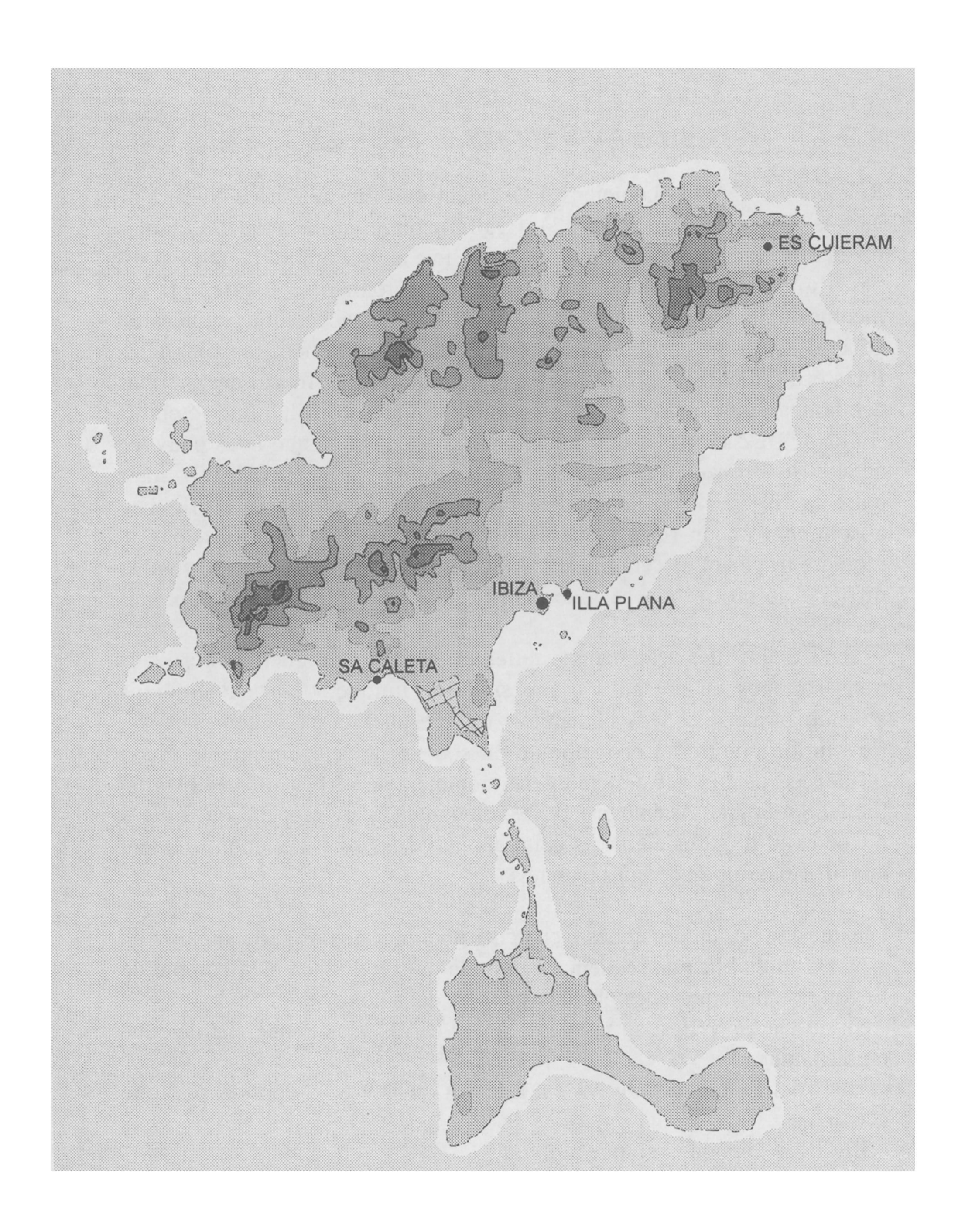


Fig. 1. Carte des îles Pithyuses (Ibiza et Formentera),
avec indication des sites principaux.

C. *Époque archaïque*

Diodore (V 16) rapporte que la colonie d'Ibiza fut fondée 160 ans après Carthage, donc en 654/653 si nous acceptons la date traditionnelle. C'est en effet vers le milieu du VII[e] s. que surgit la factorerie de Sa Caleta, au S.-O. de l'île (RAMÓN 1991a). Il s'agit d'un vaste ensemble (environ 4 ha) de structures rectangulaires regroupées sur une péninsule, qui constituent de vraies maisons séparées par des ruelles, de petites places... Ces bâtiments comportent souvent plusieurs espaces, dont le plus vaste atteint presque 30 m^2. Quoique les murs soient en général assez rasés et ne conservent souvent que quelques assises, la technique de construction peut être bien observée : des blocs de pierre calcaire irréguliers, de petite ou moyenne taille, liés avec de la terre argileuse. L'épaisseur maximum est de 0,6 m et la hauteur conservée est, dans un cas, de 1,1 m; il faut supposer qu'à partir de là les murs étaient montés en briques crues ou en pisé. Des quantités considérables de minerai de plomb argentifère ont été retrouvées à divers endroits. Celui-ci provient, sûrement, des mines de S. Argentera, à l'E. de l'île, d'après les analyses qui ont été réalisées. De même, les restes d'un four ont été fouillés dans l'espace XV, où des scories et des restes de tuyères démontrent qu'il était destiné à réduire du fer, peut-être également local, quoiqu'à Ibiza il n'apparaisse qu'à l'état de petits nodules météoriques.

Sa Caleta serait donc une factorerie, base d'appui pour les routes de navigation en provenance de l'Orient (via la Sardaigne) et celle qui du détroit de Gibraltar menait jusqu'au S. de la Gaule. Mais il s'y déroulerait aussi une activité métallurgique considérable, alimentée par les ressources locales qui permettraient d'obtenir du plomb et surtout de l'argent. Dans cette perspective le site suit les mêmes paramètres que les centres phéniciens andalous, à commencer par Toscanos. En tout cas, la vie de Sa Caleta sera très brève. À peine 50 ans après sa fondation, tout au début du VI[e] s., il est abandonné de façon non violente, et ses habitants iront s'installer vraisemblablement, avec tous leurs biens, sur la colline qui domine la baie d'Ibiza, où surgira la ville actuelle, et où existait peut-être déjà une petite installation. Les causes de ce déplacement sont inconnues, mais il faut chercher assurément une explication pratique : la péninsule de Sa Caleta totalement occupée, la factorerie manque d'espace; en plus, sa faible hauteur (15 m) fait que la mer balaye, lors des grandes bourrasques, la partie haute de la falaise; finalement, la petite crique abritée, à l'E., qui servait de port, devait sûrement être devenue insuffisante pour accueillir un trafic de plus en plus important. Si ces hypothèses sont acceptables, nous comprendrons mieux le choix de la baie d'Ibiza.

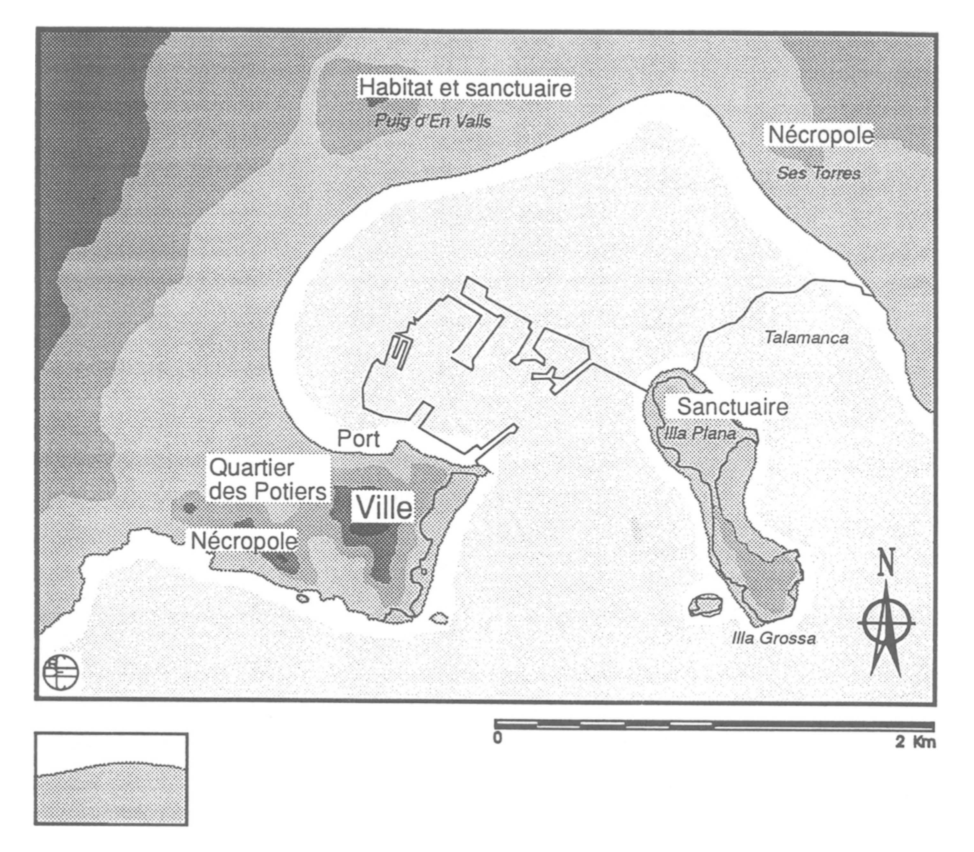


Fig. 2. Reconstitution de la topographie de la baie d'Ibiza au VIe s. av. J.-C. (la ligne de côte hypothétique est tracée d'après SCHULZ 1993, p. 114).

En réalité nous connaissons encore fort mal la topographie urbaine de la ville phénicienne (fig. 2). Ce n'est que ces dernières années, surtout à partir de 1980, que les fouilles de sauvetage ont permis de retrouver, outre la nécropole archaïque, des indices d'occupation qui invitent à énoncer quelques hypothèses. Nous aurions en premier lieu, à l'O. de la grande baie, la ville haute, installée sur la colline du Puig de Vila (82 m), aujourd'hui encore entourée par les grandes murailles du XVIe s. Des trouvailles superficielles et des sondages récents permettent d'affirmer que l'installation s'y fit vers la fin du VIIe s. Au pied de la colline, mais un peu au N., s'étend le quartier marin et le port, bien abrité. Aucune structure n'a pu être repérée à cet endroit, mais un grand lot de matériel céramique datant de 625-600 a été retrouvé non loin de là, à l'intérieur d'un puits comblé au Moyen Âge. Plus à l'O., séparée de la ville haute par un petit ravin, la colline du Puig des Molins abrite ce qui sera la nécropole urbaine pendant sept siècles au moins. Le secteur archaïque se

trouve sur la partie basse, il occupait 6 000 ou 7 000 m^2. Quelques dizaines de tombes à incinération sont connues à ce jour. Les ossements brûlés d'hommes, femmes et enfants étaient déposés soit directement sur la roche (aménagée de diverses façons), soit dans des urnes qui étaient à leur tour enterrées. Il y avait également des fosses; parmi celles-ci, certaines servaient comme *ustrina*, et les corps y étaient brûlés directement. Le mobilier funéraire, réduit, se compose de céramique phénicienne de types classiques, quelques objets personnels (amulettes égyptiennes et bijoux, presque toujours en argent) et un peu de céramique importée, parmi laquelle il faut souligner la présence d'un aryballe corinthien et d'un canthare étrusque (GÓMEZ BELLARD *et al.* 1990; COSTA RIBAS, FERNÁNDEZ GOMEZ & GÓMEZ BELLARD 1991).

Telles sont les données jusqu'à la moitié du VIe s. Entre le site de Sa Caleta, la nécropole archaïque et les trouvailles diverses, l'image de l'Ibiza phénicienne, fondée par des colons venant du S. de la péninsule Ibérique mais entretenant d'importantes relations déjà avec la Méditerranée centrale, commence à se préciser. C'est sur ce substrat occidental, sur cette communauté établie sur l'île depuis une centaine d'années (le temps de quatre générations), que, dans la seconde moitié du VIe s., Carthage interviendra.

Nous possédons des preuves très explicites du changement de la base culturelle de l'île, en parfaite coïncidence chronologique avec la Sicile et la Sardaigne, ce qui n'est pas dû au hasard. En premier lieu, l'incinération disparaît rapidement, et au Puig des Molins s'ouvrent de spacieux hypogées où les morts sont inhumés, accompagnés d'un mobilier fort éloquent qui inclut œufs d'autruche et terres cuites en forme de protomés féminines. La céramique change, non seulement celle des tombes, mais aussi celle qui apparaît dès la fin du siècle dans les ateliers de potiers fouillés en bon nombre au N. de la nécropole, à l'O. de la ville. Une typologie de la Méditerranée centrale vient se substituer aux formes phéniciennes d'Occident, et le vernis rouge disparaît. Du point de vue religieux, un sanctuaire, le premier que nous connaissons, est installé sur l'Illa Plana, un îlot au milieu de la baie, à moins d'un kilomètre du port (HACHUEL & MARÍ 1988). Quelques dizaines de figures d'orants, du type bien attesté à Carthage, y ont été retrouvées. Tout invite donc à croire qu'Ibiza s'intègre alors, comme le font ses sœurs sardes et siciliennes, dans l'orbite de la métropole africaine, du moins, soulignons-le, du point de vue culturel, car nous manquons de sources pour appuyer d'autres hypothèses (conquête de l'île par les Carthaginois, par exemple). Le fait qu'elle s'éloigne des Phéniciens d'Occident, d'Andalousie et du

Maroc, nous permet maintenant d'utiliser le terme «punique» pour l'Ibiza de la période suivante.

D. *La période punique classique*

Dans les années 525-500 s'ouvre une longue période traditionnellement appelée classique, qui couvre au moins deux siècles et dont l'unité et la cohérence sont hors de doute. En fait, la majeure partie des données dont nous disposons sont le résultat des fouilles du Puig des Molins, où s'ouvrent à cette époque plusieurs milliers de tombes (hypogées et fosses en particulier) (*cf.* II.16 Architecture funéraire), desquelles provient une masse extraordinaire de matériaux : céramiques diverses, avec un grand nombre d'importations attiques, terres cuites variées, onguentaires et perles de colliers en pâte de verre, bijoux en or, œufs d'autruche, instruments en fer et en bronze, scarabées égyptiens ou en pierre, de Sardaigne, divers types d'amulettes... La liste est longue et conduit à nouveau vers Carthage, Tharros et les autres villes de la Méditerranée centrale, tant l'identité des matériaux est grande pour la plupart des catégories. Tout évoque une société florissante, une ville prospère qui s'étend en particulier vers l'O., où un quartier artisanal commence à être bien connu, et sans doute sur le versant E. de la colline du Puig de Vila, qui lie l'acropole et le quartier portuaire. Mais quelles seraient les raisons de ce développement économique ? sans aucun doute, l'exploitation du territoire. À partir du début du Ve s., nous assistons à l'occupation de tout l'espace rural, à la fondation de très nombreuses petites installations agricoles, des fermes, dont nous connaissons peu l'apparence et le fonctionnement. Il manque encore un nombre suffisant de fouilles, et souvent, la persistance de l'habitat masque les niveaux les plus anciens. Ces centres de production sont aussi des lieux de résidence, dont les habitants sont enterrés dans des nécropoles toute proches qui ne regroupent pas plus d'une vingtaine de tombes : surtout des hypogées et des fosses dont la typologie, ainsi que le mobilier funéraire, est pratiquement identique à celui des ensembles urbains. Cette identité de statut dans la mort laisse croire à une identité entre le statut des habitants de la ville et ceux de la campagne. Ces derniers devaient être des personnes libres pourvues d'une certaine aisance économique, sinon richesse, à en juger par les objets déposés dans les tombes.

L'huile devait constituer le gros de la production agricole, qui fut commercialisée dans des amphores à la typologie originale et presque exclusive d'Ibiza, trouvées en abondance dès le IVe s. sur toute la côte

méditerranéenne de la péninsule Ibérique et aux Baléares (RAMÓN 1991b). En revanche, le vin semble avoir été produit en quantité plus réduite et exporté presque uniquement vers les Baléares, dans des amphores qui imitent les formes vinaires plus fréquentes dans le monde grec et hellénistique. Même si nous ne disposons pas encore de données précises (analyses anthracologiques et carpologiques...), il ne faut pas sous-estimer l'importance du reste de la production agricole ni de l'élevage et ses dérivés (Diodore vante la qualité de la laine ébusitaine, rappelons-le). Enfin, quoiqu'elle soit archéologiquement difficile à saisir, on notera l'importance de l'exploitation de la mer : le sel (produit «stratégique» dans l'Antiquité), la pêche et les coquillages, le murex surtout dont on se servait pour obtenir le pourpre et dont des amas de plusieurs milliers d'exemplaires sont attestés en divers endroits de l'île.

Outre ces sites qui parsèment la campagne ébusitaine, nous connaissons un sanctuaire fréquenté à partir de cette époque qui n'est pas urbain : la grotte d'Es Cuieram, à l'extrême E. de l'île, à 200 m de hauteur sur une colline qui offre une vue panoramique, aussi bien sur la terre que sur la mer (AUBET 1982c). La grotte naturelle fut aménagée, au moins à l'entrée, et se compose de trois salles principales et d'autres petites structures annexes, dont une citerne. Le sanctuaire occupe en tout quelque 200 m^2. À l'intérieur, les fouilleurs trouvèrent en 1907 des centaines de terres cuites dont le type de loin le plus abondant représente la déesse Tanit ailée. Une plaquette en plomb avec deux inscriptions, dont l'une fait référence à Tanit, quelques bijoux en or, des monnaies et une grande quantité de céramique commune complètent les trouvailles. Le tout est daté entre le IVe s. et la fin du IIe, avec des matériaux postérieurs résiduels. Récemment, GUBEL 1987, p. 98, a émis un doute sur la chronologie de certaines terres cuites, des figures féminines assises sur un trône, qu'il faudrait dater au moins au VIe s. Mais ce serait là le seul élément plus ancien dans l'état actuel de nos connaissances. Toutefois, nous croyons qu'une date au Ve s., moment où commence l'occupation de la campagne, n'est pas à écarter complètement.

Nous avons déjà évoqué l'exportation de produits vers les Baléares. En fait, il y a beaucoup plus. Au IVe s., après une phase de fréquentation attestée depuis le VIe s. au moins, les commerçants ébusitains installent une vraie factorerie au S. de Majorque, sur l'îlot de Na Guardis, à partir duquel s'organise un réseau commercial qui atteint toute l'île et qui aura une très forte influence sur l'évolution de la culture indigène, la culture talayotique, dans les siècles suivants (GUERRERO AYUSO 1991). Maisons,

magasins, atelier métallurgique avec son fourneau, le tout très bien conservé, montrent un site planifié et organisé, mis en place pour durer et pour servir d'appui aux intérêts économiques d'Ibiza. Ce phénomène, tout tardif qu'il puisse paraître, ne fait que reproduire ce que les Phéniciens avaient fait ailleurs depuis le VIIIe s.

E. *L'époque punique tardive*

Pourquoi établir une coupure au début du IIIe s. et distinguer deux époques alors qu'aucun événement historique ne semble le justifier ? Ne serait-il pas plus logique de situer cette rupture à l'époque des guerres dites «puniques», la deuxième en particulier ? En fait, notre choix est plus logique qu'il semble à première vue : il se produit alors à Ibiza des changements d'une certaine importance, mais en revanche l'île n'est pratiquement pas affectée par les différents épisodes des guerres (GÓMEZ BELLARD 1989).

Cette période constitue celle de la plus vaste expansion commerciale, de la plus grande prospérité, que nous ne pouvons pas toujours mesurer sur l'île même, mais dont le rayonnement dans les régions voisines est révélateur. Les données archéologiques ne font pourtant pas défaut, mais elles n'ont pas toujours été bien interprétées, comme nous allons le voir.

Dans la nécropole du Puig des Molins, le rite de l'incinération est réintroduit, qui représente un fort pourcentage des enterrements, de même que les inhumations en fosses, très nombreuses. Le nombre d'hypogées creusés à cette époque est insignifiant, quoique ceux de l'époque classique soient très souvent réemployés. Les objets déposés comme mobilier sont peu nombreux et en général de peu de valeur. Ces changements dans le monde funéraire ont fait penser pendant longtemps à un appauvrissement de la ville et donc de toute Ibiza : il n'en est rien. En effet, l'évolution du culte des morts, tel qu'il arrive aussi à Carthage et en Sardaigne par exemple, passe alors par une simplification et par une conception moins matérielle de la vie dans l'au-delà. Il faut donc souligner que, dans ce cas, l'archéologie funéraire ne reflète pas exactement ce qui se passe dans la société des vivants. En effet, les preuves du dynamisme de l'île abondent. La ville continue à s'étendre, le quartier artisanal atteint sa plus grande extension ainsi qu'un volume de production appréciable. Les exploitations rurales se transforment également, grandissent, et de nouvelles fermes sont créées, surtout au IIe s. Les sanctuaires sont en plein essor, très fréquentés, et le pouvoir local (sur lequel nous ignorons tout) met en circulation sa première émission de monnaie vers 300 (peut-être plus tôt), à l'effigie du

dieu Bès et d'un taureau. Les factoreries de Majorque sont en pleine activité, Minorque est de plus en plus touchée par le commerce ébusitain et finalement, l'autre Pithyuse, Formentera (82 km^2), visitée et sûrement peuplée dès le IVe s., est occupée maintenant de façon définitive et mise en exploitation. Pour le reste, il faut dire que toute la Méditerranée occidentale montre l'empreinte plus ou moins profonde de l'extraordinaire activité des Puniques d'Ibiza. Amphores à huile et à vin, monnaies, céramiques communes, se retrouvent de l'Andalousie au S. de la Gaule, de Catalogne en Campanie, du Pays Valencien au N. de l'Afrique.

Richesse, progrès, expansion : n'exagérons pas, de toute façon. Certes nous avons la chance de connaître de mieux en mieux les matériaux archéologiques d'Ibiza, surtout les plus fréquents (amphores...), et de ce fait, ils sont reconnus de plus en plus par les chercheurs de toutes les régions où ils apparaissent. Par conséquent, nous pouvons mieux cerner le genre d'activité réalisé, les aires concernées, mais guère plus. Les modalités des échanges restent encore mal étudiées (à l'exception du cas de Majorque), et surtout l'intensité du commerce nous est inconnue. Les cartes de répartition des trouvailles d'amphores et de monnaies nous orientent sans doute, permettent d'avancer dans la recherche, mais elles ne peuvent pas faire état du volume des échanges, et de ce point de vue nous nous trouvons encore seulement au début d'une question qui sera longue à résoudre.

En tout état de cause, nous pouvons dire qu'Ibiza, aux IIIe-IIe s., est une grande ville de plusieurs milliers d'habitants (et ce depuis au moins deux siècles), protégée par de puissantes murailles contre lesquelles échoua l'attaque de P. Cornelius Scipion en 217 (LIV. XXII 20) et qui exploite une vaste *chora* de plus de 600 km^2 densément peuplée. Cette exploitation lui permet d'entretenir des rapports commerciaux avec tout le bassin O. de la Méditerranée et d'établir un quasi-monopole sur le commerce de Majorque. Mais cette longue étape de prospérité connaîtra une fin rapide. En 123 av. J.-C., Q. Caecilius Metellus conquiert les Baléares pour Rome, en prenant comme prétexte les pirates qui infestaient ces mers (comme si Rome avait besoin d'un prétexte !). L'un des marchés fondamentaux d'Ibiza se ferme : Na Guardis est abandonné, les matériaux ébusitains se raréfient. Les sources ne disent rien sur Ibiza et nous ignorons quel genre de relation les Romains établirent avec elle. En tout cas, à la fin du IIe s., une nouvelle étape commence (fig. 3).

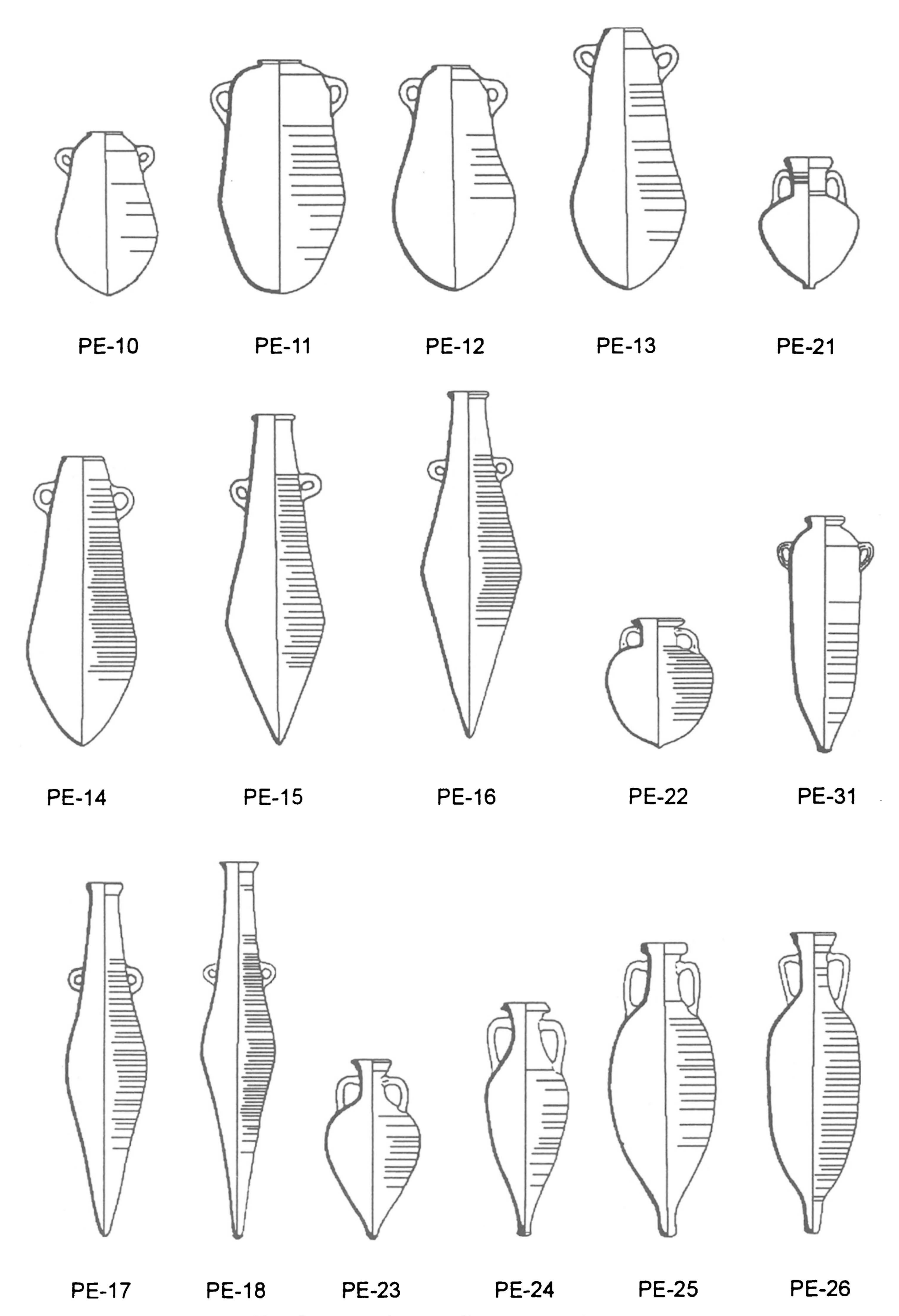


Fig. 3. La production d'amphores d'Ibiza :
en haut, celles des VIe-Ve s.; au centre, des IVe-IIIe s.; en bas, des IIe-Ier s. ap. J.-C.

F. *La romanisation*

Nous savons par Pline qu'Ibiza avait le statut de *civitas foederata*, tout comme d'autres villes puniques du S. de la péninsule Ibérique, dont Gadès (*N.H.* III 76). Nous ignorons quand elle l'obtint : tout juste après la deuxième guerre punique ou lors de la conquête des Baléares ? En tout cas, le Ier s. av. J.-C. reflète, cette fois-ci pour de bon, un appauvrissement, ou du moins, un repli des activités ébusitaines. Les exportations cessent, la ville ne grandit plus, les sites ruraux se maintiennent péniblement. Les sanctuaires sont pratiquement abandonnés. Il ne fait aucun doute que la population diminue. Tout porte donc à croire qu'après un temps de tolérance les Romains ont investi l'île, ont pris en main ses réseaux commerciaux (qu'ils utilisent maintenant pour écouler d'autres produits, les leurs), en somme, qu'ils l'ont intégrée comme tout le reste du monde punique dans leur empire. Ce n'est pas par hasard qu'au début du Ier s. ap. J.-C., en même temps que Carthage commence à se redresser après sa refondation par Auguste, Ibiza entre dans un deuxième âge d'or. Cette fois, les données archéologiques proviennent surtout du monde rural, où les anciennes exploitations connaissent un renouveau inimaginable peu de temps auparavant. La remise en marche, ou mieux, la relance de la production agricole, d'huile surtout, permet d'avoir des excédents exportés de nouveau dans des amphores caractéristiques. Même Na Guardis est réutilisé pendant un certain temps, et les commerçants ébusitains sont de nouveau actifs. Mais, au contraire de ce qui se passe à Carthage, ce sera un mirage de courte durée. La pénétration culturelle et économique de Rome s'intensifie et malgré la permanence d'un substrat punique indubitable (par exemple Ibiza émet encore sous Caligula des monnaies avec double inscription, punique et latine), la spécificité sémitique d'Ibiza disparaît peu à peu. Une date symbolique dans cette évolution est l'année 74 ap. J.-C. : l'empereur Vespasien transforme alors la ville d'Ibiza en *Municipium Flavium Ebusitanum*, intégré dans la *Provincia Tarraconensis*. L'île entre dans une nouvelle étape de son histoire, bien différente. Jamais plus elle ne jouera, dans les vingt siècles qui s'écoulent jusqu'à nos jours, l'important rôle économique et culturel qu'elle eut entre les VIIe et IIe s. av. J.-C. dans l'histoire ancienne de l'Extrême Occident méditerranéen.

CHAPITRE 13

MAROC

P. Rouillard

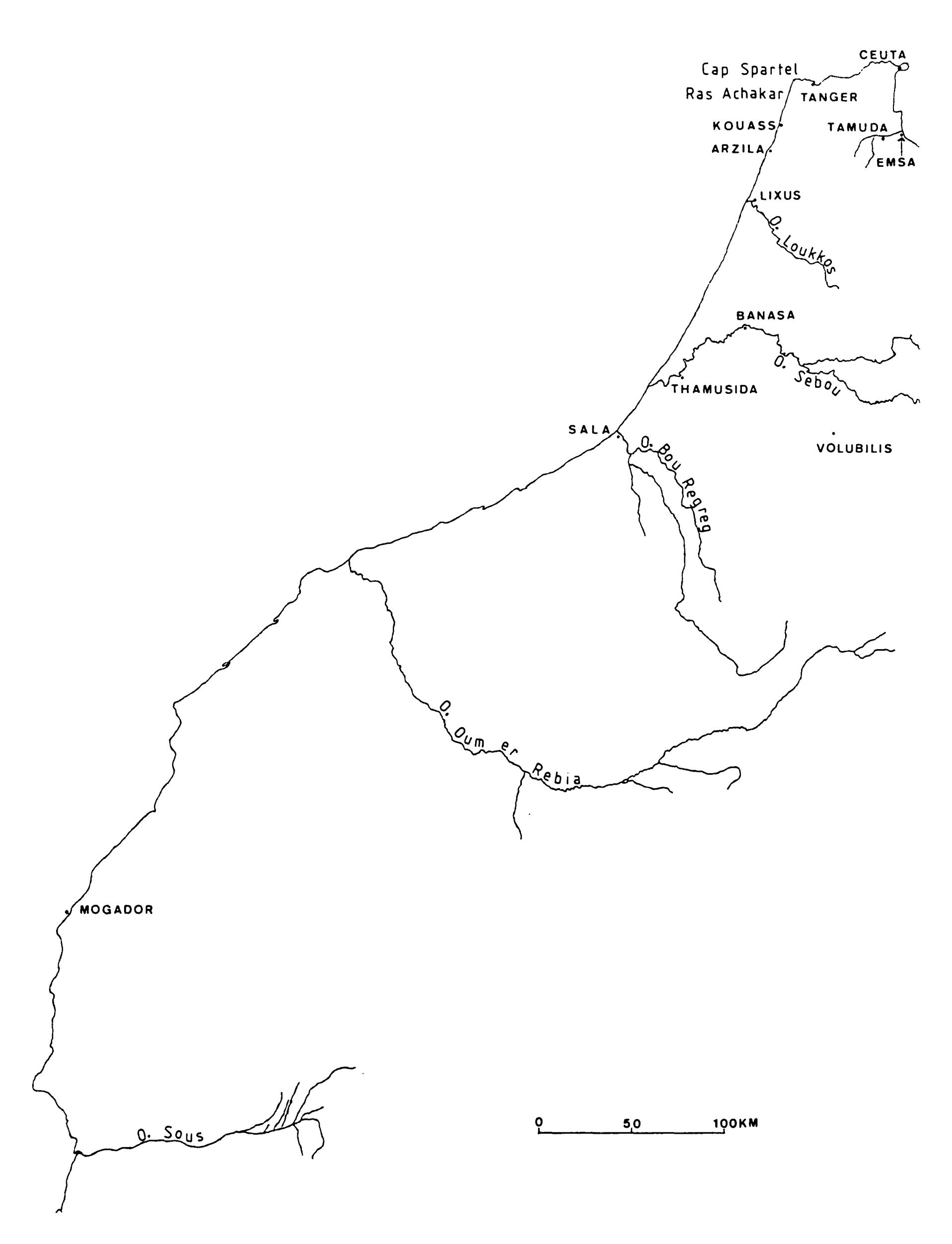
L'attrait du Maroc pour les Phéniciens a dû être bien puissant pour que Tyriens, Sidoniens ou Giblites s'installent par delà le détroit de Gibraltar sur le littoral atlantique. Dans cet Extrême Occident où la Méditerranée s'ouvre sur l'Atlantique, c'est lui qui, en effet, accueillit les premiers établissements; les navigateurs phéniciens et les Carthaginois ont exploré et occupé cette côte de points en points avec une telle densité que Strabon (XVII 3, 3) rapporte – non sans scepticisme certes – le foisonnement de 300 installations phéniciennes; celui-ci d'ailleurs, en appelant (XVII 3, 2) «golfe Emporique» la région située au S. de Lixus, rend compte aussi de la pratique courante de l'*emporion* par les Phéniciens.

Nos sources anciennes évoquent une multitude d'installations et toute enquête doit bien prendre en compte cette donnée, d'autant plus que l'archéologie de l'Espagne nous a révélé une chaîne d'établissements sur son littoral andalou; il n'en est pas de même pour le Maroc où seuls quelques établissements sont identifiés mais dont deux seulement, Lixus et Mogador, sont capables de donner une idée des modalités d'installation des Phéniciens.

A. *L'attrait atlantique*

Le littoral atlantique ne tient pas dans les Périples (DESANGES 1978) une place aussi importante que celle des confins orientaux de l'Afrique, mais celui du Maroc y est bien présent. Toutefois, ces textes relatent plutôt de longs cabotages qui s'interrompent souvent le long de ce littoral et dont l'île de Kernè (Mogador ?) apparaît chez le pseudo-Scylax (112) comme le terme. La navigation atlantique était largement pratiquée, et elle était même possible pour tous les Méditerranéens au moins jusqu'au second traité entre Rome et Carthage de 348. Ainsi, le Perse Sataspès, neveu de Darius (HDT. IV 43), navigua sur l'Atlantique au milieu du Ve s.; mais la primauté sur cette route occidentale revient aux Phéniciens.

Les Phéniciens sont allés plus loin encore, vers ces «Îles Merveilleuses» que décrivent le pseudo-Aristote (*Mirab. Ausc.* 84) et Diodore (V 19-20). Le débat sur leur localisation reste ouvert – il pourrait plutôt s'agir de



Le Maroc phénico-punique (V. K. *del.*).

Madère – et on doit situer cette rencontre à un moment où la Carthage phénicienne connaissait un fort dynamisme, entre le milieu du VII[e] s. et la bataille de Cumes (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 233-235).

Le Périple d'Hannon, qu'on peut situer entre la fin du VII[e] et le début du V[e] s. plutôt qu'au IV[e] s., de lecture délicate, est d'un mince secours pour la compréhension des phases de l'expansion punique, mais il reste le seul à fournir une identification topographique sûre, celle du fleuve Lixos. Les autres Périples aident peu dans la reconnaissance des ports.

Dès lors, l'archéologie est indispensable pour saisir la chronologie et la géographie des établissements phéniciens du Maroc. Mais Hérodote (IV 196) et le pseudo-Scylax (112) en décrivent les modalités d'échange : des installations éphémères sous la tente, le troc de denrées variées et pour la plupart périssables qui prend une forme toute cérémoniale (le «troc à la muette»), font prendre la mesure des difficultés de l'enquête archéologique (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 107).

B. *Les indices chronologiques*

De fait, la recherche des phases les plus anciennes et celle de la géographie des établissements phéniciens et puniques occupent une place importante parmi les préoccupations des chercheurs. La réflexion sur la chronologie compte cependant deux dossiers pour l'instant bien distincts.

Il y a d'abord la date de la fin du XII[e] s. fournie par les textes anciens pour Lixus, Gadès et Utique, et d'autre part, les indices archéologiques recueillis sur ces trois sites, comme sur l'îlot de Mogador, datés autour du VII[e] s.

Lixus et Utique sont présentés comme les plus anciens établissements phéniciens d'Afrique. Or quand Pline l'Ancien (*N.H.* XIX 63) rapporte que le temple d'Héraclès de Lixus est plus ancien que celui de Gadès, il n'indique pas l'origine phénicienne de Lixus, une information qu'on trouve dans le Périple du pseudo-Scylax (112); Utique fut fondée après Gadès selon Velleius Paterculus (I 2, 3). La guerre de Troie, le retour des Héraclides et «l'époque d'Homère» sont autant de repères utilisés par les Anciens (STR. I 3, 2; III 2, 14). Une date plus précise est fournie pour Utique fondée 287 ans avant Carthage (PS.-ARSTT., *Mirab. Ausc.* 134), ce qui donne 1101 si l'on admet la date de 814 pour Carthage. La lecture de Pline l'Ancien (*N.H.* XVI 40) fournit la même date : quand il dédie son œuvre à l'empereur Titus en 77 ap. J.-C. Pline indique qu'à ce moment Utique avait 1178 ans. Un ordre est donc établi : Lixus, puis Gadès et

Utique et ces premières fondations seraient à situer vers 1100 (GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989, p. 54-56; GRAS 1992a).

Les données archéologiques de Lixus – essentiellement fournies par des vases à vernis rouge – permettent d'abord d'établir fermement l'identité phénicienne de celle-ci, mais devraient aussi nous indiquer la date de l'installation des Phéniciens sur le site. Cependant différentes lectures du matériel céramique ont été faites : pour G. Maass-Lindemann, le matériel le plus ancien date de la fin du VIIe s. (MAASS-LINDEMANN 1990a), alors que M. Habibi date le même matériel de la fin du premier tiers du VIIIe s. (HABIBI 1992).

Mogador est le second site marocain où un établissement de Phéniciens a été archéologiquement montré; les travaux de A. Jodin permettent de situer leur installation au milieu du VIIe s. (JODIN 1966).

C. *La géographie*

Les modalités d'échange telles qu'elles nous sont rapportées par Hérodote ou le pseudo-Scylax pourraient rendre sceptique tout archéologue qui envisage une prospection archéologique et la lecture de Strabon (XVII 3, 3) qui évoque 300 établissements phéniciens, pourrait susciter un programme de travail particulièrement ambitieux ! Pourtant, c'est avec de telles données qu'il faut ouvrir le dossier de la géographie des établissements phéniciens du Maroc. La caractérisation de ces établissements devra alors être affinée pour reconnaître une origine phénicienne (de Phénicie, de Gadès ?) ou une origine punique.

Aujourd'hui, en dehors de Lixus et de Mogador, les témoignages archéologiques sont épars et dresser la liste de ces établissements nécessite la mise en œuvre d'approches variées pour un résultat encore mince.

Le site phénicien le plus méridional révélé par l'archéologie est l'îlot de Mogador; il est souvent identifié avec la Kernè des auteurs anciens (PS.-SCYLAX 112; *Périple d'Hannon* 8-9). Toutefois Kernè a été aussi localisée sur une île dans l'oued Sebou (REBUFFAT 1985-1986). On doit encore mener des enquêtes pour localiser Thymiatérion (/ia) (Tanger ?) (PS.-SCYLAX 112; *Périple d'Hannon* 2), Pontiôn (PS.-SCYLAX 112) et les autres villes «fondées» par le Carthaginois Hannon (*Périple d'Hannon* 5) au N. de Lixus : le Mur Carien, Guttè, Akra, Melitta et Arambus.

La carte des lieux de culte à Héraclès (REBUFFAT 1971) permet de découvrir ou d'imaginer l'influence rémanente du Melqart tyrien; les plus nombreux témoignages sont sur les côtes et un itinéraire maritime

apparaît : Héraclès était connu et adoré à Ceuta, à Tanger, au cap Spartel, à Arzila, à Lixus, à Thamusida, à Sala et il avait donné son nom au cap d'Hercule.

En dehors de Lixus et Mogador, en dehors de la région de Tanger, le bilan qu'on peut dresser des témoignages archéologiques phéniciens est modeste (TARRADELL 1960, 1966). Cet argument *ex silentio* ne saurait toutefois impressionner quand on considère l'ensemble des textes sur les entreprises des Phéniciens ou des Puniques et quand on relève combien il a été facile à Hannon de trouver des interprètes pour mener à bien son entreprise.

Dans le N. du Maroc, la première découverte fut celle d'une tombe punique près du Ras Achakar, au S. du cap Spartel (KOEHLER 1930); au S.-O. de Tanger, qui n'a pas livré de témoignages phéniciens, au bord de lagunes antiques (aujourd'hui colmatées), plusieurs nécropoles (Ain Dalhia Kebira, Dar Shiro, Djebila, Malabata) datées entre le VIIe et le Ve s. sont contemporaines de l'expansion phénicienne en Extrême Occident; certaines pourraient dater de l'époque de Hannon (PONSICH 1967a, 1970); il ne s'agit sans doute pas toujours de tombes de Phéniciens, mais l'influence phénicienne est clairement présente dans les offrandes déposées et dans les rituels en usage parmi les populations indigènes. Il y a là un débat à approfondir pour cette région, et aussi pour bien des sites préromains du Maroc, ainsi à Banasa, sur les bords de l'oued Sebou (GIRARD 1984).

Sur le littoral atlantique au S. de Lixus, Sala, qu'aucun Périple ne mentionne, a livré un puissant édifice phénicien (BOUBE 1984), et Sala elle-même a dû diffuser des objets antiques parmi les populations environnantes (REBUFFAT 1974); Mogador a dû jouer le même rôle et entre ces deux établissements l'avenir révèlera vraisemblablement un relais, même si là, comme dans le N. du Maroc ou dans le S. de l'Espagne, la recherche de vestiges phéniciens peut s'avérer difficile : en Andalousie, certains ont été trouvés sous plusieurs mètres de remblais près des embouchures des rivières.

D. *Une recherche archéologique récente : Mogador et Lixus*

L'îlot de Mogador, distant d'1 km de la ville actuelle d'Essaouira-Souira Jdida – bâtie sur un rocher qui devait former un autre îlot dans l'Antiquité, présente une superficie de 40 ha; sur sa côte orientale, et bordant une crique, le gisement archéologique s'étend sur 3 ha; un «tertre» de 50 m de diamètre et de 3 m de hauteur contenait les vestiges

phéniciens. C'est en 1950 seulement qu'on effectua les premières découvertes et les fouilles de 1956-1958 ont clairement mis au jour les niveaux phéniciens, un niveau d'occupation de l'époque de Juba II, une villa romaine et une nécropole du Bas-Empire (JODIN 1966). Durant la première période d'occupation du site, qui a pu être datée entre le milieu du VIIe s. et la seconde moitié du VIe s. grâce à la céramique grecque (amphores ioniennes et attiques du type «SOS»), l'habitat semble précaire : la découverte de foyers et fonds de cabanes a incité A. Jodin à parler d'habitats saisonniers et à situer dans l'îlot un de ces points de rencontre et d'échange entre Phéniciens et indigènes décrits par Hérodote (IV 196). Le répertoire céramique, amphores, plats à vernis rouge, lampes, *oinochoès* à bobèche en particulier est comparable à celui de tous les établissements phéniciens d'Andalousie; dans les deux régions ne manquent pas non plus – même si elles restent peu nombreuses – les importations chypriotes. Mogador a aussi fourni les plus anciens textes en langue phénicienne du Maroc, des graffiti sur vases (FÉVRIER, GALAND & VAIJDA 1966, n°22-122, p. 109-123). À partir du Ve s., Mogador semble désertée jusqu'au règne de Juba II.

Au N. de Larache, sur la rive droite du Loukkos et à 4 km de son embouchure actuelle, Lixus est construite sur la colline de Tchemmich qui culmine à 70 m (ph. n°48). En 1815, le site est reconnu et à la fin du XIXe s. deux missions de Ch. Tissot et de La Martinière confirment l'importance du site. Sous la direction de D. Luis Cesar de Montalban, à partir de 1925 et pendant 10 ans, furent dégagés dans le haut de la ville quelques structures monumentales et dans la partie basse, des bassins de salaisons; mais ces travaux sont restés inédits. À partir de 1948, M. Tarradell reprend la fouille et fait de nombreux sondages qui éclairent l'histoire de la ville (ARANEGUI, BELÉN, FERNÁNDEZ MIRANDA & HERNÁNDEZ 1992); son entreprise est poursuivie par M. Ponsich de 1957 à 1967. Finalement, les autorités marocaines ont organisé en 1989 un Colloque international à Larache (AA. VV. 1992a).

Déjà les auteurs anciens (DESANGES 1992) soulignaient l'importance de Lixus, symétrique de Gadès par rapport aux colonnes d'Hercule (STR. III 3, 2) mais aussi rivale de sa sœur quant à l'ancienneté du culte à Melqart (PLIN., *N.H.* XIX 63). Pourtant le *Périple d'Hannon* 6-7, qui mentionne le fleuve Lixos, n'évoque pas d'autre activité des Lixites que l'élevage; avec le Périple du pseudo-Scylax (112) apparaît la première mention de Lixus comme ville (*polis*), une ville double, l'une phénicienne, l'autre libyenne au S. La ville phénicienne et le sanctuaire auraient été séparés : telle est l'hypothèse qu'on peut formuler en lisant Pline l'Ancien

(*N.H.* V 4) et Strabon (XVII 3, 3), qui mentionnent un autel d'Héraclès – le Melqart phénicien – sur une île dans l'estuaire du Loukkos. Mais de cet autel sur une île nous ne possédons aucun témoignage archéologique.

L'histoire de Lixus pré-romaine ne peut être qu'esquissée à grands traits à partir des données archéologiques. Depuis les fouilles de M. Tarradell et de M. Ponsich, il est admis que l'établissement phénicien devait occuper tout le plateau supérieur de la colline et s'étendre jusqu'à mi-pente. Jusqu'au Ve s., Lixus semble connaître une première apogée, la seconde se situant à l'époque maurétanienne qui voit se développer les usines de salaisons de poissons au S. de la ville. Sans compter ces installations (dont la datation pourrait remonter seulement à l'époque romaine), l'espace occupé à l'époque pré-romaine serait d'une douzaine d'ha. Toutes ces hypothèses sur la topographie et l'extension de la première Lixus sont à vérifier; Lixus serait alors – mais nous ne savons rien de l'extension de Gadès , et de beaucoup, le plus grand établissement phénicien de l'Extrême Occident; elle serait également le seul à être aussi haut perché. De fait, nous pensons que le premier établissement phénicien serait à chercher sur les pentes et dans les parages du Loukkos; c'est la leçon qu'il faut retenir des recherches topographiques menées sur les sites phéniciens andalous et de la lecture des travaux sur Lixus même.

La date de l'établissement des premiers Phéniciens sur le site de Lixus reste aussi objet de débats (*cf. supra*). Une datation à la fin du premier tiers du VIIIe s. ferait de Lixus le plus ancien établissement phénicien de la région, ce qui bien sûr n'est pas impossible.

L'analyse topographique reste délicate. Ainsi au sommet de la colline de Tchemmich, on pourrait être en droit de chercher parmi un vaste ensemble de ruines monumentales un temple ancien, sans oublier toutefois que deux textes au moins (*cf. supra*) mentionnent un autel dans l'estuaire, un sanctuaire extra-urbain, comme il en existait à Gadès. Cette acropole a été dégagée (PONSICH 1981), mais la situation stratigraphique et chronologique de l'édifice à abside «H», identifié comme le temple de Melqart et comme le plus ancien par le fouilleur, n'est pas assurée (REBUFFAT 1985; NIEMEYER 1992a); le quartier des temples, tel qu'on le voit aujourd'hui, pourrait n'avoir existé qu'à l'époque maurétanienne et serait même pour l'essentiel d'époque romaine.

Dans la même perspective, il est vain de reconnaître dans les secteurs dégagés une fortification archaïque; une muraille pré-romaine entoure certes le plateau supérieur, mais elle est, dans ce qu'on voit aujourd'hui, de facture hétérogène, et les quelques tronçons datés appartiennent, pour les plus anciens, au IIe s. (BEHEL 1992).

Le dossier épigraphique de Lixus est maigre (FÉVRIER, GALAND & VAIJDA 1966, n°123-124, p. 125-129) et sur les deux stèles écrites en punique on ne trouve aucune mention de divinité; le dossier de l'architecture religieuse est en fait d'un maigre secours au moins jusqu'au IIe s.; l'iconographie des monnaies à légende punique ou néopunique (parfois doublée d'une légende latine) ne fournit que quelques indices; restent les textes dont la lecture montre comment se sont fixés en Occident, et tout particulièrement à Gadès et à Lixus, deux centres majeurs du culte à Melqart, des épisodes de la geste héracléenne (BONNET 1988, p. 186-201). Sans doute y eut-il un temple urbain en plus de l'autel situé dans l'estuaire du Loukkos, un avant-poste qui devait accueillir les marins (BONNET 1992b).

Les données archéologiques sur la Lixus punique restent maigres; ainsi, comme pour la période archaïque, on dispose de peu d'informations sur les nécropoles.

E. *Les Puniques et le Maroc*

Le voyage d'Hannon est-il la première intervention de Carthage sur le littoral du Maroc ? Abrupte question, qui ne saurait aujourd'hui susciter de réponse claire. Bien sûr, il y a des graffiti puniques, des objets peuvent venir de la Carthage archaïque et Hérodote (IV 196) a entendu parler des incursions des Puniques au delà des Colonnes. Mais de même qu'on ne saurait exclure l'intervention de Phéniciens d'Andalousie sur le littoral marocain, de même Hérodote a pu désigner comme Puniques les Phéniciens d'Orient. Quoi qu'il en soit, c'est avec ce Périple qu'est attestée pour la première fois la présence de Carthaginois dans cette région. Le texte est d'approche difficile car la version d'Heidelberg est tardive, la date de l'entreprise n'est pas connue avec certitude, l'itinéraire lui même est l'objet de discussions (DESANGES 1978, p. 39-85). Quelques points essentiels sont cependant à relever : il s'agissait de «fonder des villes de Liby-phéniciens» (*Périple d'Hannon* 1), mais l'enrôlement d'interprètes à Lixus (*Périple d'Hannon* 8) suggère que ce Périple, au moins son début, est plutôt «le compte rendu de reconnaissance méthodique d'une région déjà phénicisée» (REBUFFAT 1976, p. 148). Hannon accompagné de nombreux hommes, au delà de la fondation de nouvelles villes, a pu aussi renforcer d'anciens établissements phéniciens : tel pourrait être le cas dans la région de Tanger.

Reconnaître une période punique au Maroc reste une entreprise délicate si sa détermination ne prend pas en compte le mouvement général de l'histoire méditerranéenne : en Sardaigne comme en Sicile on voit Carthage s'imposer. Dès lors le Maroc n'échapperait pas à ce mouvement. Mais en Andalousie ceci semble pourtant être le cas, au moins avant les Barcides, et au Maroc l'influence carthaginoise paraît moins forte que l'influence phénicienne de l'époque archaïque. De fait, à partir du Ve s., l'espace sémitisé ne semble guère aller au delà de Rabat. À compter de cette période, vers le milieu du Ve s., un site comme Kouass est particulièrement prospère (PONSICH 1968; ROUILLARD 1992), avec une forte production d'amphores (à salaisons surtout) dont des exemplaires ont été trouvés à Olympie, à Athènes et surtout à Corinthe où elles sont datées entre 460 et la fin du Ve s. Au Maroc, on connaît les ateliers d'amphores, mais pas d'usines de salaisons de cette époque; on les trouve sur la côte d'en face, sur le littoral gaditain. Dès lors, des enquêtes sont nécessaires et la Lixus du Ve s. a pu être un centre producteur de salaisons. Ce dossier est, à ce jour, le plus consistant que nous puissions livrer pour éclairer le contenu des échanges dans cette région. Toutefois, de nombreux textes apportent un faisceau de preuves d'une importante culture de la vigne (REBUFFAT & GABARD 1990).

Les témoignages de langue et d'écriture puniques sont peu nombreux et tardifs : quatre stèles à Volubilis, deux à Lixus et quelques graffiti néopuniques attestent la persistance de la langue punique à Volubilis, Thamusida, Melilla ou Banasa (FÉVRIER, GALAND & VAIJDA 1966, n°1-18, 123-124, p. 83-105, 125-129). À Volubilis, deux stèles datées entre la seconde moitié du IIe s. et la première moitié du Ier mentionnent des sufètes; dans cette même ville (JODIN 1987), l'inventaire des monnaies pré-claudiennes ne montre pas l'usage de monnaies de Carthage : on en trouve de Lixus, de Sala, de Tanger, de Gadès, surtout de l'atelier de Makom Shemesh, un atelier qu'il est difficile de situer à Lixus, tant la diffusion de son monnayage semble surtout s'effectuer au S. de la ville (ALEXANDROPOULOS 1992). L'archéologie montre que les sites du littoral méditerranéen présentent des traits puniques (surtout dans la vaisselle et les amphores); tel est le cas à Melilla, Emsa, Sidi Abdeslam del Behar ou Tamuda. La monnaie est, avec les pratiques cultuelles, le moyen de mesurer combien se maintient l'influence punique : Tanger a des monnaies à légende uniquement punique jusqu'en 38 av. J.-C. et une monnaie a été émise au nom de Juba II avec légende en punique (MAZARD 1955, n°589-611, p. 180-184; n°396, p. 126); à Thamusida, le «temple carré» avec ses deux colonnes détachées en avant de la façade présente un trait sémitique et pourrait avoir été consacré à une Vénus-

Astarté (CALLU, MOREL, REBUFFAT & HALLIER 1965; REBUFFAT & HALLIER 1970; REBUFFAT 1977). Les émissions gaditaines sont essentielles : on le voit dans la circulation monétaire de la Bétique à Mogador, dans l'iconographie, dans la métrologie. Toutefois, tandis que les cités maurétaniennes utilisent le néopunique, Gadès garde l'écriture qu'elle utilisait avant le débarquement barcide en Espagne.

Le parallélisme Lixus-Gadès perçu par les auteurs anciens, la symétrie dans le développement des établissements phéniciens du Maroc et de l'Andalousie, la complémentarité et la parenté des productions industrielles et artisanales, la parenté des émissions monétaires enfin sont autant de domaines propres à susciter enquêtes et analyses conjointes de part et d'autre du Détroit.

CHAPITRE 14

ALGÉRIE

S. Lancel

Nombreux sont les vestiges ou traces de la civilisation phénico-punique sur le territoire de l'actuelle Algérie (fig. 1). Sur le littoral, et même parfois à l'intérieur des terres – *cf. infra*, Macomades, les sites marqués par cette influence sont dénoncés par leurs caractéristiques toponymiques. Ailleurs, ou conjointement, l'investigation archéologique a confirmé cette présence culturelle dont on peut dire d'entrée qu'elle a une triple origine : contacts avec la culture phénicisée du S. de la péninsule Ibérique, notamment sur les côtes d'Oranie et l'O. algérois; établissements dont il est permis de penser qu'ils ont été fondés dans la mouvance propre de Carthage; incidence enfin de l'imprégnation culturelle punique des royaumes numides Masaesyles et Massyles. En revanche, et bien qu'on puisse penser que sur la voie du retour vers l'Orient les premières entreprises phéniciennes ont presque nécessairement touché le littoral algérien, il semble que ce littoral ait échappé à la colonisation ou à la «précolonisation» proprement phéniciennes.

A. *Origine et nature de la présence phénico-punique en Algérie*

1. *Les sources textuelles relatives à la haute époque*

Une notice des annales tyriennes, rapportée par un historien d'époque hellénistique, Ménandre d'Éphèse, et conservée par Flavius Josèphe (*A.J.* VII 324), fait état de la fondation en «Libye», au IXe s., par le roi Ittobaal de Tyr, d'une cité dénommée Auza, qu'on a parfois voulu identifier avec la ville d'Auzia (ou Auzea), attestée à l'époque romaine (PTOL. IV 2, 7; TAC., *An.* IV 24; *Itin. Ant.* 30, 6), et que l'épigraphie permet de situer à Sour el-Ghozlane (ex-Aumale), sur les hauts-plateaux à 120 km au S.-E. d'Alger. Mais, outre qu'aucun vestige d'époque pré-romaine n'a été découvert sur ce site (*Atlas Arch. Alg*., fig. 14, 105), une telle distance de la côte ne plaide pas en faveur d'une fondation si ancienne à cet emplacement..

En revanche, on revient sur la côte avec un autre texte, celui de Salluste (*Jug.* 19, 1), qui fait écho à des sources phéniciennes selon lesquelles Hippo aurait été fondée anciennement, puisque le texte met cette fondation

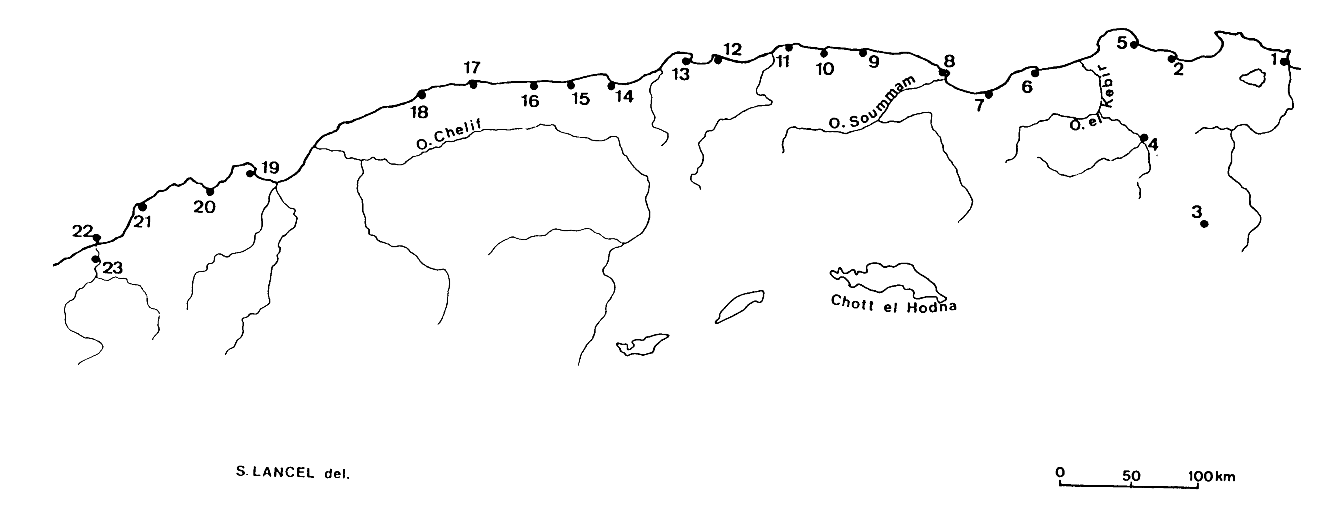


Fig. 1. Algérie punique. 1. Hippo Regius (Annaba); 2. Rusiccade (Skikda); 3. Macomades (Henchir el Mergueb); 4. Cirta (Constantine); 5. Chullu (Collo); 6. Igilgili (Djidjelli); 7. Ziama-Mansouriah; 8. Saldae (Bedjaia, ex-Bougie); 9. Rusazus (Azeffoun); 10. Iomnium (Tigzirt); 11. Rusucurru (Dellys); 12. Rusguniae (Cap Matifou); 13. Icosium (Alger); 14. Tipasa (Tipaza); 15. Iol-Caesarea (Cherchel); 15. Gunugu (Gouraya); 17. Cartili (Damous, ex-Dupleix); 18. Cartennae (Ténès); 19. Portus Magnus (Arzew); 20. Les Andalouses; 21. Mersa Madakh; 22. Rachgoun; 23. Siga (Takembrit).

sur le même pied qu'Hadrumète (Sousse) et Lepcis. Comme à Hippo Diarrhytus (Bizerte, en Tunisie), on peut penser à Hippo Regius (Annaba, ex-Bône). Mais on verra plus loin à propos de ce site que rien n'y est, en l'état actuel des recherches, antérieur au Ve s., de sorte que l'identification avec l'Hippo phénicienne mentionnée par Salluste est aventurée.

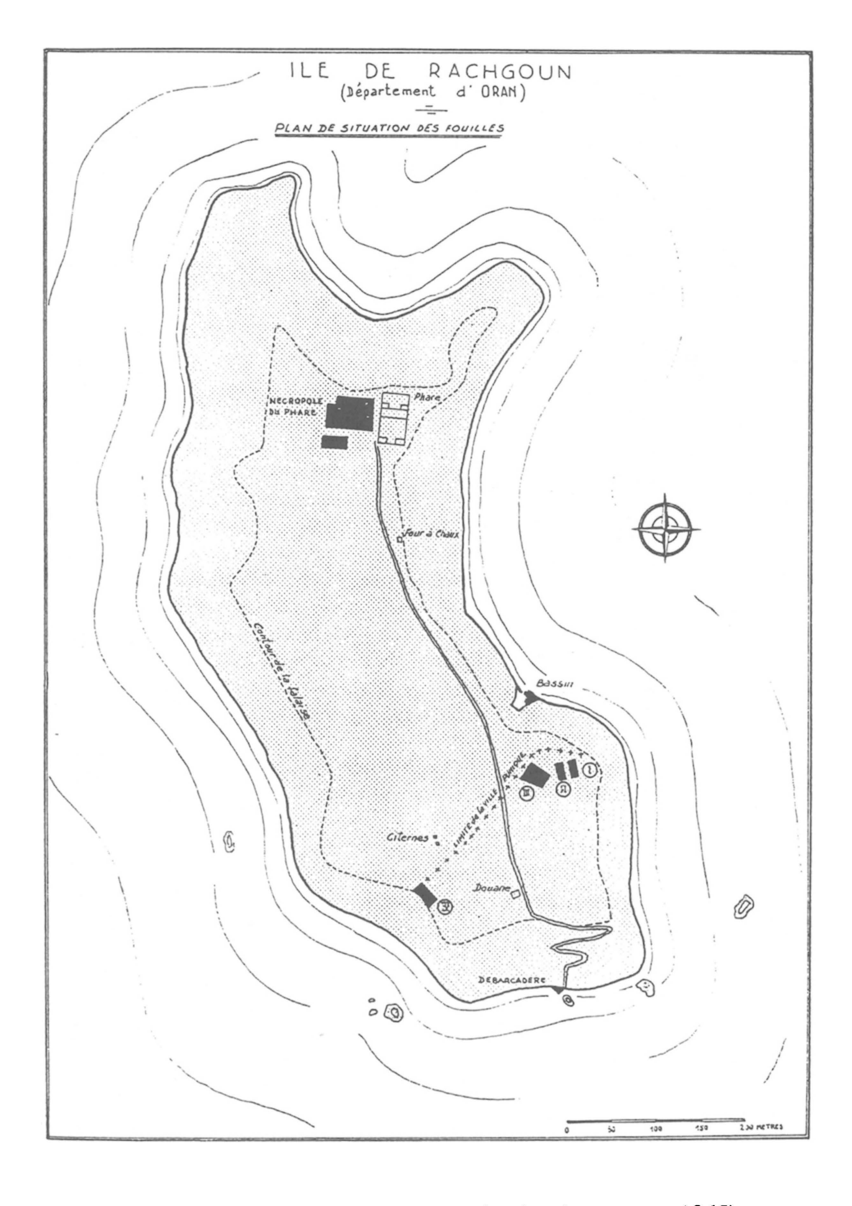


Fig. 2. Rachgoun. Plan d'ensemble (d'après VUILLEMOT 1965).

2. *Les enseignements de l'archéologie sur les premières implantations phénico-puniques*

C'est la petite île de Rachgoun, en Oranie, située non loin du rivage en face de l'embouchure de la Tafna, la Siga des Anciens, qui, dans l'état actuel des découvertes, a fourni le matériel le plus ancien, notamment dans la «nécropole du Phare», où des jarres à épaulement, des urnes-chardons, des patères à large marli, datables du VII[e] s., coexistent avec une céramique indigène modelée abondante (fig. 2). Le matériel recueilli dans l'habitat correspondant, à l'extrémité S. de l'île, est daté au plus haut du milieu du VII[e] s. Le site semble avoir été déserté vers le milieu du V[e] s. (VUILLEMOT 1965, p. 55-130).

Chronologiquement, le site de Rachgoun est suivi, à une cinquantaine de km à l'E., par celui de Mersa Madakh, typiquement phénico-punique, avec ses deux plages abordables (la mersa Ali bou Nouar et la mersa Madakh) de part et d'autre d'un petit promontoire «coupe-vent», le morne basaltique de Lalla Kadra. La céramique recueillie atteste une occupation au moins à partir du VI[e] s. (VUILLEMOT 1965, p. 155). Un peu plus à l'E. encore, à l'O. d'Oran, le site des Andalouses, et plus précisément, sur le flanc occidental de ce site, les *tumuli* du Djebel Lindlès recèlent un matériel – notamment des bijoux – datable des VII[e]-VI[e] s. (VUILLEMOT 1965, p. 259-282). Beaucoup plus oriental encore, entre Cherchel et Alger, le site de Tipasa semble avoir été occupé à partir de la fin du VI[e] s. (LANCEL 1982b, p. 746-749). En l'état actuel des prospections et des fouilles, les sites phénico-puniques les plus anciens du littoral algérien sont donc incontestablement les sites les plus occidentaux, en bordure S. de la «mer Ibérique».

3. *Caractéristiques des facies des sites phénico-puniques occidentaux*

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, on notera sans surprise que les mobiliers, en particulier céramiques, de ces sites occidentaux les plus anciens manifestent des caractères originaux par rapport au matériel archaïque correspondant de Carthage. D'abord, au regard de la métropole punique, un «attardement provincial» est observable, illustré par exemple à Mersa Madakh par la présence d'une lampe-écuelle à bec unique et à engobe rouge, et ceci dans un contexte du VI[e] s., alors que ce type de lampe et cet engobe ont disparu depuis longtemps des séries carthaginoises.

Plus précisément, on a remarqué que le facies archéologique de ces établissements phénico-puniques occidentaux du littoral algérien est souvent proche de celui des sites ibéro-phéniciens. C'est vrai à Rachgoun, aussi bien pour ce qui est de la céramique tournée que de la céramique

modelée (VUILLEMOT 1965, p. 3, 126), comme à Mersa Madakh (VUILLEMOT 1965, p. 155). C'est très évident dans des contextes un peu plus tardifs aux Andalouses, où l'on trouve des urnes peintes ibériques et de la céramique du type «sombrero de copa» (VUILLEMOT 1965, p. 180-187, 237, 253-255) ou des formes à bec verseur typiques du Levant espagnol (VUILLEMOT 1965, p. 192-193). À Tipasa encore, les céramiques à pâte grise du monde ibérique sont présentes dans le matériel funéraire jusqu'au milieu du IVe s. (LANCEL 1982b, p. 753). Mais ce sont surtout les sites d'Oranie qui semblent avoir vécu en symbiose avec les établissements phéniciens de la côte andalouse, après avoir probablement été «colonisés» à partir de la rive ibérique, distante de moins de 200 km.

B. *Histoire des principaux sites*

Sur la côte, comme on vient de le voir, les sites occidentaux ont été établis dans la mouvance des Ibéro-Phéniciens des rivages andalous et du Levant espagnol et par la suite les nécessités des liaisons maritimes par cabotage rendent compte pour l'essentiel des fondations qu'on verra s'échelonner d'O. en E. jusqu'à Hippone/Annaba. À l'intérieur des terres, la diffusion des influences phénico-puniques apparaît surtout liée à la punicisation des royaumes indigènes, celui des Numides masaesyles à l'O., celui des Massyles à l'E. Il convient de les passer en revue en deux séries distinctes.

1. *Les sites côtiers*

a. *Les sites côtiers d'Oranie*

Outre les sites précédemment mentionnés (Rachgoun, Mersa Madakh, les Andalouses), les prospections menées sur la côte oranaise ont mis en évidence d'autres points où la présence phénico-punique est attestée, mais plus tardivement : ainsi à Arzew, puis, plus loin vers l'E., sur le site de Ténès, dont le nom antique, Cartennae, où il est licite de retrouver le radical initial *Qart*-, dénonce l'origine (VUILLEMOT 1965, p. 15-20). On citera encore, un peu plus à l'E., Damous/Cartili (ex-Dupleix).

b. *Les sites côtiers de l'Algérois et du Constantinois*

À partir de Gouraya/Gunugu en allant vers l'E., les sites que leur toponyme ou les découvertes archéologiques désignent comme des «échelles» s'échelonnent assez régulièrement tous les 30 ou 40 km, parfois à intervalles plus longs lorsque la configuration du rivage et la difficulté des atterrissages l'imposaient. Entre Gouraya/Gunugu, Cherchel/Iol-Caesarea et Tipasa l'espacement est assez régulier; il s'accentue entre ce dernier site et Alger/Icosium, mais ensuite, les sites s'échelonnent de

nouveau à intervalles presque égaux : cap Matifou/Rusguniae, Dellys/Rusucurru, Tigzirt/Iomnium, Azeffoun/Rusazus, Bedjaia/Saldae. Tout à fait à l'E., les difficultés de dépassement des caps expliquent la distance plus grande qui sépare Djidjelli/Igilgili de Collo/Chullu, de part et d'autre du cap Bougaroun (*promontorium Metagonium*) et Skikda/Rusiccade d'Annaba/Hippo Regius, à l'O. et à l'E. des falaises accores du massif de l'Edough.

La relative régularité de ces échelonnements sur le littoral algérien incite à voir en ces sites côtiers des «échelles», des relais indispensables pour la navigation au cabotage d'un bout à l'autre de la façade maritime N. du Maghreb antique. Ce qui ne signifie pas qu'on doive faire remonter partout à la même date une implantation phénico-punique dont la nature même, sans doute plus économique que politique, est toujours incertaine (*cf.* II.5 Expansion et colonisation). Pour ce qui est de la chronologie d'abord, on notera qu'aucun des établissements cités ci-dessus ne figure dans le texte, il est vrai lacunaire et corrompu, du Périple du pseudo-Scylax, à l'exception sans doute d'Iol (PS.-SCYL. 111; DESANGES 1978, p. 106). Cependant, Iol n'était pas le seul établissement existant sur ces rivages à la date (probablement milieu IV[e] s.) du Périple. On peut y ajouter, on l'a vu, Tipasa (fig. 3) ainsi qu'Igilgili, où du matériel de la fin du VI[e] s. et du début du V[e] a été découvert (ASTRUC 1937), et Gunugu, où a été recensée de la céramique attique du V[e] s. (VILLARD 1959; MOREL 1980, p. 60-61, 69). Quant au facies archéologique de ces sites, il comporte, à mesure qu'on va vers l'E., de moins en moins de références au monde ibéro-phénicien, si présent sur les côtes d'Oranie et de l'O. algérois. L'imprégnation culturelle proprement punique est partout marquée. De là à dire qu'on entre dans la mouvance de Carthage, il y a un pas qu'on hésite à franchir : sur le plan économique, c'est probable, du moins à partir du IV[e] s.; en revanche, une stricte inféodation politique à la métropole punique est plus douteuse et on ne peut sérieusement tirer parti d'une affirmation du pseudo-Scylax (111, *in fine*), selon laquelle, de la Grande Syrte aux Colonnes d'Hercule, globalement tout appartient aux Carthaginois.

Ajoutons que ces sites sont très inégalement connus et attestés. Bien qu'elle soit pratiquement limitée aux seuls aspects funéraires, l'investigation archéologique a mis en évidence, dans le cas de Tipasa, une importance matérielle perceptible dès les V[e]-IV[e] s. qui exclut que cet établissement ait été un simple comptoir (fig. 4). On peut penser que la cité a joué un rôle dans la formation des royaumes maurétaniens à partir du III[e] s. (LANCEL 1968, p. 161-166; 1982b, p. 752-754), hypothèse qui vaut aussi a fortiori pour Iol/Cherchel, bien que la première histoire de la future capitale de

Juba II soit encore dans l'ombre (VUILLEMOT 1965, p. 334; LEVEAU 1984, p. 12-13; POTTER 1985, p. 458). La plupart des sites côtiers de l'Algérois, comme Cissi (cap Djinet; LECERF 1952; LAPORTE 1973), Rusucurru/Dellys, Iomnium/Tigzirt, sont en fait à découvrir pour ce qui est de leur développement pré-romain. Sur ces rivages l'investigation archéologique est prometteuse.

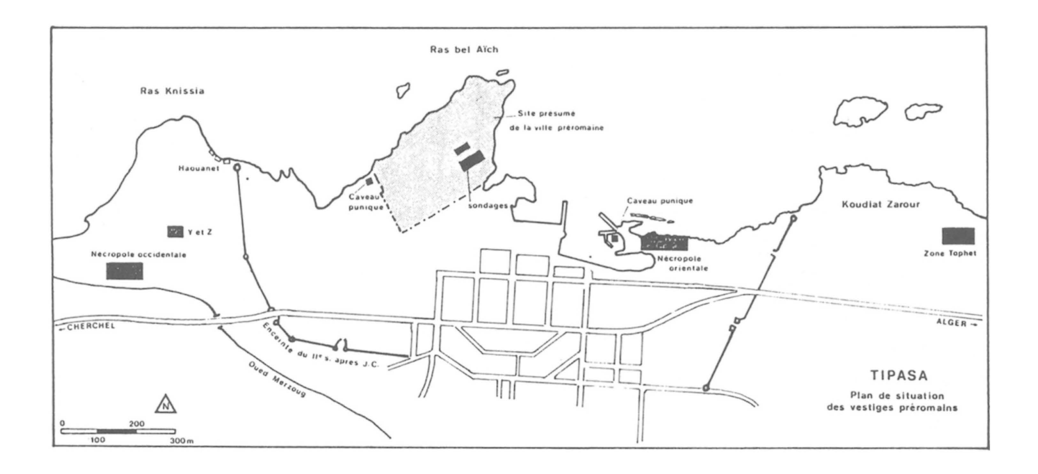


Fig. 3. Tipasa. Plan de situation des vestiges préromains (LANCEL 1982b, p. 747).

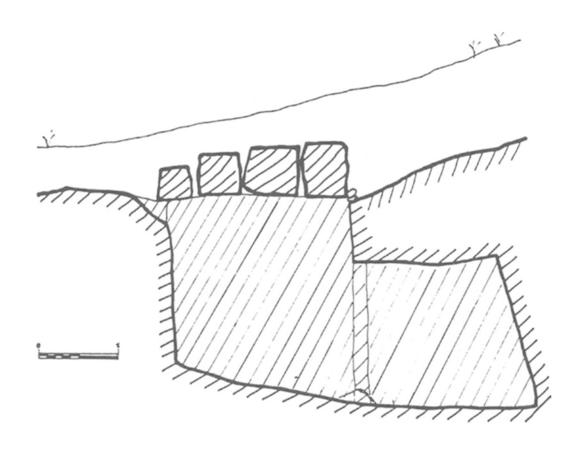


Fig. 4. Coupe d'une tombe (VIe s. av. J.-C.) de la nécropole occidentale (d'après LANCEL 1982b, p. 750).

2. *Les sites de l'intérieur et la civilisation punique en pays masaesyle et en Numidie massyle*

À l'O. comme à l'E., les influences phénico-puniques apparaissent dans les sites de l'intérieur liées à la punicisation des royaumes numides. On enregistrera sans surprise que leurs traces les plus marquantes aient été relevées dans les capitales de ces royaumes.

a. *Siga et les Numides de l'O.*

On a vu plus haut la haute antiquité de l'établissement sans doute ibéro-phénicien de Rachgoun, sur son île en face de l'embouchure de la Tafna. Plus rien n'y est attesté après le V[e] s. : c'est peut-être alors que Siga (aujourd'hui Takembrit), sur la rive gauche du fleuve, à 4 km de son embouchure, prit le relais. Le toponyme, sous la forme Sigè, figure en tout cas dans le Périple du pseudo-Scylax (111). Du matériel datable du III[e] s. et du début du II[e] a été découvert sur le site (VUILLEMOT 1953) : c'était l'époque où la cité devenait la capitale du royaume masaesyle. On connaît l'épisode (rapporté par LIV. XXVIII 17, 4-6, avec un écho chez POL. XI 24a) de la rencontre fortuite dans la capitale de Syphax d'Hasdrubal, fils de Giscon, naviguant depuis Gadès et de Scipion, venant de Carthagène. Les sources classiques ne mentionnent pas le nom du port où se fit la rencontre, mais le contexte y a fait unanimement reconnaître Siga. On a tenté sans succès de retrouver ce port, sans doute établi à l'embouchure de la Tafna, mais la tentative a du moins permis d'inventorier, sous les niveaux romains, quelques vestiges de la capitale masaesyle, détruite, semble-t-il, au cours du I[er] s. av. J.-C. (VUILLEMOT 1971). C'est probablement aussi à cette époque que fut détruit le mausolée édifié (par Syphax ou son successeur Vermina) à Béni Rhenane, sur une hauteur dominant Siga sur la rive droite du fleuve (VUILLEMOT 1964; RAKOB 1979, p. 149-157).

b. *Cirta et la civilisation punique en pays massyle*

Cirta/Constantine était la deuxième capitale du royaume masaesyle avant que Syphax n'en fût dépossédé par Massinissa, à l'extrême fin du III[e] s. Cependant, dans l'ordre chronologique, le monument qui atteste le premier, et fortement, l'influence culturelle punique sur les hauts plateaux du Constantinois est probablement le Médracen, au N.-E. de Batna.

Construit, semble-t-il, entre la fin du IV[e] s. et le milieu du III[e], ce mausolée circulaire de 59 m de diamètre fut peut-être le tombeau dynastique des Massyles (CAMPS 1973, p. 516). Par le tambour cylindrique aplati de sa base, surmonté de gradins, il est l'héritier des *bazinas* paléo-berbères. Mais les moulures et les entablements de ses fausses portes, les chapiteaux doriques de ses colonnes engagées,

surmontées, au-dessus de l'architrave, par une corniche à gorge égyptienne en font aussi un édifice typique de l'architecture monumentale punique (CAMPS 1979, p. 52-53; RAKOB 1979, p. 132-137).

Un peu plus tardif – probablement début-première moitié du IIe s. – est un autre monument funéraire, la Souma du Khroub, à 14 km de Constantine. Ce mausolée-tour, qui a pu servir de sépulture à Massinissa ou à ses descendants immédiats, présente lui aussi les caractéristiques du syncrétisme architectural punique (RAKOB 1979, p. 158-166).

À Cirta même, une fouille sur le site d'El-Hofra, un faubourg au S. du centre urbain, sur la rive gauche du Rhummel, d'où provenait toute une série de stèles votives entrées à la fin du siècle dernier dans les collections du Louvre (BERTRANDY & SZNYCER 1987), a permis la mise au jour d'un important gisement d'ex-votos à Tanit («Tinnit» : stèle Gr. 1, p. 167) et à Baal Hammon, dont les plus anciens remontent à la fin du IIIe s. (BERTHIER & CHARLIER 1955).

Enfin, dans un faubourg N. de la ville, à Sidi M'Cid, a été exhumé un quartier d'habitation que le mobilier recueilli (notamment des anses d'amphores rhodiennes) autorise à dater à partir de la fin du IIIe s. (BERTHIER 1980). On parvient donc là, comme à El-Hofra, à une datation qui situe au début du règne de Massinissa la punicisation de la capitale numide.

C. *Les survivances culturelles puniques en Algérie orientale*

Les survivances culturelles puniques sont surtout attestées en Algérie orientale. Autant que par la proximité du territoire proprement carthaginois, cette situation s'explique sans doute par la forte intégration des apports culturels puniques dans le contexte politique et dans le tissu économique et social des royaumes numides.

1. *Survivances dans les domaines institutionnels et religieux*

Dans le domaine des institutions locales, les survivances puniques sont moins nombreuses en Numidie romaine qu'elles ne le sont dans l'ancien territoire carthaginois (N. et N.-E. de l'Afrique proconsulaire). Cependant, des suffètes sont attestés à Calama/Guelma, sans doute jusqu'à l'époque de Trajan (LEPELLEY 1981, p. 91).

Dans l'ordre religieux, le maintien des pratiques cultuelles est sensible en plusieurs sites. À Cirta, le sanctuaire d'El-Hofra reste actif en tant qu'aire sacrificielle consacrée à Baal Hammon jusqu'au Ier s. av. J.-C., pour se muer ensuite en un sanctuaire voué à Saturne (BERTRANDY &

SZNYCER 1987). À Tiddis/El Kheneg, à Milev/Mila, à Thibilis/Announa, les stèles votives néopuniques préparent la voie aux stèles à Saturne (LE GLAY 1966b, p. 5-9, 35-48, 55-59).

2. *Survivances linguistiques*

À la différence de la Tripolitaine, où l'on a pu rassembler les «latino-puniques» en un assez volumineux recueil (VATTIONI 1976, p. 536-555), les monuments graphiques perpétuant l'ancienne langue de Carthage après sa chute sont relativement rares et ne perdurent guère au delà du début de notre ère (par exemple, à Tiddis : FÉVRIER & BERTHIER 1980, p. 67-68).

En revanche, la *lingua Punica* s'est maintenue oralement jusqu'à une date très tardive dans une grande partie de la Numidie centrale et orientale (la majeure partie de l'actuel Constantinois). Sur l'usage du punique, exclusif ou au moins parallèle à celui du latin en milieu rural, mais aussi en milieu urbain, les textes de saint Augustin ont été souvent analysés. On s'accorde maintenant à reconnaître en cette *lingua Punica*, dont il savait lui-même des bribes, non point le libyque, comme on l'a avancé parfois, mais bien la langue de Carthage, certainement très abâtardie (GREEN 1951; SAUMAGNE 1953; SIMON 1955; LANCEL 1981b, p. 270-273). Ce qu'en dit l'évêque d'Hippone vaut surtout pour son diocèse, et sa «Numidie» au sens large. Mais ces documents augustiniens récemment publiés attestent l'usage du punique à cette époque – début du Ve s. ap. J.-C. – également en Numidie centrale : ainsi à Macomades (Henchir el-Mergueb) – dont le nom «Maqôm Hadash» dénonce l'origine punique – la langue de Carthage était familière à l'évêque du lieu, Aurelius, qui devint primat de Numidie en 421/422 (LANCEL 1983c, p. 275, 280-281).

CHAPITRE 15

TUNISIE

H. Ben Younès

A. *L'archéologie phénico-punique : lacunes et perspectives*

1. *Le «demi-siècle obscur»*

La conjugaison de plusieurs facteurs négatifs a eu, de façon générale, des incidences fâcheuses sur l'archéologie tunisienne.

D'abord, dans les premiers temps, les sites archéologiques de Tunisie ont suscité l'intérêt d'un grand nombre d'amateurs (hommes de religion, soldats, médecins, postiers...) qui ont malheureusement investi, parallèlement au Service des Antiquités créé à la naissance du protectorat en 1885, un vaste champ d'investigation d'une richesse exceptionnelle. De même, la présence à Carthage de deux autorités archéologiques – les Pères Blancs et le Service des Antiquités – qui n'ont pas travaillé en harmonie a contribué à la dispersion du matériel archéologique de ce site prestigieux.

Par conséquent, nous nous trouvons le plus souvent confrontés à une documentation tronquée. La plupart des rapports de fouilles ont pour seul mérite d'avoir signalé certaines découvertes; l'imprécision des descriptions, l'absence d'illustrations graphiques ou photographiques, la dispersion sinon la disparition, du produit de ces fouilles ont définitivement hypothéqué nos connaissances et compromis une relecture et un réexamen des documents archéologiques. Ainsi, le décès de P. Gauckler, l'un des rares archéologues à avoir fouillé à Carthage à l'aube de ce siècle, a compromis la publication de la fouille qu'il a entreprise dans l'un des plus riches secteurs de la nécropole punique. Seuls ses carnets de fouilles sont accessibles. Dans d'autres cas, le fouilleur est décédé sans avoir laissé d'archives systématiques sur toutes les fouilles qu'il a menées – tel était le cas de P. Cintas : on ignore encore la réelle portée des résultats de ses fouilles dans les nécropoles puniques de Kélibia, Menzel Témime ou Thapsus.

Toutefois, il ne faudrait pas omettre de signaler quelques publications qui, malgré des lacunes évidentes, constituent une éclaircie dans cette grisaille. Nous citerons à titre indicatif l'article d'A. Merlin et L. Drappier (MERLIN & DRAPPIER 1909) sur la nécropole d'Ard el-Kheraïeb à Carthage, ou ceux de P. Cintas et E.G. Gobert sur les nécropoles de Smirat

au Sahel et de Djebel Mlezza au Cap Bon (CINTAS & GOBERT 1939, 1941).

Il n'en demeure pas moins que les fouilles, de la fin du siècle dernier jusqu'au milieu de ce siècle, n'ont malheureusement pas été à la hauteur des espérances des spécialistes de la civilisation phénicienne et punique. Ce «demi-siècle obscur» constitue un handicap insurmontable pour une connaissance véritable et effective de la réalité phénico-punique dans le territoire tunisien.

2. *L'Indépendance*

À l'aube de l'Indépendance (1956), les exigences de l'archéologie moderne ont entraîné un changement qualitatif des fouilles, dont le rythme s'est considérablement ralenti. L'ouverture, en 1964, du site de Kerkouane aux chantiers internationaux de fouilles et de formation a permis à une génération d'archéologues tunisiens d'acquérir, au contact de spécialistes étrangers, l'expérience du terrain. Le couronnement de ce renouveau est sans conteste la campagne internationale de sauvegarde du site de Carthage en 1972, qui a donné à l'archéologie tunisienne de façon générale et phénico-punique en particulier une impulsion nouvelle et a permis, entre autres, de rendre à la Carthage punique sa véritable place de métropole dans le contexte méditerranéen préromain.

Les études régionales effectives au début des années 80, aussi bien au Cap Bon (ACQUARO, BARTOLONI, CIASCA & FANTAR 1973 ; FANTAR 1984b, 1985b, 1986) qu'au Sahel (BEN YOUNÈS 1981) et dans le N.-O. tunisien (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1984), ainsi que les fouilles en pays numide, notamment à Chemtou (RAKOB [éd.] 1993), ont contribué et contribuent encore à enrichir, pour la Tunisie, les multiples facettes d'une civilisation punique qui ne s'avère pas une et indivisible.

B. Limites géographiques et chronologiques

1. *L'espace*

La Tunisie dans ses frontières actuelles servira de cadre géographique à notre étude. Cette région a vécu de manières diverses le phénomène civilisationnel engendré par l'installation des Phéniciens, notamment par la fondation de Carthage. Au cours de cette période pré-romaine, aux contrastes physiques entre les plaines côtières et les zones montagneuses qui peuvent parfois s'ouvrir différemment aux phénomènes civilisationnels s'ajoute un contraste politique. En effet, une partie importante du N. et du centre-O. tunisiens appartenait au royaume numide et n'a jamais connu

la mainmise politique de Carthage. L'analyse de la documentation publiée ou inédite sera en mesure de démontrer ces contrastes.

2. *Le temps*

La documentation archéologique disponible contraint à adopter des séquences chronologiques qui n'intéressent pas la Tunisie pré-romaine dans son intégralité. En effet, les lacunes déjà citées ne permettent pas de dater avec rigueur plusieurs fouilles effectuées sur le sol tunisien.

D'une part, la documentation se rapportant au site de Carthage est sensiblement plus étoffée que celle des autres sites tunisiens, ce qui provoque un premier déséquilibre, lequel est accentué par la fréquence relative de la documentation sur le monde funéraire au détriment des autres sources archéologiques.

D'autre part, la civilisation punique a survécu à la destruction de Carthage, et il est certain que l'histoire d'une cité ne peut être l'histoire de toute une civilisation. De ce fait, il y a «des» – et non pas une seule – périodisations possibles. Toutefois, nous pouvons distinguer quatre grandes phases chronologiques dont les limites ne sont nullement hermétiques :

– VIIIe-VIe s : période archaïque. Cette période intéresse tout d'abord les sites d'origine phénicienne à savoir Utique, Carthage et Hadrumète. C'est une phase où les liens avec la Phénicie demeuraient très importants.

– VIe-IVe s. : période classique. C'est alors que nous retrouvons les plus anciens témoignages en dehors des fondations phéniciennes. Le VIe s. est attesté par exemple à Kerkouane (FANTAR 1986, p. 541), Kerkennah... Serait-il téméraire de parler de la «genèse de la civilisation punique», en dehors des sites phéniciens, au cours de cette période ?

– IIIe-première moitié du IIe s. : période des guerres romano-carthaginoises. Les «guerres puniques» constituent l'une des caractéristiques de cette phase, qui serait également celle de la maturité de la civilisation punique, civilisation qui s'affirme à des degrés divers et selon des formes diverses tout le long de la côte tunisienne ainsi qu'à l'intérieur du pays.

– seconde moitié du IIe s. av. J.-C.-fin du Ier s. ap. J.-C. : période néopunique ou période des survivances. La civilisation punique ne semble pas alors avoir été affectée par la destruction de Carthage. Sur plus d'un point son rayonnement s'est poursuivi; la survivance des institutions, des divinités, de la langue au cours de l'époque impériale en sont la preuve évidente (le même phénomène est observable dans des aires géographiques proches, *cf.* II.14 Algérie). Toutefois, au début de l'ère chrétienne on ressent l'émergence d'une culture nouvelle.

C. *Le paysage archéologique*

L'archéologie phénico-punique est tributaire d'une source documentaire importante, à savoir les nécropoles.

Pour le reste, l'habitat à Carthage demeure inaccessible sauf dans certains quartiers qui ont été mis au jour grâce à la campagne internationale de sauvegarde de ce site. Nos connaissances aussi bien sur l'urbanisme que sur l'architecture domestique demeurent incomplètes. À Kerkouane seulement, le site fossilisé livre les secrets d'une ville du milieu du IIIe s. Le dégagement de la partie encore enfouie de la ville, les fouilles stratigraphiques seront assurément d'un apport exceptionnel pour la connaissance de ce site et de certains aspects de la civilisation punique.

Ailleurs en Tunisie, la découverte des traces de l'habitat pré-romain ne sera possible qu'à la suite de sondages qui doivent être effectués dans les sites romains ou dans les villes modernes. L'entreprise n'est pas toujours aisée.

Enfin, en cas de réutilisation des mêmes espaces sacrés à l'époque romaine, il serait possible de découvrir certaines traces des sanctuaires puniques comme ce fut le cas à El-Kénissia au Sahel ou à Thugga par exemple. Toutefois les résultats ne sont pas acquis d'avance.

C'est donc aux seules nécropoles qui occupaient les collines, près des sites, qu'il revient, dans la mesure où elles ont échappé aux aléas du temps et des hommes, de nous informer sur plus d'un aspect du monde punique. Cette source, enrichie sans cesse par de nouvelles découvertes, demeure un témoin privilégié sur la civilisation punique.

En fait, le monde funéraire, dont nous allons aborder essentiellement l'analyse de l'architecture, se révèle d'un intérêt exceptionnel par la richesse et la diversité de ces composantes qui opposent et unissent, en même temps, les Phéniciens et les Puniques, les Puniques et les Libyens, la côte et l'hinterland ainsi que les régions entre elles.

L'analyse objective de ce monde funéraire ne peut se faire si l'on en isole les différents éléments, tant l'enchevêtrement est important.

1. *Les sites phéniciens*

On pourrait, pour la Tunisie, évoquer, dans une certaine mesure, un «mirage phénicien». En effet, les anciens rapports de fouilles incluent à tort parmi les nécropoles d'origine phénicienne la nécropole de Vaga/Béja (CAGNAT 1887) dans le N.-O. tunisien ou de Henchir El-Alia au Sahel (NOVAK 1898). Mais dans les faits il s'avère que seules trois entités se dégagent, formant un ensemble individualisé qui tranche par ses caractéristiques par rapport au reste des nécropoles. Cet ensemble regroupe

les colonies phéniciennes, à savoir Utique fondée, selon la tradition littéraire en 1101, Carthage fondée en 814, et enfin Hadrumète (Sousse), dont la fondation remonte vraisemblablement au VIIe s. On parlera, à leur propos, de «sites phéniciens».

a. *Carthage*

La typologie tombale de la grande nécropole de Carthage, établie par H. Benichou-Safar dans sa thèse monumentale (BENICHOU-SAFAR 1982), se caractérise par sa richesse (10 types indépendamment des variantes) ainsi que par la filiation orientale de certains de ses principaux types, ou même filiation égyptienne, ayant transité par l'Orient pour aboutir en Afrique du N. Certains types de tombes carthaginoises se retrouvent dans les nécropoles des deux autres colonies phéniciennes : Utique et Hadrumète qui, rappelons-le, n'ont pas livré un grand nombre de caveaux, comme Carthage. En fait, à Utique, la découverte d'autres secteurs de la nécropole sous les quartiers de la ville romaine est encore possible, tandis qu'il est peu probable de retrouver un grand nombre de tombes de l'antique Hadrumète tant l'urbanisation est importante.

b. *Utique*

Bien que nous retrouvions à Utique les auges construites (Type VIII) (BENICHOU-SAFAR 1982, p. 351-352) de Carthage, ce sont les tombeaux bâtis (Type X.2, X.3) (BENICHOU-SAFAR 1982, p. 357, 361) (ph. n°49) qui constituent le jalon le plus spectaculaire aussi bien avec Carthage qu'avec l'Orient. Ce type de tombes de la période archaïque (VIIe s.), qui a servi, également, à des époques plus récentes, serait le produit «de maîtres d'oeuvre nourris des mêmes principes que les maîtres d'œuvre carthaginois» (BENICHOU-SAFAR 1982, p. 361). H. Benichou-Safar soupçonne, pour deux caveaux de ce type, une filiation phénicienne directe et une filiation carthaginoise d'origine phénicienne bien entendu (BENICHOU-SAFAR 1982, p. 372).

c. *Hadrumète*

À Hadrumète, le type de tombes le plus répandu est le type de tombe carthaginoise IX.1,5 dont l'usage remonte au VIIe s. et se maintient jusqu'à la chute de la métropole (BENICHOU-SAFAR 1982, p. 373). Ce type, à chambre excavée latéralement au puits, n'a cependant été pourvu, à Hadrumète, que d'un maximum de deux chambres sépulcrales (DUHAR 1904, p. 187), alors qu'à Carthage on pouvait atteindre quatre chambres superposées (BENICHOU-SAFAR 1982, p. 107). Ces deux nécropoles s'individualisent par la présence de ce type de tombes attesté en Orient, mais dont l'origine serait égyptienne (BENICHOU-SAFAR 1982, p. 354-355).

Ces quelques exemples puisés dans l'architecture funéraire permettent donc de saisir une certaine unité entre ces trois entités phéniciennes qui s'inspirent du modèle oriental dans l'élaboration des schémas des «demeures éternelles». Il convient maintenant de se demander ce qu'il en est des autres nécropoles.

2. *Les nécropoles puniques* (fig. 1)

L'absence d'une étude exhaustive des nécropoles puniques à l'échelle de l'ensemble du territoire tunisien interdit de dresser un tableau homogène des caractéristiques et particularités relatives à toutes les régions. Si les éléments du dossier des nécropoles du Cap Bon et du Sahel permettent de saisir le cachet de ces deux entités régionales, il n'en va pas de même pour d'autres régions tel que le N.-E. et le S.-E. de la Tunisie. Quant au N.-O., il n'a pas abrité de nécropoles puniques, dans l'état actuel de nos connaissances et contrairement à la littérature archéologique du début du siècle qui assigna une origine phénicienne à la nécropole de Vaga/Béja où l'on trouvait un type de tombes numides.

a. *Le Cap Bon*

Les informations relatives aux différentes nécropoles sont d'inégales valeurs compte tenu de divers facteurs : a) la nécropole de Sidi Abdessalem (BEN YOUNÈS & GHAKI 1987) proche d'El-Haouaria n'est pas encore entièrement dégagée, comme d'ailleurs celle de Béni Khiar; b) les nécropoles de Korba (l'antique Curubis) et de Menzel Bouzelfa ont été détruites par les carriers avant la constitution d'un dossier scientifique; c) la nécropole de Bir Drassen entre Menzel Bou Zelfa et Korba a été recouverte par l'habitat moderne.

Ainsi seuls les ensembles funéraires de Menzel Témime (FANTAR 1983), Kélibia (FANTAR 1985a; BEN YOUNÈS, CHELBI & FANTAR 1990) et Kerkouane (CINTAS & GOBERT 1939; BARTOLONI 1973a; GALLET DE SANTERRE & SLIM 1983), demeurent partiellement étudiés et publiés.

Les tombes souterraines du Cap Bon sont reconnaissables tout d'abord à leur plan tripartite constant : escalier, *dromos* et une chambre sépulcrale. En effet, les tombes de cette région sont toujours monocellulaires, ce qui permet de saisir le caractère familial de la plupart de ces sépultures. Ceci est corroboré par la découverte de plus d'un mort dans la majorité des tombes, bien que la présence d'une seule inhumation par chambre sépulcrale ne soit pas exceptionnelle.

Cette uniformité à l'échelle régionale n'exclut nullement la présence de quelques particularités locales qui individualisent chaque entité par rapport à l'ensemble et qui intéressent aussi bien les moyens d'accès que la chambre sépulcrale.

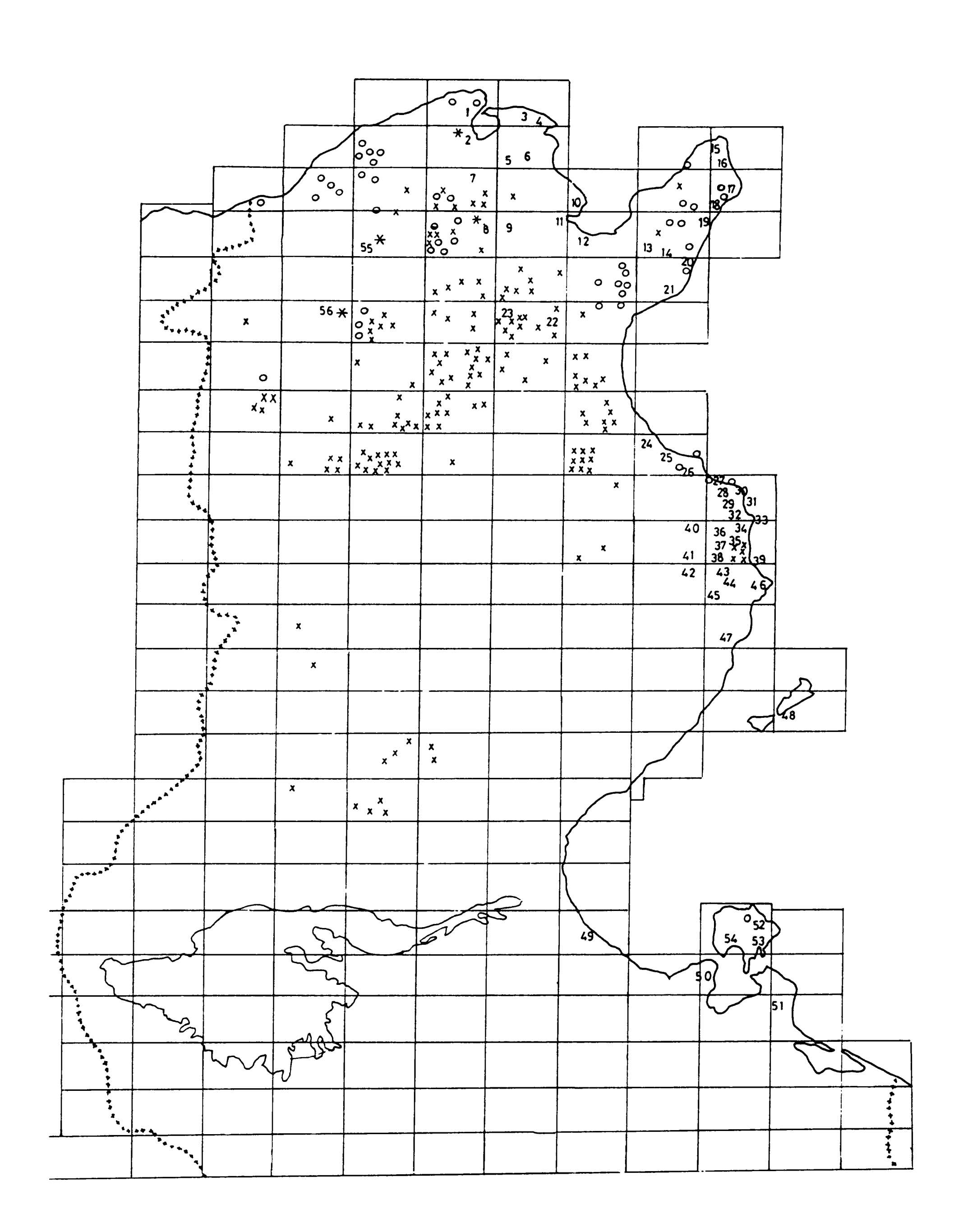

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56

Fig. 1. (ci-contre). Carte des nécropoles de tradition punique et libyque. 1. Henchir Béni Nafa; *2. Sidi Yahia; 3. Cap Zbib; 4. Ras Jebel; 5. Besbessia; 6. Utique; 7. Mateur; *8. Tebourba; 9. El Habibia; 10. Carthage; 11. Tunis; 12. Hammam-Lif; 13. Menzel Bouzelfa; 14. Bir Drassen; 15. Sidi Abdessalem; 16. Djebel Mlezza Arg el-Ghazouani; 17. El Mansourah; 18. Menzel Témime; 19. Menzel Heur; 20. Korba; 21. Béni Khiar; 22. Zaghouan; 23. Thuburbo Maius; 24. Akkouda; 25. Sousse; 26. Mesjed Aissa; 27. Lamta; 28. Moknine; 29. El Ghirane; 30. Teboulba; 31. Bekalta; 32. Sidi Messaoud; 33. Mahdia; 34. Rejiche; 35. Ksour Essaf; 36. El Hkayma; 37. Henchir Zaraa; 38. El Mharess; 39. Henchir El-Alia; 40. Smirat; 41. Hamadet el Ghiran; 42 El Jem; 43. Oued Béja; 44. Henchir Chammar; 45. Rougga; 46. La Chebba; 47. Sidi Khelifa; 48. Mellita; 49. Gabès; 50. Bou Grara; 51. Ziane; 52. Ghizen; 53. Souk el Guebli; 54. Henchir Bourgou; *55. Béja; *56. Djebba.
Les chiffres correspondent aux nécropoles puniques. Le signe X correspond aux nécropoles mégalithiques. Le signe O correspond aux nécropoles rupestres ou haouanet. Le chiffre accompagné du signe * correspond à une nécropole où une partie du mobilier est punique, contrairement à l'architecture funéraire.

À Menzel Témime, les bordures du puits sont entaillées totalement ou partiellement. Cet aménagement aurait pu faciliter la construction d'une superstructure signalant la tombe. D'ailleurs, seules les tombes dépourvues de ces entailles ont échappé au pillage. S'agit-il d'une simple coïncidence ? Nous en doutons. À Kélibia, les marches de certains escaliers sont encadrées par une sorte de rampe, dont l'utilité échappe et qui confère à l'escalier l'aspect d'une échelle (ph. n°50). Est-ce une fantaisie de l'artisan ou s'agit-il d'un message eschatologique ? Nous l'ignorons pour l'heure. Enfin, les tombes d'Arg el-Ghazouani, la grande nécropole de Kerkouane, voient s'associer, dans certains cas, les marches habituelles occupant toute la largeur du puits et d'autres plus petites s'accolant à l'une des parois (ph. n°51). Des contraintes d'espace sont à l'origine de cet aménagement : il convient que les fossoyeurs puissent disposer de suffisamment de place pour accéder à la chambre sépulcrale.

Les chambres sépulcrales, rarement de forme absidiale, sont la plupart du temps quadrangulaires et s'individualisent selon les nécropoles par quelques caractéristiques propres. L'absence des lits funéraires et des sarcophages taillés caractérise Menzel Témime, où les plafonds des chambres sépulcrales sont souvent à double pan simulant la toiture d'une cabane. À Kélibia, outre les baies d'accès qui sont parfois en saillie par rapport à la paroi du puits, nous retrouvons des banquettes «interpariétales». Comme les niches, ces dernières sont creusées à l'intérieur des parois et n'empiètent pas sur la surface de la chambre sépulcrale (ph. n°52). Contrairement aux autres nécropoles, les niches de dimensions importantes ont recelé une partie du mobilier funéraire, alors qu'ailleurs elles étaient surtout destinées aux lampes. Enfin, les chambres sépulcrales du secteur d'Arg el-Ghazouani présentent, quoiqu'en nombre réduit, les sarcophages taillés dans la roche et les lits funéraires.

Le décor des chambres sépulcrales permet d'individualiser les tombes puniques des tombes phéniciennes. Les nécropoles du Cap Bon sont célèbres par leurs décors peints, soit monochrome (rouge) soit bichrome (rouge et bleu) reproduisant ou des structures architecturales (corniche) par de simples bandes peintes ou un décor zoomorphe (volatile à Menzel Témime) (FANTAR 1983, p. 40), ou un décor végétal à signification

eschatologique (feuilles de lierres ou de vignes sortant probablement d'un cratère à Menzel Témime) (inédit), ou encore un décor cultuel et eschatologique représenté par le mausolée à tour seul (à Kélibia) (FANTAR 1985a, p. 219) ou avec un prêtre devant lui (à Menzel Témime) (FANTAR 1983, p. 41) (ph. n°53). Le mausolée est enfin associé à d'autres motifs constituant une véritable scène (à Djebel Mlezza, autre nécropole de Kerkouane) (CINTAS & GOBERT 1939, p. 192-193).

Les décors gravés sont en revanche peu attestés. Le signe dit «de Tanit» gravé au dessus de la baie d'accès d'une tombe de Menzel Témime constitue une exception dans cette nécropole, et il en va de même pour le fait d'indiquer le nom du défunt au-dessus de la baie d'accès (deux noms gravés à Arg el-Ghazouani et un autre à Kélibia). Deux noms peints à Kélibia – le second figurant sur la paroi du fond de la chambre sépulcrale – constituent à ce jour un témoignage unique au Cap Bon. Enfin, il y a lieu de remarquer qu'à Arg el-Ghazouani, le nom du défunt est accompagné de la mention de son métier, fondeur de fer (FANTAR 1986, p. 425), tandis qu'à Kélibia nous retrouvons le nom du tailleur de la tombe, Arshim (BEN YOUNÈS, CHELBI & FANTAR 1990, p. 70).

b. *Le Sahel*

Le Sahel constitue un important ensemble régional par le nombre de nécropoles qu'il abrite. Cette région centre-littorale, limitée par la mer à l'E. et par une série de *sebkha* à l'O., s'est individualisée depuis l'Antiquité sous le nom de Byzacium (DESANGES 1963). Malgré l'inégale valeur de la documentation archéologique, il est possible de saisir les traits particuliers qui caractérisent cette région au sein du paysage archéologique de la Tunisie pré-romaine.

La tombe bipartite prédomine. Elle se compose d'un puits de descente et d'une chambre sépulcrale absidiale – forme courante au Sahel – ou quadrangulaire, dont le palier est souvent inférieur à celui du puits. Contrairement au Cap Bon, les tombes bi- ou pluricellulaires existent, bien qu'en nombre réduit par rapport au nombre total. Les tombes bicellulaires occupent deux parois du puits se faisant face, parfois elles s'ouvrent dans deux parois contiguës, enfin les deux chambres en enfilade sont extrêmement rares (Leptis) (DE SMET 1913, p. 336-337). La présence de trois ou quatre chambres sépulcrales, disposées autour du patio du puits, ne manque pas de suggérer le plan de l'habitation méditerranéenne, avec une cour centrale, puits d'air et de lumière, et les chambres qui s'ordonnent autour.

L'accès au patio est parfois facilité par la taille d'un escalier formé de petites marches s'accrochant à l'une des petites parois du puits. Dans l'une des nécropoles rurales (El-Hkayma) (BEN YOUNÈS 1986, p. 33-34) un ressaut taillé dans la partie supérieure de l'un des angles postérieurs du puits est censé faciliter la descente.

Malgré une présence limitée, la tombe tripartite semblable à celle du Cap Bon mais avec des escaliers et un *dromos* plus imposants (Mahdia,

El-Alia) ainsi que les tombes à escalier, vestibule et chambre sépulcrale (Mahdia) (BEN YOUNÈS, 1981, p. 266), enrichissent la typologie des tombes sahéliennes.

Outre le nombre des chambres sépulcrales et le type des petits escaliers, les tombes sahéliennes se caractérisent par différents accessoires, liés aux modes de sépultures, sans en exagérer le nombre qui demeure réduit par rapport au total des tombes. La répartition de ces accessoires permet d'individualiser certaines nécropoles au sein de cet ensemble funéraire.

Les lits funéraires bas (20 cm en hauteur) et larges (2/3 de la surface de la chambre sépulcrale) de la nécropole de Thapsus semblent être destinés à plus d'un mort. Ceci vaut aussi pour des lits qui représentent les mêmes caractéristiques, en plus d'un rebord occupant l'un ou les trois côtés (El-Alia) (NOVAK 1898, p. 350). Les lits funéraires à oreiller ou à matelas sculptés rehaussés de peintures rouges parcourant les bordures (BEN YOUNÈS 1985a, p. 28) s'identifient à la grande nécropole s'étendant entre les villes actuelles de Mahdia (Gummi) et Salakta (Sullectum), architecture qui ne manque pas de rappeler l'architecture funéraire étrusque. Toutefois les nécropoles de Mahdia et Thapsus sont identifiables par la présence de petites banquettes (1,1 m en longueur, 0,5 à 0,7 m en largeur et 0,5 m en hauteur) qui se superposent parfois à une banquette plus large occupant toute la longueur de la chambre sépulcrale (Mahdia) (BEN YOUNÈS 1985a, p. 28). Ce type de banquette peut être matérialisé autrement à El-Alia, où il est constitué par un simple amoncellement de pierres (NOVAK 1898, p. 349).

Enfin, les talons oreillers (Thapsus) (ANZIANI 1912, p. 292), les sarcophages (Mahdia) et les auges creusées dans le palier de la chambre sépulcrale (Thapsus) enrichissent cette typologie régionale.

Unité et diversité caractérisent donc ces nécropoles dont certaines s'associent par la présence d'un type particulier d'accessoires ou s'individualisent par la présence de tel autre accessoire. Certains de ces accessoires, à savoir les petites banquettes, les lits funéraires à oreiller ou à matelas sculptés, les lits funéraires avec ou sans rebord, le talon oreiller, ne sont attestés que dans les nécropoles sahéliennes. Bien plus, les petites banquettes sont liées à l'inhumation en position fléchie, voire fœtale; les pratiques, plus particulièrement un mode de sépulture bien déterminé, ont donc conditionné l'architecture funéraire.

Le décor des chambres sépulcrales rappelle celui du Cap Bon. Outre le décor géométrique simulant des éléments d'architecture (Thapsus, Mahdia), nous retrouvons un décor zoomorphe (un éléphant [?] à El-Alia; NOVAK 1919), un thème eschatologique (la fleur de lotus à Mahdia; BEN YOUNÈS 1985b, p. 65), un thème prophylactique (la main à El-Alia; NOVAK 1898, p. 348). Les décors gravés sont très rares : sur l'une des parois d'une chambre sépulcrale de la région de Mahdia figure l'image d'un mausolée de forme pyramidale qui ne manque pas de rappeler les mausolées de Sabratha en Tripolitaine (BEN YOUNÈS 1985a, p. 34).

Enfin, la tradition de graver le nom du défunt au-dessus de la baie d'accès ne semble pas avoir été généralisée. Toutefois elle est attestée aussi bien à Lepcis qu'à Thapsus (FANTAR 1978, p. 68).

c. *Les Syrtes*

La région des Syrtes, dans laquelle nous incluons arbitrairement les îles Kerkennah, constitue le prolongement naturel du Sahel. À l'exception de la nécropole de Gightis/Bou Grara, dont la fouille méthodique permet de saisir les caractéristiques (FEUILLE 1939), les autres nécropoles n'ont pas encore été entièrement dégagées. Certaines ont même disparu à la suite de catastrophes naturelles qui ont nécessité des interventions urgentes ayant abouti à la destruction de certains vestiges (c'est le cas de la nécropole de Tacapes, l'actuelle Gabès, détruite à la suite d'inondations catastrophiques).

L'inventaire de ces nécropoles du N. au S. se présente comme suit : a) une tombe à Mellita aux îles Kerkennah à deux sarcophages taillés (inédite); b) une nécropole à Tacapes dont nous ignorons aussi bien l'étendue que les caractéristiques, mais dont une partie du mobilier assez tardif (seconde moitié du IIe-Ier s.) demeure inédit; c) deux nécropoles dans l'île de Djerba, toutes deux pillées; la première et la plus importante se trouve à Souk el-Guebli, la seconde à Ghizène (l'une et l'autre inédites); d) la même île, au lieu-dit Bourgou, abrite un mausolée original par la forme hexagonale de son soubassement, mais dont l'état de conservation est médiocre (AKKARI WERRIEMI 1982, 1985, p. 191); ce mausolée a des parallèles aussi bien en Algérie, à Siga, qu'en Tripolitaine, à Sabratha; e) enfin le dernier témoignage est localisé à Henchir Zian, l'antique Zitha, où une tombe punique a été découverte, mais est encore inédite.

On observe une remarquable similitude entre l'architecture funéraire de la nécropole de Gightis et celle des sites littoraux sahéliens : tombe bipartite, petit escalier s'accrochant à l'une des petites parois, deux chambres sépulcrales occupant deux parois contiguës, présence des chambres sépulcrales en cul de four. Toutes ces caractéristiques sahéliennes sont donc attestées dans ce fameux site. Il est même très intéressant de signaler que plusieurs de ces caractéristiques se retrouvent dans la nécropole d'Oea (Tripoli) (AURIGEMMA 1958), dans le prolongement naturel de la région des Syrtes.

Les tombes de la nécropole de Souk el-Guebli (inédite) adoptent parfois le même plan que certaines tombes de Lepcis : escalier, vestibule puis chambre sépulcrale. Les tombes à deux chambres occupant deux parois contiguës figurent dans le répertoire de cette nécropole qui offre un cas unique dans le monde punique : alors que deux chambres sépulcrales

occupent côte à côte une même paroi du puits, la troisième s'ouvre dans une paroi contiguë. À l'exception des niches on ne relève pas d'autres accessoires dans les chambres sépulcrales de cette nécropole.

Le décor peint à l'ocre rouge ne semble pas avoir résisté à l'humidité. Mais les bandes rouges qui soulignent les bordures d'une niche d'une tombe de Souk el-Guebli témoignent de sa très probable existence.

d. *Le N.-E.*

Le dossier des nécropoles du N.-E. de la Tunisie est le plus lacunaire tout en étant instructif. Dans l'état actuel de la documentation, les éléments du dossier ne sont pas homogènes.

La nécropole du cap Zebib constitue un riche ensemble fouillé conjointement par une équipe tuniso-italienne en 1971-1972 (FANTAR & CIASCA 1973), fouille reprise par une équipe tunisienne en 1989. Malheureusement les résultats en sont encore inédits. D'autres tombes dites «puniques» à Nador près de Bizerte, à el-Besbassia près d'Utique sur la route de Mateur (l'antique Matera), ou à el-Habibia près de la ville de Djedaïda entre Tunis et Mejez-El-Bab, n'ont pas bénéficié de fouilles scientifiques, ni de publications. Ceci nous empêche d'en déterminer les caractéristiques.

La destruction de l'environnement de la tombe de Tunis (FANTAR 1972) et celle d'Hammalif/Naro (CHÉRIF 1993) ne permet pas de les placer dans un contexte précis. Enfin nous ignorons tout des nécropoles néopuniques de Zaghouan/Ziqua (LE GLAY 1961, p. 106) et de Thuburbo Maius (LÉZINE 1968, p. 4).

Les nécropoles anciennement fouillées, Mateur (RENAULT 1908), Sidi Yahia (près de Menzel Bouguiba) (MERLIN 1919b) Tebourba/Thuburbo Minus (CINTAS 1946) ont été surtout définies comme nécropoles puniques en raison du mobilier funéraire qui est de tradition punique.

La tombe découverte à Mateur était, peut-être, pourvue d'une chambre sépulcrale en forme d'abside, les descriptions étant très vagues. En revanche, la nécropole de Sidi Yahia, abritant des débris d'amphores allongés près des squelettes au fond des fosses (MERLIN 1919b, p. 197) et Tebourba dont les tombes sont constituées de fosses compartimentées (CINTAS 1946, p. 864) ne peuvent s'insérer dans l'architecture funéraire punique, aux canons desquels seule la nécropole de Henchir Béni Nafa (près de Bizerte, l'antique Hippo Diarrhytus) est conforme. Les chambres sépulcrales, individuelles ou doubles, s'ouvrent dans les petites parois du puits. Les lits funéraires, les sarcophages taillés recouverts de dalles ainsi que les niches sont attestés dans cette nécropole (MERLIN 1918, p. ccl).

Ces données éparses démontrent, si besoin est, que la proximité des deux sites d'origine phénicienne, Carthage et Utique, n'a pas eu, du moins en ce qui concerne l'architecture funéraire, beaucoup d'influence sur cette région.

e. *Bilan*

Malgré les lacunes de la documentation, la présence d'une «entité phénicienne» a été clairement définie. En regard de celle-ci, l'«entité punique» présente certaines caractéristiques qui la rapprochent de l'entité phénicienne, notamment le recours à la tombe souterraine, mais les ressemblances s'arrêtent à ce stade de la conception de la tombe. Les différences sont par contre notables, du plan de la tombe aux moyens d'accès au palier du puits, à certaines formes des chambres sépulcrales ainsi qu'à la nature des accessoires principaux (lits funéraires, sarcophages...) et à la présence du décor.

Ces différences entre les deux entités phénicienne et punique se doublent d'une différence régionale, qui permet d'opérer une distinction entre une tombe punique du Cap Bon et une tombe du Sahel. Enfin, on relève aussi des différences locales à l'échelle des sites, au sein d'une même région et concernant certains détails distinctifs.

3. *Le monde punique et le monde libyque : imbrication*

La différence entre les sites, à l'échelle de chaque région, se superpose à un autre contraste entre les traditions puniques et les traditions libyques. Toutefois, force est de rappeler que le constat établi est tributaire de la documentation disponible, l'apport de nouvelles découvertes n'étant pas à exclure.

a. *Le Cap Bon*

Le contraste est frappant entre le paysage funéraire côtier et celui de l'intérieur. L'intérieur du Cap Bon, sans exclure également quelques zones côtières, associe deux types de monuments inégalement représentés : les tombeaux rupestres, plus connus en Tunisie sous le nom de «haouanet» de tradition libyque, et les dolmens (ph. n°54).

Les tombes rupestres de tradition libyque creusées dans les flancs des collines ou dans des rochers isolés se composent d'une chambre sépulcrale, rarement de deux ou trois, précédées d'un petit couloir (GHAKI 1987, p. 230). Au Cap Bon elles sont plus fréquentes que les dolmens qui sont beaucoup plus exposés aux chercheurs des pierres. En fait, dans cette région, la répartition géographique de ces deux types de tombes libyques est plus homogène que celle des nécropoles puniques. La contemporanéité de certains de ces monuments avec les nécropoles puniques est probable,

même si ces tombeaux violés n'ont pu livrer les indications nécessaires à l'établissement d'une chronologie même partielle.

En fait, quels sont les rapports entre l'architecture funéraire libyque et l'architecture funéraire punique ? De même nature, taillées dans le roc, les tombes puniques du Cap Bon et les «haouanet» libyques ne se différencient que par la morphologie des moyens d'accès. Contrairement à la tombe libyque, la tombe punique est creusée en profondeur ce qui a nécessité le recours au puits de descente. La chambre sépulcrale des nécropoles puniques est à tous égards un «hanout» enfoui. Tout rapproche les deux structures. Les parois des chambres sépulcrales des deux types portent un décor monochrome, rouge, ou bichrome, rouge et bleu. Toutefois le répertoire des décors libyques est plus riche (LONGERSTAY 1990). Cependant, des thèmes communs sont attestés : bandes géométriques, frises de losanges et mausolées.

b. *Le Sahel*

Contrairement au Cap Bon, les nécropoles dolméniques sont plus importantes au Sahel que les nécropoles rupestres qui sont regroupées entre les îlots situés au large de Monastir (près de Ruspina) et les environs de Lepcis. Nous observons dans cette région le passage de l'architecture dolménique à l'architecture punique. Les tombes à puits souterraines, construites et recouvertes par des *tumuli* permettent de saisir le jalon entre les deux architectures, comme ce fut le cas à Ksour Essaf (COLLET & DE SMET 1913, p. 343).

Les rapprochements entre les tombes rupestres et les tombes puniques révèlent une situation identique à celle du Cap Bon. Un même langage architectural transparaît. Certains accessoires liés à l'inhumation, recensés dans les tombes puniques du Sahel, ne trouvent de parallèles que dans les tombes libyques : a) les lits funéraires bas et larges de Thapsus au Sahel attestés dans les haouanet de Henchir Chett (DEYROLLE 1904, p. 398-399), b) le talon oreiller de Thapsus également découvert dans les tombeaux rupestres de Chaouach (CARTON 1903, p. 22), c) les lits funéraires occupant deux parois contiguës de la chambre sépulcrale attestés à Gurza (CARTON 1909-1913, p. 27) au Sahel et dans les «haouanet» de Djebel Zid (en cours d'étude). Ces exemples démontrent la parenté entre les deux architectures.

La tradition de décorer les parois des chambres sépulcrales permet aussi d'insérer, malgré certaines différences dans les répertoires, les deux types de tombes dans une même et unique famille culturelle et ethnique.

Les exemples cités plus haut, tant pour le Cap Bon que pour le Sahel, démontrent que les deux architectures funéraires punique et libyque appartiennent de fait à un même fonds culturel autochtone. Le contact avec les Phéniciens a agi lentement dans le sens d'une transformation de certains aspects du monde funéraire : les habitants du Sahel, qui protégeaient leurs tombes par des *tumuli*, vont désormais les creuser selon la tradition phénicienne en profondeur; ceux du Cap Bon vont, dans certains cas, abandonner les tombes rupestres au profit des tombes souterraines.

Les évolutions au niveau des croyances qui ont agi en transformant l'architecture funéraire n'ont pu tout modifier. En effet, à l'exception du creusement de la tombe en profondeur (*cf. supra*), la tombe punique est similaire à la tombe libyque.

Telle est donc la principale conclusion qu'on peut tirer de l'étude de l'imbrication entre les tombes puniques et libyques. Les tombes puniques, qui se rapprochent des tombes phéniciennes, dans la mesure où elles sont à l'abri en profondeur, gardent les caractéristiques architecturales autochtones. Ceci conduit à une perception du «punique» ou plutôt du «libyphénicien» (*cf. infra*) comme étant à double composante culturelle.

D. *Le paysage religieux*

La religion phénico-punique est dominée dans la Tunisie pré-romaine par deux divinités, Baal Hammon et Tanit, ainsi que par un type particulier de sanctuaire plus connu sous le nom de *tophet*, dénomination en voie d'abandon suite à une relecture de la documentation disponible (*cf.* Carthage 1993 : table ronde sur les sacrifices d'enfants en présence de M.H. Fantar, M. Sznycer et S. Ribichini).

Toutefois il ne faudrait pas omettre de signaler la richesse du paysage divin qui nécessiterait plus d'une étude. Les quelques exemples qui suivent illustrent la complexité autant que la richesse de ce problème.

Le dieu Baal Addir est mentionné sur une inscription du Ier s. ap. J.-C. à Bir Tlelsa aux environs d'El-Djem (Thysdrus) (VASSEL 1914), dans ce Byzacium peuplé de Libyphéniciens, dans un environnement rural, alors qu'il ne semble pas, dans l'état actuel de la documentation, figurer à Carthage.

L'influence de la religion phénico-punique est d'autant plus déterminante que nous retrouvons à Mididi (FERJAOUI 1990), dans le pays de Mactaris/Maktar, terre numide qui a connu la domination politique

carthaginoise, une mention de la grande déesse Astarté. Il en est de même du dieu, peu connu et répandu, *ḤṬR MSKR*, dont un temple datant du I[er] s. fut découvert à Maktar (SZNYCER 1972). Nous remarquons donc, dans ce pays des dolmens, des mentions de divinités orientales qui tranchent dans un paysage où les traditions autochtones sont vivaces.

Enfin, Carthage même, dont le cosmopolitisme n'est plus à démontrer, fut un haut lieu de culte ou trônent entre autres des divinités non sémitiques.

Les images de certaines divinités égyptiennes, dont la déesse Isis qui semble avoir été honorée dans un temple à Carthage (FERJAOUI 1993a, p. 397), enrichissent le répertoire des amulettes puniques ainsi que celui de la glyptique et de l'orfèvrerie. Les Cereres, vu la vocation agricole de la Tunisie antique, ont permis à leur culte de s'y ancrer. Le matériel découvert dans une *favissa* à Carthage, constitué essentiellement de brûle-parfum (CINTAS 1949-1950) à tête de Déméter, aurait bien pu être utilisé par des Grecs résidant à Carthage, tout comme il pourrait plaider en faveur d'un culte adopté par les Carthaginois, d'autant plus que nous retrouvons des sanctuaires tardifs, dédiés à ces divinités, à Soliman et Curubis/Korba au Cap Bon tunisien (objets conservés au Musée National du Bardo).

1. *Les sanctuaires* (fig. 2)

Nous n'aborderons pas la problématique relative au sanctuaire de Carthage, ou sanctuaire de Baal Hammon, que les spécialistes s'accordent à ne plus désigner par le nom impropre de *tophet*, qui s'avère n'avoir pas de rapport avec la réalité, ni avec la culture phénicienne (FANTAR 1993, t. 2, p. 277-278). Mais il est instructif de noter la présence de ce type de sanctuaires dans les zones littorales, notamment au Sahel, à Sousse (CINTA, 1947), site d'origine phénicienne, mais également à El-Kénissia (actuelle Ksibet Sousse) (CARTON 1906). Deux autres petits sanctuaires à Menzel Harb (FOUCHER 1966) et à Henchir bou Chebib (inédit) auraient pu être dédiés au grand dieu Baal Hammon ainsi que celui d'Ain Battaria (LE GLAY 1966b, p. 247) situé plus au N. dans la région de l'Enfidha.

La région des Syrtes compte un sanctuaire important, à ciel ouvert, à Henchir Ziane, l'antique Zitha, où 170 stèles furent mises au jour (DRINE 1991, p. 18).

Contrairement au N.-E. de la Tunisie, le N.-O. numide ou numido-punique recèle plusieurs sanctuaires dont le nombre s'accroît au fil des prospections. Les sanctuaires connus par leurs structures et stèles, par exemple celui de Dougga (Thugga) (POINSSOT 1959a, p. 63-66) ou de

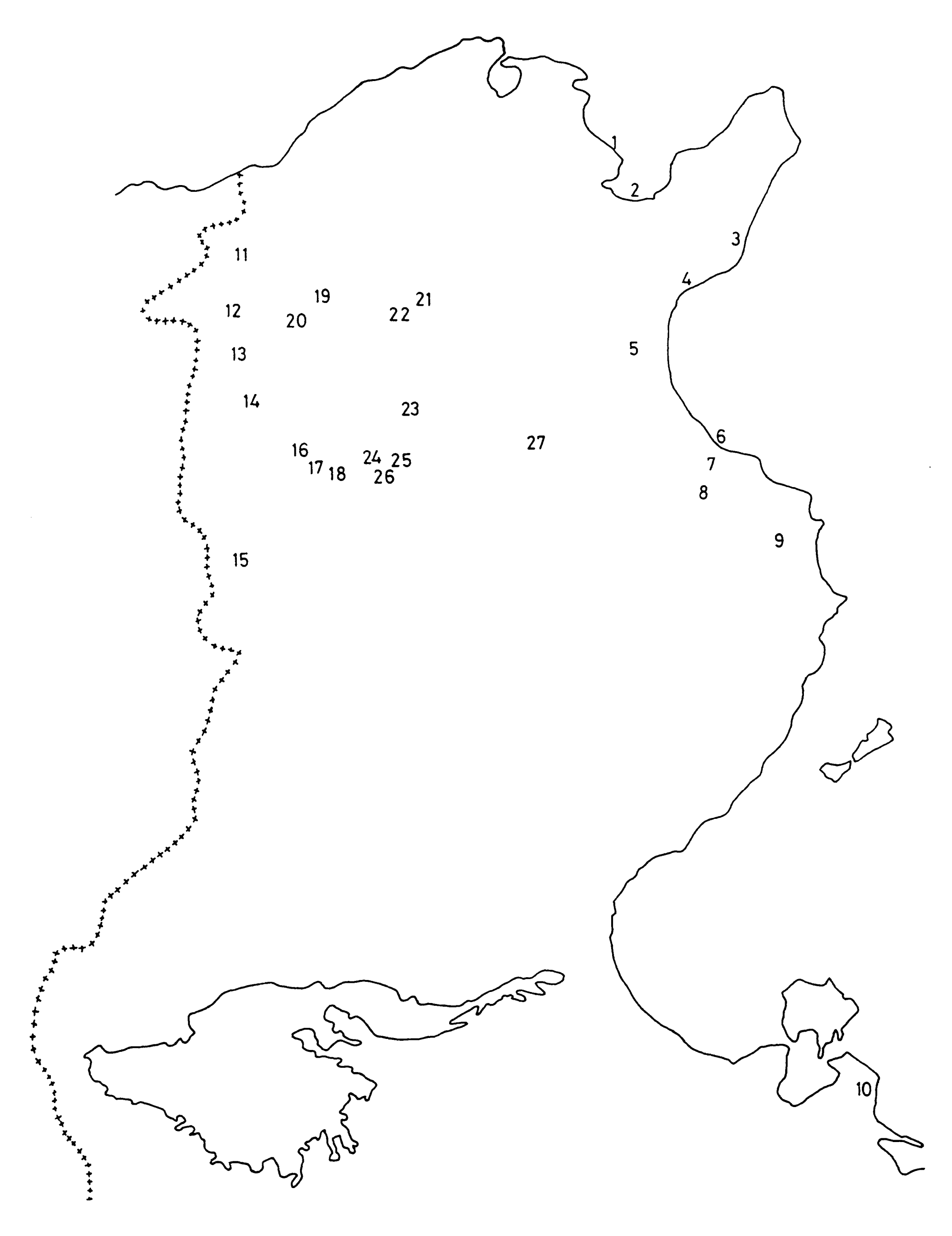


Fig. 2. Carte des sanctuaires. 1. Carthage; 2. Soliman; 3. Korba; 4. Bir Bouregba; 5. Aïn Battaria; 6. Sousse; 7. El-Kénissia; 8. Menzel Harb; 9. Henchir Bou Chebib; 10. Henchir Ziane; 11. Bulla Regia; 12. Thuburnica; 13. Henchir Guergour; 14. région du Kef; 15. Thala; 16. El Ksour; 17. Medeïna; 18. Aïn Barchouch; 19. Thibar; 20. el Ghzaiziya; 21. Teboursouk; 22. Dougga; 23. Henchir Ghayadha; 24. Maktar; 25. Henchir Mided; 26. Maghraoua; 27. Ksar Lemsa.

Henchir Ghayadha (FERJAOUI & MCHAREG 1990) dans le Mactarois, sont minoritaires. La plupart ne sont révélés que par la présence des stèles : Teboursouk (FANTAR 1974), Siliana, Maktar (PICARD 1957, p. 42-47), Bulla Regia (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1985, p. 1), Thibar (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1990), Maghraoua, Ksar Lemsa (GHAKI 1990, p. 149-151), Ain Barchouch, Henchir Guergour, la région du Kef, Thuburnica, Althiburos, El-Ksour, El Ghzaizya (GHAKI 1992-1993) et Ksar Toual Zammeul (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1984 cite la plupart de ces sanctuaires). À Mididi, il semble qu'on ait découvert un sanctuaire à la suite de la trouvaille des stèles; la publication des résultats encore inédits saura confirmer ou infirmer cette information. L'extrême centre-O. semble avoir abrité un sanctuaire très tardif à Thala (LE GLAY 1966b, p. 299-300).

2. *Le règne de Baal Hammon* (ph. n°55)

Deux divinités se partagent la ferveur des fidèles : Baal Hammon et Tanit. Deux divinités, deux histoires.

Au Ve s. apparaît sur les stèles du sanctuaire de Carthage le nom d'une divinité, Tanit, déesse attestée en Orient aux VIIe-VIe s. sur un ivoire de Sarepta, sans toutefois y connaître un grand succès, du moins dans l'état actuel de la documentation (FERJAOUI 1993a, p. 381-385). Tanit, dont le nom était à l'origine précédé de celui de Baal Hammon, sera par la suite toujours citée avant le grand dieu de Carthage. Du VIIe – date de la plus ancienne inscription découverte jusqu'à ce jour au sanctuaire de Carthage – au Ve s. Baal Hammon était cité seul (FERJAOUI 1993a, p. 342).

Du Ve s. à la chute de Carthage les inscriptions gravées sur les stèles vont répéter inlassablement la formule si célèbre : «à la déesse Tanit face de Baal ...», *LRBT LTNT PN BʿL*. Tanit était parfois désignée comme mère : «(à) la mère, à la déesse Tanit face de Baal» (ainsi *CIS* I 195).

Dans l'autre site phénicien, Hadrumète, les épigraphes sont rares, mais la rabbat Tanit qui s'y associe à cinq reprises à Baal Hammon le précède comme à Carthage (BEN YOUNÈS 1981, p. 73). À El-Kénissia l'inscription invoque curieusement le seigneur Tanit face de Baal (CARTON 1906, p. 66).

À l'exception de ces rares sites où le dieu Baal Hammon est associé à la déesse Tanit, partout ailleurs il règne seul. La signification du nom de cette divinité est controversée (FANTAR 1993, t. 2, p. 265-271) : dieu du brasier ou de la chaleur, dieu de la protection pour les uns, il est le maître

du «baldaquin» ou de «la chapelle» (XELLA 1991a) pour d'autres. Quelle que soit la signification exacte de ce nom et la conjoncture qui a pu lui donner cette stature particulière, ce dieu a la primauté absolue en Afrique du N. de façon générale et en Tunisie en particulier. Ses attributs semblent satisfaire les exigences de toutes les couches de la population et répondre à leurs différentes préoccupations.

3. *Les stèles = les écoles*

Parmi les traces matérielles les plus significatives érigées dans les aires sacrées des sanctuaires, nous trouvons les stèles, aussi bien anépigraphes qu'épigraphes dont les formules se révèlent une source d'information importante compte tenu de la rareté de la documentation littéraire punique.

Une étude synthétique des caractéristiques des stèles africaines a été réalisée en 1967 par A.M. Bisi (BISI 1967a). Cependant, il s'agit d'une synthèse très rapide reprenant des collections présentées par Mme C. Picard dans les suppléments aux catalogues du Musée Alaoui (actuel Musée du Bardo) (PICARD 1954). La multiplication des découvertes permet désormais d'appréhender les originalités de cet art lapidaire et de déterminer les diverses écoles stylistiques (*cf.* aussi II.17d L'art. Sarcophages, relief, stèles).

a. *Carthage*

Les stèles de Carthage dont le nombre dépasserait les 6 000 pièces ont bénéficié de quelques travaux d'envergure (PICARD 1976-1978; BARTOLONI 1976). Mais elles mériteraient qu'on s'y attarde davantage, afin de déterminer leurs caractéristiques, les diverses associations de leurs composantes iconographiques et d'identifier ainsi, avec plus de précision, les ateliers et l'évolution de ces produits dans le temps.

S'il n'y a donc pas lieu, dans ce cadre, de décrire les stèles de Carthage, il est intéressant de noter, dans un autre site phénicien d'envergure, à savoir Hadrumète (CINTAS 1947), la présence d'un atelier dont les traditions artistiques sont totalement différentes de celles de Carthage et dont la production couvre, sans discontinuité, plus de six siècles, environ du VIe s. av. J.-C. au Ier s. ap. J.-C.

b. *Les stèles de Sousse (cas régional)*

Le sanctuaire de Sousse est surtout célèbre par la fameuse stèle représentant un dieu assis sur un trône qui fut identifié à Baal Hammon (CINTAS 1947, p. 14-16). Sur deux autres stèles figurent une déesse (CINTAS 1947, fig. 50-53). Enfin, une dernière stèle, peu connue, représente un personnage féminin qui rappellerait la déesse égyptienne Isis

(BISI 1967a, fig. 42). Il s'agit là d'un groupe de stèles non seulement original mais unique dans le bassin occidental de la Méditerranée.

Alors que les stèles carthaginoises se présentent à partir du Ve s. sous la forme d'obélisque à sommet triangulaire, puis se transforment jusqu'à la chute de la métropole punique en stèles plates quadrangulaires à fronton triangulaire flanqué de deux acrotères, la typologie des stèles d'Hadrumète est plus variée. On recense un total de huit types inégalement représentés.

Les stèles rectangulaires à sommet plat prédominent, puis nous relevons par ordre décroissant les stèles a) trapézoïdales à sommet plat; b) rectangulaires à fronton triangulaire; c) trapézoïdales à fronton triangulaire; d) rectangulaires à fronton triangulaire flanqué de deux acrotères; e) trapézoïdales à fronton triangulaire flanqué de deux acrotères. Enfin quelques stèles, très rares, disposent soit de deux frontons triangulaires, soit de deux frontons triangulaires flanqués d'acrotères (ph. n°56).

Ces stèles de dimensions réduites (30 cm de hauteur en moyenne, les plus grandes ne dépassent pas 50 cm) se caractérisent, pour la plupart, par la présence d'un motif iconographique unique. Il est extrêmement rare de rencontrer des stèles à registres superposés associant différents motifs. Si division il y a, le champ iconographique est partagé en deux parties juxtaposées, séparées par un listel et présentant un même motif. Sur un total de 300 stèles, 195 présentent un motif à l'intérieur d'une niche; dans 53 cas, le motif figure à l'intérieur d'un encadrement architectonique : colonne ou semi-colonne supportant une architrave.

La technique de décor la plus répandue est la sculpture en méplat, qui figure sur 237 stèles. Seulement 12 stèles portent un décor gravé. L'association des deux techniques est attestée sur 34 stèles et dans ce cas le motif principal est toujours sculpté en méplat. L'association des deux techniques dans la représentation d'un même motif est rare.

Sur certaines stèles, les motifs iconographiques sont stuqués puis rehaussés de couleur. Ailleurs la stèle entière est stuquée, les motifs peints en rouge. Les dessins polychromes peu attestés, associent les couleurs bleu, jaune et marron (?). Certaines stèles, non stuquées, ont été décorées de rouge comme en témoignent certains motifs gravés soulignés de rouge. Sur une stèle, un bélier est peint en rouge sous le signe «de Tanit».

Le répertoire aniconique diffère de celui de Carthage par la fréquence de certains motifs. Le bétyle figure sur 154 stèles, le signe dit «de la bouteille» sur 53 stèles, enfin le signe «de Tanit» sur 26 seulement. Le bétyle se présente seul, ou en couple, mais la triade de bétyles est la représentation la plus fréquente (82 stèles) (ph. n°57). On trouve les quatre bétyles, mais également l'association du couple de triades (ph. n°58), la triple triade, la quadruple triade, enfin le couple de quatre bétyles. L'association entre les trois principaux motifs est extrêmement rare : la triade de bétyles s'associe sur 4 stèles au signe «de Tanit», qui apparaît au second plan. Les motifs secondaires sont peu nombreux, le croissant et le disque, le caducée figurant sur 13 stèles seulement. Enfin, en dernier lieu se classe la palme.

La présentation synthétique des stèles du site d'Hadrumète permet de saisir des différences fondamentales avec l'autre grand pôle phénicien qu'est Carthage. Du reste, il est intéressant de constater que les liens de parenté existent beaucoup plus entre les stèles de Carthage et celles du sanctuaire d'El-Hofra dans la capitale numide Cirta (Constantine) qu'avec celles d'Hadrumète.

c. *Les stèles d'El-Kénissia (atelier satellite)*

Par sa proximité d'Hadrumète, le site d'El-Kénissia (CARTON 1906) a vécu dans la mouvance culturelle et spirituelle de cette cité. Le décor des stèles du sanctuaire de cette agglomération confirme le rattachement de ce site aux canons hadrumétains.

Les stèles du premier groupe, de forme rectangulaire à sommet plat ou triangulaire, portent pour la plupart un décor sculpté en méplat; le décor gravé est rare. Dans le répertoire iconographique prédomine la triade de bétyles; le signe «de Tanit» (ph. n°59) et de l'«idole-bouteille» sont faiblement attestés. Le premier groupe pourrait s'insérer dans la production des ateliers hadrumétains (CARTON 1906, n°4, fig. 8). Les similitudes sont parfaites. Il ne serait pas erroné de penser que des dédicants achetaient certaines de leurs stèles dans les ateliers d'Hadrumète pour les offrir dans le sanctuaire d'El-Kénissia (BEN YOUNÈS 1981, p. 118).

Le second groupe de stèles, le plus important en nombre, est surtout constitué de pierres difformes (BEN YOUNÈS 1981, p. 118) de dimensions variées portant soit un décor gravé, soit un décor peint en rouge (CARTON 1906, p. 31) (ph. n°60). Ces deux décors peuvent s'associer sur une même stèle. Dans ce second lot le signe «de Tanit» domine ainsi que la palme et l'animal destiné au sacrifice.

Alors que les stèles du premier groupe pourraient remonter au IIe s., celles du second groupe datent de l'époque charnière entre les deux ères av. et ap. J.-C.

Il y a tout lieu de s'étonner de l'évolution des stèles du sanctuaire d'El-Kénissia. Sur les stèles d'Hadrumète nous constatons une continuité de style entre l'époque punique et romaine; les transformations ne concernent que le répertoire iconographique. À El-Kénissia nous observons la dégénération d'une tradition. L'art lapidaire se popularise de manière très curieuse.

d. *Les stèles du N.-O. et centre-O.*

Les sanctuaires du N.-O. et centre-O. tunisiens constituent un nouveau thème de recherche qui permet d'aborder un autre aspect de la religion phénico-punique à l'intérieur du territoire numide, dont certaines régions n'ont pas connu le pouvoir politique de Carthage.

Les collections des stèles numido-puniques se sont enrichies ces dernières années aussi bien par l'apport des nouvelles découvertes – par exemple, El-Ksour (inédit), Henchir Ghayadha (seules les inscriptions ont été publiées, FERJAOUI & MCHAREG 1990) – que par des études synthétiques qui ont analysé leurs caractéristiques. Toutefois, le champ d'investigation reste très vaste, ce qui permettra aux spécialistes d'enrichir leurs dossiers.

Il est utile de signaler en premier lieu la chronologie tardive de ces sanctuaires et par conséquent des stèles découvertes qui ne peuvent le plus souvent remonter au delà du IIe s. Cette chronologie basse refléterait une lente maturation ayant abouti, à partir précisément du IIe s., à l'apparition d'ateliers locaux pour matérialiser les croyances et les espérances de ces populations. La découverte d'éléments plus anciens peut, cependant, modifier cette approche.

Il convient tout d'abord de s'interroger sur les caractéristiques générales de ces stèles (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1984, p. 664-666). Les stèles de forme quadrangulaire (rectangulaire ou trapézoïdale) à sommet triangulaire sont majoritaires, le nombre de celles à sommet arrondi est réduit; on peut citer à titre d'exemples celles d'Aïn Barchouch, d'Althiburos/Medeïna ou de Bulla Regia. Il n'y a par ailleurs pas lieu de poser le problème des dimensions de ces stèles, car les normes diffèrent selon les ateliers. Mais il n'est pas inutile de rappeler que certaines stèles de Mactaris/Maktar ou d'El-Ksour atteignent jusqu'à 1,5 m de hauteur et se distinguent également par des largeurs et des épaisseurs importantes par rapport aux stèles carthaginoises par exemple.

Le décor, rarement incisé (Dougga ou quelques exemples de Maktar), est le plus souvent sculpté en méplat (Teboursouk, Dougga, Siliana, Maktar, Bulla Regia, Althiburos, Mididi, Aggar, Thibar). L'association des deux techniques, quoique rare, est attestée à Dougga et Teboursouk. Au cours des Ier-IIe s. ap. J.-C. la demi-ronde-bosse devient la technique que prisent les artisans de cette région.

L'absence d'informations sur les sanctuaires d'origine, qui n'ont pas été identifiés ou qui ont été mal fouillés ou sont encore inédits, ne permet pas de préciser le cadre chronologique de chaque groupe de stèles ni de suivre son évolution stylistique. Les chronologies proposées se basent essentiellement sur des critères stylistiques, démarche surtout valable pour les stèles anépigraphes. Néanmoins, par analogie avec certaines stèles d'époque impériale, il devient possible, sans grand risque d'erreur, de distinguer celles de chronologie basse – qui sont proches des stèles d'époque impériale – des plus anciennes, datables pour leur part du IIe/Ier s.

L'iconographie de certaines stèles du IIe/Ier s., notamment à Bulla Regia (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1985), Henchir Ghayadha et Thibar (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1990), porte l'empreinte d'une expression artistique naïve, peu mûre et peu élaborée. La taille aussi bien que l'exécution des décors sont peu soignées. Afin de justifier la facture médiocre de ces productions lapidaires numido-puniques, les chercheurs pensent que le message transmis par l'expression iconographique prime sur l'œuvre artistique. Il s'agit donc des premiers pas d'un art lapidaire qui après ses premiers balbutiements a qualitativement donné sa pleine mesure au cours des deux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Dans cette perspective, il n'est pas inutile de s'attarder quelque peu sur les principales composantes du répertoire iconographique. Une telle étude doit toutefois tenir compte de l'absence des données chronologiques permettant de réaliser une diachronie de l'apparition et de l'évolution de chaque motif ainsi que des types et des variations des associations des divers motifs sur un même support.

Le signe «de Tanit» est le motif le plus répandu et est attesté dans la plupart des sites de cette région. Il est néanmoins plus fréquent dans certains sanctuaires, précisément de Teboursouk, Dougga ou Bulla Regia. La recherche et la fantaisie dans la représentation de ce signe ne manquent pas d'attirer l'attention. Le signe anthropomorphisé, quoique peu fréquent, est signalé sur les stèles les plus tardives des trois sites précités.

Les stèles numido-puniques se caractérisent en second lieu par leur décor anthropomorphe attesté à titre indicatif à Teboursouk, Dougga, Maktar (ph. n°61), Mididi, Sidi Ali El Hachani, Aïn Barchouch. On y reconnaît l'image du dédicant comme c'est le cas pour les stèles tardives de Maktar et de ses environs, à Mididi (Catalogue *30 ans au Service du Patrimoine, 18 octobre 1986-18 octobre 1987*, INAA, 1986, p. 132) et Kesra. Enfin, il y a lieu de signaler sur deux stèles de Dougga, l'image d'une femme nue se pressant les seins, image représentant sans doute une déesse de la fécondité (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1991, p. 656).

Parmi les autres composantes du répertoire iconographique, nous relevons les symboles astraux très répandus, le caducée (ph. n°62) et la palme. On trouve aussi les animaux voués au sacrifice, le bélier, le taureau ou des volatiles comme la colombe, un mammifère à savoir le dauphin attesté par couple sur les stèles d'Althiburos (ENNAIEFER, 1976, pl. VII) et d'El-Ksour s'associant à des animaux fantastiques, les sphinges (ph. n°63). Enfin, parmi les motifs végétaux, on compte, outre la palme, des fruits comme la grenade ou des fleurs comme la mandragore. Cependant ces motifs sont surtout fréquents aux Ier-IIe s. ap. J.-C.

Les deux derniers siècles avant l'ère chrétienne constituent donc la période de la naissance d'un art lapidaire en dehors des sites d'origine phénicienne. Les stèles découvertes, pour la plupart sans contexte archéologique précis, se prêtent mal à une datation précise comme nous l'avons déjà signalé. Toutefois, l'iconographie se rapportant aux thèmes puniques, la simplicité des décors et de l'exécution du travail permet d'identifier les stèles qui

s'insèrent dans cette phase chronologique. En effet, à partir des Ier-IIe s. ap. J.-C. on observe une évolution et une maîtrise certaines dans la facture des stèles votives. Le message iconographique, très simplement exprimé au départ, s'enrichit comme l'atteste la multiplication des motifs. Cela dénoterait, en parallèle, une évolution de la pensée religieuse au sein d'une population qui semble vivre avec ferveur et enthousiasme sous la protection divine de Baal Hammon, ainsi que le laissent croire les inscriptions exprimées en langue punique qui lui sont adressées durant les Ier-IIe s. ap. J.-C. À cette époque tardive nous remarquons la naissance de nouvelles écoles lapidaires, voire de véritables centres de rayonnement, qui n'ont pas manqué d'influencer les ateliers périphériques. Le N.-O. et le centre-O. ont abrité des ateliers qui se caractérisent par un style particulier; l'atelier de Maktar, les centres de production gravitant autour de Dougga, l'atelier ou les ateliers aux sphinges et dauphins d'El-Ksour et d'Althiburos en sont l'expression.

e. *Les formules sacrées*

L'originalité des stèles néopuniques du pays numide n'est pas seulement perceptible à travers les courants stylistiques et l'iconographie; elle se manifeste par certains formulaires votifs.

Le formulaire des inscriptions comprend les formules puniques habituelles (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1984, p. 677-678) : «Au seigneur à + le nom de la divinité, voeu qu'a voué x fils de y» ou bien «Au seigneur à + le nom de la divinité, voeu de x fils de y parce qu'il a entendu sa voix et l'a béni».

On y relève aussi une formule particulière : *BYM N'M WBRK* («au jour heureux, ce jour-ci»), ou *BYM N'M WBYM BRK* («au jour heureux et au jour béni») ou *YM N'M HYMZ* («jour heureux ce jour-ci») (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1984, p. 677-678; FERJAOUI & MCHAREG 1990, p. 122-123).

Il n'y a pas lieu d'insister sur le sens de cette formule, qui exprime le sentiment de bonheur et de félicité lié à l'accomplissement du sacrifice. Mais il est primordial d'en souligner l'origine qui semble être libyque, émanant sans doute de ce fond autochtone, de sa spiritualité et de son âme (FERJAOUI & MCHAREG 1990, p. 132). À cela s'ajoute une autre expression *BŠR LB* (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1984, p. 678), («dans la joie» ou «la droiture du coeur»), qui permet elle aussi de découvrir une facette de la spiritualité de la population numide. Enfin, quoique peu attestées, les offrandes collectives ont existé parallèlement aux sacrifices et dévotion individuelle. Ainsi, à Althiburos comme à Maktar, le *MZRH*,

une sorte de corporation, s'est adressée à la divinité (BEN YOUNÈS-KRANDEL 1984, p. 680).

Ces quelques données concourent à démontrer que le pays numide, dont la majeure partie n'a jamais été soumise à l'administration politique de Carthage, a contribué d'une manière originale à l'enrichissement de la spiritualité phénico-punique.

E. *Les Libyphéniciens*

Les sources antiques ont saisi la présence d'une réalité culturelle, juridique ou ethnique sans s'accorder, toutefois, sur la définition précise de celle-ci; il s'agit des Libyphéniciens. Diodore de Sicile (XVII 13, 2) considère les Libyphéniciens comme les habitants de plusieurs cités côtières qui ont en commun avec les Carthaginois l'épigamie. Pour Polybe (I 80, 6) ce terme aurait désigné les Phéniciens, puis les colons phéniciens des villes situées sur la côte de la Libye, alors que Tite-Live (XXI 22, 3) y voit un mélange de Puniques et d'*Afri*. Pline (*N.H*. V 24) propose pour sa part une définition plus restrictive puisqu'il y voit les habitants du Byzacium.

Nous ne relevons pas non plus un consensus à propos de la signification de ce terme chez les historiens modernes. Par exemple, St. Gsell propose une interprétation à la fois ethnique et culturelle : il s'agit tout d'abord des habitants (d'origine phénicienne, puis plus tard des habitants) de l'intérieur qui avaient «adopté les moeurs puniques ...» (*HAAN* I, p. 342). Mais il n'hésite pas non plus à suggérer une interprétation juridique et administrative : les Libyphéniciens seraient «les citoyens des villes phéniciennes ou puniques dépendant de Carthage» (*HAAN* I, p. 477) jouissant des mêmes droits civils que les citoyens de la capitale.

À cette interprétation juridique semble adhérer S.F. Bondì pour lequel les Libyphéniciens seraient les Phéniciens habitant en dehors de la ville de Carthage, «une sorte de classe dominante» (BONDÌ 1971, p. 651-652; *cf*. II.8 Les institutions, l'organisation politique et administrative; II.12 La société). Pour M.H. Fantar, la dominante culturelle prime : «le terme libyphénicien s'avère beaucoup plus adéquat si l'on désire souligner la spécificité du punique d'Afrique du Nord par rapport au punique d'Espagne, de Sicile ou de Sardaigne» (FANTAR & DECRET 1981, p. 63).

Ce problème posé par les sources littéraires répond-t-il à une réalité tangible ? Pouvons-nous interroger plusieurs «disciplines», afin de déterminer s'il est possible de découvrir les Libyphéniciens ? De fait, l'introduction de plusieurs paramètres dans la recherche de l'identité d'un

individu en tant que produit d'une civilisation bien déterminée s'avère une nécessité absolue.

1. *La toponymie*

La toponymie de la Tunisie antique permet de déceler rapidement l'apport étranger et notamment phénicien. L'origine phénicienne des noms *QRTHDST* (Carthage) ou *MQMHDS* (Macomades) ne porte pas à équivoque (SZNYCER 1975); celui d'*ADRIM*, présenté comme le nom phénicien d'Hadrumète et signifiant «l'enclos» a été proposé (FANTAR 1985c, p. 25); enfin les toponymes composés du mot «rus», c'est-à-dire «cap» tels que Ruspina et Ruspe sont de même origine. Toutefois, pour ce qui est des toponymes comportant le mot «rus», ce dernier peut désigner un lieu naturel et non pas un établissement humain.

La toponymie s'avère donc en fait avare en noms d'origine phénico-punique, donnée qui dispense de nous interroger sur l'origine des autres toponymes dont la majorité est libyque.

Si la toponymie privilégie les noms libyques, qu'en est-il de l'onomastique ?

2. *L'onomastique*

Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'onomastique permet d'avoir un éclairage sur le fait libyphénicien. Toutefois, plusieurs considérations doivent entrer en ligne de compte tel que le facteur chronologique, qui permet de saisir l'évolution d'un phénomène précis à travers tout le territoire de la Tunisie pré-romaine, abstraction faite de toute frontière politique.

Les exemples qui suivent sont éloquents en ce sens. À Henchir Ghayadha, aux Ier s. av.-Ier s. ap. J.-C., *TSDT* se dit *BN*(fils) de *TʿŠDBʿR* et s'adresse à Baal Hammon (FERJAOUI & MCHAREG 1990, p. 121). Le dédicant et son père sont d'origine autochtone, mais la langue, la filiation et la divinité sont puniques.

À Mididi dans le même contexte chronologique, Baal Sama fils de *MKGM* s'adresse à Baal Hammon (Catalogue *30 ans au Service du Patrimoine, 18 octobre 1986-18 octobre 1987*, INAA, 1986, p. 132) (ph. n°64). Le nom du dédicant est punique, celui du père est libyque; la langue et le dieu sont puniques. La transformation est ici plus accentuée qu'à Henchir Ghayadha.

De tels exemples peuvent être multipliés dans toutes les localités au N.-O. et centre-O., où la population autochtone à partir du IIe s. adopte de manière plus accentuée l'écriture, le panthéon et l'onomastique puniques.

Mais qu'en est il dans les régions plus proches de la métropole carthaginoise ?

Au-dessus de l'entrée de deux chambres sépulcrales de deux tombes puniques de la nécropole d'Arg el-Ghazouani (nécropole de Kerkouane), dans un contexte du IV[e]/III[e] s., sont gravés deux noms : *ŠL BN GT* et *YZBQ* (FANTAR 1986, p. 425). Ces noms permettent de découvrir l'origine ethnique des occupants de ces tombes, lesquels s'avèrent être des libyques. Dans la nécropole de Thapsus au Sahel tunisien, dans un même contexte chronologique, le défunt se nomme *BNN BN NZRS* (FANTAR 1978, p. 68); son nom d'origine punique tranche avec celui du père qui est d'origine libyque. Dans cette dernière inscription l'origine ethnique du défunt n'a pu être totalement masquée compte tenu de la mention du nom du père.

À Carthage même, le fait d'avoir cité le nom du grand-père a permis de reconnaître en *ŠPṬ BN YTNB'L BN ZYBQ* un Libyque d'origine (*CIS* I 4429). Le même cas s'applique à *ḤMLKT BN MGN BN KNSL* (*CIS* I 3412). Mais, il y a lieu de citer à Carthage un certain *MRŠ*, nom d'origine libyque, *BN 'BDʾ ŠMN BN BDʾ* ou *ZYBQT BT MGN BN ḤNMLK BN 'MSMLK* (*CIS* I 3800) (FERJAOUI 1993a, p. 325-328). Il ne serait pas téméraire de voir dans ces lignées des Libyens d'origine, qui portent certes des noms puniques mais qui n'ont jamais perdu les traces de cette origine, ce qui explique le nom autochtone donné à l'une de leur progéniture.

Ainsi, des noms d'origine orientale cachent des autochtones de souche libyque. Ceci permet de saisir les multiples facettes du processus de la transformation culturelle vécu par la population autochtone. On assiste de fait à l'émergence d'une culture nouvelle à double composante, l'une locale, l'autre étrangère. De ce fait, le terme «Libyphénicien» s'appliquerait à travers le temps à toute population libyque soumise à un nouvel apport culturel phénicien.

3. *La langue*

L'onomastique, en révélant deux mondes qui s'interpénètrent, nous incite à soulever le problème de la langue punique. Un récent travail sur les relations entre l'Orient phénicien et Carthage a permis de constater «le début de la désagrégation du système phonétique» (FERJAOUI 1993a, p. 220-221), qui touche principalement les laryngales : *'ayin*, *ʾalep*, *ḥet* et *hé*. En Orient la langue mère n'a semble-t-il pas connu ce phénomène, de sorte que l'évolution interne de la langue phénicienne serait le résultat de l'impact du libyque sur la langue orientale, puisque «la langue parlée par

les autochtones était sans doute très pauvre en laryngales» (FERJAOUI 1993a, p. 221). En parlant le phénicien, les Libyens auraient donc modifié le système phonétique pour aboutir à un parler spécifique. Il ne serait donc pas erroné de dire que la langue punique est aussi, dans une certaine mesure, une langue libyphénicienne.

4. *Les rites funéraires*

Outre les cas cités ci-dessus, la documentation archéologique permet de découvrir – comme ce fut le cas dans la présentation de l'architecture funéraire – des comportements, des rites, des traces matérielles où deux mondes se côtoient.

Parmi les modes de sépultures, nous relevons dans les sites d'origine phénicienne le recours à un type unique d'inhumation à savoir la position dorsale allongée (BENICHOU-SAFAR 1982, p. 258). Dans les autres ensembles régionaux, ce type d'inhumation qui s'associe à deux autres, l'inhumation en position fœtale, en position latérale fléchie (BEN YOUNÈS 1981, p. 487ss) ou rarement en position latérale allongée (Arg el-Ghazouani) (inédit); des cas de squelettes accroupis ont été également mentionnés. L'inhumation en position latérale fléchie ou contractée a, rappelons-le, conditionné l'architecture funéraire.

Si l'incinération a connu à Carthage, à partir du IVe s., un grand succès (BENICHOU-SAFAR 1982, p. 329), ce ne fut pas le cas dans les autres sites puniques. Partout ailleurs, elle est supplantée par l'inhumation, tout en étant très rare au Sahel punique (Lepcis : 2 cas sur 106 tombes) (BEN YOUNÈS 1981, p. 492-494).

Les pratiques funéraires des nécropoles puniques, contrairement à celles d'origine phénicienne, se distinguent aussi par le recours à l'ocre rouge ou cinabre dont on colore soit la totalité du corps du défunt, soit uniquement le crâne, le réceptacle de la vie. Après la disparition de la chair, le cinabre se fixe sur les ossements. Le cinabre, rouge, couleur de sang, couleur de vie, est censé aider le mort à ressusciter. Tel n'a pas été le cas à Carthage, alors que cette pratique est attestée dans le monde libyque (BEN YOUNÈS 1981, p. 496-500).

Enfin, on dépose auprès des morts des objets divers, dont certains auraient pu servir au cours de la cérémonie funéraire, d'autres au cours du repas funéraire, mis à part ceux qui ont été déposés intentionnellement pour le mort. À l'exception des fondations phéniciennes, le mobilier funéraire s'enrichit dans les nécropoles puniques des diverses régions par la présence de la céramique modelée. La céramique modelée, de tradition millénaire et qu'on retrouve même de nos jours fabriquée au four artisanal

par les femmes, porte l'empreinte indélébile du monde libyque. Dans la nécropole de Lepcis, par exemple, toutes les tombes contiennent de la céramique modelée. Bien plus, cette dernière constitue dans 10 tombes, sur 54 intactes, la seule composante du mobilier funéraire (BEN YOUNÈS 1989, p. 76). Elle se répand sur l'ensemble du territoire tunisien, aussi bien dans les nécropoles puniques que les nécropoles libyques, révélant un caractère purement ethnique.

Les divers éléments déjà cités concourent à établir l'identité du «Libyphénicien» : il s'agit bel et bien d'un autochtone, un Libyque ou Numide de souche qui a assimilé et enrichi l'apport culturel phénicien pour en faire une culture propre à la Tunisie pré-romaine, voire au reste de l'Afrique du N.

F. *L'urbanisme. Carthage et Kerkouane : deux cités, deux modèles*

Il n'est pas sans intérêt de saisir l'importance de la présence de deux pôles urbains en Tunisie, bien qu'ils ne puissent pas être abordés de la même manière. En effet, l'étude de l'habitat punique à Carthage est rendue difficile par la présence de l'habitat moderne, qui ne permet que la réalisation de quelques sondages et fouilles éparpillés, de sorte que nous ne pouvons avoir que quelques «séquences» de cet habitat. De son côté, Kerkouane, petite ville punique de l'Antiquité pré-romaine, ne peut témoigner que sur le milieu du IIIe s. et constitue un témoin fossilisé, qui ne facilite pas l'étude de l'habitat de l'état antérieur du site.

1. *Le système urbanistique*

La campagne internationale de la sauvegarde de Carthage a démontré entre autres, dans le secteur de la plaine littorale fouillée par l'équipe allemande ainsi que sur les pentes S. et E. de la colline de Byrsa fouillées par l'équipe française, que l'évolution de la Carthage phénico-punique, dès sa fondation, a obéi à un schéma directeur appliquant un plan d'urbanisme qui ne semble pas dû au hasard. Les investigations dans la plaine littorale ont permis de découvrir des traces d'un habitat remontant au VIIIe s., date qui nous rapproche de l'année 814 laquelle selon la tradition littéraire a vu naître Carthage (RAKOB 1992, p. 311).

Parallèlement à l'importance chronologique de cette découverte s'établit la certitude que cet habitat s'est développé, dès l'origine, selon un plan orthogonal et conformément à une orientation parallèle au rivage, donnée qui confère plus d'ampleur à cette découverte archéologique affirmant

ainsi que Carthage a été conçue dès le départ comme une cité et non comme un comptoir (*cf.* II.5 Expansion et colonisation). Sur les pentes, dans les parages occidentaux de la plaine côtière, les habitations s'étalent selon un plan en forme d'éventail.

L'évolution du plan de la Carthage archaïque (VIIIe-VIe s.) se confirme au cours de la seconde époque, entre le Ve et le IIIe s. (RAKOB 1992, p. 31-32). Les maisons de la plaine littorale, regroupées en unités, sont limitées par des rues se croisant à angle droit. Les habitations des collines conservent, toujours un plan en forme d'éventail qui épouse les courbes de niveau (RAKOB 1992, p. 33). Il est probable que l'harmonisation entre les deux orientations, en éventail sur les pentes S. et E. de la colline de Byrsa et système orthogonal de la plaine côtière, se fit dès le Ve s.

Ce plan d'urbanisme se confirme au cours de la dernière phase de l'histoire de Carthage entre le IIIe s. et 146. L'orientation parallèle à la ligne du rivage, reprise plus tard par les urbanistes romains, se généralise. Sur les collines «un système polygonal souple avait été adopté» (LANCEL 1983a, p. 20).

En regard de Carthage, qui fut l'un des pôles civilisationnels du Ier millénaire en Méditerranée, la petite ville de Kerkouane à la pointe du Cap Bon présente une superficie de 7 ha, qui n'excéderait pas celle d'un quartier de la grande métropole (FANTAR 1984b, p. 121). Cette ville, dont le nom antique reste inconnu, fut détruite au milieu du IIIe s. au cours des péripéties de la première guerre romano-carthaginoise (264-241). Elle présente un schéma urbain assez régulier, où les rues d'une largeur moyenne de 4 m encadrent des *insulae*. Bien que ces *insulae* ne respectent pas toujours un même alignement (ce qui entraîne une segmentation sans différence excessive des alignements), il semble, selon M.H. Fantar que «le constructeur se trouvait dans l'obligation de respecter un plan fait par l'urbaniste» (FANTAR 1987, p. 55). Le même chercheur insiste sur l'intervention d'une autorité qui aurait organisé la construction de ces *insulae* selon un schéma préconçu, en soulignant que «le profil de la ville, tout au moins dans le secteur couvert par les *insulae* actuellement dégagées, semble avoir été conçu dans ses grandes lignes bien avant d'être bâti» (FANTAR 1987, p. 55). Il est par ailleurs utile de constater que cette disposition se superpose à une autre, plus ancienne, répondant aux mêmes normes. Les rues du dernier état de la ville respectent les alignements antérieurs, les maisons étant installées sur les fondations d'édifices antérieurs.

Ces deux exemples, de deux ensembles urbains d'échelles différentes, nous confrontent à un urbanisme réfléchi, réglementé sans doute par une autorité. L'apport du monde grec n'a pas lieu d'être invoqué pour expliquer cet état de fait, comme en témoigne la chronologie haute de la Carthage punique.

2. *L'habitation*

Les habitations de la plaine littorale de Carthage, site privilégié de la fouille allemande (IVe s.) (RAKOB 1992, p. 33), la maison de Kerkouane (milieu du IIIe s.) (FANTAR 1985b) ou les petites habitations standardisées de la colline de Byrsa, sorte de H.L.M. (première moitié du IIe s.) mises au jour par l'équipe française (LANCEL 1983a) présentent, malgré des différences topographiques, chronologiques voire socio-économiques, des composantes semblables à des échelles différentes.

Un corridor étroit ou couloir, remplacé parfois par un vestibule, donne accès à une cour entourée de portiques dans les maisons les plus spacieuses et les plus cossues de Carthage ou de Kerkouane. Autour s'ordonnent les différentes chambres, dont celle d'apparat, qui jouit parfois de dimensions supérieures à la moyenne. La cour, source d'air et de lumière, peut abriter d'autres éléments telle que, par exemple, la salle d'eau à Kerkouane (FANTAR 1985b, p. 305-358), sans compter la margelle du puits ou de la citerne, composantes essentielles de la maison punique. Dans la cour de certaines demeures de Kerkouane un ou deux escaliers permettent d'accéder à des chambres hautes (FANTAR 1985b, p. 562-571) et non pas à un étage comme se serait le cas pour les maisons de la plaine littorale de Carthage, qui pouvaient disposer «au moins d'un étage» (RAKOB 1992, p. 35). Les étages caractérisaient, par contre, les habitations de la colline de Byrsa (LANCEL 1983a, p. 44), dont la superficie était réduite, comme nous l'avons déjà dit.

La plupart des maisons de ces trois ensembles, malgré les différences déjà citées, comportent souvent une petite boutique qui communique aussi bien avec l'extérieur qu'avec l'intérieur de la demeure dans certains cas (LANCEL 1983a, p. 37; FANTAR 1985b, p. 572ss; RAKOB 1992, p. 35). Cette fonction commerciale ou artisanale ne manque pas d'attirer l'attention par sa fréquence à travers le temps et l'espace.

S'il n'y a pas lieu de s'attarder sur le décor interne des habitations malgré sa richesse et sa variété, nous ne pouvons omettre de parler des *pavimenta Punica* constitués d'«agglomérats faits de mortier dans lequel sont noyés des éclats de marbre ou de pierre de couleur, ou encore de fragments de poterie» (LANCEL 1983a, p. 52; *cf.* aussi II.15 Architecture

militaire, civile et domestique *partim* Occident). Les pavements, qui agrémentent autant qu'ils protègent le sol, se caractérisent par leur diversité. Toutefois, l'intérêt de ce type de pavements s'est accru par la découverte, dans l'un des multiples sondages pratiqués dans le sol de Carthage, d'un pavement «associant le *scutulatum* à la technique de la mosaïque (*opus tesselatum*)» et qui date du IVe s. (CHELBI 1992, p. 71), soit plus d'une cinquantaine d'années avant l'apparition de la mosaïque à tesselles de Morgantina en Sicile, qui faisait de la Grande Grèce le lieu d'origine de cette technique. Bien plus, il semble qu'une découverte récente de l'équipe allemande réalisée en 1993 à Carthage, fasse remonter la datation de cette technique au Ve s. Quelle que soit la datation, Carthage semble sans doute avoir contribué à la naissance de l'art de la mosaïque.

CHAPITRE 16

LIBYE

M. Longerstay

A. *Définition et limites de l'aire géographique dans laquelle s'inscrit la présence phénico-punique*

Les Phénico-puniques n'ont exercé leur influence que sur la partie N.-occidentale de l'actuelle Libye (fig. 1). Vers l'E., la région côtière à partir du fond de la Grande Syrte (*cf.* la légende des autels des Philènes dans SALL., *Jug.* 79; GOODCHILD 1976), et notamment la Cyrénaïque, colonisée précocement par les Grecs, resta toujours, semble-t-il, en dehors de leur mouvance, même si des contacts épisodiques sont probables (LARONDE 1990). De la Grande Syrte à la frontière tunisienne, limite imposée de notre étude, leur domaine fut essentiellement le littoral et son hinterland. À l'époque punique, cette région ne correspond que pour partie aux *emporia* (un mot grec signifiant comptoirs), attestés notamment dans le commentaire par Polybe (III 23, 2) du premier traité entre Carthage et Rome, et à l'occasion des hostilités déclenchées par Massinissa contre Carthage (LIV. XXXIV 62, 3; POL. XXXI 21, 1). Ceux-ci en effet s'égrenaient bien au delà de la frontière actuelle, jusqu'à Thaenae, à 10 km au S. de Sfax. Quant au terme de Tripolitaine (en grec «région des trois villes»), commode sans doute, il est ici inadéquat dans le temps (il n'apparaît qu'au IIIe s. ap. J.-C. : DI VITA-EVRARD 1985), comme dans l'espace (la province de Tripolitaine du Bas-Empire englobe l'actuelle Gabès et l'île de Djerba). Cependant, il met bien en évidence l'existence de trois comptoirs principaux : Lepcis, Oea et Sabratha, qui s'appelèrent en punique : *'LPQY*, *WY'T* et *SBRTN* ou *SBRT'N* (sur la graphie punique de Sabratha, communication orale de M. Sznycer).

B. *Bilan archéologique*

1. *Lepcis*

Les archéologues italiens identifièrent, il y a plusieurs décennies, des strates pré-romaines en particulier sous la Curie. Des recherches ont été menées plus récemment à l'embouchure du wadi Lebda par une équipe du Musée de l'Université de Philadelphie.

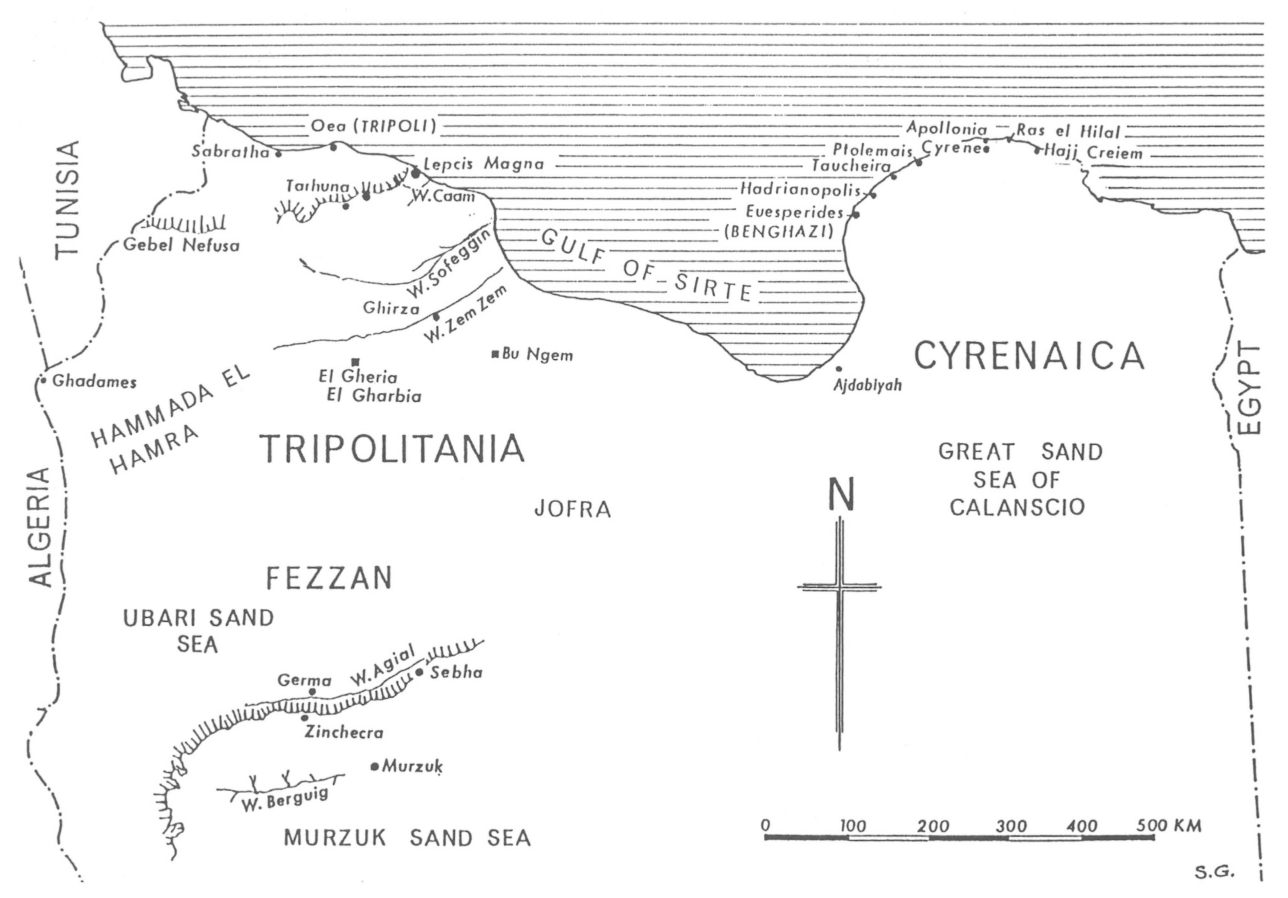


Fig. 1. La Libye, d'après "Second Annual Report, 1970-1971", *The Society for Libyan Studies*, Londres.

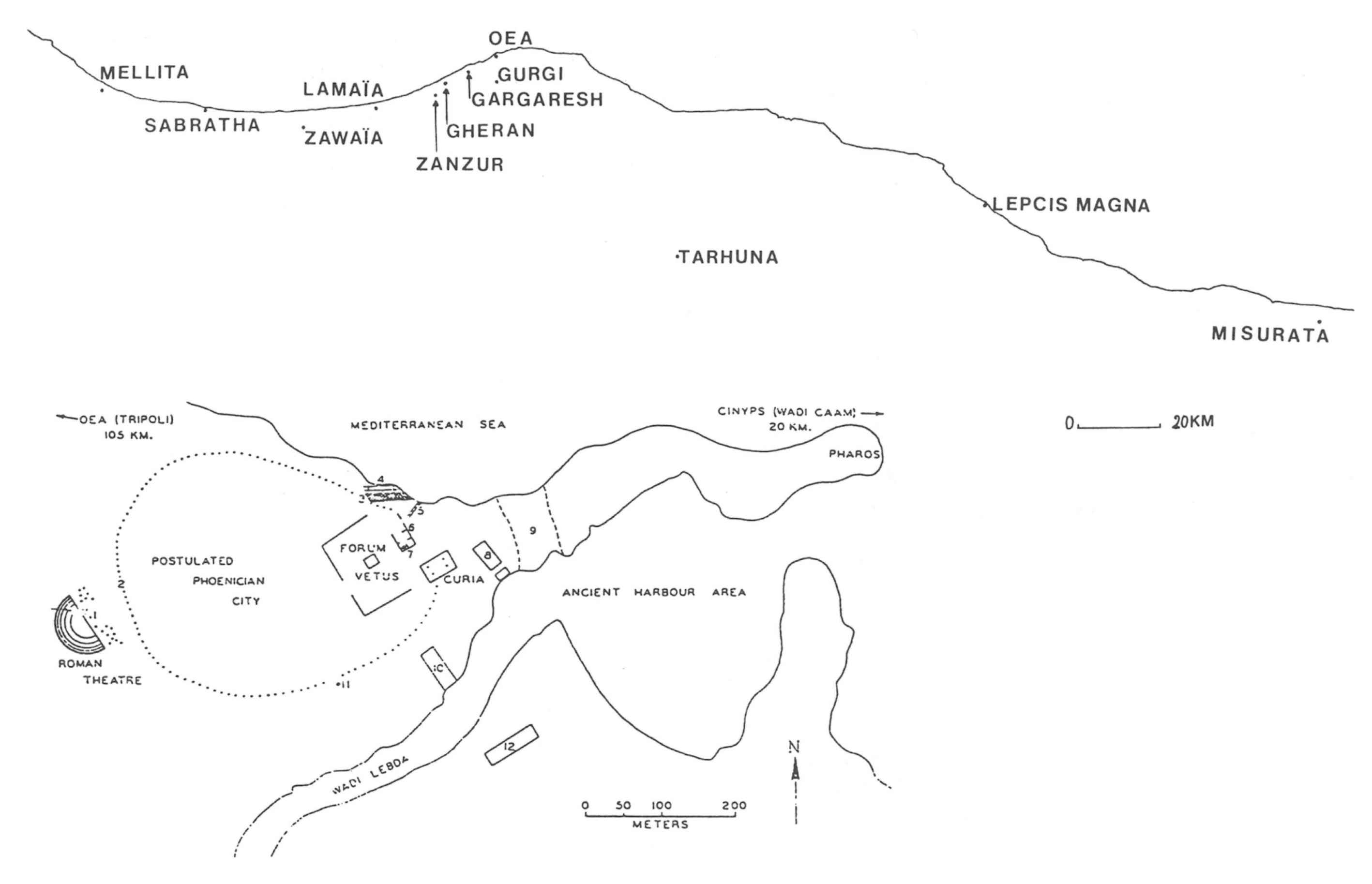


Fig. 2 (au dessus). Principaux sites de «Tripolitaine» (V.K. *del.*). Fig. 3 (en dessous). Plan des fouilles américaines de Lepcis Magna (HOWARD CARTER 1965, p. 124).

Cinq tranchées et deux sondages furent effectués en 1960 sur les berges E. et O. du wadi et derrière l'ancien port, sur le front de mer moderne O., et sur la marge N.-E. du *Forum Vetus* romain (fig. 3).

Des vestiges architecturaux puniques furent dégagés à 4 m de profondeur sous le dallage du Forum, en 1961. Les indications chronologiques fournies par l'étude du matériel retrouvé *in situ* (céramique, verrerie, monnaies) s'échelonnent de la moitié du VIIe à la fin du Ier s. av. J.-C.

La phase la plus ancienne, celle de l'origine de la cité, a pu être datée de 650 à 500, grâce à la céramique proto-corinthienne et corinthienne récoltée. La découverte sur le sable vierge d'une construction en pierre (entrepôt ou bâtiment public ?) permet, selon ses inventeurs, d'établir que Lepcis fut organisée comme un établissement permanent, sans doute phénicien, dès sa fondation au VIIe s., contrairement à Sabratha où il y eut une période d'occupation saisonnière. Une nécropole sous la scène du théâtre romain et une tombe en pierre, près de la mer, constituent les limites de la cité d'origine. En outre, les fouilles mettent en évidence qu'à l'époque néopunique des travaux d'agrandissement et d'embellissement, empiétant sur la mer, ont été effectués peu avant l'installation du *Forum Vetus* (HOWARD CARTER 1965).

La nécropole dite «gréco-punique» fut retrouvée sous le théâtre et fouillée par G. Caputo en 1938 et en 1940. Mais les tombes, dont la typologie se rapproche de celle des hypogées de Bordj Djedid, à Carthage, et une grande partie du matériel qu'elles contenaient étant restées inédites, un examen d'ensemble a été opéré en 1972 par E. De Miro et G. Fiorentini (1977, p. 5-6), afin d'établir une chronologie plus précise. Les tombes les plus anciennes contenaient un mobilier funéraire, datable de la fin du VIe s. ou de la première moitié du Ve, les plus récentes, un mobilier du IIIe s.

Ainsi les données de ces fouilles semblent compléter et non point contredire celles des fouilles du *Forum Vetus*.

Pourtant E. De Miro et G. Fiorentini pensent qu'il n'a pu y avoir d'établissement définitif à Lepcis antérieurement à la dernière décennie du VIe s. Ils fondent leur conviction, d'une part sur le réexamen critique du matériel trouvé tant dans les couches archéologiques du sondage sous le Vieux Forum que dans la nécropole, d'autre part sur le fait que le bâtiment trouvé sur le sable vierge pourrait être un entrepôt, qu'on peut aussi bien assigner à une installation provisoire qu'à un établissement permanent (DE MIRO & FIORENTINI 1977).

Plus tardive, la fondation de la cité serait due à Carthage. Ce point de vue rejoint celui qui a été souvent affirmé par A. Di Vita : la fondation de Lepcis, même si elle a été l'œuvre des Phéniciens, ne peut avoir été

réalisée qu'avec le consentement et le concours de Carthage. A. Di Vita pense d'ailleurs que celle-ci contrôla les trois *emporia* dès leur origine (1968b, p. 11-15; 1969 par exemple).

2. *Oea*

Faute de fouille stratigraphique et même de sondage, les documents archéologiques les plus anciens se réduisent à quatre fragments de céramique attique du Ve s., trouvés à proximité de Bab Djedid (Porta Nuova), dans l'actuelle Tripoli, et à des tessons du même type et de la même époque, mêlés à des monnaies et à de la céramique plus tardive, découverts sur une aire où affleurent encore des restes de bâtiments antiques, à Bu Setta, faubourg oriental de la ville. À moins de 10 km à l'O. de Tripoli, à Gargaresh (fig. 2), des fragments de céramique attique des VIe et Ve s. furent récoltés sur une colline, non loin d'une nécropole, en usage jusqu'au début du Ve s. de notre ère, mais déjà fréquentée à l'époque néopunique, comme en font foi des éléments de décoration : signe «de Tanit», représentation peinte faisant allusion au voyage ultra-terrestre du défunt (BAKIR 1966-1967, p. 243-244; 1968, p. 199-200; DI VITA 1969, p. 202, n. 1; BISI 1969-1970b, p. 211).

À Tripoli même, des tombes et des nécropoles ont été trouvées en grand nombre, dès le siècle dernier, près des murs de la vieille ville. Mais la nécropole «romano-punique» découverte sous le «Forte delle Vite» qui compte une quarantaine de tombes à chambres, celle de Bab Ben Ghascir, où on en a dénombré plus d'une quinzaine, et les tombes hellénistiques de Sciara Ben Asciur (ex via Manzini) ne remontent pas au-delà du IIIe s. (AURIGEMMA 1958, p. 75-80; DI VITA 1966, p. 77-78; BISI 1969-1970b, p. 211; ABOU-HAMED 1974-1975, p. 298).

Dans la région d'Oea, d'autres tombes ou nécropoles puniques, dont la datation varie de la fin du IIIe s. av. J.-C. au IIe ap., ont été retrouvées à Ghut Ashaal ou à Gurgi, par exemple, ou, plus à l'O. encore, à Zanzur, à Lamaïa ou à Zawaïa (fig. 2) (BARTOCCINI 1927, p. 225-226; 1928-1929, p. 105-106; BAKIR 1966-1967, p. 250, 263-264; 1968, p. 197; BISI 1969-1970b, p. 213-214; ABOU-HAMED 1974-1975, p. 297-299). Ces monuments funéraires suggèrent l'existence d'agglomérations secondaires réparties entre Oea et Sabratha.

3. Sabratha

La publication par P.M. Kenrick des fouilles effectuées à Sabratha entre 1948 et 1951 par K. Kenyon et J. Ward-Perkins permet de mieux comprendre les origines et l'évolution de la cité.

De la céramique attique et des monnaies, retrouvées sous le Forum, sous la Casa Brogan à l'E. de celui-ci et dans l'*insula* 5-7 de la *regio* II (fig. 4), apportent la preuve d'une occupation du site dans la seconde moitié du Ve s. av. J.-C. Mais on relève seulement des traces d'occupation saisonnière : couches de charbon de bois séparées par du sable et trous de poteaux isolés. Les premiers bâtiments permanents furent probablement établis entre 450 et 400 (*regio* II, *insula* 10; fig. 4), selon un alignement que la ville romaine respectera encore. Au début du IIe s., la cité connaît un accroissement important (*regio* II, *insula* 6 et casa Brogan, fig. 4). C'est aussi de cette époque qu'il faut dater les mausolées A et B (fig. 5 et 6). Un mur de fortification élevé à l'E. de la Casa Brogan a imposé un développement progressif vers le S. qui continua au Ier s. (*regio* II, *insula* 3; fig. 4). C'est à cette période aussi que la zone au S. du Forum (*regio* VI; fig. 4), près des mausolées, après avoir été utilisée comme nécropole, fut occupée par des quartiers d'habitation. Le premier édifice qui porte la marque de l'urbanisation romaine, le temple E. du Forum, a été construit au Ier s. ap. J.-C. (KENRICK 1985, p. 1-12; 1986, p. 2-6, 312-315; KENRICK, DORE & KEAY 1989, p. 2-4).

Les hypogées tardifs, celui du «défunt héroïcisé» (fig. 8), situé dans la grande nécropole orientale, et celui de la «Gorgone», à quelques centaines de mètres plus à l'O., offrent surtout un intérêt culturel et religieux : la décoration suggère l'existence de cultes ésotériques et d'une initiation aux mystères bachiques, apparus sans doute en Tripolitaine à l'époque hellénistique (MABROUK, DI VITA & GARBINI 1978-1979 [1987], p. 62-63).

C'est donc au IVe s. que naquit, après une installation provisoire au Ve, la cité de Sabratha, et elle semble avoir connu son apogée au début du IIe s. P.M. Kenrick pense que l'archéologie confirme ici l'hypothèse de A. Di Vita. Pour le savant italien, cet apogée serait dû à la défaite puis à la destruction de Carthage par Rome, qui a donné aux *emporia* de Tripolitaine une indépendance leur permettant enfin de tirer les fruits de leur prospérité (DI VITA 1976, p. 273-274; 1983, p. 356).

D'autre part, à l'O. de Sabratha, à Mellita (fig. 2), deux chambres sépulcrales, datées de la fin du IIIe s. ou du début du IIe, ont été fouillées. Outre leur intérêt typologique, on relèvera celui de leur mobilier funéraire composé notamment d'amphores puniques en torpille et d'amphores gréco-italiques qui apparaissent comme une production locale dérivant de modèles siciliotes des IVe-IIIe s., et attestent par ailleurs l'existence de relations commerciales entre les *emporia* et la Sicile, dans les deux siècles qui précèdent la chute de Carthage (BISI 1969-1970b, 1971a, 1985).

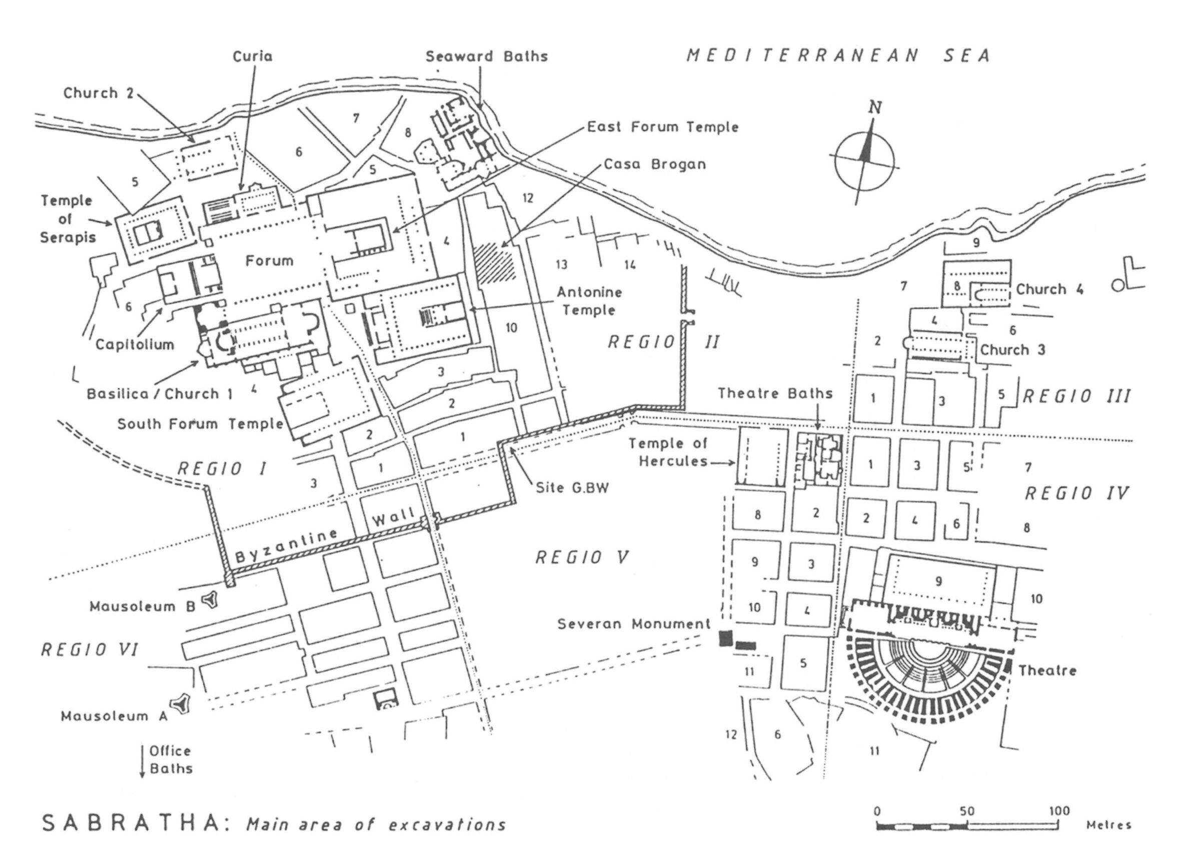


Fig. 4. Plan des fouilles de Sabratha (d'après KENRICK 1985, p. 3, fig. 1:1).

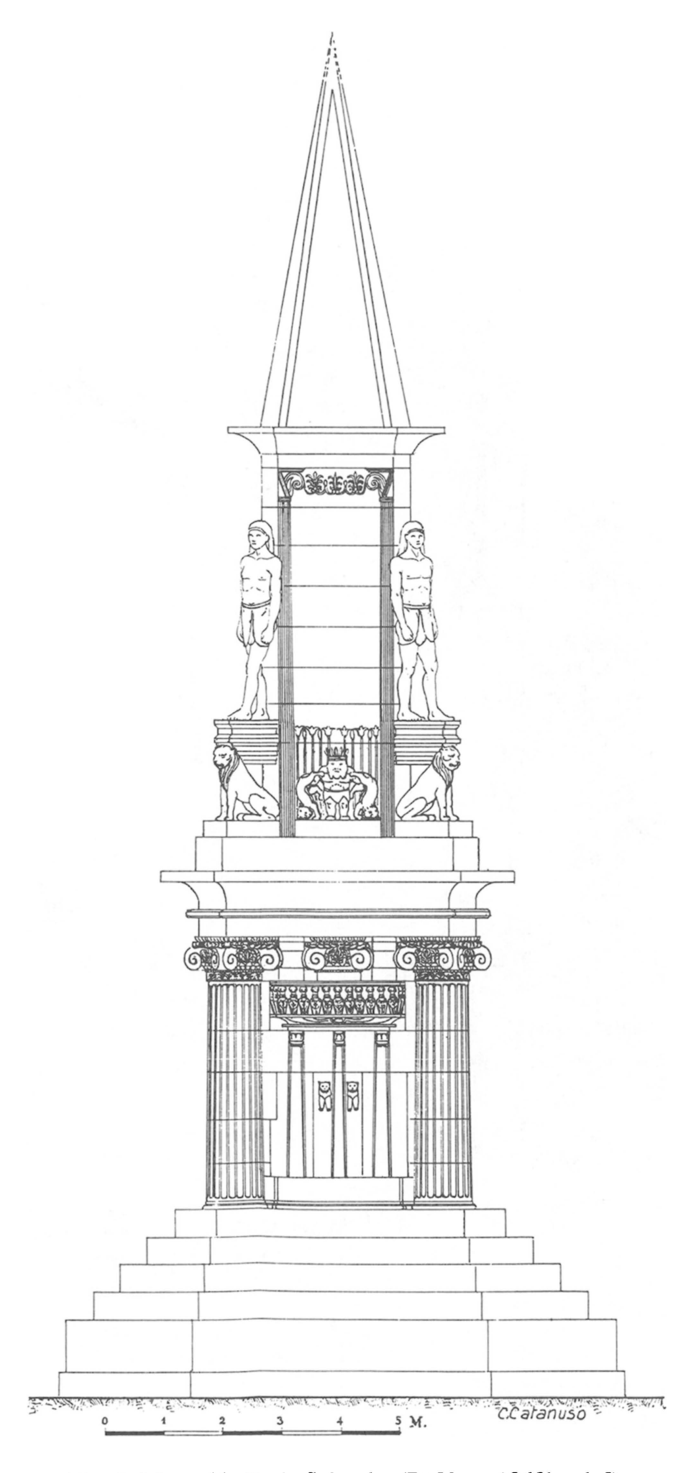


Fig. 5. Mausolée B. de Sabratha (DI VITA 1968b, pl. I).

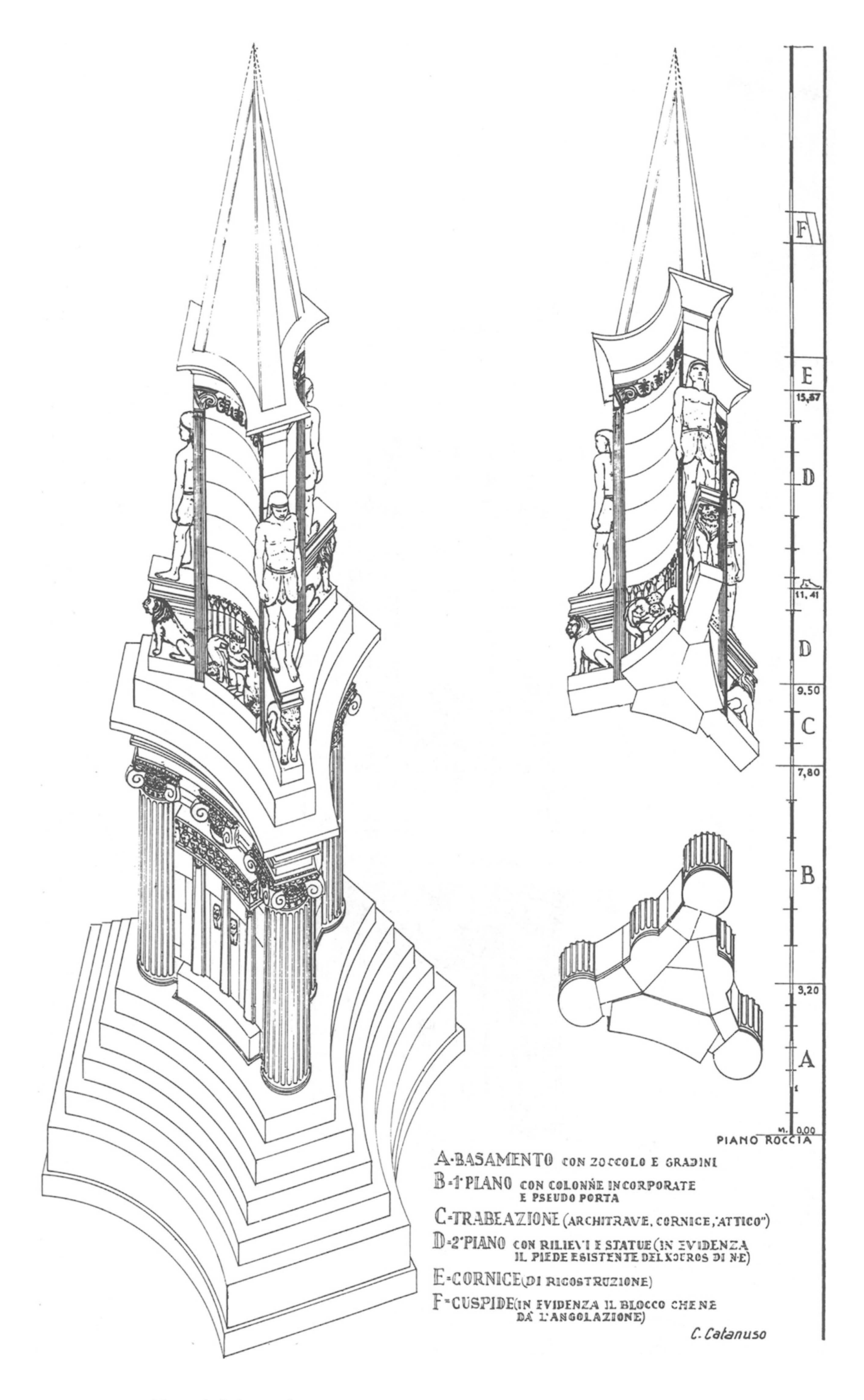


Fig. 6. Mausolée B. de Sabratha (DI VITA 1968b, pl. II).

C. *Esquisse historique (des origines au Principat d'Auguste)*

D'après les sources littéraires et épigraphiques, Lepcis aurait été fondée par des «Sidoniens» (= Tyriens ?) (SALL., *Jug.* 78, 1 et 4) ou par des Tyriens (SIL. III 256 et surtout PLIN., *N.H.* V 76 : Tyr métropole de Carthage), ce que semblent confirmer deux inscriptions de Tyr (REY-COQUAIS 1987).

Pour Sabratha, la même indication n'est donnée que par Silius Italicus (III 256) dont la géographie poétique est sujette à caution. Enfin, Oea, selon le même poète (III 257), aurait été peuplée de colons siciliens mêlés à des Africains, une conjonction que seule Carthage paraît avoir été en mesure de susciter (BUNNENS 1979, p. 213).

En ce qui concerne Lepcis, les témoignages littéraires et épigraphiques semblent conciliables avec les données archéologiques que nous avons exposées plus haut. En effet, le matériel qui a été découvert sur ce site remontant d'ores et déjà au VIIe s., une implantation phénicienne ne saurait être exclue. En revanche, à Oea et à Sabratha, ce matériel ne permet pas de remonter au-delà du Ve s. À cette époque, une colonisation proprement phénicienne soustraite au contrôle de Carthage n'est guère admissible. Elle n'est d'ailleurs suggérée que par une source unique, de caractère poétique.

Les sources littéraires attestent que dès la fin du VIe s. au plus tard Carthage veillait avec un soin jaloux sur les *emporia*. Selon Hérodote (V 42), le prince spartiate Dorieus établit une colonie près du Cinyps (wadi Caám), donc à quelque 20 km de Lepcis. Au bout de deux ans, les Carthaginois, avec l'aide d'une tribu indigène, chassèrent les Grecs. Cela se passait peu avant 510. Par ailleurs, commentant une clause du premier traité entre Rome et Carthage, qu'il date de la même époque, Polybe (III 23, 2) la justifie par le souci des Puniques d'interdire aux navires romains toute reconnaissance le long du littoral particulièrement fertile des *emporia*.

*C.*160, Massinissa put soustraire les *emporia* au pouvoir de Carthage et les intégrer dans le royaume numide (POL. XXXI 21, 1-8). À cette occasion, Tite-Live (XXXIV 62, 3) nous apprend que Lepcis (Magna) était le chef-lieu des *emporia* qui formaient un unique ensemble administratif (*una ciuitas eius* [= *regionis*] *Lepcis*) (*contra* : REBUFFAT 1990). Mais sa position excentrique par rapport au cœur du royaume numide, dont la séparaient de grands déserts, lui permit de conserver ses lois et ses mœurs (SALL., *Jug.* 78, 4-5). Devenus «amis et alliés» de Rome (SALL., *Jug.* 77, 2-3) dès le début de la guerre de Jugurtha (*c.*110), les Lepcitains jouirent désormais du soutien de la ville dans leurs

différends avec le pouvoir numide (*B. Afr.* 97, 3). Ils furent intégrés à partir de 46 av. J.-C. dans la *Nova Provincia*, puis au début du principat d'Auguste dans la province unifiée d'Afrique. À cette époque, Sabratha, Oea et Lepcis sont trois villes libres qui battent monnaie et conservent leurs institutions d'origine punique. Il semble que Lepcis ait perdu sa prééminence, peut-être en raison de sa brouille avec César à l'époque de la guerre d'Afrique (*B. Afr.*, *ibid.*).

D. *Civilisation*

1. *Architecture et art*

Selon WARD-PERKINS 1971, la rareté des témoignages que nous possédons de l'architecture punique monumentale et domestique en Tripolitaine est liée, pour une grande part, et notamment à Lepcis, à l'usage d'un grès très friable.

Les sondages effectués sous le *Forum Vetus* n'ont guère fait progresser nos connaissances à cet égard (HOWARD CARTER 1965). Mais des bâtisses construites en briques crues sur fondations de pierre ont été trouvées lors des fouilles sous le Forum de Sabratha (KENRICK 1982, p. 58). Il reste cependant un édifice d'architecture punique encore debout, c'est le mausolée B de Sabratha, daté au plus tard du début du IIe s. De plan triangulaire, élancé et assez élégant, ce monument se rattache à l'architecture de l'Alexandrie hellénistique, dans sa version baroque. Mais la riche décoration sculptée qui orne les trois façades concaves, si elle emprunte ses motifs à l'Orient et à l'archaïsme grec, dénote un traitement punique (DI VITA 1968b, p. 16-31; 1976) (fig. 5 et 6).

Sabratha semble avoir été, à l'époque hellénistique, un des centres de diffusion de l'art alexandrin dont elle avait, pense-t-on, reçu directement et sans mélange l'influence (BISI 1984a). Ainsi, dans les tombes peintes, dites «du défunt héroïcisé» (fig. 8) et «de la Gorgone», découvertes à Sabratha et datées de la première moitié du Ier s. ap. J.-C., de nombreux éléments décoratifs et symboliques ressortissent de l'art alexandrin, même si quelques détails figuratifs restent dans la tradition punique (DI VITA 1984; MABRUK, DI VITA & GARBINI 1978-1979 [1987], p. 50-64).

À une vingtaine de kilomètres d'Oea, à Zanzur, dans une autre tombe peinte de la même période, si les éléments typologiques et stylistiques sont également empruntés à la culture et au monde figuratif hellénistiques, la tradition punique transparaît dans nombre d'autres éléments (DI VITA 1983, p. 363-364).

Sur des amphores peintes, trouvées dans une tombe de Lepcis et datées du Ier s. ap. J.-C., sont reproduits des motifs végétaux, floraux, religieux

ou géométriques communément représentés sur les stèles de Tripolitaine en particulier et du monde punique en général (fig. 7). Cependant, l'origine lointaine du style et de la disposition du décor principal, ainsi que de la technique de peinture, est à rechercher dans les vases alexandrins du style de Hadra. Les mêmes symboles se retrouvent sur d'autres amphores appartenant au mobilier funéraire d'une tombe de même époque, à Misurata (fig. 2) (DI VITA 1968a, p. 90-93; BISI 1971a, p. 29).

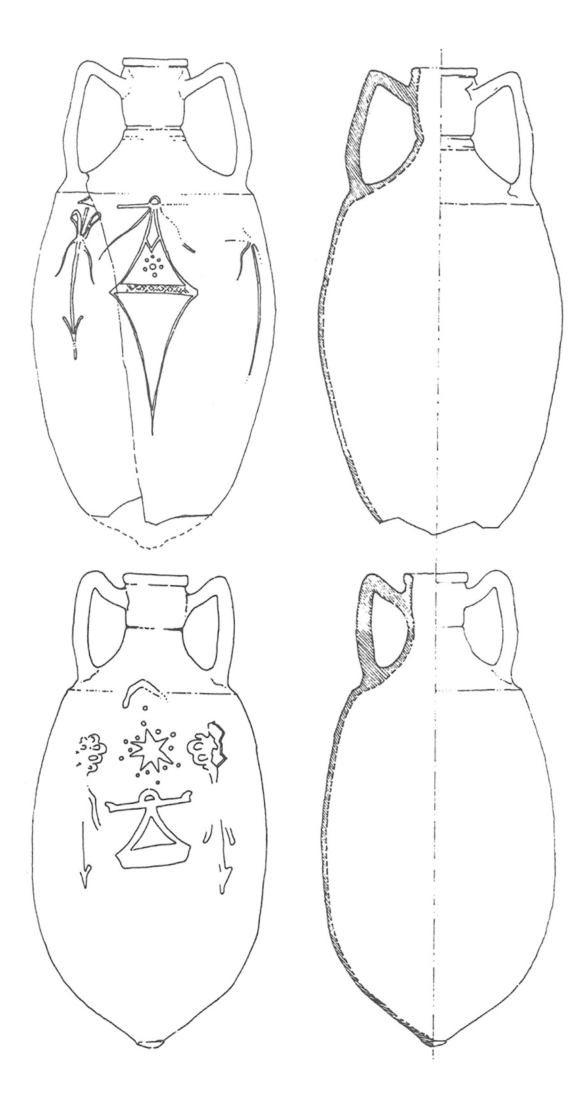


Fig. 7. Amphores peintes provenant d'une tombe à chambre, située au S. de la villa «du Nil», à Lepcis Magna (d'après DI VITA 1968b, p. 72, fig. 19).

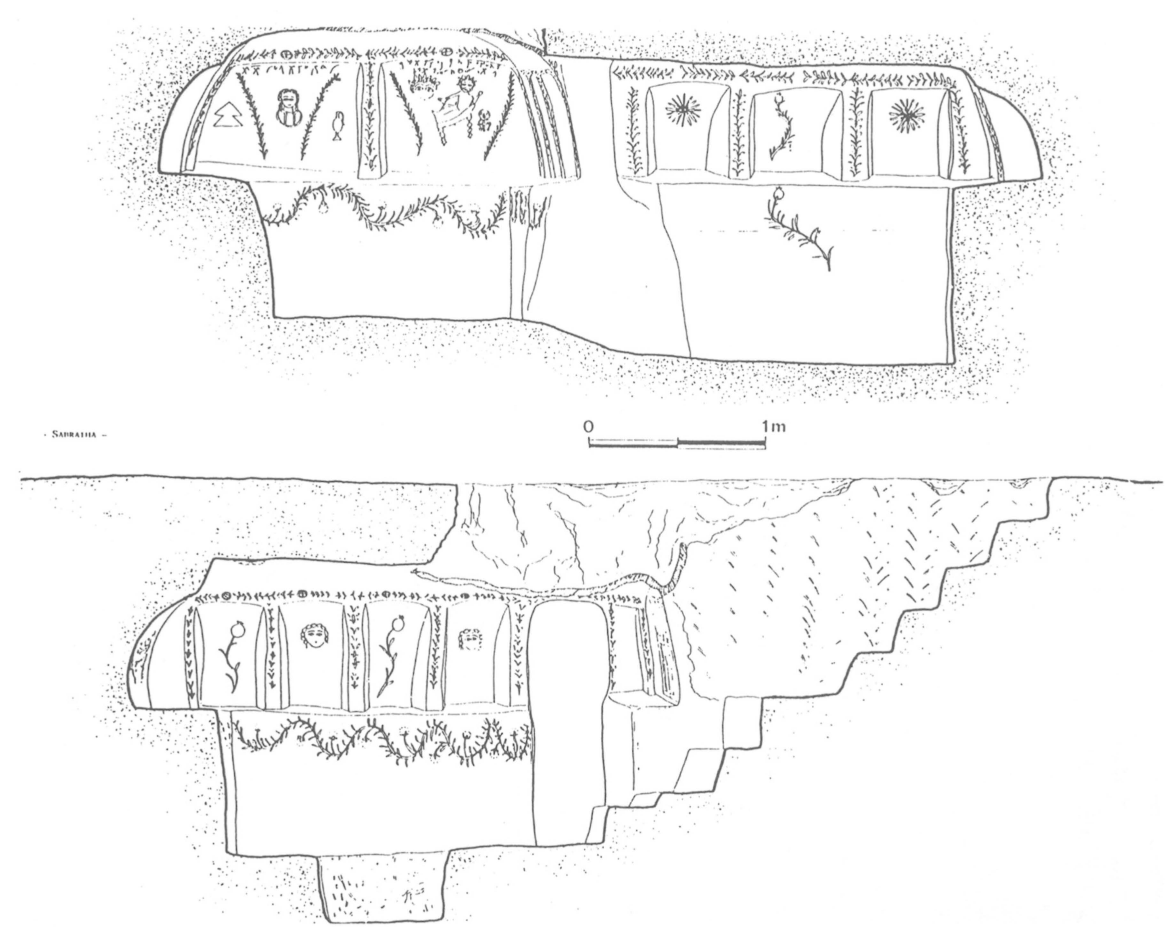


Fig. 8. Sabratha, tombe du «défunt héroïsé» (d'après MABRUK, DI VITA & GARBINI 1978-1979 [1987], fig. 2 et 3).

Dans le domaine de la sculpture, des stèles votives ont été retrouvées dans le périmètre des *emporia*. À Sabratha, le *tophet* en a livré 315 dont les plus anciennes remontent au milieu du IIIe s. av. J.-C., et les plus récentes, à la fin du Ier ap. L'originalité de ces stèles par rapport à celles d'autres cités puniques tient à la fois à leur forme (nombre d'entre elles sont munies de sommets décorés de merlons pointus ou arrondis) et surtout à leur décoration peinte, mono- ou polychrome. Les symboles représentés sur celles-ci sont ceux déjà évoqués pour les amphores (TABORELLI 1992). Cinq spécimens sont ornés de bas-reliefs comme l'était celui trouvé près du mausolée B de la ville (BISI 1968d). Onze stèles sont épigraphes. Peintes, pour la plupart, elles ne sont guère lisibles. D'autre part, les stèles, aujourd'hui disparues, de Gheran, pourraient être rapprochées de certaines des stèles de Carthage, datées du IIIe s. (DI VITA 1968a, p. 78-79). Quant à l'unique stèle trouvée dans l'oasis de Ghadamès et datée du VIe/Ve s., elle présenterait une forte composante orientale (DI VITA 1968a, p. 85-86).

En matière de statuaire, on a découvert à Lepcis Magna deux statues masculines sans tête, dont l'attitude générale est typique de celle des *kouroi* grecs proto-classiques mais dont la position du bras droit et le vêtement renvoient à l'Orient. Deux têtes d'hommes (celles des statues ?) qui sont coiffées soit d'un *calathos*, soit d'un *polos*, l'une imberbe, l'autre barbue, dérivent d'un idéal stylistique emprunté au monde grec. Ces sculptures sont datées de la fin du IIe s. ou du début du Ier (cf. II.17c L'art. Sculpture en ronde-bosse). À Sabratha, outre les statues qui ornent le mausolée B, des fragments de statues grandeur nature ont été retrouvés. Un torse avec des bras et des mains énormes rappelle les terres cuites siciliotes. Une tête de Silène-Dionysos atteste une fois de plus l'influence de l'art alexandrin. Ces sculptures sont toutes datées de la même période qu'à Lepcis Magna (DI VITA 1968a, p. 86-90). La documentation dont nous disposons nous permet donc seulement un aperçu sur une phase tardive de l'architecture et des arts dans les *emporia*, celle de l'époque hellénistique et proto-impériale, très influencée par le monde alexandrin.

2. *Cultes et lieux de cultes*

Si l'archéologie nous a permis de connaître des lieux de culte, sanctuaires à ciel ouvert ou temples, nous devons à des inscriptions dédicatoires rédigées en punique, en néopunique ou en latin, dont les plus anciennes ne remontent cependant qu'au IIe s. av. J.-C., les informations que nous possédons sur le panthéon tripolitain.

Les cultes pratiqués varient selon qu'on se trouve dans les *emporia* ou dans le reste du pays. Et on n'honore pas les mêmes divinités à Sabratha, à Lepcis Magna ou à Oea.

Dans l'hinterland et sur certains points de la côte, les populations révéraient une divinité d'origine égyptienne, vénérée à Siwah, qui, en Tripolitaine, possédait ses caractères propres. Devenue au terme d'une série d'assimilations Jupiter Hammon, elle ne peut cependant pas être confondue avec le dieu punique Baal Hammon (BROUQUIER-REDDÉ 1992b, p. 263).

Des cultes indigènes sont aussi attestés à l'intérieur du pays, mais d'une façon tardive. On n'a, en revanche, aucune trace de tels cultes dans les *emporia*. Là, les divinités vénérées sont essentiellement d'origine phénico-punique, au contraire de ce qu'il en est dans l'hinterland, à l'exception peut-être de l'oasis de Ghadamès, où un relief représentant une scène à caractère votif phénico-punique a été retrouvée. La présence de signes «de Tanit» sur des éléments découverts dans le djebel ou dans le pré-désert ne constitue pas une preuve de la vénération de cette déesse dans ces régions.

Les divinités poliades de Lepcis Magna sont, à la fin de l'époque hellénistique, Shadrapa et Milkashtart. Elles resteront les *Dii Patri* de la cité à l'époque romaine sous le nom de Liber Pater et d'Hercule. Sur le Vieux Forum, un temple dédié à Milkashtart s'élèverait à côté du temple de Liber Pater (BROUQUIER-REDDÉ 1992b, Lepcis Magna, 6, p. 81-86 et p. 88-91).

Une inscription révèle d'autre part le nom d'El Qoné Areṣ qui serait la version phénicienne d'une antique divinité indigène des eaux douces et des sources, assimilée plus tard à Neptune.

Nous n'avons pas trace à ce jour d'autre culte phénico-punique pratiqué à Lepcis. Cependant, des signes «de Tanit» sont figurés sur des amphores découvertes dans des tombes du Ier s. ap. J.-C. (fig. 7), et de nombreuses dédicaces à Vénus, qui doit représenter Astarté, proviennent de la cité. Une stèle, découverte à Tarhuna (fig. 2), dans l'arrière-pays de Lepcis, porte une inscription dans laquelle on a cru pouvoir lire, translittéré en caractères puniques, le nom romain de Tanit, Caelestis (ROSSI & GARBINI 1976-1977, p. 19-20). Une étude plus minutieuse du texte gravé montre désormais que cette inscription est funéraire et non votive, et n'atteste donc nullement le culte de cette déesse (SZNYCER 1982 [1988], p. 196-197; GARBINI 1992).

Dans un *vicus* près de Sabratha, une inscription votive bilingue (fin Ier/début IIe s.), récemment retrouvée, a été dédiée à Baal dans une version et à Saturne dans l'autre. C'est à ce dieu ainsi qu'à Tanit qu'est

vraisemblablement consacré le *tophet* fouillé dans la cité, en usage de la moitié du IIIe s. av. J.-C., à la fin du Ier ap. (TABORELLI 1992, p. 36-37). Le sacrifice de substitution consistait ici en l'offrande d'animaux très jeunes : chèvres, moutons et peut-être gazelles, comme le montrent les quelque cinq mille fragments d'ossements calcinés retrouvés dans les nombreuses urnes cinéraires (BRECCIAROLI TABORELLI 1983; TABORELLI 1992, p. 73-75). Une dédicace à Caelestis, qu'on identifie à Tanit, a été trouvée non loin de l'emplacement du sanctuaire. Le culte de Melqart y est hypothétique. Celui des divinités égyptiennes, Isis et Sérapis, a été introduit à Sabratha, comme à Lepcis où il est également pratiqué, à l'époque hellénistique.

Les divinités poliades d'Oea ne sont connues que sous les apparences des dieux grecs Apollon, qu'on a assimilé à Rashap, et Athéna. Un *tophet*, maintenant détruit, découvert à Gheran (fig. 2), à 10 km à l'O. de la ville, et daté du IIIe s., attesterait le culte de Tanit et de Baal-Hammon (DI VITA 1968b, p. 14-15).

Les témoignages épigraphiques et archéologiques concernant les cultes phénico-puniques, qui vont du IIIe s. av. J.-C. à la fin du IIe ap., datent donc de l'époque hellénistique ou de l'époque romaine. Nous ne disposons ainsi d'aucun élément objectif d'information sur le panthéon primitif, celui de la fondation des *emporia* et des premiers siècles de leur existence.

Il semble bien que le panthéon de Sabratha soit venu de Carthage mais certaines divinités honorées dans cette cité y sont cependant ignorées. Oea qui possède un sanctuaire dédié à Tanit aurait également subi l'influence du panthéon de la métropole punique.

Quant à celui de Lepcis, il fut sans doute importé directement de Phénicie, ce qui expliquerait l'existence de deux dieux inconnus à Carthage, El Qoné Areṣ et Milkashtart (AMADASI GUZZO 1981; DI VITA 1982, p. 550-558, 561-568; BONNET 1988, p. 189-193; XELLA 1991a, p. 82-83; BROUQUIER-REDDÉ 1992a, 1992b, p. 27-30, 228, 249-276).

E. *Survivances culturelles puniques sous l'empire romain*

Les *emporia*, devenus partie intégrante de l'empire romain, ont conservé vivaces leur culture et leurs traditions d'origine. Dans le domaine de la religion, nous avons vu comment certains cultes se perpétuèrent : des noms latins se substituèrent aux noms sémitiques des divinités qu'on n'en continua pas moins à vénérer.

Dans le domaine linguistique, des textes littéraires mais surtout l'épigraphie attestent de la longévité de l'usage du punique dans les villes,

dans les campagnes, et jusque dans le pré-désert où il était depuis Auguste la langue des fermiers libyens (BROGAN 1971, p. 122-128; 1976-1977, p. 125). À Oea, le beau-fils d'Apulée, membre d'une famille cultivée qui parlait le grec et le latin, s'exprimait essentiellement en punique (APUL., *Apol.* 98). Septime Sévère fut gêné par la mauvaise connaissance du latin qu'avait sa sœur, punicophone, quand elle vint à Rome. Lui-même pourtant parlait cette langue avec un fort accent (*S.H.A.*, *Severus* XV 7, XIX 10). Selon Arnobe le Jeune (*Psaumes* 104, 23-27, *PL*, LIII, col. 481), au Ve s., on parlait «des langues puniques du côté des Garamantes», c'est-à-dire dans le S. de la Tripolitaine.

Plusieurs inscriptions, datées des IIIe-IVe s., ont été trouvées dans la région côtière de Tripolitaine, et surtout dans l'intérieur du territoire jusqu'à Bu Njem. Leur originalité consiste dans le fait qu'il s'agit de textes puniques transcrits au moyen d'un alphabet latin. Ils furent d'abord considérés comme «latino-libyques». M. Sznycer proposa de leur donner la dénomination qui est aujourd'hui la leur, «latino-puniques», après que G. Levi Della Vida eut montré que la langue dans laquelle ces textes furent rédigés était le punique. Ces documents, d'ordre funéraire et commémoratif, démontrent la persistance de la langue punique jusqu'à une période tardive, mais aussi les progrès de la romanisation qui apparaissent clairement dans l'usage de l'alphabet latin, inapte cependant à exprimer certains phonèmes du punique. L'onomastique montre, elle aussi, une partielle latinisation. Dans les domaines de la vie publique ou privée, la romanisation apparaît encore dans l'emploi de termes comme *denarius* et *centenarius* ou dans la formule *DMS* (LEVI DELLA VIDA 1963, p. 65-85; SZNYCER 1965; BERTINELLI ANGELI 1969; AMADASI GUZZO 1988b, p. 23-33; 1990b, p. 101-108).

D'autres inscriptions rédigées en punique et en néopunique, ou bilingues, en latin et en néopunique, dont les plus tardives datent de la fin du IIe s. ap. J.-C., attestent des noms de magistratures ou de magistrats ainsi que des titres de fonctions sacerdotales. Elles montrent la survivance des institutions puniques dont l'adaptation aux institutions romaines analogues ne s'est faite que progressivement, mais aussi le processus de romanisation : on inventa d'abord des expressions puniques nouvelles pour désigner des fonctions romaines, on transcrivit ensuite en lettres néopuniques des mots latins. Les équivalences, établies directement ou par périphrase, entre les magistratures romaines et indigènes permettent de mieux saisir les analogies et les différences dans les institutions et la société des deux civilisations. Dans les inscriptions lepcitaines du IIe s., le caractère punique des élites reste perceptible (LEVI DELLA VIDA 1971, p. 457-468; AMADASI GUZZO 1983, 1986b; MATTINGLY 1987, p. 72-77).

BIBLIOGRAPHIE

A. *Abréviations*

1. *Sources gréco-latines*

ANTON. LIBER. = ANTONINUS LIBERALIS
APP. = APPIEN
Hann. = *Histoire d'Hannibal*
Ib. = *Histoire d'Espagne*
Lib. ou *Pun.* = *Histoire de Libye*
APUL., *Apol.* = APULÉE, *Apologia, sive de Magia*
AR., *Av.* = ARISTOPHANE, *Les Oiseaux*
ARR., *An.* = ARRIEN, *Anabase d'Alexandre*
ARSTT., *Pol.* = ARISTOTE, *Politique*
ATH., *Deipnos.* = ATHÉNÉE, *Les Deipnosophistes*
Auct. de vir. illustr. = *Auctores de viris illustribus*
AV., *Or.* = AVIÉNUS, *Ora Maritima*
B. Afr. = *De bello Africo*
CIC., *Verr.* = CICÉRON, *In Verrem actio*
COLUM., *Rust.* = COLUMELLE, *De re rustica*
CURT. = QUINTE-CURCE
DC. = DION CASSIUS
DIOD. = DIODORE DE SICILE
ETIEN. BYZ. = ÉTIENNE DE BYZANCE
EUS., *PE* = EUSÈBE, *Préparation évangélique*
EUTR. = EUTROPE
FLOR. = FLORUS
FRONT., *Strat.* = FRONTIN, *Strategemata*
HDT. = HÉRODOTE
HOM. = HOMÈRE
Il. = *Iliade*
Od. = *Odyssée*
ISOCR. = ISOCRATE
Ev. = *Évagoras*
Phil. = *Philippe*
Itin. ant. = *Antonini itinerarium*
JOS. = FLAVIUS JOSÈPHE
A.J. = *Antiquités judaïques*
C. Ap. = *Contre Apion*
JUST. = JUSTIN
LIV. = TITE-LIVE
MACR., *Sat.* = MACROBE, *Saturnales*
MEL. = POMPONIUS MELA
NEP., Hann. = CORNELIUS NEPOS, *Hannibal*
OR., *Hist.* = OROSE, *Historiarum adversus paganos libri septem*
PAUS. = PAUSANIAS
PLIN., *N.H.* = PLINE L'ANCIEN, *Naturalis historia*
PLUT. = Plutarque
Alex. = *Alexandre*
Cim. = *Cimon*
De Facie = *De facie in orbe lunae*
Moral. = *Moralia*
Per. = *Périclès*
Reg. et imp. apopht. T.Quinct. = *Apophtegmes de rois et de généraux. Titus Quinctius*
Tim. = *Timoléon*
POL. = POLYBE
PS.-LUC., *Syr.* = PSEUDO-LUCIEN, *De Syria dea*
PTOL. = PTOLÉMÉE

SALL., *Jug.* = SALLUSTE, *Jugurtha*
SERV., *in Aen.* = SERVIUS, *In Aeneidem*
S.H.A., Severus = Scriptores historiae Augustae, Septimius Severus
SIL. = SILIUS ITALICUS
STR. = STRABON
TAC., *An.* = TACITE, *Annales*
TERT., *Pall.* = TERTULLIEN, *De pallio*
THEOP., *Phil.* = THÉOPOMPE, *Philippica*
THUC. = THUCYDIDE
VARR., *R.* = VARRON, *Res rusticae*
VAL. MAX. = VALÈRE MAXIME
VEG. = VÉGÈCE
VELL. = VELLEIUS PATERCULUS
VIRG., *En.* = VIRGILE, *Énéide*
ZON. = ZONARAS

2. *Livres bibliques*

Am. = Amos
1Chr. = 1er Chroniques
2Chr. = 2e Chroniques
Dt. = Deutéronome
Esd. = Esdras
Ez. = Ézéchiel
Gn. = Genèse
Is. = Isaïe
Jl = Joël
Jon. = Jonas
Jos. = Josué
Jr. = Jérémie
Lv. = Lévitique
1M. = 1er Maccabées
2M. = 2e Maccabées
Mt. = Matthieu
Nb. = Nombres
Ne. = Néhémie
Os. = Osée
1R. = 1er Rois
2R. = 2e Rois
2S. = 2e Samuel
Za. = Zacharie

3. *Revues*

AAS = Annales Archéologiques de Syrie
AAAS = Annales Archéologiques Arabes Syriennes (nom pris par *AAS* à partir de 1966)
AAEC = Annuario dell'Accademia Etrusca di Cortona
AC = (L')Antiquité Classique
ActaA = Acta Archaeologica
ActaHyp = Acta Hyperborea
AE = Archaiologikè Ephemeris
AEArq = Archivo Español de Arqueología
AFLFC = Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università degli Studi di Cagliari
AfO = Archiv für Orientforschung
AHA = Annales d'Histoire et d'Archéologie
AION = Annali dell'Istituto universitario Orientale di Napoli
AION ASA = Annali del Seminario di Studi del Mondo Classico. Archeologia e Storia Antica
AJA = American Journal of Archaeology
AJBA = (The) Australian Journal of Biblical Archeology
AJPh = American Journal of Philology
AM = Athenische Mitteillungen. Mitteillungen des Deutschen archäologisches Instituts, Athenische Abteilung
AncSoc = Ancient Society

Annales (ESC) = Annales (Économie, Société, Civilisations)
AnSt = Anatolian Studies
AntAfr = Antiquités Africaines
AntJ = (The) Antiquarian Journal
AO = Aula Orientalis
ArchCl = Archeologia Classica
ArchDelt = Archaiologikon Deltion
ArAE = Arabian Archaeology and Epigraphy
ARES = Archivi Reali di Ebla/Studi
ASAtene = Annuario della Scuola Archeologica di Atene e delle missioni italiane in Oriente
ASNP = Annali della Scuola Normale superiore di Pisa
AUC = Anales de la Universidad de Cadiz
BA = (The) Biblical Archaeologist
BAA = Bulletin d'Archéologie Algérienne
BAC = Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques
BAM = Bulletin d'Archéologie Marocaine
BaM = Bagdader Mitteillungen
BAR = (The) Biblical Archeological Review
BArch = Bolletino di Archeologia
BArte = Bolletino d'Arte
BAS = Bullettino Archeologico Sardo
BASOR = Bulletin of the American School of Oriental Studies
BCH = Bulletin de Correspondance Hellénique
BCTH = Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques
BFS = Biblioteca Francescana Sarda
BIFAO = Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale
BiOr = Bibliotheca Orientalis
BJRL = Bulletin of the John Rylands Library
BMB = Bulletin du Musée de Beyrouth
BolNum = Bollettino di Numismatica
BRAH = Boletín de la Real Academia de la Historia
BSA = (The Annual of the) British School at Athens
BSFN = Bulletin de la Société Française de Numismatique
BSGAO = Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran
CahNum = Cahiers Numismatiques
CahTun = Cahiers de Tunisie
CB = Cahiers de Byrsa
CBQ = The Catholical Biblical Quarterly
CEA (Québec) = Cahiers des Études Anciennes (Québec)
CEDAC Carthage = Centre d'Études et de Documentation Archéologique de la Conservation de Carthage
CJ = (The) Classical Journal
CQ = Classical Quarterly
CRAI = Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
DdA = Dialoghi di Archeologia
DHA = Dialogues d'Histoire Ancienne
EI = Eretz Israel
EpAn = Epigraphica Anatolica
EVO = Egitto e Vicino Oriente
GLECS = Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques
GM = Göttinger Miszellen. Beiträge zur ägyptologischen Diskussion
GNS = Gazette Numismatique Suisse
G&R = Greece and Rome
HambBeitrA = Hamburger Beiträge zur Archäologie
IEJ = Israel Exploration Journal
IJNA = (The) International Journal of Nautical Archaeology and Underwater Exploration
IM = Istanbuler Mitteilungen
INJ = Israel Numismatic Journal
JA = Journal Asiatique
JANES = (The) Journal of the Ancient Near Eastern Society of Columbia University
JAOS = Journal of the American Oriental Society
JARCE = Journal of the American Research Center in Egypt
JCS = Journal of Cuneiform Studies
JESHO = Journal of the Economic and Social History of the Orient
JHS = Journal of Hellenic Studies
JKF = Jahrbuch für Kleinasiatische Forschungen
JMedA = Journal of Mediterranean Archaeology
JMedS = Journal of Mediterranean Studies
JNG = Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte

JNES = Journal of Near Eastern Studies
JPS = Journal of Persian Studies
JPOS = Journal of the Palestinian Oriental Society
JRGZ = Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums
JRS = Journal of Roman Studies
JSav = Journal des Savants
LibAnt = Libya Antiqua
LOAPL = Langues Orientales Anciennes. Philologie et Linguistique
LS = Libyan Studies
MDAIR = Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Römische Abteilung
MeditArch = Mediterranean Archaeology. Australian and New Zealand Journal for the Archaeology of the Mediterranean World
MEFRA = Mélanges de l'École Française de Rome (Antiquités)
MM = Madrider Mitteilungen
MN = Museum Notes
MUSJ = Mélanges de l'Université Saint-Joseph
NBAS = Nuovo Bolletino Archeologico Sardo
NC = (The) Numismatic Chronicle
NNA = Nordisk Numismatisk Årsskrift. Scandinavian Numismatic Journal
NotSc = Notizie degli Scavi di Antichità
NRCY = Numismatic Report of Cyprus
OA = Oriens Antiquus
OLP = Orientalia Lavaniensia. Periodica
OpArch = Opuscula Archaeologica
Or = Orientalia
OxfJA = Oxford Journal of Archaeology
PBSR = Papers of the British School at Rome
PCPhS = Proceedings of the Cambridge Philological Society
PEQ = Palestine Exploration Quarterly
PP = Parola del Passato
PrPrSoc = Proceedings of the Prehistoric Society
QAL = Quaderni di Archeologia della Libia
QuadCagl = Quaderni della Soprintendenza Archeologica per le province di Cagliari e Oristano
QDAP = Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine
RA = Revue d'Assyriologie et d'Archéologie Orientale
RAfr = Revue Africaine
RANL = Rendiconti dell'Accademia Nazionale dei Lincei
RArch = Revue Archéologique
RB = Revue Biblique
RBN = Revue Belge de Numismatique
RDAC = Report of the Department of Antiquities of Cyprus
RdL = Revue du Louvre
REA = Revue des Études Anciennes
REG = Revue des Études Grecques
REJ = Revue des Études Juives
REPPAL = Revue des Études Phéniciennes-Puniques et des Antiquités Libyques
RevMen = Revista de Menorca
RFIC = Rivista di Filologia e Istruzione Classica
RhM = Rheinisches Museum
RHR = Revue d'Histoire des Religions
RIN = Rivista Italiana di Numismatica e scienze affini
RINASA = Rivista dell'Istituto Nazionale di Archeologia e Storia dell'Arte
RivArch = Rivista di Archeologia
RN = Revue Numismatique
RPARA = Rendiconti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia
RSA = Rivista Storica dell'Antichità
RSF = Rivista di Studi Fenici
RStudOr = Rivista degli Studi Orientali
RTun = Revue Tunisienne
RUC = Revista de la Universidad Complutense
ScAnt = Scienze dell'Antichità
SCO = Studi Classici e Orientali
SEAP = Studi di Egittologia e Antichità Puniche
SEL = Studi Epigrafici e Linguistici sul Vicino Oriente Antico
SEt = Studi Etruschi
SicArch = Sicilia archeologica : Rassegna Quadrimestrale di studi, notizie e documentazione
SMEA = Studi Micenei ed Egeo-Anatolici
SMSR = Studi e Materiali di Storia delle Religioni
SNR = Schweizerische Numismatische Rundschau
StudMagr = Studi Magrebini

StudSard = Studi Sardi
StudUrb = Studi Urbinati
TAPhA = Transactions and Proceedings of the American Philological Association
UF = Ugarit-Forschungen. International Jahrbuch für die Altertumskunde Syrien Palästinas
VO = Vicino Oriente
WO = Die Welt des Orients
ZA = Zeitschrift für Assyriologie und vorderasiatische Archäologie
ZAW = Zeitschrift für die Alttestamentliche Wissenschaft
ZDMG = Zeitschrift der Deutschen Morgendländischen Gesellschaft
ZDPV = Zeitschrift der Deutschen Palästina-Vereins
ZPE = Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik

4. *Collections*

AOAT = Alter Orient und Altes Testament
BAC = Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques
BAH = Bibliothèque Archéologique et Historique de l'Institut Français d'Archéologie de Beyrouth
BEFAR = Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome
CEFR = Collection de l'École Française de Rome
EAE = Excavaciónes Arqueológicas en España
EPRO = Études Préliminaires aux Religions Orientales dans l'Empire romain
JDAI = Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts
LAPO = Littératures Anciennes du Proche-Orient
OAC = Orientis Antiqui Collectio
OBO = Orbis Biblicus et Orientalis
OLA = Orientalia Lovaniensia. Analecta
PUT = Publications de l'Université de Tunis, Faculté des Lettres
RGCT = Répertoire Géographique des Textes Cunéiformes
SAA = State Archive of Assyria
SIMA = Studies in Mediterranean Archaeology
TMAI = Trabajos del Museo Arqueológico de Ibiza
TMO = Travaux de la Maison de l'Orient

5. *Livres*

ABL = WATERMAN L., *Royal Correspondence of the Assyrian Empire Translated into English, with a Transliteration of the Text and Commentary* I-IV, Ann Arbor 1930-1936.
ACFP 1 = *Atti del I Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici. Roma 5-10 novembre 1979* I-III, Rome 1983.
ACFP 2 =*Atti del II Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici. Roma 9-14 novembre 1987* I-III, Rome 1991.
ACFP 3 = *Atti del III Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici.Tunisi 11-16 novembre 1991* (sous presse)
ANET = PRITCHARD J.B. (éd.), *Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament*, Princeton 1969[3].
ANRW = *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt. Geschichte und Kultur Roms in Spiegel der neueren Forschung*
ARAB = LUCKENBILL D.D., *Ancient Records from Assyria and Babylonia* I-II, Chicago 1926-1927.
ARI = GRAYSON A.K., *Assyrian Royal Inscriptions* I-II, Wiesbaden 1972-1976.
BES, 1964-1980 = TEIXIDOR J., *Bulletin d'Épigraphie Sémitique (1964-1980)*, Paris 1986.
Byblos I = DUNAND M., *Fouilles de Byblos* I. *(1926-1932)*, Paris 1939.
Byblos II = DUNAND M., *Fouilles de Byblos* II. *(1933-1938)*, Paris 1954.
Byblos V = DUNAND M. & CAUVIN J., *Fouilles de Byblos* V. *L'architecture, les tombes, le matériel domestique, des origines néolithiques à l'avènement urbain*, Paris 1973.
CAH = Cambridge Ancient History
Catalogue 1986 = *Les Phéniciens et le monde Méditerranéen* (resp. scient. E. Gubel), Bruxelles 1986.
CIE = Corpus Inscriptionum Etruscarum
CIG = Corpus Inscriptionum Graecarum
CIS = Corpus Inscriptionum Semiticarum
DBS = Dictionnaire de la Bible, Supplément
DCPP = LIPIŃSKI E. (éd.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, Bruxelles - Paris 1992.

Dizionario = AMADASI GUZZO M.G., BONNET C., CECCHINI S.M. & XELLA P., *Dizionario della civilta fenicia*, Rome 1992.
FGH = JACOBY F., *Die Fragmente der Griechischen Historiker*, Paris - Leyde 1923-1953.
FHG = MÜLLER C., *Fragmenta Historicorum Graecorum* I-IV, Paris 1841-1883.
GGM = MÜLLER C., *Geographici Graeci Minores* I-III, Paris 1855-1861.
HAAN = GSELL St., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* I-VIII, Paris 1913-1928.
ICO = AMADASI GUZZO M.G., *Le iscrizioni fenicie e puniche delle colonie in Occidente*, Rome 1967.
ICS = MASSON O., *Les inscriptions chypriotes syllabiques*, Paris 1961; 1983[2].
ID = *Inscriptions de Délos*, Paris 1926-1972.
IG = *Inscriptiones Graecae*
IGCH = THOMPSON M., MØRKHOLM O. & KRAAY C.M., *An Inventory of Greek Coin Hoards*, New York 1973.
IGLS = JALABERT J., MOUTERDE R. *et al.*, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Paris 1929ss.
IGRR = CAGNAT R., *Inscriptiones Graecae ad Res Romanas pertinentes*, Paris 1906-1927.
IPT = LEVI DELLA VIDA G. & AMADASI GUZZO M.G., *Iscrizioni puniche della Tripolitania (1927-1967)*, Rome 1987.
K = texte cunéiforme de Küyünjik selon la numérotation des collections du British Museum
KAI = DONNER H. & RÖLLIG W., *Kanaanäische und aramäische Inschriften* I-III, Wiesbaden 1966-1969 (éd. rev.).
KTU = DIETRICH M., LORETZ O. & SANMARTÍN S., *Die keilalphabetischen Texte aus Ugarit*. I *Transkription* (AOAT 24/1), Kevelaer - Neukirchen - Vluyn 1976.
Missione Malta 1964-1973 = AA. VV. *Missione archeologica italiana a Malta*, Rome 1964-1973.
Monte Sirai I = AA. VV., *Monte Sirai* I, Rome 1964.
Monte Sirai II = AA. VV., *Monte Sirai* II, Rome 1965.
Monte Sirai III = AA. VV., *Monte Sirai* III, Rome 1966.
Monte Sirai IV = AA. VV., *Monte Sirai* IV, Rome 1967.
ND = texte cunéiforme de Nimroud
NESE = DEGEN R., MÜLLER W.W. & RÖLLIG W., *Neue Ephemeris für Semitische Epigraphik* I, Wiesbaden 1972; II, Wiesbaden 1974.
OGIS = DITTENBERGER W., *Orientis Graeci Inscriptiones Selectae*, Leipzig 1903-1905.
PL = J.-P. MIGNE, *Patrologia Latina*, Paris 1844-1855.
PRU = NOUGAYROL J. & VIROLLEAUD Ch., *Le palais royal d'Ugarit* II-VI, Paris 1955-1970.
RAO I = CLERMONT-GANNEAU Ch., *Recueil d'archéologie orientale* I, Paris 1985.
RES = *Répertoire d'Épigraphie Sémitique*, Paris 1905-
RIMA 2 = GRAYSON A.K., *Assyrian Rulers of the Early First Millennium BC* I. *(1114-859 BC), The Royal Inscriptions of Mesopotamia. Assyrian Periods* Vol. 2, Toronto - Buffalo - Londres 1991.
RS = *Ras Shamra* (sigle d'inventaire des tablettes de Ras Shamra-Ougarit)
RSO I = CALLOT O., *Ras Shamra-Ougarit* I, *Une maison à Ougarit*, Paris 1983.
RSO III = YON M. (ss dir.), *Ras Shamra-Ougarit* III, *Le centre de la ville (38e-44e campagnes, 1978-1984)*, Paris 1987.
RSO VI = YON M. (ss dir.), *Ras Shamra-Ougarit* VI, *Arts et industries de la pierre*, Paris 1991.
RSO VII = BORDREUIL P. (ss dir.), *Ras Shamra-Ougarit* VII, *Une bibliothèque au Sud de la ville*, Paris 1991.
Sarepta I = ANDERSON W.P., *The Late Bronze and Iron Age Strata of Area II, Y*, Beyrouth 1988.
Sarepta II = KHALIFEH I.A., *The Late Bronze and Iron Age Periods of Area II, X*, Beyrouth 1988.
Sarepta III = KOEHL R.B., *The Imported Bronze and Iron Age Wares from Area II, X*, Beyrouth 1985.
Sarepta IV = PRITCHARD J.B., *The Objects from Area II, X*, Beyrouth 1988.
SNG Cop, Phoenicia = *Sylloge Nummorum Graecorum, Copenhague (The Royal Collections of Coins and Medals, Danish National Museum)*, Copenhague 1961.
SNG Delepierre = *Sylloge Nummorum Graecorum, France, Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles, Collection Jean et Marie Delepierre*, Paris 1983.
SNG France 2 = *Sylloge Nummorum Graecorum, France* 2, *Cabinet des Médailles, Cilicie*, Paris 1993.
Studia Phoenicia 1-2 = GUBEL E., LIPIŃSKI E. & SERVAIS-SOYEZ B. (éds), I. *Redt Tyrus/Sauvons Tyr; II. Histoire phénicienne/Fenicische geschiedenis*, Louvain 1983.
Studia Phoenicia 3 = GUBEL E. & LIPIŃSKI E (éds), *Phoenicia and its Neighbours*, Louvain 1985.
Studia Phoenicia 4 = BONNET C., LIPIŃSKI E. & MARCHETTI P. (éds), *Religio Phoenicia*, Namur 1986.
Studia Phoenicia 5 = LIPIŃSKI E. (éd.), *Phoenicia and the East Mediterranean in the First Millenium B.C.*, Louvain 1987.
Studia Phoenicia 6 = LIPIŃSKI E. (éd.), *Carthago*, Louvain 1988.
Studia Phoenicia 9 = HACKENS T. & MOUCHARTE G. (éds), *Numismatique et histoire économique phéniciennes et puniques*, Louvain-la-Neuve 1992.

Studia Phoenicia 10 = DEVIJVER H. & LIPIŃSKI E. (éds), *Punic Wars*, Louvain 1989.
Studia Phoenicia 11 = LIPIŃSKI E. (éd.), *Phoenicia and the Bible*, Louvain 1991.
Sukas I = RIIS P.J., *The Nord-East Sanctuary and the First Settling of Greeks in Syria and Palestine*, Copenhague 1970.
Sukas II = PLOUG G., *The Aegean, Corinthian and Eastern Greek Pottery and Terracottas*, Copenhague 1973.
Sukas IV = THRANE H., *A Middle Bronze Age collective grave on Tell Sukas*, Copenhague 1978.
Sukas VI = RIIS P.J., *The Graeco-Phoenician Cemetery and Sanctuary at the Southern Harbour*, Copenhague 1978.
Sukas VII = BUHL M.-L., *The Neasr Eastern Pottery and Objects of Other Materials from the Upper Strata*, Copenhague 1983.
Sukas VIII = LUND J., *The Habitation Quarters*, Copenhague 1986.
Tharros VII = *RSF* 9 (1981) p. 29-119.
Tharros VIII = *RSF* 10 (1982) p. 37-127.
Tharros IX = *RSF* 11 (1983) p. 49-111.
Tharros XIII = *RSF* 15 (1987) p. 75-102.
Tharros XV-XVI = *RSF* 17 (1989) p. 249-306.
Tharros XVII = *RSF* 19 (1991) p. 159-237.
TLE = PALLOTTINO M., *Thesaurus Linguae Etruscae*, Florence 1968².
TO I = CAQUOT A., SZNYCER M. & HERDNER A., *Textes Ougaritiques* I, *Mythes et légendes*, Paris 1974.
Torre del Mar 1988 = SCHUBART H. (éd.), *Forschungen zur Archäologie und Geologie im Raum von Torre del Mar 1983/84*, Mayence 1988.
TSSI III = GIBSON J.C.L., *Textbook of Syrian Semitic Inscriptions III. Phoenician Inscriptions*, Oxford 1982.
TUAT= Texte aus der Umwelt des Alten Testaments
Ugaritica V = NOUGAYROL J., LAROCHE E., VIROLLEAUD Ch. & SCHAEFFER C.F.A., *Ugaritica* V, Paris 1968.

B. *Liste bibliographique*

AA. VV. 1969a : *Tartessos y sus problemas (Jerez de la Frontera, septiembre 1968)*, Barcelone 1969.
— 1969b : *Ricerche puniche ad Antas* (Studi semitici 30), Rome 1969.
— 1981 : *La religione fenicia. Matrici orientali e sviluppi occidentali* (Studi Semitici 53), Rome 1981.
— 1983 : *Fenici e Arabi nel Mediterraneo (Roma, 12-13 ottobre 1982)*, Rome 1983.
— 1984 : *Adonis. Relazioni del Colloquio in Roma, 22-23 maggio 1981*, Rome 1984.
— 1986 : *La statua marmorea di Mozia e la scultura di stile severo in Sicilia (Atti della giornata di studio, Marsala 1 Giugno 1986)*, Rome 1988.
— 1988 : *I Fenici*, Milan 1988².
— 1989 : *Mozia*, Rome 1989.
— 1990a : "Tell Kazel. Syria. AUB Museum Excavations 1985-1987. Preliminary Reports", *Berytus* 38 (1990) p. 7-124.
— 1990b : *I gioielli di Tharros*, Rome 1990.
— 1990c : *Senorbì. Museo Sa Domu Nosta*, Cagliari 1990.
— 1992a : *Lixus. Actes du Colloque ... Larache, 8-11 novembre 1989* (CEFR 166), Rome 1992.
— 1992b : *Lo scavo di via Brenta a Cagliari. I livelli fenicio-punici e romani* (*QuadCagl* 9 suppl.), Cagliari 1992.
ABOU-ASSAF A., BORDREUIL P. & MILLARD A.R. 1982 : *La statue de Tell Fekherye et son inscription bilingue assyro-araméenne*, Paris 1982.
ABOU HAMED M. 1974-1975 : "Archaeological News 1973-1974 (Tripolitaine)", *LibAnt* 11-12 (1974-1975) p. 297-302.
ACANFORA M.O. 1948 : "Panormo punica", *Memorie. Accademia Nazionale dei Lincei* 8, 1 (1948) p. 197-248.
ACQUARO E. 1971a : *I rasoi punici*, Rome 1971.
— 1971b : "Sulla lettura di un tipo monetale punico", *RIN* 73 (1971) p. 25-32.
— 1974a : "Il tipo del toro nelle monete puniche di Sardegna e la politica barcide in Occidente", *RSF* 2 (1974) p. 105-107.
— 1974b : *Le monete puniche del Museo Nazionale di Cagliari. Catalogo*, Rome 1974.
— 1975a : "Problematica e prospettive degli studi di numismatica punica", *Quaderni ticinesi di numismatica e antichità classiche* 4 (1975) p. 97-108.

— 1975b : "Uova di struzzo dipinte dalla necropoli occidentale di Cagliari (Tuvixeddu)", *RSF* 3 (1975) p. 207-211.
— 1976 : "Componenti etrusco-ioniche nella glittica tharrense", *RSF* 4 (1976) p. 167-170.
— 1977 : *Amuleti egiziani ed egittizzanti del Museo Nazionale di Cagliari*, Rome 1977.
— 1979a : "Olbia I", *RSF* 7 (1979) p. 45-48.
— 1979b : "Ancora sulla glittica punica di Sardegna", *OA* 18 (1979) p. 277-280.
— 1980 : "Olbia II", *RSF* 8 (1980) p. 71-77.
— 1981 : "Uova di struzzo dipinte da Bithia", *OA* 20 (1981) p. 57-65.
— 1982a : *Arte e cultura punica in Sardegna*, Sassari 1982.
— 1982b : "Note di glittica punica 1-3", *OA* 21 (1982) p. 198-201.
— 1983-1984 : "Su i 'itratti barcidi' delle monete puniche", *Rivista storica dell'antichità* 13-14 (1983-1984) p. 83-86.
— 1983a : "Nuove ricerche a Tharros", *ACFP* 1, p. 624-631.
— 1983b : "L'espansione fenicia in Africa", AA. VV. 1983, p. 23-61.
— 1983c : "Antropologia e antichità fenicio-puniche", *Antropologia contemporanea* 6 (1983) p. 43-49.
— 1983d : "Note di glittica punica 4-5", *AEArq* 56 (1983) p. 235-237.
— 1984 : *Arte e cultura punica in Sardegna*, Sassari 1984.
— 1985 : "Note de glittica punica : Il giorno del cacciatore", *NBAS* 2 (1985) p. 193-200.
— 1986a : "Motivi iconografici negli scarabei ibicenchi", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t. 2, p. 105-110.
— 1986b : "La barca di papiro nella glittica punica di Sardegna", *Studi in onore di E. Bresciani*, Pise 1986, p. 13-19.
— 1987 : "Il ripostiglio monetale punico di Cagliari", *BolNum* 9 (1987) p. 29-141.
— 1988a : "Ricerche di numismatica punica : riletture e proposte", *RIN* 90 (1988), p. 51-55.
— 1988b : "Gli scarabei e gli amuletti", AA. VV. 1988, p. 394-403.
— 1988c : "Fenici ed Etruschi", AA. VV. 1988, p. 532-537.
— 1989a : *Scavi al tofet di Tharros. Le urne dello scavo Pesce* I, Rome 1989.
— 1989b : "Studi e ricerche di numismatica punica", *Monete puniche nelle collezioni italiane* (*BolNum*, Monografia 6.1), Rome 1989, p. 7-11.
— 1989c : "Les émissions du 'soulèvement libyen' : types, ethnies et rôles politiques", *Studia Phoenicia* 10, p. 137-144.
— 1991a : "Tharros tra Fenicia e Cartagine", *ACFP* 2, p. 547-558.
— 1991b : "La monetazione punica dell'Africa del Nord, della Sardegna e della Sicilia", *A Survey of Numismatic Research 1985-1990* I, Bruxelles 1991, p. 126-130.
— 1992 : "La pittura nel mondo punico : per un recupero di note antiquarie", *AEArq* 65 (1992) p. 296-301.
ACQUARO E., BARTOLONI P., CIASCA A. & FANTAR M.H. 1973 : *Prospezione archeologica al Capo Bon* I, Rome 1973.
ACQUARO E. & COSTA A.M. 1979 : "Un ripostiglio monetale sardo-punico del Sulcis (Santadi - Cagliari)", *RIN* 81 (1979) p. 7-17.
ACQUARO E., GODART L., MAZZA F. & MUSTI D. (éds) 1988 : *Momenti precoloniali nel Mediterraneo antico*, Rome 1988.
ACQUARO E. & MANFREDI L.I. 1989 : "Rassegna di numismatica punica 1986-1988", *SEAP* 5 (1989) p. 5-65.
— 1992 : "Rassegna di numismatica punica 1989-1991", *SEAP* 10 (1992) p. 7-70.
ACQUARO E., MOSCATI S. & UBERTI M.L. 1975a : *Anecdota Tharrica* (Collezione di Studi fenici 5), Rome 1975.
— 1975b : *La collezione Biggio. Antichità puniche a Sant'Antioco*, Rome 1975.
ACQUARO E. & PERNIGOTTI S. (éds) 1992 : *Sabatino Moscati : Bibliografia degli scritti 1943-1991*, Pise 1992.
D'AGOSTINO B. 1977 : "Tombe principesche dell'orientalizzante antico da Pontecagnano", *Monumenti antichi dell'Accademia dei Lincei* 47 (1977) (Miscellanea 2, 1) p. 48.
AGUS P. 1983 : "Il Bes di Bithia", *RSF* 11 (1983) p. 41-47.
AHARONI Y. 1964 : *Excavations at Ramat Rahel. Seasons 1961 and 1962*, Rome 1964.
— 1972 : "Ramat-Rahel", *DBS* IX, 1972, col. 1093-1101.
AIMÉ-GIRON N. 1934 : "Un naos phénicien de Sidon", *BIFAO* 34 (1934) p. 31-42.
AKKARI WERRIEMI J. 1982 : "Reconnaissances archéologiques et découverte d'un mausolée libyco-punique à Hr Bourgou près de Midoun (Jerba)", *Actes du Colloque sur l'Histoire de Jerba, Avril 1982*, Tunis 1986, p. 1-10.
— 1985 : "Un témoignage spectaculaire sur la présence libyco-punique dans l'île de Jerba : le mausolée de Henchir Bourgou", *REPPAL* 1 (1985) p. 189-196.
ALBRIGHT W.F. 1942 : "Two Cressets from Marissa and the Pillars Jachin and Boaz", *BASOR* 85 (1942) p. 18-27.

— 1949a : "The So-called Enigmatic Inscription from Byblos", *BASOR* 116 (1949) p. 12-14.
— 1949b : *The Archaeology of Palestine*, Harmondsworth 1949.
— 1961 : "The Role of the Canaanites in the History of Civilization, The Bible and the Ancient Near East", WRIGHT E.G. (éd.), *Essays in Honor of W.F. Albright*, New York 1961, p. 328-362 (édition révisée d'un article paru dans *Studies in the History of Culture* [The Waldo H. Leland Volume], Menasha Wisc. 1942, p. 11-50).
— 1969 : *The Proto-Sinaitic Inscriptions and their Decipherment*, Cambridge Mass. 1969².
— 1975 : "Syria, the Philistines and Phoenicia", *CAH* II 2, 1975³, p. 507-536.
ALEXANDROPOULOS J. 1989 : "Considérations sur les derniers monnayages de bronze de la Carthage punique", *BSFN* 44 (1989) p. 533-538.
— 1991 : "La cité phénico-punique de Malaga d'après la numismatique", GRAN-AYMERICH J. (éd.), 1991, p. 147-151.
— 1992 : "Le monnayage de Lixus : un état de la question", AA. VV. 1992a, p. 249-254.
ALFARO ASINS C. 1988 : *Las monedas de Gadir/Gades*, Madrid 1988.
ALMAGRO BASCH M. 1966 : *Las estelas decoradas del sudoeste peninsular*, Madrid 1966.
ALMAGRO-GORBEA M.J. 1967 : *Excavaciones Arqueologicas en Ibiza* (EAE 56), Madrid 1967.
— 1986 : *Orfebrería fenicio-punica del Museo Arqueologico Nacional*, Madrid 1986.
— 1991 : "El mundo orientalizante en la Península Ibérica", *ACFP* 2, p. 573-599.
ALMAGRO-GORBEA M., DOMÍNGUEZ DE LA CONCHA A. & LÓPEZ-AMBITE F. 1990 : "Cancho Roano. Un palacio orientalizante en la Península Ibérica", *MM* 31 (1990) p. 251-308.
ALONSO-NÚÑEZ J.M. 1990 : "Trogue-Pompée sur Carthage", *Karthago* 22 (1990) p. 11-19.
ALT A. 1955 : "Ergänzungen zu den phönikischen Inschriften von Karatepe", *WO* 2 (1955) p. 172-183.
ALVAR J. & BLÁZQUEZ J.M. (éds) 1993 : *Los enigmas de Tarteso*, Madrid 1993.
AMADASI GUZZO M.G. 1980 : "La bilingue fenicio-ittita geroglifica di Karatepe", *VO* 3 (1980) p. 85-102.
— 1981 : "Les divinités dans les inscriptions puniques de Tripolitaine : essai de mise au point", *BCTH*, n.s., 17 B (1981) p. 189-196.
— 1983 : "Una grande famiglia di Lepcis in rapporto con la ristrutturazione urbanistica della città (I sec. a. C. - I sec. d. c.)", *Architecture et Société de l'archaïsme grec à la fin de la république romaine, Actes du colloque..., Rome, 2-4 déc. 1980* (CEFR 66), Rome 1983, p. 377-384.
— 1986a : *Scavi a Mozia. Le iscrizioni*, Rome 1986.
— 1986b : "L'onomastica nelle iscrizioni puniche tripolitane", *RSF* 14 (1986) p. 21-51.
— 1986c : "La documentazione epigrafica dal *tofet* di Mozia e il problema del sacrificio *molk*", *Studia Phoenicia* 4, p. 189-207.
— 1988a : "La pittura", AA. VV. 1988, p. 448-455.
— 1988b : "Cultura punica e cultura latina in Tripolitania, osservazioni in base alle iscrizioni puniche e alle iscrizioni bilingui", *Bilinguismo e biculturalismo nel mondo antico, Atti del colloquio interdisciplinare, Pise, sept. 1987*, Pise 1988, p. 23-33.
— 1988c : "Sacrifici e banchetti : Bibbia ebraica e iscrizioni puniche", *Sacrificio e società nel mondo antico*, Rome 1988, p. 97-122.
— 1989-1990 : "Per una classificazione delle iscrizioni votive di dono", *Scienze dell'Antichità* 3-4 (1989-1990) p. 825-843.
— 1990a : *Iscrizioni fenicie e puniche in Italia*, Rome 1990.
— 1990b : "Stato degli studi sulle iscrizioni latino-puniche della Tripolitania", *L'Africa Romana* 7 (1990) p. 101-108.
— 1992a : "Varia Phoenicia", *RSF* 20 (1992) p. 95-104.
— 1992b : "Astarte in trono", HELTZER, SEGAL & KAUFMAN (éds) 1992, p. 165-180.
— 1992c : "Grotta Regina", *DCPP*, p. 197.
— sous presse : "Nomi latini in iscrizioni puniche : Circolazioni culturali nel Mediterraneo antico", *Atti della VI Giornata di Studi Camito - semitici e Indoeuropei, Sassari 24 - 27 aprile 1991*, sous presse
AMADASI GUZZO M.G. & BONNET C. 1991 : "Anthroponymes phéniciens et anthroponymes grecs : remarques sur leurs correspondances", *SEL* 8 (1991) p. 1-21.
AMADASI GUZZO M.G. & BRANCOLI I. 1965 : "La necropoli", *Monte Sirai* II, p. 95-121.
AMADASI GUZZO M.G., COACCI POLSELLI G. & TUSA V.1979 : *Grotta Regina* II. *Le iscrizioni puniche*, Rome 1979.
AMADASI GUZZO M.G. & GUZZO P.G. 1986 : "Di Nora, di Eracle Gaditano e della più antica navigazione fenicia", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t. 2, p. 59-71.
AMADASI GUZZO M.G. & KARAGEORGHIS V. 1977 : *Kition* III. *Inscriptions phéniciennes*, Nicosie 1977.
AMANDRY P. 1958 : "Objets orientaux en Grèce et en Italie aux VIII et VII siècles avant J.C.", *Syria* 35 (1958), p. 73-109.
AMELING W. 1990 : "Κοινὸν τῶν Σιδωνίων", *ZPE* 81 (1990) p. 189-199.

— 1993 : *Karthago. Studien zu Militär, Staat und Gesellschaft*, Munich 1993.
AMIRAN R. 1963 : *The Ancient Pottery of Eretz-Israel*, Jérusalem 1963.
ANDERSEN L. 1988 : "Greek Epic and Greek Mythology and their Links with the Near East", *ActaHyp* 1 (1988) p. 33-43.
ANDERSON W.P. 1987 : "The Kilns and Workshops of Sarepta (Sarafand), Lebanon", *Berytus* 35 (1987) p. 41-66.
ANDRAE W. 1943 : *Die Kleinfunde von Sendschirli: Ausgrabungen in Sendschirli* V, Berlin 1943.
ANELLO P. 1986 : "Il trattato del 405/4 a.C. e la formazione della 'eparchia' punica di Sicilia", *Kokalos* 32 (1986) p. 1-65.
ANGIOLILLO S. 1981 : *Mosaici antichi in Italia. Sardinia*, Rome 1981.
ANNABI M.K. 1981 : "Fouille d'un quartier punique au Kram", *CEDAC Carthage* 4 (1981) p. 26-27.
ANTONIADIS L. 1981 : "L'institution de la royauté en Chypre antique", *Kypriakai Spoudai* 45 (1981) p. 29-53.
ANZIANI D. 1912 : "Nécropoles puniques du Sahel Tunisien", *MEFR* 22 (1912) p. 245-303.
AP-THOMAS D.R. 1973 : "The Phoenicians", WISEMAN (éd.) 1973, p. 259-286.
ARANEGUI C., BELÉN M., FERNÁNDEZ MIRANDA M. & HERNÁNDEZ E. 1992 : "La recherche archéologique espagnole à Lixus : bilan et perspectives", AA. VV. 1992a, p. 7-15.
ARCHI A. (éd.) 1988 : "Eblaite Personal Names and Semitic Name-giving", *ARES* 1 (1988) p. 119-151.
ARIAS P.E. 1988 : "Conclusioni", AA. VV. 1986, p. 143-148.
ARNAUD D. 1982 : "Une lettre du roi de Tyr au roi d'Ugarit. Milieux d'affaires et de culture en Syrie à la fin de l'Âge du Bronze Récent", *Syria* 59 (1982) p. 101-107.
— 1984 : "La Syrie du Moyen-Euphrate sous le protectorat hittite : l'administration d'après trois lettres inédites", *AO* 2 (1984) p. 179-188.
— 1987 : *Les lettres d'El Amarna* (LAPO), Paris 1987.
— 1992 : "Les ports de la 'Phénicie' à la fin de l'âge du Bronze Récent (XIV-XIII siècles) d'après les textes cunéiformes de Syrie", *SMEA* 30 (1992) p. 179-194.
ARRIBAS A. & ARTEAGA O. 1975 : *El yacimiento fenicio de la desembocadura del Río Guadalhorce (Malaga)*, Grenade 1975.
ARTEAGA O. & MESADO N. 1979 : "Vinaragell", *MM* 20 (1979) p. 107-132.
ARTHUR P. 1983 : "Hellenistic and Roman Sites at Marsa Gesirah, near Misurata", *LS* 14 (1983) p. 122-137.
ARTIZZU D. 1993 : "Annotazioni sulle stele a figurazione maschile del tophet di Mozia", *SicArch* 26 (1993) p. 75-97.
ASHERI D. 1988 : "Carthaginians and Greeks", *CAH* IV, 1988[2], p. 739-780, 882-886.
ASTOUR M.C. 1965a : "The Origin of the Terms 'Canaan', 'Phoenician', and 'Purple'", *JNES* 24 (1965) p. 346-350.
— 1965b : *Hellenosemitica. An Ethnical and Cultural Study in West Semitic Impact on Mycenaean Greece*, Leyde 1965.
ÅSTRÖM P. 1989 : "Early Connections between Anatolia and Cyprus", *Anatolia and the Ancient Near East. Studies in honour of T. Ögzüç*, Ankara 1989, p. 15-17.
— (éd.) 1992 : *Acta Cypria (Acts of an International Congress on Cypriote Archaeology Held in Göteborg on 22-24 Augustus 1991)*, Part 3 (SIMA, Pocket-book 120), Partille 1992.
ASTRUC M. 1937 : "Nouvelles fouilles à Djidjelli", *RAfr* 30 (1937), p. 199-253.
— 1951 : *La necrópolis de Villaricos*, Madrid 1951.
— 1954 : "Supplément aux fouilles de Gouraya", *Libyca* 2 (1954) p. 9-48.
— 1956 : "Traditions funéraires de Carthage", *CB* 6 (1956) p. 29-58.
— 1957 : "Exotisme et localisme. Études sur les coquilles décorées d'Ibiza", *Archivo de Prehistoria Levantina* 6 (1957) p. 47-112.
ATTRIDGE H.W. & ODEN R.A. 1981 : *Philo of Byblos, the Phoenician History*, Washington 1981.
AUBET M.E. 1971 : *Los marfiles orientalizantes de Praeneste*, Barcelone 1971.
— 1974 : "Excavaciones en las Chorreras (Málaga)", *Pyrenae* 10 (1974) p. 79-108.
— 1979-1980 : *Marfiles fenicios del Bajo Guadalquivir* I-II, Valladolid 1979-1980.
— 1981-1982 : "Marfiles fenicios del Bajo Guadalquivir III", *Pyrenae* 17-18 (1981-1982) p. 231-279.
— 1982a : "Zur Problematik der orientalisierenden Horizontes auf der iberischen Halbinsel", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 303-335.
— 1982b : "Die westphönizischen Elfenbeine aus dem Gebiet des unteren Guadalquivir", *HambBeitrA* 9 (1982) p. 15-70.
— 1982c : *El santuario de Es Cuieram* (TMAI 8), Ibiza 1982.
— 1986a : "Los fenicios en España : estado de la cuestión y perspectivas", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t. 1, p. 9-38.
— 1986b : "La necrópolis de Villaricos en el ámbito del mundo púnico peninsular", *Homenaje a L. Siret (1934-1984)*, Séville 1986, p. 612-624.

— 1987a : *Tiro y las colonias fenicias de Occidente*, Barcelone 1987.
— 1987b : *Notas sobre la economía de los asientamientos fenicios del Sur de España*, *DdA* 5 (1987) p. 51-62.
— 1991 : "Die phönizische Niederlassung vom Cerro del Villar (Guadalhorce, Malaga) (die Ausgrabungen von 1986-1987)", *MM* 32 (1991) p. 29-52.
— 1992 : "Ivoires 1, Art B, Monde punique", *DCPP*, p. 234-236.
— 1994 : "El comercio fenicio en Occidente : balance y perspectivas", MOSCATI (éd.) 1994, sous presse.
AUBET M.E. *et al.* 1983 : *La Msesa de Setefilla. Lora del Río (Sevilla)* (EAE 122), Madrid 1983.
— 1991 : *Sepulturas fenicias en Lagos (Vélez-Málaga, Málaga)*, Séville 1991.
AUBET M.E., MAASS-LINDEMANN G. & SCHUBART H. 1975 : "Chorreras. Eine phönizische Niederlassung östlich der Algarrobo-Mündung", *MM* 16 (1975) p. 137-159.
AUPERT P. 1986 : "Amathonte, le Proche-Orient et l'Égypte", KARAGEORGHIS (éd.) 1986, p. 369-382.
AUPERT P. *et al.* 1976ss : "Rapports sur les travaux de la mission de l'École française à Amathonte", *BCH*, annuel depuis *BCH* 100 (1976).
AUPERT P., HELLMANN M.-Ch. *et al.* 1984 : *Testimonia* 1. *Auteurs anciens, Monnayage, voyageurs, fouilles, origines, géographie* (Amathonte I, Études chypriotes 4), Paris 1984.
AURIGEMMA S. 1958 : *Un sepolcreto punico-romano sotto il Forte delle Vite o Forte Nord-Ouest in Tripoli (Libia)* (Reports and Monographs of the Department of Antiquities in Tripolitania 4), Tripoli 1958.
AVIGAD N. & GREENFIELD J.C. 1982 : "A Bronze phialeẒ with a Phoenician Dedicatory Inscription", *IEJ* 32 (1982) p. 118-128.
BABELON E. 1893 : *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque Nationale. Les Perses achéménides*, Paris 1893.
— 1907 : *Traité des monnaies grecques et romaines* II 1, Paris 1907.
— 1910 : *Traité des monnaies grecques et romaines* II 2, Paris 1910.
— 1936 : *Catalogue de la Collection de Luynes* IV, Paris 1936.
BADAS U., ATZENI E., COMELLA A.M. & LILLIU C. 1988 : "Villanovaforru", *L'Antiquarium Arborense di Oristano e i civici Musei archeologici della Sardegna*, Sassari 1988, p. 181-198.
BAFICO S. 1991 : "Alghero (Sassari). Località Santa Imbenia", *BArch* 10 (1991) p. 97-100.
BAKIR T. 1966-1967 : "Archaeological News 1965-67 (Tripolitaine)", *LibAnt* 3-4 (1966-1967) p. 241-251.
— 1968 : "Archaeological News 1968 (Tripolitaine)", *LibAnt* 5 (1968) p. 195-204.
BALDACCHINO J.G. 1951 : "Punic Rock-Tombs near Pawla, Malta", *PBSR* 19 (1951) p. 1-22.
BALDUS H.R. 1979 : "Die Münzprägung der numidischen Königreiche", *Die Numider. Reiter und Könige Nordlich der Sahara*, Bonn 1979, p. 187-208.
— 1982 : "Unerkannte Reflexe der römischen Nordafrika-Expedition von 256/255 v. Chr. in der karthagischen Münzprägung", *Chiron* 12 (1982) p. 163-190.
— 1983 : "Naravas und seine Reiter. Numismatische Zeugnisse numidischer Kavallerie im karthagischen Herr", *Deutscher Numismatikertag München*, Munich 1983, p. 9-19.
— 1986 : "Ägypten und Nordafrika bis 27 v. Chr.", *A Survey of Numismatic Research 1978-1984*, Londres 1986, p. 220-232.
— 1988a : "Eine 'hannibalische' Tanit (?)", *Chiron* 18 (1988) p. 1-14.
— 1988b : "Zwei Deutungsvorschläge zur punischen Goldprägung im mittleren 3. Jahrhundert v. Chr.", *Chiron* 18 (1988) p. 171-179.
— 1991a : "Die Münzen der Numiderkönige Syphax und Vermina : Prägungen vom Ende des Zweiten Punischen Krieges (218/201 v. Chr.)", *Festschrift für M.R. Alföldi*, Francfort/M. - Berne - New York - Paris 1991, p. 26-34.
— 1991b : "Wankt die karthagische Münzchronologie des 3. Jahrhunderts v. Chr. ?", *Chiron* 21 (1991) p. 179-184.
BALENSI J. 1985 : "Revising Tell Abu Hawam", *BASOR* 257 (1985) p. 65-74.
BALENSI J. & HERRERA M.D. 1985 : "Tell Abou Hawam 1983-1984. Rapport préliminaire", *RB* 92 (1985) p. 82-128.
BARAG D. 1983 : "Glass Inlays and the Classification and Dating of Ivories from the Ninth-Eighth Centuries B.C.", *AnSt* 33 (1983) p. 163-167.
— 1985 : *Catalogue of Western Asiatic Glass in the British Museum* I, Londres 1985.
BARAMKI D. 1961 : *Phoenicia and the Phoenicians*, Beyrouth 1961.
BARCELÓ P. 1988 : *Karthago und die Iberische Halbinsel vor den Barkiden*, Bonn 1988.
— 1989a : "Zur karthagischen Überseepolitik im VI. und V. Jahrhundert v. Chr.", *Gymnasium* 96 (1989) p. 13-37.
— 1989b : "Beobachtungen zur Entstehung der barkidischen Herrschaft in Hispanien", *Studia Phoenicia* 10, p. 167-184.

BARGÈS, Abbé J. 1878 : *Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celto-Ligurie*, Paris 1878.
BARNETT R.D. 1935 : "The Nimrud Ivories and the Art of the Phoenicians", *Iraq* 2 (1935) p. 179-210.
— 1939 : "Phoenician and Syrian Ivory Carving", *PEQ*, 1939, p. 4-19.
— 1956a : "Ancient Oriental Influences on Archaic Greece", WEINBERG S.T. (éd.), *Studies Presented to H. Goldman*, New York 1956, p. 212-238.
— 1956b : "Phoenicia and the Ivory Trade", *Archeology* 9 (1956) p. 87-97.
— 1963 : "Hamath and Nimrud", *Iraq* 25 (1963) p. 81-85.
— 1967 : "Layard's Nimrud Bronzes and their Inscriptions", *EI* 8 (1967) p. 179-210.
— 1969 : "Anath, Baal and Parsagade", *MUSJ* 45 (1969) p. 407-422.
— 1974 : "The Nimrud Bowls in the British Museum", *RSF* 2 (1974) p. 11-33.
— 1975 : *A Catalogue of the Nimrud Ivories with Others Examples of Ancient Near Eastern Ivories in the British Museum*, Londres 1975².
— 1976 : "Fenico-punico centri", *Enciclopedia dell'arte antica, classica, orientale* V, Rome 1976, col. 352-363.
— 1982 : *Ancient Ivories in the Middle East* (Qedem 14), Jérusalem 1982.
BARR J. 1974 : "Philo of Byblos and his 'Phoenician History'", *BJRL* 57 (1974) p. 17-68.
BARRECA F. 1965 : "L'acropoli", *Monte Sirai* II, p. 19-62.
— 1966 : "L'esplorazione topografica della regione sulcitana", *Monte Sirai* III, p. 133-170.
— 1967 : "Ricognizione topografica lungo la costa orientale della Sardegna", *Monte Sirai* IV, p. 103-126.
— 1969 : "Civiltà fenicio-punica e Antichità romane. Storia e istituzioni", AA. VV., *Sardegna*, Venise 1969, p. 109-116.
— 1976 : "Le fortificazioni settentrionali di Tharros", *RSF* 4 (1976) p. 215-223.
— 1977 : "A proposito di una scultura aniconica rinvenuta nel Sinis di Cabras (Oristano)", *RSF* 5 (1977) p. 165-179.
— 1978 : "Le fortificazioni fenicie e puniche in Sardegna", *Atti del 1° Convegno Italiano sul Vicino Oriente antico*, Rome 1978, p. 115-128.
— 1983-1984 : "Gli eserciti annibalici", *RSA* 13-14 (1983-84) p. 43-68.
— 1983a : *Prospezione archeologica al Capo Bon* II, Rome 1983.
— 1983b : "L'archeologia fenicio-punica in Sardegna : un decennio di attività", *ACFP* 1, p. 291-310.
— 1985a : "Recenti scoperte in Sardegna", *RSF* 13 (1985) p. 265-267.
— 1985b : "L'archeologia fenicio-punica in Sardegna", *BArte* 31-32 (1985) p. 56-96.
— 1986 : *La civiltà fenicia e punica in Sardegna*, Sassari 1986.
BARRECA F. & BONDÌ S.F. 1980 : "Scavi nel tofet di Monte Sirai", *RSF* 8 (1980) p. 143-145.
BARTHÉLEMY M. 1992 : "El vidrio fenicio-púnico en la Península Ibérica y Baleares", *Producciones artesanales fenicio-púnicas, VI Jornadas de Arqueología fenicio-púnica (Ibiza 1991)*, Ibiza 1992, p. 29-40.
BARTOCCINI R., 1927 : "Rinvenimenti vari di interesse archeologico in Tripolitania", *Africa Italiana* 1 (1927) p. 223-224.
— 1928-1929 : "Scavi e rinvenimenti in Tripolitania, Tre tombe puniche-romane", *Africa Italiana* 2 (1928-1929) p. 103-106.
BARTOLONI 1971 : "Fortificazioni puniche a Sulcis, *OA* 10 (1971) p. 147-154.
— 1973a : "Necropoli puniche della costa Nord Orientali del Capo Bon", ACQUARO, BARTOLONI, CIASCA & FANTAR 1973, p. 9-68.
— 1973b : "Gli amuleti punici del tofet di Sulcis", *RSF* 1 (1973) p. 181-203.
— 1976 : *Le stele archaïche del Tofet di Cartagine*, Rome 1976.
— 1979 : "Le navi da guerra cartaginesi di età ellenistica", *Antiqua* 12 (1979) p. 19-27.
— 1981 : "Contributo alla cronologia delle necropoli fenicie e puniche di Sardegna", *RSF* 9 (1981) suppl., p. 13-29.
— 1982 : "Contributo alla cronologia della fortezza fenicia e punica di Monte Sirai", *Archéologie au Levant. Recueil R. Saidah*, Lyon 1982, p. 265-270.
— 1983a : *Studi sulla ceramica fenicia e punica di Sardegna*, Rome 1983.
— 1983b : "La ceramica di Bitia : tipologia e diffusione areale", *ACFP* 1, p. 491-497.
— 1983c : "Monte Sirai 1982 : la necropoli (campagna 1982)", *RSF* 11 (1983) p. 283-290.
— 1985 : "Monte Sirai 1984 : la necropoli (campagne 1983 e 1984)", *RSF* 13 (1985) p. 247-263.
— 1986 : *Le stele di Sulcis. Catalogo*, Rome 1986.
— 1987 : "La tomba 2AR della necropoli di Sulcis", *RSF* 15 (1987) p. 57-73.
— 1988a : "L'esercito, la marina, la guerra", AA. VV. 1988, p. 132-138.
— 1988b : *Le anfore fenicie e puniche di Sardegna* (Studia Punica 4), Rome 1988.
— 1988c : "S. Antioco : area del Cronicario (Campagne di scavo 1983-86). Anfore fenicie e puniche da Sulcis", *RSF* 16 (1988) p. 91-110.
— 1989a : *Sulcis*, Rome 1989.

— 1989b : "Riti funerari fenici e punici nel Sulcis", *Riti funerari e di olocausto nella Sardegna fenicia e punica* (QuadCagliari, 6 suppl.), Cagliari 1989, p. 67-81.
— 1990a : "Aspetti precoloniali della colonizzazione fenicia in Occidente", *RSF* 18 (1990) p. 161-167.
— 1990b : "S. Antioco : area del Cronicario (Campagne di scavo 1983-86). I recipienti chiusi d'uso domestico e commerciale", *RSF* 18 (1990) p. 37-79.
— 1990c : "Monte Sirai : genesi di un insediamento", AA. VV., *Incontro 'I Fenici'*, Cagliari 1990, p. 31-33.
— 1991 : "Le più antiche rotte del Mediterraneo", *Civiltà del Mediterraneo* 2 (1991) p. 9-15.
BARTOLONI P. & BONDÌ S.F. 1981 : "Monte Sirai 1980. Lo scavo del tofet", *RSF* 9 (1981) p. 217-230.
BARTOLONI P., BONDÌ S.F. & MARRAS L.A. 1992 : *Monte Sirai*, Rome 1992.
BARTOLONI P., BONDÌ S.F. & MOSCATI S. 1983 : "Monte Sirai 1982", *RSF* 11 (1983) p. 183-222.
BARTOLONI P., MOSCATI S. & TRONCHETTI C. 1989 : "Nuove stele sulcitane", *QuadCagl* 7 (1990) p. 145-156.
BARTOLONI P. & TRONCHETTI C. 1981 : *La necropoli di Nora*, Rome 1981.
BASCH L. 1969 : "Phoenician Oared Ships", *The Mariner's Mirror* 55 (1969) p. 139-162, 227-245.
BASLEZ M.-Fr. 1977 : *Recherches sur les conditions de pénétration et de diffusion des religions orientales à Délos (IIe-Ier s. av. notre ère)*, Paris 1977.
— 1984 : *L'étranger dans la Grèce ancienne*, Paris, 1984.
— 1986 : "Cultes et dévotions des Phéniciens en Grèce : les divinités marines", *Studia Phoenicia* 4, p. 289-305.
BASLEZ M.-Fr. & BRIQUEL-CHATONNET Fr. 1990 : "L'inscription gréco-phénicienne de l'Asklépeion de Délos", *Semitica* 38 (1990) (= *Hommages à M. Sznycer* I) p. 27-37.
— 1991 : "De l'oral à l'écrit : le bilinguisme des Phéniciens en Grèce", BAURAIN, BONNET & KRINGS (éds) 1991, p. 371-386.
BAUMGARTEN A.I. 1981 : *The* Phoenician History *of Philo of Byblos. A Commentary* (EPRO 89), Leyde 1981.
BAURAIN Cl. 1980 : "Kinyras de Chypre. La fin de l'äge de Bronze à Chypre et la tradition antique", *BCH* 104 (1980) p. 277-308.
— 1981 : "Un autre nom pour Amathonte de Chypre ?", *BCH* 105 (1981) p. 361-372.
— 1984a : *Chypre et la Méditerranée orientale au Bronze Récent. Synthèse historique*, Paris - Athènes 1984.
— 1984b : "Réflexions sur les origines de la ville d'après les sources littéraires", AUPERT, HELLMANN *et al.* 1984, p. 109-117.
— 1986 : "Portées chronologique et géographique du terme 'phénicien'", *Studia Phoenicia* 4, p. 7-28.
— 1987 : "Le rôle de Chypre dans la fondation de Carthage", *Studia Phoenicia* 6, p. 15-27.
— 1989 : "Passé légendaire, archéologie et réalité historique : l'hellénisation de Chypre", *Annales (ESC)* 44 (1989) p. 463-477.
— 1991 : "L'écriture syllabique à Chypre", BAURAIN, BONNET & KRINGS (éds) 1991, p. 389-424.
— 1992 : "La place des littératures grecque et punique dans les bibliothèques de Carthage", *AC* 61 (1992) p. 158-177.
— 1994 : "À la recherche des Phéniciens à Chypre. Expériences d'un historien", MOSCATI (éd.) 1994, sous presse.
BAURAIN Cl. & BONNET C. 1992 : *Les Phéniciens. Marins des trois continents*, Paris 1992.
BAURAIN Cl., BONNET C. & KRINGS V. (éds) 1991 : *Phoinikeia Grammata. Lire et écrire en Méditerranée. Actes du Colloque de Liège, 5-18 novembre 1989*, Namur 1991.
BEACH E.F. 1992 : "The Samaria Ivories, Marzeah and Biblical Texts", *BA* 55 (1992) p. 112-129.
BEHEL M. 1992 : "Fortifications préromaines au Maroc : Lixus et Volubilis, essai de comparaison", AA. VV. 1992a, p. 239-248.
BEKKARI M. 1971 : "Maroc", *L'espansione fenicia nel Mediterraneo (relazioni del colloquio in Roma, 4-5 Maggio 1970)*, Rome 1971, p. 29-46.
BELÉN M., FERNANDEZ MIRANDA M. & GARRIDO J.P. 1977 : "Los origenes de Huelva. Excavaciones en los Cabezos de San Pedro y La Esperanza", *Huelva arqueologica* III, Huelva 1977.
BELOCH J. 1894 : "Die Phoeniker am aegaeischen Meer", *RhM* 49 (1894) p. 111-131.
BENICHOU-SAFAR H. 1982 : *Les tombes puniques de Carthage. Topographie, structures, inscriptions et rites funéraires*, Paris 1982.
— 1988 : "Sur l'incinération des enfants aux tophets de Carthage et de Sousse", *RHR* 205 (1988) p. 57-68.
BEN YOUNÈS H. 1981 : *La présence punique au Sahel d'après les données littéraires et archéologiques* (thèse manuscrite), Faculté des lettres et sciences humaines de Tunis 1981.
— 1985a : "Rapport sur la campagne de fouilles effectuées dans la grande nécropole Punique de la région de Mahdia, Oct.-Nov., 1982", *REPPAL* 1 (1985) p. 23-61.

— 1985b : "Contribution à l'eschatologie phénico-punique : la fleur de lotus", *REPPAL* 1 (1985) p. 63-75.
— 1985c : "La nécropole punique de Mesjed Aissa", *Africa* 9 (1985) p. 13-21.
— 1986 : "La nécropole Punique d'El Hkayma, Mai, 1984", *REPPAL* 2 (1986) p. 31-172.
— 1987 : "Prospections au Cap Bon", *REPPAL* 3 (1987) p. 265-267.
— 1988 : "La nécropole punique d'El Hkayma", *REPPAL* 4 (1988) p. 49-60.
— 1989 : "Céramique hybride du Sahel Punique", *Bulletin des Travaux de l'INAA, Jan.-Avr. 1989*, p. 73-86.
BEN YOUNÈS H., CHELBI F. & FANTAR M.H. 1990 : "La nécropole Punique d'El-Mansourah-Kélibia-Cap-Bon", *Bulletin des Travaux de l'INAA, Jan.-Jui. 1990*, p. 59-86.
BEN YOUNÈS H. & GHAKI M. 1987 : "Chroniques fouilles et rapports : Sahel et Cap-Bon", *REPPAL* 3 (1987) p. 265-266.
BEN YOUNÈS-KRANDEL A. 1984 : *La présence punique en pays Numide* (thèse manuscrite), Faculté des lettres et sciences humaines de Tunis, 1984.
— 1985 : "Stèles néopuniques de Bulla Regia", *REPPAL* 1 (1985) p. 1-21.
— 1986 : "Quelques métiers artisanaux à Carthage", *REPPAL* 2 (1986) p. 5-30.
— 1990 : "Stèles de Thibaris et de ses environs", *REPPAL* 5 (1990) p. 27-42.
— 1991 : "Stèles anthropomorphes trouvées à Dougga", *ACFP* 2, p. 655-661.
BENZ F.L. 1972 : *Personal Names in the Phoenician and Punic Inscriptions* (Studia Pohl 8), Rome 1972.
BERNABÒ BREA L. 1964-1965 : "Leggenda e archéologia nella protostoria siciliana", *Kokalos* 10-11 (1964-1965) p. 1-33.
BERNAL M. 1987 : *Black Athena. The Afroasiatic Roots of Classical Civilization* I. *The Fabrication of Ancient Greece, 1785-1985*, Londres 1987.
BERNARDINI P. 1986 : "Precolonizzazione et colonizzazione fenicia in Sardegna", *EVO* 9 (1986) p. 101-116.
— 1988a : "S. Antioco : area del Cronicario (Campagne di scavo 1983-86). L'insediamento fenicio", *RSF* 16 (1988) p. 75-89.
— 1988b : *I leoni di Sulci* (Sardò, 4), Sassari 1988.
— 1990 : "S. Antioco : area del Cronicario (Campagne di scavo 1983-86). La ceramica fenicia : forme aperte", *RSF* 18 (1990) p. 81-98.
— 1991a : *Micenei e Fenici. Considerazioni sull'età precoloniale in Sardegna* (OAC 19), Rome 1991.
— 1991b : "Un insediamento fenicio a Sulci nella seconda metà dell'VIII sec. a.C.", *ACFP* 2, p. 663-673.
— 1992 : "La facies orientalizzante in Sardegna : problemi di individuazione e metodologia", TYKOT R.H. & ANDREWS T.K. (éds), *Sardinia in the Mediterranean : a Footprint in the Sea*, Sheffield 1992, p. 396-409.
— 1993a : "La Sardegna e i Fenici. Appunti sulla colonizzazione", *RSF* 21 (1993) p. 29-81.
— 1993b : "Considerazioni sui rapporti tra la Sardegna, Cipro e l'area Egeo-orientale nell'Età del Bronzo", *QuadCagl* 10 (1993).
BERNARDINI P. & TORE G. 1987 : "I materiali del tempio a pozzo di Cuccuru Nuraxi di Settimo S. Pietro", *La Sardegna nel Mediterraneo tra il secondo e il primo millenio a.C.*, Cagliari 1987, p. 299-312.
BERNARDINI P. & TRONCHETTI C. 1987 : "S. Antioco - Cronicario. Campagne di scavo 1983-1984. Notizia preliminare", *QuadCagl* 3 (1987) p. 26-61.
BERTHIER A. 1980 : "Un habitat punique à Constantine", *AntAfr* 16 (1980) p. 13-26.
BERTHIER A. & CHARLIER R. 1955 : *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, Paris 1955.
BERTI N. 1988 : "Scrittori greci e latini di 'Libycà' : la conoscenza dell'Africa settentrionale dal V a I secolo", SORDI (éd.) 1988, p. 145-165.
— 1990 : "'Imitatio Didonis' e suicidio rituale nella morte della moglie di Asdrubale (146 a.C.)", SORDI M. (éd.), *'Dulce et decorum est pro patria mori'. La morte in combattimento nell'antichità* (Contributi dell'Istituto di Storia antica 16), Milan 1990, p. 231-246.
BERTINELLI ANGELI M.G. 1969 : "Termini romani, pubblici e sacri, in epigrafi 'latino libiche'", *Studia di storia antica in memoria di L. De Regibus*, Gênes 1969, p. 217-224.
— 1970 : *Nomenclatura pubblica e sacra di Roma nelle epigrafi semitiche*, Gênes 1970.
BERTRANDY Fr. 1993 : "Les représentations du 'signe de Tanit' sur les stèles votives de Constantine", *RSF* 21 (1993) p. 3-28.
BERTRANDY Fr. & SZNYCER M. 1987 : *Les stèles puniques de Constantine* (Notes et documents des musées de France 14), Paris 1987.
BETLYON J.W. 1982 : *The Coinage and Mints of Phoenicia, the Prealexandrine Period* (Harvard Semitic Monographs 26), Chicago 1982.
BETRÒ M.C. 1990 : *Racconti di viaggio e di avventura dell'antico Egitto*, Brescia 1990.
BEULÉ Ch.-E. 1861 : *Fouilles à Carthage*, Paris 1861.

BICHLER R. 1985 : "Der Synchronismus von Himera und Salamis. Eine Quellenkritische Studie zu Herodot", WEBER E. & DOBESCH G. (éds), *Festschrift A. Betz*, Vienne 1985, p. 59-74.
BICKERMAN E.J. 1944 : "An Oath of Hannibal", *TAPhA* 75 (1944) p. 87-102.
— 1952 : "Hannibal's Covenant", *AJPh* 73 (1952) p. 2-23.
BIKAI P.M. 1978a : *The Pottery of Tyre*, Warminster 1978.
— 1978b : "The Late Phoenician Pottery Complex and Chronology", *BASOR* 229 (1978) p. 47-56.
— 1987 : *The Phoenician Pottery from Cyprus*, Nicosie 1987.
— 1990 : "*Black Athena* and the Phoenicians", *JMedA* 3 (1990) p. 67-76.
— 1992a : "History of Excavations", SHARP-JOUKOWSKI (éd.) 1992, p. 25-35 (= chap. 3).
— 1992b : "Cyprus and Phoenicia : Literary Evidence for the Early Iron Age", IOANNIDES (éd.) 1992, p. 241-248.
— 1992c : "The Phoenicians", WARD & SHARP-JOUKOWSKY (éds) 1992, p. 132-141.
BIKAI P.M. & COLDSTREAM J.N. 1988 : "Early Greek Pottery in Tyre and Cyprus : Some Preliminary Comparisons", *RDAC*, 1988, p. 35-44.
BIMSON M. & FREESTONE J.C. 1987 : *Early Vitreous Materials*, Londres 1987.
BISI A.M.,1966a : *Kypriaka : Contributi allo studio della componente cipriota della civiltà punica*, Rome 1966.
— 1966b : "Studi Punici III. Testimonianze fenicio-puniche ad Erice", *OA* 5 (1966) p. 238-248.
— 1966c : "Le stele puniche da Solunto", *ArchCl* 17 (1966) p. 211-218.
— 1967-1968 : "I pettini d'avorio di Cartagine", *Africa* 2 (1967-1968) p. 10-73.
— 1967a : *Le stele puniche* (Studi Semitici 27), Rome 1967.
— 1967b : "Ricerce sulle fortificazioni puniche di Lilibeo (Marsala)", *OA* 6 (1967) p. 315-318.
— 1967c : "Osservazioni sulle stele puniche", *BArte* 52,3 (1967) p. 131-148.
— 1968a : "La cultura antica di Lilibeo nel periodo punico", *OA* 7 (1968) p. 95-109.
— 1968b : "Scavi e ricerche alle fortificazioni puniche di Erice", *Kokalos* 14 (1968) p. 307-315.
— 1968c : "Erice (Trapani). Saggi alle fortificazioni puniche", *NotSc*, 8e Ser., 22 (1968) p. 272-292.
— 1968d : "Una stela funeraria recentemente rinvenuta a Sabratha e alcune considerazioni sulle stele tardo-puniche della Tripolitania", *LibAnt* 5 (1968) p. 37-44.
— 1969a : "Sondaggi alle fortificazioni puniche di Erice", *OA* 3 (1969) p. 272-292.
— 1969b : "Catalogo del materiale archeologico del Museo Cordici di Erice", *SicArch* 8 (1969).
— 1969-1970a : "Le monete con leggenda punica e neopunica del Museo Nazionale di Napoli", *AION* 16-17 (1969-1970) p. 55-127.
— 1969-1970b : "Scoperta di due tombe puniche a Mellita (Sabratha)", *LibAnt* 6-7 (1969-1970) p. 189-228.
— 1970a : "Influenze italiote e siceliote nell'arte tardo-punica : le stele funerarie di Lilibeo", *ArchCl* 22 (1970) p. 91-130.
— 1970b : *La ceramica punica*, Rome 1970.
— 1971a : "A proposito di alcune anfore puniche di Tripolitania", *StudMagr* 4 (1971) p. 17-32.
— 1971b : "Un naiskos tardo-fenicio del Museo di Beirut e il problema dell'origine dei cippi egittizzanti nel mondo punico", *AntAfr* 5 (1971) p. 15-38.
— 1972 : "Una statuetta d'Astarte nel Museo di Vienna", *AION* 22 (1972) p. 372-380.
— 1982 : "Su una terracotta di tipo cipriota da Amrit", *RSF* 10 (1982) p. 189-196.
— 1984a : "Influenze alessandrine sull'arte punico. Una messa a punta", *Alessandria e il mondo ellenistico-romano, Studi in onore di A. Adriani* III, 1984, p. 835-842.
— 1984b : "Due pendenti ineditti in pasta vitrea", *RSF* 12 (1984) p. 13-19.
— 1985 : "Le commerce des amphores puniques en Tripolitaine : quelques remarques à propos des découvertes de Mellita", *Actes du IIe colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord (Grenoble, 5-9 avril 1983), BCTH*, n.s., 19 B, 1985, p. 3-15.
— 1986a : "Le rôle de Chypre dans la Civilisation phénicienne d'Occident : État de la question et essai de synthèse", KARAGEORGHIS (éd.) 1986, p. 341-350.
— 1986b : "Un cas très rare d'emploi de cretulae dans le milieu phénicien d'Occident", VEENHOF K.R. (éd.), *Cuneiform Archives and Libraries*, Istanbul 1986, p. 296-304.
— 1987 : "Ateliers phéniciens dans le monde égéen", *Studia Phoenicia* 5, p. 225-237.
— 1988a : "La statua di Mozia nel quadro della scultura fenicio-punica di ispirazione greca", AA. VV. 1986, p. 69-81.
— 1988b : "Le origini della statuaria nel mondo coloniale fenicio : per una ricostruzione della 'Astarte' di Monte Sirai", *AUC* 3-4 (1986-1987) [1988] p. 107-121.
— 1989 : "Appendice", MOSCATI 1989c, p. 217-251.
— 1991 : "Espaces et monuments sacrificiels dans la Sicile phénicienne et punique", ÉTIENNE R. & LE DINAHET M.-Th. (éds), *L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'Antiquité. Actes du Colloque tenu à la Maison de l'Orient (Lyon, 4-7 juin 1988)*, Paris 1991, p. 227-234.
BISI A.M., AMADASI GUZZO M.G. & TUSA V., 1969 : *Grotta Regina* I, Rome 1969.

VON BISSING F.W. 1933 : "Karthago und seine griechischen und italischen Berjebungen", *SEt* 7 (1933) p. 84-134.
— 1940 : "Ägyptische und ägyptisierende Alabatstergefäße aus den Deutschen Ausgrabungen in Assur", *ZA* 46 (1940) p. 155-159.
BLACKMAN D. 1982 : "Ancient Harbours in the Mediterranean", *IJNA* 11 (1982) p. 79-104.
— 1993 : "Les cales à bateaux", *Marine antique, Les dossiers de l'archéologie* 183 (juin 1993) p. 32-39.
BLANCO FREIJEIRO A. 1985 : "Los nuevos bronces de Sancti Petri", *Boletín de la Real Academia de la Historia* 182 (1985) p. 207-216.
BLANCO FREIJEIRO A. & ROTHENBERG B. 1981 : *Exploración arqueometalúrgica de Huelva*, Barcelone 1981.
BLÁZQUEZ J.M. 1975 : *Tartessos y los orígenes de la colonización fenicia en Occidente*, Salamanque 1975[2].
— 1980a : "Poblados y necrópolis fenicios", *Historia de España antigua* I, Madrid 1980, p. 299-324.
— 1980b : "Los Barquidas en la Peninsula Ibérica", *Historia de España antigua* I, Madrid 1980, p. 439-461.
— 1983 : "Panorama general de la presencia fenicia y púnica en España", *ACFP* 1, p. 311-373.
BLOUET B. 1989 : *The Story of Malta*, Malte 1989[4].
BOARDMAN J. 1980 : *The Greeks Overseas. Their Early Colonies and Trade*, Londres 1980[3].
— 1984 : *Escarabeos de piedra procedentes de Ibiza*, Madrid 1984.
BÖHL F.M.Th. 1938 : "Die Sichem Plakette", *ZDPV* 62 (1938) p. 1-25.
BONANNO A. 1973 : "Punici e Greci sul Monte Pellegrino", *SicArch* 21-22 (1973) p. 55-62.
— 1976-1977 : "L'habitat maltese in età romana", *Kokalos* 22-23 (1976-1977) p. 385-395.
— 1988 : "Evidence of Greek, Carthaginian and Etruscan Maritime Commerce South of the Tyrrhenian : the Maltese Case", HACKENS (éd.) 1988, p. 417-427.
BONDÌ S.F. 1971 : "I Libifenici nell'ordinamento cartaginese", *RANL*, 8°Sér, 26 (1971) p. 653-662.
— 1972 : *Le stele di Monte Sirai*, Rome 1972.
— 1974 : "Istituzioni e politica a Sidone dal 351 al 332 av. Cr.", *RSF* 2 (1974) p. 149-160.
— 1975 : "Gli scarabei di Monte Sirai", ds *Saggi fenici* I, Rome 1975, p. 73-98.
— 1978a : "Note sull'economia fenicia I. Impresa privata e ruolo dello Stato", *EVO* 1 (1978) p. 139-150.
— 1978b : "Un tipo di inquadramento architettonico fenicio", *Atti del I Convegno Italiano sul Vicino Oriente Antico (Roma 22-24 Aprile 1976)*, Rome 1978, p. 147-155.
— 1979 : "Penetrazione fenicio-punica e storia della civiltà punica in Sicilia. La problematica storica", *Storia della Sicilia* I, Naples 1979, p. 163-225.
— 1980 : "Nuove stele da Monte Sirai", *RSF* 8 (1980) p. 51-70.
— 1981 : "Qualche appunto sui temi della più antica espansione fenicia", *EVO* 4 (1981) p. 343-348.
— 1983a : "L'espansione fenicia in Italia", AA. VV. 1983, p. 63-95.
— 1983b : "I Fenici in Occidente", *Forme di contatto e processi di trasformazione nelle società antiche*, Pise - Rome 1983, p. 379-400.
— 1984a : "Per una caratterizzazione dei centri occidentali nella più antica espanzione fenicia", *EVO* 7 (1984) p. 75-92.
— 1984b : "Monte Sirai 1983. Lo scavo nel tofet", *RSF* 12 (1984) p. 185-198.
— 1985a : "L'alimentazione nel mondo fenicio-punico. L'aspetto economico-industriale", *L'alimentazione nell'antichità*, Parme 1985, p. 169-184.
— 1985b : "Diritti fondamentali della persona e libertà religiosa. Elementi di conoscenza per il mondo punico", *I diritti fondamentali della persona umana e la libertà religiosa. Atti del V Colloquio Giuridico (8-10 mars 1984)*, Rome 1985, p. 217-221.
— 1986 : "Le relazioni con la Sicilia e la Sardegna nel quadro della politica economica di Cartagine nel Mediterraneo", *Gli interscambi culturali e socio-economici fra l'Africa settentrionale e l'Europa mediterranea* I, Naples 1986, p. 229-244.
— 1987a : "Magone", *Enciclopedia Vergiliana* III, Rome 1987, p. 322-323.
— 1987b : "Monte Sirai 1985. Lo scavo del tofet (Campagna 1984 e 1985)", *RSF* 15 (1987) p. 179-190.
— 1988a : "Sull'organizzazione dell'attività commerciale nella società fenicia", *Stato economia lavoro nel Vicino Oriente antico*, Milan 1988, p. 348-362.
— 1988b : "Problemi della precolonizzazione fenicia nel Mediterraneo centro-occidentale", ACQUARO, GODART, MAZZA & MUSTI (éds) 1988, p. 243-255.
— 1988c : "La frequentazione precoloniale fenicia", *Storia dei Sardi e della Sardegna* I, Rome 1988, p. 129-145, 436-440.
— 1988d : "La dominazione cartaginese", *Storia dei Sardi e della Sardegna* I, Rome 1988, p. 173-203, 444-448.
— 1988e : "The Course of History", AA. VV. 1988, p. 38-45.

— 1988f : "L'organizzazione politica e amministrativa", AA. VV. 1988, p. 126-131.
— 1988g : "La colonizzazione fenicia", *Storia dei Sardi e della Sardegna* I, Rome 1988, p. 147-171, 440-444.
— 1988h : "Le soppravvivenze puniche nella Sardegna romana", *Storia dei Sardi e della Sardegna* I, Rome 1988, p. 205-211, 444-445.
— 1988i : "Il tofet di Monte Sirai-Carbonia", SANTONI, BARTOLONI & BONDÌ 1988, p. 231-234.
— 1989 : "Nuovi dati sul tofet di Monte Sirai", *Riti funerari e di olocausto nella Sardegna fenicia e punica* (QuadCagliari, 6 suppl.), Cagliari 1989, p. 23-43.
— 1990a : "I Fenici in Erodoto", *Hérodote et les peuples non Grecs* (Entretiens sur l'antiquité classique 35), Vandœuvres - Genève 1990, p. 255-300.
— 1990b : "La cultura punica nella Sardegna romana : un fenomeno di sopprawivenza", *L'Africa Romana* 7 (1990) p. 457-464.
— 1991 : "Elementi di storia fenicia nell'età dell'espansione mediterranea", *ACFP* 2, p. 51-58.
— 1992 : "La storia", BARTOLONI, BONDÌ & MARRAS 1992, p. 19-26.
BONGHI IOVINO M. 1991 : "Osservazioni sui sistemi di costruzione a Tarquinia : tecniche locali ed impiego del 'muro a pilastri' fenicio", *ArchCl* 43 (1991) (= *Miscellanea etrusca e italica in onore di M. Pallottino*) p. 171-191.
BONNECHÈRE P. 1994 : *Le sacrifice humain en Grèce ancienne* (*Kernos* suppl. 3), Athènes - Liège 1994.
BONNET C. 1983 : "La légende de Phoinix à Tyr", *Studia Phoenicia* 1-2, p 113-123.
— 1988 : *Melqart. Cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée* (Studia Phoenicia 8), Louvain - Namur 1988.
— 1989a : "L'onomastique de Melqart. En appendice : l'inscription punique CIS I, 4612", *RSF* 17 (1989) p. 31-40.
— 1989b : "Le dieu solaire Shamash dans le monde phénico-punique", *SEL* 6 (1989) p. 97-115.
— 1990a : "Antipatros l'Ascalonite dévoré par un lion : commentaire de CIS I, 115", *Semitica* 38 (1990) (= *Hommages à M. Sznycer* I) p. 39-47.
— 1990b : "Les étrangers dans le corpus épigraphique phénicien de Chypre", *RDAC,* 1990, p. 141-153.
— 1991 : "Les scribes phénico-puniques", BAURAIN, BONNET & KRINGS (éds) 1991, p. 147-171.
— 1992a : "Les dieux de Tyr", *Tyr. Actes des symposiums. Tyr et la formation des civilisations méditerranéennes*, Paris 1992, p. 115-123.
— 1992b : "Les divinités de Lixus", AA. VV. 1992a, p. 123-129.
— 1995 : *Astarté*, Rome 1995.
BORDA M. 1948 : "Kyprios Charaktér, Aspetti della scultura arcaica cipriota", *RPARA* 22 (1946-1947) [1948] p. 87-154.
BORDREUIL P. 1977 : "Une inscription phénicienne champlevée des environs de Byblos", *Semitica* 27 (1977) p. 23-27.
— 1979 : "L'inscription phénicienne de Sarafand en cunéiformes alphabétiques", *UF* 11 (1979) p. 63-68.
— 1982 : "Épigraphes phéniciennes sur bronze, sur pierre et sur céramique", *Archéologie du Levant, Recueil à la mémoire de R. Saidah,* Lyon 1982, p. 187-192.
— 1985 : "Le dieu Echmoun dans la région d'Amrit", *Studia Phoenicia* 3, p. 221-230.
— 1986a : *Catalogue des sceaux ouest-sémitiques inscrits*, Paris 1986.
— 1986b : "Attestations inédites de Melqart, Baal Ḥamon et Baal Ṣaphon à Tyr (Nouveaux documents religieux phéniciens II)", *Studia Phoenicia* 4, p. 77-86.
— 1988 : "Du Carmel à l'Amanus, notes de toponymie phénicienne, II", GATIER, HELLY & REY-COQUAIS (ss dir.) 1988, p. 301-314.
— 1989 : "À propos de la topographie économique de l'Ougarit : jardins du midi et pâturages du Nord", *Syria* 66 (1989) p. 264-274.
— 1990a : "BAALIM 6, II. 6-8", *Syria* 67 (1990) p. 493-502.
— 1990b : "BAALIM 6, IV. 2, IV. 6", *Syria* 67 (1990) p. 508-510.
— 1992a : "Sceaux inscrits des pays du Levant", *DBS* 66, Paris 1992, col. 86-212.
— 1992b : "Flèches phéniciennes inscrites", *RB* 99 (1992) p. 205-213.
BORDREUIL P. & FERJAOUI A. 1988 : "À propos des 'Fils de Tyr' et des 'Fils de Carthage'", *Studia Phoenicia* 6, p. 137-142.
BORGER R. 1956 : *Die Inschriften Asarhaddons, Königs von Assyrien* (Archiv für Orientforschung 9), Graz 1956.
BORGHINI A. 1985 : "Episodi di un'archeologia mitica cartaginese : dal rifiuto del bue al suicidio endogamico di Elissa", *StudUrb* B3, 58 (1985) p. 69-100.
BOSSERT H. 1953 : "Les Inscriptions phéniciennes de Karatepe. Situation à l'Automne de 1933", *Belleten* 17 (1953) p. 143-150.
BOTTEMA S. 1975-1977 : "A Pollen Diagram from the Syrian Anti-Lebanon", *Paléorient* 3 (1975-1977) p. 265-266.

BOTTÉRO J. & FINET A. 1954 : *Archives royales de Mari, XV. Répertoire analytique des tomes I à V*, Paris 1954.
BOTTO M. 1988 : "L'attività economica dei Fenici in Oriente tra il IX e la prima metà dell'VIII sec. a.C.", *EVO* 11 (1988) p. 117-154.
— 1989 : "Considerazioni sul commercio fenicio nel Tirreno nel'VIII e nel VII secolo a.C.", *AION. ASA*, 11 (1989) p. 233-251.
— (éd.) 1990 : *Studi storici sulla Fenicia. L'VIII e il VII secolo a.c.*, Pise 1990.
— 1991 : "L'attività commerciale fenicia nella fase arcaica in relazione alla direttrice siro-anatolica", *ACFP* 2, p. 259-266.
BOUBE J. 1984 : "Les origines phéniciennes de Sala de Maurétanie", *BAC*, n.s., 17 B (1981) [1984] p. 155-170.
BOULOUMIÉ B. 1989 : "Les sources complémentaires d'approvisionnement en métaux de l'Étrurie orientalisante et archaïque", DOMERGUE (éd.) 1989, t. 1, p. 213-221.
BOUSQUET J. 1960 : "Un statère d'or de Cyrène sur la côte du Finistère", *CRAI*, 1960, p. 317-322.
BOWERSOCK G.W. 1988 : "Palestine : Ancient History and Modern Politics", SAID E.W. & HITCHENS C. (éds), *Blaming the Victims*, Londres - New York 1988, p. 181-192.
BRAEMER Fr. 1982 : *L'architecture domestique du Levant à l'âge du Fer*, Paris 1982.
— 1986 : "La céramique à engobe rouge de l'âge du Fer à Bassit", *Syria* 63 (1986) p. 221-246.
— 1992 : "Architecture domestique 1. Orient", *DCPP*, p. 36-37.
BRAIDWOOD R.J. 1940 : "Report on Two Soundings on the Coast of Syria, South of Tartous", *Syria* 21 (1940) p. 183-226.
BRECCIAROLI TABORELLI L. 1983 : "Il tofet neopunico di Sabratha", *ACFP* 1, p. 543-546.
BRESCIANI E. 1988 : "Presenze fenicie in Egitto", ACQUARO, GODART, MAZZA & MUSTI (éds) 1988, p. 257-265.
BRETON J.-Fr. 1980 : *Les inscriptions forestières d'Hadrien dans le Mont Liban, IGLS VIII, 3* (BAH 104), Paris 1980.
BRIEND J. & HUMBERT J.-B. (éds) 1980 : *Tell Keisan (1971-1976), une cité phénicienne en Galilée* (OBO, Seria Archaeologica 1), Fribourg - Gottingen - Paris 1980.
BRIESE Chr. & DOCTER R.F. 1991 : "Der phönizische Skyphos. Adaptation einer griechischen Trinkschale", *MM* 32 (1991) p. 25-69.
BRIQUEL-CHATONNET Fr. 1991 : "Les derniers témoignages sur la langue phénicienne en Orient", *RSF* 19 (1991) p. 3-21.
— 1992a : *Les relations entre les cités de la côte phénicienne et les royaumes d'Israël et de Juda* (Studia Phoenicia 12; OLA 46), Louvain 1992.
— 1992b : "Hébreu du Nord et phénicien : étude comparée de deux dialectes cananéens", *OLP* 23 (1992) p. 89-126.
— 1993 : "Étude comparée de l'évolution des alphabets judéen, israélite et phénicien", *LOAPL* 4 (1993) p. 1-30.
— sous presse : "Quelques remarques sur l'onomastique des Phéniciens d'après les inscriptions grecques", *ACFP* 3, sous presse.
BRIZZI G. 1984a : *Annibale, strategia e immagine*, Città di Castello 1984.
— 1984b : *Studi di storia annibalica*, Faenza 1984.
— 1987 : "Introduzione", *L'Africa romana* 4 (1987) p. 30-31.
— 1990a : *Carcopino, Cartagine e altri scritti*, Ozieri 1990.
— 1990b : "I Manlia imperia e la riforma manipolare : l'esercito romano tra ferocia e disciplina", *Sileno* 16 (1990) p. 185-206.
BROGAN O. 1971 : "First and Second Settlement in the Tripolitanian Pre-Desert", GADALLAH F.F. (éd.), *Libya in History, Historical Conference, Benghazi, 16-23 march 1968, s.l., s.d.*, [Benghazi 1971], p. 121-128.
— 1976-1977 : "Some Ancient Sites in Eastern Tripolitania", *LibAnt* 13-14 (1976-1977) p. 93-129.
BRON Fr. 1979 : *Recherches sur les inscriptions phéniciennes de Karatepe*, Genève - Paris 1979.
BRON Fr & LEMAIRE A. 1983 : "Poids inscrits phénico-araméens du VIIIe siècle av. J.-C.", *ACFP* 1, p. 763-770.
BROUQUIER-REDDÉ V. 1992a : "La place de la Tripolitaine dans la géographie religieuse de l'Afrique du Nord", *Actes du Ve colloque ..., Avignon, 9-13 avril 1990*, Paris 1992, p. 117-123.
— 1992b : *Temples et cultes de Tripolitaine*, Paris 1992.
BROWN J.F. 1969 : *The Lebanon and Phoenicia* I, Beyrouth 1969.
BRUNEAU Ph. 1982 : "Pavimenta Poenica", *MEFRA* 94 (1982) p. 639-655.
BUCHNER G. 1982 : "Die Beziehungen zwischen dem euböischen Pithekoussai auf der Insel Ischia und dem nordwest-semitischen Mittelmeerraum in der zweiten Hälfte des 8. Jahrhunderts v.Chr.", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 95-112.
BUCHNER G. & GARBINI G. 1978 : "Testimonianze epigrafice semitiche dell'VIII Secolo A.C. a Pithekoussai", *PP* 33 (1978) p. 143-150.

BUHL M.-L. 1964 : "Anfgang, Verbreitung und Dauer der phoenikischen anthropoiden Steinsarcophage", *ActaA* 35 (1964) p. 61-88.
— 1983 : "L'origine des sarcophages anthropoïdes phéniciens en pierre", *ACFP* 1, p. 199-202.
— 1991 : "Les sarcophages anthropoïdes phéniciens trouvés en dehors de la Phénicie", *ACFP* 2, p. 675-681.
BUNNENS G. 1976 : "Commerce et diplomatie phéniciens au temps de Hiram Ier de Tyr", *JESHO* 19 (1976) p. 1-31.
— 1978 : "La mission d'Ounamon en Phénicie. Point de vue d'un non-égyptologue", *RSF* 6 (1978) p. 1-16.
— 1979 : *L'expansion phénicienne en Méditerranée. Essai d'interprétation fondé sur une analyse des traditions littéraires* (Études de Philologie et d'Histoire Ancienne 17), Bruxelles - Rome 1979.
— 1983 : "Considérations géographiques sur la place occupée par la Phénicie dans l'expansion de l'empire assyrien", *Studia Phoenicia* 1-2, p. 169-193.
— 1985 : "Le luxe phénicien d'après les inscriptions royales assyriennes", *Studia Phoenicia* 3, p. 121-133.
— 1986a : "Aspects religieux de l'expansion phénicienne", *Studia Phoenicia* 4, p. 119-125.
— 1986b : "Le rôle de Gadès dans l'implantation phénicienne en Espagne", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t. 2, p. 187-192.
— 1990 : *Tell Ahmar. 1988 Season* (*Abr Nahrain* suppl. 2), Louvain 1990.
— 1992 : "Assyrie", *DCPP*, p. 45-46.
BURKERT W. 1984 : *Die orientalisierende Epoche in der griechische Religion und Literatur*, Heidelberg 1984.
— 1987 : "Oriental and Greek Mythology : The Meeting of Parallels", BREMER J. (éd.), *Interpretations in Greek Mythology*, Londres 1987, p. 10-40.
— 1992 : *The Orientalizing Revolution*, Cambridge (Mass.) - Londres 1992.
BURNETT A. 1983 : "The Enna Hoard and the Silver Coinage of the Syracusan Democracy", *SNR* 62 (1983) p. 5-45.
— 1987 : "Africa", *The Coinage of the Roman World in the Late Republic*, Oxford 1987, p. 175-185.
BURNETT A., AMANDRY M. & RIPOLLÈS P.P. 1992 : *Roman Provincial Coinage I, From the Death of Caesar to the Death of Vitellius (44 BC - AD 69)*, Londres - Paris 1992.
CABRERA-BONET P. 1986 : "Los Griegos a Huelva : los materiales griegos", *Homenaje a L. Siret*, Madrid 1986, p. 575-576.
CABRERA P. & OLMOS R. 1985 : "Die Griechen in Huelva. Zum Stand der Diskussion", *MM* 26 (1985) p. 61-74.
CAGNAT R. 1887 : "La nécropole phénicienne de Vaga", *RArch*, 1887, p. 39-46.
CALLOT O. 1992 : "Note de numismatique chypriote", IOANNIDES G.C. (éd.), p. 297-300.
CALLOT O & SALLES J.-Fr. 1981 : "Un collecteur à Kition", *L'homme et l'eau* I, Lyon 1981, p. 49-68.
CALLU J.-P., MOREL J.-P., REBUFFAT R. & HALLIER G. 1965 : *Thamusida* I (*MEFR* suppl. 2), Paris 1965.
CALMEYER P. 1990 : "Die sogenannte fünfte Satrapie und die achaimenischen Documente", *Transeuphratène* 3 (1990) p. 109-130.
CALVET Y. 1976 : "Protomes archaïques de Salamine", *RDAC*, 1976, p. 143-151.
— 1980 : "Sur certains rites funéraires à Salamine", *Actes du Colloque CNRS 'Salamine de Chypre', Lyon, 1978*, Paris 1980, p. 115-121.
— 1989 : "La maîtrise de l'eau à Ougarit", *CRAI*, 1989, p. 31-326.
CALVET Y. & GEYER B. 1992 : *Barrages antiques de Syrie*, Lyon 1992.
CAMERATA SCOVAZZO R. & CASTELLANA G. 1981 : "Necropoli punica di Palermo", *SicArch* 45 (1981) p. 43-54.
CAMPBELL THOMPSON R. 1931 : *The Prims of Esarhaddon and Ashurbanipal found at Niniveh 1927-8*, Londres 1931.
CAMPO M. 1976 : *Las monedas de Ebusus*, Barcelone 1976.
— 1986 : "Algunas cuestiones sobre las monedas de Malaca", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t. 2, p. 139-155.
CAMPS G. 1973 : "Nouvelles observations sur l'architecture et l'âge du Médracen, mausolée royal de Numidie", *CRAI*, 1973, p. 470-517.
— 1979 : "Les Numides et la civilisation punique", *AntAfr* 14 (1979) p. 43-53.
CANEPA M. 1983 : "La tomba 'dell'ureo' nella necropoli di Tuxiveddu (Cagliari)", *DdA*, 3° sér., 1-2 (1983) p. 131-135.
CANFORA L. 1992 : *La Bibliothèque d'Alexandrie et l'histoire des textes*, Liège 1992.
CAQUOT A. 1975 : "Le kathénothéisme des Sémites de l'Ouest d'après leurs noms de personne", *Proceedings of the XIIth International Congress ..., Stockholm August 16-22, 1970* (= Numen, suppl. 31, 1975), p. 157-166.
— 1992 : "De quelques œuvres peu connues de Renan", *Études renaniennes* 88 (1992) p. 3-15.

CAQUOT A. & DU MESNIL DU BUISSON R. 1971 : "La seconde tablette ou 'petite amulette' d'Arslan Tash", *Syria* 48 (1971) p. 391-406.
CAQUOT A. & MASSON O. 1968 : "Deux inscriptions phéniciennes de Chypre", *Syria* 45 (1968) p. 295-321.
CARCOPINO J., 1921 : "Les influences puniques sur les sarcophages étrusques de Tarquinia", *Memorie dell'Accademia Pontificia di Archeologia* I 2, Rome 1921, p. 109-117.
— 1944 : *Le Maroc antique*, Paris 1944.
— 1961 : *Profils de conquérants*, Paris 1961.
CARRADICE I. & LA NIECE S. 1988 : "The Libyan War and Coinage : a New Hoard and the Evidence of Metal Analysis", *NC* 148 (1988) p. 33-52.
CARTON L. 1903 : "Les nécropoles primitives de Chaouach (Tunisie)", *L'Anthropologie* 14 (1903) p. 15-32.
— 1906 : "Le sanctuaire de Tanit à El Kenissia", *Mémoires présentés par divers Savants Étrangers à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres* XII, 1, 1906, p. 27-155.
— 1909-1913 : "Les nécropoles de Gurza", *BSAS*, 1909-1913, p. 20-35.
— 1929 : *Sanctuaire punique découvert à Carthage*, Paris 1929.
CATALDI S. 1974 : "I primi symbola tra le città etrusche e Cartagine", *ASNP* 4 (1974) p. 1235-1248.
CAUBET A. 1977 : "Stèles funéraires de Chypre au Musée du Louvre", *RDAC*, 1977, p. 170-177.
— 1979 : "Les maquettes architecturales d'Idalion", *Studies Presented in Memory of P. Dikaios*, 1979, p. 94-118.
— 1983 : "Les œufs d'autruche au Proche-Orient ancien", *RDAC*, 1983, p. 193-198.
— 1984 : "Le sanctuaire Chypro-Archaïque de Kition-Bamboula", *Temples et sanctuaires* (TMO 7), Lyon 1984, p. 107-118.
— 1986 : "Les sanctuaires de Kition à l'époque de la dynastie phénicienne", *Studia Phoenicia* 4, p. 153-168.
— 1992 : "Œufs d'autruche", *DCPP*, p. 329-330.
CAUBET A. & PIC M. 1982 : "Un culte hathorique à Kition-Bamboula", *Archéologie du Levant. Recueil R. Saidah*, Lyon 1982, p. 237-249.
CAUBET A. & POPLIN F. 1987 : "Les objets de matière dure animale. Étude du matériau", *RSO* III, p. 273-306.
CAUBET A. & YON M. 1989 : "Ateliers de figurines à Kition", TATTON-BROWN (éd.) 1989, p. 28-43.
CAVALEIRO PAIXÂO A.M. 1981 : "Ein neues Grab mit Skarabäus in der eisenzeitlichen Nekropole Olival do Senhor dos Martires - Alcacer do Sal/Portugal", *MM* 22 (1981) p. 229-235.
CAZELLES H. 1965 : "Deir-Alla et ses tablettes", *Semitica* 15 (1965) p. 5-21.
CECCHINI S.M. 1965 : "Il tophet", *Monte Sirai* II, p. 123-133.
— 1969 : *I ritrovamenti fenici e punici in Sardegna*, Rome 1969.
— 1991 : "La statua dell'acropoli di Monte Sirai", *ACFP* 2, p. 683-689.
— 1992 : "Rasoirs", *DCPP*, p. 371-372.
— 1994 : "I leoni di Sulci tra Oriente e Occidente", *EVO* 1994, à paraître.
— sous presse : à paraître ds *ACFP* 3.
CELESTINO PÉREZ S. 1991 : "Nuevos jarros tartésicos de bronce en el Sur de la Península Ibérica", *MM* 32 (1991) p. 52-85.
CHABOT J.-B. 1918 : *Punica*, Paris 1918 (extr. *JA*, 1916-1918).
— 1943-1945 : "Essai sur le système d'abréviations usité dans l'écriture phénicienne", *BAC*, 1943-1945, p. 217-224, 237-244.
CHAPMAN S.V. 1972 : "A Catalogue of Iron Age Pottery from the Cemeteries of Khirbet Silm, Joya, Qrayé and Qasmieh of South Lebanon", *Berytus* 21 (1972) p. 55-194.
CHARPIN D. 1990 : "Une mention d'Alasiya dans une lettre de Mari", *RA* 84 (1990) p. 125-127.
CHATZISABBAS S. 1992 : "He phoinikiki periodos sti nekropoli tu Kitiu. Mia ektimisi", IOANNIDES (éd.) 1992, p. 231-235.
CHAVANE M.-J. & YON M. 1978 : *Testimonia Salaminia* 1 (Salamine de Chypre, 11), Paris 1978.
CHÉHAB M.H. 1951-1954 : "Les terres cuites de Kharayeb", *BMB* 10 (1951-1952) p. 9-184; 11 (1953-1954) planches.
— 1956 : "Nouvelles stèles d'Oum el Awamid", *BMB* 13 (1956) p. 43-52.
— 1983 : "Découvertes phéniciennes au Liban", *ACFP* 1, p. 165-172.
CHELBI F. 1984 : "Découverte d'un habitat punique sur le flanc sud-est de Byrsa", *BAC*, N.S., 17B (1984) p. 21-33.
— 1987 : "Prospections archéologiques dans la région de Bizerte", *REPPAL* 3 (1987) p. 71-115.
— 1991 : "À propos des amphores archaïques de Carthage", *ACFP* 2, p. 715-732.
— 1992 : "Fouilles d'urgence", *Pour sauver Carthage, Exploration et Conservation de la Cité Punique, Romaine et Byzantine* (UNESCO/INAA), Tunis 1992, p. 69-71.
CHELBI F., PASKOFF R. & TROUSSET P. 1993 : "La baie d'Utique et son évolution depuis l'Antiquité : une réévaluation géoarchéologique", *AntAfr* 29 (1993).

CHÉRIF Z. 1988 : "L'image du sphinx sur les monuments carthaginois", *REPPAL* 4 (1988) p. 171-203.
— 1993 : "Découverte fortuite d'une tombe punique à Hammam El Enf", *REPPAL* 7-8 (1992) [1993] p. 83-101.
CHESSA I. 1986 : "Ceramiche fenicie da Cagliari", *QuadCagl* 3 (1986) p. 19-25.
— 1988 : "Anfore fenicie da Nora", *QuadCagl* 5 (1988) p. 91-96.
— 1992 : "Lo scavo del pilone 7", AA. VV. 1992b, p. 37-45.
CHIAPPISI S. 1961 : *Il Melqart di Sciacca e la questione fenicia in Sicilia*, Rome 1961.
CHIERA G. 1981 : "Su un nuovo sarcofago antropoide scoperto a Cadice", *RSF* 9 (1981) p. 211-216.
CHRISTOU D. 1992-1993 : "Chronique des fouilles et découvertes à Chypre", *BCH* 116 (1992); 117 (1993).
CHUVIN P. 1991 : *Mythologie et géographie dionysiaques. Recherches sur l'œuvre de Nonnos de Panopolis*, Clermont-Ferrand 1991.
CIAFALONI D. 1992 : *Eburnea Syrophoenicia* (Studia Punica 9), Rome 1992.
CIAFALONI D. & PISANO G. 1987 : *La collezione Torno : Materiali fenicio-punici* (Studia Punica 1), Rome 1987.
CIASCA A. 1972 : *Mozia* VII, Rome 1972.
— 1976-1979 : "Scavi alle mura di Mozia", *RSF* 4 (1976) p. 69-79; *RSF* 5 (1977) p. 205-218; *RSF* 6 (1978) p. 227-244 (= CIASCA 1978a); *RSF* 7 (1979) p. 207-227.
— 1978a : "Mozia, scavi alle mura (campagna 1977)", *RSF* 6 (1978) p. 227-244.
— 1978b : *Mozia* IX, Rome 1978.
— 1982 : "Insediamenti e cultura dei Fenici a Malta", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 132-154.
— 1985a : "Note sulla distribuzione di alcune ceramiche puniche maltesi", *IIe Colloque International d'histoire et d'archéologie d'Afrique du Nord* (BAC 19), 1985, p. 17-24.
— 1985b : "A Proposito di anfore fenicie", LIVERANI M., PALMIERI A. & PERONI R. (éds), *Studi di Paletnologia in onore di S. M. Puglisi*, Rome 1985, p. 323-327.
— 1988 : "Fenicia", AA. VV. 1988, p. 140-151.
— 1991 : "Documenti di architettura fenicia e punica a Malta", *ACFP* 2, p. 755-758.
— 1992 : "Mozia in Sicilia : un esempio di cinta urbana in area coloniale fenicia", AA. VV. 1992a, p. 79-84.
CIASCA A. *et al.* 1989 : *Mozia, Itinerari* IV, Rome 1989.
CINTAS P. 1946 : "Tombeaux puniques découverts à Tebourba, Tunisie", *BAC*, 1946, p. 863-869.
— 1947 : "Le sanctuaire punique de Sousse", *RAfr* 90 (1947) p. 1-80.
— 1948 : "Un sanctuaire précarthaginois sur la grève de Salammbô", *RTun*, 3° sér., 1 (1948) p. 1-31.
— 1949-1950 : "La Kernophoria à Carthage", *CRAI*, 1949-1950, p. 115-126.
— 1949 : *Fouilles puniques à Tipasa*, Alger 1949.
— 1950 : *Céramique punique*, Paris 1950.
— 1951 : "Deux campagnes de fouilles à Utique", *Karthago* 2 (1951) p. 5-88.
— 1952 : "La 'Grande Dame' de Carthage", *CRAI*, 1952, p. 17-20.
— 1954 : *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc* (Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines 56), Paris 1954.
— 1955 : "Tête archaïque d'époque punique", *Karthago* 6 (1955) p. 128.
— 1956 : "Sur une danse d'époque punique", *RAfr* 100 (1956) p. 275-283.
— 1968 : "Les Carthaginois dans leur cité", *Archéologie Vivante (Décembre-Février 1968), Carthage, sa naissance, sa grandeur*, p. 53-66.
— 1970 : *Manuel d'archéologie punique* I, Paris 1970.
— 1976 : *Manuel d'archéologie punique* II, Paris 1976.
CINTAS P. & GOBERT E. 1939 : "Les tombes puniques du Djebel Mlezza", *RTun*, 1939, p. 135-198.
— 1941 : "Smirat", *RTun*, 1941, p. 83-121.
CITRO C. 1952-1953 : "Topografia, storia e archeologia di Pizzo Cannita", *Atti Accademia Scienze, Lettere e Arti di Palermo* 13 (1952-1953) p. 264-299.
CLERMONT-GANNEAU Ch. 1885 : "Le mot Chillek, sauver en phénicien et dans l'arabe vulgaire", *RAO* I, 1885, p. 165-166.
COACCI POLSELLI G. 1975a : "Elementi arcaici nell'onomastica fenicio punica della Sardegna", *Saggi fenici* I, Rome 1975, p. 67-72.
— 1975b : "L'onomastica punica di Mozia", *RSF* 3 (1975) p. 75-79.
COGAN M. 1973 : "Tyre and Tiglath-pileser III: Chronological Notes", *JCS* 25 (1973), p. 96-99.
COLDSTREAM J.N. 1969 : "The Phoenician at Ialysos", *BICS* 16 (1969) p. 1-8.
— 1979 : "Geometric Skyphoi in Cyprus", *RDAC*, 1979, p. 255-269.
— 1982 : "Greeks and Phoenicians in the Aegean", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 261-275.
— 1986 : "Kition and Amathus : Some Reflections on their Westwards Links during the Early Iron Age", KARAGEORGHIS (éd.) 1986, p. 321-329.
— 1989 : "Greek Visitors to Cyprus and the Eastern Mediterranean", TATTON-BROWN (éd.) 1989, p. 90-96.

— 1993 : "Mixed Marriages at the Frontiers of the Early Greek World", *OxfJA* 12 (1993) p. 89-107.
COLEIRO E. 1971 : "Maltese Coins of the Roman Period", *NC* 131 (1971) p. 67-91.
COLLET E. & DE SMET J.J. 1913 : "Sépulture punique à puits et chambre maçonnés près de Ksour Essaf", *BAC*, 1913, p. 343-344.
COLLOMBIER A.-M. 1987 : "Céramique grecque et échanges en Méditerranée orientale : Chypre et la côte syro-phénicienne (fin VIIIe - fin IVe s. av. J.-C.)", *Studia Phoenicia* 5, p. 239-248.
— 1991 : "Écritures et sociétés à Chypre à l'Âge du Fer", BAURAIN, BONNET & KRINGS (éds) 1992, p. 425-447.
COLLON D. 1972 : "The Smiting God. A Study of a Bronze in the Pomerance Collection in Naw York", *Levant* 4 (1972) p. 111-134.
— 1977 : "Ivory", *Iraq* 39 (1977) p. 219-222.
COLONNA G. 1989-1990 : "'Tempio' e 'santuario' nel lessico delle lamine di Pyrgi", *ScAnt* 4 (1989-1990) p. 197-216.
COLONNA G. & VON HASE F. 1984 : "Alle origini della statuaria etrusca : la tomba delle statue presso Ceri", *SEt* 52 (1984) p. 14-59.
COLOZIER E. 1953 : "Étrusques de Carthage", *MEFRA* 65 (1953) p. 77-86.
CONTENAU G. 1923 : "Deuxième mission archéologique à Sidon", *Syria* 4 (1923) p. 261-281.
— 1949 : *La civilisation phénicienne*, Paris 1949^{2}.
COOK R.M. & WOODHEAD A.G. 1959 : "The Diffusion of the Greek Alphabet", *AJA* 69 (1959), p. 175-178.
COOKE G.A. 1903 : *A Text-Book of North-West Semitic Inscriptions*, Oxford 1903.
CORZO SÁNCHEZ R. 1991 : "Cádiz fenicia", FERNÁNDEZ (éd.) 1991, p. 79-88.
COSTA A.M. 1980 : "Santu Teru-Monte Luna (campagna di scavo 1977-79)", *RSF* 8 (1980) p. 265-270.
— 1983a : "Monte Luna : una necropoli punica di età ellenistica", *ACFP* 1, p. 741-749.
— 1983b : "La necropoli punica di Monte Luna. Tipologia tombale", *RSF* 11 (1983) p. 21-38.
— 1983c : "Santu Teru-Monte Luna (campagna di scavo 1980-82)", *RSF* 11 (1983) p. 223-234.
COSTA RIBAS B., FERNÁNDEZ GÓMEZ J.H. & GÓMEZ BELLARD C. 1991 : "Ibiza fenicia : la primera fase de la colonización de la isla (siglos VII y VI a.C.)", *ACFP* 2, p. 759-795.
COURBIN P. 1986 : "Bassit", *Syria* 63 (1986) p. 175-220.
— 1993 : *Fouilles de Bassit. Tombes du Fer*, Paris 1993.
COUSINÉRY E. 1825 : *Essai historique et critique sur les monnaies d'argent de la ligue achéenne, accompagné de recherches sur les monnaies de Corinthe, de Sicyone et de Carthage*, Paris 1825.
CRAWFORD M.H. 1985 : *Coinage and Money under the Roman Republic. Italy and the Mediterranean Economy*, Berkeley - Los Angeles 1985.
CRESPI V. 1868 : *Catalogo della raccoltà di Antichità Sarde del Signor Raimondo Chessa, Direttore della Banca Nazionale di Cagliari*, Cagliari 1868.
CRISTOFANI M. 1987 : *Saggi di storia etrusca arcaica*, Rome 1987.
— 1989 : "Ripensando Pyrgi", *Miscellanea ceretana* 1, Rome 1989, p. 85-93.
— 1991 : "Gli Etruschi e i Fenici nel Mediterraneo", *ACFP* 2, p. 67-75.
CRISTOFANI M. & FRONZAROLI P. 1971 : "Un'iscrizione cuneiforme in bronzo da una tomba di Faleri", *SEt* 39 (1971) p. 313-331.
CROSS F.M. 1954 : "The Evolution of the Proto-Canaanite Alphabet", *BASOR* 132 (1954) p. 15-24.
— 1963 : "Daliyeh I. The Discovery of the Samaria Papyri", *BA* 26 (1963) p. 110-121.
— 1974 : "Leaves from an Epigraphist's Note-Book", *CBQ* 36 (1974) p. 486-494.
— (éd.) 1979 : *Archaeology and Early Israelite History. Symposia Celebrating the Seventy-Fifth Anniversary of the Founfing of the ASOR (1900-1975)*, Cambridge Mass. 1979.
— 1979 : "Early Alphabetic Scripts", CROSS (éd.) 1979, t. 1, p. 97-123.
— 1980 : "Newly Found Inscriptions in Old Canaanite and Early Phoenician Scripts", *BASOR* 238 (1980) p. 1-4.
— 1987 : "The Oldest Phoenician Inscription from Sardinia : the Fragmentary Stele from Nora", GOLOMB D.M. (éd.), *Working with No Data, ... Studies ... Th.O. Lambdin*, Winona Lake 1987, p. 65-74.
CROSS F.M. & FREEDMAN D.N. 1971 : "An Inscribed Jar Handle from Raddana", *BASOR* 201 (1971) p. 19-22.
CROSS F.M. & MCCARTER P.K. 1973 : "Two Archaic Inscriptions on Clay Objects from Byblus", *RSF* 1 (1973) p. 3-8.
CROWFOOT J.W., CROWFOOT G.M. & SUKENIK E.L. 1938 : *Early Ivories from Samaria, Samaria Sebaste II, Reports of the Joint Expedition 1931-1933 and 1935*, Londres 1938.
CULICAN W. 1958 : "Essay on a Phoenician Ear-ring", *PEQ* 90 (1958) p. 90-103.
— 1960-1961 : "Melqart Representations on Phoenician Seals", *Abr-Nahrain* 2 (1960-1961) p. 41-54.

— 1968a : "The Iconography of Some Phoenician Seals and Seals Impressions", *AJBA* 1 (1968) p. 35-50.
— 1968b : "Dea Tyria gravida", *AJBA* 1 (1968) p. 50-103.
— 1970 : "Problems of Phoenicio-Punic Iconography - A Contribution", *AJBA* 3 (1970) p. 28-57.
— 1975-1976 : "Some Phoenician Masks and Others Terracottas", *Berytus* 24 (1975-1976) p. 47-87.
— 1976a : "Phoenician Demons", *JNES* 35 (1976) p. 119-123.
— 1976b : "Phoenician Metalwork and Egyptian Tradition", *RUC* 25 (1976) p. 83-89.
— 1981 : "Phoenician aegis jugs", *RSF* 9 (1981) p. 169-175.
— 1982 : "The Repertoire of Phoenician Pottery", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 45-82.
— 1991 : "Phoenicia and Phoenician Colonization", *CAH*, III 2, p. 461-546.
CULTRERA G. 1935 : "Il temenos di Afrodite Ericina", *NotSc*, 1935, p. 294-328.
CUNCHILLOS ILARRI J.-L. 1991 : "Las inscripciones fenicias de Tell de Doña Blanca (II)", *Sefarad* 51 (1991) p. 13-22.
CURTIS J.E. (éd.) 1988 : *Bronzeworking Centers of Western Asia (c.1000-539 B.C.)*, Londres 1988.
CUTRONI TUSA A. 1982-1983 : "La documentazione numismatica", *Kokalos* 28-29 (1982-1983) p. 213-226.
— 1983 : "Recenti soluzioni e nuovi problemi sulla monetazione punica della Sicilia", *RSF* 11 Suppl. (1983) p. 37-42.
— 1991 : "Le ultime emissioni di Cartagine in Sicilia", *ACFP* 2, p. 271-279.
DA COSTA J.M. 1973 : "O Tesouro Púnico-Tartessio do Gaio (Sines)", *Actas das II Jornadas Arqueologicas (Lisboa, 1972)*, Lisbonne 1973, t. 2, p. 97-120.
DANTHINE H. 1939 : "L'imagerie des trônes vides et des trônes porteurs de symboles dans le Proche-Orient", *Mélanges syriens offerts à R. Dussaud* II, Paris 1939, p. 857-866.
DAVIS N. 1861 : *Carthage and her Remains*, Londres 1861.
DAY J. 1989 : *Molech*, Cambridge 1989.
DEBERGH J. 1983 : "L'Occident phénicien et punique a-t-il connu une forme de communauté rurale ?", *Les communautés rurales. Deuxième partie : Antiquité*, Paris 1983, p. 391-402.
DE CRÉE F. 1991 : "The Black-on-Red or Cypro-Phoenician Ware", *Studia Phoenicia* 11, p. 95-102.
DE HOZ J. 1991 : "The Phoenician Origin of the Early Hispanic Scripts", BAURAIN, BONNET & KRINGS (éds) 1991, p. 669-682.
DELAVAULT B. & LEMAIRE A. 1976 : "Une stèle 'Molk' de Palestine dédiée à Eshmoun ? RES 367 reconsidérée", *RB* 83 (1976) p. 569-583.
— 1979 : "Les inscriptions phéniciennes de Palestine", *RSF* 7 (1979) p. 1-39.
DELCOR M. 1983 : "Les trônes d'Astarté", *ACFP* 1, p. 777-787.
DELLA MARMORA A. 1839 : *Viaggio in Sardegna*, Turin 1839.
DEL OLMO LETE G. & AUBET M.E. (éds) 1986 : *Los Fenicios en la península Ibérica* (*AO* 3-4), Barcelone 1986.
DEL VAIS C. 1993 : "La simbologia astrale nelle stele votive di Mozia. Osservazioni preliminari", *SicArch* 26 (1993) p. 51-73.
DEMARGNE P. 1951 : "recension de CINTAS 1950", *RA* 38 (1951) p. 49-50.
DEMERLIAC J.-G. & MEIRAT J. 1983 : *Hannon et l'empire punique*, Paris 1983.
DE MIRO E. & FIORENTINI G. 1977 : "Leptis Magna. La necropoli greco punica sotto il teatro", *QAL* 9 (1977) p. 5-75.
DEMSKY A. & KOCHAVI M. 1977 : "An Ostracon of the Period of the Judges from Izbet Sartah", *Tel Aviv* 4 (1977) p. 1-27.
DE NICOLAS MASCARO J.C. & SANCHEZ NAVARRO J. 1992 : "El gravat amb figura egiptizant del Port de Ciutadella", *RevMen*, 1991, p. 419-430.
DESANGES J. 1963 : "Étendue et importance du Byzacium avant la création sous Dioclétien de la Province de Byzacène", *CahTun* 44 (1963) p. 7-22.
— 1978 : *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique (VI*[e] *s. av. J.-C.-IV*[e] *s. av. J.-C.)* (CEFR 38), Rome 1978.
— 1981 : "Le point sur le 'périple d'Hannon' : controverses et publications récentes", *Enquêtes et documents* 6 (1981) p. 13-29.
— 1986 : "Le regard de Strabon sur l'Afrique du Nord", SERRA (éd.) 1986, p. 309-319.
— 1992 : "Lixos dans les sources littéraires grecques et latines", AA. VV. 1992a, p. 1-6.
DESHAYES J., GARELLI P. & SZNYCER M. 1981 : "Remarques sur les monuments de Karatepe", *RA* 75 (1981) p. 31-73.
DE SMET J.J. 1913 : "Fouilles de Sépultures à Lamta", *BAC*, 1913, p. 327-342.
DESTROOPER-GEORGIADES A. 1981 : "A Bibliographical Survey of Cypriot Archaic and Classical Numismatics 1970-1981", *NRCY*, 1981, p. 55-77.
— 1984 : "Le trésor de Larnaca (IGCH 1272) réexaminé", *RDAC*, 1984, p. 140-161.
— 1985 : "Archéologie, numismatique, et la mission suédoise à Chypre", *Archaeologia Cypria* 1 (1985) p. 97-109.

— 1987 : "La Phénicie et Chypre à l'époque achéménide : témoignages numismatiques", *Studia Phoenicia* 5, p. 339-355.
— 1992 : "Continuités et ruptures dans le monnayage chypriote à l'époque achéménide", *Transeuphratène* 6 (1992).
— 1993 : "Le monnayage de Pumiathon de Kition (361-312 av. J.-C.) dans le cadre des évènements historiques de l'ile. Son apport à l'histoire de Chypre", *Actes du 11e congrès international de numismatique, Bruxelles, 8 au 13 septembre 1991*, 1993, p. 249-259.
— 1995 : "Bibliographie de numismatique chypriote classique de 1982 à 1994", *Transeuphratène* 10 (1995).
DE VAUMAS É. 1954 : *Le Liban*, Paris 1954.
— 1970-1971 : "Sur le mouvement tournant effectué par Ramsès II à la veille de la bataille de Qadesh", *MUSJ* 46 (1970-1971) (=*Mélanges offert à M. Dunand*) p. 53-67.
DE VAUX R. 1968 : "Le pays de Canaan", *JAOS* 88 (1968) p. 23-30.
— 1969 : "La Phénicie et les Peuples de la Mer", *MUSJ* 45 (1969) p. 479-498.
DEYROLLE É. 1904 : "Les Haouanet de Tunisie", *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 5 sér., 5 (1904) p. 395-404.
DI DONATO R. 1990 : *Per una antropologia storica del mondo antico*, Florence 1990.
DÍES CUSÍ E. 1995 : *La arquitectura fenicia de la Península Ibérica y su influencia en las culturas indigenas*, Valence 1995.
DÍES CUSÍ E. & MATAMOROS DE VILLA C. 1991 : "Introducción al estudio de la arquitectura púnica de Ibiza", *ACFP* 2, p. 817-824.
DIETRICH M. & LORETZ O. 1988 : *Die Keilalphabete. Die phönizisch-kanaanäishen und altarabischen Alphabet in Ugarit* (Abhandlungen zur Literatur Alt-Syrien-Palästinas 1), Munster 1988.
— 1991 : "Die Keilalphabete aus Ugarit", BAURAIN, BONNET & KRINGS (éds) 1991, p. 49-67.
DIKAIOS P. 1935 : "A Hoard of Silver Cypriot Staters from Larnaca", *NC*, sér. 5, 15 (1935) p. 165-190.
DION P.-E. 1974 : *La langue de Ya'udi*, Waterloo - Ontario 1974.
— 1978 : "The Language Spoken in Ancient Sam'al", *JNES* 37 (1978) p. 115-118.
DI STEFANO C.A. 1972 : "Ricerche sulle fortificazioni puniche di Lilibeo", *Kokalos* 17 (1972) p. 62-80.
— 1974 : "Scoperte nella necropoli di Lilibeo", *Kokalos* 20 (1974) p. 162-171.
— (éd.) 1984a : *Lilibeo. Testimonianze archeologiche dal IV sec. a.C. al V d.C.*, Marsala 1984.
— 1984b : "Stele funerarie", *Lilibeo. Testimonianze archeologiche dal IV sec. a.C. al V sec. a.C. (Marsala, Chiesa del Collegio, Dicembre 1984)*, Palerme 1984, p. 165-166 (avec catalogue de M.T. Manni Piraino et M.L. Famà, p. 166-179).
— 1993 : *Lilibeo punica*, Marsala 1993.
DI VITA A. 1953 : "L'elemento punico a Selinunte nel IV e III sec. a. C.", *ArchCl* 5 (1953) p. 39-47.
— 1964 : "Le stele puniche dal recinto di Zeus Melichios a Selinunte", *AAEC* 12 (1961-1964) p. 235-250.
— 1966 : "Recenti scavi e scoperte in Tripolitania, Bab ben Ghascir ed ex via Manzini : tombe puniche", *Supplements to LibAnt* 2 (1966) p. 65-111.
— 1968a : "Les Phéniciens de l'Occident d'après les découvertes archéologiques de Tripolitaine", *Symposium at the American University of Beirut 1967*, A.U. of Beirut 1968, p. 78-98.
— 1968b : "Influences grecques et tradition orientale dans l'art punique de Tripolitaine", *MEFRA* 80 (1968) p. 7-83.
— 1969 : "La date di fondazione di Leptis e di Sabratha sulla base dell'indagine archeologica e l'eparchia cartaginese d'Africa", *Hommages à M. Renard* III (Coll. Latomus 103), 1969, p. 196-202.
— 1976 : "Il mausoleo punico-ellenistico B di Sabratha", *MDAIR* 83 (1976) p. 273-285.
— 1982 : "Gli Emporia di Tripolitania dell'età di Massinissa a Diocleziano : un profilo storico-istituzionale", *ANRW* II 10, 2 (1982) p. 515-595.
— 1983 : "Architettura e società nelle città di Tripolitania fra Massinissa e Augusto : qualche nota", *Architecture et Société de l'archaïsme grec à la fin de la république romaine, Actes du colloque international organisé par le C.N.R. et l'école française de Rome, Rome, 2-4 déc. 1980* (CEFR 66), 1983, p. 355-367.
— 1984 : "Elementi alessandrini a Sabratha. A proposito de due nuove tombe dipinte d'età protoimperiale", *Studi in onore di A. Adriani* III, 1984, p. 858-873.
— 1988 : "La statua di Mozia", AA. VV. 1986, p. 39-52.
DI VITA-EVRARD G. 1985 : "Regio Tripolitania. A Reappraisal", *Town and Country in Roman Tripolitania, Papers in Honour of O. Hackett* (BAR Int. Series 274), Oxford 1985, p. 143-163.
DOMERGUE Cl. (éd.) 1989 : *Minería y metalurgía en las antiguas civilizaciones mediterraneas y europeas. Coloquio Madrid 1985*, Madrid 1989.

DONBAZ V. 1990 : "Two Neo-Assyrian Stelae in the Antakya and Kahramanmaras Museum", *Annual Reviex of the Royal Inscriptions of Mesopotamia* 8 (1990) p. 5-24.
DONNER H. 1982 : "The Interdependence of Internal Affairs and Foreign Policy during the Davidic-Solomonic Period (with Special Regard to the Phoenician Coast)", ISHIDA T. (éd.), *Studies in the Period of David and Solomon*, Tokyo 1982, p. 205-214.
D'ORIANO R. sous presse : "Un santuario di Melqart-Ercole a Olbia", *L'Africa Romana* 10 (1991) sous presse.
DOUMET C. 1982 : "Les tombes IV et V de Rachidieh", *AHA* 1 (1982) p. 89-137.
DOUMET J. 1980 : *Étude sur la couleur pourpre ancienne et tentative de reproduction du procédé de teinture de la ville de Tyr décrit par Pline l'Ancien*, Beyrouth 1980.
DRINE A. 1991 : "Note sur le site de Zitha (Hr. Zian) à Zarzis", *REPPAL* 6 (1991) p. 17-30.
DUBUISSON M. 1983 : "L'image du Carthaginois dans la littérature latine", *Studia Phoenicia* 1-2, p. 159-167.
DUHAR M. 1904 : "Note sur des tombeaux puniques découverts en 1901 au camp militaire de Sousse", *BAC*, 1904, p. 179-189.
DUNAND M. 1944-1945; 1946-1948 : "Les sculptures de la favissa du temple d'Amrit", *BMB* 7 (1944-1945) p. 99-107; 8 (1946-1948) p. 82-107.
— 1961 : "Tombe peinte dans la campagne de Tyr", *BMB* 18 (1961) p. 5-51.
— 1963 : *Byblos, son histoire, ses ruines, ses légendes*, Beyrouth 1963 (édition anglaise : 1964).
— 1967 : "Rapport préliminaire sur les fouilles de Sidon en 1964-1965", *BMB* 20 (1967) p. 27-44.
— 1968 : "La défense du front méditerranéen de l'empire achéménide", WARD (éd.) 1968, p. 43-52.
— 1969a : "Rapport sur les fouilles de Sidon 1967-1969", *BMB* 22 (1969) p. 101-107.
— 1969b : "L'architecture à Byblos au temps des Achéménides", *BMB* 22 (1969) p. 93-99.
— 1970 : "La statuaire de la favissa du temple d'Echmoun à Sidon", *Archäologie und altes Testament, Festschrift für K. Galling*, Tubingen 1970, p. 61-67.
— 1973 : "Le temple d'Echmoun à Sidon. Essai de chronologie", *BMB* 26 (1973) p. 7-25.
DUNAND M., BOUNNI A. & SALIBY N. 1964 : "Fouilles de Tell Kazel : rapport préliminaire", *AAS* 14 (1964) p. 3-14.
DUNAND M. & DURU R. 1962 : *Oumm el Amed. Une ville de l'époque hellénistique aux échelles de Tyr*, Paris 1962.
DUNAND M. & SALIBY N. 1957 : "À la recherche de Simyra", *AAS* 7 (1957) p. 3-16.
— 1985 : *Le temple d'Amrith dans la pérée d'Aradus*, Paris 1985.
DUNBABIN T.J. 1957 : *The Greeks and their Eastern Neighbours. Studies in the Relations between Greece and the Countries of the Near East in the 8th and 7th Centuries B.C.*, Londres 1957.
DUPONT-SOMMER A. 1948 : "Une inscription nouvelle du roi Kilamou et le dieu Rekoub-el", *RHR* 133 (1948) p. 19-33.
— 1950-1951 : "Deux nouvelles inscriptions sémitiques trouvées en Cilicie", *JKF* 1 (1950-1951) p. 43-47.
— 1968 : "Une nouvelle inscription punique de Carthage", *CRAI*, 1968, p. 116-133.
— 1974 : "Les Phéniciens à Chypre", *RDAC*, 1974, p. 75-94.
DUPONT-SOMMER A., HADJISAVVAS S. & LOZACHMEUR H. 1984 : "Cinq stèles phéniciennes découvertes sur le site d'Agios Georghios à Larnaca-Kition en 1979", *RDAC*, 1984, p. 101-116.
DUPUICH J.-J. 1974 : "Note sur l'Ora maritima de Rufius Festus Avienus", CHEVALLIER R. (éd.), *Littérature gréco-romaine et géographie historique. Mélanges offerts à R. Dion*, Paris 1974, p. 225-231.
DUSSAUD R. 1913 : "Un monument de culte syrien et d'époque perse", *RHR* 68 (1913) p. 62-68.
— 1925 : "Inscription phénicienne de Byblos d'époque romaine", *Syria* 6 (1925), p. 269-271.
— 1927 : *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, Paris 1927.
— 1935 : "La notion d'âme chez les Israélites et les Phéniciens", *Syria* 16 (1935) p. 267-277.
EBACH J. 1979 : *Weltentstehung und Kulturentwicklung bei Philo von Byblos*, Stuttgart 1979.
EBELING E. 1928 : "Bêlsadûa", *Reallexikon der Assyriologie* 1 (1928) p. 481.
EDWARDS M.J. 1991 : "Philo or Sanchuniathon ? A Phoenician cosmogony", *CQ*, n.s., 41 (1991) p. 213-220.
EDWARDS R.B. 1979 : *Kadmos the Phoenician*, Amsterdam 1979.
EISENHUT W. 1969 : "Zum neuen Diktys-Papyrus", *RhM* 112 (1969) p. 114-119.
EISSFELDT O. 1960 : "Phönikische und griechische Kosmogonie", *Éléments orientaux dans la religion grecque ancienne*, Strasbourg 1960, p. 1-15.
ELAYI J. 1978 : "L'essor de la Phénicie et le passage de la domination assyro-babylonienne à la domination perse", *BaM* 9 (1978) p. 25-38.
— 1980a : "The Phoenician Cities in the Persian Period", *JANES* 12 (1980) p. 13-28.
— 1980b : "Remarques sur un type de mur phénicien", *RSF* 8 (1980) p. 165-180.
— 1981 : "La révolution des esclaves de Tyr relatée par Justin", *BaM* 12 (1981) p. 139-150.

— 1982 : "Studies in Phoenician Geography during the Persian Period", *JNES* 41 (1982) p. 83-110.
— 1983 : "Les cités phéniciennes et l'empire assyrien à l'époque d'Assurbanipal", *RA* 77 (1983) p. 45-58.
— 1986 : "The Phoenician Cities and the Assyrian Empire in the Time of Sargon II", *Sumer* 42 (1986) p. 129-132.
— 1987a : *Recherches sur les cités phéniciennes à l'époque perse* (Istituto Universitario Orientale, Supplemento n. 51 agli Annali, vol. 47, 2), Naples 1987.
— 1987b : "Al-Mina sur l'Oronte à l'époque perse", *Studia Phoenicia* 5, p. 249-266.
— 1988a : *Pénétration grecque en Phénicie sous l'empire perse*, Nancy 1988.
— 1988b : "L'exploitation des cèdres du Mont Liban par les rois assyriens et néo-babyloniens", *JESHO* 31 (1988) p. 14-41.
— 1989a : *Sidon, cité autonome de l'Empire perse*, Paris 1989.
— 1989b : "Le monnayage de Byblos avant Alexandre : problèmes et perspectives", *Transeuphratène* 1 (1989) p. 9-20.
— 1990a : *Économie des cités phéniciennes sous l'empire perse* (Istituto Universitario Orientale, Supplemento n. 62 agli Annali, vol. 50, 1), Naples 1990.
— 1990b : "Les cités phéniciennes entre liberté et sujétion", *DHA* 16 (1990) p. 93-113.
— 1991a : "Remarques méthodologiques sur l'étude paléographique des légendes monétaires phéniciennes", BAURAIN, BONNET & KRINGS (éds) 1991, p. 187-200.
— 1991b : "Étude typologique des sicles de Tyr", *CahNum* 108 (juin 1991) p. 11-17.
— 1992a : "Étude paléographique des légendes monétaires phéniciennes d'époque perse", *Transeuphratène* 5 (1992) p. 21-43.
— 1992b : "La présence grecque dans les cités phéniciennes sous l'empire perse achéménide", *REG* 105 (1992) p. 305-327.
— 1992c : "Le phénomène monétaire dans les cités phéniciennes à l'époque perse", *Studia Phoenicia* 9, p. 21-31.
ELAYI J. & ELAYI A.G. 1986a : "A Treasure of Coins from Arwad", *JANES* 18 (1986) p. 3-24.
— 1986b : "The Arca dian Pataecus", *MN* 31 (1986) p. 1-5.
— 1987-1988 : "Systems of Abbreviations Used by Byblos, Tyre and Arados", *JNG* 37-38 (1987-1988) p. 11-22.
— 1990 : "Trésor d'époque perse de la région d'Arwad", *RN*, 6 ser., 32 (1990) p. 7-16.
— 1992a : "La première monnaie de 'TR/Tripolis (Tripoli, Liban ?)", *Transeuphratène* 5 (1992) p. 143-151.
— 1992b : "Un nouveau trésor de monnaies de Byblos", *Actes du XI congrès international de numismatique, Bruxelles, 8 au 13 septembre 1991*, 1992.
— 1993 : "Nouveau trésor de monnaies de Byblos (1992)", *RBN* 139 (1993) p. 17-30.
ELAYI J. & LEMAIRE A. 1989 : "Bulletin d'information : Numismatique", *Transeuphratène* 1 (1989) p. 155-164.
— 1990 : "Les petites monnaies de Tyr au dauphin avec inscription", *Quaderni ticinesi di numismatica e antichità classiche* 19 (1990) p. 99-116.
— 1991a : "Les monnaies de Byblos au sphinx et au faucon : nouveaux documents et essai de classement", *RBN* 137 (1991) p. 29-36.
— 1991b : "Bulletin d'information : Numismatique", *Transeuphratène* 4 (1991) p. 119-133.
— 1992 : "Graffites ouest-sémitiques sur les monnaies phéniciennes à l'époque perse et hellénistique", *Studia Phoenicia* 9.
ENNAIEFER M. 1976 : *La cité d'Althioburos et l'édifice des Asclepia*, Tunis 1976.
EPH'AL I., 1982 : *The Ancient Arabs. Nomads on the Borders of the Fertile Crescent 9th-5th Centuries BC*, Jérusalem - Leyde 1982.
— 1988 : "Syria-Palestine under Achaemenid Rule", *CAH* IV, p. 139-164.
ESCACENA J.L. 1986 : "Gadir", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t. 1, p. 39-58.
EVANS A.J. & FREEMAN E.A. 1894 : *The History of Sicily* IV, Oxford 1894.
EVANS J.D. 1971 : *The Prehistoric Antiquities of the Maltese Islands*, Londres 1971.
FALBE C.T. 1833 : *Recherches sur l'emplacement de Carthage*, Paris 1833.
FALSONE G. 1970 : "La statua fenicia cipriota dello Stagnone", *SicArch* 10 (1970) p. 54-61.
— 1978 : "Il simbolo di Tanit a Mozia e nella Sicilia punica", *RSF* 5 (1978) p. 137-151.
— 1981a : "Per una storia degli studi e degli scavi di Mozia", *Sicilia* 88 (1981) p. 42-53.
— 1981b : *Struttura e origine orientale dei formi da vasaio di Mozia*, Palerme 1981.
— 1985 : "A Syro-Phoenician Bull Bowl in Geneva and its Analogue in the British Museum", *AnSt* 35 (1985) p. 131-142.
— 1986 : "Anath or Astarte ? A Phoenician Bronze Statuette of the Smiting Goddess", *Studia Phoenicia* 4, p. 53-76.
— 1987a : "La statue de Motyè : aurige ou prêtre de Melqart ?", *Mélanges J. Labarbe*, Liège 1987, p. 408-427.

— 1987b : "Birgi, San Teodoro e Salina Infersa. Recenti esplorazioni intorno a Mozia e allo Stagnone di Marsala", *Da Mozia a Marsala. Un crocevia della civiltà mediterranea*, Marsala 1987, p. 45-56.
— 1988a : "La Fenicia come centro di lavorazione del bronzo nell'età del Ferro", *DdA*, 3 sér., 6 (1988) p. 79-110.
— 1988b : "The Bronze Age Occupation and the Phoenician Foundation at Motya", *Bull. Institute of Archaeology London* 25 (1988) p. 31-53.
— 1989a : "Da Nimrud a Mozia : un tipo statuario di stile fenicio egittizzante", *UF* 21 (1989) p. 153-194, 508-510.
— 1989b : "Motya, Zona K. La quarta campagna di scavo", *SicArch* 71 (1989) p. 51-63.
— 1990 : "Highlights of the 1991 Tunis Conference on Phoenician and Punic Studies", *Berytus* 38 (1990) p. 179-190.
— 1992a : "Four", *DCPP*, p. 179.
— 1992b : "Nuove coppe metalliche di fattura orientale", *VO* 8 (1992) p. 83-112.
— 1992c : "Éryx", DCPP, p. 155-156.
— 1992d : "Motyé", DCPP, p. 301-303.
— 1993a : "An Ovoid Betyl from the tophet at Motya and the Phoenician Tradition of Round Cultic Stone", *JMS* 3 (1993) p. 245-285.
— 1993b : "Sulla cronologia del bronzo fenicio di Sciacca alla luce dei recenti rinvenimenti di Huelva e Cadice", *Studi sulla Sicilia Occidentale in onore di V. Tusa*, Padoue 1993, p. 45-56.
FALSONE G. *et al.* 1980-1981 : "Gli scavi della Zona K a Mozia e il caso stratigrafico del locus 5615", *Kokalos* 26-27 (1980-1981) p. 877-930.
FALSONE G. & BOUND M.M. 1986 : "Archeologia subacquea a Marsala", *Archeologia Subacquea 3, suppl. BArch* 37-38 (1986) p. 161-174.
FAMÀ M.L. 1980 : "L'area sacra con altare a tre betili di Solunto", *SicArch* 42 (1980) p. 7ss.
— 1991 : "Nuovi contributi per la conoscenza di una 'unità abitativa' moziese", *ACFP* 2, p. 831-839.
FANTAR D. & FANTAR M.H. 1967 : "La zone B", *Monte Sirai* IV, p. 35-54..
FANTAR M.H. 1969 : "Les inscriptions", AA. VV. 1969b, p. 47-93.
— 1970 : *Eschatologie phénicienne et punique*, Tunis 1970.
— 1972 : "La tombe de La Rabta. Un nouveau document pour la connaissance de Tunès", *Latomus* 31 (1972) p. 349-367.
— 1974 : *Téboursouk. Stèles anépigraphes et stèles à inscriptions néopuniques* (extraits des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres XVI), Paris 1974.
— 1978 : "La cité punique de Thapsus", *Actes du II Congrés International d'Etudes des Cultures de la Méditerranée Occidentale* II, Alger 1978, p. 59-70.
— 1979 : "Présence punique et romaine à Tunis et dans ses environs immédiats", *AntAfr* 14 (1979) p. 55-81.
— 1983 : "Découvertes dans une nécropole Punique", *Dossier Histoire et Archéologie, Janvier 1983*, p. 36-42.
— 1984a : "À Gammarth avant la conquête romaine", *BAC*, n.s., 17 B (1981) [1984] p. 3-19.
— 1984b : *Kerkouane, cité punique du Cap Bon (Tunisie)* I, Tunis 1984.
— 1985a : "L'archéologie punique au Cap Bon : découvertes récentes", *RSF* 13 (1985) p. 211-221.
— 1985b : *Kerkouane, cité punique du Cap Bon (Tunisie)* II, Tunis 1985.
— 1985c : "Sousse avant la conquête romaine (en arabe)", *REPPAL* 1 (1985) p. 1-34.
— 1986 : *Kerkouane, cité punique du Cap Bon (Tunisie)* III, Tunis 1986.
— 1987 : *Kerkouane, une cité punique du Cap-Bon*, Tunis 1987.
— 1988a : "La décoration peinte dans les tombes puniques et les Houanets libyques de Tunisie", *Africa* 10 (1988) p. 28-49.
— 1988b : "Africa setentrionale", AA. VV. 1988, p. 166-175.
— 1993 : *Carthage. Approche d'une civilisation* I-II, Tunis 1993.
FANTAR M.H. & CIASCA A. 1973 : "Ras Zebib (Tunisie), Campagne 1971-1972", *RSF* 1 (1973) p. 215-217.
FANTAR M.H. & DECRET F. 1981 : *L'Afrique du Nord dans l'Antiquité*, Paris 1981.
FATTA V. 1982 : "Sulle tracce dei Fenici di Solanto", *SicArch* 49-50 (1982) p. 57-64.
FEDAK J. 1990 : *Monumental Tombs of the Hellenistic Age. A Study of Selected Tombs from the Pre-Clasical to the Early Imperial Era*, Toronto 1990.
FERCHIOU N. 1987 : "Deux témoignages de l'architecture religieuse de la Carthage hellénistique", *RSF* 15 (1987) p. 15-35.
— 1991 : "Stucs puniques hellénistiques de Carthage", *Akten des Intern. Kolloquium zur römischen Wandmalerei in Köln, 20-23 sept. 1989*, Cologne 1991, p. 19-26.
FERJAOUI A. 1990 : "Dédicace d'un sanctuaire à Ashtart découvert à Mididi (Tunisie)", *Semitica* 38 (1990) p. 113-119.

— 1991a : "À propos des inscriptions mentionnant les sufètes et les rabs dans la généalogie des dédicants à Carthage", *ACFP* 2, p. 479-483.
— 1991b : "Fonctions et métiers de la Carthage punique à travers les inscriptions", *REPPAL* 6 (1991) p. 71-86.
— 1993a : *Recherches sur les relations entre l'Orient phénicien et Carthage* (OBO 124), Fribourg - Gottingen - Carthage 1993.
— 1993b : "Stèles votives et funéraires trouvées à Keshra", *REPPAL* 7-8 (1992-1993) p. 127-163.
FERJAOUI A. & MCHAREG A. 1990 : "Le Sanctuaire de Baal Hammon - Saturne à Henchir Ghayadha : les Inscriptions", *REPPAL* 5 (1990) p. 117-148.
FERNÁNDEZ J.H. 1984 : "The Prehistory of Ibiza and Formentera", ALCOVER J. *et al.* (éds.), *Biogeography and Ecology of the Pityusic Islands*, La Haye 1984, p. 565-595.
— (éd.) 1991 : *I-IV Jornadas de Arqueología fenicio-púnica, Ibiza 1990* (TMAI 24), Ibiza 1991.
— 1993 : *Excavaciones en la necrópolis del Puig des Molins (Eivissa). Las campañas de D. Carlos Román Ferrer (1921-1929)* I-III (TMAI 28-29), Ibiza 1993.
FERNÁNDEZ JURADO J. "Die Phönizier in Huelva", *MM* 26 (1985) p. 49ss.
— 1989 : "La metalurgía de la plata en época tartésica", DOMERGUE (éd.) 1989, p. 157-166.
— 1990 : *Tartessos y Huelva* I-III, Huelva 1990 [= *Huelva Arqueológica* 10/11 (1988-1989)].
FERNÁNDEZ-MIRANDA M. 1986 : "Huelva, ciudad de los tartesios", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t. 2, p. 227-261.
— 1991 : "Tartesos : indígenas, fenicios y griegos en Huelva", *ACFP* 2, p. 87-96.
FERNANDEZ MIRANDA M. & BELÉN M. 1979 : *El Fondeadero de Cales Coves (Alayor, Menorca)*, Madrid 1979.
FERNANDEZ MIRANDA M. & CABALLERO ZOREDA F.L. 1975 : *Abdera*, Madrid 1975.
FERNÁNDEZ MIRANDA M. & OLMOS R. 1986 : *Las ruedas de Toya y el origen del carro en la Península Ibérica*, Madrid 1986.
FERRARESE CERUTI M.L. 1982 : "Sardegna. Nuraghi Antigori", AA. VV., *Magna Grecia e mondo miceneo. Nuovi Documenti*, Tarente 1982.
FERRARESE CERUTI M.L., VAGNETTI L. & LO SCHIAVO F. 1987 : "Minoici, Micenei e Ciprioti in Sardegna nella seconda metà del II millenio a.C.", BALMUTH M. (éd.), *Studies in Sardinian Archaeology* III, *Nuragic and Mycenean World*, Oxford 1987, p. 7-37.
FERRON J. 1964-1965 : "Inscription punique archaïque de Carthage", *Mélanges de Carthage* (= *CB* 10), 1964-1965, p. 55-64.
— 1975 : *Mort-dieu de Carthage ou les stèles funéraires de Carthage*, Paris 1975.
— 1978 : "Le bétyle inscrit du Musée National du Bardo", *Africa* 5-6 (1978) p. 95-103.
— 1992 : "Sarcophages", *DCPP*, p. 391-393.
FEUILLE G.L. 1939 : "Sépultures Punico Romaines de Gightis", *RTun* 37 (1939) p. 1-62.
FÉVRIER J.-G. 1951-1952 : "Vir Sidonius", *Semitica* 4 (1951-1952) p. 13-18.
— 1953 : "La prononciation punique des noms propres latins en -us et en -ius", *JA* 241 (1953) p. 465-471.
— 1961 : "Textes puniques et néopuniques relatifs aux testaments", *Semitica* 11 (1961) p. 5-8.
FÉVRIER J. & BERTHIER A. 1980 : "Les stèles néopuniques de Tiddis", *BAA* 6 (1975-1976) [1980] p. 67-81.
FÉVRIER J.-G., GALAND L. & VAIJDA G. 1966 : *Inscriptions antiques du Maroc*, Paris 1966.
FINKBEINER U. 1981 : "Untersuchungen zur Stratigraphie des Obelisktempels in Byblos. Versuch einer methodischen Answertung", *BaM* 12 (1981) p. 13-69.
FIORENTINI G. 1980 : "Santuari punici a Monte Adranone di Sambuca di Sicilia", *Miscellanea E. Manni* III, Rome 1980, p. 905-915.
FISK R. 1991 : "The Biggest Supermarket in Lebanon : A journalist Investigates the Plundering of Lebanon's Cultural Heritage", *Berytus* 39 (1991) p. 243-252.
FLINDERS A. 1986-1987 : "The Search for Ezion-Geber, King Solomon's Red Sea Port", *Bulletin of the Anglo Israel Archeological Society* 6 (1986-1987) p. 43-45.
FOREST Ch. & FOREST J.-D. 1982 : "Fouilles à la municipalité de Beyrouth (1977)", *Syria* 59 (1982) p. 1-26.
FORRER L. 1929 : *The Weber Collection* III.2, Londres 1929.
FORTELEONI L. 1961 : *Le emissioni monetali della Sardegna punica*, Sassari 1961.
FOUCHER L. 1964 : *Hadrumetum* (PUT 10), Paris 1964.
— 1966 : "Un Sanctuaire Néo-Punique à Menzel Harb", *Africa* 1 (1966) p. 119-121.
FOWLER J.D. 1988 : *Theophoric Personal Names in Ancient Hebrew. A Comparative Study*, Sheffield 1988.
FRANCIS E.D. & VICKERS M. 1985 : "Greek Geometric Pottery at Hama and its Implications for Near Eastern Chronology", *Levant* 17 (1985) p. 131-138.
FRANCISI M.T. 1983 : "Gli elementi architettonici delle stele puniche", *ACFP* 2, p. 863-874.
FRANKFORT H. 1958 : *The Art and Architecture of the Ancient Orient*, Harmondsworth 1958.

FREEMAN E.A. 1891 : "The Phoenician Settlements in Sicily", *The History of Sicily from the Earliest Times* I, Oxford 1891, p. 221-305.
— 1892 : *The History of Sicily* III, Oxford 1892.
FREYER-SCHAUENBURG B. 1966 : "Kolaios und die Westphoenikischen Elfenbeine", *MM* 7 (1966) p. 89-108.
FRIEDRICH E. 1932 : "Kleinasiatische Sprachdenkmäler", LIETZMANN H., *Kleine Texte*, Berlin 1932, p. 49-52.
— 1947 : "Griechisches und römisches im phönizischen und punischen Gewande", *Festschrift O. Eissfeldt*, Halle 1947, p. 109-124.
— 1953 : "Vulgarpunisch und Vulgarlatein in den punischen Inschriften", *CB* 3 (1953) p. 99-111.
— 1957 : "Punische Studien", *ZDMG* 107 (1957) p. 282-298.
FRIEDRICH J., AMADASI GUZZO M.G. & RÖLLIG W. 1995 : *Phönizisch-punische Grammatik*, Rome 1995[3].
FROST H. 1964 : "Rouad, ses récifs et mouillages", *AAS* 14 (1964) p. 67-74.
— 1966 : "The Arwad Plans", *AAAS* 16 (1966) p. 13-28.
— 1973a : "Ports et mouillages protohistoriques de la Méditerranée orientale", *Archéologie subaquatique, une discipline naissante*, Paris 1973, p. 93-115.
— 1973b : "The Off-Shore Island Harbour at Sidon and Other Phoenician Sites in the Lignt of New Dating Evidence", *IJNA* 2 (1973) p. 75-94.
— (éd.) 1976 : *Lilybaeum (Marsala) : the Punic Ship. Final Excavation Report* (*Suppl. NotSc* 30 [1976]), Rome 1981.
— 1992 : "Port", *DCPP*, p. 357.
FUCECCHI M. 1990 : "Empietà e titanismo nella rappresentazione siliana di Annibale", *Orpheus* 11 (1990) p. 21-42.
FUENTES ESTAÑOL M.J. 1980 : *Vocabulario fenicio*, Barcelone 1980.
— 1986 : "Corpus de las inscripciones fenicias de España", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t.2, p. 5-30.
GABER-SALETAN P. 1986 : *Regional Styles in Cypriote Sculpture. The Sculpture from Idalion*, New York - Londres 1986.
GABRICI E. 1929 : "Le stele sepolcrali di Lilibeo a forma di heroon", *Monumenti antichi della R. Accademia dei Lincei* 23 (1929) col. 41-60.
GALAND L. 1977 : "Le berbère et l'onomastique libyque", *L'onomastique latine. Colloques internationaux du CNRS n° 564, Paris 13-15 Octobre 1975*, Paris 1977, p. 299-304.
GALLAGHER J.B. 1985 : "Mudbricks at Roman Carthage", *CEA (Québec)* 17 (1985) p. 64-113.
GALLET DE SANTERRE H. & SLIM L. 1983 : *Recherches sur les nécropoles puniques de Kerkouane*, Tunis 1983.
GAMER-WALLERT I. 1978 : *Ägyptische und ägyptisierende Funde von der Iberischen Halbinsel*, Wiesbaden 1978.
— 1982a : "Zwei Statuetten Syro-Ägyptischer Gottheiten von der Barra de Huelva", *MM* 23 (1982) p. 46-61.
— 1982b : "Der neue Skarabäus aus Alcacer do Sal", *MM* 23 (1982) p. 96-100.
GANDOLFO L. 1984 : "Emissioni puniche di Sicilia a leggenda iyī", *SicArch*, 17 (1984) p. 75-87.
GANZMANN L., VAN DER MEIJDEN H. & STUCKY R.A. 1987 : *Das Eschmunheitligtum von Sidon*, *IM* 37 (1987) p. 81-130.
GARBINI G. 1960 : *Il Semitico di nord-ovest*, Naples 1960.
— 1964 : "I monumenti figurati 1. Le stele", *Monte Sirai* I, p. 65-93.
— 1966 : "Documenti artistici a Monte Sirai", *Monte Sirai* III, p. 107-126.
— 1968a : "Elementi 'egei' nella cultura siro-palestinese", *Atti e memorie del I congresso internazionale di micenologia 3*, Rome 1968, p. 1118-1129.
— 1968b : "Maschere puniche", *AION*, n.s., 18 (1968) p. 319-330.
— 1969 : *Introduzione all'epigrafia semitica*, Naples 1969.
— 1976 : "La lingua di Ya'udi", *AION*, n.s., 26 (1976) p. 123-132.
— 1977 : "Dialetti del fenicio", *AION*, n.s. 27 (1977) p. 283-294.
— 1980a : *I Fenici. Storia e religione*, Naples 1980.
— 1980b : "Gli 'Annali di Tiro' e la storiografia fenicia", *Oriental Studies B.S.J. Isserlin*, Leyde 1980, p. 114-127.
— 1981 : "Troni, sfingi e sirene", *AION*, n.s., 31 (1981) p. 301-307.
— 1982 : "La cosmogonia fenicia e il primo capitolo della Genesi", DI GENNARO G. (éd.), *Il cosmo nella Bibbia*, Naples 1982, p. 127-148.
— 1983 : "Considerazioni conclusive", AA. VV. 1983, p. 153-166.
— 1984 : *Le lingue semitiche. Studi di storia linguistica*, Naples 1984[2].
— 1985 : "Prologo in cielo", *Che cosa è pensiero ? L'unità dell'essere, Atti dei Convegni Lincei 73*, Rome 1985, p. 27-59.

— 1986 : *Vent'anni di epigrafia punica nel Magreb (1965-1985)*, Rome 1986 (*RSF*, suppl. 14).
— 1988 : *Il semitico nordoccidentale. Studi di storia linguistica* (Stud. Sem., NS, 5), Rome 1988.
— 1990 : "Appunti per una storia della letteratura fenicia", *Semitica* 38 (1990) (= *Hommages à M. Sznycer* I) p. 133-136.
— 1991a : "La letteratura dei Fenici", *ACFP* 2, p. 489-494.
— 1991b : "Iscrizioni fenicie da Tharros", *Tharros* XVII, p. 223-231.
— 1991c : "I Fenici e la prima Etruria", *ArchCl* 43 (1991) (= *Miscellanea etrusca e italica in onore di M. Pallotino*) p. 261-267.
— 1992 : "Nota sulla neopunica di Tarhuna", *RSF* 20 (1992) p. 105-106.
— 1993 : "La dea di Tharros", *RSF* 21 (1993) p. 98-110.
GARDINER A.H. 1961 : *Egypt of the Pharaons*, Oxford 1961.
GARELLI P. 1983 : "Remarques sur les rapports entre l'Assyrie et les cités phéniciennes", *ACFP* 1, p. 61-66.
GARR R.W. 1986 : *Dialect Geography of Syria Palestine, 1000-586 BCE*, Philadelphie 1986.
GATIER P.L., HELLY B. & REY-COQUAIS J.-P. (ss dir.) 1988 : *Géographie historique au Proche-Orient (Syrie, Phénicie, Arabie grecques, romaines, byzantines)*, Paris 1988.
GAUTHIER Ph. 1966 : "Le parallèle Himère-Salamine au Ve et au IVe s. av. J.-C.", *REA* 68 (1966) p. 5-32.
GELB I.J. 1980 : *Computer-Aided Analysis of Amorite* (Assyriological Studies 21), Chicago 1980.
GERIN D. 1989 : "Un trésor de monnaies numides trouvé à Cherchel (?) à la fin du XIXe siècle", *Trésors monétaires* 11 (1989) p. 9-17.
GERNET L. 1983 : *Les Grecs sans miracle* (textes 1903-1960 réunis par R. Di Donato; préface de J.-P. Vernant), Paris 1983.
GESCHE H. 1970 : "Literaturüberblicke des griechischen Numismatik, Zypern", *JNG* 20 (1970) p. 163-216.
GESENIUS W. 1837 : *Scripturae linguaeque Phoeniciae monumenta quotquot supersunt edita et inedita ad autographorum optimorum fidem edidit additisque de scriptura et linguae phoenicum commenaariis*, Leipzig 1837.
GHAKI M. 1987 : "Les Haouanet d'El Harouri", *REPPAL* 3 (1987) p. 229-251.
— 1990 : "Deux stèles néopuniques de Ksar Lemsa", *REPPAL* 5 (1990) p. 149-151.
— 1992-1993 : "Les stèles d'El Ghzaizya", *REPPAL* 7-8 (1992-1993) p. 165-173.
GHARBI M. 1990 : "Les fortifications préromaines de Tunisie : le cas de Kelibia", *L'Africa Romana* 7 (1990) p. 187-198.
GIBERTI M.V. 1989 : "Rinvenimenti monetali nella Sardegna punica : le monete 'greche'", *RSF* 17 (1989) p. 189-212.
GIRARD S. 1984 : "Banasa préromaine, un état de la question", *AntAfr* 20 (1984) p. 11-93.
GJERSTAD E. 1937 : *The Swedish Cyprus Expedition* III, Stockholm 1937.
— 1946 : "Decorated Metal Bowls from Cyprus", *OpArch* 4 (1946) p. 1-18.
— 1948 : *The Swedish Cyprus Expedition* IV 2, Stockholm 1948.
— 1979 : "The Phoenician Colonization and Expansion in Cyprus", *RDAC*, 1979, p. 230-274.
GJERSTAD E. *et al.* 1934-1937 : *TheSwedish Cyprus Expedition* I-III, Stockholm 1934-1937.
GLOVER R. 1944 : "The Elephant in Ancient War", *CJ* 29 (1944) p. 257-269.
— 1948 : "The Tactical Handling of Elephants", *G&R* 17 (1948) p. 1-11.
GOEDICKE H. 1966 : "The Cylinder-Seal of a Ruler of Byblos Reconsidered", *JARCE* 5 (1966) p. 19-21.
— 1975 : *The Report of Wenamun*, Baltimore - Londres 1975.
GÓMEZ BELLARD C. 1984 : *La necrópolis del Puig des Molins (Ibiza). Campaña de 1946* (EAE 132), Madrid 1984.
— 1989 : "L'île d'Ibiza à l'époque des guerres puniques", *Studia Phoenicia* 10, p. 85-97.
— 1991 : "La fondation phénicienne d'Ibiza et son développement aux VIIe et VIe s. avant J.C.", *ACFP* 2, p. 109-112.
— 1993 : "Die Phönizier auf Ibiza", *MM* 34 (1993) p. 83-107.
— *et al.* 1990 : *La colonización fenicia de la isla de Ibiza* (EAE 157), Madrid 1990.
GOODCHILD R.G. 1976 : "Arae Philaenorum and Automalax", *Select Papers of the Late R.G. Goodchild, Libyan Studies*, 1976, p. 155-172.
GORDON C.H. 1955 : *Homer and the Bible. The Origin and Character of East Mediterranean Literature*, Ventnor 1955.
— 1962 : *Before the Bible. The Common Background of Greek and Hebrew Civilizations*, New York 1962.
GOUDER T.C. 1975 : "Un talismano bronzeo da Malta contenente un nastro di papiro con iscrizione fenicia", *StudMagr* 7 (1975) p. 1-18 (avec B. Rocco).
GRAHAM A. J. 1982 : "The western Greeks", *CAH* III 3, p. 163-195, 480-487.
GRAINGER J.D. 1991 : *Hellenistic Phoenicia*, Oxford 1991.

GRAN AYMERICH J.M.J. 1979 : "Prospections archéologiques au Sahara atlantique", *AntAfr* 13 (1979) p. 7-21.
— (éd.) 1991 : *Malaga phénicienne et punique. Recherches franco-espagnoles 1981-1988*, Paris 1991.
GRANT E. 1932 : *Ain Shems Excavations* II, Haverford 1932.
GRAS M. 1985 : *Trafics tyrrhéniens archaïques* (BEFAR 258), Paris - Rome 1985.
— 1992a : "La mémoire de Lixus. De la fondation de Lixus aux premiers rapports entre Grecs et Phéniciens en Afrique du Nord", AA. VV. 1992a, p. 27-44.
— 1992b : "Étrusques", *DCPP*, p. 163-164.
GRAS M., ROUILLARD P. & TEIXIDOR J. 1989 : *L'Univers phénicien*, Paris 1989.
— 1991 : "The Phoenicians and Death", *Berytus* 39 (1991), p. 127-176 (trad. angl. du chap. 6 de GRAS, ROUILLARD & TEIXIDOR 1989).
GRAU-ZIMMERMANN B. 1978 : "Phönikische Metallkannen in den orientalisierenden Horizonten des Mittelmeersraum", *MM* 19 (1978) p. 161-218.
GRAYSON A.K. 1975 : *Assyrian and Babylonian Chronicles* (Texts from Cuneiform Sources 5), Locust Valley 1975.
— 1991 : "Assyria : Tiglath-pileser III to Sargon II (744-705 B.C.)", *CAH* III 1, p. 71-102.
GREEN W.M. 1951 : "Augustine's Use of Punic", *Semitic and Oriental Studies Presented to W. Popper*, 1951, p. 179-190.
GREENE J.A. 1985 : "Canadian Carthage Survey", *CEDAC Carthage* 6 (1985) p. 19-21.
GREENFIELD J.C. 1971 : "Scripture and Inscription : the Literary and Rhetorical Element in Some Early Phoenician Inscriptions", *Near Eastern Studies in Honor of W.F. Albright*, Baltimore - Londres 1971, p. 253-268.
— 1987 : "Larnax tēs Lapethou III revisited", *Studia Phoenicia* 5, p. 391-401.
GRELOT P. 1972 : *Documents araméens d'Égypte*, Paris 1972.
GRIMAL N. 1988 : *Histoire de l'Égypte ancienne*, Paris 1988.
GRÖNDAHL F. 1967 : *Die Personennamen der Texte aus Ugarit* (Studia Pohl 1), Rome 1967.
GROTTANELLI C. 1981a : "Santuari e divinità delle colonie in Occidente", AA. VV. 1981, p. 109-133.
— 1981b : *intervention* ds AA. VV. 1981, p. 26-28.
GSELL St. : *cf. HAAN*
— 1952 : *Cherchel. Antique Iol Caeserea*, Alger 1952.
GUBEL E. 1980 : "An Essay on the Axe-Bearing Astarte and her Role in a Phoenician 'Triad'", *RSF* 8 (1980) p. 1-17.
— 1983 : "Art in Tyre during the First and Second Iron Age. A Preliminary Survey", *Studia Phoenicia* 1-2, p. 23-52.
— 1985a : "Phoenician Lioness Heads from Nimrud : Origin and Function", *Studia Phoenicia* 3, p. 181-202.
— 1985b : "Notes on a Phoenician Seal in the Royal Museums for Art and History, Brussels", *OLP* 16 (1985) p. 91-110.
— 1986a : "The Iconography of the Ibiza Gem MAI 3650 Reconsidered", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t. 2, p. 111-118.
— 1986b : "Une nouvelle représentation du culte de la Baalat Gebal ?", *Studia Phoenicia* 4, p. 263-276.
— 1987 : *Phoenician Forniture* (Studia Phoenicia 7), Louvain 1987.
— 1989 : "À propos du marzeah d'Assurbanipal", LEBEAU M. & TALON Ph. (éds), *Reflets des deux fleuves. Volume de Mélanges offerts à A. Finet*, Louvain 1989, p. 47-50.
— 1990a : "BAALIM 6, V. 4", *Syria* 67 (1990) p. 520.
— 1990b : "Tell Kazel (Sumur/Simyra) à l'époque perse...", *Transeuphratène* 2 (1990) p. 37-49.
— 1990c : "Die phönizische Kunst", NIEMEYER & GEHRIG (éds) 1990, p. 75-86.
— 1991 : "A Phoenician Workshop in North Syria ?", *BiOr* 48 (1991) p. 256-258.
— 1992a : "Scuplture", *DCPP*, p. 401-404.
— 1992b : "La glyptique et la genèse de l'iconographie monétaire", *Studia Phoenicia* 9, p. 1-11.
— 1992c : "The Iconography of Phoenician Glyptic", *The Iconography of Northwest Semitic Inscribed Seal (Proceeding of a Symposium held in Freiburg on April 17-20, 1991*, Fribourg 1992, p. 101-129.
— 1992d : "Verrerie", *DCPP*, p. 490.
GUERRERO [AYUSO] V.M. 1984 : *Asentiamento punico de Na Guardis*, Madrid 1984.
— 1989a : "Majorque et les guerres puniques", *Studia Phoenicia* 10, p. 99-114.
— 1989b : "Las ánforas Cintas 282/283 y el comercio de vino fenicio en Occidente", *Saguntum* 22 (1989) p. 147-164.
— 1991 : "Naturaleza y función de los asentamientos púnicos en Mallorca", *ACFP* 2, p. 923-930.
GUILLAUME-REY E. 1866 : "Liste des objets antiques envoyés au Musée impérial du Louvre par M. E.G. Rey", *Archives des Missions scientifiques* 3 (1866) p. 371-373.
HABIBI M. 1992 : "La céramique à engobe rouge phénicien de Lixus", AA. VV. 1992a, p. 145-153.

HACHMANN R. (éd.) 1983 : *Frühe Phöniker in Libanon. 20 Jahre deutsche Ausgrabungen in Kamid el-Loz*, Mayence 1983.
— 1993 : "Ostraka mit eingeritzten und eingestempelten Zeichen aus Kamid el-Loz, Libanon", MELLINK M.J., PORADA E. & ÖZGÜC T. (éds), *Aspects of Art and Iconography : Anatolia and its Neighbors. Studies ... N. Özgüc*, Ankara 1993, p. 227-272.
HACHUEL E. & MARÍ V. 1988 : *El santuario de Illa Plana (Ibiza). Una propuesta de análisis* (TMAI 18), Ibiza 1988.
HACKENS T. (éd.) 1988 : *Navies and Commerce of the Greeks : the Carthaginians and the Etruscans in the Tyrrhenian Sea*, 1988.
HADJISAVVAS S. *et al.* 1984 : "Cinq stèles funéraires découvertes sur le site d'Aghios Georghios, à Larnaka-Kition, en 1979", *RDAC*, 1984, p. 101-116.
— 1986a : "Alassa. A new Late Cypriote Site", *RDAC*, 1986, p. 62-67.
— 1986b : "Greek and Phoenician Influences on Cyprus as Evidenced in the Necropolis of Kition", KARAGEORGHIS (éd.) 1986, p. 361-368.
— 1989a : "Two Cypro-Archaic I tombs at Alassa-Kampos", *RDAC*, 1989, p. 95-108.
— 1989b : "A Late Cypriot community at Alassa", PELTENBURG (éd.) 1989, p. 32-42.
— 1992 : "Η Φοινικική Περίοδος στη Νεκρόπολη του Κιτίου. Μια εκτίμηση", IOANNIDES (éd.) 1992, p. 231-235.
HAKIMIAN S. 1987 : "Une archéologie parallèle : les découvertes clandestines et fortuites au Liban", *Berytus* 35 (1987) p. 199-209.
HALFF G. 1965 : "L'onomastique punique de Carthage, répertoire et commentaire", *Karthago* 12 (1963-1964) [1965] p. 63-146.
HAMDY BEY O. & REINACH Th. 1892 : *Une nécropole royale à Sidon*, (Leroux E. [éd.]), Paris 1892 (réimpr. Istanbul 1987).
HAMILTON R. 1935 : "Excavations at Tell Abu Hawam", *QDAP* 4 (1935) p. 1-69.
HANS L.-M. 1983 : *Karthago und Sizilien*, Hildesheim - Zurich - New York 1983.
— 1987 : "Die Göttin mit dem Tiara. Zur Interpretation einer seltenen sikulo-punischen Münzserie", *SNR* 66 (1987) p. 47-58.
HARAN M. 1958 : "The Bas-Relief on the Sarcophagus of Ahiram King of Biblos", *IEJ* 8 (1958) p. 15-25.
HARDEN D.B. 1937 : "The Pottery from the Precinct of Tanit at Salammbo, Carthage", *Iraq* 4 (1937) p. 59-89.
— 1971 : *The Phoenicians*, Harmondsworth 1971.
— 1981 : *Catalogue of Greek and Roman Glass in the British Museum* I, Londres 1981.
HARDING G.L. 1971 : *An Index and Concordance of Pre-Islamic Arabic Names and Inscriptions* (Near and Middle East Series 8), Toronto 1971.
HARRIS Z.S. 1936 : *A Grammar of the Phoenician Language*, New Haven 1936.
— 1939 : *The Development of the Canaanite Dialects. An Investigation in Linguistic History*, New Haven 1939.
HAUBEN H. 1970 : "The King of the Sidonians and the Persian Imperial Fleet", *AncSoc* 1 (1970) p. 1-8.
— 1987 : "Philocles, King of the Sidonians and General of the Ptolemies", *Studia Phoenicia* 5, p. 413-427.
HAWKINS J.D. 1979 : "Some Historical Problems of the Hieroglyphic Luwian Inscriptions", *AnSt* 29 (1979) p. 153-167.
HAYES J.H. & MILLER J.M. 1986 : *A History of Ancient Israel and Judah*, Londres 1986.
HEIDER G.C. 1985 : *The Cult of Molek. A Reassessment*, Sheffield 1985.
HELCK W. sous presse : "Byblos und Ägypten", AA. VV., *Byblos. Una città e la sua cultura. Atti del Colloquio in Roma (5-7 dicembre 1980)*, Rome sous presse.
HELTZER M.L. 1982 : "The Inscription on the Nimrud Bronze Bowl No. 5 (BM. 91303)", *PEQ* 114 (1982) p. 1-6.
— 1989 : "Epigraphic Evidence Concerning a Jewish Settlement in Kition (Larnaca Cyprus) in the Achaemenid Period (IV Cent BCE)", *AO* 7 (1989) p. 189-206.
— 1991 : "Phoenician Epigraphic Evidence about a Jewish Settlement in Kition (Larnaca) in the Achaemenid Period (IV Cent. B.C.E)", *ACFP* 2, p. 503-509.
HELTZER M.L., SEGAL A. & KAUFMAN D. (éds) 1992 : *Studies in the Archaeology and History of Ancient Israel* (Fs. M. Dothan), Haifa 1992.
HENRICHS A. 1972 : *Die Phoinikika des Lollianos. Fragmente eines neuen griechischen Romans*, Bonn 1972.
HENSHAW R.A. 1968 : "The Office of Saknu in Neo-Assyrian Times II", *JAOS* 88 (1968) p. 461-483.
HERMARY A. 1981 : *Amathonte* II. *La sculpture*, Paris 1981.
— 1984 : "Deux ex-voto chypriotes reconstitués", *RdL* 24 (1984) p. 238-240.

— 1987 : "Amathonte de Chypre et les Phéniciens (avec un appendice de SZNYCER M. 'Une inscription phénicienne d'Amathonte')", *Studia Phoenicia* 5, p. 375-388, 389-390 (appendice).
— 1993 : "Les fouilles françaises d'Amathonte", YON (éd.) 1993, p. 167-193.
HERMARY A. & MASSON O. 1990 : "Deux vases inscrits du sanctuaire d'Aphrodite à Amathonte (1865-1987)", *BCH* 114 (1990) p. 187-214.
HERRMANN G. 1986 : *Ivories from Nimrud (1949-1963)* IV, 1, *Ivories from Room SW37, Fort Shalmeneser*, Londres 1986.
— 1989 : "The Nimrud Ivories I, The Frame and Frond School", *Iraq* 51 (1989), p. 85-109.
— 1992 : *Ivories from Nimrud* V, *The Small Collections from fort Shalmaneser*, Londres 1992.
HERRMANN H.-V. 1966 : *Die Kessel der orientalisierenden Zeit, I : Kesselattaschen und Reliefuntersätze*, Berlin 1966.
— 1983 : "Altitalisches und Etruskisches in Olympia. Neue Funde unf Forschungen", *ASAtene* 45 (1983) p. 271-294.
HERZOG R. 1897 : "Namenübersetzungen und Verwandtes", *Philologus* 56 (1897) p. 33-70.
HERZOG Z. 1986 : *Das Stadttor in Israel und in den Nachbarländern*, Mayence 1986.
HESS R.S. 1989 : "Cultural Aspects of Onomastic Distribution in the Amarna Texts", *UF* 21 (1989), p. 210-216.
HEURGON J., 1976 : "L'agronome carthaginois Magon et ses traducteurs en latin et en grec", *CRAI* 1976, p. 441-456.
HILL G.F. 1904 : *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum : Cyprus*, Londres 1904.
— 1910 : *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum : Phoenicia*, Londres 1910.
— 1914 : *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum : Palestine (Galilee, Samaria and Judea)*, Londres 1914.
— 1937 : "Amathus", *Mélanges E. Boisacq* I, Bruxelles 1937, p. 485-491.
— 1940 : *A History of Cyprus* I, *To the Conquest by Richard Lion Heart*, Cambridge 1940.
HÖLBL G. 1979 : *Beziehungen der ägyptischen Kultur zu Altitalien* I-II, Leyde 1979.
— 1986 : *Ägyptisches Kulturgut im phönikischen und punischen Sardinien* I-II (EPRO 102), Leyde 1986.
— 1987 : "Zur kulturellen Stellung der Aegyptiaca in der mykenischen und frühgriechischen Welt", THOMAS E. (éd.), *Forschungen zur ägäischen Vorgeschichte. Das Ende der mykenischen Welt*, Cologne 1987, p. 123-142.
HONEYMAN A.M. 1938 : "Larnax tēs Lapēthou. A Third Phoenician Inscription", *Le Muséon* 51 (1938) p. 285-298.
— 1939 : "The Phoenician Inscriptions of the Cyprus Museum", *Iraq* 6 (1939) p. 103-110.
HORSFIELD G. & VINCENT L.H. 1932 : "Une stèle Égypto-Moabite au Balouʿa", *RB* 41 (1932) p. 417-444.
HOURS-MIEDAN M. 1950 : "Les représentations figurées sur les stèles de Carthage", *CB* 1 (1950) p. 15-159.
HOUWINK TEN CATE P.H.J. 1965 : *The Luwian Population Groups of Lycia and Cilicia Aspera...*, Leyde 1965.
HOWARD CARTER T. 1965 : "Western Phoenicians at Leptis Magna", *AJA* 69, 2 (april 1965) p. 123-132.
HROUDA B. 1962 : *Tell Halaf* IV, Berlin 1962.
HUFFMON H.B. 1965 : *Amorite Personal Names in the Mari Texts. A Sructural and Lexical Study*, Baltimore 1965.
HUMPHREYS S.C. 1978 : *Anthropology and the Greeks*, Londres 1978.
HURST H. 1979 : "Excavations at Carthage 1977-78 : Fourth Interim Report", *AntJ* 59 (1979) p. 19-49.
HURST H. & STAGER L. 1978 : "A Metropolitan Landscape : the Late Punic Port of Carthage", *World Archaeology* 9 (1978) p. 333-342.
HUß W. 1979 : "Die Beziehungen zwischen Karthago und Ägypten in hellenistischer Zeit", *AncSoc* 10 (1979) p. 119-137.
— 1983 : "Der karthagische Sufetat", HEINEN H., *Althistorische Studien an H. Bengston zu 70 Geburtstag dargebracht von Kollegen und Schülern*, Wiesbaden 1983, p. 24-43.
— 1985 : *Geschichte der Karthager* (Handbuch der Altertumswissenschaft III 8), Munich 1985.
— 1988 : "Die Libyer Mathos und Zarzas und der Kelte Autaritos als Prägeherrn", *GNS* 38 (1988), p. 30-33.
— 1990 : *Die Karthager*, Munich 1990.
— 1991 : "Probleme der karthagischen Verfassung", *ACFP* 2, p. 117-130.
— (éd.) 1992 : *Karthago* (Wege der Forschung 654), Darmstadt 1992.
INVERNIZZI A. 1985 : "Gli Assiri e gli avori di Nimrud", *La terra tra i due fiumi. Venti anni d'archeologia in Medio Oriente*, Turin 1985, p. 281-284, 389-413.

IOANNIDES G.C. (éd.) 1992 : *Studies in Honour of V. Karageorghis* (= *Kypriakai Spoudai* 53-54 [1990-1991]), Nicosie 1992.
ISRAEL F. 1983 : "Osservazioni formali all'onomastica fenicia della Madrepatria", *ACFP* 1, p. 667-672.
— 1989 : "Studi di lessico ebraico epigrafico I : i materiali del Nord", *LOAPL* 2 (1989) p. 37-67.
— 1991a : "Note di onomastica semitica 7/1. Rassegna critico-bibliografica ed epigrafica su alcune onomastiche palestinesi : Israele e Giuda, la regione filistea", *SEL* 8 (1991) p. 119-140.
— 1991b : "Note di onomastica semitica IV : rassegna critica sull'onomastica fenicio-punica", *ACFP* 2, p. 511-522.
— 1992a : "Note di onomastica semitica 7/2. Rassegna critico-bibliografica ed epigrafica su alcune onomastiche palestinesi : la Transgiordania", *SEL* 9 (1992) p. 95-114.
— 1992b : "Théophores", *DCPP*, p. 450.
ISSERLIN B.S.J. 1971 : "New Light on the Cothon at Motya", *Antiquity* 45 (1971) p.178-186.
— 1982 : "Motya : Urban Features", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 113ss.
— 1983 : "Un cas douteux d'entreprise maritime carthaginoise : la prétendue trouvaille de monnaies carthaginoises à Corvo (Açores)", *BAC*, n.s., 19 B (1983) p. 25-28.
ISSERLIN B.S.J. & DU PLAT TAYLOR J. 1974 : *Motya. A Phoenician and Carthaginian City in Sicily* I, Leyde 1974.
JACOB Chr. 1991 : *Géographie et ethnographie en Grèce ancienne*, Paris 1991.
JACOBY R. 1991 : "The Representation and Identification of Cities on Assyrian Reliefs", *IEJ* 41 (1991) p. 112-131.
JAHN J. 1977 : "Karthago und westliches Nordafrika", *Chiron* 7 (1977) p. 411-485.
JEAN H. & HOFTIJZER F. 1965 : *Dictionnaire des inscriptions sémitiques de l'Ouest*, Leyde 1965.
JENKINS G.K. 1967 : *A Survey of Numismatic Research 1960-1965* I, Copenhague 1967, p. 89-104.
— 1969 : *Sylloge Nummorum Graecorum, The Royal Collection of Coins and Medals, Danish National Museum, North Africa Syrtica - Mauretania*, Copenhague 1969.
— 1971 : "Coins of Punic Sicily, Part 1", *SNR* 50 (1971) p. 25-78.
— 1973 : "Egypt and Nord Africa", *A Survey of Numismatic Research 1966-1971*, New York 1973, p. 201-205.
— 1974 : "Coins of Punic Sicily, Part 2", *SNR* 53 (1974) p. 23-41.
— 1977 : "Coins of Punic Sicily, Part 3", *SNR* 56 (1977) p. 5-65.
— 1978 : "Coins of Punic Sicily, Part 4", *SNR* 57 (1978) p. 5-68.
— 1979 : "Carthage, N. Africa, the Iberian Peninsula, Gaul", *A Survey of Numismatic Research 1972-1977*, Wetteren 1979, p. 106-109.
— 1983 : "The Mqabba (Malta) Hoard of Punic Bronze Coins", *RSF* 11 suppl. (1983) p. 19-36.
— 1984 : "Varia Punica", *Studies L. Mildenberg*, Wetteren 1984, p. 127-136.
— 1987 : "Some Coins of Hannibal's Time", *Studi L. Breglia* (= *BolNum* 4 suppl.) 1987, p. 215-227.
JENKINS G.K. & LEWIS R.B. 1963 : *Carthaginian Gold and Electrum Coins*, Londres 1963.
JIDEDJIAN N. 1969 : *Tyr through the Ages*, Beyrouth 1969.
— 1971 : *Sidon through the Ages*, Beyrouth 1971.
— 1977 : *Byblos à travers les âges*, Beyrouth 1977.
JOANNÈS F. 1982 : "La localisation de Surru à l'époque néo-babylonienne", *Semitica* 32 (1982) p. 35-43.
— 1987 : "Trois textes de Surru à l'époque néo-babylonienne", *RA* 81 (1987) p. 147-158.
JODIN A. 1960 : "Le tombeau de Mogogha es-Srira (Tanger)", *BAM* 4 (1960) p. 27-46.
— 1966 : *Mogador, comptoir phénicien du Maroc atlantique* (Études et travaux d'archéologie marocaine 2), Rabat 1966.
— 1987 : *Volubilis, Regia Jubae* (Publications du Centre Pierre Paris 14), Paris 1987.
JONGELING K. 1984 : *Names in Neopunic Inscriptions*, Groningue 1984.
JOURDAIN-ANNEQUIN C. 1992 : *Héraclès-Melqart à Amrith. Recherches iconographiques*, Paris 1992.
KADMAN L. 1956-1961 : *Corpus nummorum palaestinensium* I-VI. *The Coins of Aelia Capitolina, of Caesarea Maritima, of the Jewish War of 66-73 C.E., of Akko-Ptolemais*, Jérusalem 1956-1961.
KALLNER (Amiran) R.B. 1945 : "Two Inscribed Sherd", *Qedem* 2 (1945) p. 11-14 (en hébr.).
KANTZIA Ch. & SZNYCER M. 1986 : "... τιμος 'Αβδαλωνύμου "Σιδῶνος βασιλέως", *ArchDelt* 35 (1980) [1986] p. 1-30.
KAOUKABANI A. 1973 : "Rapport préliminaire sur les fouilles de Kharayeb 1969-1970", *BMB* 26 (1973) p. 41-59.
KARAGEORGHIS V. 1959-1989 : "Chronique des fouilles et découvertes à Chypre", de *BCH* 83 (1959) à *BCH* 113 (1989).
— 1969 : *Salamis. Recent Discoveries in Cyprus*, Londres 1969.
— 1973a : *Excavations in the Necropolis of Salamis* III, Nicosie 1973.
— 1973b : "A Representation of a Temple on a 8th Century B.C.", *RFS* 1 (1973) p. 9-13.

— 1974 : *Salamis vol. 5 : Excavations in the Necropolis of Salamis* III, Nicosie 1974.
— 1976 : *Kition. Mycenean and Phoenician Discoveries in Cyprus*, Londres 1976.
— 1978a : "A favissa from Kazaphani", *RDAC*, 1978, p. 156-192.
— 1978b : "Naiskoi de Chypre", *BCH* 94 (1978) p. 27-33.
— 1982 : *Cyprus from the Stone Age to the Romans*, Londres 1982.
— 1983a : "New Phoenician Discoveries in Cyprus", *ACFP* 1, p. 173-177.
— 1983b : *Palaepaphos-Skales. An Iron Age Cemetery in Cyrpus* (DAI Ausgrabungen in Alt-Paphos auf Cypern 3) I-II, Constance 1983.
— 1985 (éd.) : *Archaeology in Cyprus, 1960-1985*, Nicosie 1985.
— 1986 (éd.) : *Acts of the International Archeological Symposium "Cyprus between the Orient and the Occident' (sept. 1985)*, Nicosie 1986.
— 1988 : "Cyprus", AA. VV. 1988, p. 152-165.
— 1990 : *Les anciens Chypriotes. Entre Orient et Occident* (Collection des Néréides), Paris 1990.
— 1991 : "Amathus between the Greecs and the Phoenicians", *ACFP* 2, p. 959-968.
— 1994 : "Cyprus and the Phoenicians : Achievements and Perspectives", MOSCATI (éd.) 1994, sous presse.
— *et al.* 1974 ss : *Fouilles de Kition* I, Nicosie 1974; II, Nicosie 1976; III, Nicosie 1977; IV, Nicosie 1981; V, Nicosie 1985 (suite en préparation).
KARAGEORGHIS V. & IACOVOU M. 1990 : "Amathus Tomb 521 : A Cypro-Geometric Group", *RDAC*, 1990, p. 75-100.
KARAGEORGHIS V., PICARD O. & TYTGAT Chr. (éds) 1992 : *La nécropole d'Amathonte. Tombes 113-367* (Études Chypriotes 16), Nicosie 1992.
KATZENSTEIN H.J. 1973 : *The History of Tyre : From the Beginning of the Second Millennium B.C.E. until the Fall of the Neo-Babylonian Empire in 538 B.C.E.*, Jérusalem 1973.
KEEL O., KÜCHLER M. & UEHLINGER C. 1984 : *Orte und Landschaften der Bibel* I. *Geographisch-Geschichtliche Landeskunde*, Cologne - Gottingen 1984.
KEEL O. & UEHLINGER Ch. 1992 : *Göttinen, Götter und Gottessymbole*, Fribourg - Bâle - Vienne 1992.
KENRICK P.M. 1982 : "Excavations at Sabratha 1948-51", *LS* 13 (1982) p. 51-60.
— 1985 : "The Historical Development of Sabratha", *Town and Country in Roman Tripolitania, Papers in Honour of O. Hackett* (Bar Int. Series, 274), Oxford 1985, p. 1-12.
— 1986 : *Excavations at Sabratha, 1948-51, A Report on the Excavations conducted by Dame K. Kenyon and J.B. Ward-Perkins* (*JRS*, Monograph n°2, Publication of the Society for the Promotion of Roman Studies for the Society for Libyan Studies), vol. 1, Gloucester 1986.
KENRICK P.M., DORE J. & KEAY N. 1989 : *Excavations at Sabratha, 1948-1951, vol. 2, The Finds, Part 1*, published on Behalf of the Department of Antiquities, Tripoli, S.P.L.A.J. by the Society for Libyan Studies, Monograph n°1, 1989.
KEPINSKY Ch. 1982 : "L'arbre stylisé en Asie Occidentale, au deuxième millénaire avant J.-C.", Paris 1982.
KESTEMONT G. 1985 : "Les Phéniciens en Syrie du Nord", *Studia Phoenicia* 3, p. 135-161.
KHANOUSSI M. 1992-1993 : "Un sanctuaire de Saturne à Bir Laafou (Nord-Ouest de la Tunisie", *Africa* 11-12 (1992-1993) p. 112-139.
KINDLER A. 1963 : "The Greco-Phoenician Coins Struck in Palestine in the Time of the Persian Empire", *INJ* 1 (1963) p. 25-27.
— 1967 : "The Mint of Tyre - the Major Source of Silver Coins in Ancient Israel", *EI* 8 (1967) p. 318-324.
KING L. 1915 : *Bronze Reliefs from the Gates of Shalmaneser King of Assyria*, Londres 1915.
KIRCHHOFF A. 1877 : *Studien zur Geschichte des griechischen Alphabets*, Berlin 1877[2].
KITCHEN, K.A. 1986 : *The Third Intermediate Period in Egypt (1100-650 B.C.)*, Warminster 1986[2].
KLENGEL H. 1992 : *Syria 3000 to 300 BC. A Handbook of Political History*, Berlin 1992.
KNAUF G.A. 1987 : "Haben Aramäer den Griechen das Alphabet vermittelt", *WO* 18 (1987) p. 45-48.
— 1989 : *Ismael. Untersuchungen zur Geschichte Palästinas und Nordarabiens im I. Jahrtausend v. Chr.*, Wiesbaden 1989[2].
KNUDTZON J.A. 1907 : *Die El-Amarna Tafeln* I, Leipzig 1907.
KOCH K. 1993 : "Wind und Zeit als Konstituenten des Kosmos in phönikischer Mythologie und spätalttestamentlichen Texten", DIETRICH M. & LORETZ O. (éds), *Mesopotamia - Ugaritica - Biblica. Festschrift für K. Bergerhof*, Neukirchen - Vluyn 1993, p. 59-91.
KOCH M. 1984 : *Tarschisch und Hispanien. Historisch-geographische und namenkundliche Untersuchungen zur phönikischen Kolonisation der Iberischen Halbinsel* (Madrider Forschungen 14), Berlin 1984.
KOEHLER H. 1930 : "Une tombe punique au Cap Spartel", *Revue des Musées* 25 (1930) p. 18-20.
KOPCKE G. 1992 : "What Rôle for the Phoenicians", KOPCKE & TOKUMARU (éds) 1992, p. 103-113.

KOPCKE G. & TOKUMARU I. (éds) 1992 : *Greece between East and West : 10th-8th Centuries BC. Papers of the Meeting at the Institute of Fine Arts, New York University, March 15-16th, 1990*, Mayence 1992

KORNFELD W. 1978 : *Onomastica aramaica aus Ägypten* (Sitzungsberichte der Akademie der Wissenshaften Phil. Hist. Klasse 333), Vienne 1978.

KRAAY C.M. 1976 : *Archaic and Classical Greek Coins*, Berkeley - Los Angeles 1976.

— 1978 : "Some Notes on the Abu Shusheh 'Hoard' *IGCH* 1507", *IEJ* 28 (1978) p.190-192.

KRAAY C.M. & MOOREY P.R.S. 1968 : "Two Fifth Century Hoards from the Near East", *RN*, 6 sér., 10 (1968) p. 181-231.

KRAHMALKOV Ch. R. 1988 : "Observations on the Punic Monologues of Hanno in the *Poenulus*", *Orientalia* 57 (1988) p. 555-566.

KRINGS V. 1991 : "Les lettres grecques à Carthage", BAURAIN, BONNET & KRINGS (éds) 1991, p. 649-668.

KROMANN A. 1988 : "Greek and Phoenician Letters on Aradian Tetradrachms", *Studies R. Thomson*, Aarhus 1988, p. 104-113.

KUKAHN F. 1951 : "El sarcofago sidonio de Cadiz", *AEArq* 24 (1951) p. 23-34.

— 1955 : *Anthropoide Sarkophage in Beyrouth und die Geschichte dieser sidonischen Sarkophagkunst*, Berlin 1955.

KYRIELEIS H. 1969 : *Throne und Klinen. Studien zur Formgeschichte altorientalischer und griechischer Sitz- und Liegemobel vorhellenistischer Zeit* (JDAI 24), Berlin 1969.

— 1989 : "New Cypriot Finds from the Heraion of Samos", TATTON-BROWN (éd.) 1989, p. 52-67.

KYRIELEIS H. & RÖLLIG W. 1988 : "Ein altorientalischer Pferdeschmuck aus dem Heraion von Samos", *AM* 103 (1988) p. 37-75.

LAFFINEUR R. 1986 : *Amathonte* III, *Testimonia 3. L'orfèvrerie* (Études Chypriotes 7), Paris 1986.

LAFFINEUR R., MACDONALD C.F., OLIVER A., REESE D.S. & DOMURAD M.R. 1992 : "Bijoux, armes verre, astragales et coquillages, squelettes", KARAGEORGHIS, PICARD & TYTGAT (éds) 1992, vol. 6.

LAMBROU-PHILLIPSON* C. 1990 : *Hellenorientalia : the Near Eastern Presence in the Bronze Age Aegean ca. 3000-1100 B.C. : Interconnections Based on Material Record and the Written Evidence, *plus Orientalia : a Catalogue of Aegyptian, Mesopotamian, Mittannian, Syro-Palestinian, Cypriot and Asia Minor Objects from the Bronze Age Aegean* (SIMA, Pocket book 95), Göteborg 1990.

LANCEL S. 1967 : *Verre antique de Tipasa*, Paris 1967.

— 1968 : "Tipasitana III : la nécropole préromaine occidentale de Tipasa", *BAA* 3 (1968) p. 85-166.

— 1981a : "Fouilles françaises à Carthage. La colline de Byrsa et l'occupation punique. Bilan de sept années de fouilles", *CRAI*, 1951, p. 156-193.

— 1981b : "La fin et la survie de la latinité en Afrique du Nord", *REL* 59 (1981) p. 269-297.

— 1982a : *Byrsa* II (CEFR 41), Rome 1982.

— 1982b : "Tipasa de Maurétanie. Histoire et archéologie I, État des questions des origines préromaines à la fin du IIIe siècle", *ANRW* II 11, 2 (1982), p. 739-786.

— 1983a : *La colline de Byrsa à l'époque punique*, Paris 1983.

— 1983b : "Ivoires phénico-puniques de la nécropole archaïque", *ACFP* 1, p. 687-692.

— 1983c : "L'affaire d'Antoninus de Fussala : pays, chose et gens de la Numidie d'Hippone saisis dans la durée d'une procédure épiscopale", *Les lettres de saint Augustin découvertes par J. Divjak*, Paris 1983, p. 267-285.

— 1985a : "Les pauimenta punica du quartier punique tardif de la colline de Byrsa", *CEA (Québec)* 17 (1985) p. 157-170.

— 1985b : "La renaissance de la Carthage punique", *CRAI*, 1985, p. 727-781.

— 1989 : "L'enceinte periurbaine de Carthage : réalités et hypothèse", *Studia Phoenicia* 10, p. 251-278.

— 1990 : "Problèmes d'urbanisme de la Carthage punique à la lumière des fouilles anciennes et récentes", *Carthage et son territoire dans l'Antiquité, IVe colloque ..., Strasbourg 1988*, Paris 1990, p. 9-30.

— 1991 : "Un bracelet en argent doré de la nécropole archaïque de Byrsa à Carthage", *ACFP* 2, p. 969-976.

— 1992a : *Carthage*, Paris 1992.

— 1992b : "Les ports puniques de Carthage. État des questions", *L'Afrique du Nord antique et médiévale. Spectacle, vie portuaire, religion, Ve colloque ..., Avignon 1990*, Paris 1992, p. 297-315.

— 1992c : "Le problème du Ve siècle à Carthage : mise en perspective de documents nouveaux", *Studia Phoenicia* 9, p. 269-281.

LANCEL S. & THUILLIER J.-P. 1980 : "La colline de Byrsa à Carthage", *Archeologia* 146 (1980) p. 22-36.

LAPORTE J.-P. 1973 : "Cap Djinet : une dédicace des Cissiani à Sévère Alexandre", *BAC*, n.s., 9 B (1973) p. 25-37.
LAROCHE E. 1958 : "Études sur les hiéroglyphes hittites", *Syria* 35 (1958) p. 252-283.
— 1966 : *Les noms des Hittites*, Paris 1966.
LARONDE A. 1990 : "Les Phéniciens et la Cyrénaïque", *Semitica* 39 (1990) (= *Hommages à M. Sznycer* II) p. 7-12.
LATACZ J. 1990 : "Die Phönizier bei Homer", NIEMEYER & GEHRIG (éds) 1990, p. 11-20.
LAUFFRAY J. 1970-1971 : "Le bois d'œuvre d'origine libanaise", *MUSJ* 46 (1970-1971) (= *Mélanges offerts à M. Dunand*) p. 153-163.
LAUNEY M. 1949 : *Recherches sur les armées hellénistiques* I, Paris 1949.
LAYTON S.C. 1990 : *Archaic Features of Canaanite Personal Names in the Hebrew Bible* (Harvard Semitic Monographs 47), Atlanta 1990.
LAZENBY J.F. 1978 : *Hannibal's War. A Military History of the Second Punic War*, Warminster 1978.
LEBEAU M. 1983 : *La céramique de l'âge du Fer à Tell Abou Danné*, Paris 1983.
LEBEAU M. & LIPIŃSKI E. 1992 : "Chronologie", *DCPP*, p. 105-108.
LECERF J. 1952 : "Inscriptions puniques et libyques du Cap Djinet", *Annales de l'Institut d'Études orientales (Alger)* 10 (1952) p. 428-433.
LECLANT J. 1968 : "Relations entre l'Égypte et la Phénicie", WARD (éd.) 1968, p. 9-31.
LEFEBVRE G. 1949 : *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris 1949.
LE GLAY 1961 : *Saturne africain. Monuments* I : *Afrique proconsulaire*, Paris 1961.
— 1966a : *Saturne africain. Histoire*, Paris 1966.
— 1966b : *Saturne africain. Monuments* II : *Numidie-Maurétanies*, Paris 1966.
LEIBOVITCH J. 1965 : "Le tesson de Tell Nagila", *Le Muséon* 78 (1965) p. 229-231.
LEIGHTON R. 1981 : "Strainer Spouted Jugs and the Problem of the Earliest Phoenician Influence in Sicily", *Journal of Mediterranean Anthropology and Archaeology* 1 (1981) p. 280-291.
LEMAIRE A. 1976 : "Le monnayage de Tyr et celui dit d'Akko dans la deuxième moitié du IVe s.", *RN*, 6 sér., 18 (1976) p. 11-24.
— 1977 : "Essai sur cinq sceaux phéniciens", *Semitica* 27 (1977) p. 29-40.
— 1983 : "L'inscription phénicienne de Hassan-Beyli reconsidérée", *RSF* 11 (1983) p. 9-19.
— 1986a : "Divinités égyptiennes dans l'onomastique phénicienne", *Studia Phoenicia* 4, p. 87-98.
— 1986b : "Les écrits phéniciens", BARUCQ A., CAQUOT A., DURAND J.M., LEMAIRE A. & MASSON E., *Écrits de l'Orient ancien et sources bibliques*, Paris 1986, p. 215-239.
— 1987 : "Les Phéniciens et le commerce entre la Mer Rouge et la Mer Méditerranée", *Studia Phoenicia* 5, p. 49-60.
— 1989 : "Une inscription phénicienne découverte récemment et le mariage de Ruth la Moabite", *EI* 20 (1989) p. 124-129.
— 1991a : "Le royaume de Tyr dans la seconde moitié du IVe s. av. J.-C.", *ACFP* 2, p. 131-150.
— 1991b : "L'écriture phénicienne en Cilicie et la diffusion des écritures alphabétiques", BAURAIN, BONNET & KRINGS (éds) 1991, p. 133-146.
— 1991c : "Asher et le royaume de Tyr", *Studia Phoenicia* 10, p. 135-152.
— 1992 : "Les territoires d'Ammon, Moab et Edom dans la deuxième moitié du IXe siècle avant notre ère", *Studies in the History and Archaeology of Jordan* IV, Amman 1992, p. 209-214.
— sous presse : "La circulation monétaire phénicienne en Palestine à l'époque perse", *ACFP* 3, sous presse.
LEPELLEY Cl. 1981 : *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire* II, *Notices d'histoire municipale*, Paris 1981.
LERICHE P. 1975 : "Des Assyriens aux Romains. Six siècles en Phénicie", *Les Dossiers de l'Archéologie* 12 (octobre 1975) p. 107-117.
— 1992 : "Fortifications 1. Orient", *DCPP*, p. 172-175.
LERICHE P & TRÉZINY H. (éds) 1986 : *La fortification dans l'histoire du monde grec*, Paris 1986.
LÉTOUBLON F. 1987 : *Fonder une cité. Ce que disent les langues anciennes et les textes grecs ou latins sur la fondation des cités*, Grenoble 1987.
LEVEAU Ph. 1984 : *Caesarea de Maurétanie, une ville romaine et ses campagnes* (CEFR 70), Rome 1984.
LÉVÊQUE P. 1978 : "La guerre à l'époque hellénistique", VERNANT J.-P. (ss dir.), *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris - La Haye 1978, p. 261-287.
LEVI D. 1949 : "Le necropoli puniche d'Olbia", *StudSard* 9 (1949) p. 5-120.
LEVI DELLA VIDA G. 1963 : "Sulle iscrizioni 'latino-libiche' della Tripolitania", *OA* 2 (1963) p. 65-94.
— 1971 : "Magistrature romane e indigene nelle iscrizioni puniche-tripolitane", *Studi in onore di E. Volterra* VI, Milan 1971, p. 457-469.
LEVINE L.D. 1972 : *Two Neo-Assyrian Stelae from Iran* (Royal Ontario Museum, Art and Archaeology Occasional Paper 23), Toronto 1972.

LÉZINE A. 1968 : *Thuburbo Maius*, Tunis 1968.
LIDZBARSKI M. 1898 : *Handbuch der nordsemitischen Epigraphik*, Weimar 1898.
— 1902-1915 : *Ephemeris für semitische Epigraphik* I, Giessen 1902; II, Giessen 1908; III, Giessen 1915.
— 1907 : *Kanaanaïsche Inschriften*, Giessen 1907.
LILLIU C. 1988 : "Un culto di età punico-romana al nuraghe Gennamaria di Villanovaforru", *QuadCagl* 5 (1988) p. 109-127.
LILLIU G. 1944a : "Le stele puniche di Sulcis (Cagliari)", *Monumenti antichi della R. Accademia dei Lincei* 40 (1944) col. 293-418.
— 1944b : "Rapporti fra la civiltà nuragica e la civiltà fenicio-punica in Sardegna", *SEt* 18 (1944) p. 323-370.
— 1973 : "Tripode bronzeo di tradizione cipriota dalla grotta Pirosu-Su Benatzu di Santadi, Cagliari", *Estudios dedicados al Prof. L. Pericot*, Barcelone 1973, p. 283-315.
LIPHSHITZ N. & BIGER G. 1991 : "Cedar of Lebanon (Cedrus Libani) in Israel during Antiquity", *IEJ* (1991) p. 167-175.
LIPIŃSKI E. 1974 : "From Karatepe to Pyrgi. Middle Phoenician Miscellanea", *RSF* 2 (1974) p. 45-61.
— 1975 : "Deux marchands de blé phéniciens à Ninive", *RSF* 3 (1975) p. 1-6.
— 1983a : "Les Phéniciens à Ninive aux temps des Sargonides", *ACFP* 1, p. 125-134.
— 1983b : "Note d'épigraphie phénicienne et punique", *OLP* 14 (1983) p. 129-165.
— 1983c : "La Carthage de Chypre", *Studia Phoenicia* 1-2, p. 209-234.
— 1985a : "Phoenicians in Anatolia and Assyria", *OLP* 16 (1985) p. 81-90.
— 1985b : "Products and Brokers of Tyre according to Ezekiel 27", *Studia Phoenicia* 3, p. 213-220.
— 1986 : "Le Ba'ana' d'Idalion", *Syria* 63 (1986) p. 379-382.
— 1990 : "Acte de vente immobiliaire de Milkyaton, fils d'Abd el Shoqéd (668 av. J.-C.)", *Semitica* 39 (1990) (= *Hommages à M. Sznycer* II) p. 23-27.
— 1991a : "Phéniciens en Assyrie : l'éponyme Milkiram et la surintendante Amat-Ashtart", *ACFP* 2, p. 151-154.
— 1991b :"The Territory of Tyre and the Tribe of Asher", *Studia Phoenicia* 10, p. 153-166.
— 1991c : "The Cypriot Vassals of Esarhaddon", *Scripta Hierosolymitana* 33 (1991) p. 58-64.
— 1992a : "Auteurs classiques", *DCPP*, p. 49-52.
— 1992b : "Littérature", *DCPP*, p. 263-264.
— 1992c : "Bostan esh-Sheikh", *DCPP*, p. 77-79.
— 1992d : "Ahiram/Ahirom", *DCCP*, p. 10-11.
— 1992e : "Métallurgie", *DCPP*, p. 289-290.
LITTMANN E. 1922 : *cf.* PREISIGKE F., *Namenbuch enthaltend alle griechische, lateinische, ägyptische, hebräische, arabische und sonstige semitische und nichtsemitische menschennamen soweit sie in griechischen Urkunden (Papyri, Ostrka, Inscriften, Mumienschildern usw) Ägyptens sich vorfinden*, mit einem Anhang von LITTMANN E. enthaltend die in diesem Namenbuche vorkommende abessinischen, arabischen, aramäischen, kananäischen und persischen Namen, Heidelberg 1922.
LIVERANI M. 1988 : *Antico Oriente. Storia socità economia*, Rome - Bari 1988.
LONG G.A. & PARDEE D. 1989 : "Who Exiled Whom ? Another Interpretation of the Phoenician Inscription from Cebel Ires Daḳı", *AO* 7 (1989) p. 207-214.
LONGERSTAY M. 1990 : "Les peintures rupestres des Haounet de Khroumirie et des Mogods. Aspects techniques et répertoire iconographiques", *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, 1990, p. 119-131.
LÓPEZ CASTRO J.L. 1989 : "La monedas Punicas de la ceca de Sexs (Almuñécar, España)", *Actes du X Congrès International de Numismatique, London, 1986*, Wetteren 1989, p. 159-166.
— 1992 : "Los Libiofenicios : una colonización cartaginesa en el Sur de la Península Ibérica", *RSF* 20 (1992) p. 47-65.
LÓPEZ PARDO F. 1990a : "Sobre la expansión fenicio-púnica en Marruecos. Algunas precisiones a la documentación arqueológica", *AEArq* 63 (1990) p. 7-41.
— 1990b : "Nota sobre las ánforas II y III de Kuass (Marruecos)", *AntAfr* 26 (1990) p. 13-23.
— 1992 : "Mogador, 'factoria extrema', y la cuestion del comercio fenicio en la costa atlantica africana", *L'Afrique du Nord antique et médiévale. Spectacle, vie portuaire, religion, Ve colloque ..., Avignon 1990*, Paris 1992, p. 277-296.
LO SCHIAVO F. 1983 : "Un bronzetto da Galtelli", *ACFP* 1, p. 463-469.
LOUD G. & ALTMAN C.B. 1934 : *Korsabad* II. *The Citadel and the Town*, Chicago 1934.
LUND J. 1988 : "Prolegomena to a Study of the Phoenician/Punic Colonization of Tunesia", *ActaHyp* 1 (1988) p. 44-57.
— 1990 : "The Northern Coastline of Syria in the Persian Period. A Survey of the Archaeological Evidence", *Transeuphratène* 3 (1990) p. 13-36.

MAASS-LINDEMANN G. 1982 : *Toscanos, die westphönizische Niederlassung an der Mündung des Río Vélez : Grabungskampagne 1971 und die importdatierte westphönizische Grabkeramik des 7, 6 Jhs. v. Chr.* (Madrider Forschungen VI 3), Berlin 1982.
— 1983 : "Chorreras 1980", *MM* 24 (1983) p. 76-103.
— 1990a : "Die phönikische Keramik von Lixus im Vergleich mit südandalusischer Keramik", *MM* 31 (1990) p. 186-193.
— 1990b : "Orientalische Importe vom Morro de Mezquitilla", *MM* 31 (1990) p. 169-177.
MAASS-LINDEMANN G., NIEMEYER H.G. & SCHUBART H. 1972 : "Toscanos, Jardín und Alarcón. Vorbericht über die Grabungskampagne 1971", *MM* 13 (1972) p. 125ss.
MAASS M. 1992 : "Frühe Weihgaben in Delphi und Olympia als Zeugnisse für die Geschichte der Heiligtümer", Bommelaer J.-Fr. (éd.), *Delphes. Centenaire de la 'Grande Fouille'. Actes du Colloque P. Perdrizet Strasbourg 6-9 novembre 1991*, Leyde 1992, p. 85-93.
MABRUK G., DI VITA A. & GARBINI G. 1978-1979 [1987] : "La tomba del 'defunto eroizzato'", *LibAnt* 15-16 (1978-1979) [1987] p. 45-67.
MAC DONALD G. 1905 : *Catalogue of Greek Coins in the Hunterian Collection University of Glasgow* III, Glasgow 1905.
MACRIDI-BEY Th. 1904a : "Fouilles diverses à Sidon", *RB* 13 (1904) p. 390-403.
— 1904b : "À travers les nécropoles sidoniennes", *RB* 13 (1904) p. 547-572.
— 1904c : *Le temple d'Echmoun à Sidon*, Paris 1904.
MAES A. 1991 : "Le costume phénicien des stèles d'Umm el-Amed", *Studia Phoenicia* 11, p. 209-230.
MAHJOUBI A. & FANTAR M.H. 1966 : "Une nouvelle inscription carthaginoise", *RANL*, 8 sér., 21 (1966) p. 201-209.
MAIER F.G. 1985a : *Alt-Paphos aus Cypern*, Mayence 1985.
—1985b : "Factoids in Ancient History : the Case of the Fifth-Century Cyprus", *JHS* 105 (1985), p. 32-39.
— 1986 : "Kinyras and Agapenor", KARAGEORGHIS (éd.) 1986, p. 311-320.
— 1989a : "Palaces of Cypriot Kings", TATTON-BROWN (éd.) 1989, p. 16-27.
— 1989b : "Priest Kings in Cyprus", PELTENBURG (éd.) 1989, p. 376-391.
— 1994 : "History from the Earth : the Kingdom of Paphos", ELAYI J. *et al.* (éds), *La Transeuphratène à l'époque perse : contacts et échanges culturels (Paris, avril 1994)*, brochure, Paris 1994, p. 74-88.
MAIER F.G. & KARAGEORGHIS V. 1984 : *Paphos. History and Archaeology*, Nicosie 1984.
MAIER F.G. & VON WARTBURG M.-L. 1985 : "Reconstructing History from the Earth, c.2800 B.C.-1600 A.D.: Excavating at Palaepaphos 1966-1984", KARAGEORGHIS (éd.) 1985, p. 142-172.
MAJIDZADEH Y. 1992 : "The Arjan Bowl", *JPS* 30 (1992) p. 131-144.
MALAISE M. 1971 : *Antiquités égyptiennes et verres du Proche-Orient ancien des Musées Curtius et du Verre à Liège*, Liège 1971.
MALKIN I. 1987 : *Religion and Colonization in Ancient Greece*, Leyde 1987.
— 1990 : "Territorialisation mythologique : les autels des Philènes en Cyrénaïque", *DHA* 16 (1990), p. 219-229.
MALLIA F.S. 1969 : "A Phoenician-Type Portrait-Head in Stone", *Studies in Maltese Archaeology and History* I, 1969, p. 3-6.
MALLOWAN M.E.L. 1966 : *Nimrud and Its Remains* I-II, Londres 1966.
— 1978 : *The Nimrud Ivories*, Londres 1978.
MALLOWAN M.E.L. & DAVIES L.G. 1970 : *Ivories from Nimrud* II, *Ivories in Assyrian Style*, Londres 1970.
MALLOWAN M.E.L. & HERRMANN G. 1974 : *Ivories from Nimrud* III, *Furniture from Room SW7, Fort Shalmaneser*, Londres 1974.
MALUQUER DE MOTES J., 1969 : "Los fenicios en Cataluña", AA. VV. 1969a, p. 241-250.
MAÑA J.M. 1984 : *Sobre Arqueología Ebusitana* (TMAI 12), Ibiza 1984.
MANFREDI L.I. 1985 : "Ršmlqrt, r'šmlqrt: nota sulla numismatica punica di Sicilia", *RIN* 87 (1985) p. 3-8.
— 1987 : *Le monete della Sardegna punica*, Sassari 1987.
— 1989 : "Monete puniche del Museo Nazionale Romano", *Monete puniche nelle collezioni italiane* (Bollettino di Numismatica, Monografia 6.1), Rome 1989, p. 15-58.
— 1990 : *Riconiazione ed errori di conio nel mondo punico* (= *RSF* 18 suppl.), Rome 1990.
— 1993 : "La coltura dei cereali in età punica in Sardegna e Nord-Africa", *QuadCagl* 10 (1993).
MANSFELD G. & RÖLLIG W. 1970 : "Zwei Ostraka von Tell Kamis el-Loz und ein neuer Aspekt für die Entstehung des kanaanäischen Alphabet", *WO* 5 (1970) p. 265-270.
MARAQTEN M. 1988 : *Die semitischen Personennamen in den alt- und reichsaramäischen Inschriften aus Vorderasien* (Texte und Studien zur Orientalistik 5), Hildesheim 1988.
MARCILLET-JAUBERT J. 1990 : "Stèle funéraire du Musée de Bahrein", *Syria* 67 (1990) p. 665-673.

MAREK Ch. 1993 : "Euboia und die Enstehung der Alphabetschrift bei den Griechen", *Klio* 75 (1993) p. 27-44.
MARGUERON J. 1985 : "À propos des temples de Syrie du Nord", SIMON M. & PHILONENKO M. (éds), *Sanctuaires et clergés* (Études d'histoire des religions 4), Paris 1985, p. 11-38.
— sous presse : AA. VV., *Byblos. Una città e la sua cultura. Atti del Colloquio in Roma (5-7 dicembre 1980)*, Rome sous presse.
MARÍN CEBALLOS M.C. & CORZO SÁNCHEZ R. 1991 : "Escultura femenina entronizada de la necrópolis de Cádiz", *ACFP* 2, p. 1025-1038.
MARKOE G. 1985 : *Phoenician Bronze and Silver Bowls from Cyprus and the Mediterranean*, Berkeley - Los Angeles 1985.
— 1990a : "The Emergence of Phoenician Art", *BASOR* 279 (1990) p. 13-26.
— 1990b : "Egyptianizing Male Votive Statuary from Cyprus : a Reexamination", *Levant* 22 (1990) p. 111-122.
— 1992 : "In Pursuit of Metal : Phoenicians and Greeks in Italy", KOPCKE & TOKUMARU (éds) 1992, p. 61-84.
— sous presse : *In Pursuit of Silver : Phoenicians in Central Italy*, sous presse.
MAROUZEAU J. 1951 : *Lexique de la terminologie linguistique français, allemand, anglais, italien*, Paris 1951.
MARRAS L.A. 1981 : "Saggio di esplorazione stratigrafica nell'acropoli di Monte Sirai", *RSF* 9 (1981) p. 187-209.
— 1991 : "I Fenici nel Golfo di Cagliari : Cuccuredus di Villasimius", *ACFP* 2, p. 1039-1048.
MARTELLI M. 1975 : "Un aspetto del commercio di manufatti artistici nel IV secolo a.C. : i sarcofagi in marmo", *Prospettiva*, 1975, p. 9-17.
MARTIN R. 1971 : *Recherches sur les agronomes latins et leurs conceptions économiques et sociales*, Paris 1971.
MARTIN R. 1977 : "Histoire de Sélinonte d'après les fouilles récentes", *CRAI*, 1977, p. 48-63.
MARTÍN DE LA CRUZ J.C. 1988 : "Mykenische Keramik aus bronzezeitlichen Siedlungsschichten von Montoro am Guadalquivir", *MM* 29 (1988) p. 77-92.
MARTINO P. 1985 : *Arbiter*, Rome 1985.
MASSON O. 1969 : "Recherches sur les Phéniciens dans le monde hellénistique", *BCH* 93 (1969) p. 679-700.
— 1971 : "Quelques noms sémitiques en transcription grecque à Délos et à Rhenée", *Mél. A. Dupont Sommer*, Paris 1971, p. 61-73.
— 1977 : "La déclinaison des noms propres étrangers dans les inscriptions latines de l'Afrique du Nord", *L'onomastique latine. Colloques internationaux du CNRS n°564, Paris 13-15 Octobre 1975*, Paris 1977, p. 307-310.
— 1983 : *Les inscriptions chypriotes syllabiques (1961). Recueil critique et commenté, réimpr. augmentée* (Études chypriotes 1), Paris 1983.
— 1985 : "La dédicace à Ba'al du Liban (CIS I 5) et sa provenance probable de la région de Limassol", *Semitica* 35 (1985) p. 33-46.
— 1990 : "Un vieux problème : Alasia = Chypre", *REG* 103 (1990) p. 231-235.
— 1992 : "Encore les royaumes chypriotes dans la liste d'Esarhaddon", *Centre d'études chypriotes, Cahiers* 18, 2 (1992) p. 27-30.
MASSON O. & HERMARY A. 1991 : "La géographie des royaumes chypriotes chez les modernes", *Centre d'études chypriotes, Cahiers* 17, 1 (1992) p. 23-28.
MASSON O. & SZNYCER M. 1972 : *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève - Paris 1972.
— 1992 : "Kourion, 1883-1884 : inscriptions phéniciennes et objets divers", IOANNIDES (éd.) 1992, p. 237- 240.
MATTHÄUS H. 1985 : *Metalgefässe und Gefässuntersätze der Bronzezeit, der geometrischen und archaischen Periode auf Cypern*, Munich 1985.
— 1989 : "Cypern und Sardinien im frühen 1. Jahrtausend v. Chr.", PELTENBURG (éd.) 1989, p. 244ss.
— 1992 : "Bronzene Kandelaber mit Blattüberfall", ÅSTRÖM (éd.) 1992, p. 214-254.
MATTHIAE P. 1962a : *Ars Syra. Contributi alla storia dell'arte figurativa siriana nelle età del Medio e Tardo Bronzo*, Rome 1962.
— 1962b : "Il motivo della vacca che allatta nell'iconografia del vicino oriente antico", *RStudOr* 37 (1962) p. 1-31.
— 1971 : "La tradition figurative phénicienne et l'art des colonies d'Occident. Notes sur l'historiographie de l'art phénicien", *AAAS* 21 (1971) (= *Actes du IX Congrès d'Archéologie classique, Damas 1969*) p. 57-62.
MATTINGLY D.J. 1987 : "Libyans and the "limes" : Culture and Society in Roman Tripolitania", *AntAfr* 23 (1987) p. 71-94.
MAURACH G. 1988 : *Der Poenulus des Plautus*, Heidelberg 1988[2].

MAXWELL HYSLOP K.R. 1971 : *Western Asiatic Jewellery, c. 3000-612 B.C.*, Londres 1971.
MAYR A. 1894 : *Die antiken Münzen der Inseln Malta, Gozo und Pantelleria*, Munich 1894.
MAZAR B. 1952 : "Ancient Israelite Historiography", *IEJ* 2 (1952) p. 82-88.
MAZARD J. 1955 : *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris 1955.
MAZZA F. 1977 : "Su alcune epigrafi da Cartagine", *RSF* 5 (1977) p. 131-137.
— 1988 : "L'immagine dei Fenici nel mondo antico", AA. VV. 1988, p. 548-567.
— 1991 : "Dictys di Creta e i 'libri fenici'", *ACFP* 2, p. 155-160.
MAZZA F., RIBICHINI S. & XELLA P. 1988 : *Fonti classiche per la civiltà fenicia e punica* I, *Fonti letterarie greche dalle origini alla fine dell'età classica*, Rome 1988.
MAZZONI S. 1987 : "Tell Afis. Seminario 1987", *EVO* 10 (1987) p. 1-119.
— 1989 : "La période perse à Tell Mardikh dans le cadre de l'évolution de l'âge du Fer en Syrie", *Transeuphratène* 2 (1989) p. 187-199.
MAZZONI S. *et al.* 1992 : *Tell Afis e l'età del Ferro*, Pise 1992.
MEIGGS R. 1972 : *The Athenian Empire*, Oxford 1972.
MELE A. 1979 : *Il commercio greco arcaico. Prexis ed emporie*, Naples 1979.
MELONI P. 1947 : "La cronologia delle campagne di Malco", *StudSard*, 1947, p. 107-113.
— 1975 : *La Sardegna romana*, Sassari 1975.
MENDELS D. 1987 : "Hellenistic Writers of the Second Century B.C. on the Hiram-Solomon Relationship", *Studia Phoenicia* 5, p. 429-441.
MERKLE St. 1989 : *Die Ephemeris belli Troiani des Diktys von Kreta*, Francfort - Berne - New York - Paris 1989.
MERLIN A. 1918 : "Note sur une nécropole punique découverte à Henchir Beni Nafa", *BAC*, 1918, p. ccxliv-cclii.
— 1919a : "Chapelle punique découverte à Sidi bou Saïd", *BAC*, 1919, p. 177-196.
— 1919b : "Nécropole punique de Sidi Yahia, près de Feryville", *BAC*, 1919, p. 197-215.
MERLIN A. & DRAPPIER L. 1909 : *La nécropole punique d'Ard El Kheraïb à Carthage*, Paris 1909.
MERRILLEES R.S. 1987 : *Alashia Revisited* (Cahiers de la Revue Biblique 22) Paris 1987.
— 1992 : "The Government of Cyprus in the Late Bronze Age", ÅSTRÖM (éd.) 1992, p. 310-328.
MERTENS-HORN A. 1993 : "Due leoni che abbattono un toro. Il gruppo scultoreo monumentale di Mozia", *Studi sulla Sicilia Occidentale in onore di V. Tusa*, Padoue 1993, p. 139-142.
MESHEL Z. 1978 : *Kuntillet 'Ajrud. A Religious Centre from the Time of the Judaean Monarchy on the Border of Sinai*, Jérusalem 1978.
MESHORER Y. 1984 : "One Hundred Ninety Years of Tyrian Shekels", *Studies L. Mildenberg*, Wetteren 1984, p.171-179.
MESHORER Y. & QEDAR S. 1991 : *The coinage of Samaria in the fourth century BCE*, Jérusalem 1991.
MICHAELIDOU-NICOLAOU I. 1976 : *Prosopography of Ptolemaic Cyprus* (SIMA 44), Göteborg 1976.
— 1987 : "Repercussions of the Phoenician Presence in Cyprus", *Studia Phoenicia* 5, p. 331-338.
MILDENBERG L. 1987 : "Baana. Preliminary Studies of the Local Coinage in the Fifth Persian Satrapy : Part 2", *EI* 19 (1987) p. 28*-35*.
— 1989 : "Punic Coinage on the Eve of the First War against Rome. A Reconsideration", *Studia Phoenicia* 10, p. 5-14.
MIKESELL M.W. 1969 : "The Deforestation of Mount Lebanon", *Geographical Review* 19 (1969) p. 1-27.
MILLAR F. 1983 : "The Phoenician Cities : a Case-Study in Hellenisation", *PCPhS*, n.s., 29 (1983) p. 55-71.
MINGAZZINI P. 1938 : "La statua fenicia di Mozia", *BArte* 31 (1938) p. 505-509.
— 1949 : "Cagliari. Resti di santuario punico e di altri ruderi a monte di Piazza Carmine", *NotSc*, 1949, p. 213-274.
MINUTOLA M.A. 1977 : "Originali greci provenienti dal tempio di Antas", *DdA* 9 (1976-1977) p. 401-438.
MITCHELL T.C. 1985 : "Another Palestinian Inscribed Arrowhead", TUBB J.N. (éd.), *Palestine in the Bronze and Iron Ages, Papers ... O. Tufnell*, Londres 1985, p. 136-153.
— 1988 : "The Evidence of Bronzeworking in West Semitic Texts", CURTIS (éd.) 1988, p. 271-284.
MOLAS D., RAFEL N. & PUIG F. 1987 : "Orientalisierende Funde von der Grabung 1984 in der Nekropole des Coll del Moro de Gandesa (Prov. Tarragona)", *MM* 28 (1987) p. 51-56.
MOLINA FAJARDO F. (ss dir.) 1983-1986 : *Almuñécar, arqueología e historia* I, Grenade 1983; II, Grenade 1984; III, Grenade 1986.
— 1986 : "Almunecar a la luz de los nuevos hallazgos fenicios", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t. 1, p. 193-216.
MOMIGLIANO A. 1980 : *Sagezza straniera. L'Ellenismo e le altre culture*, trad. it., Turin 1980.
— 1992 : *Les fondations du savoir historique*, Paris 1992.

MONOD T. 1979 : "À propos de l'île Herné (baie de Dakhla, Sahara occid.)", *Bull. Inst. fond. Afrique noire* 41 série B (1979) p. 15-20.
MONTET P. 1928-1929 : *Byblos et l'Égypte. Quatre campagnes de fouilles à Gébeil (1921-1924)* (BAH 11), Paris 1928-1929.
MOOREY P.R.S. 1973 : "Some Syro-Phoenician Bronze Caryatid Stands", *Levant* 5 (1973) p. 83-90.
MOOREY P.R.S. & FLEMING S. 1984 : "Problems in the Study of the Anthropomorphic Metal Statuary from Syro-Palestine", *Levant* 16 (1984).
MOREL J.-P. 1975 : "L'expansion phocéenne en Occident. Dix années de recherches (1966-1975)", *BCH* 99 (1975) p. 853-896.
— 1980 : "Les vases à vernis noir et à figures rouges d'Afrique avant la 2e guerre punique, et le problème des exportations de Grand-Grèce", *AntAfr* 15 (1980) p. 29-75.
— 1982 : "Le secteur B", *Byrsa* II (CEFR 41), Rome 1982, p. 181-213.
— 1983 : "Les importations de céramiques grecques et italiennes dans le monde punique (V^e^-Ier siècles) : révision du matériel et nouveaux documents", *ACFP* 1, p. 731-740.
MØRKHOLM O. 1982 : "The Attic Coin Standard in the Levant during the Hellenistic Period", *Studia P. Naster oblata* I. *Numismatica antiqua* (OLA 12), Louvain 1982, p. 139-149.
MOSCA G. & RUSSELL J. 1987 : "A Phoenician Inscription from Cebel Ires Daḳı in Rough Cilicia", *EpAn* 9 (1987) p. 1-28.
MOSCATI S. 1959 : *The Semites in Ancient History*, Cardiff 1959.
— 1965 : "Una stele d'Akziv", *RANL* 20 (mai-juin 1965), p. 239-241.
— 1966 : *Il mondo dei Fenici*, Milan 1966.
— 1968a : *Fenici e Cartaginesi in Sardegna*, Milan 1968.
— 1968b : "Il popolo di Bitia", *RStudOr* 43 (1968) p. 1-4.
— 1968c : "Sulla più antica storia dei Fenici in Sicilia", *OA* 7 (1968) p. 185-193.
— 1968d : "Sulla diffusione del culto di Astarte ericina", *OA* 7 (1968) p. 91-94.
— 1969 : "Gli avori del santuario di Giunone a Malta", *Studi in onore di E. Volterra* VI, Milan 1969, p. 269-274.
— 1970 : "Un avorio di Tas Silg", *OA* 9 (1970) p. 61-64.
— 1971a : "Una stele da Nora", *OA* 10 (1971) p. 145-146.
— 1971b : "Stèles puniques de Nora", *Hommages à Dupont-Sommer*, Paris 1971, p. 95-116.
— 1972 : *I Fenici e Cartagine*, Turin 1972.
— 1973 : "Un modellino votivo di Malta", *Or* 42 (1973) p. 212-213.
— 1976 : "Tharros III. Nota sull'arte : polimaterico a Tharros", *RSF* 4 (1976) p. 225-228.
— 1979 : *Il mondo dei Fenici*, Milan 1979^2.
— 1980 : *Il mondo punico*, Turin 1980.
— 1981 : "Documenti inediti sugli scavi a Nora", *RANL* 36 (1981) p. 157-161.
— 1982a : *L'enigma dei Fenici*, Milan 1982.
— 1982b : *Cartaginesi*, Milan 1982.
— 1983 : "Precolonizzazione greca e precolonizzazione fenicia", *RSF* 11 (1983) p. 1-7.
— 1985a : "La fortuna di Elissa", *RANL* 40 (1985) p. 95-98.
— 1985b : "Tucidide e i Fenici", *RFIC* 113 (1985) p. 129-133.
— 1986a : "Due statue di Tell Halaf e i troni fenici", *RANL* 41 (1986) p. 53-56.
— 1986b : *L'arte della Sardegna punica*, Milan 1986.
— 1986c : "Una nuova stele di Mozia", *RSF* 14 (1986) p. 91-92.
— 1986d : *Le stele di Sulcis. Caratteri e confronti*, Rome 1986.
— 1986e : *Italia punica*, Milan 1986.
— 1987a : *Le officine di Tharros* (Studia Punica 2), Rome 1987.
— 1987b : "Jocalia punica. La collezione del Museo Nazionale G.A. Sanna di Sassari", *Memorie Accademia Nazionale dei Lincei*, sér. VIII, 29, 1 (1987) p. 91-127.
— 1987c : *L'arte della Sicilia punica*, Milan 1986.
— 1987d : "Premesse fenicie dell'arte punica", *RSF* 15 (1987) p. 3-6.
— 1987e : "Una nuova stele da Tharros", *Tharros* XIII, p. 81-84.
— 1988a : *I gioielli di Tharros. Origini caratteri confronti*, Rome 1988.
— 1988b : "Le uova di struzzo", AA. VV. 1988, p. 456-463.
— 1988c : "La statuaria", AA VV. 1988, p. 284-291.
— 1988d : "Le stele", AA. VV. 1988, p. 304-326.
— 1988e : "I sarcofagi", AA. VV. 1988, p. 292-299.
— 1988f : "Il rilievo in pietra", AA. VV., 1988, p. 300-303.
— 1988g : "Leoni alle porte", *Le officine di Sulcis* (Studia Punica, 3), Rome 1988, p. 27-31.
— 1988h : "L'empire carthaginois", AA. VV. 1988, p. 54-61.
— 1988i : "Dimensione tirrenica", *RSF* 16 (1988) p. 133-144.
— 1989a : *L'ancora d'argento. Colonie e commerci fenici tra Oriente e Occidente*, Milan 1989.
— 1989b : *Tra Tiro e Cadice. Temi e problemi degli studi fenici* (Studia Punica 5), Rome 1989.

— 1989c : *Le civiltà periferiche del Vicino Oriente Antico. Mondo anatolico e mondo siriano antico*, Turin 1989.
— 1989d : "Un nuovo cippo-trono da Tharros", *Tharros* XV-XVI, p. 259-261.
— 1990a : *L'arte dei Fenici*, Milan 1990.
— 1990b : *Techne. Studi sull'artigianato fenicio* (Studia Punica 6), Rome 1990.
— 1990c : "± 550 a. C. : dai Fenici ai Cartaginesi", *Semitica* 38 (1990) (= *Hommages M. Sznycer* I) p. 53-57.
— 1991a : "Nuovi studi sulle stele di Mozia", *RANL* 1 (1991) p. 209-232.
— 1991b : "Una stele "a specchio" del Museo Nazionale di Cagliari", *RSF* 19 (1991) p. 93-95.
— 1991c : "Dalle stele votive alle stele funerarie : il laboratorio del Sinis", *RSF* 19 (1991) p. 145-147.
— 1992a : *Chi furono i Fenici*, Turin 1992.
— 1992b : "Le stele 'a specchio'", Rome 1992.
— 1992c : *Tra Cartaginesi e Romani, Artiginato in Sardegna dal IV secolo a.C. al II d.C.* (Memorie dell'Accademia Nationale dei Lincei, IX, 3, 1), Rome 1992.
— 1992d : "Per una storia delle stele puniche", *RANL* 3 (1992) p. 93-107.
— 1993a : *Nuovi studi sull'identità fenicia* (Memorie dell'Accademia Nationale dei Lincei IX 4, 1), Rome 1993.
— 1993b : "Non è un tofet a Tiro", *RSF* 21 (1993) p. 147-152.
— 1993c : *Il tramonto di Cartagine. Scoperte archeologiche in Sardegna e nell'area mediterranea*, Turin 1993.
— (éd.) 1994 : *I Fenici : ieri, oggi, domani. Ricerche, scoperte, progetti* (Actes du Colloque de Rome, 3-5 mars 1994), Rome 1994, sous presse.
MOSCATI S, LO SCHIAVO F., PITZALIS G. & UBERTI M.-L, 1992 : *Le stele a "specchio", artigianato popolare nel Sassarese*, Rome 1992.
MOSCATI S. & RIBICHINI S. 1991 : *Il sacrificio dei bambini : un aggiornamento*, Rome 1991.
MOSCATI S. & UBERTI M.L. 1970 : *Le stele puniche di Nora nel Museo Nazionale di Cagliari*, Rome 1970.
— 1981 : *Scavi a Mozia - Le stele*, Rome 1981.
— 1985 : *Scavi al tofet di Tharros. I monumenti lapidei*, Rome 1985.
— 1991 : "Le stele di Uras", *RSF* 19 (1991) p. 23-26.
MOUTERDE P. 1966 : *Nouvelle Flore du Liban et de la Syrie*, Beyrouth 1966.
— 1969 : "La faune du Proche-Orient dans l'antiquité", *MUSJ* 45 (1969) p. 443-462.
MOVERS F.C. 1841-1856 : *Die Phönizier* I, Bonn 1841; II *Das phönizische Altertum : Geschichte der Kolonien*, Berlin 1856.
MOYSEY R.A. 1989 : "Observations on the Numismatic Evidence Relating to the Great Satrapal Revolt of 362/1 B.C.", *REA* 91 (1989) p. 107-139.
MUHLY J.D. 1970 : "Homer and the Phoenicians. The Relations between Greece and the Near East in the Bronze and Early Iron Age", *Berytus* 19 (1970) p. 19-64.
— 1985 : "Phoenicia and the Phoenicians", *Biblical Archaeology Today. Proceedings of the International Congress on Biblical Archaeology, Jerusalem, April 1984*, Jérusalem 1985, p. 177-191.
— 1990 : "Black Athena versus Traditional Scholarship", *JMedA* 3 (1990) p. 83-110.
MUHLY J.D., MADDIN R. & KARAGEORGHIS V. (éds) 1982 : *Early Metallurgy in Cyprus (4000-500 B.C.)*, Nicosie 1982.
MUHLY J.D., MADDIN R. & STECH T. 1988 : "Cyprus Crete and Sardinia : Copper Oxhide Ingots and the Bronze Age Metal Trade", *RDAC*, 1988, p. 281-298.
MÜLLER L. 1860-1874 : *Numismatique de l'ancienne Afrique* I-III, Copenhague 1860-1862; supplément, 1874.
MÜLLER W. & VOGEL G. 1984 : *Atlas de Arquitectura* I, *Generalidades. De Mesopotamia a Bizancio*, Madrid 1984 (édition originale allemande de 1974).
MUSCARELLA O.W. 1970 : "Near Eastern Bronzes in the West : the Question of Origin", DOEHRINGER S., MITTEN D.E. & STEINBERG A. (éds) 1970, *Art and Technology. A Symposium on Classical Bronzes*, Cambridge (Mass.) 1970, p. 109-128.
MUSSO O. 1989 : "Il periplo di Annone ovvero estrati bizantini da Senofonte di Lampsaco", *Mediterraneo medievale : scritti in onore di Fr. Giunta*, Cosenza 1989, p. 953-963.
MUSTI D. 1991 : "Modi e fasi della rappresentazione dei Fenici nelle fonti letterarie greche", *ACFP* 2, p. 161-168.
MYRES J.L. 1914 : *Handbook of the Cesnola Collection*, New York 1914.
NAHAL I., 1962 : "Contribution à l'étude de la végétation dans le Baer Bassit et le Djebel alaouite de Syrie", *Webbia* 16 (1962) p. 447-641.
NASTER P. 1957 : "Le suivant du char royal sur les doubles statères de Sidon", *RBN* 103 (1957) p. 5-20.

— 1958 : "La technique des revers partiellement incus de monnaies phéniciennes", *Centennial Volume of the American Numismatic Society*, New York 1958, p. 503-511.
— 1959 : *La collection Lucien de Hirsch, Catalogue des monnaies grecques*, Bruxelles 1959.
— 1961 : "Les influences du style grec en Phénicie à l'époque achéménide", *Atti del VII Congresso internazionale di Archeologia classica*, Rome 1961, p. 329-335.
— 1965 : "Le Ba'al de Sidon", *JKF* 2 (1965) p. 327-332.
— 1967 : "Le développement des monnayages phéniciens avant Alexandre d'après les trésors", *International Numismatic Convention, Jerusalem, 27 au 31 décembre 1963*, Jérusalem - Tel Aviv 1967, p. 3-24.
— 1992 : "Trésors de monnaies de Byblos du IVe s. av. J.-C. trouvés à Byblos", *Studia Phoenicia* 9, p. 41-49.
NATOLI DI CRISTINA L. 1965 : "Caratteri della cultura abitativa soluntina", *Scritti in onore di S. Caronia*, 1965, p. 175-198.
NAVEH J. 1970 : *The Development of the Aramaic Script*, Jérusalem 1970.
— 1985 : "Writing and Scripts in Seventh-Century BCE Philistia. The New Evidence from Tell Jemmeh", *IEJ* 35 (1985) p. 8-21.
— 1987a : *Early History of the Alphabet*, Jérusalem - Leyde 1987^2.
— 1987b : "Unpublished Phoenician Inscriptions of Palestine", *IEJ* 37 (1987) p. 25-30.
NAVEH J. & GREENFIELD J.C. 1984 : "Hebrew and Aramaic in the Persian Period", DAVIES W.D. & FINKELSTEIN L. (éds), *The Cambridge History of Judaism* I. *Introduction : the Persian Period*, Cambridge 1984, p. 115-129.
NEGBI O. 1976 : *Canaanite Gods in Metal*, Tel Aviv 1976.
— 1992 : "Early Phoenician Presence in the Mediterranean Islands. A Reappraisal", *AJA* 96 (1992) p. 599-616.
NEGUERUELA I. 1991 : "La necrópolis fenicia 'Laurita' de Almuñécar", FERNÁNDEZ (éd.) 1991, p. 199-205.
NEWELL E.T. & MØRKHOLM O. 1977 : *The Coinage of the Western Seleucid Mints : Seleucus I - Antiochus III with a Summary of Recent Scholarship*, New York 1977.
NICOLAOU K. 1976 : *Topography of Kition* (SIMA , 43), Göteborg 1976.
NICOLET Cl. 1978 : "Les guerres puniques", NICOLET Cl. (ss dir.), *Rome et la conquête du monde méditerranéen* II, *Genèse d'un Empire* (Coll. Nouvelle Clio 8bis), Paris 1978, p. 482-486, 594-626.
— 1989 : = 1978^2, voir le supplément bibliographique.
NICOLINI G. 1973 : *L'art et la civilisation de l'Espagne antique. Les Ibères*, Paris 1973.
NICOSIA Fr. 1981 : "La Sardegna nel mondo classico", *Ichnussa. La Sardegna dalle origini all'età classica*, Milan 1981, p. 421-476.
NIEDDU G. & ZUCCA R. 1991 : *Othoca. Un città sulla laguna*, Oristano 1991.
NIEMEYER H.G. 1977 : "Toscanos. Vorbericht über die Grabungkampagnen 1973 und 1976", *MM* 18 (1977) p. 74ss.
— 1981 : "Anno octogesimo post Troiam captam... Tyria classis Gadis condidit ? Polemische Gedanken zum Gründungsdatum von Gades (Cadiz)", *HambBeitrA* 8 (1981) p. 9-33.
— (éd.) 1982 : *Phönizier im Westen. Die Beiträge des Internationalen Symposiums über 'Die Phönizische Expansion im westlichen Mittelmeerraum' in Köln 1979* (Madrider Beiträge 8), Mayence 1982.
— 1982 : "Die phönizische Niederlassung Toscanos : eine Zwischenbilanz", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 185-206.
— 1984 : "Die Phönizier und die Mittelmeerwelt im Zeitalter Homers", *JRGZ* 31 (1984) p. 3-94.
— 1986 : "El yacimiento fenicio de Toscanos : urbanística y función", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t. 1, p. 109-126.
— 1989a : *Das frühe Karthago und die phönizische Expansion im Mittelmeerraum* (Veröffentlichungen der Joachim Jungius-Gesellschaft der Wissenschaften Hamburg 60), Göttingen 1989.
— 1989b : "Los comienzos de Cartago y la expansión fenicia en el área mediterránea", *Gerión* 7 (1989) p. 11-40.
— 1990a : "The Phoenicians in the Mediterranean : A Non-Greek Model for Expansion and Settlement in Antiquity", *Greek Colonists and Native Populations. Proceedings of the First Australian Congress of Classical Archaeology, Sydney 9 - 14 July 1985*, Oxford 1990, p. 469-489.
— 1990b : "Die Phönizier im Mittelmeerraum", NIEMEYER & GEHRIG (éds) 1990, p. 97-103.
— 1990c : "À la recherche de la Carthage archaïque : premiers résultats des fouilles de l'Université de Hambourg en 1986 et 1987", *Carthage et son territoire dans l'Antiquité, IVe coll., Strasbourg, 1988*, Paris 1990, p. 45-52.
— 1992a : "Lixus : fondation de la première expansion phénicienne vue de Carthage", AA. VV. 1992a, p. 45-57.
— 1992b : "recension à SNODGRASS 1987", *Gnomon* 64 (1992) p. 147-152.

— 1993a : "Das archaische Lixus : Bemerkungen zum aktuellen Forschungsstand", *HambBeitrA* 15-17 (1988-1990) [1993], p. 189-208.
— 1993b : "Trade before the Flag ? On the Principles of Phoenician Expansion in the Mediterranean", *Biblical Archaeology Today 1990. Proceedings of the II International Congress on Biblical Archaeology. Jerusalem June 1990*, Jérusalem 1993, p. 335-344.
— 1993-1994 : "Die Amphoren vom 'Circulo del Estrecho' in Karthago", *HambBeitrA* 20-21 (1993-1994) sous presse.
NIEMEYER H.G. & DOCTER R.F. *et al.* 1993 : "Die Grabung unter dem Decumanus Maximus von Karthago. Vorbericht über die Kampagnen 1986-1991", *MDAIR* 100 (1993) p. 201-244.
NIEMEYER H.G. & GEHRIG U. (éds) 1990 : *Die Phönizier im Zeitalter Homers. Katalog der Ausstellung Hannover*, Mayence 1990.
NIEMEYER H.G. & SCHUBART H. 1968 : "Toscanos und Trayamar. Grabungskampagne 1967", *MM* 9 (1968) p. 76ss.
— 1969 : *Toscanos. Die altpunische Faktorei an der Mündung des Río de Vélez, Grabungskampagne 1964*, Berlin 1969.
— 1975 : *Trayamar. Die phönizische Kammergräber und die Niederlassung an der Algarrobo-Mündung*, Mayence 1975.
NITSCHE A. 1986-1987 : "Bemerkungen zur Chronolgie und Herkunft der protogeometrischen und geometrischen Import-Keramik von Tyros", *HambBeitrA* 13-14 (1986-1987) p. 7-49.
NORTH R. 1970-1971 : "Phoenicia-Canaan Frontier "L^{e}bô" of Hama", *MUSJ* 46 (1970-1971) (= *Mélanges offert à M. Dunand*), p. 69-103.
NOTH M. 1927 : "Gemeinemitische Erscheinungen in der israelitischen Namengebung", *ZDMG* 81 (1927) p. 1-45.
— 1928 : "Die israelitischen Personennamen im Rahmen der gemeinsemitischen Namengebung", Stuttgart 1928 (rist. an ., Hildesheim 1966).
NOVAK D. 1898 : "Notes sur la nécropole phénicienne de l'Henchir El Alia", *BAC* 1898, p. 343-352.
— 1919 : "Communication sur le Sahel", *BAC*, 1919, p. cixix.
NUNN A. 1988 : *Die Wandmalerei und der glasierte Wandschmuck im alten Orient* (Handbuch der Orientalistik I/B/6), Leyde 1988.
ODED B. 1974 : "The Phoenician Cities and the Assyrian Empire in the Time of Tiglath-pileser III", *ZDPV* 90 (1974) p. 38-49.
ODEN R.A. 1978 : "Philo of Byblos and Hellenistic Historiography", *PEQ* 110 (1978) p. 115-126.
OLDENBURG E. & ROHWEDER J. 1981 : *The Excavations at Tell Daruk (Unsnu ?) and 'Arab al-Mulk (Paltos)*, Copenhague 1981.
ORCHARD J.J. 1967 : *Ivories from Nimrud* I 2. *Equestrian Bridle Harness Ornaments*, Aberdeen 1967.
ORSI P. 1899 : "Pantelleria", *Monumenti Antichi della R. Accademia dei Lincei* 9 (1899) col. 449-540.
ORTHMANN W. 1971 : *Untersuchungen zur späthethitischen Kunst*, Bonn 1971.
PACE B. 1958 : *Arte e Civiltà della Sicilia antica* I-IV, Città di Castello 1958[2].
PAGE [DALLEY] S. 1968 : "A stela of Adad-nirari III and Nergal-Eres from Tell al Rimah", *Iraq* 30 (1968) p. 139-153.
PALAIMA Th. G. 1991 : "The Advent of the Greek Alphabet on Cyprus : A Competition of Scripts", BAURAIN, BONNET & KRINGS (éds) 1991, p. 449-471.
PALLOTTINO M. 1963 : "Les relations entre Étrusques et Carthage du VIIe au IIIe siècles av. J.-Chr.", *CahTun* 44 (1963) p. 23-29.
— 1984 : *Storia della prima Italia*, Milan 1984.
PALMA DI CESNOLA L. 1878 : *Its Ancient Cities, Tombs, and Temples. A Narrative of Researches and Excavations during Ten Years' Residence in That Island* (2e éd., 1878), Limassol 1991[3], préface de St. Swiny.
— 1885 : *A Descriptive Atlas of the Cesnola Collection of Chypriote Antiquities in the Metropolitan Museum of New York*, Boston - New York 1885.
PANEDDA D. 1953 : *Olbia nel periodo punico e romano*, Rome 1953.
— 1954 : "L'agro di Olbia nei periodi preistorico punico e romano", Rome 1954.
PAPAGEORGHIOU A. 1990-1991 : "Chronique des fouilles et découvertes à Chypre", *BCH* 114 (1990); *BCH* 115 (1991).
PARAYRE D. 1990 : "Deux chapiteaux hathoriques à Amathonte", *BCH* 114 (1990) p. 215-240.
PARDEE D. 1988 : "An Evaluation of the Proper Names from Ebla from a West Semitic Perspective. Pantheon Distribution According to Genre", ARCHI A. (éd.) 1988, p. 133-136.
— 1989-1990 : "Ugaritic Proper Nouns", *AfO* 26-27 (1989-1980) p. 390-513.
PARETI L. 1959 : *Sicilia antica*, Palerme 1959.
PARMENTIER A. 1987 : "Phoenicians in the Administration of Ptolemaic Cyprus", *Studia Phoenicia* 5, p. 403-412.
PARPOLA S. 1987 : *The Correspondence of Sargon* II. *Part* I (SAA 1), Helsinki 1987.

PARPOLA S. & WATANABE K. 1988 : *Neo-Assyrian Treaties and Loyalty Oaths* (SAA 2), Helsinki 1988.
PARROT A., CHÉHAB M. & MOSCATI S. 1975 : *Les Phéniciens. L'expansion phénicienne, Carthage*, Paris 1975.
PASTOR BORGOÑON H. 1992 : "Die Phönizier : Eine begriffgeschichtliche Untersuchung", *HambBeitrA* 15-17 (1988-1990) [1992] p. 37-142.
PATRONI G. 1904 : "Nora. Colonia fenicia in Sardegna", *MAnt* 14 (1904) col. 109-268.
PECKHAM J.B. 1968 : *The Development of the Late Phoenician Scripts*, Cambridge (Mass.) 1968.
PELLICER CATALÁN M. 1962 : *Excavaciones en la necrópolis púnica «Laurita» del Cerro de San Cristóbal (Almuñécar, Granada)* (EAE 17), Madrid 1962.
— 1963 : "Ein altpunisches Gräberfeld bei Almuñécar (Prov. Granada)", *MM* 4 (1963) p. 9-38.
— 1978 : "Tipología y cronología de las ánforas prerromanas del Guadalquivir según el Cerro Macareno (Sevilla)", *Habis* 9 (1978) p. 365-400.
— 1986 : "Sexi fenicia y punica", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t. 1, p. 85-107.
PELTENBURG E. (éd.) 1989 : *Early Society in Cyprus*, Edimbourg 1989.
PENA M.J. 1991 : "Considerazioni sulla diffusione nel Mediterraneo occidentale dei bruciaprofumi a forma di testa femminile", *ACFP* 2, p. 1109-1118.
PENNESTRÌ S. 1986 : "Monete puniche in Bruzio. Aspetti e problemi di circolazione in età preannibalica", *Miscellanea greca e romana* 10 (1986) p. 115-139.
PERDIGONES MORENO L. 1991 : "Hallazgos recientes entorno al santuario de Melkart en la isla de Sancti-Petri (Cádiz)", *ACFP* 2, p. 1119-1132.
PEREA A. 1985 : "Piezas singulares de orfebrería gaditana en el M.A.N.", *Boletín del Museo Arqueologico Nacional* 3 (1985) p. 37-42.
— 1986 : "La orfebrería punica de Cádiz", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t. 2, p. 295-322.
— 1989 : "Cádiz : orfebrería fenicia", *Monografia de Revista de Arqueológia*, Madrid 1989, p. 68-81.
— 1991a : *Orefebrería prerromana*, Madrid 1991.
— 1991b : "Metodologia y tecnicas actuales para el estudio de la orfebrería antigua : el taller de Cádiz", *ACFP* 2, p. 1133-1142.
PÉREZ DIE M.C. 1983 : "Un nuevo vaso de alabastro en España", *Homenaje a M. Almagro Basch* II, Madrid 1983, p. 237-244.
PERROT G. & CHIPIEZ Ch. 1885 : *Histoire de l'Art dans l'Antiquité* III, *La Phénicie et ses dépendances*, Paris 1885.
PESCE G. 1957 : *Nora. Guida agli scavi*, Cagliari 1957.
— 1961a : *Sardegna punica*, Cagliari 1961.
— 1961b : "Il tempio punico monumentale di Tharros", *MAnt* 45 (1961) col. 332-440.
— 1966 : "Arte punica", *Enciclopedia dell'arte antica, classica, orientale* VI, Rome 1966, p. 542-561.
— 1968 : "Chia (Cagliari). Scavi nel territorio", *NotSc*, 1968, p. 309-345.
PETIT Th. 1990 : *Satrapes et satrapies dans l'Empire achéménide*, Paris 1990.
— 1991 : "Présence et influence perses à Chypre", SANCISI-WEERDENBURG H. & KUHRT A. (éds), *Achaemenid History* VI, *Asia Minor and Egypt : Old Cultures in a New Empire*, Leyde 1991, p. 161-178.
PETTINATO G. 1975 : "I rapporti politici di Tiro con l'Assiria alla luce del 'trattato tra Asarhaddon e Baal'", *RSF* 3 (1975) p. 145-160.
PICARD C., 1954 : *Catalogue du Musée Alaoui* I-II, Tunis 1954.
— 1966 : "Sacra Punica. Étude sur les masques et rasoirs de Carthage", *Karthago* 13 (1966) p. 55-88.
— 1968 : "recension de BISI 1967a", *AION*, n.s., 18 (1968) p. 343-346.
— 1976-1978 : "Les représentations du sacrifice Molk sur les ex-voto de Carthage", *Karthago* 17 (1973-1974) [1976] p. 67-138; *Karthago* 18 (1975-1976) [1978] p. 3-116.
PICARD G.-Ch. (= CHARLES-PICARD G.) 1956 : *Le monde de Carthage*, Paris 1956.
— 1957 : *Civitas Mactaritana* (*Karthago* 8), Paris 1957.
— 1966 : "L'administration territoriale de Carthage", *Mél. Piganiol* III, Paris 1966, p. 1257-1265.
— 1968a : "La révolution démocratique de Carthage", CAMBIER G. (éd.), *Conférences de la Société d'Études Latines de Bruxelles 1965-1966* (Coll. Latomus 92), Bruxelles 1968, p. 113-130.
— 1968b : *Annibale, il sogno di un impero*, trad. it., Rome 1968.
— 1982 : "Le Périple d'Hannon", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 175-180.
— 1983 : "Est-il possible d'écrire une histoire de Carthage ?", *ACFP* 1, p. 279-283.
PICARD G.-Ch. & PICARD C. (= G. et C. CHARLES-PICARD) 1970 : *Vie et mort de Carthage*, Paris 1970.
— 1982 : *La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal (IIIe siècle avant J.-C.)*, Paris 1982[2].
PICARD O. 1993 : "Chypre et l'École française d'Athènes", YON M. (ss dir.), *Kinyras. L'archéologie française à Chypre* (TMO, 22), Paris - Lyon 1993, p. 39-54.
PICCALUGA G. 1983 : "Fondare Roma domare Cartagine : un mito delle origini", *ACFP* 1, p. 409-424.

PIERIDES A. 1971 : *Jewellery in the Cyprus Museum*, Nicosie 1971.
PIKE D.M. 1992 : "Names, Hypocoristic", *Anchor Bible Dictionnary* IV, 1992, p. 1017-1018.
PIRENNE-DELFORGE V. 1994 : *L'Aphrodite grecque. Contribution à l'étude de ses cultes et de sa personnalité dans le panthéon archaïque et classique* (*Kernos* suppl. 4), Athènes - Liège 1994.
PISANO [QUATROCCHI] G. 1974 : *I gioielli fenici di Tharros nel Museo Nazionale di Cagliari*, Rome 1974.
— 1977 : "Una stele inedite da Sulcis", *RSF* 5 (1977) p. 181-184.
— 1978 : "Dieci scarabei da Tharros", *RSF* 6 (1978) p. 37-56.
— 1983 : "Antichità puniche nei Musei di Torino", *ACFP* 2, p. 1143-1150.
— 1985 : "Nuovi studi sull'oreficeria tharrense", *RSF* 13 (1985) p. 199-210.
— 1987 : *Jewellery : Tharros. A Catalogue of Material in the British Museum from Phoenician and Other Tombs of Tharros, Sardinia*, Londres 1987, p. 78-95.
— 1988 : "I gioielli", AA. VV. 1988, p. 370-393.
— 1990 : "I monili", *La necrópolis fenicio-punica de Cádiz, siglos VI-IV a. de C.*, Rome 1990, p. 57-77.
— 1994 : "Considerazioni sui gioielli fenici alla luce delle nuove scoperte", *SEAP* 14 (1994) sous presse.
PITARD W.T. 1987 : *Ancient Damascus, A Historical Study of the Syrian City-State from Earliest Times until its Fall to the Assyrians in 732 BC*, Winona Lake 1987.
— 1988 : "The Identity of the Bir-Hadad of the Melqart Stela", *BASOR* 272 (1988) p. 3-21.
POIDEBARD A. 1937 : "Reconnaissances dans l'ancien port de Tyr (1934-1936)", *Syria* 18 (1937) p. 355-368.
— 1939 : *Un grand port disparu, Tyr*, Paris 1939.
POIDEBARD A. & LAUFFRAY J. 1951 : *Sidon. Aménagements antiques du port de Saïda*, Beyrouth 1951.
POINSSOT C. 1959a : *Les ruines de Dougga*, Tunis 1959.
— 1959b : "Suo e Sucubi", *Karthago* 10 (1959) p. 93-129.
DE POLIGNAC F. 1992 : "Influence extérieure ou évolution interne ? L'innovation cultuelle en Grèce géométrique et archaïque", KOPCKE & TOKUMARU (éds) 1992, p. 114-127.
PONSICH M. 1967a : *Nécropoles phéniciennes de la région de Tanger* (Études et travaux d'archéologie marocaine, 3), Tanger 1967.
— 1967b : "Kouass", *BAM* 7 (1967) p. 369-405.
— 1968 : *Alfarerias de época fenicia y púnico-mauritania en Kuass (Arcila, Marruecos)* (Papeles del laboratorio de Arqueologia de Valencia 4), Valence 1968.
— 1970 : *Recherches archéologiques à Tanger et dans sa région*, Paris 1970.
— 1981 : *Lixus, le quartier des temples (étude préliminaire)* (Études et travaux d'archéologie marocaine 9), Rabat 1981.
— 1982 : "Territoires utiles du Maroc punique", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 429-444.
PONSICH M. & TARADELL M. 1965 : *Garum et industries antiques de salaison dans la Méditerranée occidentale*, Paris 1965.
POPHAM M.R., CALLIGAS P.G. & SACKETT L.H. 1982a : "Further Excavations of the Toumba Cemetery at Lefkandi, 1981", *BSA* 77 (1982).
— 1982b : "The Hero of Lefkandi", *Antiquity* 51 (1982) p. 169-174.
— 1988-1989 : "Further Excavations of the Toumba Cemetery at Lefkandi, 1984 and 1986. A Preliminary Report", *ArchRep London* 35 (1988-1989) p. 117-129.
PORADA E. 1973 : "Notes on the Sarcophagus of Ahiram", *JNES* 5 (1973) p. 355-372.
POSTGATE N. 1973 : "Assyrian Texts and Fragments", *Iraq* 35 (1973) p. 13-36.
POTTER T.W. 1985 : "Models of Urban Growth : the Cherchel Excavations 1977-1981", *BAC*, n.s., 19B (1985), p. 457-468.
POTTS D.T. 1991 : "Prealexandrine Phoenicians States from Northeastern Arabia", *Arabian Archaeology and Epigraphy* 2 (1991) p. 24-30.
POUILLOUX J. 1988 : "Étrangers à Kition et Kitiens à l'étranger", *RDAC*, 1988, p. 95-99.
— 1989 : "L'époque classique à Chypre", *JSav*, 1989, p. 147-161.
POUILLOUX J., ROESCH P. & MARCILLET-JAUBERT J. 1987 : *Testimonia Salaminia* 2 (Salamine de Chypre, 13), Paris 1987.
POULSEN F. 1912 : *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, Berlin 1912.
PRAUSNITZ M.W. 1969 : "Israelite and Sidonian Burial Rites at Akziv", *Proceedings of the 5th World Congress of Jewish Studies*, Jérusalem 1969, p. 85-89.
— 1982 : "Die Nekropolen von Akhziv und die Entwicklung der Keramik vom 10. bis zum 7. Jahrhundert v. Chr. in Akhziv, Samaria und Ashdod", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 31-44.
PRESEDO F.J. 1973 : *La dama de Baza*, Madrid 1973.
PRICE M.J. 1991 : *The Coinage in the Name of Alexander the Great and Philip Arrhidaeus*, Londres 1991.

PRICE M.J. & WAGGONER N.M. 1975 : *Archaic Greek Silver Coinage. The 'Asyut' Hoard*, Londres 1975.
PRITCHARD J. 1975 : *Sarepta, A Preliminary Report on the Iron Age*, Philadelphie 1975.
— 1978 : *Recovering Sarepta, a Phoenician City*, Princeton 1978.
— 1982 : "The Tanit Inscription from Sarepta", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 83-92.
PRYCE F.N. 1931 : *Catalogue of Sculpture in the Department of Greek and Roman Antiquities in the British Museum, Cypriote and Etruscan* I, 2, Londres 1931.
PUECH É. 1981 : "Remarques sur quelques inscriptions phéniciennes de Byblos", *RSF* 9 (1981) p. 153-168.
— 1983 : "Présence phénicienne dans les îles à la fin du IIe millénaire", *RB* 90 (1983) p. 365-395.
— 1985 : "recension de BETLYON 1982", *RB* 92 (1985) p. 286.
— 1986 : "Les inscriptions phéniciennes d'Amrit et les dieux guérisseurs du sanctuaire", *Syria* 63 (1986) p. 327-342.
— 1990 : "Notes sur des inscriptions phéniciennes de Kition et de Kato Paphos", *Semitica* 39 (1990) (= *Hommages à M. Sznycer* II) p. 99-109.
— 1991a : "Les premières émissions byblites et les rois de Byblos à la fin du Ve s. av. J.-C.", *ACFP* 2, p. 287-298.
— 1991b : "La tablette cunéiforme de Beth Shemesh", BAURAIN, BONNET & KRINGS (éds) 1991, p. 33-47.
— 1992 : "La stèle de Bar Hadad à Melqart et les rois d'Arpad", *RB* 99 (1992) p. 311-334.
PUGLISI S. 1942a : "Cagliari. Scavi nella necropoli punica a inumazione di S. Avendrace", *NotSc*, 1942, p. 92-106.
— 1942b : "S. Antioco. Scavo di tombe ipogeiche puniche", *NotSc*, 1942, p. 106-115.
QUILLARD B. 1970-1971 : "Les étuis porte-amulettes carthaginois", *Karthago* 16 (1970-1971) p. 5-32.
— 1979 : *Bijoux carthaginois* I, *Les colliers*, Louvain-la-Neuve 1979.
— 1987 : *Bijoux carthaginois* II, *Porte-amulettes, sceaux pendentifs, pendants, boucles, anneaux et bagues*, Louvain-la-Neuve 1987.
RAINEY A. 1975 : "Notes on Some Proto-Sinaitic Inscriptions", *IEJ* 25 (1975) p. 106-116.
RAKOB Fr. 1979 : "Numidische Königsarchitektur in Nordafrika", *Die Numider*, Bonn 1979, p. 119-171.
— 1981 : "Allemagne. Campagne de travail 1981", *CEDAC Carthage* 4 (1981) p. 12-14.
— 1984 : "Deutsche Ausgrabungen in Karthago : die punische Befunde", *MDAIR* 91 (1984) p. 1-22.
— 1987 : "Zur Siedlungstopographie des punischen Karthago", *MDAIR* 94 (1987) p. 333-349.
— 1989 : "Karthago : die frühe Siedlung", *MDAIR* 96 (1989) p. 156-208.
— 1990 : "La Carthage archaïque", *Carthage et son territoire dans l'Antiquité, IVe coll. intern.*, Paris 1990, p. 31-43.
— (éd.) 1991a : *Karthago* I, *Die Deutschen Ausgrabungen in Karthago*, Mayence 1991.
— 1991b : "Ein punisches Heiligtum im Karthago und sein römischer Nachfolgebau. Erster Vorbericht", *MDAIR* 98 (1991) p. 33-80.
— 1992 : "L'habitat ancien et le système urbanistique", *Pour Sauver Carthage, Exploration et Conservation de la Cité Punique, Romaine et Byzantine* (UNESCO/INAA), Tunis 1992, p. 29-38.
— (éd.) 1993 : *Simitthus* I, *Die Steinbrüche und die antike Stadt*, Mayence 1993.
RAMÓN J. 1991a : "El yacimiento fenicio de Sa Caleta", FERNÁNDEZ (éd.) 1991, p. 177-196.
— 1991b : *Las ánforas púnicas de Ibiza* (TMAI, 23), Ibiza 1991.
— 1992 : "La colonización arcaica de Ibiza. Mecánica y proceso", *La prehistòria de les illes de la Mediterrània occidental. X Jornades d'Estudis Històrics Locals*, Ibiza 1992, p. 453-478.
RAMOS A. & RAMOS R. 1976 : *Excavaciones en la Alcudia de Elche*, Madrid 1976.
RAMOS SAINZ M.L. 1986 : *Estudio sobre el ritual funerario en las necrópolis fenicias y púnicas de la Península Ibérica*, Madrid 1986.
RANKE H. 1935; 1952; 1972 : *Die ägyptischen Personennamen* I, *Verzeichnis der Namen*, Glückstadt - New York 1935; II, *Geschichte der Namen Vergleiche mit anderen Namen. Nachtrage und Zusätze zu band I. Umschreibungslisten*, Glückstadt - New York 1952; *Verzeichnis der Bestandteile*, Glückstadt - New York 1972.
RATHJE A. 1979 : "Oriental Imports in Etruria in the Eighth and Seventh Centuries B.C. : Their Origins and Implications", RIDGWAY & RIDGWAY (éds) 1979, p. 145-183.
— 1983 : "A Banket Service from the Latin City of Ficana", *Analecta Romana Instituti Danici* 12 (1983) p. 7-29.
— 1990 : "Die Phönizier in Etrurien", NIEMEYER & GEHRIG (éds) 1990, p. 33-44.
REBUFFAT R. 1971 : "Bronzes antiques d'Hercule à Tanger et à Arzila", *AntAfr* 5 (1971) p. 179-191.
— 1974 : "Vestiges antiques sur la côte occidentale de l'Afrique au sud de Rabat", *AntAfr* 8 (1974) p. 25-49.

— 1976 : "D'un portulan grec du XVIe siècle au Périple d'Hannon", *Karthago* 17 (1973-1974) [1976] p. 139-151.
— 1977 : *Thamusida* III (*MEFR* suppl. 2), Paris 1977.
— 1985 : "À propos du quartier des temples de Lixus", *RArch*, 1985, p. 123-128.
— 1985-1986 : "Recherches sur le bassin du Sebou, II, Le Périple d'Hannon", *BAM* 16 (1985-1986) p. 257-284.
— 1990 : "Où étaient les Emporia ?", *Semitica* 39 (1990) (= *Hommages M. Sznycer* II) p. 111-126.
REBUFFAT R. & GABARD I. 1990 : "La vigne et le vin au Maroc", *L'archéologie de la vigne et du vin, Paris, 1988* (Caesarodunum 24), Paris 1990, p. 219-236.
REBUFFAT R. & HALLIER G. 1970 : *Thamusida* II (*MEFR* suppl. 2), Paris 1970.
REGOLI P., 1991 : *I bruciaprofumi a testa femminile dal nuraghe Lugherras (Paulilatino)* (Studia Punica 8), Rome 1991.
REICH R. 1992 : "Palaces and Residencies in the Iron Age", KEMPINSKI A. & REICH R. (éds), *The Architecture of Ancient Israel from the Prehistoric to the Persian Periods*, Jérusalem 1992, p. 202-222.
REMESAL RODRIGUEZ J. 1979 : *La necrópolis sureste de Baelo* (EAE 104), Madrid 1979.
RENAN E. 1858 : "Mémoire sur l'origine et le caractère véritable de l'Histoire phénicienne qui porte le nom de Sanchuniathon", *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres* 23 (1858) p. 241-334.
— 1864 : *Mission de Phénicie*, Paris 1864.
— 1882 : "Des nom apocopés dans les anciennes langues sémitiques", *REJ* 5 (1882) p. 161-177.
RENAULT J. 1908 : "Mateur, Oppidum Materense", *Cahiers d'Archéologie Tunisienne* 1 (1908) p. 46-51.
RENFREW C. 1973 : *Before Civilization*, Londres 1973.
REY-COQUAIS J.-P. 1974 : *Arados et sa Pérée aux époques grecque, romaine et byzantine*, Paris 1974.
— 1987 : "Une double dédicace de Leptis Magna à Tyr", *L'Africa Romana* 4 (1987) p. 597-602.
— 1989 : "Un domaine de la couronne dans la trouée de Homs (Syrie). Origines et transformations de Tiglat-Phalazar III à Auguste", *Transeuphratène* 1 (1989) p. 21-54.
REYES A.T. 1992 : "The Anthropomorphic Bronze Statuettes of Archaic Idalion, Cyprus", *BSA* 87 (1992) p. 243-257.
RHODES P.J. 1991 : "The Delian League to 449 B.C.", *CAH* V^2.
RIBERA LACOMBA A. 1982 : *Las ánforas prerromanas valencianas (fenicias, ibericas y punicas)*, Valence 1982.
RIBICHINI S. 1975 : "Divinità egiziane nelle iscrizioni fenicie d'Oriente", *Saggi fenici* I, Rome 1975, p. 7-14.
— 1981 : *Adonis. Aspetti «orientali» di un mito greco*, Rome 1981.
— 1983 : "Mito e Storia : l'immagine dei Fenici nelle fonti letterarie classiche", *ACFP* 1, p. 443-448.
— 1985 : *Poenus advena. Gli dei fenici e l'interpretazione classica*, Rome 1985.
— 1986 : "Questions de mythologie phénicienne d'après Philon de Byblos", *Studia Phoenicia* 4, p. 41-52.
— 1987a : "Concezioni dell'oltretomba nel mondo fenicio-punico", P. XELLA (éd.), *Archeologia dell'Inferno*, Vérone 1987, p. 147-161.
— 1987b : *Il tofet e il sacrificio dei fanciulli*, Sassari 1987.
— 1990 : "Qualche osservazione sull'antropomorfismo delle divinità fenicie e puniche", *Semitica* 39 (1990) (= *Hommages à M. Sznycer* II) p. 127-133.
— 1991 : "I fratelli Fileni e i confini del territorio cartaginese", *ACFP* 2, p. 393-400.
— 1992 : *Fenici e Cartaginesi nei Commentari di Servio*, Rome 1992, C.N.R. - Mémoires internes.
— sous presse a : "Les Phéniciens à Rhodes face à la mythologie classique. Ruses, calembours, prééminence culturelle", *ACFP* 3 sous presse.
— sous presse b : AA. VV., *Byblos. Una città e la sua cultura. Atti del Colloquio in Roma (5-7 dicembre 1980)*, Rome sous presse.
RIBICHINI S. & XELLA P. 1994 : *La religione fenicio-punica in Italia*, Rome 1994.
RIDGWAY D. 1984 : *L'alba della Magna Grecia*, Milan 1984.
— 1988 : "Italy from the Bronze Age to the Iron Age. The Etruscans", CAH IV^2, p. 623-675.
— 1992a : *The First Western Greeks*, Cambridge 1992.
— 1992b : "Demaratus and his Predecessors", KOPCKE & TOKUMARU (éds) 1992, p. 85-92.
RIDGWAY D. & RIDGWAY Fr. (éds) 1979 : *Italy before the Romans*, Londres 1979.
RIIS P.J. 1948-1949 : "Astarté Plaques and their Western Connections", *Berytus* 9 (1948-1949) p. 69-90.
— 1982 : "Griechen in Phönizien", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 237-260.
— 1991 : "Les problèmes actuels de l'établissement pré-hellénistique de Grecs sur la côte phénicienne (lieux, dates, modalités)", *ACFP* 2, p. 203-211.

RIIS P.J. & BUHL M.-L. 1990 : *Hama. Fouilles et recherches 1931-38* II.2 *Les objets de la période dite syro-hittite (âge du Fer)*, Copenhague 1990.
ROBINSON E.S.G. 1948a : "Greek Coins Acquired by the British Museum 1938-1948", *NC*, 6 sér., 8 (1948) p. 43-59.
— 1948b : "Kings of Lapethos", *NC*, 6 sér., 8 (1948) p. 61-65.
— 1964 : "Carthaginian and Other South Italian Coinages of the Second Punic War", *NC* 121 (1964) p. 37-64.
ROCCHI M. 1989 : *Kadmos e Harmonia. Un matrimonio problematico*, Rome 1989.
ROCCO B. 1972 : "La Grotta del Pozzo a Favignana", *SicArch* 17 (1972) p. 9-20.
RÖLLIG W. 1969 : "Beiträge zur nordsemitischen Epigraphik, III. Eine neue phönizische Dynastie in Sidon", *WO* 5 (1969) p. 121-124.
— 1972 : "Alte und neue phönizische Inschriften aus dem Ägäischen Raum", *NESE* I, p. 1-8.
— 1974 : "Die Amulette von Arslan Tas", *NESE* II, p. 17-36.
— 1980 : "Das Punische im Römischen Reich", NEUMANN G., *Die Sprachen im römischen Reich der Kaiserzeit*, Cologne 1980, p. 285-299.
— 1982a : "Die Ahirom Inschrift. Bemerkungen eines Epigraphikers zu einem kontroversen Thema", *Praestant Interna. Festschrift für H. Hausmann*, Tubingen 1982, p. 367-373.
— 1982b : "Die Phönizier des Mutterlandes zur Zeit der Kolonisierung", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 15-28.
— 1983a : "On the Origin of the Phoenicians", *Berytus* 31 (1983) p. 79-83.
— 1983b : "Paläographische Beobachtungen zum ersten Auftreten der Phönizier in Sardinien", *Antidoron J. Thimme*, Karlsruhe 1983, p. 125-130.
— 1990 : 'Das phönizische Alphabet und die frühen europäischen Schriften", NIEMEYER & GEHRIG (éds) 1990, p. 87-96.
— 1992 : "Asia Minor as a Bridge between East and West. The Role of the Phoenicians and Aramaeans in the Transfer of Culture", KOPCKE & TOKUMARU (éds) 1992, p. 93-102.
ROMÁN FERRER C. 1918 : *Excavaciones y exploraciones en cala d'Hort (Ibiza)* (EAE 20), Madrid 1918.
— 1920 : *Excavaciones en Ibiza* (EAE 28), Madrid 1920.
— 1922a : *Excavaciones en diversos lugares de la isla de Ibiza* (EAE 43), Madrid 1922.
— 1922b : *Excavaciones en diversos lugares de la isla de Ibiza* (EAE 46), Madrid 1922.
— 1923 : *Excavaciones en Ibiza* (EAE 58), Madrid 1923.
— 1924 : *Excavaciones en la isla de Ibiza* (EAE 68), Madrid 1924.
— 1926 : *Excavaciones en Ibiza* (EAE 80), Madrid 1926.
— 1927 : *Excavaciones en Ibiza* (EAE 91), Madrid 1927.
ROMÁN I CALVET J. 1906 : *El nombre e importancia arqueológica de las Islas Pithyusas*, Barcelone 1906.
RONZEVALLE S. 1944-1946 : "Deux sanctuaires phéniciens. Wādi ʿAšoūr, Gebel Saydé", *MUSJ* 26, 2 (1944-1946) p. 83-93.
ROOT M.C. 1979 : *The King and Kingship in Achaemenid Art* (Acta Iranica 9), Leyde 1979.
ROSSI M. & GARBINI G. 1976-1977 : "Nuovi documenti epigrafici della Tripolitania romana", *LibAnt* 13-14 (1976-1977) p. 7-20.
ROTHENBERG B. & BLANCO FREIJEIRO A. 1982 : *Ancient Metallurgy and Mining in south-west Spain*, Londres 1982.
ROUILLARD P. 1978 : "Brève note sur le Cerro del Prado", *MM* 19 (1978) p. 152-160.
— 1990 : "Phéniciens et Grecs à Toscanos. Note sur quelques vases d'inspiration gréco-géométrique de Toscanos (1967)", *MM* 31 (1990) p. 178-185.
— 1991 : *Les Grecs et la péninsule Ibérique du VIIIe au IVe siècle avant Jésus-Christ*, Paris 1991.
— 1992 : "Le commerce grec du Ve et du IVe siècles av.J.-C. dans les régions de Lixus et de Gadès", AA. VV. 1992a, p. 207-215.
ROUVIER J. 1900-1904 : "Numismatique des villes de la Phénicie", *Journal international d'archéologie numismatique* 3-7 (1900-1904) : 3 (1900) p. 125-168 (Arados); p. 237-312 (Arados, Béryte, Laodicée de Canaan); 4 (1901) p. 35-66 (Botrys, Gébal-Byblos, Césarée du Liban-Arca, Carné); p. 125-152 (Dora, Enhydra; Marathos; Orthosia); p. 193-232 (Ptolémais-Akko) ; 5 (1902) p. 99-134, 229-284 (Sidon); 6 (1903) p. 17-46 (Tripolis); p. 269-332 (Tyr); 7 (1904) p. 65-108 (Tyr).
ROWLAND R.J. 1977 : "Aspetti di continuità culturale nella Sardegna romana", *Latomus* 36 (1977) p. 466-470.
RUIZ FERNÁNDEZ A. 1991 : "Las monedas de Sexs", *ACFP* 2, p. 299-312.
RUIZ MATA D. 1986a : "Las cerámicas fenicias del Castillo de Doña Blanca (Puerto de Santa María, Cádiz)", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t. 1, p. 241-263.
— 1986b : "Castillo de Doña Blanca (Puerto de Santa María, prov. Cádiz), stratigraphische Untersuchung einer orientalisierenden Ansiedlung", *MM* 27 (1986) p. 87-115.

RUIZ MATA D. & PÉREZ C. 1989 : "El Túmulo 1 de la necrópolis de Las Cumbres (Puerto de Santa María, Cádiz)", AUBET M.E. *et al.* (éds), *Tartessos. Arqueología protohistórica del Bajo Guadalquivir*, Sabadell 1989, p. 287-295.
RUPP D.W. 1989 : "Puttin' on the Ritz : manifestations of high status in Iron Age Cyprus", PELTENBURG (éd) 1989.
RUSSELL J.M. 1991 : *Sennacherib's Palace without Rival at Niniveh*, Chicago 1991.
SADER H. 1984 : *Les États araméens de Syrie depuis leur fondation jusqu'à leur transformation en provinces assyriennes*, Tubingen 1984.
— 1990 : "Tell Kazel and Ancient Simyra", AA. VV. 1990a, p. 15-23.
— 1991-1992 : "Phoenician Stelae from Tyre", *Berytus* 39 (1991-1992) p. 101-126.
— 1992 : "Phoenician Stelae from Tyre", *SEL* 9 (1992) p. 53-79.
SAFAR F. 1951 : "A Further Text of Shalmaneser III from Assur", *Sumer* 7 (1951) p. 3-20.
SAFER F. & SA'ID AL-IRAQI M. 1987 : *Ivories from Nimrud*, Bagdad 1987.
SAGHIEH M. 1983 : *Byblos in the Third Millennium*, Warminster 1983.
SAIDAH R. 1966 : "Fouilles de Khaldé. Rapport préliminaire sur la première et la deuxième campagnes (1961-1962)", *BMB* 19 (1966) p. 51-90.
— 1969 : "Archaeology in the Lebanon, 1968-1969", *Berytus* 18 (1969) p. 119-142.
— 1975a : *La nécropole de Khaldé*, thèse Univ. de Paris, inédite.
— 1975b : "Khan Khaldé. Une ville paléochrétienne sort de terre", *Les Dossiers de l'Archéologie* 12 (octobre 1975) p. 50-59.
— 1977 : "Une tombe de l'âge du Fer à Tambourit (région de Sidon)", *Berytus* 25 (1977) p. 135-146.
— 1978 : *Sidon et la Phénicie méridionale au XIVe s. av. J.-C. dans le contexte proche oriental et égéen. À propos des tombes de Dakerman*, thèse dactylographiée, Paris 1978.
SAKELLARAKIS G. 1987 : "Ekato chronia ereunas sto Idaio antro", *AE*, 1987, p. 231-263.
— 1993 : "Ivory Trade in the Aegean in the 8th Century B.C.E.", *Biblical Archeology Today 1990. Proceedings of the II International Congress on Biblical Archeology, Jerusalem 1990*, Jérusalem 1993, p. 345-366.
SALLES J.-Fr. 1983 : *Kition-Bamboula* II, *Les égouts de la ville classique*, Paris 1983.
— 1991a : "Du blé, de l'huile et du vin... Notes sur les échanges commerciaux en Méditerranée orientale vers le milieu du 1er millénaire av. J.-C., (1ère partie)", SANCISI-WEERDENBURG H. & KUHRT A. (éds), *Achaemenid History* VI, *Old Cultures in a New Empire*, Leyde, 1991 p. 207-236.
— 1991b : "Du bon et du mauvais usage des Phéniciens", *TOPOI Orient-Occident* 1(1991) p. 48-70.
— 1993 : "Les Phéniciens et la Mer Érythrée", *ArAE* 3, 3 (1993) p. 170-209.
— sous presse : ds *Actes du Colloque de Byblos.*
SALMON P. 1965 : *La politique égyptienne d'Athènes (VIe et Ve s. av. J.-C.)*, Bruxelles 1965.
SALVI D. 1989 : "Norbello, S. Maria della Mercede : il corredo della tomba alpha", *QuadCagl* 6 (1989) p. 215-226.
SANLAVILLE P. 1977 : *Étude géomorphologique de la région littorale du Liban*, Beyrouth 1977.
SAN NICOLÁS PEDRAZ M.P. 1975 : "Las cascaras de huevos de avestruz fenicio-púnicas en la Península Ibérica y Baleares", *Cuadernos de Prehistoria y Arqueología* 2 (1975) p. 75-103.
— 1977 : "Museo de Mahon (Menorca); una cascara y varios fragmentos de huevo de avestruz", *XIV Congreso Nacional de Arqueología*, Saragosse 1977, p. 739-742.
— 1991 : "La orfebrería en plata de Ibiza", *ACFP* 2, p. 1221-1232.
— 1992 : "Coroplastia fenicio-púnica", *Producciones artesanales fenicio-púnicas (VI Jornadas de Arqueologia fenicio-púnica, Ibiza 1991)*, Ibiza 1992, p. 11-23.
SANTI M.N. & CIMINO M.G. 1991 : *Museo Barracco in Roma*, Rome 1991.
SANTONI V. 1989 : *Tharros. Le preesistenze nuragiche, ds Tharros* (Quaderni Didattici 2), Cagliari 1989 (sans indication des pages).
SANTONI V., BARTOLONI P. & BONDÌ S.F., 1988 : "Carbonia", LILLIU G. (ss dir.), *L'antiquarium arborense e i civici musei archeologici della Sardegna*, Sassari 1988.
SAPIN J. 1989a : "Un domaine de la couronne dans la trouée de Homs (Syrie). Origines et transformations de Tiglat-Phalazar III à Auguste", *Transeuphratène* 1 (1989) p. 21-54.
— 1989b : "La trouée de Homs. Prospection géographique et archéologique", *Contribution française à l'archéologie syrienne* (IFAPO), Damas 1989, p. 107-112.
SAPORETTI C. 1974 : "Cipro nei testi neoassiri", *Studi ciprioti e rapporti di scavi*, Rome 1974, p. 83-88.
— 1990 : "Testimonianze neo-assire relative alla Fenicia da Tiglat-pileser III ad Assurbanipal", BOTTO (éd.) 1990, p. 109-243.
SARTRE A. 1989 : "Archéologie funéraire de la Syrie", DEUTZER J.M. & ORTHMANN W. (éds), *Archéologie et histoire de la Syrie* II, *La Syrie de l'époque achéménide à l'avènement de l'Islam*, 1989, p. 423-446.

SASS B. 1988 : *The Genesis of the Alphabet and its Development in the Second Millenium B.C.* (Ägypten und Altes Testament 13), Wiesbaden 1988.
— 1991 : *Studia Alphabetica* (OBO 102), Fribourg - Gottingen 1991.
SAUMAGNE Ch. 1953 : "La survivance du punique en Afrique aux Ve et VIe siècles après J.-C.", *Karthago* 4 (1953) p. 171-178.
SCANDONE G. 1975 : *Scarabei egiziani ed egittizzanti del Museo Archeologico di Palermo*, Rome 1975.
SCARDIGLI B. 1991 : *I trattati romano-cartaginesi*, Pise 1991.
SCHAUER P., 1983 : "Orient im spätbronze-und früheisenzeitlichen Occident", *JRGZ* 30 (1983) p. 175-183.
SCHEID J. & SVENBRO J. 1985 : "Byrsa. La ruse d'Élissa et la fondation de Carthage", *Annales (ESC)* 40 (1985) p. 328-342.
SCHEPENS G. 1987 : "The Phoenicians in Ephoros' Universal History", *Studia Phoenicia* 5, p. 315-330.
— 1989 : "Polybius on the Punic Wars. The Problem of Objectivity in History", *Studia Phoenicia* 10, p. 317-328.
SCHIFFMANN I. 1976 : "Zur Interpretation der Inschriften IFPCO Sard. 36 und 39 aus Sardinien", *RSF* 4 (1976) p. 49-52.
SCHMIEDT G. 1963 : "Contributo della fotografia aerea alla topografia antica di Lilibeao", *Kokalos* 9 (1963) p. 49-72.
SCHRÖDER P. 1869 : *Die phönizische Sprache. Entwurf einer Grammatik*, Halle 1869 (réimpr. 1979).
SCHUBART H. 1976 : "Westphönizische Teller", *RSF* 4 (1976) p. 179-196.
— 1982 : "Phönizische Niederlassungen an der Iberische Südküste", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 207-234.
— 1983 : "Morro de Mezquitilla, Vorbericht über die Grabungskampagne 1982 auf dem Siedlungshügel an der Algarrobo-Mündung", *MM* 24 (1983) p. 104-131.
— 1986 : "El asentamiento fenicio del s. VIII a.C. en el Morro de Mezquitilla (Algarrobo, Málaga)", DEL OLMO LETE & AUBET (éds) 1986, t. 1, p. 59-83.
— 1988 : "Endbronzezeitliche und phönizische Siedlungsfunde von der Guadiaro-Mündung, Prov. Cádiz Probegrabung 1986", *MM* 29 (1988) p. 132ss.
SCHUBART H. & ARTEAGA O. 1986 : "El mundo de las colonias fenicias occidentales", *Homenaje a L. Siret (1934-1984)*, Séville 1986, p. 514-525.
SCHUBART H. & MAASS-LINDEMANN G., 1975 : "Jardín-Vorbericht über die Grabung 1974 in der Nekropole des 6/5 Jhs v. Chr.", *MM* 16 (1975) p. 179-186.
— 1977 : "Jardín-Vorbericht über die Grabungskampagne 1976 in der Nekropole des 6/5 Jhs v. Chr.", *MM* 18 (1977) p. 93-97.
SCHULER F. 1962 : "Ancient Glassmaking Techniques", *Archaeology* 15 (1962).
SCHULZ H. 1993 : "Stratigraphie und Küstenlinien in Holozän von Ibiza", *MM* 34 (1993).
SCHWABACHER W. 1947 : "The Coins of the Vouni Treasure Reconsidered", *NNA*, 1947, p. 67-104.
SCHWARTZ J. 1982 : "Numismatique et renouveaux nationalistes dans l'empire séleucide au IIe s. av. J.-C.", *Actes du IX Congrès international de numismatique à Berne, 1979*, Louvain-la-Neuve - Luxembourg 1982, p. 243-249.
SCULLARD H.H. 1974 : *The Elephant in the Greek and Roman World*, Londres 1974.
SEEDEN H. 1980 : *The Standing Armed Figurines in the Levant, Prähistorische Bronzefunde* I, Munich 1980.
— 1982 : "Peace figurines in the Levant", *Archéologie au Levant. Receuil R. Saidah*, Lyon 1982.
— 1991 : "A tophet in Tyre ?", *Berytus* 39 (1991) p. 39-82.
SEEFRIED M. 1982 : *Les pendentifs en verre sur noyau des pays de la Méditerranée antique*, Rome 1982.
SEGAL J.B. 1983 : *Aramaic Texts from North Saqqâra with Some Fragments in Phoenician*, Londres 1983.
SEGERT St. 1963 : "Altaramäische Schrift und Anfänge des griechischen Alphabets", *Klio* 41 (1963) p. 38-57.
— 1976 : *A Grammar of Phoenician and Punic*, Munich 1976.
SEIBERT J. 1976 : "Zur Bevölkerungs Struktur Zyperns", *AncSoc* 7 (1976) p. 1-28.
SERAFIN PETRILLO P. 1991 : "L'elettro annibalico : un problema di lega ?", *ACFP* 2, p. 313-321.
SERRA L. (éd.) 1986 : *Gli interscambi culturali e socio-economici fra l'Africa settentrionale e l'Europa mediterranea (Atti del Congresso internazionale di Amalfi, 5-8 dicembre 1983)* I, Naples 1986.
SERRA P.B. 1987 : "Quartu S. Elena : coppia di orecchini aurei con cestello a calice floreale (Orecchini di tipo I provenienti dalla Sardegna)", *QuadCagl* 4 (1987) p. 105-123.
SEYRIG H. 1950 : *Notes on Syrian Coins* (American Numismatic Society. Numismatic Notes and Monographs 119), New York 1950.
— 1952 : "Antiquités syriennes", *Syria* 29 (1952) p. 54-59.
— 1954 : "Antiquités syriennes 56. Ères pompéiennes des villes de Phénicie", *Syria* 31 (1954) p. 73-80.

— 1957 : "Antiquités syriennes 64. Sur une prétendue ère tyrienne", *Syria* 34 (1957) p. 93-98.
— 1964 : "Monnaies hellénistiques XII. Questions aradiennes", *RN*, 6 sér., 6 (1964) p. 9-50.
— 1970 : "Seleucus I et la fondation de la monarchie syrienne, Antiquités syriennes 92", *Syria* 47 (1970) p. 290-311.
SFAMENI GASPARRO G. 1973 : *I culti orientali in Sicilia*, Leyde 1973.
SHARON I. 1987 : "Phoenician and Greek Ashlar Construction Techniques at Tel Dor, Israel", *BASOR* 267 (1987) p. 21-42.
SHARP-JOUKOWSKI M. (éd.) 1992 : *The Heritage of Tyre. Essays on the History, Archaeology and Preservation of Tyre*, Dubuque 1992.
SHAW J.W. 1989 : "Phoenicians in Southern Crete", *AJA* 93 (1989) p. 165-183.
SHILOH Y. 1979 : *The Proto-Aeolic Capital and Israelite Ashlar Masonry* (Qedem 11), Jérusalem 1979.
SIDDU A. 1982 : "Tempio a pozzo nuragico : le stele puniche", *Tharros* VIII, p. 115-118.
SIMON M. 1955 : "Punique ou berbère ? Note sur la situation linguistique en Afrique romaine", *Mél. I. Lévy*, Bruxelles 1955, p. 613-629.
SIMONETTI A. 1983 : "Sacrifici umani e uccisioni rituali nel mondo fenicio-punico. Il contributo delle fonti letterarie", *RSF* 11 (1983) p. 91-111.
SIVAN D. 1984 : *Grammatical Analysis and Glossary of the Northwest Semitic Vocables in Akkadian Texts of the 15th-13th C.B.C. from Canaan and Syria* (AOAT 214), Kevelaer - Neukirchen-Vluyn 1984.
SMITH P., HORWITZ L. & ZIAS J. 1990 : "Human remains from the Iron Age at Akhziv. Part 1 : The Built Tombs from the Southern Cemetery", *RSF* 17 (1990) p. 137-150.
SMITH Th.R. 1987 : *Mycenaean Trade and Interaction in the West Central Mediterranean 1600-1000 B.C.*, Londres 1987.
SNODGRASS A. 1987 : *An Archeology of Greece*, Berkeley - Los Angeles 1987.
SOARES J. & TAVARES DA SILVA C. 1980 : *Castelo de Alcacer do Sal. Descobertas no Sul de Portugal 1980*, Setubal 1980.
SOLA SOLÉ J.M. 1967 : "Ensayo de antroponomia fenicio-punica de la Hispania antigua", *RStudOr* 42 (1967) p. 305-322.
SORDI M. (éd.) 1988 : *Geografia e storiografia nel mondo classico* (Contributi dell'Istituto di Storia Antica 14), Milan 1988.
SPANÒ G. 1851 : *Notizie della città di Tharros*, Cagliari 1851.
— 1858 : "Monete sardo-puniche", *BAS* 4 (1858) p. 65-68, 100-105.
SPANÒ GIAMMELLARO A. 1979 : "Pendenti vitrei polichromi in Sicilia", *SicArch* 39 (1979) p. 25-48.
— 1990a : "La statua marmorea di Mozia : un aggiornamento della questione", *SicArch* 23 (1990) p. 19-37.
— 1990b : "Statua marmorea", *Lo stile severo in Sicilio. Dall'apogeo della tirannide alla prima democrazia (Museo archeologico regionale, Palermo, 10 Febbraio-30 Settembre 1990)*, Syracuse 1990, p. 232-233.
— 1990c : "Sarcofago antropoide", *Lo stile severo in Sicilio. Dall'apogeo della tirannide alla prima democrazia (Museo archeologico regionale, Palermo, 10 Febbraio-30 Settembre 1990)*, Syracuse 1990, p. 233-234.
SPATAFORA F. 1978 : *I Fenici nella Sicilia Orientale*, thèse inédite de l'Université de Palerme, Palerme 1978.
SPERANZA F. 1974 : *Scriptorum Romanorum de re rustica reliquiae* I, Messine 1974^2, p. 75-119.
SPYCKET A. 1981 : *La statuaire du Proche-Orient ancien*, Leyde - Cologne 1981.
SPYRIDAKIS K. 1937 : "Συμβολὴ εἰς τὴν ἱστορίαν τῆς πολιτείας τοῦ ἀρχαίου Ἰδαλίου", *Kupriakai Spoudai* 1 (1937) p. 61-78.
STADELMANN R. 1967 : *Syrisch-palästinensische Gottheiten in Ägypton*, Leyde 1967.
STAGER L.E. 1969 : "An Inscribed Postherd from the Eleventh Century", *BASOR* 194 (1969) p. 45-52.
— 1980 : "The Rite of Child Sacrifice at Carthage", *New Light on Ancient Carthage*, Ann Arbor 1980, p. 1-11.
— 1982 : "Carthage : a View of the Tophet", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 155-163.
— 1991 : "Why were Hundreds of Dogs Buried in Ashkelon ?", *BAR* 17, 3 (mai-juin 1991) p. 27-42.
STAGER L.E. & WALKER A. 1989 : *American Expedition to Idalion, Cyprus 1973-1980* (Oriental Institute Communications 24), Chicago 1989.
STAGER L.E., WALKER A. & WRIGHT G.E., 1974 : *American Expedition to Idalion, Cyprus. First Preliminary Report : Seasons of 1971 and 1972*, Cambridge (Mass.) 1974.
STAMM J.J. 1939 : *Die akkadische Namengebung*, Leipzig 1939.
— 1967 : "Hebräischen Frauennamen", *Hebräische Wortforschung, Festschrift zum 80. Geburtstag von W. Baumgartner* (VTS 16), Leyde 1967, p. 301-339, repris ds STAMM J.J., *Beiträge zur hebräischen und altorientalischen Namenkunde* (= OBO 30), Fribourg 1980, p. 97-135.
STARCKY J. 1969 : "Une inscription phénicienne de Byblos", *MUSJ* 45 (1969) p. 259-273.

STARKE F. 1990 : *Untersuchungen zur Stammbildung des keilschrift-luwischen Nomens* (Studien zu den Bogazköy-Texten 31), Wiesbaden 1990.
STARR I. 1990 : *Queries to the Sun God: Divination and Politics in Sargonid Assyria* (SAA 4), Helsinki 1990.
STEPHAN F. 1985 : *Les inscriptions phéniciennes et leur style*, Beyrouth 1985.
STERN E. 1973 : *The Material Culture of the Land of the Bible in the Persian Period, 538-332 B.C.*, Warminster - Jérusalem 1973.
— 1977 : "The Excavations at Tell Mevorakh and the Late Phoenician Elements in the Architecture of Palestine", *BASOR* 225 (1977) p. 17-27.
— 1978 : *Excavations at Tell Mevorakh* I, Jérusalem 1978.
— 1982 : *The Material Culture of the Land of the Bible in the Persian Period, 538-332 B.C.*, Warminster - Jérusalem, 1982[2].
— 1984-1985 : "Two Phoenicians Glass Seals from Tel Dor", *JANES* 16-17 (1984-1985) p. 213-216.
— 1988 : "The Walls of Dor", *IEJ* 38 (1988) p. 6-14.
— 1989 : "The Dor Province in the Persian Period in the Light of the Recent Excavations at Dor", *Transeuphratène* 2 (1989) p. 147-155.
— (éd.) 1993 : *The New Encyclopedy of Archaeological Excavations in the Holy Land* I-IV, Jérusalem 1993.
STIEGLITZ R.R. 1971 : "The Ugaritic Cuneiform and Canaanite Linear Alphabets", *JNES* 30 (1971) p. 135-139.
STOCKTON E.D. 1974-1975 : "Phoenician Cult Stones", *AJBA* 2, 3 (1974-1975) p. 1-27.
STRØM I. 1971 : *Concerning the Origin and Early Development of the Etruscan Orientalizing Style*, Odense 1971.
— 1991 : "Il ruolo del commercio fenicio del Villanoviano in Etruria. Un'ipotesi", *ACFP* 2, p. 323-331.
— 1992 : "Evidence from the Sanctuaries", KOPCKE & TOKUMARU (éds) 1992, p. 46-60.
STUCKY R.A. 1983 : *Ras Shamra-Leukos Limen. Die nach-ugaritische Besiedlung von Ras Shamra* (BAH 110), Paris 1983.
— 1984 : *Tribune d'Echmoun. Ein griechischer Reliefzyklus des 4. Jahrhunderts v. Chr. in Sidon*, Bâle 1984.
SUAREZ Á. *et al.* 1989 : "Abdera : una colonia fenicia en el Sureste de la Península Ibérica", *MM* 30 (1989) p. 135ss.
SVORONOS N.J. 1904-1908 : Τα νομισματα του κρατους των Πτολεμαιων, Athènes 1904-1908.
SWIGGERS P. 1983a : "Commentaire philologique sur l'inscription phénicienne du roi Kilamuwa", *RSF* 11 (1983) p. 133-147.
— 1983b : "Le trône d'Astarté : une inscription tyrienne du second siècle av. J.C.", *Studia Phoenicia* 1-2, p. 125-132.
SZNYCER M. 1965 : "Les inscriptions dites 'latino-libyques'", *GLECS* 10 (1965) p. 97-104.
— 1967 : "Les passages puniques en transcription latine dans le 'Poenulus' de Plaute", Paris 1967.
— 1968 : "Sur une nouvelle inscription punique de Carthage", *GLECS* 12 (1968) p. 5-6.
— 1968-1969 : "La littérature punique", *Archaeologia viva* I 2 (1968-1969) p. 141-148.
— 1972 : "Quelques observations sur la grande inscription dédicatoire de Mactar", *Semitica* 28 (1972) p. 25-36.
— 1975 : "Toponymes phéniciens en Méditerranée occidentale", *Actes du Colloque de Strasbourg 12-14 Juin 1975*, Strasbourg 1975, p. 163-175.
— 1976 : "L'expansion phénico-punique dans la Méditerranée occidentale. Problèmes et méthodes", *Actes du II Congrès international d'étude des cultures de la Méditerranée occidentale* I, Alger 1976, p. 35-48.
— 1978a : *Ibid.* II, Alger 1978, p. 12-20.
— 1978b : "Carthage et la civilisation punique", NICOLET Cl., *Rome et la conquête du monde méditerranéen* II, *Genèse d'un empire* (Nouvelle Clio 8bis), Paris 1978, p. 546-593.
— 1979 : "L'inscription phénicienne de Tekké, près de Cnossos", *Kadmos* 18 (1979) p. 89-93.
— 1980 : "Salamine de Chypre et les Phéniciens", *Actes du Colloque CNRS «Salamine de Chypre», Lyon 1978*, Paris 1980, p. 123-129.
— 1981 : "Phéniciens et Puniques. Leurs religions", Y. BONNEFOY (éd.), *Dictionnaire des mythologies*, Paris 1981, p. 250-256.
— 1982 [1988] : "Observations sur deux inscriptions néopuniques de Tripolitaine récemment publiées, séance du 20 juin 1983", *BCTH*, n.s., 18 (1982) [1988] p. 195-197.
— 1985 : "Les noms de métiers et de fonction chez les Phéniciens de Kition d'après les témoignages épigraphiques", *Chypre. La vie quotidienne de l'antiquité à nos jours*, Paris 1985, p. 78-86.
— 1990 : "Les titres puniques des fonctions militaires à Carthage", *Carthage et son territoire dans l'antiquité, Actes du IV Collloque International Histoire et Archéologie de l'Afrique du Nord*, Paris 1990, p. 113-121.

— 1992 : "Témoignages épigraphiques sur quelques aspects de la vie maritime dans le monde phénico-punique", *L'Afrique du Nord antique et médiévale. Spectacle, vie portuaire, religion, Ve colloque ..., Avignon 1990*, Paris 1992, p. 267-275.
TABORELLI L. 1992 : *L'area sacra di Ras Almunfakh presso Sabratha, Le stele* (*RSF* suppl., 20), Rome 1992.
TADMOR H. 1967 : "Introductory Remarks to a New Edition of the Annals of Tiglat-pileser III", *Proceedings of the Israel Academy of Sciences and Humanities* II 9, Jérusalem 1967, p. 168-187.
TALLQUIST K.L. 1903 : *Neubabylonisches Namenbuch* (Acta Societatis Scientiarum Fennicae 32, 2), Helsingfors 1903.
— 1914 : *Assyrian Personal Names* (Acta Societatis Scientiarum Fennicae 43, 1), Helsingfors 1914.
TAMBURELLO I. 1974 : "Palermo. Osservazioni sulla necropoli punica", *Kokalos* 20 (1974) p. 152-161.
— 1986 : "Necropoli punico-romana di Palermo", DE LA GENIÈRE J. & NENCI G. (ss dir.), *Documentazione analitica delle necropoli dell'Italia meridionale e della Sicilia*, Pise 1986, p. 993-1027.
TARADELL M. 1959 : *Lixus, historia de la ciudad, guia de las ruinas*, Tétouan 1959.
— 1960 : *Marruecos púnico*, Tétouan 1960.
— 1966 : "Contribution à l'Atlas archéologique du Maroc : région de Tétouan", *BAM* 6 (1966) p. 425-443.
TARRADELL M. & FONT M. 1975 : *Eivissa Cartaginesa*, Barcelone 1975.
TARAMELLI A. 1912 : "La necropoli punica di Predio Ibba a S. Avendrace, Cagliari", *MAnt* 21 (1912) col. 45-218.
TATTON-BROWN V. 1985 : *Archaeology in Cyprus 1960-1985. Classical to Roman Periods*, KARAGEORGHIS (éd.) 1985, p. 60-72.
— (éd.) 1989 : *Cyprus and the East Mediterranean in the Iron Age (Proceedings of the Seventh British Museum Classical Colloquium, April, 1988)*, Londres 1989.
TAVARES A.A. (éd.) 1993 : "Os fenicios no territorio Português", Lisbonne 1993.
TAYLOR R.W. 1930 : "Recent Epigraphic Discoveries in Palestine : A New Gezer Inscription", *JPOS* 10 (1930) p. 17, 79-81.
TEIXIDOR J. 1975a : "Early Phoenician Presence in Cyprus : Analysis of Epigraphical Material", ROBERTSON N. (éd.), *The Archaeology of Cyprus : Recent Developments*, Park Ridge 1975, p. 121-128.
— 1975b : "Selected Inscriptions", PRITCHARD 1975, p. 101.
— 1983 : "Les tablettes d'Arslan Tash au Musée d'Alep", *AO* 1 (1983) p. 105-108 (+ p. 109, remarques iconographiques de P. Amiet).
— 1990 : "BAALIM 6, II. 5", *Syria* 67 (1990) p. 491-492.
TEJERA GASPÁR 1979 : *Las tumbas fenicias y púnicas del Mediterraneo Occidental*, Séville 1979.
THALMANN J.-P. 1978 : "Tell Arqa (Liban nord). Campagnes I-III (1972-1974)", *Syria* 55 (1978) p. 1-151.
— 1990 : "Tell Arqa, de la conquête assyrienne à l'époque perse", *Transeuphratène* 2 (1990) p. 51-57.
— 1991 : "L'âge du Bronze à Tell Arqa (Liban) : Bilan et perspectives (1981-1991)", *Berytus* 39 (1991) p. 21-38.
THALMANN J.-P. & MAQDISSI M. 1989 : "Prospection de la trouée de Homs. Les sites de la plaine du Akkar syrien", *Contribution française à l'archéologie syrienne* (IFAPO), Damas 1989, p. 98-107.
THUREAU DANGIN F. *et al.* 1931 : *Arslan Tash*, Paris 1931.
TOMBACK R.S. 1980 : *A Comparative Semitic Lexicon of the Phoenician and Punic Languages*, Missoula MT 1980.
TORE G. 1973a : "Due cippi-trono del tophet di Tharros", *StudSard* 22 (1973) p. 99-248.
— 1973b : "Su alcuni amuleti da Tharros", *StSard* 22 (1973) p. 249-268.
— 1975 : "Su alcune stele funerarie sarde di età punico-romana", *Latomus* 34 (1975) p. 293-318.
— 1978 : "Due stele votive puniche da Sulci (Cagliari)", *AION*, n.s., 28 (1978) p. 95-102.
— 1981 : "Recensiones", *AEArq* 54 (1981) p. 279-282.
— 1983 : "I bronzi figurati fenicio-punici in Sardegna", *ACFP* 1, p. 448-461.
— 1984 : "Cippo antropoide", *Lilibeo. Testimonianze archeologiche dal IV sec. a.C. al V sec. a.C. (Marsala, Chiesa del Collegio, Dicembre 1984)*, Palerme 1984, p. 102-103.
— 1985 : "Le stele del tophet", *Nora. Recenti studi e scoperte*, Cagliari 1985, p. 49-51.
— 1986 : "Intorno ad un 'torciere' bronzeo di tipo cipriota da S. Vero Milis (S'Uraki)-Oristano", *Società e cultura in Sardegna nei periodi orientalizzante e arcaico*, Cagliari 1986, p. 65-76.
— 1987 : "Religiosità semitica in Sardegna attraverso la documentazione archeologica", *Religiosità, Teologia e Arte. La religiosità sarda attraverso l'arte dalla Preistoria a oggi (Convegno di*

studio della Pontificia Facoltà Teologica della Sardegna : Cagliari, 27-29 Marzo 1987), Rome 1989, p. 33-90.
— 1989 : "La civiltà fenicia e punica : categorie artistiche e artigianali", AA. VV., *Il Museo archeologico nazionale di Cagliari*, Sassari 1986, p. 129-146.
— 1991 : "Sardinia Antiqua. Saggio di bibliografia fenicio-punica", *BFS* 3 (1989) p. 177-194.
— 1992a : "Cippi, altarini e stele funerarie nella Sardegna fenicio-punica : alcune osservazioni preliminari ad una classificazione tipologica", *Sardinia Antiqua. Studi in onore di P. Meloni in occasione del suo settantesimo compleanno*, Cagliari 1992, p. 177-194.
— 1992b : "Cagliari", *DCPP*, p. 96-97.
— 1993 : "Testimonianze fenicio-puniche nell'Algherese", *AFLFC*, n.s., 12 (1991) (= *Studi in onore di F. Barreca*) p. 1-22.
— 1994 : "Alcune osservazioni sulle relazioni sardo-africane : Fenici e Cartaginesi, Protosardi e Libi sulle due sponde del Mediterraneo", *Rapporti tra la Sardegna dall'età antica all'età moderna (Incontro con l'INP, Tunis, Seminario di studi, Tunisi, 10 Gennaio 1994)*, Preatti a cura di G. Sotgiu, Università degli Studi di Cagliari-INP, Tunis, Cagliari 1994, p. 29-35.
TORELLI M. 1965, 1965 : "Un uovo di struzzo dipinto conservato nel Museo di Tarquinia", *SEt* 33 (1965) p. 329-365.
TREUIL R. *et al.* 1989 : *Les civilisations égéennes du Néolithique et de l'Âge du Bronze* (Nouvelle Clio 1ter), Paris 1989.
TROIANI L. 1974 : *L'opera storiografica di Filone da Byblos*, Pise 1974.
— 1985 : "Osservazioni sopra l'opera storiografica di Menandro d'Efeso", BONDÌ S.F., PERNIGOTTI S., SERRA F. & VIVIAN A.(éds), *Studi in onore di E. Bresciani*, Pise 1985, p. 521-528.
TROKAY M. 1986 : "Le bas relief au sphinx de Damas", *Studia Phoenicia* 4, p. 99-118.
TRONCHETTI C. 1979 : "Per la cronologia del tophet di S. Antioco", *RSF* 7 (1979) p. 201-205.
— 1985a : "I Greci e la Sardegna", *DdA*, 1985, p. 17-34.
— 1985b : "Sant'Antiocho (Cagliari) - Scavi nelle necropoli puniche", *NBAS* 2 (1985) p. 285-286.
— 1985c : ds BERNARDINI P. & TRONCHETTI C., "La Sardegna, gli Etruschi e i Greci", *Sardegna preistorica*, Milan 1985, p. 288-291.
— 1988a : *I Sardi. Traffici, relazioni, ideologie nella Sardegna arcaica*, Milan 1988.
— 1988b : "La Sardegna e gli Etruschi", *MeditArch* 1 (1988) p. 65-82.
— 1989a : "La ceramica attica nelle necropoli puniche di IV sec. a.C. della Sardegna meridionale", AA. VV., *Riti funerari e di olocausto nella Sardegna fenicia e punica* (*QuadCagl* 6, suppl.), Cagliari 1989, p. 83-88.
— 1989b : *Sant'Antioco*, Sassari 1989.
— 1990a : *Cagliari fenicia e punica* (Sardò 5), Sassari 1990.
— 1990b : "La tomba 6A della necropoli punica di Sulcis", *BArch* 3 (1990) p. 152-153.
— 1990c : "Sant'Antioco : Area del Cronicario (Campagne di scavo 1983-1986). La ceramica greca della cisterna US 500", *RSF* 18 (1990) p. 99-102.
— 1991a : "La ceramica a vernice nera di Cagliari fra IV e III sec. a.C. : importazioni e produzioni locali", *ACFP* 2, p. 1271-1278.
— 1991b : "Note di oreficeria punica", *QuadCagl* 8 (1991) p. 183-190.
— 1992a : "Le fasi di vita. L'età arcaica", AA. VV. 1992b, p. 23-25.
— 1992b : "La ceramica a vernice nera di produzione locale", AA. VV. 1992b, p. 144-154.
— 1992c : "La ceramica attica a vernice nera", AA. VV. 1992b, p. 67-83.
— 1992d : "L'Atelier des petites estampilles", AA. VV. 1992b, p. 86-88.
— 1992e : "Osservazioni sulla ceramica attica di Sardegna", TYKOT R.H. & ANDREWS T.K. (éds), *Sardinia in the Mediterranean : a Footprint in the Sea*, Sheffield 1992, p. 364-377.
— sous presse : "La ceramica attica a vernice nera di IV sec. a.C. in Sardegna", *QuadCagl* (sous presse).
TRUMP D.H. 1961 : "The Later Prehistory in Malta", *PrPrSoc* 27 (1961) p. 253-262.
— 1983 : "Megalithic Architecture in Malta", RENFREW C. (éd.), *The Megalithic Monuments of Western Europe*, Londres 1983, p. 64-76.
TUFNELL O. *et al.* 1940 : *Lachish* II, *The Fosse Temple*, Londres 1940.
— 1953 : *Lachish* III, *The Iron Age*, Londres 1953.
— 1958 : *Lachish* IV, *The Bronze Age*, Londres 1958.
TURQUETY-PARISET F. 1982 : "Fouille de la municipalité à Beyrouth (1977)", *Syria* 59 (1982) p. 27-76.
TUSA V. 1965 : "La questione di Solunto e la dea femminile seduta", *Karthago* 12 (1963-1964) [1965] p. 1-14.
— 1966 : "Aree scarificiali a Selinonte e a Solunto", *Mozia* II, Rome 1966, p. 143-153.
— 1967 : *Mozia* III, Rome 1967.
— 1970 : "Solunto. Nuovi contributi alla soluzione del problema storico-topografico", *Kokalos* 16 (1970) p. 144ss.

— 1971 : "Selinunte punica", *RINASA* 18 (1971) p. 47-68.
— 1972 : *Mozia* VII, Rome 1972.
— 1973 : "recension de SFAMENI GASPARRO 1973", *SicArch*, 1973, p. 105-110.
— 1976 : "Segni di Tanit a Selinonte", *RUC* 25 (1976) p. 29ss.
— 1978 : *Mozia* IX, Rome 1978.
— 1979 : "La problematica archeologica relativa alla penetrazione fenicio-punica e alla storia della civiltà punica in Sicilia", *Storia della Sicilia* I, Naples 1979, p. 145-161.
— 1982 : "La presenza fenicio-punica in Sicilia", NIEMEYER (éd.) 1982, p. 95-112.
— 1985a : "I Fenici e i Cartaginesi", *Sikanie. Storia e civiltà della Sicilia greca*, Milan 1985, p. 577-631.
— 1985b : "Stato delle ricerche e degli studi fenicio-punici in Sicilia", *BArte* 31-32 (1985) p. 33-48.
— 1988a : "Il giovane di Mozia", AA. VV. 1986, p. 53-60.
— 1988b : "Sicilia", AA. VV. 1988, p. 186-205.
TUSA V. *et al.* 1965-1969 : *Mozia* I-V, Rome 1965-1969.
TUSA V. & PECORAINO M. 1976 : *Le stele di Selinunte*, Palerme *s.d.* [1976] (texte de V. Tusa et photographies de M. Pecoraino).
TYLECOTE R.F. 1976 : *A History of Metallurgy*, Londres 1976.
TYTGAT Chr. 1989 : "Les tombes 110-385", KARAGEORGHIS, PICARD & TYTGAT (éds) 1989, vol. 1.
UBERTI M.L. 1971 : "La collezione punica don Armeni (Sulcis)", *OA* 10 (1971) p. 277-312.
— 1973 : *Le figurine fittili di Bitia*, Rome 1973.
— 1975a : "Gli avori e gli ossi", ACQUARO, MOSCATI & UBERTI (éds) 1975, p. 93-108.
— 1975b : "Su un 'trono di Astarte' da Mozia", *Saggi fenici* I, Rome 1975, p. 33-39.
— 1975c : "Le stele", ACQUARO, MOSCATI & UBERTI (éds) 1975b, p. 17-25.
— 1981 : "Stele e botteghe lapidee", *Tharros* VII, p. 69-81.
— 1985 : *Scavi al tofet di Tharros* I, *Monumenti lapidei*, Rome 1985.
— 1986 : "Fenici e punici in Sardegna", AA. VV., *Museo Sanna di Sassari*, Sassari 1986, p. 114-115.
— 1988a : "Gli avori e gli ossi", AA. VV. 1988, p. 404-421.
— 1988b : "I vetri", AA. VV. 1988, p. 474-491.
UGAS G. & USAI L. 1987 : "Nuovi scavi nel santuario nuragico di Sardara", *La Sardegna nel Mediterraneo tra il secondo ed il primo millenio a.C.*, Cagliari 1987, p. 167-218.
UGAS G. & ZUCCA R. 1983 : "Testimonia Antiqua uticensia (Ricerche a S. Giusta-Oristano)", *Archivio storico sardo* 34 (1983) p. 11-35.
ULREICH H., NEGRETE M.A., PUCH E. & PERDIGONES L. 1990 : "Cerro del Prado, Die Ausgrabungen 1989 im Schutthang der phönizischen Ansiedlung an der Guadarranque-Mündung", *MM* 31 (1990) p. 194ss.
UNGER E. 1926 : "Nebukadnezar II. und sein sandabakku (Oberkommissar) in Tyrus", *ZAW* 44 (1926) p. 314-317.
UNGNAD A. 1938 : "Eponymen", *Reallexikon der Assyriologie* 2 (1938) p. 412-457.
UNTERMANN J. 1985 : "Lenguas y unidades políticas del Suroeste hispánico en época prerromana", *Forum Ibero-Americanum (Köln)* 1 (1985) p. 1-40.
USAI L. 1990 : "S. Antioco : area del Cronicario (Campagne di scavo 1983-86). La ceramica preistorica dell'area del Cronicario", *RSF* 18 (1990) p. 103-123.
USSISHKIN D. 1983 : "Excavations at Tel Lachish 1978-1983", *Tel Aviv* 10 (1983) p. 115, 155-157.
VAN DIJK J. 1992 : "The Authenticity of the Arslan Tash Amulets", *Iraq* 54 (1992) p. 65-68.
VANEL A. 1967 : "Six 'ostraka' phéniciens trouvés au temple d'Echmoun, près de Saïda", *BMB* 20 (1967) p. 45-95.
VAN SETERS J. 1983 : *In Search of History. Historiography in the Ancient World and the Origins of Biblical History*, Yale 1983.
VASSEL E. 1914 : "Études Puniques I. La dédicace néopunique de Bir Tlelsa", *Cahiers d'Archéologie Tunisienne*, n.s., 2 (1914) p. 175-186.
VATTIONI F. 1976 : "Glosse puniche", *Augustinianum* 16 (1976) p. 505-555.
— 1977 : "Onomastica punica nelle fonti nordafricane", *StudMagr* 9 (1977) p. 1-7.
— 1978 : "Appunti africani", *StudMagr* 10 (1978) p. 13-31.
— 1979 : "Antroponimi fenicio-punici nell'epigrafia greca e latina del nordafrica", *Archeologia e Storia Antica. Annali del Seminario del Mondo Classico* 1 (1979) p. 153-191.
— 1980 : "Per una ricerca sull'antroponimia fenicio-punica", *StudMagr* 12 (1980) p. 1-82.
— 1987 : "I Semiti nell'epigrafia cirenaica", *SCO* 37 (1987) p. 527-543.
— 1987-1988 : "Fenici, Siri, Arabi emigrati in area greca", *AION* 9-10 (1987-1988) p. 91-124.
VAUX W.S.W. 1863 : "On the Coins Reasonably Presumed to Be Those of Carthage", *NC* 23 (1863) p. 73-103.
VEENHOF K.R. 1973 : "Phoenician-Punic", HOSPERS J.H. (éd.), *A Basic Bibliography for the Study of the Semitic Languages* I, Leyde 1973, p. 146-173.

VEGAS M. 1989a : "Archaische und mittelpunische Keramik aus Kartago, Grabungen 1987/88", *MDAIR* 96 (1989) p. 209-265.
— 1989b : "Céramique de la période du Géométrique récent à Carthage", *Bulletin CEDAC* 10 (juin 1989) p. 26-28.
— 1992 : "Carthage : la ville archaïque. Céramique d'importation de la période du géométrique récent", AA. VV. 1992a, p. 181-189.
— sous presse : communication à paraître ds *ACFP* 3.
VERCOUTTER J. 1945 : *Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire*, Paris 1945.
VERKINDEREN F. 1987 : "Les cités phéniciennes dans l'Empire d'Alexandre le Grand", *Studia Phoenicia* 5, p. 287-308.
VERMEULE C. 1974 : "Cypriote Sculpture, the Late Archaic and Early Classical Period. Towards a More Precise Understanding", *AJA* 78 (1974) p. 287-290.
VERZAR M. 1980 : "Pyrgi e l'Afrodite di Cipro, considerazioni sul programma decorativo del tempio B", *MEFRA* 92 (1980) p. 35-84.
VIAN F. 1963 : *Les origines de Thèbes. Cadmos et les Spartes*, Paris 1963.
VILLARD F. 1959 : "Vases attiques du Ve siècle à Gouraya", *Libyca* 7 (1959) p. 7-13.
VILLARONGA L. 1973 : *Las monedas hispano-cartaginesas*, Barcelone 1973.
— 1979 : *Numismática antigua de Hispania*, Barcelone 1979.
— 1983 : "Diez años de novedades en la numismática hispano-cartaginesa 1973-1983", *RSF* 11 suppl. (1983) p. 57-73.
— 1984 : "Las primeras emisiones de monedas de bronce en Hispania", *Papers in Iberian Archeology*, Oxford 1984, p. 205-215.
— 1989 : "The Tangier Hoard", *NC* 149 (1989), p. 149-162.
VIROLLEAUD Ch. 1924 : "Les travaux archéologiques en Syrie en 1922-1923", *Syria* 5 (1924) p. 44-45.
VISMARA C. 1980 : *Sarda Ceres*, Sassari 1980.
VISONÀ P. 1985 : "Punic and Bronze Coins from Carthage", *AJA* 89 (1985) p. 671-675.
— 1989a : "Carthaginian Bronze Coinage in Southern Italy and Sicily during the Second Punic War", *Actes du X Congrès International de Numismatique, London, 1986*, Wetteren 1989, p. 83-88.
— 1989b : "Finds of Numidian Coins (c. 204-148 B.C.) in North Africa", *Trésors Monétaires* 11 (1989) p. 83-88.
— 1990 : "The Yale Hoard of Punic Bronze Coins from Malta", *RSF* 18 (1990) p. 169-192.
— 1992a : "An Islamic Overstriking of a Punic Bronze Coin", *RSF* 20 (1992) p. 15-17.
— 1992b : "Carthaginian Bronze Coinage in Sardinia", *Studia Phoenicia* 9, p. 121-132.
VITTMANN G. 1989 : "Zu den in den phönikischen Inschriften enthaltenen ägyptischen Personennamen", *GM* 113 (1989) p. 91-96.
VIVES Y ESCUDERO A. 1917: *Estudios de arqueología cartaginesa. La necrópoli de Ibiza*, Madrid 1917.
VÖSSING K. 1993 : "Cartagine", CAMBIANO G., CANFORA L. & LANZA D. (ss dir.), *Lo spazio letterario della Grecia antica* I 2, Rome 1993, p. 769-789.
VUILLEMOT G. 1953 : "Note sur un lot d'objets découverts à Siga", *BSGAO* 76 (1953) p. 25-33.
— 1954 : "Fouilles puniques à Mersa Madakh", *Libyca* 2 (1954) p. 289-342.
— 1955 : "La nécropole du Phare dans l'île de Rachgoun (Oran)", *Libyca* 3 (1955) p. 7-76.
— 1964 : "Fouilles du mausolée de Béni Rhenane en Oranie", *CRAI*, 1964, p. 71-95.
— 1965 : "Reconnaissance aux échelles puniques d'Oranie", Autun 1965.
— 1971 : "Siga et son port fluvial", *AntAfr* 5 (1971) p. 439-486.
WAGNER C.G. 1983 : *Fenicios y Cartagineses en la Península Ibérica*, Diss. Madrid 1983.
WAGNER C.G. & ALVAR J. 1989 : "Fenicios en Occidente : la colonización agrícola", *RSF* 17 (1989) p. 61-102.
WALKER A.S. 1984 : "Some Hoards from Sicily and a Carthaginian Issue of the Second Punic War", *Studies L. Mildenberg*, Wetteren 1984, p. 269-288.
WALLENFELS R. 1983 : "Redating the Byblian Inscriptions", *JANES* 15 (1983) p. 79-118.
WARD W.A. (éd.) 1968 : *The Role of the Phoenicians in the Interaction of Mediterranean Civilizations*, Beyrouth 1968
WARD W.A. & SHARP-JOUKOWSKY M. (éds) 1992 : *The Crisis Years : the 12th century B.C. From Beyond the Danube to the Tigris (Acts of the Symposium, Brown University, Providence, 1989)*, Providence 1992.
WARD-PERKINS J.B. 1971 : "Pre-Roman Elements in the Architecture of Roman Tripolitania", F.F. GADALLAH (éd.), *Libya in History, Historical Conference, Benghazi, 16-23 march 1968, s.l., s.d.* [Benghazi 1971] p. 101-110.
WATHELET P. 1983 : "Les Phéniciens et la tradition homérique", *Studia Phoenicia* 1-2, p. 235-243.
WATKIN H.J. 1987 : "The Cypriote Surrender to Persia", *JHS* 107 (1987) p. 154-163.

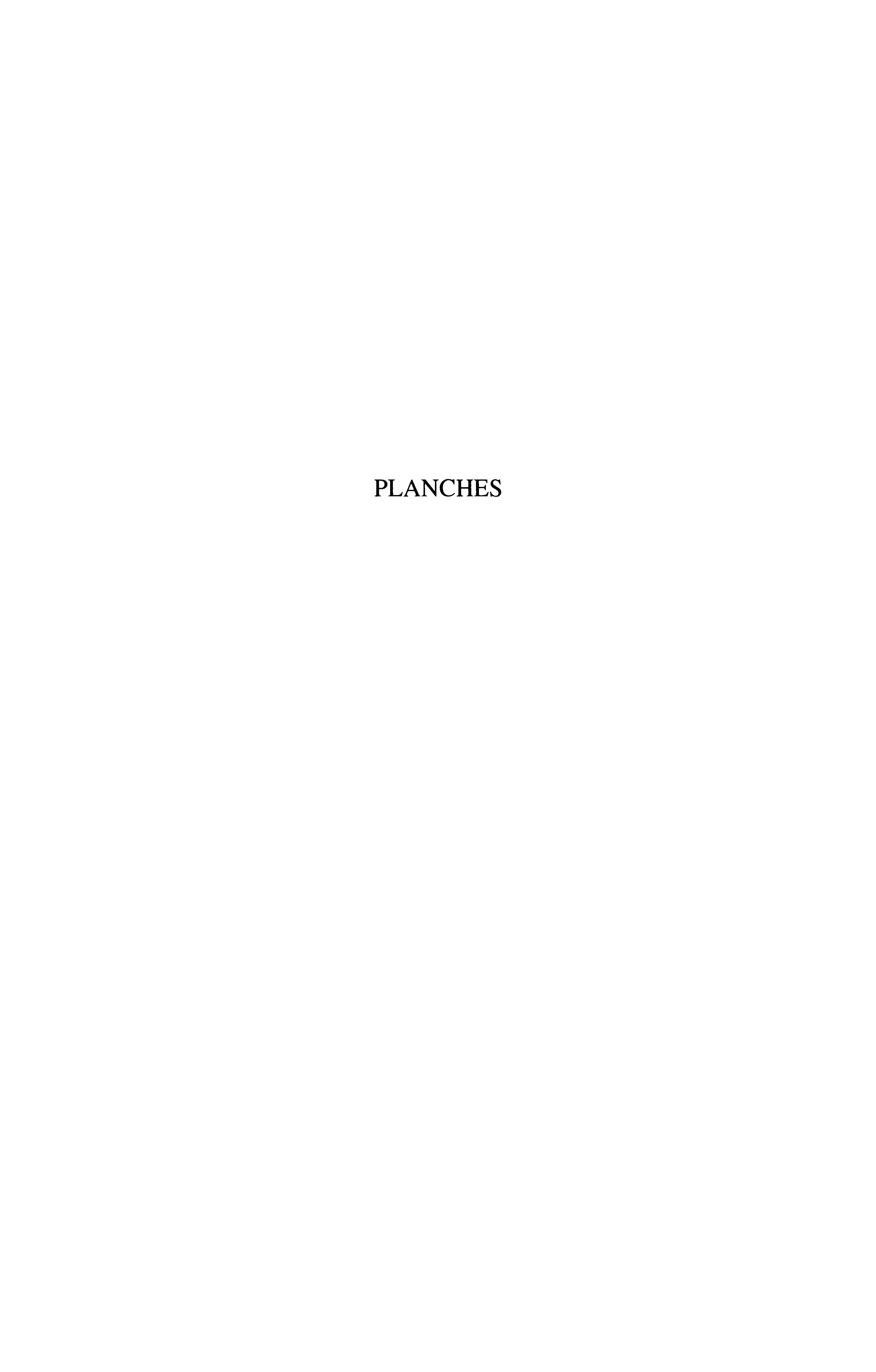
— 1988 : *The Development of Cities in Cyprus from the Archaic to the Roman Period*, Thesis, Columbia University 1988.
WEIPPERT H. 1988 : "Palästina in vorhellenistischer Zeit", *Handbuch der Archäologie, Vorderasien* II 1, Munich 1988.
WEIPPERT M. 1969 : "Elemente phönikischer und kilikischer Religion in den Inschriften von Karatepe", *ZDMG* Suppl. I/1 (1969) p. 191-217.
— 1982 : "Zur Syrienpolitik Tiglathpilesers III.", KÜHNE H. *et al.*, *Mesopotamien und seine Nachbarn* II, Berlin 1982, p. 395-408.
WEISKOPF M. 1989: *The So-Called 'Great Satraps'Revolt' 366-360 B.C. : Concerning Local Instability in the Achaemenid Far West* (Historia Einzelschrift 63), Stuttgart 1989.
WHITAKER J.I.S. 1921 : *Motya. A Phoenician Colony in Sicily*, Londres 1921.
WIESEHOEFFER J. 1990 : "Zypern unter persischer Herrschaft", SANCISI-WEERDENBURG H. & KUHRT A. (éds), *Achaemenid History. Center and Periphery* IV, Leyde 1990, p. 239-252.
WILL Ern. 1951 : "Au sanctuaire d'Héraclès à Tyr : l'olivier enflammé, les stèles et les roches ambrosiennes", *Berytus* 10 (1950-1951) p. 1-12.
— 1973 : "La première campagne de fouilles à Tell Arqa", *BMB* 26 (1973) p. 61-79.
— 1976 : "Un nouveau monument de l'art grec en Phénicie : la 'tribune' du sanctuaire d'Echmoun à Sidon", *BCH* 100 (1976) p. 565-574.
— 1985 : "Un problème d'*interpretatio graeca* : la pseudo-tribune d'Echmoun à Sidon", *Syria* 62 (1985) p. 105-124.
WILSON J.A. 1969: "The Journey of Wen-Amon to Phoenicia", *ANET*, p. 25-29.
WILSON V. 1974 : "Excavations at Kouklia (Palaepaphos). The Kouklia Sanctuary", *RDAC*, 1974, p. 139-146.
WINTER I.J. 1973 : *North Syria in the Early First Millenium BC with Special Reference to Ivory Carving*, PHD Université de Colombia 1973.
— 1976 : "Phoenician and North Syrian Ivory Carving in Historical Context : Questions of Style and Distribution", *Iraq* 38 (1976) p. 1-22.
— 1979 : "On the Problems of Karatepe : the Reliefs and their Contexte", *AnSt* 29 (1979) p. 115-151.
— 1981 : "Is there a South Syrian Style of Ivory Carving in the Early First Millenium B.C.?", *Iraq* 43 (1981) p. 101-130.
— 1988 : "North Syria as a Bronzeworking Center in the Early First Millenium B.C. : Luxury Commodities at Home and Abroad", CURTIS (éd.) 1988, p. 193-225.
— 1989 : "North Syrian Ivories and Tell Halaf Reliefs : The Impact of Luxury Goods upon 'Major' Arts", *Essays in Ancient Civilization Presented to H.J. Kantor*, Chicago 1989, p. 321-337.
— 1992 : "recension de HERRMANN 1992", *JNES* 51 (1992) p. 135-141.
WISEMAN D.J. 1953 : *The Alalakh Tablets*, Londres 1953.
— 1956 : "A Fragmentary Inscription of Tiglath-Pileser III from Nimrud", *Iraq* 18 (1956) p. 117-129.
— (éd.) 1973 : *Peoples of the Old Testament*, Oxford 1973.
WOOLEY L. & BARNETT R.D. 1952 : *Carchemish* III, Londres 1952.
WRIGHT G.R.H. 1992 : *Ancient Buildings in Cyprus* I-II, Leyde - New York - Cologne 1992.
WÜTHNOW H. 1930 : *Die semitischen Menschennamen in griechischen Inschriften und Papyri des vorderen Orients* (Studien zur Epigraphik und Papyruskunde I 4), Leipzig 1930.
XELLA P. 1969 : "Sull'introduzione del culto di Demeter e Kore a Cartagine", *SMSR* 40 (1969) p. 215-228.
— 1978 : "Remarques sur le panthéon phénico-punique de la Sardaigne sur la base des données onomastiques", *Proceedings of the II international Congress on the Cultures of Western Mediterranean* II, Alger 1978, p. 305-322.
— 1981 : "Aspetti e problemi dell'indagine storico-religiosa", AA. VV. 1981, p. 7-25.
— 1983 : "Quelques aspects du rapport économie-religion d'après les tarifs sacrificiels puniques", *BAC*, n.s., 19 B (1983) p. 39-45.
— 1986 : "Le polythéisme phénicien", *Studia Phoenicia* 4, p. 29-39.
— 1990a : "'Divinités doubles' dans le monde phénico-punique", *Semitica* 39 (1990) (= *Hommages à M. Sznycer* I) p. 167-175.
— 1990b : "Un Sidonien à Carthage (CIS I 4914 et 308)", *REPPAL* 5 (1990) p. 217-222.
— 1990c : "KAI 78 e il pantheon di Cartagine", *RSF* 18 (1990) p. 209-217.
— 1991a : *Baal Hammon. Recherches sur l'identité et l'histoire d'un dieu phénico-punique*, Rome 1991.
— 1991b : "Tradition orale et rédaction écrite au Proche-Orient ancien : le cas des textes mythologiques d'Ugarit", BAURAIN, BONNET & KRINGS (éds) 1991, p. 69-89.
— sous presse : AA. VV., *Byblos. Una città e la sua cultura. Atti del Colloquio in Roma (5-7 dicembre 1980)*, Rome sous presse.
YADIN Y. 1978 : "The 'House of Ba'al' of Ahab and Jezbel in Samaria and that of Athalia in Juda", *Archaology in the Levant. Essays for K. Kenyon*, Warminster 1978, p. 127-135.

YADIN Y. *et al.* 1958 : *Hazor* I, *An Account of the First Season of Excavations* 1955, Jérusalem 1958.
YON M. 1981 : "Chypre entre la Grèce et les Perses. La conscience grecque de Chypre entre 530 et 330 a. C.", *Ktèma* 6 (1981) p. 49-56.
— 1982 : "'Le Maître de l'Eau' à Kition", *Archéologie au Levant. Recueil R. Saidah*, Lyon 1982, p. 251-263.
— 1986 : "Cultes phéniciens à Chypre : l'interprétation chypriote", *Studia Phoenicia* 4, p. 127-152.
— 1987 : "Le royaume de Kition. Époque archaïque", *Studia Phoenicia* 5, p. 357-374.
— 1989 : "Sur l'administration de Kition à l'époque classique", PELTENBURG (éd.) 1989, p. 363-375.
— 1990a : "Ougarit et ses dieux (Travaux 1978-1988)", MATTHIAE P., VAN LOON M. & WEISS H., *Resurrecting the Past. A Joint Tribute to A. Bounni*, Istanbul 1990, p. 325-343.
— 1990b : "Les sarcophages 'sidoniens' de Kition", *Semitica* 39 (1990) (= *Hommages à M. Sznycer* II) p. 177-186.
— 1991a : "Stèles de pierre", *RSO* VI, p. 273-344.
— 1991b : "Note sur la sculpture", *RSO* VI, p. 345-352.
— 1992a : "Kition", *DCPP*, p. 248-249.
— 1992b : "Le royaume de Kition", *Studia Phoenicia* 9, p. 243-260.
— 1992c : "The Goddess of the Salt-Lake", IOANNIDES (éd.) 1992, p. 301-306.
— (éd.) 1993 : *Kinyras. L'archéologie française à Chypre* (TMO 22), Paris - Lyon 1993.
YON M. *et al.* 1982-1992 : *Kition-Bamboula* I-IV, Paris, 1982-1992.
YON M., CALLOT O. *et al.* 1987 : "Nouvelles découvertes dans la nécropole ouest de Kition (Aghios Giorghios, époque archaïque)", *RDAC* 1987, p. 147-166.
YON M., CALLOT O. & SALLES J.-Fr. sous presse : "Neôsoikoi at Kition (Cyprus)", *Acts of the IVth Symposium on Ship Construction in Antiquity, Athènes 29-31 août 1991*, sous presse.
YON M. & CAUBET A. 1990 : "Appendix II. Les céramiques importées de l'Ouest", AA. VV. 1990a, p. 98-118.
— 1993 : "Arouad et Amrit, VIII[e]-I[er] s. av. J.-C. Documents", *Transeuphratène* 6 (1993) p. 47-67.
YON M. & SZNYCER M. 1991 : "Une inscription royale phénicienne de Kition", *CRAI*, 1991, p. 791-823.
— 1992 : "A Phoenician Victory Trophy at Kition", *RDAC*, 1992, p. 155-163.
ZADOK R. 1977 : *On West Semites in Babylonia during the Chaldean and Achaemenian Periods, An Onomastic Study*, Jérusalem 1977.
— 1978 : "Phoenicians, Philistines and Moabites in Mesopotamia", *BASOR* 230 (1978) p. 57-65.
— 1985 : *Geographical Names according to New- and Late-Babylonian Texts* (RGTC 8), Wiesbaden 1985.
— 1988 : *The Pre-hellenistic Israelite Anthroponymy and Prosopography* (OLA 28), Louvain 1988.
ZAHRNT M. 1993 : "Die Schlacht bei Himera und die sizilische Historiographie", *Chiron* 23 (1993) p. 353-390.
ZANOVELLO P. 1981 : "I due 'betili' di Malta e le ambrosiai petrai di Tiro", *RivArch*, 1981, p. 16-29.
ZAUZICH K.-Th. & RÖLLIG W. 1990 : "Eine ägyptische Schreiberpalette in phönizischer Umgestaltung", *Or*, n.s., 59 (1990) p. 320-332.
ZGUSTA L. 1964 : *Kleinasiatiche Personennamen*, Prague 1964.
ZUCCA R. 1987 : "Bronzi nuragici da Tharros", *La Sardegna nel Mediterraneo tra il secondo ed il primo millenio a.C.*, Cagliari 1987, p. 117-132.
— 1989 : "La necropoli fenicia di S. Giovanni di Sinis", AA. VV., *Riti funerari e di olocausto nella Sardegna fenicia e punica* (*QuadCagl* 6 suppl.), Cagliari 1989, p. 67-81.

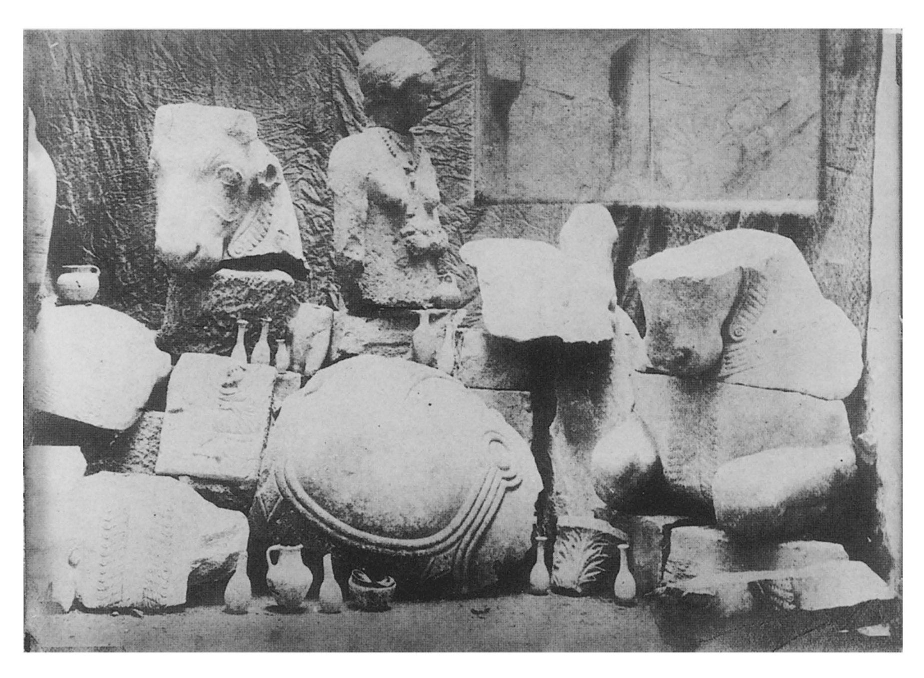
INDEX

A. *Noms de Personnes*

B. *Noms de Lieux et de Peuples*



PLANCHES



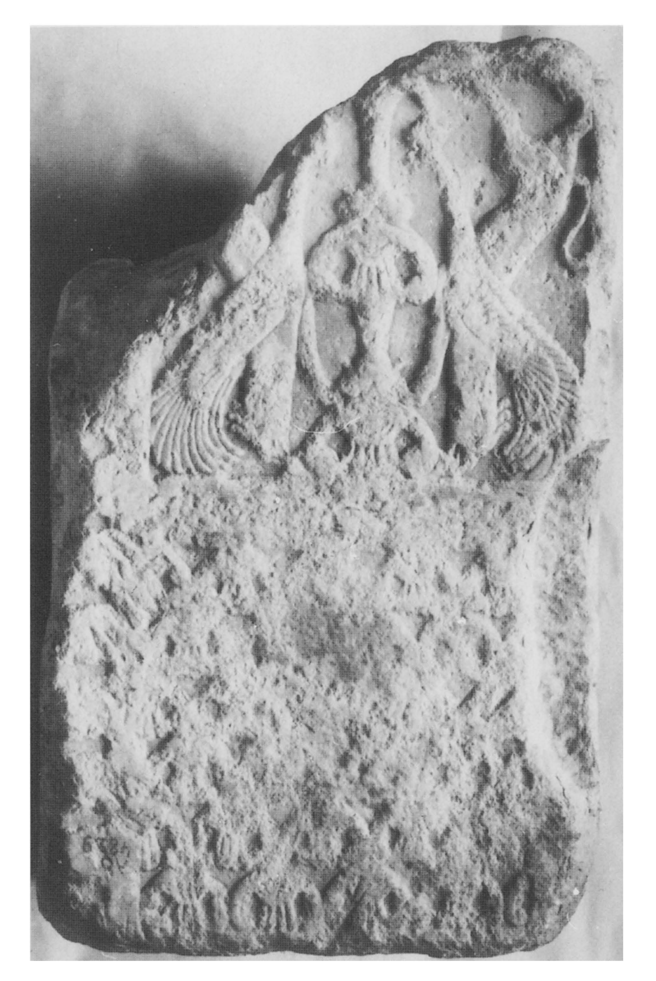
1. Sidon, fouilles de Th. Macridy-Bey vers 1900 (sculptures et éléments d'architecture: colonne, chapiteau à taureaux de type achéménide). Archives Département Antiquités Orientales, Louvre.



2. Le port de Byblos: ph. Aéro Levant du 13.03.1939 (Poidebard & Lauffray 1951, pl. IV). Vers l'E.



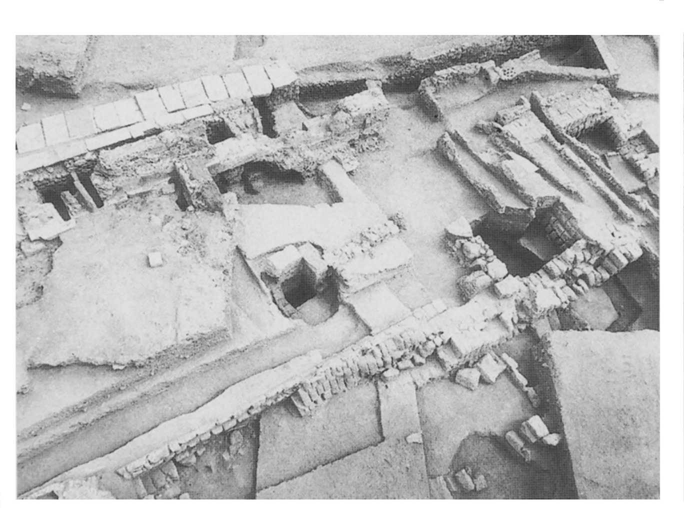
3. Ville antique de Kition (sites de Kathari et de Bamboula), sous la ville moderne de Larnaka en 1985. Vers le S.-E. Ph. Mission française de Kition-Bamboula.





4. Arwad: éléments d'architecture monumentale (montants de portes), rapportés vers 1860 par la mission Renan. Ph. Musée du Louvre (AO 4829 et 4836).

5. Temple d'Eshmoun à Bostan esh-Sheikh près de Sidon: le terrassement du podium et l'autel (dit «tribune»). (DUNAND 1973, pl. III).



a



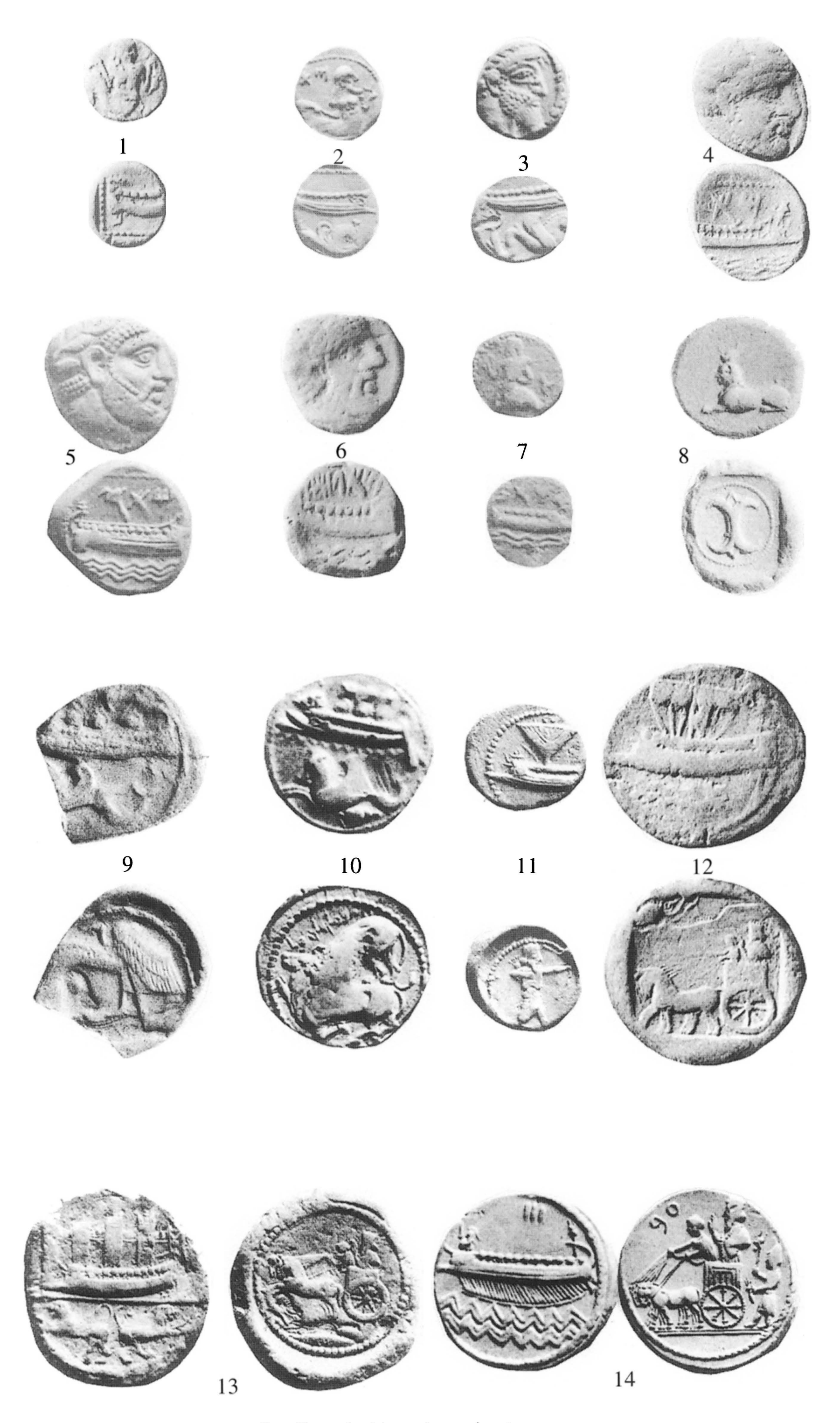
b

6. Kition-Bamboula: *a*. Bâtiment de culte bordé au N. par l'égout-collecteur au IVe s.; au premier plan, reste du rempart du VIe s. État 1980. *b*. Égout-collecteur venant de la ville, IV^{e}s. État 1976. Ph. Mission archéologique française.

↑
7. Tabbat el-Hammam: jetée du IXe s. Ph. Braidwood 1940, pl. XXV, 1.



←
8. Kition-Bamboula: port de guerre (rampes et murets des hangars à bateaux). Vers l'E. État 1989. Ph. Mission archéologique française.



9. Pour la légende, voir ci-contre.

←

9/1. Arados, Babelon 1910, n° 814, pl. CXVI, 10.
9/2. Arados, Hill 1910, p. 3, n° 8, pl. I, 6.
9/3. Arados, Hill 1910, p. 4, n° 17, pl. I, 11.
9/4. Arados, Babelon 1910, n° 836, pl. CXVI, 24.
9/5. Arados, Hill 1910, p. 10, n° 60, pl. II, 13.
9/6. Arados, Babelon 1910, n° 852, pl. CXVII, 6.
9/7. Arados, Hill 1910, p. 12, n° 84, pl. II, 30.
9/8. Byblos, Kraay 1976, p. 288, pl. 61, n° 1051.
9/9. Byblos, Kraay 1976, p. 289, pl. 61, n° 1052.
9/10. Byblos, Hill 1910, p. 95, n° 5, pl. XI, 13.
9/11. Sidon, Hill 1910, p. xc Ib, pl. XLII, 12.
9/12. Sidon, Babelon 1910, n° 884, pl. CXVIII, 1.
9/13. Sidon, Hill 1910, p. 140, n° 4, pl. XVIII, 1.
9/14. Sidon, Hill 1910, p. 145, n° 29, pl. XIX, 5: roi Abdashtart Ier.



10. Pour la légende, voir ci-contre.

←

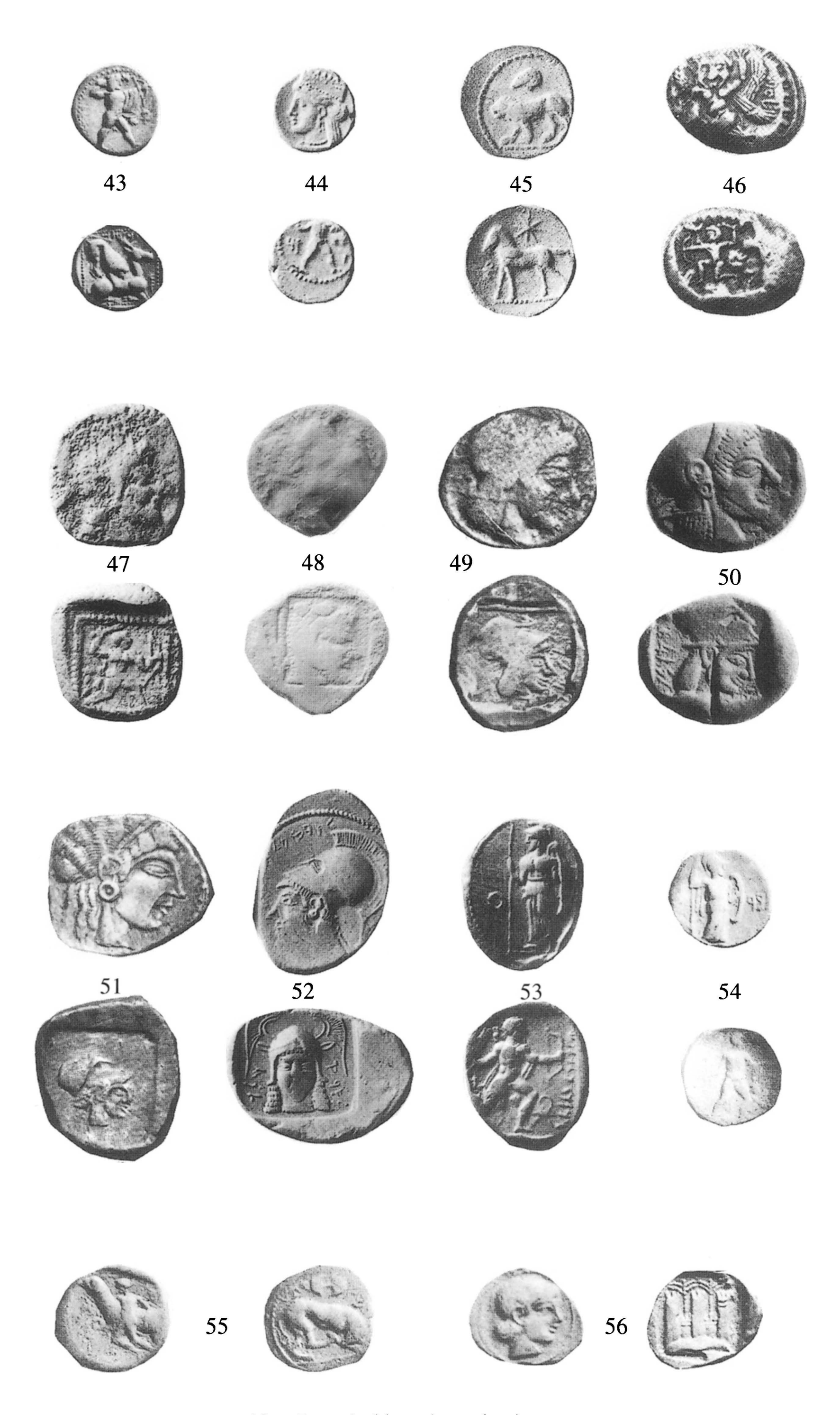
10/15. Sidon, BABELON 1910, nº 944, pl. CXX, 14: satrape Mazday.
10/16. Sidon, HILL 1910, p. 147, nº 45, pl. XIX, 14.
10/17. Sidon, HILL 1910, p. 148, nº 48, pl. XIX, 15.
10/18. Sidon, BABELON 1910, nº 926, pl. CXX, 3.
10/19. Sidon (?), HILL 1910, p. cxliv, 1, pl. XLV, 2.
10/20. Tripolis, NASTER 1959, p. 293, pl. XCVII, nº 1759.
10/21. Tyr, KRAAY & MOOREY 1968, p. 191, nº 88, pl. XXI, nº 88.
10/22. Tyr, BABELON 1910, nº 980, pl. CXXII, 1.
10/23. Tyr, HILL 1910, p. 229, nº 13, pl. XXVIII, 17.
10/24. Tyr, BABELON 1910, nº 1009, pl. CXXII, 19.
10/25. Tyr, BABELON 1910, nº 1016, pl. CXXII, 22.
10/26. Sidon, PRICE 1991, p. 439, nº 3467, pl. XCIX, 3467c.
10/27. Tyr, SVORONOS 1904–1908, II, p. 99, nº 658, pl. XIX, nº 25: Ptolémée II, année 30 = 256 av. J.-C.
10/28. Tyr, NEWELL & MØRKHOLM 1977, p. 206, nº 1268, pl. XLVI, nº4: Antiochos III, 197–187 av. J.-C.



11. Pour la légende, voir ci-contre.

←

11/29. Arados, HILL 1910, p. 19, n° 143, pl. III, 17.
11/30. Byblos, HILL 1910, p. 98, n° 16, pl. XII, 8.
11/31. Beyrouth, ROUVIER 1900, p. 269, n° 457, pl. IB´, 9.
11/32. Marathos, HILL 1910, p. 119, n° 1, pl. XV, 1.
11/33. Ptolémaïs-Akko, HILL 1910, p. 128, n° 7, pl. XVI, 4.
11/34. Sidon, ROUVIER 1902, p. 121, n° 1206, pl. VII, 4: Antiochos IV.
11/35. Tyr, HILL 1910, p. 254, n° 248, pl. XXXI, 4.
11/36. Byblos, *SNG Cop, Phoenicia*, n° 139: Commodus (176–192 ap. J.-C.).
11/37. Tyr, *SNG Cop, Phoenicia*, n° 379: Valerianus (251–253 ap. J.-C.).
11/38. Kition, BABELON 1910, n° 1196, pl. CXXX, 4.
11/39. Kition, BABELON 1910, n° 1204, pl. CXXX, 20.
11/40. Kition, BABELON 1910, n° 1207, pl. CXXX, 25.
11/41. Kition, BABELON 1910, n° 1218, pl. CXXXI, 10.
11/42. Kition, BABELON 1910, n° 1225, pl. CXXXI, 16.



12. Pour la légende, voir ci-contre.

←

12/43. Kition, HILL 1904, p. 22, n° 79, pl. IV, 21.
12/44. Kition, BABELON 1910, n° 1230, pl. CXXXI, 22.
12/45. Kition, BABELON 1910, n° 1180bis, pl. CXXVIII, 18.
12/46. Kition (?), PRICE & WAGGOONER 1975, p. 126 D.
12/47. Lapéthos (?), DIKAIOS 1935, p. 174, n° 530, pl. XV, 8.
12/48. Lapéthos, DIKAIOS 1935, p. 173, n° 526, pl. XV, 5.
12/49. Lapéthos, *SNG Delepierre*, n° 2900.
12/50. Lapéthos, KRAAY 1976, p. 303, pl. 63, n° 1091.
12/51. Lapéthos, *SNG Delepierre*, n° 2908.
12/52. Lapéthos, BABELON 1910, n° 1361, pl. CXXXVI, 12.
12/53. Lapéthos, ROBINSON 1948a, p. 45, n° 2, pl. V, 2.
12/54. Lapéthos, HILL 1904, p. xxxix, f, pl. XIX, 13.
12/55. Marion, HILL 1904, p. 71, n° 2, pl. XIII, 12.
12/56. Palestine, HILL 1914, p. 179, n° 21, pl. XIX, 21.



13. Pour la légende, voir ci-contre.

←

13/1. Lilybée (?), *c.* 350–320. AR tétradrachme, 16,9 gr. *Numismatic Fine Arts* 38 (1990) n° 18.

13/2. Palerme, *c.* 340–320. AR tétradrachme, 16,9 gr. *Numismatic Fine Arts* 38 (1990) n° 19.

13/3. Carthage (?), *c.* 370–340. AE, 4,71 gr. Musée de Carthage.

13/4. Carthage, *c.* 350–320, AV 1 1/2 sicle, 9,22 gr. *Auctiones A.G. Basel* 11 (30 sept.–1 oct. 1980), n° 247.

13/5. Ršmlqrt, *c.* 325–300, AR tétradrachme, 17,25 gr. *Numismatic Fine Arts* 38 (1990) n° 20.

13/6. Lilybée (?), *c.* 325–320, AR tétradrachme, 17,12 gr. *Numismatic Fine Arts* 38 (1990) n° 24.

13/7. Lilybée (?), *c.* 320–310, AR tétradrachme, 16,86 gr. *Numismatic Fine Arts* 38 (1990) n° 22.

13/8. Libybée (?), *c.* 300–290, AR tétradrachme. *Numismatic Fine Arts* 38 (1990) n° 23.

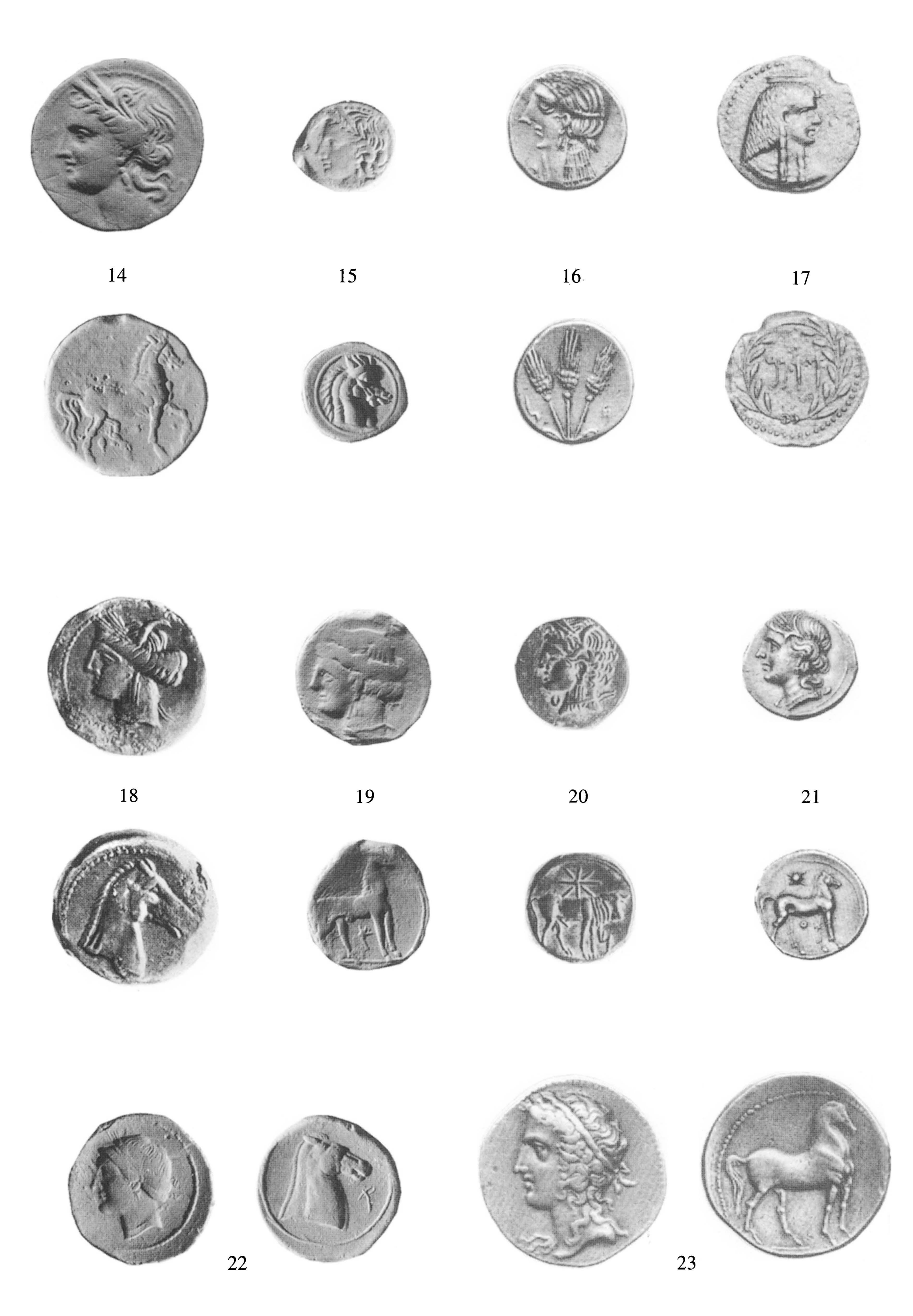
13/9. Carthage, *c.* 310–290, sicle en électrum, 7,44 gr. *Auctiones A.G. Basel* 11 (30 sept.–1 oct. 1980) n° 248.

13/10. Carthage, 256–255, AV, 12,36 gr. *Numismatic Fine Arts* 14 (29 nov. 1984) n° 71.

13/11. Carthage (?), *c.* 218–212, 3/8 sicle en électrum, 2,97 gr. *Numismatic Fine Arts* 14 (29 nov. 1984) n° 73.

13/12. Agrigente, *c.* 213–210, AR 1/8 sicle, 0,73 gr. *Auctiones A.G. Basel* 11 (30 sept.–1 oct. 1980) n° 250.

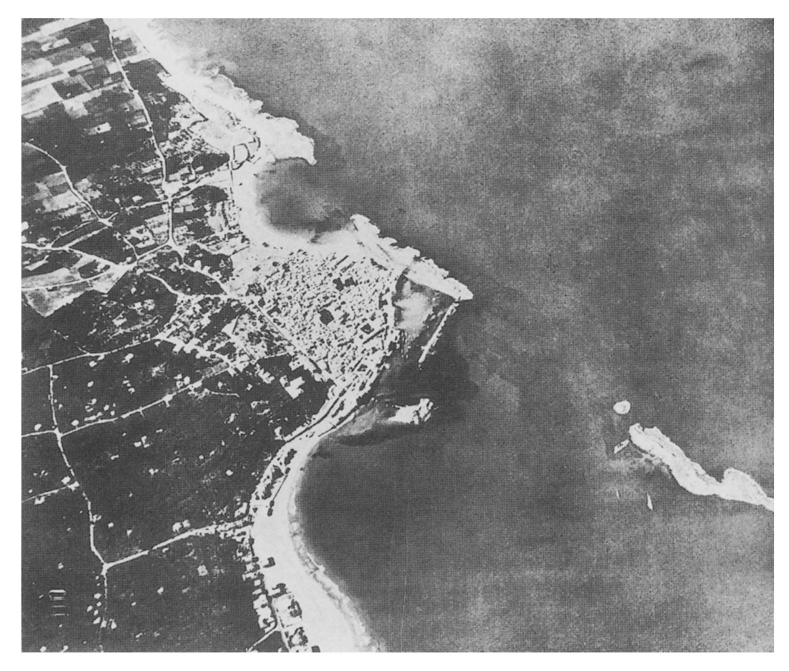
13/13. Carthage, *c.* 218–203, AR 1/4 sicle, 1,92 gr. *Numismatic Fine Arts* 9 (10 déc. 1980) n° 129.



14. Pour la légende, voir ci-contre.

←

14/14. Carthage, *c.* 200–175, AE, 14,929 gr. Munich, Staatliche Münzsammlung.
14/15. Carthage, *c.* 200–175, AE, 3,47 gr. Cambridge, Fitzwilliam Museum.
14/16. Iol, IIe s. av. J.-C., AR sicle, 7,67 gr. *Auctiones A.G. Basel* 11 (30 sept.–1 oct. 1980) n° 252.
14/17. Cossura, IIe s. av. J.-C., AE, 6,24 gr. *Numismatic Fine Arts* 14 (29 nov. 1984) n° 255.
14/18. Monnaie sarde, *c.* 290–260, AE, 15,8 gr. Cagliari, Museo Archeologico Nazionale = Acquaro 1974b, n° 853.
14/19. Monnaie sarde, *c.* 260–250, AE, 7,3 gr. Vérone, Museo Civico.
14/20. Monnaie sarde, *c.* 241–238, AE, 4,7 gr. Cagliari, Museo Archeologico Nazionale = Acquaro 1974b, n° 1668.
14/21. Monnaie d'Italie du S., *c.* 215–203, AR 1/2 sicle, 4,17 gr. *Numismatic Fine Arts* 14 (29 nov. 1984) n° 74.
14/22. Monnaie d'Italie du S., *c.* 215–203, AE, 10,092 gr. Reggio de Calabre, Museo Archeologico Nazionale.
14/23. Carthagène (?), *c.* 228 av. J.-C., AR, pièce de 3 sicles, 22,26 gr. *Auctiones A.G. Basel* 11 (30 sept.–1 oct. 1980) n° 251.



15. Le site de Sidon. Ph. Poidebard 7.9.1936 (POIDEBARD & LAUFFRAY 1951, pl. VI). Vers le S.



16. Le site de Tyr. Ph. Poidebard en 1935 (POIDEBARD 1937, pl. XLIII). Vers le N.



17. Le site d'Arwad. Ph. Poidebard du 27.10.1936 (POIDEBARD & LAUFFRAY 1951, pl. III). Vers l'O.



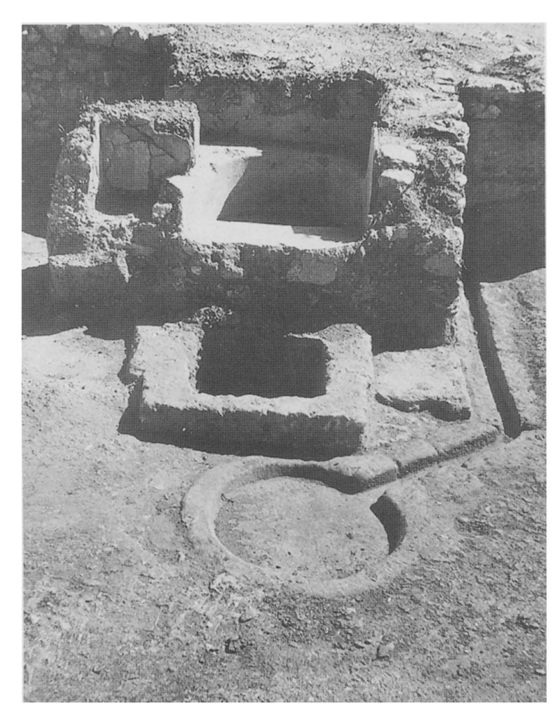
18. Rue avec escaliers rachetant la pente dans le quartier du versant S. de Byrsa. Au dessus des marches, à droite, on voit l'ouverture de l'un des puisards qui recueillaient les eaux usées (ph. S. Lancel).



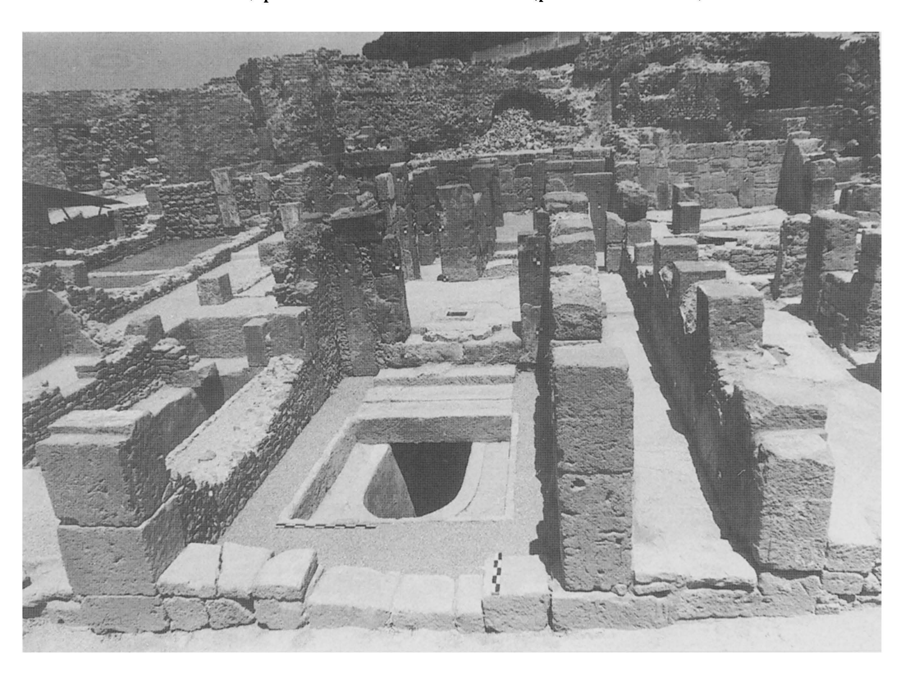
19. Kerkouane. Élément du rempart interne (ph. D[r] Gobert).



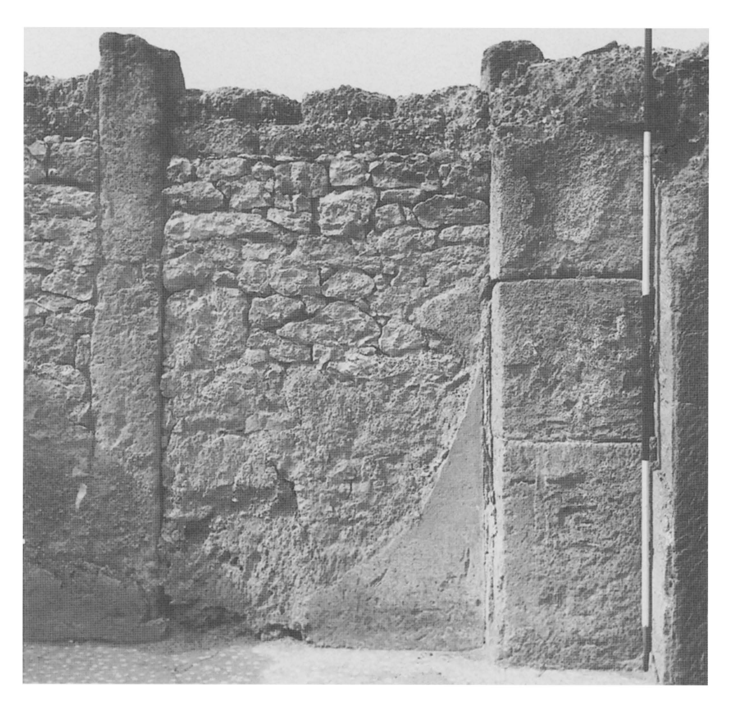
20. Kerkouane. Portique à six colonnes (ph. D[r] Gobert).



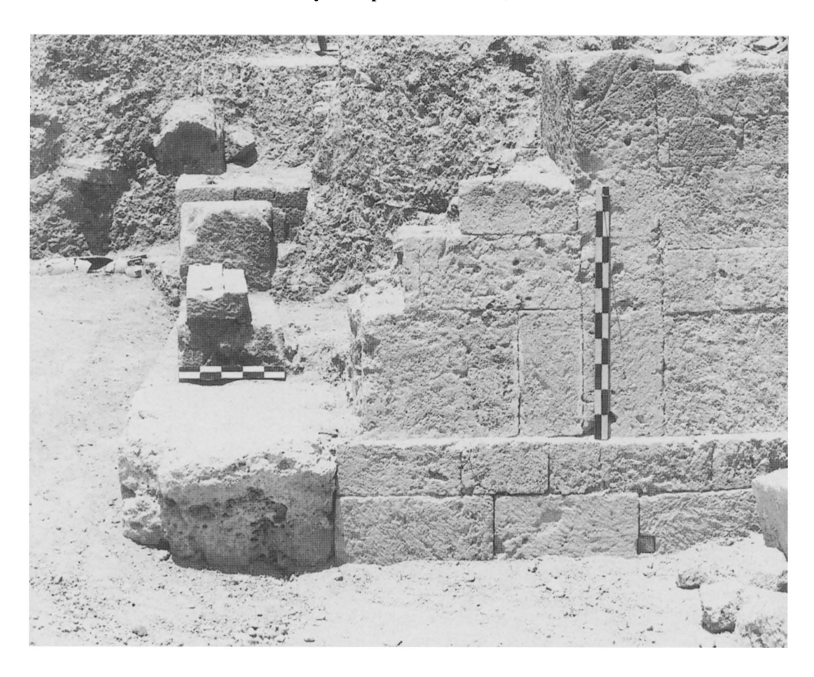
21. Installations hydrauliques à Kerkouane. Baignoire-sabot, puits et écoulement d'eau (ph. Cl. Poinssot).



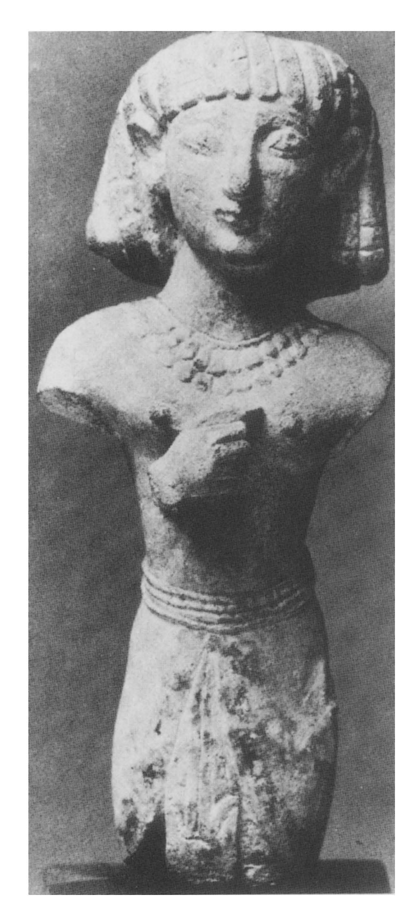
22. Quartier punique tardif de la pente S. de Byrsa. Îlot C, maison 4 (ph. S. Lancel).



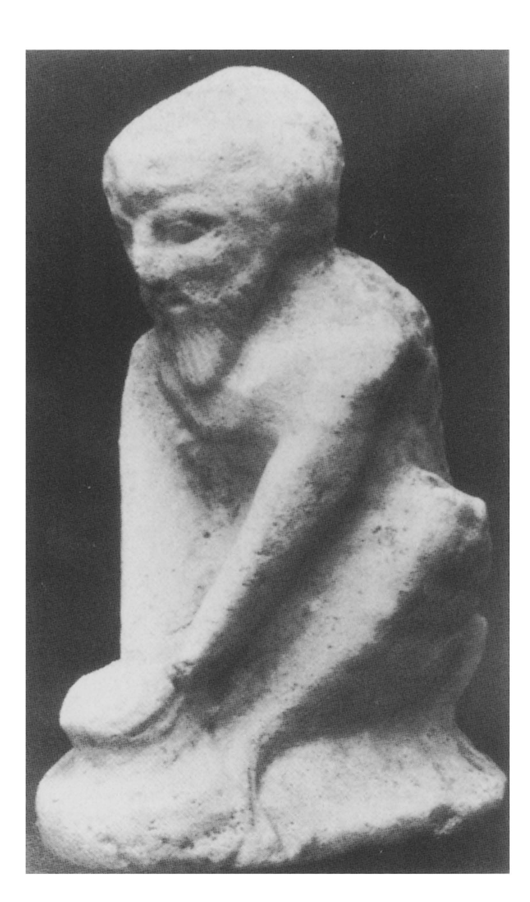
23. *Opus Africanum* dans le quartier punique tardif de la pente S. de Byrsa (ph. S. Lancel).



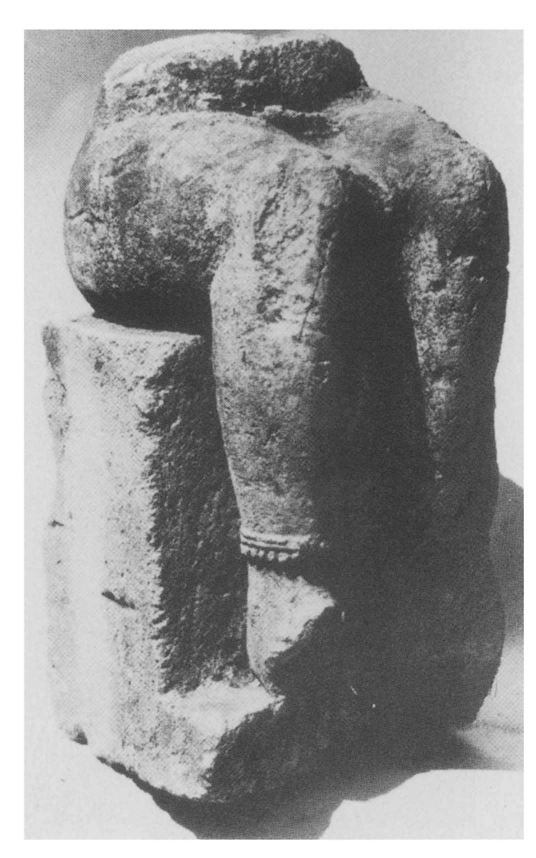
24. Appareil pseudo-isodome régulier dans le quartier punique tardif de la pente S. de Byrsa (ph. S. Lancel).



25. Personnage vêtu d'un pagne, tombe d'Amathonte (coll. Cesnola, Metropolitan Museum, inv. 74.51.2771).



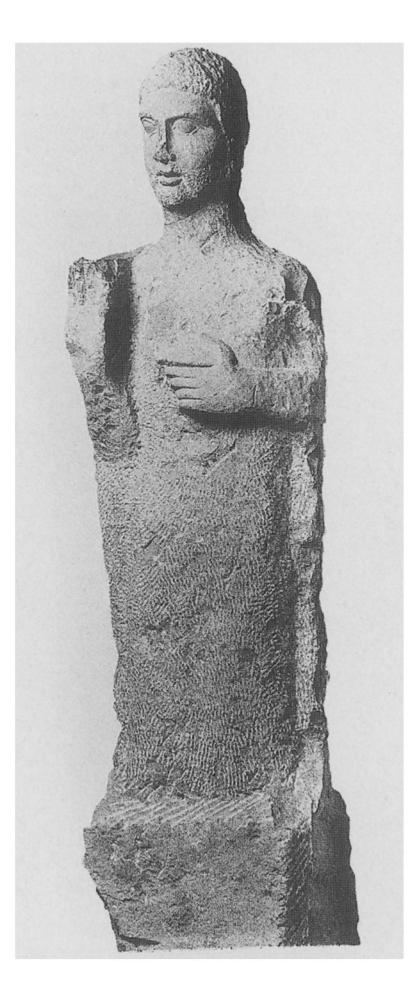
26. Potier au travail, Amathonte (British Museum, inv. 94 II-I 489).



27. Divinité trônant (Limassol, inv. 331/1, don de K. Kyriakidès).



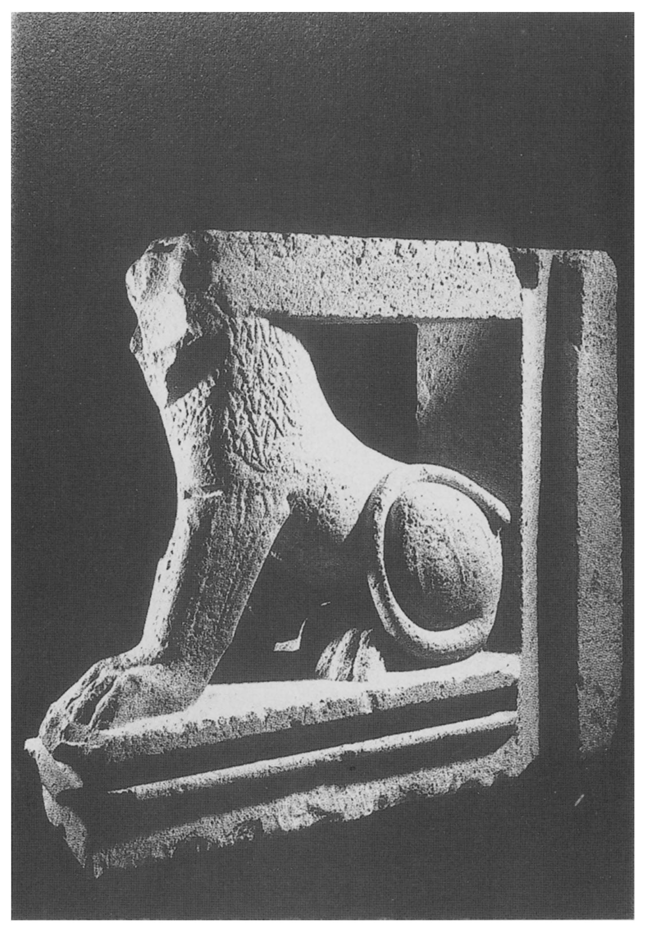
28. Torse avec pagne, Amathonte (coll. Cesnola, Metropolitan Museum, inv. 74.51.2605).

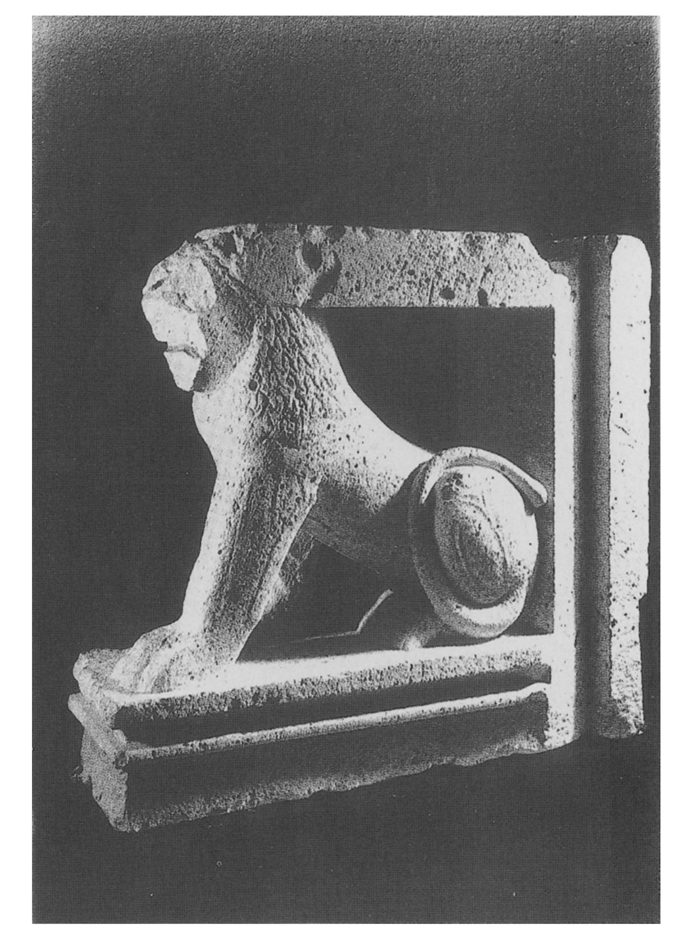


29. Statue funéraire de Gammarth (Musée du Bardo, inv. C2987; CQ-9).

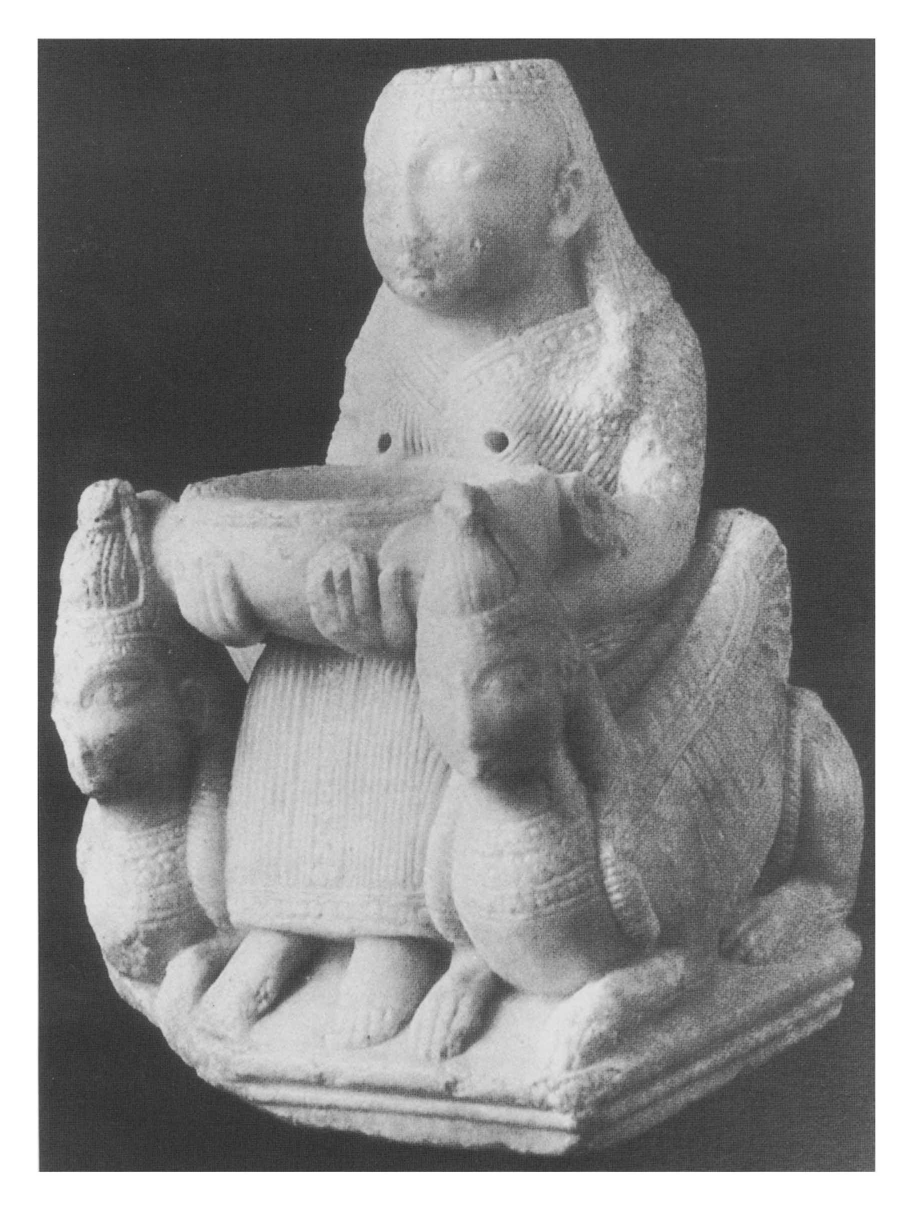


30. Astarté de Monte Sirai (Musée archéologique de Cagliari).

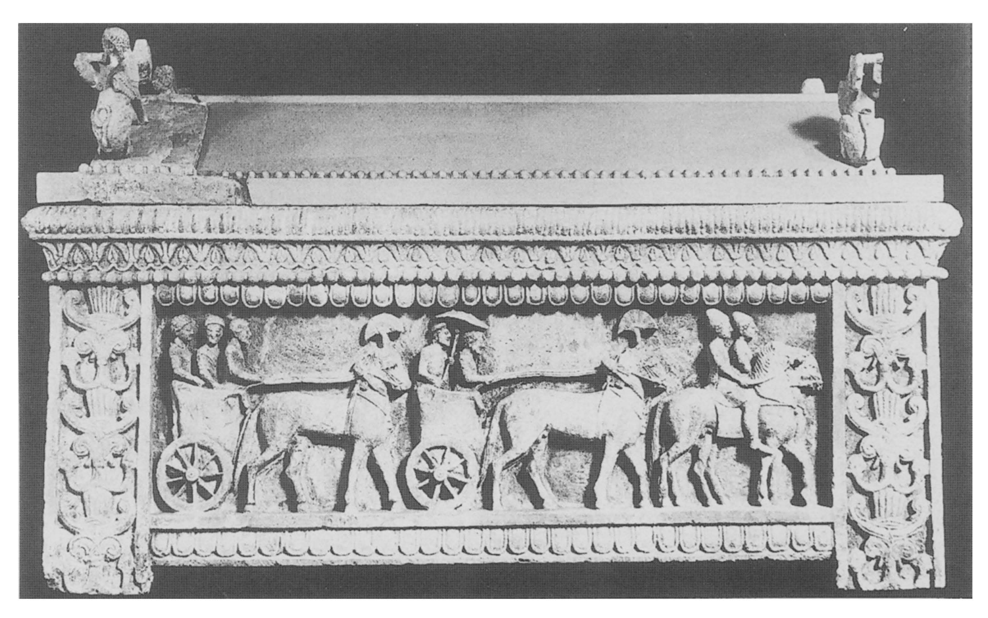


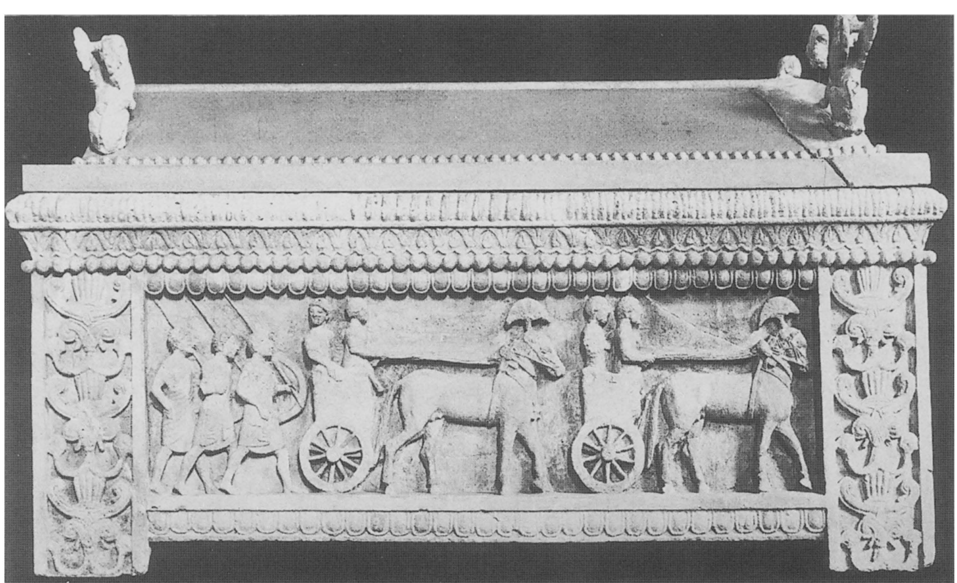


31. Lions funéraires de Sulcis (Antiquarium comunale, S. Antioco).

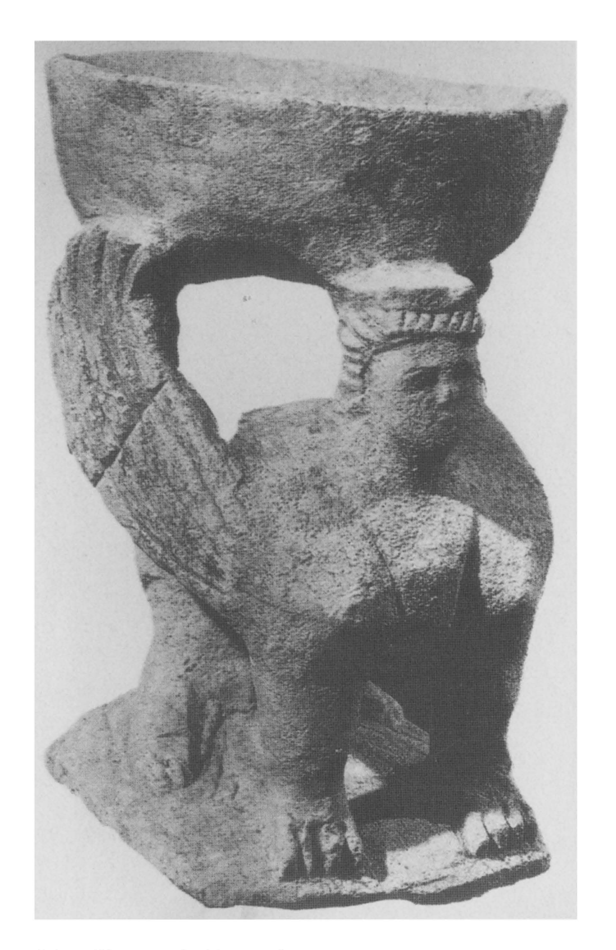


32. Statue de Galera (Musée Archéologique National, Madrid).





33. Le «sarcophage d'Amathonte» (Metropolitan Museum, inv. 74.51.2453).



34. Chypre, brûle-parfum avec sphinx ailé (Louvre, MNB 334).



35. Stèle d'Arados (Louvre, inv. AO 4949).

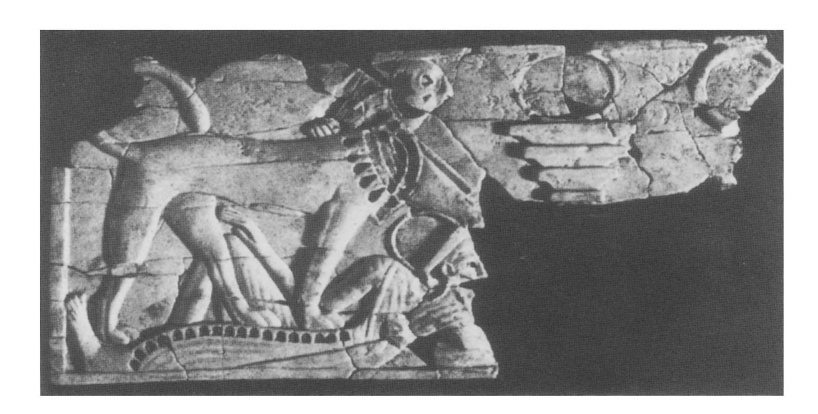
36. Boucle d'oreille ou pendant de tempes. Cadix, Musée Archéologique (PISANO 1990, pl. IX).

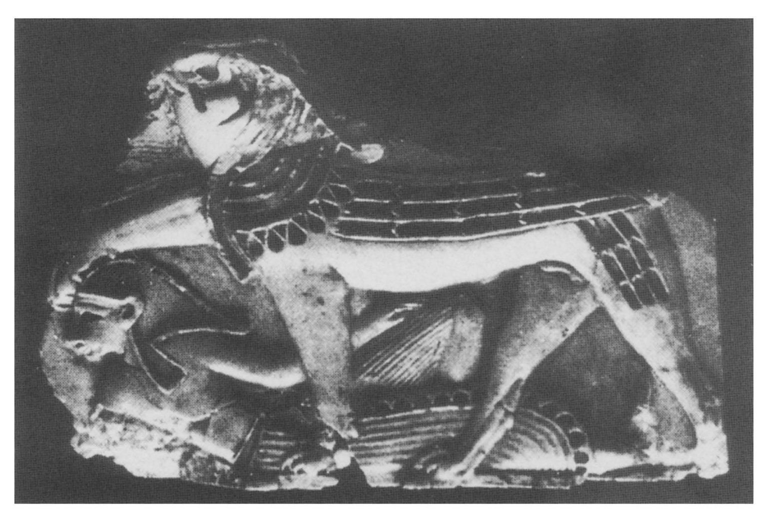


37. Bague en or de Tharros. Cagliari, Musée Archéologique (PISANO 1988, p. 73, fig. 14).



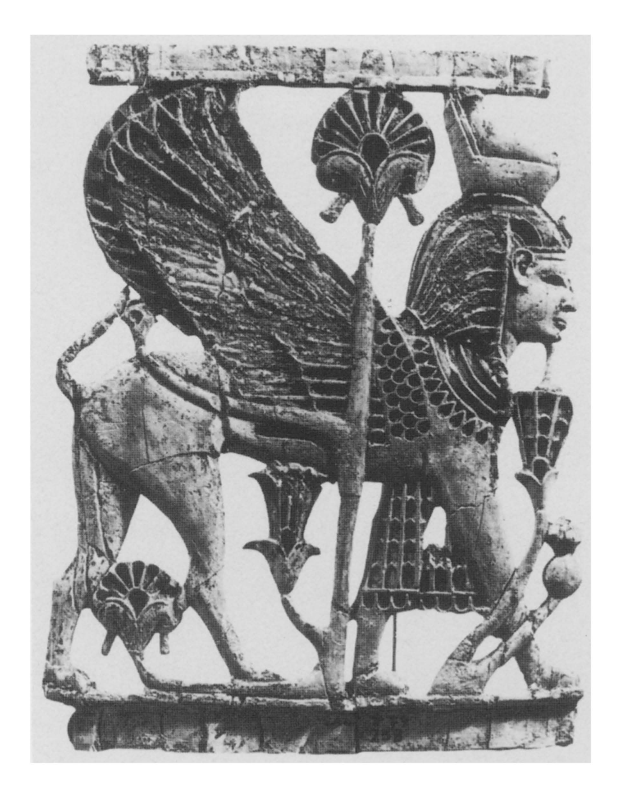
38. Barque de papyrus avec scarabée sur ivoire. De Nimroud (HERRMANN 1986, pl. 256, 991). Autorisation de la British School of Archaeology in Iraq.



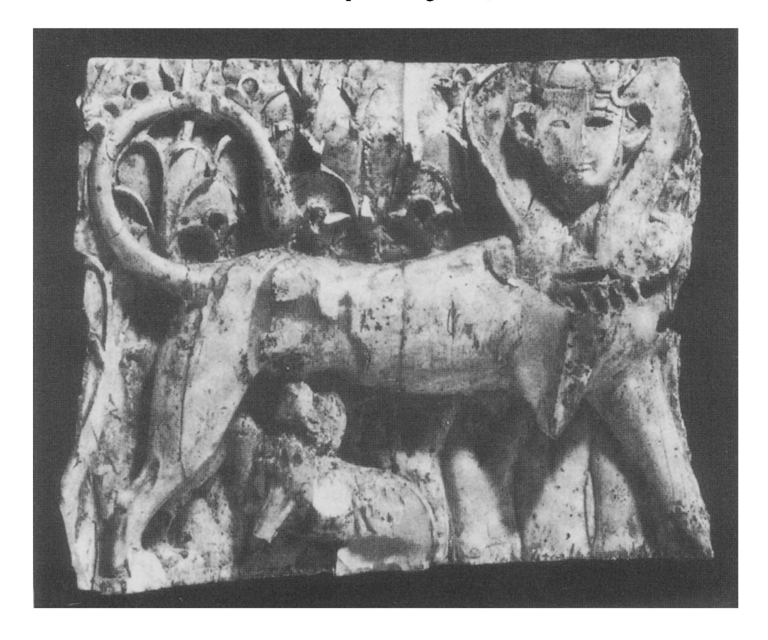




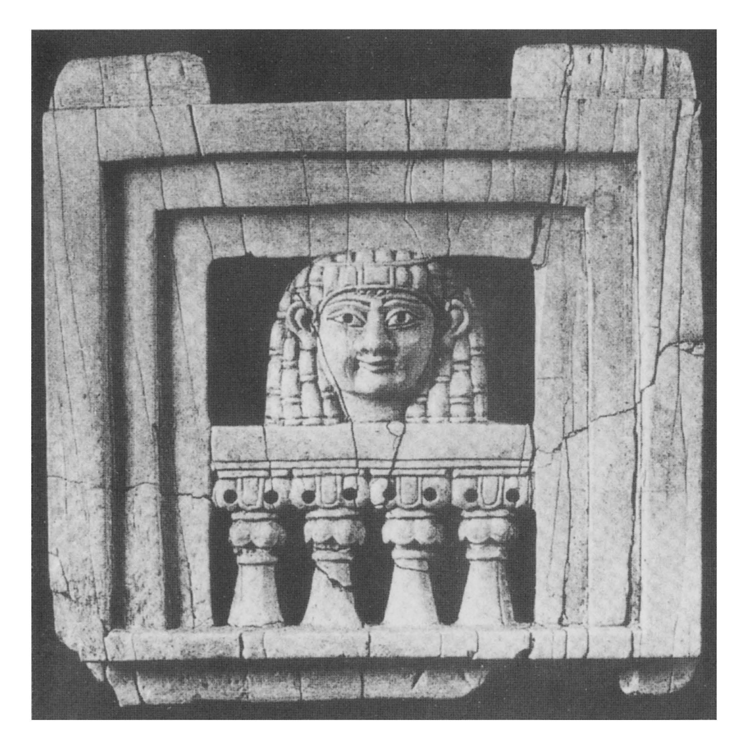
39. Sphinx à tête de faucon qui abat l'ennemi vaincu. Ivoire de Nimroud (HERRMANN 1986, pl. 291, 1111, 1112; pl. 160, 656). Autorisation de la British School of Archaeology in Iraq.



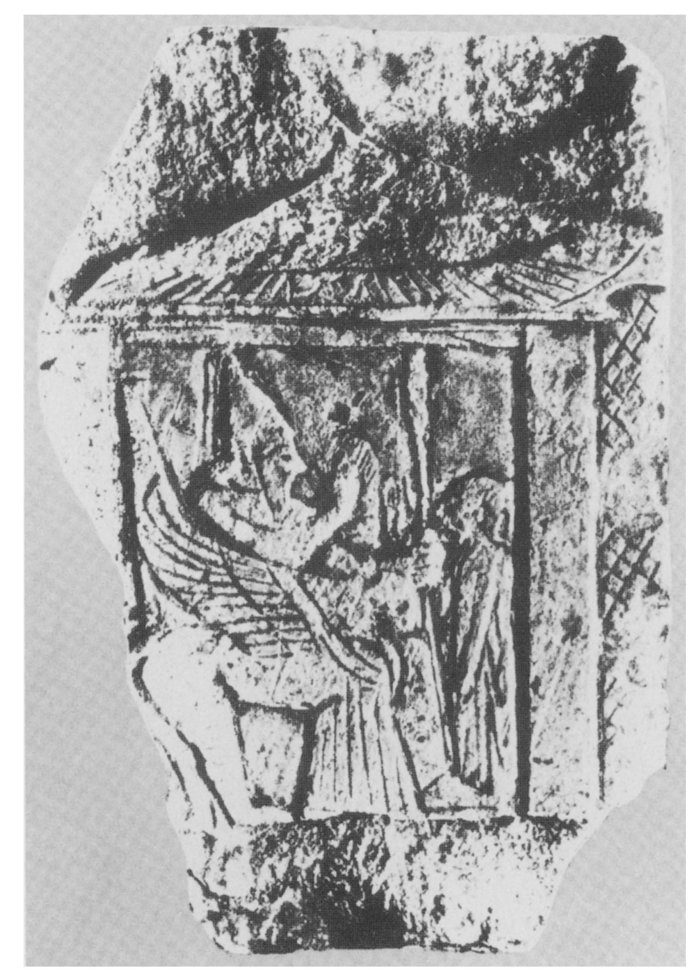
40. Sphinx sur ivoire de Salamine de Chypre (*Cyprus Museum and Archaeological Sites of Cyprus*, Athènes 1975, p. 48, fig. 45a).



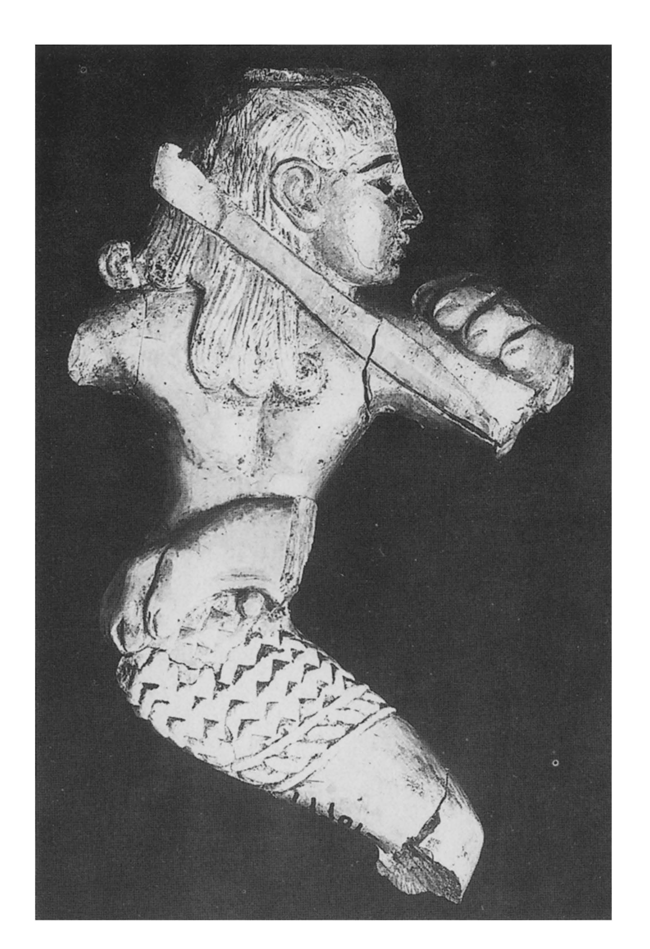
41. Sphinge qui allaite le petit. Ivoire de Nimroud (HERRMANN 1986, pl. 330, 1267). Autorisation de la British School of Archaeology in Iraq.



42. Femme à la fenêtre. Ivoire de Nimroud (HERRMANN 1992, pl. 97, 467). Autorisation de la British School of Archaeology in Iraq.



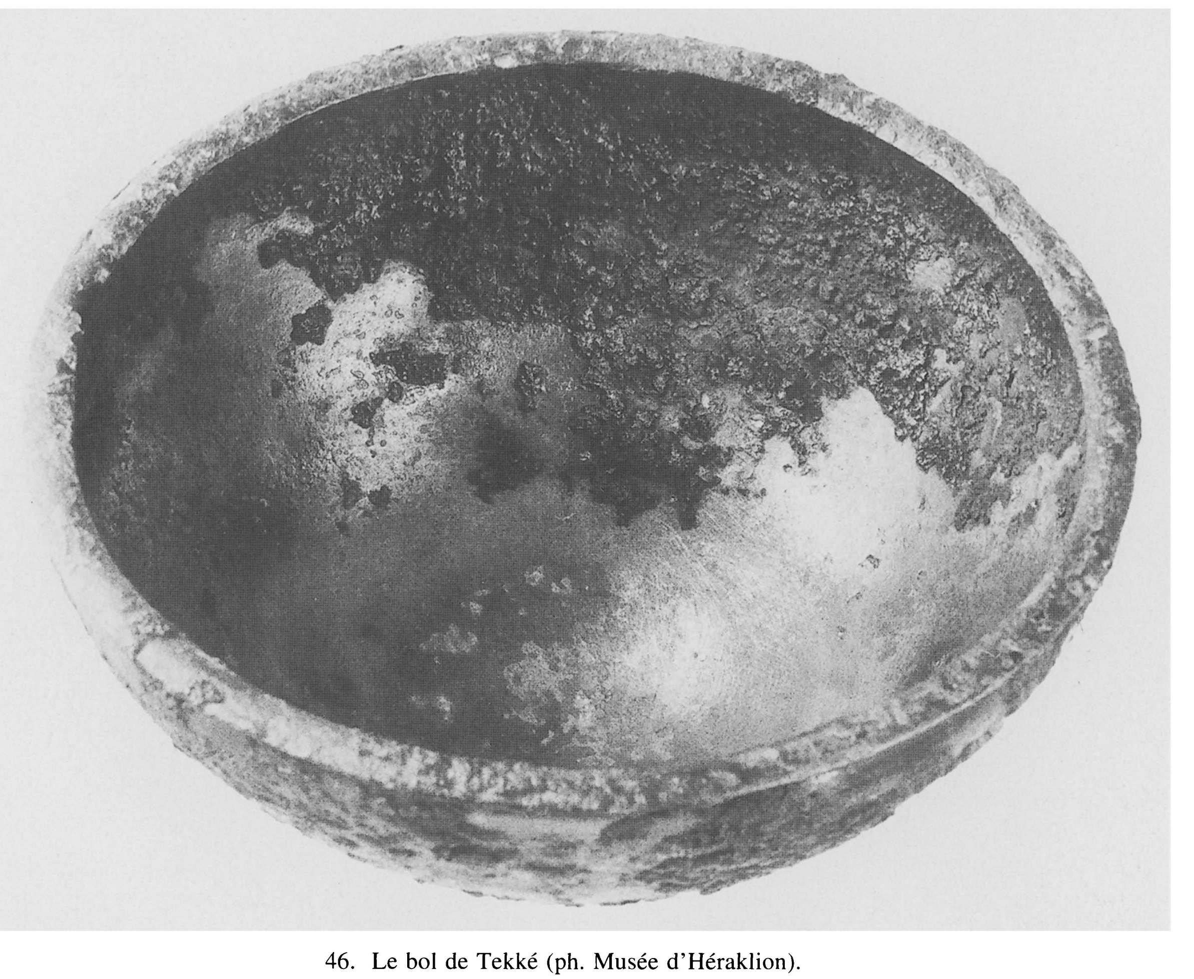
→
43. Baal sur un trône. Stèle de Sousse (XELLA 1991a, pl. VII, 5).



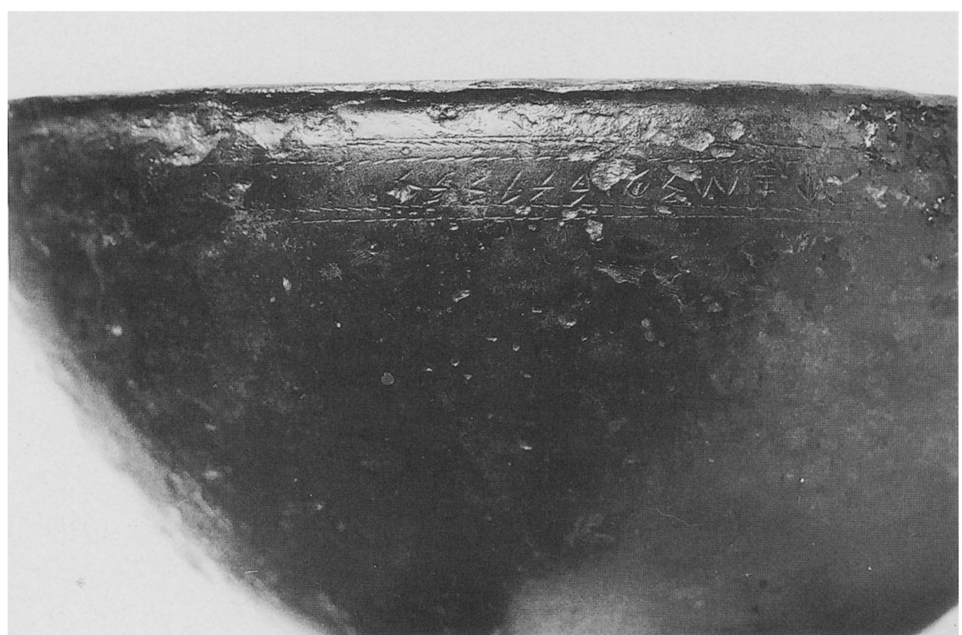
44. Génie ou divinité en lutte avec un lion (?), «Blond Boy» (*La Terra tra i Due Fiumi*, Turin 1985, p. 325).



45. Stèle funéraire bilingue phénico-grecque, de l'époque hellénistique provenant de Démétrias en Thessalie (ph. Musée de Démétrias).



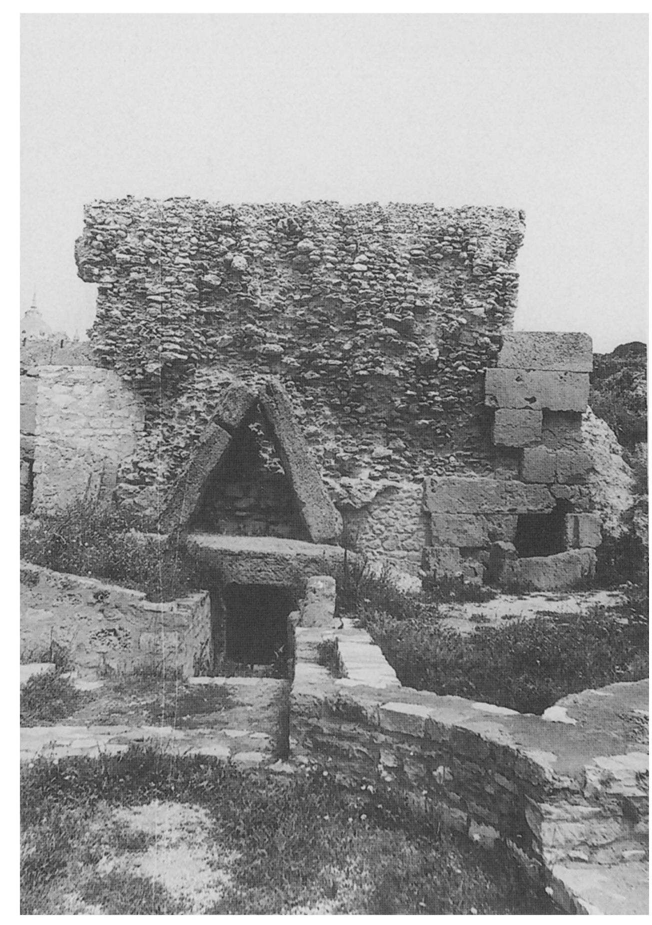
46. Le bol de Tekké (ph. Musée d'Héraklion).



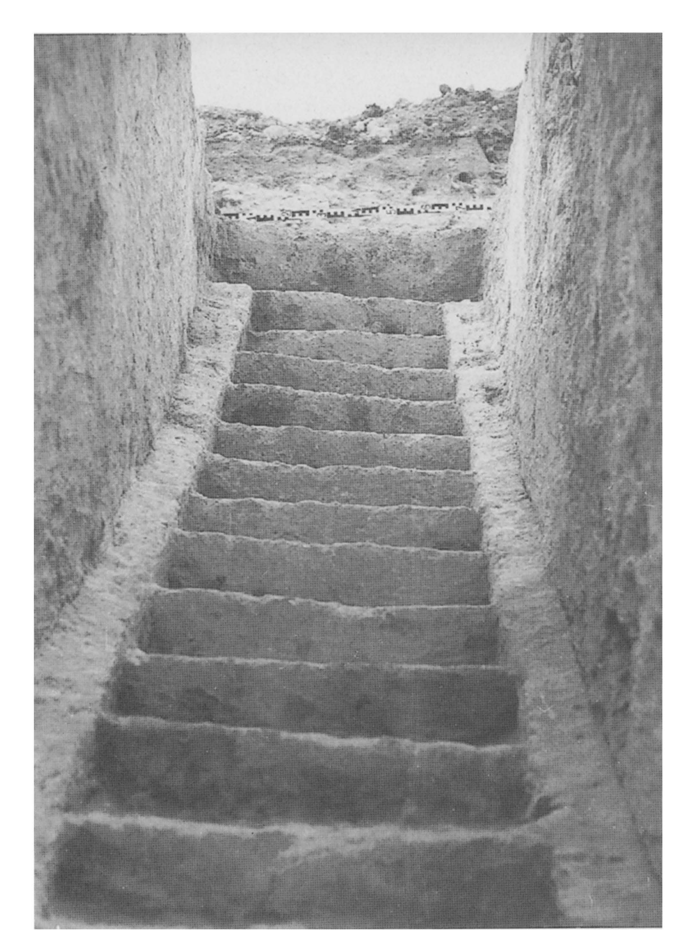
47. L'inscription phénicienne de Tekké (ph. Musée d'Héraklion).



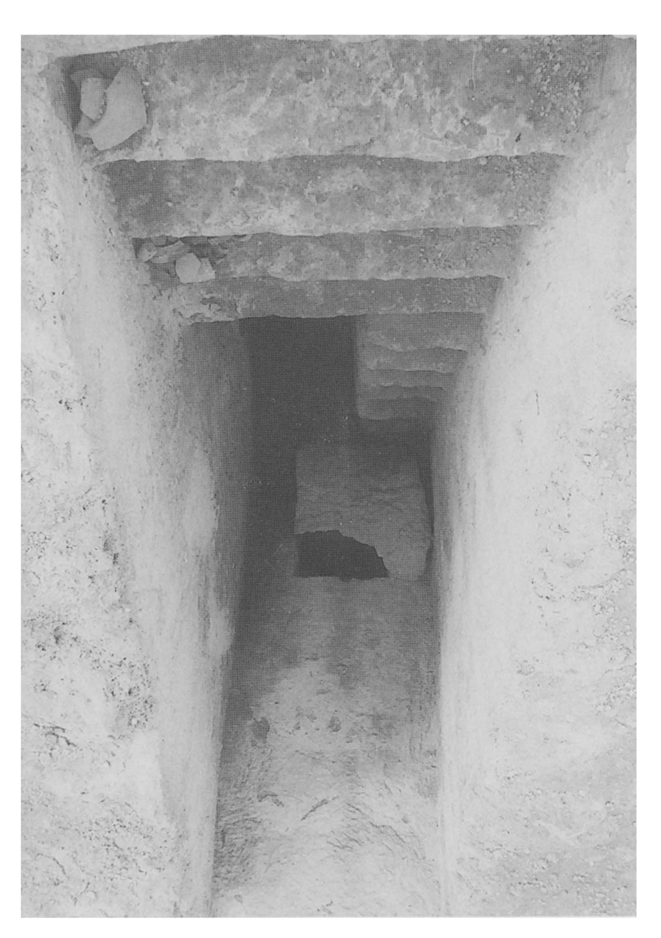
48. L'embouchure du Loukkos, vue de Lixus (cliché P. Rouillard).



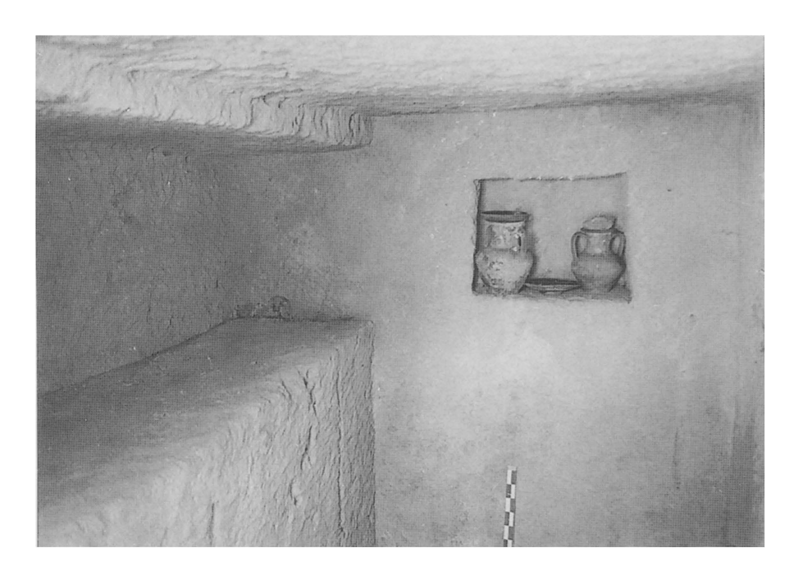
49. Tombe archaïque de Byrsa semblable à celles d'Utique (ph. M. El Kéfi). →



50. Kélibia. Marches encadrées d'une rampe (ph. M. El Kéfi).



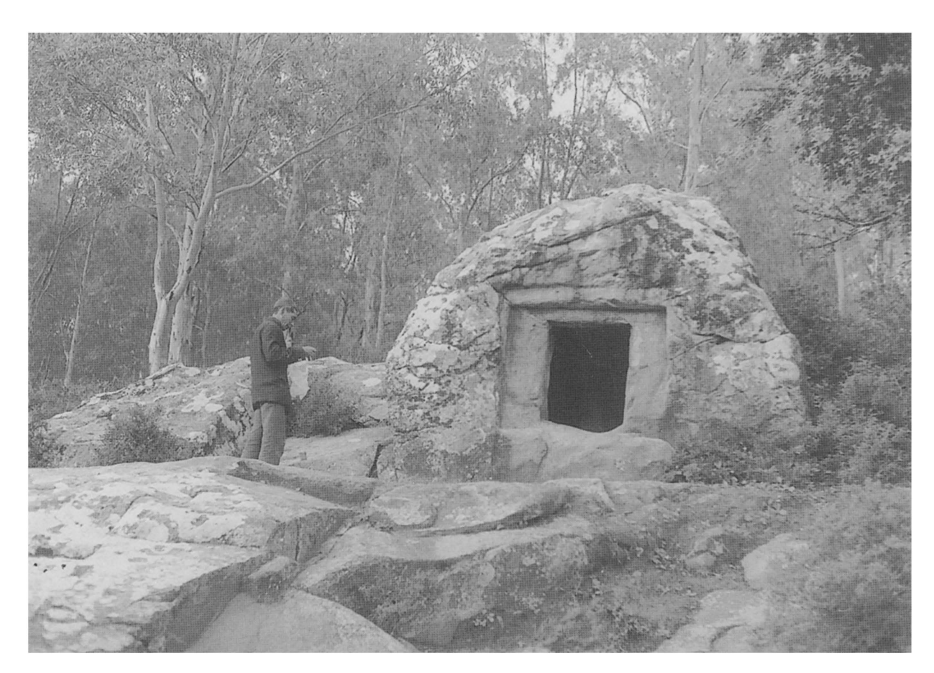
51. Arg el-Ghazouani: association entre grandes et petites marches (ph. M. El Kéfi).

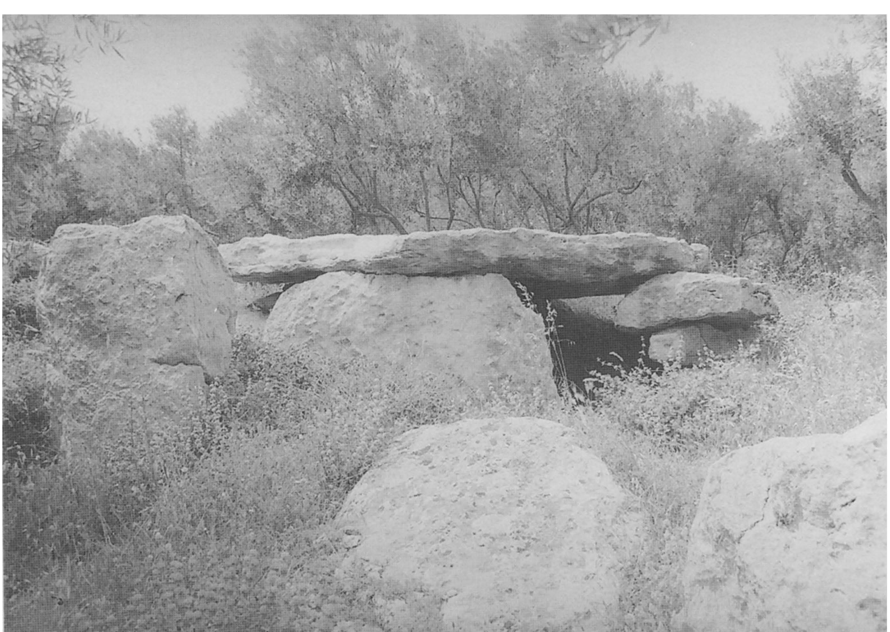


52. Kélibia. Banquette interpariétale (ph. M. El Kéfi).

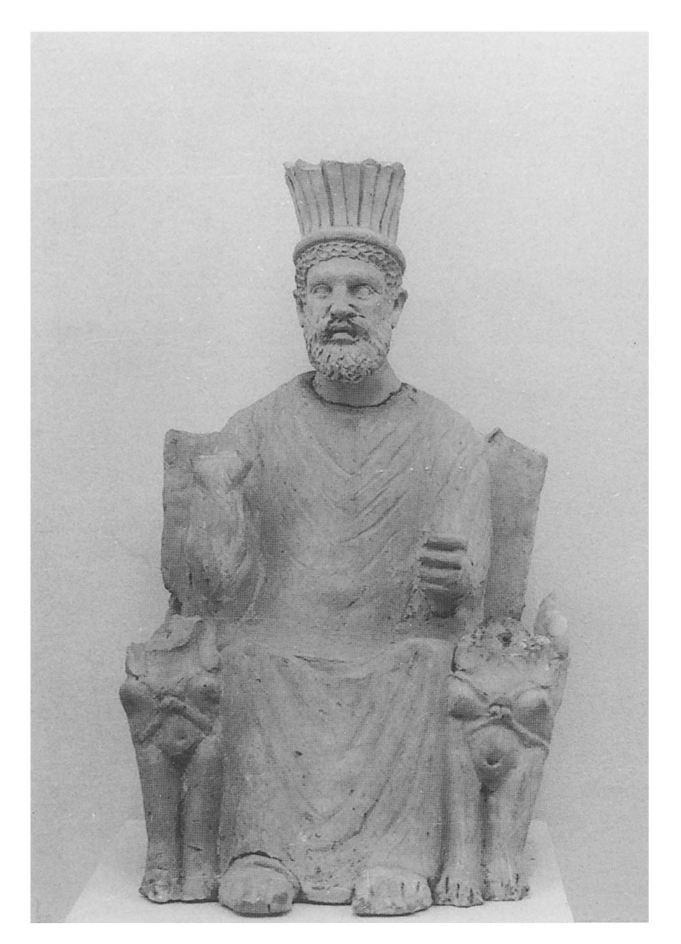


53. Menzel Témime. Mausolée peint (ph. M. El Kéfi).





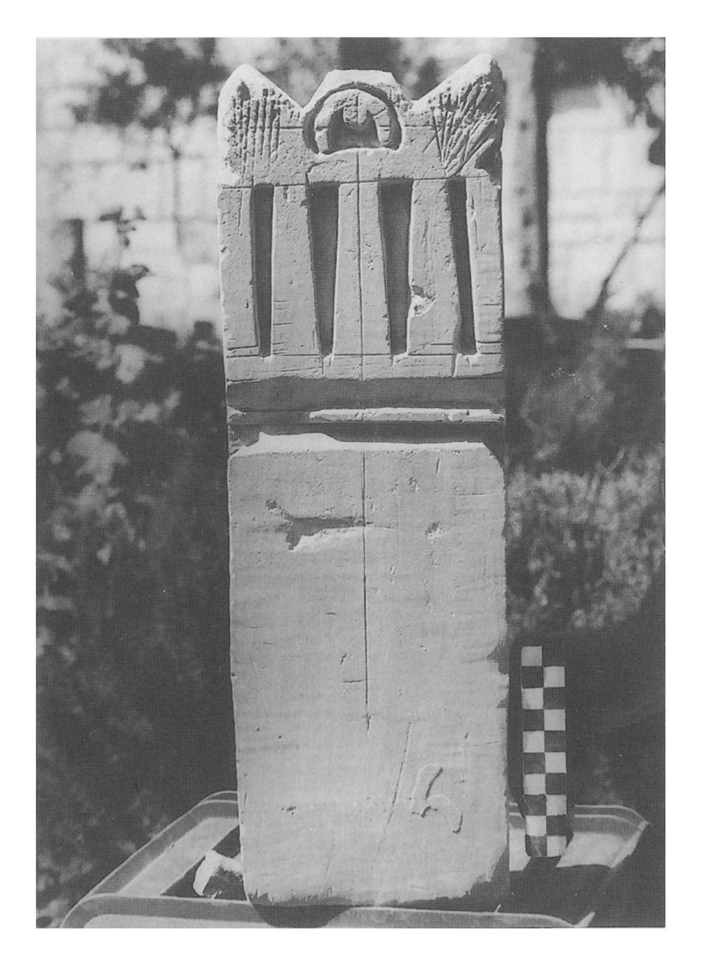
54. Type de hanout (Sejmane) et de dolmen (Kesra) du N. de la Tunisie (ph. M. El Kéfi).



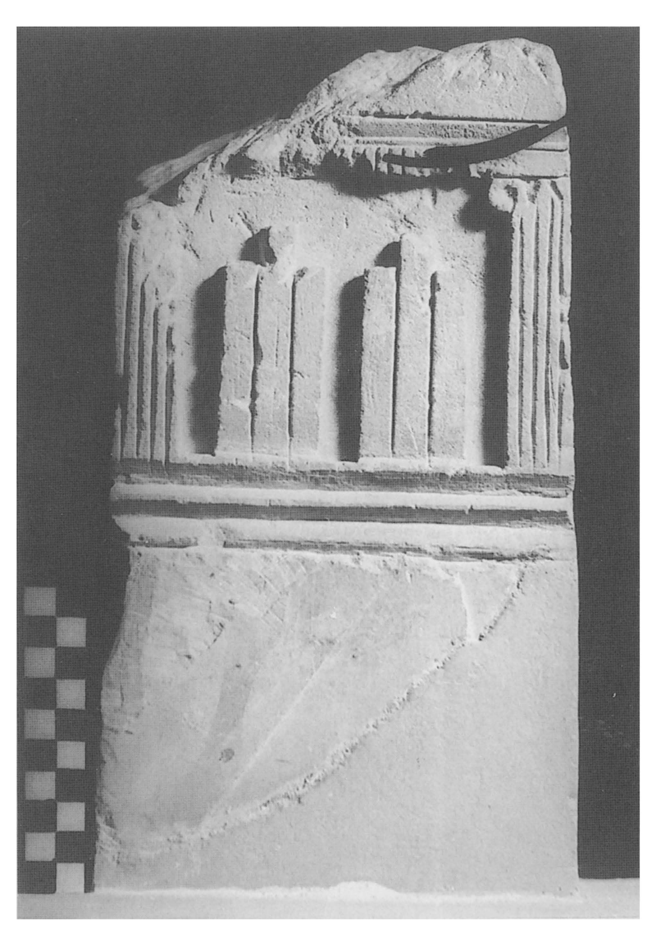
55. Figurine en terre cuite provenant du sanctuaire de Thinissut et représentant le dieu Baal Hammon (ph. M. El Kéfi).



56. Stèle à double fronton de Sousse (ph. M. El Kéfi).



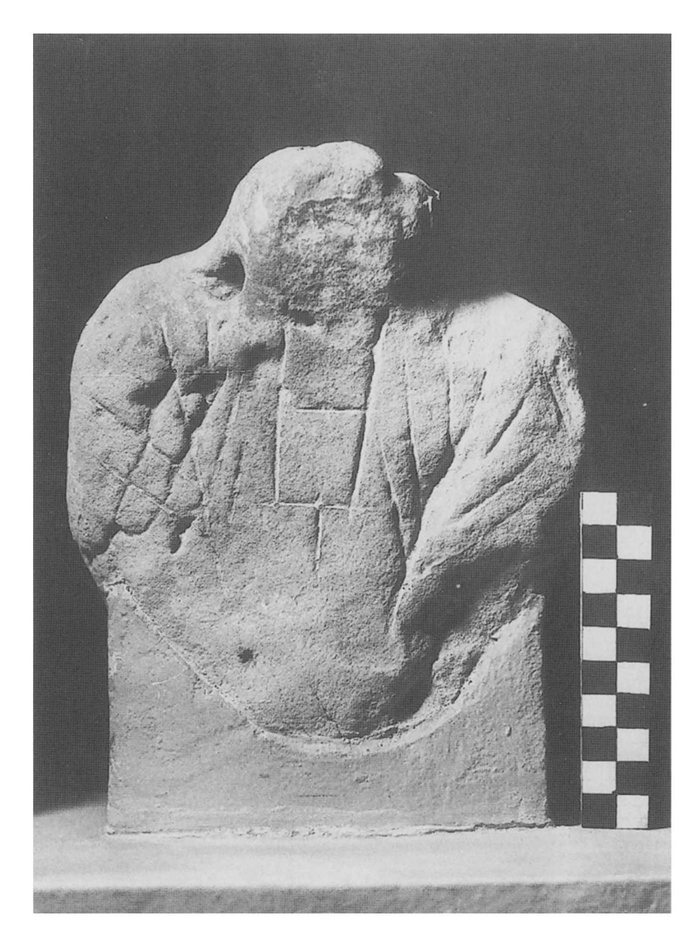
57. Stèle avec triade de bétyles de Sousse (ph. M. El Kéfi).



58. Stèle avec un couple de triades de bétyles de Sousse (ph. M. El Kéfi).



59. Stèle avec le signe «de Tanit» du sanctuaire d'El-Kénissia (ph. M. El Kéfi).



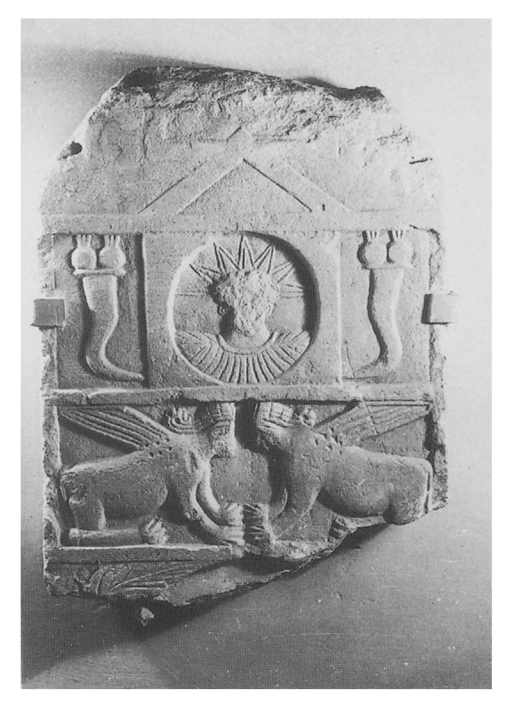
60. Stèle difforme du sanctuaire d'El-Kénissia (ph. M. El Kéfi).



61. Stèle de Maktar (ph. M. El Kéfi).



62. Stèle de Thibar (ph. M. El Kéfi).



63. Stèle d'Althiburos (ph. M. El Kéfi).



64. Stèle de Mididi (ph. M. El Kéfi).

HANDBUCH DER ORIENTALISTIK

Abt. I: DER NAHE UND MITTLERE OSTEN

ISSN 0169-9423

Band 1. Ägyptologie

1. *Ägyptische Schrift und Sprache.* Mit Beiträgen von H. Brunner, H. Kees, S. Morenz, E. Otto, S. Schott. Mit Zusätzen von H. Brunner. Nachdruck der Erstausgabe (1959). 1973.
   ISBN 90 04 03777 2
2. *Literatur.* Mit Beiträgen von H. Altenmüller, H. Brunner, G. Fecht, H. Grapow, H. Kees, S. Morenz, E. Otto, S. Schott, J. Spiegel, W. Westendorf. 2. verbesserte und erweiterte Auflage. 1970. ISBN 90 04 00849 7
3. HELCK, W. *Geschichte des alten Ägypten.* Nachdruck mit Berichtigungen und Ergänzungen. 1981. ISBN 90 04 06497 4

Band 2. Keilschriftforschung und alte Geschichte Vorderasiens

1-2/2. *Altkleinasiatische Sprachen [und Elamitisch].* Mit Beiträgen von J. Friedrich, E. Reiner, A. Kammenhuber, G. Neumann, A. Heubeck. 1969. ISBN 90 04 00852 7
3. SCHMÖKEL, H. *Geschichte des alten Vorderasien.* Reprint. 1979. ISBN 90 04 00853 5
4/2. *Orientalische Geschichte von Kyros bis Mohammed.* Mit Beiträgen von A. Dietrich, G. Widengren, F. M. Heichelheim. 1966. ISBN 90 04 00854 3

Band 3. Semitistik

Semitistik. Mit Beiträgen von A. Baumstark, C. Brockelmann, E. L. Dietrich, J. Fück, M. Höfner, E. Littmann, A. Rücker, B. Spuler. Nachdruck der Erstausgabe (1953-1954). 1964. ISBN 90 04 00855 1

Band 4. Iranistik

1. *Linguistik.* Mit Beiträgen von K. Hoffmann, W. B. Henning, H. W. Bailey, G. Morgenstierne, W. Lentz. Nachdruck der Erstausgabe (1958). 1967. ISBN 90 04 03017 4
2/1. *Literatur.* Mit Beiträgen von I. Gershevitch, M. Boyce, O. Hansen, B. Spuler, M. J. Dresden. 1968. ISBN 90 04 00857 8
2/2. *History of Persian Literature from the Beginning of the Islamic Period to the Present Day.* With Contributions by G. Morrison, J. Baldick and Sh. Kadkanī. 1981. ISBN 90 04 06481 8
3. KRAUSE, W. *Tocharisch.* Nachdruck der Erstausgabe (1955) mit Zusätzen und Berichtigungen. 1971. ISBN 90 04 03194 4

Band 5. Altaistik

1. *Turkologie.* Mit Beiträgen von A. von Gabain, O. Pritsak, J. Benzing, K. H. Menges, A. Temir, Z. V. Togan, F. Taeschner, O. Spies, A. Caferoglu, A. Battal-Tamays. Reprint with additions of the 1st (1963) ed. 1982. ISBN 90 04 06555 5
2. *Mongolistik.* Mit Beiträgen von N. Poppe, U. Posch, G. Doerfer, P. Aalto, D. Schröder, O. Pritsak, W. Heissig. 1964. ISBN 90 04 00859 4
3. *Tungusologie.* Mit Beiträgen von W. Fuchs, I. A. Lopatin, K. H. Menges, D. Sinor. 1968. ISBN 90 04 00860 8

Band 6. Geschichte der islamischen Länder

5/1. *Regierung und Verwaltung des Vorderen Orients in islamischer Zeit.* Mit Beiträgen von H. R. Idris und K. Röhrborn. 1979. ISBN 90 04 05915 6
5/2. *Regierung und Verwaltung des Vorderen Orients in islamischer Zeit.* 2. Mit Beiträgen von D. Sourdel und J. Bosch Vilá. 1988. ISBN 90 04 08550 5
6/1. *Wirtschaftsgeschichte des Vorderen Orients in islamischer Zeit.* Mit Beiträgen von B. Lewis, M. Rodinson, G. Baer, H. Müller, A. S. Ehrenkreutz, E. Ashtor, B. Spuler, A. K. S. Lambton, R. C. Cooper, B. Rosenberger, R. Arié, L. Bolens, T. Fahd. 1977.
   ISBN 90 04 04802 2

Band 7

Armenisch und Kaukasische Sprachen. Mit Beiträgen von G. Deeters, G. R. Solta, V. Inglisian. 1963. ISBN 90 04 00862 4

Band 8. Religion

1/1. *Religionsgeschichte des alten Orients.* Mit Beiträgen von E. Otto, O. Eissfeldt, H. Otten, J. Hempel. 1964. ISBN 90 04 00863 2

1/2/2/1. BOYCE, M. *A History of Zoroastrianism. The Early Period.* Rev. ed. 1989. ISBN 90 04 08847 4

1/2/2/2. BOYCE, M. *A History of Zoroastrianism. Under the Achaemenians.* 1982. ISBN 90 04 06506 7

1/2/2/3. BOYCE, M. and GRENET, F. *A History of Zoroastrianism. Zoroastrianism under Macedonian and Roman Rule.* With F. Grenet. Contribution by R. Beck. 1991. ISBN 90 04 09271 4

2. *Religionsgeschichte des Orients in der Zeit der Weltreligionen.* Mit Beiträgen von A. Adam, A. J. Arberry, E. L. Dietrich, J. W. Fück, A. von Gabain, J. Leipoldt, B. Spuler, R. Strothman, G. Widengren. 1961. ISBN 90 04 00864 0

Ergänzungsband 1

1. HINZ, W. *Islamische Maße und Gewichte umgerechnet ins metrische System.* Nachdruck der Erstausgabe (1955) mit Zusätzen und Berichtigungen. 1970. ISBN 90 04 00865 9

Ergänzungsband 2

1. GROHMANN, A. *Arabische Chronologie und Arabische Papyruskunde.* Mit Beiträgen von J. Mayr und W. C. Til. 1966. ISBN 90 04 00866 7
2. KHOURY, R. G. *Chrestomathie de papyrologie arabe.* Documents relatifs à la vie priveé, sociale et administrative dans les premiers siècles islamiques. 1992. ISBN 90 04 09551 9

Ergänzungsband 3

Orientalisches Recht. Mit Beiträgen von E. Seidl, V. Korošc, E. Pritsch, O. Spies, E. Tyan, J. Baz, Ch. Chehata, Ch. Samaran, J. Roussier, J. Lapanne-Joinville, S. Ş. Ansay. 1964. ISBN 90 04 00867 5

Ergänzungsband 5

1/1. BORGER, R. *Das zweite Jahrtausend vor Chr.* Mit Verbesserungen und Zusätzen. Nachdruck der Erstausgabe (1961). 1964. ISBN 90 04 00869 1

1/2. SCHRAMM, W. *[Einleitung in die assyrischen Königsinschriften, 2:] 934-722 v. Chr.* 1973. ISBN 90 04 03783 7

Ergänzungsband 6

1. ULLMANN, M. *Die Medizin im Islam.* 1970. ISBN 90 04 00870 5
2. ULLMANN, M. *Die Natur- und Geheimwissenschaften im Islam.* 1972. ISBN 90 04 03423 4

Ergänzungsband 7

GOMAA, I. *A Historical Chart of the Muslim World.* 1972. ISBN 90 04 03333 5

Ergänzungsband 8

KORNRUMPF, H.-J. *Osmanische Bibliographie mit besonderer Berücksichtigung der Türkei in Europa.* Unter Mitarbeit von J. Kornrumpf. 1973. ISBN 90 04 03549 4

Ergänzungsband 9

FIRRO, K. M. *A History of the Druzes.* 1992. ISBN 90 04 09437 7

Band 10

STRIJP, R. *Cultural Anthropology of the Middle East. A Bibliography.* Vol. 1: 1965-1987. 1992. ISBN 90 04 09604 3

Band 11

ENDRESS, G. & GUTAS, D. (eds.). *A Greek and Arabic Lexicon.* (*GALex*) Materials for a Dictionary of the Mediæval Translations from Greek into Arabic.

Fascicle 1. Introduction—Sources—’ – ’-kh-r. Compiled by G. Endress & D. Gutas, with the assistance of K. Alshut, R. Arnzen, Chr. Hein, St. Pohl, M. Schmeink. 1992. ISBN 90 04 09494 6

Fascicle 2. ’-kh-r – ’-ṣ-l. Compiled by G. Endress & D. Gutas, with the assistance of K. Alshut, R. Arnzen, Chr. Hein, St. Pohl, M. Schmeink. 1993. ISBN 90 04 09893 3

Band 12

JAYYUSI, S. K. (ed.). *The Legacy of Muslim Spain.* Chief consultant to the editor, M. Marín. 2nd ed. 1994. ISBN 90 04 09599 3

Band 13

HUNWICK, J. O. and O'FAHEY, R. S. (eds.). *Arabic Literature of Africa.*

Volume I. *The Writings of Eastern Sudanic Africa to c. 1900.* Compiled by R. S. O'Fahey, with the assistance of M. I. Abu Salim, A. Hofheinz, Y. M. Ibrahim, B. Radtke and K. S. Vikør. 1994. ISBN 90 04 09450 4

Band 14

DECKER, W. und HERB, M. *Bildatlas zum Sport im alten Ägypten. Corpus der bildlichen Quellen zu Leibesübungen, Spiel, Jagd, Tanz und verwandten Themen.* Bd.1: Text. Bd. 2: Abbildungen. 1994. ISBN 90 04 09974 3 (Set)

Band 15

HAAS, V. *Geschichte der hethitischen Religion.* 1994. ISBN 90 04 09799 6

Band 16

NEUSNER, J. (ed.). *Judaism in Late Antiquity.* Part One: The Literary and Archaeological Sources. 1994. ISBN 90 04 10129 2

Band 17

NEUSNER, J. (ed.). *Judaism in Late Antiquity.* Part Two: Historical Syntheses. 1994. ISBN 90 04 09799 6

Band 18

OREL, V. E. and STOLBOVA, O. V. (eds.). *Hamito-Semitic Etymological Dictionary.* Materials for a Reconstruction. 1994. ISBN 90 04 10051 2

Band 19

AL-ZWAINI, L. and PETERS, R. *A Bibliography of Islamic Law, 1980-1993.* 1994. ISBN 90 04 10009 1

Band 20

KRINGS, V. (éd.). *La civilisation phénicienne et punique.* Manuel de recherche. 1995. ISBN 90 04 10068 7

HdO Handbuch der Orientalistik
Handbook of Oriental Studies

Ever since the first publication of the *Handbuch der Orientalistik*, at the end of the 1940s, this series has been a guarantee for valuable reference tools for the study of the languages, history and cultures of the non-Western world. Beginning with concise general introductions, the latter decades have seen increasingly the publication of dictionaries and lexica, grammars, (bio-)bibliographies, and comprehensive surveys and expositions of the wide range of disciplines offered in Oriental studies.

For a full listing of the publications in this series, please consult the series listing in the back of this volume.

Praise for HdO:

'We have here a valuable reference book, a *Handbuch* in the best sense of the word – like the many other volumes in this indispensable series...'
Gustav Glaeser, in *East and West*

'The supplementary volumes to Spuler's *Handbuch* excel in their usability and usefulness. They are handbooks in the best sense of the word, providing good information fast.'
Rudolph Sellheim, in *Der Islam*

'We owe it to the circumspection and sensitivity of the publishers that the appearance of their formidable *Handbuch*, which is without compare in the field of oriental studies, can now be considered certain, that the individual volumes are to be published in an unhurried but quick succession, and that a range of outstanding scholars could be found to work on the project.'
Albert Dietrich, in *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*

'We can only wish the publisher every success and encouragement in the publication of further volumes in this extremely useful *Handbuch*.'
E. Bertels, in *Bibliotheca Orientalis*



ISSN 0169-9423